



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

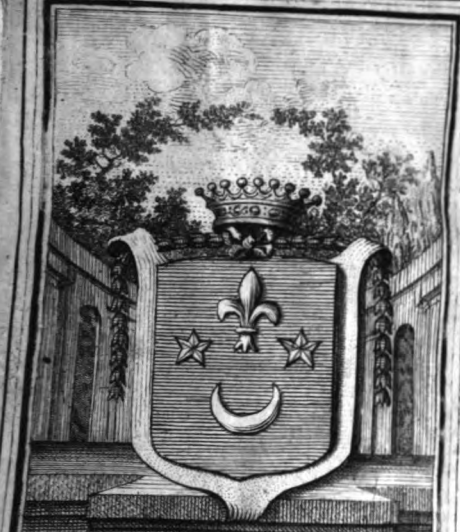




Michel Comte de Faultrieres Exempt
des Gardes du Corps Mestre de Camp
de Cavalerie et Lieutenant de Roy
de la Province de Charollais

1730.

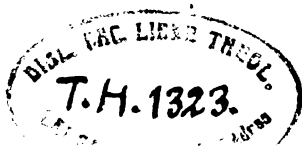
Ferrand Sculp.



*L. B. Delessert
Masse*

1361

S. Chappuis
1842



LÉGUÉ
A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

DE

L'ÉCLISE LIBRE DU CANTON DE VAUD

PAR

Sam. CHAPPUIS, prof.

—
1870



HISTOIRE
DE L'EXPEDITION CHRESTIENNE
AV ROYAVME DE LA CHINE.

*Entreprinse par les PP. de la compagnie de IESVS.
Comprise en cinq livres.
Esquels est traite fort exactement
et fidelement des mœurs, Loix, et
coustumes du pays, et des
commencemens tres-difficiles
de l'Eglise naissante
en ce Royaume.*

*Tirée des commentaires
du P. Matthieu Riccius
par le P. Nicolas Trigault
de la mesme compagnie.
Et nouvellement traduite
en françois par le S. D. F.
de Riquebourg-trigault.
Avec priuilege du Roy*

A LYON
Pour
HORACE CARDON
MDCXVI.



J. de Formezaris



A TRES-HAVT,
TRES-PVISSANT,
ET TRES-ILLVSTRE

PHILIPPE GVILLAVME
par la Grace de Dieu Prince d'Orange, Conte
de Nassau, de Catzenellenboghén, Dietz,
Vianden, Buren, Leerdamme, &c. Baron de
Breda, de Dieft, de Grimberghes, Arlay, &c.
Seigneur de Lannoy, de Steemberghes, No-
feroy, &c. Viconte hereditaire d'Anuers &
de Befançon, &c. Cheualier de l'ordre de la
Toifon d'Or, &c. mon tres-debonnaire
Seigneur & Maiftre.



ONSEIGNEVR,

Il n'y a pas d'aimant plus
fort que celui de la vertu,
ni de charme plus puis-
sant que l'amour d'icelle. C'est ce qui
a porté les plus sages des anciens aux Re-
gions plus reculees, afin d'apprendre des

E P I S T R E

autres ce qu'ils auoient de meilleur pour l'institution d'une bonne vie. Plusieurs grands Legislatours ont fait le mesme, pour rechercher des loix qui serussent d'aime au corps de leurs Republicques. Les Chinois ialoux sur tous autres de la conseruation de leur Empire, n'en ont permis l'entree aux estrangers, que par ceste seule consideration; ouurans les portes de leur Royaume à ceux qu'ils ont creu que la reputation de leur vertu y auoit attirez. Ce peuple, autrement industrieux & capable de toute bonne discipline, auoit tousiours apprehendé la corruption de ses mœurs par le meslange des coustumes apportees de dehors. Aussi n'auoit il iamais rien estimé que ce qui lui touchoit; & le prince des tenebres auoit tellement aueuglé les yeux de son esprit par vne arrogance extreme, qu'il reputoit toutes les autres nations presque barbares. Ceste opinion presomptueuse de ne pouuoir rien apprendre d'autrui les auoit iusqu'à present enfermés dans l'enclos de leur Royaume, qu'ils croyoient seruir de bornes à l'Vniuers; ne pouuans s'imaginer qu'il y eust rien au de là, qui fust digne ou de leur amitié, ou de leur
ambi

DEDICATOIRE.

ambition. Neantmoins plusieurs d'iceux ont vescu avec tant d'integrité en la loy de nature, qu'il semble que le bon Dieu les vueille maintenant combler de felicité par celle de sa grace; & en verité ils ont l'ame susceptible de trop de pieté, pour pe-
rir en l'abyfme de tant d'erreurs. C'est pourquoy celui qui fçait tourner le mal à bien, a tiré de leur orgueil les moiens de les humilier. Estrange effect de la prouidence Diuine! tandis qu'ils reçoient des estrangers sous pretexte de les instruire, ils sont instruits eux mesmes; & lors qu'ils pensent auoir attiré les trompettes de l'E-
uangile par l'admiration des loix superstitieuses de leurs sectes; ils sont eux mesmes gaignez à I E S V S C H R I S T par la pureté de la doctrine Chrestienne. L'esprit de seductiõ dresseoit de deçà tous ses efforts à la ruine de l'Eglise, & voici que Dieu a suscité des forts athletes, pour le chasser de ces contrees, où il auoit dez long-temps establi sa domination. Il se peinoit de faire receuoir ses impostures en quelque petit coing de l'Europe, & voici des guerriers inuincibles souldoiez du Dieu viuant qui acquierent des mondes entiers sur lui, sous

EPISTRE

les enseignes du bon Iesus: si bien qu'il semble que c'est à ceste Religieuse Cōpagnie que le Souuerain conducteur des armées celestes, a donné ceste commission: **VT PORTENT NOMEN MEVM CORAM GENTIBVS ET REGIBVS:** *afin qu'ils portent mon nom deuant les peuples & les Roys.* Car qui traueille plus que ces bons Peres à en espandre la gloire au quatre coings du monde, où on les void (comme i'ay dict autrepart) prescher, enseigner, signer de leur sang, & sceller du Martyre la verité de leur doctrine? l'en pourrois ici produire vne infinité de preuues, mais (**MONSEIGNEVR**) voicles Chinois qui en donneront assez de veritables tesmoignages, s'il plaist seulement à vostre Excellence les voir de bon œil, & faire reluire sur eux vn petit raïon de ceste rare bonté, qui vous fait admirer par dessus tous les Princes du monde. Ils ont trauersé vne estenduë desmesuree de terres & de mers sous la guide du R. P. Nicolas Trigault mon oncle, lequel arriuant en Europe les a premierement reuestus à la Romaine, pour leur faire voir vne partie du monde de deçà, qui leur estoit iusqu'à present in-

cognu

DEDICATOIRE.

cognu. Or maintenant arriuans en France, ils ont voulu chager d'habit, pour estre plus agreables aux François. Mais comme ils auoient oüi publier la douceur & courtoisie de ce peuple, dont le Monarque porte iustement le nom de Tres-Chrestien, ils n'eussent peu croire que ceux qui viuent sous l'obeissance du fils aîné de l'Eglise, demembrassent leur Estat par diuisions & partialitez. Neantmoins à leur abord ils ont trouué qu'au lieu de l'encens qu'ils auoient n'agueres appris d'offrir au vray Dieu du ciel, on sacrifioit par tout des courages à la Discorde : que cest Estat florissant, r'allumant de tous costez les guerres ciuiles, oublioit les felicitez presentes que le Grand Henry luy auoit acquises, pour rappeler ses malheurs passez, que les torrens impetueux des factions menaçoient de plus de naufrages, que les gouffres creux de Neptune qu'ils auoyent trauersez. Que pouuoient donc faire des estrangers en vne terre estrangere exposez à tant de tempestes? Ils tournoyent les yeux de tous costez pour voir quelque calme, decourir quelque port assure, & se mettre à l'abri de tant d'orages : mais la tour-

EPISTRE

mente des troubles & confusions bruioit horriblement en tous endroicts. Et alors ils commencent à regretter l'air paisible de la Chine, preferer le doux gouuernement de leurs Lettrez Ethniques aux diffensiōs sanglantes des Chrestiens, estimer d'auantage la simplicité des loix que la nature leur auoit dictées, que la foy de ceux qui violent ainsi non seulement leur Religion, mais encor la nature mesme. Or (MONSEIGNEUR) ceste opinion subitement conceüe se formoit desia en ferme croyance, quand la renommee vint remplir leurs esprits du los de vos diuines vertus. Alors ils entendent aussi-tost par la voix commune des peuples, qui est (comme on dit) celle de Dieu, que vostre Excellēce auoit par sa presence, comme par la lumiere d'vn beau Soleil, dissipé les nuages des troubles de son peuple, & autant assuré le repos de ses subiects & voisins par sa prudence, comme rempli ses ennemis de crainte & d'espouuente par sa valeur. Toute l'Europe le sçait, le Souuerain Pontife vous en a expressément remercié, la France l'admire, la Prouence, Languedoc, Dauphiné, Conté d'Avignon confessent vous estre redevables
de

DEDICATOIRE.

de leur conseruation, & tous vos fideles subiects indifferemmēt font retentir le ciel d'Hymnes de loüanges, qu'il chantent tous les iours en action de graces, beniffans vostre arriuee en vostre Principauté d'Orange, & recognoiffans que Dieu vous y a amené par la main, pour destourner les pernicioeux desseins qui les menaçoïēt d'une entiere ruine. Or tant de merueilles, ou plustost de miracles que vostre preuoiance incomparable, & inuincible valeur ont fait voir à tout le monde, ont r'asseuré ces pauures Chinois, qui se sont aussi-tost venu ietter aux pieds de vostre Excellence, pour la supplier tres-humblemēt d'agreer qu'ils cherchent leur repos sous l'ombre salutaire de vostre debonnaire protection. Le m'asseuré (MONSIEUR) que vous les receurez courtoisement, puis que c'est charité d'auoir compassion des estrangers, & que vous meritez & possédez à plus iuste titre, qu'aucun de vos Illustres predecesseurs, le nō de bon Prince, & aussi que vous aurez agreable que ie vous les presente, puis que toutes mes actions sont deuës à l'honneur de vostre seruiçe, & ainsi que ie ne puis rien vous offrir qui ne soit vostre.

EPISTRE.

Et aussi puis qu'il a pleu à celui qui tient en sa main les cœurs des Princes & des Roys, regarder maintenant les François des yeux de sa clemence, & conuertir leurs larmes en feux de ioye , & les menaçantes fureurs d'une guerre civile, aux douceurs desirées d'une bonne paix par l'entiere reconciliation des chefs de cest Estat , i'ose esperer que chacun prendra plaisir de voir les Chinois passez en France, menacée de tāt de desolations, sous l'assurance de vostre sauuegarde, à laquelle aussi me remettant entierement , ie continuerai de prier Dieu de combler vos iours de santé & prosperité, ne desirant rien avec plus d'affection que de viure & mourir;

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble, tres-obeyssant & tres-fidelle seruiteur
D. F. DE RIQVEBOVRG-TRIGAVLT.

*De vostre Chasteau d'Orange
ce 2. Iuin 1616.*



AV LECTEUR.



Lecteur debonnaire, ie n'ai pas adopté ce livre mis en lumiere apres la mort du P. Matthieu Riccius, en intèion de luy changer de pere avec tant d'inegalitez, mais afin de vous faire cognoistre son vray & propre autheur dez sa naissance: car le discours suiuant ne contient quasi autre chose que le reste de sa vie, tant il a seul, sur tous autres, courageusement poursuiui les premiers desseins de ceste Expedition, & auancé avec autant de constance le bien d'icelle insqu'à sa mort.

*Le P. Matthieu Riccius Italien est né à Macerata en la marche d'Ancone, de maison noble, l'an 1552. le sixiesme iour d'Octobre, où il a apprins les premiers rudimens de Grammaire entre les siens, aiant pour maistre le P. Nicolas Beniuegni Prestre seculier, qui du despuis est entré en nostre Compagnie. En apres il a esté plus particulièrement instruiet ez bonnes lettres parmi les nostres en vn College fondé en ce mesme lieu; en, quoy certes il s'est rendu excellent. Puis estant ia parueniu à l'aage de seize ans, son pere l'enuoya à Rome pour estudier. Il employa douclà pres de trois ans à l'estude des loix, & encor que par le commandement de son pere il semblast pendant ce temps s'occuper à choses eslignées de nostre professiō, ne aĩmoins ayant vne fois commis le soin de cultiuer son esprit aux Peres de Macerata, il continua tousiours d'en faire
autant*

P R E F A C E

autant à Rome. Car ayant esté receu en la congregatioⁿ de l'Annonciation de la Vierge, il regloit toutes ses actiōs pieuses selon la volōté des Peres, qui en auoiēt la condui-
ete. En apres le Seigneur l'ayant esleu, il demanda d'estre receu en la Cōpagnie de IESVS (à laquelle desia dez son enfance il auoit dressé ses pensees à Macerata) ce qui luy fut accordé au temps que le P. Hierosme Natalis estoit à Rome, substitué en la place du P. François Borgia General de nostre Ordre, pendant son absence, lors qu'il s'en alloit faire vne reueuë en Espagne. Il entra en la Compagnie le iour de l'Assomption nostre Dame. Et encor qu'il sceust que les desseins de son pere estoient tous autres, il ne se laissa neantmoins vaincre à la chair, ni au sang, ains aduertit son pere de son entree en la Compagnie par lettres propres à la luy faire approuuer. Il fut tellement estonné par ce message, qu'il se mit aussi-tost en chemin pour aller à Rome ; car il estoit resolu de le retirer hors du Nouuiat. Il arriua donc le premier iour à Tolentino, oï estant subitement saisi d'une fiebure, il sentit que la vengeance de Dieu le suiuoit ; c'est pourquoy ne voulant plus resister à sa volōté, il s'en retourna en sa maison, & escriuit a son fils, qu'il vouloit, comme il estoit raisonnable, se conformer à ce qu'il plaisoit à Dieu.

Estant au Nouuiat le P. Alexandre Valignanus fut son maistre : lequel du despuis a gouuerné avec tres-grande reputation l'espace de plusieurs annees la Compagnie aux Indes, & particulièrement au Japon, & en la Chine. En apres il a estudié en Philosophie, & Theologie au College de Rome, iusqu'en l'an 1577. que le P. Martin à Sylua (du Bois) Procureur des Indes Oriëntales vint à Rome, par l'assistance duquel avec quelques Confreres il obtint

AV LECTEUR.

il obtint la mission des Indes du P. Euerard Mercurian, quatriesme General, allant de Rome à Genes pour passer en Espagne: il n'y eut pas moyen de luy persuader d'aller veoir ses parens à Macerata sous pretexte de visiter l'Eglise de nostre Dame de Lorette, mais apres auoir avec ses compagnons receu la benediction du Pape Gregoire XIII. il s'en alla droit en Portugal. Il passa la plus grande partie de ceste annee à Conimbre: car les nauires estoient partis deuant qu'ils arriuaissent. C'est pourquoy l'annee d'apres ils s'acheminerent à Lisbonne pour faire voile aux Indes. Il ne faut pas ici oublier ce qu'il racontoit souuent avec un tres-grand contentement d'esprit, du Roy Sebastien de Portugal, qui encor à present est desiré des siens. Car estans allez pour le saluër, quand le Procureur eust dict au Roy, que tous ceux qui estoient venus d'Italie avec luy estoient nobles, & quelques-uns de famille illustre, & tres-desireux de procurer le salut des Indes, & qu'ils taschoient de deuancer les Portugais en ce pieux office: car il y auoit en ceste compagnie Rudolphe Aquasina, ie ne sçai si plus illustre d'extraction, que de Martyre, Nicolas Spinola, François Pafius, Michel Ruggierus, & celui dont nous parlons à present. Lesquels ont tous esté personnages signalez, ou pour la sainteté de leur vie, ou pour les charges qu'ils ont eues en l'Ordre. On dit que le Roy respondit: comment pourrai-je assez remercier le Pere General, qui nous enuoie un si bon secours pour les Indes? Le bon Prince cognoissoit que nostre Compagnie composee des troupes de diuerses nations, estoit unie sous l'enseigne de I E S V S. Ils partirent donc de Portugal dans un nauire appellé de saint Louys, & arriuerent à Goa le treisiesme de Septembre l'an 1578. Il demoura

P R E F A C E

démoura quatre ans aux Indes, partie acheuant son cours en Theologie, partie estant Professeur de l'Eloquence, ou à Goa, ou à Cochin: se preparant ainsi à des plus grandes choses. En apres le Visteur le destina à la mission de la Chine, laquelle ayant gouvernee l'espace de trête ans avec le soin & succes que nous dirons incontinent, & sentant que son dernier iour approchoit, il entreprint de reduire les commencemens de ceste Expedition en quelque ordre de Commentaire, en intension de fournir un sujet tout preparé à quelque escriuain. Car il y auoit plusieurs choses, qu'aucun autre n'eust pas peu aisemēt retirer de l'obscurité des commencemens, si ce n'est celui mesme qui les auoit cōduites. Il auoit en quelque façon acheué ces Commentaires peu de mois, ou plustost de iours auant sa mort; ayant seulement laissé quelques places uides, afin de les remplir des memoires des Annales de nos residences, qu'ō lui enuoia trop tard. Ces escrits siens ont esté trouuez dans son coffret apres son trespas, avec quelques autres qui tra: estoient de l'administration de ceste mission.

Et d'auant qu'on auoit dessein de les dedier à l'Europe, de peur que les memoires & trauaux d'un si grand personnage ne se perdissent en un si long chemin, parmi tant de perils & de courses de cheuaux. on a treuue bon de traduire ce qu'il en auoit laissé d'Italien en Portugais, avec quasi autant de peine. Or le P. Matthieu Riccius auoit escrit en Italien, afin que cest œuure ne fust leu en aucun lieu, deuant que le P. General l'eust reueu & approuué, donnant ainsi preuue de sa modestie. Car tout cest escrit ne contenoit quasi autre chose, que ce qu'il auoit fait lui mesme. Cependant les affaires de ceste mission Chrestienne le requerant, il sembla qu'il estoit necessaire
d'en

AV LECTEUR.

d'envoier un Procureur en Europe. A quoi ayant esté dénomé par l'authorité des superieurs, j'ay entierement creu que ie devois derechef lire les Commentaires manuscrits du P. Matthieu Riccius, & les traduire en Latin. Premièrement parce que j'ay bien recognu qu'un autre, qui n'auroit aucune cognoissance des affaires, ou lieux de ce pays, ne les pourroit jamais bien disposer. En apres parce qu'il falloit (comme j'ay dict) remplir des places voides en plusieurs endroits, adionster diuerses choses, & en augmenter plusieurs, que ce bon personnage, à cause de sa modestie, avoit ou laissees, ou legerement touchees. Parquoi encor que les navigations soient tres-longues, le travail assez grand de soi mesme, ayant en apres le Ciel & la mer plus favorable, j'ay commencé d'escrire une chose digne d'un plus grand loisir, sans avoir esgard au bruit des hommes de marine. Et sans dome s'eusse plustost ven la fin du livre, que du voyage, si j'eusse tousiours esté par mer prenant le chemin ordinaire. Mais pour des iustes considerations, j'ay passé des Indes au destroiët de Perse par mer, & en apres prenant mon chemin par terre, ayant trauersé la Perse, l'Arabie deserte, & une partie de la Turquie, ie suis arrivé au Ceyre; delà passant par la mer Mediterranee ie suis abordé en Cypre, Crete, Iacynthe, Zante, & finalement sous la conduite du bon Dieu à Otranto. C'est pourquoi il a fallu cesser d'escrire iusqu'à ce qu'estant arrivé à Rome, ie desrobois quelques nuicts aux affaires. Et encor que depuis j'aye eu plusieurs empeschemens, & qu'il me soit resté fort peu de temps à cause de la maladie, en laquelle j'estois nagueres tombé, ie n'ai neantmoins fait aucune difficulté de me laisser emporter aux prieres de mes amis, ou à la volonté
des

P R E F A C E

des superieurs. Car ce n'est pas mon intentiõ (ami Lecteur) de vous donner plus de contentement par l'elegance des discours que par la verité.

Or vous ne devez nullement douter de ceste verité, au moins autant qu'il a esté possible à l'homme de la comprendre: car le P. Matthieu estoit trop vertueux, pour vouloir tromper, & auoit trop d'experience pour sembler pouuoir estre trompé. Et quant à moi, ie vous puis assurer que ce que i'y ay adiousté, m'est entierement connu ou par le tesmoignage de mes propres yeux, ou par le rapport fidele des autres P.P. qui l'ont veu, ou en fin approuué par l'authorité de nos Annales. Car ie suis non seulement entré dans ce mesme Royaume, mais encor i'ai veu six des plus nobles provinces d'icelui, & esté en toutes nos residences, & i'ai, comme ie pense, eu cognoissance des affaires de toute ceste mission. Or, Lecteur, i'ay pensé que vous deviez estre au long aduertí de tout c'eci, afin que la diuersité des escrits qui ont esté iusqu'à present mis en lumiere touchant le Royaume de la Chine, ne vous trouble par opinions contraires.

Car ie trouue deux sortes d'auteurs qui ont iusqu'à present escrit des affaires de la Chine. Les vns sont ceux qui ont inuenté plusieurs choses d'eux mesme, ou les aians ouy dire, les ont publiees sans aucune consideration. Et mesmes ie n'excepte pas du nombre de ceux là les Peres de nostre Cõpagnie, lesquels se confiãs en la foi des marchãds Chinois, ne prenoient pas garde ou qu'ils augmentoient ce qui les touchoit particulièrement (comme c'est la costume) ou faisoient rapport de ce qui ne leur estoit pas assez connu, comme de chose du tout approuuée. C'est pourquoy les nostr es aians en fin quelque iour eu permission d'entrer

AV LECTEUR.

au milieu de ce Royaume, on a remarqué qu'on avoit publié beaucoup de choses non véritables, voire mesme que quelques autres non assez reconnues ou verifiees estoient passées en Europe avec nos lettres, dez le temps mesme que l'entree de ces provinces fut libre, principalement durant les premieres années. Et aussi on ne peut pas comprendre tous les affaires d'Europe aussi-tost qu'on y est abordé, mais encor il faut que pour preuve entiere de la verité, on emploie le cours de plusieurs années, la venue des provinces, l'intelligence de la langue du pais, & la lecture des livres. Or tout cela nous estant jusqu'à present connu, il s'ensuit sans doute que ce dernier escrit doit avoir plus d'authorité que tous les autres qu'on a par ci devant mis en lumiere; & que rien ne lui manque pour confirmation de la verité, que ce que la foiblesse humaine, digne d'excuse, a peu admettre de fautes, ce que si nous pouvons un jour remarquer, nous mettrons peine de les corriger, & d'authoriser les dernieres observations au dessus des premieres. Cependant (amy Lecteur) jouïssiez de ceci, tandis que nous vous preparons des escrits plus amples & plus particuliers. Car si le bon Dieu, apres les destours de tant de chemins, me fait la grace de retourner en mon ancienne demeure, & me donne vie, je promets que ie reduirai en un Commentaire un juste volume des mœurs & costumes du Roiaume de la Chine, auquel aussi on verra les Annales des Chinois quasi despuis quatre mille ans continuez par degré de siecle en siecle sans interruption; & aussi que ie vous envoirai toutes les sentences plus remarquables trieées des livres de la philosophie Morale des Chinois en langue Latine, afin qu'on voie combien les esprits de ces peuples sont capables de recevoir la foy Chrestienne,

P R E F A C E.

veu qu'ils ont si pertinemment disputé des bonnes mœurs: cependant contentez vous de cest essai comme d'un avant-mets, & excusez ma briefueté à cause des pieuses occupations & affaires de la Religion Chrestienne, & le petit nombre des nostres. Et ie desire aussi que vous preniez en bonne part le peu d'elegance de ce discours, parce qu'ayant esté occupe à apprendre des langages estrangers, & desacoustumé decrire, ie suis quasi devenu sauvage, & n'ai peu assez plaire au iugement tres-subtil de vos oreilles. A Dieu. A Rome le 14. de Ianuier l'an mil six cens quinze.

NICOLAS TRIGAVLT.

Ad

Ad nobilem clarissimúmque V. Do-
minum Dauidem Floritium à Riquebourg-
Trigault, I. V. & M. Doctorem, illustrissimo-
rum Principum Condæi, & Auriaci consilia-
rium, & Medicum primarium, &c. vt se ad ver-
sionem Historiæ Sinensis accingat.

Venerat ad Gallos in chartis Sina Latinis,
Cum streperet medio plurima turba foro:
Multa super Regno rogant, super indole multas,
Quæ Sina belli iuraq; pacis amant.
Ille sono pergit Latio: cui vulgus, inemptus
Ibis, vel fies tu quoque Gallus, ait.
Hoc age, Floriti, calamo quo diuise polles:
Romanum Sinam Gallica verba doce.
Te Galli, sanguisque tuus Trigaultius orat,
Gallos si quid amas, si quid amasve tuos.
Vix tibi ter quinos Lachesis bene neuerat annos,
Cum stupuit Lauros te retulisse duas.
Hinc non unius pendent tibi Principis aures,
Pæona cum tractas, juridicamque Themis.
Si quoque flexamina notum est vis quanta Suade,
Idq; sonant dictis consona facta tuis.
Scilicet hunc Sinam patria donare recusas,
Ne factis veniat degener ille tuis.
Sed uela tua Auriacus subit aurea penna,
An queat in lucem clarior ire liber?
Corpora si curas, animis ne sperne mederi;
Credetur hic animos posse iuuare labor.

Seu placet urbanos ad amissim fingere mores,
Nil est Sinarum tersius ingenio:
Sive placet belli, pacisque evolueret leges,
Iustius haud alio vivitur Imperio.
Nequicquam obtexes implexa negotia Regni;
Ut linguam, facili sic regis arte manum:
Qui te non norit, dicet sudasse per annos,
Qui norit, credet vix posuisse diem.
Tu potes accinctus puero dictare viator,
Et tibi dum coenam tarda culina parat.
Ergo age, Floriti, calamo quo diuite polles,
Fac Latium Sinam Gallica verba loqui:
Perstas durus adhuc, nec adhuc mansuescere discis?
Ab caue, si nondum verba precésque movent.
Si tot, ne quid agas indignum, vota repellis,
Floritio indignum, crede, patrabis opus.

M. C. A.

Ad Lectorem Gallum.

Veni Gallia tota mundinatum:
Hic è finibus ultimis Chinorum
Culti pumice prostitere libri,
Picti vermiculo, politulique.
Hinc, credas mihi, mira, mira disces:
Non hæc vanus ego propola iacta.
Vis in moribus Urbicos lepores,
Et suaues genios amœnitatum?
Ipse est Sina lepos, amœnitâsque,
Et narrat nihil infacetiarum.
Mavis militiæ, domique leges,
Quas Solon probet, & probet Lycurgus?
Seu Sinam reperis foris sagatum,
Seu Sinam reperis domitogatum,
Ad legem meliore ab arte factum
Illius nihil est togâ sagoque.
Vis verbo omnia finiam vel uno?
Quadrant perbene Gallus, atque Sina.
Sed quis munere tam bono beavit?

*Ille Floritius decus suorum,
Ille flosculus unus exterorum,
Illa gemmula Principum virorum,
Hoc te munere tam bono beavit.
Et quo munere, dic, eum beabis?
Si vis Floritium tuum beare;
Ut omnes tibi veniant labores
Duorum vigiles Trigaultiorum,
Veni Gallia tota nundinatum.*

B. I. D.

Ad

Ad Chinam.

Iam scio, iam superâ numen vigil excubat aula,
Totumque terris incubat,
Et sua partitur Regnis momenta, vicēque
Oculo Pronœa temperat.
En bibit, en toto China cantatissima mundo,
En Solis auroram bibit,
Auroram fidei, quam cœlo aduexit *IESVS*,
Terris que moriens intulit.
Vivite iam, iubarisque novi diffundite dulces
Toto orbe stricturas Sina;
Sic China, sic Ta-min merito appellabitur, hoc est,
Vestro sono magnum iubar.
Ante iubar China vestra fuit: sed quale per umbras
Phœbi soror circumuehit.
Luna scætet maculis, sic & China legibus aureis
Nanos graues intexuit,
Quos ubi clara fides iam decutit, & ter longo
Molimine increfcit dies,
Decrescuntque umbra, China, iam China iure voceris,
Et Ta-min, & magnum iubar.

Sinarum R
gnum mut
nomen qu
tiescunqu
Regem, nū
que Ta-m
hoc est, m
gnum iuba
vocat; ;
quod allu
Pœta.

I. P. S.

ẽ 4

Ad Excellētissimum, Inuictissimúm-
que Philippum Guillelmum D. G. Principem
Auriacum; Comitem de Nassau, Baronem de
Breda, D. de Caunois, &c. hæreditario iure Vi-
cecomitem Antuerpiæ, & Bisuntij, &c. Equi-
tem Torquatum Velleris Aurei, &c.

DUm rapit atra diem nubes, immugit & aër,
Et crebri interea fulminis ala micat.
Si fortè è caelo Phœbi sese exsecat aurum,
Ecce tibi subito nòxque diisq; cadit.
Haud aliter dum sanguineâ caua tympana rauri
Finibus Auriacis bella necésque crepant:
Auriacámque urbem armorum grauis attonat horror,
Et circum muros dira procella fremit;
Heroum ô Heros Excellentissime Princeps,
Egregium subito spargis ab ore iubar.
Continuoque minax cecidit furor hosticus, & se
Tempestat radiis fregit abacta tuis.
Mens Laërtiada vixit tibi, dextera Achillis,
Mars animo, Alcides robore, corde Leo.
Finitimos etiam tua mens, tua dextera texit,
Et circumiectis factus es Aegis agris:
Virtuti que tue applausit Germana potestas,
Iámque tuas laudes Ausonis ora fremit.
Gallia miratur, celebrat tua Belgica, fasti
Iam memorant, dicent marmora, sacra canent,
Et etiam tot magnanimis China excisa factis,
China peregrino docta modo ore loqui,

Sub

*Sub vernante tua laurus se proiicit umbra,
Quò iacula vrentis rideat insidia.
Aduenâque huic orbi pro se te poscis, & inquit:
Iam nascor Gallis, tu meus esto parens.
Si laus tanta tibi est urbes texisse paternas,
Quanta tibi surget, si mea Regna tegis?
Ergo age, poscens Princeps, age, porrige dextram,
Sique per Auriacos aureus iste liber.*

M. G. R.

6 5

Extrait du Privilege.

PAR grace, & Privilege du Roy il est permis à HORACE CARDON marchand Libraire à Lyon d'imprimer ou faire imprimer ce present liure intitulé, *Histoire de l'Expedition Chrestienne au Royaume de la Chine, entreprise par les PP. de la Compagnie de IESVS, de la version de D. F. de Riquebourg-Trigault.* Et sont faictes tres-expresses defenses à tous Imprimeurs, & Libraires, ou autres de quelle qualité qu'ils soyent, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre ni distribuer en quelque sorte & maniere que ce soit, ledict liure, sinon de ceux qu'aura faict imprimer ledict CARDON; & ce iusques au temps & terme de dix ans, à peine de confiscation de tous les liures qui se trouueront imprimez, & d'amende arbitraire, comme plus amplement est déclaré ez lettres donnees à Tours le 19. Apuril 1616.

Par le Roy en son Conseil.

BERRVYER.

TA-



T A B L E
DES CHAPITRES
CONTENVS AVX
CINQ LIVRES DV
voyage de la Chine.

Premier liure.

D E la cause qui a meu l'Au- theur à escrire ceste Hi- stoire, & de la maniere qu'il a obseruee. p.1	CHAP.
Du nom; situation, & grandeur du Ro- yaume de la Chine. 5	II.
De quelles choses est fertile la terre de la Chine. 13	III.
Des arts mechaniques des Chinois. 27	IV.
Des arts & sciences liberalcs entre les Chi	V.

T A B L E

<i>Chinois, & des degrez des hommes de lettres.</i>	38
VI. <i>De l'adminiftration de la Republique Chinoife.</i>	65
VII. <i>De quelques couftumes des Chinois.</i>	99
VIII. <i>Les lineaments du corps, ornemens, habits, & autres couftumes receuës entre les Chinois.</i>	135
IX. <i>Des ceremonies fuperftitieuſes, & autres erreurs des Chinois.</i>	146
X. <i>Diuerſes ſectes de fauſſe Religion entre les Chinois.</i>	165
XI. <i>Des Sarazins & Juifs, & en apres des veſtiges de la foy Chreſtienne parmi les Chinois.</i>	189

Deuxieme liure.

CHAP. I	L	<i>E B. François Xavier entreprend l'expedition Chreſtienne au Royaume de la Chine, mais il n'y entre pas</i>	205
II.		<i>Les commencemens de ce voyage ſe redreſſent</i>	

DES CHAPITRES.

- dressent encor par la Compagnie.* 225
- Les Peres estans admis trois fois en vne
mesme annee dans le Royaume de la
Chine, n'y ont neantmoins pas encor
peu establir vne residence.* 240
- Les Peres sont appellez à Sciauquin,
& obtiennent permission de bastir
vne Eglise, & y establir vne demeu-
re.* 257
- Les nostres commencerent peu à peu à
traiter des poincts de nostre Loy avec
les Chinois.* 277
- En l'absence du P. Michel Ruggerius,
le P. Matthæus Riccius est deliuré
d'une grande calomnie, & rauit
les Chinois en grande admiration
avec quelques œuvres de Mathema-
tique.* 287
- Les Peres obtiennent pour les Espa-
gnols un Ambassade vers le Roy
de la Chine.* 306
- On designe autres deux de la Compagnie*

III.

IV.

V.

VI.

VII.

VIII.

T A B L E

gnie à ceste expedition, & sont re-
ceus dans le Royaume, en apres les
nostres font vne course en la Prouin-
ce de Cequiam. 315

IX. Ils sont mis hors de la nouvelle demeu-
re ; le Pere Michel Ruggerius fait
vne course en la Prouince de Quam-
si. 325

X. Le Pere Eduard superieur est renuoyé à
Amacao, & les nostres tourmentez,
& en apres deliurez d'une grande
calomnie. 332

XI. Le Pere Ruggerius va à Amacao, & est
là retenu; le Pere Eduard retourne à
Sciauquin, & les nostres sont mole-
stez d'une fureur populaire. 344

XII. Le Visiteur enuoye le Pere Michel à Ro-
me pour obtenir vne Ambassade du
Pape au Roy de la Chine : le P. An-
toine Almeida va à Sciauquin, &
ceste demeure est troublee par un
nouveau labeur de la ville capitale.
352 Avec

DES CHAPITRES.

Avec combien de fruiçt les nostres en ce temps trauailent en la residence de Sciauquin. 365 **XIII.**

Dernier trauail de la demeure de Sciauquin, & dechassement des nostres. 375 **XIV.**

Troisiesme liure.

L'*Expedition Chrestienne de la Chine est restauree, & vne nouvelle residence redressée à Xaucea.* 393 **CHAP. I.**

On entend à Amacao le retour des Peres: le Visiteur s'efforce d'establir la residence de la Chine. 411 **II.**

Vn fils d'un noble Magistrat nommé Chiutaisò, se rend disciple du Pere Matthieu, & avec lui fait vne reueüe iusqu'en la prochaine ville. 417 **III.**

Le premier labour de la residence de Xaucea, & la venue du Pere Eduard en ceste ville. 428 **IV.**

Le P. Antoine Almeida meurt; le P. Fran **V.**

T A B L E

François de Petris est mis en sa place.

437

- VI. *Le P. Matthieu fait vne course en la ville de Nanchiu, où il gagne quelques-vns à Iesus-Christ.* 446
- VII. *Les larrons entrent de nuit dans la maison, bleffent les deux Peres, & estans condamnez par les Iuges, sont deliurez par le secours des nostres.* 454
- VIII. *Le Pere François de Petris meurt; le P. Lazarus Cataneus est mis en sa place.* 467
- IX. *Le P. Matthieu s'achemine en la Cour Royale de Nanquin.* 472
- X. *Le P. Matthieu Riccius estant honteusement chassé hors de Nanchin, se retire en la ville capitale de la prouince de Chiansi.* 491
- XI. *On establit vne nouvelle residéce en la Metropolitaine de Chiansi.* 503
- XII. *Le P. Matthieu contracte familiarité avec les parens du Roy, & avec quelques autres*

DES CHAPITRES.

- autres qui se nommoient Prédicateurs.* 514
- On enuoye un associé au P. Matthieu à Nancian, & les nostres y acheptent une maison particuliere.* 520 **XIII.**
- Le P. Lazarus Catanens est à Xaucea griefuement persecuté, & on appelle deux autres des nostres.* 526 **XIV.**
-

Quatriesme liure.

- L** E P. Matthieu retourne à Nanchin pour la seconde fois. 534 **CHAP. I**
- Le P. Matthieu est appelé du Vice-Roy de Nanchin, & puis il s'achemine avec les nostres vers Pechin.* 545 **II.**
- Nos Peres ayans en vain essayé d'establi leur demeure à Pequin, retournent à Nanquin.* 564 **III.**
- Les nostres estans surpris de l'hyuer, sont contraincts hyuerner sur la riuere.* **IV.**
- Le P. Matthieu retournant à Nan-*

T A B L E

*chin par terre, esleue vne troisieme
demeure.* 578

V. *L'authorité des nostres s'augmente beau-
coup à Nanchin par le moyen des
Mathematiques.* 596

VI. *Les principaux de la ville de Nanchin
recherchent l'amitié du P. Matthieu.*
610

VII. *Le P. Mutthieu Riccius dispute de no-
stre foy avec vn fameux sacrificateur*
620

VIII. *Les nostres qui auoyent passé l'hyuer en
chemin, arriuent en bonne santé à
Nanchin, & on achete vne mai-
son propre.* 631

IX. *Le Pere Lazarus Catanus s'achemine
à Amacao, & à Nanchin les premi-
eres des nouveaux Chrestiens sont ba-
ptisez.* 641

X. *Nos Peres entreprennent derechef le
voyage de Pechin.* 951

XI. *Ce qui arriua aux nostres au fort de
Thien*

DES CHAPITRES.

Thiensin. 661

*Les nostres sont inopinément appellez à XII.
à Pechin avec leurs presens par le
Roy.* 678

*Les nostres arrestez prisonniers par les XIII.
Magistrats des ceremonies, sont ren-
fermez dans la Citadelle des Ambaf-
sadeurs.* 696

*La residence des nostres est en fin con- XIV.
firmee en ceste ville apres qu'ils eu-
rent presenté une requeste au Roy.*

713

*Amitié de nos Peres contractée avec XV.
deux hommes fort signalez, & avec
grand fruit.* 722

*La secte des Idolatres estant en ce temps XVI.
marqué de grande ignominie, deli-
ura les nostres du danger qui les me-
naçoit.* 733

*Ce qui a esté fait jusqu'à present en la XVII.
residence de Xancea.* 749

*De quels travaux la residence de Xan- XVIII.
Xan-*

T A B L E

cea pendant ces années a esté agitée.

766

- XIX. *Progrez de l'Eglise de Nanchin.* 787
- XX. *Le P. Emanuel Dias est enuoyé à l'expedition de la Chine par le Recteur d'Amacao.* 798
-

Cinquiésme liure.

- CHAP. I **L** *E Visiteur estant reuenu du Japon à Amacao donne ordre aux affaires de ceste Expedition.* 808
- II. *Combien les liures du P. Matthieu, imprimés en ce temps, ont acquis de reputation à la foy Chrestienne.* 817
- III. *Paul obtient le degré de Docteur au Senat. Philosophique, & Martin au Militaire.* 828
- IV. *Ce qui a esté fait les ans passez en la residence de Nancian.* 836
- V. *Ce qui se faisoit en mesme temps en la residence de Xaucea.* 846
- VI. *Les affaires de la Religion succedent heureuse*

DES CHAPITRES.

- reusement à Nanchin, & nostre ami
Chiutaisò faiçt profession de la foy
Chrestienne.* 858
- Ce qui s'est passé en la residence de Pe-
quin ; on achepte une maison ; vn
Euclide est imprimé en langue Chi-
noise.* 867 **VII.**
- Le Pere Alexandre Valignanus Visi-
teur, & premier fondateur de ceste
Expedition, meurt à Amacaa.* 881 **VIII.**
- Nostre confrere François Martinez est
tué en vne grande sedition, esmeuë
en la Metropolitaine de Canto.* 886 **IX.**
- Le tumulte de Canto estant appaisé, le P.
Cataneus avec vn autre frere re-
tourne dans le Royaume en sa de-
meure ordinaire.* 904 **X.**
- Benoist Goësius Portugais de nostre Cõ-
pagnie, est enuoyé des Indes pour
voir le Catay.* 919 **XI.**
- Continuation de reste du voyage ius-
ques au Catay, que l'on trouua estre* **XII.**

T A B L E

- 932
- XIII.** *le Royaume de la Chine.*
- XIII.** *Mort de nostre frere Benoist dans le Royaume de la Chine, apres qu'un des nostres enuoyé de Pechin fut arriué prez de luy pour le receuoir, & mener dans le Royaume.* 948
- XIV.** *Vn tres-grand tumulte s'estleue à Nancian contre les nostres.* 962
- XV.** *Ce qui fut fait à Nancian apres tant de peine.* 981
- XVI.** *Le Roy mesme commande que la description Geographique du monde composée par le P. Matthieu, soit r'imee dans son Palais, & l'Eglise de Pequin prend des nouueaux accroissemens.* 988
- XVII.** *Progrez de la Religion Chrestienne à Nanchin.* 1000
- XVIII.** *Le Pere Cataneus travaille heureusement au pays du Docteur Paul, en la ville nommée Scianbai, l'espace de deux ans.* 1014
- Recit**

DES CHAPITRES.

- Recit de ce qui a esté fait en la residence de Xaucea.* 1024 XIX.
- De la mort bien-heureuse du P. Matthieu Riccius* 1035 XX.
- Le Roy donne vn lieu de sepulture au P. Matthieu & une maison, & Eglise aux nostres.* 1046 XXI.

LIVRE

1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900



*Cet auguste portrait, que tu peux voir, assemble
les traits magestueux d'un prince tres-puissant:
le veuxt tu plus au uist tout le bon unissant,
Toints toutes les uertus et le parfait ensemble.



LIVRE PREMIER
 DV VOYAGE AV
 ROYAVME DE
 LA CHINE.

*De la cause qui a meu l'Auteur à escrire
 ceste Histoire, & de la maniere
 qu'il a obseruee.*

CHAPITRE I.

DE s commencemens des longs
 voyages & des choses difficiles,
 qui avec le cours du temps se sont
 esteuees, ont souuent esté entiere-
 ment incognus à la posterité. Re-
 cherchant plusieurs fois la cause dont cecy pou-
 uoit proceder, à peine en ay-ie peu trouuer vne
 autre, si ce n'est que les commencemens de tou-
 tes choses (& mesme de celles qui croissent en

A

*Pourquoy les
commence-
mens descho-
ses grandes
sont souuent
incognus.*

apres à vne grandeur desmesuree) sont si foibles & petits en leur source, qu'ils semblent ne promettre rien moins que la grandeur qui s'en doit ensuiure. Pour ceste cause, ceux qui retirét, comme on dit, ces choses du berceau de leur enfance, ne se peinent pas beaucoup de reduire en memoire, ce qui certes pour lors ne semble pas meriter qu'on s'en souuienne: si ce n'est d'aventure que nous aimions mieux auouer que les premiers commencemens de semblables entrepri- ses sont enuolopez de tant & si grandes difficul- tez, que les auteurs d'icelles estans entierement occupez à l'actiõ, sont, non moins à faute du temps que de pouuoir, empeschez d'escrire.

*Pourquoy
l'auteur a
entrepris ce-
ste histoire.*

C'est pourquoy pour retirer l'entree de nostre Compagnie aux frontieres par tât de siecles fermees de ce tres-ample Royaume, & les premices du Christianisme parmy ceste nation illustre des tenebres de l'oubli, i'ay entrepris de reduire en vne narration historique ce que le Pere Mattheus Riccius a laissé en ses cõmétaires pour seruir de memoire à la posterité apres sa mort. I'ay encor esté principalement meü d'une autre cause à ce faire, afin que s'il arriue qu'il plaise à la diuine bonté que de ceste petite semence d'E- uangile il se ramasse quelque iour vne agreable moisson dans les magasins de l'Eglise Catho- lique, les fideles, qui viendront apres, sçachent de- puis quel temps en là les œuures admirables de Dieu, en la conuersion de ce peuple, doiuent estre publiees. En apres si par quelque euenement ou plu

plustost par le iugemēt secret de Dieu les fruiets
 esperez n'en prouenoient pas, qu'ils cognoissent
 combien nostre moindre Compagnie de Iesus
 a ou faiçt, ou enduré pour'entrer cōme par force
 en ceste estenduë desmesuree de forests d'infide-
 lité, & avec combien de labeur ou d'industrie
 cultivant ce mesme nouveau champ, elle l'a es-
 leué à vne grande esperance.

Or qui pourra doubter que cest affaire dont
 nous traitons ne soit entierement diuin, veu
 qu'il s'agist du tout des moyēs d'amener les ames
 à la lumiere de l'Euangile? Nous rascherons dōc
 plus en vne chose pieuse de plaire au lecteur
 pieux par la candeur de la verité, que par le fard
 des paroles. En apres nous n'entendons pas que
 par ceste nostre narration il soit rien osté à nos
 Annales, ou aux lettres particulieres de nos Con-
 freres, qui les puisse empescher d'estre autori-
 sees au tesmoignage de la verité comme il appar-
 tient, si ce n'est d'aventure qu'ils contrarient à
 cecy. Car ce n'est pas nostre intention de pour-
 suivre tout en ceste histoire, ny d'esplucher en-
 tierement tout ce que nous deduirons, estans
 beaucoup d'autres choses arriuees, qui aussi euf-
 sent peu estre racontees.

*Le sujet de
 cest ceuvre
 est entiere-
 ment diuin.*

Mais dautant que les affaires de la Chine
 sont quasi non moins esloignez de ceux de l'Eu-
 rope par la raison, que par la distance des lieux,
 & que tout cest escript est dedié à l'Europe seu-
 le; i'ay trouué bon, deuant que commencer ce
 que i'ay desseigné, de premettre quelque chose de

4 Du voyage de la Chine,

la situation de ce Royaume, coustumes, mœurs, loix & autres semblables, à fin de n'estre en apres contrainct, & non sans degoust, d'interrompre souuent le fil de mon discours. En quoy nous tiendrons tel ordre, que nous ne toucherons ce en quoy ils sont differents d'avec les nostres, qu'autant qu'il conuiendra pour l'intelligence de l'histoire. Et encor que plusieurs volumes se lisent en Europe du mesme sujet, i'estime toutes-fois qu'il ne sera pas fascheux d'ouir le mesme de ceux de nostre Compagnie : d'autât que nous auons maintenant vescu trente ans entiers en ce Royaume, nous auons veu leurs plus nobles prouinces, nous entrons tous les iours en conference avec les principaux de ce peuple, les souverains Magistrats & hommes lettrez, nous parlons le propre & naturel langage des Chinois, nous auons appris de propos deliberé leurs coustumes, mœurs, loix, ceremonies; finalement, ce qui est de grande importance, nous auons iour & nuit leurs liures en main. Ce qui a entierement manqué à ceux qui ne sont iamais paruenus en ce monde presque nouveau, & qui s'apuians sur la foy des autres ont escript nô ce qu'ils ont veu, mais ce qu'ils ont ouy. Or nous reduirons briefuement en peu de chapitres de ce premier liure ce qui meriteroit d'estre estendu en plusieurs volumes, si on le traitoit selon la dignité du sujet.

*Ordre obser-
ués en la suite
de ce dis-
cours.*

*Raisons im-
portantes pour
la verité de
ceste histoire.*

Dis

*De son nom, situation, & grandeur du
Royaume de la Chine.*

CHAP. II.

CEST Empire plus roculé de l'Orient a esté
cognu en nostre Europe sous diuers noms.
Celuy de la Sine est tres-ancien dès le temps de
Ptolomee. En apres il est appellé Catai par Marc
Paul Venitien, qui a donné quelque cognoissan-
ce de ce Royaume aux Europeens. Mais le plus
cognu de tous est celuy de la Chine, mis en vsa-
ge par les Portugais, qui ayans trauersé vne tres-
grande estendue de mer abordent là, & encor
pour le iourd'huy negocient en ce lieu en la pro-
uince de Canto, vers le Midy. Les Italiés & quel-
ques autres nations de l'Europe ont quelque peu
changé ce nom, ignorans la prononciation Es-
pagne, qui en quelque chose est differente de la
Latine, car China est prononcé de tous les Espa-
gnols comme Cina des Italiens.

*Noms diuers
de ce Royau-
me de la
Chine.*

Aucun certes aussi, à mon aduis, ne doit dou-
ter que ceste prouince ne soit celle qu'on ap-
pelle le pays des mange-cheuaux : car iusqu'au
temps present tous les habitans de ce Royaume
mangent la chair de cheual, de mesme que nous
celle de bœuf. Je ne douterois pas aussi que ce-
ste mesme region ne soit celle qu'on a appellee
Serica, c'est à dire, le pays des soies : car en aucun

*Le Royaume
de la Chine
pays des mē-
ge-cheuau.*

*Ce Royaume
est abondant
en soie.*

autre Royaume d'Orient, si n'est en la Chine, la soie ne se retrouve, & en si grande abondance, que non seulement tous les habitans riches, comme quasi tous les pauvres, s'en reuestent, mais aussi il s'en porte de là en tous les Royaumes voisins. Certes les marchands Portugais ne chargent leurs nauires d'aucune autre marchandise plus volontiers que de soie Chinoise, qu'ils embaient pour enuoyer par tout le Japon, & les Indes. Les Espagnols semblablement des Isles Philippines enuoyent leurs nauires en la nouvelle Espagne, & tout ce nouveau monde chargez de soie Chinoise. Je trouue aussi dans les Annales de la Chine l'artifice des ouvrages de soie deux mil six cens trente six ans deuant la natiuité de Iesus Christ, & il paroist que ceste manufacture a esté transportee de ce Royaume au reste de l'Asie, & en nostre Europe, voire aussi en Afrique.

Manufacture des ouvrages de soie ancienne en la Chine.

Or en ceste varieté de noms, il n'y a rien de quoy on puisse plus s'esmerveiller, que de ce que tous ceux-cy ont mesme esté incogneus, & inouis aux Chinois mesmes, veu qu'il n'y a nulle marque de ces noms parmi eux. Et encor moins de la cause pourquoy ils ont tant de fois changé, encor que toutesfois les mesmes Chinois en ont imposé plusieurs autres à leur Royaume, & peut estre imposeront à l'aduenir. Car de tout temps ils ont accoustumé toutes les fois que l'Empire (selon la vicissitude des choses humaines) passe d'une famille à l'autre, que le Royaume aussi est orné d'un nouveau nom par celuy qui commen-

Coustume de changer le nom de ce Royaume, entre les Chinois.

ce

te de regner, & iceluy impose, comme il luy plaist, quelque tiltre magnifique au Royaume. Ainsi lisons-nous qu'anciennement il souloit estre appellé *Than*, qui signifie large sans limites; vneautre fois *Yu*, comme si vous disiez repos; en apres *Hia*, qui est de mesme que si vous disiez grand; puis *Saiam*, qui signifie ornement; puis *Chou*, c'est à dire, parfait; mais *Han* signifie la voye lactee au ciel, & plusieurs autres: mais depuis que ceste mesme famille qui regne auourd'huy qu'on appelle *Ciu*, a eu le droict de l'Empire, tout le Royaume est appellé *Min*, c'est à dire, de clairté, auquel toutesfois auourd'huy on a adiousté la syllabe *TA*, & s'appelle *Tamin*, c'est à dire, Royaume de grande clairté.

Diversité de noms du Royaume Chinois.

Comme les Chinois appellent à present leur Royaume.

Or peu de peuples voisins se prennent garde de ces diversitez de noms, d'où vient que chascun appelle quasi ce Royaume de chascun nom particulier. Les Cocincinois, & Ciames, desquels les Portugais ont appris le nom de la Chine, l'appellent encor auourd'huy *Ciu*; les Iaponois *Than*; les Tartares *Han*; les Sarrazins de l'Occident *Catai*.

Peuples voisins des Chinois appellent diversement ce Royaume.

Parmy les Sinois mesmes (car ie voy que ce nom de Prolomee est le plus souuent vsurpé par les auteurs Latins) outre celuy qui suit la fortune des Rois, il est aussi appellé de plusieurs autres noms de tous teps communs. Car nous l'appellons encor auourd'huy tantost *Ciumquo*, tantost *Chiumbon*, le premier signifie vn Royaume, le second vn iardin, l'vn & l'autre situé au

*Erreur des
Chinois tou-
chant la si-
tuation de
leur Royau-
me.*

milieu. l'ay entendu que la cause de cecy est, que les Chinois croyét bien que le ciel est rond, mais la terre carree, au milieu de laquelle ils se font à croire que leur Royaume est situé. C'est pourquoy du commencement voyans le plan de nos descriptions Geographiques, ils se faschoient que la demonstration de leur Royaume n'estoit pas au milieu, ains à l'extremité de l'Orient. Pour ceste cause le Pere Matthæus Riccius ayant exprimé le monde avec des noms Chinois, il le disposa de sorte, que le Royaume de la Chine se voyoit au milieu. Mais la plus part d'iceux maintenant recognoissent leur erreur, & s'en rient.

*Le Roy de la
Chine est ap-
pellé Sei-
gneur de cest
uniuers.*

Celuy qui gouverne tout le Royaume avec puissance absoluë est appellé Seigneur de cest uniuers, pource qu'ils croyent que leur Royaume est quasi fermé de mesmes bornes que l'uniuers: car à peine daignent-ils appeller Royaumes les Royaumes voisins, desquels ils en cognoissoient peu deuant qu'ils traffiquassent avec les Europeens. Si cela semble estrange à quelqu'un des nostres, qu'il sçache aussi que le mesme peut sembler aux Chinois, s'ils entendent que plusieurs de nos Monarques, qui n'ont iamais eu aucun droit sur le grand Empire des Chinois, sont ornez de mesmes titres. Ceoy soit assez dict touchant le nom du Royaume. Quant à ce qui touche la grandeur, ce n'est pas sans sujet que par l'opinion de tous ceux qui ont iamais escrit, l'Empire des Chinois a obtenu le nom de *Grand*. Car si vous considerez la situation, & limites des terres,

*Gr. n. leur du
Royaume de
la Chine.*

terres, il surpasse aujourdhuy, & a surpasse devant tous siecles (au moins à ce que j'ay peu iusqu'à present comprendre) tous les Royaumes du monde, au moins nommez d'un seul nom. Car vers le Midy il commence au dix-neufiesme degre du Pole eleué sur l'Horizon, en l'isle qu'ils appellent *Flainan*, qui signifie mer de Midy, & il s'estend vers le Septentrion au quarantedeuxiesme; à ces murs Septentrionaux, desquels les Chinois diuisent & defendent leur Empire de la Tartarie. En longueur, il commence au cent douziesme; depuis les Isles fortunées, en la Province qu'ils appellent *Tanien*, & est borné de la mer vers l'Orient au cent trente deuxiesme. Nous auons tiré nous mesmes le plus exactement qu'il a esté possible ceste dimension de limites en diuers lieux de ce mesme Royaume, par lesquels nous auons passé, à la reigle des Astrolabes, & autres instrumens desquels les Mathematiciens se seruent, avec obseruation des Eclipses, & selon les Calendriers Chinois, auxquels les pleines & nouvelles Lunes sont de poinct en poinct descrites, & principalement de l'autorité des plans Cosmographiques. Et certes du Midy au Septentrion, où principalement les nostres iusqu'à present ont employé leur industrie, il semble n'y pouuoir rien estre adionsté. Mais en la longueur, si ceux qui viennent apres nous, apres auoir par la volonte de Dieu introduict l'Euangile en ces parties, font quelque remarque plus particuliere, qui sera (comme ie croy) de peu de consequen-

Longueur d
Royaume
Chinois.

Description
de l'estendu
de ce Royau
me.

ce, ie cede volontiers à leur autorité, & croy qu'on doit faire plus d'estime des dernieres observations, que des premieres.

*La Chine
contenue en-
tre la Zone
temperée.*

Parcecy on void que ceste ample estendue en vn seul Royaume est en plus grande partie contenüe entre le ciel bening de la Zone temperée, & qu'elle comprend d'vne continuelle traicte tous ces climats, qui s'estendent depuis son extremité, qui a pris son nom de *Meroé* Isle du Nil, insqu'au climat Romain. Ceste si ample circonscription de limites est toutesfois vers la Septentrion plus estroicte quasi de la troisieme partie, que quelques Escriuains de nostre temps l'ont estargie, qui l'ont estenduë insqu'au cinquante-troisieme degré.

Mais à fin que ceste si ample largeur de terre, si elle n'est incroyable apres des resmoins oculaires, toutesfois pour la plus grand' part ne semble estre deserte, & nō cultiuee, i'adiousteray ce que i'ay trouué en quelque volume des Chinois intitulé *La descriptiō du Royaume des Chinois*, imprimé l'an de nostre Seigneur 1579. Iceuluy fidelement traduit contient cecy. Au Royaume des Chinois il y a deux prouinces Curiales, & Royales, *Nanquin*, qui signifie la cour Royale du Midy, & *Pequin*, la Royale du Septentrion. Outre celles-cy il y en a treize autres. En ces quinze Prouinces (on les pourroit à bon droit appeller Royaumes) faisant vne autre diuision, on compte cent cinquante huit cōtres, ou plustost petites prouinces (ils les appellent *Fu*) desquel-

les

*Description
des prouin-
ces de la Chi-
ne.*

les plusieurs comprennent douze, ou quinze vil-
 les bien grandes, outre les villages, bourgs, cha-
 steaux, & villes moyennes. En ces contrees ils ap-
 pellent du nom de *Cheu* 247. grandes villes, en-
 cor que souuent elles soient distinctes des autres
 villes plustost par la dignité, que par la frequen-
 tation ou grandeur. Elles contiennent en outre
 cent cinquante deux mille autres villes com-
 munes, qu'ils appellent *Hien*. Or au temps que ce
 liure estoit imprimé on nombroit cinquante
 huit millions, cinq cens cinquante mille, huit
 cens & vne teste des hommes d'aage, qui payent
 chacun tribut au Roy; mais en ce nombre ne
 sont comprises les femmes, ny les masses; les en-
 fans, adolescents, Eunniques, soldats, parents du
 Roy, les Magistrats, hommes lettrez, & plusieurs
 autres aussi sont exempts. Et certes encor que la
 paix soit profonde & presque enuieillie (excepté
 les escarmouches des Tartares) plus d'un mil-
 lion de soldats sont entretenus des gages du
 Roy, & sont toujours en armes. Et à fin que ce
 nombre ne semble estre incroyable à aucun, ie
 vous aduise que quasi la moitié de trois prouin-
 ces vers le Septentrion (comme est celle qu'on
 appelle *Lan*) vont à la guerre sous la soule, &
 enseignes du Roy.

Nombre des
villes.

Denombre-
ment des bõ
mes payans
tribus,

En ce mesme volume sont nombrez vers l'O-
 rient trois Royaumes voisins tributaires à l'Em-
 pite des Chinois, vers l'Occident cinquâte trois,
 vers le Midy cinquante cinq, & vers le Septen-
 trion trois; ie remarque toutesfois qu'aujour-
 d'huy

Royaumes
tributaires
la Chine.

d'huy il y en a beaucoup moins qui payent le tribut qu'ils doiuent, & ceux qui encor à present le payent, emportent plus du Royaume des Chinois, qu'ils n'y apportent; & pour cela les Chinois ne se feroient pas beaucoup s'ils rendent fidelement le tribut ou non.

*Defense &
fortification
naturelle de
la Chine.*

On adiouste à la grandeur & frequentation de ce Royaume, qu'il est de tous costez par art; ou par nature environné de defences propres à se garder. Vers le Midy, & l'Orient il est arrousé de la mer, & icelle diuisee de tant d'Isles, que l'abord des flottes nauales à la terre ferme, est par tout tres-difficile. Vers le Septentrion des precipices inaccessibles ioinctz à vn mur continu, & iceluy tres-fort, de cinq cents cinqu lieuës, repoussent les assauts quasi continuels des Tartares. Vers l'Occident, qui est le plus proche du Septentrion, on void tout ioignant vn terroir de sable alteré, qui par le defect de viures de plusieurs iours espouente les armées des estrangers de venir au Royaume de la Chine, ou les enseuelir. L'Occident tirant vers le Midy est remarqué estre plein de montaignes, & de foreste, & a fort peu de petits Royaumes voisins, que les Chinois mesprisent, les estimans indignes de leur crainte, ou de leur ambition.

De

De quelles choses est fertile la terre
de la Chine.

C H A P. I I I.

DE ceste si ample estenduë de cest Empire, non seulement de l'Orient à l'Occident (côme s'estéd nostre Europe) mais encor du Midy au Septétrion, prouiet qu'en aucun autre lieu du monde il n'y a si grande diuersité de fruiçts, *Diuersité d. fruiçts.* qu'ils s'en produict icy sous le ciel de ce mesme Royaume. Car de là depend la diuersité des climats, & d'icelle la fertilité de diuerses choses, car vne chose s'esleue plus heureusement en vn air bruslant, vne autre en vn air glacé, & autres aussi sous vn ciel temperé.

Les Chinois mesmes aux liures de leur Chorographie descriuent au long ce que chascque Province porte: ce que poursuiure icy seroit s'esloigner de la briefueté proposee. Cela se peut dire en general avec verité, que tous les Auteurs assurent, que tout ce qui sert à l'ornement, au viure, & mesmes aux delices, ne s'y apporte pas d'autre part, mais croist abondamment sur le lieu, voire i'oserois assurer que tout ce que nous voyons en Europe, se retrouue en ce Royaume. Et si quelque chose y defaut, qu'elle est amplement recompensée de beaucoup d'autres, dont l'Europe manque.

Le terroir de la Chine fertile en toutes choses.

Pre

*Especies de
bleds.*

Premierement donc il y a abondance de toute sorte de bleds, il fournit quantité de froment, d'orge, mil, paniz, seigle, & autres de semblable espece; & le riz, qui est presque leur prouision ordinaire, y surpasse de beaucoup l'Europe. Les

Legumes.

legumes, & principalement les phaseols, desquels mesme les cheuaux & bestes à corne & semblables se paissent, endurent tous les ans en diuerses prouinces la deuxiesme & troisieme moisson.

Fruicts.

D'où lon peut non-moins iuger de la bonté de l'air, & fertilité de la terre, que de l'industrie du peuple. Il n'y defaut aussi aucune espece des principaux fruicts ou pommes, si vous exceptez les oliues, & les amandes. Les figuieres qui sont apportees des nostres, ne se laissent pas surmonter par celles d'Europe. Outre ceux-cy il y a des fruicts tres-bons à manger incogneus aux nostres, tels qu'on en void en la prouince de Canto & autres du Midy, que nous appellons d'un nom emprunté des Chinois, *Licyes* & *Longanes*, qui entre peu sont tres-doux, & ne croissent en nulle autre part. On void aussi là mesme ces noix Indiennes prouenant du Palmier, & autres

Figues.

fruicts d'Inde. Il y a aussi vne autre espece, que les Portugais appellent figue Chinoise, qui est vn fruict tres-sauoureux & ensemble tres-beau. Les Portugais l'appellent figue seulement, pour ce qu'on en peut manger de seches, vulgairement figues de cabats: car autrement elle n'a rien de semblable, & approche plustost de la forme d'une grande pesche; mais rouge, & sans bourre

&

& noiau. Mais les oranges & citrons, & toute *Oranges & Citrons.* espece de fruiçts de bois espineux, surpassent de beaucoup en ceste espece la diuersité ou douceur de tout autre terroir.

Il me semble aussi que ie puis bien asseuer le *Herbes.* mesme des herbes potageres, & de tout apprest des plantes iardinieres ; car l'vsage d'icelles est plus frequent entre les Chinois, qu'entre les nostres, dautant qu'il s'en trouue beaucoup parmi le vulgaire, qui soit par pauureté, soit par deuotion, durant toute leur vie ne mangent autre chose.

Il n'y manque aussi aucune diuersité de fleurs, *Fleurs.* ains plustost on en void, avec plaisir & loüange du Createur, beaucoup que les nostres ne cognoissent pas. Mais les Chinois font souuent plus d'estat de la beauté que de l'odeur ; & aussi ils n'ont iamais ouy parler de l'artifice de tirer à petit feu des suc's odorants des fleurs & des herbes, si ce n'est depuis qu'ils negocient avec les Europeens.

En quatre prouinces vers le Midy se retrouve ceste fueille noble parmi les Indois, qu'ils appellent *Betre*, & l'arbre nommé *Arequeira*. Ils mangent quasi tous les iours avec grands delices ceste fueille doucement piquante meslee avec de la chaux viue ; & asseurent que de ceste chaleur l'estomach ne reçoit pas peu d'allegement. Ils *Certain arbre dont la fueille est fort vsitée des Chinois.* *Huiles.* supplent diuersement au defaut de l'huile d'oliue, soit pour le mager, soit pour les lampes ; mais le meilleur de tous est celuy qu'on tire du Sesa-

me.

Vins.

me : car il est de bonne odeur, & abonde quasi par tout. Leurs vins sont beaucoup inferieurs aux nostres, encor qu'ils se persuadent le contraire. Car la vigne y estant rare, & non assez douce, par certain mespris, ils n'en pressent pas de vin; mais ils en font du riz, & d'autres choses. D'où arrive qu'il ne defaut iamais. Ils font grand cas de ce vin, & certes il n'est pas desagreceable, & ne brusle pas comme celuy d'Europe.

Chairs.

Ils mangent communément de la chair de porc; mais toutesfois il y a aussi abondance d'autres chairs, beaucoup de bœufs, de brebis, de cheures, par tout vne infinité de poulles, canards, oyes, voire mesme ils mangent les cheuaux, mulets, asnes, & chiens de mesme quasi que les autres chairs, & on les estalle ainsi à vendre aux boucheries. Toutesfois en quelques lieux la superstition ou l'agriculture espargne les bœufs, & bouvines. Il y a abondance de venaison, mais principalemēt de cerfs, lieures, & diuers oiseaux, & tout s'achete à bon marché.

*Les Chinois mangent les cheuaux.**Quantité de cheuaux.*

Les cheuaux, & autre semblable bestail, encor qu'en beauté ils n'esgalent ceux d'Europe, sont neantmoins plus estimez pour le nombre, prix & facilité de la voiture, si en quelque lieu on ne rencontre des riuieres. Car il y a par tout le pays tant de fleues, qu'on le peut quasi tout passer & trauffer par eau, soit que la nature, ou l'art ait fait ces riuieres. D'où se void vne multitude incroyable de toute sorte de bateaux nauiger deçà & delà, & icelle est si grande, qu'un Escruain de nostre

Abondance de bateaux.

nostre temps n'a pas fait difficulté d'asseurer, qu'il n'y a pas moins d'habitans sur les eaux, que sur terre ferme. Ce qu'encor qu'il semble estre vne hyperbole excédant la verité, elle est neantmoins telle qu'elle ne semblera pas excessiue à celuy qui seulement nauigera sur les riuere de la Chine. Quant à moy i'oserois assureer autre chose, peut estre avec plus de verité, qu'il ne semble pas incroyable qu'on peust compter autant de vaisseaux en ce seul Royaume, qu'en tout le reste du monde; si on parle seulement de ceux qui sont portez sur les eaux douces. Car ceux qui parmy les Chinois passent en la mer, sont en plus petit nombre; & nullement esgaux aux nostres. Mais ie reuiens aux cheuaux. Les Chinois ne les sçauent pas dompter. Tous ceux dont on se sert iournellement s'appriuoient estans chastrez. Quant aux cheuaux de guerre, il y en a presque vne infinité, mais iceux si abastardis, & couiards, qu'ils ne peuuent seulement pas supporter le hannissement d'un cheual Tartare sans s'enfuir. Dont ils sont quasi inutiles aux combats, outre ce que n'estans pas ferrez, la mollesse des ongles ne peut pas long temps resister aux rochers, & cailloux par les chemins difficiles, & rompus.

*Les cheuaux
inutiles pour
la guerre.*

Il y a en tant de riuieres grande diuersité & abondance de poissons. Car outre la mer tres-fertile en poissons vers le Midy & l'Orient, & les fleues susdicts, il y a de tres-grands lacs, qui pour leur largeur & profondeur semblent quasi

*Diuersité de
poissons.*

B

petites mers ; & outre cecy, des viuiers autour des villes aussi frequents qu'en nos cartiers, desquels on tire tous les iours du poisson, soit pour s'en seruir, soit pour vendre, & qui ne defaut, ny deçoit iamais les pescheurs.

Forests.

Les bois de la Chine ne nourrissent pas des Lyons, mais des Tigres, Ours, Loups & Renards en grand nombre. On ne nourrit des Elephans qu'en la Cour à Pequín, & iceux sont amenez de dehors ; & ne s'en void en aucun lieu du Royaume.

Le lin.

Le lin y est inconu. Il se fait communément des toiles de coton pour le vestement, duquel bien que la semence ait esté deuant quatre cens ans apportee d'autre part, toutesfois ce pays s'en est trouué si fertile, qu'il semble maintenant qu'il en pourroit fournir à tout le reste du monde.

Vers à soye.

L'artifice des vers à soye y est si abundant, qu'il semble du tout (s'il ne surpasse) en pouuoir debatte le prix avec nostre Europe. D'iceux ils font des crespes fins, des ourages damassez, & mesmes auiourd'huy, à l'imitation de l'Europe, des draps de soye pure, & autres ourages qui sont en vsage chez nous ; qui toutesfois sont debitez à moindre prix, au-tiers, & souuent au quart.

Chanure.

Du chanuré, & quelques autres herbes ils font faire diuerses toiles pour s'en seruir principalement l'Esté. Encor qu'ils ne tirent des fromages du laiçt de brebis, & qu'ils ne mangent gueres

guerres de lait, & encor seulement de celuy que rendent les vaches pleines, ils tondent neantmoins la laine, & en l'usage d'icelle les nostres les passent de beaucoup, car ils ne font pas encor tramer des draps de laine d'icelle, qui toutesfois apportez d'ailleurs sont en estime entre les Chinois. De la laine ils font des petits draps *Laine.* d'Esté, desquels le vulgaire se sert à faire des chapeaux & des tapis, sur lesquels ou ils couchent la nuit, ou ils font leurs complimens de civilité, desquels sera parlé cy apres. On se sert d'avantage d'iceux vers le Septentrion, qui bien qu'il soit plus esloigné du Pole Arctique, que nostre Europe, le froid neantmoins y semble v^r peu plus piquant : car mesme les tres-grandes rivières & lacs s'y glaçant. La cause dequoy ne nous est pas encor assez cognüe, si ce n'est que nous la reiectons sur les montaignes neigeuses, & assez proches de la Tartarie. Pour se garantir de ces froidures, ils ont abondance de peaux de renards, & de belette de Scythie qui ne sont pas de moindre prix

On retrouue en la Chine toute sorte de métaux, *Métaux.* sans en excepter aucun. Outre l'airain, & le cuiure commun, ils en font d'une autre sorte blanc comme argent, qui n'est pas plus cher que le leton jaune; mais du fer fondu ils font vn peu plus d'ouvrages que les nostres; comme des chauderons, marmites, cloches, sonnettes, mortiers, grilles, fournaies, canons, ou engins de guerre, & plusieurs autres de beaucoup

moindre estime que les nostres.

L'or n'y est pas mauvais, toutesfois de prix beaucoup inferieur au nostre. Ils se seruent d'argent pour monnoie, dont la valeur est reconuë au poids, & non à la marque. Et ainsi en tout trafic on eualuë l'argent à la balance, ce qui de soy est fort incommode, & encor plus si on a esgard à la bonté, ou bassesse de l'argent, qu'il faut adiouster ou oster à la valeur. Car la fausseté n'y est pas peu frequente en plusieurs lieux. Toutesfois on se sert de liards faiçts de cuiure, qui se battent à la monnoie publique pour les moindres vsages. Les plus riches aussi se seruent de piéces d'argent & d'or : mais en cecy le luxe des Chinois est moindre que celuy de l'Europe; neanmoins les femmes Chinoises despensent beaucoup d'or & d'argent, principalement aux ornemens de teste. Mais le meuble commun pour le seruire de la table est de terre, que la plus-part des Europeens (ie ne sçay pourquoy) appellent *Pourcelaine*, à laquelle vous en trouuez peu de semblable entre la poterie, soit que vous ayez esgard à la delicatesse, soit que vous consideriez la netteté. Il s'en fait de tres-belle en vn champ de la Prouince de *Kiam*, où il y a vne masse de terre dont on a accoustumé la former. De là en est emportee par tout le Royaume & Prouinces voisines, & loingtaines, & iusques en Europe; & par tout elle est fort prisee de ceux qui au manger ayment mieux la netteté, que la pompe. Elle endure aussi la force des viandes

Or.
Argent &
son usage.

Pourcelaine.

des chaudes , & ne se fend iamais , voire , ce que vous admirerez , les morceaux mesme rompus liez ensemble avec vn fil d'archal retiennét l'eau , & ne la laissent escouler.

Les Chinois font aussi des verres: mais en ce-
 la nos Europeens sont beaucoup plus excellens.
 Les bastimens communémét sont de bois, mes-
 me les Palais Royaux ; de sorte toutesfois que
 le plus souuent les murailles sont esleues de
 brique , qui seulement separent les chambres;
 car le toict le plus souuent est soustenu de pi-
 liers de bois. De cecy , & du nombre des nauir-
 res, on peut aisément comprendre quelle abon-
 dance d'arbres il y a par tout , & le rapport des
 forests en plusieurs lieux. Entre les especes qu'o
 void en Europe , le chesne y est rare : mais vne
 eternelle & tres-dure espece de bois supplée à
 son defaut ; que pour cela les Portugais appellét
 fer. Car il luy ressemble de couleur , & est sans
 contredict plus estimé que le chesne mesme:
 vous y voyez aussi le Cedre, arbre funeste aux
 Chinois. Ils se seruent principalement d'iceluy
 aux cercueils des morts , dont les Chinois font
 tant d'estat , qu'ils croient plus de mille escus
 n'estre pas mal employez en vn sac de dueil. Il y
 a aussi vne espece de roseaux (les Portugais l'ap-
 pellent *Bambu*) presque aussi durs que le fer, &
 iceux ronds s'empoignent à peine des deux
 mains, s'ils sont des plus grands ; & encor qu'ils
 soyent creux & distincts de leurs nœuds & ar-
 ticles, neantmoins pour la fermeté sont souuent

Verres.

*Bastimens des
Chinois.*

*Especes d'ar-
bre rare &
tres-dure.*

*Especes de
roseaux.*

designez pour servir de posteaux aux maisons moyennes. On fait aussi des bois de lances des plus petits, & s'employent en six cens autres usages qu'il seroit long de reciter. Ces roseaux ne se plaisent qu'aux provinces du Midy, mais l'abondance en est si grande, qu'ils suffisent à tout le Royaume, & à peine se trouve autre bois qui s'achete à si vil prix.

Dequoy ils entretiennent le feu.

Ce Royaume fournit pour le feu non seulement du bois, des cannes & du chaume, mais il y a vne sorte de betume, tel que celuy qu'on tire au Pais-bas, principalement en l'Euesché de Liege (ils l'appellent *Musi*) qui est fort commodément employé à tous tels usages, & dont la fumee n'est nullement fascheuse; toutesfois il est en plus grande abondance, & meilleur aux provinces Septentrionales, la nature aydant à la necessité. Il se retire des entrailles de la terre, qui esendus d'vne longue traicte en fournissent continuellement, & par la moderation du prix en monstrent l'abondance, & distribuent au plus pauvre dequoy brusler tant en la cuisine, qu'au poiste.

Usage des herbes medecinales.

Il nourrit des herbes medecinales, que les autres provinces ne cognoissent qu'apportées d'ailleurs, principalement le Rheubarbe & le Musc, que les Sarazins de l'Occident apportent en toute l'Asie, & puis en l'Europe avec vn gain incroyable, veu qu'ils se retirent d'icy à tres-vil prix. Car vous vendrez la liure du Rheubarbe, achetee dix deniers, six ou sept escus en

Euro

Rheubarbe & Musc.

Euro

Europe. Icy aussi croist le fameux remede de plusieurs maladies , les Portugais l'appellent *Bois de Chine*, les autres *Bois-sainct*, pour la ressemblance en la medecine de celuy qu'on apporte des Terres neufues. Et croist de sorte, que sans estre cultiué d'aucun , on l'arrache sans qu'il couste rien que la peine, & s'emporte de là avec proufit & gain incroyable.

Bois de Chine.

Des lieux deserts.

Ils font du sel non seulement ez Prouinces maritimes, mais aussi en terre ferme vous trouueres des eaux , desquelles sans trauail aucun il se condense. Parquoy il abonde par tout , & neantmoins d'autant que le sel sert quasi en tous vsages de l'homme , il se fait que du trafic du sel vn grand tribut est rapporté dans les thresors du Roy, sans ce que les marchands qui manient la debite du sel , auant toute chose s'enrichissent. Les Chinois se seruent plus de succe, que de miel , encor que l'vn & l'autre abonde esgalement. Il y aussi de la cire , non seulement celle que font les abeilles, mais d'autre aussi, qui est non seulement plus blanche, mais encor meilleure. Car elle est moins gluante, & estant allumee, elle rend plus de clairté. Elle se fait de certains vermisseaux , que pour cest effect ils nourrissent dans des arbres. Ils en font aussi d'autre du fruit de certain arbre, qui n'est pas moins blanche que la susdicte, mais toutesfois en clairté de beaucoup inferieure.

Sel.

Succe.

Quelle cire ils font.

D'autant que le papier est en plus grand vsage entre les Chinois qu'entre nous , pour cela

Papier.

on le fait de diuerses façons , mais toutesfois chasque espece est beaucoup moindre que le nostre. Car il n'y a aucun papier en la Chine qui puisse souffrir l'impressiõ ou l'escriture des deux costez. Parquoy vne feuille du nostre en vaut deux de la Chine. Il se deschire aussi aisément, & ne dure pas long temps.

Ils font certaines feuilles carrees, qu'ils allongent vn ou deux pieds de longueur , ou largeur, mais certes celuy qui se fait de coton , est plus blanc que le nostre.

Pierreries.

Il laisse necessairemēt beaucoup de choses, des marbres diuers en couleur , des rubis & autres cailloux, & pierres precieuses, des couleurs assez propres à peindre, des bois odorāts & betumes, & six cens autres : mais toutesfois ie ne puis mettre en arriere trois ou quatre choses aux nostres incognuës. La premiere est cest arbrisseau, des feuilles duquel se fait ceste decoction fameuse des Chinois, lapõs & peuples voisins, qu'ils appellēt *Cian*. L'usage d'icelle ne peut pas estre du tout ancien entre les Chinois, car on ne trouue en leurs vieux volumes aucun caractere hieroglyphique pour la denoter (tels que sont quasi toutes les lettres Chinoises) d'où on pourroit aussi peut estre estimer que nos forests ne manquent pas aussi de ceste feuille. Ils cueillent ces feuilles au Printemps , les seichent à l'ombre, & les gardent pour leur decoction ordinaire , dont ils se seruent presque tousiours au boire, non seulement à table , mais toutes les

*Potion des
feuilles de
certain ar-
brisseau.*

les fois qu'un hoste entre pour visiter son amy. Car il est conuie avec ceste potion, & encor pour la deuxiesme, & troisieme fois en deuisant, s'il retarde tant soit peu. On la boit, ou plustost on la hume tousiours chaude, & par son amertume temperee elle n'est pas desagreceable à la bouche, & à la verité saine, & sert à plusieurs choses, n'estant sa bonté vtile à vne seule, ains vne commodité surpasse l'autre en plusieurs & diuerses occasions, & ainsi la liure se vend vn escu, & souuent deux & trois, si elle est estimee de la meilleure. La plus excellente au Japon est vendue dix, & souuent douze escus d'or, où l'on en vse vn peu autrement qu'en la Chine: car les Japons meslent ces fueilles puluerisees en vn gobelet plein d'eau chaude, à la quantité de deux ou trois cueilleres, & boient ceste potion ainsi meslee: mais les Chinois iettent quelque quantité de ces fueilles en vn petit vaisseau d'eau boüillante, & en apres quand elle a attiré la vertu & faculté des fueilles, ils la boient chaude, reiettans les fueilles.

La deuxiesme est vn espee de Betume semblable à du laiët, qui est pressé de l'escorce de certain arbre gluant comme poix. D'iceluy ils font vne sorte de sandaraque, que les Portugais appellent *Ciuro*, les Chinois *Cie*. D'iceluy ils vernissent les tables, liëtieres, meubles, les maisons mesmes, & les nauires, & leur donnent, selon qu'il leur plaist, diuerses couleurs. Tout cela en apres reluit comme vn miroir, & est agreable à

Espee de Betume seruant à diuers vsages.

l'œil pour la netteté, & aux mains pour la légèreté, avec vne égale majesté, & durent long temps. D'où prouient que les maisons des Chinois & Japonois reluisent ainsi, & plaisent aux regardants. Car avec ce fard ils contrefont toute sorte de bois avec splendeur. Pour ceste cause aussi les Chinois, qui se seruent de ce Betume, garnissent moins que tous les autres peuples leurs tables de nappes pour manger. Car s'il arriue que les tables reluisantes comme cristal perdent quelque chose de leur lustre par la graisse des viandes, elles sont nettoiees en les arroufant & frotant legerement d'un petit d'eau pure. Car ceste tendre & legere superficie n'admet pas le meslange d'aucune autre chose. Peut estre que le trafic de cest arbre seroit facile avec l'Europe, & certes avec grande vtilité; mais il ne s'est iusqu'à present trouué personne qui ait entrepris ce negoce, digne en verité de l'industrie de quelqu'un. Outre ce Betume que j'ay dit, ie trouue qu'il y a de l'huile tiré du fruit d'un autre arbre non fort different de cestui-cy. L'usage de sa decoction est semblable au susdit, toutesfois inferieur en lustre, mais superieur en abondance.

Ils ne se seruent pas de nappes.

Huile seruât de vernis.

Diversité d'aromates.

Ceste mesme Region ne manque pas d'aromates, ou qui naissent, ou qui sont apportez de dehors. La canelle & gingembre y sont communs, & pource en plus grande abondance. Le dernier certes n'est en aucun lieu meilleur, ou plus fertile. Le poiure, noix muscade, aloëz, & plusieurs

plusieurs semblables apportez, ou des isles non gueres esloignees des Moluques, ou des Royaumes voisins, décroissent de prix & d'estime, comme ils croissent en grande abondance. Ils ont aussi beaucoup de salpêtre, dont ils se servent moins pour la pouldre à canon (car ils usent peu souuent & mal-habilement de semblables machines à feu) que pour les jeux & festes publiques, qu'ils celebrent en la Chine avec des feux artificiels, qui ravissent les spectateurs en admiration. Car il n'y a rien qu'ils ne contrefassent tres-subtilement avec ces feux d'artifice. Ils representent des arbres, fruiçts, combats, & des boules de feux tournoiantes en l'air avec despense non petite. Il nous a semblé, pendant que nous demeurions à Nanquim, que le premier iour de l'an (qu'ils festoiét sur tous autres) ils consumoient autant de pouldre, qu'il en faudroit pour vne guerre continuelle de deux ans.

Salpêtre plus en usage es iours de feste pour les ioux que pour la guerre.

Des arts mechaniques des Chinois.

C H A P. I V.

VEU qu'il conste par l'opinion de tous, & l'experience mesme, que ce peuple sur tout autre est industrieux; on comprend aisément du chapitre precedent, que tous les arts liberaux se retrouuent parmi iceluy; veu qu'aucune matiere ne luy defaut, & que le salaire aussi esguillonne les esprits; qui sont les deux choses, lesquelles ordi

Chinois ingenieux.

*Ouvrages des
artisans:*

ordinairement esleuent les arts à leur supréme degré. Je toucheray en ce chapitre quelque chose d'iceux, & en quoy ils semblét estre differens de nos artisans. Et premierement, d'autant que les Chinois vivent à leur ordinaire fort mesnagement, il arriue que les artisans accommodent leurs ouvrages non à la perfection de l'art, ains à la volonté des acheteurs. C'est pourquoy ils ne les polissent pas tant, à fin qu'ils en moderent le prix. De là aussi vient qu'ils sophistiquent la bonté de leurs ouvrages, se contentans de quelque beauté extérieure, ce qu'ils font aussi plus volontiers quand ils traueillent pour le Magistrat: car ils sont payez d'iceux selon leur volonté, & non selon le merite de l'œuvre, & sont contre leur gré appelez au travail.

*Architectu-
re.*

En l'architecture ils sont du tout inferieurs aux nostres, non moins en la beauté des bastiments, qu'en la duree. En quoy on pourroit douter qui des deux est plus à louer. Car les Chinois mesurent la structure de leurs maisons à la briefueté de la vie humaine, pource qu'ils bastissent pour eux, & non pour autrui: mais les nostres, selon leur ambition naturelle, aspirent à l'Eternité. C'est pourquoy ils ne peuvent comprendre ny se persuader la splendeur de nos maisons, soit publiques, soit particulieres. Et s'ils entendent dire quelquesfois, que nos bastiments durent souuent plusieurs siècles, voire quelques vns mille ans, les autres deux mille, ils sont estonnez. Quand ils nous
deman

demandent la cause de ceste duree, nous la rapportons aux fondements hauts & solides, dont la profondeur puisse soustenir le reste de la masse du bastiment ; les Chinois au contraire n'en creusent aucuns. Seulement ils posent de grandes pierres sur la terre batuë; ou s'ils en creusent quelques vns, à peine sont ils coustumiers de fouir quelques coudees, tant grandes que doivent estre les maisons, ou tours qu'ils pretendent bastir. Et ainsi rarement durent-ils vn siecle, non pas mesme les remparts, qu'il ne les faille reparer de nouveau. A cecy faut adiouster (que comme i'ay dict cy dessus) la plus grand' part des maisons sont de bois, ou soustenuës de colompes de bois ; en quoy il y a vne commodité qui n'est pas petite, d'autant que les murailles se peuuent renouueller sans quasi toucher au reste de l'edifice. Car les toicts mesmes ne sont pas soustenus des murailles, mais des piliers.

Leur maniere de bastir.

L'imprimerie est vn peu plus ancienne en la Chine qu'en l'Europe. Car c'est chose certaine, qu'elle est en vsage parmi eux passé cinq cens ans. Et y en a qui asseurent que les Chinois en ont vsé deuant que Dieu immortel se fust abaissé soi-mesme en ce monde mortel. Mais elle est beaucoup differente de la nostre, qui seroit tres-difficile pour la multitude de leurs caracteres hieroglyphiques. Encor qu'aujourd'huy, en quelque breuet, ils grauent leurs caracteres en vne table legere, & vnüe, faicte de poirier, pommier,

Ancienmeté de l'imprimerie.

Comme ils imprimens leurs liures.

mier, ou de l'arbre qu'ils appellent *Zizizho*. Sur ceste table ils transcriuent la fueille, ains la colent toute entiere legerement, puis apres ils rasant tres-subtilement le papier ja deseché. De telle façon qu'on ne void rien rester en la rendre surface que les caracteres transparens, puis ils engravent avec des touches de fer tellement ceste table, que les seuls lineaments des caracteres, ou de la peinture paroissent esleuez. En apres ils impriment comme il leur plaist leurs fueilles avec vne facilité & promptitude incroyable. Et quelquesfois vn seul imprimeur en despechera mil & cinq cens en vn iour. Ils sont aussi si prompts à grauer leurs tables, qu'ils me semblent ne mettre pas plus de temps à engraver vne, que les nostres feroient à la composer, & corriger. Ceste façon d'imprimer est plus propre pour les plus grands caracteres Chinois, que pour les nostres: car il ne me semble pas qu'on peust commodément grauer nos plus petites lettres sur leurs tables de bois. Au reste il y a en cecy vne chose merueilleusement commode, car veu que les tables vne fois grauees se gardent en la maison, on peut toutes les fois qu'on veut oster quelque chose, ou adiouster, non seulement vn mot, mais aussi des periodes entieres, pendant que les tables se racommodent vn peu. Et l'imprimeur, ou l'auteur n'est pas contrainct dès la premiere impression d'imprimer ensemble à vne fois vn grand nombre de liures: ains routes & quantesfois qu'il luy

Grande facilité d'imprimer.

Grande commodité de l'imprimerie en la Chine.

luy plaira, ou qu'il sera necessaire, il s'en imprimera, selon qu'il luy plaist, plus ou moins. Ce qui nous est souuent arrivé, car nous imprimons avec l'aide de nos domestiques, des liures de nostre Religion, ou des sciences de l'Europe, que les nostres ont mis en lumiere en langue Chinoise dans nostre propre maison. Ceste façon donc d'imprimer est si facile, que qui l'aura veüe vne fois, soudain pourra entreprendre d'en faire autant. De ceste commodité prouient li grande multitude de liures Chinois, & à si bon marché, qu'il n'est pas aisé de l'expliquer à qui ne l'a veu.

Imprimerie dans la maison de la compagnie.

Ily a encor vne autre façon d'imprimer ce qui est vne fois graué sur le marbre, ou sur le bois. Pour exemple, il y a quelque epitaphe, ou peinture engrauée dans vn marbre plain, ayant mis par dessus vne feuille de papier humide, & vn drap entre deux, on frappe dessus avec vn maillet si long temps que le papier subtil entre dans les traces vuides de la peinture, ou des caracteres, en apres d'vne main legere, on passe de l'ancre, ou quelque autre couleur qu'on veut sur ceste feuille, & ces seuls lineaments demeurent en leur blancheur, & ressemblent assez bien la premiere forme. Mais ceste façon requiert des traiçts grossiers, & ne se peut accommoder aux traiçts d'vne table subtile.

Façõ de grauer sur le marbre ou bois.

C'est vn peuple fort addonné à la peinture *Peintures.* (dont ils se serüent souuent en leurs artifices) mais ils ne sont nullement comparables aux peintres

peintres de l'Europe, & encor moins aux tailleurs d'images ou fondeurs. Ils embellissent des voultres, & arcs magnifiques de figures d'hommes & animaux, & parent leurs temples de simulacres des faux dieux, & de cloches d'airain. Et certes, si ie ne me trompe, ce peuple autrement tres-ingenieux me semble estre ainsi grossier en ces artifices, d'autant qu'ils n'ont iamais eu aucune frequentation avec les estrangers, pour ayder par art leur nature, qui en autre chose ne cede en rien à aucune autre nation. Ils ne sçauent que c'est d'embellir les peintures d'huile, ou d'ombrages; & pource semblent elles plus mortes, que viues. Ils ne semblent aussi rencontrer mal aux statuës, en la taille desquelles ils mesurent tous les preceptes de la proportion à l'œil seul, qui souuent se trompe & commet des fautes non petites en des grands corps. Mais pour cela ils ne laissent pas de faire des masses lourdes de monstres de cuiure, de marbre, & de terre. Toutes les cloches sont sonnees avec des battans de bois, & semblent ne pouuoir souffrir ceux de fer, aussi ne peuuent elles estre accomparees aux nostres quant au son.

*Statuës.**Cloches.*

*Diuersité &
abondance
d'instrumens
musicaux.*

Ils ont diuersité, & quantité d'instrumens de musique; mais ils manquent d'orgues & d'espinetes, & de tous semblables instrumens, ils mettent à tous leurs instrumens des cordes de soie cruë retorte; & ne sçauoient pas seulement qu'il s'en peust faire des boiaux des animaux.

Toutes

Toutesfois la symmetrie en la composition des instrumens se rapporte à la nostre. Or tout l'art de musique consiste au ton d'une seule voix. Ils ignorent entierement l'accord discordant de diuerses voix, & toutesfois ils se flattent fort eux mesmes en leur musique, qui au iugement superbe de nos oreilles semble estre du tout de mauuais accord. Et iaçoit qu'ils se donnent les premieres louanges pour le chant de la musique, si admirent-ils nos orgues, & autres instrumens qu'ils ont ouys iusqu'à present. Et peut estre feront-ils le mesme iugement de l'harmonie de nos voix, quand ils en auront compris l'art, & les accords, qui iusques icy n'ont pas esté entendus dans nos Eglises, d'autant qu'il n'y a encores quasi que des commencement muets en toute chose. Cela prouient, à mon aduis, de la sincerité de l'esprit des Chinois, qui preferent aisément les choses estrangeres aux leurs propres, quand ils iugent qu'à tte raison elles doiuent estre preferes. Car ie croy que leur orgueil prouient de l'ignorance des choses meilleures, & de la barbarie des peuples voisins.

Art de musique.

A peine ont ils des instrumens pour marquer les heures. Ceux qu'ils ont se mesurent, ou avec l'eau, ou avec le feu. Ceux d'eau sont comme des grands vaisseaux, qui par l'esgout proportionné de l'eau seruent d'horloge. Ceux de feu sont faicts de cendres odorantes, & ressemblent aux mesches de nos canons. Ils en font

Dimension des heures diverse.

C

aussi quelques autres avec des rouës que le sable faict tourner comme l'eau; mais le tout n'est qu'ombre au regard de nos artifices, & le plus souuent ils font des grandes fautes en la proportion de la mesure du temps. Des instrumens de Mathematique, ils n'en cognoissent que celui qui prend son nom de l'Equateur, ils n'auoient pas meisme appris de le poser selon la situation des lieux.

*Ils se plaisent
aux comedies.*

Ils sont fort addonnez aux comedies, & surpassent en cecy les nostres, si qu'un nombre infini de ieunes hommes est occupé à cest exercice. Aucuns d'entr'eux voyagent où il leur plaist par tout le Royaume; les autres s'arrestent aux lieux plus peuplez, & sont admis aux recreations publiques, & priuees. Mais c'est entierement la lie du Royaume, & l'on n'en trouue pas aisément d'autres plus difformez en vices; car plusieurs enfans achetez à prix d'argent par ces Archiboufons, sont instruits des leurs premiers ans à danser, faire les basteleurs, contrefaire leurs voix. Toutes ces comedies sont presque histoires ou fictions anciennes, & s'en escrit du tout peu de nouvelles. On les admet communément aussi aux plus honorables banquers. Ces basteleurs estans appelez, viennent preparez à représenter quelle que ce soit des communes, parquoy ils portent le liure de leurs comedies au conuiant, pour choisir celle qu'il luy plaira de voir. Et les conuiez en mangeant, & beuant regardent avec tant de plaisir,

Basteleurs.

fit, qu'ayant souuent demeuré dix heures à table, ils consomment par fois autant de temps apres le repas à regarder, cependant qu'on allonge vne comedie de l'autre. Ils prononcent quasi tout en chantant, & proferent à peine quelque chose à la façon de parler du vulgaire.

L'usage des cachets entre les Chinois est noble & fort frequent. Ils ne les apposent pas seulement sur leurs lettres, mais aussi sur leurs escritures, poëmes, peintures, & beaucoup d'autres choses. En iceux on ne graue autre chose que le nom, surnom, qualité, & dignité de l'auteur. Ils n'en adioustent pas vn seul, ils marquent souuent le commencement, & la fin de leurs œuvres de plusieurs, & ne les impriment pas en la cire ou autre semblable chose; mais les peignent seulement de couleur rouge. De là vient que les principaux ont à table vn vase plein de cachets, qui ont leurs diuers noms engrauez (car chaque Chinois est nommé de plusieurs noms) & iceux sont la plus part de quelque matiere de prix; comme bois, marbre, yuoire, airain, cristal, coral, & autres pierres de plus grande estime. Il se trouue aussi plusieurs artisans d'iceux, & cest artifice entre les Chinois n'est pas mechanique, d'autant principalement que les caracteres des cachets sont differens des vulgaires, & ressentēt leur antiquité, qui est fort honoree de toute nation. C'est pourquoy il faut que leurs artisans soient hommes lettez.

*Usage frequẽt
& diuers des
cachets.*

*Maniere de
faire l'encre.*

Il y a encor vn autre art dissemblable à ce-
stuy-cy , sçauoir de faire l'encre pour toute for-
te d'escriture. Ils le font comme en forme de
petits pains , avec la fumee de l'huile. Et d'au-
tant qu'ils sont sur toute autre nation fort ad-
donnez à bien peindre leurs caracteres ; de là
vient qu'un bon escriuain n'est pas seulement
estimé d'iceux , & par tout honoré de toute
sorte de deuoirs, mais encor ceux qui font l'en-
cre pour escrire ne sont pas estimez mechani-
ques. Ils se seruent d'iceluy sur vne table de
marbre ; & icelle fort deliée ; ils frottent leurs
pains à escrire contre icelle avec quelque gout-
tes d'eau , & en teignent la table. En apres ils
prennent l'encre avec vn pinceau de poil de lie-
ure duquel ils se seruent pour escrire. On void
aussi beaucoup d'artisans de ces tablettes , qui
souuent à grand prix subtilient les pierres plus
estimees , & leur donnent vne belle & elegante
forme. Finalement ces trois choses qu'on em-
ploie pour escrire sont la plus part excellen-
ment ornees ; & sont estimees , d'autant que de
leur nature elles sont mises en œuvre pour vne
chose graue, telle qu'est l'escriture, par des hom-
mes aussi pleins de grauité & majesté.

*Ils vsent de
ces choses
pour escrire.*

*Vsage des
esuentails.*

Il y a encor vn autre artifice peu vsité des
nostres , qui consiste à faire des esuentails pour
exciter du vent en esté , desquels les personnes
de toute qualité , & sexe ont accoustumé se ser-
uir. Il n'est permis à aucun de marcher sans esuē-
tail , encor qu'en temps froid il semble estre
meilleur

meilleur de chasser les vents que de les attirer; mais ils ont plus d'esgard à certaine majesté, qu'à la necessité. Ils se font diuersement: car si vous considerez la matiere, ils sont faicts de rozeau, bois, yuoire, ebene, avec papier, soie, ou aussi de quelque paille de bonne senteur: si la forme; les vns sont ronds, d'autres en ouale, & d'autres carrez. Or ceux dont les principaux se seruent sont elegamment faicts de papier blanc & doré, & se plient & desplient comme il leur plaist. Ils font souuēt escrire sur iceux quelque belle sentence, ou poëme; & cela est le plus commun present qu'ils s'enuoient l'un l'autre, pour tesmoignage de bien-vueillance. Nous en auons presentement vn plein petit coffre en la maison, que les amis nous ont donné pour renuoyer apres à d'autres, pour semblable assurance d'amirié. Or il y a par tout vne infinité d'artisans occupez à les faire. Il m'a tousiours semblé qu'o pouuoit accomparet cest vsage d'esuentail des Chinois à celuy de nos gands. Et encor que le principal vsage de l'un & de l'autre semble estre different (car l'un est pour esloigner le chaud, l'autre pour chasser le froid) toutesfois l'vsage semble principalement estre pour les presens, ou pour la bien-seance.

Faiseurs d'es-
uentails.

En ce peu de choses les Chinois sont differens des Europeens, mais en plusieurs autres en vne si grande distance de terres ils s'accordent merueilleusement, principalement en la façon de manger, s'asseoir, dormir. En quoy eux seuls,

En quoy les
Chinois s'ac-
cordent avec
les Europeens.

entre tant d'autres peuples, ie ne sçay par quelle raison ont conspiré avec les Europeens. Car ils ont des tables, sieges & liëts, dont tous les peuples voisins, & autres ne se seruent point ; mais s'assoient sur terre mesme, couuerte de nates, y mangent & dorment. Ce qui certes semble tresdigne de remarque, & d'où l'on pourra facilement iuger de la ressemblance de beaucoup de choses que i'obnets, pour n'estre trop long.

*Des arts & sciences liberales entre les
Chinois, & des degres des hommes
de lettres.*

C H A P. V.

Avant que nous venions à l'administration de cest Empire, il est du tout necessaire de dire quelque chose des lettres, sciences, & degrez d'icelles entre ce peuple, en quoy pour la plus part consiste la mainere de gouverner de ceste Republique, qui en cecy est fort differente de toutes les autres nations du monde, quelque part que ce soit. Et encor qu'en ce Royaume les Philosophes ne commandent pas, on peut neantmoins dire que les Roys mesmes sont
gou

gouvernez par les Philosophes. Leur façon d'escrire & composer, qui est semblable à ces figures hieroglyphiques des Egyptiens, n'est pas beaucoup differente de la façon de parler. Car aucun liure pour tout n'est escrit en langage vulgaire. Et si d'adventure quelqu'un approche de plus pres la façon de parler ordinaire, iceluy ny de sujet, ny d'estime, ne s'esleue au dessus du commun. Et toutesfois quasi tous les mots de l'un, & l'autre langage sont communs és deuis familiers, & plus graues escritures, mais toute la diuersité consiste en la seule composition des mots.

Maniere de parler & d'escrire des Chinois.

Or tous les mots de quelque langage des Chinois que ce soit, iusques à vn, sont d'une syllabe, & ne s'é trouue pas vn seul de deux ou plusieurs: encor qu'il n'y ait pas peu de diphthongues de deux, & souuent de trois voyelles, vnies en vne syllabe. Je les appelle diphthôgues selon nostre maniere de parler; car entre les Chinois on ne fait aucune mention de voyelles, ny de consonantes; mais ils ont leur caractere hieroglyphique de chascun mot, comme de chascun chose, & n'y a pas moins de lettres que de mots, si que parmi eux diction, syllabe, element, est vne mesme chose. Si toutesfois en cest œuure vous lisez des mots Chinois de plusieurs syllabes, sçachez qu'en Chinois chascun syllabe fait autant de mots; mais pour autant qu'elles sont instituées pour signifier vne seule chose, nous les auons à la façon Latine assemblees en vn mot, &

Usage des mots & diuisions de la Chine.

Pourquoy les Peres ont assemblez en vn plusieurs mots Chinois.

encor que le nombre des caracteres soit selon la multitude des choses, ils les composent neanmoins tellement, qu'ils n'excedent pas septante ou quatre vingts mille. Et qui en cognoist dix mille d'iceux, il a la cognoissance des lettres qui sont quasi necessaires pour escrire: car il n'est pas du tout besoin de les cognoistre toutes; & n'y a peut estre en tout le Royaume aucun qui les cognoisse. La plus part aussi de ces lettres sont d'un mesme son, non mesme figure, voire aussi non d'une signification. D'où prouiet qu'on ne trouue aucun autre langage tant equivoque, & ne se peut aucune chose proferee de la bouche d'un autre mettre par escrit, ny leurs sentences par les auditeurs, quand on les lit, s'ils n'ont le mesme liure deuant les yeux, à fin qu'ils recognoissent avec les yeux les figures, & les accents equivoques des mots, dont ils ne peuvent faire distinction par le iugement des oreilles. D'où arriue souuent qu'en parlant l'un n'entend pas bien la conception de l'autre, bien qu'il parle elegamment, & prononce fort exactement les paroles, & qu'iceluy est non seulement contrainct de redire le mesme; mais encor de l'escrire. Et s'ils n'ont en main l'appareil pour escrire, ils forment les caracteres sur la table avec de l'eau, ou du doigt en l'air, ou en la main de l'auditeur. Et cela principalement arriue entre les gens de lettres, & les personnages quant au reste, eloqués, tant plus ils s'entrepârent nettemēt, & elegamment, & approchèt de pres à la maniere

Ses equivoque en parlant.

Difficulté de parler & s'entendre.

maniere d'escrire des liures. Ils ostent aucune-
ment ceste equiuocation avec cinq accents ou
tons, lesquels, tant ils sont subtils, on ne peut
pas discernier si aisément. Ils remedient aucune-
ment à ce peu de leurs accents: car d'une sylla-
be des nostres ils en font souuent cinq toutes
entierement differentes de signification, par la
varieté de ces tons, & n'y a aucune diction qui
ne soit prononcée avec vn de ces accents. D'où
la difficulté de parler, & entendre s'augmente
de sorte, qu'aucune langue du monde ne semble
estre si difficile à apprendre aux estrangers.
Toutefois ceste difficulté, par la faueur diuine
& travail assidu est surmontee par ceux qui se
sont entierement dediez au salut de ce peuple,
qui iusqu'à present autant qu'il y en icy de no-
stre Compagnie ont appris non seulement à par-
ler, mais encor à lire & escrire.

l'estime certes que la cause de cecy est, que
cette gent de tout temps a plus tasché de polir
son escriture, que son langage, pource que tou-
te son eloquence iusqu'aujour d'huy consiste en
la seule escriture, non en la prononciation, telle
que nous lisons qu'estoit celle de Socrates en-
tre les Grecs. Cela est cause que les messagers
domestiques s'enuoyent mesme dans la ville
non avec commission de bouche, ains quasi
tousiours avec escrit.

Or ceste maniere d'escrire, par laquelle nous
donnons à chascque chose son caractere, encor
qu'elle soit fort fascheuse à la memoire, neant-

*Cause de la
difficulté de
s'entendre
en parlant
parmi ceux
de la Chine.*

*Commodité
de leur façon
d'escrire.*

moins au reste apporte quât & soy vne certaine grande commodité aux nostres inouïe, d'autant que les nations tres-differentes en langage, vñs de caracteres communs, en escriuant se communiquent ensemble par le moyen des liures, & des lettres; encor que l'vne n'entende pas l'autre en parlât ensemble. Ainsi les Iapons, Corains; Caucinciois, ceux de Leuhia ont des liures communs; encor qu'en les prononçant ils sont si differents entre eux, que l'vn n'entend pas seulement vn mot de l'autre. Ils entendent neantmoins tout le mesme sens des liures, encor qu'ils n'ayent cognoissance d'aucune autre langue que de la leur propre. En ce mesme Royaume aussi de la Chine chascque Prouince est quasi si differente au parler, qu'ils n'ont du tout rien de commun, & toutesfois ils ont tous vn mesme traffic, & vsage de liures & de lettres.

Toutesfois outre ce langage naturel de chascque Prouince, il y en a vn autre commun à tout le Royaume, qu'iceux appellent *Quonhoa*: qui veut dire langage de Cour, ou de plaid. Cецy prouient de ce que tous les Magistrats, comme ie diray cy apres, en la Prouince où ils exercent leurs charges publiques sont estrangers; & à fin qu'ils ne fussent contraincts d'apprendre vn langage estranger, il y a vn langage de Cour par tout le Royaume, avec lequel non seulement les affaires du Palais se vuidēt, mais encor tous les mieux disants, ou les estrangers avec ceux du pays en quelle Prouince que ce soit, s'entrepellent;

*Les nations
differentes
en langage
s'entendent
par l'escri-
ture.*

*Langage cõ-
mun à tout
le Royaume
de la Chine.*

tent ; & les nostres apprennent ce seul langage. Car le langage de chaque Prouince n'est en aucun lieu necessaire , & aussi n'est il pas civil, & n'est pas mis en vsage par les plus honnestes, si ce n'est d'adventure familierement par ceux d'un mesme lignage, en la maison , ou dehors pour memoire du pays ; & tous les enfans mesme & les femmes sçauent ce langage , la frequentation surmontant la difficulté.

l'entens qu'au Japon , outre les caracteres, *Les Japons ont un Alphabet.* qui de la Chine sont là paruenus , se retrouve l'vsage de l'Alphabet , & de quelques lettres à nostre façon, avec lequel il peuuent escrire leur langage sans cest embarras infini de caracteres Chinois. Peut estre les peuples voisins, dont j'ay parlé cy dessus , s'en seruent aussi ; mais entre les Chinois il n'y a aucun vsage de telles lettres, ny mesme aucun vestige. Et pour cela tous ceux qui font profession des lettres, apprennent leurs caracteres & figures dès leur premiere enfance, quasi iusqu'à l'extreme vieillesse, encor que cela sans doubte desrobe beaucoup de temps aux meilleures sciences. Le mesme neantmoins n'occupe pas du tout inutilement leurs esprits, & les retire de la liberté de la ieunesse , à laquelle certes nous panchons tous , mais principalement estans oisifs. De ceste maniere aussi de peindre les caracteres pour lettres, prouient vne belle façon d'escrire entre les Chinois , par laquelle ils disent non seulement en peu de mots, mais en peu de syllabes,

labes, ce que peut estre nous dirions moins intelligiblement avec des longs discours pleins d'ambiguité.

*Position de
l'écriture
Chinoise.*

Mais d'autant que nous traictons de la façon de peindre les caracteres, il ne faut pas aussi oublier que la position de l'écriture Chinoise est diametralement contraire à la nostre. Car ils meinent la main à droicte du haut en bas, & nous, nous poursuiuons de la gauche à droicte, en largeur ou en trauers.

*Quel est l'e-
tude de la
Philosophie
morale.*

De la varieté des sciences plus nobles, ils n'ont quasi cognoissance que de la seule Philosophie morale. Car ils ont plustost obscurcie la naturelle de diuers erreurs, qu'ils ne l'ont esclaircie. Or d'autant qu'ils n'ont rien appris de là Dialectique, ils traictent ces preceptes Ethiques ou moraux sans aucun ordre de doctrine: mais la plus part avec sentences, & ratioeinations confuses, autant qu'ils peuuent estre guidez de la lumiere infuse de nature. Le plus grand Philosophe de tous les Chinois s'appelle Confutius, que ie trouue estre venu en ce monde cinq cens cinquante vn an deuant l'aduenement de nostre Sauueur Iesus-Christ en terre, & auoir vescu plus de septante ans. De telle sorte qu'il excitoit vn chascun à l'estude de la vertu non moins par exemple, que par escrits & conferences, par laquelle façon de viure il a acquis telle reputation entre les Chinois; qu'on croit qu'il a surpassé en saincteté de vie tout les mortels autant qu'il y en

*Confutius
auteur de la
Philosophie
morale entre
les Chinois.*

y en a eu d'excellens en vertu, en quel lieu du monde que ce soit. Et certes si on a esgard aux paroles & actions qu'on lit de luy, nous confesserons qu'il cede à peu de Philosophes Ethniques, & qu'aussi il en deuance beaucoup. Pour ceste cause l'estime qu'o fait de ce personnage est si grande, qu'aujourd'huy mesme les hommes de lettres Chinois ne reuoquent en doute chose aucune qu'il a dicte, ains il le croient tous esgalement comme leur commun maistre; & non seulement les hommes lettrez, mais aussi les Roys mesmes, apres tant de siecles passez le reuerent: mais toutesfois à la façon des mortels, & non comme ils adorent quelque Deité. Et font bien paroistre qu'ils ne sont pas ingrats, monstrans combien il luy sont redevables pour la doctrine, qu'il leur a enseignee. Car depuis tant de temps sa posterité est fort honoree de tous. Et les Roys ont donné au chef de la famille par droict hereditaire vn tiltre d'honneur non petit, qui est suiui de tres-grands reuenus, immunitez, & priuileges.

Honneur qu'ils rendent à leur premier maistre.

Ils ont non seulement acquis assez bonne cognoissance de la Philosophie morale, mais encor de l'Astrologie, & de plusieurs disciplines Mathematiques. Toutesfois ils ont autresfois esté plus entendus en l'Arithmetique, & Geometrie; mais aussi ils ont acquis, ou traité tout cecy confusément. Ils partillent les constellations autrement que nous. Et au nombre des estoilles, outre celles dont nos Astrologues

Ils entendent les Mathematiques.

gues font mention, ils en ont adiousté cinq cés : car ils mettent en ce nombre quelques autres plus petites qui n'apparoissent pas tousiours. Mais ces Astrologues ne se soucient pas beaucoup de reduire à la regle de la raison les constellations celestes. Ils sont la plus part occupez à predire le moment des Eclipses, & la grandeur des planetes, & des estoiles : mais tout cecy aussi est plein de mille erreurs. Finalement ils rapportent quasi toute leur science de la cognoissance des astres, à celle que les nostres appellent iudiciaire ; croyant que tout ce qui se fait en ce bas monde depend des astres. Ils ont toutesfois appris quelque chose en ces disciplines Mathematiques des Sarazins, qui sont venus de l'Occident, mais ceux-là ne confirment rien par l'autorité des demonstrations ; ains seulement ont laissé quelques tables, à la regle desquelles ils reduisent leurs Kalendriers, l'Eclipse du Soleil, & de la Lune, & les mouuemens de toutes les planetes.

En quoy ceste principale leur Mathématique.

Astrologie iudiciaire à quoy permise.

Le premier de ceste famille qui regne au iourd'huy, a defendu qu'aucun n'apprenne ces preceptes d'Astrologie iudiciaire, sinon ceux qui sont de droit hereditaire destinez à cela. Craignant que de ceste cognoissance des astres, celuy qui l'auroit acquise, ne prist occasion, & pouuoir de tramer des nouueautés au Royaume. Celuy toutesfois qui regne au iourd'huy entretient avec grande despense plusieurs Mathematiciens, & iceux sont ou Eunuques dans l'enclos

l'enclos du Palais , ou dehors , des officiers Royaux , desquels il y a aujourdhuy deux sieges en la Cour Royale de Pequín , l'vn de Chinois , qui font profession de renger les Calendriers , & Eclipses selon la maniere qu'ils ont apprise de leurs ancestres. L'autre de Sarazins qui supputent le mesme selon la discipline apportee d'Occident. Et en apres se communiquent l'opinion des deux Presidiaux , s'aidant l'vn l'autre. Tous les deux aussi ont vne place sur vne petite colline pour contempler les astres , en laquelle ils ont esleué des machines de fonte de grandeur extraordinaire , qui ont quelque ressemblance d'antiquité. En ceste colline il y a tousiours vn de leurs collegues qui fait la sentinelle de nuict , pour voir si d'adventure le ciel par quelque nouveauté extraordinaire des astres, ou des planetes presage quelque chose, ce qu'estant arriué, le lendemain enuoiant vn libelle au Roy ils luy en donnent aduis, & ensemble declarent ce qu'il leur semble que cela presage de bon ou de mauuais. La place des Mathematiciens de Nanquin paroist sur vne colline esleuee dans la ville, & la grandeur des instrumens de Mathematique passe l'elegance de ceux de Pequín, pour ce qu'en ce temps-là les Roys residoyent en ceste ville.

Places pour contempler les astres.

Le deuoir des Astrologues de Pequín est de predire par tout le Royaume les defauts du Soleil & de la Lune, & l'ordonnance estant publiee, les Magistrats & ministres des Idoles sont com

Deuoir des Astrologues.

commandez s'assembler en certain lieu, estans reuectus des ornemens de leurs offices, & secourir la planete malade. Ce qu'ils pensent faire avec des cymbales de cuiure touchees à cadence, & fleschiffans souuent les genoux pendant tout le temps que ces planetes defaillants sont malades. J'entens qu'ils craignent pendant ce temps d'estre deuorez de ie ne sçay quel serpent.

*Usage de la
Medecine.*

Les preceptes de la Medecine ne sont pas peu differents des nostres; mais ils ne tastent pas autrement le pouls ou barement des veines que les nostres. Et certes ils sont assez heureux en la Medecine. Ils vsent de medicamens, simples, herbes, racines, & autres semblables. Parquoy toute la Medecine Chinoise est quasi comprise aux preceptes de nostre Botanique. Il n'y a aucun College public de cest art, mais chascun est particulieremēt enseigné par quelque maistre qui luy plaist. En l'vne & l'autre Cour apres l'examen on accorde à l'art de Medecine des degrez, mais ainsi comme en passant, & sans aucun esgard; de sorte que celuy qui est honoré de ce degré, n'en acquiert pas plus d'autorité, ou de reputation, que celuy qui ne l'a pas, parce qu'il n'est defendu à personne de panser les malades, soit qu'il se trouue sçauant ou ignorant en Medecine. Finalement cela est cognu à tous, qu'aucun n'estudie aux Mathematiques, ou en Medecine, qui croit pouuoir exceller en la Philosophie morale, & ainsi
personne

personne quasi ne s'addonne à ces sciences, si non celuy lequel ou par la pauvreté, ou par le défaut d'esprit est destourné des disciplines plus releuees. D'où procede qu'à peine sont ils en aucune estime, car l'honneur entretient les arts, & tous sont encouragez aux études par la gloire, ou par l'espoir des recompenses.

On peut voir le contraire en la science *Autorité de la Philosophie morale.* Ethique, au supresme degré de laquelle qui-conque est eleué, encor ne semble-il pas auoir attainct le sommet de la felicité Chinoise. Il me semble que ie dois vn peu plus au long traicter de ceci; car ie croi que cela ne sera pas moins agreable au lecteur, que nouveau. Ce Confutius, que j'ay dict Prince des Philosophes Chinois, a rassemblé quatre volumes *Livre de Confutius.* des anciens Philosophes, & a escrit le cinquiesme de sa propre industrie. Il a appellé ces liures, *Les cinq doctrines.* En iceux sont contenus les preceptes moraux de bien vjurer, & gouverner la Republique, les exemples des anciens, coustumes, sacrifices, comme aussi plusieurs poëmes des anciens, & autres semblables. Outre ces cinq volumes, on a reduict en vn volume sans aucun ordre des preceptes diuers tirez de deux ou trois Philosophes, sçauoir de Confutius & ses disciples, des apophthegmes & sentences touchant l'institution des mœurs selon la droicte raison, voire le moyen de se duire premierement soi mesme, puis la famille, & finalement le Royaume

D

Autres liures de diuers Philosophes.

à la vertu. Ils ont appellé ce volume (d'autant qu'il est compris en quatre liures) *Tetrabiblion*, qui veut dire *quatre liures*. Ces neuf volumes sont les plus anciens des bibliothèques Chinoises, & desquels quasi tous les autres sont prouenus. Ils contiennent aussi la plus part des caractères hieroglyphiques. Et certes ils prescriuent des preceptes de la Philosophie morale qui ne proufisent pas peu à la République. Parquoy les plus anciens Rois on fait vne loy, confirmée par l'usage de plusieurs siècles, que quiconque veut estre & auoir la reputation d'homme lettré, il est nécessaire qu'il ait les fondemens de sa doctrine de ces liures; ausquels ce n'est pas asses de comprendre le vray sens du texte; mais encor, ce qui est plus difficile, il faut qu'ils sçachent promptement & pertinemment escrire chascune sentence; & pour ce faut il, à fin qu'ils s'en puisse bien acquitter, que chascun d'eux apprenne ce *Tetrabiblion*, duquel nous auons parlé ci-dessus.

Maistres d'é-
schole.

Or il n'y a aucune eschole, ou Academie publique (ce que quelques vns de nos Escriains ont asseuré) desquelles les maistres aient entrepris d'interpreter ces liures. Mais chacun fait election d'un precepteur à sa volonté, par lequel il soit à ses propres despens instruit en sa maison. Or il y a grand nombre de ces maistres domestiques, tant à cause de la difficulté des caractères Chinois, esquels à grand peine plusieurs peuuent estre instruits par vn seul,

feul, que principalement pource que c'est la coustume (comme j'ay dict) que chacun en sa propre maison tient eschole ouuerte pour l'institution de ses enfans, encor qu'il y en ait vn ou deux; & ce comme ie croy à fin qu'ils ne soient destournez de leur estudes par la frequentation des autres.

En ceste science on donne trois degrez de lettres à ceux de ce nombre qui se presentent pour estre examinez, & qui en sont iugez capables. Or cest examen consiste presque en la seule escriture. Le premier degre des gēs de lettres se dōne en chasque ville au lieu qu'ils appellent *Eschole*. Quelque hōme fott docte, denommé du Roy mesme à cest effect, en fait la collation. Iceluy du nom de son office est appellé *Tibio*, & le degre *Sieucai*, & ressemble à nostre Baccalaureat. Le *Tibio* donc marche par toutes les villes de la prouince, pour apres auoir premis trois examens donner ce degre. Si-tost que ce Chancelier (à fin que ie parle selon nostre coustume) est arriué; tous ceux de la ville ou des lieux voisins qui pretendent à ce degre, accourent incontinent ensemble, & se soumettent à l'examen. Le premier se fait par ces maistres d'eschole, qui ayans obtenu ce degre president aux autres Bacheliers, attendant qu'ils en acquierēt vn autre plus haut. Chacun est receu à cest examen, & arriue souuēt qu'il y en a quatre ou cinq mille d'vne seule ville. Ces maistres d'eschole sont pour ce sujet

Trois degrez de lettres.

Trois examens pour estre receus au Baccalaureat.

stipendiez du Roy. Ceux-cy en apres sont par iceux renuoyez aux quatre Preuosts de la ville, qui sont tous gens de lettres (car aucun autre ne paruiet au gouvernement de la Republique) lesquels presentent encor ceux qui ont esté examinez au Chancelier: mais deux cens seulement de tout ce nombre qu'ils ont iugez les plus capables par la meilleure escriture. Le troisieme examé est fait par le Chancelier, qui est en tout & par tout plus rigoureux que les autres, car de deux cens il n'en denóme pas plus de vingt ou trente Bacheliers (selon la grandeur du pays) lesquels par ce mesme examé il aura trouués les plus dignes, & les adiousté au nombre des Bacheliers, des années precedentes, qui tous à cause de leur dignité ne sont pas des moindres de la ville. Car ils sont honorez de tous pour le respect de l'autorité à laquelle ils s'auancent, ils prennent la robe longue, le bonnet, & les brodequins, marque particuliere de leur qualité; & n'est pas permis à aucun autre qu'au Bachelier de marcher vestu de ceste sorte. Ils tiennent rang plus honorable aux assemblees des Magistrats, & leur rendent des complimens plus graues de euidité, qui ne sont pas permis au vulgaire. Ils iouissent aussi de beaucoup de priuileges, & ne sont presque subjects à aucun, si ce n'est au Chancelier, & à ses quatre Maistres; les autres Magistrats aussi ne iugent pas facilement de leurs causes ou delicts.

Examen du Chancelier.

Habit des Bacheliers & leurs priuileges.

Le

Le pouuoir du Chancelier s'estend non seulement sur les nouveaux Bacheliers, mais encor il remet à l'essay les autres des années precedentes, qui ont esté admis à ce degré, & fait vne enqueste seueré de ce qu'ils ont appris, ou oublié. Il les dispose donc en cinq ordres selon la bonté de l'esécriture. A ceux du premier rang il permet, pour prix, de pouuoir deuant qu'auoir attainct le plus haut degré, exercer quelques charges publiques, mais non des plus grandes. Il donne aussi vn prix aux seconds, mais moindre. Il declare les troisiemes indignes de prix, mais aussi de punition. Les quatriemes sont fouiettez publiquemēt pour peine de leur paresse. Les derniers sont depouilleez des ornemens de Bacheliers, & reiettez parmi le commun. Ils font cela, à fin qu'ils ne s'engourdissent en oisueté apres qu'ils sont faictz Bacheliers, & oublient ce qu'ils ont appris.

Autre examen rigoureux des anciens Bacheliers.

Mais l'autre degré des hommes lettrez de la Chine, s'appelle *Kingin*, & est accomparé à l'ordre de nos Licétiez. Iceluy ne se dōne que tous les trois ans en la ville capitale de la Prouince, enuirō la huictiesme Lune & aussi avec plus de majesté; mais encor ne se cōfere-il pas à tous ceux qui en sont iugez dignes, mais à quelque nombre de ceux qui entre ceux-là sont les plus suffisans, plus ou moins, selon la dignité, ou grandeur des Prouinces. Car on denomme en chascque Cour Royale (assauoir de Pequin, &

L'autre degré est des Licentiez.

Nanquin, de tout le nombre des Bacheliers cent cinquante Licentiez, en celle de *Cequian*, *Quiam Chinoise*, & *Fuquian*, nonante cinq, aux autres vn peu moins, selon le nombre des doctes, & le merite de la Prouince.

Les Bacheliers seuls s'ont receus à l'examen des Licentiez.

A cest examen sont seulement admis, les Bacheliers, & non toutesfois tous; mais le Chancelier choisit de tout le nombre de chaque ville ou eschole de la Prouince (comme j'ay ia dict) au moins trente, au plus quarante Bacheliers esprouuez par l'escriture. Et toutesfois faisant ainsi, ez Prouinces plus habitees le nombre de ceux qui aspirent à l'ordre des Licentiez monte souuent à quatre mille. En icelle annee donc, qui est tousiours la troisieme pour la creation des Licentiez (comme pour exemple a esté l'an 1609. & reuiendra l'an 1612. suiuant) peu de iours deuant la huitiesme Lune, qui eschet souuent au mois de Septembre, les Magistrats de Pequin offrent au Roy en vn libelle cent Philosophes des plus choisis de tout le Royaume, à fin que d'iceux il en nomme trête, sçauoir deux pour chaque Prouince, qui president à ceste eslection de Licentiez. Or il faut que l'un d'iceux soit du College Royal qu'ils appellent *Hanlinyuen*, duquel les Officiers sont estimez les plus renommez du Royaume.

Or le Roy ne les nomme iamais, qu'au mesme temps qu'ils pourront, avec la plus grande diligence qui se peut, arriuer en la Prouince des

designee : commettant aussi plusieurs gardes, à fin d'empescher que pour quelque cause que ce soit ils ne parlent à personne de la Prouince, deuant que les Licentiez soient denommez. Le Magistrat aussi appelle des Philosophes les plus fameux de la mesme Prouince, par lesquels ces deux Examineurs Royaux sont fidellement aidez & assiste en cest examen, & premiere espreue d'escriture.

Or en chasque ville Metropolitaine se void vn grand palais edifié seulement pour cest examen, ceint de treshautes murailles. En iceluy il y a plusieurs chambrettes separees de tout bruit, dans lesquelles se retirent ces Examineurs que i'ay dict, pendant qu'ils examinent les escritures. Oultre cela, il y a plus de quatre mille cellules au milieu du palais, qui ne peuvent rien contenir qu'une petite table, vn escabeau, & vn homme. De ces cellules aucun ne peut parler avec son voisin, ny mesme voir personne.

Palais edifié pour les examens.

Si-tost que les Examineurs des villes, & Royaux susnommez sont arriuez en la principale ville, ils sont enfermez en ce palais chascun en sa chambrette auant qu'ils puissent parler avec personne. Mesme il ne leur est pas permis de deuiser ensemble pendant tout le temps qu'on trauaille à l'espreue des escrits, voire aussi pendant ce temps iour & nuict il y a des gardes de nombre de soldats, & Magistrats, qui espient, & empeschent tout pour

Grande precaution pour l'examen.

parler entre ceux qui demeurent dans le palais, & ceux de dehors.

Temps de l'examen.

Or pour cest examen sont decernees trois iours, & les mesmes par tout le Royaume, sçavoir le 9. 12. & 15. de la huitiesme Lune. Et depuis le point du iour iusqu'à la nuit, le temps est employé à escrire, les portes estans curieusement fermées, & l'on donne aux escriuains vn leger repas, apresté dez le iour precedent aux despens du public. Quand les Bacheliers sont admis dans le palais, on prend tres-soigneusement garde s'ils portent quelque liure ou escrit avec eux, ou non. On leur permet seulement de porter quelques pinceaux, desquels ils se seruent pour escrire; & vne table à escrire dont nous auons fait mention, de l'encre, & du papier. On regarde aussi leurs habits, pinceaux, tablettes, craignant qu'il n'y ait quelque tromperie. Si on descouure quelque fraude, non seulement ils sont mis dehors, mais encor seuerement punis.

Si quelque tromperie est descouuerte en l'examen, elle est punie.

Façon d'examen.

Après que les Bacheliers sont entrez au palais, & les portes fermées, & cachetées des seaux publics, ces deux Presidents Royaux de l'examen proposent publiquement trois sentences de ces quatre liures choisies à leur volonté, que chascun prend pour sujet d'autant d'autres escritures. Ils proposent aussi quatre sentences de celles qu'il leur plaist de ces cinq doctrines, pour argument d'autant d'escrits, & chascun se choisit celles qui sont tirées de la doctrine

doctrine dont il fait profession. Il faut que ces sept escrits soient non seulement graues par l'elegance des paroles, mais encor par le poids des sentences; obseruant exactement les preceptes de l'eloquence Chinoise. Et ne faut pas qu'aucune escriture passe le nombre de cinq cens caracteres, chascun desquels esgale vne de nos dictions.

Le iour suiuant les deux qu'on donne au repos de ceux qui doiuent estre examinez, les ayant de mesme renfermez, on leur propose trois choses tirees des Annales des anciens, qui sont autres-fois arriuees, ou quelques autres qui pourront à l'aduenir arriuer. Ils disent chascun leur aduis en trois escrits, ou par vn libelle aduertissent le Roy de ce qui leur semble bon estre à faire en ce cas pour le bien du Royaume.

Matières proposées à ceux qu'on examine.

Le troisieme iour semblablement on leur propose trois controuerses, de celles qui en l'administration des charges de la Republique peuuent estre mises en question. Ils declarent de mesme chascun en trois escrits la sentence qu'ils donneroient pour iuger ce differend.

Ayant ainsi chascun iour à ce designé pris chascun son argument pour escrire, & l'ayant transcrit pour ne l'oublier, les Bacheliers entrēt en la logette qui leur est ordōnee par ceux qui en ont la charge, pour là escrire; & chacū escrit par tout avec grand silence. Les escrits de chacun sont copiez en vn liure preparé pour ce-

Cellule ordōnee à chaque Bachelier pour escrire.

ſujet mettât à la fin de l'eſcrit leur nô, celui de leur pere, aieul & biſaieul, & cachettét tellemēt le liuret, qu'il ne peut eſtre ouuert que par les Deputez. Chaſcun ayant ce faiēt à chaſque liure, ils les preſentent aut Deputez. Iceux deuant que venir ez mains des examineurs ſont copiez par les libraires qui ſont là preſens tout preſts : & à fin qu'il n'y puiſſe auoir de tromperie, les copies ſont peinctes de couleur rouge, mais les propres manſcripts ſont eſcrits d'encre. Ces copies, & non les manſcripts ſont baillees aux examineurs ſans le nom des auteurs, pour eſtre examinees. Et cependant on garde les manſcripts marquez de nombres correſpondans aux copies. Cela ſe fait à fin que ceux qui examinent les eſcrits, ne cognoiſſent les noms des auteurs, ou la façon d'eſcrire.

Les eſcritures ſont examinees.

Ces premiers examineurs choiſis des Magiſtrats des villes eſpluchent diligemment toutes les eſcritures, & reiettent chaſque mauuiſe, de ſorte qu'ils donnent aux examineurs Royaux le double du nombre auquel peuuent eſtre reduicts les Licentiez. Ainſi ſ'il en faut denommer cent cinquante, on met à part trois cents eſcrits, qu'on enuoie à la ſtation des examineurs Royaux pour eſtre mis à la derniere enqueſte, deſquels ils ſeparent les meilleurs, tant qu'il ſuffiſe pour le nombre des Licentiez. De ce nombre en apres ils eſliſent les premiers, ſeconds, & troiſieſmes, & les diſpoſent

posent soigneusement par ordre. Ceci estant fait, tous les examinateurs ensemble conferent les copies recogneuës par les nombres avec les manuscrits, & lisent le nom de l'auteur en son propre escrit. Ils exposent ces noms en grosse lettre sur vne grande table, quasi sur la fin de la huitiesime Lune, avec grand affluence des Magistrats, applaudissement de ceux qui sont ou parens, ou amis de ceux qu'on declare Licentiez.

Or ce degré est beaucoup plus releué, & estimé que le precedent, & iouit de priuileges beaucoup plus honorables, & d'un ornement particulier de dignité, voire s'ils deposent l'ambition de paruenir au supresime degré, ils sont en la Republique capables de charges assez grandes.

Ceste action estant ainsi acheuee, les Presidens Royaux de l'examen mettent vn liure en lumiere, par lequel le succez de tout l'examen, les noms des Licentiez, & les plus beaux escrits de chasque matiere proposee sont espars par tout le Royaume. Mais principalement on imprime les escrits de celuy qui a esté nommé le premier entre les Licentiez. Iceluy est appelé en l'age Chinois *Quiayuen*. Ce liure est imprimé en beaux caracteres, & se distribue par tout le Royaume. L'on en presente quelques exemplaires au Roy, & aux autres Courtisans.

On imprime un liure des actes de l'examen.

Les Bacheliers d'une autre Prouince ne sont pas receus en cest examen. Seulement ez
deux

deux Cours Royales quelques vns apres auoit obtenu le Baccalaureat (aiant païé certaine somme d'escus à la chambre Royale) sont receus par grace en ce Collège, d'autant qu'ils ont esté admis en l'eschole Royale de laquelle ils sont Officiers.

*Le troisieme
degré ressem-
ble à nostre
Doctorat.*

Le troisieme ordre d'hommes lettrez entre les Chinois s'appelle *Cin-fu*, & est du tout semblable à nostre Doctorat. Celuy-ci aussi se confere tous les trois ans, mais seulement en la Cour de Pequin. Et l'an de la creation des Docteurs, est tousiours celuy qui suit prochainement les actes des Licentiez: mais il n'y en a que trois cens en tout le Royaume qui l'acquierent, encor que les Licentiez de chasque Prouince toutes les fois qu'il leur plaist tenter le hazard de l'examen soyent receus de droict. C'est action est instituee la seconde Lune aux mesmes iours que i'ay noté ci-dessus, & de mesme façon, sans aucune difference, si ce n'est que selon le degré & la dignité, la diligence de l'enqueste aussi est plus grande, de peur que d'aduenture il ne suruienne quelque fraude ou faueur. Les examinateurs aussi pris d'entre les premiers Magistrats du Royaume, qu'on appelle *Colaos* (desquels nous parlerons cy-dessous) sont appelez Presidents de l'examen.

L'examen fini, & les Docteurs denommez en ce mesme palais, auquel aussi la coustume est de denommer les Licentiez, ils composent
tous

tous ensemble dans le palais Royal vn escrit sur l'argument qui leur est proposé, en presence des principaux Magistrats de toute la Cour, voire mesme anciennement le Roy y assistoit. Par le iugement de ceste composition on declare l'ordre des offices de Magistrature qu'ils doiuent auoir, lequel est parti en trois classes. L'estime de cest examen est grande, qui consiste toute en vn petit escrit. Quiconque a obtenu le premier lieu en l'examen des Docteurs, il est sans aucune difficulté le troisieme en ce second ; & qui en cest examen est le premier ou second, est durant toute sa vie orné d'vne honorable dignité, outre ce aussi qu'il exerce les plus grandes charges en la Republique. Ceste dignité peut estre fort proprement comparée à la qualité d'vn Duc ou d'vn Marquis parmi nous, si elle estoit de droit hereditaire transferee à la posterité.

Immunitiez des Docteurs.

Habit des Docteurs.

Aussi-tost ces Docteurs sont reuestus de leur propre habit, bonnet, brodequins, & aussi de tous les autres ornements des Magistrats, & sont auancez aux plus prouffitables & honorables offices publics avec tel ordre que iamais les Docteurs ne sont deuancez par les Licentiez: aussi les tient-on au rang des principaux du Royaume. Et tout à coup sont tellement éleuez par dessus les autres Licentiez à qui la fortune n'a pas esté fauorable; & qui estoient le iour de deuant leurs compagnons, qu'à peine le pourroit-on croire ; car ils leur
 ● cedent

cedent en tout lieu le principal & meilleur, & leur parlent avec des tiltres les plus honorables.

*Ceux qui ne
sont pas re-
ceus au do-
ctorat.*

Ces Licentiez neantmoins qui sont reiectez du nombre des Docteurs s'ils quittēt l'esperance d'acquérir à l'aduenir le Doctorat, sont admis au gouvernement de la Republique. Et encor qu'ils soient inferieurs aux Docteurs, toutesfois ils ne sont pas des moindres Magistrats, soit en la cour, soit dehors. S'il leur plaist de tenter derechef la fortune, ils s'en retournent en leur maison, & toutes les trois annees suiuantés s'exercent à bon escient à escrire & lire, iusqu'à ce que l'an de l'examen retournant, ils r'entrent en lice. Ils peuuent faire cest essai toutes les fois qu'ils veulent. Et àrriue souuent qu'ils tentent le hazard dix fois, lors que la fortune leur est contraire; duquel espoir se repaillans, ils passent bien souuent toute leur vie sans charge publique, pendant qu'ils veulent estre les plus grands où rien.

Le succes de cest ordre denommé, tout ainsi que du precedent, est aussi imprimé par les examineurs en vn liure particulier, adioutant comme dessus les noms, & chascque meilleure eseriture. Oultre ce liure, on en imprime tous les ans vn autre, auquel sont enregistrez les noms des Docteurs, leur pais, parents, offices, & en quel lieu ils les administrent. Ainsi celui qui a veu ce volume annuel

nuël sçaura quel office chacun aura eu depuis le premier an du Doctorat iusques à sa mort, où il l'aura exercé, à quel degré d'honneur il sera monté ou descendu, ce qui entre les Chinois est journalier selon le merite.

Vne chose est digne d'admiration en l'aquest de ce degré, que les compagnõs de mesme annee iurent entr'eux vne amitié indissoluble. Car tous les Licentiez, non moins que les Docteurs, que la fortune à fauorisé la mesme annee, s'aiment durant toute leur vie, comme freres, & s'entr'aident les vns les autres, comme font aussi les parents de leurs collegues en toutes choses, tousiours vnis d'inséparable vnion de volonte. Ils contractent aussi avec les examinateurs vn lien plus estroict, tel qu'est celui du pere, & du fils, ou des disciples & des maistres, leur rendant tousiours l'honneur deu, encor qu'il arriue souuent que les disciples, de degré en degré, sont esleuez par dessus les maistres.

Amitié contractee entre ceux de mesme promotiõ.

C'est aussi la coustume de conferer ces mesmes degrez d'honneur ez mesmes lieux & ans, & avec les mesmes prerogatiues à ceux qui font profession de la milice, seulement la coustume est de differer le temps, iusqu'à la Lune suiuaute. Mais d'autant qu'en la Chine l'art militaire est mesprisé, on donne ces degrez avec beaucoup moindre appareil. Et y en a si peu qui les pretendent, que c'est chose du tout miserable. Cest examen militaire, est

Examen militaire.

est aussi de trois sortes. Au premier courant à cheual ils descochent neuf flesches. Au second ils en tirent autant de pied ferme à la mesme butte. Et ceux qui en moins de quatre flesches à cheual, & de deux à pied, ont touché le blanc, sont receus au troisieme examen, auquel ayant proposé vne question de guerre, on leur commande de respondre par escrit. Les Iuges en apres ayans conferé ensemble tous les trois examens, en chasque Prouince declarent la plus part cinquante Licentiez de tout le nôbre. Et l'annee que les Docteurs sont denommez à Pequin, apres trois examens on donne aussi le Doctorat à cent soldats choisis d'entre tout le nombre des Licentiez de tout le Royaume.

Les Docteurs de ce Colleege sont plus facilement auancez aux charges militaires que les Licentiez, non toutesfois sans presents. Les vns & les autres estant denommez, soit du Senat Philosophique, soit du militaire, pour honorer leur famille escriuent en grosse lettre vn tiltre sur l'entree de leurs maisons, par lequel est declare qu'elle dignité chacun a acquise.

*Les Presidets
& Iuges des
examens.*

Ceci finalement ne doit pas estre oublie, que les Iuges & Presidents de tous les examens, soit que l'enqueste se fasse des choses militaires, soit des Mathematiques, & de l'art de Medecine, & encor plus de la Philosophie morale, sont eleus par l'assemblee des Philosophes,

lofophes , fans qu'ils ayent pour adjoinct aucun Capitaine , Mathematicien , ou Medecin. Ce qui peut estre nesemblerz pas peu estrange à nos Europeens , voire mefmes ridicule , & mal-seant. Car la reputation de ceux qui excellent en la philosophie Morale est si grande entre les Chinois qu'ils les estiment capables & suffisans de bien iuger de toutes choses , encor qu'elles soient fort esloignees de leur profession.

De l'administration de la Republique Chinoise.

CHAP. VI.

IE ne diray rien de ce sujet, que ce que j'estimeray estre totalement necessaire pour la fin de ce commentaire. Car si j'auois deliberé de poursuivre le tout selon son merite , ie ne le pourrois acheuer qu'en plusieurs chapitres, ou mefmes en plusieurs liures. Premièrement donc en ce Royaume ceste seule maniere de gouvernement pour la cõduicte d'iceluy a esté appouuee de tout temps , par lequel la Majesté Monarchique est soustenuë, sous le commandement d'un seul. Le nom mefme d'Aristocratie, Democratie, ou Polycratie est inouy

Administration Monarchique de la Republique Chinoise.

E

entre les Chinois. Autresfois certes sous vn Monarque il n'y a pas eu moins de tiltres inferieurs, qu'entre nous de Ducs, Marquis, Comtes, & autres semblables. Mais depuis mil huit cens ans en çà, tous ces tiltres particuliers de Seigneuries, & leur puissance a esté entierement abolie.

Et jaçoit que de toute memoire d'homme les guerres & tumultes ciuils n'aient manqué, soit deuant, soit depuis que ceste coustume est changee, encor mesmes que cest Empire soit diuisé en plusieurs moindres Royaumes; ce que nous entendons estre aussi maintenant aux Isles du Iapon, on ne trouue point neâtmoins par escrit qu'il ait iamais esté subiugué tout à fait que l'an de nostre Salut 1206. que ie ne sçai quel capitaine de Tartarie, dompteur de Royaumes, se jeta en ses Prouinces avec vne armee victorieuse. Quiconque ait esté celui-là, ie l'appelleray Tartare. Icelui aiant fait entrer vne armee dans le pais, subiugua dans peu de temps toute la Chine, & sa posterité a continué la tyrannie sur vn si grand Royaume iusques en l'année 1368. auquel temps les forces de l'Empire Tartare commenceans à de faillir, & les Chinois ne pouans plus supporter vn commandement estranger, & humeur barbare, ils secotierent le ioug en diuerses Prouinces sous diuers Capitaines.

Celuy qui a surmonté tous les autres chefs en actes genereux exploitez ou par vertu, ou
par

*Tartares en-
uabissent le
Royaume de
la Chine.*

par finesse, a esté vn Capitaine de la famille de *Cin*, que les Chinois depuis ont nommé *Humvu*, braue Capitaine, ou plustost deluge d'armes. Iceluy s'estant attiré les forces & le secours de quelques autres valeureux Capitaines, en peu de temps de simple soldat vint à vne si grande puissance, que non seulement il chassa les Tartares, le Roy, & tous les chefs despoüillez de tout commandement, ains encore fut accompagné de tant de bon-heur, qu'il surmonta tout le reste des rebelles qui estoient dans le Royaume, & seul occupa l'Empire Chinois, continué heureusement en ses descendans iusques à maintenant. Pour ceste occasion ils ont, comme i'ay dict ci-dessus, donné le nom de *Tamin* (qui signifie de grande clairté) à sa Monarchie.

*Humvubra-
ne Capitai-
ne chasse les
Tartares, &
s'empare de
l'Empire.*

Or l'Empire Chinois deriue à nostre maniere du pere au fils, ou proches parents du Roy. Deux ou trois Roys tres-anciens seulement à la mort ont recommandé le Royaume, non à leurs fils, qu'ils iugeoient incapables de regner, mais à des autres, bien qu'ils ne fussent de leur sang. Il est aussi plus d'une fois arriué que celuy qui gouernoit trop mal le Royaume, a esté despoüille de sa puissance par le peuple impatient du ioug, qui mettoit en sa place celuy qui estoit plus genereux, vertueux, & aimé du peuple; lequel apres ils honnoroiet comme leur Roy legitime. Cela en verité est digne de loüange entre les Chinois, que plu-

*Succession à
l'Empire Chi-
nois.*

*Les Chinois
impatiens
de tyrannie.*

sieurs desirent plustost choisir vne mort honorable, que de coniurer avec le Prince qu'on a mis en la place de l'autre ; car il y a vn dire fameux entre les Philosophes du pais , *La femme chaste ne cognoist deux maris , ni le fidele subiect deux Seigneurs.*

*Il n'y a nul-
les loix an-
ciennes en la
Republique.*

Il n'y a nulles loix anciennes en cest Empire, telles que sont entre nous celles des douze tables, & du droit Cesareen, selon lesquelles la Republique soit tousiours gouvernee. Mais celuy qui premier de quelque famille prend les resnes de l'Empire, fait des loix nouvelles comme il luy plaist, que la posterite de la mesme famille est contraincte d'observer, & ne leur est pas aisement permis de les changer. C'est pourquoy ces loix que les Chinois gardent à present ne sont pas plus anciennes, qu'Humvu. Iceluy les a toutes ou faictes, ou maintenues telles qu'il les auoit receues de ses deuanciers, ayant principalement eu esgard à ce qu'il peust trouuer moyen de continuer long-temps la paix au Royaume, & l'Empire à sa posterite.

*Le Roy de la
Chine est ap-
pellé fils du
ciel.*

Pource que les limites de ce Royaume s'estendent si au long & au large, & à cause de l'ignorance des terres d'oultre-mer, les Chinois croient que leur Roy commande à tout le monde, c'est pourquoy d'vn nom gracieux ils l'appellent encor à present, comme tousiours du passé, *Thiencu*, fils du ciel. Et d'autant qu'ils adorent le ciel pour souuerain. Deité,
le

le nommer fils du ciel , c'est autant que l'appeller fils de Dieu. Communément toutesfois on ne l'appelle pas de ce nom , mais *Houangsi*, c'est à dire , Souuerain Empereur , ou Monarque. Mais tous les autres Roys sont appelez par les Chinois *Guans* , d'un tiltre beaucoup inferieur.

On dict que cest *Houan*, duquel i'ay parlé, a esté excellent non seulement en vertu guerriere, mais encor homme d'esprit & industrie. Cela est confirmé par plusieurs loix & ordonnances , par lesquelles il a affermy la Republique Chinoise. Entre icelles ie feray choix de quelques vnes plus remarquables, me ressouenant tousiours de la briefueté que ie me suis proposée. D'autant que (comme il se void par la suite des Annales) toutes les familles Royales sont descheües de la Royauté par les factions des parents du Roy , ou des plus grands du Royaume, qui la plus part du temps tenoient en main le gouuernement d'iceluy, il a ordonné qu'à l'aduenir aucun du sang Royal ne pourra paruenir à aucune charge publique, soit ciuile, soit militaire. Quant aux Capitaines, par l'aide desquels il auoit deliuré le Royaume de la tyrannie des Tartares , il leur a donné, & à leur posterité par droict hereditaire des offices de guerre. Et de crainte que la race Royale ne portast trop impatiemment d'estre reiettee de toute charge publique , il a honoré les fils des Roys du tiltre de

Vertus & ordonnances d'Houan.

Guam, c'est à dire, du nom de petit Roy, ou Roitelet, & leur a assigné des tres-amples rentes. Mais il ne les a pas constituées en terres, ou possessions, de peur que les seruiteurs les obtinssent, ains en pension annuelle, que les Magistrats payent du thresor du Roy. Il a voulu aussi que tous les Magistrats les honorassent pour Roitelets, mais qu'aucun ne leur fust assubiectionné. En apres il a de sorte honoré les fils & nepueux de ces petits Rois de diuers tiltres, qu'ils décroissent peu à peu avec le reuenu, selon que par le laps de temps ils sont plus esloignez du tige Royal. Mais estant paruenus à certains aages, on ne leur donne du thresor public que ce qui est necessaire pour viure commodément sans faire aucun mestier, ou trafic. Il a aussi pourueu que les filles du sang Royal fussent selon leur qualité & proximité du tige du Roy colloquées, & dotées de tiltres plus ou moins honorables, avec vn tres-bon reuenu.

*Privileges
des Capitaines
& libe-
rateurs du
Royaume.*

Mais aux Capitaines ses compagnons, & libérateurs du Royaume, il a tres-liberalement fait part de tres-beaux tiltres d'honneur, & de rentes annuelles. Il leur a aussi donné des charges militaires, & autres immunités. Mais ils sont subiectionnés aux Magistrats des villes de mesme que les autres. De ces priuileges il y en a vn des aînez inouï parmi les nostres. On void tous les gestes memorables, qui ont esté faités sous le Roy Humvu, par chascun chef de

de famille, pour la deliurance du Royaume, grauez sur vne lame de fer, ressemblant vne tasse. En faueur de ceux-ci, si quelqu'vn d'entr'eux presente ceste lame au Roy, il obtiendra impunité de quelque crime que ce soit, mesme capital, iusques à la troisiésme fois. Le Roy voyant ceste lame toutes les fois qu'il pardonne, il commande qu'en icelle soit grauee quelque marque, par laquelle on cognoisse combien de fois ceste lame a obtenu grace. Mais il faut entendre ceci excepté le crime de leze Majesté, car ceux qui en sont conuaincus, sont soudain eux & toute leur posterité desnuez à iamais de toute dignité. Les gendres & beaux-peres du Roy, & quelques autres aussi qui sont trouuez auoir bien merité de la Republique Chinoise, ou de l'estat par quelque acte valeureux, obtiennent aussi les mesmes honneurs & reuenus, avec la diminution que i'ay denotée de temps en temps.

Mais les seuls Docteurs, & Licentiez de-
 nommez ez examens sont appelez pour ad-
 ministrer la Republique & gouverner tout le
 Royaume, & n'ont pour ce aucun besoin de la
 faueur des Magistrats, ni mesme du Roy. Car
 routes les charges publiques dependent de la
 science, vertu, prudence & industrie recogneuë
 d'vn chascun, soit qu'ils commencent seule-
 ment d'entrer en office, soit qu'ils aient eu d'au-
 tres gouuernemens. Aussi les loix d'Humvu
 l'ordonnent ainsi, & sont pour la plus part gar-

*Les seuls Do-
 ctors & Li-
 centiez gou-
 uernent la
 Republique.*

dees, si n'est en ce qui se commet tous les iours contre le droit & les ordonnances par la malice humaine, par des peuples peu religieux.

Nos des Magistrats.

Tous les Magistrats soit du corps des Philosophes, soit militaires, en langue Chinoise sont appellez *Quonfis*, comme si l'on disoit Presidents. Mais les mesmes par honneur ou à cause de leurs offices sont nommez *Lawye*, ou *Lautie*, qui signifie maistre & pere. Les Portugais appellent ces Magistrats *Mandarins*, peut estre du mot de *mandement*, & par ce nom s'entendent aussi maintenant en Europe les Magistrats de la Chine.

Aristocratie meslee parmi la Monarchie.

Encor que j'aye dict au commencement que le gouvernement de ce Royaume est Monarchique, toutesfois on peut voir par ce que ie viens de dire, & diray, qu'il n'y a pas peu de l'Aristocratie meslee. Car encor qu'il falle que tout ce qui est ordonné par le Magistrat, soit par libelles qu'on presente, confirmé par le Roy, il ne decrete toutesfois rien sur aucune chose, qu'il ne soit premierement sollicité, ou aduerti par les Magistrats. Mais si quelque homme priué presente requeste au Roy (ce que peu font, d'autant qu'il faut qu'elles soient premierement visitées & approuvées par certain Magistrat, que d'estre enuoyées au Roy) si le Roy a enuie de l'accorder, à la premiere apostille il souscrit quasi ainsi; *Le Siege auquel il appartient, voie ceste requeste,*

♣

Et m'aduertisse ce qu'il luy semble bon de faire. Cela se doit tenir du tout hors de doute, que i'ay soigneusement obserué, qu'il n'est pas absolument permis au Roy de faire à qui que ce soit aucun present d'argent, donner vn ou plusieurs offices de Magistrature, sinon qu'il en soit prié par quelqu'vn des Magistrats. Mais cela ne se doit pas entendre comme si le Roy ne pouuoit d'autorité priuee eslargir des dons à ceux qui demeurent dans l'enclos du palais: car il fait cela souuent de coustume ancienne, & par la loy qui permet à chascun d'honorer ses amis de sa despense domestique. Mais cela n'est pas reputé entre les bien-faicts publics, veü que ces dons du Roy ne se font pas du thresor public, mais du reuenue particulier.

Le reuenue des imposts & tributs, qui sans doute excedent tous les ans cent cinquante millions (comme appelle le commun) ne s'apporte pas au thresor du palais; & n'est pas permis au Roy de les despendre à sa volonte, mais tout, soit argent, monoie du pais, soit rix & semblables prouisions, s'assemble dans les thresors & magasins publics de tout le Royaume. D'iceux estourné à la despense des Roys, de leurs femmes, enfans, parents du Roy, Eunuques & de tous les domestiques Royaux, tousiours avec vne magnificence & appareil digne du Roy, & routesfois ni plus ni moins qu'il est ordonné par les statuts des

*Reuenue des
imposts
& tributs.*

lieux. De là on tire les gages des Magistrats, soldats, & de tous autres Officiers de la Cour du Royaume. Laquelle somme est plus grande que les nostres ne pourroient croire. D'ici aussi sortent les deniers employez aux reparations des edifices publics, des Palais du Roy, & de ses parents, des murailles des villes, des fortresses, des chasteaux, & finalement de tout autre appareil de guerre. Et en ceste ample estendue du Royaume ne manque iamais sujet de bastir ou reparer. Et ce qui semble plus incroyable, il arriuera quelques annees, que ceste si grande somme d'imposts n'esgale pas la despense, mais l'on est necessité de faire nouvelles impositions.

*Ordres des
Magistrats.*

Mais venons particulierement aux ordres des Magistrats, desquels en general on trouue des deux sortes. L'une est de ceux qui non seulement ont des offices de Cour dans la maison du Roy, mais qui encor d'icelle, comme d'une eschauguette, gouvernent tout le Royaume. L'autre est des Magistrats des Prouinces, qui gouvernent chaque Prouince ou ville. Il y a cinq ou six volumes d'assez iuste grosseur traitans de l'un, & de l'autre ordre, qui s'exposent en vente par tout le Royaume, & s'impriment en la Cour Royale de Pequin deux fois tous les mois. Ce qui est tres-facile à leur maniere d'imprimer. En ces volumes on ne lit autre chose que les noms, pais & degrez de ceux qui pour-
lors

*Ils sont com-
prins en cinq
ou six livres.*

lors en tout le Royaume tiennent Magistrature. Or il est du tout necessaire qu'ils se r'impriment si souuent : car veu le grand nombre d'iceux changemens arriuent iournellement. Car les vns meurent, les autres sont priuez de leurs offices, les autres abaisséz à des moindres charges; & en fin, les parens des vns passent de ceste vie à l'autre, duquel dernier accident se fait, que pour porter trois ans le dueil, il faut qu'ils reuiennent necessairement à la maison, renoncás aussi-tost à toute Magistrature quelle qu'elle soit, dequoy nous parlerons cy deffouz en son lieu. Et pour remplir les places de ceux qui defaillent, il y en a tousiours en la cour de Pequín qui attendent ces euenemens fortuits. Entre si grande multitude de Magistrats, ie parleray seulement de ceux là, que ie iugeray necessaires pour l'intelligence des liures suiuians, & me tairay de tout le Senat des gens de guerre; à fin que ie ne passe les bornes de la briefueté que ie me suis proposee.

Je parleray premierement des offices de Cour, apres des Prouinciaux. Il y a donc six *Six offices des Magistrats.* Sieges principaux de Iuges de Cour. Ils appellent le premier *Li-pu*, car *pu* en langue Chinoise est le mesme que Siege, ou Presidial: *Lipn*, *ge.* Premier Siege de Magistrat. Celuy-cy est esleué sur tous les autres Presidiaux; pource qu'il luy appartient de nommer entierement tous les Magistrats de tout l'ordre Philosophal; qu'on estime les principaux du Royaume. La denomination

tion desquels, qui se fait par la meilleure & plus excellente esécriture, est arrestee selon le iugement de ce Presidial, & commençans tous iusqu'à vn aux moindres offices, ils montent peu à peu par les degrez d'honneur ordonnez par les loix, pourueu qu'ez inferieurs ils aient donné tesmoignage de leur vertu & equité. S'ils font au contraire, ils sont abaissiez à des moindres charges, ou du tout priuez des leurs. Car c'est chose certaine que celui qui est paruenue à quelque degré de lettres, aspire d'vn continuel progresz iusqu'à la vieillesse à chasque plus haute dignité; & qu'il n'est iamais reculé (si ce n'est par sa faute) du gouvernement de la Republique. Mais s'il aduient que quelques fois il en soit par sa faute entierement deietté, ensemble avec son office il quitte l'esperance de pouuoir iamais retourner au maniement de la Republique.

*Second Siege
des receptes.*

L'autre Siege ou Presidial est appellé *Hopu*, que nous appellons *des finances*, ou *de recepte*. Le deuoir d'icelui est de faire paier les tributs du Roy, paier les gages, faire les despenses publiques, & autres semblables.

*Troisiesme
Siege des ce-
remnies.*

Ils appellent le troiesme *Lypu*, nous le pouuons appeller *Presidial des ceremonies*. Cestui-ci a soin des Sacrifices publics, des temples des Idoles, de leurs ministres, des mariages Royaux, Escholes, examens, à fin que tout y soit fait deüement & par ordre, des iours de festes publiques, de congratulacions, ou felicita-

tations

rations communes à certain temps, & euene-
mens, de celles aussi qu'on doit rendre au Roy;
de conferer les tiltres d'honneur à ceux qui les
meritét, des Medecins, des colleges des Mathe-
maticiens, de receuoir & renuoier les Ambaf-
sades, de leurs coustumes, presés, & lettres : car
le Roy estime que c'est chose indigne de sa Ma-
jesté d'escrire luy mesme des lettres à aucun,
soit dedans, soit dehors le Royaume.

Le quatriesme Siege est appellé *Pimpu*, c'est
à dire, militaire; à cestui-ci toutes les charges
militaires sont subiectes. Car par son iugement
elles sont ostées aux couïards, & données aux
courageux, & selon la grandeur des prouesses,
il augmente la dignité. Le soin pareillement
des examens de la milice lui appartient, com-
me aussi la collation des degrez d'icelle.

*Quatriesmo
Siege des grs
de guerre.*

Ils appellent le cinquiesme *Cumpu*, nous le
pourrions nommer le Presidial des edifices pu-
blics. Le deuoir de cestui-ci est de desseigner les
bastimens, assauoir les Palais du Roy, des parés
de sa Majesté, ou des Magistrats. Il préd aussi le
soin de faire faire les nauires necessaires pour
l'usage public, ou pour les armes. Il fait aussi, &
refait les ponts, & les murailles des villes, &
finalement toutes autres semblables proui-
sions.

*Le cinquies-
me est des
bastimens.*

Mais le sixiesme, qu'ils appellent *Himpu*, à
cause des punitions des crimes, & forfaitcs,
dont l'enquete lui est commise, & le iugemét.
Les gardes publiques aussi establies par tout
le Ro

*Le sixiesmo
est des crimes.*

le Royaume font de la cognoiffance de ce Siege.

Tous les affaires de tout le Royaume dependent de ces Prefidiaux. C'est pourquoy en chafque Prouince & ville, ils ont fous eux des Magiftrats & Notaires, par lesquels ils font aduertis fidelement de tout ce qui fe paffe; & ainfi ils ne font pas peu empeschez parmi fi grand nombre d'affaires; mais la quantité & bon ordre de ces collegues rendent ceste charge plus aifée. Car en premier lieu il y a vn Prefident de chafque Siege, qu'ils appellent *Ciamcin*, lequel a deux Affeffeurs, l'un à droicte, l'autre à gauche, ceux-là fe nomme *Cilam*. La dignité de ces trois en la ville Royale, & par tout le Royaume est estimee entre les premieres, à l'exemple de ceux-ci, chafque Tribunal est diuifé en diuerfes charges; à chafcune d'esquelles il y a plusieurs compagnons d'office, qui ont pour adioincts, des Notaires, gents de Cour, Huiffiers, & autres ministres en nombre.

*Vn Prefident
de chafque
Siege.*

*Autre Prefi-
dial des Co-
laos.*

Outre ces Sieges, il y en a vn autre le plus grand de toute la Cour & du Royaume, qu'ils appellent des *Colaos*, ceux-là font communément trois ou quatre, quelques fois fix, qui n'ont aucune charge particuliere; mais prennent garde à la Republique. Ils font en tous affaires Secretaires du Roy, & receus en son palais. Or d'autant qu'à present le Roy n'assiste pas publiquement aux depeschés des affaires du

du Royaume (qu'il souloit anciennement vuidier avec ces Colaos) ils demeurent tout le iour au palais, & respondent comme il leur plaist aux requestes enuoiees ordinairement au Roy en grand nombre. Avec ceste response ils retournent au Roy, qui selon son plaisir les approuue, efface, au change, laquelle derniere response la Majesté escrit de sa propre main sur les requestes, afin que ce qu'il a commandé soit apres executé.

Outre ces ordres de Magistrats que i'ay dict, & plusieurs autres dont ie ne veux pas parler, d'autant qu'ils ne sont guere differens des nostres; il y a deux autres ordres presque inouïs aux nostres. Le premier est dict *Choli*, le dernier *Tauli*. En chasque ordre ils sont plus de soixante tous Philosophes, hommes courageux & prudents, qui ont desia donné preuue de leur fidelité au Roy & au Royaume. Ces deux ordres sont extraordinairement employez par le Roy aux affaires de Cour & des prouinces qui sont de grande importance, tousiours avec grande & Royale puissance, qui leur acquiert de l'honneur, & de l'autorité. Mais sur tout, leur deuoir particulier est tel qu'entre nous des Syndics: qui est d'aduertir le Roy par libelle toutes les fois qu'il leur plaist, s'il se commet quelque faute par tout le Royaume. En quoy non seulement ils ne pardonnent aux Magistrats, encor qu'ils soient des plus releuez, mais mesme ils ne dissimulent rien au Roy, ou la famille

*Magistrats
extraordi-
naire.*

mille Royale. Cest office me semble n'estre pas beaucoup dissemblable des Ephores de Lacedemone, si ces censeurs pouuoient quelque chose de plus que parler, ou plustost escrire, & s'ils n'estoient contraincts estans aduertis de dependre de la volonte du Roy. Or ils s'acquittent si exactement de ce deuoir, qu'ils peuuent estre en admiration, & seruir d'exemple aux peuples estrangers. Car ils n'espargnent iamais en quel temps que ce soit aucuns Magistrats, ni le Roy mesme (tant grande est leur franchise & sincerite.) Car encor qu'il arriue maintes-fois que le Roy se fache & les traite rigoureusement (car le plus souuent ils fichent l'esguillon de leur libelle, où ils scauent estre le plus grand ressentiment de douleur, reprenant sans exception, ni acception des personnes les vices des plus grands Magistrats, voire du Roy) ils ne cessent neantmoins iamais de reprendre, & d'admonester incessamment, tandis qu'ils voient qu'on n'applique pas le remede conuenable au mal commun.

Le mesme aussi est permis par les loix à tous les autres Magistrats, & non seulement au Magistrat, mais aussi à chascun particulier. Les libelles neantmoins de ceux que j'ay mentionnez ci-dessus sont plus estimez; d'autant qu'ils font cela par le deuoir de leur propre charge; les exemplaires des libelles
enuoyez

*Grandefran-
chise & inte-
grité d'ice-
luy en sa
charge.*

enoyez au Roy, & les respôses, sont imprimez par plusieurs, dou viét qu'aussi. tost les affaires de cour sont publiciez par tous les coins du Royau- me, & y en a qui assemblent par apres tous ces liures en vn. Et s'il y a quelque chose digne du souuenir de la posterité, on le transcrit ez An- nales du Royaume.

Depuis peu d'années, comme le Roy qui commande maintenant, ayant foreclôs son fils aîné contre les loix, vouloit faire declarer pour Prince son puisné (que luy, & la Royne ay- moient chèrement) on a escrit vn si grand nombre de libelles, par lesquels le fait du Roy estoit repris, que sa Majesté entrant en furie, prinna plus de cent de leurs offices, ou en ab- baissa à des moindres; & toutesfois ils n'ont pas esté esponuentez de ceste crainte, & n'ont pas cessé: ains certain iour tous les Magistrats qui pour lors estoient presents conspirants en- semble, s'en allèrent au Palais Royal, & depo- sant les marques de leurs offices, enuoierent quelqu'vn pour aduertir le Roy, que s'il vou- loit contre les loix persister en ce fait, qu'ils se demettoient à l'aduenir de leur Magistratu- re, & s'en retournoient cômme personnes priuees en leur maisôn; quant à luy, qu'il donast le Royau- me en charge à qui il luy plairoit. Ce que le Roy ayant ouy, s'abstint cõtre son gré de ce dessein.

N'aguères aussi comme le plus grand des Colao ne s'acquittoit pas bien de son deuoir, en deux mois il a esté accusé par presque cent

*Le Roy ven-
lant transf-
gesser la loy
est repris.*

*Colao accu-
sé de mal-
uersation.*

libelles de ces censeurs Royaux : encor qu'ils sceussent bien qu'iceluy entre peu estoit agreable au Roy. Et peu apres il est mort, & certes (cōme on dict) de grand regret & desplaisir.

Diuers colleges.

Outre ces Magistrats de la Cour, il y a aussi là plusieurs colleges fondez à diuerses fins; mais le plus noble de tous est celuy qui s'appelle *Hau lin yuen*. En iceluy sont seulement appelez les Docteurs choisis par les examens cy-dessus establis. Ceux qui demeurent en ce college Royal ne paruiennent à aucune charge publique, & deuantent en dignité ceux qui gouvernent la Republique. C'est pourquoy on aspire avec grand soin à ce College. Le deuoir de ceux-cy est, de cōposer des escrits Royaux, disposer les Annales du Royaume & escrire les loix & statuts d'iceluy. On eslit en iceux les maistres des Princes & des Roys. Ils s'addonnent entierement à l'estude, & dans ce mesme college ils ont leur degre d'honneur, qu'ils acquierent par l'estriture. De là ils sont esleuez à des tres-grandes dignitez, non toutes-fois hors de la cour. Aucun n'est esleu à la charge tres-honorable de *Collao*, s'il n'est de ce college. Ils font aussi vn grand proufit à composer des escrits pour les amis, comme des epitaphes, inscriptions, & semblables, que chascun à qui mieux tasche d'impetrer d'eux, & qui seulement pour la reputation d'estre venus d'eux, sont estimez tres-elegans. Finalement ils sont Presidens & Iuges des Licentiez, & des Docteurs,

Docteurs du college Royal.

Docteurs, qui les tiennent pour maistres, & leur font des presens.

Tous ces Magistrats de la cour de Pequin, excepté les Colaos, se retrouuent aussi à Nanquin ; mais du tout inferieurs, à cause de l'absence du Roy. Ils disent que cecy en est la cause. Humvu auoit estably le siege de son Royaume à Nanquin ; iceluy estant mort, vn de ses nepueux nommé *Yunlo*, qui avec vne armee defendoit aux Prouinces Septentrionales, les bornes du Royaume contre les Tartares nouvellement chassez, avec la dignité de Roitelet : celuy-là dy-ie voyant que le fils aisné d'Humvu heritier de la couronne auoit peu d'esprit, & de force, resolut de luy enleuer le Royaume, & de se l'approprier. S'estant donc aisément adioinct les Prouinces du Septentrion, il vint à Nanquin avec vne armee, & partie par force, partie par fraude, & par presens gaigna les autres Prouinces, & chassa son Cousin hors de Nanquin. Ce qu'estant fait, il se soumit sans aucune resistance tout le Royaume. Et d'autant qu'il auoit plus de force & de fiance aux Prouinces Septentrionales, & qu'il estoit croyable que les Tartares sortiroient de là pour recouurer l'vsurpation de l'Empire, il resolut de demeurer en ceste part, & en la mesme ville où demeuroient les Tartares, quand ils commandoient aux Chinois. Il nomma ceste ville *Pequin* ; c'est à dire cour Septentrio-

Nanquin au tresfois demeure des Roys, maintenant c'est Pequin. Et pourquoy.

nale, à l'exemple de celle du Midy qui s'appelle *Nanquim*. A fin que les Nanquinois endurassent plus patiemment ce changement, il leur laissa les mesmes Magistrats & priuileges dont ils iouissoient auparauant.

Le viens maintenant à l'administration publique dans les Prouinces. Les villes qui sont attribuees aux Prouinces de Cour, assauoir *Nanquim* & *Pequim*, sont gouuenees avec mesme ordre que les villes des autres Prouinces; toutesfois les appels sont euoquez chacun à sa cour. La conduicte des autres treize Prouinces depend d'un certain Magistrat qu'ils nomment *Pucinsu*, & d'un autre qu'ils appellent *Naganzasu*. Le premier iuge des causes ciuiles, le dernier des criminelles. Le Siege d'iceux est avec tres-grande pompe en la capitale ville de la Prouince. Or en l'un & l'autre Siege il y a plusieurs Assesseurs; & aussi de ces principaux Magistrats qui sont appelez *Taui*. Il arriue souuent que ceux-cy demeurent hors de la Metropolitaine, d'autant qu'ils president à quelques autres villes, & qu'il faut qu'ils ne soyent pas fort esloignez du lieu de l'office qui leur est commis.

Toutes les Prouinces, comme i'ay dit cy-dessus, sont diuisees en diuerses contrees, qu'ils appellent *Fu*. Chaque contree a son propre Gouverneur; qu'ils nomment *Cifu*. Les contrees encor sont diuisees en *Ceu* & *Hien*, comme si

Gouuernemens des Prouinces & villes.

Prouinces parties en diuerses contrees.

mè si on disoit villes plus nobles & communes ; & icelles ne sont pas moindres que nos villes moyennes. Chacune aussi a son Preuost. Ils appellent celuy-là *Cicou*, cestuy-cy *Cihien* ; car *Ci*, en Chinois veut dire gouverner. Tous ces Preuosts de villes & contrees ont leurs compagnons, & comme Assesseurs quatre en nombre, qui les aident comme Auditeurs & Iuges aux causes de leur iurisdiction.

Mais il me semble qu'il faut icy briefuement noter, & conuaincre l'erreur, dont quelques Auteurs sont entachez. Car d'autant que le Gouverneur & sa Cour prennent le nom de la ville, en laquelle ils resident ; pour exemple, en la ville de Nancian, toute ceste region, le Gouverneur, & sa cour s'appellent du mesme nom *Nanciansu*. Quelques-uns pour cela ont pense que celles-là seulement sont villes qui sont appellees *Fu*, que les autres nommees *Cou* & *Hien* ne sont que des bourgs, ou villages. Ce qui se cognoist du tout faux, non seulement par la grandeur & habitation des lieux, mais encor par la façon mesme du Gouvernement public. Car ceste ville mesme en laquelle le Surintendant de toute la contree demeure, obtient aussi le nom de *Hien*, & a son propre Gouverneur qu'ils appellent *Cihien*, & aussi ses compagnons d'office & Assesseurs, & le Surintendant de la contree n'a pas plus d'autorité en ceste lienne de-

L'erreur touchant le nom des citées est remarquée.

meure, qu'ez autres lieux dependans de sa iurisdiction. Or ce droict est du premier appel à iceluy, quand les causes iugees par le *Ciceu & Cihien* sont en premier appel renuoyees vers luy comme Superieur. Car le second appel (& iceluy seulement ez causes de plus grande importance) est renuoyé au souverain Magistrat des villes Metropolitaines *Pucimsu, & Naganzasu*, & à leurs collegues, selon le merite de la cause. Voire les mesmes Metropolitaines ont leur *Cifu & Cihien*, non moins que les contrees qui leur sont subiectes. Or entre tous ces Magistrats il y a vn accord admirable de republicque bien reiglee.

Mais d'autant qu'il faut que toute administration de republicque ez Prouinces soit rapportee à la cour Royale de Pequim, outre ces Magistrats il y en a deux autres superieurs aux susdits, qui sont enuoyez de la ville Royale; l'un d'iceux demeure en la Prouince, & est appelle *Tiam*; l'autre est tous les ans enuoyé de la cour, & se nomme *Giyuen*. L'autorité du premier, d'autant qu'elle est grande sur tous les Magistrats & subiects, & qu'il preside aux affaires de la guerre, & acquiert les premieres charges de la republicque, semble se pouoir comparer à nos Lieutenans du Roy. L'office du dernier est comme de Commissaire, du Visiteur. Iceluy toutesfois, d'autant que par le commandement du Roy il fait reuision des causes de toute la Prouince, visite les

Appels des causes d'un Magistrat inferieur au superieur.

Bonne correspondance des Magistrats.

Deux autres Magistrats superieurs aux autres.

Quels sont ces deux Magistrats.

les villes & citadelles, fait enqueste de tous les Magistrats, & en punit aussi quelques-vns des mediocres & les range au debuoir, aduertit le Roy de tout le reste, & comme chaecn s'acquitte de sa charge & parce que seul de tous les Magistrats il fait faire execution des peines capitales ez Prouinces, pour cela à bon droit tous l'honorent & craignent.

Outre ces Magistrats, il y en a beaucoup d'autres qui exercent diuerses charges ez villes, & aussi ez villages & bourgs. Et outre ceux-cy plusieurs chefs & capitaines des soldats par tout le Royaume; mais principalement ez lieux maritimes, & frontieres, où ils font garde le long des murs, ports, ponts & fortresses, comme si tout estoit enflammé de guerre; encor que par tout il y ait vne tres-profonde paix; car ils ont leurs enrrollements & monstres de soldats, voire les exercices presque iournaliers:

Tous les Magistrats entierement de tout le Royaume sont reduicts à neuf ordres, soit qu'on regarde de Senat Philosophique, soit le militaire. Selon l'estat de ces ordres on paie à chascun tous les mois les gages du thresor public, soit d'argent, soit de ris, qui est certes petit, veu la Majesté grande des Magistrats; car le gage d'aucun pour releué qu'il soit en qualité, ne mōte pas tous les ans à mil escus. Et en ces gages tous ceux qui sont d'vn mesme ordre sont es-

Autres Magistrats & Officiers en diuers lieux

Neuf ordre des Magistrats de tout le Royaume

Gages des Magistrats.

goux, soient Philosophes, soient gens de guerre; car le plus haut Magistrat de guerre prend autant de gage, que l'ordre plus releué des lettrez. Mais ils faut que vous entendiez ceci de la pension establie par les loix à chaque ordre, car ce qui extraordinairement se met en proufit est beaucoup plus grád, que ce qu'on paye de gages. Je ne parle pas toutesfois des autres choses que chascun acquiert par sa propre industrie, avarice, fortune, & presents qu'on leur fait à cause de leur dignité, car avec cela le plus souuent ils parviennent à de grandes richesses.

Bonnet de tous les Magistrats.

Tous les Magistrats aussi, soit Philosophiques, soit militaires, les inferieurs, comme les superieurs, vsent du mesme bonnet. Ice luy est d'un crespé noir, & de chaque costé a comme deux ailles quasi dessus les oreilles, de figure ovale; icelles tiennent de sorte au bonnet, que toutesfois elles tombent aisément. Ils disent que par ce moyen ils sont contraincts de marcher modestement & droit; & empeschez de pancher legerement la teste; Ce que s'ils font, ils violent la Majesté de leur Magistrature. Ils ont aussi tous vn mesme vestement, mesmes brodequins, desquels la façon est particuliere, & la matiere d'une belle peau noire. Tous les Magistrats aussi portent vne certaine belle ceinture plus longue que le tour du corps, & large de quatre doigts, plus ou moins;

Leur vestement.

Ceinture, marque de tous les Magistrats.

moins, icelle d'un artifice elegant, est ornee de figures, partie rondes, partie carrees. Sur la poitrine aussi, & sur le dos ils cousent deux draps carrez, tissus elegantement d'ouillage Phrygien. Mais en ces carrez, ou ceintures, il y a grande diuersité & majesté, selon qu'elles sont differentes. Car par iceux les doctes cognoissent aussi tost de quel Senat ils sont, Philosophique, ou militaire, & quelle dignité chascun a en iceluy. Car en ces draps se voyent representees des figures d'animaux à quatre pieds, & d'oyseaux, & aussi de fleurs, à la façon des tapisseries. Mais ces ceintures Senatoriales montrent la majesté du personnage par la dignité de leur matiere. Car les vnes sont d'un bois tourné, les autres de corne, quelques vnes de licorne, ou de Calamba, bois sur tout odorant, quelques autres d'argent ou d'or; mais les plus nobles de toutes, de certain marbre luisant, auquel nous auons imposé le nom de iaspe. Mais ce n'est pas vray iaspe, & peut estre est-il plus semblable à la pierre de saphir; iceux l'appellent *Tis ar*: & il s'apporte de l'Occident du Royaume de Calcar, par les marchands Sarazins, & est sur tout fort estimé des Chinois. Mais nous pourrons parler d'iceluy cy dessous en son lieu. Les Magistrats aussi, sont recogus entre les Chinois par ces instrumens larges, estendus propres à faire ombrage & garder du Soleil; on les appelle en Europe parasols, desquels estans couverts, ils ont ac-

Ceinture des Senateurs.

Parasols des Magistrats.

coustumé de marcher en public: car quelques-fois ils en ont de couleur bleüe, quelques-fois de jaune; les vns en ont deux, les autres trois, pour la pompe, les autres n'en peuvent auoir qu'un. Ils sont aussi distincts par l'appareil, avec lequel ils sortent en public. Car tous les moindres vont à cheval; les plus grands sont pourmenez sur les espâles des porteurs en vne chaize portatiue: mais il y a aussi de la Majesté au nombre des porteurs. Car aux vns il n'est pas permis en auoir plus de quatre, aux autres est il aussi permis se seruir de huit.

Il y a encore beaucoup d'autres ornemens de dignité & marques des Magistrats, enseignes, chaînes, peuenfoits, plusieurs gardes; par les crieries desquels le peuple est reculé en la rue. Et le respect qu'on leur porte est si grand, que personne ne comparoit, mesmes ez rues les plus fréquentes; ains tous se retirent au bruit de ces cris, & cela se fait plus ou moins, selon la dignité des Magistrats.

Quelques choses remarquables, lesquelles les Chinois diffèrent des Européens.

Deuant que d'acheuer ce chapitre de l'administration de la République Chinoise, il me semble qu'il ne sera pas hors de propos de raconter particulièrement quelques choses, lesquelles les Chinois sont différents des Européens. Et en premier lieu cela peut sembler admirable, en ce que ce Royaume ait de tres-amples estondües de limites, & qu'il begorge de nombre d'habitans; & d'abondance de proui

prouisions, & de toute matiere propre à faire nauïres, & toutes autres armures & appareil de guerre, avec l'aide desquels au moins ils pourroient aisément adiouster les peuples voisins à leur Empire: toutesfois le Roy, ny ses subiects ne se soucient pas de cela. Et ne leur est seulement iamais venu en pensee: mais se contentans du leur, ils ne desirent seulement pas celuy de l'autrui. En quoy ils me semblent estre fort esloignez de l'humeur des nations d'Europe, que nous voyons souuent estre chassées de leur propre Royaume; cependant qu'ils aspirent aux autres, qui deuorent tout par le desir insatiable de regner, & ne sçauent garder ce qu'ils ont receu de leurs Ancestres; ce que les Chinois ont bien peu faire passer tant de siecles.

C'est pourquoy certes ie croy estre vne
 vraye inuention ce que plusieurs de nos Au-
 teurs escriuent des Chinois; sçauoir qu'au com-
 mencement de leur Empire ils ont subiugué,
 non seulement les Royaumes voisins, mais en-
 cor sont paruenus iusqu'aux Indes. Car encor
 (comme a laissé par escrit le Pere Matthieu
 Riccius) que i'aye tres-soigneusement sucille-
 ré les Annales de la Chine depuis quatre mil
 ans iusques au temps present, ie ne trouue ne-
 antmoins pas seulement le moindre indioe d'y-
 ue chose si remarquable, & ne les ay iamais ouy
 sevanter de cest accroissement d'Empire; mais
 plustost lors que ie me suis souuent enquesté de
 cela

*Abus de quel-
ques Escri-
uains.*

cela vers quelques hommes doctes, ils sont tous d'accord que cela n'a jamais esté ny peu estre.

C'est abus est excusé.

C'est abus des Escrivains (à fin que nous defendions leur autorité) est peu arriuer de ce qu'on void en des lieux estrangers quelques vestiges du peuple Chinois, auxquels il est croyable qu'ils ont nauigé de leur propre volonté, & non par commandement du Roy; comme on peut vois auiourd'huy és isles Philippines.

Autorité & puissance des Philosophes.

L'autre chose aussi tres-digne de remarque, est que tout le Royaume, comme i'ay dict cy dessus, est gouuerné par les Philosophes, & qu'en iceux le Royaume se trouue entier, & meslé. Tous les capitaines, & soldats honorent ces Philosophes avec grande humilité, & ceremonies particulieres, & leur sont subiects, & arrive souuent qu'ils sont fouiettez par iceux, de mesme que parmi nous les enfans par le maistre d'escole. Par ces Philosophes aussi tous les affaires de guerre auxquels ils sont entremis, & president, sont gouuenez, & leurs conseils, & opinions ont plus d'autorité vers le Roy, que tous les autres chefs de guerre, lesquels ils ont de coustume de n'admettre qu'en petit nombre, & encor peu souuent, aux consultations militaires. De cela prouient qu'aucun de ceux qui ont de l'ambition, ne s'addonnent aux exercices guerriers; ains aspirent plustost aux moindres dignitez du Senat Philosophique, qu'aux plus grandes charges & offices de

de guerre : car ils voyent que les Philosophes deuantent de beaucoup , tant en prouffit, qu'en reputation & honneur. Mais ce qui en cecy *Amour des Philosophes, & leur fidelité au Roy & à la patrie.* semblera plus estrange aux estrangers , est que ces Philosophes sont beaucoup plus nobles & courageux , plus fideles au Roy & à la Republique , mesprisent plus genereusement la mort pour l'amour de la patrie , que tous ceux , qui de profession particuliere s'addonnent à la guerre. Cela peut estre prouient de ce que par l'estude des bonnes lettres le courage de l'homme s'anoblit : ou pource que dès les premiers commencemens du regne les lettres pacifiques ont tousiours esté en plus grande estime, que l'art militaire , entre vn peuple qui n'a pas esté ambitieux d'agrandir son Empire.

La concorde , & bonne correspondance des *Bonne correspondance des Magistrats superieurs & inferieurs* Magistrats superieurs , & inferieurs par ensemble, n'est pas moins admirable; ou celle des provinciaux avec ceux de la Cour ; ou d'iceux avec le Roy ; laquelle ils obseruent non seulement en mettant peine d'obeyr de point-en-point, mais encor par demonstration, & reuerence exterieure: car ils n'oublient iamais les visites coustumieres en certain temps , ny les devoirs de presens. Les inferieurs aussi parlent fort rarement aux superieurs, si ce n'est fleschissans le genouil, soit au Siege Presidial, soit autre part , & les appellent de noms fort honorables. Les subiects des villes rendent les mesmes deuoirs aux Preuoists , & Presidents des villes,

villes, encor qu'on sçache que deuant qu'estre promoteus aux degrez hōnoraires des lettres, & pourueus d'offices de Magistrats, ils sont sortis de la lie du peuple.

*Changement
d'office & di-
gnité.*

Personne aussi n'exerce aucune dignité plus de trois ans, si elle ne luy est derechef confirmée par le Roy: mais le plus souuent ils sont esleuez à des plus grandes, mais non en mesme lieu. Ce qui se faict à fin qu'aucun ne contracte aisément des amitez, & ne soit destourné de la rigueur de iustice au qu'il ne s'acquiere trop les courages & volonteiz du peuple de quelque Prouince; principalement s'il a eu de plus grandes charges, par la faueur desquelles il puisse tramer des nouveautez; ce qu'ils disent estre arriué au temps passé. Il faut aussi que les principaux chefs des Prouinces, contrees, & villes que i'ay cy dessus nommez *Pu cinsu Naganzasu, Cifu, Cicou, Cibien*, & semblables Magistrats, assistent tous ensemble tous les trois ans en la Cour de Pequin, & offrent au Roy les deuoirs solennels de subiection, & en ce mesme temps, on faict inquisition de tous les Magistrats espandus par toutes les Prouinces du Royaume, soit de ceux qui sont contraints estre presens, soit des autres, & ce avec toute rigueur. Par ceste enqueste apres on resout qui doit estre conserué en la Republique; qui deposé; qui esléué plus haut; qui abaissé; & qui aussi puy sans aucun esgard de personne;

*Inquisition
des deportés
des Magistrats.*

l'ay

Jay aussi observé, que le Roy, mesme n'ose-
roit rien changer de ce qui est ordonné par
les luges denommez en ceste enqueste publi-
que: & ceux qui sont punis ne sont pas des
moindres, ny peu. Certes l'an de nostre Salut
1607. auquel telle inquisition eschoir, nous
lisons quatre mille Magistrats auoir esté con-
damnez. Car le nombre d'iceux s'escriit en un
volume, qui estant imprimé se publie par tout
le Royatme.

*Magistrats
punis pour
leur maluer-
sation.*

Or les condamnez sont reduicts en cinq
classes. La premiere contient les auaricieux,
qui ont vendu le droict par presens, qui ont
vsurpé quelque chose du reuenu public, ou
des biens des hommes priuez. Ceux-là sont
deposez de leurs offices, & despoüillez à ia-
mais de tous les ornemens, & priuileges de
Magistrats. Au second rang sont mis ceux
qui ont trop rudement puni les coupables:
ceux-cy aussi despoüillez de leurs ornemens
& priuileges, sont renuoyez en leur maison
comme personnes priuees. Les troisiemes
sont les trop vieux, & maladis, & qui ont esté
trop doux à punir les criminels, ou trop lasches
en leur office: à iceux l'on permet l'vsage des
ornemens, & priuileges durant leur vie; en-
cor qu'ils n'exercent plus aucune charge publi-
que. Au quatrieme sont comptez les vola-
ges, & trop legers à prononcer leurs sentences,
& ceux ausquels en l'administration des char-
ges

*Magistrats
condamnez
de cinq sor-
tes.
Premiers.*

Seconds.

Troisiemes.

Quatriemes.

ges publiques, la raison & conseil ont defailli; ceux-là sont destinez à de moindres offices, ou sont renuoyez ez lieux, où l'on iuge le gouvernement de la Republique estre plus facile. Au dernier rang sont mis ceux qui ne se gouvernent pas assez prudemment, ou les leurs, & toute leur famille, & meinent vne vie indigne d'un Magistrat: ceux-cy sont priuez pour tousiours de leurs offices, & immunitiez. La mesme enqueste se fait aussi des Magistrats de Cour, mais seulement tous les cinq ans. Ce qui est aussi practiqué avec les chefs de guerre en mesme temps, avec mesme ordre, & mesme rigueur.

*Cinquiesmes
& derniers.*

Les offices de Magistrature ne sont conferrez à aucun nay dans la Prouince. Aucun en tout le Royaume n'a charge de Magistrat en la Prouince en laquelle il est nay, si ce n'est vn gouvernement militaire. Cela se fait, de peur que les premiers qui administrent la iustice, se laissent gagner aux parens, ou aux amis. Mais les derniers, à fin qu'incitez par l'amour de la patrie, ils la defendent plus courageusement. Tandis que le maistre, quel qu'il soit, est en deuoir de Magistrat; aucun des enfans ou seruiteurs domestiques ne sort de la maison, craignant qu'il ne brigue des presens. Mais des seruiteurs publiquement ordonnez au Magistrat, leur rendent dehors toute sorte de seruice. Mais iceluy estant sorti de la maison, il scelle avec son cachet les portes, soit priuees, soit publiques, où on administre le droit,

Il n'est permis à aucun domestique d'iceux sortir de la maison.

de

de crainte que quelqu'un des domestiques n'en sorte à son insçu.

Ils ne laissent aussi vivre dans l'enclos du Royaume aucun étranger qui fait dessein de s'en retourner en son pays, ou qu'on entend avoir quelque commerce avec ceux de dehors. Voire aussi ils ne permettent à aucun étranger entrer au cœur du Royaume; & encor que ie n'aye veu aucune loy qui le defende, toutesfois ie voi que ceste coutume est depuis plusieurs siècles observée entre eux, par certaine crainte & horreur qu'ils ont des peuples étrangers. Et cela se doit entendre non seulement des étrangers qu'une longue espace de terre & de mers a rendu incognus aux Chinois; mais aussi de leurs amis, & tributaires de leur Empire; tels que sont les voisins de Coria, & qui vivent quasi de mêmes loix que les Chinois. Je n'en ay encor jusques à présent veu aucun de semblable; excepté quelques esclaves; que ie ne sçai quel capitaine avoit amené de là avec soi, après avoir résidé plusieurs années en ce Royaume. Mais si quelque étranger entre secrettement au Royaume de la Chine, ils ne le punissent ny de servitude ny de mort; mais ils lui defendent de retourner en son pays; de crainte que d'aventure il ne trame des nouveutez parmy les siens, à la ruine du Royaume Chinois. De là vient qu'ils punissent fort severement ceux qui sans permission du Roy negotient ou conversent avec les étrangers, Et

Il n'est permis à aucun étranger d'entrer dans le Royaume.

Ils defendent aux étrangers de retourner en leur pays.

G

s'il est quelquesfois necessaire d'enuoyer avec mandement ou commission quelqu'un hors du Royaume, il n'y a quasi personne qui s'y puisse resoudre, & toute la famille deplore celuy qui despart, comme s'il estoit traîné à la mort : & quand il retourne, le Magistrat pour recompense luy donne quelque dignité ou charge honorable.

Il ne leur est permis porter armes dehors ny les tenir en la maison.

Personne ne porte les armes dans les villes, non pas mesme les soldats ou chefs, & capitaines de guerre; ny aussi les gens de lettres, si ce n'est quand ils vont à leurs monstres, exercices ou batailles, toutesfois quelques vns accompagnent les plus nobles Magistrats avec des armes. Ni aussi personne n'a des armes en sa maison, si ce n'est quelque poignard de fer, duquel ils se seruent quelques fois par les chemins contre les voleurs; pour ce n'y a il aucunes factions, ou querelles parmi eux, si ce n'est celles qui se voident par l'impression des ongles, ou arrachement des cheueux. Il n'y a pas de desir de se venger des iniures par les blessures, ou par la mort; mais celuy qui fuit & s'abstient de faire tort, celuy-là est estimé & loué pour homme prudent & fort.

Loy obseruee apres le vrefpas du Roy.

Le Roy estant mort (de peur qu'il n'y atriue des factions) il n'est pas permis à aucun autre fils, ou parent du Roy, si ce n'est à l'heritier du Royaume, de demeurer dans la ville Royale; voire mesme c'est crime de leze

leze Majesté à ceux qui sont espars en diuerses villes de mettre le pied dehors. Les querelles esmeuës parmi eux, sont vuidees par l'un des plus nobles d'entre eux, par lequel aussi ils sont gouvernez. Mais s'ils ont affaire avec quelque autre qui ne soit pas parent du Roy, ils sont subjects aux Sieges, & punitions des Magistrats publics, comme le moindre du peuple.

*De quelques coustumes des
Chinois.*

CHAP. VII.

LE Royaume de la Chine s'est donné vn furnom ancien de la ciuilité, & mœurs plus courtoises: voire mesme la ciuilité est tenuë pour l'une des cinq vertus cardinales, qui parmi eux sont estimees seruir de soustien aux autres, desquelles ils recommandent amplement les deuoirs en leurs liures. Ils disent que le deuoir de ceste vertu consiste en la veneration mutuelle, & prudente consideration au maniment des affaires. Or ils sont si abondans en ces ceremonies de ciuilité, qu'ils consomment quasi tout le temps en icelles, & ceux qui

*Les Chinois
sont grands
observateurs
des diuins de
cinelise.*

sont vn peu plus sages, sont marris de ne pou-
voir se despêtrer de ceste apparence exte-
rieure & fardee, par laquelle ils surpassent
aussi de beaucoup ceux d'Europe.

*Ceremonies
de ceux qui
se saluent.*

Le diray donc premierement comme ils ont
accoustumé de s'entresaluër, & rendre les de-
monstrations d'honneur; en apres ie parle-
ray des autres ceremonies de courtoisie, prin-
cipalement lors qu'ils sont differents des no-
stres. Il ne sert de rien entre les Chinois
pour la ciuilité, ou honneur de descourir
la teste, ny aussi pensent faire honneur à au-
cun par le mouuement du pied, encor moins
par l'embrassement, baisement de main, ou
autre sembiable compliment. La principale
ceremonie de ciuilité se fait ainsi entre eux.
Ils ioignent les deux mains assemblees dans
les manches de la robe de dessus, qu'ils por-
tent tres-larges (ce que les Chinois font, si
ce n'est qu'ils manient quelque ouurage, ou
avec l'esuentail s'excitent du vent) & les es-
leuent premierement modestement ensemble
avec les manches en haut, puis les abaissent
l'vn s'arrestant vis à vis de l'autre, & reïte-
rant ceste syllabe *Zin, Zin*: lequel mot ne
signifie rien, si ce n'est le compliment de ci-
uilité; & se pourroit à nostre façon appeller
interiection de ciuilité. Quand l'vn est offi-
cieusement visité de l'autre, & aussi quand
souuent par les ruës les amis se rencontrent,
ioignans comme dessus les deux mains dans
les

*Complimens
de ceux qui
s'entre-visi-
tent.*

les manches , courbans tout le corps , il abaissent autant qu'ils peuuent la teste en terre , lequel compliment d'honneur se rend de tous les deux , & souuent aussi de plusieurs ensemble. Ils appellent ceste ceremonie *Zo ye*. En se rendant ce deuoir , l'inferieur en dignité met tousiours le superieur à droicte , ou le visité celuy qui le visite (mais aux provinces Septentrionales le costé gauche est au lieu du droict) souuent aussi ce compliment estant acheué ils se leuent debout changeans de place , & passent du costé gauche à droicte, & reciproquement du droict au gauche. Ce qui se fait à fin que celuy qui a esté receu au lieu plus honorable rende l'honneur à l'autre. Quand ce deuoir de courtoisie est rendu par les ruës , tous deux se tournent coste à coste l'un de l'autre vers le Septentrion : mais en la maison vers le haut de la sale à l'opposite de la porte , & alors aussi le plus souuent ils regardent vers le ciel en mesme endroit. Car c'est vne ancienne coustume entre eux , que les palais , temples des Idoles, & autres edifices bien ordonnez , ou au moins les sales des maisons particulieres deputees pour receuoir les hostes , ayent la porte vers le Midy ; & que ceux qui sont assis à l'opposite de la porte, se tournent vers le Midy ; d'où prouient , que parce que ces ceremonies sont faites à l'entree de la porte de la premiere sale,

ayant la face tournée vers le haut de la sale, ils regardent le Septentrion.

Autres costumes & ceremonies de ceux qui se saluent.

Si quelquestois ils veulent rendre des plus grands complimens d'honneur, ou parce que c'est la premiere fois qu'ils se saluent, ou pour auoir esté long temps absens, ou si quelqu'un felicite vn autre de quelque chose, ou le remercie, soit aussi quand arriue quelque iour plus solemnel, ou pour quelque autre occasion que ce soit, alors apres auoir faict ceste submission susdicte, l'un & l'autre se iette à genoux, & abaisse le front insqu'à terre; apres s'estant leuez debout, ils s'enclinent derechef & plient le genoüil comme dessus, & ce trois ou quatre fois. Mais si ceste ceremonie est renduë à quelque superieur, pere, maistre, ou à quelque autre personnage principal, iceluy estant debout au haut de la sale, ou aussi assis, reçoit l'honneur, & ioignant les mains comme dessus s'encline quelque peu au lieu mesme où il est droict, ou assis, à chaque fleschissement de genoüil d'un autre. Et souuent celuy qui reçoit l'honneur avec plus de modestie, se tient, non au haut de la sale vers le Septentrion, mais à costé vers le Midi. Ils adorent leurs idoles deuant l'autel avec mesme ceremonie, soit aux temples, soit en la maison. Mais quand les seruiteurs saluent leurs maistres, ou le vulgaire les plus honorables, de premier abord ils se jettent à genoux,

Comme les seruiteurs saluent leurs maistres.

à genoux , & frappent legerement la terre trois fois du front ; laquelle mesme ceremonie ils rendent souuent à leurs idoles. Mais si le maistre parle avec eux ; ils se tiennent à son costé , & à chaque response se iettent à genoux. Les autres aussi du commun font le mesme , quand ils parlent avec les grands.

Outre ces ceremonies que i'ay dictes , qui ne sont pas beaucoup differentes des nostres, ils en obseruent d'autres en parlant , ou escriuant , esquelles ils ne sont pas peu differentes d'auec nous , & de la s'accroist aussi la difficulté non petite de ce langage : car quand l'vn parle à l'autre, ils n'vsent iamais de la seconde personne , mais soit qu'ils parlent au present, ou de l'absent , ils vsent de diuerses manieres de parler. Quand ils parlent d'eux mesmes, il n'est aucunement permis d'vsier du pronom de la premiere personne (comme de dire *moi*) si ce n'est d'adventure au maistre, quand il parle à son valet , ou à quelque autre superieur deuisant avec vn moindre. Or ils ont autant de façons de parler pour s'abaisser soi-mesme , comme pour esleuer vn autre : entre lesquelles quasi la plus modeste est de s'appeller de leur nom propre , au lieu que nous auons accoustumé nous seruir du pronom *moi*. Et si d'adventure on vient à parler des parens , freres , enfans , du corps aussi, membres, maison, pais, lettres, & mesme

Maniere de parler les uns aux autres.

des maladies d'autrui, ils vsent de quelque nom plus honorable ; au contraire, s'ils parlent des mesmes choses à eux appartenantes, ils emploient les paroles qui ressentent leur modestie. Lesquelles façons de parler il est necessaire de se rendre familières, non seulement de peur que vous ne soyiez estimé incivil & rustique, mais aussi à fin que vous entendiez ce de quoy on discours ou escrit.

Quand les parens & amis par deuoir d'amitié s'entreuisitent, ils obligent les visiteurs de rendre le mesme compliment des visites. Or en ces visites on observe quasi cest ordre. Celuy qui visite à l'entree offre vn liure, auquel on ne lit autre chose que le nom du visitant, avec des epithetes modestes, selon la qualité du visitant, ou visité : le portier porte ce libelle à son maistre ; mais si plusieurs sont visitez d'un seul, ou vn seul de plusieurs, il y a tousiours des libelles selon le nombre des visitans, ou visitez ; iceux la plus part sont de douze feuillets de papier blanc, & longs d'une paulme, & demie. Au milieu de la premiere page on attache vnorceau de papier rouge de la longueur du liure, & large de deux doigts, & le plus souvent ce liure avec son papier rouge y adiouste au dehors, est enfermé en vn sac de papier. Ils en ont de tant de sortes, qu'il faut qu'ils aient à la maison presque vingt boites preparées à tous vsages, avec diuers tiltres ; tant ils s'en seruent

*Ceremonies
de complimens
des parens &
amis s'entre-
visitans.*

seruent continuellement. Voire mesme nous sommes contraincts de commander au portier qu'il fasse vn memorial des noms des hostes, & des maisons de ceux qui sont venus pour nous visiter; craignant que deuant le troisieme iour nous n'oublions le deuoir de la visite mutuelle: & faut necessairemēt que ceux qui sont souuēt visitez obseruent ceste coustume. Or de mesme que si ceux qui sont visitez sont absents de la maison, ou qu'ils ne puissent sortir pour recevoir leurs hostes, ceux qui visitent mettent leur libelle à la porte de la maison, comme tesmoignage du deuoir de visite qu'ils ont fait; ainsi il suffit à ceux qui le rendent, de mettre aussi à la porte vn mesme libelle; car ainsi ils croient estre satisfaits. Tant plus celuy qui visite est honorable, il escrit son nom par le libraire en vñ plus grand caractere, & arrive quelquesfois, qu'il est plus large, qu'vn doigt, & remplie avec dix lettres toute vne ligne de haut en bas. Car, comme i'ay dict, les Chinois posent ainsi leurs lettres.

Quand ils s'enueuoient des presens, ce qu'ils font fort souuent, ou aussi en portent eux mesmes, qui sont recompensez d'autres de non moindre prix, ils se seruent aussi du mesme escript, auquel, outre le nom propre comme dessus, ils escriuent aussi la liste des presens qu'ils enuoient, les descriuant nettemēt & par ordre, chascun en chascue verset. Les presens qu'on enuoie peuuent sans aucune tache d'inciuité.

*Constructiō de
s'enuoier des
presens.*

estre partie refusez, partie renuoyez sans offense de celuy qui les offre : ce que quand il se fait, on fait les remerciemens avec vn semblable libelle, ou on renuoie modestement les presens, ou on escrit ceux qu'on a acceptez ou non, marquant la liste de ceux qu'on rend en eschange, & ce non sans diuers complimens de ceremonie, qu'il seroit long de raconter. Cela aussi nous est fascheux & importun, que les Chinois ont accoustumé faire des petits presens d'argent. Car les superieurs enuoient souuent aux inferieurs, & les inferieurs aux superieurs dix escus, autresfois cinq, quelquesfois aussi moins. Ceux qui sont de quelque Magistrat, ou anoblis par les degrez honorables des lettres, toutes les fois qu'ils rendent ees deuoirs de visite, se reuestent de l'habit particulier de leur office, qui n'est pas peu different de l'ordinaire. Ceux qui manquent de ees tiltres, & neantmoins sont personnes de qualite, ont aussi leur habit conuenable aux visites, & iceluy different de l'ordinaire; & ne se peut pas faire autrement sans offense de l'vn ou de l'autre. Pour ceste cause nous mesmes à fin que nous ne soyons reiettez de la conference des hommes principaux, nous vestons quand il est necessaire de mesme façon, si d'adventure l'vn rencontre l'autre, qui ne soit vestu de cest habit de ciuilité, ils ne se saluent nullement avec les ceremonies accoustumees, iusqu'à ce que l'auant soit reuestu du mesme habit. Et ainsi toutes les fois

Autre presens d'argent. Magistrats & hommes lettrez, quel habit portent aux visites.

fois qu'ils sortent en public , leurs seruiteurs portent leur robe de ciuilité: que si cela ne se peut faire, alors celuy qui auoit vestu cest habit de visites, s'en despoüille, & ils font les complimens de salutations que nous auons dict cy-dessus en habit ordinaire.

Les seruiteurs portent la robe de ciuilité de leurs maisons par les rues.

S'ils sont plusieurs visitez en leur maison , le principal d'entre eux, prend avec les deux mains le siege de l'hoste , ou de chacun d'iceux , & les met en leur lieu , à l'endroit plus honorable de la sale ; apres il les secouë de ses propres mains, encor qu'il n'y ait pas la moindre poussiere. Et si les chaizes sont desia posees en leur lieu , c'est toutesfois la coustume de les toucher chacune avec les deux mains , & comme les poser plus proprement , puis chacun de ceux qui sont visitez font le mesme , & tout de mesme façon . En apres le plus honorable d'entre les hostes, s'ils sont plusieurs , prend de mesme façon le siege de celuy qu'il visite, & le pose à l'opposite de sa chaize , & tout de mesme façon secouë, ou fait semblant de secouër la poussiere. Tous les autres apres, s'ils sont plusieurs, font le mesme par ordre de l'aage, ou dignité. Cependant que cela se fait, celuy à qui on rend ce deuoir se tient à costé , & mettant les mains däs les manches, & les leuär, puis abaissant vn peu, rend graces, & refuse modestement l'honneur qu'on luy fait.

Comme ils posent les sieges pour s'asseoir.

Les hostes consomment beaucoup de temps pour le hautbout ou principal siege d'honneur, en fin

Complimens de ciuilité touchant le hautbout.

en fin on s'arreste à ces loix. Entre ceux qui sont combourgeois on a esgard à l'aage. En l'vne & l'autre cour la dignité va deuant. Les estrangers principalement, qui viennent des lieux plus esloignez, tiennent le premier rang. D'où, arriue que quasi en toute assemblee pour ceste raison on cede le haut bout aux nostres. Et ne nous sert de rien de contester, ou debatre, ou refuser modestement contre la coustume receuë.

*Maniers de
presenter la
collation.*

Après que tous sont assis, soudain vn des seruiteurs domestiques, & le plus leste, vestu d'vne sorane, tenant vne belle table ez mains, sur laquelle y a autant d'escuelles, que d'hostes, & en icelles est la potion *Cia*, de laquelle auons parlé cy dessus, en presente aux hostes, y meslât tousiours vn morceau de dessert, pour lequel prédre on adiouste vne petite cuilliere d'argët. Le seruiteur commençant au plus honorable, presente à chacun son escuelle, iusqu'au maistre que les autres visitent : car iceluy s'assied tousiours au plus bas lieu. S'ils sont long temps assis ensemble, le seruiteur reuiet de mesme façon pour la seconde & troisieme fois, ou plus; mais ce morceau de dessert est changé toutes les fois qu'on recommence à boire.

*Comment ils
se despartent
des assem-
blées.*

Les hostes ayant acheué leur deuis deuant que sortir de la sale reiterent selon leur coustume (comme au commencement) les reuerences pres de la porte. Alors le maistre les suit iusqu'à la porte de la maison, où encor ils s'inclinent; alors le maistre prie les hostes qu'il

qu'il leur plaise monter ou à cheual, ou en li-
ctiere, comme ils sont venus, ce qu'ils refusent
de faire, & prient le maistre de la maison de
vouloir r'entrer; alors iceluy retournant à l'en-
tree, fait encor la reuerence. Et les ho-
stes luy rendent les mesmes complimens &
honneurs. Finalement estant entré dans la
porte il s'encline pour la troisieme fois, & les
hostes luy font le semblable avec mesme ce-
remonie, alors le maistre se desrobant à l'entree
de la veuë des hostes, il leur donne le loisir de
monter à cheual, ou entrer en lictiere; & sor-
tant soudainement les saluë en s'en allant, criã
Zin, & esleuant & abaissant ses deux mains
dans sa robe. Ce que font semblablement de
point en point les hostes, & puis s'en vont.
Finalement le maistre de la maison enuoie vn
de ses seruiteurs pour suiure & atteindre ceux
qui s'en vont, & les saluër en son nom; de mes-
me font les hostes, & le resaluent par leurs
valers.

Maintenant ie traicteray des festins des
Chinois, ausquels ils sont non moins officieux
que frequents, & quelques-vns aussi iournaliers.
Car ils traictent quasi tous leurs affaires en
banquetant, non seulement ceux qui touchent
à l'estat de la vie humaine, mais encor ceux qui
regardent la Religion: & ils mettent les ban-
quets entre les principaux tesmoignages de la
bien-vueillance, qui parmi eux ne s'appellent
pas banquets, mais à la façon des Grecs à bon
droict.

*Banquets
des Chinois.*

droiét beuettes. Car encor que leurs gobelets, ou tasses ne contiennent pas plus de vin que la coque d'une noix, neantmoins ils reiterent fort souuent leurs traits.

Ils se seruent de petits bastons. en mangeans.

En mangeant ils ne se seruent ni de fourchettes, ni de cueilleres, ni de cousteaux ; mais ils vsent de bastons menus longs de paulme & demie ; avec lesquels ils portent toute sorte de viandes à la bouche, avec vne adresse admirable, ne touchant du tout rien avec les doigts. On doit neantmoins sçauoir qu'on porte tout à table detrenché par morceaux, si ce n'est quelque chose de mol, comme œufs, poissons, & autres semblables, car tout cela est coupé avec les bastons. Ils vsent de boisson chaude ; mesme aux plus grandes chaleurs, soit vin, soit la decoction *Cia*, soit eau. Et certes il semble que cela n'est pas peu proufitable à l'estomach. Car les Chinois aussi sont la plus part de plus longue vie, & ont les forces vigoureuses iusqu'à l'aage de septante, & souuent de quatre vingts ans. le croy aussi que d'icy arriue qu'aucun des Chinois n'a la pierre ou grauelle, maladie qui tourmente souuent ceux de nostre Europe, & pource, crois-ie, qu'ils boiuent tousiours froid.

Ils boient chaud.

Ils ne sont pas subiects à la grauelle.

Facon de couuier quel qu'on au banquet.

Quand quelqu'un est conuie en quelque banquet solennel, vn iour ou plusieurs deuant le festin, celuy qui inuite l'autre, enuoye vn libelle de ceux dont a esté parlé: en iceluy outre le nom de l'inuitant y escrit comme dessus, celuy qui conuie dit en peu de mots à la maniere accoustumée,

stumeé, elegamment & courtoisement, qu'il a appresté vn petit festin d'herbes porageres, & laué ses gobelets à fin qu'à tel iour & heure, qui est quasi enuiron la nuict, il entende la doctrine de celuy qu'il conuie, & apprenne quelque chose de luy : & en apres prie qu'il ne desdaigne pas de luy faire ceste faueur. Au dehors de ce libelle ils adioustent du long vn papier rouge (cōme dessus) & en iceluy le nom plus honorable de l'invité (car les Chinois sont chacun appellez de plusieurs noms, comme ie diray plus bas) avec des titres diuers, selon la qualité de celuy qui est appellé. C'est là la coustume de conuier vn chacun. Le iour mesme du festin ils enuoient à chacun vn semblable liuret, mais en iceluy ils sont seulement priez de se haster, & de ne desdaigner pas de venir au temps prefix ; finalement à l'heure du banquet ils enuoient le troisieme, qu'ils disent enuoyer à fin qu'il recoiue ceux qui viennent au chemin.

Quand on est arriué en la maison du festin, après auoir acheué les salutations communes comme dessus, ils s'assoient en la sale, & boient de leur *Cia*. De là on va au lieu du conuie. On a accoustumé de l'orner splendidement, non avec des tapisseries, dont ils n'ont aucun vsage, mais de peintures, fleurs, vases, & semblables anciens meubles, On donne à chacun satable longue & large de quelques coudees, mais communément plus longue. Quelques-fois

Lieu du festin. & son appareil.

fois aussi on dresse à vn seul deux tables l'vne deuant l'autre. Ces tables sont ornees de quelque precieux linge pendant de tout costé quasi comme nos autels, & les chaizes aussi nō seulement reluisent de ce leur betume transparent, mais aussi sont embellies de diuerses peintures & d'or.

*Ceremonies
des festins.*

Deuant que s'asseoir à table pour manger, le conuiant tient avec les deux mains sur son assiette vne tasse traueillée d'or, d'argent, de marbre (dont cy-dessus est faicte mention) ou d'autre semblable matiere pleine de vin, & avec vne profonde reuerence saluē celuy qui doit tenir le premier rang. Apres il sort de la sale en la cour, & s'estant premierement courbé avec reuerence; versant ceste tasse en terre, ayant la face tournée vers le Midy, il l'offre au Dieu du ciel, & s'estant derechef encliné il reuiet en la sale, & prenant vne autre tasse resaluē le mesme principal du banquet avec vne seule reuerence, au lieu où ont accoustumé se faire ces ceremonies; & alors ils s'approchent ensemble de la table du milieu de la sale, en laquelle se doit asseoir ce mesme chef du festin. Du costé que la table est plus longue (car celuy là est tenu le plus honorable, & non le bout de la table entre les Chinois) il porte avec les deux mains, faisant la reuerence, vne tasse sur l'assiette, puis prend des petits morceaux de table du seruiteur, & les met à costé

costé de la tasse. Ces bastons sont la plupart d'ivoire, ou de quelque matiere plus dure, qui ne se fallit pas aisément, & du costé qu'on en touche les viandes sont coustumiers d'estre gravez d'or, ou d'argent. Apres il prend yn siege, & le pose au milieu de la sale, le baliant comme dessus legèrement avec les manches. Apres retournez au milieu de la sale, & s'enclinent derechef tous ensemble, le couvant honore apres avec mesmes ceremonies tous les hostes. C'est la coutume de mettre celuy qui tient le second lieu au costé gauche, le troisieme au droit. En fin celuy qui doit tenir le premier rang prend la tasse du couvant des mains d'un seruiteur domestique avec son assiette, & commande qu'on vende du vin, & miserable fait la reuerence selon leur bon-heur, avec le couvant, & tous les autres conuies, & pose la tasse sur la table sur son assiette. Or la table du couvant est tellement dressée au lieu plus bas de la sale, qu'estant assis il a le Midi & la porte derriere le dos, & deuant la principale table, en apres il dispose les bastons, & le siege avec la même ceremonie que le couvant les le presente. En fin chacun s'ap-proche comme pour poser derechef plus proprement avec les deux mains la tasse, les bastons, & le siege. Et pendant que tout cela se fait, celuy à qui ces compliments d'honneur sont rendus, se tient à costé de celuy qui les rend, & tenant les mains, & les frappaings leg-

H

rement dans les manches, proteste qu'il ne merite pas cest honneur, & se courbant modestement rend graces.

Les Chinois ne lauent les mains ni deuant, ni apres le repas.

D'autant que les Chinois ne touchent aucune viande avec les mains, pour ce ne lauent ils pas les mains, ni au commencement, ni à la fin du festin. Toutes ces ceremonies estant acheuees, ils font tous ensemble la derniere reuerence à celuy qui les conuie, & les hostes vne autre entre eux, puis chacun s'affied à table en sa place. Toutes les fois qu'on boit, le conuiant prend la tasse à deux mains sur son assiette, & la leuant doucement, & soudain abaissant, il inuite les autres à boire. En mesme temps estant tous tournezz vers celuy qui les conuie, ils font le mesme, & commencent tous ensemble de boire. Ce qu'ils font si lentement en humant, que pour vider leur tasse ils la portent souuent quatre & cinq fois à la bouche. Ils gardent tousiours ceste façon de boire, sçauoir en humant, encor qu'ils boient de l'eau, & ne boient iamais rien tout d'vn trait comme nous.

Ceremonie & façon de boire.

Ils prennent les viandes routes à la fois.

La premiere tasse estant vuidee, on apporte peu à peu les viandes, desquelles ils prennent tous (le conuiant selon leur coustume commençant le premier en prenant les bastons des deux mains, & les esleuant & abaissant) & toutes les fois qu'ils en touchent vne, ils en prennent deux ou trois morceaux, & les portent à la bouche. En quoy ils obseruent ceci soit

gneusement, sçavoir que personne ne remette les bastons sur la table, que celui qui tient le premier lieu au festin, n'ait fait le mesme. Ce qu'ayant fait, soudain les seruiteurs versent du vin chaud dans chascque tasse des conuiez, commençant au principal, & apres avec mesme ceremonie on mange & boit, vne, deux, & plusieurs fois: mais ils consomment plus de tēps à boire, qu'à manger. Or durant tout le repas ils devisent fort de choses ioieuses, on regarde vne comedie ou l'on entend quelque chan-
 tre ou ioueur d'instrument de musique: car iceux aussi souuent, encor que non appelez, s'ingerent parmi les festins, pour l'espoir de la recompense qu'on leur donne, quand ils sont appelez.

*Devis & dis-
cours en
mangeant.*

Ils mangent de tout ce qu'on a accoustu-
 mé de seruir à table parmi nous, & n'appre-
 sent pas mal leurs viandes; mais on porte
 peu de chascun metz. Ils établissent la ma-
 gnificence du conuie en la varieté. Car ils
 remplissent la table de plats mediocres, & d'au-
 tres plus petits, & ne separent pas les chairs
 d'avec les poissons, comme nous; mais ils les
 meslent sans esgard, & n'ostent iamais aucun
 metz qui a esté vne fois serui. Parquoi seulo-
 ment ils ne remplissent pas les tables, zins
 mettent plats sus plats, de sorte qu'ils sem-
 blent des chasteaux. On ne sert point de pain
 sur les tables des festins, ni de riz aussi (qui
 entre les Chinois tient lieu de pain) si ce n'est

*Apprest &
diner siés des
viandes.*

*On ne sert
pas de pain à
table.*

d'adventure en quelques festins moins somptueux, sur la fin de table. Et si on sert du riz, on ne boit pas de vin deuant: car les Chinois, mesmes en leurs repas ordinaires, ne boient jamais de vin, deuant qu'auoir mangé le riz. Ils admettent aussi diuers ieux en leurs conuiues, auxquels celui qui a perdu est contrainct de boire avec grand applaudissement & cris de resioiissance des autres.

Ils ne boient pas du vin deuant qu'auoir mangé le riz.

On ne force personne de boire contre son gré.

Ils sont sobres au manger.

A la fin du banquet ils changent de tasses, qui encor qu'elles soient esgales, personne n'est neantmoins jamais contrainct de boire outre ses forces; ains seulement est amiablement conuict. Le vin de la Chine se cuit quasi comme nostre biere, & n'est pas fort fumeux; il enniure toutesfois les plus vaillans biberons. Mais le lendemain on le porte plus aisément. Au manger ils sont du tout plus retenus; & arriue souvent que celui qui doit sortir de la ville se trouuent en sept ou huit festins, pour contenter tous les amis. Mais ceux-ci ne sont pas des plus magnifiques. Car ceux-là employent toute la nuit, & s'allongent iusqu'au lendemain matin: en apres les restes des viandes & mets sont amiablement distribuez entre les seruiteurs des hostes.

Ceremonies touchant la reuerence deu au Roy.

Quant au reste des ceremonies, celles-là me semblent estre les principales qui regardent l'honneur deu au Roy. Le Roy est honoré & reueré de plus de deuors exterieurs, qu'aucun autre Prince de tout le monde, soit pro-

phane

phane, soit sacré, personne ne parle à cestui-ci, horsmis les Eunuques, qui seruent au Donjon du palais, & les parens du Roy qui demeurent dans l'encloz du mesme palais; tels que sont les fils & filles. Or laissant à part toute ceteremonie, & deuoir rendu au Roy par les Eunuques, comme moins necessaire à nostre dessein, tous les Magistrats entierement qui demeurent hors du palais (car les Eunuques ont aussi chacun leur ordre, & degrez d'offices) ne parlent au Roy que par requestes escrites. Mais ces requestes sont de tant de sortes & differentes façons, qu'elles ne se peuvent composer que par ceux qui y sont experimentez, si que chaque homme lettré ne les scauroit disposer.

A chaque nouuel an qui commence à la nouvelle Lune qui precede ou suit prochainement le cinquiesme de Feurier, duquel les Chinois comptent le commencement du Printemps, on enuoye de chaque Prouince vn Ambassadeur pour visiter officieusement le Roy, ce qui aussi est rendu plus solennellement tous les trois ans en forme d'offre de subiection; comme i'ay recité ci-dessus. Or en toutes les villes le premier iour de chaque Lune, tous les Magistrats se rendent ensemble chacun en sa ville en vn mesme lieu, auquel est le throsne du Roy, & les armoiries Royales, des dragons grauez, & dorez, avec autres graueures appartenantes à l'ornement;

On enuoie tous les ans des Ambassadeurs au Roy pour le saluer, & offrir les deuoirs de subiection.

Ils honorent & reuerent le throsne du Roy.

deuant iceluy ils s'enclinent souvent & plient les genoux selon la coustume de ce peuple, & avec vn certain geste & composition de corps conuenable à la modestie & veneration, & à mesme temps tous souhaitent à haute voix au Roy dix mil ans de vie. Le mesme honneur est par tout rendu au Roy tous les ans le iour de sa naissance, auquel iour les Magistrats de Pequin & autres Ambassadeurs des Prouinces, & aussi les parents du Roy, qualifiez & ornez de diuers tiltres d'honneur hors de la cour, viennent là, pour feliciter le Roy de sa longue vie, & tesmoigner avec des grâues presens le contentement qu'ils ont de la bonne continuation d'icelle.

Ils festoient le iour de la naissance du Roy.

Outre ceux-ci tout autant que le Roy nomme de Magistrats, ou pouruoit de quelque autre office; sont obligez par les loix (ce qui se faict deuant l'aube du iour) d'aller deuant son throsne rendre action de grâces. Et là estans aduertis, & deuancez par les maistres des ceremonies, ils rendent exactement les devoirs d'honneur (car le Roy pour lors ne comparoist pas) au throsne Royal, & personne n'y commet aucune faute impunément. Ce que quand ils font, ils sont reuestus d'un habit particulier de drap de pourpre damassé, & ont leurs testes ornées de tiaras d'argent doré, & en chaque main tiennent vne table d'yuoir large de quatre doigts, & longue de deux palmes, d'icelle touchans la bouche toutes les fois

Reuerence au throsne Royal par ceux qui sont nouuellement pourueus de quelque office.

fois qu'ils disent quelque chose au Roy.

Or anciennement quand le Roy venoit en son throsne il paroissoit en un lieu esleué à vne grande fenestre ; & tenoit aulli en main vne table d'yuoire pour couvrir sa face, & vne autre sur la teste large de demie couldee sur le diademe Royal, & le front, à laquelle table plusieurs pierres de grand prix estoient tellement enfileés & pendantes, qu'elles couvroiēt tout le front, & le visage, & le desroboient, bien que present, à la veüe des regardans. La couleur du Roy, & defenduë à tous autres, est le jaune. Ses habits sont tissus de diuers dragons de fil d'or ; & ces dragons se voient non seulement sur l'habit du Roy, mais encor grauez ou depeincts par tout le palais, & sur les vazes d'or & d'argent, & autres meubles, voire mesme les toictz & les tuilles sont de couleur jaune & remplis de dragons. Ce qui peut estre a donné occasion à quelques-vns d'asseurer que les tuilles du palais Royal estoient d'or ou de cuiure. Mais en verité elles sont de terre, ce que ie puis asseurer les ayant touchées de mes propres mains ; mais teinctes de couleur jaune, & chacune presque attachée avec vn clou aux poultres, & soliveaux sur le toict ; car elles sont beaucoup plus grandes, que les nostres : la teste desquels cloux est dorée, à fin que rien ne paroisse au palais Royal qui ne porte la couleur du Roy. Si quelqu'un rapportoit à son usage ceste couleur, ou dra-

*Comme le Roy estoit vuq
sur ancienne-
ment unane
en son thros-
ne.*

*Couleur des
habits de Roy
Jaune.*

*Tout reluisit
de dragons
au palais.*

gons, il seroit tenu coupable de leze Majesté, si n'est que d'adventure il fust du sang Royal.

Il y a quatre portes au palais Royal à chaque partie du monde viz à viz l'une de l'autre. Tous ceux qui faisant chemin passent outre ces portes, descendent de cheval s'il vont à cheval ; ou de la selle s'ils sont portez en icelle ; & marchent à pied jusqu'à ce qu'ils les aient passées. Tous font cela ; mais les plus grands plus soigneusement & de plus loing ; & non seulement à Pequin, mais encor plus religieusement à Nanquin au palais des anciens Roys, encor que depuis plusieurs années aucun des Roys ne se soit retiré en icelui. Les portes du Midi, soit dedans, soit dehors sont trois. Le Roy a accoustumé entrer ou sortir par celle du milieu, les autres sont receus à droite & à gauche ; parquoy ceste porte du milieu n'est jamais ouverte que pour l'entrée ou sortie du Roy.

Les Chinois n'ont aucune autre date ou marque de temps, soit en leurs livres imprimés, soit en tout instrument public, quel qu'il soit, si ce n'est celle de la creation & advenement à la couronne de celui qui regne, comme nous avons accoustumé de faire de la natiuité de nostre Seigneur Jesus-Christ, premiere année de nostre salut. Quelquesfois pour certaines causes le Roy a accoustumé de conférer un titre aux pères des premiers Magistrats, par quelque escrie fait par les Philosophes Royaux

Quatre portes
des du pa-
lais Royal.

Les passans
venerent le
palais.

Les Chinois
comptent les
années de-
puis le cou-
ronnement
du Roy.

aux au nom du Roy. Les Chinois estiment
 de cela, que c'est chose merueilleuse. Car pour
 l'obtenir, ils n'espargnent aucuns despens,
 & la conservent en la famille comme une
 chose sacree. Et il y a encor quelques autres
 titres exprimez en deux ou trois caracteres,
 que le Roy donne aux veufues qui ont refusé
 jusqu'à la vieillesse les secondes nopces, ou
 aux vieillards qui ont vescu cent ans entiers,
 ou en autre semblable cas, desquels on ne
 fait pas moins d'estime que des premiers. Ils
 mettent ces inscriptions en veüe sur l'entree
 de leur maison, & non seulement les Roys
 conferent cest honneur, mais encor est-ce la
 coustume que les Magistrats en donne à leurs
 amis. On erige aussi aux Magistrats, qui ont
 bien merité de la republique, des arcs de mar-
 bre aux despens du public, tels que nous
 avons accoustumez aux triumphes. Les villes
 font le mesme à leur citoyen qui aura obtenu
 quelque dignité de marque, ou le premier
 lieu à l'examen des lettrez, ou en semblables
 evenemens, & ce avec grand appareil.

Tout ce qui est de precieux ou bien fait
 par tout le Royaume, tous les ans en grande
 quantité & avec grands despens est enuoyé
 au Roy à Pequín. Les Magistrats aussi, qui de-
 meurent en la ville Royale, marchent en pu-
 blic avec moindre parade. Car excepté les
 principaux, il n'est pas permis aux autres d'e-
 stre portez dans une chaise à bras, ains vont

*Ils estiment
 beaucoup les
 titres d'hon-
 neur conféréz
 par le
 Roy.*

*On enuoye
 tous ce qui
 est de plus
 precieux en
 tous le Ro-
 yanne au
 Roy.*

à cheval; & ceux auxquels par les loix est permis yser de la chaize, ne peuvent auoir que quatre porteurs; hors de la cour il est permis aux ordres des moiens Magistrats de marcher avec plus grande pompe. Les Chinois rapportent ceste modestie à la reuerence qu'on doit au Roy, & croient que ceux qui en sont plus pres, la doiuent encor rendre plus grande. Tous les Magistrats de cour s'assemblent tous les ans quatre fois, aux quatre saisons de l'année, aux sepulchres des anciens Rois & Reines, & y font leurs ceremonies & presens. Mais le premier & principal honneur est rendu à *Huonou* Recuperateur du Royaume. Ils se preparent à ces ceremonies quelques iours au parauant, publians cessation d'œuvres, & des ieufnes qu'ils obseruent religieusement dans l'enclos de leur maison.

Ceremonies & deuoirs rendus aux sepulchres des Rois & Reines.

Honneur rendu aux Magistrats.

Après le Roy, ils deferent les seconds deuoirs d'honneur à leurs Magistrats. Ils font principalement demonstration de cela par leurs façons coustumieres de parler, & par visites officieuses, auxquelles ne sont pas reçus, ni aspirent autres que ceux qui ont ou autresfois ont eu quelque charge en la republique. Car iceux estans de retour en leurs pais, bien qu'ils soient descheuz par leur propre faute, ils se rendent neantmoins quelques fois remarquables par la reuerence des Magistrats. Et les Magistrats des villes les honnoient, & leur rendent les compliments de visite,

site, & pour le respect de leur presence accordent beaucoup de choses principalement à ceux qui ont receu les premiers honneurs aux degrez des lettres, & offices publics.

Si quelques Magistrats s'estans bien acquitez de leur charge, & ayans bien merité du public sont esleuez à vn autre office, ou pour quelque autre cause s'en vont de la ville, ils sont publiquement honorez de grands presens, & sont priez pour memoire eternelle du bien-faict laisser leurs brodequins, mar- que du Magistrat. Ce qu'ils font, & se gardent enfermez en vn coffre public avec diuerses inscriptions & vers à sa loüange. Aux autres qui sont plus qualifiez ils esleuent vn marbre en quelque lieu public, ou leurs bien-faicts enuers la Republique grauez par quelque es- crit elegant se conseruent pour seruir de memoire à la posterité. Et y en a aussi ausquels on erige publiquement des temples avec grande despesse, & sur les autels sont mises des statuës approchantes de leur naturel, autant que l'industrie de l'artisan le peut porter. Apres aussi est ordonné vne rente annuelle, & certains hommes establis pour les parfumer continuellement, & leur allumer des lampes tousiours ardentes. Pour cest effect on ordonne des grands encensoirs de fonte, de mesme façon que ceux desquels ils adorent leurs idoles. Mais toutesfois ils scauent separer ce cult de l'adoration de la Deité : car
ils

*Honneur est
du aux Ma-
gistrats qui
ont bien me-
rité de la re-
publique.*

ils demandent beaucoup de choses aux Dieux, mais les doctes offrent seulement à ceux-cy des ceremonies de courtoisie pour memoire de leurs bien-faits. Il n'y a toutes-fois pas de doute que plusieurs du vulgaire meslent l'un & l'autre cult. On va à certain temps à des temples, desquels toutes les villes sont pleines, & qui aussi par le soin des amis sont souuent erigez aux indignes, on leur flectit les genoux & fait la reuerence; on leur offre des viandes, & fait-on quelques autres semblables choses.

Tous les livres des Chinois qui traictent des mœurs sont pleins de preceptes pour exciter les enfans à l'obeissance & honneur deu aux parens, & aux superieus. Et à la verité si nous considerons ceste apparence extérieure de pieté, il n'y a aucune autre nation en tout le monde comparable aux Chinois. Ce que ie prouueray par quelques indices. Ils obseruent vne coustume solennelle de rendre honneur aux plus anciens s'asseans pres d'eux qu'ils ne demeurent jamais en mesme rang, & encor moins deuant, mais se tiennent d'un ou d'autre costé; laquelle ceremonie les disciples aussi obseruent avec leurs maistres. Ils parlent aussi à eux avec grande reuerence. Ils nourrissent ceux qui sont pauures iusqu'à la mort, mesme de leur propre sreat & travail, autant qu'ils peuvent largement & abondamment. Mais ils ne

*Instruction
des enfans.*

ne font en rien plus religieux que quand ils font leurs funeraillcs, tant en vestant l'habit de dueil (en quoy aussi ils sont differents de toutes autres nations) qu'en la facture du tombeau & cercueil de quelque matiere plus precieuse, selon leurs moïens & richesses. Ils passent souuent leurs forces en l'appareil de la sepulture, que plustost on iugeroit estre pompe que dueil.

*Appareil des
sepultures.*

L'habit de dueil des Chinois n'est pas noir ou obscur, mais blanc. Au dueil des parens les enfans sont vestus d'un habit de chanure fort rude, au moins les premiers mois; & la façon de leur soranne longue, bonnet & souliers assez mal-seante, & au premier aspect miserable: ils ceignent aussi les reins d'une corde ressemblante celles des nauirés, quasi de mesme qu'ont accoustumie les peres de l'ordre de saint François. C'est vne coustume intolérable que le dueil du pere ou de la mere dure trois ans. Ils rendent en leur liure la cause de ceci, sçauoir pour rendre la pareille à leurs parens qui l'espace des trois premiers ans de leur aage les ont portez sur leurs bras, & esleuez avec tant de peine. Au dueil des autres le temps des pleurs dure moins, selon qu'ils sont plus proches ou plus esloignez de sang. Car quelques fois il finit en vn an; quelquesfois en trois mois.

*Habit de
dueil.*

*Temps desti-
né au dueil.*

Le temps aussi par les loix ordonné pour le

Sepultures

le

*de funeraill-
les Royales;*

le deuil du Roy ou de la Reine legitime est aussi de trois ans, aussi loing que s'estendent les limites du Royaume. Mais maintenant par grace du Roy, qui est cogneüe par edict public, les iours sont comptez pour mois, & ainsi tout le Royaume monstre l'espace d'un mois la tristesse conceüe pour la mort du Roy en habit de deuil. Les ceremonies de deuil des Chinois sont contenües en vn iuste volume; ainsi quand quelqu'un de quelque famille vient à mourir, les suruinans, à qui touche le deuil, regardent ce liure, à fin que la pompe funebre se fasse selon les coustumes prescrites. En ce volume non seulement sont descrits, mais encore se voient les vestemens, bonnets, souliers, ceintures de deuil, & toute autre ceremonie qu'on doit obseruer.

*Ceremonies
des sepulchres.*

*Ceremonie
de deuil à la
mort de quel
que persõne
qualife.*

Quand quelque homme qualifié meurt, le fils du defunct & plus proche parent aduertit tous les autres parens & amis avec vn libelle conceu en la façon triste des paroles accoustumees; & ce trois ou quatre iours apres la mort, pendant lequel temps ils font le cercueil, & en iceluy enferment le corps mort: apres ils estendent sur le paué & tendent la sale de toile blanche, ou de nates, au milieu de laquelle ils eleuent vn autel; sur l'autel ils posent le cercueil & l'effigie du defunct. En ceste sale s'assemblent tous les parés & amis
aux

aux iours assignez (qui entre les principaux sont coustumierement cinq ou six) & sont aussi revestus de deuil; l'un vient apres l'autre à chaque heure du iour, & mettent des parfums, & deux cierges sur l'autel du defunct, lesquels estans allumez ils font honneur au defunct avec quatre reuerences, & fleschissements de genouil, dont est amplement parlé cy-dessus. Mais premierement ils iettent vn peu d'encens dans l'encensoir ardent au devant du cercueil, & de l'image qui est dessus. Cependant que ces ceremonies se font, vn fils du defunct, ou plusieurs se tiennent debout à costé en habit blanc de deuil, & pleurant & lamentant, toutesfois modestement. Derriere le cercueil crient & se plaignent aussi desmesurément toute la multitude des femmes domestiques revestues aussi de deuil, mais couuertes d'une courtine. C'est aussi chose coustumiere, & mise en usage par les Sacrificateurs des idoles, de bruser du papier plié en certaine façon, voire aussi des draps de soye blancs. Ce qu'ils font croians qu'ils baillent vn habit aux defuncts, pour tesmoignage de bien-vueillance, & amitié.

Les fils gardent souuent les corps morts de leurs parens trois ou quatre ans en la maison enfermés dans le cercueil : car ils remplissent & garnissent tellement toutes les fentes avec leur luisant betume, que la mauuaise odeur ne s'en peut aucunement exhiler. Pendant lequel temps ils leur presentent tous les iours à man-

*Ils renouuent
souuent l'es-
pace de plu-
sieurs années
les corps
morts, enfer-
mez dans
leurs mai-
sons.*

ger

ger & à boire, comme s'ils estoient viuans, & les fils pendant ce temps ne s'assient pas dans leurs chaizes accoustumées, mais sur vn eschabeau bas couuert de blanc; ils ne dorment pas aussi dans leurs lits, mais sur des paillasses posées sur la terre pres du cercueil du mort. C'est crime de manger de la chair, ou quelque autre viande bien apprestée; ils ne boient pas de vin, ni ne se baignent, & mesme ils s'abstiennent de la compagnie de leurs femmes, il ne leur est pas permis de se trouver en festins, ni de sortir en public pendant certains mois. Ce que quand ils font, ils courent aussi leurs selles à bras de drap de deuil, & font beaucoup d'autres choses qu'il seroit trop long de reciter. Ils retrouuent neantmoins tousiours quelque chose de ceste austerité, selon que le terme des trois années approche de plus pres.

Comme ils portent le corps mort au tombeau, & avec quelle pompe.

Le iour que le corps est emporté, les parents & amis conuien pas vn autre libelle s'assemblent de rēches tous reuestus de blanc en habit de deuil, pour honorer la pape funebre. Icele s'ordonne à la façon des Penitents. Plusieurs statues d'hommes, femmes, elephans, tigres & lions, toutes de papier, mais de diverses couleurs, & dorées sont portées deuant, qui puis apres sont toutes brulées deuant le tombeau. Les ministres aussi & faiseurs de prieres profanes accompagnent le deuil d'vne longue suite. Iceux font plusieurs ceremonies par les chemins, & sonnet des rabours, flutes, cymbales,

les, clochettes, & autres instrumens de musique. Des porte-faix aussi portent devant des grands encensoirs de fonte sur leurs espauls. En apres vient le cercueil orné de grande pompe. Car il est emporté soubz vn grand pavillon, diuersément estoiffé, & enrichy de crespes fins, par quarante & souuent cinquante fosfoyeurs : les fils le fauient marchans à pied, mais s'appuyans sur des bastons, & cōme estans desia foibles à force de deuil: en apres suiuent les femmes tellement enfermées dās des courtines portatines, qu'elles ne peuuent pas estre veües: il y a aussi des autres femmes plus esloignees de parentelle qui sont portees sur les selles funebres: Or il faut que tous les tombeaux soient hors de la ville aux fauxbourgs.

S'il arrive que les fils soient absents au tēps du decez de leurs parents, toute la pompe funebre est differée iusqu'à leur venue. Or quand le fils est aduertty de la mort de son pere, s'il est homme de qualité, il dresse vn cenotaphe ou sepulchre vuide à son pere au lieu où pour lors il se retrouve, & reçoit les condoleances des amis: & puis retourne au plustost au pais, & renouuelle derechef les mesmes ceremonies, & avec mesme ordre que nous auons dict cy-dessus. Et le fils aussi est contrainct par les loix de s'en retourner, quelle grande que soit la dignité qu'il a en la République (fust-ce mesme des Presidents des Sieges que nous auons cy-dessus dict s'appeller *Ciansin*, voire mesme aussi

Les fils absents à la mort de leur pere ou mere sont contrains de retourner en leur maison.

de Colao,) & acheuer en la maison le deuil de trois ans, & ne sont pas deuât ce téps receus aux Magistratures qu'ils auoient deuât. Mais il faut entendre cela seulement du deuil de pere, ou mere, & non des autres parents. De ceste ley aussi sont exempts au deuil de leurs parents les Magistrats militaires.

Ils rapportent ceux qui meurent hors du pais en leur maison.

Lieux de leurs sepulchres.

Epitaphes.

S'il arriue que quelqu'un meure hors de son pais, celuy qui doit prendre le soin du deuil fait tout son possible, & ne s'pargne aucuns frais pour faire reporter & charrier le corps mort en son pais, à fin qu'il soit remis au tombeau de ses Ancestres. Chasque famille a ce tombeau particulier la plus part en quelque colline hors de la ville, avec des grands sepulchres de marbre, & au deuât diuerses statues d'animaux & d'hommes. On dresse aussi des epitaphes de marbre certes magnifiques. En iceux on escrit d'un beau caractere & escriture elegante les gestes louïables des Ancestres. Les parents s'assemblent tous les ans à ces tombeaux aux iours à ce deputez; là ils font leurs ceremonies, bruslent des parfums, desplient des presens, & font un banquet funebre selon la coustume du peuple receüe de tout temps.

Ceremonies des mariages, & espousailles.

On fait aussi les mariages & les nopces avec beaucoup de ceremonies. L'un & l'autre se fait dez l'enfance, & ne veulent pas que l'espoux soit beaucoup plus aagé que l'espouse. Les parents font d'une part & d'autre ces cōtracts, & ne demandent pas pour iceux le consentement des enfans, lesquels toutesfois les fils ou filles ap-

prouvent toujours. Les principaux se marient
 toujours avec les principales, & recher-
 chent l'esgalité des familles en l'eliction de
 la femme legitime. Quant aux autres con-
 cubines que chacun tient à sa volonté, et
 les sont preferees par la beauté. L'on ne regarde
 pas à la noblesse du sang, ni aux biens: car oc-
 les s'achètent la plus part pour le prix de cens
 escus, & souuent à lmeilleur marché. Le
 commun peuple & les pauvres s'achètent
 des femmes à prix d'argent, & quand il leur
 plaist les vendent. Mais le Roy & les enfans de
 mariages (laissant en arriere la noblesse du
 sang.) n'a esgard qu'à la seule beauté du corps.
 Et aussi les femmes qualifiees n'aspirent pas à
 ces mariages, tant parce que les femmes du
 Roy ont peu de pouuoir, que d'autant qu'es-
 tans toujours enfermees au palais, elles sont
 pour iamais priuees de la veüe de leurs parêts;
 en apres aussi pour ce que les Magistrats aians
 charge des mariages, faisant leurs choix, il y
 en a peu entre plusieurs qui sont esleues aux
 nopces Royales. Entre les femmes du Roy il
 y en a vne principale, qui seule peut estre ap-
 pellee legitime. Outre celle-ci, le Roy & heri-
 tier du Royaume, en espouse neuf autres
 ou peu moindres; & puis trente six autres, qui
 toutes iouissent du titre coniugal: à celles-cy
 sont adioinctes beaucoup plus de concubi-
 nes, qui ne sont appellees ni Roynes, ni fem-
 mes. Celles d'entre elles qui enfantent des fils

*Mariages du
Roy.*

*Femme prin-
cipale du Roy*

*Polygamie
des Chinois.*

*Contumes
du Roy.*

sont les plus aimees, & principalement la mere du premier-nay, qui est appellé successeur du Royaume. Cela est non seulement coutumier au Roy, & à la famille Royale, mais aussi à tous autres par tout le Royaume.

*Respect porté
à la principale
femme.*

Cette seule principale femme s'assied à table avec le mari, toutes les autres (principalement exceptées les parentes du Roy) sont servantes du pere de famille, & suivantes de la femme legitime, en la présence de laquelle il leur est permis se tenir debout, & non de s'asseoir. Les enfans n'appellent pas mere celle qui les a enfantez, mais la principale femme, & pleurent celle-là seule l'espace de trois ans quand elle meurt, & se prient de leurs officiers eux-mêmes, non pour faire les funeraillles de leur propre mere, ains de celle-là.

*Ils n'espousent
aucune femme
de mesme
surnom.*

En mariages cela est religieusement observé, que personne ne prenne du tout point femme de mesme surnom, encor qu'il n'y ait entr'eux aucune alliance de sang. Or les surnoms des Chinois sont en beaucoup plus petit nombre que les nostres. Car il ne s'en compte pas mille; & n'est permis à aucun d'inventer vn nouveau surnom; mais il faut qu'il en prenne vn de ceux qui sont receus d'ancienneté; & iceluy tiré des ancestres des peres, & non des meres; si ce n'est d'adventure que quelqu'un soit adopté en

vne

une autre famille. Ils n'ont point d'esgard aux degrez de consanguinité ou d'affinité quand les surnoms sont differents, & ainsi ils marient leurs enfans avec les parents de leur mere quasi en tout degre.

Il n'est pas permis d'esgarder aux degres de parentelle en affaire de mariage.

L'espousee ne porte aucun dot quand & soy, & encor que le iour qu'elle va en la maison du mari elle porte vn si grand appareil de mauble avec soy, qu'elle remplit les plus grandes ruës, tous ces meubles neantmoins sont achetez aux despens du mari, qui quelques mois deuant enuoye en don quelque grande somme d'argent.

Les femmes n'ont aucun dot.

Chacun entre les Chinois festoie tous les ans le iour de sa naissance; & le celebrent par presens, banquets, & autres signes de reioissance: cela se fait principalement l'annee cinquantiésme, auquel temps ils sont ordinairement mis au nombre des vieillards, & en apres tous les dix ans. Les enfans s'ils sont de l'ordre des lettrez, demandent de leurs amis diuers poëmes, & emblemes escrits avec grand artifice, esquels sont contenüs les loüanges de leurs peres, pour honorer ceste solennité. Entre iceux aussi quelques-uns font imprimer des liures, & le iour mesme de la natiuité en embellissent les parois de la sale de la maison, & rendent encor d'autres compliments à celuy qu'ils felicitent pour son aage.

Chacun festoie le iour de sa naissance.

Ce iour aussi est solénel entre les Chinois, au-

*La plus grande
le bonnet viril à l'age
de vingt
ans.*

quel les fils paruenus en aage prennent le bonnet viril, non autrement que les ieunes hommes Romains anciënement despouillans l'habit d'enfance, prenoient la robe virile. Cest aage communément est de vingt ans; car iusqu'à ce temps ils portent les cheueux espars.

*La plus grande
de feste de
sous l'an-
née.*

Mais principalement par tout le Royaume la plus grande feste, & qui est obseruee également de toutes sectes, est le commencement de l'an nouueau, le premier iour de la nouuelle Lune, & encor à la pleine Lune; car alors est la feste des lanternes, pource que chacun en chaque maison allume des lanternes diuersement & artificiellement faictes de papier, verre, velin, desquelles le marché est plein pour estre vendues pendant tous ces iours, dont chacū se choisit celle qui luy plaist le plus; & souuent les sales & les maisons semblent brusler pour les lanternes allumees de tous costez. Et pendant ces mesmes iours on court diuersement ensemble toute la nuit, & les masques portent par tout des lanternes enlacees les vnes dans les autres, en forme de dragons. Ils allument aussi beaucoup de feux de ioye, & representent plusieurs esbatements avec la poudre à canon, & les ruës, & maisons semblent par iceux toutes en feu, ce qu'il faict beau voir.

Des

Des lineaments du corps, ornemens, habits, & autres coustumes receuës entre les Chinois.

CHAP. VIII.

LE peuple de la Chine est la plus part de couleur blanche ; car quelques vns des prouinces Meridionales pour la proximité de la Zone torride sont bruns. Leur barbe est claire, quelques vns n'en ont point, le poil rude, & sans moustaches, elle paroist tard, car les hommes de trente ans peuuent estre accomparez aux nostres de vingt. La barbe comme tous les cheveux de la teste est de couleur noire, & entre les Chinois la chevelure roufse est laide. Ils ont de petits yeux, de figure ouale, noirs & esteuez : leur nez fort petit à grand' peine paroist, les oreilles sont mediocres ; en quelques prouinces ils ont quasi la face carree. Plusieurs en la Prouince de *Canto & Quam-si* ont deux ongles en chascque petit orteil du pied, ce qu'on peut voir parmi tous les *Cocinois* leurs voisins, peut estre qu'autres-fois ils auoyent six doigts à chascque pied.

*Description
co-porelle des
Chinois.*

*Ils sont blâs
la plus part.*

Peu de barbe.

*Les traits du
visage.*

*Les femmes
de petite sta-
ture.*

Toutes les femmes sont de petite taille, &

establiſſent vne grande partie de la beauté de la femme en la petitesse du pied. C'est pourquoy dez leur premiere enfance ils enueloppent tres-estroitement leurs pieds avec des bandes, à fin qu'ils ne puissent librement croistre, & pour cela en marchant on iugeroit qu'elles sont estropiees. Ils appliquent ces bandages tout le temps de leur vie. Cela semble estre de l'intention de quelque homme sage, à fin qu'il les retinst en la maison, & qu'elles ne courussent par les ruës, ce qui est principalement conuenable à la femme. Les hommes & les femmes nourrissent leur cheueure, & ne la font iamais tondre, les enfans toutesfois & ieunes filles sont razez à l'entour, & laissent seulement croistre leurs cheueux au sommet; & ce la pluspart iusqu'à l'age de quinze ans, en apres ils les laissent croistre à plaisir, mais ils portent les cheueux espars & flottans sur les espaules iusqu'à vingt ans, lors qu'on leur baille le chapeau viril, comme a esté dict cy-dessus. Plusieurs Sacrificateurs des idoles razent aussi leur barbe & cheueux tous les huit iours. Ceux qui sont ja d'age ramassent leurs cheueux avec vn petit bonnet, fait de poil de cheual, ou cheueux humains, ou aussi de filets de soye tissus en forme de rets: le bonnet est percé en haut, par où les cheueux (d'autant qu'ils sont longs) sortent, & sont mignardement & artistement noiez. Les femmes ne se seruent pas de ce bonnet,

Hommes & femmes nourrissent leur cheueure.

Les Sacrificateurs razent leur barbe & cheueux.

bonnet, mais releuans & ramassans aussi leur perruque en nœuds, elles la parent avec or, argent, pierres precieuses, & finalement avec des fleurs. Elles portent des pendants d'oreilles, mais point de bagues aux doigts.

Les hommes aussi bien que les femmes portent des robes longues, les hommes les portent retroussées iusqu'à la poitrine, & lient le dessous avec vne bande sous l'aisselle gauche, & le dessus sous la droite; les femmes les lient au milieu de la poitrine. Les manches de l'vn & de l'autre sont larges & longues, telles que sont coutumierement en Italie celles des Venitiens. Mais les manches des femmes sont larges à la poignée, & aux hommes elles sont étroites, & sont seulement ouuertes autanc qu'il suffit pour passer les mains. Les hommes ageacent proprement leurs chapeaux en diuerses façons, avec des beaux ouurages; ceux-là sont estimez les meilleurs qui sont tissus de soye de cheual. L'hiver ils portent des bonnets de laine, ou aussi de pure soye. Leurs souliers principalement sont differents des nostres. Les hommes les portent de crespé ou pure soye, & les accommodent si bien avec diuerses enlasures de fil de soye, & de fleurs, qu'ils surpassent mesme l'elégance de nos dames. Aucun ne porte des souliers de peau, si ce n'est la lie du peuple, & aussi rarement employent ils des

Ils portent des robes longues ou courtes.

Leurs bonnets.

Leurs souliers.

peaux en semelles, mais ils les garnissent de drap cousu ensemble.

Bonnets de gens de lettres.

Les bonnets des gens de lettres sont carrez, les autres ne les peuvent porter autres que ronds. Chacun d'eux le matin consume pour le moins vne demie heure à se peigner, & ageancer sa chevelure; ce qui seroit tres-facheux aux nostres. Ils ont aussi accoustumé d'enveloper leurs pieds & iambes de fort longues bandes. C'est pourquoy ils se seruent tousiours de tres-longues iartieres.

Iartieres.

Chemises.

Ils n'ont pas des chemises comme nous, mais au lieu d'icelles ils portent sur la chair, vne tunique de drap blanc, & se lauent souuent le corps. Ils font porter par vn seruiteur vn parasol contre les raiz du Soleil & contre la pluie; les pauvres en portent vn plus petit eux-mesmes.

Parasol.

Noms & surnoms des Chinois.

Je traiterai maintenant de la coustume receüe entre les Chinois touchant les noms propres, qui semblera estre du tout inouïe aux nostres. Ils ont (comme i'ay dict) vn surnom ancien, & immuable, mais il n'est pas de mesme du nom: car ils s'en forgent vn nouveau, & signifie tousiours quelque chose qui aussi conuient bien aux surnoms. Ce nom s'escriit avec vn seul caractere; & se prononce (ce qui est tout vn) d'vne seule syllabe, il peut toutesfois estre de deux. Le pere donne le premier à son enfant, mais seulement si c'est vn male: car les femmes, soit

foit ieunes, soit aagees n'ont point de nom entre les Chinois, mais on les appelle du surnom du pere, & du nombre qu'elles tiennent entre les sœurs par ordre de naissance. Les peres tant seulement & les plus grands appellent les masles par ce nom: les autres les appellent du nombre que par ordre de naissance ils tiennent entre leurs freres, comme nous auons maintenant dict des filles. Mais eux-mesmes aux libelles de conuy & de profens, & ez autres escritures, & lettres s'appellent de leur propre nom, qu'ils ont le premier receu de leur pere; mais si quelqu'un des autres qui fussent esgaux ou superieurs, l'appelloit de ce nom, ou aussi son pere ou son parent, du sien, cela seroit non seulement inciuil, mais aussi iniurieux.

Les femmes n'en point de nom propre.

Quand l'enfant commence premierement ses estudes son precepteur luy impose vn autre nom, qu'on appelle nom d'eschole, & ont accoustumé, & peuuent estre appelez de ces noms par leurs condisciples & maistres. Quand quelqu'un prend le chapeau viril, ou se marie, il est encor honoré d'un nom nouveau vn peu plus honorable par lequel homme de qualité: lequel nom ils appellent *lettre*. Tous en apres le peuuent appeler de ce nom; ceux-là seulement exceptez qui sont les seruiteurs ou subiects. Finalement estant ja du tout paruenu en aage,

On leur donne selon l'age diuers noms.

il

il reçoit le nom le plus honorable de quelque personnage de qualité, qu'ils appellent *Grand*. Tous le peuvent appeller par ce nom sans en excepter aucun present & absent: mais toutesfois les parents & les plus grands ne luy font pas tant d'honneur, ils l'appellent du premier nom qu'ils disent *lettre*.

Noms de religion.

Si quelqu'un aussi fait nouvellement profession de quelque secte, le Docteur qui la reçoit luy donne un nouveau nom, qu'ils appellent nom de religion. Or quand quelqu'un par devoir visite un autre encor, que l'hoste escriue ce moindre nom & surnom sur le liure, neantmoins le visité reciproquement luy demande quel est son nom honorable, à fin que s'il est besoin il le puisse nommer sans offense. Et pour ceste cause nous a-il fallu prendre un nom plus relevé, duquel ils puissent nous nommer, que celui que nous avons reçu au Baptême.

Ils sont fort curieux des antiquitez.

Ils sont fort amateurs des antiquitez. Ils n'ont pas de statues anciennes. Ils estiment les trepieds de fonte à cause de la rouillure, tesmoin de son ancienneté, comme aussi les vieux vases de craie, & de marbre, que nous avons cy-dessus appellé *iaspe*. Ils estiment sur toutes choses les peintures des bons peintres, dont les traits sont de seul encre, & non d'autres couleurs; comme aussi les caracteres des escrivains illustres & leurs inscriptions

ptions sur le papier; ou sur le drap, mentes du cachet des mesmes escriuains; de crainte qu'il n'y ait de la fraude: car il n'y a pas fault de tres-fins imitateurs de l'antiquité, qui attachent de l'argent des ignorants, en des choses tres-viles, que par apres ils recognoissent auoib esté tres-mal employé.

Tous les Magistrats ont vn seau propre & particulier de leur office, qui a esté donné par le Roy Humivu, & ils scellent tout ce qu'ils escriuent iuridiquement seulement de couleur rouge. Ils gardent ce seau avec vn tres-grand soin: car s'ils le perdent, non seulement ils dechoent de leur Magistrature, mais encor ils sont severement punis. Et pour ce toutes les fois qu'ils sortent de leur maison, ils l'emportent quád & eux d'ans vn coffret fermé à clef, & scellé d'vn autre cachet; & ne l'ostent jamais de leur presence: mais en la maison on dit que de nuit ils le gardent sous le cheuet.

Garde fort exacte des seaux & ca-chets.

Les hommes d'autorité ne vont pas à pied par les rues, mais sont portez sur vne selle à bras fermee de tous costez, & ne peuvent pas estre veus des passans, si ce n'est qu'ils ouurent le deuant, en quoy ils sont differents des Magistrats: car iceux sont portez dans des chaises ouuertes de tous costez. C'est aussi la coustume que les femmes mariees soient portees dans vne chaize fermee de tous endroits, mais par la forme elles sont aisement recognuës, differentes de celles des

So' les à bras.

hom

hommes. Il n'est pas permis par les loix d'a-
voir des cochés, ou carrosses.

*Villes basties
dans les lacs
& rivières.*

On void quelques villes basties au milieu
des rivières & des lacs, comme Venise au
milieu de la mer. En ces villes on va par les
ruës sur des Gondolles tres-elegantes. Es
d'autant que tout le pais est diuisé de riviè-
res & de canaux, ils voient plus souvent

*Nauires des
Magistrats
tres-elegants
& tres-grands.*

par bateaux que les nostres, & sont aussi
la plus part plus commodes, & plus propres.
Mais ceux sur lesquels les Magistrats sont
portez, ce qui se fait toujours aux despens
du public, sont si grands, qu'ils portent sans
aucune incommodité toute une famille en-
tiere, & aussi aisément que s'ils estoient dans
leur propre maison. Car il y a en iceux diuer-
ses demeures, sales, cuisines, chambres, caues,
despenses, & le tout si bien & richement pa-
ré, qu'ils semblent non des nauires, ains des
maisons de Princes. Ainsi il arrive souvent que
pour faire quelque festin magnifique ils se
retirent en ces nauires, d'autant qu'à mes-
me temps ils se pourmentent avec delice & voi-
lupté sur les rivières & les lacs. Au dedans
tout esclatte de ce reluisant betume melle de
diuerses couleurs, que les Portugais appel-
lent *Ciara*, & les graueures où il est requis
proprement dorees recreent les yeux, comme
les parfums & mixtions odorantes les narines.

*Honneur ré-
du aux mai-
stres.*

Ils portent beaucoup plus d'honneur & de
respect à leurs maistres que nous; & enco-
que

que quelqu'un ne soit esté disciple d'un autre que l'espace d'un iour, en quelle science ou art que ce soit; neantmoins en apres durant toute sa vie il l'appelle son maistre & l'honore pour tel. Car il ne s'assoit iamais qu'à son costé en quelque assemblee que ce soit, & luy rend les deuoirs avec le mesme respect, titres, & ceremonies deuës aux maistres.

Le ieu de dez, & de cartes, qui est aussi en v'usage en ce pais, est vulgaire, & commun parmi le peuple. Les plus graues pour passer le temps, & aussi pour le gain, employent les eschecs qui ne sont pas beaucoup dissemblables aux nostres. Ils sont differents en cecy. Le Roy ne sort iamais des quatre cellules les plus proches de son lieu, ni aussi les deux lettres assesseurs du Roy. Ils n'ont point de Roine. Ils ont deux autres pieces d'assez belle inuention qu'ils appellent les chauderons ou boëttes à poudre de guerre; ils marchent deuant les deux cheuaux; & les pions (ou pions) suivent apres, qui en ces deux cellules deuantent d'une. Ceste piece va quasi de mesme façon que nos cheuaux ou Elephas. Elle n'attaque toutesfois pas le Roy cõducteur de l'armee ennemie, si ce n'est qu'entre elle, & le Roy qui est attaqué il y ait vne autre piece, ou des siennes, ou de celuy contre qui on iouë, & ainsi le Roy attaqué peut euitter le mat en trois façons. Premièrement (à fin que ie parle ainsi) en esquivant legerement
du

*Jeu de dez, de
cartes, &
d'eschecs.*

du corps, & se retirant d'une fuite honneste en la prochaine demeure ou cellule; secondement opposant vne autre piece au deuant; finalement en se descouvrant entierement le costé, commandant à son soldat duquel il est ordonné de se retirer.

Autre sorte de jeu le plus fameux qu'ils ont.

Il y a entre eux vne sorte de jeu fort sérieux qui est tel. Plusieurs jouent sur vn damier de trois cens cellules, avec deux cens pieces (ou dames) desquelles les vnes sont blanches; les autres noires. Avec ces pieces lvn tâche de ranger les pieces de l'autre au milieu du damier, à fin que par apres il commande aux autres cellules. En fin celuy qui s'est emparé de plus de cellules au damier est appelé vainqueur. Les Magistrats se plaisent extrêmement à ce jeu, & passent souvent la plus grande partie du iour en jouant; car entre bons ioueurs vn jeu dure souvent vne heure entiere. Celuy qui entend bien ce jeu, entorqu'il n'excelle en aucune autre chose est honoré, & conuie de tous. Voire quelques-uns le choisissent pour maistre avec les ceremonies accoustumées, à fin qu'ils apprennent de luy bien exactement toutes les particularitez de ce jeu.

Ils sont avides à la punition des crimes.

On peut iuger qu'ils sont vn peu tardifs en la punition des crimes, principalement au larcin, si ce n'est qu'on l'ait commis deux fois: car on ne le punit iamais de mort. Au deuxiesme larcin, ils brûlent d'vn cautere

&c

& ensemble marquent avec de l'encre deux caracteres au bras , par lesquels ils monstrent qu'il a esté cōvaincu de larrecin pour la deuxiesme fois. Celuy qui est surpris au troisieme est brullé au visage du mesme fer. Si derechef il est trouué en mesme faute, toutes les fois qu'il y est surpris il est selon la grandeur du crime plus ou moins foïetté, ou condamné aux galeres pour le temps ordonné par les loix. C'est pourquoy tout le pays est plein de larrons, principalement de l'ordure du peuple.

Comme le larrecin est puni.

Il y a en chaque ville plusieurs milliers d'hommes qui de nuit font la garde par les ruës , & par certains interualles font la ronde par tout sonnans vn bassin ; & encor que quasi toutes les ruës de nuit soyent fermees de treillis de fer, & de barrieres , neantmoins bien souuent les larrons de nuit vollent des maisons entieres. Cela arrive d'autant qu'il faudroit bailler des gardes, aux gardes mesmes, pource qu'ils sont eux-mesmes larrons, ou compagnons de larrons. Quand ils entendent qu'en Europe ez villes les plus habitees il n'y a aucunes gardes contre les larrons de ville , mais qu'on ordonne seulement des gardes & sentinelles contre les ennemis de dehors, ils sont tous estonnez. Les villes aussi, encor qu'en tres-profonde paix , & au milieu du Royaume, sont tous les iours fermees le soir , & les clefs portees au Gouverneur de la ville.

Gardes disposées de nuit.

Larrons de nuit.

Toutes les villes curieusement fermees encor qu'en temps de paix.

K

Des ceremonies superstitieuses, & autres
erreurs des Chinois.

C H A P. I X.

Avertissement au lecteur.

AV chapitre suivant sera traité des coutumes superstitieuses propres à chaque secte; mais maintenant nous en toucherons quelques-unes de celles que tous embrassent. Mais devant toute chose ie supplie ceux qui liront ces deux chapitres, que de ce qui se dira ils prennent occasion de se condouloir & prier Dieu pour le salut de ce peuple, plustost que de se fascher ou desesperer du remede, se ressouuenans que ces peuples ont esté jà passé tant de mille annees tellement enuoloppez dans les tenebres du Paganisme qu'ils n'ont iamais, ou peut estre à peine, veu aucun raion de la lumiere de l'Euangile. Ausquels neantmoins par le iugement naturel de la nation, & la bonté diuine il reste encor tant de lumiere acquise de nature, qu'ils recognoissent aisément leur misere, & la confessent, mais ils ignorent encor le moyen par lequel ils se puissent despestrer.

Superstition à observer les iours heuroux ou mal-heuroux.

Il n'y a pas de superstition qui se soit si au large espandue par le Royaume, que celle qui consiste en l'observation des iours, ou des heures, qu'il fait bon ou mauuais faire, ou entreprendre

prendre quelque chose : à fin qu'ils mesurent tous leurs affaires à la regle du temps. Pour ceste cause on imprime tous les ans deux Calendriers composez avec autorité publique par les Astrologues du Roy, d'où se fait que ceste imposture s'acquiert vne si grande opinion de verité. Ces almanachs se vendent en si grand nōbre, que toutes les maisons en sont pleines. En iceux on escrit iour pour iour ce qu'il faut faire, ou dequoy on se doit abstenir, ou iusqu'à quelle heure differer quelque affaire que ce soit de ceux qui peuuent arriuer à quelqu'un pendant toute l'annee.

Outre ces Calendriers il y a des autres li- *Almanac.*
ures plus secrets, & des maistres plus trompeurs, qui ne font gain d'aucune autre chose, que de prescrire le chois des heures & des iours à ceux qui leur demandent conseil. Et à fin qu'aucun ne manque de prediseur, les mensonges aussi sont debitez à vil prix. Et arriue souuent que ceux qui ont quelque bastiment à faire dilaient le commencement de l'œuure, ou ceux qui ont à voyager leur départ plusieurs iours; ayans seulement esgard à ce qu'ils ne manquent en la moindre chose à l'ordonnance des prognostiqueurs, ou de uins. Et encor que souuent il arriue que ce mesme iour la pluie tombe en plus grande abondance, & le vent contraire souffle, ils ne sont neantmoins par aucun mauuais temps empeschez de commencer leur œuure ce mes-

me iour & heure qu'ils estiment deuoir estre bien fortuné. Car pour commencer vn voyage ils font au moins quatre pas, ou si c'est pour bastir ils foüiffent deux palees de terre, à fin qu'ils ne semblent n'auoir pas commencé leur ouurage au temps prescrit : & ainsi (tant est grand l'aveuglement de ce pleuple) ils croient que tout leur arriuera à souhait.

*Ils s'enquere-
stent souuent
& curieuse-
ment des
choses à ve-
nir.*

Ils se peinent avec non moindre curiosité, de cognoistre toute la suite & fortune de la vie par l'heure, ou instant mesme de la naissance : c'est pourquoy il n'y a personne qui ne recherche & marque fort exactement ce moment. Il y en a plusieurs qui se vantent estre maistres en cest art, & n'y en a pas moins qui assurent qu'ils prediront les choses futures par le cours des estoilles, ou par certains nombres superstitieux. Autres promettent le mesme par les traicts du visage, & l'aspect des mains. Autres predisent les choses à venir par les songes ; autres par quelques petits mots qu'ils arrachent en parlant ; autres par la posture du corps, & seule seance, & vne infinité d'autres manieres. Et font cela si assurément, qu'ils semblent en forclorre toute doute. Or il s'y coule tant de tromperies & naissent tous les iours tant de finesses, que les plus credules sont aisément attirez à cest erreur. Car ils font souuent couler leurs compagnons gens vagabonds, & incogneus parmi l'assemblee des auditeurs, qui assurent publiquement que
tout

tout ce que cestuy-là a predict leur est de
 poinct en poinct arriué : vne autre fois , lors
 que d'autres coureurs estrangiers reuelent
 beaucoup de choses passees , les compagnons
 de mesme imposture leur accordent tout avec
 grand applaudissement. D'où arriue que plu-
 sieurs se laissant tromper , demandent d'eux
 leur bonne fortune , & recoiuent pour ora-
 cle ce qu'ils entendent. Ils s'acquierent aussi
 la reputation d'estre veritables par vne autre
 ruse. Il se trouue des catalogues escrits à la
 main , dans lesquels les familles de toute
 vne ville diuisees en ruës & maisons sont
 briuevement descrites. Ces charlatans les trans-
 criuent , ou les achètent à petit prix , & ainsi
 (encor qu'ils soyent estrangiers) par le rapport
 de ces commentaires ils racontent à chacun
 quelle famille ils ont iusqu'à present nourrie,
 ce que ja par plusieurs ans il leur est arriué,
 & autres choses semblables ; & en apres tirans
 coniecture des choses passees , ils predictent les
 futures ; & puis ils s'en vont en autre lieu,
 commettans la verité de leurs predictions à la
 fortune. Or il y en a plusieurs qui croyent
 tant à ces deuins , que la crainte mesme en
 fait foy , car s'il leur a esté predict qu'un tel
 iour ils seront saisis de maladie , ce iour es-
 tant venu ils tombent malades , & comme
 saisis de crainte ils se debatent avec le mal , &
 quelquesfois avec la mort : par lesquels eue-

*Diuerses
 impostures
 & impo-
 stours.*

nemés ces imposteurs n'augmentent pas peu leur autorité.

*Ils consultent
les demons
& les esprits
familiers.*

Ils consultent aussi les demons, & y a beaucoup d'esprits familiers (comme on appelle) entre les Chinois. Et on croit cōmunémēt qu'il y a en cela plus de diuinité, que de fraude des demons, mais en fin ils sont tous trompez par iceux. Leurs oracles sont receus par les voix des enfans, & aussi des bestes brutes. Ils publient selon leur coustume, les choses passées & absentes, à fin qu'ils rendent la faulseté par laquelle ils predisent les choses à venir plus vray-semblable. Mais encor ne declarent ils pas ceci sans fraude.

*Superstition
en la structu-
re des mai-
sons.*

Or nous lisons que tout cecy a esté commun à nos Ethniques. Il y a vne chose qu'on peut dire estre propre & particuliere aux Chinois. C'est en l'election d'un aire pour bastir les maisons particulieres & publiques, ou pour enseuelir les corps morts: & conferent cest aire avec la teste, queuë, & pieds de diuers dragons, qu'ils disent viure sous ceste terre, desquels ils croient que depende route la bonne & mauuaise fortune, non seulement des familles, mais aussi des villes, prouinces, & de tout le Royaume. Et pour ce y a-il plusieurs personages principaux occupez en ceste science, comme estant secreta, & sont au besoin appelez bien loing: principalement quand on bastit quelque tour, ou grand edifice, ou quelque machine, en intention d'attirer la bonne fortune,

fortune , & de dissiper les malheurs publics : Car de même que les Astrologues jugent par l'aspect des astres, ainsi ces Geologues par la situation des montagnés , fleuves , & champs mesurent, ou plustost mentent les destinees des regions. Et certes on diroit qu'il ne se peut rien trouver de plus absurde. Car de la porte tournée d'un costé ou d'autre, des eaux qu'on doit destourner par la basse-cour à droicte ou à gauche, de la fenestre coustumiere d'estre ouverte d'une part ou d'autre, de ce qu'un toit à l'opposite sera plus haut qu'un autre , & de semblables bagatelles, ils songent que de peü la prosperité de la famille, les richesses , honneurs , & bonne ou mauuaise fortune.

*Autres superstition
tres-absurde
& ridicule.*

Les ruës, tauernes, marchez sont pleins de ces Astrologues, Geologues , deuins , & prognostiqueurs. Ils exposent par tout en vente avec des vaines promesses la bõne fortune; & souuét les auengles , & non seulement les hommes plus abiects , mais aussi les chetifues femmelettes ; à fin que l'Euägile soit accõplie selon la lettre; *Ils sont auengles, & conducteurs des auengles.* Et non seulement les lieux particuliers sont remplis de ceste racaille ; mais les villes capitales mesmes, & les cours sont farcies de ceste ordure , & ne font gain d'aucune autre chose , nourrissent abondamment des nombreuses familles , & plusieurs en amassent des grandes richesses. Car les grands & les petits, les nobles & roturiers, les doctes & ignorans les honorent tous ; voire

*Tout est plein
d'imposteurs.*

le Roy mesme & sous les Magistrats & principaux du Royaume.

*Autres abus
superstitiones*

On peut par tout ceci aisément iuger cōbien ils prennent d'augures du gazouil des oiseaux, combien ils sont curieux de remarquer les premières rencontres du matin, combien superstitieusement ils obseruent l'ombre des rayons solaires sur les toicts des maisons. Ceci suffira en vn mot : tout ce que particulièrement il arriue d'infortune à chacun ou publiquemēt ez villes, Prouinces, à tout le Royaume en general, ils attribuent tout cela à leur mauuais destin, ou à quelque chose posée de trauers ez maisons, ville metropolitaine, ou en la cour; au lieu qu'ils deuroient iustement rapporter la cause de tous leurs mal-heurs à tant de pechez, par lesquels & en priué & en public ils attritent la vengeance du Ciel.

L'adiousteray quelques choses dōt les Chinois font peu de scrupule, voire mesme (s'il plaist à Dieu) qu'ils reputēt à loüange, à fin qu'on puisse iuger du reste; cōiurāt encor ceux qui firōt pœci, qu'ils priēt d'autāt plus ardemmēt Dieu pour le salut de ce peuple, qui est enseveli dās les tenebres espaisles de l'ignorance, moins certes pour cela à condamner, mais de rié moins à plaindre.

*Grand nōbre
d'esclaves.*

Il y en a plusieurs qui d'autant qu'ils ne se peuuent pas passer de compagnie de femme, se donnent eux mesmes en seruage à des hommes riches, à fin d'auoir en mariage vnē des seruantes domestiques; d'ou vient que les enfans aussi
sont

sont reduits en perpetuelle seruitude. Les autres ayans assez dequoy s'acheter vne femme l'achorent à prix d'argent, mais en apres ne pouuât plus entretenir la famille croissante, ils debitent leurs fils & filles en seruitude pour le mesme prix quasi qu'on vend vne truie, ou chetive iument, qui reuient à deux ou trois escus. Ce qu'aussi ils font sans grâde necessité, & hors des detresses de la cherté; & les enfans sont pour iamais separez de leurs peres & meres; & l'acheteur peut se seruir de son seruiteur en toute telle chose qu'il luy plaist. D'iciarrtie que le Royanme est plein d'esclaves, non de ceux qui sont pris en guerre, ou amenez d'ailleurs, ains naturels du pais & de la mesme ville. Il y en a beaucoup aussi qui sont emmenez en perpetuelle seruitude par les Portugais, & Espagnois hors de leur pays. Encor que toutesfois Dieu se sert principalement de ce moien, pour retirer plusieurs Chinois de la seruitude du diable, & les remettre en la liberté Chrestienne.

Ils exposent leurs enfans en vente.

D'où vient la multitude d'esclaves, des pays.

Mais il y a deux choses qui rendent ce trafic des enfans à vendre plus tolerable, sçavoir la multitude du menu peuple qui ne s'entretient qu'avec grand travail & industrie, & la condition de la seruitude beaucoup plus douce & supportable entre les Chinois que parmi aucune autre nation. Et parce que chacun se peut racheter pour le mesme prix qu'il a esté vendu, toutes les fois qu'il en aura les moyens. Le mal suinant est du tout plus grand. Car en quelques

*ils estouffent
dans l'eau
les petites
filles.*

*Erreur de la
Metempsy-
chose.*

*plusieurs se
tuent eux-
mesmes.*

provinces ils estouffent les enfans dans l'eau; principalement les femelles, d'autant qu'ils desesperent de les pouvoir nourrir & esleuer. Ce qui aussi est en coustume parmi ceux qui ne sont pas des moindres du peuple, craignans qu'en apres la necessité venant à les presser, ils ne soient contraints d'exposer leurs enfans en vente, & les deliurer à des estrangers & incognus. Ceux-cy pour n'estre impiés, se rendent cruels. Mais l'erreur qu'on appelle Metempsychose des ames a rendu ceste cruauté moins dure parmi eux; car cependant qu'ils croient que les ames des mortels passent d'un corps en l'autre, ils couurent du pretexte de pieté vne cruauté du tout barbare, disans qu'ils procurent le bien de leurs enfans quád ils les tuent, d'aurât que par ce moyen estans retirez de la pauvreté angouisseuse de leur famille, ils doiuent bien tost renaistre en meilleure fortune. De là prouient que ce carnage des enfans ne se fait pas en cachette, mais à la vuë & au sceu de tout le monde.

Mais à ceste barbarie on est adioustée vne autre plus cruelle, par laquelle plusieurs se tuent eux mesmes, ou desesperans de pouvoir acquerir des biens, ou lassez de souffrir du mal, ou afin (laschement certes & non moins sottement) qu'ils falsét despit à leurs ennemis. Car ils disent qu'il y a tous les ans plusieurs milliers tant d'hommes que de femmes qui se passans vn dieu à la gorge s'estranglent au milieu des champs, ou deuant la porte de leurs aduersaires, ou se iettent dans

dans les riuieres, ou s'arrachent-la vie auant du poison; & quelques fois pour des causes bien legeres. Car pource que les Magistrats punissent fenerement en apres ceux qui sont accusez par les parents du defunct d'auoir esté cause de son desespoir, ils croyent ne se pouuoir par aucun autre moyen mieux venger. Toutesfois il y a plusieurs Magistrats plus sages, qui par loy expresse n'entreprenét la cause d'aucun qui se sera tué soy-mesme, & ainsi la vie de plusieurs est conseruee.

Ils commettent vne autre sorte de cruauté ez *Chastrement* prouinces Septentrionales à l'endroit des en- *cruel des en-* fans massés, qu'ils chastrent en grand nom- *fans.* bre, à fin qu'ils puissent estre receus au nombre des seruiteurs domestiques du Roy. Car nuls autres que ceux-cy seruent le Roy, ni sont de son conseil, ny parlent à luy: voire mesme quasi tout le gouvernement du royaume est remis entre les mains de ces demi-hommes, & il y a bien dix mille de ces chastrez dans l'enclos du palais, tous pauüres, vilains, sans lettres, & nourris en perpetuelle seruitude; finalement ils sont sots & hebetez, & nō moins lasches, incapables & ineptes pour comprendre quelque chose serieuse que ce soit, tant s'en faut qu'ils la puissent mettre à fin.

Encor que les loix establies pour la punition des delicts ne soiēt pas plus seueres que de raisō, ie croy neantmoins qu'il n'y en a pas moins qui sont par les Magistrats meurtris contre les loix, que

que de ceux qui perdent la vie deuë à la rigueur d'icelles. Ce qui prouient de la coustume enuieillie de ce Royaume. Car les subiects sont par les Magistrats quels qu'ils soient (sans aucune forme de procès ou de iugement) fouëttez en ceste sorte toutes les fois qu'il vient en fantasie à quelqu'un d'eux. Ils sont couchez tout le long du corps, le ventre contre bas en vn lieu public, & les ministres les frappét sur les cuisses nuës au dessus des genoux, au dessous des fesses avec vn roseau tres-dur fendu par le milieu, espais d'un doigt, large de quatre, & long de deux aulnes. Ces bourreaux empoignás le bastón des deux mains les battét tres-rudement, encor qu'on ne leur donne que dix, & au plus trente coups, car souuét la peau est dechires dès le premier coup, & à aucuns les morceaux de chair sont arrachez, & y en a beaucoup qui meurent de ceste barure; & plusieurs aussi rachetét leur vie à grand' somme d'argent contre tout droit & equité à la volonté de ces exacteurs, & concussionnaires. Car le desir de cōmander des Magistrats est si grand, qu'à peine quelqu'un peut estre maistre de ses biens, ains tous sont en continuelle crainte que leurs biens ne leur soient ravis par quelque calomnie. A cecy faut adiouster que cōme ce peuple (ainsi que i'ay dict cy dessus) est tres-addonné aux superstitions, aussi est-il peu amateur de la verité; car il ne faut pas qu'aucun se fioen vn autre sans grande prudence & consideration.

Les Roys espouuentez de ceste mesme crainte en

Comme ils punissent les malfaieteurs.

Maluersatiō des Magistrats touchāt la punition des crimes.

te en ce temps se retiennent de sortir en public, & quand anciennement ils sortoient du palais, ils ne l'osoient faire qu'en s'assurant par mille industries; car toute la Cour estoit en armes, disposant des gardes par les ruës où il falloit passer, & aussi en celles par lesquelles il falloit retourner aux premieres, & non seulement il ne se laissoit pas voir, mais on ne sçauoit pas en quelle liçtiere il estoit porté, car on en portoit plusieurs. Vous eussiez dit qu'il marchoit non parmi des subjects, mais parmi des ennemis trespassez du sang Royal.

Les Roys ne vont pas en public.

Comme il y alloit anciennement.

Ceux qui sont nez du sang Royal, encor que comme i'ay dit cy dessus, ils soiēt tous entretenus aux despens du thresor public, toutesfois estant maintenant multipliez au nombre de soixante mille, & s'augmentant iournellement, ils sont en tres-grande charge à la Republique. Car d'autant qu'ils sont tous reculez des charges publiques, ils sont tous oisifs, & addonnez à vne vie libertine, & quand ils peuuent se portent inconsiderément à de plus grandes insolences. Le Roy se garde d'iceux non autrement que des ennemis: car ils ont tousiours des gardes, & ne peuuent pas sortir de la ville, qui est assignee à vn chascun pour sa demeure, sans permission du Roy, s'ils le font, ils sont subiects à des grandes punitions. Il n'est permis à aucun d'eux de demeurer aux villes Royales de Pequain, & Nanquin.

Insolence des parens du Roy.

Il ne semblera pas estrange à aucun que
ceux

*Estrangers
suspectez des
Chinois.*

ceux qui ne se fient pas à leur citoyens & parens se défient des estrangers, soit qu'ils viennent des lieux voisins ou des provinces plus esloignées, desquelles ils n'ont aucune cognoissance qu'obscure & faulſe, qu'ils apprennent de quelques-vns qui viennent en leur Royaume pour offrir les deuoirs de subiection. Les Chinois ont honte d'apprendre quelque chose des liures des estrangers, ayans opinion que toutes les sciences se trouuent parmi eux seuls; ils tiennent & appellent tous les estrangers ignorans ou barbares. Et si quelquesfois en leurs escrits il se faiſt mention des estrangers, ils en parlent de telle sorte comme si sans doute ils n'estoient pas beaucoup differens des bestes brutes. Or tous les caracteres avec lesquels ils denotent ce nom des estrangers, sont quasi composez de lettres de bestes, & à peine les daignent ils nommer d'un nom plus honorable que des diables.

*Comme ils
appellent les
estrangers.*

*Les Ambassadeurs
sont receus avec
grand soupçon
& ignominieusement.*

Et si les Ambassadeurs des Royaumes voisins viennent pour faire offre de leur subiection au Roy, ou pour payer le tribut, ou pour traicter quelque autre affaire, à peine pourroit-on croire avec combié de soupçon ils sont traictez. Car encor que de tout temps immemorial ils ayent esté leurs amis, neantmoins ils les meinent prisonniers par tout le chemin, & ne leur laissent voir aucune chose. Ils sont fermez sous plusieurs clefs dans l'enclos du palais des estrangers, comme dans des estables de bestes. Il ne leur

leur est jamais permis de voir le Roy. Ils traitent de leurs affaires avec peu de Magistrats. Mais hors des confins du Royaume il n'est permis à aucun, si ce n'est à certain temps & lieu, de negocier avec les estrangers; ceux qui font autrement sans permission publique, sont griefuement punis.

Les capitaines & soldats, qui en temps de guerre & de paix font la garde, ont aussi leurs gardes, de peur qu'ils n'excitent quelque remuement. Ils ne commettent jamais des armées nombreuses à vn seul chef. Ils sont tous sous la puissance du Senat des Philosophes. C'est luy qui paye les gages de l'armée & fournit les munitions, & ainsi les soldats, & les appareils & munitions de guerre ne sont pas sous mesmes chefs, à fin que par ce moyen on puisse mieux s'asseurer de la fidelité d'vn chacun. Il n'y a gens plus vils & faineans que les soldats. Tous ceux qui manient les armes sont miserables, que ny l'amour de la patrie, ny la fidelité enueis le Roy, ny le desir d'honneur appelle aux armes, mais la seule esperance de sustenter leur vie, non autrement qu'on faict avec vn maistre mechanic. La plus part sont esclaves du Roy, reduicts par leur propre meschanceté, ou les crimes de leurs ancestres à vne seruitude continuelle. Ces mesmes, quand il n'y a pas exercice de guerre, practiquent tous les offices plus

Garde des capitaines & soldats.

Condition des soldats abie- & & miserable.

plus abieets, comme de portefaix, muletier, & tout autre service plus deshonneste. Les seuls chefs & capitaines acquierent quelque autorité parmi les autres. Leurs armes tant offensives que defensives, sont du tout foibles & peu nuisibles, & n'ont qu'une apparence fardee, à fin qu'aux monstres de guerre ils ne semblent estre desarmez. Ausquelles monstres (comme i'ay dit cy dessus) les soldats & les chefs mesmes sont fouëttez par les Magistrats Philosophes de mesme que les enfans en l'eschole, sans aucun esgard de dignité ou condition.

Leurs armes ont plus de parade que de force.

Les soldats sont fouëttez.

Deux folies des Chinois pour faire de l'argent, & se rendre immortels.

Je fermerai ce chapitre (à fin que ie parle proprement) par deux folies des Chinois, qui ont penetré esgalement par toutes les Provinces du Royaume, & principalement saisi plusieurs grands. L'une tasche de tirer de l'argent de quelque autre metal; l'autre pour la conseruation de vie, pensant dechasser la mort, aspire à l'immortalité. Ils content que les preceptes de l'une & de l'autre ont esté premierement inuentez, & puis donnez en tradition par certains anciens qu'ils tiennēt au rang des Saints, lesquels ils disent faussemēt apres auoir fait plusieurs actes vertueux & vtiles au public estre volez au ciel en corps & en ame, lors qu'ils estoient las de viure çà bas. Il y a en ce temps vn nombre infini de liures de ces deux sciences, ou plus veritablement impostures, les vns imprimez, les autres escrits à la main. Mais ceux-cy ont acquis plus d'autorité.

Et

Et de la premiere espece de folie on ne peut *Premiere fo-*
rien dire avec plus de verité, sinon que ces Al-*lie.*
chimistes tres-avares soufflent aussi tous leurs
biens en fumee, tant s'en faut qu'ils acquierent
ceux qu'ils recherchoient avec tant d'ambition.
Car les plus riches apres auoir consumé plu-
sieurs milliers d'escus en l'aprest de ceste trom-
perie, sont tous les iours à la veüe de tout le
monde reduicts à vne extreme necessité. Mais
ceux qui ont mieux rencontré en ceste fraude,
font tellement de l'argent faux, qu'ils attirent à
mesme erreur quelques-vns des plus ignorans,
& outre ce que delaisant tout exercice de let-
tres & de vertu, ils soufflent iour & nuict leur
fournaise, ils transcriuent aussi des liures à
grands despens, & achètent plusieurs instru-
mens conuenables à cest art, pour attirer les
autres à quelque nouvelle tromperie, ou pour
estre trompez eux mesmes. On trouue vn nom- *Tromperie &*
bre infini de Cyclopes pour seruir à ceste four- *fausseté des*
naise & fausseté Vulcanienne : les vns desmen- *Alchimistes.*
tant la verité par la proprieté du corps & de
l'habit, les autres aussi cachans la fausseté sous
vn sale habit de mendiant. L'exercice cōtinuel
de ces gens est, d'aller vagabonds par tout où
l'esperance de gain les pousse, & de tromper les
curieux de cest art avec des vaines promesses. Or
toute la finesse de ces vagabonds cōsiste en ceci,
sçauoir qu'ils puissent à l'auāce par quelque es-
preue de leur art faire acroire qu'ils peuuent
mener à perfectiō ce qu'on espere, car alors ils

espuisent les bourses iusqu'au fond pour acheter tout ce qui est necessaire, & tous les instrumens & meubles de Vulcain. Mais le iour mesme qu'on en doit receuoir le prix & thresor, les Harpies s'enuolét, & ne paroissent iamais plus; & ils ne laissent rien que les bourses vuides, & les gages des debtes entre les mains des vsuriers & Lombards. Et ceste maladie de folie apporte ceste phrenesie, qu'encore que quelqu'un ait par ce moien plusieurs-fois perdu beaucoup de ses biens, neãtmoins il n'est pas plus sage, ni se peut retenir ou empescher d'estre trompé par quelque autre charlatan plus cauteleux, qui l'abuse derechef avec de semblables promesses. Et ainsi plusieurs abysment toute leur vie en ceste esperance, palles de souci, & attristez de vains succez de leur traual & folle despence, & toutes-fois ne se laissent iamais ramener à leur bõ sens par leur parents & amis.

Secõde folie.

Ils taschent de chasser la mort, & se rendre immortels.

L'autre maladie de folie est quelquesfois attachee avec la premiere. Et d'autant qu'une estude serieuse de sa nature tend à l'immortalité, aussi ceste manie saisit les principaux personnages & plus souuerains Magistrats. Iceux apres auoir acquis en ceste vie les dignitez & richesses qu'ils pouuoient esperer, croient que rien ne leur defaut pour attaindre à la beatitude souueraine, que le moien de ioindre ces choses ensemble avec l'immortalité; & pour ceste cause rapportent tous leurs soins & efforts à ceste

ceste seule chose. Et certes en ceste cour Royale de Pequin, où nous demeurons, il y a du tout peu de Magistrats, Eunuques, & autres principaux qui ne soient bien malades de ceste folie. Et d'autant qu'il n'y a pas faute de disciples, aussi n'y a il de maîtres; & d'autant plus chers que les susdits, que le desir de l'immortalité de foy est plus grād, & excite des feux plus ardets en ceux qui en ont ambition. Or celui que ceste folie a vne fois saisi, n'est de rien plus aisément gueri que l'autre. Et encor que ces vendeurs d'immortalité paient tous les iours le debte de mortalité, ce n'est toutesfois pas assez pour retirer les mortels de ce desir desreglé d'immortalité: car ils croyent que peut estre ils seront plus fortunés, & que ce qui a nuist aux autres, peut estre leur proufitera; de fait on ne peut nullemēt leur faire croire que cela surpasse la puissance & industrie humaine.

J'ay leu aux Annales de la Chine qu'un Roy des plus anciens a esté tellement surpris de ceste manie, qu'il recerchoit la vie immortelle avec grand danger & interest de la mortelle. Ce qui arriue souuent, que pendant qu'ils cherchent vne vie plus longue, ils la rendent plus courte. Ce Roy par l'artifice de quelques imposteurs s'estoit préparé vn breuuage, lequel ayant beu il pensoit entierement se rendre immortel, & ne pouuoit par aucun bon cōseil ni raison d'un sié intime ami estre destourné de l'aualer. Ce que

Vn certain Roy est destourné par un sié ami de ceste recerche d'immortalité.

voyant cest ami, ainsi que d'aventure le Roy eust vn peu destourné la reste, il prend secrettement le gobelet, & auale vistemment ce breuuage. Le Roy soudain se mit en colere, & ayant desia tiré son espee s'aprestoit à le tuer, parce qu'il luy auoit desrobé le breuuage d'immortalité. Mais l'ami respōdit sans crainte: Et quoy pensez-vous qu'ayāt beu ce breuuage d'immortalité on puisse encor arracher la vie? Et en verité si elle se peut oster, ie n'ay commis aucun crime, car ie ne vous ay pas desrobé l'immortalité, mais ie vous ay deliuré de tromperie. Ce qu'ayant dict, aussitost le Roy s'appaïsa, & loüa la prudence de son amy, par laquelle il estoit retiré de son erreur. Or encor que les Chinois n'ayent iamais manqué d'hommes sages, qui ont tasché de nettoyer les opinions des hommes de ces deux maladies d'esprit, que i'ay appellees folies; ils n'ont toutesfois iamais peu empescher qu'elles n'aiēt rampé plus auant, & ne soient maintenant plus grandes qu'elles ne furent iamais, descourant ceste peste qui en a infecté plusieurs par la contagion du mal.

Diverses

*Diverses sectes de fausse Religion
entre les Chinois.*

C H A P. X.

DE toutes les sectes des Ethniques, dont au moins nostre Europe a eu cognoissance, ie n'en ay iusqu'à present leu aucune qui soit tombée en moins d'erreurs, qu'on lit le peuple de la Chine estre tombé ez premiers siecles de son antiquité. Car ie lis en leurs liures que les Chinois dez le commencement ont adoré vne supreme & seule deité, qu'ils appelloient Roy du Ciel, ou d'un autre nom Ciel & Terre : d'où il paroist que les Chinois ont creu que le ciel & la terre estoient animez, & qu'ils ont adoré leurs ames pour supreme deité. Au dessous de ceste deité ils adoroient aussi diuers esprits tutélaires des montagnes, fleuves, & quatre parties du monde. Ils disoient qu'en toutes actions il falloit escouter ce que la raison dictoit, laquelle lumiere de raison ils cōfessoient auoir receüe du ciel. Or nous ne lisons nulle part que les Chinois aient publié ces monstres de vices de ceste supreme deité, & des esprits ministres d'icelle, que nos Romains, Grecs, Egyptiens cerchant aux dieux la deffense des vices, ont diuulguez.

*Ils adorent
une deité.*

*Ils adorent
des esprits
gardiens.*

*Que plusieurs peunēt
auoir esté
sannez en la
loy d' nature.*

D'où l'on peut non sans cause esperer que par la bonté infinie de Dieu plusieurs de ces anciens Chinois ont esté sauuez en la loy de nature, estans aydez particulièrement de ce secours que Dieu n'a accoustumé refuser à aucun qui fait (comme disent nos Theologiens) tout ce qui luy est possible. Et on peut voir clairement cela par leurs Annales depuis quatre mille ans & plus, esquelles on'it plusieurs choses par iceux vertueusement faictes au profit de la patrie, & du bien public. Le mesme se peut voir par des liures des anciens Philosophes pleins de tres-grande doctrine, qui durent iusqu'auiourd'huy, par lesquels ils enseignent aux hommes le chemin de la vertu par des preceptes tres-salutaires, en quoy ils ne semblent ceder à nos plus fameux Philosophes.

Mais d'autant que la nature corrompuë sans le secours de la grace se porte tousiours de mal en pis, en apres avec le cours des siecles ceste premiere lumiere a tellement esté obscurcie, que si d'aduenture quelques-vns s'abstiennent du cult des faux dieux, il y en a peu de ceux-là qui d'vne cheute plus grande ne tombent en l'Atheisme. Or en ce chapitre ie poursuiuray trois sectes de tous les Ethniques d'entre les Chinois. Car nous parlerons expressément en autre lieu des vestiges des Sarazins, Iuifs, & aussi des Chrestiens en la Chine.

Les liures des Chinois comptent trois sectes au monde car ils n'en cognoissent pas d'autres.

La

Atheisme.

*Trois sectes
des Chinois.*

La premiere est des hommes lettrez; l'autre est *Sciequia*, ils appellent la troisieme *Lianou*. Tous les Chinois, & les autres peuples voisins qui ont les caracteres des Chinois, font profession de l'une de ces trois. Or ces peuples sont les *Japons*, *Corians*, *Louqui*, & *Cocincinois*. La secte des lettrez est la propre des Chinois, & tres-ancienne en ce Royaume. Ceste-ci gouverne la Republique, a plusieurs liures, & est estimee par dessus toutes les autres. Les Chinois ne font pas choix de la loy de ceste secte, ains ils la reçoivent ensemble avec l'estude des lettres, & n'y a aucun de ceux qui estudiant, ou qui acquerent des honneurs literaires, qui ne fasse profession d'icelle. Ils recognoissent Confucius; duquel j'ay parlé ci-dessus, pour auteur & Prince des Philosophes. Or ceste secte n'adore pas les idoles, voire mesme elle n'en a pas. Elle adore vne seule deité, pource qu'elle croit que toutes ces choses inferieures sont maintenues & gouvernees par icelle. Elle adore aussi les esprits: mais avec moindre cult, & leur attribue moins de puissance: Les vrais lettrez n'enseignent ni la maniere de la creation du monde; ni l'auteur, ni le temps d'icelle. J'ay dit les vrais, pource qu'il y en a quelques vns moins fameux, qui proposent certains songes, mais fabuleux, & qui n'ont aucune vrai-semblance, & auxquels aussi pour ceste occasion on n'adiouste aucune foy. En ceste loy il est discouru de la recompense des bons, & des maunais: mais ils

La premiere secte des lettrez est la propre des Chinois.

Ceste secte adore un Dieu, & ne revere pas les idoles.

*Ils croyent
que les recõ-
penses des bõs
& mauvais
se donnent
seulement en
cette vie.*

croyent, la plus part qu'elle est donnee en ceste vie, & qu'elle reuiet ou à l'auteur, ou à la posterité selon ses merites. Les anciens à peine semblent auoir douté de l'immortalité des ames, car ils parlent souuent, & aussi long temps apres la mort, des trespassez, & de ceux qui sont ex-cieux, mais des peines des meschås qui sont aux enfers il ne s'en dit mot. Mais les nouueaux let-trez enseignent que les ames meurent ensemble avec les corps, ou peu apres, & ainsi ils ne don-
nent aucun lieu au ciel, ni aux enfers pour la punition des meschans. Cela semble trop dur à quelques vns, & pour ce ils assurent que les seules ames des bons viuent apres la mort, parce qu'ils disent que les esprits des hommes se ren-
forcent par l'exercice de la vertu, & s'vauissent de sorte qu'ils peuuent en apres durer long temps. Ce que les meschans ne pouuans faire, que leurs ames aussi-tost qu'elles sont sorties du corps s'esuanoüissent, & se reduisent comme en fumee.

*Ils croyent
que cest Vni-
uers est com-
posé d'une
seule sub-
stance.*

L'opinion toutesfois la plus commune de ce temps me semble estre tiree de la secte des idolatres, & auoir esté introduicte depuis cinq cens ans, Icelle assure que cest Vni-
uers est composé d'vne seule & mesme sub-
stance, & que le Createur d'iceluy ensemble avec la terre & le ciel, les hommes & les bestes brutes, arbres & plantes, & finalement les qua-
tre Elements font vn corps continu, du-
quel grand corps chaque chose font cha-
que

que membre. Ils enseignent par l'vnité de ceste substance de quel amour toutes choses doiuent estre vnies ensemble, & que chacun peut paruenir à la ressemblance de Dieu, d'autant qu'il est vne mesme chose avec luy. Nous taschons de refuter ces inepties non seulement par raisons, mais encor par les tesmoignages de leurs anciens sages, qui ont escrit toute autre chose.

Encor que les lettrez, comme nous auons dict, recognoissent vn souuerain & seul Dieu, ils ne luy bastissent neantmoins aucun tēple, & n'ordonnent aucun autre lieu pour l'adorer; ils n'ont aussi en suite de cela nuls prestres ou ministres de religion, nulles ceremonies sollemnelles qui doiuent estre obseruees de tous, nuls commandemens aussi qu'il soit defendu de trans-gresser, & aussi il n'y a aucun surintendant des choses sacrees, qui ait charge d'expliquer ou publier la loy, ou de punir ceux qui pechent contre icelle. Et pour ce ils ne recitent ni chantent rien priuément ou publiquement. Ains ils asseurent que c'est au Roy seul qu'appartient la charge de sacrifier à ce Roy du ciel, & de l'adorer. Et si quelqu'un vsurpoit ces sacrifices, il seroit puni comme criminel de leze-Majesté & vsurpateur du deuoir du Roy. Pour cest effect le Roy a deux temples, certes magnifiques, en chasque cour Royale de Nanquin & Pequín. L'un est dedié au ciel, l'autre à la terre. En iceux il sacrifioit

Ils n'ont aucun temple pour l'adoration de leur Dieu, & ne luy ordonnent aucune ceremonie.

Il est permis au Roy seul de sacrifier.

du temps passé lui-même, maintenant les Magistrats plus releuez tiennent la place, & tuent des beufs & brebis en grand nombre au ciel & à la terre, & leur rendent beaucoup d'autres ceremonies. Les seuls premiers Magistrats & plus grands du Royaume sacrifient aux esprits des montagnes, fleuves, & quatre regions de cest Vniuers; & ce cult n'est permis à aucun homme priué. Les preceptes de ceste loy sont contenus en ce volume de quatre liures, & des cinq doctrines, & n'y a aucun autre liure aprouué, si ce n'est quelques commentaires sur ces volumes.

*Pourquoy ils
presentent
des viandes
aux morts.*

Or il n'y a rien en ceste secte de plus celebre, ni qui soit plus coustumierement practiqué de tous, depuis le Roy iusqu'au moindre, que les obseques funebres avec lesquels tous les ans ils renouellent le seruice & funerailles de leurs peres & aieulx, desquels nous auons parlé ci-dessus. Ils establisent leur obeissance en cela, sçauoir obeissans comme ils disent, à leurs ancestres defuncts, comme s'ils estoient viuans. Ils ne croient pas toutesfois que les morts mangét les viandes qu'ils leur seruent, ou qu'ils ayent affaire d'icelles, mais ils disent qu'ils leur rendét ce deuoir, parce qu'il leur semble qu'ils ne leur peuuent par aucun autre moyen resmoigner l'affection qu'ils leur portent. Voire plusieurs assurent que ces ceremonies ont esté establies plustost en cōsideration des viuans, que des morts; à fin que les enfans & autres plus grossiers

grossiers soyent enseignez comme il faut obeir aux peres & meres viuans , qu'ils voyent estre mesme apres la mort honnorez avec tant de denoies par les plus sages & plus qualifiez. Et d'autant qu'ils ne recognoissent en iceux aucune partie de deité , & qu'ils ne demandent ou esperent rien d'eux, cela semble estre esloigné de toute meschanceré du cult sacrilege, & peut estre aussi exempt de toute tache de superstition. Encor qu'il me semble que ceux qui auront receu la loy de Iesus-Christ , feroient du tout mieux de changer tout cela en aumosnes, pour estre eslargies aux pauvres pour le salut des fideles.

Le propre temple des lettrez est celuy de Confutius Prince des Philosophes Chinois. Ce temple luy est par l'ordonnance des loix edifié en chasque ville, au lieu que nous auons ci-dessus dict s'appeller *Eschole de lettres*. Iceluy est esleué avec grands despens. Et tout ioignant est le palais du Magistrat qui preside à ceux qui ont obtenu le premier degré des lettrez. Au lieu plus celebre du temple on void sa statuë , ou au lieu d'icelle son nom descrit en lettres d'or capitales sur vne belle table. A son costé sont dressees les statuës de quelques-vns de ses disciples , que les Chinois ont mis au rang des Saincts , mais du plus bas ordre. Tous les Magistrats des villes avec les denommez Bacheliers s'assemblent à chasque pleine & nouvelle Lune en ce temple, pour rendre leurs submissions

Temple dedié à Confutius auteur de la secte des Philosophes.

missions coutumieres à leur maistre , & l'honorer avec leur fleschissement de genoux, cierges allumez , & parfums ordinaires. Ceux-là mesmes tous les ans le iour de sa naissance, & autres certains temps assignez selon la coustume luy offrent avec grand appareil des viandes , protestans luy rendre actions de graces pour la doctrine qu'ils ont trouuee en ses liures , par le moyen de laquelle principalement ils ont obtenu les degrez de science , & acquis les Magistratures plus honorables & proufitables de la Republique. Or il ne luy font aucune priere , ni demandent ou esperent rien de luy , comme nous auons dict qu'ils font à l'endroit des defuncts.

Temples particuliers des esprits.

On void aussi des autres temples de ceste secte consacrez aux esprits tutelaires de chaque ville ; & propres à chaque Magistrat des Présidiaux. En iceluy ils s'obligent par serment solennel de garder iustice & equité, & de s'acquiescer deuëment de leurs deuoirs ; cela se fait par chaque Magistrat quand premierement il entre en dignité , ce que nous appellôs ici *prendre le feu*. Ils offrent aussi à ceux-ci des viandes, & leur allument des parfums ; mais non avec mesme cult que dessus. Car ils recognoissent en ceux-ci vne certaine puissance diuine de punir les pariures , & recompenser les bons.

L'intension finale des lettres.

L'intension finale de ceste secte de lettrez à laquelle tendent tous les preceptes de leur institution,

stitution, est la paix publique & repos du peuple, l'œconomie aussi des familles, & la disposition particuliere de chacun à la vertu. Pour à quoy paruenir ils donnent certes des preceptes conuenables, & iceux tous aprochans de la lumiere en nous de nature innee, & la verité Chrestienne. Ils celebrent cinq combinations ou liaisons, esquelles toute la discipline des deuoirs des hommes est contenuë. Icelles sont du pere & du fils, du mari & de la femme, du maistre & du seruiteur, des freres aînez ou puisnez entr'eux, finalement des compagnons ou des esgaux. Ils croient seuls auoir atteinct ces alliances, & estiment que les peuples estrangers les ignorent ou les mesprisent.

Ils condamnent le celibat, & permettent la polygamie ou pluralité de femmes. Ils expliquent fort amplement le second precepte de charité en leurs liures; *Ne fais à autri, ce que tu ne veux estre fait à toy mesme, &c.* C'est merueille combien ils loient hautement la pieté & obeissance des enfans enuers pere & mere, & non moins la fidelité des seruiteurs à l'endroit des maistres, & le respect des petits vers les grands. Or pource qu'ils ne defendent ou commandent rien de ce qu'il faut necessairement croire de l'autre vie pour estre sauué, il y en a plusieurs qui avec ceste leur secte en meslent deux autres, & estiment auoir receu

vne

Celibat condamné.

Polygamie permise.

*Autre mes-
lange de
exotisme.*

vne grande Religion, s'ils ne reiettent aucune fausseté. Iceux nient que ceste-ci soit vne secte, mais vne certaine Academie instituee pour la conduicte de la Republique. Et en vérité tant s'en faut que les statuts de ceste Academie (excepté peu de choses) soyent contraires à la Religion Chrestienne, ains mesme elle est beaucoup aidee & accomplie par icelle mesme.

*La seconde
secte des
Chinois.*

L'autre secte des Chinois s'appelle *Sciequia*, ou *Omitofe*; mais entre les Iapons elle est nommee *Sciacca* & *Amidaba*. Ils ont tous deux les mesmes caracteres. La mesme loy aussi est dicte *Sotoqui* par les Iapons. Ceste loy est paruenue en la Chine de l'Occident, apportee du Royaume qui s'appelle *Thiencio* ou *Scinzo*, lesquels Royaumes auioird'huy d'un seul nom sont appellez *Indostan*, situez entre les fleuve d'Inde, & le Gange, Or elle est paruenue en ce lieu l'an de nostre Salut 65. Et ie trouue par escrit que le Roy de la Chine mesme enuoia des Ambassadeurs pour ce sujet, ayant esté induict par songe à ce faire. Les Ambassadeurs apporterent de ce Royaume là des liures en la Chine, & amenerent des interpretes, par lesquels en apres ces liures ont esté translatez en langue Chinoise: car les auteurs de ceste secte ne vindrent pas, veu qu'ils n'estoient pas lors en vie. D'où paroissant certainement que ceste doctrine est passee des Chinois aux Iapons,

Japans, iene puis pas assez comprendre combien veritablement les Japans sectateurs de ceste opinion assurent que ces *Sciaca, & Amida-ba* mesmes sont passez là, & sont venus du Royaume de *Siam*, car c'est chose manifeste, par les liures des sectaires de ceste opinion, que ce Royaume de tout temps cognu aux Chinois est fort estoigné de celuy qu'ils appellent *Thiencio*.

Par ceci il paroist. que ceste doctrine a pénétré en la Chine, lors que l'Euangile commençoit d'estre cognue au monde, par la predication des Apostres. Sainct Barthelemi Apostre publioit la loy Euangelique en l'Inde superieure, qui est le mesme Royaume de *Indostan*, & cōfiné de l'autre : mais l'Apostre Sainct Thomas espandoit les raions Euangeliques en l'Inde inferieure vers le Midi. D'où on pourroit estimer que les Chinois esmeus par la renommee de la verité Euangelique, l'auroient recherchee vers l'Occident, mais que par la faute des Ambassadeurs, ou la malice des peuples auxquels ils paruenoient, au lieu de la verité, ils ont receu le mensonge apporté de dehors.

Les auteurs de ceste secte semblent auoir tiré quelques-vnes de leurs opinions de nos Philosophes, car ils soustiennét qu'il y a quatre Elements. Mais les Chinois assez sottemôt disét qu'il y en a cinq, le feu, l'eau, la terre, les metaux, & le bois, desquels ils estimét que tout ce mode Elementaire,

En quel temps ceste secte a esté introduite en la Chine.

Opinions & statuts de ceste secte Sciencia & Q-mitose.

métaire, les hommes, les bestes, les plantes & tous autres corps mixtes sont cōposez. Elle forge, avec Democrite & autres, plusieurs mondes, mais principalement ils semblent auoir emprunté la transmigration des ames de la doctrine de Pythagoras, & ont adiousté plusieurs autres mensonges à cestuy-ci, pour farder la fausseté. Or tout ceci semble auoir pris quelque ombrage non seulement de nos Philosophes, mais aussi de la lumiere Evangelique. Car ceste secte introduit quelque forme de Triade, par laquelle elle conte que trois Dieux sont en apres vnis en vne seule deité. Elle établit des récompenses aux bons dans le ciel, & des peines aux meschans dans les enfers. Elle louë tellement le celibat, qu'elle semble reiecter les mariages. Ils recommandent à Dieu leurs maisons, & familles, & vont en pelerinage en diuers lieux demandans l'aumosne. Les ceremonies profanes de ceste secte ont vne grande ressemblance avec celles de nos Ecclesiastiques. Vous diriez que les cantiques qu'ils chantent ne sont pas beaucoup differents de l'office que nous appellons Gregorien. En leurs temples aussi ils mettent des images. Leurs Sacrificateurs vestent des habits du tout semblables aux nostres, que d'un mot Ecclesiastique nous appellons *plunials*. En recitant leurs prieres ils redisent souuent vn certain nom, qu'eux-mesmes confessent ne cognoistre pas; iceluy est pro

Quelque
croiance de
Triadé.

Chants &
prieres.

Habit des
Sacrifica-
teurs.

est prononcé comme *Tolome*. Ils semblent peut estre auoir voulu honorer leur secte par l'autorité de l'Apostre Bartholome.

Mais des nuages tres-noirs de mensonges *Grands abus.* ils ont esteinct ceste ombre de verité. Car ils ont confondu le ciel & la terre, le lieu destiné aux recompenses & aux punitions ensemble. Car ils n'ont assigné l'eternité des ames en aucun d'iceux; mais ils veulent qu'apres quelques espaces de temps elles renaissent derechef en quelques-vns de ces mondes qu'ils establisent en nombre; & alors ils leur permettent de faire penitence de leurs pechez si elles s'amendent; & autres telles fables, par lesquelles ils ont merueilleusement affligé ce Royaume. Ils reiettent de leurs tables l'usage de la chair, & de toute autre chose viuante: mais il s'en trouue peu qui s'ordonnent ceste abstinence, & donnent facilement absolution de ces pechez & autres aux coupables s'ils font quelque aumosne; voire mesme ils assurent de pouuoir par leurs prieres redimer ceux qu'ils veulent des tourments de l'enfer.

Nous lisons que ceste secte du commencement a este receüe avec grand applaudissement, pourcé principalement qu'elle proposoit clairement l'immortalité de l'ame, & le prix d'une autre vie. Mais, comme remarquent tres-bien les Chinois lettrez de ce temps, tant plus ceste secte semble aprocher

Confusion & embarras d'opinions de ceste secte.

M

*Autorité de
cette secte ré-
nersee.*

la verité de plus pres que les autres, d'autant plus a elle insensiblement par ses impostures espendu vne plus salle contagion. Mais rien n'a tant abatu l'autorité de ceste secte que ce que les lettrez obiectent à ses sectaires, que le Roy & les Princes qui ont les premiers embrassé ceste croyance, sont miserablement peris de mort violente; & que tout le reste a esté de mal en pis, & au lieu de la bonne fortune qu'ils promettent à pleine bouche, sont tombez en des malheurs & diuerses calamitez publiques. Et par ces commence-
mens ceste secte est iusqu'au temps present, comme par vn flux & reflux diuers de siecles, creuë & decreuë. Mais toutesfois s'est augmentee de multitude de liures, soit qu'ils vinssent nouuellement de l'Occident, soit qu'ils fussent (ce qui est plus vrai-semblable) cō-
posez au Royaume mesme de la Chine. Par ces allumettes ce feu s'est tousiours entretenu, & n'a iamais peu estre esteinct. Mais par ceste diuersité de liures tant de confusion s'est peu à peu introduicte en ceste doctrine, que ceux-là mesmes qui en font profession à peine la peuuent demesler. Or les marques de son antiquité restent encor auiourd'huy en la multitude des temples, & desquels plusieurs sont somptueux. En iceux on void des monstres desmesurez d'idoles de cuiure, de marbre, bois & terre: ioignant ces temples sont esteuees des tours de pierre, ou de brique, & en icelles

*Marques de
l'antiquité
de ceste secte.*

icelles sont encor aujourd'hui conseruees des grandes cloches de fonte, & autres ornemens de grand prix.

Les Sacrificateurs de ceste secte sont appelez *Oscians*, ils rasent tousiours leurs cheveux & leur barbe, contre la façon coustumiere du peuple. Ils voient en partie allans en pelerinage, en partie menans vne vie tres-austere ez montagnes ou ez cauernes. La plus grand' part d'iceux toutesfois, qui aprochent de deux ou trois millions (à fin que ie parle en Arithmeticien) viuent dans les cloistres des temples, & sont entretenus des reuenus & aumosnes qui leur sont esté du temps passé assignees, encor qu'aussi ils gagnent leur vie par leur propre industrie. Ces Sacrificateurs sont estimez, & sont en effect les plus vilains & ensemble les plus vicieux du Royaume. Car ils sont tous procrez de la moindre lie du peuple; car estans dez l'enfance vendus pour seruiteurs aux *Oscians* plus anciens; de seruiteurs ils deuiennent disciples, & succedent aux offices, & benefices de leurs maistres; qui est le moien qu'ils ont trouué pour se multiplier & conseruer. Car à peine s'en trouueroit vn qui de son gré pour le desir d'vne plus saincte vie se ioigne à ces tres-infames cœnobites. Ils se rendent aussi par l'ignorance & mauuaise nourriture du tout semblables à leurs maistres, voire comme la nature panche aisément au mal, ils deuiennent de iour en iour pires. Ainsi

Origine & mœurs des Sacrificateurs.

Vie infame des Oscians & de leurs disciples.

ils n'apprennent aucune honeste ciuilité ou lettres, si ce n'est quelques vns, mais en fort petit nombre, qui aians le naturel plus enclin aux lettres apprennent quelque chose d'eux mesmes. Encore qu'ils n'aient pas de femmes, ils sont neantmoins si addōnez à luxure, qu'on ne les peut pas retirer qu'avec de grandes punitions de la salle conuersation des femmes.

Les demeures communes des Os-ciames.

Les demeures communes des *Os-ciames* sont diuisees en plusieurs stations, selon la grandeur de chacun; en chasque station il y a vn administrateur perpetuel, auquel ses disciples qu'il a achetē pour seruiteurs, autant qu'il veut ou en peut nourrir, succedent par droit hereditaire. Ils ne recognoissent en ces lieux aucun superieur. Chacun bastit en sa propre demeure & qui luy est assignee autant de cellules qu'il peut, & ce par tout le Royaume, mais principalement à la cour; en apres ils loüent ces cellules à grand prix & proufit aux estrangers qui s'assemblent là pour leurs affaires. D'où prouient que ces habitations communes semblent plustost des hosteleries publiques inquietees par le grand bruit de ceux qui arriuent à chasque heure, & auxquelles on n'a aucun moindre soin que de l'adoratiō des idoles, ou de l'explication de ceste meschāte secte.

A quoy ils sēt employez.

La cōdition de ceux-ci ençor que vile & abiecte n'empesche toutesfois pas qu'ils soient appellez aux funerailles, & quelques autres ceremonies, où des bestes sauuages, oiseaux, poissons,

sons, & autres animaux sont mis en liberté, & ce pour faire quelque petit gain. Quelques sectaires plus religieux de ceste opinion les achètent vifs, afin qu'après ils les remettent en liberté dans l'air, ez champs, & ez eaux, estimans par cela meriter beaucoup.

Or en ce temps ceste secte n'a pas repris peu de vigueur, à laquelle on a renouuéllé & esleué plusieurs temples. Ceux qui y seruent sont Eunuques, femmes, & peuple grossier, mais sur tous autres quelques-vns qui font profession d'estre plus religieux obseruateurs de ceste discipline, qu'ils appellent *Ciaicium*; c'est comme si on disoit ieusneurs: car ils ne mangent pendant toute leur vie en leur maison aucune chair ou poisson, & adorent dans leur maison vne multitude d'Idoles avec certaines prieres à ce ordonnées; & afin que l'espoir du gain ne manque iamais, ils font prier & cōuiez dans les maisōs des autres à prix d'argent, pour y reciter leur seruice.

Quelle sorte de gens font profession de ceste secte.

Les femmes aussi peuuent demeurer dans des semblables cloistres, mais separees des hommes. Elles rasent aussi leurs cheueux, & renoncent au mariage: les Chinois en leur langage les appellent *Nich*, mais icelles aussi ne vōt pas souuent ensemble, & au regard des hommes elles sont beaucoup en moindre nōbre.

Demeures cōmunes de femmes separees des hommes.

Je viens maintenant à la troisieme secte de ceste religion profane qui s'appelle *Lauzm*. Elle a pris son origine d'un certain Philosophe lequel florissoit au mesme temps de

Troisieme secte des Chinois.

Confutius. Ils feignent que cestui-là, a esté porté 80. ans au ventre de sa mere deuant que de naistre, pour laquelle cause il est appellé *Lauzu*, c'est à dire, vieil Philosophe. Cestui-ci n'a laissé aucun liure de sa doctrine, ni ne semble auoir voulu introduire vne nouvelle opinion. Mais quelques sectaires l'ont appellé estant mort *Tausu* (chef de secte) & ont escrit plusieurs liures ramassez de diuerses sectes & mensonges d'un stile tres-elegant. Ceux-là aussi demeurent en leurs cloistres sans femme, sont acheteurs de disciples, aussi abiects & meschans que ceux que nous auons dict ci-dessus. Ils ne rasent pas leurs cheueux, ains les laissent croistre comme les laics, n'estans en rien differents, qu'en ce que sur le nœud, avec lequel ils ramassent leur perruque sur le sommet de la teste, ils portent vn bonnet de bois. Il y en a d'autres aussi qui estans sortis de mariage obseruent en leur maison plus religieusement leur discipline, & recitent tant pour eux que pour autrui des prieres à certain temps ordonnees.

*Opinions de
la troisieme
secte.*

Ceux-là assurent qu'entre les autres simulacres des faux dieux, ils adorent aussi le seigneur du ciel, mais content sottement qu'il est corporel, & qu'il luy est arriué beaucoup de chose indignes. Je ferois recit de leurs resueries si cela n'estoit hors de mon dessein, mais toutes-fois on pourra par vne chose faire iugement du reste. Ils content que le Roy du ciel, qui regne auiourd'hui s'appelle *Ciam*, car celuy qui

qui commandoit auparavant s'appelloit *Len*. Cestui-ci estoit certain iour venu en terre portée sur vn dragon blanc; *Ciam*, qu'ils disent auoir esté deuin, le receut au festin, mais cependant que *Len* mangeoit il monta sur le dragon blanc, par lequel estant esleué il occupa le Royaume celeste, & en bannit pour iamais *Len* taschant d'y retourner. Mais toutesfois il obtint du nouveau Roy du ciel de presider sur certaine montagne en ce Royaume, où ils disent qu'il vit maintenant despouillé de son ancienne dignité, & ainsi ils confessent eux-mesmes qu'ils adorent pour Dieu vn Tyran & vsurpateur du Royaume d'autrui.

Outre ce Dieu du ciel, ils en forgent trois autres, desquels ils font l'vn, sçauoir *Laux*, mesme chef de la secte: & ainsi ces deux sectes se forment chacune à leur mode vn Ternaire de Dieux, à fin qu'on cognoisse que le mesme pere de mensonge auteur de toutes les deux n'a pas encor quitté son ambitieux desir de ressembler à Dieu. Ceste secte aussi traite des lieux ordonnez pour les punitions & recompenses, mais en la façon de parler ils sont fort differents des autres. Car ceux-ci promettent aux leurs vn paradis auquel ils seront mis en corps & en ame, & mettent en veüe en leurs temples les images de quelques vns, qu'ils content fabuleusement estre ainsi vplez au ciel. Pour acquerir ceste felicité ils prescriuent quelques exercices, qui consistent en diuerses ma-

Ilz se forgent trois autres Dieux, outre celuy du ciel qu'ils reuerent à leur mode,

niere de s'asseoir, & certaines prieres, voire aussi medicaments, par lesquels ils promettent que leurs sectateurs peuvent, moiennant la faueur de leurs Dieux, acquerir la vie immortelle dans les cieus, ou pour le moins vne plus longue vie dans vn corps mortel. Par ces choses on peut aisément iuger de la vanité de ceste secte & meschanceté de ces resueurs.

Le deuoir particulier des Sacrificateurs de la troisieme secte.

Le deuoir particulier des Sacrificateurs de ceste secte est de chasser avec des prieres impies les diables hors des maisons, & ils ont accoustumé de faire essai de cela en deux façons. Car ils baillent des monstres horribles de diables peints sur du papier iaune avec de l'encre, pour les attacher aux parois des maisons, apres ils remplissent les maisons de cris si confus, qu'ils semblent estre les diables mesmes.

Vaine prescription de ces sacrificateurs.

Ils s'attribuent encor vn autre office : car ils promettent de pouuoir tirer de la pluie du ciel en temps sec, & la retenir lors qu'elle est trop abondante, & se vantent encor de pouuoir destourner plusieurs autres malheurs particuliers ou publics. Et en verité s'ils faisoient ce qu'ils promettent, ceux qui se laissent tromper auroient dequoi effacer leur faüte. Mais veu que ces imposteurs tresimpudens mentent de tout, ie ne sçai quel pretexte ou quelle excuse peuvent alleguer des hommes, qui autrement ne sont pas lourds. Et certes si ce n'est que nous enuelopions tout du seul nom de mensonge, il semble que quelques

ques vns d'iceux ont acquis la cognoissance des impostures de l'art magique.

Ces Sacrificateurs demeurent ez temples Royaux du ciel & de la terre, & sont presens aux sacrifices du Roy, soit que le Roy les fasse lui mesme, soit qu'il les accomplisse par les Magistrats denommez, par laquelle seule chose ils n'acquierent pas peu d'autorité. Ils composent les chants musicaux de ces sacrifices avec tous les instruments en v'sage parmi les Chinois., lesquels semblent estre discordans & du tout de mauuais accord à ceux d'Europe si on les touche tous ensemble. Ils sont aussi appelez aux obseques, ausquels ils vont reuestus de vestemens precieux, iouians de la fleuste & autres instruments de musique. On les vient aussi chercher pour consacrer des maisons nouvelles, & pour mener la pompe des Penitents par les ruës. Les chefs des ruës à certain temps ordonnent ceste parade aux despens communs de tout le voisinage.

Ceste secte recognoist vn Prelat, qui est surnommé *Ciam*, laquelle dignité celui-là a laissé par droict hereditaire à sa posterité, depuis mil ans iusqu'au temps present. Et ceste dignité semble auoir pris son origine d'vn certain Magicien qui demouroit en certaine cauerne de la prouince *Quiamsi*, en laquelle encor aujourd'hui demeurent ses descendans; & si ce qu'on dict est vrai, reduisent en des liures les prestiges de leur art. Ce leur Presi-

*Leur demou-
re.*

*Leur origine de la
troisieme se-
cte prouenuë
d'vn Magi-
cien.*

dent la plus part du temps demeure à Pequin, & est honoré du Roy. Car il est par icelui receu dans l'interieur du palais pour consacrer le dedans, si d'auenture on a opinion qu'on y soit tourmenté des malins esprits. Il est porté par la ville sur vne chaize ouuerte, & fait porter deuant soi tout l'appareil dont vsent les souuerains Magistrats, & reçoit tous les ans vne bõne rente du Roy. Or i'ai appris de quelqu'un de nos nouueaux conuertis que les Prelats de ce temps sont si ignorans, qu'ils n'entendent pas mesme leurs vers & coustumes sacrileges. Or ce Prelat n'a quasi aucune puissance sur le peuple, mais seulement sur les petits ministres de la doctrine de *Tausa*, & il a vn pouuoir absolu dans leurs maisons. Or plusieurs de ces conuentuels comme ils recherchent les moiens d'acquérir vne plus longue vie, ainsi ils trauaillent à soufler l'Alchimie à l'exemple de leurs Saincts, qu'ils disent auoir donné les preceptes de l'un & l'autre art,

Ces trois sectes s'augmentent de iour en iour de superstition.

Et voila les trois poincts principaux quasi de la superstition des Gentils. Mais la vanité du genre humain ne s'arreste pas à ceux-ci, mais les ans coulans peu à peu chasque source a esté par les maistres des tromperies tiree en tant de destours, qu'il me semble que sous ces trois noms on pourroit bien encor nombrer trois cens sectes toutes differentes l'une de l'autre. Et encor celles-ci aussi croissent tous les iours, & deuiennent pires par les loix de
iour

iouren iour plus corrompues, par lesquelles les auteurs du mal font profession de lascher la bride à toute licence de viure avec liberté.

Humour chef de la famille qui regne aujour-d'huy a ordonné par loi expresse, que ces trois loix fussent conseruees pour le soustien du Royaume; ce qu'il a fait afin de s'acquérir la biévueillance de tous les sectaires: mais toutesfois à condition que la secte des lettrez auroit l'administration de la republique, & commanderoit aux autres. D'ici prouient qu'aucune des sectes ne tasche que d'abolir l'autre. Or les Rois honnorent chascque secte, & les emploient au besoin à leurs affaires, reparét souuent les temples des vns & des autres, en erigent des vieux & des nouveaux. Mais les femmes des Rois sont du tout plus addonnees à la secte des Idoles, & donnent à leurs ministres plusieurs aumosnes, & nourrissent des conuents entiers hors l'enclos du palais, afin d'estre aidees par leurs prieres.

Vne chose peut sembler incroyable, sçauoir la multitude des Idoles qui se voient en ce Royaume non seulement ez temples profanes qu'on expose souuét pour estre adorees au nombre de plusieurs mille; mais quasi aussi en chascque maison priuee en vn lieu à ce dedié selon la coustume de ce peuple, au marché, ez ruës, nauires, palais publics ceste seule abomination de premier abord soffre à la veüe de chacun. Et toutesfois c'est chose certaine qu'il y en a fort peu

*Ces sectes
sont honno-
rees par le
Roy & la
Reine.*

*Multitude
des Idoles.*

peu qui adroustent foy aux inuentions monstrueuses des idoles, mais seulement ils se persuadent ceci, que s'ils ne reçoient aucun bien de ceste veneration externe des idoles, qu'aussi il ne leur en peut arriuer aucun mal.

Ce que croient avec abus les plus sages d'entre les Chinois.

Or en ce temps ceste-ci est l'opinion la plus receüe & approuuee des plus sages & aduisez; que toutes ces trois loix sont vnies en vne, & qu'ensemble elles peuuent & doiuent toutes estre obseruees. En quoy ils ne se trompent pas moins confusément que les autres, croians que ces questiōs de religion sont d'autāt plus vtiles au bien public, qu'il y a plusieurs façōs de parler d'icelles. Et en fin ils obtiennent toute autre chose que ce qu'ils auoient esperé; car cependant qu'ils croient assurement de pouuoir obseruer toutes ces trois loix, ils se trouuent du tout estre sans loy, veu qu'ils n'en obseruent aucune sincerement. Et ainsi il y en a plusieurs qui en fin confessent ingenuement leur irreligion. Et ceux qui se trompent eux-mesmes par vne fausse credulité, tombent la plus part tous esgalement ez erreurs tres-profonds de l'Atheisme.

Des

Des Sarazins & Iuifs, & en apres des
vestiges de la foy Chrestienne
parmi les Chinois.

CHAP. XI.

Nous auons descrit au chapitre superieur les ceremonies & sectes des Gentils de la Chine, qui sont propres à ce peuple, ou maintenant estimees leur estre propres; maintenant ie traicteray de celles que les Chinois ont tenuës pour estrangeres & bastardes, & neantmoins ont eu quelque cognoissance d'vn seul & vray Dieu. Ie parleray premierement des Sarazins, en apres des Iuifs, & finalement des vestiges de la verité Chrestienne, & ce à fin que desormais ez liures suiuiãs ie ioigne sans interruption la lumiere de l'Euangile maintenant de nostre réps apportee en la Chine, avec l'ordé & suite de l'antiquité.

*Ordre de l'au
teur en la
suite de ceste
histoire.*

Plusieurs sectateurs de l'impieté de Mahomet sont venus en diuers temps de la Perse du costé d'Occident (soubz lequel nom ie comprends le Royaume de Mogor, & autres qui parlent le langage Persan) iusques au Royaume de la Chine. Et certes principalement au temps que les Tartares commandoient aux Chinois, ils semblent y estre passez en grand nombre;

*Entree des
Sarazins au
Royaume de
la Chine.*

nombre ; car alors l'entree en ce Royaume de ce costé estoit libre aux estrangers. Voire mesmes encor aujourdhuy quelques marchands feignans venir en Ambassade viennent ensemble tous les ans de Perse, & tousiours quelques-vns d'iceux s'assemblent secrettement avec les autres Sarazins, encor qu'avec grand soyn des Magistrats ils soient tous renuoyez en leur país. Mais nous parlerons plus amplement de ceci ci-dessous, lors qu'il viendra à propos de parler du voiage d'un de nostre cōpagnie au *Catay*, c'est à dire, au Royaume de la Chine.

Grand nombre de Sarazins.

Tout est d'oc maintenât plein de ces Sarazins par quelle voie qu'ils soient en fin venus (car ils sont tous estrangers, exceptez fort peu) car ils se sont tellement multipliez par la fuite des enfans, qu'aujourdhuy on compte plusieurs milliers de familles dispersees en chaquees provinces, & villes principales. Ils ont en icelles leurs temples edifiez à grands fraiz, ausquels ils font leurs prières accoustumees, circonciſent les enfans, & font leurs autres ceremonies. Mais (au moins selon que iusqu'à present nous auons peu comprendre) ils ne publient, ni se soucient de publier leurs inepties, ains quant au reste ils viuent entierement selon les loix Chinoises, si ne n'est qu'ils ne mangent pas de porc, & sont aussi fort ignorans de leur doctrine, & la pluspart mesprisez par les Chinois. Maintenant neantmoins on les tiens

pour

pour naturels du païs, & les Chinois ne prennent aucun mauuais soubçon d'eux comme des autres estrangiers. Voire mesmes ils sont admis sans aucun esgard aux estudes des lettres, & aux degrez & Magistrats publics. Or il y en a plusieurs d'iceux lesquels s'ils acquerēt le degre des lettres Chinoises, quittent aussi la loy de leurs ancestres, & ne retiennent du tout rien d'icelle que l'abstinence de la chair de porc, de laquelle ils ont plustost naturellement horreur, qu'ils ne s'en abstiennent par consideration de religion.

Nous auons aussi remarqué que les annees passées l'ordure des Iuifs s'est ensemble coulee en ces Royaumes; cela nous fut principalement cognu par ce que ie vous conterai maintenant. Nostre Compagnie aiant ia demeuré quelques ans en la cour de Pequín, vn certain Iuif de nation & profession vint visiter le Pere Mathæus Riccius, esmeu par la renommee d'iceluy, duquel & de ses compagnons il auoit leu beaucoup de choses en certain liure traittant de l'Europe escrit par vn certain Docteur Chinois. Iceluy nay en la prouince d'*Honan*, en la^e ville principale de *Chaisanfu*, estoit surnommé *Ngai*, & aiant esté ja enroollé en l'ordre des Licentiez estoit venu à Pequín, pour se presenter aux examens coustumiers du Doctorat. Ce Iuif donc d'aurant qu'il auoit leu en ce liure que les nostres n'estoient pas Sarazins, & qu'ils ne cognoissent pas d'autre

Dieu,

Sarazins admis aux degrez des lettres.

Entrée des Iuifs.

Vn Iuif visit voir le Pere Riccius.

Dieu, que le Seigneur du ciel & de la terre, il ne fit aucune doute que nous ne fissions profession de la loy Mosaique. Estant donc entré en nostre maison, il disoit avec vn visage alaigte qu'il estoit d'vne mesme loy que nous. Et certes des yeux, du nez, & autres traits de visage il auoit vne apparence exterieure du tout differente de celle des Chinois.

Le Iuis entre en conference avec le Pere Riccius.

Le Pere Matthaus Riccius le mene donc dans l'Eglise. Sur l'autel estoit posee l'image de la Mere de Dieu, & de l'enfant Iesus, que saint Iean précurseur adoroit à genoux. Car c'estoit le iour de la feste saint Iean Baptiste: & d'autant que le Iuis ne doutoit aucunement de nostre profession, il creut assurement que c'estoit l'effigie de Rebecca, & les enfans Iacob, & Esau, & se baissant il fit la reuerence à l'image, disant premierement qu'il n'auoit pas accoustume d'adorer les images, mais tout estoit qu'il ne pouuoit s'abstenir de faire honneur à ces Peres, de sa nation. A chaque costé de l'autel estoient mises les effigies des quatre Euangelistes; le Iuis donc demanda si c'estoient là quatre des enfans de celuy qu'on voioit sur l'autel, le Pere dit qu'ouy, pensant qu'il parloit des douze Apostres, car l'vn croioit de l'autre ce qui n'estoit pas. De là aiant mené cest homme en sa chambre, il commence de l'interroger plus

Le Iuis & le Pere Riccius se prenoient l'un l'autre pour professeurs de mesme loy.

attenti

attentiuellement qui il estoit, & d'entendre peu à peu qu'il estoit de l'ancienne loy. Or quant à luy il ignoroit le nom de Iuis, mais toutesfois il confessoit qu'il estoit Israélite. D'où l'on peut iuger que la separation des dix tribus esparées çà & là est passée, iusqu'à l'extrémité de l'Oriét. Il vid en apres la Bible Royale de l'impression de Plantin, & comme il l'eust ouuerte, il reconnut les caracteres Hebrieux, ençor qu'il ne les sceut pas lire.

Les nostres entendirent par cestuy-ci, qu'en la ville Metropolitaine, que i'ai dict, il y auoit dix ou douze familles d'Israélites, & vne tres-belle synagogue, qu'ils auoiét dernièrement bastie pour dix mille escus d'or. Qu'en icelle ils gardoient desia depuis cinq ou six cens ans en grande reuerence les cinq liures de Moyse, sçauoir le Pentateuque en volumes confus. Il asseuroit aussi qu'en la ville capitale de la Prouince de *Chequian* nommée *Hamchen* il y auoit beaucoup plus de familles avec leurs synagogues. Et qu'en autres lieux il y en auoit aussi plusieurs, mais sans synagogue, d'autant que peu à peu ils mouroient tous.

Il racontoit beaucoup d'histoires du vieil Testament, semblables à celles d'Abraham, Iudith, Mardochee, Hesther; mais en prononçant les noms ils estoient d'accents assez differents des nostres, & peut estre il approchoit plus de l'antiquité. Car il appelloit Hierusalem.

*Synagogue
des Iuis.*

*Histoires na-
contées par le
Iuis.*

N

Hierusoloim , & le Messie Moscie. Il asseuroit que quelques-vns de sa tribu sçauoient parler la langue Hebraique , & entre iceux son frere, quant à luy à cause que dez son enfance il s'estoit addonné aux lettres Chinoises, qu'il auoit mesprisé cest estude , & donnoit assez à entendre que d'autant qu'il s'addonnoit serieusement aux sciences Chinoises , & preceptes des lettres , il auoit quasi esté iugé indigne des assemblees des siens par le maistre de la synagogue, dequoy il ne se soucioit gueres, s'il acquerroit le degré de Docteur , car les Sarazins font le mesme, & ne craignent plus alors le Prelat de leur secte.

Celuy-là mesme donna aduis au Pere des reliques des Chrestiens , dont nous parlerons tantost: maintenant seulement des Iuifs. Trois ans donc apres , car on n'a pas peu plustost, le Pere Matthæus Riccius enuoia vn de nos freres Chinois de nation en ceste ville Metropolitaine , à fin qu'il s'enquesta de la verité de ce que cest Israëlite luy auoit rapporté , & certes il trouua qu'il estoit des Iuifs tout ainsi qu'il luy auoit dict. Il se fit aussi copier le commencement & la fin des liures qu'ils gardoient en leur synagogue, nous les auons en apres confrontez avec nostre Pentateuque, & auons trouué que c'estoit le mesme , & les mesmes caracteres , si ce n'est que selon la façon ancienne ils manquoient de points. Le Pere Matthæus Riccius auoit par le mesme frere nostre enuoie

Le Pere Riccius enuoie vn Chinois de nostre Compagnie pour s'informer des vestiges du Christianisme.

noïé des lettres escrites en Chinois au maistre de la synagogue, par lesquelles il l'asseuroit qu'il auoit à Pequin en la maison entierement tous les liures du vieil Testament: mais aussi les liures du nouveau Testament qui contenoient les choses faictes par le Messie; car il asseuroit qu'icelui estoit desia venu. Ici le maistre de la synagogue fit instance, asseurant que le Messie ne viendrait pas deuant dix mille ans. Le mesme rescriuit, parce qu'il auoit entendu beaucoup de choses de sa vertu par le tesmoignage de la renommee, que s'il vouloit s'abstenir de la chair de porc, & passer vers luy, qu'il luy resigneroit la dignité de maistre de la synagogue.

Après cela trois autres Iuifs de la mesme ville vindrent à Pequin, tellement disposez à recevoir la foy Chrestienne, que si leurs affaires leur eussent permis de sejourner là quelque peu de iours, ils sembloient pouuoir estre baptizez. L'un d'iceux estoit nepueu du premier fils de son frere; nos Peres ayans receu ceux-ci fort humainement leur enseignèrent beaucoup de choses que leurs Rabins mesmes ignoroient. Et estans instruits touchant l'aduenement du Messie, ils adorerent tous son image posee sur l'autel, avec mesme ceremonie qu'ont accoustumé les Chrestiens. Ils receurent des nostres vn abregé de la doctrine Chrestienne, & autres liures de

*Trois Iuifs
son: instruits
par les Peres
ex. mysteres
de nostre foy.*

nostre Religion parlans desia Chinois , & les emporterent aux leurs. Ces trois se plaignoiēt de beaucoup de choses de leur loy, qu'elle ten-
doit maintenant à sa fin par l'ignorance du langage de leurs peres , & qu'en bref ils seroient tous Sarazins ou Ethniques. Ils disoient que ce Maistre de leur synagogue estoit maintenant mort de vieillesse, que le fils, qui auoit esté par droict hereditaire mis en sa place, estoit ieune, & du tout ignorant de sa loy. Ils se plaignoiēt aussi qu'il leur sembloit mal-
seant de n'auoir aucune image en vn temple magnifique, ni aussi en leur maison aux oratoires priuez. Que s'ils voioient l'image de Iesus-Christ leur Sauueur dans leur temple, qu'ils seroient fort enflāmez du zele de la Religion. Ils se plaignoiēt principalement qu'on leur defendoit de manger la chair d'vne beste qu'ils n'auoient pas tué de leurs mains, ce que s'ils eussent obserué par les chemins, qu'ils seroient ja morts de faim. Qu'il leur sembloit aussi & à leurs femmes, & parents Ethniques que circoncir les enfans au huitiesme iour estoit vne institution barbare & cruelle; ce que s'il estoit permis par nostre loy de laisser, ils la receuroient facilement, & qu'ils n'apporteroiēt pas beaucoup de difficulté en l'abstinence de la chair de porc. Et voila quasi tout ce que iusqu'à present nous auons peu apprendre touchant les Iuifs.

Maintenant ie commencerai de recueillir
&

*Plaintes des
Iuifs touchāt
leur religiō,
& croiance.*

& pourſuivre les reliques de la verité Chreſtié-
 ne d'autant plus volontiers, que ie ſçay que cela
 ſera tres-agreable à nos Europeens. Nous avons
 appris ceci les années precedentes par ce meſ-
 me luiſ, & quelques autres indices. Quand le
 Pere **Matthæus Riccius** eut entendu clairement
 que ce **Licentié Chinois** eſtoit de la loy ancien-
 ne des Iuiſ, il employa ſon induſtrie à trouver
 quelque marque plus euidente du Chriſtianif-
 me, que celle que nous auions iuſqu'alors eüe.
 Et certes auſſi longtemps qu'il a appellé les
 Chreſtiens de ce nom, il n'a rien auancé, mais
 les deſcrivant peu à peu par diuers paſſages de
 la loy, il a obtenu ce que principalement il
 deſiroit. Entre les Chinois il n'y a aucun vſage
 de la croix, par ainſi le nom meſme en eſt in-
 cognu. C'eſt pourquoy les noſtres luy ont im-
 poſé vn nom Chinois, l'ayant emprunté du
 caractere qui ſignifie le nombre denaire, en
 forme d'vne croix par ce ſigne † : & peut eſtre
 cela n'eſt pas arriué ſans la prouidence diui-
 ne, qu'il ait aujourd'hui donné à noſtre croix
 le meſme nom qu'autreſfois les anciens, con-
 traincts par le meſme deſaut du langage, luy
 auoient ja auparauant impoſé parmi les Chi-
 nois. Car les vns & les autres l'ont appellé **Scio-
 ox**, c'eſt à dire, caractere du nombre denaire:
 & en cela ils ne ſe ſont pas beaucoup eſgarez
 de l'exemple des lettres ſacrees, eſquelles la let-
 tre **T**, eſt denotée, empruntant auſſi vne figure
 plus parfaite de la croix.

Le pere Riccius deſcrite les veſtiges de la verité Chreſtienne au Royaume de la Chine.

Nom impoſé à la croix.

Comme dont on parloit de la croix appelée par ce nom, cest Israélite raconta qu'en la metropolitaine *Caisumfu* sa patrie, & en vn autre port tres-fameux nommé *Lincino* de la Prouince *Sciantum*, & en la Prouince de *Scian* il y auoit quelques estrangers desquels les predecesseurs estoient venus de Royaumes estrangers, & qu'ils estoient adorateurs de la croix, & auoient accoustumé d'en signer leur boire & manger avec le doigt, mais que ni luy, ni ceux-là ne sçauoient pourquoi ils faisoient ceste ceremonie. Le tesmoignage de cest Israélite s'accordoit à ce que les Peres auoient ja entendus de diuerses personnes touchant ceste coustume de faire le signe de la croix en diuers lieux. Voire mesme qu'on signoit les petits enfans du mesme caractere de ce signe salutaire au front avec de l'encre en diuers lieux, pour les preseruer des malheurs qui arriuent ordinairement aux enfans.

Adorateurs de la croix.

Autre vestige & remarque de la croix.

Ce que Ierosme Rusellus dit en ses commentaires sur la Cosmographie de Ptolomée, parlant des Chinois, s'accorde aussi avec ceci. Et d'autant que nous parlons de l'usage de la croix parmi les Chinois, on ne doit auenement passer sous silence vne autre remarque d'icelle. Vn de nos Peres a veu vne cloche de fonte tres-elegante à vendre entre les mains d'un Antiquaire, au sommet de laquelle vne petite Eglise estoit grauee, & au deuant de l'Eglise vne croix, & aux enuironz quelques caracteres Grecs. Celui

Celui qui l'a veuë, la voulut acheter, mais ils ne resterent pas d'accord du prix, & du depuis cest Antiquaire n'a iamais paru pour copier ces caracteres.

Ce mesme Israélite adionstoit que ces mesmes adorateurs de la croix prenoient vne partie de la doctrine qu'ils recitoient au lieu de prieres de leurs liures, & qu'elle estoit commune à tous les deux; peut estre il vouloit dire les Pseaumes de David. Ils disoient qu'il y en auoit eu principalement plusieurs d'iceux ez Prouinces Septentrionales, & si florissans en lettres & en armes, que les Chinois soupçonneux de nature auoient crainte qu'ils n'attentassent quelque nouueauté. Il estimoit que les Sarazins, ennemis iurez du nom Chrestien par tout le monde, auoient esmeu ce soupçon seulement depuis soixante ans. Ceste crainte vint si auant, que comme ils auoient peur que les Magistrats leur missent les mains dessus, ils s'enfuirent tous deçà de là, & pour crainte de la mort les vns se firent Sarazins, les autres Iuifs, plusieurs adorent les Idoles, Leurs temples ont esté changez en temples d'idolâtres. Et nommoit le temple de la croix entre les siens, du nom qu'on l'a appellé depuis qu'il fut au seruice des Idoles. Depuis ce temps ils sont tellement abatus de crainte, qu'ils ne tiennent rien plus secret que d'estre issus de ce peuple. D'où est arriué que lors que nostre frere se trās-

*Defiance de
Chinois con
crus des
Chrestiens
florissans en
armes & les
tres.*

*Les Chrestid
dissipez par
la crainte de
Magistrats.*

porta là pour s'informer des restes du Christianisme, & apporter avec soy le nom des familles dont le Iuif auoit fait mention, il n'y eut aucun d'eux qui s'osast auoüer estre tel, parce peut estre que nostre frere au visage estoit reconnu pour Chinois; & auoiet opinion que ce fust vn espion enuoie du Magistrat. Et iusqu'à present à cause du petit nombre des nostres, on n'a encor peu enuoier là aucun Prestre d'Europe; encor qu'il sera necessaire d'establir là vne demeure pour chasser la vaine peur qu'ils ont conceüe, ce qui se fera vn iour avec la grace de Dieu.

Ils confondent toutes ces trois sectes des Barbares (comme appellent les Chinois, d'vn seul nom, & appellent leurs sectateurs, *Hoei Hoei*, l'etymologie duquel nom nous est iusqu'à present incognüe. Les plus sçauans toutesfois en font distinction en ceste maniere. Ils appellent les Sarazins *Hoei*, s'abstenans de la chair de porc. Les Iuifs *Hoei*, qui aussi reiettent les nerfs de leurs tables, car ils obseruent encor auiourd'huy ceste coustume introduite parmi ceste nation à cause du nerf frapé de la cuisse d'Israël, mais ils appellent les adorateurs de la croix *Hoei*, qui refusent manger de la chair des bestes qui ont les ongles ronds; car encor que tous les Chinois, Sarazins, & Iuifs reçoient en leurs tables les cheuaux, mulets & asnes, eux peut estre par la coustume de leur nation

Comme les Chinois appellent les Sarazins, Iuifs, & adorateurs de la croix.

nation auoient horreur d'en manger. Il asseuroit aussi qu'on les appelloit avec d'autres n^{os}. Car les Chinois les nomment aussi *Hoei*, adoreurs de la croix. Mais non seulement les Chinois, mais aussi les Iuifs appellent les Sarazins *Hoei*, faifans profession de trois loix, pource qu'ils ont ramassé vn meflange des Iuifs Chrestiens & Ethniques. Mais les Sarazins outre le nom vulgaire du peuple, duquel ils appellent tous les Chrestiens *Isai*, c'est à dire, *Iesuis*, en ce Royaume mesme appellét aussi ces anciens professeurs de la croix *Terzat*. Je ne sçai d'où procuit la cause de ce nom, si ce n'est que i'ay ouy dire à vn certain Armenien, que les Armeniens Chrestiens en Perse sont nommez de mesme nom. D'où peut estre on pourroit penser que ces adoreurs de la croix sont venus d'Armenie, & de l'Occident, peut estre en diuers temps, & lors principalement que les Tartares avec des grandes armées s'estoient iettez en la Chine, qu'ils entrèrent en ce Royaume: auquel temps aussi il paroist que Marc Paul Venitien est ici paruenu.

Les Sarazins appellent les adoreurs de la croix Iesuis.

Voilà les principales remarques que nous auons trouuees de ce Royaume de la Chine. Mais toutesfois nous pouons rapporter les commencemens de la foy Chrestienne en ce Royaume plus haut, parce que nous auons faict recueillir des liures Chaldeens de la Prouince des Malabares, laquelle contree on cognoist si clairement auoir esté Christianisée par le soin

La foy Chrestienne intro- duicte en la Chine par l'Apstre S. Thomas.

& diligence de saint Thomas, que les plus opiniastres mesmes n'en scauroient douter. En ces liures donc nous lisons tres-clairement que la foy Chrestienne a esté introduite en la Chine par le mesme Apostre, & plusieurs Eglises basties en ce Royaume. Et à fin qu'aucun ne vienne d'adventure à douter d'une chose de si grande consequence, ie transcrirai ici les tesmoignages des mesmes liures traduits de mot à mot du Chaldee en Latin, que le Pere Jean Marie de Campori, de nostre Compagnie, qui depuis plusieurs annees cultiue ceste vigne, & fort docte en langue Chaldee, a translatez par le commandement du Reuerendissime Archeueque le Pere François Roitz Pasteur de ceste mesme Eglise de nostre Compagnie, & par les prieres des nostres transcrit de sa propre main, à fin qu'ils fussent inserez en ces commentaires, de peur qu'un iour ceste memoire si insigne d'antiquité ne perist. Il y a donc ainsi.

Tesmoignages authentiques de la prelaturo de S. Thomas en la Chine, & en l'Ethiopia.

Au Breuiare Chaldeen de l'Eglise Malabarique de saint Thomas, il s'appelle *Gaza*, c'est à dire thresor, en l'office de saint Thomas Apostre au second nocturne, en vne des leçons il y a ainsi mot pour mot: *Par saint Thomas l'erreur de l'Idolatrie s'est esuanouïe des Indes. Par saint Thomas les Chinois & Ethiopiens ont esté conuertis à la Verité. Par saint Thomas ils ont receu le Sacrement de Baptesme, & l'adoptiõ des enfans. Par saint Thomas ils ont creu, & ont confessé le Pere, le Fils, & le saint Esprit. Par saint Thomas ils ont gardé la foy*

receu

venue d'un seul Dieu. Par saint Thomas les splendeurs de doctrine vniuerselle sont paruenus à l'Inde vniuerselle. Par saint Thomas le Royaume des cieux est volé & monté aux Chinois.

En apres en certaine Antienne il y a ainsi: Les Indiens, Chinois, Perfes & autres Insulaires, & ceux qui de Syrie, Armenie, Grece & Romanie offrent adoration à ton nom saint en commémoration de saint Thomas.

Et en la somme des Canons synodaux, partie seconde ; sermon sixiesme , chapitre dixneuuesme des canons establis sur les Euesques & Metropolitains, ensemble est le canon de Theodose Patriarche en ces mots.

Ces six hazes chefs de Prouinces, & Metropoli- Canon de
Theodose Pa-
triarche des
Indes.
tains, sçauoir Hilar, Nzamis, Prash, Assur, Beth-
garmi, & Halah, qui ont esté estimez dignes de se
trouuer presens à l'ordonnance du Patriarche, & ne
sont pas esloignez qu'ils viennent comme les autres
tous les quatre ans ensemble aupres du Patriarche. De
mesme aussi tous les Euesques de la grande Prouin-
ce, sçauoir les autres Metropolitains, de la Chine, In-
de, Pafé, des Mauzeës, Xam, des Raziquees, & Herio-
ne (c'est Cambaia) & Smarcandis (c'est Mogor)
qui sont tres-esloignez, & que les montagnes excessi-
ues, & mers turbulentes ne permettent de passer com-
me ils voudroient, enuoyent vne fois tous les six ans
des lettres de consension (c'est à dire communion)
au Patriarche. Or quand les Portugais sont abor-
dez à Cochin, saint Iaques gouernoit ceste
Eglise des montagnes Malabares qui signoit
ainsi.

Comme S. Jaques souloit se soussigner.

S. Ioseph Metropolitan de l'Inde, & de la Chine.

ainsi. *Metropolitain de l'Inde & de la Chine*, comme il coûte par les liures du nouveau Testament escrit de sa propre main, où au bas y a ainsi : *Iaques Metropolitan de l'Inde, & de la Chine a escrit ce liure.* Sainct Ioseph apres le susdict saint Iaques qui est mort à Rome soussignoit de même façon. *S. Ioseph Metropolitan de toute l'Inde, & Chine* ; Et c'est ici le plus ancien tiltre des Euesques de ceste Eglise.

Et ceci soit assez de tout le Royaume selon la briefueté proposee, iusqu'à ce qu'on publie vn volume entier de ces choses, ce que Dieu aydant se fera quelque iour. Commençons maintenant à parler de l'entree de la Religion Chrestienne en ce Royaume, qui est ce à quoi nous auons principalement vise en cest ceuvre.

Fin du premier liure.

LIVRE



LIVRE SECOND
 DV VOYAGE AV
 ROYAVME DE
 LA CHINE.

*Le B. François Xavier entreprend l'ex-
 pedition Chrestienne au Royaume
 de la Chine, mais il n'y
 entre pas.*

CHAPITRE I.

E pourrois sembler faire tort à Fran-
 çois Xavier premier auteur de ceste
 expedition, & à l'expedition mesme,
 si ie ne commençois d'en faire le re-
 cit par celuy qui l'a le premier entreprise, & qui
 est par sa mort & le depost de son corps comme
 allé prendre possession de ceste conqueste; ie lui
 ferois dis-ie tort, si ie ne commençois à luy qui
 des

*François Xa-
 vier premier
 auteur de
 l'expedition
 Chinoise.*

des cieus où il a maintenant plus de pouuoir, & (comme à bon droict nous croyons) ouuert ceste porte à ses confreres, laquelle ayant esté l'espace de tant de siecles fermee, il n'eust peu de son viuant ouurir avec vne si grande ferueur d'esprit. Car ce François Xauier a le premier de nostre Compagnie porté ses desirs en ce champ d'vne nation tres-propre à receuoir l'Euangile, & donner des grandes esperances d'espandre bien loing la foy Chrestienne. Et encor que quelques auteurs ayent escrit ceci en l'histoire de sa vie, ie croi neantmoins qu'il le faut ici en peu de mots redire, & aussi transcrire briefuement en autant de paroles tout le succez & ordre de cest affaire de l'histoire mesme de nostre Compagnie, dont le premier volume a esté ces iours passez mis en lumiere, à fin que la peine d'escire ne semble inutile ou temeraire.

Xauier demeuroit au Iapon, & entendoit souuent, que les Sacrificateurs des Idoles, quand ils estoient trop viuement pressez aux disputes, auoiet recours à l'autorité des Chinois: car pour autât que les Iapôs deferent la premiere loüange de prudence & de sagesse, en tout ce qui regarde la Religio, ceremonies sacrees, & administration de la Republique aux Chinois; de là prouenoit qu'ils mettoient communément le mesme en auât; que si la Religion que les Chrestiens tenoient estoit vraye, les Chinois doüez de tant de sagesse l'auroient receüe. C'est pourquoy Xauier creut qu'il lui falloit aussi-tost faire

*Ce qui a men
Xauier à en-
treprendre
l'expedition
de la Chine.*

vn voyage iusques là , à fin qu'ayant vaincu la superstition des Chinois , il en peust en apres plus facilement par l'introduction de l'Euangile deliurer les Iapons.

Estant donc paruenü aux frôtières de la Chine, allant du Iapon aux Indes, il rencontra fort à propos en l'Isle de Sanciá, où les Portugais (n'estant encor alors la ville d'Amacao bastie) negotioient avec les Chinois, Iaques Pereria Pilote experimenté, & industrieux, & non moins riche, & fort sô ami, qui se preparoit pour nauiger dans peu de iours vers les Indes. Il communiqua à cestui-ci ses desseins du voyage de la Chine & de son entree vers le Roy, qui estoient tels: Que pource qu'il auoit appris que tous les estrangers (excepté les Ambassadeurs) estoient forclos de l'entree du Royaume de la Chine; estant de retour en l'Inde il procureroit que le Vice-Roy & Euesque de Goa ordonneroient vne Ambassade au Roy, à laquelle estant adioinct, trouuant ainsi moyé d'entrer & estre receu pres du Roy, alors il annonceroit l'Euangile aux Chinois, ou publiquement si le Roy lui permettoit, ou au moins en cachette & secrettement. Ainsi le S. Pere ne cognoissant pas encor assez l'estat de ce Royaume, mesuroit le succez de ses desseins par l'estime quasi de tous les autres Royaumes. Pereria hôme prudent approuua le conseil de Xavier, & adiousta qu'il seroit fort à propos d'adiouster des presens à la legation. Pour cest effect il offre liberalement son nauire, sa peine & ses moyens: & ayant resolu d'employer trente mille

Voyage du B. Xavier, des Iapon aux frontieres de la Chine.

escus d'or pour cest affaire, il enuoye avec luy à Goa vn de ses hōmes. Je ne dis rien des fameuses nauigations de ce personnage, d'autant que cela n'est de mon sujet.

*Il arriue à
Goa.*

Estant arriué à Goa aiant descouuert son dessein & de Pereria à Alphonse Noronia Vice-Roy d'Inde, & Iean Albuquerque Euesque de Goa, tout son soin estoit de solliciter vne ambassade au Royaume de la Chine, à laquelle estant adioin il peust entrer libremēt en ce Royaume ceint de tous costez & fermé à tous estrangers. Iaques Pereria, homme de grande autorité, & comme duit à la volonté & desir de Xauier, fut establi chef de ceste legation. Encor qu'iceluy fut demeuré à Malaca, pour cependant faire vn voyage en l'isle de Sunda, attendant que Xauier reuint, ses commis neantmoins & facteurs n'auoient espargné aucuns frais ou despenses pour faire tous les aprests du voyage, & acheter des presens, & tout l'appareil requis en ceste ambassade, selon le merite d'icelle. Or Xauier à bon droit ioyeux d'vne telle prouision, ayant aussi en vn mois mis fin à tout ce qui pouuoit seruir à l'auancement de ce voyage, & receu des patentes du Vice-Roy & de l'Euesque, & des lettres de creance avec des presens au Roy de la Chine, tourna aussi-tost son esprit à biē & deüemēt ordōner l'œconomie de nostre cōpagnie, à fin que par son absence elle ne receust aucun dōmage.

Isle de Sunda.

*Il arriue à
Malaca.*

L'an donc 1552. le quatorziesme d'Auril il partit de Goa vers Malaca. Estant là abordé, il
alla

alla deuant toute chose voir Aluarus Taidius qui tenoit le liēt. Celui-là estoit vn vray ami de Xavier, & ja establi gouverneur de la citadelle de Malaca, Xavier lui auoit aussi apporté de Goa le gouvernement des costes maritimes de ceste contree, qu'il auoit obtenuē du Vice-Roy. Parquoi encor qu'il n'y eust aucune occasiō, ni aucun droit, neantmoins si d'aduēture l'ambition l'enst porté de trauers, il pouuoit apporter du retardemēt à ceste legation. Mais Xavier, qui scauoit de quelle importance estoit cest affaire. Scachant bien que le diable ne se tiēdroit iamais en repos, auoit tousiours crainct que quelque empeschement ne suruinst à des commencemens si heureux. Pour ceste cause il enhortoit d'autant plus affectionnēment ses domestiques de recommander autant qu'il leur seroit possible par leurs zeles prieres ceste chose à Dieu; & pour ce aussi taschoit-il d'autant plus officieusement d'obliger Aluarus. Au reste la peur ne fut pas vaine, ni les bien-faiēts & offices seruirent de rien. Le Pere entendit tout d'abord qu'Aluarus n'auoit pas agreable ceste legatiō si honorable & proufirable decretēe à Pereria.

Pereria n'estoit pas encor reuenu de Sunda *Prudence de Xavier.* où il estoit allē pour ses affaires; mais si-tost qu'il fut de retour, Xavier l'aduertit à bon esciēt qu'il se comporta le plus modestemēt qu'il pourroit, & qu'il n'entraist pas en dispute, mais remist tout cest affaire au pouuoir d'Aluarus, à fin que par ceste modestie & courtoisie il l'adouciſt.

○

Mais icelui portant enuie à l'auancement de Pereria, comme celuy qui dès long-temps luy estoit ennemi, allegua faussement que la ville deuoit estre assiegee, & qu'il y auoit peu de peuple, defendit que le nauire de Pereria, ne Pereria mesme sortist du port, ayant commandé qu'ó luy portast mesme le gouuernail du nauire.

Il tasche d'auancer l'expedition Chinoise par un Ambassade.

Mais Xavier plein de soin à cause du merite du sujet enuoie tous les principaux de la ville vers Aluarus, le prie aussi pour soy-mesme avec toute sorte de submissiõ, & humilité, de ne vouloir retarder le cours de l'Euangile, & le coniuire par Iesus-Christ de ne l'empescher avec l'Ambassadeur que le Vice-Roy auoit ordonné d'aller en la Chine. Mais voiant que les prieres ne proufitoient de rien, il commença peu à peu de mester la crainte, lui remonstrât combien il se faisoit de tort à soy-mesme. Premièrement donc François Suarius Pasteur de Malaca, & Vicaire de l'Euesque vient vers luy avec des lettres du Prelat, & l'admoneste serieusement de prendre de bien prez garde, & cõsiderer vne & deux fois de combien grande importance estoit la chose qu'il empeschoit: & qu'il ne fist pas en sorte que contreuenant au commandement de l'Euesque, il enflammast cõtre soy le courroux diuin, & aussi du Roy. Mais les lettres de l'Euesque ni la denonciation du Vicaire ne seruirent de rien, que pour endurcir d'auantage son courage obstiné. Alors François Aluarus mesme, qui n'auoit pas encor cédé pour quelque teps le gouuernement

uernement de Malaca à Aluarus Taidius, le vint trouuer ensemble avec des lettres du Roy de Portugal, par lesquelles il tesmoignoit que son intention estoit, quand il enuoia Xauier aux Indes, qu'il publiast l'Euangile par toutes les provinces d'Orient, ensemble avec le decret du Vice-Roy, par lequel il rendoit coupable de leze Majesté œluy qui empescheroit l'Ambassade de la Chine.

Aluarus ayant entendu ces choses qui lui furent dites deuant plusieurs personnes, se leua en colere de son siege, & frapant la terre du pied; Quai-ie affaire des decrets du Vice-Roy? crie il; veu que ie sçai qu'il est plus conuenable, pour le seruice du Roy que cest Ambassade ne s'enuoie pas. Alors donc Xauier, qui jusqu'à ce iour ne s'estoit iamais en public comporté en Nonce Apostolique, afin de lui donner de l'espouuente par la crainte de l'ire celeste, estima qu'il estoit alors temps de faire paroistre la generosité de la modestie Chrestienne. Il tire les Bulles longtemps cachees du souuerain Pontife, par lesquelles il estoit créé Nonce Apostolique, & des peines tres-griefues d'Anathemes estoient imposees à ceux qui s'opposeroient à ses efforts pour l'augmentation de la Religio; avec grand regret certes, mais il les produit toutesfois, non tant pour le blesser, que pour l'espouuenter. Il donne charge d'en faire la denonciation à Suarius, qui de ce pas va trouuer Aluarus, & lui aiant non tant par deuoir de Iuge que de pere

Aluarus Admiral de la Mex s'oppose à cestre expedition & Ambassade.

Xauier montre les Bulles du Pape.

proposé le dur Anatheme, il le prie & coniuere par la mort de Iesus-Christ qu'il ne vueille sciemment & de propos deliberé se precipiter en des griefues & mortelles peines, ioinctes à deshonneur & opprobre eternel; & qu'il ne s'attache à vn peché si grand & difficile à purger, pour lequel il sera puni de Dieu plus griefuement qu'il ne pense. Mais icelui, que le debat auoit rendu plus opiniastre, pour les menaces d'vne si griefue plaie, ou l'autorité du Pape, ne laissa iamais son obstinee volonté. Voire plustost (comme vn peché ne se peut defendre que par vn autre peché) il tasche de noter d'infamie le saint homme, comme si falsifiant l'autorité & les lettres Apostoliques, il se fust voulu acheter vne bonne renommee par la descouuerte des nations. Ainsi tout le conseil de Xauier, & le dessein de ceste diuine legation a esté renuerlé par le vice d'vn seul homme. Mais alors Xauier offensé d'vne audace si superbe, à fin de donner exemple de sa seuerité, & rendre les autres plus tardifs à empescher ses efforts pour l'Euangile, & pour les ames des errás, il fit inthimer au general de la mer, & à ses officiers & ministres qu'il estoit excóunié & interdit du ser uice diuin; non pour les frapper d'vne nouvelle plaie, mais pour (leur remettant en memoire le mal) les aduertir du remede. Pour ceste cause il escriuit de Sancian à Gaspar Recteur du College de Goa, à fin qu'il prist soin que le mesme
fust

Aluarius tasche de calomnier honteusement Xauier.

Xauier fait ex-cóunié Aluarius.

fust publié par l'autorité de l'Euesque.

Or de toutes les miseres & fascheries que Xavier auoit souffertes durant toute sa vie , rien ne l'a iamais plus durement affligé , que de voir ce voiage reduict à neant , avec si grand interest de la Religion Chrestienne , par la faute de celui qui deuoit l'empescher. Car le zele de la gloire diuine & du salut des ames, n'est pas engourdi ou insensible , ains il brusle & ronge les entrailles de ceux qui en sont veritablement touchez. Affligé donc , non tant pour soi , que pour le gouvernement tombé par son propre peché en grand danger , il tiroit des profonds souspirs, publiant à haute voix que ce violateur du droit humain & diuin receuroit la punition de son auarice & de son ambition , non seulement en ses biens , mais encor en son honneur. Et aussi n'arriua-il pas autrement. Car peu apres Aluarus estant couuert d'une lepre tres-horrible, & ayant à la venë de tout le monde commis beaucoup d'autres crimes , & mesprisé le commandement du Vice-Roy avec la mesme audace que l'autorité du Pere Xavier, estant subitement pris, comme s'il eust voulu trahir le Roy , il est chargé de chaines , & lié qu'il estoit , on l'emene à Goa , & delà en Portugal au Roy pour estre puni selon ses merites. Là par vengeance diuine il est despoüillé de tous ses biens , marqué d'ignominie, condamné à des tenebres eternelles , & finalement il mourut abandonné de tous ses parents & amis , à cause d'une apostume

*Vengeance
diuine sur Al
uarus.*

de puanteur intolerable sur vne lepre tres-sala.
 Or maintenant, encor que subitement desti-
 tué d'un si grand secours, & de l'esperance de
 ceste legation, perseverant neantmoins coura-
 geusement en son dessein; & croyant que lors
 que les secours humains manquoient le plus, il
 falloit d'autant plus mettre son espoir en Dieu, il
 pense à ce moyen d'entrer en la Chine, sçavoir
 de s'acquerir, ou plustost acheter l'amitié de
 quelque Chinois, par lequel il soit comme à
 la desrobee ietté en terre ferme. Car d'autant
 qu'il auoit oüi dire, qu'au Royaume de la Chi-
 ne tous les estrangers qui entroient sans per-
 mission publique, estoient chargez de fer, & en-
 uoyez pour iamais en des prisons obscures, Xa-
 uier souhaita (tant estoit enflammee sa charité
 à l'endroict des ames) d'estre mené captif parmi
 ces prisonniers, à fin que la loy de Iesus-Christ
 estant premierement enseignée à ceux-ci, fust
 par ceux-là mesmes, quand ils sortiroient de
 prison, communiqee au prochain. Et que lui
 estant quelque iour deliuré de ces liens (si ainsi
 il plaisoit à Dieu) espondist & publiast la do-
 ctrine & la foy Chrestienne.

Prenant donc esperance de se faciliter l'en-
 tree de la Chine (qu'un hōme Chrestien empes-
 choit) par vn Ethnique, il sort de la ville pour
 entrer au nauire avec vn seul compagnō, & vn
 touchement Chinois, predisant cependant
 beaucoup de miseres & calamitez à ceste ville.
 Plusieurs s'en allant le suiuoient officieusement,
 entre

*Xavier recer-
 che vn autre
 moyen pour
 entrer en la
 Chine.*

*Propheetie de
 Xavier.*

entre lesquels le Vicaire lui dit modestement, qu'il allast trouver le Gouverneur pour lui dire à Dieu, afin qu'il ne dōnast occasion aux hommes de penser, s'il s'en alloit sans le saluer, qu'il partist comme transporté & en colere. Auquel Xavier respondit: Quoi ? que j'aille trouver vn homme separé de la communion des fideles pour le saluer? Je ne le verrai iamais, ni lui moi, en ceste vie, ni mesme apres la mort, si ce n'est lors que ie l'accuserai deuant Iesus-Christ nostre Iuge en la vallee de Iosaphat.

Aiant dict ceci & quelque chose semblable regardant vne Eglise, qui estoit au deuant, il fleschit les genoux, & l'hōme doux-misericordieux les mains baissées, les yeux pleins de larmes commença à luy reconcilier la diuine Majesté avec des paroles toutes pleines d'amour, que ceux qui estoient au tour de luy entendoient. Puis il resta quelque temps pēsif, les yeux abaissés en terre, apres cela il se leua, & d'une face reluisante, & pleine de majesté, & sans dire vn seul mot, à la veuë de tous il dechausse ses souliers, & secoüant la poussiere selon le commandement de l'Euangile, il remplit tous ceux qui regardoient ces choses d'espouuement & de larmes. Voire mesme il commāda en apres que tous ceux de la Compagnie sortissent de Malacca. Mais il enuoya de son nauire saluer Pereria par lettres, à fin que par la veuë l'vn de l'autre, comme il se fait, l'affliction de tous les deux ne s'augmentast, l'adoucissant avec ceste

*Xavier tas-
che d'appais-
ser l'ire de
Dieu.*

consolation qu'il arriueroit bien-tost que ceste iniure accompagnée de dommage, qu'il auoit soufferte, seroit en eschâge suiuite & recompensée d'autres honneurs & proufits; ce qu'aussi luy-mesme procura soigneusement enuers le Roy avec lettres de recommandation. Car le Roy en apres luy a donné des grands moyens & des grands honneurs. Xauier partit au mois de Iuillet dans le nauire d'iceluy, qu'Alvarus en apres retenant Pereria, auoit enuoyé, y ayant mis vne poignée de gens à luy principalement affidés; & estant porté au destroit de Sincapura, ayât là arresté quelque espace, & derechef de là salué Pereria avec des lettres consolatoires, reprenant sa nauigation avec le vent fauorable, il arriua aux frontieres de la Chine peu de iours apres estre parti de Malaca.

*Xauier abor-
de aux fron-
tieres de la
Chine.*

*Isle de San-
cian.*

Sancian est vne Isle deserte & non cultiuee, à tréte lieües de terre ferme, où en ce temps là les Portugais & Chinois ayans accoustumé de s'assembler, du temps passé ils se dressoient là à la haste des tentes & cabanes de rameaux ou de paille. Xauier estant là arriué ayant tous ses esprits occupez à son voyage, s'enquestoit des Chinois & Portugais, quel moyé en fin se pourroit trouuer pour entrer en ces villes, & venir en conference avec ces homes. Et ceux-là ayans respondu que toutes les clostures du Royaume estoient de tous costez enuironnées de grosses gardes, & qu'il n'y auoit du tout aucune entree pour les estrangers, y ayant des edicts

edi&ts tres-rigoureux est&e publiciez contr&e les estrangers, qui sans permission des Gouverneurs aborderoient & terre ferme; ou aussi contr&e ceux du pa&is qui introduiroient vn estranger dans le Royaume. Xavier ne s'espouventant pas de ces craintes, voy&at qu'il n'y auoit aucun autre moyen de mettre son entreprise & fin, declara que son dessein estoit de mespriser toute sorte de perils, & d'emploier tout moyen & artifice, pour estant secretement port&e dans quelque ville de la Chine, aller lui-mesme trouuer le Gouverneur & traiter avec lui de cest affaire. Ce dessein semblant trop audacieux & quasi temeraire aux Portugais, il y en eut qui tascherent autant qu'il leur estoit possible de destourner le saint homme, & qu'il ne se ietta ainsi en peril euident ou de mort, ou de seruitude. Aufquels neantmoins Xavier respondoit assurement, qu'il ne desiroit rien tant que de procurer par sa mort le salut des Chinois, de l'esprit & bon naturel desquels il auoit ou&i tant de choses, & qu'il ne falloit pas qu'il redoutast les perils, liens, seruitude, ni mesme la mort tres-cruelle, o&u il s'agissoit de deliurer les ames des dangers de la seruitude & de la mort eternelle.

*Le coura
ge de Xavier
sans peur,
pour entrer
en quelque
ville de la
Chine.*

*Zele de Xa-
uier pour c&on-
uertir les
ames.*

Parmi ces soucis il est saisi d'une fiebure, & malade l'espace de quinze iours. Si-tost qu'il commen&ca & se mieux porter, il retourne & ses trauaux & soins ordinaires; recherchant en toute diligence quelque marchand propre &

*Xavier saisi
de fiebure,
estant guari
poursuit son
entreprise.*

le porter en la Chine. Croiant donc qu'il falloit avec toute sorte d'industrie flater premièrement les Portugais, en apres les Chinois, il mit en auant beaucoup de moiens de tenir la chose secrete, les coniuers de l'assister en vne entreprise si honneste. Mais parmi tant de dangers de perte & de mort la crainte bouchoit les oreilles de tous : & ne se trouuoit personne qui voulust se rendre compaignon de tant de perils. La maladie tousiours croissante de ceux qui l'accompagnoient augmentoit le desespoir. Et le truchement Antoine nourrisson du college de Goa, par desaccoustumance de parler ayant oublié le langage de son pais, ne pouuoit plus seruir de rien à Xavier. Par ces incommoditez encor que son espoir eust peu estre rompu ou debilité, neantmoins il s'excitoit & reprenoit vigueur d'ailleurs.

*Constance de
Xavier.*

Cependant la constance surmontant la difficulté, voici qu'un autre interprete non seulement sçauant en ceste langue, mais encor ez lettres domestiques s'offre de lui-mesme pour l'acompanier en ce voyage. Puis ayant trouué vn marchand de Canto vn peu plus hardi, il l'encourage par esperance & par promesse d'oser le passer, & conuient avec luy pour grande quantité de poiure qui reuenoit à plus de deux cens escus d'or (qu'il auoit receu enaumosne des marchands Portugais) qu'il l'exposast quelque part en terre avec son interprete, ses liures, & petits paquets. Or iceluy, à fin que tout fust plus secret, & qu'il
n'ha

n'hazardast sa vie à la fidelité douteuse des matelots, auoit entrepris de cōduire cest affaire de sorte qu'il se seruiroit de ses enfans & plus affidés seruiteurs pour ramer, & qu'à minuit il le passeroit de là dans vne barque, luy promettant en outre qu'il le receroit en sa maison deux ou trois iours, iusqu'à ce que sortant seurement du cachot il allast à ses propres perils declarer la cause de sa venuë au Gouverneur de Canto.

Les amis disoient qu'en ceste entreprise il y auoit deux dangers, l'vn que le marchand Chinois ayant receu l'argent, ne iettast l'homme estrangier avec ses compagnons desarmez de la nauire en la mer, à fin qu'il n'en restast aucun indice, ou le laissast en quelque desert ou rocher. L'autre que le Gouverneur ne fist mourir, ou condamnast à perpetuelle seruitude & prison l'estrangier, apres l'auoir fait cruellement fouetter, pour estre entré dans le Royaume sans passe-port public. Xavier toutesfois se representoit beaucoup plus de perils, & de beaucoup plus dangereux, comme il a escrit à la Compagnie, mais il les mesprisoit, pour ne sembler se defier de la prouidence diuine, s'il delaissoit vn affaire qu'il entreprenoit par son inspiration, pour la crainte des hommes, ou pour ne sembler disciple indigne de Iesus-Christ, s'il n'obeissoit à celuy qui a si ouuertement dict, *Quiconque perdra son ame pour moy, il la trouuera*, ou finalement craignât d'estre incapable du Royaume de Dieu, si ayant

Dangers representez à Xavier.

si ayant mis la main à la charue, il regardoit en arriere.

Mais cependant qu'avec l'assurance nouvellement conceüe en son ame il s'appreste au voyage, des nouvelles difficultez suruiennent. Son nouveau truchement, soit par l'artifice secret des Portugais pour retenir Xauier, soit pour la peur des dangers le quitte subitement, & lors que moins il le pensoit. Le Pere neantmoins persiste en son opinion, & resout de partir avec son ancien interprete, encor que non assez capable. Alors les Portugais l'abordent de propos deliberé, non tant soigneux pour eux-mesmes, que pour luy, l'environnans de tout costé chacun prie pour soy-mesme, que s'il n'est esmeu par son propre danger, au moins que la perte d'autrui le touche. Que les Gouverneurs de la Chine, s'il tasche d'entrer dans le Royaume, irritez par la hardiesse d'un seul, perdront entierement & traïneront à la mort tous les Portugais. Que si c'est chose du tout arrestee & resoluë de tenter la fortune, qu'il retarde au moins iusqu'à ce qu'un despart favorable tire leurs nauires hors de peril. Aufquels il respondit, que pour ce qui touchoit leur conseruation & trafic, il les osteroit de crainte, leur promettant sainctement, qu'il ne s'achemineroit pas où il desiroit, deuant qu'ils se fussent retirez en lieu de seureté.

Ainsi ceux-là se hastans, Xauier aussi se
pre

*Les Portugais
taschent de
destourner
Xauier du
voyage de la
Chine.*

preparoit à son voyage & passage au mesme temps. Mais voici encor vn nouveau empeschement que ses amis luy auoient aussi au parauant predict. Ce marchand avec lequel il auoit conuenu, soit pour l'apprehension de la mort, soit par l'instinct de l'enuieux ennemi, ayât Xavier avec beaucoup de desir l'og-temps attendu, ne comparoissoit pas, & ne tint pas sa promesse. Ainsi tout manquant peu à peu au sainct trompette de Dieu, le seul courage ne luy defailloit pas, & sa confiance en Dieu: ains plustost ceste-ci prenoit accroissement par le defect des secours humains, & succedoit en la place de tous ceux-là. Ceste consolation aussi luy suruenoit, qu'ayant entendu que le Roy de Sion vouloit l'annee suiuante enuoyer vne Ambassade au Roy de la Chine, il faisoit estat, si ce passager de Canto ne comparoissoit au temps limité, de nauiger vers Sion, & rascher par tout moyen d'entrer avec l'Ambassadeur du Roy.

*Confiance de
Xavier en
Dieu.*

Desia quasi tous les nauires des Portugais auoient fait voile, & il auoit renuoie de bonne heure son compagnon detenu de longue maladie aux Indes, de peur qu'il ne luy seruist d'empeschement en vne chose si douteuse; & luy avec son truchement Chinois, & vn autre enfant estoit demeuré à Sancian, exerçant tous ses devoirs coustumiers de charité à l'endroit des autres locataires, avec vn ardeur incroyable en ses actions, & endurant beaucoup pour l'amour de Iesus-

*Charité de
Francois vers
les meindres.*

Iesus-Christ, attendant tousiours ce marchand avec lequel il auoit contracté, & veillant attentiuement à toutes sortes d'occasions.

Mais il a pleu à Dieu de rendre deslors même à Xauier la recompense de son labour, deuant qu'il le paracheuast. Ces Royatmes peut estre n'estoient pas encor assez propres pour la semence de l'Euangile. Dieu reseruoit cest honneur à sa posterité : & a mieux aimé honorer de recompenses eternelles les labours qu'il auoit entrepris & mis à fin, que de luy ouurir le chemin à des nouveaux traüaux. Ainsi le vingtiesme de Nouembre apres le seruire diuin qu'il auoit celebré pour vn mort, il est de nouveau surpris d'vne fiebure, & s'estant avec icelle acheminé au nauire, s'en va selon sa coustume visiter les malades, pour demeurer parmi eux, si l'agitation de la mer & du nauire ne l'eust contrainct se remettre à terre. Ici donc vn Portugais le trouuant publiquement couché par terre, & bruslât des ardeurs extremes de la fiebure, touché de compassion prend charge de l'emporter en sa cabane, pour le panser & traiter selon sa pauureté. Ceste cabane estoit de ces logettes que les Portugais (à qui les Chinois ne permettoient pas encor en ce temps de bastir) dressoient sur le bord de la mer, comme i'ai dict, & qu'ils abattoient à leur despart, exposees de tous costez au vent & au froid.

Ici l'hoste prie son hoste de se laisser ouurir la veine, & le malade obeissant ne le refusa pas, promet

Xauier surpris de nouvelle fiebure.

Vn Portugais trouue Xauier couché à terre, & le porte en sa cabane.

promettant de se submettre entierement à la puifsance des medecins quât à ce qui touchoit la cure de sō corps, encor qu'il n'ignorast pas quels estoient les medecins en ceste Isle. Ayant esté saigné, non sans conuulsion & contraction de nerfs, il luy suruint vn grand degoust. Or il n'y auoit aucune viande propre au malade, horsmis quelques amandes qu'vn pilote Portugais auoit donnees assez tard. Car l'horreur des viandes estoit creuë iusqu'à là, qu'il refusoit entierement tout, & demeura deux iours entiers sans rien gouster. Il estoit agité d'vne fiebure pestilentielle destitué de tout secours, & le mal presfoit d'heure en heure. Xavier supportoit la maladie & l'incommodité de toute chose avec tant de patience qu'on n'entendoit pas vne seule plainte de sa bouche, pas vn seul mot implorant le secours d'autrui. Il supportoit ceste seule chose impatiemment, qu'il falloit qu'il mourust en son lict d'vne mort vulgaire & cōmune, & que la palme tres-desirée du martyr luy estoit cōme arrachée des mains, duquel benefice tant singulier se recognoissant indigne, il rengeoit en fin ses desirs à la disposition de la prouidence diuine. Et comme ez plus grandes maladies le naturel d'vn chacun quasi se descouure, ainsi Xavier estant malade, sa vertu singuliere s'esleua de sorte, que mourant, il faisoit quasi les memes choses qu'il fouloit faire estant en santé. Maintenant ayant les yeux arrestez au ciel

parlant

*La maladie
s'augmente.
Patience de
Xavier.*

*Discours de
Xavier avec
Dieu.*

parlant avec Iesus-Christ, tantost chantât doucement quelque chose de pieux des Pseaumes, & redoublât apres ces paroles, *Iesus fils de David ayez pitié de moy, mere de Dieu ayez souuenance de moy*, avec lesquels discours & semblables il passa quasi deux iours entiers.

Or comme l'heure approchoit de partir, alors Xavier r'enforçoit ses prieres, & prenant l'image de nostre Seigneur crucifié, il gemissoit souvent deuant Dieu, & tiroit des souspirs meslé de prieres du plus profond du cœur. Mais comme il ne cessoit de prier, gemir, & souspirer, il rendit l'esprit le deuxiesme de Decembre, l'an de la Natiuité de Iesus-Christ 1552. enuiron de cinquante cinq ans, l'onzieme de son voyage des Indes, & entre les soins & soucis de la conuersion de la Chine. Je laisse à ceux qui ont descrit sa vie & ses actions de faire recit de ce qui est arriué apres sa mort, cōbié admirable a esté la sepulture du corps non corrompu dans la chaux viue, avec combien de miracles le corps sainct est retourné par mer à Goa, & autres semblables. Commençons maintenant de raconter par quel moyen à present il a impetré des cieux que le voyage de la Chine se disposast & commençast, ce qui est de nostre sujet,

*Mort de
Xavier.*

Est

Les commencemens de ce Voiage se redressent encor par la Compagnie.

CHAP. II.

ENCOR qu'après le decez du B. Xavier il n'y eut pas eu manque de personnages d'autres saints Ordres douiez de grande pieté, & de toutes autres excellentes vertus de l'ame, qui ont fait leur effort d'avancer ceste Expedition Chrestienne, principalement des familles de saint François, & saint Dominique; qui estoient venus des Indes Orientales, dans les navires des Portugais, ou des Occidentales avec la flotte des Espagnols; d'autres néanmoins que leurs desirs enflammez n'ont peu parvenir à l'effect désiré (Dieu peut estre les appellant plus vilement autre part) ie laisse de parler d'eux, me ressouenant de mon dessein; & de ceux qui de nostre Compagnie ont entrepris ceste Expedition Chrestienne; à qui les commoditez aians manquées à la poursuite d'une si glorieuse entreprise, les enfans n'ont iamais abandonné ce glorieux heritage, dont ce tres-bon Pere avoit vne fois, même par le depost de son propre corps pris possession; mais ils me semblent avoir fait

Des Religieux d'autres Ordres sacrés invinciblement promoteurs la foy en la Chine.

comme ceux qui entreprenans le siege d'une tres-forte citadelle, munissent vn lieu propre de toutes choses necessaires à la bonne conduite de l'affaire. Ils establirent donc vne residence de la Compagnie aux frontieres de ce Royaume, en vn lieu tres-commode, ce qu'on cognoistra par la situation, qu'il faut necessairement d'escrire, de peur que le lecteur n'ayant aucune cognoissance des lieux, n'erre souuent en la suite de l'histoire.

Les Portugais aborderent aux frontieres de la Chine.

Quand les Portugais les années passees, aians premierement trauesé vne estendue desmesuree de mers, parvindrent aux extremités de l'Orient, ils aborderent en fin aux frontieres de la Chine, & aians recognu les richesses de ce Royaume, tacherent par tout moien de pouuoir negocier avec ce peuple. Ce n'estoit pas chose si aisée; car les Chinois sur toute nation s'espouuantēt mesme des ombres des soupçons. Et ce principalement depuis le temps qu'aians perdu leur Empire, comme ay dict au liure superieur, ils ont esté contraincts de seruir aux Tartares. L'appareil des nauires Portugaises, le bruit des canons, & la grandeur des vaisseaux iusqu'alors incogneu aux Chinois augmentoient la crainte naturelle de ce peuple. Tout ceci estoit confirmé par les tesmognages des Mahometans, dont il y a plusieurs au port de Cano. Car les Portugais estoient abordez en ceste partie Meridionale de la Chine. Ceux-ci asseuroient que ceste nation s'appelloit

Les Chinois sont ombra-geux.

s'appelloit les *Frans* ; car les Sarazins appellent ainsi ceux d'Europe. Mais les Chinois d'autant qu'ils n'ont point de lettre R, & ne prononcent jamais deux consonnes sans vne voyelle entre-deux, les ont iusqu'aujourd'huy seulement en la prouince de *Campo* appelez *Falangues*, lequel nom ils ont aussi donné à nos machines de guerre. Ils estoient dis-
 que les *Frans* guerriers & robustes de nature, vainqueurs de nations, & bornoient leur Empire que par les confins de tout l'Univers. Temoin *Malaca*, temoin routes les Indes domptées par les armes des Europeens, sous pretexte de trafic. Encore que ceste crainte non vaine, rompit l'Ambassade des Portugais si tost qu'elle fust diuulguee, neantmoins le desir du gain eut tant de pouuoir, qu'ils ne furent forclos de negocier par ensemble. Car le reuenu & proufit de ceste negociation est si grand, non seulement pour le thresor public, mais encor pour les magasins particuliers, que les Magistrats dissimulās leur crainte, ne l'ont iamais entierement empeschee, mais l'ont peu à peu receuë, avec ceste condition toutesfois, que le marché estant fini ils s'en retourneroient aussitost tous vistemement aux Indes, avec tout leur bagage. Cest expedient ainsi conditionné a duré plusieurs ans, pendant que s'asseurans peu à peu de la crainte, ils ont accordé aux marchands comme vne petite Islette en la plus grande Isle pour y demeurer. Il y auoit en

*L'ambassade
 le gain donne
 entree aux
 Portugais en
 la Chine.*

*Petite Isle
 accordée aux
 Portugais.*

ceste petite Isle vne Idole, qui se void encor
 aujourdh'uy, appelée *Ama*, de là le lieu est ap-
 pellé *Amacao*, cōme si on disoit, le destroit d'*A-*
ma. Ce lieu, qui est plustost vn rocher qu'une
 Isle, a en apres cōmencé d'estre habité non seu-
 lement par les Portugais, mais aussi de l'amas de
 tous les peuples voisins, & peuplé & frequen-
 té pour le noble trafic de toutes choses appor-
 tées par les nauires des Portugais de l'Europe
 ou des Indes & Isles Moluques; voire mesme
 la cupidité de la monnoie d'argēt a encor plus
 attiré les Chinois à venir habiter avec eux.
 Ainsi avec le cours des annees on a com-
 mencé peu à peu d'edifier vne ville, & les Por-
 tugais ont non seulement trafiqué, mais aussi
 contracté mariage avec les Chinois, & ainsi
 ont rempli toute ceste Islette de maisons par-
 ticulieres, & d'un rocher sterile dans peu de
 temps on a veu s'esleuer vn port & marché
 noble entre tous autres. Et le desir de voia-
 ger par mer n'a pas seulement porté les mar-
 chands au bout du monde, mais aussi à fin
 que les bornes de l'Empire Portugais ne s'et-
 tendissent pas plus loing que la Religion Chre-
 stienne, plusieurs Religieux ou autres Pre-
 stres sont ensemble venus en ce lieu, & ont
 pris charge de conseruer les Portugais en la
 foy, ou d'amener les estrangers à Iesus-Christ.
 Pour ceste occasion aussi les Roys de Portu-
 gal aians imposé le nom au lieu de la cité par
 l'autorité Pontificale, ont mis vn Euefque à

*Trafic des
Chinois avec
les Portugais.*

*Les Portugais
font vn port
tres noble d'un
ne peninsule.*

fin

fin que l'administration du seruicice diuin aux extremitéz du monde fust rendue plus facile & venerable par la Majesté Ecclesiastique.

Ceci estant dict, reuenons à nostre propos. Nostre Compagnie a establi en ce lieu vne residence, & erigé la premiere Eglise au nom de la saincte Mere de Dieu, deuant toutes autres, qui depuis ont esté basties en grand nombre. Car c'estoit vn lieu tres-propre pour nostre dessein. Car nostre Compagnie aiant dez son commencement entrepris avec les autres moissonneurs, de receuillir la moisson des Indes qui commençoit à meurir, ou en Orient ou en Occident; il leur a semblé qu'on ne deuoit mespriser cest Aire situé au milieu de tant de champs nouvellement semez. Car de là s'estendoit au Septentrion le monde Chinois, plus veritablement, que l'Empire au Midy des Isles Moluques: à l'Orient est le Japon, & les Isles Philippines; à l'Occident, *Cocincina, Camboia, Siam*, & plusieurs autres Royaumes.

Premiere residence de la Compagnie ex frontieres de la Chine à Amacao. Situation du lieu.

De ceste garnison donc des champions de Iesus-Christ (laissant en arriere les courses qui ont esté faictes aux autres parties du monde, & principalement ceste fameuse qui a lié au seruice de la foy Chrestienne vne grande partie du Japon) l'estendard de la croix Chrestienne a en fin, bien que tard, aussi esté porté au Royaume de la Chine. Je raconterai maintenant avec quelle occasion

& succès cela s'est fait.

Ceux qui demeuroient dez les premiers commencemens en la maison de nostre Compagnie à Amacao, auoient ja plusieurs fois tasché d'entrer en la Chine, mais en vain, ou empeschez par la difficulté de l'entreprise, ou pour ce qu'estans occupez à l'expedition du Japon qui s'auançoit avec tant de fruidt, ils n'employoient pas tous leurs efforts aux affaires de la Chine. L'espace donc de plusieurs années la moisson de ce Royaume ne sembloit pas encor estre assez meure. En fin, quand il a plu à celuy qui tient les temps & les moments en sa puissance, la chose si long temps desirée a esté plustost parfaite, qu'esperée.

Alexandre Valignanus Prestre Italien de nostre Compagnie, que le P. General auoit de-nommé Visiteur de toutes les Indes, estoit venu d'Europe, & aiant ja visité ceste partie d'Inde que les Europeens appellent de deçà le Gange, il s'estoit embarqué pour aller voir celle de delà le Gange, & estant finalement portée au port d'Amacao, il faisoit dessein de passer au Japon. Mais empesché par la difficulté du passage; & les loix de la nauigation, il n'auoit pas arresté moins de dix mois en nostre maison d'Amacao. Là ayant de nouveau considéré plus diligemment l'affaire de la Chine, il ralluma les zelez desirs & l'ardeur esteinte de ce voyage. Et parla grandeur de l'Empire, Noblesse de ce peuple, grande & longue paix de plusieurs siècles,

Occasion premiere d'être en la Chine.

Alexandre Valignanus recueille l'expedition Chinoise.

des, prudence des Magistrats, & administra-
 tion de la Republique, il estimoit, non en vain,
 que les Chinois ingenieux & addōnez aux estu-
 des de tous bons arts & sciences, pourroient
 bien en fin estre persuadez de laisser viure en
 leur Royaume quelques personages excellēts
 en vertu & en lettres, & principalement tels,
 qui sauoient maintenant parler le langage na-
 tuel du pais, & auoient cognoissance de leurs
 lettres, & nō cela seulement, mais encor il auoit
 bon espoir qu'il arriueroit vn iour, que les sta-
 tuts de nostre tres-saincte foi peut estre seroient
 agreables à ce peuple; veu que non seulement
 ils ne troublent pas l'administration politique
 de la Republique, ains au contraire qu'ils ser-
 uent aussi de beaucoup à son establissement. Et
 pource il esperoit encor qu'il arriueroit que
 ce peuple se repentant peut estre de sa vanité,
 prendroit quelque desir des biens celestes, &
 aspireroit à l'eternité.

*Raisons qui
 faisoient es-
 perer de pou-
 uoir entrer
 & demeurer
 en la Chine.*

Pour ces causes donc & plusieurs autres il
 resolut du tout de designer quelques-vns des
 nostres pour apprendre les lettres & le langage
 des Chinois, ain que ceux-ci fussent preparez,
 si d'auenture on descouuroit quelque voie par
 laquelle vn trompette Euangelique se peust
 ietter en cette plaine. Or il n'y auoit pas faulte
 de personnes de nostre mesme Compagnie
 signalees par longue experience en la cognois-
 sance des affaires de la Chine, qui reprouuo-
 yent l'opinion du Viceur, assurant qu'on per-

*il denomme
 quelques-
 uns de la Co-
 pagnie pour
 apprendre les
 lettres & la
 langue Chinoise.*

*Constante de
 Valignani.*

droit entierement sa peine de tascher à gagner les Chinois à la foy, auquel le B. Xavier attectant d'affection & de penibles soins, & si prodigue despense n'auoit iamais peu paruenir. l'exemple duquel aiant esté aussi suivi par des Religieux d'autres Ordres, ils auoient aussi perdu toute esperance de pouuoir mettre à fin ceste entreprise. Mais le Visiteur ne se laissa pas destourner de la resolution qu'il auoit faicte. Car qui est-ce qui ignore que les volontez & les esprits des Superieurs, quand il est besoin pour entrer en consideration d'affaires, sont esclairez de la lumiere diuine? Veu donc qu'en nostre maison d'Amacao il y auoit si peu d'ouuiers, il n'eust du tout trouué personne à qui commettre ceste charge. Il escrit donc au Pere Prouincial aux Indes (c'estoit lors Vincent Roderic Portugais) qu'au premier iour il enuoie au moins vn prestre capable de trauailler en affaire de telle importance en ce port de la Chine. Et icelui Visiteur mesme, deuant que faire voile au Iapon, laissa par escrit ce qu'il desiroit que celui qui seroit enuoie fist, & quel moien il vouloit estre tenu en ce soin de l'entree de la Chine. On a donc nommé aux Indes Michel Ruggerius Italien, du Royaume de Naples, qui l'an de deuant qu'estre nommé estoit venu d'Europe, & maintenant procuroit l'auancement de la Religion Chrestienne ez frontieres Piscariennes. Icelui donc estant abordé au port d'Amacao, l'an de nostre Seigne

Michel Ruggerius est nommé pour venir au port d'Amacao.

Il y en a à Amacao.

gneur 1579. au mois de Juillet, & aiant leu les commandemens du Visiteur, il commença d'occuper son esprit à ce qu'on lui commandoit de faire. Or on lui commandoit d'apprendre le langage des Chinois, qu'on appelle de Cour, & qui est commun, & s'entend par tout le Royaume. Car outre cestui-ci chascque province a son langage different, comme les autres regions du monde. On lui commandoit aussi de lire & escrire les caracteres hieroglyphiques. Car ils n'expriment pas en escriuant leurs conceptions avec peu de figures de l'Alphabet, comme le reste du monde, mais ils peignent autant de figures qu'il y a de mots, & de choses significées par les mots, comme a esté plus amplement déclaré au liure supérieur.

Ce qui lui estoit commandé.

Si ceste chose eust eu autant de facilité qu'on y apportoit de courage, on en eust veu des plus grands progres en moins de temps. Mais le langage Chinois non seulement est tres-difficile & confus sur tout autre, desquels au moins i'aie ouy parler, ou leu; mais encor le defaut des maistres rendoit la chose plus difficile que la difficulté mesme. Car ces Chinois, qui auoient ja commencé de recevoir la foy Chrestienne en la ville d'Amacao, se vestoient & viuoient maintenant à la façon de l'Europe; & ceux qui venoient souuent du milieu de terre ferme estoient aussi esgalement ignorans du langage de Cour, & du Portu-

Difficulté d'apprendre le langage Chinois.

*Langage des
marchands
Chinois.*

gais. Car les marchands se servent du langage de la province; & encor qu'ils entendent tous celui de Cour, ils ne le parlent ne en moins pos-
bien & correctement. Et quant à leurs caractères, eux mesmes ne les cognoissent pas tous & le commun peuple n'entend que ceux qu'ils croient suffice pour l'entremise de leur commerce. Parquoy il sembla au Pere qu'un peintre Chinois ne seroit pas un maistre impertinent, d'autant qu'il suppleroit au défaut de la langue par l'art. Car il armoit souvent que quand le maistre ne pouvoit pas exprimer en langue Européenne la force du caractère hieroglyphique, il avoit recours aux sem-
bles de la peinture muette. Mais toutes fois toutes ces difficultez estoient surmontées par un travail grand & assidu, qu'un amour ardent & brulant du zele ne ressent pas.

*Moien pour
faciliter l'in-
telligence des
caractères.*

Et le Pere ne se contentoit pas de ce seul moien pour se preparer aux affaires de la Chine. Les marchands Portugais ont accoustumé tous les ans deux fois de se trouver en foires, pour acheter ce que les navires des Indes apportent coustumièrement au mois de Janvier, ou la flotte Japonoise sur la fin de Juin. Ces foires sont fréquentées non au port d'Amacao, ou en quelque Ile deserte, comme autrefois, mais en la ville metropolitaine mesme. Car les Portugais avec la permission du Magistrat vont de leur ville quasi en deux jours au montant de la riviere en la ville capitale

*Les foires
d'Amacao
donnent oc-
casion d'en-
trer en la
Chine.*

rale de la prouince de Ganto, & passent la nuit dans leurs mautes en ce port à la verité Noble; le iour est ordonné pour negocier en toute liberté par la ville; mais ceci se fait avec tant de gardes, & precautions, qu'il est aisé de cognoistre que l'ancienne crainte leur bat encor au cœur. Le temps des foires est chacun de deux mois, & souvent dauantage. J'ai fait recit de ceste coustume, parce que ç'a esté la premiere & iusqu'à present quasi seule porte ouverte aux trompettes de l'Euangile, pour entrer en l'interieur du Royaume, par l'industrie, bonne volonté & affection des Portugais à la Religion, qui certes ont remporté par tout vne grande louüange de pieté.

*Pourquoy
l'auteur a
faict mention
de ces foires.*

Le P. Michel Ruggerius donc resolut entierement d'aller avec ces marchands, pour aussi commencer son trafic avec les Chinois, à ceste intention principalement de pouuoir recognoistre si d'auenture il ne pourroit pas obtenir amiablement de quelque Magistrat la permission d'establir vne demeure en quelque lieu du Royaume. Il rencontra du commencement vne grande difficulté, à cause d'vn accident nouvellement arriué. Car l'autre iour, vn autre de nostre Ordre estant allé là avec les marchands, pour selon la coustume celebrer le saint Office pendant le temps de la foire, il auoit tellement attiré à la foy Chrestienne le disciple d'vn Sacerdote profane des Idoles, qu'il l'auoit de

*Resolution
du P. Ruggerius
pour entrer
en la
Chine.*

de son gré amené en la ville d'Amacao, mais en cachette toutesfois. Le maistre s'estant doubté de ceci, s'en estoit viuement plaint au Magistrat, & fit tant, estant aussi aidé des parents du ieune homme, que les Magistrats le retirerent par force, non sans grande fascherie des nostres, & avec infamie parmi ce peuple, comme s'ils abusoient malicieusement les enfans, & les desroboient à leurs parents; ce qui entre ceux de Canto, comme il est assez coustumier, est aussi sur tout digne de mort.

Prudence & douceur du P. Ruggerius en ses actions avec les Chinois.

Mais la prudence du P. Ruggerius, & sa douceur & humanité en ses actions en fin effaçà ceste tache, & rompit cest obstacle. Car il commença de traiter avec quelques-uns d'iceux à leur grand contentement, & principalement avec le grand Admiral de la mer, ils l'appellent *Hai-tao*, sous le pouuoir duquel sont aussi nombrez tous les estrangers autant qu'il en arriue en la prouince de *Canto*, & il a aussi autorité sur leurs negoces. La reputation des lettres & de la vertu acquist ceste amitié au Pere: & parce qu'il entendoit que les Portugais l'honnoient comme Pere & maistre: il auoit aussi agreable l'estude du Prestre estrangeur qu'on luy auoit dict fueilleter soigneusement les liures Chinois. Toutes les fois donc qu'il alloit ensemble avec les Portugais à son tribunal, quand les autres fleschissoient le genouil, qui est la maniere accoustumee

Il s'acquiert la bienveillance du grand Admiral de mer.

stume de parler aux Magistrats seans en leur siege, le Pere par son commandement se tenoit debout à son costé, voire mesme il l'exempta de la loy des autres qui passoient les nuits dans leurs nauires. Car il luy assigna place dans la ville mesme, au palais auquel ont accoustumé estre receus les Ambassadeurs du Royaume de *Siam* quand ils apportent le tribut honnoraire au Roy. Auquel lieu il entra en possession de pouoir traouiller aux choses diuines, s'addonnant iour & nuit à lire les liures Chinois. Les Portugais alloient là ensemble les iours de feste & Dimanches, pour entendre le seruice diuin, & receuoir les Sacramens. Car cela estoit librement permis au Pere pendant ces iours seulement durant lesquels on negocioit par ensemble. Car ce temps estant passé, il luy estoit aussi commandé de s'en retourner vers les siens. Le Pere aussi ne contracta pas moindre amitié avec le General de l'armee de ceste Pronince (les Chinois l'appellent *Zumpin*) auquel il donna vn horloge, qui mesuroit les heures avec des petites rouës, & duquel aussi reciproquement, quand par deuoir il l'alla visiter, il fut fort honorablement receu.

Ceste amitié contractée avec les Magistrats ne seruit pas de peu, pour persuader aux Chinois de receuoir la foy Chrestienne. Car plusieurs de ceux qui apportent des viures, & autres menues prouisions au port d'Amacao, secoüans

Les Portugais vont entendre l'office diuin & receuoir les Sacramens.

General de l'armee de Canto.

secoüans les tenebres du Paganisme, virent la lumiere Euangelique. D'où le nombre des Catechumenes s'estant acereu, par la liberalité pieuse des Portugais on leur dressa vne maison propre à les instruire, en la proche colline derriere nostre Eglise, d'vn oratoire, qu'on a appellé de saint Martin. Dans ceste maison il instruisoit plus libremét ceux du país, sans troubler la demeure d'embas, où principalement on procuroit le salut des Portugais. Et là aussi il trauailloit d'auantage à l'estude des liures Chinois, aiant des interpretes pour le secourir.

Les Portugais edifient vne maison pour les Catechumenes.

Le defaut d'ouuers de secours à Amacao les affaires de la foy bien commencent.

Desia ce champ nouuellement semé donnoit esperance d'vne plus grande moisson, mais il y auoit deux choses qui destourboient le labéur de ce terroir: l'vne & l'autre prouenoit du peu de laboureurs qu'il y auoit. Car y aiant beaucoup d'occupations annexées à l'administration des choses diuines que nous deuons aux Portugais, il falloit necessairement que le P. Michel s'acquiesast de cela, & se destournast du soin & des affaires des Chinois. En apres quand il s'en alloit, comme i'ay dict, en la ville principale de Canto aux foires, il n'y auoit personne à Amacao pour poursuire ce qui estoit bien commencé, tout estoit interrompu, au grand interest de la foy Chrestienne. Car en apres le temps de l'vne & l'autre foire continué esgaloit la moitié de l'annee. A ces incommoditez estoit adiousté qu'vn

qu'un langage ne se peut pas assez exactement apprendre par la seule meditation sans exercice, ce qui arriuoit au Pere, qui seul s'adonnaoit à cest estude.

Le Visiteur estant par lettres aduertit de tout au Japon, appella le P. Mattheus Riccius des Indes pour estre compaignon de ceste expedition. Iceluy estoit venu avec le P. Ruggerius d'Europe avec la mesme flotte, & alors acheuoit ses études en Theologie à Goa. Estant arriué, il entreprit de contribuer ses deuoirs à la mesme charge, & commença à supporter les mesmes travaux avec son associé. Et estant substitué en la place du P. Ruggerius absent, il poursuioit l'œuvre encommencée, & ce d'autant plus commodément, que le P. Visiteur auoit ja defendu que ceux qui auoient soin de affaires de la Chine fussent enuoyés à d'autres occupations. Or c'est icy de Mattheus Riccius auquel sur tous autres qui ont diligemment travaillé avec luy, on a l'obligation de l'expedition de la Chine.

Le P. Mattheus Riccius est appelé des Indes à Amacao.

Les

Les Peres estans admis trois fois en vne mesme année dans le Royaume de la Chine, n'y ont neantmoins pas encor peu establir vne residence.

CHAP. III.

Quatre Princes Iaponois viennent à Rome.

Il institue vne confrarie du nom de IESVS.

L'An de nostre salut 1582. le P. Valignatus Visiteur reuenant du Japon amenoit avec soi quatre Princes de ceste Isle, qui estoient enuoiez par les Roys & autres puillans Seigneurs à Rome, à dessein d'y rendre selon la coustume Chrestienne leur submission au siege Apostolique; ce qu'aussi ils ont fait, & sont depuis retournez sains, & saufs en leurs pais. Or pendant le temps qu'ils attendoient au College d'Amacao l'occasion propre de nauiger, il n'eust rien plus en recommandation que d'auancer les affaires de la Chine. Car à ceste fin il institua vne sodalité en nostre maison nommee du sainct nom de IESVS, & ordonna à ceste sodalité des loix tres-sainctes & tres-propres pour auancer le salut des nouveaux conuertis. Or afin que ceste chose eust vn plus heureux succez, il defendit que les Portugais fussent enroollez en ceste confrarie; mais les Chinois seulement & Iapons, & les nouices

noüices en la foy des autres nations. Ceste institution prenant tous les iours accroissement, seruit certes de beaucoup à la gloire de Dieu en ceste ville. Or il voulut que ceste confrairie fust tousiours gouuernee par vn de ces Peres, qui estoient ja dediez à la mission de la Chine: qu'il voulut aussi faire les deüoirs d'vne autre office, duquel il est appelé en ces contrees le Pere des nouueaux Chrestiens: sous la charge duquel tous ceux qui sont nouuellement conuertis à la foy, ou les Catechumenes ont accoustumé d'estre remis: non seulement pour auoir soin de leur salut, mais aussi pour par son autorité conduire leurs affaires, & pour uoir à leur pauureté. Tout ceci fut fait en nostre maison, attendant que la Diuine bonté facilitast l'entree à des plus grandes choses, ce qui arriua quasi en mesme temps en ceste maniere.

Le Vice-Roy de la Prouince de *Canto* est tenu entre les premiers de son ordre. Car ceste Prouince de son gouuernement estant située aux dernieres limites du Royaume, & fort esloignée de la Cour Royale de Pequin, & icelle estant toute arrousee de la mer, il arriue souuent que les chemins sont pleins de larrons, & principalement les mers de pirates Iponois. Pour ceste cause il est ordonné que le Vice-Roy de *Canto* a aussi pouuoir de commander en la Prouince voisine de *Quang-fi*, s'il arriue quelque accident qui l'oblige à leuer

Prouinces de Canto.

2

vn plus grand nombre de soldats. Car alors il peut de droict absolu leuer des gens de guerre en ceste Prouince; encor que ceste Prouince susdicte de *Quam-si* ait aussi son Vice-Roy comme toutes les autres. Pour ceste cause aussi le Vice-Roy de *Canto* n'a pas son siege en sa ville capitale (comme ont tous les autres) mais à *Sciauquin*, parce que ceste ville frontiere d'vne autre Prouince a semblé estre plus propre pour sa demeure.

Sciauquin
demeure des
Vice-Rois de
Canto.

En ce temps-là donc vn nommé *Cinsui* natif de la Prouince de *Fuquian*, homme cauteleux & prudent, mais aussi fort auare, administroit ceste souueraine Magistrature. Voullant donc arracher quelque chose des habitans d'Amacao, il vfa de cest artifice. Il leur enuoia des patentés, par lesquelles l'Euesque & le Gouverneur de la ville estoient commandez de se représenter incontinent deuant son siege Presidial; parce qu'il auoit entédu que ces marchands estrangers estoient gouuenez par iceux. La chose estant mise en deliberation il sembla qu'il y auoit peu d'assurance en ce qu'on commandoit, & qu'il n'estoit conuenable à la dignité Portugaise: afin neantmoins qu'ils ne semblassent auoir mesprisé l'edict; & fait peu d'estime de l'autorité du Vice-Roy, on arresta, que deux autres seroient mis en la place des denommez. Le P. Michel Ruggieri par le conseil du Pere Valignanus Visteur fut commandé de représenter l'Euesque à dessein

L'entree au
Royaume de
la Chine est
fondée par
deux ambas-
sadeurs des
nostres.

à dessein qu'il essaiaist s'il pourroit obtenir vne demeure perpetuelle en ce Royaume : & en la place du Gouverneur on nomma l'Auditeur de ville, appellé Matthieu Penella. Et pour s'acquérir la bien-vueillance du Vice-Roy, de peur que d'aventure il ne troublast le commerce commencé, on enuoioit vn grand present aux despens du public, de ces choses dont on sçauoit que les Chinois faisoient estat. Des draps de soie pure (que les Chinois en ce temps-là ne sçauoient pas encor faire) des habits ondez, des miroirs de crystal, & plusieurs autres choses semblables, qui passoient la valeur de mil escus d'or.

Ils furent receuz du Vice-Roy avec vn grand appareil, plustost preparé pour les espouenter que pour faire honneur aux Ambassadeurs. Mais aiant veu les presens (d'autât que tout ceci se tramoit à ceste fin) aussi-tost il deposa son arrogance, & faisant voir plus de douceur en son visage, il ordonna qu'ils demeurassent en leur port comme ils auoient fait iusqu'a present, obeissans aux loix des Magistrats Chinois, qui sont comme les paroles coustumieres en ces formalitez. Car les Portugais sont-là gouuernez par leurs loix, & les autres nations regies comme il leur plaist, & les Chinois aussi qui aians avec la Religion depose l'habit Chinois, ont pris celuy des Europeens. Les autres Chinois viuent sous des Magistrats amassez çà & là, que la Republique

Les Ambassadeurs font recens du Vice-Roy.

de *Camo* enuoie en ce port. Mais retourneons au Vice-Roy. Quant à ce qui touchoit le present, il dist qu'il n'en vouloit du tout rien prendre qu'en payant, & soudain aiant par le truchement entendu le prix de chascque chose, il cōmanda qu'on leur baillast vne somme d'argent là au siege mesme. Il faisoit cela, d'autant que les largitiōs sont tres-seueremēt punies en ce Royaume. Il enuoia neantmoins secretement quelqu'vn les aduertir, qu'il auoit commandé de leur deliurer cest argent, afin qu'ils luy achetassent encor autant d'autres choses, & luy apportassent eux mesmes.

Le Pere Ruggierius fait demander mesure en la Chine.

Le Pere Ruggierius n'oublia pas de proposer par le truchement ce pourquoi principalement il estoit venu : assurant qu'il estudioit maintenant aux lettres Chinoises, & taschoit d'en apprēdre le langage. Dequoy le Vice-Roy fit semblant estre fort resioi, & donna esperance qu'il pourroit obtenir ce qu'il demandoit vne autre fois quand il reuiendrait. Et apres leur aiant donné vne somme d'argent, il les renuoia magnifiquement à leurs nauires avec diuerses prouisions, & grāde cōpagnie de Magistrats & de soldats, & diuers chāts de troupes & autres instrumens par les ruēs publiques de la ville : tāt à de puissance l'espoir du gain si quelque part on le void reluire.

On fait present d'une somme d'argent aux Ambassadeurs, & sont renuoiez honnorablement.

Au mois d'Augst les nauires des marchands Portugais estoient venus des Indes, selon leur coustume ; au port d'Amacao ; en iceux estoient

estoyent portez plusieurs de nostre Compagnie, destinez au college d'Amacao ou à l'expedition Chrestienne du Japon. Le seul P. Matthæus Riccius, duquel auons parlé ci-dessus, estoit appellé à la moisson qu'on estoit de la Chine. Il auoit apporté quand & soy vn horloge assez beau, composé de roües, dont le Pere Prouincial luy auoit faict present pour aider à la mission de la Chine. Et en ce temps le Gouverneur de la ville (aiant jà acheté tout ce que le Vice-Roy desiroit) luy renuoioit l'Auditeur, auquel aussi comme deuant on donnoit le Pere Ruggerius pour adioinct. Mais il arriua importunément, ou plustost opportunément, comme il se verra par l'eu-
nement, qu'il tomba en vne grande maladie. Parquoi il commande à l'Auditeur de rapporter au Vice-Roy qu'à cause de sa maladie il n'a pas peu retourner selon sa promesse, qu'il a neantmoins vne machine de fonte tres-elegante, qui sans qu'aucun la touche mesure & marque les heures. Ce qui estant incognu & inouï aux Chinois, leur a tousiours serui d'admiration iusqu'au temps present. l'Auditeur fit ce dont il estoit prié, car aiant offert ses presents au Vice-Roy, il luy demanda pourquoy le Pere n'estoit pas venu suiuant ce que luy auoit esté enioinct. Quand il luy eust dict que la maladie en estoit cause, il sembla en estre attristé : mais quand il entendit parler de l'horloge, il le desira avec tant d'im-

*Le P. Mar-
thæus Ric-
cius est appel-
lé à Amacao.*

*Le P. Rugge-
rius malade
ne peut re-
tourner vers
le Vice-Roy.*

patience, qu'il commanda soudain à son secretaire d'escrire des patentes de sa part, par lesquelles il commandoit au Pere aussi-tost que sa maladie le permettroit, de le venir trouver avec cest ouvrage admirable.

Les Peres par lettres publiques sont appelez à Sciauquin.

Quand ces patentes aussi furent leuës à Amacao, on trouua qu'elles contenoient beaucoup d'autres choses: car les Peres par autorité publique estoient appelez, afin de bastir en ceste ville deux maisons, la sacree, & la priuee. Chacun se resiouit de cela avec des grands applaudissemens, & dedans & dehors la maison, comme d'une chose dez long-temps desiree. Mais le P. Visiteur assez incertain de ce qu'il deuoit faire en ceste presente occasion, demouroit tout court. Car il voioit bien que le P. Ruggieris n'estoit pas encor assez pourueu du secours qui estoit necessaire à vn si grand dessein. Il s'en fallut peu qu'il ne laissast eschaper ceste occasion, si le consentement de tous les autres Peres ne luy eust conseillé de la prendre au poil. Entre ceux de nostre Compagnie qui estoient enuoiez à la moisson du Japon, estoit venu le P. François Pafius, que nous auons ja dict estre venu d'Europe aux Indes dans les mesmes nauires avec les Peres susdicts dediez aux affaires de la Chine. Le Pere Visiteur esleut cestui-là seul sur tous autres, lequel sembloit par les perfections dont son ame estoit douëe, pouuoir recompenser l'ignorance du langage. Il lui donna

Le Pere François Pafius est enuoyé pour porter partie du travail.

donna pour associé le P. Ruggerius, & établie le P. Matthæus Riccius pour presider aux Catechumènes du college de saint Martin, pour le joindre apres aux autres deux, si l'esperance venoit à auoir bonne issuë. Et pourtant que le temps de la nauigation Indienne approchoit alors, avec laquelle le Visiteur faisoit dessein de passer aux Indes avec ces siens quatre puissans Barons Iaponnois, il laissa par escrit, que si d'auenture les Peres estoient contraincts de s'en retourner sans rien faire, que le P. François Pafius s'en allast en la mission du Iapon, à laquelle il estoit ja destiné, & que les autres deux attendans vne autre occasion de bien conduire cest entreprise, poursuiussent neantmoins leurs premiers desseins.

Estans donc deux de nostre Compagnie paruenus à *Scianguin* prez du Vice-Roy, ils luy offrirent l'horloge, auquel aussi estoit adiousté vn verre triangulaire, auquel les obiects estoient avec plaisir representez avec diuerses couleurs. Ceste chose aussi, qui semble extraordinaire aux Chinois, leur a long-temps fait croire que c'estoit vne pierre precieuse. C'est merueille comme le Vice-Roy s'est resiouy de l'vn & de l'autre, & avec combien de bien-vueillance il receut ceux de la Compagnie. Il leur assigna aussi vne demeure assez commode en vn temple des Idoles qui estoit

Deux de nostre Compagnie arriuent vers le Vice-Roy à Scianguin.

aux fauxbourgs nommé *Thin-min-tou* où il enuoioit souuent des prouisions & diuerses viandes, & receuoit souuent les nostres, s'allans acquiter du deuoir de visite, dans son palais. Aians seiourné enuiron quatre ou cinq mois en ce temple, ils estoient visitez de diuers Magistrats & hommes principaux; & auoient desia grande esperance que ceste demetre seroit perpetuelle. Car ils auoient obtenu de celui qui estoit secretaire du Vice-Roy, qu'il fust aussi permis au P. Mattheus de venir. Et desia il se preparoit à bon escient au college d'Amacao pour se mettre en chemin. Mais voici que par vn soudain accident cest affaire renuersé sembloit plustost oster, que differer toute esperance.

Le Vice-Roy assigne vne demeure aux nostres.

Car cependant que la chose estoit ainsi acheminée, voici subitement venir vn messager du Vice-Roy tout triste qui rapporte aux nostres qu'il estoit pour ie ne sçai quelle faute depose de son office. Craignant donc que la demeure des estrangers fust moins agreable à son successeur, & que de là il lui arriuaist d'auantage de mal; il mit tellement les nostres hors de ceste ville, qu'il les renuoioit neantmoins avec des patentés siennes en la Metropolitaine, par lesquelles patentés estoit commandé aux Magistrats d'assigner en ceste ville principale vne place pour l'Eglise, & ensemble pour la maison. Les Chinois appellent ceste ville *Quam-chen*, mais les Portugais abuser

Les nostres sont renuoyez hors de la ville, & pour-quoi. Vice-Roy depose de son office.

iez par le nom de la Prouince, l'ont appellee
Cauro.

Ces changemens d'affaires ont certes fort
affligé les noſtres, d'autant qu'on n'auoit pas
peu conduire ceſte entrepriſe à la perfection
qu'on auoit eſperée. Car ils entendoient aſ-
ſez que les parentes d'un Vice-Roy depoſé ne
ſeruiroient de rien: pour toutesfois ne laiſſer
rien à eſprouuer, ils retournent par eau aians
le cours de la riuere favorable en la Metro-
politaine, & ne leur artiua pas autrement, qu'ils
auoient eſtimé. l'Admiral de la mer que nous
auons dict ci-deſſus s'appeller *Hai-tan*, de for-
tune eſtoit lors abſent, auquel nommément
les parentes s'adreſſoient; & encor qu'il y fuſt
eſté, n'ayant eſgard aucun aux parôtes il ne leur
fuſt ſeulement pas permis par les gardes du
riuage de deſcendre à terre. Ils retournerent
donc avec triſteſſe au College d'Amacao. Le
P. Paſius en apres ſelon le commandement
du Viſiteur s'en alla au Japon: où aiant cou-
rageuſement travaillé plufieurs années, en fin
eſtant crée Prouincial, il a long-temps gou-
uerné l'un & l'autre miſſion, ſçauoir la Chi-
noïſe & Iaponoïſe. Et comme en fin ces deux
miſſions furent appellees Prouinces par le P.
General, icelui en eſtant déclaré Viſiteur,
eſtoit venu au college d'Amacao, pour princi-
palement prendre ſoin des affaires Chinoïſes,
mais venant dans peu de mois à mourir il
fut fort regretté d'un chacun. Car depuis

*Les noſtres
retournent à
Amacao.*

*Eſt fait Pro-
uincial.*

Q 5

Mort de François Pafius.

ceste sienne premiere course ; il auoit tousiours, ie ne sçai si avec plus d'amour, que d'experience, tendu son esprit à auancer la foy en la Chine. Ce que certes il auoit tousiours soigneusement faict du Iapon en hors, & fort à propos.

Les nostres sont pour la troisieme fois sans aucun fruit appellez en la Chine.

Voions poutquoi les nostres ont esté pour la troisieme fois sans aucun fruit ou utilité appellez en ce Royaume. C'est vne coutume obseruee entre les Magistrats de la Chine, qu'on garde dans les Archiues vn exemplaire de toutes les patentes qui s'escriuent, & qu'on escrit au bas ce que en suite d'icelles a esté effectué : afin qu'à tous euenemens on sçache ce qui a esté commandé, & ce qui a esté mis en execution. Le Vice-Roy donc aiant esté deposé, quand son successeur fust arriué, & que d'auenture on fucilettoit en sa presence le liure des patentes, on trouua les patentes que le Vice-Roy deposé auoit commandé estre baillees aux nostres à leur parlement; ce que n'ayant peu estre effectué, il n'y auoit rien escrit au bas. Le Vice-Roy donc commanda qu'on escriuist en la ville capitale à l'Admiral de la mer, auquel ces patentes auoient esté adressees. Icelui pour auoir esté absent ignorant tout, escrit au Gouverneur de la ville, que les Portugais appellent *Anfan*, les Chinois *Hiam-xan*, d'autât que le port d'Amacao est aussi compris en sa iurisdiction. Mais luy aussi n'en sçachant rien,

Les copies des Patentes accordees aux Papes se croissent aux Archiues.

né, escrivit aux chefs des soldats commis aux gardes du port d'Amacao, qu'ils fassent aussi en-queste de cela. Estans donc venu trouver l'Evesque, ils furent renuoiez en nostre College, ausquels on monstra les patentés signees comme elles estoient & garnies du seau public. Ils demandoient fort qu'on les leur baillast, croians que c'estoit chose indigne que les patentés de celui qui avoit esté leur Vice-Roy fussent entre les mains des estrangers. La chose estant mise en conseil par ceux de nostre Compagnie, il arriva fort à propos en ce temps en l'absence du Visiteur, qu'il y avoit en nostre maison plusieurs des Principaux de nostre Compagnie. Car Melchior Carnerus Patriarche d'Ethiopie estoit present, qui estoit resté apres que l'expédition d'Ethiopie fust rompue, & aiant gouverné l'Evesché d'Amacao en l'absence du Pasteur, avoit quelque temps esté Recteur du College. Le P. François Capralis aussi supérieur de la mission de la Chine y estoit; & semblablement s'y trouvoit le P. Pierre Gomezius qui avoit esté Recteur du mesme College, & le P. François Pafius n'estoit pas encor parti, & y en avoit plusieurs autres qui attendoient le proche départ des navires du Japon. L'advis de tous estoit qu'il ne falloit nullement rendre ces patentés à ces Capitaines Chinois des soldats, mais qu'il falloit tascher que deux des nostres les portassent eux-mêmes

Personnages remarquables de la Compagnie qui ont aidé la foy aux Indes, & autres lieux.

Les Peres sont d'advis de ne rendre les Patentés.

en

en la mesme principale ville à l'Admiral; & en demandassent l'execution. Pour cest effect furent nommez le Pere Ruggerius & le Pere Riccius, & ces Capitaines mesmes ne le refuserent pas, & parce qu'ils ne pouvoient rien plus, ils leurs donnerent permission de s'en aller par eau en la ville d'Ansan, & promirent que le Gouverneur de ceste ville là qu'ils appellent *Ci-hien* les enuoieroit plus outre en la Metropolitaine.

Deux des nostres deputez pour les porter eux-mesmes.

Ils arriuent à Ansan vers le Gouverneur.

Les nostres estans paruenus à Ansan, ils eurent audience au Presidial, mais avec tel succez que le Gouverneur demanda qu'on luy deliurast les patentés, pour les enuoier en la ville capitale: ce que les nostres refusans de faire, il se mit en colere, & prenant les patentés les ietta contre terre. Pensez-vous (dit-il) pouuoit auancer quelque chose avec les patentés d'un Vice-Roy déposé? Or il leur refusa entierement de passer plus outre en la Metropolitaine; mais leur commanda absolument de retourner vers les leurs. Nos deux deputez s'en allerent d'autant plus tristes, qu'ils voyoient que la porte leur estoit fermee sur le sueil. Estans donc retournez en leur hostelérie, ils se resolurent à vne entreprise certes hardie. Il y a tous les iours vn batteau de charge, qui n'est pas des plus grands, qui va de ceste ville en la principale de la Prouince, dans lequel beaucoup de gens passent avec leur bagage, ils arrestèrent si on les vouloit receuoir, se mettre

Le Gouverneur leur commande s'en retourner avec desense de passer outre.

mettre là dedans sans aucune autre permission, & nauiger vers la Metropolitaine au desceu du Gouverneur. Le Pilote faisoit difficulté du commencement de recevoir des estrangers: mais le truchement des Peres, ieune homme rusé monstrant les patentes du Vice-Roy en fist croire au Patron. Estans donc receus dans le batteau avec leurs hardes, comme ils pensoient faire voile on les iette dehors, car les autres qui alloient au mesme batteau en la ville principale espouuenterent tellement le maistre du vaisseau, que changeant de volonté il ietta les bougettes des Peres sur la riue, & iceux par contraincte retournerent en l'hostelerie d'où ils estoient sortis.

Ils sont recus en un batteau pour passer, mais soudain reietten dehors

En mesme temps on apporta des tristes nouvelles au Gouverneur de la mort de son Pete, pour laquelle cause, au mesme instant s'estant demis de son office, selon la coustume Chinoise, il s'en retournoit en sa maison comme homme priué, pour le deuil de trois ans. Cela donna occasion aux nostres, n'y ayant personne qui les empeschast de s'journer quelques iour en la ville, & de chercher tous moyens pour passer en la Metropolitaine. En fin ils obtindrent ceste permission en faisant present de quelques escus à celuy qui estoit substitué en la place du Gouverneur, qui avec l'aide d'un Notaire, de peur qu'il ne leur en arrivast quelque mal, donnerent si bon pre-

Le Gouverneur quitta son office pour la mort de son pere.

Ils obtiennent permission de passer outre du substitué du Gouverneur.

texte

texte à ceste permission, qu'ils ne pouuoient estre soupçonnez auoir receu des presens, mais sembloient auoir faict cela pour le seruice & bien du public. Les nostres donc sont emmenez (sans en rien sçauoir) comme captifs en la Cour Prouinciale. Car on escriuoit ainsi : Que ces Prestres estrangers auoient esté trouuez à *Ansan*, pource qu'ils auoient ie ne sçai quelles patentes du Vice-Roy deposé adreſſées à l'Admiral de mer auquel ils estoient enuoiez.

Ils paruiuent en la Metropolitaine, & sont humblement receus de l'Admiral. Consent de leur requeste.

Ils ne furent pas pour cela moins courtoisement receus par l'Admiral, & sans ouurer leurs patentes, on leur demande ce qu'ils veulent. Ils baillerent leur responce par requeste ja escrite, laquelle contenoit qu'ils estoient hommes Religieux, qui par l'espace de tant de mers estoient venus de leur pais, allechez de la renommee de l'Empire Chinois, afin de pouuoir demeurer en iceluy iusqu'à la mort, qu'ils ne demandoient rien autre chose, qu'un petit Aire ou place en laquelle ils feroient bastir vne Eglise au Seigneur du ciel: & qu'ils ne seroient en charge à aucun, & se pouruoiroient de tout ce qui seroit necessaire à leur vie, par les aumosnes des leurs. On ne faisoit en ceste requeste, ni en autre lieu au commencement aucune mention de la publication de la loy Chrestienne, de peur que cela n'empeschast la demeure necessaire en ce Royaume. Car les Chinois n'ont

n'ont pas si peu d'opinion d'eux-mêmes qu'ils puissent croire quelque iour pouuois apprendre quelque chose des estrangers, qu'ils n'aient dans leurs liures avec declaration plus exacte. Ils ont aussi merueilleusement horreur de la predication d'une nouvelle loy: par ce qu'ils ont experimenté du temps passé que les tumultes & seditions ciuiles commençoient souuent par ceux qui sous le pretexte d'une loy nouvelle, assembloient grand nombre de mutins conspirans ensemble à la rebelliõ, pour la ruine de la republique.

L'Admiral loüa bien le desir des nostres, mais il respondit toutesfois que cela dependoit de la volonté du Magistrat souuerain, & que le seul Visiteur de la Prouince, qu'ils appellent *Ciai-yuen*, ou le Vice-Roy le pouuoient permettre. Les nostres prièrent l'Admiral alleguant ces excuses, de leur vouloir au moins permettre de demeurer quelque peu en ceste ville, au palais des Ambassadeurs du Roy de Sian; où le Pere Ruggerius auoit accoustumé de demeurer pendant le temps des foires, iusqu'à ce que le temps de la foire des Portugais fust venu; cependant qu'ils tascheroient de faire que le Vice-Roy ou Visiteur agreeroient ceste demeure, ce qu'il leur accorda bien en leur presence; mais au mesme iour il leur enuoia retracter sa permissiõ: car le Visiteur deuoit dans peu de iours faire la visite de sa Prouince: il disoit en apres qu'il craignoit, que s'il les receuoit en la capitale

Il leur est permis sejourner en la Metropolitaine quelques iours.

Leur permission est retractee.

ville au temps que les marchands n'y sont pas, il ne s'en faschast: que la censure d'icelui estoit redoutable à tous les Magistrats. Il commanda donc que sur le champ ils s'en retournassent à Amacao.

Ils sont contraints s'en retourner à Amacao.

On peut aisément juger combien de douleur & d'affliction ce message si inespéré apporta à nos deputez. Ils s'en allerent en fin, quand aians employé toute leur industrie ils ne virent plus rester aucune esperance de pouvoit demeurer. Ils revindrent à Anfan, & trouverent les affaires en pire estat que devant. On lisoit aux portes de la ville un Edict du Vice-Roy nouveau surnommé *Ci*, par cest Edict, outre plusieurs choses qui touchoient le bien de la Prouince, ceci qui touchoit nos affaires estoit ordonné de ceux d'Amacao. Premièrement il se plaignoit fort qu'à Amacao se commettoient diuers abus & autres crimes contre les loix, dont il rejettoit toute la faute sur les Chinois interpretes des estrangers, par lesquels ces estrangers estoient sollicités & instruits à ce faire: mais qu'outre tout le reste, il estoit bien informé, que les truchemens des estrangers auoient persuadés quelques Prestres de dehors d'apprendre les lettres, & langage des Chinois, & qu'ils demandassent vne place en la Metropolitaine pour y bastir vne Eglise, & vne maison priuée. Ce qu'il asseuroit estre pernicieux à son Royaume, auquel il n'estoit pas proufitable que les estrangers

Edict du Vice-Roy.

Contenu de l'Edict.

estrangeurs fussent receus. Il menaçoit finalement de faire mourir ces interpretes de mort cruelle, s'ils ne se deportoient de ce que dessus.

Aiant entendu ceci, & ouy nos deputez, & sceue ce qui leur estoit arriué pendant vn mois entier que cest affaire auoit traîné, & considerant la grande repugnance par laquelle les Chinois detestent les estrangeurs, nostre Compagnie perdit quasi toute esperance de pouuoir establir vne demeure dans l'interieur du Royaume. Principalement durant la Magistrature de ce Vice-Roy. Car il ne sembloit pas qu'il feroit luy mesme ce qu'il auoit tant reprobé.

*Les Peres sont appellez à Sciauquin,
& obtiennent permission de
bastir vne Eglise, & y
establir vne de-
meure.*

CHAP. IV.

Toutes choses estans ainsi desesperées, on pourra trouuer assez admirable ce que ie vai dire. Vne semaine entiere ne s'estoit pas

R

*Les Peres s'ôt
appellé à
Sciauquin.*

encor escoulee depuis que les nostres estoient de retour, quand vn Officier de la garde du Vice-Roy, venant de la ville Vice-Royale de *Sciauquin* aborde au port d'Amacao. Iceluy apportoit des patentes de ce Gouverneur, qui selon le deuoir de sa charge commande à toute ceste contree, les Chinois l'appellent *Ci-fu*, par ces lettres les Peres de la Compagnie par autorité du Vice-Roy estoient appellé à *Sciauquin*, pour receuoir du public vne aire, où ils peussent bastir vne Eglise, & vne maison. Ce changement certes doit estre attribué à la Dextre du Tout-puissant, & non à l'industrie humaine; qu'il ne nous aduienne proferer ces paroles: nostre main puissante, & non le Seigneur a fait toutes ces choses: mais les nostres plustost doiuent penser, qu'aux trauaux futurs apres les industries mortelles, il faut encor leuer espoir sur espoir, & ne desesperer iamais de pouuoir rencontrer mieux. Le Vice-Roy certes l'autre iour reprouoit avec paroles tres-aigres par edict public ce dessein nostre: & le Gouverneur de ceste contree n'auoit pas seulement veu ceux de nostre Compagnie: mais il n'y a pas de conseil contre le Seigneur, qui tient les temps & les moments en sa puissance, auxquels il auoit de toute eternité decreté d'esclairer ce peuple par sa lumiere; & de sa main puissante & bras estendu ouvrir les portes de ce Royaume par tant de siècles fermés aux trompettes de son Euan-gile.

*Les conseils
de Dieu ad-
mirables.*

gile. Car tout ce qu'on disoit que les Peres auoient fait pour ce sujet, en faisant la suppuration par raison humaine, ne seruoit du tout rien pour mener à fin vne si grande entrepryse, s'ils ne fussent esté secourus par ceste main qui a cree toutes choses de rien.

Car les Peres disoient qu'ainsi pour la deuxiesme fois esté receus à Sciauquin, lors qu'ils estoient renuoyez en la Metropolitaine par le Vice-Roy deposé, y aians plusieurs seruiteurs des Vice-Rois presens, ils auoient promis vne certaine somme d'argent à celuy qui leur obtiendrois permission du nouveau Vice-Roy de pouuoir retourner. L'vn d'iceux, & iceluy du moindre rang des soldats qui font la garde deuant les portes du Palais, à ce qu'on dict, presenta vne requeste au Vice-Roy, comme au nom du truchement des nostres, par laquelle requeste il demandoit qu'on accordast dans la ville vne demeure à nostre Compagnie, & vne place pour bastir vne maison, & Eglise. Chose estrange! celuy qui auoit tant blasmé les Prestres estrangers & leurs truchemens par vn edict si cruel, non seulement ne reiette pas la requeste qu'vn miserable soldat luy presente en leur faueur, mais encor il la renuoye pour estre appointee au Gouverneur de la province qui s'appelloit *Guern-poon* de la prouince de *Cequian*; icelui donna au soldat des lettres patentes, lesquelles lui mesme apporta aux

Comme la permission fut obtenue.

Peres à Amacao.

On ne sçauroit estimer avec combien d'alegresse les nostres receurent ces nouvelles. Et ce d'autant plus que les choses inopinées penètrent plus auant dans les ames, & les esmeuent du tout avec plus de force. Car il leur sembloit qu'ils sentoient la main de Dieu, & vn aduis celeste qui surpassoit le pouuoir des hommes. Les champions donc tant de fois denommez de ceste Expedition commencerent à preparer ce qui sembloit estre nécessaire à cest affaire. Et cela ne se pouuoit faire sans peine, car toute ceste entreprise dependant de la liberalité des amis (car plusieurs d'iceux auoient doané tout ce qu'ils pouuoient en ces trois voïages qu'on auoit fait en peu de mois) ils ne craignoient pas en vain que le fruit de ce voïage, comme les autres precedents, s'en allast en fumee. A ceci on adïoustoit les naufrages aduenus ceste annee sur la mer, & principalement du nauire de charge du Japon en l'Isle *Zeuquiceo*, dans lequel seul sont quasi toutes les richesses de la ville, ce qui auoit serré les mains à ceux qui autresfois estoient en volenté de les ouuir à la liberalité.

Mais ceste incommodité aussi par la prouidence Diuine fut ostee: Il y auoit alors à Amacao vn marchand Portugais renommé tant pour acquerir des richesses, que pour en despartir (il se nommoit Gaspar Viegas)
Celuy

Les incommodités
dites, qui se
presentent
aux Peres.

Celuy-là qui auoit tousiours sur tout autre secours ceste Expedition, ne la voulut aussi pas abandonner en ce temps miserable de la Republique. Car il donna pour aumosne aux nostres vne telle somme d'argent, qu'elle sembloit estre suffisante pour les commencemens de ceste entreprise. Et d'autant que le deuoir m'a obligé de me ressouvenir de luy, j'ay creu que ie ne deuois pas oublier, qu'il a faict bastir la maison du Mouitiar de la Compagnie à Goa, & l'a renté de bonnes rentes annuelles, & en fin prochain de la mort demanda d'estre receu en nostre Compagnie, ce qui luy fut accordé: Et non celuy-là seul, mais encor plusieurs autres amis, & aussi le Recteur du College le Pere François Capral, donnerent beaucoup de choses; dont estans pourueus ils partirent avec grande esperance, qu'il arriueroit en fin maintenant que cest affaire auroit vne issue de firee.

*Les nostres
sont secourus
d'aumosnes.*

*Le bienfaiteur
des Peres est
receu en la
Compagnie.*

Ils trouuerent à *Canto* (ville Métropolitaine) des Espagnols ceste fois, & lors que premierement ils auoient esté renuoiez de *Scianguin*. Car vn certain nauire de marchands allant des Isles Philippines en Espagne, estant par la violence des vents poussé en vne Isle de la Prouince de *Canto*, qu'on nommoit *Nan-tun*, auoit là faict naufrage. Or estans tous eschappez de la mer en terre, ils estoient gardez par les Chinois,

*Espagnols
aians faict
naufrage en
mer pris pri-
sonniers.*

jusqu'à ce que le Vice-Roy ordonneroit ce
 qu'il luy plairoit qu'on en fist ; trois desquels
 seulement auoient esté enuoiez en la ville capi-
 tale pour rendre raison de leur venue. Mais
 maintenant ils y trouuerent huiet ou dix Re-
 ligieux de l'Ordre de saint François , qui s'e-
 stoient acheminez des mesmes Isles Philippi-
 nes en vn Royaume proche de la Chine,
 nommé *Cocinsina* ; pource qu'ils auoient en-
 tendu que le Roy d'iceluy vouloit edifier vne
 Eglise à la façon des Chrestiens. Mais estans
 en apres tres-mal traitez , ils retournoient en
 leur pais : en ce retour aians fait naufrage en
 vne Isle de la Chine de la Prouince de *Canto*,
 dicté *Hainan* ; estans pris prisonniers par les
 armées nauales Chinoises , despouillez de
 tout ce qu'ils auoient & recognus pour pyra-
 tes , on les representoit deuant les Magistrats.
 La resiouissance de ces Peres fut grande , &
 celles des nostres non moindre , quand il se
 rencontroient pour mesme cause entre les
 infidèles. Les nostres pourtant qu'ils
 estoient en liberté traiterent ces captifs avec
 toute sorte de courtoisie , & d'officieux de-
 uoirs , mesmes ils moiennerent que quel-
 ques-vns d'iceux celebrerent le tres-sainct
 sacrifice de la Messe au palais des Ambassa-
 deurs de *Sian* , où les nostres demeuroient,
 ce que ne leur aiant de long-temps esté per-
 mis ; ils ressentirent vne grande consolation
 celeste. Ceste rencontre aussi seruit de beaux
 coup

*Des Religi-
 eux de l'Or-
 dre de saint
 François aians
 fait naufra-
 ge arrellez
 prisonniers.*

*Les Peres de
 la Compagnie
 les traitent
 courtoisemēt.*

coup pour la deliurance de tous, car voians que les nostres asseuroient que c'estoient des hommes Religieux, desquels mesmes il n'estoit permis penser ce dequoy on les accu- soit, & prioient qu'on les traitast avec moins de rigueur, & qu'on rendroit le tout avec vsure à Amacao; il arriva en peu de temps que les pauvres & indigents auoient de reste, & que tous les captifs furent deliurez, & en- uoiez en la ville d'Amacao. Ceci soit dict en passant.

Ils s'ôt remis en liberté, & enuoiez à Amacao.

Les nostres estoient partis du College au commencement du mois de Septembre, & arriuerent à *Scianguin* sous la conduite de ce soldat, sans qu'aucun les retardast par les chemins le dixiesme iour du mesme mois. Aussi-tost estans menez au palais du Gouverneur il les receut fort humainement seant en son siege, estans eux à genoux comme les autres, & leur demanda qui ils estoient, d'où, & pourquoy ils venoient. Ils respondirent par leur truchement quasi en ceste sorte: Qu'ils estoient hommes Reli- gieux adorans pour Dieu le seul Seigneur du ciel: Qu'ils estoient venus des dernieres parties de l'Occident, par vn chemin de trois ou quatre annees, en ce Royaume de la Chine, auquel ils auoient esté attiré par la renommee d'iceluy: Qu'ils desiroient qu'il leur fust permis de bastir vne petite maison

Les nostres arriuerent à Scianguin, & s'ôt inter- rogez par le Gouverneur.

Response des nostres au Gouverneur seant en son siege.

*Demâde des
nostres au
Gouuerneur.*

pour leur demeure, & vne petite Eglise pour adorer Dieu, en quelque lieu esloigné du bruit des marchands, & des empeschemens des choses profanes (ce qu'ils auoient trouué trop importun à Amacao:) Que c'estoit là le dessein qu'ils auoient arresté de retenir iusqu'à leur mort. Ils le supplioient donc humblement de ne reietter leurs prieres, & qu'il les obligeast par ce bienfaict si signalé à perpetuité, veu principalement qu'ils promettoient de ne faire aucune fascherie ou despens à personne. C'estbit vn personnage fort debonnaire de nature, & disposé à bien faire. Il receut donc aussi-tost les nostres en amitié, & les a tousiours fort soigneusement fauorisé en tout ce qu'il a peu. Il respondit donc quasi ainsi: Qu'il ne doutoit point de leur probité ou preud'homme, ni de ce qu'ils disoient: Que leur premiere venë l'esmouuoit à les prendre en la protection: Qu'ils entraissent en la ville, vissent toutes les places, en choisissent vne propre à leur desir: Qu'il feroit que le Vice-Roy accorderoit leur requeste.

*Response du
Vic.-Roy.*

*Edification
d'une tour
au terroir de
Scianquin.*

En ce mesme temps la contree de *Scianquin* avec vne despense Roiale faisoit leuer la taille sur le commun de ses onze villes pour bastir vne Tour, de celles que l'ancienne superstition a fait acroire apporter la bonne fortune à toute la Prouince. Et desia le premier

premier plancher, sur lequel il en falloit eriger neuf autres, estoit fait; & en vn lieu tres-agreable, sur la riue d'vne grande riuere & commodément navigable, de laquelle le palais des Vice-Rois & Gouverneurs de Sciauin prez les rampars de la ville, est fort proprement arronné; la tour s'edifioit à vn mil & vn peu plus d'iceux; mais iusques à là, & encor plus auant, les fauxbourgs sont aussi assez habitez, & fait beau les voir pour la recreation des iardins & des autres plantes par tout. En ce mesme champ la tour estant ja edificee, ils proposoient de bastir vn temple magnifique, auquel selon la coustume de ceste nation ils esleuoient vne statue au Gouverneur qui auoit l'espace de six ans entiers bien merité de toute la contree, des gens de lettres, & du peuple.

Les nostres furent menez en ce lieu par ce soldat qui les auoit conduits, & autres amis qu'ils auoient acquis pendant le seiour de quelques mois passez. Ceste place leur pleust tant à tous, qu'ils resolurent entierement de ne voir ni demander autre chose, qu'vne partie de ce champ, auquel la Tour florie (ainsi appellee pour la varieté de l'œuvre) s'esleuoit: parquoi ils firent entendre le iour suiuant ce leur desir au Gouverneur. Il sembla qu'il ne pouuoit rien auoir de plus agreable. Car toutes ces choses estans faictes

Le Gouverneur accorde vne demeure aux nostres

R 5

par son autorité, ou pour l'amour de luy comme leur bienfauteur, il auançoit tous ces ouurages comme chose sienne. Parquoy il luy sembla, que le lieu ne seroit pas peu embelli, s'il estoit rendu plus honorable & respectable par la demeure des Prestres estrangers, chose iusqu'à lors incogne aux Chinois. Il les renuoia donc en leur maison, prenant sur soy la charge de dresser la requeste pour presenter au Vice-Roy, ou d'obtenir leur demande.

Non loin de ce temple auquel autres des nostres auoient premierement demeuré sous le Vice-Roy, demeuroit vn honneste ieune homme, & de bon esprit surnommé *Cin*, nommé *Ni-co*. Icehuy pour estre voisin auoit familièrement frequenté avec les nostres, & contracté avec iceux vne particuliere amitié, pource principalement que nos Peres l'aians assez bien instruit en la foy Chrestienne, le sollicitoient d'embrasser nostre Religion, mais le despart inopiné rompit tout ce dessein. A cestui-ci toutesfois ils auoient baillé en garde vn autel, auquel ils auoient accoustumé tous les iours sacrifier à Dieu tres-grand & tres-puissant, parce que n'y aiants point de nouveaux Chrestiens, cestui-ci qui n'estoit pas du tout esloigné de la Religio Chrestienne; leur sembla assez propre. Comme donc à ce retour ils allerent premierement
visiter

*Autel gardé
par vn Chi-
nois nouvel-
lement in-
struit en la
foy.*

visiter cestui-là, ils furent recous de luy avec la cōtētemēt & resioiūssance de toute la famille. Or il auoit posé cest autel en vne sale en vn lieu fort propre, & dessus l'autel, parce qu'il n'auoit point d'autre image, on lisoit le nom de Dieu, escrit sur vne table en deux grand caracteres, comme s'ensuit; *Thien-chou, Au Dieu du ciel.* Et sur le mesme autel il y auoit sept ou huit castolettes, ou encensoirs pleins de parfums odorants. Et luy-mesme alloit à certains temps offrir des honneurs diuins, & des prieres ordinaires au Dieu qui ne luy estoit pas du tout incognu. Cela remplit les Peres de la doucteur d'vne ioye celeste, quand ils virent qu'en fin maintenant au moins apres tant de siecles d'ignorance, il s'en trouuoit quelqu'vn qui inuquoit le nom du vray Dieu. Or le ieune homme ne voulut pas que les nostres sortissent de sa maison, iusqu'à ce qu'ils eussent receu la response du Vice-Roy par le Gouverneur. Cela fut tres-commode aux Peres: car pendant ces iours ils celebrent sur l'autel le saint sacrifice de la Messe pour l'heureux succez d'vne si grande chose.

Autel dressé à Thien-chou Dieu du ciel.

fois des Peres pour voir vn Chinois inuoyer le vray Dieu.

Et la response ne tarda gueres: car le iour que l'Eglise celebre la feste de l'Exaltation de la croix, le Gouverneur enuois querir les Peres, & les assura que le Vice-Roy

*Aire assignee
aux Peres
pour bastir
leur Eglise.*

Roy auoit accordé leur requeste. Il leur com-
manda donc que le iour suiuant ils se trans-
portassent au lieu où se bastissoit la tour, &
l'attendissent là, qu'il leur assigneroit vne pla-
ce pour bastir, aussi-tost qu'ils voudroient,
leur Eglise. Les Peres remercierent le Gouver-
neur pour le bien qu'il leur faisoit, à la fa-
çon accoustumee de ce peuple, frapant leger-
ement la terre du front trois fois abaissé. De
là estans de retour en la maison, ils se resiouy-
rent en Dieu tout-puissant & tres-bon, reco-
gnouissans plus amplement ses bienfaicts, & ne
cessans de lui rendre action de graces, qu'a-
lors en fin vne chose de si grande importance,
tant desirée, & procuree l'espace de tant d'an-
nees, sembloit estre accordée, comme ils espe-
roient pour la gloire en ce tres-ample Orient,
& pour le bien immortel de la republique
Chinoise.

Le iour suiuant donc les nostres s'en alle-
rent en ce lieu. Le Gouverneur aussi y estoit
avec vn de ses Assesseurs : & on auoit appel-
lé vn certain commis des bastimens d'entre
les bourgeois, qui apres auoir aussi autre part
administré la republique, viuoit alors en hom-
me priué en la maison, & estoit ensemble avec
d'autres citoiens deputé pour auoir soin du
bastiment de la tour. Le dessein des Peres
ne plaisoit pas beaucoup à ceux-ci, & auo-
ient desia aduertí le Gouverneur qu'il y
auoit

auoit danger que ceux-ci en apres n'appellaf-
 sent d'autres estrangers du port d'Amacao,
 desquels peut-estre la ville pourroit receuoir
 vn dommage public. Celá fut cause que le
 Gouverneur aduertit aussi-tost les Peres de se
 garder de faire venir en leur demeure aucun
 autre de leurs compagnons estrangers , &
 qu'ils gardassent exactement les loix de la re-
 publique Chinoise. Nos Peres respondirent
 modestement, qu'ils obserueroient tout ce qui
 leur estoit commandé. On assigna donc vn
 coin dans ce champ pour bastir l'Eglise, qui
 semblant estre vn peu trop estroit pour l'E-
 glise & pour la maison , le truchement le fit
 sçauoir au Gouverneur. Mais il respondit que
 le lieu qu'il leur auoit marqué estoit seule-
 ment pour la demeure, que l'on donnoit or-
 dre à vn temple grand & magnifique. Les
 Peres entendirent aussi-tost que le Gouver-
 neur abusé pensoit que les nostres vouluf-
 sent presider en ce temple qu'on edifioit en
 son honneur: parquoy il le fallut clairement
 instruire de nos coustumes. On respôdit donc
 que les nostres n'adoroient pas les Idoles,
 mais tenoient le seul Seigneur du ciel pour
 Dieu. Le Gouverneur s'arresta quelque peu
 tout estonné, croiant peut-estre qu'on ne trou-
 uoit pas d'autre maniere d'adorer Dieu, que
 celle qui estoit en vsage parmi les Chinois.
 Apres ayant vn peu parlé avec les autres, il
 leur dit : Il n'importe pas beaucoup, nous
 bastirons

*Defenses
 faites aux Pe-
 res de n'ap-
 peller leurs
 compagnons.*

*Le Gouver-
 neur abusé
 est instruit.*

bastirons le temple; ils mettront apres en icelui les images des dieux qu'ils voudront, & neantmoins eslargit aussi vn peu le lieu qu'il auoit assigné.

*Assemblée
du peuple en
l'air.*

Il se fit alors vne grande assemblee de peuple, comme en chose nouvelle & iusqu'à present inouïe entre les Chinois, car tout ce champ où on edifioit la tour estoit si plein de la multitude de ceux qui desiroient voir les Prestres estrangers, que les Gouverneurs mesmes ne pouuoient ni avec leur garde, ni autorité passer à trauers. Mais quand on leur presenta ce verre trigonal, qu'on auoit apporté pour present au premier Gouverneur, & qu'ils virent vne petite image de la Vierge Mere de Dieu, ils furent quasi confus d'estonnement. Et ceux qui le peurent voir de pres furent ravis en si grande admiration, qu'ils en demeurèrent quasi perclus de sens. Et principalement les Magistrats qui estoient avec le Gouverneur, tant plus ils loüoient hautement tout, d'autant plus ils augmentoient le desir de la curieuse multitude. Le Gouverneur pria qu'on lui permist les emporter en son palais, pour resiouir par ceste nouveauté toute sa famille. Les Peres donc lui enuoierent apres tout ceci, & quelques autres choses, le prians de ne desdaigner pas de recevoir ces petits presens. Mais il rendit par apres tout, mesme vn mouchoir artistement trouuillé à poincts coupés à la façon d'Europe, encor que l'vne de ses femmes

*Le Gouverneur demande de pouuoir
montrer à sa
famille les
nouueaux
d'Europe.*

mes auoit vn extreme desir de l'auoir. Tant est grande la crainte plustost que preud-homme, des Chinois, qui les empesche de receuoir principalement en public des preschs. Car il craignoit que par le tesmoignage de toute la ville, il ne fust en apres accute d'auoir esté induict par des dons precieux, de receuoir des Sacrificateurs estrangers dans le Royaume de la Chine, & leur auoir donné vns demeure perpetuelle.

Et d'autant que les nostres auoient entendu que leur residence en ce lieu desplaisoit à quelques-vns, ils furent d'opinion de se haster, craignans que le delai ne donnast loisir & pouuoir à ceux-là de leur apporter quelque empeschement. Ils resolurent donc incontinent de ietter les fondemens de leur maison, & afin qu'estans preschs ils peussent autant qu'il seroit possible diligenter leur œuvre, ils louierent vne petite maison proche de là, où aians esleué vn autel, ils celebroident le seruire Diuin les festes & Dimanches; aux autres iours ils accommoderent comme ils peurent sur le lieu mesme vne retraite avec les briques qu'ils auoient preparees pour leur bastiment: où aux autres trauaux estoit adiousté vn abord incroyable de route sorte de gens que la renommee des Prestres estrangers (qui auoit publié mesme au dessus de la verité selon la coustume, les traicts releuez de leur visage; & non encor veuz en ce pais,

avec

Les Peres ieremo les fondemens de leur maison.

avec les autres nouveautez des choses Europeennes) auoit attiré mesme des lieux assez esloignez. Il falloit necessairemēt contéter tous ceux là, & les Peres rapportoient leur traual à cela seul, afin des'acquerir par toute sorte de douceur & courtoisie la bien-vueillance d'un peuple de nature si ennemi des estrangers. Ils monstroient donc à chacun qui le demandoit le verre triangulaire, qu'ils appelloient pierre precieuse sans prix, nos liures, l'Image de la Mere de Dieu, & autres choses que la nouveauté faisoit trouver belles.

Cependant les Bacheliers & autres lettrez, ceux-là principalement qui estoient commis au bastiment de la tour florie, n'approuuoient pas beaucoup la venue des nostres en leur ville, & estoient encor plus faschez de ce qu'on auoit assigné place en ce champ, pour ce peut-estre qu'ils estimoient que les estrangers seroyent tesmoins de ce qu'ils feroient. Ils murmuroient donc premierement en la ville, en en apres aussi crioient seditieusement, que les estrangers feroient ici ce qu'on scauoit bien qu'ils auoient fait au port d'Amacao, où premierement quelque peu de marchands estoient venus, mais en venāt tous les ans des nouueaux, qu'ils estoient creuz en si grand nombre, qu'il ne sembloit pas estre maintenant aisé de les destruire. Par ces propos & autres ils obtindrent en fin que ce principal

*Ils s'aschent
de s'acquerir
la biē-vueil-
lance du peu-
ple de la
Chine.*

principal commis des bastimens , que nous auons ci-dessus dict estre venu avec le Gouverneur , qui se nommoit *Tan-sino-hu*, allast dire aux Peres qu'ils ne commençassent pas encor leur maison , alleguant que ce iour estoit en leurs Calendriers reputé malheureux pour bastir ; qu'il en esliroit apres vn autre plus fortuné , auquel ils pourroïent commodément commencer leur edifice. Mais les nostres se doutans de la ruse , responderent qu'ils sçauoient bien que ce iour estoit aussi fortuné que les autres. Et neantmoins empesché par la pluïe qui suruint, il fallut, volussent ou non , qu'ils dilaiassent leur ouirage. Peut estre Dieu l'ordonnant ainsi , à fin que les aduersaires ne fissent quelque trouble ; car ce differend par apres s'accommoda , avec leur entier contentement ; & secours , de forte que tout nous succeda plus commodément & da tout à souhait.

Les Peres sont comm. avec & laisser leur bastimens.

Car à fin que les Peres ne semblassent mespriser des hommes de qualité , ne tenans compte de leur defense , le Pere *Ruggerius* avec son truchement alla trouuer les auteurs de ce tumulte, pour rendre raison de son dessein. Car il leur remonstra qu'il n'estoient pas là venus pour offenser vne Republique , & notamment ceste ville qui les auoit obligez, ou pour entreprendre chose aucune preiudiciable. Par ces paroles & semblables , estans vn peu adoucis, ne pouuans reprocher la per-

Le P. Ruggerius tasche d'appaiser les seditionx.

mission du Gouverneur, en fin du consentement des parties, on entra en accord de ce differend. Ils vouloient donc que les nostres quitrassent la place qui leur estoit assignee, d'aurant qu'ils ditoient que cela portoit preiudice & ostoit beaucoup de grace à la forme de leurs bastimens. Ils offroient vn autre lieu plus proche de la ruë, où on pouuoit faire la porte de nostre maison hors de l'enclos de ce champ; ce que les nostres desiroient extremement, & ainsi ayans acheté quelques maisonnettes, & assigné vne bonne partie du champ, les nostres consentirent à l'accord, & ainsi tout estant appaisé & les esprits reconciliez, les nostres furent aussi beaucoup aidez de ceux-là mesmes.

*Ils entrent
en accord.*

*On baille vn
autre lieu
aux Peres, &
font secours
de ceux qui
leur en jouët.*

Car comme on ne travailloit pas pendant ce temps à la tuillerie, ils presterent plusieurs milliers de briques, & vn tas de bois à nos Peres, à fin que leur œuure derechef recommencé s'esleuast & acheuast tant plus tost.

Nos Peres auoient tiré le dessein d'vne petite, mais belle maisonnette à la façon d'Europe, qui s'esleuoit en deux estages, autrement que n'est la coustume Chinoise, qui pose le toict sur vn seul estage. Mais le mal commun principalement aux premiers commencemens, la pauureté arrestoit l'edifice, par la necessité.

*La pauureté
arreste le ba-
stiment des
Peres.*

Car les miseres de la ville d'Amacao & les pertes passées leur auoient osté le secours de ceste ville. Et il sembloit au Recteur du College,

lege & superieur de ceste mission, qu'il estoit meilleur, & plus seur de laisser ce bastiment desseigné, de peur que les habitans du pais très-prompts à entrer en suspçõ, ne creussent qu'on vouloit bastir vn chasteau fort. Et toutesfois à fin que ce qui estoit ja commencé ne fust perdu, ils engagerent le verre trigonal pour vngt escus d'or, avec lesquels il firent couvrir la partie qui estoit ja bastie; cela fut assez pour la demeure des Peres, attendant qu'il leur vint du secours esperé d'ailleurs.

Ayans ainsi acheué ceci, ils auiserent de faire que leur residence en ce lieu fust confirmée par l'autorité du Magistrat. Premièrement donc ils obtindrent des patentes tres-amplés du Vice-Roy, pour attacher à leurs portes. En ces patentes estoit premierement raconté comme les nostres estoient paruenus au Royaume de la Chine, & ce avec grande recommandation de leur vertu, & loüange de la saincteté de leur vie, en apres il faisoit scauoir que d'autorité Vice-Royale il leur auoit assigné vn lieu pour y demeurer, & viure à leurs despens: finalement sous peine de tres-griefue punition il estoit defendu qu'aucun n'entreprist d'apporter aux nostres aucune fascherie, & que personne ne les troubleroit impunément.

Vn peu apres le mesme leur octroia deux autres lettres patentes, scellees du seau de son

La demeure des nostres est confirmée par patentes du Vice-Roy.

*L'amitié du
Gouverneur
à l'endroit
des Peres.*

office, les vnes contenoient la donation de ceste Aire; les autres leur permettoient d'aller en la Metropolitaine, à Amacao, & en tout autre lieu qu'ils voudroient par tout le Royaume. Et le Gouverneur mesme visitoit souuent les Peres, & amenoit avec soy des autres principaux Magistrats, & les recommandoit avec des paroles pleines de loüanges & de grauité en toute bonne compagnie. A chasque nouvelle Lune nos Peres selon la coustume alloient souuent au Presidial, & luy rendoient l'honneur & les ceremonies coustumieres, où reciproquement ils estoient receus de luy avec beaucoup de tesmoignages de bien-vueillâce. C'est pourquoy les nostres ont tousiours auoüé luy auoir eu beaucoup d'obligation principalement en ces commencemens. Et ils ont depuis montré la recognoissance & souuenir de ceste bonne volonté en leur endroit, par diuers petits presents. Et aussi l'autorité de ce personnage à l'endroit de tous, & son integrité & preud'homme en l'administration de la Republique, a tant eu de pouuoir, que plusieurs n'ont osé depuis ouvrir la bouche pour parler de chasser les nostres. Et non seulement cestui-là entreprit de favoriser & proteger les nostres, les autres Magistrats estoient souuent visitez d'iceux avec mesme cuenement. Le seul Vice-Roy ne permit pas aux nostres de venir en sa presence. Car les Peres estans venus pour luy rendre action de gra

de graces (luy seant en son siege) de ce qu'il leur auoit accordé de demeurer en ce lieu, & luy offrir quelques petits presens, il ne les voulut toucher, ni permettre qu'ils entrassent: il commanda toutesfois qu'on leur dit, qu'il n'estoit pas besoin qu'on les laissast entrer, ni qu'ils se souciaissent des presens, qu'ils vescuissent seulement contens au lieu qui leur estoit assigné.

*Les nostres commencerent peu à peu à
traicter des poincts de nostre loy
avec les Chinois.*

C H A P. V.

EN ces commencemens, les nostres pour ne donner quelque ombre de soupçon aux Chinois, par la nouveauté de nostre Religion, ne parloient pas fort clairement d'icelle en leurs discours, mais plustost ils emploioient le temps qui leur restoit, apres auoir rendu les deuoirs & complimens de ciuilité à ceux qui les venoient visiter, à apprendre le langage naturel de ce pais, & l'escriture & coustumes de ce peuple. Cependant ils s'efforçoient de tout leur pouuoir d'enseigner ces infideles avec vn

*Comme les
Peres com-
mencerent
d'instruire les
Chinois.*

moyen plus court, sçauoit par la sainteté de leur vie, & l'exemple des vertus, & ainsi s'acquiescer la bien-vueillance des Chinois, & disposer peu à peu insensiblement leurs ames à recevoir ce qu'ils ne leur pouuoient point encor persuader par paroles, sans danger de renuerter tout ce qui estoit commencé, soit à cause qu'ils ne sçauoient pas encor bien le langage, soit pour le naturel vicieux de ce peuple. Et se vestoient de l'habit aussi qui entre les Chinois est tenu pour le plus modeste, & n'estoit pas fort different du nostre, c'estoit vne robe lōgue iusqu'aux talons à manches fort larges, ce que les Chinois approuuerent fort.

Habit des Peres.

Ils dressent un autel en la sale de leur maison.

Ils rendent le nom de Dieu venerable parmi les Chinois.

Nostre maison auoit deux cellules à chaque costé, & au milieu estoit comme vne sale, ils l'accommoderent en forme d'oratoire, mettant l'autel au milieu, sur lequel ils poserent l'image sacree de la Mere de Dieu, portant son fils, gage sacré, entre ses bras. A fin que les nostres acquiescent parmi ce peuple quelque autorité au Dieu que nous adorons, ils l'appellerent *Thien-cui*, c'est à dire, Seigneur du ciel. Car n'ayant point de consonante D, ils ne luy peurent donner vn nom plus propre, qui sembloit aux Chinois magnifique & diuin. Et ce nom, qui a esté imposé dez les premiers commencemens, a esté continué encor iusqu'aujourd'hui, soit qu'il arriue de nommer Dieu en discourant, soit en escriuant des liures, encor qu'en apres pour plus grand esclarcissement on l'a aussi

aussi appellé de plusieurs autres noms, entre lesquels ceux-ci sont les plus renommez & vſitez: *Souuerain moderateur de toutes choses; Premier commencement de toutes choses*, & autres semblables. Mais la ſaincte Vierge est appellee, *Grande Mere de Dieu.*

Diuers noms attribuez à Dieu.

Nom de la S. Vierge.

Or tous ceux qui venoient voir les Peres, soit qu'ils fuſſent du Magiſtrat, ou ſignalez par les degrez des lettres, & auſſi tout le peuple, voire meſme les Sacrificateurs des Idoles, avec les inclinations conſtumieres & courbures de genoux frapans la terre du front, à la façon de ce peuple, reueroient ceſte image de la Mere de Dieu avec l'enfant Ieſus poſee ſur l'autel, & certes religieusement. Mais ils ne ceſſoient iamais d'admirer la beauté & l'elegance de la peinture, les traicts tirez au naturel, & la viuacite des couleurs. Encor que peu apres on a trouué bon qu'il ſeroit plus propre pour des raiſons tres-importantes d'oſter l'Image de la Vierge ſacree de deſſus le grand autel, & mettre en ſa place le pourtraict de noſtre Sauueur Ieſus-Chriſt. Premierement, à fin qu'ils ne creuſſent, comme ja la renommee auoit publié, que nous adorions vne femme pour Dieu, en apres pour leur enſeigner plus commodément ce myſtere releué du Verbe incarné.

Reuerſce des Chinois à l'endroict de la S. Vierge.

L'image des Sauueur Ieſus - Chriſt miſe en la place de celle de la S. Vierge.

Depuis cela il en venoit pluſieurs volôtairement pour entendre quelque choſe des principaux

points de nostre foy: car le plus souuēt ce peuple qui a l'esprit vif, entre (& nō sās sujet) en doute de la vanité de ses sectes: pour ceste raison les nostres mirent les commandemens du Decalogue en langue Chinoise, & les firent imprimer, & en baillerent à ceux qui en vouloiēt. Et y en auoit plusieurs qui asseuroient de les obseruer desormais, d'autant qu'ils voioient qu'ils conuenoient merueilleusement avec la lumiere & la loy que la nature mesme enseignoit à l'homme. La reuerence de nostre tres-saincte loy prit accroissement avec la bonne opinion qu'ils en auoient. Car plusieurs de leur propre mouuement apportoiēt des parfums pour le seruiue diuin. Et outre cela encor ils donnoient des aumones pour la nourriture de nos Peres. Ils offroient aussi de l'huile, pour entretenir la lampe qui luisoit deuant l'autel. On pouuoit fort facilement croire que les nostres eussent peu obtenir du Magistrat quelques champs destinez au temple des Idoles; mais on estima qu'il valloit mieux ne yēdre pas la liberte Chrestienne; car par ce moyen les nostres fussent estē fort estroitement soumis à la puissance des Magistrats. Et cela aussi ne seruit pas peu pour exempter nostre sainte Religion de tout soupçon d'auarice & de cupidité. Car c'est chose cogneuē dez le commencement mesme entre les Chinois, que les trōpettes de la loy diuine ne recherchèt pas le gain pour leur Religio,

& pour

*Ils baillent
les dix cōmā-
demens du
Decalogue
aux Chinois.*

*Charité des
Chinois à l'ē-
trict des Pe-
res, & leur
liberalité.*

& pour cela l'entree des nostres au palais des Magistrats leur a tousiours esté plus facile, veu qu'ils sçauoient desia assez, que les nostres ne leur demandoient rien, ni avec importunité, ni autrement. Ce que font tous ceux qui sont familièrement receus en leur compagnie.

Ceste façon muette de publier la loi Chrestienne, qui substituoit les œures au lieu des paroles, n'eust pas moins de force pour esandre par tout la nouveauté de nostre tressainte loy. Car apres plusieurs venoient peut estre appellez par le desir des choses nouvelles, mais ils s'en retournoient tous touchés des esguilons des choses diuines. Car en apres les Peres estans priez & sollicités par les Chinois mesmes, qui cōtinuoient de s'enquerir des mœurs tres-sainctes du monde des Chrestiens, disputoient plus librement de tout, voire mesme de la vanité des Idoles des Chinois. Et faisoient cela par leur truchement ou par leur discours mesme, encor qu'empeschez par l'ignorance de la langue, car ils disoient non ce qu'ils vouloient, mais ce qu'ils pouuoient. Mais principalemēt ils continuoient de leur remonstrer que toute nostre loi s'accordoit tres-bien avec la lumiere de nature ez hommes innee. Par laquelle lumiere les plus anciens Docteurs de la Chine, en leurs liures, auoient recommandé leur loi tant de siecles deuant que la vanité des Idoles fust introduicte, & qu'ils

Moyen de publier la foi Chrestienne.

auoient appris estés illuminez de la lumiere sur-
naturelle & enseignez de Dieu mesmes'estant
faict homme.

Tout ceci quasi se disoit avec plus d'applau-
dissement que de fruit. Car l'orgueil des Chi-
nois ne s'estoit encor tant abaisé, qu'ils sem-
blassent pouuoir receuoir vne Religion estran-
gere, qu'aucun de leurs concitoyens n'auoit ia-
mais embrassée. Le premier donc, qui au Royau-
me de la Chine fit profession de la foy Chre-
stienne, estoit du moindre ordre du peuple. Car
Dieu a faict election des choses foibles du mô-
de pour confondre les fortes. Celui-là trauaillé
d'vne maladie incurable, & dont les medecins
ne pouuoient rien esperer, aiant esté par ses pro-
pres parents ietté hors de la maison, estoit cou-
ché par terre en vn lieu public, parce que ses pa-
rents à peine se pouuoient nourrir eux-mesmes.
Nos Peres aians entendu ceci, le vont trouuer, &
lui demandent s'il vouloit receuoir vne loi, la-
quelle estant desia le corps desesperé, guideroit
son ame au port saluaire de la felicité eternalle.
A ceci donc il respondit courageusement &
ioieusement, que ceste loi lui estoit du tout agre-
able, laquelle faisoit faire aux siens de telles œu-
res de misericorde. Les Peres donc lui font par
leurs seruiteurs domestiques dresser vne caba-
ne rustique; mais toutesfois nette, où ils lui four-
nissent toute la despense necessaire, & ensem-
ble lui enseignoient les poinets principaux de la
foy Chrestienne, & aussi-tost qu'il sembla estre
assez

*Un certain
pauvre Chi-
nois embrasse
le premier la
Religiõ Chre-
stienne.*

assez instruit, il receut le premier le baptesme au Royaume de la Chine; & à fin qu'il ne perdist l'innocence qu'il auoit receüe, comme estans les premices du Royaume Chinois offerres à Dieu, peu de iours apres, comme à bon droict on peut esperer, il s'enuola au ciel. Le Seigneur commença principalement par ceci les fondemens d'une si grãde chose, à fin qu'il retinst aussi avec ceste Eglise la loy qu'il auoit establie. Et à fin que d'auenture les seruiteurs ne perdissent quelque partie du merite par la louange d'un œuure si pieux, il permit aussi que ceste action fust attaquée par les traits des maldisans. Quelques-uns donc inuenterent que ces estrangers par la physionomie du visage de cest homme auoient cogneu qu'il auoit vne pierre fort precieuse cachee dans la teste, & que pour cela ils auoient fait tant de bien au viuant, afin que le corps du defunct fust en leur puissance pour en tirer ceste pierre de grand prix.

Ce pauvre est baptesmé & meurt.

Calomnie des Chinois contre les Peres.

La Religion Chrestienne mesme en des com-mécemens si steriles s'acqueroit vne grãde reputation, non seulement par leur bonne vie, & la verité; mais encor se faisoit estimer en des choses assez petites. Ils vöioient en nostre maison plusieurs liures d'Europe, & entre iceux certains grands volumes, sçauoir les liures du droict Canon. Ils admiroient la beauté de l'impression, & aussi la forme bien agecée des couuertures dorrees. Et encor qu'ils n'entendissent, ni leussent ce qu'ils contenoient, toutesfois par l'ornemēt ils iugeoient

La renommée des Peres s'augmente.

iugeoiét assez bié d'une partie de ce que ce pouvoit estre, sçavoir qu'il falloit que le contenu de ces liures fust de grande importance, veu qu'on n'espargnoit aucune despense pour les embeslir: outre ce ils estimoient, par là, que les lettres & sciences se retrouuoient en Europe, & estoient en estime, & que les Europeens surpassoient non seulement toutes les autres nations, mais aussi les Chinois mesmes; ce qu'au parauant ils n'eussent pas peu croire par le rapport d'aucun autre, s'ils ne l'eussent veu de leurs propres yeux. Ils voioient bien aussi, que les nostres ne se contentans pas des sciences d'Europe s'adonnoient iour & nuict à fueilleter les liures des sciences de la Chine, qu'à ceste fin ils tenoient en leur maison vn certain lettré avec bons gages, qu'ils auoient aussi rempli leurs estudes des liures de ce pais en langue Chinoise, ce qui estoit cause qu'ils ne doutoient nullement que les Peres n'eussent acquis parmi les leurs vne grande reputation de doctrine. C'est pourquoy plusieurs lettrez demanderent de voir vn peu plus de preceptes de nostre foi, & des principaux points d'icelle, que ce qu'on portoit par tout en la table des dix commandemens. Les Peres donc estans par ces succez rendus vn peu plus hardis & plus sçauans, ensemble avec vn maistre domestique des lettres Chinoises, composerent vn volume de la doctrine Chrestienne, fort propre & conuenable à l'humeur de ce peuple. En ce volume quelques erreurs de la secte des Idoles estoient reproc

*Les lettrez
Chinois s'en
quoyent de
montage de
nostre foi.*

*Ils assemblēt
en vn volum-
me quelques
preceptes de
la foi Chre-
stienne.*

reprouez. Et aussi y estoit traitté des points qui principalement sembloient estre faciles à persuader par les raisons tirées de la lumiere de nature. Car les Peres reseruoient le reste pour l'instruction particuliere des Catechumenes, d'autant qu'ils pensoient ne les pouuoir pas encor assez dignement escrire, & craignoient que les Chinois n'en approuuassent pas la lecture. Eux-mesmes mirent ce volume en lumiere en leurs propres imprimeries, & tous les doctes le receurent avec vn contentement admirable. Mais sur tout le Gouverneur ami des Peres admiroit singulierement le contenu de ce volume, duquel vn nombre presque infini d'exemplaires furent dispersez par tout le Roiaume; & espondirent la renommée de ceste nouvelle loi par toute l'estendue de ce tres-grand Empire, & passèrent d'autant plus aisément iusques aux lieux, où les auteurs apres tant d'annees n'ont pas encor peu penetrer. Et mesmes aussi en ce Royaume les poincts principaux de nostre foi se peuuet beaucoup mieux & plus proprement declarer par escrit que par paroles: non seulement pour ce que les Chinois sont des vrais deuoteurs de liures, principalement s'ils contiennent quelque nouveauté, mais aussi parce que l'écriture Chinoise exprimée par ces caracteres hieroglyphiques, a vne certaine vigueur & majesté particuliere de donner bien à entendre les conceptions.

Les exemplaires de ce liure de la doctrine Chrétienne dispersés par tout avec fruit.

Le Gouverneur aiant pris garde a ceci, & trou

Le Gouverneur honnore publiquemēt les Peres.

trouué les nostres plus releuez en doctrine, & recommandables en preu-d'hommie qu'il n'eust pensé, resolut aussi de les hōnorer d'une faueur fort estimee entre les Chinois. Car tous les souverains Magistrats ont accoustumé, si quelques-fois ils veulent publiquement redre tesmoignage de l'affection qu'ils portent à leurs amis, de leur enuoyer avec grand appareil & magnificence vne table elegamment ouragée & embellie de couleurs. En ceste table ils font grauer vne inscription en trois ou quatre grands caracteres, par lesquels les loüanges de celui qu'on veut honorer sont declarees: à costé au dessus de l'inscription est escrit le nom & la dignité du Magistrat qui honnore son ami, & à l'autre costé on marque l'annee de ceste inscription, dont on fait le denombrement entre les Chinois depuis le couronnement de celui qui regne.

Le Gouverneur de Sciauquin, donc voulut rendre nos Peres, qu'il auoit entrepris de proteger & honorer, recommandables par ceste ceremonie d'honneur public, parce qu'ils lui sembloient maintenant pour leurs vertueuses actions en estre dignes; & aussi à fin que le peuple suivant son autorité les honorast & respectast d'auantage. Il enuoia dōc deux de ces tables avec ces inscriptions en nostre maison, avec la pompe & parade accoustumee. Il voulut que l'une fust mise sur l'entree de l'Eglise, qui seruoit aussi à nostre maison. Ceste inscription estoit telle: *La maison des saints de la fleur.* Il vouloit que l'autre

Deux tables honoraires enuoies aux Peres.

tre

re fust mise en la sale où l'on reçoit les visites des amis, le sens d'icelle estoit tel : *Peuple sacré-saint de l'Occident*. Les tables estans mises en leur lieu, acquirent beaucoup d'autorité aux nostres parmi toute sorte de gens. Car il n'y auoit personne qui ne leust la premiere inscription en passant, & la derniere en deuisant en nostre sale. Ce qui estoit cause qu'aucun n'ignoroit combien ils estoient estimez & honnorez du plus grand Magistrat de ceste contrée, dont la reputation estoit incroyable en toute la Prouince, non tant pour la majesté de son office & sa doctrine, que pour la renommée de sa vertu, & la bonne administration dont il auoit obligé la Republique.

En l'absence du P. Michel Ruggenius, le P. Mattheus Riccius est deliuré d'une grande calomnie, & rauit les Chinois en grande admiration avec quelques œuures de Mathematique.

C H A P. V I.

LEs nostres estoient dans la maison reduicts à vne si grande necessité, à cause qu'il y auoit long-temps qu'ils n'auoient eu aucun secours d'Amacao, qu'ils estoient desia endebtez en plusieurs

seurs lieux, & ne pouuoient pas d'auantage entretenir leur famille pourueüe d'interprete, & de seruiteurs necessaires, & la mesme pauureté, qui menaçoit de iour en iour de plus grand mal, auoit arresté la continuation du bastiment. Pour remedier à ceci, le Pere Ruggierius prit resolution de s'en aller iusqu'au port d'Amacao, à fin d'exciter les amis resiouys par ce bon succez à auancer ceste expedition par tant d'annees desirée. Il demande donc vn batteau au Gouverneur, & en obtint vn certes magnifique, & tel que les Magistrats ont accoustumé estre portez aux despens du public, fourni aussi de plus de trente forsaies, & lui fust accordé avec tant de promptitude & bien-vueillance, qu'il fut aisé de recognoistre son amitié enuers les nostres. Et parce qu'il auoit ouy dire qu'en ceste ville on faisoit des horloges, il pria fort qu'on luy fist faire vn aux artisans de ce lieu, qu'il rendroit apres amplement tout ce qu'il cousteroit.

Quand le Pere Michel fut arriué, il trouua que le temps estoit encor aussi triste, & la ville aussi desolée qu'aparauant. Car la nef marchande n'estoit pas encor de retour du Iapon, en laquelle seule consistoit la conseruation de ceste cité, & les richesses de tous les habitans: pour ceste cause il fallut differer son retour pour l'annee suiuaute, de peur que retournant les mains vuides, les creanciers ne creussent auoir tout perdu. Et les Portugais estans tous en grande crainte pour le retardement non coustumier de leur

Le Pere Ruggierius tasche de subuenir à la necessité domestique.

leur vaisseau, le College mesme (qui iusqu'à present n'a encor aucunes rétes annuelles) estoit aussi deuenue en telle destresse de pauureté, qu'on ne peust da rourrié trouuer pour pouuoir paier la despense de l'Horloge que le Gouverneur auoit recommandé. Et pource on trouua expedient d'enuoier le maistre artisan mesme à *Scianguin* au Gouverneur. Icelui estoit Indoïs du terroir de Goa (ils les appellét *Canarins*) de couleur brune obscure; que les Chinois admirent assez, comme chose nouvelle. Le nauire donc retourna avec ceste responce & cest artisan, & le Gouverneur monstra auoir sa venue fort agreable; adouci principalement par vn beau petit present de nos rarerez, qui auoient esté enuoyées du College à l'autre Pere. Aussi-tost donc il bailla deux seruiteurs à l'artisan pour l'aider, qui estoient les plus capables de toute la ville, par lesquels cest ouvrage a esté commencé & parfaict en nostre maison.

Le P. Ruggerius enuoye un maistre Horlogeur au Gouverneur.

La haine du peuple temperoit ces faueurs des principaux Magistrats. Car ils commencerent de uouloir mal aux nostres, & mesme de les persecuter. Je dirai generalement les causes de la haine, en apres particulierement celles de la calomnie. Nous auons souuér dict que les Chinois ont horreur des estrangers qu'ils redoutent, laquelle repugnance nee quand & ce peuple, s'est accreue par la desaccoustumâce du commerce defendu avec les estrangers l'espace de quelques siecles. Ceste occasion de mal-vueillance

La cause des haines & calomnies contre les nostres.

T

faisit tous les Chinois ; mais principalement le vulgaire, & mesme aussi les habitans de la province de Canto, qui estans moins civilisee que les autres Prouinces, a esté autresfois adioustee à l'Empire Chinois, & est encor auiourd'hui par ignominie nombree des autres entre les contrées barbares. Et aussi toutes les autres Prouinces superieures sont beaucoup plus civilisees, & contiennent beaucoup plus de gens doctes, & promeuvent aux degrez des lettres, qui sont honorez des principales Magistratures. A l'humeur de ce peuple a encor aidé, que ceste contrée voisine des nations estrangeres par mer & par terre, aiant souuent eu les larrons sur terre, & les pirates sur mer, a receu beaucoup de grands dommages, & n'auoit pas esté dernièrement contente de la venue des Portugais, d'autant qu'il leur sembloit que le mal les tinst desia à la gorge, quelque grand profit ou gain qu'en receussent les thresors roiaux, ou les marchands particuliers. Et se souciant peu du thresor public ou des marchands, qui viennent quasi là de toutes les autres Prouinces, ils se plaignent que le prix de toutes choses leur est augmenté par ce commerce, & que les commoditez en reuiennent aux autres ; pour cela ont ils imposé vn nom tres-odieux aux Portugais, resmoin de leur haine. Car encor auiourd'hui meime ils ne les appellent quasi pas d'vn autre nom que de diables estrangers. Or à *Sianquin* aussi les habitans se

sont

Portugais appellez diables par les Chinois.

font forgez des causes de haine. Car ils craignoient que les marchands Portugais n'entras-
sent avec les nostres au fond du Roiaume, &
leur sembloit qu'ils ne craignoient, ni coniectu-
roient pas ceci en vain, à cause de la libre con-
uersation des nostres avec ceux d'Amacao, & la
faueur des Magistrats, qu'ils enuioient & voi-
oient s'augmenter de iour en iour. Mais rien ne
les piquoit tant qu'un bruit mensonger espan-
du par tout : sçauoir que ceste tour qu'ils esle-
uoient avec tant de despens & de travaux,
estoit bastie à la sollicitation des Prestres e-
strangers. Ces discours ne prouenoient d'aucu-
ne autre cause, sinon que le bastiment de ceste
tour estoit escheu au mesme temps que les no-
stres bastissoient leurs maisons. Et ce faux
bruit fut suffisant pour faire changer le nom à la
tour qu'ils vouloient estre appelee *florie*, car on
l'appelloit *la tour des estrangers*.

*Pourquoi
ceux de la
ville vou-
loient mal
aux Peres.*

De là prouenoit qu'enflammez d'un extre-
me desir de chasser les nostres, ne le pouuans
pas, ils leurs faisoient beaucoup d'iniures toutes
les fois que l'occasion s'en presentoit, ou qu'ils
en prenoient le pretexte. Or il n'y auoit rien qui
fust plus fascheux que d'estre tous les iours mo-
lestez de coups de pierres, qu'on iettoit de la
tour. Car comme tous les iours il y en venoit
plusieurs pour s'ebatre & iouer (les Chinois
faisans mesme bastir ces tours & masses de
pierre à ceste fin) on ne iettoit aucun caill-

*Les Chinois
commencent
à vouloir
chasser les no-
stres de leur
demeure.*

*Les nostres
molestez à
coups de pier-
res.*

lou. de la tour voisine & haute sur 'nostre roict, qui ne porte coup. Or ces pluies de pierres tomboient d'autant plus espaisſes en ce temps principalement, qu'ils ſçauoient qu'il n'estoit reſté qu'un de nos Peres en la maison, & que la famille estoit diminuee. A ceci faut adiouſter qu'ils estoient fort offensez de ce que les portes, qui pendant le baſtiment estoient ouuertes à chaſcun, maintenât, ſelon la regle de la Compagnie, estoient fermees. Car ils vouloient faire de nostre maison un temple d'Idoles, qui est tousiours ouuert à tout le monde, & admet les insolences des ioüeurs.

Or il arriua un iour comme l'insolence estoit insupportable, qu'un de nos seruiteurs domestiques sortant de la porte ſaiſit un garçon aueur de ceste lapidation, & le pouſſa dans la maison, menaçant de le mener aux Magistrats. Quelques hommes voisins de qualité accoururent aux cris du garçon, & aians demandé qu'on pardonnast à l'enfant, l'obrindrent fort facilement, de sorte que le Pere Matthieu commanda qu'on le laissaſt aller en toute liberté. Deux de nos voisins, grands ennemis des nôtres, forgerent vne calomnie de ceſt accident, & aians ſaiſt venir ie ne ſçai quel parent de l'enfant, qui entendoit les affaires de cour, ils lui conſeillerent de feindre que ceſt enfant aiant eſté enleué par les Peres, auoit eſté recelé l'espate de trois iours en leur maison, & par certaine drogue aſſez cogne des Chinois empesché de parler, & crier, que

Grande calomnie contre les nôtres.

que tout cela auoit esté fait à dessein pour estre en apres mené à Amacao ; & vendu en perpetuelle seruitude ; qu'estans appelez , ils seruiroient de tesmoins à ceste accusation. Il ne fut pas difficile de persuader ce qu'ils vouloient à cest homme , lequel scauoit qu'il feroit en cela chose agreable à tous les habitans de la ville, qui s'estans rendus ennemis iurez des Prestres estrangers , auoient souuent recherché les moiens de les chasser.

Aiant donc instruiet cest enfant, lequel il appelloit son frere, de ce qu'il deuoit dire , il l'emene avec soi par toutes les ruës les plus habitees de la ville au tribunal du Gouverneur, & à fin qu'on adioutast foi à la fable , l'vn & l'autre aias les cheueux espars se lamentoiët pitiablement, & coniuoient le ciel & les Magistrats de ruë en ruë de vouloir faire punition de la meschanceté des diables estrangers. Estant arriué devant le Gouverneur, courrant son accusation d'vn artifice merueilleux , il se fit du tout erdire, d'autant principalement qu'il disoit qu'il auoit des tesmoins de toute ceste menee , auxquels on deuoit adiouster foi, pour estre voisins & recognus de tous pour gens de bien. Qu'eust peu faire le bon Pere en vn accident si soudain Il lui sembloit ne pouuoir trouuer autre secours que celui qu'il esperoit de l'iuocation de Dieu. Le iour suiuant comme ensemble avec ses amis il dresseoit sa requeste, pour descouuir la calomnie, l'huissier du Gouverneur entra subitemët en

*Meschante
procedure
pour rendre
les Pores o-
diens.*

la maison, qui tira le Pere avec tant de trouble au Presidial, qu'il fust contrainct d'y aller sans la requeste, accompagné d'un ieune homme Indois qui parloit vn peu mieux Chinois que lui.

*le Pere est me
né au siege
Presidial.*

Estant en la presence du Gouverneur, il lui parla comme celui qui auoit ja donné les deux oreilles trop credules à l'accusateur. Car il se plaignoit que leur aiant tant fait de bien, & receu dans le Royaume de la Chine, ils lui rendoient & à ses citoiens ceste recompense. Le truchement, qui n'estoit pas du tout ignorant de la façon de proceder des Chinois, auoit rempli les manches larges de la sorane de cailloux, & les delchargea en la presence du Gouverneur; ietta les pierres au milieu de la sale, le conjurant qu'il lui pleust faire enqueste plus exacte de la fausseté de ceste calomnie. En apres tous deux, comme ils pouuoient, remonstroient comme on les auoit lapidé, que le garçon aiant esté pris au mesme instant auoit esté renuoyé.

Vne grande multitude de peuple estoit accourue au tribunal, curieuse de voir de quelle punition ce Sacrificateur impie des estrangers conuaincu, comme personne ne doutoit, d'un si grand crime, seroit chastié. Mais le Gouverneur aiat quy ce qu'on alleguoit pour la desculpse de ceste cause, ne fut pas plus difficile à recognoistre la verité, qu'il auoit esté facile à rece-

*La calomnie
est de cou-
uerte.*

voir le calomniateur. Il entendit donc aulli-tost que tout ceci estoit vne inuention de l'accusateur. Mais comme icelui present confirmoit de-rechef tout, & asseuroit qu'il prouueroit le fait par des tesmoins fort croiables ; le Gouverneur voulut estre esclairci du fait (feignant d'estre en doubte) & descouurir l'imposture à toute l'assemblee , de peur que l'accusateur semblast estre greué par la faueur & le credit que chascun sçauoit que les nostres auoient prez de lui ; à fin cependant de consoler le Pere , il le declara innocent , & remit toute la faute sur cest artisan Canarin qui faisoit l'horloge , & commanda qu'à l'heure mesme il fust renuoié à Amacao , qu'il ne vouloit pas à present qu'on lui fist cest instrument. En apres il commanda qu'on fist venir trois commis des bastimens qui auoient ce iour-là esté presens aux ouurages de la tour. Mais l'accusateur y contrarioit, parce qu'il vouloit qu'on appellast ces voisins auteurs de la calomnie , lesquels il disoit auoir entiere cognoissance de l'affaire. Et aiant congedié l'assemblee il defendit qu'on laissast sortir le Pere du Palais , qui certes pendant tout ce temps, se trouuant en grande peine, recomman- doit l'euenement de ceste accusation à Dieu, & à tous les Saints, & sur tout à la sainte Vierge Mere de Iesus.

Cependât l'accusateur estant réuoié libre cher- choit enséble avec les huissiers du Gouverneur

*Le Pere de-
claré innoc-
cent.*

les commis des bastimens, & par prieres, & par argent taschoit aussi de leur faire confirmer son accusation par leur tesmoignage: & fit aussi que ces mesmes huissiers appellerent comme de la part du Gouverneur ces deux voisins, chefs de tout le mal. Le Pere cependant ne faisoit aucun doute que ces commissaires des œuvres aussi ne les accusassent & chargeassent de la haine du faict, ausquels il sçauoit que nostre venue & demeure auoir tousiours desplu, & que de là ils prendroiet occasion de les chasser de leur maison. C'estoit ce qui affligeoit d'auantage le Pere; craignant que la presente calõnie ne rēuersast les travaux de tant d'annees; & que pour ce mesme sujet la Religion Chrestienne (dont on deuoit desirer l'auancement au nom de Iesus) ne receust grand dommage.

Mais toutesfois il arriua tout autrement qu'on ne pensoit, car trois vieillards certes venerables aiens estē appelez, le Gouverneur entra en son siege, deuant lequel estans tous à genoux ils attendoiet pour voir & de quoi, & de qui le Gouverneur s'enqueteroit. Or icelui parlant au plus aagé de ces commissaires, lui demande si ce que l'accusateur disoit estoit vrai ou nõ, que cest enfant fust estē furtiuemēt enleuē d'aupres de son pere? Le vieillard dit que non, au contraire il deposa qu'il auoit veu que ce garçon auoit souuent ruē des pierres sur le toit de la maison des Peres estrangers, & que ie ne sçai qui des domestiques s'estoit subitement iettē sur lui,

*Les nostres
absous.*

luy, & l'auoit poulsé dans la maison, par les cris duquel quelques hommes passans estans esmeuz, prièrent le Pere de laisser aller l'enfant & luy pardonner ceste faute. Ce qu'iceluy auoit fait fort volontiers en leur faueur. Le Gouverneur repliqua; cest enfant a-il esté detenu trois iours entiers en leur maison? Mais luy soufriaät respondit selon la maniere de parler des Chinois, comme les nostres diroient de ceste sorte: Il n'a seulement pas esté retenu autanz de temps qu'il en faudroit pour reciter trois fois le Symbole des Apostres.

Et le Gouverneur ne s'enquerrät pas d'auantage se mit en colere contre l'accusateur, & avec des paroles fort ignominieuses commanda qu'il fust rudement battu. Estant donc despoüillé par les sergens & estendu contre terre, il fut tres-cruellement fouetté avec des roseaux tres-durs, dont à la mode Chinoise on luy fraploit le derriere des cuisses. Et il ne luy seruit de rien, que le Pere abaissant souuent le front iusqu'à terre priaät le Gouverneur de luy vouloir pardonner, & remettre la punition. Car iceluy ne respödoit autre chose, sinon qu'vn tel crime estoit indigne de pardon: & agrauoit la grandeur de l'offense de plusieurs raisons, de ce qu'il auoit imposé vne forfaiture tresgriue à vn homme tres-innocent, qu'il eust reduict aux dangers d'vn extreme supplice. Et soudain ces trois commis avec le Pere & l'interprete de la requeste furent renuoyez en leur maison, leur disant qu'ils fis-

*Punition de
la calomnie.*

sent leurs affaires, qu'il estoit maintenant assez bien informé de tout. Or ces voisins qui auoient tramé la fusée eschaperent, pource que le Gouverneur ne les cognoissant pas, ne sceut pas aussi qu'ils fussent presens, car il ne les auoit pas fait appeller; ceux donc voiant que leur monopole estoit mal reussi à l'accusateur, parmi ce tumulte, se coulans de pieds & de mains, de peur d'estre apperceus, se retirerent de la sale, & s'enfuirerent de bonne heure.

La fausseté de la calomnie est publiée par tout.

du 1001. n. 1

Les Peres s'ont confirmez en leur demeure.

Le Pere s'en retournoit ioyeux du succez de cest affaire, & rendoit tacitement graces à Dieu de ses bien-faits; de quoi tout les habitans estās estonnez, ceux qui estoient hors de la porte, n'ayans peu entrer à cause de la multitude, demandoient au truchement quelle issue ceste procedure audit eue, qui l'ayant souuent raconté, la fausseté controuuée par l'accusateur fust bientôt cognüe par toutes les rues de la ville. Le iour d'apres le Gouverneur chuoia à la maison vn placard fort grand pour l'attacher aux portes. En ce placard apres auoir rendu raison de la venue & demeure des nostres par la volonté du Vice-Roy, il disoit qu'il auoit sçeu que quelques hommes meschans contre tout droit & raison troublaient les estrangers; c'est pourquoy il defendoit tres-seuerement que personne à l'aduenir ne fust si hardi que de leur donner aucune fascherie. Que si quelqu'un venoit à transgresser ce sien odict, il donoit pouuoir à l'interprete des postes de le prendre, & mener en sa presence

presence: & que sans aucune remission il en feroit faire vne punition tres-exemplaire. Par cest edict la temerité des hommes insolens a esté quelque peu reprimée. Voila de poinct en poinct la fin qu'a eue le premier labeur, qui a esté apres suivi de beaucoup d'autres. Par lequel comme par les autres, ie voudrois seulement qu'on remarquast ceci, que les nostres aians surmonté des semblables travaux (la providence diuine conduisant ainsi tout) se sont tousiours d'auantage affermis en leur demeure, quelque effort que les aduersaires aient peu faire pour la renuerser. Maintenant donc ce trouble estant passé parlons de choses plus agreables.

Dans la sale de la maison pendoit attachee vne description Cosmographique en caracteres Europees. Les lettrez Chinois la regardoient avec plaisir, & quand ils eurent entendu que le plan de tout le monde estoit veu & leu en ceste description, ils prirent grand desir de la pouuoir lire en lettres Chinoises. Car les Chinois, qui sur toute autre nation, n'auoient jamais eu le moindre, & quasi nul commerce avec les peuples estrangers, estoient grossierement ignorans des parties du monde. Car encor qu'ils eussent assez de semblables tables Cosmographiques, qui portoient le tiltre de description vniuerselle de tout le monde, ils requisoient neantmoins l'estendue de toute la terre en ces leurs quinze Prouinces, & en la mer depeinte à l'entour ils mettoient quelques petites Isles,

Table Cosmographique Europeenne.

Tables Cosmographiques des Chinois.

Illes, adioustant les noms des Royaumes qu'ils auoient quelquesfois ouy nommer, tous lesquels Royaumes assemblez en vn à peine esgaloient la moindre Prouince de l'Empire Chinois. Qui est la cause pour laquelle ils n'ont pas fait de difficulté d'orner leur Empire du nom de tout l'Vniuers, l'appellant *T'hién-hia*, comme si vous disiez, tout ce qui est sous le ciel. Quand donc ils entendirent & virent que leur Chine estoit confinée en vn coin de l'Orient, ils admirent comme chose à eux inouïe ceste description à leur opinion si dissemblable à l'Vniuers, & desiroient en pouuoir lire l'escriture, pour iuger de la verité d'icelle. Le Gouverneur donc conseilla au P. Matthæus Riccius de faire avec l'aide de son fruchement, que ceste table parlât Chinois, dont il pourroit acquerir beaucoup de credit & de faueur à l'endroit d'vn chacun.

Parquoy le P. Riccius bien versé ez disciplines de Mathematique, lesquelles il auoit apprises du P. Christophe Clavius Docteur & Prince des Mathematiciens de son siecle, qu'il auoit ouy quelques années à Rome, appliqua son esprit à ceste description qui n'estoit pas mal-seante à son dessein de prescher l'Euangile, sçachant bien qu'on ne s'est pas tousiours serui d'vn mesme moyen, ou entremise de mesme nation, pour, selon la disposition diuine, attirer quelque peuple à la foy de Iesus-Christ. En verité par ceste amorce plusieurs entre les Chinois

Les Chinois trouuoient estranges nos descriptions Geographiques.

nois ont esté amenez dans la nasse de l'Eglise. Il estendit donc ceste description en vn champ plus ample, à fin qu'il peust aisément contenir les caracteres Chinois, qui sont plus grands que les nostres & adiousta non les mesmes annotations, ains d'autres seló l'humeur des Chinois, & conuenables à son intention; car où il venoit à propos en diuers lieux traitant des coustumes & ceremonies de diuerses nations, il discouroit des mysteres sacrez de nostre tres-saincte foy iusqu'au temps present incognus aux Chinois: à fin que sa renommee s'espandist en peu de tēps par tout le monde.

Je n'oublierai pas aussi ce qu'il inuēta pour gagner la bonne grace des Chinois. Les Chinois croiēt biē que le ciel est rond, mais toutesfois ils estiment que la terre est carree; au milieu de laquelle ils se fōt assuremēt acroire que leur Empire est situé. Parquoi ils portoiēt impatiēment que leur Chine fust par nos Geographes reiettee en vn coin de l'extremité d'Orient. Et pour autant qu'ils n'estoient pas encor assez capables d'entendre les demonstrations des Mathematiques, par lesquelles on proueroit facilement que la terre avec la mer fait vn globe, & qu'au globe, par la nature de la figure circulaire, ne se trouue ni commencement, ni fin, il changea vn peu nostre project, & reiettant le premier meridien des Isles fortunées aux marges de la description Geographique à droicte & à gauche, il fit que le Royaume de la Chine se voioit au milieu

*Abus des
Chinois ex.
Mathemati-
ques marqué*

de la

de la description, à leur grand plaisir & contentement.

Veritablement on n'eust peu en ce temps-là trouver vne inuention plus propre pour disposer ce peuple à recevoir les mysteres de nostre Religión. Ce que s'il semble estre vn paradoxe à quelqu'un, i'en declarerai la cause, qui en apres a esté confirmee par le tesmoignage de l'experience. A cause de l'ignorance de la grandeur du monde, les Chinois ont pris telle opinion d'eux mesmes, que la Chine n'admire que soy seule, à leur croyance vnique en grãdeur d'Empire, administration de la republique, ou gloire des lettres: & tenoit toutes les autres nations non seulement comme barbares, mais quasi au rang des bestes; croiant qu'il n'y eust en aucun autre lieu nul Roy, nulle republique, nulles lettres. Mais d'autant que l'ignorance auoit enflé cest orgueil, la verité en apres cognue l'abaissé. Car ayant veu ceste description, encoeur que quelques-vns des plus grossiers du commencement tournassent tout en risée & en brocards, les plus doctes toutesfois aians considéré la proportion des Paralleles Meridiens ensemble avec l'Equateur, & les Tropiques, aians aussi entendu la symmetrie des cinq Zones, & veu les coustumes de tant de peuples, & noms de tant de lieux, d'ôt aussi plusieurs choses s'accordoient avec les anciennes descriptions des Chinois, creurent que ceste table estoit la vraie & naturelle representation & figure de tout le monde,

*Les Ckinois
sont rendus
plus sçauans
par la descri-
tion Geogra-
phique.*

monde; ce qui fut cause qu'ils conçurent vne grande opinion des Europeens en toute sorte de disciplines & autres sciences.

Ceci produisit aussi vn autre effect, qui n'estoit pas de moindre importance; car on voyoit par ceste description de quelle espace quasi desmesuré de terres & de mers le Royaume de la Chine estoit esloigné de l'Europe, qui fut cause qu'ils diminuerent la crainte qu'ils auoient des nostres: iugeans aisement qu'ils n'auoient aucun sujet d'auoir peur d'un peuple que la nature auoit separé d'eux de si grands interualles. Chose laquelle si elle estoit esgalement cognue de tous les Chinois, osteroit vn grád empeschement aux nostres pour faire receuoir la foy Chrestienne par tout le Royaume. Car nous ne sommes par aucune chose tant empeschez que par ces ombrages de soupçon: depuis cest œuure Geographique souuent reueu & limé par le Pere. a esté donné pour estre plusieurs fois imprimé, & monstré voir avec esgale admiratiõ de l'une & l'autre cour, iusqu'à ce qu'en fin il fust porté dás le palais mesme du Roy par son commandement. Mais nous parlerons de cela en apres en son lieu.

A mesme temps que cest œuure fust acheué, l'artisan aussi mit fin à l'Horloge. Le Pere Matthieu presenta donc l'un & l'autre au Gouverneur, avec vn contentement incroyable, qu'il tesmoigna par paroles tresgracieuses, & de plus par presens. Et aussi tost fit à ses despens imprimer la table

Erreurs prononcées de ceste table Cosmographique.

La table Geographique présentée au Gouverneur.

Geographique, & en fit present à ses amis dans la Prouince, & donna ordre que plusieurs autres exemplaires furent distribuez par les autres contrees. Mais n'ayant personne en sa maison qui sceust conduire l'horloge, apres quelques mois, il le rendit aux nostres pour les vsages de la maison, & la recreation des amis.

Mais maintenant aiant fait recit de ce qui s'est passé en l'absence du Pere Michel, reuenôs à parler de luy. Estant donc en fin vn iour le nauire marchand du Japon abordé au port d'Amacao, le Pere n'a pas eu faute d'argent, que la liberalité des Portugais luy auoit eslargi pour aumosne : car la republique mesme & autres amis le renuoierent à sa demeure avec des beaux presens ; avec ce secours les debtes ont esté paiees, la maison acheuee de bastir, & garnie de meubles necessaires : laquelle encor que petite, n'en estoit pas pour cela moins belle ; & les Chinois regardoient avec beaucoup de plaisir cest ouurage Europeen qui paroissoit different de leurs bastimés par les estages & le paué, & auquel la disposition proportionnee des fenestres adioustoit beaucoup de grace. La beauté du bastiment estoit aussi aidee par la situation du lieu fort agreable & delicieux. Car d'icelui on pouuoit voir tous les bastimens du long de la riuere, toute sorte de vaisseaux, & tout ce qui paroissoit au de là des montagnes & des bois. C'est pourquoy chacun croioit qu'il n'y auoit en toute la ville aucun lieu plus plaisant, lequel aussi

*Liberalité
des Portu-
gais.*

*Le Pere Rug-
gerius est
renuoie à
Scianquin.*

*La situation
& structure
des maisons
des Peres.*

aussi estoit embelli de la nouveauté des choses d'Europe, qui attiroit vn chacun pour les voir, Parquoi nostre maison estoit tous les iours frequentee par les plus grands Magistrats, non seulement de la ville, mais aussi de la Prouince, qui venoient souuent de l'vne & l'autre Prouince vers leur Vice-Roy, ce qui apportoit de l'autorité aux nostres, & aux Chinois du proufit, & peu à peu du desir de cognoistre nostre Religion.

*La maison
des Peres frequen-
tee.*

Le temps en apres s'escoulant quand le P. Matthieu eust pris courage par l'heureux succez de la table Geographique, il fit des spheres astrologiques de cuiure & de fer, & plusieurs globes aussi qui exprimoient la forme du ciel, ou la representation de la terre en leur propre figure. Il fit aussi peindre des quadrans pour marquer les heures en la maison, ou les graués sur des lames de cuiure, & en fit present aux Magistrats amis, voire le Vice-Roy mesme en eut sa part. Toutes lesquelles choses ayant tres-bien exposees, & ageancees à leur propre vsage, & demonstree clairement la situation de la terre au milieu de l'Vniuers, l'auteur de ces œuures acquit vne si grande reputation parmi les hommes, qu'on le croioit le plus grand Astrologue qui fust en tout le monde, car ce peuple mesure toutes les autres nations à son aulne, & croient que toutes les autres nations igno-

*Le Pere Riccius acquiert
beaucoup
d'autorité.*

roient aussi bien toutes ces choses, qu'eux.

*Les Peres obtiennent pour les Espagnols
un Ambassade vers le Roy
de la Chine.*

CHAP. VII.

IL arriua cependant en ce temps vne chose fort à propos pour ceste expedition : sçauoir que ce Gouverneur protecteur des nostres fust esleué à vne plus grande dignité : icelle est appelée *Lin-si-tan*, & a le gouvernement de deux ou trois regions, & de leurs villes, & ne change pas son siege hors de la ville de *Scianguin*. Et d'autant que tous les Ethniques, & particulièrement ceux-ci, obseruent les Augures, il creut superstitieusement que par l'amitié de ces estrangers, non seulement il ne luy estoit arriué aucune infortune, ains au contraire qu'il esprouoit les prosperitez d'une fortune plus fauorable, dont estant fort ioieux, Dieu le disposant ainsi, il fust d'auantage confirmé en ceste amitié qu'il portoit aux nostres,

stres, & fit paroistre ceste allegresse par vne humanité plus qu'ordinaire, quand les Peres selon la coustume l'allerent trouuer, avec leur petit present, pour le feliciter.

La renommee publia ces heureux commencemens de la foy Chrestienne en la Chine; & en porta les nouvelles non seulement à Amacao; mais aussi au Japon, & plus loin aux Isles Philippines, qui furent receües avec la ioye commune des nostres & de tous les autres, d'autant plus fauorablement que l'on racontoit que plusieurs ayans tant de fois vainement essayé l'espace de tant d'annees d'entrer en ce Royaume, auoient entierement perdu leur peine, qui occasionnoit chacun de croire la chose du tout desesperee. Le Lieutenant de Roy des Isles Philippines ayant conuoqué vn conseil de l'Archeuesque de *Monila*, & de tout le Senat, resolut aussi apporter de sa part quelque secours à ceste entreprise, principalement parce qu'on esperoit que par mesme moyen le commencement aussi pourroit estre ouuert pour les Espagnols avec le peuple de la Chine, & non comme iusqu'à present pour les seuls Portugais, obtenant vn autre port pour exercer leur negotiation en la Prouince de *Canto*. Pour ce sujet on enuoia à Amacao Iean Baptiste Romain receueur du Roy en ces Isles, homme signalé pour sa grande & longue experience, &

La renommee de nos Peres de la Chine, est portee aux Isles Philippines.

*On enuoie
des Ambaf-
sadeurs des
Isles Philip-
pines à A-
macao avec
lettres.*

*Contenu des
lettres du
Vice-Roy des
Isles Philip-
pines.*

on luy bailla pour adioin& le P. Alphonse San-
ce Espagnol. On donna à ceux-ci des lettres
pour le Recteur de nostre College à *Amacao*,
& à nos Peres à *Sciauquin*, qui estoient quasi
de ceste teneur. Ils les felicitoient premiere-
ment de l'heureuse entree au Royaume de la
Chine, chose que le Roy Catholique & tout
le monde Chrestien auoit par tant d'annees de-
siree, que pour ceste occasion esmeus du res-
pect de la commune Religion, ils auoient re-
solu d'aider aussi à leur possible à ceste expé-
dition. Or ils enuoioiét aussi vn secours d'ar-
gent & quelques autres presens pour aumosne,
mais sur tout vne montre d'horloge tres ele-
gante, qui mesuroit & monstroit les heures
par le mouuement des rouës seules, sans aucun
poids. On faisoit aussi entendre que les an-
nees passees le Roy Catholique auoit ordonné
des presens tres-magnifiques pour le Roy de la
Chine, qu'on scauoit estre arrivez à la Meoque:
ils prioient donc que les nostres obtinssent du
Vice-Roy de Canto vne Ambassade à la cour
Royale de la Chine, qui leur seroit aussi vne
occasion pour passer eux-mesmes à la ville
Royale, & peut estre ils obtiendroient par ce
moyen permission du Roy de publier la foy
Chrestienne par tout le Royaume. Or on es-
criuoit que le receueur du Roy Catholique
qu'õ enuoioit seroit tous les frais. Voilà le con-
tenu des lettres. Mais le Pere Alphonse & ce re-
ceueur

ceueur follicitoient qu'on obtinst pour eux la permission d'aller vers le Roy , & de traicter cest affaire.

Le P. François Capralis Recteur du College escriuit aux Peres de Sciauquin qu'ils conduisissent cest affaire de sorte, que l'expedition commencée n'en receust aucun dommage. Ils firent ce que le superieur leur commandoit (car en ces commencemens la mission de la Chine estoit encor dependante du College d'Amacao) & avec l'assistance d'un certain courtisan du palais du Vice-Roy composerent vne requeste, en laquelle ils ne mirent ni leur nom , ni celuy d'aucun de leurs domestiques. Mais deuant que presenter ceste requeste au Vice-Roy, ils la porterent à ce leur protecteur nouvellement promu à vne plus grande dignité , à fin de reconnoistre quel seroit son aduis en vne chose si douteuse & pleine de perils. C'est merueille combien ceste chose luy a esté plus qu'on n'esperoit agreable, & combien il a approuvé la requeste, à laquelle aussi par son conseil on mit le nom de son interprete. Estant donc selon la coustume porté sur vne selle à bras, il alla trouver le Magistrat , auquel il appartient de presenter les requestes au Vice-Roy , ou les reietter comme il luy plaist. Il luy presenta la requeste, & commanda que sans aucun delai il la presentast au Vice-Roy, qu'en icelle estoit con-

Ambassade au Roy de la Chine promise par les nostres.

Requeste dressée par les nostres.

Elle est présentée au Gouvernement.

Au Magistrat des requestes.

Au Vice-Roy.

tenue vne chose non moins vtile à la republique Chinoise, qu'honorable. Et elle ne despleust pas aussi au Vice-Roy, car il l'enuoia selon la coustume au grand Admiral de la mer, que i'ay dict ci-dessus s'appeller *Hai-tan* en la ville Metropolitaine, avec commandemēt de faire enqueste du contenu d'icelle (car i'ay ci-dessus aduerri que les affaires des estrangers sont de sa cognoissance) & qu'il luy renuoiaist son aduis. Quand cela se fait, c'est signe que la requeste n'a pas esté des-agreable au Vice-Roy, si ce n'est que par apres arriuaist quelque incōmodité, car quād la requeste est reiettee, on la supprime honteusement sans response, & n'a iamais accoustumé de sortir plus de la Cour.

Les nostres auoient ja auancé l'affaire, quand des nouueaux commandemens contraires aux premiers vindrent d'Amacao. Car cependant que ceci se procuroit à *Scianquin* par nos Peres, les principaux de la ville d'Amacao entendirent que les Espagnols en ceste ambassade, auoient principalement intention de pouuoir trafiquer avec les Chinois en la mesme Prouince, ce que les Portugais croioiēt estre la ruine asseuree de leur ville & de leur commerce. Car il y auoit ez Isles Philippines vne grande quantité d'argent qui venoit tous les ans de la nouvelle Espagne, & de la Prouince du Perou, laquelle s'ils emploioient en la Prouince de Canto pour acheter les marchandises des Chinois, que tout seroit plus cher en l'a

Et puis en-
uoyee au
grand Ad-
miral de la
mer.

Empesche-
mens mis à
l'Ambassade
des Espagnols.

en l'achetant, & à meilleur marché quand on le vendroit dehors. C'est pourquoi les nostres furent aduertis par lettres publiques de ne passer pas plus auant en cest affaire, non seulement pource que cela apporteroit vne entiere ruine à la ville, laquelle ayant tant de fois par tant de bien-faits obligé les Peres, on s'asseuroit qu'ils ne voudroient procurer. Mais parce qu'il n'estoit nullement raisonnable que l'Ambassade au Roy de la Chine fust dressée par les Espagnols, que c'estoit vn honneur deu aux Portugais, aufquels le commerce de la Chine auoit esté adiugé ja passé long-temps, pendant le differend qu'auoit décidé le Pape Alexandre sixiesme entre les Roys d'Espagne & de Portugal. Car encor que maintenant ces deux Royaumes soient vnis sous vne courronne, toutesfois chasque nation, par la volonté du Roy Catholique leur cōmun maistre, retenoit le sien, & estoit defendu de mesler les droicts & priuileges anciens. Quant aux presens autresfois enuoiez pour dresser ceste legation, on scauoit assez qu'ayans esté distribués en diuers lieux, il seroit maintenant bien difficile les r'assembler en vn. Car l'entree du Royaume de la Chine du paisé souuentefois esproueuee ayant rendu tout effort inutile, on croioit aussi que ceste Ambassade estoit impossible; & ceux à qui il touchoit en auoient maintenant dissipé l'appareil. Ceci fust signifié aux nostres par le Magistrat d'Amacao, par

*Qu'il apparoit
tenus aux
Portugais, &
non aux Es-
pagnols de
faire Ambas-
sade en la
Chine. &
pourquoy.*

l'autorité duquel aussi le Recteur du College manda de ne poursuiure pas plus outre cest affaire.

*Difficulté de
retracter la
poursuite en-
commencee.*

Tout ceci tenoit les nostres en grand' peine, car les choses estant si auancees, on ne voioit quasi aucun moyen assurez pour retourner en arriere, toutesfois ils conclurent de ne rien plus remuer, peut estre que la chose s'assoupiroit de soy-mesme, sans qu'aucun s'en meslast; toutesfois l'affaire eut telle issuë. Le grand Admiral de Canto ayant receu la requeste avec les commandemens du Vice-Roy, s'arresta quelques iours, iusqu'à ce que l'auteur de la requeste, que i'ay dict auoir esté escrite au nom du truchement, comparust. Mais n'entendant rien de luy, car les nostres ne se mesloient plus de rien, il escriuit au Gouverneur de la ville d'Ansan, sous la iurisdiction duquel le port d'Amacao est aussi compris, qu'il recogneust si quelque Ambassadeur, qui se disoit apporter des presens au Roy de la Chine, estoit arriué à ce port.

*Rapport des
commissaires
gaignez par
presens des
Espagnols.*

Le Gouverneur enuoia des gens pour informer de ce fait. Iceux ayans esté honorablemēt receus & chargez de presens par le receueur Espagnol, firent leur rapport assez favorable pour ce dont s'agissoit, auquel aussi la verité de la requeste se rapportoit. Mais le Magistrat d'Amacao aduertit aussi le Gouverneur de tout le differēd, & assureoit toute autre chose, que ce que les commissaires de l'enquete auoiet rapporté. Car ils disoiet que ceste nation estoit differente de la

*Differēd des
Portugais &
Espagnols re-
presens à
l'Admiral.*

Portug

Portugaise, & qu'il n'estoit pas expedient de recevoir la legation de ce peuple pour diuerses inimitiez qui pouuoient prouenir de cela entre les estrangers de deux Roiaumes.

Ces raisons estans d'une part & d'autre portees à l'Admiral, il publia certes vn placard assez ample, qu'il bailla pour estre leu aux portes de la ville capitale. En voici l'abregé. Il racontoit premierement les commencemens & le succez de ceste poursuite; en apres il faisoit le recit des raisons contraires qui lui auoient esté presentees d'une part & d'autre. En apres se plaignant griefuement de l'interprete de la requeste, parce qu'il n'auoit daigné se représenter à son siege, il prononçoit la sentence en ceste façon: Si l'Ambassade qui se prepare est d'un peuple qui n'a iamais esté receu à faire Ambassade, il ne doit pas se peiner d'auantage, d'autant qu'on ne lui donnoit aucune permission de faire sa legation, soit qu'il fust de mesme nation avec ceux d'Amacao, soit qu'il fust different: mais s'il auoit quelques parentes d'Ambassade autresfois employee en ce Royaume, qu'il n'estoit pas debouté de sa legation. Finalement il aduertissoit le Gouverneur d'Anfan, par son placard, qu'il ne permit pas que telles gens passassent plus outre vers le Roy; mais plustost qu'il punist griefuement ceux qui l'entreprenroient. Et ainsi par ce moien tout a esté assoupi sans la ruine de l'expedition qui pouuoit arriuer, parce qu'ils auoient quelque chose de commun avec les estrangers

Responſe de l'Admiral à la requeste.

Ambassade assoupi, & le differend des Portugais & Espagnols.

hors des limites du Royaume, contre les loix de l'Empire Chinois.

Le P. Capralis visite la demeure de Sciauquin.

En fin ceste crainte estant ostee, le Pere Francois Capral Recteur du College d'Amacao, & superieur de la mission de la Chine, delibera d'aller voir la maison de Sciauquin, à fin de pouvoit escrire au Visiteur ez Indes, & au General à Rome, ce qu'il auroit veu de ses propres yeux. Cela fut assez facile par la faueur du *Lin-si-tan*: car comme il estoit souuent en nostre maison, aussi tost qu'on lui eust demandé, il lui donna permission de venir, principalement pour ce qu'il disoit vouloir seulement venir voir les nostres, & non demeurer. Il vint donc sans qu'aucun l'empeschast à Sciauquin, & visita le *Lin-si-tan*, & lui offrit des presens, & en receut reciproquement de lui. Et en apres il considéra librement toutes choses & dedans la ville & dehors, & trouua que l'estat de ceste demeure estoit encor meilleur qu'il n'auoit pensé. Il la-
Premiers conuertis baptisez à Sciauquin. uua aussi par le Baptesme les premiers conuertis qui receurent solennellement les eaux salutaires dans l'Eglise. Ceux-ci furent deux, l'vn lettré de la Prouince de *Fuquian*, qui lisoit en la maison les liures des Chinois aux Peres, & ice-lui receut le nom de Paul au Baptesme: l'autre fut ce ieune homme, qui apres le renuoi des Peres, auoit gardé l'autel sacré, & à leur retour les auoit logez dans sa maison, celui fut appellé Iean. Ceste ceremonie ne se fit pas secrettement,

ment ; ains publiquement, & toutesfois ne fut pas trouuee mauuaise par les Chinois ; au contraire les amis felicitoient les nostres de ce qu'ils s'estoient acquis ces disciples. Plusieurs autres suiuirent l'exemple de ceux-ci, lesquels se resignoient à nos Peres pour estre instruits en la loi, & en apres aussi nettoiez par les eaux sacrees. Ceste visite du superieur n'apporta pas peu d'vtilité à l'expedition. Car le Visiteur & le General en estans aduertis, apporterent prudemment tout le soin & diligence qu'ils peurent, pour enuoier ce qui estoit necessaire à l'establissement de ceste residence.

Le General & Visiteur aduertis de l'estat de la mission de la Chine.

On designe autres deux de la Compagnie à ceste expedition, & sont receus dans le Royaume, en apres les nostres font une course en la Prouince de Ceqnian.

C H A P. V I I I.

LE Pere Alexandre Valignanus tascha tousiours d'auancer l'expedition Chrestienne qu'il

*Le P. Valigna
nueftablit
les affaires de
la Chine.*

qu'il auoit dressée en la Chine. C'est pourquoy n'estant pas comme il auoit proposé passé en Europe avec les Ambassadeurs du Japon, parce qu'il auoit esté déclaré Prouincial de toutes les Indes, il s'addonna à establir les affaires de la Chine. Et parce que par longue experience il auoit long temps par tout gouverné l'estat de la Religion Chrestienne, il maintenoit aussi tout avec des statuts & preceptes tres-propres. Aiant donc entendu ces ioieux commence-
mens de l'expedition Chinoise, sçauoir l'entree heureuse, la demeure perpetuelle, la maison bastie, & la grande autorité qu'auoient acquise les trompettes de l'Euangile, il rendit actions de graces à Dieu, de la bonté duquel prouiennent tous biens, & procura ce que s'ensuit pour le bien de ceste mission.

*Il nomma
deux autres
Peres en la
Chine.*

Il nomma donc le Pere Eduard Sande Portugais, homme signalé pour la prudence ioincte aux autres belles qualitez de son esprit, pour superieur de ceste mission, lequel il exemptoit du commandement du College d'Amacao, & submettoit à soi seul, & au Prouincial du Japon. Icelui estoit venu de Portugal ez Indes dans les mesmes nauires, où estoient ceux de nostre Compagnie, qui iusqu'à present auoient procuré les affaires de la Chine, & auoit ja vescu plusieurs annees en la Compagnie, il lui bailla pour adioinct le Pere Antoine Almeida aussi Portugais, qui ceste mesme annee estoit

veng

venu de Portugal aux Indes, ieune homme excellent en tout; mais principalement doüé de rare vertu, & zele pieux d'une ame ardente de charité. Il obtint aussi vne pension annuelle au nom du Roy Catholique, d'Eduard Mene-fius Vice-Roy des Indes, pour aider les nostres en ceste mission; on octroia que ceste pension se paiast à la banque de Malaca, qui estoit la plus proche de la Chine. Apres aiant instruiet ces Peres de diuers preceptes, & bonnes ordon-nances, il les enuoia en la Chine, & il escriuit à ceux qui demeuroient desia à Sciauquin, qu'ils procurassent fort soigneusement leur en-tree; mais sans en façon quelconque rien ha-sarder du general de cest affaire. Cependant qu'ils attendroient au College d'Amacao le temps propre à nauiger, & qu'ils pournoi-ent les Peres de *Sciauquin* de choses necessai-res, à fin qu'ils n'allassent si souuent à Ama-cao, & augmentassent le sospçon des Chinois. Ils arriuerent donc en la Chine au port d'Ama-cao sur la fin de Iuillet, l'an de nostre salut 1585. Voilà principalement ce que le Visiteur escri-uoit des Indes, qui par apres, perseuerant tou-siours en son dessein, tesmoignoit par lettres & admonitions frequentes l'affection qu'il por-toit à ces Peres, & les encourageoit d'auancer allaigrement & genereusement vne chose si difficile. Tout ceci se garde dans les Archiues pour seruir de memoire à la posterité; Mais
de

*Ils abordent
des Indes au
port d'Am-
cao.*

de raconter tout ici, seroit chose trop longue, & peut-estre peu conuenable à la briefueté que ie me suis proposee en ceste narration.

Les nostres aians receu les lettres du Visiteur, prièrent ce leur protecteur Lin-si-tau de vouloir au moins donner permission à l'vn des deux, de demeurer avec eux : mais icelui aiant crainte pour la presence du Vice-Roi, permit seulement qu'il les vinst visiter, & puis apres quelques iours s'en retourna à Amacao. Et à mesme temps arriua fort à propos que le Vice-Roi receut des lettres de la cour, à fin qu'il achetast quelques plumes elegantes des marchands d'Amacao, & les enuoiait aussi-tost au Roi.

*L'occasion se
presente aux
nostres de
passer en la
Chine.*

Il enuoia donc vn vaisseau assez grand à Amacao, & en icelui le Pere Michel Ruggerius pour acheter ce que le Vice-Roi desiroit ; ce qu'ayant fait selon leur desir, le Pere Eduard Sande vint en compagnie du Pere Michel. Quand ils furent arriuez à Sciauquin, le nouvel hoste alla saluer le Lin-si-tau, & pour gaigner sa bonne grace & obtenir permission de demeurer, lui'offrit vn assez beau present des choses d'Europe : mais rien ne lui pleust tant que ce verre trigonal, duquel nous auons souuent parlé, car il auoit grand desir de l'auoir. Icelui demanda au Pere quand il vouloit retourner à Amacao ; auquel le Pere respondit ; Je desirerois certes bien de pou-
uoir

voir demeurer ici avec mes compagnons, mais s'il ne vous plaist de me le permettre, ie retournerai aussi-tost que vous me le commanderez. Mais icelui respondit; Presentez vne requeste au Vice-Roi, il me la renuoiara p^our l'apoincter, & ie ferai ce que vous desirez. La requeste a bien esté dressée, mais non rendue, n'ayant peu sçauoir si le Magistrat, auquel appartient de recognoistre les requestes presentees au Vice-Roi, l'a retenue, ou si elle a esté supprimée par le Vice-Roi mesme. Dequoi ce continuel Protecteur des nostres estant aduertit, si lui permit de demeurer avec les deux autres; mais à condition qu'ils se garderoient bien à l'aduenir, de n'appeller aucun autre en leur Compagnie. Or le Vice-Roy, les marchandises aians esté achetées comme il desiroit, outre le plus que les habitans d'Amacao escriuoient qu'ils connoient, il fit aussi present aux nostres de quelques onces d'argent, à fin de les recompenser par ce moien de leur peine.

On permet à l'un des nostres de demeurer à Scianquam.

Parmi ceste allegresse de nos Peres, au comble entier de leurs desirs manquoit la presence du Pere Antoine Almeida. qu'on sçauoit tristement soupirer à Amacao apres la demeure destinee. La bonté diuine rendit son entree plus facile qu'on n'esperoit par ce moien. Celui qui auoit esté mis en la place du premier Gouverneur, esleué comme nous auons dict,

*Gouverneur
substitué en
la place du
premier ami
des Peres.*

dict, à plus haute dignité, estoit aussi de Ce-
quian, & de mesme semblable à son concitoien,
grand protecteur des nostres. Il falloit à cause
de son office qu'il s'en allast à la cour de Pe-
quin, pour rendre les submissions deuës au Roy
coustumierement tous les trois ans. Il fut con-
nué en nostre maison à vn festin solennel (car
les Magistrats se trouuoient ainsi souuent par-
mi nos Peres.) En ce banquet le Gouverneur
fit paroistre qu'il n'auroit pas desagreable, si
quelqu'vn des nostres l'accompagnoit en ce
voiage iusqu'à Pequin: & eneor que les siens
en apres lui remonstrassent que ce n'estoit pas
chose trop asseuree, d'introduire en ce temps
des estrangers en la ville Royale, où les Magi-
strats plus puissans arriuent tous les iours en-
semblement de tout le Royaume, & que pour-
ce il changeast de volonté; il dit toutesfois que
rien ne les empeschoit (s'ils vouloient) de pas-
ser sous son autorité iusqu'à la Prouince de Ce-
quian sa patrie.

*Le Gouver-
neur promet
aux Peres les
faire en la
Prouince de
Cequian.
Commande-
ment du Vi-
siteur d'esta-
blir vne au-
tre demeure.*

Ceci arriua aux Peres à souhait; car ils auoient
commandement du Visiteur, aussi-tost qu'il
leur seroit possible d'establir vne nouvelle de-
meure, à fin que plus de personnes, avec
moins de danger de souppçon, peussent resi-
der en ce Royaume: & si quelque acci-
dent venoit à renuerser l'vne des demeures,
pour cela ne destruisist ensemble toute
l'expedition acquise avec tant de trauaux;
& qu'il

& qu'il faudroit en apres renouueller avec des plus grands. Ils receurent donc la bonne volonte du nouveau Gouverneur, & à ceste fin le superieur nomma le Pere Michel Ruggerius luy baillant le Pere Antoine Almeida pour associe. Le quatriesme Assesseur, qui est substitue en l'absence du Gouverneur, par le commandement d'icelui, bailla donc des lettres au Pere, par lesquelles il luy estoit permis de passer ez provinces de Coquian, Huquan, & autres lieux voisins. De là le P. Michel Ruggerius aussi-tost alla en la ville de Canto, pour acheter tout ce qui seroit necessaire à ce voyage, qui estoit de deux mois, & appella son compagnon du lieu prochain. Il y auoit d'auenture alors des marchands Portugais perdant le temps coustumier des foires, & avec eux estoit venu le Pere Antoine Almeida, qui n'auoit plus la patience d'attendre, pour considerer de plus pres s'il ne descouueroit aucune occasion d'entrer. Comme donc il entendit qu'il estoit appelle, & qu'on le vouloit emmener bien auant dans le Royaume pour y establir vne nouvelle demeure, il tressaillit tout de ioie.

Le Pere Antoine Almeida appelle d'Amacao au Royaume de la Chine.

Et aussi ne manqua pas vne autre commodite de nauiger souuement & quasi sans despens. Car le frere de nostre ancien amy Lin-sitau estoit venu aux foires de Canto. Iceluy auoit amene de son pais grande quantite de draps & filets de soie (car elle se fait quasi

*Occasion of-
ferre aux no-
bres pour pas-
ser à Cequiã.*

en toute la prouince de Cequian) pour estre vendus à la foire. Il eust bien voulu s'en retourner incontinent en son pais, mais n'ayant pas encor accordé du prix, il estoit plus retardé qu'il n'auoit proposé. Mais par le moien de nos Peres les Portugais achepterent les marchandises au prix qu'il demandoit. Car toutes les fois qu'il s'agist de l'aduancement de la Religion, certes les Portugais ne craignent aucunement de prodiguer leurs biens, & retrencher leurs gains. Obligé donc par ce nouveau bienfaict, & esneu par l'amitié de son frere, ayant receu nos Peres dans son batteau, il les mena seurement & sans empeschement de personne iusques dans la prouince de Cequian, & sa propre ville. Ceste ville s'appelle *Scian-hin*, de nô quasi semblable à la premiere demeure (mais entre les Chinois peu de chose apporte souuent grãde difference des noms) & ceste ville est le pais paternel du premier, & du nouveau Gouverneur.

Mais douant que nos Peres se separassent les vns des autres, entre plusieurs choses qu'ils ordonnerent, i'en dirai vne qui fut lors premierement mise en coustume. Les Chinois, comme i'ay dict au liure precedent, ont accoustumé estre nommez de plusieurs noms, & personne ne les appelle de leur nom propre, si ce n'est celui mesme qui se nomme ou se souffigne, ou si c'est quelque superieur. Si on passe ceste lay e'est faire iniure à

re à celuy à qui on parle. C'est pourquoy chacun s'attribue vn nom plus releué, duquel par honneur ils puissent estre nommez des autres. Iusqu'à present les Peres n'en auoient emprunté aucun autre que le leur propre, & estoient ainsi aussi appelez de leurs seruiteurs domestiques, ce qui sembloit (à fin de le dire en peu de mots) barbare aux Chinois. (Car chacun trouue le sien beau.) Les nostres donc à fin de se faire tout à tous, pour gagner vn chacun à Iesus-Christ, prendrent aussi ce nom d'honneur du tout necessaire pour maintenir leur autorité parmi des Infidelles, qui estoient tous ignorans de l'humilité Chrestienne. Depuis tous ceux qui entrent au Royaume prennent aussi ce nouveau nom, à fin qu'ils ne semblent ne l'auoir pas autresfois eu. Mais reuenons à nos Peres.

Les Peres prennent vn autre nom à la façon des Chinois.

Achasque fol plaist sa marotte.

Les nostres donc estans arriuez en la ville de Sciau-hin de la prouince de Cequian furent receus & logez par la famille de Lin-sitau, & mis au temple de ceste famille tout ioignant leur maison, où certes ils demouroient commodément. Car il y auoit vne porte commune pour entrer en la maison, ou venir en ce temple, par laquelle la famille pouuoit entrer. Grande assemblee de peuple de tous ordres, des principaux, des lettrez, du vulgaire, accouroit de tous costez pour voir les estrangers en ce temple. Et la ville encor

Nos Peres entrent en vne ville de la prouince de Cequian.

qu'elle ne soit la Metropolitaine, est-touttois nombree entre les principales de la province: noble de commerce, noble de situation, sçauoir au milieu d'un lac d'eau douce, de sorte qu'elle ressemble à la ville de Venise; noble finalement de beaux esprits, & peuplee de grand nombre de gens doctes. En ces conférences on parla de nostre sainte foy, mais sans aucun fruit. Car l'un des Peres estoit cōtrainct de se taire, l'autre à peine pouuoit begaier, & auoit un interprete assez empesché, un vieillard de peu d'esprit; neantmoins le Pere chenu du Lin-si-tau receut la foy & le baptesme, & autres deux ou trois petits enfans, rendans l'ame, ont esté lauez des eaux sacrees, & portez au ciel sans le sçauoir. Toute la ville approuue la demeure des nostres en ceste cité, & sur tous le Gouverneur mesme de ceste contree, qui auoit contracté vne amitié fort estroicte avec le Pere Michel. Ce que le Lin-si-tau, mesme feant an son siege dit publiquement à nos Peres, & les remplit de grande ioie; croians desia vne autre demeure toute asseuree, & establie pour nostre Compagnie dans l'intérieur du Royaume de la Chine.

*Les nostres
discourent
de la foy, &
en baptesme
quelques-
uns.*

*Le Pere du
Lin-si-tau
baptesmé.*

Ils sont mis dehors de la nouvelle demeure ; le Pere Michel Ruggerius fait une course en la Prouince de Quamsi.

CHAP. IX.

LEs nouvelles de l'Expedition Chrestienne au Royaume de la Chine estoient desia passées des Indes en Europe , & par tout le monde Chrestien , & auoient esté receües avec les ressentimens d'allegresse que la pieté Chestienne a accoustumé de monstrier en semblables occasions. Nostre tres-sainct Pere Sixte cinquiesme conceda vn Iubilé tres-ample à toute la Compagnie , à fin principalement qu'ils recommandassent tous tres-instamment cest Expedition Chrestienne du Japon & de la Chine au Seigneur ; & la pieté de la Compagnie ne manqua pas aussi à la volonté du saint Pere , duquel ils auoient receu ces salutaires indulgences avec la deuotion requise. Le Pere Claude Aquauina General de nostre Compagnie enuoia aussi des lettres aux nostres pour tesmoignage de son affection paternelle ; lesquels il enhortoit en

Le Pape Sixte cinquiesme concede vn Iubilé à la Compagnie.

Claude Aquauina encourage les nostres, & les aide.

nostre Seigneur, qu'ils poursuivissent ce qu'ils auoient commencé, & ne se lassassent espouuenter ou surmonter par la difficulté de l'entreprise; & de sa part il promettoit tout secours ou d'oraisons, qu'il distribuoit à toute la Compagnie, ou d'hommes de nostre Ordre qu'il enuoia par apres. Il donna aussi des autres choses qui ne seruirent pas de peu, & entre icelles vne Image du Sauueur Iesus-Christ tiree par vn peintre fort fameux de Rome, quatre horloges aussi tres-artistement traueillées, trois pour pendre au col, dignes d'estre veües pour la subtilité de leurs roües; mais la quatriesme encor qu'elle fust plus grande & deust estre posée sur vne table, surpassoit neantmoins toutes les autres par l'excellence de l'ouurage: car elle gouuernoit les heures par le seul tournoiemēt des roües, & sans aucun contrepoids, voire mesme sonnoit aussi les demies & quarts d'heures avec trois clochettes. Cest instrument raiuit de son temps tout le Royaume de la Chine en admiration, & fit tant de fruiēt (le Seigneur conduisant ainsi tout) qu'on le ressent encor auourd'huy, mais tout ceci se dira en son lieu. Le Pere Gaspar Cælius Prouincial du Iapon enuoia vne autre Image du Sauueur Iesus-Christ plus grande, ouurage cestes elegant du Pere Iean Nicolas, qui a esté le premier maistre sous lequel les Iapons & Chi

*Les affaires
de la Chine
sont auancez
par les pro-
sens des no-
stres.*

& Chinois ont au grand bien de l'une & l'autre Eglise aprins l'art de peindre à la façon d'Europe. Vn Prestre Religieux des Isles Philippines enuota en don vn pourtraict tres-beau de la Mere de Dieu , portant le petit enfant Iesus entre ses bras , que le S. Precurseur adoroit aussi deuotieusement. Ceste piece estoit apportee d'Espagne , en verité agreable à la veüe , pour la naifueté des couleurs naturelles, & des traicts presque viuans. Ceste Image fut par le Recteur du College d'Amacao dedice à ceste mission. Ainsi on enuoioit de diuers endroits des tesmoignages de resiouissance , & des effects de liberalité.

Par ces commencemens heureusement auancez les autres familles aussi des Ordres Religieux des SS. Augustin , Dominique & François , furent aussi incitees ; mais pourautant qu'il ne leur estoit permis d'entrer au Royaume de la Chine, ils esleuerent des Monasteres au port d'Amacao , & emploierent leur soin vtile aux Isles Philippines , à l'instruction des nouveaux conuertis.

Or à Sciampois les Pères aians ja establi leur demeure commencerent à s'addonner plus librement à la conuersion des Gentils. Car à iour ordonné ils preschoient des mysteres de nostre foy, ils en baptisoient plusieurs , les aians retirez de la vaine superstition des faux dieux ; d'où se fit que l'assem-

*Les nostres
commencerent à
Sciampois à
la conuersion
des Infidelles.*

bitee du peuple ez iours de feste estoit plus grande. Le temps qui restoit estoit vtilement tout employé à fueilleter les liures Chinois, avec l'aide d'un precepteur : & s'acqueroient mesme parmi les Chinois, qui aiment les hommes lettrez, vne grande autorité, mais encor plus par leurs paroles, & leurs actions.

*Les nostres
sont cōtrainctz
sortir de la
Prouince de
Cequian.*

Les commencemens des Peres de Cequian eurent vne autre issue. Car les parents du Lin-si-tan craignans de se procurer quelque mal par la frequence de ceux qui venoient voir les nostres, contrefirent des lettres, par lesquelles ils estoient rappelez vers nos Peres de Sciauquin, constituez en danger en l'absence du Pere Ruggenius, mais aians preueu la fraude, ils se contindront ya peu, iusqu'à ce que le Gouverneur de Sciauquin ami des nostres, mal informé, & contre son gré leur commanda de se retirer, auquel en fin ils obeirent, & le Pere Ruggenius s'en retourna aux nostres à Sciauquin.

*Le Lin-si-
tan fuit la
cōpagnie des
nostres.*

Par cest euenement & lettres de ses parents, le Lin-si-tan mesme, au parauant grand protecteur des nostres, retrencha beaucoup de son amitié, & en fin se retira du tout. Il les aduertit aussi de n'aller, comme ils auoient accoustumé, à son siege au temps des nouuelles Lunes. Il commanda aussi qu'on ostast son nom de ces deux inscriptions honoraires, qu'il auoit enuoyes pour la porte & pour la

falc:

lais & fit le meſme de ceſte table Geogra-
 phique du P. Matthieu en laquelle ſon nom
 le liſoit. Finalement en toute aſſemblee, ſi
 quelquesfois il les reneontroir, il diminu-
 oit ceſte courtoiſie accouſtume'e; & leur mon-
 ſtroit mauvais viſage; mais toutesfois il ne
 remua encor rien touchant la demeure des
 noſtres.

Toutesfois quaſi en ceſte bonaſſe d'affai-
 res, nos Peres de bien plus laſches, ne laiſ-
 ſoient peu de taſcher par tous moïens d'aller
 plus auant. Au contraire aians encor plus de
 ſoin de tout, ils craignoient aſſez, que deſte
 demeure laſſe de plus grande tempeſte de
 perſecutions ne fuſt vn iour eſbranlee. Et
 pour ceſte occaſion, s'eſforçoient d'auantage
 à dreſſer vne nouuelle ſtation autre part. Le
 Lieu ſeulement eſtoit ainſi familier d'vn citoien de
 Sciachin, premier commis du baſtiment de
 la tour, il s'appelloit *Tan-ſuo-ku*, il accom-
 modoit ceſte amitié, comme ont accou-
 ſtumé les Chinois; à ſon propre profit.
 Parquoy ayant delibéré de tirer quelque cho-
 ſe des noſtres, va iour de propos, delibéré il
 vint à parler en preſence des Peres d'vn cer-
 tain mont en la Depuince de *Chi-quin*, que
 ceux du pais appellent *Vn-ſan*, auquel on di-
 ſoit que pluſieurs alloient en pelerinage. Il
 demanda au P. Ruggierius pourquoy il n'a-
 uoit pas encor eſté iuſques à là? Le Pere re-
 pondit, qu'il ne ſçauoit pas ſi cela luy ſeroit :

*Les noſtres
 craignent
 ceſte occa-
 ſion.*

*Autre occa-
 ſion ſe preſen-
 te d'eſtablir
 vne demeu-
 re.*

permis par le Magistrat. Je feray, dit cestuy-là qu'il vous soit permis avec le congé du Lin-si-tau. Ceste course ne sembloit pas estre assez asseuree, ni promettre beaucoup; mais toutesfois afin qu'ils ne laissassent rien à esprouuer, le P. Ruggerius avec permission du Superieur l'entreprit avec vn truchement qui peust bien prendre garde à tout.

Le Pere Ruggerius che-min faisant s'asche de voir un Roitelet.

En chemin donc le Pere rencontra la Metropolitaine de la Prouince Quam-si, voisine de celle de Cantó. Le Pere se ietta en icelle. Vn Roitelet du sang Roial demeurroit ici, mais toutesfois, selon les loix, il n'auoit aucun office en la République. Le Pere tascha par tous moiens de l'aller voir, croyant que peut estre par sa faueur il pourroit obtenir ce qu'il desiroit, car les nostres ne scauoient pas encor les staturs de la République Chinoise, & iugeoient beaucoup de chose à la coustume d'Europe. Il ne fut pas receu de luy, mais reietté avec ceste responce; Qu'il s'en allast incontinent visiter le Vice-Roy & les autres Magistrats, & en apres qu'il reuint à luy. Le Vice-Roy demeuroit en la mesme villo. Et le Pere n'en fit pas de refus; mais hardiment certes, vn Prestre estrange, sans guide de personne, alla voir le Vice-Roy & les autres Magistrats. Il fut receu de tous avec peu de courtoisie, mais sans iniure aduertie de poursuiure: quand & quand son voiage

voiage commencé, sans faire aucun arrest en ceste cité. Deuant que partir, n'ayant pas encor perdu toute esperance, il demanda de pouuoir parler au Roitelet, mais il fut encor refusé, & luy aiant rendu ses presens commandé de sortir à l'heure mesme de la ville. Ce qui fut fait par plusieurs edicts publiez par toute la ville contre le Pere. Et aussi les commis de la ruë, où le Pere auoit retardé furent en danger: parce qu'ils auoient receu vn estrangier dans la ville sans permission des Magistrats. En fin ils n'eurent aucun repos qu'ils ne l'eussent mis hors de l'enclos de la ville, comme si en cela seul eust consisté tout le salut du peuple.

Il se trouua neantmoins quelqu'un de la famille du Roitelet qui s'attristoit de l'infortune du Pere. Car vn de ses principaux Eunuques, accusant l'inhospitalité du Vice-Roy, le consoloit avec de paroles douces & amiables, & luy bailla des lettres au receueur de certaine ville de la Prouince de Huquam, aux frontieres de la Prouince de Quam-si, laquelle on appelloit *Pa-sien*, par lesquelles lettres il estoit permis au Pere de demeurer en la maison du receueur si longtemps qu'il voudroit, car il estoit subiect de ce Roitelet. Et il promettoit apres le depart de ce Vice-Roy, de faire en sorte qu'il seroit rappellé par la volonté du Magistrat en la Metropolitaine, d'où il estoit main-

tenant

*On luy com-
millo de ser-
uir de la Ma-
ropolitaine*

*On perme-
au P. Ru?ge-
rius demou-
rer pres de
quelque re-
couuert.*

renant dechassé. Le Pere Eduard superieur estant par lettres aduertit de tout ceci, appelle le P. Ruggerius à Sciauquin pres de soi; car il n'y auoit pas d'apparence de pouuoir rien effectuer de ce qu'on desiroit, mais plustost il sembloit y auoir quelque peril pour les choses non encor assez affermies en ceste saison.

Le Pere Eduard superieur est renuoié à Amacao, & les nostres tourmentez, & en apres deliurez d'une grande calomnie.

C H A P. X.

Le Lin-si-tau est en peine pour le rennoi des nostres.

Après le retour du Pere Ruggerius, le Lin-si-tau sceut tout le succès de ce voiage, voire mesme, come c'est chose coustumiere, la renommée y adiousta quelque chose du sien. Car on dit qu'on lui escriuit de ceste prouince, que le Pere n'auoit pas esté receu du Vice-Roy, & mesme qu'il auoit esté mal traité par le General de l'armée, avec paroles iniurieuses, & qu'il auoit failli d'estre mis en prison. Le Gouverneur assembloit tout celi ensemble avec la crainte de Cequian, & le conseil des Magi

Magistrats de Canto, qui présageoient quel-
que grand mal à la republique Chinoise parla
demeure des nostres, d'autant qu'ils estoient
venus d'Amacao, & ne laissoient pas encor
de frequenter & negocier avec les habitans
de ce lieu, tout cela dis-ie assomblé en vn il
n'estoit pas peu en peine, taschant de trou-
uer quelque moien de se descharger de ce
fais, renuoiant nos Peres vers leurs compa-
triotés.

Et l'occasion ne manqua pas. Car en ce
temps on luy dit que le Vice-Roy estoit esleu
à vne autre dignité en la ville Royale de Nan-
quin, & que celui qui estoit Vice-Roy en la
Prouince de Quamsi, par lequel on disoit que
le P. Ruggerius auoit esté honteusement de-
chassé, estoit pourueu de son office. Prenant
l'occasion de cest euenement, il commande
d'aller dire aux Peres de s'en retourner tous
vers les leurs, d'où ils estoient venus. Qu'il
craignoit que le Vice-Roy nouveau ne se taf-
chast de la demeure des estrangers en la ville
Presidiale mesme. Qu'il rendroit le prix des
maisons qu'ils auoient basties, & s'il arriuoit
que le Vice-Roy eust leur demeure agreable,
il les rappelleroit aussi-tost. Ce message cer-
tes estonna les nostres d'vne crainte soudaine,
de peur d'estre chassés de leur station, la re-
nommée de laquelle s'estoit ja espandue avec
tant d'applaudissement de toute la Chrestien-
té. Et si leur sembloit, s'ils s'en alloient vne
fois,

*Occasion de
nouuelle
crainte aux
Peres.*

*Le Lin-fu-
tan commä-
de aux no-
stres s'en al-
loir.*

fois , qu'ils ne seroient pas facilement vne autre fois rappellez.

*Les nostres
presentent
une requeste.*

A l'instant donc deux des nostres , qui les premiers auoient habité ceste demeure , se transporterent à son Presidial. Là , presentans vne requeste qu'ils auoient aussi arrousee de leurs larmes , ils racontoint au long comme aians trauersé tant de mers , ils estoient en fin abordez en ce Royaume , auquel sans faire tort à personne , & aians aussi consumé des grâds despens , ils auoient ja seiourné tant d'annees , que pour ceste cause ils ne pouuoient du tout pas demeurer à Amacao , ni retourner en leur pais par tant de mers ; que la pitié donc des estrangers qu'il auoit iusqu'à present fauorisé le touchast. Quant à ce qui touchoit le Vice-Roy , qu'ils lui rendroient raison de leur demeure sans mettre personne en danger. Or s'il luy sembloit qu'ils estoient d'auantage que du commencement , qu'il en renuoiaist vn ou deux , & permist que les autres qui auoient esté vne fois receuz du Vice-Roy , demeurassent en leur maison.

*Le Lim-si-
zan respond
fort humainement.*

A ceci il respondit en verité tres-courtoisement ; Qu'il n'auoit iamais eu aucune mauuaise opinion de nos Peres , & n'auoit conceuë contre eux pour aucune cause que ce soit aucune indignation , mais qu'il auoit esté souuent aduertit par les lettres des Magistrats de la Metropolitaine de Canto , qu'on craignoit que quelque mal arriuaist à la Republique Chinoise. A ceci

ceci il adioustoit la haine de tous les citoiens, qui portoient impatiemment que la loüange du bastiment qu'on esleuoit, par fausse renommee estoit attribuee à des estrangers; que les seuls despens & le traual leur estoit resté. Il acculoit aussi le P. Ruggerius; de ce qu'il estoit entré en la capitale de Quam-si, où on disoit qu'ayant esté debouté par le Vice-Roy, il auoit aussi esté mal traité de tous les Magistrats. Nos Peres respondoient, & excusent tout ceci le mieux qu'il leur estoit possible, de sorte qu'en fin il dit qu'il delibereroit plus meurement de tout l'affaire. Parquoi il enuoia nostre requeste au *Tan-scao-hu* commis principal des bastimens, car la pluspart il prenoit conseil avec lui de ce qui touchoit nos affaires; il fit ceci afin de lui moienner quelque gain pour auoir contribué sa faueur. Car vne main gratte l'autre, & cela ne lui manqua pas; car sans conter plusieurs autres menutez, on lui donna vingt escus d'or, quand on eut obtenu permission de demeurer encor, comme on lui auoit promis. Mais premierement afin qu'ils peussent plus facilement acheuer cest affaire, ils furent d'aduis qu'il estoit meilleur que le P. Eduard superieur s'en retournast de son propre mouuement à Amacao, deuant que d'estre reuoié, & que là il attendist l'issue de tout; principalement aussi pource que ceste annee le nauire marchand des Indes leur auoit manqué, & n'estoient venus aucunes lettres, qu secours
de

de la part du Visiteur; pour à quoi donner ordre son despart sembloit n'estre pas inutile.

*Edict en fa-
ueur des no-
stres.*

Vn peu apres ce Magistrat mesme fit vn edict en nostre faueur, lequel ils commanderent estre affiché en la rue où nos Peres demeuroient. Le contenu estoit tel: Que nostre maison auoit esté bastie aux despens & par le traual des Prestres estrangers: mais la tour auoit esté edifiée par la cour de Sciauquin aux despens du commun, pour attirer selon la coutume, vne plus heureuse & fauorable fortune à la prouince, & que les Prestres estrangers n'y auoient du tout rien apporté du leur. Or ceux qui auoient esté receus par le Vice-Roy en auoyent fait venir d'autres, pour demeurer avec eux; qui estoit cause que pour le deuoir de son office il leur auoit fait commandement de s'en aller tous; mais qu'ils s'estoient venus presenter à luy deuant son siege, opposans leurs cris & leurs larmes. Qu'ils auoient aussi remontré que le chemin iusqu'en leur pais estoit desmesurément long, allegué les despens à eux presque insupportables qu'ils auoient faits, mis en auant que les Vices-Rois les auoient receus, qu'ils n'auoient iamais fait tort à personne; iamais violé les loix du Royaume, & autres semblables; ce qu'il confessoit auoit trouué estre fort veritable & disoit qu'esmeu de compassion, d'autant qu'il constoit que c'estoyent hommes religieux & addonnez à la vertu, il leur auoit permis qu'vn ou deux d'iceux restassent

vinssent la demeure qui leur auoit esté accordée par le Vice-Roy ; que tous les autres autant qu'ils estoient fussent renuoyez, & qu'ils se gardassent bien à l'aduenir d'en appeller aucun autre : car sans doute s'ils le faisoient , qu'ils seroient tous chassés. Car ils feroient voir par ce moien qu'ils trameroient quelque nouveauté, & procureroient quelque grand mal au Royaume de la Chine. Il adiousta encor vn autre edict , adressant aux chefs des rues, par lequel il leur commandoit fort expressement de prendre soigneusement garde si les Prestres estrangers obseruoient ce sien edict ; & qu'ils aduertissent les Magistrats de tout.

Par cest edict les nostres reprindrent vn peu haleine , mais le repos ne fut pas long, la fin d'vn trauail estoit quasi le commencement de l'autre. Car outre ce qu'ils furent trois ou quatre fois troublez par les larrons de nuit , & aussi qu'on leur defroba quelques choses, ils furent affligez d'vne tres-grande facherie , & en apres aussi chargez d'vne tres-griefue calomnie , mais en fin deliurez avec l'aide du bon Dieu.

Vn certain nouveau conuerti nommé Martin , auoit receu la foi de Iesus-Christ en la ville d'Amacao , mais estant indigne de sa profession , & de son nom , il procura vn tres-grand mal à nos Peres. Il estoit venu à Sciauquin de la ville de Canto sa patrie,

*Les nostres
sont deliurez
de crainte.*

Y

*Nouvelle
calomnie cõ-
tre les Peres.*

pour voir les Peres, ou plustost pour tirer d'eux quelque lippee. Le P. Ruggerius le fauorisoit de toute sorte d'offices & deuoirs, de peur qu'en ce petit nombre de conuertis il ne quittast la religion Chrestienne, dont il sembloit trop froidement faire profession. De ceste familiarité des Peres il prit occasion de tromper quelques autres nouueaux conuertis de Sciauquin. J'ai donné aduis au liure precedent, qu'il y a plusieurs Chinois qui recherchent les secrets de l'Alchimie, iusques à en deuenir fols. Car ils croient que l'argent vif par le moien de quelque certaine herbe se peut transmuier en vrai argent, laquelle herbe ne se trouue que parmi les nations estrangeres, & que les nostres l'ont apportec avec eux, & qu'ils scauent la perfection de cest art, ce qu'ils prouuent par les Portugais, qu'ils voient emporter grande quantité d'argent vif, achete des Chinois à prix excessif; qu'ils transportent aux Iapons, & apres s'en retournent chargez de pieces d'argent en leur pais. Ils font mesme iugement des nostres qu'ils voient viure honnestement, sans demander aucune aumosne, & sans faire aucun trafic, & croient qu'ils font de l'argent par la force de ceste herbe. Car ils ne peuuent se persuader qu'il se puisse trouuer tant de fidelité en aucune part du monde pour porter fidelement de l'argent par tant de mers & tant d'espaces de terre, & n'estiment pas aussi qu'il

*Opinion ridicule
des Chinois.*

qu'il puisse y auoir tant de charité, que de vouloir enseigner autrui à ses propres despens. Encor qu'aucun n'ait iamais trouué cest art, il n'y a pas faute d'imposteurs, qui avec des artifices merueilleux entretiennent ce mal, & ne s'en trouue pas vn qui le guarisse.

*Impostures
de l'Alchimie.*

Entre les nouveaux Chrestiens de Sciaquin y en auoit deux, le pere & le fils, qui autresfois deuant qu'auoir receu la foi auoient soufflé tous leurs moiens aux fournaises de l'Alchimie, sans toutesfois s'estre encor retiré de cest art. Ils demanderent à ce Martin imposteur si les Peres scauoient par cest art faire de l'argent ou non. Icelui pour les tromper dit qu'oui, & que le P. Ruggorius lui auoit promis de lui en enseigner les preceptes, mais à condition qu'il ne les communiqueroit à personne. Les pauürets creurent ce que l'imposteur leur auoit asseuré, & commencerent de rechercher son amitié par toute sorte de deuoirs. Martin estoit necessiteux & tres-pauvre. Ils luy firent donc vn habit neuf, & l'aïans retiré en leur maison, lui faisoient la meilleure chere qu'ils pouuoient. Que dirai-je plus? ils lui acheterent vne femme de leur propre argent (car le commun en fait souuent ainsi) afin de l'obliger tant plus estroitement à descouurir ce secret: ce qu'en fin il promit; toutesfois avec difficulté, mais il les obligeoit à la

*Vn certain
vostre
Chrestien se
vend imposteur.*

mesme condition avec laquelle il deuoit recevoir ce secret, qu'ils se prissent principalement garde qu'aucun des Peres en ressentist quelque chose, de peur que d'aventure ils ne se desdissent de leur promesse, s'ils prenoient opinion qu'il eust publié ce secret. Et desia ceste menace auoit esté tenue trois ou quatre mois sous silence: mais ne lui estant desormais plus possible de tirer sa promesse en longueur, il donna iour à ses hostes, auquel le P. Ruggerius lui deuoit reueler ce secret, ce qu'estant fait il promettoit aussi leur donner quand & quand. Mais cependant aiant pour le iour nommé obtenu le verre triangulaire, il prit la fuite s'en retournant en la ville Metropolitaine, croyant d'emporter vns pierre de prix inestimable. Les nouueaux Chrestiens trompez aians senti la fuite, ils vindrent en nostre maison, se plaignans de beaucoup de choses, & descourans la fraude de l'imposteur, ils asseuroient aussi qu'ils leur auoit emporté beaucoup d'argent qu'ils luy auoient presté, ou payé pour lui; ils demandoient donc conseil aux Peres. Le P. Ruggerius fit pour ce sujet deux voyages en la Metropolitaine, & n'y fit autre chose, qu'apprendre qu'il demouroit là, & auoit le verre trigonal. Ce que les nouueaux Chrestiens trompez aians sceu, retirerent avec grande finesse ce ver-

*Le Neoplyte
s'enfuit.*

*Les Chrestiens
nouueaux ac-
cusent l'im-
posteur.*

re de ses mains , par des fausses lettres supposées , comme si elles estoient obtenues du *Liv-fi-tan* ; estimans que les Peres rendroient facilement l'argent que Martin leur devoit , afin de recouvrer ce ioiau de prix inestimable.

Pendant que ceci se faisoit , vn certain jour le Gouverneur accompagné d'autres Magistrats vindrent en nostre maison , pour se recreer , il demanda qu'on luy baillast le verre trigonal , pour par son moien voir avec plaisir les montaignes , fleuves & nauires. La chose ne peut plus demeurer cachee. Les Peres respondirent que ce larron de Martin le leur auoit desrobé. Le Gouverneur le courroussa alors , & aiant escrit des lettres , enuoia vn Officier en la Metropolitaine pour le prendre , & le lui amener. Et les prieres des Peres n'y seruirent de rien , bien qu'ils assureussent que ce verre n'estoit pas de si grand prix qu'on croyoit communement , & qu'ils ne se soucioient pas beaucoup de le r'auoir. Mais il respondit qu'il n'estoit pas maintenant aux Peres, ains aux Magistrats de toute la ville, qui venoient souuent en la maison pour le voir à leur grand contentement. On enuoia donc vn huissier en la ville principale qui estoit concitoien de Martin , lequel entendant aussi-tost qu'il estoit caché , arresta

*L'imposseur
Martin com-
mandé estre
pris prison-
nier.*

le frere d'icelui prisonnier , l'asseurant qu'il l'emmeneroit au lieu de son frere , s'il ne disoit où il estoit , & ne le lui liuroit , & au moins qu'il faudroit qu'il rendist le verre, au prix duquel il ne pourroit satisfaire avec tous ses biens. Celui-là donc pour euiter le mal qu'il voyoit , liura son frere , lequel l'huissier mena attaché & lié à Sciauquin.

*Martin pris
& amené à
Sciauquin.*

*L'imposteur
adionste ca-
l. m. e sur
calomn. e.*

L'imposteur Martin est donc mené chargé de liens à Sciauquin , & entasse calomnie sur calomnie : car semant des billets par tous les carrefours , il accuse impudemment le Pere d'adultere. Le mari de l'adultere , qui auoit aussi ourdi l'imposture, vn peu apres presentevne requeste au Lin-si-tau mesme. Par ceste requeste il asseuroit que reuenant en la ville ie ne sçai d'où , il auoit trouué ces billets esendus par tout , qu'estant de retour en la maison , il auoit à force de coups arraché la verité de sa femme. Il demandoit donc que l'auteur du crime fust puni. Il commit cest affaire au Gouverneur qui auoit commandé que Martin fust constitué prisonnier. Parquoi on commença de traiter ce differend iuridiquement. Mais il fut aisé au Pere de renuerfer ceste calomnie, car le iour qu'on disoit l'adultere auoir esté commis, le P. Ruggierius estoit absent en la prouince de *Quam-si*, où il n'y a pas moins de deux mois

de

*La calomnie
est descou-
uerte.*

de chemin, & cela estoit amplement cognu de tous les Magistrats qui en estoient bien informez. En fin on recognut que tout ceci estoit inuenté par Martin, & l'accusateur estoit tres-pauvre, & auoit esperé qu'on luy donneroit quelque chose pour le faire taire, mais les Peres en estans mesmes conseillez en firent refus, de peur qu'il ne leur restast quelque tache de ce crime, si on venoit à sçauoir, qu'ils auroient ietté quelque os en la gueule de ce chien abaiant pour luy imposer silence. En fin celui qui auoit esperé vn gain pernicieux, craignât finalement qu'il ne luy arriuaust du mal, s'assëura par sa fuite. Estant d'oc appelé au Presidial, pour plaider sa cause, on rapporta au Iuge que la maison estoit vuide, & que le mari & la femme s'en estoient enfais.

L'accusateur s'enfuit avec sa femme.

Le Gouverneur declara donc amplement que le Pere estoit exempt de ceste calomnie, & que Martin estoit l'inuenteur de tout le mal, & commanda qu'il fust mené en sa presence, & l'ayant fait cruellement battre de vingt coups de cannes en la presence du Pere, il le condamna à l'amende de quelque argent, & en fin aux galeres, le renuoiant au Lin-si-tau, à fin que celtui qui le luy auoit commis, approuuast sa sentence. Ice-lui sachant la verité de tout le fait, commanda qu'on adioustast autres soixante

Le Pere déclaré innocent, & le calomnieux puni.

coups, aussi rudes aux premiers, en apres il fut remis aux fers, & reduit à vne extreme necessité, estant abandonné de tous ses parents & amis. Mais les Peres encor qu'offensez l'aiderent de tout ce qu'ils peurent, iusqu'à tant que par la rigueur des plaies il mourut dans peu de iours. Et ainsi il fut puni de ses meschancetez pour seruir d'exemple aux autres. Or ce nouveau conuerti, qui auoit osté le verre à Martin, aiant sceu qu'il estoit emprisonné rendit de son propre mouuement le verre aux nostres, craignant que si les Officiers de la Cour scauoient qu'il estoit en sa maison, il ne fust aussi accusé du mesme crime, & par ce moien principalement Dieu deliura nos Peres d'une grande affliction, ou calomnie.

Il meurt.

Le Pere Ruggerius va à Amacao, & est la retenu; le Pere Eduard retourne à Sciauquin, & les nostres sont molestez d'une fureur populaire.

CH A P. XI.

PAR la coustume d'auancer les Magistrats le Lin-si-tau deuoit desia estre monté à
vn

vn plus haut degré d'honneur , & toutesfois on n'en auoit encor eu aucunes nouvelles de la Cour. Cela veritablement le tenoit triste , & douteux : car il craignoit que pour auoir trop fauorisé les estrangers on laissoit de l'auancer à plus grande dignité. Mais toutesfois en fin Dieu l'osta , & plusieurs autres de ceste crainte , & les nostres de grand peril. Car on escriuit de la Cour qu'il estoit pourueu d'vne grande dignité en la prouince de *Huquam* , au Prefidial de *Pu-cin-cu*, dont il fit paroistre son ancienné allegresse. La contree de *Sciiauquin* , comme i'ay dict ci dessus, luy auoit dedié vn temple en l'Aire de la tour ; & luy auoit desia basti, comme à vn homme sainct , & qui par tant d'annees auoit bien merité de leur Republique. On voioit en ce temple sur vn autel sa statue , & deuant l'autel vn grand fouier pour brusler des parfums. On y auoit aussi mis des chandeliers magnifiquement elabourez. En ce temple donc , comme il se preparoit ja au despart, tous les citoiens l'allerent visiter , & le felicitans de sa nouuelle dignité, luy firent vn honneur incognu entre les Europeens, mais coustumier aux Chinois. Car luy aians osté les vieux brodequins (or les brodequins sont nombrez entre les marques honoraires des Magistrats) ils luy en chausserent des nouueaux ; & aians ferré les vieux dans vn beau

*Le Lin-si-tau
est ené à plus
grande di-
gnité.*

*On felicite
le Lin-si-tau
pour la di-
gnité nouvel-
lement ac-
quise.*

coffret fermé à clefs, les garderent en vn lieu public, pour seruir à la ville de memoire perpetuelle d'vn homme leur bienfacteur. Toute ceste ceremonie est ciuile, & n'a rien de superstitieux. Car on a accoustumé la rendre aux personages bien merittans, pour tesmoignage de leur vertu. Le Vice-Roy nouveau vint aussi de la prouince de Quam-si. Les Peres l'allerent visiter, toutesfois avec assez de crainte. Ils furent neantmoins receus de luy officieusement, & plus humainement qu'il n'auoit accoustumé, ni eux esperé. Mesme il recognut le Pere Ruggerius, & se ressouuint de luy auoir parlé, disant mesme qu'il le cognoissoit; mais toutesfois on ne peut pas long-temps iouyr de ce Vice-Roy. Car estant ja fort aagé, & cedant à la vieillesse, il mourut dans peu de mois. Celuy aussi qui auoit esté mis en la place du *Lin-si-tan*, estoit aussi familier des nostres. Car il estoit monté à ceste dignité du Gouvernement d'vne contree voisine, & autresfois venant souuent vers le Vice-Roy pour traiter d'affaires, il auoit familièrement visité les nostres dans leur maison.

Tout estant donc par ce moien paisible, & tellement disposé, que nos Peres esperoient de pouuoir estre vn peu en repos, le Pere Ruggerius s'en va à Amacao, tant pour

Arrivée du
Vice-Roy.
поиссан.

Le Pere Ruggerius va à
Amacao.

pour autres affaires, comme principalement pour traiter du retour du Pere Eduard supérieur, selon l'aduis des nostres d'Amacao, qui trouuerent bon que le Pere Michel Ruggerius arrestast quelque peu à Amacao, attendant que le Pere Alexandre Valignanus qu'on attendoit vinst. Car iceluy estant derechef déclaré Visiteur de tout l'Orient, retournoit au Japon, ensemble avec ces Ambassadeurs, qui estans de retour d'Europe, estoient desia heureusement abordez aux Indes. Cependant le P. Matthieu obtint permission du Pere Eduard de retourner à Sciauquin, ce qu'il fit à dessein d'apporter pendant ce repos quelque soulagement aux affaires affligez, & qu'il auançast ceste expedition par quelque conseil salutaire.

*Le P. Eduard
s'en retourne
à Sciauquin.*

Mais encor des nouveaux orages susciterent de diuers endroits des vêts de persecution. Car ces nouveaux Chrestiens tristes d'auoir perdu leur argent par la mort de Martin, tascherent en plusieurs façons de troubler les nostres, qui ne sçauoient rien de ce qu'ils auoient contracté avec Martin. On voioit par toutes les ruës de la ville des billets qu'ils y auoient espars. En iceux le P. Eduard estoit accusé d'estre reuenu à Sciauquin contre les Ediçts des Magistrats, ils le menaçoient aussi que si dans certain temps il ne s'en alloit, que tous les Bacheliers coniurans ensemble presenteroient vne requeste aux Magistrats; ils y molloient

*Nouvelle
persecution.*

y mesloient beaucoup de choses semblables, par lesquelles les nostres estoient assez empeschez de sçauoir quel conseil ils deuoient prendre en chose si doubteuse.

*Le desbord
de la riuere
fais un grand
vauage.*

Mais nos afflictions ne furent pas encor arrestees par ces maux. Il arriua par apres vn accident qui renuerfa quasi la maison de fonds en cõble. La ville de Sciauquin est bastie sur la riue d'vn fleuue renommé, qui coulant par la Prouince de Quam-si, en deux ou trois iournees de navigation se vient rendre dans la mer, en la mesme ville Metropolitaine. Ceste riuere l'an passé s'estant desbordee auoit par la force de ses vagues renuerse beaucoup de choses ez bourgs & villages, & auoit ou rompu ou surpassé par son desbordement les leuees dressées pour la retenir, & arrester en son cours. Nostre maison toutesfois, par le benefice de Dieu, bien que bastie sur la leuee mesme, estoit demeutee ferme, encor que toutes les caues d'embas fussent pleines deau. Quand en fin les eaux estans abaissées, la riuere fust remise en son canal, vn nombre infini d'hommes contribuerent leur trauail pour reparer les leuees. Mais le desbordement de ceste annee aiant aussi esté plus grand que le precedent, rompit aisément les leuees neuues. Les Magistrats donc pour remedier à ce mal permirent par edict public, que pour obuier à ce desbord d'eaux, l'on pourroit couper les arbres non portans fructs par tout où

*Autre des-
bord de l'eau.*

où on les trouueroit. Les hommes meschants abusans de ceste liberté, vagabondans par les iardins voisins destruisoient insolemment tout, & ny auoit personne qui peust reprimer l'insolence populaire armee de l'autorité du Magistrat.

Edict des Magistrats pour la reparation des lésées.

Or estant avec mesme fureur entrez au iardin de nostre maison, ils trouuerent vn Ethiopien, qui le gardoit, de couleur noire, tels que sont les Africains apres que venant d'Europe on a passé le Cap de bonne esperance, les Portugais les appellent *Cafres*. Ce sont hommes robustes de nature, & sans crainte: parquoy il chassa tout seul ceste multitude enragee. Car les Chinois outre ce qu'ils sont coüiards sur tous autres peuples, côme ie croy, ils ont horreur aussi de la veüe des Ethiopiens, comme si c'estoient diables, ou spectres. Estans mis en fuite, & blasmans leur poltronerie, ils se rassemblèrent, & de loin rompoient toute nostre maison à coups de pierres. Il fut esté facile aux nostres de repousser la force par la force, principalement par ce que quasi tous les domestiques estoient Indois, & non de beaucoup plus blancs que cest Ethiopien. Et la maison estant haute & forte eust assez commodément serui aux nostres d'vn bon corps de garde pour se defendre. Mais les nostres trouuerent bon de se retenir, afin de ne donner à aucun sujet de calomnie. Parquoy comme ils ruoient au commencement plus craintifue

Vn seul Ethiopien chasse grand nombre de Chinois.

*La maisõ des
nostres est
brisée à coups
de pierres, &
furieusement
destruite.*

crainctivement des calloux, & voians qu'on ne leur resistoit pas, estans par la modestie des nostres rendus plus impudens, toute vne troupe d'enragez, se ferrans en vn se iette dans nostre maison, & avec tel effort, qu'ils rompirent miserablement en vn moment la porte, les fenestres, les meubles, & le toit mesme. Et afin que l'entree fust plus libre abbatirent la muraille qui separoit la basse-cour d'avec la ruë. Le P. Eduard avec le truchement estoit sorti par l'autre porte pour aduertir les Magistrats. Le Pere Matthieu seul les prioit tres-humblement qu'ils s'abstinissent en fin de tout gaster, qu'ils emportassent de la maison ce qui leur plaisoit le plus. Mais aussitost qu'icelui de quelque lieu sortoit la teste, on le saluoit d'une espaisse pluie de pierres, qu'il sembla quasi auoir esté en extreme danger. En fin ie ne sçai de quel mouuement poussé, il lia ensemble vn faisceau de cannes qui estoient restees de la haie du iardin, qui auoient eschapé la fureur de ces maniaques, & l'ayant chargé sur ses espauls, s'en alla où la presse estoit plus grande, & les pria à genoux qu'ils emportassent ce faisceau & autant d'autres qu'ils voudroient pour fermer les leuées, & qu'ils ne brisassent pas d'auantage follement & furieusement toute la maison. Ces barbares furent tellement esmeus de ceste action, qu'ils cesserent à l'instant de lapider les nostres, & s'en allerent, n'emportans rien de
la

la maison que quelque peu de bois qui estoit dans la basse-cour, mais ils se resiouissoient tumultuairement au son triumphant des cymbales, se felicitans les vns les autres de la victoire, & la nuit estant ja proche s'en allerent tous en leur maison.

Les seditieux se retirent.

Au commencement de la nuit en apres vn des Magistrats cōmuns vint à leur secours, & aiant consideré l'estat miserable de toute la maison, tesmoigna estre touché de compassion, & aiant fait appeller des soldats, il leur commanda de faire la nuit garde ez portes, de peur que ces enragez mesmes, ou autres larrons entrans par les ruines n'emportassent le reste, ou ne fissent quelque chose de pis. Mais celuy-là mesme le iour suiuant, estant sans doute corrompu par presens, fit son rapport de tout comme il luy pleust aux plus grands Magistrats. Ce que les nostres aians iceu, le Pere Matthieu s'en alla vers le Gouverneur, & aggrauant l'indignité de l'iniure, le pria de cesser d'en faire plus ample information, que c'estoit vne fureur d'vne multitude confuse, qu'il est difficile de chastier; & que par ceste punition rien ne prouenoit aux pauures estrangers que de l'enuie; seulement qu'il luy pleust prononcer vn edict, menaçant ceux qui à l'aduenir attenteroient de leur faire aucune iniure. Le Gouverneur trouua merueilleusement bon le conseil du Pere, admirant sa patience & sa modestie, & aiant fait publier

Les Magistrats enuoient des gardes en la maison.

Constance & modestie du P. Riccius.

publier l'ediect, tout cela fut enuelopé de silence. Le P. Eduard aiant perdu esperance de faire aucun fruit retourna à Amacao, & declara toute l'affaire au Visiteur, afin qu'il donnast aussi son conseil.

Le Visiteur enuoie le P. Michel à Rome, pour obtenir vne Ambassade du Pape au Roy de la Chine : le P. Antoine Almeida va à Sciauquin, & ceste demeure est troublée par un nouveau labour de la ville capitale.

C H A P. X I I.

*Le Visiteur
recerche les
moyens d'ac-
querir de
l'autorité
aux nostres.*

LE Visiteur estant aduertit par des tesmoins oculaires, de l'estat assez turbulent auquel les nostres iusqu'à present auoient esté, raportoit principalement tout son soin à trouver quelque moien d'acquerir quelque autorité aux nostres dans le Royaume de la Chine. Car il sembloit qu'elle estoit tellement necessaire aux trompettes de l'Euangile, pour paruenir à leur dessein, que sans icelle on croioit que tout autre traual seroit vain. Or elle seroit principalement approuuée, si avec la permission

permission du Roy nostre resident estoit établie dans le Royaume, sans laquelle il y avoit apparence qu'elle ne seroit ni seure, ni de durée. Apres donc vne grande delibération de toutes les raisons qui furent alleguées, celle-ci sembla la plus propre, sçavoir qu'on obtinst vne legation Apostolique par va des nostres au Roy de la Chine, & que par ceste Ambassade, & entoi de presens, les nostres pussent avec lettres du Pape establir & confirmer leur demeure dans la Chine.

Pour procurer cela il nomma le P. Ruggieri, parce qu'il avoit le premier commencé ceste expedition, & avoit veu beaucoup de choses de ses propres yeux. Le Visiteur donc commanda que le P. Matthieu avec l'aide d'un homme eloquent entre les Chinois, escriust des lettres, qu'il falloit que le Pape adressast au Roy de la Chine, & voulut qu'on en adioustast d'autres au Vice-Roy de Cantou, des lettres parentes aussi, qu'il faudroit que le Pape baillast aux Ambassadeurs. On commanda que tout cela fust escrit en Chinois; afin qu'estant enuoie de l'Europe elegamment escrit en caractères magnifiques, il fust leu avec plaisir par les Chinois. Et le Visiteur aussi escriuit plusieurs lettres au Pape, & au Roy Catholique, au P. General; & à d'autres pour avancer l'affaire. Il adiousta aussi quelques nouveautez du Royaume de la Chine, pour estre données à ceux-là mesmes, ou venës de

On commença de procurer une Ambassade du Pape au Roy de la Chine,

tous. Entre ces choses estoit vne description de ce Royaume de la Chine depeinte en vne table particuliere de cest Orient. Car ils font des batans pliables d'vn artifice du tout elegant, qui se plient les vns dans les autres, qui apres estans estendus remplissent toute vne sale, & se rendent agreables aux yeux, se tenans droict sans aide de chose aucune. Il appellent cela d'vn mot du pais *Guei-pim*. On dit que ceste description pleust sur tous au Pape, & au Roy Catholique. Le mesme Pere portoit les ornemens de l'habit & couronne Roiale, & quasi de tous les autres Magistrats.

Le P. Ruggerius va à Rome.

Il leua donc l'ancre, & nauigeant autant qu'il peut, arriua en Europe. Mais il fit quasi naufrage au port ez Isles qu'on appelle *Terceras*, duquel naufrage ayant sauue le mieux qu'il peut ce qu'il portoit, il descendit à Lisbonne, & s'en alla à Madril pour voir Philippe second Roy des Espagnes, duquel il fut receu avec des devoirs d'humanité non coustumiers à vn si grand Prince. Il prit aussi à sa charge, d'auancer par son autorité ceste Ambassade vers le Pape, & d'aider les affaires de la Chine de secours conuenable: mais estant arriué à Rome, l'affaire fut retardé par le decez de deux ou trois Papes; & le Pere Ruggerius cassé de tant de trauaux, passa le reste de sa vie à Salerne au Royaume de Naples.

Cepen

Cependant le P. Riccius demeura plusieurs mois tout seul; estant extraordinairement visité d'une multitude de toute sorte de gens, que la nouveauté des choses Europeennes incitoit à l'aller voir: mais ils n'admiraient rien tant qu'un grand horloge, que le Pere avoit tellement accommodé aux usages de la maison, & de tout le voisinage, qu'il monstroit avec une main de fer l'heure aux passans; & avec une cloche assez grande faisoit aussi sçavoir aux absens avec estonnement d'un chacun quelle heure il estoit; pource principalement que sans qu'aucun le sonnast, il sonnoit de soi-même. Les choses estans donc ainsi paisibles, le Visiteur trouva bon d'envoier le Pere Antoine Almeida pour associé au Pere Mathieu, lequel avoit autresfois desia de profession expresse esté destiné à ceste expedition; & resolut de l'envoier sans obtenir, ~~voire~~ sans demander permission.

Les Chinois admirent un horloge.

A peine estoit-il arriué, que voici qu'on rapporte de la Metropolitaine qu'on avoit dressé une griefue accusation contre les nostres par devant le Visiteur Prouincial nommé *Cia-yuen*. Icelle fut de ceste sorte. Il y a entre les Chinois des vieillards venerables non tant pour l'age & vicillesse, que pour la renommee de leur bonne vie passée, pource principalement que durant toute leur vie ils n'ont accusé personne d'aucun crime, ni esté accusés de personne devant les Magistrats. A ceux-

On dresse une griefue accusation contre les nostres.

ci tous les ans les Magistrats dressent vn banquet solennel aux despens du public avec diuers compliments pour les honorer. Ils ont aussi plusieurs autres priuileges, & signalez par vne façon d'habits particuliere, sont receus en toutes les Cours des Magistrats, pour ce principalement qu'ils font profession d'auoir soin du public sans aucune esperance de gain.

Calomnie

*contre les
Peres.*

Ces Anciens donc esmeus par les bruits, qui de la Metropolitaine de Canto estoient opiniastrément semez par tout, touchant ces estrangers qu'on disoit edifier la tour de Sci-auquin, creurent entietement qu'une si grande despense de quatre ou cinq mille escus d'or prodiguez en ceste tour venoit de l'inuention des Portugais d'Amacao, par lesquels les nostres estoient entretenus en ceste ville, afin de faire naistre quelque grand malheur à la Republique Chinoise. Ils iugerent donc qu'on deuoit donner aduis de cela au Visiteur de la Prouince. Et d'autant que ceste accusation estoit tres-elegamment couchee par escrit, & tres-propre pour persuader, selon les preceptes de l'eloquence Chinoise, ie la rapporteray ici, la rendant le mieux que ie pourray de mot à mot, encor que ie sçache assez, qu'estant reuestue d'un habit estranger, elle perdra beaucoup de sa force & de sa grace naturelle.

Lettres ac-

*Vous qu'il est permis par les loix du Royaume à
chaque*

chasque subiect d'aduertir les superieurs si on iuge ^{cusatoires au}
 qu'il y ait chose qui puisse apporter dommage à la ^{Visiteur Pro-}
 Republique, Nous les Anciens de la ville de Canto ^{uincial.}
 auons obserué quelques choses, desquelles nous auons
 estimé qu'il falloit que vous Visiteur Prouincial fus-
 siez aduertí, afin que par vostre entremise on y op-
 pose des remedes conuenables. Et premierement vous
 deuez estre aduertí des hommes estrangers qui de-
 meurent en la cité principale de la contree de Scian-
 quin, qu'il est venu des nations estrangeres pour ha-
 biter le Royaume Chinois, nous craignons fort que
 ceste chose ne couure des choses nouvelles, & que quel-
 que grand mal se prepare à la Republique de la Chi-
 ne, l'exemple de cela esclate aux yeux de tous, par le-
 quel ce que nous auons dict n'est que trop esclairci. Un
 grand amas d'estrangers des Royaumes barbares est
 abordé au port d'Amacao, aux confins de la ville
 d'Ansan, & fit semblant de dresser vne Ambassade
 au Roy, afin que sous ce pretexte ils s'ouurissent le
 chemin en nostre Royaume Chinois, & ensemble afin
 qu'ils trafiquassent avec les nostres, & mestlassent le
 commerce des choses communes à l'un & l'autre, de
 part & d'autre. Et encor que toutesfois ils n'aient
 obtenu permission de ce faire, ni sont esté receus à
 faire Ambassade, neantmoins ils sont demeurez
 pesle-mesle en ce port que i'ay dict: & les annees pas-
 sees sortans de leurs nauires ils negocioient & tra-
 fiquoient avec nous, & estoient empeschez d'entrer
 en la terre Chinoise, & ainsi les foires estans finies,
 ils faisoient voile, & s'en retournoient en leurs país.
 Mais maintenant ils ont basti des maisons, & les

ont esleues en plusieurs estages, & là les uns suruenans aux autres, ils s'assemblent comme abeilles & forment. Il n'y a certes personne en toute la Province, auquel aiant veu cela, les cheveux ne dressent, & le cœur ne tremble, & pour ce principalement qu'on remarque que ces étrangers par nouveaux artifices, & ruses pleines de tromperies attendent tous les iours quelque chose de plus. Car ils ont fourni les despens pour bastir une tour, afin que par cest artifice ils se maiennassent l'entree en la ville de Sciauquin, & y amenassent avec eux des autres hommes meschans, qui sans cesse aucune vont & viennent par eau. D'où nous craignons, non sans cause, que ceux-là soient espies des autres qui taschent de scauoir nos secrets. En apres nous craignons aussi, qu'apres un long-temps, estans liguez avec ceux de nostre mesme nation, qui sont amateurs de nouveauté, ils ne procurerent quelque grand mal & calamité à la Republique Chinoise, & qu'ils n'espandent nostre peuple par la grande estendue des mers, comme poissons & marsoüins. Cest peut estre cela que nos livres predissent, vous auez semé des espines & des orties en une terre douce, vous auez introduit en vos maisons des serpens & des dragons. Et certes le danger d'Amacao nous semble semblable à un ulcere qui est sorti aux mains ou aux pieds. Il n'y a pas grand peril, si on y remedie à temps. Mais le mal de Sciauquin est un ulcere, auquel la poitrine & le cœur mesme est occupé. La raison veut, qu'on y remedie tout aussi-tost. Cela est cause, V'sieur Provincial, que nous auons iugé qu'il vous failloit prier,

que

que vous commandiez aux Magistrats de Sciauquin qu'ils chassent au plustost ces estrangers, & qu'ils les renuoient tous aux leurs à Amacao, aux perils de laquelle aussi lors qu'il sera de saison, il sera par vous pourueu avec le cours du temps. Ce que si vous faites, vous rendrez plus que la vie à toute la prouince qui confesse publiquement qu'elle recevra par cela un tres-grand bienfait. Jusqu'ici les Anciens.

Le Visiteur Prouincial de ce temps furnommé Cial se vançoit & faisoit profession d'estre sur tous grand & rigoureux obseruateur du droit, ce qui le faisoit craindre, & rendoit redoutable à chacun. Il iugea que cest affaire deuoit estre soigneusement examiné, ce qu'il commet au grand Admiral de mer de la prouince de Canto. Cest office est appellé des Chinois *Hauau*, parce que les affaires des estrangers lui sont par droit de son office raportez. Mais icelui renuoia aussi l'affaire autre part, sçauoir au Gouverneur de la Metropolitaine de Canto, qui enuoiant des patentes signees du nom du Visiteur Prouincial, commanda au Gouverneur de Sciauquin de faire aussi-tost enqueste iuridique de tout cest affaire, & l'enuoier en la Metropolitaine. Ceci fut sçeu par le moien de quelques Notaires, & le P. Matthieu Riccius fut aduertit deux iours deuant qu'estre appellé au Presidial du Gouverneur: par ces mesmes Notaires il recut vne copie de l'accusation dresseé par les

L'accusation dresseé contre les nostres est mise à l'enqueste par le Visiteur Prouincial.

vieillards, & des patentes receuës. Le Gouverneur d'auenture estoit lors absent, car il estoit allé à la cour de *Pequin*, afin de rendre au Roy les deuoirs de seruitude coustumiers d'estre faicts tous les trois ans. Vn certain Affesseur du Gouverneur surnommé *Phan*, estoit son Lieutenant en son absence, & ce mesme estoit fort amy des Peres, & d'un naturel facile & benin. Icelui ayant enuoié querir le P. Matthieu, l'aduertit que le Visiteur de la Prouince faisoit informer contre lui & les siens. Le Pere sçachant ja tout reprouvoit fort & ferme ceste accusation, aggravant quelques choses, & en niant aussi plusieurs, & principalement que les despens faicts pour la tour estoit vne calomnie non supportable, que toute la ville tesmoigneroit estre fausse quand il seroit besoing. A cela le Lieutenant du Gouverneur respondit, qu'il auoit assez bonne cognoissance de la vertu ou de l'innocence des Peres, que l'experience de quelques annees auoit assez faict voir, il estoit aussi indigné que ces importuns vieillards se mesloient des affaires d'autrui touchant des affaires de *Sciavquin*, dont on sçauoit qu'ils n'auoient aucune cognoissance. Il commanda donc que le P. Matthieu se iustificast soi-mesme & les siens des calomnies de ses accusateurs par vn libelle. Qu'il le prendroit en sa protection, & feroit fidelement rapport de ce que la raison &

la

*Le Lieutenant
du Gouverneur
defend les nostres &
leur donne
conseil.*

la verité requeroient , & luy aiant commandé d'auoir bon courage le renuoia de son siege. Le iour suuant celui que nous auons plusieurs fois appellé *Lin-si-tan* , aiant despesché ses affaires de dehors , estoit reuenu en la ville ne sçachant du tout rien de l'accusation. Aussi tost le Pere Mathieu avec son associé le P. Almeida , pour s'acquitter de son deuoir l'alla visiter seant en son siege , & afin qu'en ce trouble d'affaires il le peust auoir favorable , il lui donna ce verre trigonal , auquel avec recreation on veioit plusieurs couleurs , & le quel il desiroit sur tout. Il monstra estre fort resioy de ce present , principalement quand aiant demandé combien il s'achetoit en Europe , il entendit qu'on l'estimoit peu d'argent. Ce que pensant que les noises disoient afin qu'il le recoust plus facilement , il ne pouuoit croire ce qu'on disoit , disant que ceste chose deuoit estre par chacun estimée de grand prix. Parquoi afin qu'on ne l'accusast d'auoir receu vn present , il zima mieux sembler l'auoir achetée , qu'accepté en don. Il commanda donc qu'on lui baillast deux escus d'or , qu'il fut esté inciuil de refuser. Voilà comme les Magistrats de la Chine craignent d'estre accusés , principalement de ceste tache d'auarice. Par ceste visite on acquit quasi la bien-oueilance du plus grand Magistrat , & la demeure de nostre P. Almeida fut

Le P. Mathieu gaigne l'obis-vasil lance du Lin-si-tan.

*Le P. Riccius
dresse une re-
queste contre
l'accusation.*

confirmée. En apres le P. Matthieu se mit à dresser sa requeste. En icelle il racontoit que depuis huit ans au plus il estoit avec ses compagnons venu d'Europe, & qu'alleché par la renommée de l'Empire Chinois il auoit fait sur mer plus de vingt mille lieues, & qu'il estoit homme pauvre & religieux, qui ne faisoit autre profession que de bien seruir la suprefine Deité. Or qu'il auoit iusqu'à present à son possible tasché de ne molester personne, & de garder de poinct en poinct les loix de la republique Chinoise, à quoi l'accusation inopinée des Anciens de Canto l'ayant trouué occupé, il seroit à bon droict en grande peine & souci, s'il n'auoit pour Iuge celui que chacun tient esté grand obseruateur du droict & administrateur de la iustice, par le moien duquel il ne doubtoit aucunement de voir son innocence & des siens vengée de la calomnie qu'on lui imposoit. Qu'il le prioit donc de s'enquêter rigoureusement des crimes dont on les accusoit, & qu'il renuoiait en apres tout ce qu'il auroit descouuert avec fidelité au Visiteur Provincial. Le lieutenant du Gouverneur aiant receu ceste requeste, forma iuridiquement le procéz, mais en toute la suite de l'enquête il auoit principalement esgard d'exempter les accusez de ceste calomnie. Car il prouuoit entierement que tout ce qui auoit esté objecté estoit contraire à la verité. Il por-

et les procédures de ceste cause au Lin-^{Lin-fi-cao} si-
 tau, afin aussi que par son aduis elles eus-^{deliure les}
 sent plus d'autorité. Ice lui fit ce que les^{nostres de ca-}
 nostres desiroient, confirmant tout ce qu'il^{l'usage avec}
 auoit leu, mais il fit encor plus qu'on n'a-^{grandes lant-}
 uoit pas esperé, adioustant des grandes louan-
 ges des nostres. A la fin de ce procez il ad-
 iousta vne ordonnance, par laquelle il com-
 mandoit que ceste requeste & toute la cau-
 se fust renuoyee, non au Gouverneur de
 Canto, duquel les parentes estoient venues,
 mais qu'on les portast droict entre les mains
 du Visiteur Prouincial, ce qui estoit vn ef-
 fect de grande bien-vueillance, & qui mit
 heureusement la derniere fin à vne calom-
 nie tres-dangereuse. Le P. Alexandre Vali-
 gnanus estant dez le commencement du pro-
 cez aduertit de tout, commanda qu'on cele-
 brast plusieurs Messes à ceste intention, &
 priast continuellement Dieu, afin qu'il lui
 pleust deliurer ses seruiteurs de ce danger. Et
 ainsi quand il receut les lettres triomphantes
 de cest heureux euenement, apres auoir rendu
 actions de graces au Seigneur Dieu tout-bon
 & tout puissant, il tesmoigna aux nostres la
 resiouissance qu'il auoit d'vn si bon succez.
 Et pour faire despit au diable qui auoit en-
 trepris de chasser les Peres, il en destina en-
 cor vn autre (cestoit le P. François de Petris)
 à ceste expedition. Je ne puis oublier vn tes-
 moignage signalé de la vocation diuine de
 celui

*Vocation de
 P. François de
 Petris à l'ex-
 pedition de la
 Chine.*

364 *Du voyage de la Chine,*

de celui-ci. Car il estoit nouvellement venu de Rome avec les Ambassadeurs du Japon, qui auoient esté enuoiez au Pape, & estant nommé pour l'expedition du Japon, encôr que sur tout, ses vœux fussent portez à la vigne de la Chine, il ne voulut neantmoins iamais declarer ce sien desir aux Superieurs, s'asseurant assez que Dieu mesme (si au moins ses desirs venoient de sa volonté) conduiroit de sorte le tout, qu'il en auroit vne heureuse fin. Estant donc denommé il fut rempli d'une ioye incroyable, ne doutant nullement d'estre appelé à ceste moisson par le seul bon plaisir de Dieu. Parquoi aussi-tost par le moyen du Pere Eduard, il commença aussi au College d'Amacao de se peiner d'apprendre le langage & les caracteres Chinois: c'estoit vn personnage fort vertueux, & qui estoit fort adroit à manier les hommes. Mais il fut seulement monstré aux Chinois: car estant bien-tost consumé il accomplit beaucoup d'age, comme nous dirons ci-bas en son lieu.

Avec

Avec combien de fruiët les nostres en ce temps trouuillent en la residence de Sciauquin.

CHAP. XIII.

LA situation de la residence de Sciauquin estoit tres-commode à nos vsages, & deuoirs. Car elle n'estoit esleuee dans l'enclos de la ville, où les exercices de la foy Chrestienne parmi les bruits de la ville, & les opinions de plusieurs n'eussent peu auoir si librement leur cours; & aussi n'estoit pas tant esloignee de la ville qu'elle fust cachee hors des fauxbourgs en quelque lieu desert, & expose aux larrons. Elle se voioit au dessous de la ville, au milieu du costé d'Occident; à ceci faut adiouter vn riuage fort commode de la riuere, qui arrousoit quasi le sueil de la maison, frequentee selon la coustume d'un nombre infini de nauires, qui estoit vne occasion fort commode aux nostres pour faire tous les ans vne course iusqu'à la Presidiale de Canto; où il falloit que les nostres allassent souuent pour auoir la pension de la maison, qu'on enuoioit du Colled'Amacao, toutes les fois qu'on laissoit là passer les marchands Portugais, pour porter & achepter des marchandises

aux

La situation de la demeure de Sciauquin fort commode.

aux foires. Alors aussi ils apportoiēt des lettres d'Europe & de diuers autres lieux, avec plusieurs petis presens, & si quelques fois les affaires les appelloiēt au College d'Amacao, ils y estoient portez sur le mesme fleuve avec le courant de l'eau. La mesme demeure aussi donnoit moyen de passer de delà l'eau aux villages voisins, pour y auancer le Christianisme. Ceste riuere estant en quelques endroits large du tiers d'une lieue, est fort agreable à la veüe.

La demeure de Sciauquin est fréquentée.

Le renom aussi de l'Eglise bastie pres de nous, attiroit la multitude du peuple, & des principaux de la ville: car les Magistrats reuestoient leur visite de ceste couleur, sous pretexte de ce bastiment, auxquels autrement il ne fut pas esté bien-seant d'abaisser tant leur Majesté en visitant des personnes priuees, & encor des estrangers. Et la Cour Vice-Royale de deux prouinces faisoit continuellement venir des assemblees de Magistrats, soit quand premierement ils estoient admis à la Magistrature, ou esleuez à vne dignité plus haute, soit quand les solénitez publiques, ou le iour de la naissance du Roy requeroient les devoirs coustumiers de visite. Et beaucoup d'autres affaires, & autres euenemens n'en amenoient pas moins. La renommee qui auoit publié l'arriuee des nostres, & de choses Europeennes mesme avec loüange, attiroit tous ceux-là dās nostre maison: Et y en auoit plusieurs qui prenoient

Les Chinois admirent les choses d'Europe qui estoient en nostre maison.

noient soin de voir nostre demeure, deuant que de visiter le Vice-Roy. Et cest horloge plus grand qui regardoit sur la rue, & les autres plus petits en attiroient quelques-vns, les autres se plaisoient de voir les peintures ou les Images, & quelques-vns aussi les tables Geographiques. Les liures aussi, encor qu'en langage estranger, à cause de la propriété de leurs couverts, & splendeur des dorures inusitée en leurs liures, les remplissoient d'estonnement. Mais si on leur monstroit quelques volumes qui representassent les tables Chorographiques, ou l'Architecture des bastimens embellis de peintures, alors principalement ils estoient tous ravis, de ce qu'en si petit volume, & si proprement, ils voioient les Royaumes, villes, palais, masses de tours, arches des ponts, & majesté des bastimens, esloignez de si grands interualles de terres & de mers, qu'ils voioient dis-té quasi tout cela dans leurs propres maisons avec tres-grand contentement. En mesme rang estoient les instrumens de musique, la douceur desquels ne leur plaisoit pas moins que la nouveauté. Pour ces causes & autres, & les discours des nostres tousiours à propos, & conuenables à la raison, ils prindrent peu à peu fort bonne opinion de l'Europe. Car ils consideroient que les fondemens de nos sciences estoient beaucoup plus solides que les leurs, & que toute la nation, & particulièrement les lettrez estoient fort esloignez de ce que jusqu'à lors

ils

*La reputatiõ
de l'Europe
s'accroist.*

ils auoient creu des autres estrangers ; qu'ils appelloient tous d'une voix barbares , comme ils le croioient. La difference donc qui véritablement est entre l'un & l'autre peuple, commença de paroistre.

Les nostres, tendans à leur fin principale, recherchoient ceste reputation , non par vaine ostentation, mais pour confirmer l'autorité de nostre tres-saincte loy : par quoi ils commencerent fort à propos de mesler souuent leurs discours d'icelle. Et encor que les principaux ne receussent pas fort aisément la Religion des estrangers , neantmoins plusieurs d'iceux ne laissoient de publier la verité recogneue, & plusieurs l'admirerent. Mais la verité ne se faisoit pas seulement voir soi-mesme par sa lumiere; mais aussi la saincteté de la religion reuisoit, comme ils disoient, en la vertu des nostres: car les Chinois non seulement recherchent diligemment la verité, mais aussi ils sont grands admirateurs de la saincteté.

Autant qu'il en venoit souuent pour visiter les Peres, ils rendoient le deuoir avec les ceremonies coustumieres, & se faisoient remarquer par leurs presens. Ce qui n'est pas coustumier principalement aux lettrez venans visiter des Prestres, à fin que ie ne dise estrangers. Or les nostres se reuenchoient de ces courtoisies par des petits presens des choses de nos prouinces, lesquelles ils receuoient comme estans de plus grand prix, que les leurs

leurs (car la nouveauté augmente la valeur des choses) avec beaucoup de contentement. Il y en auoit aussi quelques vns entre iceux que non la curiosité des choses nouvelles ; mais l'vtilité du soïn de leur salut appelloit. Nostre maison donc estoit tous les iours pleine de visitans , les ruës voisines de liétieres , & la riuere de Gondoles, ou de batteaux des Magistrats , qui sont fort commodes pour leur grandeur, & semblent flatter la veüe des regardans par leur ornement :

A cause de ceste si grande frequentation de Magistrats & de lettréz, la renommée de nostres sainte foi, & reputation de ses trompettes sortant les confins de Sciauquin ; voire mesme les limites des Prouinces de Canto & Quiam-si, commença de s'estendre par tout le Royaume. Car les Magistrats estans tousiours appelez des autres Prouinces, pour le gouuernement de la republique, & estans changez de trois en trois ans, il arriuoit en peu de tēps que ceux qui auoient quelque cognoissance de nos affaires, les portoient bien au long & au large avec eux. Ce qui preparoit peu à peu insensiblement le chemin aux Predicateurs qui deuoient en apres aller prescher l'Euāgile ez autres Prouinces du Royaume. Ici commença d'estre cognu ce *Sciintagim*, qui en apres eut vne charge tres-honorable en la roiale de Nanquin (qu'on appelle *Scilan*) quand icy il estoit du Presidial militaire (nommé *Pimpitan*.) Ici aussi commença familierement de conuerfer avec les nostres ce *Theno*, quand il

La reputation de la Compagnie s'accroist partout le Royaume, à cause de la frequentation des Magistrats.

auoit vn office à *Pucimfi*, que depuis nous auons veu Vice-Roy à Nanquin. Ici vn autre leur fut cognu qui depuis a gouverné la Prouince de *Hoicou* pour le Roy. Ici aussi se rendit Kiutaiso cest amy si souuent celebré en nos Annales, lequel apres plusieurs bien-faits à la foi & à nostre Ordre, le Seigneur l'ayant esclairé de la lumiere de l'Euangile, attira à soi. Ici dis-ie Ignace (car il voulut ainsi estre appellé au Baptesme) commença de cognoistre & d'honorer les nostres. Il n'y auroit pas de fin si ie voulois nombrer tous ceux de la Prouince de Canto, qui sont paruenus aux supremes degrez des Magistratures, par lesquels la Religion Chrestienne en apres a par tout esté fort affermie. Il est bien vrai que ce fruit, pour lors, estoit caché dans les racines, mais il s'est esclors en apres avec vne ombre agreable de faueur,

*Fruit des la
labours.*

Mais non seulement l'esperance, ains aussi le fruit de ces premieres annees ne s'arresta pas ici. Car la moisson nouvelle commençoit de iour en iour à paroistre plus belle. Car les nouueaux conuertis passoient desia les iours des festes solennelles dans nostre Eglise en bon nombre iusques aux coins de l'autel, la multitude debatant maintenant avec la petitesse du lieu. Le sacrifice estant acheué on leur faisoit quelque discours conuenable des poincts de la foi, & au dernier appareil du Baptesme; il y en eut dix-huit qui furent baptisez, & souuent

Dieu

Dieu esueilleoit & excitoit les ames des peuples voisins par des visions & demonstrations des choses admirables. A l'autre riué du fleuve demouroit ie ne sçai qui, & soit que quelque terreur Panique, ou le diable l'eust faisi, il sembla estre resté demoniaque. Ses parents emploierent les Sacrificateurs des idoles pour le deliurer d'vn meschant hoste & importun, lesquels ne laisserent rien à esprouuer avec des exorcismes profanes, & des peintures môstrueuses de leurs demons, desquelles ils auoient rempli toute la maison; mais le diable ne voulut fascher le diable, afin sans doubte que la lumiere Chrestienne s'espandist là. Car le Pere fut aduertí par vn certain Neophyte qu'il y auoit au Dieu & en la loi des Prestres Europeens vne force tres-assuee contre semblables demons. L'vn des nostres estant appellé, est prié vouloir apporter du remede au salut desesperé de son fils. Mais le nostre ne creut pas aisément que le ieune homme fut possédé du diable: c'est pourquoy il ne fit aucun exorcisme Ecclesiastique, il ordonna toutes fois qu'on bruslast au feu toutes ces figures de monstres attachees, & aiant recité quelques prieres, & suspendu à son col vn reliquaire sacré, il s'en alla; à peine estoit-il sorti, que le ieune homme secoüant le diable, se porta bien, & estant par son pere amené à l'Eglise, il apprit à passer en la puissance & iurisdiction du souverain Dieu, & non lui seulement; mais toute la famille attirée par se bien-faict. receut

Vn demoniaque guari en brasle avec toute sa famille la foi Chrestienne.

la foy Chrestienne, & le Pere espartit par tout le bruit que son fils auoit esté deliuré du diable par l'autorité du Dieu des Chrestiens.

*Vn certain
ensemblé a-
uec la foi
Chrestienne
obtiens des
enfans.*

Vn autre constitué en charge publique, mais quasi du moindre ordre, surnommé *Leam*, n'ayant iusqu'à lors eu aucun enfant, par le conseil des nostres inuoua Dieu, & apres il obtint deux petits fils; dequoy estant esmeu, il commença à adorer le Dieu dont il auoit receu tant de grace, & fit profession de la foi Chrestienne, & rédît les enfans à celui mesme qui les lui auoit accordé, pour estre nettoiez du peché originel par les eaux salutaires du Baptesme. Il est merueille combien tout ceci parmi tant d'aduersitez a resiouy nos Peres, veu que non seulement ils esperoient, mais touchoient les fruiçts de leurs trauaux. Car outre ces Neophytes dont i'ai fait recit, qui receuoient tous les iours plus profondement dans leurs oreilles, & leurs ames les preceptes Chrestiens, plusieurs enfans aussi lauez des eaux sacrees, estoient enroollez au ciel, pour estre les Aduocars de leur nation enuers Dieu.

*La demeure
de Sciauquin
fut aussi uti-
le à Amacao.*

Et aussi la demeure de Sciauquin ne fut pas inutile à la ville d'Amacao. Car quand en apres les Portugais venoient au Vice-Roy pour traiter de quelque affaire, ils estoient aidez par nos Peres: des autres aussi, qui auoient fait naufrage ez sables de la mer de Canto, estans amenez au Vice-Roy, furent deliurez par le moien des nostres. Mais ceste station fut encor beaucoup plus

plus commode pour aider aux esclaves fugitifs.

Car tous les ans quelques-uns de la ville d'Amarao secoués le ioug de seruitude, cerchoiēt la liberté entre les Chinois, plustost qu'ils ne la trouvoient. Car la plupart estoient retenus par les Capitaines des soldats, parce qu'ils les cognoissoient estre plus courageux, & comme sont coustumierement les Portugais, plus adroicts aux armes que leurs soldats : car ceux-là estoient quasi ou Iapons, la terreur du Royaume Chinois, ou Ethiopiens d'Afrique; on les appelle communément *Cafres* : ou des hommes des Isles de *Iana* mineure & maieure, & autres sēblables que la nature farouche & barbare rēd superieurs en armes aux Chinois. Iceux venans souuēt avec leurs Capitaines vers le Vice-Roy estoient admonestez de ne chasser pas de leur memoire la foi Chrestienne; ils conseillērēt aussi à plusieurs de s'en retourner vers leurs maistres, & leur obtindrent pardon ou de leurs fautes, ou de leur fuite. Et pource que leur seruitude n'estoit de rien plus douce aupres des Capitaines Chinois, qu'aupres des Portugais, on n'auoit pas beaucoup de peine à leur persuader de retourner; mais d'auantage à leur en procurer les moiens. En quoi on proufitoit non seulement pour les ames; mais aussi pour les familles des Portugais, leur faisant recouurer leurs seruiteurs, par le moien desquels ils augmentoient leurs richesses.

Les Peres retirere plusieurs esclaves Chrestiens fugitifs.

Ambassadeurs du Roy aume de Cassincina vont visiter les Peres.

En ce temps aussi des Ambassadeurs du Royaume de *Caucincina* tributaire de la Chine, comme ils font tous les trois ans estans, chemin faisant, venu voir le Vice-Roy pour estre par lui en apres enuoiez au Roy, vindrent visiter les nostres plusieurs fois; en quoi ils demonstre-
rent tousiours vne grâde bien-vueillance qu'ils firent paroistre avec grand appareil. Les nostres leur firent present de plusieurs de nos liures, traitans de nostre foi, & principalement vn Catechisme imprimé en caracteres Chinois, qui sont aussi communs à ceux-ci, encor que de langage ils soient entierement differents. Cela a esté faict sous espoir, que si quelque iour l'entree de ce Royaume est ouuerte aux nostres, ils trouuent desia les esprits disposez par ces liures. Or l'entree sera tousiours ouuerte toutes les fois que l'abondance des ouuriers le permettra, & que la necessité domestique ne l'empeschera.

Dernier

Dernier travail de la demeure de Sciauquin, & dechassement des nostres.

C H A P. X I V.

L'Ennemi du genre humain vit, & enuia ces progres si grands de la Religion Chrestienne au terroir de Sciauquin, & l'esperance certaine qu'il y auoit de recueillir à l'aduenir vne plus grande moisson. Parquoi tous les iours par nouueaux artifices, nouvelles inuentions de nuire, que ie ne puis, & quand ie pourrois, ne veux raconter par le menu, il troubloit les pieux travaux des nostres, & ce qu'il ne pouuoit de soymesme, il le recommandoit à ses ministres pour en prendre vn soin particulier. Pour ce faire il trouua des habitans de Sciauquin & des lettrez tres-propres à son dessein, auxquels ceste si frequente familiarité des Magistrats, & d'autant qu'elle donnoit aux nostres de la gloire & de l'autorité; leur dōna aussi de l'enuie. Ils taschoiēt donc de faire que par la venuë du nouveau Vice-Roy ils chassassent aussi les nostres de leur résidence.

Les desseins des nostres interrompus par l'artifice du diable.

Le Roy establit en la place du defunct le Vice-Roy de la Prouince voisine de *Quam-si*

icelui estoit nay de la Prouince de *Nāquin*, surnommé *Leu*, & ne voulut venir au palais du defunct, la superstition lui augmentant la crainte, que premierement il ne fust abattu iusqu'aux fondemens, & vn nouveau bastiment esleué aux grands despens du thresor du Vice-Roy. Car il estimoit qu'en vn lieu qui estoit maintenant en dueil tout lui tourneroit à malheur. Et cependant il se retira en vne ville voisine & frontiere de la Prouince de Canto. Aussi-tost tous les Magistrats s'en allerent en ce lieu pour le visiter selon la coustume. Du nombre de ceux-là voulut estre vn chef & Capitaine des citoyens de Sciauquin nommé *Tan-si aobu*, duquel on pourroit douter s'il a plus desiré sembler estre nostre ami, que voulu estre nostre ennemi. On vint à parler avec le Vice-Roy nouveau de la tour fraichement bastie, & du temple qu'ils auoient l'autre iour esleué au Magistrat bien meritant d'eux, dont nous auons parlé ci-dessus. Et pour-autant qu'il n'y auoit pas long-temps qu'ils en auoient fait autant à vn des Vice-Rois sortant de Magistrature, cestui-ci, qui estoit ambitieux d'honneur, creut aisément qu'il pouuoit bien esperer le mesme des habitans de Sciauquin. Or c'est chose vraisemblable, qu'estant lors amiablement ennemi des nostres, il designa vn lieu commode en nostre maison pour son temple futur. C'est pourquoy il nous dechassoit de

Sciauquin,

Sciauquin, selô les souhaits de ses citoiens. On à peu aisément tirer avec verité ceste coniecture, par ce qui arriva à son retour: car le Vice-Roy enuoia des patentes au Lin-si-tau, dont voici la teneur: Qu'il sçauoit depuis quelque temps qu'il estoit venu plusieurs sacrificateurs estrangers d'Amacao à Sciauquin, que ceux-là communiquent tout ce qui se fait en nostre Royaume aux Portugais: Qu'ils inuentent tous les iours des nouveaux artifices, qu'ils attirent le simple peuple par leurs discours & leurs liures, voire qu'ils ont vne cloche exposee en public, qui monstre les heures sans que personne la touche: Qu'il commandoit donc qu'ayant bien iuridiquement recognu le tout, il les renuoialt aussi-tost à Amacao vers les leurs, ou qu'ils les relegast ez confins de la ville de *Xan-tes*, au réple qu'ô appelle *Namboa*. On dit qu'en ce temple demeurent plus de mille sacrificateurs des Idoles.

On cherche les moyens de chasser les nostres.

Patentes du Vice-Roy contre les nostres.

Le *Lin-si-tau*, ayant receu ces lettres patentes, commande au Lieutenant du Gouverneur de la ville d'aduertir les Peres de s'en aller par son conseil, en ce temple, qu'ils seroient en apres, quand le Vice-Roy auroit accompli le terme de la Magistrature, par luy rappelez en leur ancienne maison. Mais les Peres prioient instamment qu'il examinast ce qu'on leur obiectoit, & renuoialt apres le tout fidelement au Vice-Roy. Ausquels il respondit ainsi: Qu'il n'estoit que trop assuré de l'innocé-

Le *Lin-si-tau* commande aux nostres se retirer.

ce des nostres, & qu'il n'auoit pas maintenant moins de volonté de les defendre, que quand l'autre iour ils estoient attaquez par les Anciens de Canto : mais qu'il scauoit asseurement la volonté irreuocable du Vice-Roy, touchant cest affaire, pour auquel resister on perdroit plus de peine, qu'on ne receuroit de fruit.

Le P. Riccius estoit d'aduis de se retirer.

Le P. Matthieu au mesme temps enuoia en toute diligence vn messager à Amacao au Visiteur, & luy donna sa part de ce nouueau travail, sinon en patissant, du moins en comparissant avec eux. Il adioustoit ensemble son aduis, qu'il luy sembloit certes qu'il falloit maintenant céder au temps, & changer la demeure ou en ce temple susdict, ou en quelque autre lieu, selon la volonté du Vice-Roy, & qu'il ne falloit pas irriter ce Vice-Roy; de la bonne grace duquel, s'ils n'en estoient maintenât du tout priuez, ils pourroient encor esperer d'obtenir en autre lieu vne demeure cōmode, & en apres permission de venir reuoir les Neophytes & les instruire, en apres qu'il leur resteroit encor quelque espoir de recouurer leur demeure premiere.

Le Visiteur commande qu'on defende la premiere residence.

Pour tout cela le Visiteur ne peut estre induict à confirmer ceste opinion : il commanda donc qu'en aucune façon ils n'acceptassent vne autre residence, tant s'en faut que les nostres la deussent demander. Mais qu'ils defendissent iusqu'au-

jusqu'au bout leur premiere habitation , & quand ils ne pourroient , qu'ils réuinissent à Amacao , qu'il y aura encor autre part assez de champs pour esgaier leur industrie avec plus de liberté & d'vrité. Le P. Matthieu commençant la defense de sa cause selon ce commandement des superieurs , fit soigneusement dresser les requestes . Les Magistrats auoient compassion de l'infortune de nos Peres, blasmans l'iniustice du Vice-Roy. Mais il n'y auoit personne qui peust ou vouluz resister à vn. puissant aduertaire.

A peine le Vice-Roy estoit entré en charge qu'il commença , homme auare , à troubler ceux du peuple , desquels il pensoit pouuoir arracher quelque chose. Entre iceux furent des marchands de la Metropolitaine de Cantoto , qui trafiquoient avec les Portugais. Il y auoit aussi vn autre Capitaine de pyrates, qui passé peu d'annees , ayant obtenu son pardon des Magistrats superieurs , s'estoit retiré en sa maison , & sans faire tort à personne menoit maintenant vne vie digne d'vn homme de bien : ayant commencé à l'espouenter par nouvelles enquestes , il fut cause que s'estant associé quelques compagnons de larrecins , il retourna à son vieil mestier , desesperant plustost, que se faschant du repos. Outre ceci il fut si hardi que de pescher des perles en l'Isle de Hai

*Conuulsions
du Vice-Roy.*

Hainan vers le Midi, contre la volonté expresse du Roy.

Le P. Matthieu se preparoit de l'aller trouver, deslors mesme qu'il demeroit, comme j'ai dict, en la ville frontiere. Mais icelui aiant entendu que les flottes des escumeurs de mer troubloient tout en tout lieu, il reuint en la Presidiale de Canto pour se preparer à la guerre. Plusieurs des Magistrats luy allerent au deuant, lors qu'il vint à Sciauquin, qui en verité recommanderent fort affectueusement la cause des nostres: & encor qu'il respondist en sorte qu'il ne sembloit pas auoir conceu fort mauvaise opinion des nostres, il n'y eut toutesfois pas moyen de le porter à laisser demeurer les nostres en leur residence ordinaire. Car le dessein de ce tẽple auoit desia trop auant preoccupé son esprit, pour pouoir, estant si immoderément enflammé du desir ambitieux d'honneur, changer son intention.

A peine scauroit-on dire combien en toute la suite de cest affaire tous les Magistrats, vnaanimement ioints ensemble, apporterent de faueur. Pendant ce temps quelques Magistrats de la Cour Royale de Pequin auoient escrit au Lin-si-tau, qu'õ leur achetaist quelques draps de pourpre des marchands Portugais, & qu'on les leur enuoiaist. Les Magistrats pour ne perdre aucune occasion de bien faire, & obliger par toute sorte de seruices le Vice-Roy, nommerent

*Le Vice-Roy
viët à Sciau-
quin.*

*Le P. Riccius
enuoié à A-
macao.*

merent le P. Matthieu Riccius, qu'il disoient estre plus propre pour traiter ce negoce avec les marchâds Portugais, parmi lesquels il estoit aimé & auoit de l'autorité. Le Vice-Roy donc voulut qu'il fust porté dans vn grâd vaisseau à plusieurs rames ensemble avec vn certain Capitaine, & autres siens courtisans. Estant arriué à Amacao, il fut receu de tous avec grande demonstration d'affection, d'autant qu'ils scauoient cōbien de trauaux avec le reste des nostres il auoit surmonté. Ce fut vne course favorable pour resoudre de beaucoup de choses, qui ne se pouuoient pas bien traiter par l'entremise muette des lettres. Car on conclud au contraire de ce qui auoit auparauant esté arresté, qu'on deuoit chercher les moyens d'establi la demeure en quelque autre lieu, si on ne pouuoit retenir celle de Sciauquin.

Le P. Riccius ayant acheué selon son desir ce pourquoi le Magistrat l'auoit enuoie, s'en retourna aussi viste qu'il peut à sa station, ayât comme repris force & courage pour des nouveaux labeurs. Les Magistrats à son retour le receurent fort benignement, & adoucis par ce nouveau bien-faict, entreprirent de le defendre par nouvelles faueurs.

*Retour du P.
Riccius à
Sciauquin.*

Maintenant le bastiment du Palais du Vice-Roy estoit en-estar de pouuoir estre habité, mais deuant qu'il y vint demeurer, il commanda quelques-fois aux Magistrats d'enuoier entierement les nostres hors de la ville. Mais iceux esperans

esperans quelque meilleure issue attendoient son arriuee. Il vint donc en fin à Sciauquin , & ne perdit pas la volonté de chasser les nostres . Mais les Magistrats luy remonstrent que ces estrangers auoient despensé plus de six cens escus (qui est vne somme assez grande entre les Chinois) pour bastir leurs maisons. Parquoy on dit que le Vice-Roy demeura vn peu douteux, car il consideroict qu'on luy imputeroit vne si grande iniure à l'endroit des innocens , que tous les Magistrats d'vne voix asseuroient n'auoir iamais rien commis contre les loix , & il n'auoit pas beaucoup agreable de rendre ceste somme aux nostres; qu'il sçauoit bien estre plus que suffisante pour se faire edifier vn temple tout nouveau. En fin il ordonna qu'aians esté donné aux Peres cinquante, ou au plus, soixante escus, ils furent renuoiez à Amacao.

*Le P. Riccius
demeure ferme
en sa re-
solution.*

Le Lieutenant du Gouverneur offrit ceste somme au P. Matthieu , qui respondit certes librement , qu'il ne vouloit pas vendre vne maison dediee à Dieu ; & qu'il ne vouloit pas sembler aux siens auoir tellement dissipé le bien de la maison , qu'on peust dire qu'il auoit mesme mangé l'Eglise. En apres qui n'estimeroit le marchand bien sot , qui changeroit six cens escus pour cinquante ? Parquoy le bon Pere , par inspiration diuine , resolut du tout de ne rien prendre du Vice-Roy pour le change des maisons , non tant pour en estre retenu

retenu par l'inegalité du prix , mais beaucoup plus pour ne perdre entierement le droit de son action, pour tascher quelque iour de recouurer sa demeure. L'euenement suiuant a faict voir que cest aduis estoit tres-bon , pour conseruer, ou plustost pour remettre sus ceste expedition.

Le P. Matthieu vint encor pour la troisieme fois au siege du Vice-Roy , à fin de refuter de viue voix en presence , & aussi par escrit les calomnies qu'on lui mertoit en auant , & pour rendre raison de la loy qu'on disoit qu'il publioit , mais il fut tousiours debouré avec ceste responce du Vice-Roy; Que celuy-là sembloit estre indigne de la presence du Vice-Roy qui auoit mesprisé ses dons. Ayant donc perdu tout espoir de conseruer la demeure de Sciauquin , il commença de changer ses requestes, & solliciter les Magistrats à ce qu'il ne fust chassé du Royaume de la Chine , mais qu'on luy permit faire sa residence en quelque autre lieu que ce fust. Il demandoit tantost la Prouince de Quamsi , tantost celle de Chiansi, ou quelque autre qu'on voudroit. Mais le Vice-Roy, estant maintenant rendu plus farouche , commandoit qu'ils fussent renuoiez à Amacao , & ne vouloit plus ouir parler de cest affaire.

*Le P. Riccio
vinté pour
la troisieme
fois du Vice-
Roy.*

Les Visiteurs Prouinciaux ont accoustumé, apres auoir faict reuenü des causes de la Prouince

Prouince & enqueste des mœurs des Magistrats, quand ils retournent à la cour de Pequin pour aduertir le Roy de tout, ils ont, dis-je, lors accoustumé, avec grande pompe & parade, estans bien accompagnez de saluer en passant le Vice-Roy de la Prouince visitée. Le Vice-Roy n'estant pas ignorât des mauuais rapports qu'à bon droit on luy auoit fait de luy, prit resolution de l'obliger à Sciauquin par toute sorte de deuoirs. Parquoi sur son despart il le voulut accôpagner bien loing hors de la ville, au montant de la riuere. Tous les Magistrats de la ville, & les lettrez, & aussi tous les soldats de la garnison l'accompagnoient, desquels, comme aussi de nasselles, toute la riuere estoit pleine & le riuage de spectateurs. Le son aussi de diuers instrumens de musique, par leur accord discordât, ne recreoit pas moins les oreilles, que les yeux des regardans. Nos Peres & quelques autres amis regardoient tout ce triomphe des fenestres de la maison, quand subitement voici qu'ils tournent la proüe, se remettans au descendant de l'eau, nō sans estonnement des spectateurs, qui ne scauoient pas encor bien où, ayant changé si promptement d'aduis, ils s'en alloient. Qu'attendez-vous? ils descendent à l'endroit de nostre maison, dans laquelle ils entrent tous autant qu'ils estoient. Nos Peres tout estonnez estans sortis de la maison pour les receuoir, leur firent les complimens ordinaires de ciuilité. Ils regarderent
toute

*Le Visiteur
Prouincial
selon la con-
suetude saluë
le Vice-Roy.*

*Le Visiteur
& Vice-Roy
entrent en la
maison de nos
Peres.*

toute la maison, les peintures, les horloges, les verres, & plusieurs autres choses semblables. Mais rien ne leur pleust tant que l'estude du Pere Riccius, pource principalement qu'il l'auoit rempli de liures d'Europe & de la Chine. Aians veu tout cela ils s'affirent ensemble en vne galerie qui regardoit sur la riuere: s'enquestans de beaucoup de choses de nostre Europe, à quoy on respondit de sorte que l'vn & l'autre tesmoigna gracieusement estre fort satisfaiçt de tout. Estans partis de là, le Visiteur s'en alla en la Metropolitaine, & le Vice-Roy en son palais.

Par ceste si grande faueur de si grands personnages non seulement les nostres & leurs amis, mais aussi les ennemis estimerēt que le dessein de chasser les nostres estoit changé. Parquoi se croians maintenant plus assurez que iamais, ils auoient deposé toute crainte: pource principalement que tous les Magistrats de la ville enuoierent aussi feliciter nos Peres, les admonestans de ne rien plus remuer en leur cause, iusqu'à ce que le Vice-Roy prononçast sa dernière sentence, d'autant qu'il leur sembloit que tout estoit maintenant assuré. Mais le Vice-Roy estant deuenu plus hardi par le despart du Visiteur, quasi au commencement d'Aoust prononça ceste sentence, plustost selon la fantasie, que selon droict & equité, & la fit escrire à la fin de tout ce procez. Par icelle il commandoit aux Magistrats de la ville de chasser incontinent les nostres de leur cité, & de les renuoier en leur

Le Vice-Roy commande par edict qu'on chasse nos Peres.

païs, & que pour le prix des maisôs, on leur don-
nast soixante escus pour les frais de leur voyage.

C'estoit le deuoir du Lieutenant du Gouverneur de mettre cest arrest à execution. Ice-
lui esmeu de pitié dilaioit autant qu'il estoit
possible, & n'auoit pas le courage de rapporter
de si tristes nouvelles aux Peres : mais estant ie
ne sçai quel iour venu vers le Vice-Roy, il lui
demanda si la sentence donnee contre les nos-
tres auoit esté executee. Et comme il lui eust
dict que non, le Vice-Roy entra en colere: par-
quoi estant parti d'auprès du Vice-Roy, il
appella deux Capitaines de ses gardes, & com-
me c'est la coustume en semblable affaire, de-
scriuit vn edict sur vne table assez grande, par
lequel il commādoit que l'arrest du Vice-Roy
fust signifié aux estrangers, & leur donnoit
trois iours pour sortir des terres de Sciauquin.

*Edict du
Lieutenant
du Gouver-
neur.*

*Le Lieutenant
du Gouver-
neur monstre
toute la pro-
cedure au
Pere Ric-
cius.*

Le Pere Riccius troublé de ceste nouvelle
inopinée, aussi-tost s'en alla à son Presidial. Là
le Lieutenant du Gouverneur monstra fort
courtoisement toute la procedure de ceste cau-
se au Pere, comme elle estoit escrite, voire luy
en donna vne copie, ou l'on pouuoit voir par
ordre tout le succez de cest affaire. On y voioit
les requestes des nostres, les responses des Ma-
gistrats, qui estoient si fauorables aux nostres,
qu'on s'en pouuoit esmerueiller; en fin on
voioit aussi la derniere sentence du Vice-Roy
quasi en ce sens.

Encor que Matthieu Riccius ne soit entré

au

au Royaume de la Chine à aucune mauuaise intention, & comme tesmoignent les informations, n'ait rien commis contre les loix, il ne falloit pas toutesfois qu'il mist tant son pais en oubli, veu principalement qu'on peut viure religieusement en tout lieu. Or il n'est nullement conuenable que les estrangers demeurent long-temps en la ville Presidiale du Vice-Roy. Parquoy il ne doit sembler deshonneſte ou iniuste de le renuoier en son pais. Or quant à ce qui regarde la despense qu'il a faicte pour bastir des maisons, on ne peut pas nier que ce ne soit vne somme notable d'argent, mais puis qu'il leur a esté donné pour aumosne, il ne peut pas dire de droict que cela soit sien. Parquoy ie commâde, outre la somme que le Magistreat lui baille pour les frais de son voiage, qu'on lui donne encor quinze escus du mien propre, & ainsi qu'on lui deliure en tout soixante escus, & soit comme cela renuoié en son pais.

Derniere sentence du Vice-Roy.

Le Pere respondit ainsi à la sentence du Lieutenant; Quant aux soixante escus, qu'il les remercioit tous, & aussi qu'il n'en auoit pas affaire estant relegué vers les siens, & qu'il ne vouloit du tout rien prendre pour prix des maisons. A ceci le Lieutenant ne fit pas grande instance. Le Pere en apres demanda, s'il le pourroit faire ou non, qu'il fust renuoié en vn autre lieu ou Prouince, & qu'il lui fust permis par le moien d'icelui de laisser son compagnon caché à Sciauquin avec les

Le Pere Riccius refuse prendre argent pour les maisons.

meubles de la maison. Le Gouverneur luy promit cela plus aisément qu'il ne se pouuoit faire. Parquoy esperant que cela se feroit, il diuisa les meubles en deux parts, pour en laisser l'une à Sciauquin, & emporter l'autre avec soy: ce soin donna plus de peine, que de fruit. Car aussi les Capitaines des gardes pressoient de faire tout sortir de la maison, & les batteaux que les Magistrats leur bailloient pour s'en aller, estoient seulement enuoiez iusqu'à la Prouinciale de Canto. Estant donc retourné vers le Lieutenât, il entédit, qu'il ne pouuoit rien faire autre chose que ce que le Vice-Roy auoit commandé, & qu'on ne le pouuoit changer. Parquoy nos deux Peres penserent à l'aduenir de s'en retourner à Amacao.

*Les Peres
pleurent les
Neophytes
delaissez.*

Rien en tout ceci n'affligeoit tant les bons Pasteurs que de laisser leurs brebis nourries & esleues par eux avec tant de trauaux, entre les loups. L'assemblée des nouveaux Chrestiens accourants de tous costez augmenta la douleur, avec les lamentations des pleurans, qui furent telles, que celles des enfans au dueil de leur pere, qu'ils voient mourir deuant leurs yeux. Ils pleuroient amerement d'estre delaissez sans docteur, duquel ils peussent entendre les preceptes de la vraie foy, sans pasteur qui leur donnaist la pasture des sacrements. Aufquels les nostres, encor qu'ils auoient besoin de consolation eux-mesmes, dissimulans leur douleur, donnoient courage, & les consoloient, les prians d'esperer

*Les Chrest.ës
nouveaux
pleurent le
despart des
nostres.*

d'esperer mieux. Ils les enhortoient aussi de retenir la foy Chrestienne au milieu d'une nation peruerse. Qu'ils se resouinissent de ce qu'ils auoient appris l'espace de sept ans entiers. Ils promettoient aussi de reuenir bien-tost, quand les choses seroient plus paisibles, & viendroient demeurer en leur habitation delaissee. Cependant ils laisserent à ces Neophytes l'Image du Sauueur Iesus-Christ, à laquelle colloquee dans la maison de quelqu'un des leurs, les troupes sacrees s'assemblassent les iours de feste (car le P. Riccius a exactement accommodé nos Calendriers à ceux des Chinois, qui coulent selon le cours Lunaire.) En ces assemblees on les enhortoit de prier Dieu, discourir des choses diuines, & faire souuent quelques autres deuoirs de pieté Chrestienne. En apres les ayant prié d'auoir bon courage, & faict entendre que c'estoit le propre des Eglises naissantes, de ne s'esleuer qu'avec des grands labeurs, il les enuoia en vn certain lieu hors de la ville, sur le bord de la riuere, pour leur dire là le dernier adieu.

En ce despart nos Peres auoient sur tout soin de ceci, sçauoir (d'autant que durant toute leur vie ils tascheroient de pouuoir reuenir) qu'ils ne laissassent personne offensé, & tout le monde amy : & ainsi non seulement ils ne se font plaints d'aucun, ou vsé d'aucune menace, mais plustost ils demandoient pardon à tous, si d'auenture ils en auoient inconsiderément offensé quelqu'un. Et peut-estre les menaces

*Les nostres
deuant que
partir donnet
des preceptes
aux nou-
ueaux con-
uertis.*

*Patience des
nostres en
leur despart.*

n'eussent pas esté inutiles. Car les plus aduisez craignoient, que des hommes de ceste qualité chassiez avec grande iniustice, n'abusassent de la cognoissance, qu'ils auoient maintenant du Royaume de la Chine, pour le ruiner. Mais quand ils virent qu'apres tant d'iniures, ils s'en alloient avec vn esprit si tranquille, nos ennemis mesmes, furent ravis en admiration, & tendrement esmeus à compassion. Les seuls Capitaines des gardes tâcherent d'enleuer par force quelques choses qui n'estoient pas de petit prix. Mais le P. Matthieu leur arracha des mains, menaçant qu'il en aduertiroit le Magistrat, dequoy estans espouventez de peur d'estre accusez, ils cesserent de plus faire aucun tort. Il donna aussi aux conuertis quelques petits presens des meubles domestiques, qu'il luy sembla ne deuoir emporter: il deposa aussi quelques autres choses entre les mains d'autres pour les garder.

Tout estant donc empacqueté, & porté dans les batteaux, les nostres s'en allerent au lieu où les Neophytes les attendoient. Là le P. Matthieu aiant commandé qu'on arresta vn peu le vaisseau, s'en alla vers le Lieutenant du Gouverneur, & luy bailla plusieurs clefs, luy rendant graces de l'amitié qu'il luy auoit tesmoignée en ceste cause, & souuent en plusieurs autres, qu'aucun oubli n'effaceroit iamais de son ame. Iceluy luy presenta derechef cest argent; mais il le refusa avec la mesme constance qu'au-

parauant

Les Capitaines des gardes voulans desrober s'ot empeschez.

Les clefs de la maison & Eglise sont baillées au Lieu: enât, & les nostres le remercient.

parauant. Alors le Lieutenant pria le Pere de vouloir tesmoigner par vn escrit signé de sa propre main, qu'il auoit refusé prendre les soixante escus qu'il luy auoit présenté. Ce que le Pere fit, & remercia le Vice-Roy, & le pria de ne vouloir permettre que ceste maison, qui estoit consacree à Dieu, fust profanee par des vsages indignes.

Or le Pere Riccius demanda aussi reciproquement au Lieutenant de vouloir tesmoigner par vne attestation scellée de son seau, que luy & ses compagnons n'estoient chassés du Royaume de la Chine pour aucune faute commise, & qu'ils auoient vescu religieusement, afin que par ce tesmoignage ils peussent euitter l'ignominie du bannissement, si quelquesfois à l'endroit de quelques-vns ils en auoient besoin. Cela fut par iceluy faict amplement & magnifiquement, & de plus il adiousta des grandes louanges des nostres. Il leur donna encor des autres lettres parentes de son propre mouuement, par lesquelles parentes il defendoit tres-expressement qu'aucun par le chemin n'attentast d'offenser les nostres, ou les traiter inciuilement ou iniurieusement. En apres il commandoit au grand Admiral de Canto au nom du Vice-Roy de leur bailler des batteaux & des soldats iusques à Amacao.

Tout cela estant ainsi acheué le Pere Matthieu s'en retourna au lieu où son com-

*Le Lieutenant
donne attestation
aux nostres de leur
bonne & loüable
vie, & les renuoie.*

pagnon, & les Neophytes l'attendoient. Ici les pleurs & gemissemens furent rendue llez, & les desirs recommencez, mais tout estant adouci & appaisé par vne briefue exhortation, les Peres les aians recommandez à Dieu s'en allerent.

*Ils arrivent
au port de
Canto.*

Quand l'on arriua en la Metropolitaine, Dieu disposât ainsi les affaires, l'Admiral estoit absent, lequel pendât qu'ils attendét dans deux iours, ils acheterent du drap pour faire des habits à ceux de nostre Compagnie, & escriuirent à Amacao au Visiteur & aux autres Peres, qu'estans chassez de Sciauquin par le Vice-Roy, ils viendroient dans deux ou trois iours, & leur conteroient tout le succez de cest affaire en presence & amplement, & au long.

Fin du second liure.

LIVRE



LIVRE TROISIÈME
 DV VOYAGE AV
 ROYAVME DE
 LA CHINE.

*L'expédition Chrestienne de la Chine est
 restauree, & une nouvelle resi-
 dence dressée à Xaucea.*

CHAPITRE I.



Ostre petite Compagnie avec des
 traiaux quasi extraordinaires &
 continuels auoit conduict ceste ex-
 pedition à la grandeur que nous
 auons veuë, quand elle se vist encor

reduicte au recommencer. Comme celui qui
 aiant roulé quelque grand rocher au dessus d'v-
 ne haute montagne, lors qu'il a quasi atteint le
 sommet; voilà que la pierre lui eschape inopiné-
 ment des mains, & se retrouve au pied du mont

Bb 5

d'où premierement elle auoit esté esleuee, avec tres-grād regret & defiance de celui qui y auoit pris tāt de peine. Mais aussi-tost qu'il a esté permis aux nostres d'esleuer encor leurs desirs & dresser leurs efforts à leur premier dessein (encor qu'il fallust derechef reprendre tout dez le fin cōmencement, avec auāt de labeur) neātmoins l'esperance de deux de nos Peres qui auoient la charge de cest affaire fut si grande, qu'elle effaçā toute la memoire des peines passées. Aians dōc (comme il appartenoit) rendu graces à Dieu, ils se preparerent à des nouueaux trauaux. Je dirai maintenant comme cela est arriué.

Les Peres estās en chemin sont rappelés à Sciauquin par le Vice-Roy.

Cependant que les nostres attendent la venue de l'Admiral dās les batteaux qui les auoient portez de Sciauquin à *Canto*, voici que le lendemain qu'ils estoient abordez vn brigantin s'auançant à force de rames, cōmence à paroistre, qui tournāt la prouē au vaisseau des Peres, donna d'abord de l'admiration à chacun, & en aprez aussi de l'estonnement: car on leur venoit dire de la part du Vice-Roy de retourner incōtinent à Sciauquin: & n'y auoit personne de ceste fregate qui peust dire, ou qui sceust la cause de ce rappel. Les Peres aians bonne opinion de ce message, embrasserent promptement ceste occasion: parce qu'ils voioient assez que s'ils s'en alloiēt vne fois à Amacao, ils ne pourroient pas facilement retourner au Royaume de la Chine. Et en verité s'il falloit iuger de cest affaire par les raisons humaines, il sembloit estre

du

du tout impossible de pouuoir vne autre fois obtenir permission d'y reuenir, tant a penetré auât dans les ames des Chinois la crainte qu'ils ont des eſtrangers. Parquoi ſans ancû delai ils s'en retournerét ioieufemét à Sciauquin avec ceux qui les eſtoiet venu querir. Ils trouuerent que la renó mee auoit là ſemé diuers bruits de leur retour. Quelques vns diſoient que la femme du Vice-Roy, ſuperſtitieufemét adónee à l'adoration des Idoles, auoit ſogé ie ne ſçai quoi, qui eſtoit cauſe qu'on rappelloit les Preſtres eſtrangers. Les autres ſouſpçonoiet que le Vice-Roy ſe repentât, auoit eu peur que les eſtrangers chaffeſſent avec le ſecours des Portugais de véger leur iniure. Quoi que ce ſoit eſté, le P. Matthieu eſtât mené au Gouverneur entédit que le iour d'apres leur départ, il l'auoit fait ſçauoir au Vice-Roy, & qu'il auoit mis à execution ſon arreſt contre les Preſtres eſtrangers, mais qu'õ ne les auoit par aucune raiſon peu induire à receuoir l'argét qu'on leur auoit preſeté, ce qui ſe voioit par le propre eſcrit de Matthieu. Le Vice-Roy aiant entendu ceci fut eſtóné, & fit cognoiſtre à ſõ viſage qu'il en eſtoit faſché. Car aiant deſia fait deſſein de ſe faire eriger vn temple de noſtre maiſon, il craignoit à bõ droit d'eſtre blaſmé d'iniuſtice, cõme ſil euſt voulu fauſſement couvrir le pretexte de nous prédre noſtre maiſon ſous l'apparence fardee du bien public, chaffant les eſtrangers que quelques autres Vice-Rois auoiet tres-courtoieufemét receus & humainemét traitez auparauât.

Dieu

Les Peres retournent à Sciauquin.

Diuerſes opinions touchât le rappel des Peres.

Ce qui porta le Vice-Roy à rappeler les noſtres.

Dieu donc disposant ainsi tout, le Vice-Roy commande au Lieutenant du Gouverneur, qu'à mesme instant il apreste vne fregate fort legere garnie de plusieurs rames, pour aller rappeler en toute diligence les estrangers chassez, lesquels estans retournez, il vouloit qu'on les portast entierement à ne refuser les soixante escus qu'on leur auoit offert. Car il vouloit, comme il a fait depuis, faire grauer sur vn marbre qu'il auoit paie le prix de nos maisons, & il fit mettre ce marbre au deuant d'icelles. Le Lieutenant donc admonestoit & exhortoit le Pere de prendre cest argent, que le trop d'opiniastrété pourroit lui apporter quelque grand mal, mais il en fit encor alors refus; assurant pour les raisons susdictes, qu'il ne deuoit le receuoir: parquoy il estoit assure de refuser constamment, & non opiniâstrement ce qui n'estoit pas conuenable. Le Lieutenant repliqua: Il vous faudra donc aller au Presidial du Vice-Roy. Le Pere fut fort ioieux de ceste assignation, toutesfois il la receut avec vn peu de crainte de ce qu'humainement en pouuoit arriuer.

Le Pere Mathieu ne veut prendre l'argent du Vice-Roy.

Le Pere Mathieu est appelé au Presidial du Vice-Roy.

Il fut donc admis en la presence du Vice-Roy, seant en son siege de iustice, qui par l'ostentation de sa Majesté a accoustumé estre espouuentable à plusieurs. Vn certain Chinois l'accôpaignoit au lieu d'interprete, mais du tout ignorant de la langue Portugaise: aussi n'auoit-il pas alors beaucoup affaire de truchement, & il se menoit plustost par honneur, que pour besoin

foin qu'il en eust. Aiant d'oc d'assez loing fleschi les genoux (ce que par honneur on a accoustumé de faire aux souuerains Magistrats) le Vice-Roy commanda au Pere de s'approcher plus pres de son throsne, & avec vn visage ioieux & paroles gracieuses luy demanda pourquoi il estoit parti sans auoir voulu receuoir l'argét qu'il luy auoit de si bon cœur fait preséter, pour aider aux frais de s'oyage, mesme qu'il pouuoit cognoistre sa bōne volōté en s'oy endroit, à ce qu'il l'auoit fait rapeller du chemin, pour le luy offrir de sa main propre, & qu'il n'auoit voulu permettre qu'il s'e allast sans auoir receu quelque present.

Discours du Vice-Roy au Pere.

Le P. Matthieu respōdit ainsi à tout cela: Qu'il rendoit pour tant de bien-vueillance des grādes actiōs de graces, mais quāt à ce qui touchoit l'argét, qu'il n'en auoit aucun besoin, car retournāt en son païs vers les siēs, il estoit assure de recon- trer ou de ses cōpagnons, ou de ses amis par les chemins qui luy donneroient fort liberalement tout ce qui leur seroit necessaire. Mais (respōd le Vice-Roy) quoi qu'il en soit, c'est chose mal-se- ante de refuser les presens du Vice-Roy. A ceci le P. Riccius repliqua: veu que vous m'avez chas- sé de ceste demeure, en laquelle, sās offēser per- sonne, j'auois vesçu tāt d'ānees, cōme si i'estois vn meschant hōme, il me semble n'estre pas raisō- nable que ie reçoie vos presens, ou que les re- fusant ie fois estimē estre inciuil. A ces mots le Vice-Roy se mit en colere, & se leuant sur pied cōmença confusēment à crier: Se pourra-il faire

Le Pere Mat- thieu refuse encor l'argét du Vice Roy.

Replique du Vice-Roy.

Response du Pere.

Le Vice-Roy entre en colere.

que

que le Vice-Roy cōmāde quelque chose, & qu'il ne soit pas obei? En apres se retournāt vers le truchemēt; Cest affrōteur (dit-il) qui a dōné aduis à cestui de ce faire, est cause de tout le mal: il cōmāda en apres tout troublé qu'on apportast des chaisnes de fer pour les ietter au col du truchement. L'interprete prosterné en terre s'excusoit, assurant que le P. Matthieu affligé pour la perte de sa maisō s'estoit ainsi rédu opiniastre, & icellui assueroit le mesme, & deschargeāt entieremēt le truchement, prenoit toute la faute sur soi. Et alors il admonēsta le Vice-Roy ne se mettre pas en colere sās cause. Car s'il lui estoit si affectiōné, qu'il en faisoit le semblāt, qu'il ne le fist pas paroistre en quelques petites pieces d'argēt, mais qu'il ne deuoit pas estre cōtrainct de s'exposer derechef, sans aucū sujet, à des nqueux perils sur l'estēdue de la mer. Que si d'auenture il n'auoit agreable de luy permettre de demeurer en la ville Vice-Royale, qu'il l'enuoiast en quelque autre lieu qui plus lui plairoit. Le Vice-Roy n'auoit pas bien entendu la responce du Pere, mais vn Capitaine, qui estoit à son costé, lui fit fidelement entendre ce qu'il disoit.

*Le courage
du Pere Mat-
thieu assuré.*

*Le Pere ap-
paise le cour-
roux du Vice-
Roy, & obtiēt
une autre
demeure.*

Le Vice-Roy, estāt par cela esmeu à pitié, respōdit ainsi: Que sa premiere intētion n'auoit pas esté de le chasser hors du Royaume de la Chine, mais de l'enuoier autre part, ce qu'il n'auoit pas voulu. Alors le Pere demāda qu'on le laissast aller ez prouinces de Quamsi, ou Quiāsi. Mais le Vice-Roy ne le voulut pas, à cause que ces prouinces estoient hors de la iurisdiction, mais qu'il

choisist vne ville en la prouince de Cãto qui lui seroit la plus agreable, excepté *Sciauquin* siege des Vice-Roys, & la Capitale de la Prouince, dãs lesquelles villes il n'estoit aucunemēt conuenable que des estrangers demeurassent. Le Pere eslut *Nanhiu*, ville frõtiere de la prouince *Quiãsi*. Le Vice-Roy ne le refusa pas, mais il lui conseilla toutesfois de se retirer premieremēt au cloistre de *Nanhoã* dõt est ci-dessus faicte mētion, & de là en la ville de *Xaucea*, & apres si ces lieux ne lui plaisoier, qu'il s'arrestast à *Nãhiu*. Lors le Pere adoucit entierement le Vice-Roy, luy rendãt graces à la façon Chinoise, baissant le front iusqu'en terre. Car icelui ioieux de cest euenemēt fit apporter vn paquet de liures, & en fit presēt au Pere en tesmoignage d'amitié. Ces liures cõtenoient les guerres faictes contre vn Pyrate, & quelques autres seditions qu'il auoit appaisées. De fortune estoit là present l'Assesseur du Gouverneur de *Xaucea*, qui estoit venu pour saluër le Vice-Roy, qui lui recommanda nos Peres, l'assurant qu'il les enuoioit là demeurer.

Or le Lieutenant de *Sciauquin* ioieux de ce succez, sçauoir que les Nostres estoient retenus dãs le Royaume de la Chine, & enuoiez en la ville de *Xaucea*, leur fit bailler des patētes bien amples, & mettre dans des batteaux qu'il leur fit apprester, & les enuoia courtoisement à *Xaucea*: voire mesmes il les recommanda lui-mesme au Lieutenant du Gouverneur de *Xaucea*, & lui mena le Pere *Riccus*. Lequel
aiant

*Le Vice-Roy
fait des presēts
de certains liures
au Pere.*

aiant veu, il demeura tout estonné, & aiant la parole empeschée resta quelque temps sans parler; puis estant reuenu à soi, il dit quasi ces mesmes paroles au Lieutenant de Sciauquin: *Que veut dire ceci? car il m'a ceste mesme nuit en songe semblé voir quelques Dieux estrangers, & tels que nous n'auons accoustumé de voir sur nos autels. Sans doute ceste vision vouloit denoter ces Prestres estrangers. En apres se tournant vers le Pere, il lui parla fort courtoisement, & du depuis, toutes les fois que l'occasion s'est presentee, a tousiours esté de bon cœur fort fauorable à nos affaires en la ville de Xaucea. Car sans d'autres bienfaits, toutes les fois qu'ils alloient à son Presidial (& ils y alloiēt souuent) il leur faisoit de sa maison porter de la viande pour ce iour, & alors aussi il les voulut cōduire dans son propre bateau; mais pource que les Peres seiournerent encor vn iour à Sciauquin, pour receuoir les soixāte escus, & les patētes necessaires, & qu'il ne pouuoit pas differer sō depart, il s'en alla deuant, & aborda vn iour ou deux deuant que les Peres descendissent à terre.*

Vision que le Gouverneur de Xaucea auoit eue la nuit.

Le Pere prēd congé du Vice-Roy.

Le P. Matthieu aiant disposé tout selon son desir, s'en alla visiter tous les Magistrats de la ville, & aussi alla derechef voir le Vice-Roy pour le remercier de ses nouveaux bienfaits, duquel il fut tres-humainement receu, & leur dit qu'ils s'en allassent allaiement, qu'il les auoit serieusement recommandez au Gouverneur de Xaucea, & aussi commandé de les pouruoir d'un lieu

com

cómode pour leur demeure, & qu'il auoit mis soigneusement ordre que personne ne leur don-
nast aucun trouble ou empeschement.

J'ai dict ci-dessus qu'il estoit resté quelques meubles de la maison chez les nouveaux Chre-
tiens, qui venoient feliciter les Peres pour la
bóne volonté du Vice-Roy en leur endroit. Or
comme les nostres s'en alloient, les enuieux
auoient accusé ceux-là, côme s'ils eussent des-
robé ce qu'ils gardoiét, mais le Vice-Roy vou-
lut que tout fust mis par escrit, & que l'inuen-
taire des meubles fust gardé dans les Archiues,
à fin que rien ne se perdist, ou qu'on ne calom-
niaist les Neophytes. Tout cela donc a esté fi-
delement rendu. Ils partirent donc de Sciau-
quin le jour de l'Assomption nostre Dame, l'an
de nostre salut 1589. & tournans la prouë vers
la ville de Xaucea, ils parvindrent au lieu où
la riuere de Xaucea coulant du costé de la
Bife, entre vn grand fleuue; on appelle ce lieu
Sancui, comme qui diroit trois-eaux. On a ac-
coustumé changer là de vaisseaux, qui sont au-
trement façonnez, pour pouuoir nauiger con-
tre le cours de la riuere.

*Le Pere pere
de Sciaquin
& l'achemi-
er de Xaucea.*

Pendant ce changement de batteaux, les
nostres aduertirent par lettres le Visiteur, qui
pour lors se tenoit à Amacao, de l'euenement
de tout cest affaire.

En tout ce chemin ils ne receurent aucune
fâcherie de personne, toutesfois ils eurent quel-
que crainte, à cause d'un brigatin de guerre, qui

Cc

costoioit tousiours nostre vaisseau sans s'en esloigner ni iour, ni nuit, car tous croioiēt que c'estoit vn Brigantin de pyrates: mais estant arriué à Xaucea, ils sçeurēt assurement que l'Admiral l'auoit enuoié de la ville de Canto, pour accompagner les nostres iusques à là, par le cōmandement du Vice-Roy, tant qu'ils eussent mis pied à terre.

Nos Peres arriuent au temple de Nanhoa.

Nos Peres aians nauigé huiēt iours vers le Septentrion, paruindrēt en ce lieu, d'où en peu de chemin on arriue au temple de Nanhoa. Vn seruiteur domestique du Lieutenant de Xaucea attendoit là la venue des nostres, aiant charge de les mener dans ce temple; & de cōmander qu'on leur donnast vn lieu propre pour mettre leurs meubles. Mais les Peres, qui ne desiroient pas demeurer en quelque tēple hors de la ville, mais dās les villes mesmes, pour prescher l'Euāgile, firent refus de tirer leurs meubles hors du batteau, assurez qu'ils vouloient premieremēt parler au Lieutenant, qu'ils seroient toutesfois bien aises de voir ce lieu si renōmé par tout. S'y estans donc acheminez, ils trouuerēt ce cloistre situé en vne belle plaine, enuironnée de tous costez d'agreables collines, lesquelles par dessus les ornemens de la nature, l'art auoit tellement reuestues d'arbres fruidctiers, qu'il sembloit ne se pouuoir rien presenter de plus delectable aux yeux, principalemēt pourcē que la douceur de l'air & la benignité du climat les exēptoit de la rigueur de l'hiuer, ne les voit iamais despoil-

lez

Situation de Nanhoa.

lez de fucilles. Et ceste plaine aussi produisoit du rix, & autres legumes ensemblemēt semez, principalemēt par le moien d'un ruisseau d'eau viue qui arrousoit le milieu de la cōpagne. Ce temple qui est certes tres-grand, se void sur vne certaine colline delicieuse sur toutes les autres, qu'une fontaine d'eau douce & de grādeur admirable arrouse partout; aupres d'iceluy est un cloistre, dans lequel on dit que demurerēt mille sacrificateurs des Idoles, que le biēfaict & pietē impieuse des Ancestres a rendu seigneurs de ce terroir. Ceste maison a eu son origine d'un certain hōme nōmé *Lusu*, passē enuiron huit cēs ans, ils disent qu'il florissoit en ce lieu en grande reputatiō de saintetē, qu'une maniere de viure tres-austere lui auoit acquis; car on rācōte qu'il estoit tousiours ceint d'une chaisne de fer sur la chair nue, aiānt accoustumē de froisser, à leur facon, legerement du rix, & puis le cribler tant qu'il suffisoit pour le viure iournalier de mille cōuentuels, ou templiers: à cause de ceste chaisne la chair estoit tellement pourrie, qu'il s'y engendroit quātité de vers, desquels si par hazard aucuns tomboient en terre, il les remettoit, disant; Te defaut-il quelque chose à rōger? pour quoyte prend-il enuie de fuir? Le corps dōc du defunct est gardē en ce lieu, & pour l'honnorer, on lui a basti ce tēple magnifique, auquel on accourt en pelerinage de tous les endroits du Royaume. Car il est avec tout ce qui luy appartient fort respectē d'un chacū. Ces ministrots des dia-

Cloistre fort ancien. & s'ō origine.

Austeritē de la vie des fondateurs de ce temple.

bles sont diuisez en douze demeures, & à chacune y a vn chef, outre celui qui preside avec puissance absolue à tout le cloistre.

*Mœurs im-
pies de ces té-
pliers.*

Si-tost donc que les nostres furent arrivez en ce lieu, & qu'on eut entendu qu'ils venoient de la part du Vice-Roy pour y demeurer (d'autât que la renommée du P. Mathæus Riccius estoit paruenue iusqu'à là) ils creurent qu'il estoit de-nommé supérieur de ceste maison, pour reformer leurs mœurs dissolues à la regle & forme de viure des templiers. Car plusieurs d'iceux viuoient de sorte, que non seulement ils estoient enuelopez dans les ordures d'une salle paillardise, & auoient plusieurs enfans, mais encor, ce qui est plus meschât, plusieurs d'iceux rédoient les chemins mal assurez par leurs brigandages. Or tous les sacrificateurs des Idoles de tout le Royaume sont subiects aux Magistrats, ni plus ni moins que le reste du peuple, pource peut-estre que la secte des lettrez n'adore pas les Idoles, & ne recognoist pas leurs ministres pour siens. Aiant donc tenu conseil des Superieurs, ils arresterent de ne môstrer aucun lieu aux Peres qui peut sembler propre pour leur demeure; neantmoins avec la dissimulation propre aux Chinois, ils allerent tous au deuant du Pere, pöpeusement reuestus de leurs habits de sacrificature, & firent semblant d'estre extrêmement resiouis de sa venue, & lui offriront courtoisement tout le temple, & que tout ce qui en dependoit estoit à son seruice. Or le P. Matthieu fut

*Les nostres
sont pompeu-
sement receus
par les sacré-
ficateurs ido-
latres.*

fut receu au palais, & au cartier où ils ont accoustumé de receuoir les plus grâds Magistrats, si quelquesfois ils arriuent là, & dez le premier iour de son arriuee il fut festoïé d'un banquet somptueux, & en apres on luy môstra les lieux plus remarquables du réple. Icelui estoit quasi plein de tres-grandes Idoles, lesquelles estoient faictes de cuiure, & autre tel metal, ou de bois, & excellemment enrichies de dorures. Et certes en vn seul cartier on en pouuoit nôbrer iusqu'à cinq cens; on y voioit aussi plusieurs tours, & dans les tours des cloches d'airain, & en l'une d'icelles y en auoit vne de fonte, en venizé telle, que tous les nostres ne se souuenoient pas en auoir veu de semblable en Europe.

Ornement
des temple.

On leur monstra aussi le corps du temple *Lansu*, enduict de ce betume luisant des Chinois. Il y en a plusieurs qui nient que ce soit le corps mesme du defunct, routesfois le cômun peuple le croit ainsi, & on le garde en grande reuerence. Car au milieu du temple il y a vn lieu releué auquel on monte avec vne eschelle fort artificiellement faicte, on void là environ cinquante lampes pendues, mais qui ne sont allumees qu'à certains iours ordonnez.

Nos Peres regardoient tout cela, mais ils estoient regardez aussi. Or rien ne sembloit si estrange à ces templiers, que ce qu'ils voioient nos Peres ne faire aucun honneur à leurs Idoles. Car, bienque les Chinois n'adioustant aucune foy aux Idoles, ils ne les reprouent pas

pourtant, & ne croiét pas que ce soit impieté de s'encliner à iceux. Les nostres furent bien bien d'accord avec les Superieurs de ce tēple, car ils craignoient que la beauté du lieu ne fust trop agreable aux Peres; & les nostres estoient venus avec entiere resolution de refuser tout. Estans dōc paruehus au pied de la mōtagnette, où on void vn bourg fort peuplé de maisons, ils asseurent les autres que s'ils vouloient demeurer en ce lieu, qu'ils choisiroient plustost leur résidence au bourg que dans le temple.

Les nostres reprennent leur chemin vers Xauceca.

En fin les Peres cōtinuans leur chemin vers la ville de Xauceca, le P. Almeida aiant mis tout le bagage dans vn nauire entra dedans, mais le P. Riccius prit le chemin de terre qui estoit plus court, & marcha avec le seruiteur du Gouverneur vers la ville, & le grand maistre du temple avec deux autres les accompagna, ou par honneur, ou pour apprendre du Gouverneur quel estoit le commandement du Vice-Roy.

Ils entrent à Xauceca, & vont voir le Lieutenant de la ville.

Estans donc arriuez en la ville, ils vōt voir le Lieutenant, auquel le P. Matthieu rapporta que ce temple ne lui sembloit nullement propre pour leur demeure, car il estoit esloigné de la ville, des lettrez, & des Magistrats, avec lesquels, cōme avec leurs semblables, ils auoient accoustumé de viure. Ces Tēpliers aussi auoiēt la reputation d'estre hōmes meschans, aupres desquels il n'estimoit pas pouuoir demeurer en sēureté. Il adiousta encor que leur loy, & les liures d'icelle, estoit toute differente, & qu'ils n'ado

n'adoroient pas les Idoles; mais le seul Seigneur du ciel & de la terre. Le Lieutenant à ces paroles resta tout estonné : car il croioit fermement qu'il n'y auoit en tout le monde aucune autre loy ni aucuns caracteres pour tout, que ceux dont on se seruoit en la Chine, & defendoit si opiniastrement ceste opinion, qu'il ne pouuoit en façon du monde estre persuadé du contraire, iusqu'à ce que le P. Matthieu tira des heures de sa manche, & luy dit, que c'estoient là nos prieres, ou nos lettres. Ce qu'ayant veu, il confessa estre vaincu. Pendant ceci le Maistre du temple qui l'auoit accompagné furuint, & confirma par son rapport toutes les mesmes choses, assurant que le iour de deuant le Pere Matthieu, aiant esté par tous les lieux où ils repositoient leurs Idoles, n'auoit rendu honneur à aucun d'iceux, non pas mesmes à Lusu. Finalement le Lieutenant fut aussi de l'opinion du Pere, que les Chinois anciennement n'odoroient aucun Idole: que ceste sorte auoit esté introduite ez derniers temps, auquel le grand Maistre Templier non seulement n'osa pas contredire, mais accorda enor plus qu'on ne luy demandoit; sçauoir que les Idoles estoient indignes de tout honneur, mais que les sages du temps passé auoient pris garde que difficilement le peuple pouuoit retenir la Religion sans Images, & pour cela leur auoient presenté ces simulacres à adorer. Ceci aiant veritablement esté dict bien à propos

Le Lieutenant ne pouuoit croire qu'il y eust autre loy ou autres lettres que les Chinoises.

Les Chinois anciennement n'adoroient aucun Idole. Opinion du Maistre Templier touchant l'adoration des Idoles.

par le Grand Maistre, le Gouverneur resolut qu'il falloit rechercher dans la ville vne autre demeure pour les nostres. Ce que les Peres aiens entendu, ils aimerent mieux affermir les choses encor douteuses par la faueur presente, que de parler de faire leur residence en la ville de *Nanhiu*. Cependant par le conseil du Gouverneur les nostres visiterent tous les Magistrats de la ville, qui tesmoignerent à la verité en leur endroit plus de courtoisie que ceut de *Scianguin*, ou pource qu'ils sçauoient que le Lieutenant le desiroit ainsi, ou peut-estre pource que les nostres estans maintenant plus entendus ez costumes & ceremonies Chinoises, se surpassoient eux-mesmes.

Or cependât qu'on fait chois d'un lieu pour bastir les maisons, on leur commanda se retirer avec tout leur equipage en vn autre temple nommé *Quambiao*, de l'autre costé de la riuere vers l'Occident. La ville de *Xaucea* se void entre deux fleues nauigables qui coulent ici en vn. L'un qui arrouse la ville de *Nanhiu* du costé d'Orient; l'autre qui vient de la Province d'*Vquam* regarde la ville vers l'Occident. Or les murailles de la ville, & les maisons des habitans sont basties dans le champ que les riuieres laissent au milieu. Ce qui est cause qu'ils ne se peuuent pas estendre trop au large, & que de chaque costé ils cherchent à l'autre bord de la riuere des lieux pour bastir le reste de leurs demeures. Et d'autant que

*Les Peres vnt
visiter les
Magistrats
de la ville de
de Xaucea.*

*Situation de
la ville de
Xaucea.*

que la rive Occidentale est plus habitee, il y a vn pont de bateaux attachez ensemble. On fait en ceste ville le denombrement de cinq mille familles, & le terroir est principalement fertile en rix, & en fruiets: il y a aussi force poissons, chairs & herbages: mais l'air y est mal-sain, & le ciel peu benin. Car tous les ans depuis la mi-Octobre iusqu'en Decembre, quasi le tiers ou le quart des habitans sont saisis de fiebure tierce, desquels la violence de la maladie emporte plusieurs, & ceux qui reschapent, resmoignent long-temps apres par leur palleur quel estoit le danger du mal; & l'air n'est pas plus salutaire aux estrangers, qu'aux naturels du pais. Car bien souuent ceux qui viennent là pour leurs negoces, meurent dans peu de iours.

Du costé du temple sus-nommé il y auoit vn champ fort ample, & où personne n'habitoit, qui estoit assez propre à nos vsages. Les courtisans mesme du Lieutenant conseillement aux nostres de le luy demander: car ce champ estoit des appartenances du temple, & ainsi au pouuoir des Magistrats. Estant donc le lendemain venu au temple pour visiter les nostres, & traiter de choisir vne Aire pour leur residence, ils luy monstrerent ce champ; ce que le Lieutenant trouua merueilleusement bon, encor que les Superieurs de ce temple & ceux qui y demeuoient alleguassent beaucoup de raisons, pour n'estre priuez de leur possession, ou n'auoir si proche d'eux des hommes qui

*Intemperie
de l'air de
Kauca.*

*Electio d'un
lieu pour ba-
stir la mai-
son.*

annoncoient vne loy estrangere : mais tous leurs téfus & allegations seruirent fort peu car le Lieutenant aduertit par escrit le Vice-Roy que les Prestres estrangers n'auoient pas voulu demeurer au temple de Nanhua, & qu'ils demandoient vn champ vuide du costé du temple de Xaucea, qui est en vn terroir hors de la ville du costé du fleuve & de la cité qui regarde l'Occident. Cependant attendant la responce, le Lieutenant voulu que le tout se passast sans faire tort à aucun, & que les nostres achetassent ce champ autant qu'il seroit estimé par les chefs des rues de ces fauxbourgs, qui furent si malicieux de demander quatre vingts escus d'or de ce qu'on eust deu auoir pour huict ou dix : car ils auoient esté corrompus par ces sacrificateurs impies de la moitié du prix, qu'ils auoient promis de partager entre eux.

Cependant la renommée des Prestres estrangers attiroit tous les principaux hors de la ville, qu'ils trouuerent de beaucoup plus de bonnaires & courtois que ceux de Sciauquin, & ainsi contracterent amitié avec plusieurs. Mais à cause du trop grand abord des visitants, & pour les fascheries passées, estans venus des iours de mauuais temps, ils tōberent tous deux en vne maladie mortelle, abandonnez quasi de tout secours, & sans qu'aucun les seruist, ou administrast les choses necessaires à la cure de leur mal. Mais comme ils estoient preparez à la

à la mort, aians leurs penſées entièrement arreſtées à la fin de leurs travaux, voilà que pour reſtaurer l'expédition Chreſtienne du Royaume de la Chine, ils ſont par la ſeule volonré de Dieu, & ſans aucun autre remede que celuy qui leur fut donné du ciel, remis en entiere ſanté, au meſme temps que l'ordonnance du Vice-Roy fut apportée, par laquelle ce lieu eſtoit adiugé aux noſtres. Et ainſi le Lieutenant les mit en poſſeſſion de ce champ, autorifant l'acquiſition d'iceluy avec des parentes bien amples. En apres aians vn peu repris les forces affoiblies par la maladie paſſée, ils commencerent le baſtiment de leur maiſon, ſans rien paier à ces Templiers profanes, d'aurant qu'ils auoient excédé les bornes de iuſtice, & de raiſon, en demandant vn prix exceſſif.

*Les noſtres
guarri d'
grande m
ladie.*

On entend à Amacao le retour des Peres.

*Le Viſiteur s'efforce d'eſtablir la
reſidence de la Chine.*

C H A P. I I.

LEs Peres du College d'Amacao auoient entendu ce que j'ay raconté ci-deſſus par les lettres que le Pere Matthieu leur auoit eſcrites de la Metropolitaine, & que les noſtres chaffe de Sciauquin deuoient arriuer dans deux ou trois iours; & ainſi les
voiant

*Le br
ours à
macao
les noſ
assoient
chassez
Sciauquin*

voiant harassés de tant de fascherics & travaux, ils auoient apprestés des chambres & des lits pour les delasser & recreer religieusement, & les attendoient de iour en iour. Il se trouua neantmoins vn Prestre entre tous les autres, le P. Ferdinand Martines Portugais, homme de tout temps reputé de sainte vie & qui portoit vne singuliere affection à l'auancement de la foi en la Chine, aidant de tout son possible ceux de nostre Compagnie qui cultiuoient ceste vigne, icelui asseuroit constamment (quoy que les autres dissent, ou iugeassent des nostres chassez de Sciauquin) qu'il n'estoit pas possible qu'ils retournassent à Amacao; & mesme le P. François lui demandant la raison pourquoy ils ne viendroient pas, il respondit: Et quoy voulez vous aussi estre autant incredule que tous les autres? vous ne verrez certes pas maintenant le P. Matthieu. C'est pourquoy il remplit d'estonnement celui qui l'interrogeoit, ne doutant maintenant plus que Dieu ne lui eust reuelé quelque chose d'asseuré.

En uoie des
ruissaux de
estiques
sur s'enquie-
re des Pe-
s.

Le Superieur pour esclarcir ceci enuoia vn seruiteur domestique avec des lettres, qui auoit premierement serui les nostres à Sciauquin. Il s'en alla en la ville capitale, voire iusqu'à Sciauquin, & ne sceut rien apprendre des Peres, sinon qu'estans chassez par le Vice-Roy, ils auoient nauigé vers *Canto*. Et s'enquêtant par tout le chemin, il n'entendit autre chose, & ainsi s'en retourna à Amacao sans rien auâcer. Ceci com-
mença

mença à tenir les Peres en doute , craignans qu'il ne leur fust arriué quelque mal ou par fortune, ou par mal-vueillance. Ils enuoient donc vn autre plus auisé, lui commandant de ne retourner pas à Amacao, qu'avec les Peres, ou des nouuelles assurees d'iceux. Icelui estant aussi arriué à Sciauquin, ne peut entendre autre chose. S'enquestant donc soigneusemēt par tout & de tous, par fortune, ou plustost par le bon plaisir de Dieu, il rencontra le mesme patron du nauire, qui estant chassé, les auoit portez en la Prouinciale, & estās rappellez, à Sciauquin, & en apres les auoit rendus à Xaucea. Icelui non seulement lui dit des nouuelles certaines des Peres, mais aussi lui bailla les lettres que les nostres lui auoient baillees pour porter à Amacao, lesquelles aiant receues, il s'en retourna fort content d'où il estoit venu.

Ceux d'Amacao aians entendu par ces lettres que les nostres estoient reestablis en leur nouvelle residence, ils se mirent tous de cœur & d'ame à s'entrefeliciter, & redre graces à Dieu. Et le Visiteur, aiant enuoie homme exprez pour consoler les nostres avec des lettres paternelles, enflamma derechef leurs courages des feux zelez d'vn saint desir d'entreprendre des nouueaux labours, & les aduertit qu'en quelque facon qu'ils peussent, ils establissent leur residence autre part & ne quittassent pas celle dont la renommee auoit nauigé desia en Europe vers le souuerain Pontife, & le Roy d'Espagne, & tout
le

*Le Visiteur
reconforte
nostres à ca
se de l'aqu
sion de la
nouuelle d
meure.*

le reste du monde Chrestien; l'attente desquels, s'il estoit possible, il ne falloit pas tromper: car il lui sembloit, selon le cours ordinaire des choses diuines, qu'apres la sterilité & les peines souffertes de Sciauquin, à l'aduenir ils pourroient recueillir avec plus de repos vne abondante moisson.

*Le Visiteur
enuoié d'au-
res Peres
pour secourir
les premiers.*

Vn peu apres nostre Visiteur enuoia aux Peres deux ieunes hommes nourris & instruits en nos escholes d'Amacao, à leur tres-grand contentement. L'vn s'appelloit Sebastian Ferdinand, qui est encor auiourd'hui viuant: l'autre estoit François Martines, de l'heureuse mort duquel, quasi pour le foustien de la foi, nous parlerons d'auantage çï apres. Iceux peu apres estés receus en nostre Compagnie furent les premieres des Religieux de la Chine adoptez en nostre famille, & firent leurs ans de probation & exercices pieux en la ville de Xaucea. Les nostres furent apres genereusement secourus par ceux-ci, & surmonterent avec eux plusieurs trauaux, comme on peut apprendre par le discours suivant. Le mesme Visiteur fit venir des Indes deux Prestres Europeens, tous deux Portugais, qui estudians à Amacao en l'escriture & caracteres Chinois, attendoient la maree, c'est à dire, le vêt fauorable de la clemence Diuine, pour le progres de la Religion Chrestienne en la Chine. Ceux-là (que ie nommerai en quelque autre endroit plus à propos) estans du depuis apres quelques annees entres en leur moisson, trauaillerent

vaillèrent vaillamment. Or le mesme Visiteur en mesme temps donna tel ordre à la provision de la famille, que rien ne sembloit maintenant manquer de ce qui y estoit necessaire. Cependant les Peres continuoient leur bastiment, & à cause des incommoditez qu'ils souffroient dans le temple, pressoient l'œuvre tant qu'ils pouvoient. Mais afin de ne donner sujet à aucun de mal parler, ou pour ne laisser occasion aux Magistrats de dresser leurs banquets en nostre maison, ce qu'ils ont accoustumé de faire aux autres cloistres, ils ne firent au bastiment de nostre maison qu'un estage, & deignerent quasi l'edifice à la façon des Chinois: toutesfois apres de la maison ils dresserent vne Eglise en plus grande & meilleure forme. Car ils esperoient bien-tost assembler là plusieurs Neophytes: ils ne retindrent pas aussi de truchement dans la maison, parce qu'ils estoient peu fidelement seruis d'iceux: car ils obseruoient malicieusement leurs actions, & puis rapportoient tout ce qui se faisoit en la maison à ceux de dehors: l'experience aussi leur auoit fait cognoistre qu'ils troubloient tous leurs affaires.

Aians ainsi disposé toutes ces choses & autres semblables que l'usage du passé leur auoit apprises, les Peres en peu de temps firent tel auancement, qu'ils auoient occasiō de croire de n'auoir rien perdu par le despart de Sciauquin; au contraire ils se resiouissoient d'auoir beaucoup gagné en ce changement, en quoi ils reconnurent

*Bastiment de
la maison.*

rent que Dieu leur auoit suscitees les fascheries & peines passees pour la plus grande gloire de son nom, & le bien de l'expedition Chrestienne. Cependant nostre Visiteur se preparoit au voyage du Iapon avec les Ambassadeurs Iaponois qui estoient reuenus d'Europe. Car les affaires des Chrestiens estans là en trouble, à cause de la persecution de L'empereur, requeroient sa presence. Car cest Empereur qu'on appelloit *Cambaco*, estant indigné contre la religion Chrestienne, & en apres contre les nostres, les bannissoit tous de tout le Iapon, les persecutant furieusement, en prenât leurs maisons, & renuersant leurs Eglises. Ce qui faisoit hastier le Visiteur de retourner au Iapon: en partant il establit le P. Eduard Recteur du College d'Amacao, pource principalement qu'il entendoit les affaires de la Chine, dont en ce temps la conduite appartenoit encor au Superieur d'Amacao. En apres il sembloit estre seul sur tous les autres propre pour bien gouverner, donner ordre aux provisions necessaires, & auancer ceste entreprise.

*Persecution
des Chrestiens
au Iapon.*

*Vn fils d'un noble Magistrat nommé Chiutaisò, se rend disciple du Pere Matthieu, & avec lui fait vne re-
uenë inſqu'en la prochaine ville.*

CHAP. III.

C*Hiutaisò*, qu'il nous faudra d'preſentuant ſouuent nommer, eſtoit fils d'un noble du ſecond ordre des Magistrats, qu'on appelle *Sciainſin*, natif de la ville de *Suon*, & il eſtoit auſſi lettré. Son Pere eſtoit renommé non ſeulement pour ſa dignité: mais auſſi pour auoir eſté de-
nommé le premier de trois cens en l'examen des Docteurs, qu'on a accouſtumé faire tous les trois ans; ce qui en ce Royaume apporte non ſeulement de l'honneur, mais auſſi vne grande autorité en la Republique. Icelui depuis par la ſubtilité de ſon bel eſprit, & l'integrité de ſa vie, acquit vne tres-grande reputation entre les lettrez de tout le Royaume, & ſes liures eſtoient leuz de tous avec grande admiration. Ce ſien fils dont nous parlons, ſurpaſſoit auſſi tous ſes freres en iugement, & s'il euſt continué le cours de ſes eſtudes, ſans doute il fuſt paruenu au ſupreme degre des ſciences; mais en la fleur de ſon age aiant ſeouë le ioug paternel, par la mort

Dd

d'icelui estant gasté & corrompu par mauuaises compagnies il se ietta en des precipices diuers de vices, & entre autres maladies d'esprit, estant faisi de la manie d'Alchimie, dóna l'heritage paternel, qui estoit certes grand & riche, à consumer aux feux, par lesquels mesmes il esperoit se forger des grandes richesses; & ainsi ne pouuant souffrir la pauureté dans son pais, s'en alloit vagabondant par tout le Royaume avec sa femme & ses seruiteurs, pour aller de tous costez voir les amis de son pere, desquels il asembloit pour recognoissance de la memoire du defunct, des presens. D'autres aussi afin d'obtenir des Magistrats qui lui estoient amis ce qu'ils esperoient, le sollicitoient par dons de procurer pour eux, & la pauureté qui chasse volontiers la honte ne l'empeschoit pas de les recevoir. Il y en a quelques vns entre les Chinois, qui viuent & s'entretiennent par ce moien, né sans interest du droit & de la iustice.

Il vint donc à Sciauquin vers le Vice-Roy & le Lin-si-thu, cestui-là son ami, cestui-ci son concitoien, tous deux souuerains Magistrats. Mais il fut froidement receu par iceux. Il fit donc premierement rencontre des nostres à Sciauquin; mais comme c'estoit au temps qu'on traitoit de les chasser, ils eurent peu de frequentation ensemble. Or aiant entendu qu'ils s'estoyent arrestez à Xaucea, il se transporta vers eux au temple que j'ai dict, & par la faueur du Lieutenant obtint vne chambre dans le mesme cloistre,

Vn fils d'un certain noble & riche Chinois aiant soufflé tous ses moians en l'Alchimie, fut retiré de cest abus, & de ses vices.

tre, pour plus commodément conferer avec nos Peres.

Vn certain iour donc avec vn appareil solemnel selon la coustume des Chinois, estant garni de dons precieux, il vint vers le Pere Matthieu, afin de l'eslire selon la façon du pais pour son maistre. Cela a accoustumé se faire de la maniere que nous auons dict au premier liure, parlans des eoustrumes & ceremonies. Le iour suiuant l'ayant inuité au festin, il le receut en sa cellule, & le Pere ne peut rien refuser de tout cela, non pas mesme le present, qui estoit la plus-part de draps de soie; mais il le recompensa amplement par autres choses de l'Europe, afin qu'il n'estimast que les Peres estoient attiréz à enseigner les hommes par auarice. Son principal dessein, encor que du commencement il le tint fort secret, tendoit à l'Alchimie. Car ceste opinion, par laquelle on estimoit que les nostres fissent de l'argent, n'estoit pas encor du tout ostee de l'esprit des hommes. Mais cestui-ci estant desabusé de cest erreur par la frequentation ordinaire des nostres, appliqua son esprit à des sciences plus releues & plus serieuses. Il commença par l'Arithmetique, qui en methode & facilité surpasse de beaucoup la Chinoise; car icelle consiste toute en certain instrument de bois, auquel des grains ronds enfilez de fil d'archal sont changez çà & là, pour marquer les nombres. Ce qu'encor que veritablement il soit assuré,

Il seroit disciple des nostres, & apprend plusieurs sciences.

Arithmetique Chinoise en quel consist.

est suiect à receuoir facilement de l'abus, & reduict à peu despeces d'vne science tres-ample. Il ouit en apres la Sphere de Christophe Clavius, & les Elemens d'Euclide, ce que seulement est contenu au premier liure: sur la fin il apprit à peindre quasi toutes sortes de figures de quadrans pour marquer les heures. Il acquit aussi la cognoissance des hauteurs des choses par les regles & mesures de la Geometrie. Et pourautant, comme i'ai dict, qu'il estoit homme d'esprit, & fort expert en l'escriture; il reduisit tout ceci en commentaires d'un langage fort net & elegant, lesquels venant par apres à monstrer aux Magistrats ses amis, à peine pourroit-on croire quelle reputation cela acquist tât à lui qu'à nos Peres, desquels il confessoit auoir tout appris. Car tout ce qui luy auoit esté enseigné rauissoit par sa nouveauté tous les Chinois en admiration, de façon qu'il sembloit que lui mesme ne pouuoit en aucune sorte se saouler & contenter d'apprendre. Car il reperoit iour & nuict ce qu'il auoit ouy, ou ornoit ses commentaires de figures si belles, qu'ils ne cedoient en rié à ceux de nostre Europe. Il fit aussi plusieurs instruments, des Spheres, Astrolabes, quadrans, boittes d'aimant, instruments de Mathematiques, & autres semblables fort elegamment & artistement dressez. Et la matiere aussi n'estoit de rien inferieure à l'œuure, car ne se contentant pas du bois & du cuiure, il en fit plusieurs d'argent.

Ce Noble s'acquiert & à nostre compagnie beaucoup de reputation à cause des Mathematiques.

Or l'euenement monstra en après que tout ce traual n'auoit pas esté mal employé par le P. Riccius. Car plusieurs scauoient que cest homme noble, qui desiroit acquerir la maistrise par dessus tous les autres, s'estoit rendu disciple d'un Prestre estrange, principalement parce qu'il loüoit magnifiquement toutes les choses d'Europe, soit la loy, soit les sciences, & non seulement à Xaucea qui n'estoit quasi qu'un coin du Royaume Chinois, mais en quelque lieu que ce fust que la fortune le fist voyager, il ne faisoit iamais aucune fin de parler de ces choses, ou de les publier avec loüanges.

Or quant à ce qui touche la foi Chrestienne, où les nostres principalement visoient, on en traitoit tous les iours, mais afin qu'il peust mieux vaquer à cela, les leçons profanes furent pour quelques iours delaissees, pendât lesquels, côme il desiroit, on s'occupa aux discours de la Religio: & afin que vous voiez avec combien de soin les Chinois traitét de la foi, il vous faut entendre ce qui suit. Il auoit reduit en cōmentaire tous les doutes des cōferences passees, dont il se refouenoit, contre la Religio Chrestienne, & auoit laissè des espaces vuides pour escrire les responses, & ce si proprement, que le P. Matthieu en fut à bon droit esmerueillé. Car en ces cōmentaires les principales difficultez & nœuds plus confus des Theologiens estoient debarus, mais l'estonnement fut reciproque. Car voiant

*Il est instruit
en la foi
Chrestienne.*

tous les nœuds desliez, desquels il auoit creu qu'aucun seulement ne pourroit pas estre esclairci, il ne scauoit ce qu'il deuoit le plus admirer, ou la validité des responses en des choses tres-difficiles, ou la facilité qui les rendoit si claires & intelligibles. Estant donc conuaincu, il tendit alors les mains à la verité, mais il ne fut pas alors comme il desiroit receu au troupeau de Iesus-Christ, d'autant que sa femme legitime estant morte, il tenoit en sa place vne concubine, laquelle il ne vouloit pas renuoyer, parce qu'il n'auoit pas d'enfans, ni espouser, parce qu'elle n'estoit pas de sa qualité. Voilà pourquoi

Le baptesme de Chinois differe de celui pourquoy.

on differe son baptesme iusqu'à tant qu'il eust autant de force pour embrasser la verité, qu'il auoit eu de lumiere pour la cognoistre. Mais il ne fut toutesfois pas perdu, car apres quelques années, aiant d'icelle eu deux fils, il ne douta pas de faire plus d'estime de la fécondité, que du sang, & d'appeller la mere de ses enfans sa legitime espouse.

Il espouse sa concubine, & est baptesmé.

Les nostres cõtractent amitié avec des principaux Magistrats.

Par le moien de ce disciple, nos Peres contracterent vne estroiete amitié avec vn des principaux chefs de guerre, que les Chinois appellent *Pimpitan*, & avec le Gouverneur de la prouince de Xaucea son concitoien qui estoit nouvellement venu. Ils cõmencerent aussi la mesme amitié avec ses Assesseurs, & le Gouverneur de la ville mesme; & fortays aussi des cõtraires de la ville, ils se rendirent amy le Gouverneur de Nanhui, qui icelui auoit autrefois eu pour maistre

maistre d'escole domestique. Par le moien de ces protecteurs principalement le bon succez de nos affaires prenoit accroissement, & le mauvais estoit réparé & tenu en estat. Il y a vne ville voisine qu'on appelle *Inie*, le Gouverneur d'icelle sur tous autres voulut estre amy des nostres; toutes les fois qu'il arrivoit qu'il venoit en la Metropolitaine, il venoit voir les nostres avec grand appareil; & vne longue suite de gardes, selon la coustume des Magistrats; & les invita souuent fort humainement de l'aller voir en son Gouvernement qui estoit esloigné de trois au quatre iournees. Mais les nostres s'excusoient, alleguans le peu d'affection que le Vice-Roy leur portoit, par le commandement duquel ils s'estoient retirez aux terres de Xauca. Qu'il leur estoit donc aduis que pendant qu'icelui gouverneroit la prouince, ils ne deuoient pas sortir de là, mais toutesfois l'importunité gaignta le dessus, quand elle fut iointe à la nécessité. Car les estant venu voir plus courtoisement que de costume, il les pria instamment de ne desdaigner au moins pas d'aller voir son pere, qui auoit septante & deux ans, à fin de l'instruire.

Et à fin qu'il leur persuadast de ce faire, il adiousta certes vne chose admirable, de laquelle on peut avec estonnement iuger d'une election diuine. Car vn certain deuin auoit dict à ce vieillard quand il estoit encor enfant,

Prédiction remarquable

xante ans , il espouferoit vne autre femme, mais qu'en l'an septante deuxiesme , il seroit rencontré d'un estranger , duquel dependoit tout son bonheur & entiere felicité. Il auoit donc vescu (se contentant d'une seule femme) iusqu'à l'aage soixantiesme: icelle estant morte, il s'estoit remarié pour la seconde fois. Et estant ensemble avec son fils , qui deuoit gouverner la ville, venu en ces contrees, sçauoir ce mesme septante deuxiesme an de son aage , il entendit faire tant d'estime de la reputation du Prestre estranger, qu'il ne douta nullement que ce ne fust le mesme, que le deuin auoit dict deuoit tenir en sa puissance sa bonne ou mauuaise fortune. C'est pourquoy il auoit fort particulièrement recommandé à son fils , de faire en sorte que le Prestre estranger daignast le venir voir , d'autant qu'il estoit, non seulement à cause de son aage, mais aussi par les loix du Royaume , enfermé dans l'enclos du palais de son fils, aussi long temps qu'il gouverneroit la ville , ce qu'on peut voir au premier liure.

Ici le Pere Matthieu creut qu'il ne failloit pas resister d'auantage, & se resiouit en Dieu de ce que peut-estre c'estoit vne occasion pour conuertir ce vieillard à la foy Chrestienne. Lui aiant donc accordé, le Gouverneur voulut aller deuant , pour ne tenir plus long temps le desir de son pere en suspens. Puis il fit apprester vn batteau fort leger, équipé de routes

Le Pere Matthieu va instruire un vieillard en la foy Chrestienne.

toutes choses necessaires au voiage, pour y recevoir nostre Pere. Il prit vn autre des nostres avec soy, & Chiutaisd aussi l'accompagna pour n'interrompre ses estudes commenees. Ils furent receuz en des chambrettes qu'on auoit preparees exprez dans le temple des Idoles, toute la ville quasi accourant pour les voir. Les nostres furent en ce lieu visitez par icelui, & solennellement festinez avec plus d'appareil qu'à Xaucea (car ci estoit le siege de sa propre Iurisdiction) & le lendemain le P. Matthieu lui alla rendre les deuoirs de visite dans le palais du Gouverneur de la ville. Là il recontra ce venerable vieillard plein de courtoisie, par lequel il fut receu comme s'il fust descendu du ciel pour son entiere felicité, & ne le voulut laisser de trois iours sortir du palais. Pendant ce temps, quand ce vint à parler de ce qu'il desiroit, assauoir de la prediction de ce deuin, le Pere Riccius lui respondit ainsi: Il me semble veritablement que si celui-là a predict quelque chose de certain, on doit croire par inspiration diuine cela s'entendre de nostre tres-saincte Religion, pour laquelle annoncer il estoit venu d'vn autre mode. Parquoi s'il vouloit l'embrasser, il trouueroit qu'il n'y auoit pas de felicité semblable, & pource que le vieillard donna à cognoistre estre desireux d'entēdre quelle elle estoit, il comença de lui expliquer les mysteres & secrets de la foy Chrestienne, dōt il fut si raiui, qu'il eust peu à l'instant mesme estre lauē des eaux salutaires

dü Baptesme , s'il fust esté lors permis nos Peres de complaire à son desir. Mais ce bon vieillard ne recouura iamais du depuis ce qui ne lui füt alors accordé: car en apres estant aagé de quatre vingts ans , il mourut en la prouince de Nanchin pres des siens, sans Baptesme. Encor qu'on dit qu'il inuocua à sa mort le nom de Dieu , & se mit sur le cœur vne petite image de cuiure de nostre Sauueur Iesus-Christ , que le Pere lui auoit donnée. Dieu vueille , par sa grace , que ce qu'il auoit entendu lui ait peu proufiter en ceste angoisse dü trespas.

*Fauteurs des
Magistrats
enuoys le Pe-
re.*

Il auoit desia demeuré quelques iours en la ville, quand le Gouverneur par recreation le voulut mener voir vne grotte tres-plaisante. Icelle est située dans l'enclos de la ville , & s'appelle *Pelotum* , fort celebre & renommee, & non sans cause. C'est chose produite de nature, & non faicte par art, pleine d'eau qui a la sa source au milieu d'vne montagne: car ceste cauernie est esloignée d'vne lieuë de la riuere, & est fort abondante en poissons. Quand ils furent venus en ce lieu, le second Assesseur de la ville de Nanhü arriua aussi, mais esleué à vne nouvelle dignité. Car il faisoit enqueste par toute ceste contree avec autorité de Visiteur Prouincial; parquoi le Gouverneur lui dressa vn banquet, selon la coustume , qui dura iusqu'au point du iour, avec musique, bal, & aussi Comedie, qui prit fin avec le festin. Et le
iour

our suiuant il s'en retourna à Xaucez avec le
 mesme Prouisiteur, qui le receut dans son bar-
 reau.

Nos affaires principalement par ces faueurs
 des Magistrats alloient de bien en mieux, &
 aucun des Magistrats de Sciauquin ne venoit
 en ceste ville qui ne creust estre de son deuoir
 de visiter les Peres; entre lesquels sur tous au-
 tres, le cinquiesme fils du Vice-Roy, & le
 neputa du mesme, qui passerent par ce lieu,
 donnerent de l'admiration au peuple. Leux
 ains esté officieusement saluez par les Magi-
 strats de la ville, ne daignerent pas descendre
 pour rendre les compliments de courtoisie, &
 toutesfois mirent pied à terre, avec toute leur
 suite & equipage, & des grands presens, pour
 visiter les nostres. Ce qui sur tout fut cause
 que les habitans de Xaucez entendirent que
 les nostres auoient esté enuoyez, & non chas-
 sez de la, veu qu'on voyoit que les Magistrats &
 la famille du Vice-Roy les honnoient avec
 tant d'affection, & les visitoient si gracieuse-
 ment.

Le premier labour de la residence de Xancea, & la venue du Pere Eduard en ceste ville.

CHAP. IV.

Edict du Gouverneur, par lequel il se declare protecteur des nostres.

Le Pere Almeida tombe en vne grievue maladie.

PENDANT ce temps l'estat de nos affaires estoit iusqu'à lors paisible, principalement par la bien-vueillance du nouveau Gouverneur, qui avec l'aide de nostre ami Chiuraiso auoit certes escriit vn edict fort ample, par lequel il se declaroit le defenseur & protecteur des nostres. Il voulut qu'on affichast cest edict sur la porte de nostre maison pour estre leu de tous. Mais Dieu ne voulut pas que ce repos fust de duree, afin que ceste Eglise naissante harassée de peines. & travaux plantast plus profondement ses racines. Car il arriva qu'en ce temps le P. Almeida fut affligé d'une grievue & dangereuse maladie, de sorte que le P. Matthieu trouua bon de le renuoyer à Amacao sous la conduite de l'un des Coadiuteurs, pour voir si les medicaments & viandes de nostre Europe, qui leur manquoient en ce lieu, pourroient en rien le soulager. L'ayant enuoié, il voulut aussi essaier si par le consentement du Gouverneur il ne pourroit subuenir à sa solitude, en faisant venir vn autre compagnon,

pagnon, tant pour donner loisir au malade de recouurer la santé & les forces, que principalement aussi pour faire entrer yn tiers dans le Royaume : car il faisoit dessein d'establiir encor vne autre demeure autrepars, afin de rendre la residence des nostres plus assuree dans la Chine, quand toute ceste expedition ne dependroit du succes d'vne seule maison. Il employa pour ce sujet ce disciple son amy, afin que quand il rencontreroit occasion de parler au Gouverneur, quand il verroit estre à propos, il taschast d'obtenir ceste grace.

A peine le Pere malade estoit parti, que voilà le premier orage de la ville de Xaucea qui commence à s'esleuer. Car comme le Pere Marthieu vouloit enflammer les courages des habitans du feu que **ISVS-CHRIST** a enuoie en terre, il resolut au nouuel an selon la supputation des Calendriers Chinois, d'exposer quelque chose de nouveau en veüe au peuple pendant les festes. Il auoit vne belle Image qu'on luy auoit enuoiee en don de la nouvelle Espagne, de laquelle nous auons parlé ci-dessus, icelle aiant esté iusqu'à present enfermee dans l'enclos d'vne chapelle, n'auoit pas encor esté veüe de tout le peuple. Il la mit donc dans l'Eglise sur l'autel orné d'Images, lampes, & cierges, ce qu'on pouuoit voir avec pieté, & recreation. Si-tost que le peuple en fut aduertit, ils commencerent

*Les voisins
se ruent à
coups de pier-
re sur nostre
maison & sur
les nostres.*

rent d'accourir de tous costez, se rendans spectateurs ensemble & admirateurs. Mais le voisinage ingrat recompensa mal la ioye & allegresse de ceste feste. Car la nuit ils rompirent tout le toit à force de pierres, qu'ils ne cessoient de ietter; puis se cachans dans la ruë, ils y demeuroient si long-temps couuerts du voile de l'obscurité, que les nostres estans sortis pour empescher ceste iniure, & personne ne comparoissant, ils se rassembloient & recommençoient leur lapidation plus forte que deuant. Ce qui occasionna les seruiteurs domestiques, aians maintenant des couuert leurs cachots, de se ruer sur eux, pour les chasser. Mais estans accablez de la multitude qui les auoit referrez ensemble au milieu des assaillans, ils les accoustrent tres-mal, & mesmes en despouillerent quelques vns de leurs habits. Or les nostres estans excitez par les cris, estoient venus au secours, mais à peine se retirans de bonne heure peurent ils euitter d'estre grieuement offensez.

Nostre amy Chiutaisd' ayant entendu ceci, fut entierement d'aduis qu'il en falloit aduertir le Gouverneur. Mais d'autant que le Pere desiroit d'appeller vn autre affocié, il ne voulut pas importuner le Gouverneur de deux requestes à la fois, craignant que d'une n'empeschast l'autre. Toutefois l'opinion de nostre amy emporta le dessus, auquel il sem-
bloit

bloit estre du tout necessaire d'estouffer par la punition de ceste insolence, celles que l'impunité pourroit prouoquer à l'aduenir : autrement qu'on ne cesseroit tous les iours de les molester encor plus griefuement.

Il s'en alla donc le iour suiuant voir le Gouverneur, & luy dit qu'il demeureroit tous ces iours avec les nostres, ce qu'il disoit afin d'induire le Gouverneur de le venir visiter en nostre maison, où on porruoit plus commodément traiter de l'vn & de l'autre affaire. Et son esperance ne fut pas vaine, car dans peu de iours il vint pour voir nostre amy. Or le Gouverneur s'enquestant comme les affaires se portoient, nostre amy luy fit ample recit de l'iniure susdicte, & adiousta que le Pere Matthieu, iniurieusement traité par ceste insolence, n'auoit neantmoins pas voulu qu'on en aduertit le Gouverneur, mais auoit resolu de passer patiemment le tout sous silence. Le Gouverneur entendant ceci demeura vn peu sans parler; car il estoit plus en colere contre les auteurs de cest offense, qu'on ne pourroit penser: mais aiant fait appeller tous les domestiques, & les voiant tous blesez, il redoubla aussi son courroux. Aiant donc publié vn edict, il commande qu'on lui mene tous chefs des ruës, & leur demande qui estoit celuy qui auoit si griefuement offensé les estrangers, qu'ils sca-
uoient

Le Gouverneur s'informe de l'estat des nostres.

Il fait en-queste des agresseurs.

uoient bien estre sous sa protection. Comme ils disoient n'en scauoir rien, il s'en fallut peu qu'ils ne fussent fouëttez sur le mesme lieu. Mais leur aiant parlé fort rudement & aigrement repris, leur faisant selon la coustume jeter des chaines de fer au col, il les enuoia chercher ceux qui auoit commis ceste faute, avec commandement de les représenter sans aucun delai à son Présidial, pour y estre punis selon leur merite.

Ceci estant ainsi ordonné, il demanda si l'autre Pere estoit guari de sa maladie ou non. A ce propos le disciple du Pere Riccius prit occasion de parler d'appeller vn autre des nostres. Il respondit donc qu'il auoit eu recours autrepart à des mellieurs medecins & medecaments, & que le Pere Matthieu pour estre seul estoit plus triste que de coustume, qu'il auoit bien desiré appeller vn autre compagnon en sa place, mais pour le respect qu'il lui portoit, il n'auoit voulu le faire sans son commandement. Le Gouverneur non seulement eut ces propos agreables : mais encores tesmoigna qu'il seroit fort content qu'on en appellast vn autre.

Mais reuenons aux gardes des ruës, que le commandement du Gouverneur tenoit en grande peine. Car ils scauoient bien que ces importuns lapideurs estoient enfans des principaux du cartier de delà la riuere, qui
les

*Il permet
qu'on fasse
venir vn au-
tre Pere.*

les auoient ja menacez, s'ils descouuroient leurs
 fils, de s'en venger vne autre fois sur ceux qui
 les accuseroient. D'autre part la crainte du Gou-
 verneur les pressoit ; car c'estoit chose assu-
 ree qu'ils porteroient la punition du crime, s'ils
 n'amenoiēt les vrais auteurs. Cependant deux
 de nos domestiques estans sortis de la maison
 au desceu du Pere attendoient (ie ne sçai pour-
 quoi) pres du pont sur le bord de la riuere,
 quand voilà deux ieunes hommes de ces lapi-
 deurs de nuict qui tombent en leurs mains, les-
 quels aians bien recognus ils saisirent, & les me-
 nerent aux gardes, pour les représenter au Gou-
 verneur. Dequoy ils furent plus ioieux (car ainsi
 ils destournoient la haine qu'ils eussent autre-
 ment peu encourir) que les Peres des prison-
 niers, qu'on sçauoit assurément deuoit estre pu-
 nis, & que les autres seroient descouverts par la
 rigueur des tortures. C'est pourquoy ne pouuans
 pour lors auoir aucun plus prompt secours, ils
 vindrent la nuict au P. Matthieu, & le prierent
 humblement avec grandes submissions de vou-
 loit pardonner à leurs enfans ; s'excusans sur la
 ieunesse, & le supplioient instamment de ne
 vouloir passer plus oustre. Le P. Matthieu apres
 s'estre modestement plaint du tort qu'ils lui
 auoient fait, adiousta qu'il n'auoit pas eu enuie
 d'en accuser aucun, ou le faire chastier; mais que
 cela estoit venu par autre voie à la cognoissance
 du Gouverneur, & qu'il ne sçauoit pas que les
 seruiteurs fussent sortis de la maison, & encor

*Les peres des
 lapideurs
 prient pour
 leurs enfans.*

Ee

moins qui auoit fait prendre ces ieunes hommes au pont, & liurer aux Inquisiteurs; qu'ils procurassent que le tout fust appaisé, quant à son regard qu'il ne seroit aussi aucune poursuite; mais s'il estoit besoin, il intercederoit plüstost pour eux. L'aians humblement remercié, ils firent tant que les gardes retournerent au Presidial, pour dire que les criminels auoient tellement caché leur offense sous l'obscurité de la nuit, que personne n'en auoit aucune cognoissance. Le Gouverneur à ces mots s'enflamma de colere, & commanda que l'un fut rudement battu, & l'autre ietté en prison, dont il n'y auoit aucun espoir de sortir, si premierement ils ne decouuroient ceux qui auoiét fait le mal, ce qu'en fin, forcez par la peine, ils firent, en nommant sur le champ deux qu'on sçauoit auoir esté auteurs de l'iniure. Ce qui estona tous les autres, & s'enfuians çà & là, tâcherét de se sauuer. Cependant leurs parés venoient souuét en nostre maison, pressans à force de prieres le Pere Matthieu de vouloir maintenât apporter quelque secours à la chose presque desesperée. Ce qu'il fit tres-volontiers, ou esmeu par sa profession religieuse, ou pour faire voir aux Ethniques, auxquels ce fait touchoit, que les Chrestiens ne rendent pas iniure pour iniure, ains encor que leur loi leur enseigne de s'accoustumer à secourir & assister, s'il en est besoin, ceux desquels ils ont receu outrage. Il fit donc que son disciple ami escriuist

*Facilité du
P. Matthieu
à pardonner
les iniures.*

criuift vne requeste en son nom, pour par icelle esmouuoir le Gouverneur à la clemence, & lui-mefme alla deux ou trois fois au Prefidial, pour demander grace, ce qu'en fin, bien qu'à grande peine, il obtint. Mais il fit publier vn edict plus rigoureux que le premier, par lequel aiant faict recit de tout le fuccez de cest affaire, il defendoit tres-expreflément & sous griefues peines, que personne n'eust à tirer ceste impunité en exemple; car si quelque autre attentoit à l'aduenir le semblable, il pouuoit s'asseurer qu'il n'y auroit faueur ou interceffion aucune qui le peust exempter du fupplice.

Or aiant ceux d'Amacao entendu qu'on permettoit à vn autre Pere d'entrer au Royaume, le Recteur du College voulut se feruir de ceste permission, non pour demeurer tousiours avec le Pere Riccius; mais pour estre avec ceste occasion Visiteur de ceste expedition, ce qu'il fist sans qu'aucun lui donnast empeschement, au grand foulagement de tous les deux, & non moindre auancement de la foi Chrestienne. Icelui estant de retour, encor que le Pere Almeida ne fust pas encor du tout guari de sa fiebure, toutesfois son zele & son desir de retourner en sa residence delaissee estoit si grand, qu'il obtint avec importunité son retour, pour l'esperance qu'on auoit, lui accordant son desir, de le voir plustost recouurer force & santé, pour la ioye qu'il en receuoit.

*Le P. Recteur
d'Amacao
va voir les
nostres à
Xauca.*

*Le Recteur
du College
d'Amacao est
pris prison-
nier.*

Mais il ne faut pas oublier ce qui au retour est arriué au Recteur du College d'Amacao. Car estant abordé à Ansan (c'est vne ville esloignée d'une lieuë d'Amacao) il fut decelé au Gouverneur , d'autant qu'estant homme estrangier il estoit entré au Royaume de la Chine sans aucune permission des Magistrats. Il est donc pris, & retenu quelques iours, iusqu'à ce que ceux de Xaucea & d'Amacao estans aduertis le secoururent d'une part & d'autre ; car le P. Matthieu obtint vne attestation publique, par laquelle estoit déclaré qu'il estoit venu à Xaucea avec permission des Magistrats, & qu'il estoit innocent, & que rien ne deuoit l'empescher de retourner aux siens à Amacao. Mais deuant que cest escrit fut esté apporté, les Magistrats d'Amacao, qui gouuernent les Chinois meslez parmi les Portugais, auoient attesté le mesme, & fait que le Gouverneur laissast aller le Pere. Mais comme il estoit d'un naturel farouche, & ennemi des Europeens, il bailla vn seruiteur pour accompagner le Pere, & en aiant fait cruellement battre deux autres deuant son siege, il les renuoia à Xaucea avec vn sergent, & ne fut iamais possible de l'induire à les laisser aller à Amacao.

Le

Le P. Antoine Almeida meurt, le
Pere François de Petris est
mis en sa place.

C H A P. V.

LE P. Antoine Almeida outre la foible complexion de son corps, n'auoit pas encor entièrement recouuert les forces debilitées de la precedente maladie. C'est pourquoy au mois d'Octobre il retomba si subitement & si grieuement malade, qu'il n'y eut aucun moien de le renuoyer au College d'Amacao. Parquoy il mourut dans le 8. iour, le 17. d'Octobre. Il faut que ie me console au dueil de ce laboureur de la vigne du Seigneur en faisant vn bref recit de la sainteté de ce personnage. Il estoit Portugais, d'vn lieu nommé Francofo, & estoit paruenu enuiron iusqu'au trentecinquieme de son aage, la plus grand part desquelles annees il auoit employées en nostre ordre. Et en verité dez sō No- *Bon naturel*
uitiat il donna des grands tesmoignages de son *du Pore Al-*
zele, & des exemples signalez de sa vertu. Ce qui *meida.*
fut cause qu'il acquist à l'endroit d'vn chacun vne grāde reputation de sainteté, & auoit grād credit par tout où les Superieurs l'enuoioient. Il obtint en Portugal avec grande instance d'estre enuoieé aux Indes, à fin de satisfaire aux desirs dōt

il brusloit d'agir, ou de partir. Or estant arriué à Goa, il declara aux Superieurs combien il estoit desireux d'estre employé à quelque difficile expedition Chrestienne : car il croioit estre trop à son aise & trop bien nourri dans les colleges, & appelloit la sobrieté religieuse, delices. Et son espoir ne le trompa pas : car ses Superieurs aians remarqué en lui autant de belles qualitez d'esprit, que d'ardents desirs, nostre Visiteur l'appella à des grandes esperances (i'appelle ainsi avec raison l'expedition Chinoise) & le donna pour compagnon au Pere Eduard, qui en ce mesme temps gouvernoit le College d'Amacao. Il fut plus qu'on n'eust peu croire tellement resiouy de ceste eslection, qu'il semble que nul autre que lui-mesme ne le sçauoit bien exprimer par paroles, qui a escrit vne lettre fort digne & elegante sur ce sujet à ceux de la Compagnie. On ne doit routesfois passer sous silence le dire remarquable d'icelui touchant ceste chose. Car comme ceux de nostre Compagnie traitoient à Amacao des moïens de le faire entrer dans le Royaume de la Chine (car en ce temps, qu'on ne sçauoit encor pas bien leurs coustumes & lettres) l'entree estoit plus difficile; il donna aduis du moien que le zele lui enseignoit, pour ne sembler extrauagant. Car il prioit qu'on le liurast en seruitude à quelque Magistrat, ce que certes il auroit fait, si les Superieurs lui eussent permis. Et au voiage qu'il fit avec le Pere Ruggierius en la Prouince de *Cechian*, voiant qu'il

*Il est appellé
en la Chine.*

*Zeile du Pere
A. mcida.*

qu'il n'estoit pas reussi selon leur desir, à grand' peine lui pouuoit-on persuadet de s'en retourner. C'est pourquoy il demandoit & prioit de toute son affection qu'on le laissast demeurer seul en ceste prouince, qu'il trouueroit le moien d'y demeurer caché en seureté, & ne voulut iamais sortir que par le commandement exprez qu'on lui en fit par l'autorité de l'obediencie.

Il estoit si assidu à prier Dieu, & aspre à chastier son foible corps, qu'il falloit tousiours que le Superieur prit garde qu'il n'excedast les bornes de la prudence. Le Superieur certain iour lui demanda quelles prieres il recitoit, & il trouua qu'outre l'office Sacerdotal ordinaire, il adioustoit quasi toutes les prieres qui sont contenuës dans le Breuiare, sans plusieurs autres indices de pieté qu'on remarquoit journellement en lui; dont on pourroit s'estonner du peu de temps qui lui restoit pour l'estude. On lui commanda donc que se contentant de l'office ordinaire, il donast le reste du temps aux estudes, mais il obtint par vne sainte opiniastreté qu'au moins il ne lui fust defendu d'adiouster à la forme des prieres Ecclesiastiques l'office de nostre Dame, qu'il auoit accoustumé de reciter dez s'en face.

Tous ses discours estoient de Dieu & des choses pieuses; en quoi il estoit si vis que tous ceux qui l'entendoient, n'en estoient pas moins esmeuz que lui-mesme. Il a tousiours porté vne très-grande deuotion & reuerencé au tres-sainct Sacrement, & deuant qu'il receust les

*Assiduité des
mesme à pri-
er Dieu.*

*Ses discours
ordinaires.*

Ordres sacrez, toutes les fois qu'il pouuoit, aiant eu permission, il se repaissoit de ce pain celeste, ne se contentât pas de ce que les regles & statuts de la Compagnie exigent de chacun. Estant ez Colleges, on ne pouuoit le retirer de l'autel sur lequel on garde ceste nourriture sacree des ames. Il se plaisoit extremement & faisoit delices de seruir à celui qui celebroit, & entendoit tout autant d'autres Messes qu'il pouuoit, mesmes aussi pendant qu'il seiournoit en ce Royaume. Il a principalement monstré ceste sienne deuotion pendant ceste maladie, car il auoit accoustumé toutes les fois qu'il arriuoit à son foible corps quelque accident plus dangereux & extraordinaire, sur la fin de la sainte Messe, de dire tendrement adieu à son Seigneur, comme s'il n'eust iamais plus deu sacrifier. En ceste soudaine recheute de maladie il n'auoit peu ce faire, c'est pourquoi il estoit assez en peine; car aiant grand soin de pouuoir receuoir le Viatique d'un tel voiage, il le desira & demanda tres-affectionnément la nuit mesme qu'il mourut; mais en ce temps ce gage sacré ne se gardoit pas encor en nostre Eglise. Il falloit donc attendre le matin, lors que son associé pourroit celebrer le S. Sacrifice. Et ainsi toutes les pensees du malade tendoient à ce bien qu'il attendoit, maintenant (encor qu'il ne peust quasi plus parler) il prioit son associé de lui apporter le Viatique qu'il auoit demadé aiant encor les sens entiers, maintenant

venant il le faisoit, resouvenir que par l'autorité des Docteurs il estoit permis de tellement prevenir le point du iour, que la Messe s'acheuast au commencement d'iceluy. Mais le Seigneur aima mieux se faire entierement voir à luy tel qu'il est, que comme en vn miroir ou enigme (à fin que ie parle ainsi) sous le voile d'un petit pain. Car il est mort deuant que de pouuoir (à cause de la nuict) estre repeu de ce pain salutaire. Ce que voyant bien luy-mesme, il voulut qu'on le couchast par terre, où discourant doucement avec Iesus-Christ crucifié, il passa de ceste vie à l'autre.

Après qu'il fut saintement trespasé, on trouua dans son coffret quelques petits commentaires escrits de sa propre main, dans lesquels il reduisoit tout ce que pendant tout le iour il auoit conceu de bon ou de mauuais dans l'ame. Là on lisoit les suggestions mauuaises du diable, & là aussi on voyoit les conceptions spirituelles, à fin qu'il peut fidelement rapporter le tout à son Superieur, ou à son Confesseur. Et certes on pourroit dignement tirer de ces liurets plusieurs beaux preceptes de la vie religieuse, pour le bien & instruction des autres. On void aussi par ceci avec quelle estude infatigable ce seruiteur de Dieu aspiroit au cōble d'une vie plus parfaite. Les nostres ont lōg tēps pleuré sa mort, regrettās la perte d'un si bō Pese, & si soigneux labourer du champ de l'Eglise, mais en fin se consolans eux-mesmes

E e s

*Estude de la
perfection
Chrestienne
du P. Almeida.*

par l'esperance certaine qu'on doit audir qu'il procure au ciel pour le bien de ceste expedition Chrestienne, l'auancement des affaires de la Chine, leur douleur s'est adoucie. Les amis certes accoururent amiablement pour le pleurer selon la coustume, mais ils ne trouuoient pas bon que les nostres ne resmoignoient leur tristesse en aucun tēps, par l'habit de dueil. Mais si-tost qu'ils eurent entendu que nos Religieux, dez qu'ils se sont dediez au seruice diuin, sont tenus pour morts, & qu'ils mesprisent ceste mort, qui est la porte d'une meilleure vie, alors selon la facilité de l'esprit Chinois, ils resterent contents. Toutes-fois on donna ordre que cependant les seruiteurs domestiques marchassent reuestus de l'habit blanc de dueil, comme ils ont accoustumé, iusques à ce que les visites de ses amis fussent cessees. Or parce que les Chinois ont accoustumé d'honorer les defuncts d'un cercueil precieux, on fit en sorte que ni le peu d'ornement offensast le peuple, ni la modestie religieuse fust offensee.

Mais d'autant que ce n'est pas la coustume d'enterrer les corps morts dans les Eglises, d'autant que par apres chacun se retiendroit d'y entrer, & qu'aussi les nostres ne vouloient pas à la façon Chinoise eslire leur sepulture en quelque montagne voisine, le corps mort fust gardé dans nostre maison en vn cercueil enduiet du betume Chinois, iusqu'à ce qu'on resolat ce que

Dueil & pleurs des amis.

le Recteur d'Amocao voudroit estre fait de ceci. Qui ayant entendu le trespas heureux de ce Pere, substitua auffi-tost en la place du defunct le P. François de Petris, quasi semblable en toutes choses au premier, si ce n'est qu'il estoit plus fort & vigoureux. Et pour le faire entrer la permission ne fut ni attendue ni demandee. Car il arriua au temps que tous les esprits estans occupez, personne n'y apporta de la resistance. Car ce Vice-Roy, qui auoit chassé les nostres, passoit pendant ce temps par Xaucea, estant appelle en cour pour estre esleué à plus grande dignité. Le P. Matthieu l'allant visiter mena quand & soy son compagnon venu de nouveau, & ceci se faisant publiquement à la veué de toute la cité, le peuple creut que son associé estoit aussi cognu du Vice-Roy, parce qu'il le visitoit avec luy.

Le Vice-Roy receut le P. Matthieu fort humainement, & luy demanda amiablement comme il se trouuoit à Xaucea, & pourquoy il n'auoit pas trouué bon de demeurer au temple renommé de *Nanhoa* ? Il luy donna aussi des liures qu'il auoit mis en lumiere en presence de tout le peuple : toutes lesquelles choses ne seruirent pas de peu pour l'auancement du Christianisme. Car nous rapportons en tout lieu à ceste fin l'amitié des

Le P. François de Petris substitué en la place du P. Almeida.

des Magistrats. Ce Vice-Roy auoit esté par l'entremise de ses amis à force de presens, & autres ruses & tromperies esleué plus haut. Mais en fin le Visiteur Prouincial ayant descouuert plusieurs de ses mauuais deportemens & iniustices, estant ja à mi-chemin, il fut aduertit qu'il estoit debouté de tout office, & mis à l'amende de quarante mille escus paiables au thresor du Roy, pour satisfaire à ses larrecins publics, & ainsi tout ce qu'il portoit avec soy fut cōfiscqué, & tant luy, que ses enfans furent reduicts à vne extreme pauureté. Mais la main vengeresse de Dieu ne s'arresta pas encor ici, car à mesme temps vn vlcere tres-falle parut en son corps, auquel l'aage penchant desia à la vieillesse ne peut resister, & ainsi en l'extreme agonie debattant avec la mort, il demanda vn verre d'eau, qu'il n'obrint jamais de ses enfans, ni de ses seruiteurs empeschez à piller les meubles domestiques. Et ainsi proferant souuent à haut cry ces paroles, *labeurs, labeurs*, il mourut. Par ceste mort Dieu semble auoir en ceste vie aussi bié les autres iniures renduës à plusieurs, comme le tort fait à ses seruiteurs, ez maisons & Eglises desquels il auoit esleué plusieurs simulacres des diables, & fait tailler vne inscription en vn marbre, par laquelle on void l'origine de ceste Eglise, & ce qu'il auoit deliberé d'en faire: & non loing d'icelle il s'est fait bastir vn temple, dans lequel il peust selon la coustume mettre sa statuë.

Le Vice-Roy de Scianquin desponillé de ses offices.

Punition diuine.

Mort terrible.

Et

Et pourautant que nous auons encor fait mention de *Sciauquin*, ie dirai la cause que la renommee auoit publiee de nostre bannissement, laquelle peut-estre à grand' peine les siecles à venir pourront esteindre. Car on racontoit vne fable signalée, laquelle est portee par tout pour la mesme verité: car ils disent que les nostres estans appelez par le Vice-Roy, ne voulurent iamais par contraincte aucune declarer les regles & secrets de l'Alchimie, assurens qu'une chose de si grand prix ne deuoit pas estre enseignée par force: dequoy le Vice-Roy estant indigné, les auoit chassés de leurs maisons, ce qu'ils disent estre vne grande iniustice au Vice-Roy, declarant les nostres innocents de toute coulpe. Ces opinions & autres semblables mensonges touchant les Prestres Europeens non seulement avec rumeurs incertaines courent par tout le Royaume, mais encor sont recommandées à la memoire de tous les siecles à venir par liures imprimez, & avec tant d'autorité, & reputation de verité entre le peuple, qu'à peine semble-il qu'on les puisse desormais tenir pour mensonges, ce que bien qu'il soit entierement esloigné de nostre profession, n'est toutesfois pas escrit par les Chinois, pour nous blasmer, mais plustost ils esgalent en cela les nostres à leurs ancestres, qu'ils ont mis au rang des Saints.

*Faux bruits
de l'ennoi des
nostres hors
de Sciauquin.*

Le

Le P. Matthieu fait une course en la ville de Nanhui, où il en gaigne quelques-uns à Iesus-Christ.

CHAP. VI.

Vn riche marchand embrasse la foy Chrestienne.

VN certain marchand de la ville de Tai-cho, en la Prouince de Chiansi, demouroit en la ville de Nanhui, lequel s'appelloit *Cosunhoa*, & entretenoit vne grand famille pour les affaires de son trafic, quasi de quarante personnes. Or il estoit tres-addonné au cult des Idoles des faux dieux, au service desquels il consumoit sa vie, macerant son corps par l'abstinence Chinoise, c'est à dire, s'abstenant de manger de la chair, poissons, œufs & lait, se nourrissant seulement d'herbes, legumes, rix, & quelques gasteaux de farine : à ceste grande austerité de ieunes il adoustoit vn tres-grand soin de pouuoir acquerir le salut qu'il esperoit en l'autre vie, & iusqu'à lors n'auoit peu trouuer parmi la multitude des sectes des Chinois aucune Religion qui luy semblast estre vraie. Icelui donc ie ne sçay pour quel affaire) vint à se rencontrer à
Nanhui

Naphiu avec nostre amy Chiutaisò , qui lors demouroit quasi le plus souuent en ceste ville, & y tenoit sa concubine. Estant donc certain jour tombé en propos de Religion, il apprit d'icelui qu'il y auoit à Xaucea des Prestres estrangers du grand Occident (car les Chinois appellent ainsi auourd'hui l'Europe) qu'iceux monstroient le vrai chemin d'acquérir au ciel vne felicité eternelle; il l'admonestoit aussi de se transporter iusqu'en ce lieu, que son aage de soixante ans requeroit maintenant qu'il pensast à l'autre vie. Estant particulièrement instruit de nos affaires, il vint à Xaucea, & fut receu par les nostres dans la maison avec beaucoup d'affection & bien-vueillance, tant pour la consideration que pour l'amour de l'amy qui l'auoit enuoie. Quand donc il eust declare au P. Matthieu pourquoi il estoit enuoie, il trouua encor plus qu'il n'esperoit. Car estant illuminé de la lumiere diuine, il receuoit avec vn ressentimét merueilleux de pieté tout ce qu'on luy disoit plus auant dans l'ame, que dás les oreilles; & toutes les fois qu'il entendoit du Pere quelque chose qui luy plaisoit, il se leuoit, puis courbát les genoux, le remerciant, il portoit le front iusqu'en terre: & d'autant qu'il estoit d'vn naturel fort doux & debónaire, & du tout affable, il s'estoit tres-estroitement acquis l'amitié de tous les domestiques. Estant donc suffisamment informé des mysteres de nostre foy, il esfaça les taches de sa vie passée par les
caux

eaux sacrees du Baptesme, & fut appelle Joseph. Et pourautant qu'en la secte des idoles il s'estoit souvent addonné aux exercices profanes dont elle use, il demanda au Pere quelle sorte d'exercice religieux nostre foy proposoit. A ceste occasion le P. Matthieu le fit exercer ez meditations de la premiere semaine, tirees d'un liure du B. Pere Ignace; si heureusement qu'il sembloit maintenant n'estre plus Novice, mais ancien Religieux. Il demeura un mois pres de nous, & vouloit y demeurer d'avantage, s'il ne fust esté rappellé en sa maison pour la necessité de ses affaires; il s'en alla en fin, mais bien instruit, & en apres revenant à Xaucea, il remettoit de plus en plus en memoire tout ce qu'il avoit apris, & reformoit sa vie par nouvelles institutions.

L'an de nostre salut mil cinq cens nonante deux pendant les iours des ieunes accoustumez, auxquels le nouvel an des Chinois estoit escheu, les nostres selon la coustume enuoierent un present à leur amy Chintais, duquel il fut si resiouy, qu'il ne fist aucune difficulté de venir luy-mesme avec un autre present à Xaucea. Le P. Matthieu se servit de ceste occasion, pour faire un voyage iusqu'au lieu, auquel il avoit ja passé long temps desiré faire une course. Car il y avoit en ceste ville de Nanhui une banque de la Prouince de Canto, en la Prouince de Chiamsi, & le Lieutenant du Gouverneur qui commandoit à la ville, duquel les Peres avoient esté

esté aidez à Xaucea , sembloit fauoriser à ce voiage , de plus le Pere desiroit d'assembler au giron de l'Eglise la famille de Ioseph. Chiutaisò voulut aller deuant pour aduertir le Gouverneur , & faire sçauoir à plusieurs autres qui desiroient de voir les nostres, leur venuë. Peu apres donc comme le Pere suiuoit Chiutaisò, Ioseph & plusieurs autres luy allans au denant le receurent en chemin, estant encor fort esloigné de la ville. Iceluy auoit ja preparé la demeure au Pere dans sa maison , mais Chiutaisò emporta le dessus , pource principalement que les Magistrats, & lettrez viendroient plus volôtiers dans sa maison qu'en celle d'un marchand. En fin on arriua en la ville , & le P. Matthieu s'en alla vers le Lieutenant du Gouverneur, duquel estant fort courtoisement receu dans l'interieur du palais , il discourut long temps avec luy de diuerses choses. Ce mesme iour le Magistrat rendit le deuoir de visite au Pere , avec l'appareil & ceremonies dont les Magistrats ont accoustumé vser en leurs Iurisdctions en visitant les lettrez. Chiutaisò auoit appresté vn banquet somptueux pour le receuoir. Tous les plus grands & qualifiez de la ville suiuirent l'exemple du Gouverneur ; de sorte qu'on ne peut croire que quasi aucun y manquaist. Lors que le P. Matthieu selon la coustume alloit rendre à chacun le mesme deuoir, non seulement toute la famille , mais encor tout le voi-

Le P. Matthieu s'achemina à Nanhin.

Le Pere est courtoisement receu à Nanhin.

sinage accourut pour le voir , & la presse de ceux qui accouroient au spectacle fut si grande, qu'il fallust le porter couuert sur vne selle à bras aussi long-temps qu'il seiourna en ceste ville. Car autrement il n'y auoit aucun moyen d'auoir place pour passer : mais cela aussi ne fut pas assez ; car les vns ouuroient doucement la courtine de la litiere, les autres suiuoient à fin de le voir sortant de la selle.

Zele du P. Matthieu à gagner les ames en la maison d'un marchand.

Les compliments & officieux deuoirs avec les festins des amis auoient quelques iours à regret detenu le Pere occupé, mais le tumulte de la nouueauté estant ja vn peu appaisé, il alla de la maison de Chiutaisò au logis de Ioseph, où il seiourna plus volontiers & avec plus d'utilité, en ceste maison, encor que l'affluence du peuple fust aussi grande, bien que moindre en dignité, elle surpassoit toutesfois au soin de son salut, & au desir d'entendre parler des choses diuines. Car le P. Matthieu employoit en cela les iours entiers, de forte qu'à peine luy restoit-il du temps, pour la refection necessaire, & pour l'office diuin. Et mesme la nuit il ne manquoit pas d'auditeurs, iusqu'à heure bié haute, & falloit mesme qu'ils passassent la nuit dans la maison de Ioseph. En cest endroiçt de la maison où nostre Pere estoit logé, outre les chambres y auoit aussi vne certaine sale ; en icelle-on auoit dressé vn autel, sur lequel on sacrifioit enuiron le point du iour, & en apres en ce mesme lieu on discou-

roit

roit des choses diuines, ayant premierement redu au Pere les compliments d'honneur qu'on tient estre les plus grands entre la ciuilité Chinoise. Et en verité desia Ioseph de nouveau conuertí, estant deuenu trompette de la parole de Dieu, auoit publié beaucoup de choses pour la recommandation de nostre foy. De tout le nombre des auditeurs, il n'y en eut que six choisis pour estre receus au nombre des Chrestiens, estés assez instruits aux mysteres de nostre foy; les autres qui se trouuerent de bonne volonté mis au rang des Catechumenes differerent à vn autre temps leur entrée en la Religion Chrestienne. A ceux-ci furent adioustez quatre fils de Ioseph. Ce champ nouuellement cultiué promettoit vne plus grande moisson, si le P. Matthieu eust peu estre plus long-téps absent de la maison. Ceci neátmoin sarriua fort comodémēt pour beaucoup de considerations. Car quand les nostres en apres passoient plus auant dans le Royaume, ils trouuerent tousiours beaucoup de secours en ces conuertis, pour passer ceste montagne qui est entre les deux riuieres. Mais laissans ce voyage reuenós aux affaires de Xaucea.

Le terroir de Xaucea donna aussi quelques fruícts; car pendant ce temps quelques conuertis passerent de la tyrannie des faux dieux au camp de Iesus-Christ; & ceux-là principalemēt ausquels fut permis de demeurer prez de nous monstrerent vn grand zele à son seruice.

Zele des conuertis de Xaucea.

En verité on ſçait aſſeurément que l'un d'iceux aiant eſté rudement battu par ſon pere , ne peut toutesfois iamais eſtre porté à rendre honneur aux ſimulacres prodigieux des demons , ce qu'il faiſoit au parauant : les autres entrans ſecretement dans les temples coupoient les pieds & les mains aux Idoles. Le P. Matthieu ayant eſté aduertit de cela , le defendit ſeuerement , de peur que ſi la choſe venoit par quelque indice à eſtre deſcouuerte , elle n'excitast quelque tumulte. Mais cela auſſi ne fut pas ſuffiſant pour les retenir : car vn petit enfant de nos ſeruiteurs domeſtiques n'agueres regeneré au ſainct fons du Bapteſme, deſroba vn Idole dans le temple , & l'emporta à la maiſon, ſans que perſonne qui ſoit en ſçeuſt rien , mais pource qu'il craignoit d'eſtre batu, ſe reſſouenant de la deſenſe n'agueres faiſte qu'il auoit tranſgreſſee , quand tous les autres ſe furent retirez pour aller dormir , il le ietta ſecretement dans le fouier de la cuiſine : mais d'autant qu'il eſtoit d'un bois odorant , l'odeur qui en prouenoit le deſcouurit. Parquoi vn de nos freres qui auoit ſoin du meſnage , & faiſoit à ces heures vne reueuë par la maiſon, ſuiuant la ſenteur trouua que le miſerable dieu ardoit en terre de flammes plus douces, que ne ſont celles dont il eſt brulé ez enfers. Cela fut rapporté au Pere, & le petit larron reconnu, mais non puni. Car le Pere, pardonnant à ſon

*Vn enfant
conuert: brus
le ſecrete-
ment vn Ido-
le.*

à son aage ou à son zele , ne disoit mot , & ne faisoit pas semblant de l'auoir sceu. Vn autre des seruiteurs domestiques non encore conuertit , mais toutesfois Catechumene , estant allé avec les autres pour mener en la proche montagne , ils trouuerent vn temple en vn lieu desert, vn des Chrestiens prenant vn Idole le tira hors du temple , & se tournant vers le Catechumene ; Or sus , dit-il , adorez aussi ce vostre dieu. Icelui confus de honte , au lieu de l'honorer creusa vne fosse, & enseuelit là ceste deité muette , pour estre mangée des vers. *Vne autre enterre vn Idole pour estre mangé des vers.* Il est arriué beaucoup d'autres choses , mais ie les laisse pource qu'elles sont quasi de semblable sujet . Ceci suffise pour faire voir le zele des nouveaux Chrestiens , & la haine qu'ils portent aux faux dieux que n'agueres ils adoroient.

Les larrons entrent de nuit dans la maison, blessent les deux Peres , & estans condamnez par les Iuges , sont deliurez par le secours des nostres.

C H A P. VII.

Les Peres & seruiteurs de la maison sont blesez par des larrons de nuit.

AV mois de Iuillet , certaine nuit qu'on faisoit nopces , les larrons entrerent avec armes dans nostre maison , les Coadiuteurs & domestiques estans esueillez au bruit creurent que quelques larronneaux sans armes s'estoient coulez dans la basse-cour, parquoi ils ouurirent indiscretement les portes de dedans la maison, croians qu'ils s'enfuioient à la seule veuë des nostres, & voilà que trompez par l'obscurité de la nuit, ils entrent au milieu des larrons, pensans que ce fussent seruiteurs de la maison , & d'autant qu'ils estoient superieurs en armes & en nombre, ils bleferent certes fort deux ou trois des seruiteurs, & non eux seulement , mais aussi le P. François receut vne grande blessure en la teste, d'une hache moyenne. Le P. Mathieu ayant faict allumer des torches , voiant que peu de gens sans armes ne pouuoient pas resister à grand nombre d'hommes armez , taf-
cha

cha de se retirer avec les siens dans la maison, mais les voleurs s'en prindrent garde, & ietterent leurs iauelots au trauers de la porte, à fin qu'on ne la peust fermer. Or les autres auoient si mal pourueu toute la maison, qu'ils n'y peurent pas seulement en ce tumulte trouuer vn baston. Le Pere donc defendant l'entree comme il pouuoit, repouffoit ceux qui vouloient entrer plustost par menaces, que des mains; mais toutesfois il fut aussi blesté en l'vne des mains, ce qui fut cause que chacun se retira de bonne heure en sa chambrette. Estans donc entrez dans l'interieur de la maison, ils dresserent aussi leurs efforts contre ces cellules, mais ils furent arrestez dehors par les portes fermées à bonnes serrures.

Cependant vn certain ieune homme qui estudioit en nostre maison monta au second estage, duquel il iettoit des tables & du bois sur les larrons. Mais le P. Matthieu sautant d'vne fenestre dans vn petit iardin de la maison, se desmit le pied de telle sorte, qu'il luy fust impossible de passer en la ruë pour appeller les gardes, il commença toutesfois à crier hautement de ce lieu, & appeller le secours des voisins. Mais ces voisins mesmes coupables de tout ce faict auoient conspiré ensemblement avec les larrons. Et neantmoins cela espouuëra ces voleurs, & non moins la gresle du bois qui tomboit sur leurs testes. Et ainsi s'en allerent sans auoir rien desrobé, & se retirerent au

cloistre du temple voisin, d'où aussi l'on disoit qu'ils estoient sortis.

Ceste insolence sembla aux nostres estre intolerable. Parquoi ils aduertirent le matin le quatriesme Assesseur du Gouverneur, qui pour lors gouvernoit la ville, de ce que par force on auoit attenté contre eux. Iceluy estant griefuement indigné, que principalement au temps de son gouvernement les voleurs auoient osé attenter vn tel effort sous les murailles de la ville, commença à penser par quel moien il pourroit descouuir les coupables. Or d'autât que les voisins n'auoient pas daigné accourir au bruit, il tira de là (non sans raison) des coniectures qu'il falloit que les larrons fussent sortis du voisinage. Il en fit donc appeller quelques-vns d'iceux, & en mit vn qui estoit plus proche sur la gesne, promettant de luy pardonner s'il declaroit les criminels. Celuy-là donc s'accusa soy-mesme, & tous ses complices, qu'on recognut tous estre berlandiers, & quelques-vns aussi de ces lapideurs de l'an passé. Par la confession de ce crime eux & leurs parents furent saisis de grande crainte, & confus de honte; car il y en auoit quelques-vns de nommez qui n'estoient pas des moindres familles.

Le Lieutenant donc du Gouverneur ayant sceu le tout commanda que nos Peres accusassent les criminels à la façõ accoustumee, ce qu'ils firent certes à regret, mais si legerement, que
mesmes

*Les larrons
sont rece-
chez.*

mesmes ils confessoient qu'ils n'auoient rien desrobé: sur la fin aussi de leur accusation ils prioient le Gouverneur qu'il lui pleust ou leur pardonner, ou les pupir doucement. En quoi ils estoient du tout differents de l'humeur des Chinois en leurs procédures. Car les accusateurs non seulement augmentent le forfait, mais encor en cas semblable se plaignent contre la verité beaucoup de choses leur auoir esté desrobes, voulans tirer du gain de leur accusation. Le Lieutenant voiant ceste requeste, & approuuant grandement la vertu des Peres, resta tout estonné; mais neantmoins ne fut pas peut-estre pour cela moins irrité contre les larrons: car il ne pouuoit souffrir que des hommes si modestes fussent troublez & iniuriez. Parquoi il commanda qu'on les amenast tous liez deuant son siege Presidial: car remettant tout leur espoir en la forme legeré de l'accusation, & aux promesses que les Peres auoient accordees aux prieres de leurs parents, ils n'auoient pas pris la fuite. Deux ou trois d'iceux estans mis à la question, au premier tour de gesne, confesserent tout. Par hazard le chapeau de l'un de ces larrons estoit tombé lors qu'ils forçoient la maison, les nostres à la premiere accusation l'auoient baillé au Lieutenant. Parquoi en iugement on l'esprouua sur toutes les testes des coupables, & fut trouué qu'il estoit du tout propre & bien-seant à l'un d'iceux; car les chapeaux des Chinois estés assez estroits sont mis par force sur la teste, & ne con-

Modestie des Peres.

Les larrons amenez en iustice.

L'un est reconnu par son chapeau.

uiennent pas aisément à la teste d'un autre. Ain-
 si donc le criminel fut reconnu par son chapeau
 & aussi par mille autres indices, & par la confes-
 sion propre des accusez tout fut descouvert. Il
 donna donc cest arrest contre iceux; Que celui
 qui auoit esté chef & auteur de ce crime mour-
 roit, & commada que les autres fussent enuoiez
 en galere, ou reduits en seruitude parmi les es-
 claues du Roy, ordonnant ainsi la punition se-
 lon la faute d'un chacun.

*Les larrons
 condamnez.*

*Le procez de
 ces larrons fas-
 cheux aux
 Peres.*

Nos Peres furent attristez de ceste procedure
 & condamnation: car c'est chose odieuse de pu-
 nir des citoiens à l'occasion des estrangers. Et
 estoit chose dangereuse de se rendre leurs pa-
 rents ennemis; & encor il sembloit estre igno-
 minieux que les habitans de delà la riuere fus-
 sent appelez larrons par ceux qui demeuroient
 deçà. Mais outre tout ceci il estoit encor plus
 fascheux aux nostres de courir avec les coupa-
 bles de Presidial en Presidial: car ce iugement
 ne dependoit pas du seul Lieutenant, ains il fal-
 loit que plusieurs Magistrats examinassent
 ce faict, & confirmassent la sentence. Et encor
 cela estoit plus incommode, que les playes n'e-
 stoient pas encor gueries. Et cela seul vint bien
 à propos, qu'il fallut que le Pere à ceste occasion
 fist vn voiage à Sciauquin, à fin que l'arrest don-
 né à Xaucea fut confirmé en la ville Vice-
 Roiale par quelque souuerain Magistrat. Ce
 qu'il fit volontiers, à fin que tout fust veu estre
 con

*L'arrest est
 porté à Sciau-
 quin par le
 Pere Mat-
 thieu pour
 estre confir-
 mé.*

confesse, prouué & esclairci. Ce voiage, dis-ie, ne vint pas mal à propos pour visiter ces nouveaux conuertis orphelins de leurs Docteurs & Peres spirituels, ce qui n'arriua pas sans fruit. Car encor que plusieurs d'iceux estoient venus à Xaucea, & à Amacao pour voir les nostres, & se confirmer d'autant plus eux mesmes en la foi qu'ils auoient receuë, les autres toutesfois, restans la plus-part sans culture, deuenoient sauuages. Quelques enfans de ces nouveaux Chrestiens effacerent la coulpe originelle, par le saint Sacrement de Baptême. Et estans tous encouragez de demeurer constans en la foi, ils reprindrent des nouvelles forces accompagnées de beaucoup de consolation spirituelle.

Comme il estoit à Sciauquin on escriuit que nostre Visiteur estoit reuenu du Japon. Car (comme i'ai dict ci-dessus) l'Empereur aiant banni les nostres, apres que le Visiteur eut donné quelque ordre aux affaires, on trouua bon qu'il sortist du Japon, de peur qu'il ne donnast sujet de nouvelle furie à cest outrageux Tyran, s'il venoit à scauoir qu'au mesme temps qu'il bannissoit les nostres, d'autres nouveaux nauigeoient encor là. Parquoi se remettant à l'aduis general des Peres, il se retira à Amacao. Icelui aiant entendu l'accident de Xaucea, rescriuit au Pere qu'il desiroit,

(si

(si neantmoins c'estoit chose possible) confesser avec lui de plusieurs choses qui touchoient ceste expedition. Et ensemble il trouuoit bon d'esprouuer si les Chirurgiens d'Amacao pourroient apporter quelque remede à la foulure de son pied, qui n'estoit pas encor bien remis . à fin qu'il ne restast boiteux tout le temps de sa vie. Parquoi aiant renuoié ses compagnons à Xaucea, il se mit à nauiger par Sciauquin , comme estant le plus court, à Amacao. Beaucoup de choses certes furent là fort vtilement resoluës. Mais ils ne trouuerent pas à propos d'irriter le mal du pied, veu qu'il marchoit assez bié, & que la douleur ne se renouelloit que lors qu'il faisoit des longs voïages.

Le P. Matthieu reniët à Xaucea.

En fin il reuint à Xaucea, où il trouua les criminels chargez de fers, les parents desquels qui sollicitoient leur procez, ne se trouuoient iamais au Presidial, & nes'y acheminoiët qu'en la compagnie du Pere Matthieu, croians n'auoir pas de meilleur aduocat, que celui qui deuoit estre partie aduerse. Entre les Magistrats Chinois il y en a vn lequel à cause de la cõmiseration a retenu le nom des peines. Icelui au nom de la Roine , qui en la Chine est la mere du Roy , est enuoié du Presidial des Iuges ausquels appartient de punir les crimes dans chasque Prouince , l'vne desquelles est assignee à l'vn d'iceux. Le deuoir de ceux là est de visiter les prisons des criminels, desquelles ils en deliurët quelquesvns des moins coupables, & moderent les iugemens. A ceste occasion

occasion les Magistrats les honnoient, & respectent auffi long-temps qu'ils font dans leur Iurisdiction. Les accusez auoient remis toute leur esperance en celui-là quand il fut arriué à Xaucea; mais en vain: car ils ne peurent rien obtenir, encor que les nostres sollicitassent avec eux. Il n'y auoit plus que le seul iugement du Visiteur Prouincial, qui est le dernier qui faiët reuision de toutes les causes, qui manquaît à la confirmation de cest arrest. Icelui donc estant arriué en la ville de Xaucea, les criminels furent à bon esciët remplis de craincte. Car à peine pouuoit-on esperer qu'il retracteroit les arrests de sept ou huit Magistrats. Les parents donc des accusez preñans conseil, ou plustost vengeance de desesperoir, s'assemblerent quasi au nombre de cinquante, & par vn Sacrifice impie, que dans certain temple ils offriront aux Idoles, coniuèrent ensemblement de procurer que les nostres fussent chassés hors de Xaucea, Pour à quoi paruenir ils formerent vne accusation contre eux en ceste sorte. Ils disoient par icelle que les nostres sortans d'Amacao & de Sciauquin negotioient continuellement avec les Royaumes estrangers, ce qui estoit contre les loix & statuts des Chinois; qu'ils auoient ici plustost faiët vne citadelle qu'vne maison; qu'ils tenoient là dedans plus de quarante estrangers qu'ils auoient faiët venir d'Amacao en garnison; qu'ils estoient cause que les Magistrats chargeoient de griefues peines les naturels habitans du pays, bien qu'innocens, qu'ils

*Coniuration
contre les Pe-
res.*

*Accusacion
calomnieuse
contre les
Peres.*

qu'ils estoient donc pernicious au Roiaume & à la ville, & qu'eux estans esmeus par la consideration du bien public, l'aduertissoient & prioient de les chasser. Et à fin de s'acquérir la bien-vueillance des Magistrats de la ville, ils leurs enuoierent premierement vne requeste, les prians de leur vouloir estre fauorables; car le Visiteur de la Prouince a accoustumé de recommander semblables requestes aux Magistrats de la ville pour estre examinees. Mais il ne s'en trouua aucun entre iceux qui la voulust receuoir; les autres aussi leur conseilloient de laisser ceste procedure, les aduertissans qu'elle auroit vne issue domageable. Il n'y eut que le deuxiesme Assesseur du Gouverneur qui accepta la requeste, & promit les fauoriser, approuuant leur dessein, à fin de faire despit au Lieutenant du Gouverneur, qu'il scauoit estre fauorable à nos Peres.

Le Pere Matthieu sceut par icelui la presentation de la requeste, lequel aiant fait appeller quelques amis des accusateurs, les aduertit de prendre bien soigneusement garde à ce qu'ils faisoient, que les criminels n'estoient pas encor hors de danger, qu'ils ne deuoient pas irriter leurs intercesseurs, de peur que tout à coup ils ne se rendissent parties deuant le Visiteur; car ils ne deuoient pas croire qu'ians esté assaillis avec des flambeaux ardents, il fust tellement aueugle, qu'il ne recognoist les assaillans. Estans donc

donc espouventez de ce message ils laisserent leur entreprise, & aians recours aux prieres, supplioient tres-humblement de pardonner aux coupables, & leur vouloir seruir d'aduocat deuant le Visiteur. Le Pere donc estant appellé en iugement deuant le Visiteur, pour l'esclaircir du succez de tout cest affaire, leur fut si fauorable, que mesmes il fit plus qu'on ne lui auoit demandé ou esperé. Car il requeroit qu'en vne chose douteuse il voulust pancher du costé de la clemence. Ce que le Visiteur entendant, & voiant que ceste cause n'auoit personne pour partie, qui peust à l'aduenir lui apporter quelque preiudice, il aima mieux s'obliger plusieurs des Principaux de la ville, que les parents des accusez auoient emploiez pour interceder pour eux, que de les esmonuoir par la rigueur de la iustice. Il declara donc par son arrest, qu'il falloit appeller ceux-ci berlandiers: mais non pas larrons; lesquels pour punition il commanda estre battus chascun de vingt coups de cannes, & puis qu'on les remist en liberté. Les parents des coupables furent fort resiouys de cest arrest, & les coupables aussi moins ioieux; mais bien aises toutesfois de ce qu'ils estoient plus legerement punis qu'ils n'auoient merité, & aussi deliurez de l'infamie tres-grande dont le nom de larron les eust entachez, qui eust marqué d'vne eternelle ignominie,

& eux,

L'arrest des larrons est moderé par le Visiteur

& eux, & tous leurs parens, & alliez. Et aussi l'arrest fust agreable à nos Peres, qui principalement desiroient que ces hommes Ethniques cognussent la douceur de la pieté Chrestienne, laquelle non seulement ne procure pas de prendre vengeance de ses ennemis; mais encor la fuit autant qu'elle peut. Mais ces miserables les plus ingrats de tous les mortels recompenserent par vne impieté Paienne ce tesmoignage de la pieté Chrestienne.

Le lendemain donc que les prisonniers furent sortis, n'aians maintenant plus de crainte, les conjurez reprindrent l'accusation qu'ils auoient delaissee. Car plus de deux cens hommes furieusement portez d'une sedition populaire avec des cris tumultueux appelloient le Visiteur Prouincial, qui s'en alloit de l'autre costé de la riuere, demandans d'estre ouys sur ce qu'ils auoient à dire pour le bien commun de la Republique. Avec iceux marchoit le second Assesseur du Gouverneur, qui n'estoit pas moins nostre ennemi que du Lieutenant, & qui certes vouloit estre recognu pour boutefeu & instigateur de ceste fole multitude.

Mais le Visiteur Prouincial, soit que desia il sceut ce que ces mutins demandoient, & qu'il ne voulust souffrir ceste indignité, ou soit en effet qu'il ne voulust en cetéps traiter vne chose serieuse, principalement pour estre proposee par vn peuple seditieux, respondit ainsi: Il ne
falloit

Nouvelle accusation contre les nostres.

falloit pas differer vos demandes touchant le bien public iusqu'à mon despart, mais il falloit me les représenter soudain à mon arriuee, & ainsi il les renuoia; & n'y eut seulement pas moien de l'induire à recevoir la requeste. Les nostres eurent autant de contentement en la maison du refus du Visiteur, comme ces ingrats en receurent de honte. Car en ce mesme temps nos Peres se recommandoient avec le succez de leurs affaires au Seigneur, attendans leur secours de sa seule bonté, & en cest accident ils remarquerent principalement que Dieu tout-puissant tenoit les nostres en sa sainte protection, veu que les habitans naturels du pais ne peuvent rien obtenir deuant leur propre Iuge à l'encontre de deux pauvres Religieux estrangers.

En ce mesme temps le President de la Cour des Ceremonies du second ordre des Magistrats (que les Chinois appellent *Sciann cin*) vint de la cour de Péquin à Xauc ea. Icelui avec permission du Roy nauigeoit (à cause de tres-importans affaire) vers l'ille de Hainam sa patrie, située du costé de la mer Australe en la prouince de Cantou, & ramenoit avec grande pompe sa femme & ses enfans. Icelui (je ne sçai par le raport de qui) auoit entendu raconter merueilles des Prestres estrangers; & encor qu'il ne descendist iamais à terre pour rendre la visite à ceux qui l'estoient allez saluer dans son vaisseau, il voulut toutesfois venir vers les nostres, ce qu'il fit avec des grands

Le President de la Cour des Ceremonies viés-voir les nostres.

tesmoignages de bien-vueillance , & des presens fort precieux. Il passa d'oc toute la iournee avec nos Peres , s'entretenât de diuers discours. Mais rien ne lui fut si agreable , que les propos mis en auant touchant la Mathematique , de laquelle au rapport de la renōmee il auoit desia à Pequin entēdu beaucoup de choses. Il promit donc que quand il reuiendrait de son pais à la cour, il meneroit le P. Matthieu avec soi dans la ville Royale , à fin qu'il corrigeast les fautes des Calendriers Chinois , qu'eux mesmes ne nioient pas , en quoi il se pourroit aussi acquerir vne grande reputation , pour se rendre l'auteur d'une chose si importante.

Quand pour lui rendre les compliments & deuoirs de visite, le P. Matthieu se fust aussi transporté en son vaisseau , qui estoit tres-beau & tres-grand , il fut encor receu d'icelui avec plus de courtoisie & d'humanité, & les discours continuez iusques bien auant en la nuit. Il racontoit au Pere que le Lieutenant lui auoit dict qu'ils auoient esté de nuit assaillis par des voleurs, & qu'aiās quasi tous esté blessez , ils n'en auoient pas poussuiui la vengeance ; qu'au contraire à force de continuelles , & importunes prieres ils auoient tant fait , que les criminels auoient esté desliurez de mort, de galere, & de perpetuelle seruitude. En quoi il admiroit & louoit merueilleusement la perfection entiere de la loy Chrestienne.

Le Pere

Le Pere François de Petris meurt ; le
P. Lazarus Catanus est mis
en sa place.

CHAP. VIII.

LE procez intenté par les nostres à cause
des larrecins estoit à peine à demi auan-
cé, quand soudainement l'an de nostre salut
mil cinq cèns nonante quatre, le cinquiesme
de Nouembre le P. François de Petris appellé
de ce monde mortel à la vie immortelle, com-
me nous esperons, il paracheua en peu de tēps
plusieurs annees; car vne fiebure aigue l'empor-
ta en peu de iours. Il estoit du terroir Romain
de l'Abbaie de Parfe. Il fut enuoie estant encor
enfant à Rome pour acheuer le cours de ses
estudes dans nostre college de Rome, où il
exerça continuellement les vertus de sa pre-
miere ieunesse en la congregation de nostre
Dame. Lors qu'il demanda d'estre receu en no-
stre Compagnie, il fut admis au Nonitiat apres
auoir acheué son cours en Philosophie, & sou-
stenu vne dispute des parties de la mesme Phi-
losophie avec approbation, & applaudissement
d'vn chacū. Les estrangersaussi bié que les dome-
stiques ont tousiours extrémemēt admiré son
esprit & sa prudēce. Il vint (cōme i'ai dict) avec les
Ambassadeurs du Iapon d'Italie, & aiat dressé la
course du Iapon en la Chine, estāt denōmé en
cette mission par le Visiteur, ne s'espouuantant

Mort du P.
François, &
quelle à esté
sa vie.

aucunement des tumultes de Sciauquin, ou du peu d'espoir qu'il y auoit de recueillir quelque fruit, n'y aussi de la mauuaise temperature du ciel, non plus que de la mort de celui auquel il estoit subrogé, ains plustost mesprisant ou dissimulant constamment sa crainte, il tascha en toute diligence de se transporter en la residence qui lui estoit assignee.

*La B. Vierge
Marie appa-
roist au P.
Francois de
Petrie.*

L'humilité principalement reluisoit en lui. Peu de iours auât son trespas, enhortant vn de nos freres Coadiuteurs à demeurer constant en la Religion, il disoit qu'il auoit entendu la voix de la Mere de Dieu qui lui parloit, & disoit ces paroles: Courage entrez en la Compagnie de mon Fils, & perseuerez en ceste vocation: & cōme il se retournoit pour voir d'où lui venoit cest Oracle, qu'il n'auoit rien veu que l'Image de la Mere de Dieu. C'est ce qu'il disoit. Or pendant ceste maladie mortelle il commanda qu'on attachast vn hymne faict à l'honneur de la Bien-heureuse Vierge à costé de son lict, à fin de le reciter plus souuent.

Il semble aussi qu'on ne peut pas douter qu'il n'ait long-temps au parauant preueu sa mort. Car on auoit appresté dans la maison ie ne sçai quel salé, lequel icelui aiant veu, estant encor bien sain, il predict clairement qu'il ne seroit pas si long temps en vie que ceste chair dureroit. Ce que les nostres, à cause qu'il estoit d'vne conuersation allegre & Iouiale, tour-

nerent

nerent en raillerie. Et comme il n'auoit pas encor commencé d'estre malade, quelqu'un lui dict, la chair est maintenant fallie, & vous estes aussi encor à present en vie. Il le nia, & nomma le lieu où il y en auoit encor vne piece. Cependant les nostres se prenans garde que ce salé n'estoit pas encor acheué, il tombe en vne griefue maladie, de laquelle bien-tost il mourut. Finalement au commencement de ceste maladie comme les nostres iugeoient par la constitution forte, & robuste du corps, que sa vie n'estoit pas encor en danger, estant assis sur son liét, il se confessa de ses pechez plus exactement que de coustume au Pere Marthieu, puis s'estant leué debout, il embrasse son compagnon, qui estoit en doute si d'adventure il resuoit. Le Pere l'enhorta de se tenir en repos & d'auoir bon courage, mais ice-lui aiant laissé couler quelques larmes, rompit son silence entremeslé de souspirs par ces paroles : Je recognois ma maladie, & que ie mourrai d'icelle. Le Pere Marthieu repliqua, Gardez-vous bien de faire cela, & ne redoublez pas ma peine pour emporter vostre corps, & vous appeller vn successeur. Il disoit cela d'autant que le corps du Pere Almeida n'estoit pas encor hors de la maison. Car les nostres ne scauoient quel conseil prendre en cest accident nouveau, & auoient des vaines apprehensions en vne chose non difficile. Le

malade lui respondit ainsi : Vous n'aurez aucune fascherie d'emporter mon corps , ni d'appeller vn autre qui me succede quand ie serai mort. Et il arriua du tour ainsi: car à peine auoit on entendu sa mort à Amacao, quand vn de nos Coadiuteurs amena vne barque de la Metropolitaine à Xaucea, dans laquelle on emporta ces deux corps au sepulchre commun du College, lesquels estans abordez au riuage d'Amacao, grande multitude de peuple accourut de toute la ville, & se ioignit aux nostres pour accompagner le dueil iusqu'au tombeau. Le Pere Eduard Recteur fit vne Oraison funebre à la loüange des defuncts, par laquelle il en encouragea plusieurs à la mesme Expedition, assurant que de ceste mesme mort on pouuoit recognoistre l'aduan cement de ceste Eglise militante, qui comme sœur enuoioit en la Cour Celeste à l'Eglise triomphâte sa sœur des intercesseurs pour solliciter ses affaires.

Ces deux estans passez de ceste vie en l'autre, en l'espace de demi an auoiēt tellemēt proufité ez liures de la Philosophie Chinoise par les leçons du P. Matthieu, qu'il auoiēt maintenāt du tēps de reste pour vacquer à l'escriture. Ce qui estoit maintenant plus facile, aians surmonté les difficultez qui se rencontrent ez commencemens. Et ainsi nous auons perdu deux laboureurs de ce nouueau chāp desia tout instruiets & duits au travail, lors qu'ils nous pouuoient
beaucoup

*On emporta
leurs corps à
Amacao.*

beaucoup aider. Dieu a peut-estre permis cela à cause de la malice & meschanceté de ce peuple.

Mais maintenant aiant enscueli les nostres, faisons venir leur successeur. Ce fut le P. Lazarus Cataneus Italien, qui aussi depuis l'Europe avoit accompagné les Ambassadeurs du Japon, & s'estoit jusq' alors arresté aux Indes, aiant esté par l'autorité du Recteur commis pour presider en la frontiere de Piscare, & apres le trespas inopiné du P. François aussi enuoie en la Chine. Car encor qu'il y eust deux autres des nostres designez à ceste mission, toutesfois ils estoient encor occupez à l'estude de la Theologie. Cestui-ci ne voulut pas sembler avoir peu adiousté à la bien-vueillance & bonté des autres. Parquoi les nostres demeuroient maintenant en leur residence en toute seureté, encor que le repos ne fut pas long sans estre interrompu de crainte, & toutesfois la peur seule ne fut pas le plus grand mal.

Or le Gouverneur qui estoit nouvellement venu, & qui avoit receu le P. François de Petris comme celui qui avoit esté appelle par son predecesseur, au commencement de la Magistrature escheut en ceste annee des trois qu'il falloit qu'il s'en allast à la cour Roiale pour offrir solennellement, selon son deuoir & la coutume, ses services & fidelite au Roy: il falloit que cest autre Assesseur grand ennemi des nostres tint sa place en son absence, & chacun s'asseuroit ou qu'il tourmenteroit les nostres,

Le P. Z. & Z. ont mis en la place des doctes.

ou qu'il les chasseroit : on s'en assureoit dis-je non moins à cause de l'esmotion susdite, que pour les menaces que plusieurs fois il auoit eschapees. Toutesfois le bon Dieu en verité voulut miraculeusement deliurer les nostres de ceste crainte, & de ce peril. Car comme il deuoit dans deux ou trois iours prendre possession de ceste charge, estant le matin allé en son siege ordinaire de second Assesseur, il mourut d'une mort subite deuant que de pouuoir estre rapporté en sa maison, par la mort duquel cest office reuenoit au quatriesme Assesseur, amy ou plustost protecteur des nostres. Parquoy ceste crainte ostee cest accident fit voir aux Peres & à plusieurs autres que Dieu tenoit les trompettes de son Euangile sous la defence & protection de sa Diuinité, & qu'il destourne les dangers qu'on leur procure, ou qu'il les tourne tousiours en bien.

*Le Ganneur
neur non-
neau de Xan
cau meurt su-
bitement.*

*Le P. Matthieu s'achemine en la Cour
Royale de Nanquin.*

C H A P. IX.

LE Visiteur estant retourné du Japon le P. Matthieu prit occasion d'establir ceste expedition, de sorte qu'elle fust plus assuree &

& plus ample pour la Majesté de l'Euangile. Car encor qu'il eust banni de la maison le nom abiect des ministrots qu'on attribuoit aux nostres; pource neantmoins qu'ils rasoient leur barbe à la façon des Prestres Portugais, se tondoient les cheueux, gardoient le celibat, auoient vn temple, recitoient des prieres à heures ordonnees, ils ne pouuoient s'exempter parmi le commun de ce nom infame & du tout inepte pour effectuer des choses grandes. Car la ressemblance des fonctions faisoit appeller de mesme nom des choses autrement tres-differentes. Parquoi il donna aduis au Visiteur qu'il luy sembloit estre à propos pour l'auancement de la foy Chrestienne, qu'ils laissassent croistre leur barbe & leurs cheueux, afin qu'on ne les print pour adorateurs des Idoles, & qui est pis, pour sacrificateurs d'iceux, dont la barbe rase & poil tondu selon leur expresse institution, sont des indices asseurez. Il l'aduertit aussi que l'experience leur faisoit cognoistre qu'il estoit necessaire que les nostres en leurs habits & ornements imitassent les lettrez, & eussent chacun vn habit de soie, lequel ils vestissent quand ils iroient visiter les Magistrats, & sans lequel on n'a pas accoustumé entre les Chinois de se trouuer du pair entre les lettrez ou Magistrats. Il lui fit finalement sçauoir qu'il falloit qu'il partist au premier iour, pour tascher d'establiir vne autre residence: ou pour euitèr l'interperis de l'air

Le P. Visiteur ordonne souchant l'habit des nostres.

de Xaucea, qui attoit en peu de temps enleué deux des nostres, ou, si ceste raison ne lui sembloit suffisante, afin que la residence des nostres diuisee en deux demeures fust plus assuree, & que le bonheur de toute l'expedition ne consistast au malheur d'une seule maison.

*Les Peres
s'accōmodēt
aux custu-
mes des Chi-
nois.*

Le Visiteur trouua toutes ces choses si raisonnables qu'il permit de faire ce qu'on demandoit, & prit la charge d'aduertir lui mesme de tout le R. P. General, & le Pape. Et ainsi les Peres de Xaucea peu à peu s'accoustumoient à tout au grand contentement des amis, qui estoient aussi bien aises que selon leurs coustumes il leur estoit permis de s'habituier à leur façon, & conferer avec les nostres esgalement, ce qui n'a pas accoustumé leur estre permis avec leurs sacrificateurs. Car encor que les Magistrats & les lettrez portassent tousiours plus d'honneur aux nostres, incitez à ce faire par l'opinion qu'ils ont de leur vertu ou de leur doctrine, qui sont deux choses principales dont les templiers des Idoles manquent; le vulgaire neantmoins, qui a les yeux trop hebetez, pour entrer en ces considerations, pensoit qu'ils n'estoient en rien differents des autres, & ainsi par nostre faute les grands ne pouuoient nous traiter avec esgalité, de peur d'outrépasser les bornes de la ciuilité & bien-seance, à cause de l'habit profane que nous prenions de nous-mêmes

mesmes contre la coustume du pais. Quand donc ils alloient aux palais des Magistrats, & demandoient les compliments de visite selon la coustume des lettrez (qui est differente du vulgaire) ils inuitoient par ce moien les Magistrats à leur rendre le mesme. Mais il faut que i'efface ici l'abus de plusieurs personnes d'Europe, qui croient que les nostres tachent d'acquérir les degrez des lettrez de ce Royaume. Car les nostres ne se disent pas lettrez Chinois, mais Europeens. Or tous les Chinois ont agreable que des hommes lettrez, quels qu'ils soient, se comportent en lettrez par tout où ils se trouuent, se vestans & habillans selon la coustume du pais.

Les Peres se comportent en Lettrez Europeens.

Encor que les nostres n'aient encor peu abolir le nom ignominieux de sacrificateurs en la Prouince de Canto, toutesfois ils ont ez autres Prouinces dez le commencement heureusement & vtilement acquis le nom & la reputation de lettrez.

Or quant à l'establissement d'une autre demeure, l'annee suiuante, qui estoit mil cinq cens nonante cinq, au mois de May, il s'en offrit vne occasion assez commode, laquelle le P. Matthieu prenant au poil, il s'achemina en toute diligence à Nanquin. Le premier Assesseur du Senat militaire, que les Chinois appellent Scilàn, apres plusieurs dignitez possedees en ce Royaume, s'estoit retiré

Le P. Riccius trouua occasion d'establir une autre residence.

retiré en la maison comme homme priué, & estoit fort renommé d'un chacun en la Province de *Quam-si*. En ce temps on disoit que *Cabaccondono* Empereur souverain de tout le Japon attaquoit à force d'armes le Royaume de *Coria*, voisin, & tributaire de la Chine, lequel le Roy de la Chine auoit resolu de secourir avec vne armee de plus de quatre vingts mille hommes : il faisoit à cest effect rechercher ceux qui estoient signalez & renommez en fait de guerre, entre lesquels il rappella cestui-cien la ville Royale avec le mesme office, qui deuanco de beaucoup la dignité des Vice-Roys. Cestui-ci auoit vn fils, lequel estoit tombé en quelque manie, de honte & de regret d'auoir esté forclos en l'examen du premier rang des lettrez. Le pere auoit esprouvé toute chose pour le remettre en son bon sens, mais sans rien proufiter: & parce qu'il l'aimoit vniquement, il le menoit de son país, qui estoit proche de *Sciauquin*, à la Cour avec soi, où il lui vint en pensee que peut-estre son fils pourroit estre remis en la premiere santé par la priere des Peres, d'autant qu'ils adoroient le seul Dieu du ciel. Ce General de l'armee enuoia donc vn barteau querir les Peres; il les receut avec tant d'honneur que tous les Magistrats, qui estoient presens, en furent estonnez. Apres les complimets officieux de salutations il s'enquist de plusieurs choses de nostre Europe, & de la Religion Chrestienne, & de propos en propos

pos vn discours amenant l'autre, il vint à parler de son fils, le priant & coniuant, s'il pouuoit apporter quelque remede à cest accident, qu'il lui pleust le faire. Le P. Mathieu respondit que cela ne se pouuoit faire en si peu de temps; mais qu'il desiroit faire avec son fils vn voiage en la Prouince de *Chian-si*, & qu'il esperoit qu'il seroit là remis en son bon sens. Cela fut agreable au pere, & il commada aussitost au Gouverneur de *Xaucea* de bailler des patentes scelees de son seau au Pere Mathieu, pour faire son voiage, lui permettant amplemēt par icelles d'aller en la prouince de *Chian-si*. Quant à lui il s'en alla deuant, & le Pere le suivit le lendemain avec deux ieunes hommes d'*Amacao* nouices de nostre Compagnie, & deux seruiteurs domestiques, & l'attendit en la premiere ville de la Prouince de *Chian-si*, qu'on appelle *Nangan*. Les nouveaux Chresties de *Nanhiu* l'aiderent beaucoup pour passer la montagne avec leurs hardes. Ce mont s'appelle *Mulin*, situé entre deux fleues, & seruant de limite aux deux Prouinces, qu'on peut commodément passer en vn iour, & peut-estre le passage plus fameux de tout le Royaume. Car au pied d'icelui vers le Midi la riuere de *Nanhiu* commēce d'estre navigable, d'où on descend en la Metropolitaine de *Canto*, & de là en la mer Meridionale. Mais de l'autre costé de la montagne en la ville de *Nangan* sort vn autre fleue, qui passe par les Prouinces de *Chian-si*, &

Montagne
renommee.

Deux riuieres
fameuses.

Deux villes
fameuses &
marchandes
Nangan, &
Canto.

si & Nanquin, & plusieurs autres villes, tant qu'il se rende en la mer du costé d'Orient, d'où on porte de plusieurs prouinces ici pour passer delà le mont, & reciproquement de delà pour passer en çà, plusieurs balles de marchandises & aussi tout ce qui vient à Canto des Royaumes estrangers, par mesme chemin est porté dans le Royaume, & les voiers sont portez à cheual ou dans des selles à bras par les porte-faix, dont il y a quasi vne multitude innombrable, & le reste des marchandises aussi est tous les iours porté de mesme en si grand nombre, qu'on pourroit à bon droit s'en estonner: & ainsi ces deux villes sont tres-marchandes, & neantmoins il y a si bon ordre, qu'en fort peu de temps on passe d'un costé à l'autre vn tres-grand nombre de peuple avec tout leur bagage. La montaigne est commune à l'une & l'autre prouince, qui sont limitees par vne grande porte bastie entre des grâds precipices de rochers. Elle estoit anciennement inaccessible & sans aucun passage, mais l'art & la force en ont facilité le chemin. Tout le chemin est rempli de pierres, & couuert d'arbres, & y a tant d'hosteleries, qu'on peut aussi bien la nuit que le iour passer commodément & seurement: car les gardes des soldats, & la multitude des voiers empesche tous larrecins, & les pluies semblablement ne ferment iamais les chemins par inondations de torrents. Il y a au sommet de la montaigne vne fontaine d'eau douce, & au mes-

me

me lieu vn temple tres-magnifique, & dans le temple vne garnison de soldats; de là on peut estendre la veüe au long & au large en l'vne & l'autre prouince.

∴ Mais aiant passé la montagne reposons nous vn peu en la retraicte du Midi (car *Nanph* se s'interprete ainsi.) Le Pere Matthieu eut icy grand nombre de spectateurs, & plusieurs que la renommee espädue de Xaucea auoit attirez hors de la ville, accoururent pour le voir: & le peuple sceut que le souuerain Magistrat l'auoit faict appeller pour l'accompagner en ce voiage, par le commandement duquel il fut mis en l'vn de ses vaisseaux, iusqu'à ce qu'on arriuaist en la ville de Cancou. Pendant tout ce voiage il alloit souuent dans son nauire mesme, où on tenoit des longs discours des mœurs & sciences de l'Europe, dont il monstroit estre fort satisfait, & se plaire extremement en la compagnie du Pere; & le receuoit souuent familièrement à sa table. Mais l'assemblée des Magistrats qui lui venoient au deuant, & de la visite desquels il estoit presque accablé, estoit si grande que pendant tout ce voiage il ne peut jamais auoir aucun loisir de parler à son fils. Cela donc fut differé par le commandement de son pere: & non seulement fut contractee avec lui seul vne estroicte amitié, mais encor avec tous les principaux de la famille. Ce qui auançoit beaucoup l'heureux succes de ce voiage.

Le P. Matthieu arriue en la ville de Cancou.

En

Cause de l'establiſſement du Vice-Roy en la ville de Canceu.

En ceste ville de Canceu demeure ordinairement vn Vice-Roy, plus puissant en autorité que le Vice-Roy de la Prouince. Il est appellé le Vice-Roy de quatre Prouinces, ſçauoit de *Chianſi*, *Fuchien*, *Canto*, & *Vquam*. Non que ces dictes prouinces lui obeissent entierement; mais parce qu'il gouuerne deux contrees, c'est à dire, petites prouinces de chacune d'icelles. La cause de la creatiõ de ce Vice-Roi outre l'ordre establi en ce Royaume est ceste-ci. Ce pais estoit anciennement troublé de larrecins, & les larrons aians moien de s'enfuir en diuerſes prouinces, il n'estoit pas si aisé de les prendre & chastier: car on void rarement que plusieurs consentent à vne mesme chose. C'est pourquoy on osta à chasque Vice-Roy deux contrees, dans lesquelles les larrons faisoient leur refuge; & on les donna à vn seul, qui disposant prudemment & avec bonne & meure deliberation des gardes, & nombre suffisant de soldats où il estoit necessaire, a empesché la continuation des larrecins: & pourautant que les Magistrats qui commandent aux gens de guerre dependent tous du conseil de guerre de Pequin; cestui-ci qui est Assesseur de ce Presidial, fut receu avec appareil magnifique. Car on lui enuoia plus de trois mille hommes au deuant, lesquels, encor qu'il fust encor à vne lieuë de la ville, marchoit en ordre reuestus de leurs liurees & armes, cõduicts par leurs Capitaines, entre lesquels y auoit plusieurs arquebusiers,

qui

Le Scellon est receu avec grand appareil

qui tesmoignoient la ioye publique par vne sal-
 ue d'arquebusades cōme il passoit; & faisoïent vne
 superbe & magnifique parade de l'vn & l'autre
 costé de la riuere, qui en cest endroit ne s'ested
 pas encor en sa plus grande largeur. Quand il fut
 arriué en la ville, le Vice-Roy mesme avec tous
 les autres Magistrats de la ville le visiterent, offri-
 rent des presens, enuoierent des prouisions, &
 banqueterent avec le plus d'honneur qu'il leur
 fut possible. La nuit on renforça les gardes des
 nauires de quelque recreuë de soldars. Mais vo-
 devez sçauoir que ce que ceux-ci firent avec
 plus de curiosité, fut semblablement fait en
 tout autre lieu où il passa, tant est grand le re-
 spect que les subiects entre les Chinois tendent
 à semblables Magistrats. Il y a sur ceste riuere
 vn pont de barquettes attachees les vnes aux au-
 tres, & on ne donne qu'vne fois le iour passage
 aux nauires deçà & delà, quand ils ont payé le
 peage. Ici le Pere Matthieu pour passer plus li-
 brement prit vne gondolle expressement pour
 soy, & suivit les autres batteaux. Apres qu'on
 a passé ceste ville, vne autre riuere se rend en ce
 fleuve, qui l'agrandit de beaucoup, de là on arri-
 ue en vn lieu qui a quasi trente lieues d'esten-
 due, & où plusieurs escueils espars deçà & delà
 en diuers endroicts de la riuere rendent cest
 abord redoutable & descrié, à cause des naufra-
 ges qui y sont frequents. Car il y a des gouffres
 d'eaux si impetueux, que si les vaisseaux n'ont
 des Pitores bien expérimentez, ils sont par la

*Passage des-
 crié à cause
 des frequents
 naufrages.*

H h

violence du fleuve emportez à la merci des eaux, & brisez contre les escueils avec perte de tout le bagage, & la mort des voïagers noiez en ces rencontres. Ce lieu à cause de dixhuit torrents qui s'y rendent est appellé *Scie pashan*. Chose certes du tout admirable, qu'au milieu de terre ferme se puisse trouver vne riuere gueable en tant d'endroits, & remplie de tant d'escueils & de rochers, qui semblent quasi auoir esté expressement posez çà & là.

A l'entree de ce fleuve gueable en plusieurs lieux, il y a vn temple d'idoles, dans lequel les bateliers & voïagers ont accoustumé recommander l'heureux succez de leur navigation. Ce General Scéilan fit aussi là ceste superstition; mais du tout en vain. Car encor que son nauire par la multitude des patrons, & l'industrie des bateliers euirast les escueils, l'autre neâtmoins, dans lequel la femme & ses enfans estoient portez, heurtant contre vn escueil, sauta en pieces, sâs toutesfois que persône perist, d'autât que les sables esleuez tendoient le fleuve plus haut, que le nauire vers la partie plus esleuee, duquel ils se retirent tous; & d'autât que le nôbre des femmes & des enfans timides estoit grâd, on entêdoit retêtir les cris miserables de ceux qui faisoïent naufrage, bien qu'ils ne fussent pas encor en extreme danger. Le Pere Matthieu d'aduenture entendit le premier de toute la multitude les cris lamentables de ces gens, & se hastant de les approcher les receut tous dans sa fregate, & lui descen

Danger du naufrage.

descendant se mit dans vn petit esquif, qui nauigeoit deuant pour sonder le chemin.

Le General espouuenté par ceste infortune, enuoia soudain à Canceu pour faire amener vn autre vaisseau plus grand pour sa femme & ses enfans. Et il n'oublia pas de remercier grandement le P. Matthieu, & cependant le fit entrer dans le vaisseau de son bagage, attendât qu'il en vinst vn autre de Canceu, qui ne tarda guere ; mais d'autant qu'il estoit venu de iour, il fallut attendre la nuit pour l'entree des femmes.

Or ce ne fut pas là tout le malheur : car le P. Riccius aussi en eut sa bonne part. Car son nauire estant porté dans vn profond canal hors des escueils fut rudemēt secoué par la force des vents, ausquels ne pouuant assez subitemēt lâcher les voiles, il fut en fin surmonté, & penchât d'vn côté, les ietta tous tât qu'ils estoient dans la riuere. Le P. Matthieu fut en fin porté iusqu'au canal, où estant paruenu, il s'arresta pour ne scauoir nager, & lors se recommanda à Dieu, assez ioieux de mourir en vne telle occasion. Et comme il estoit en priere, la corde de son batteau (ie ne sçai d'où) lui vint en main, de laquelle se saisissant il commença de s'esleuer, & peu à peu tirer la teste hors de l'eau, en apres montant sur certain bois qui flotoit, nageant ainsi sur l'eau, il trouua aussi moien de prendre son coffre que l'eau emportoit ; & pource que le batteau estoit hault ; l'vn des costez estoit esleué hors de l'eau, sur lequel lui & plusieurs autres

*Le P. Riccius
fit naufrage
avec les
siens.*

Vn ieune homme est noyé dans la riviere.

monterent. Ils auoient en leur compagnie vn ieune homme nommé Ieã Barradas, du nombre de ceux dont j'ai parlé ci deuant. Celui-là, estant plus infortuné que les autres, ne se peut iamais tirer hors de l'eau; peut-estre auoit-il esté retenu dans le canal de ie ne sçai quel empeschement; car mesme les petits garçons, voire les enfans attachés aux mammelles de leurs meres furent sauuez avec les autres. Le P. Matthieu perdit tellement courage par la perte de ce sien compagno, qui donnoit beaucoup d'esperance de rare vertu, qu'il douta à bon escient s'il deuoit passer outre ou non. Mais aiant repris cœur, & esperant quelque chose de meilleur de la Diuine bonté, il se mit à paracheuer son voiage.

Autre malheur.

Ce Magistrat, qui menoit le Pere, perdit presque tout son equipage au naufrage de deux vaisseaux, & ce que les plongeurs tirent du canal, estant ja corrompu ou gasté par l'eau, ne valoit pas la peine de l'auoir cherché. Et toutesfois en ces infortunes il n'oublia pas d'escrire des lettres consolatoires au Pere, touchant la mort du ieune homme qui l'accompagnoit, auquel aussi il enuoia vn present d'argent pour faire faire les funerailles. Ils poursuiurent donc leur chemin vers la ville de Chiengan, noble à la verité & fort peuplée; où le vent s'esleua la nuit, & les poussa avec tant d'impetuosité, qu'il escarra tous les vaisseaux, & y eut ici encor danger d'vn autre naufrage. Estant donc

espon

Ville de Chiengan.

espouuenté de ces siniftres accidents, il fe refoluit de laiffer la nauigation, & d'aller à Pequiu par terre. Car ce voiage ne deuoit pas efre fait à fes despens : mais felon la couftume, aux despens du Roy. Car il deuoit trouuer en certains lieux ordonnez des cheuaux, liétieres, portefaix, prouifions, & autres choses neceffaires. En ceste deliberation, il penfa de renuoyer le Pere à Xaucea, de peur de s'ex-pofer foi-mefme à calomnie, pource que pendant les bruits & dangers de la guerre, il au-roit amené vn homme efranger en la ville Roi-ale. Si-toft que le Pere entendit ceci, il fit ap-peller deux domestiques du General, & mon-stre vn verre trigonal, dans lequel on voioit la representation de couleurs diuerfes sur l'vn & l'autre bord de la riuiere, & au deuant de la ville, avec grand plaisir. Il leur dit donc qu'il desiroit donner cela à son Seigneur; mais qu'il desiroit premierement de fçauoir si on le laisseroit aller avec lui iusqu'à Pequiu, autre-ment qu'il ne s'en retourneroit pas à Xaucea fans son verre. Il leur disoit cela à fin de fça-

*Le Sceilau
delsbere de
renuoyer le
Pere.*

*Finesse des
Pere.*

de ses domestiques par eau, qu'il pouvoit, s'il vouloit, aller avec eux iusqu'à Nanquin. Et le Pere ne le refusa pas, pourueu que cela lui fust permis avec son bon congé, & des parentes de sa part. Parquoi l'allant visiter il lui donna le verre trigonal, & le lui fit quasi prédre par force, dequoi il publioit estre fort obligé aux nostres, & ne cessoit iamais de les en remercier. Puis apres comme ils discouroient du lieu où les nostres deuoient descendre, il conseilla au Pere de s'acheminer à la ville capitale de la Prouince de Chiansi, qu'il auoit en ce lieu-là beaucoup d'amis, parce qu'autresfois il y auoit tenu rang de premier Magistrat. Mais le Pere continua modestement de le prier qu'il lui permist d'aller à Nanquin, tant qu'en fin il lui accorda. Parquoi il commanda au Gouverneur de la ville de Chiengan de donner des parentes publiques au P. Mathieu pour son voyage; ce qu'il fit certes amplement. Car il faisoit recit du long temps qu'il auoit demeuré dans le Royaume de la Chine, des lieux où il s'estoit arresté, & lui donnoit permission de voir les Prouinces de Nanquin, & Cechian, & aduertissoit tous les Magistrats de ne permettre qu'on leur apportast aucun trouble ou empeschement. Il s'en alla donc en toute seureté vers Nanquin, & souuent accompagné d'une troupe de soldats; car il estoit porté en vn mesme vaisseau avec deux domestiques du Sceilan, & de tous costez il y auoit des Capitaines & soldats qui leur venoient au de-

uant,

*Le P. Riccius
obtient per-
missiõ d'aller
à Nanquin.*

s'ant, croians que si d'és ce vaisseau n'estoit por-
 té le General mesme, qu'au moins y auoit quel-
 qu'un de ses enfans. Le P. Matthieu descédit fort
 peu à terre pendant tout ce voiage, de peur de
 rencontrer quelque empeschement. Mais estant
 arrivé en la capitale de la susdite Prouince, qui
 est située vers les derniers confins du costé de
 Septentrion, au vingt neufuiesme degré du polo
 esléué sur l'horizon, il mit pied à terre, & se di-
 soit estre domestique du Sceilan; & comme il
 estoit en doute du lieu où il se pourroit retirer
 (car il ne sçauoit pas en quel endroit de la ville
 demouroient quelques amis auxquels il portoit
 des lettres) il entra dans vn temple renommé,
 qu'on appelle de la colonne de fer. Car ils con-
 tent qu'un certain personnage qu'ils nomment
Huimfin, a fait passé plusieurs centaines d'an-
 nées des grands dons à ce peuple, d'autant qu'il
 auoit transmüé grande quantité d'argent vis en
 tres-bon & fin argent, & qu'il a par des autres
 moiens du tout miraculeux, deliuré ceste ville
 d'un cruel dragon, & que l'ayant couuert de ter-
 re, il l'attacha là à vne colonne de fer, qu'on
 void en ce lieu, & en apres qu'il s'en est enuolé
 au ciel auoc toute sa famille entiere, voire mes-
 me les murailles de la maison sans y rien rester.
 La grandeur de ce bastiment est du tout digne
 d'estre veü, deuant lequel il y a tousiours des
 marches frâces ou foires, esquelles on trouue tout
 ce qu'on pourroit souhaiter, & les ministres de ce
 temple s'ont de ces sacrificateurs que j'ai au premier

Temple coloi-
 bre & sa-
 mone.

liure appelle *Tbanfu*. Ceux-là nourrissent leur barbe & chevelure.

*Desir de voir
les estrangers.*

Le Pere Marthieu entrant en ce temple, plusieurs accourent pour le voir, qui aians commencé dez qu'il sortist de son barreau, le nombre cōtinuât tousiours, s'accroit de beaucoup, deuant qu'il fut au temple. Ces gens croioient que c'estoit chose sacree de voir vn estranger en ceste ville; ils estimoient tous qu'il auoit esté esmeu par la reputation de ce fameux Idole de venir des pais esloignez en colieu. Mais quand on se prit garde qu'il ne faisoit aucune reuerence à cest Idole, ceux qui estoient presens l'aduertirent de ne desdaigner pas de lui faire honneur, veu que les plus grands Magistrats le faisoient. Mais comme ils virent qu'il ne s'esmouuoit pas pour cest aduertissement, ils tascherent de l'intimider, l'asseurant qu'il lui arrieroit quelque grand malheur à cause de son opiniastreté. Mais le voyans aussi sourd à ces paroles, ils se preparoient de le trainer par force, n'eust esté que ie ne sçai qui du mesme nauire dit à la multitude seditieuse, que cest estranger n'adoroit aucun Idole, ce qu'aians entendu ils s'appaiserent. Car les Chinois n'usent d'aucune force ou contrainte à l'endroit d'aucun pour cause de Religion, & principalement s'il est estranger; mais il y a en cela vne tres-grande liberté, ou plustost meslange confus de sectes. Ce qui neantmoins vient bien à propos pour l'auancement de nos affaires.

*Le P. Riccius
refuse d'allo-
uer les Idoles.*

Le

Le P. Matthieu donc voyant qu'il attiroit sans aucun fruit de plus en plus tousiours d'auantage de peuple, se retira dans son bateau. Il declara toutesfois à ceux qui l'accompagnoient plus courtoisement, qu'il estoit venu avec l'Assesseur du conseil de guerre, que tous ceux de ceste ville-là cognoissoient bien. Ses domestiques allerent visiter les amis de leur maistre, mais personne ne leur rendit tant d'officieux deuoirs que le medecin du Vice-Roy, qui deuant leur despart leur fit plusieurs presens.

A peine est-on hors de la Metropolitaine, que les voiagers rencontrent vn lac digne de remarque, tant pour sa grandeur, que pour plusieurs autres raretes. Tour à l'entour du riuage, autant que les yeux peuuent voir, il y a en rondeur vne infinité de villes, bourgs, villages, chasteaux; de là on passe en la Prouince de Fuchien, & puis en la mer vers l'Orient. Entre les autres citez il y a vne ville nommee *Nangan*, au pied d'vne montagne appellee *Liu*. Sur ceste montagne il y a plusieurs Anachorettes, qui prennent peine chacun en leur cellule principalement de chastier leur corps. On dit que ces maisonnettes sont en aussi grand nombre qu'il y a de iours en l'an; & tiennent pour chose prodigieuse que le ciel estant par tout beau & serain, ceste montagne neantmoins est tousiours couuerte de neees ou de brouillarts, & ainsi bien que proche, elle ne peut iamais estre veüe. Depuis le lac le cours de ce fleuue coule bien

*Lac 1746-722
nommé.*

*Montagne
de Liu où
demeurent
plusieurs
Anachorettes.*

& descend ici fauorablement pour ceux qui nauigent vers Nanchin : mais en ceste large estendue il coule si lenxement qu'à peine s'en peut-on apperceuoir. D'où prouiet qu'il est fort aisé aux voiles enfléz du vent, de porter les barreaux telle part qu'on veut. Quand on est sorti du lac, on void rouler vne grande riuere de la Prouince d'*Vquam*, qui perdant son noit vient mesler ses eaux ignobles dans ce mesme fleuue. C'est pourquoy à cause de sa grande largeur on l'appelle *Yamsu*, qui signifie fils de la mer; & en plusieurs endroits la largeur s'estéd à trois ou quatre lieues. Ceste nauigation n'est pas sans peril; car il imite la mer sa mere par ses tempestes, & on dit que ceux qui tombent dans ce fleuue sont tellement emportez par les mouuemens des ondes agitez, qu'il sert à bien peu de sçauoir nager pour se sauuer. Cela est enu se que les Chinois redoutent de s'y embarquer, & y font souuent naufrage. On void de tres-grands barreaux nauiger sur icelui, & peut-estre des nauires moiens, & nos galères pourroient passer de la mer iusqu'ici: il est en apres augmenté de plusieurs autres petites riuieres, & on n'y voyage pas la nuit, ains on se retire en quelque port; ce qu'aussi on peut faire aisémēt toutes les fois qu'il suruient quelque tempeste. La maree, en temps de pleine & nouvelle Lune, paruiet iusqu'à ce lac, mais les autres iours on n'en peut rien cognoistre, toutesfois à *Nanchin* on la sent tous les iours, encor que l'eau douce

oste

*Fleuue
d'Yamsu fils
de la mer.*

oste le goust salé de la mer. Estant arriué à *Nanchin*, il descendit en certaine hostellerie des faux-bourgs, où les seruiteurs de l'Affeseur le laisserent.

Le P. Matthieu Riccius estant honteusement chassé hors de Nanchin, se retire en la ville capitale de la Prouince de Chiansi.

C H A P. X.

Ceste ville Metropolitaine s'appelle *Nanchin*, encor que les Portugais, qui ont ouy la renommee de ceste ville tres-noble des habitans de la Prouince de *Fuquiam*, la nomment *Lanchin*. Car en ceste Prouince on s'accoustumé changer la lettre N, en L. Autrement, d'autant que cest vne contree on la nomme du nom commun *Intensu*, parce que le Gouverneur de la Prouince fait là sa demeure. C'est ici ceste fameuse ville, laquelle au iugement des Chinois passe en beauté & grâdeur toutes les autres villes du mode. Et certes elle ne peut estre estimee inferieure à beaucoup d'autres. Car elle est pleine de tres-grâds palais, temples,

tous

Le P. Riccius arriue à Nanchin.

*Description
de la ville
Royale de
Nanchin.*

tours & ponts, ce qui toutesfois en semblable chose est entierement surmonté par nostre Europe. Mais elle surpasse en d'autres choses plus les nostres. La temperature de l'air y est aussi plus excellente, comme la fertilité du terroir, bonté des esprits, douceur des mœurs, elegance du langage, multitude d'habitans de toute qualité, du vulgaire, des lettrez, & des Magistrats; dont les derniers sont accompagnez à ceux de Pequín en nombre & en dignité, encor que par l'absence du Roy ceste esgalité est renduë inegale. Et ainsi tout le Royaume de la Chine, & les Royaumes voisins estans vulgairement compris en vn, on estime que ceste ville est la premiere de toutes.

*Palais Royal
de Nanchin.*

Ceste ville est aussi environnee du circuit de trois murailles; le premier est du palais Royal, en verité tres-magnifique. Ce palais est aussi environné de trois murs en forme de Citadelle, & de fossez creusez en rond, que l'eau remplit tous. Il s'estend en rondeur à quatre ou cinq mille d'Italie de circuit. Et certes i'ose dire qu'il n'y a Roy, qui ait en aucune part du monde vn plus beau palais, non seulement cōferant chaque chose l'une avec l'autre, mais encor faisant comparaison du tout au tout. L'autre muraille environne derechef ce mesme palais & la plus grande & principale partie de la ville; elle est entr'ouuerte de douze portes, lesquelles sont garnies de barres de fer, & munies de canons placez dans la ville à l'opposite d'icelles.

*Triple mur
de la ville de
Nanchin.*

celles. Ceste muraille comprend encor en son circuit dix-huict mille d'Italie. Le troisieme mur exterieur n'est pas continuel par tout, mais aux endroits auxquels on a iugé y auoit quelque danger l'art a reparé les defauts des defences de nature. A peine peut-on sçauoir combien il a de circuit. Les habitans neantmoins du pais disent qu'autresfois deux hommes montans à cheual, l'un passa d'un costé, l'autre de l'autre, & tous deux se rencontrèrent à Soleil couchant. D'où chacun pourra iuger de l'estendue prodigieuse de ceste ville, principalement pource que la figure ronde contenant ordinairement plus d'espace qu'aucune autre, rend le champ du dedans plus ample. Encor qu'en l'enclos de ce mur il y ait de grands entre-deux de iardins, montagnes, bois, & lacs, la plus grande partie neantmoins d'icelui est tres-peuplee.

Il y a dans ceste seule ville quarante mille soldats de garnison ordinaire. Ce qu'à peine on pourroit croire si des tesmoins oculaires ne l'asseuroient. Elle a le pole au trente deuxiesme degre de l'horizon, & ainsi si on a esgard à la latitude selon les regles des Mathematiques, elle est quasi constituee au milieu du Royaume. Le fleue susdict coule vers la partie Occidentale d'icelle, & on pourroit douter si l'vtilité qu'il apporte remplit d'auantage la ville, que la recreation & le plaisir, qu'on en rire, ne luy donnent de beauté. Et non seulement il passe du long les murs, mais encor plusieurs canaux. que leurs

Garnison remarquable d'une seule ville.

leurs Ancestres ont avec grád trouuait artificiellement creusez, sont conduicts d'iceluy en la ville, & donnent dans icelle entree à plusieurs grands barreaux. C'est pourquoy anciennement elle a esté appelée la capitale de tout le Royau-me, & pendant plusieurs siecles le siege tres-commode des anciens Roys. Et encor que pour les causes que i'ay rapportees au premier liure il ait changé sa demeure à *Pequin* vers le Septentrion, ceste ville neantmoins n'a rien perdu de sa splendeur ou frequentation, ou s'il luy manque quelque chose, on peut de là iuger qu'elle a autresfois encor esté plus somptueuse & digne d'admiration.

Le P. Matthieu estant donc abordé aux faux-bourgs descendit à terre. Ces faux-bourgs ont vne grande & ample estédue au dehors de l'enclos de ces trois murs, & sont si peulez en tous endroits, qu'on pourroit bien les appeller vne autre bien grande ville. Il fut veu par vn certain Medecin amy de l'vn des fils de ce Vice-Roy qui auoit chassé les nostres de *Scianguin*, qui dit soudain; Cestui-ci est amy de *Quintus Leu* (car *Quintus* estoit le nom du fils, & *Leu* le surnó du Vice-Roy son pere.) Apres auoir donc loué vne maisonnette, il enuoia vers le Medecin, pour sçauoir si le fils du Vice-Roy estoit à *Nanchin*, parce qu'il pouuoit esperer quelque faueur d'icelui pour conduire ses affaires à bonne fin. Ayãt entendu qu'il estoit resident en ceste ville, il l'alloit au grád contentemēt de l'vn & de l'autre, & principalement à la requeste d'icelui. Il cōtraeta aussi amitié avec plusieurs des principaux

Le P. Matthieu est reconnu par vn Medecin.

de ce lieu, qui le faisoient souuēt conuier aux bāquets, & l'honoroiēt, & lui rendoiēt toutes sortes de bons offices & deuoirs. Il entroit souuēt en la ville, mais couuert dās vne selle portatiue, tant pour n'exciter quelque tumulte, que pour garder la reputation de quelque bien-seance & Majesté necessaire entre les Ethniques : outre que bien souuent le chemin aux maisons des amis est si long, qu'il faut estre de complexion bien robuste pour y pouuoir marcher à pied. Se confiant au secours de ses amis, il commença de chercher les moyens d'establiſſir là vne residence. A ceste fin il racontoit, qu'il y auoit fort lōg-temps qu'entendant en la Prouince de Canto la renomée de ceste tres-noble ville, il auoit desiré y faire sa demeure, & y passer en repos le reste de sa vie. Car il cachoit tousiours au cōmencement la volōté qu'il auoit de publier nostre tres-saincte foy. Les amis estoient portez d'vn mesme desir, & ne trouuoient aucune difficulté en cela. Ils promettoient aussi qu'ils y rapporteroient & les leurs tout le secours & faueur qu'ils pourroient. Or cependant qu'on delibere de diuers moiens d'establiſſir là vne residence asseuree, on rapporta au P. Matthieu, qu'il y auoit à Nanchin vn sien familier amis, qu'il auoit connu en la Prouince de Canto, nommé *Sciuragim*, qui tenoit vne des principales Magistratures de ceste cour : il auoit autresfois donné à cestuy-ci, lors qu'il estoit en moindre dignité, vne sphere ou globe celeste, & vn quadran de table, ou d'eau, que les Chinois estiment beaucoup

Il entre en la ville de Nanchin.

aujourd'hui, & auoit receu d'icelui plusieurs preuues de vraye amitié, & passé deux ans, comme il passoit par Xaucea pour venir prendre possession de ceste charge, il auoit voulu amener le Pere avec soy à Nanchin; mais en ce tēps les affaires de Xaucea ne pouuoient luy donner le loisir de faire ce voyage. Apres auoir entendu & communiqué ceci au fils du Vice-Roy, il tressaillit de ioie, croiant auoir impetré de Dieu ce qu'alors & long-temps auparauant il luy demandoit tous les iours en ses sacrifices. Il alla donc vers luy reuestu de l'habit coustumier des lettrez, & nō les mains vuides, ce que plusieurs souuent regardent le premier.

Cestuy-ci dont nous parlons est si auare, que non seulement il vit sobrement en sa maison, mais encor tient quasi vne vie de mendiant, & n'a autre souci que d'acquérir dignité apres dignité. Dont aussi depuis il exerça à Nanchin l'office d'Assesseur Scelā, c'est à dire, il fut Assesseur du premier President d'une cour souveraine. Cestui-là dis-ie, au premier rencōtre du Pere, s'arresta tout estonné pour la venue inopinée d'icelui: mais le desir attraiant de quelque present effaçā cest estonnement. Il le reçoit dōc ioieusement, & l'ayant fait entrer, le fait aussi asseoir auprez de soy, luy demande la cause de sa venuē, & comme il se porte. Le P. Matthieu pour le flater respondit qu'il estoit venu exprès pour le voir, & qu'à ceste fin il auoit obtenu des lettres, pour venir iusqu'à Nanchin, de

l'Assesseur

*Le Pere Matthieu va voir
Sagatagim
son amy.*

l'Assesseur du conseil de guerre. Au reste qu'il deferoit establir sa demeure à Nanchin sous l'ombre de sa protection. A ces paroles vne si grande crainte saisit ce miserable, qu'il commença soudain à soupirer mesmes à haute voix. Il lui disoit qu'il auoit esté mal conseillé pour soi, d'estre venu à Nanchin; que ce n'estoit pas vne ville en laquelle on peust permettre aux estrangers de demeurer, qu'il pouuoit de là arriuer vn grand tumulte. Qu'il auoit fait vne grande faute d'estre venu pour le visiter, d'autant que les autres Magistrats prendroient de là occasion de lui imputer vn grand crime, cōme s'il auoit fait venir des estrangers à Nanchin. Le P. Matthieu lui monstra les lettres patentes de l'Assesseur de Pechin, qui le surpassoit de beaucoup en dignité, mais il n'y eut aucun moien de l'appaiser; d'autant qu'il n'admettoit aucune raison pour satisfaction. Il renuoya donc le Pere, alleguāt plusieurs raisons pour lesquelles il disoit ne pouuoir le secourir: il lui conseilloit aussi de sortir aussi-tost de Nanchin, & qu'il se transportast en quelque autre lieu; en apres il fit appeller le maistre de la maison en laquelle le Pere s'estoit retiré deuant soi. Il n'estoit pas encor de retour en la maison, & ja les sergeans de cest amy infidele l'auoient deuanté. C'est pourquoy le P. la trouua toute troublee, & espouuentee, d'autant que ces huissiers, pour arracher quelque lippee, auoient augmenté la peur, asscurans que leur maistre estoit

Le Scintagin refuse de se. ouuir le P. Matthieu.

fort indigné contre le Pere, de ce qu'il estoit arriué à *Nanchin*; & certes le Pere Matthieu mesme aussi craignoit que l'innocent ne receust du desplaisir à son occasion.

*L'hoste du P.
R. est
appelé en sa
stice.*

Estant donc encouragé par le Pere, & dissimulant sa crainte, il s'en va au Presidial, d'unersement agité de peur & d'esperance. Le Magistrat Sciutagin le voiant entra quasi en furie; il l'accusoit d'auoir negocié avec les estrangers, qui estoit vn crime de leze Majesté entre les Chinois. L'hoste allegua que les domestiques de l'Assesseur de Pechin auoient amené cest estranger en sa maison, qu'il lui auoit montré des lettres patentes de sa part; ce que pour n'offenser l'Assesseur, il ne voulut pas eroire, ou fit semblant que cela lui sembloit incroyable, menaçant de faire mettre ce pauvre homme à la question, comme pour lui faire confesser par la gesne ce qu'il auoit eu affaire avec les estrangers. Mais au parauant il fait aller vn Notaire public de sa cour, & lui demande s'il cognoist cest estranger qui n'agueres estoit venu vers lui? Il auoit sans doute au parauant conuenu avec ce Notaire qui estoit de Sciauchin en la prouince de Canto. Il respond donc qu'il le cognoist fort bien: que les annees passées ce mesme auoit esté chassé de Sciauchin par le Vice-Roi, d'autant qu'on le reputoit pour vn seditieux, & qu'il ourdissoit quelque mal au Royaume de la Chine. Ici ce cauteleux dissimulé, comme

ca

entendant vne chose nouvelle, commence de-
 réchef à crier : Tu es (dit-il) entièrement di-
 gne de mort d'auoir receu vn tel estrange en
 ta maison : mais qu'il feroit vne seuerenque-
 ste d'vne chose si importante. A ceste menace
 le pauuret eut si grand' peur que tout le corps
 lui trembla. Mais il commença peu à peu à s'a-
 doucir : car toute ceste furie ne tendoit à au-
 tre fin ; que pour faire que personne ne pen-
 sât qu'il eust faict venir cest estrange. Par
 quoi il lui commanda de ramener cest estran-
 get qu'il auoit logé iusques à Canto , & qu'il
 prist attestation des Magistrats de la prouince
 de Chiansi , par laquelle il parust qu'il l'auoit
 conduit en la prouince de Canto. Mais com-
 me il alleguoit sa paureté , & qu'il ne pou-
 uoit s'absenter de sa maison , le Sciutagin s'a-
 paisa. Il lui fit toutesfois le commandement , &
 tira promesse par escrit signé de sa main , qu'il
 chasseroit cest estrange de sa maison , & qu'il
 en prenoit toute la charge sur soi , estant re-
 solu le mettre en vn brigantin pour le ren-
 uoier promptement. Ce qu'il fit , afin de s'ac-
 quiter de la promesse qu'il auoit escrite ; &
 en prit attestation de ceux qui le lendemain
 auoient charge des vaisseaux qui partoient
 du port.

*Sciutagin com-
 mande qu'on
 chasse le P.
 Matthieu
 hors de la
 maison.*

Le P. ne fut pas peu affligé de ce mal-
 heur inespéré, encor que les amis l'enhortassent
 de ne faire pas d'estat des commandemens de

Sciutagin , & qu'il demeurast à Nanchin , en endroit de la ville, ou se retirast en quelque autre lieu voisin : car il craignoit pis s'il s'engageoit contre la volonté des Magistrats. Il creut donc que telle n'estoit pas encor la volonté de Dieu , sans le consentement duquel ceci ne lui fust pas arriué. contre son gré. Il tourne donc la proüe vers la prouince de Chiansi , & recommença de ramer non moins contre le cours de la riuere , que contre son desir. Car ainsi il pensoit de la Capitale de ceste prouince , qui n'est pas fort esloignée , pouuoir disposer les affaires de Nanchin , & espier toutes les occasions de bien conduire ce dessein , s'aidant principalement des amis qu'il auoit acquis, par lesquels il pourroit estre aduertit & appelé quand tout seroit bien disposé. Le bon Pere s'en alloit bien triste pendant tout ce voyage , se remettant en memoire tant de travaux qu'il auoit soufferts , & tant de dangers auxquels avec les siens il s'estoit exposé , & le tout sans aucun fruit , veu que tous ses desirs & efforts auoient esté vains , & inutiles. Il n'estoit pas fort esloigné de la Capitale de Chiansi , & auoit passé toute vne iournee à penser ce qu'il deuoit faire, quand estant las de ces pensées , il s'endormit.

En cest assoupissement il lui sembla voir un homme incognu , de qui il pensoit ouyr
ces

ces paroles : Est-ce ainsi que tu vas vagabond par ce Royaume , afin d'abolir la Religion ancienne , & en introduire vne nouvelle? Et P. Matthieu qui (comme n'agueres) ne descouvroit jamais au commencement son dessein , respondit : Il faut que tu sois ou vn demon , ou Dieu, puis que tu as cognoissance de ces choses que ie ne declare à personne. Ie ne suis pas vn demon , ie suis Dieu , dit celui qu'il pensoit voir. Et le P. Matthieu (comme celui qui auoit trouué celui qu'il cherchoit) se iette à ses pieds, & se lamentant lui tient ces paroles : Seigneur si vous cognoissez ce mien desir , pourquoi ne me prestez vous vostre main secourable en des si grands affaires? Et aiant dict cela prosterné à ies pieds, il l'arraisonnoit plus avec les larmes, qu'avec les paroles. Alors le Seigneur le consolant lui dict: Ie vous aiderai en l'vne & l'autre cour Roiale. Avec quasi autant de paroles, qu'autresfois à Rome Dieu auoit promis à N. B. P. Ignace de l'assister. En apres il lui sembla qu'il entroit, sans qu'aucun lui donnast empeschement, & en toute seureté & liberté, en la ville Royale. Estant esueillé, & encor mouillé de l'armes, il raconte ce qu'il auoit veu à son compagnon, qui estoit aussi triste que lui pour le consoler. Car il lui sembloit que ce songe auoit quelque chose de diuin. Et en verite l'euuenement à esté du tout semblable à la prediction. Car estant aussi les annees suiuiantes retourné de

*Vifon diuine
offres endormir
au P.
Matthieu.*

Pequin sans rien auancer, il descendit en cest endroit de la ville de Nanchin, qu'il se ressouuenoit auoir veu en songe; & establi si librement sa demeure en ceste ville, que ce succès semble pouuoir estre mis entre les miracles plus remarquables. Mais ie ne dirai rien ici de la résidence de Pequin, que depuis il eroga miraculeusement & heureusement, afin que ie ne semble oster quelque chose à la nouveauté de ce qui s'ensuit.

En ce mesme voyage il trouua vn amy bourgeois de ceste ville, qui lui assigna vne maison à louer d'vn sien familier amy, dans laquelle il peust aller loger. Cestui-là donc descendit là premier, & ayant enuoie des porte-faix, fit porter les hardes du Pere en ceste maison. Il lui enuoia aussi lors qu'il voulut sortir du batteau vne selle à bras, & le lendemain, qui estoit la feste des princes des Apostres, il celebra la Messe en ceste mesme maison; ce qu'il auoit desiré de toute son affection; afin de les auoir pour intercesseurs & protecteurs en l'affaire qu'il traitoit.

*Le P. Mathieu
reuint
à Nanchin.*

On

On établit une nouvelle residence en la
Metropolitaine de
Chiansi.

CHAP. XI,

LA capitale de ceste Prouince s'appelle Nâ-
cian, non de ces grandes & prodigieuses
villes, mais renommee par tout le Royaume à
cause de la multitude des lettrez, qui d'icelle
sont esleuez à plusieurs dignitez du Royaume.
Elle n'a toutesfois pas moins de circuit que la
ville de Canto, mais elle n'est pas à beaucoup
pres si marchande. C'est vn peuple mesnager,
& accoustumé de viure sobrement. Encor
qu'il soit addonné à vne fausse religion, plu-
sieur obseruent le ieusne des Chinois. Et il
y a vne certaine confrairie ou sodalite de ces
lettrez, en laquelle, certains iours à ce or-
donnez chaque plus docte d'entr'eux dis-
court de l'acquisition des vertus; & si vous
auez esgard à l'exterieur, on iugeroit qu'il
ne leur manque rien à vne honneste façon
de viure; mais d'autant qu'ils n'ont pas la
lumiere de la vraie foy, ils errent en ce
mesme chemin de la vertu, comme des bre-
bis qui n'ont pas de pasteur.

*La Métropo-
litaine de
Nâcian est
nommée à
cause des let-
trez.*

Le Pere Matthieu visite un Medecin amy.

Le P. Matthieu aiant pris terre en ceste ville se retint quelques iours en la maison, recommandant affectionément son entreprise à Dieu, & ne trouuant personne pour employer quand il estoit besoin à ses affaires, il resoulut d'aller visiter ce Medecin dont auons parlé ci-dessus. Cestui-là estoit de grande reputation pour son art de Medecine, & aimé des Magistrats de la ville; & principalement du Vice-Roy, car outre la necessité de son art, il auoit vne particuliere grace & bien-seance en sa conuersation. Icelui entendant qu'un certain estranger, qui estoit venu avec son amy l'Assesseur de *Pechin*, venoit pour le saluer & visiter, fut merueilleusement ioyeux, mais quand il l'eut veu, il admira aussi les traits de son visage estre tous differens des Chinois, prenant neantmoins garde qu'il estoit du tout bien dressé aux coustumes & ceremonies du pais, & pourueu de liures Chinois.

Le P. Matthieu se conforme à la facon & habit des Chinois.

Le Pere Matthieu auoit maintenant reconnu par experience combien il lui estoit peu proufitable de se trop abaisser par l'habit & deportement estranger. Il prit donc soin qu'entrant en ceste ville il representast vne modeste Majesté. Il se fit à cest effect vestir de l'habit de soye de ciuilité, pour s'acquitter des deuoirs de visite, & prit le bonnet qu'ont accoustumé porter les lettrez; lequel n'est pas beaucoup different de celui dont les

les Prestres Espagnols se seruent, sinon qu'il est vn peu plus haut. Il menoit aussi avec soi pour faire les visites deux seruiteurs domestiques, reuestus de sotanes de coron, & estoit porté sur les espauls des porte-faix dans vne selle portatiue. Ce qu'encor qu'il soit tousiours visité des pauures lettrez, toutesfois si vous ne marchez de ceste façon, il est impossible que vous soiez tenu pour lettré, tant l'apparence exterieure, estant passée en coustume, est estimee estre la chose mesme qu'elle represente. Or quand ie parle des lettrez, ie n'entens pas (comme aucuns croient) parler des Magistrats. Car ceux-là marchent en public avec beaucoup plus de parade : & tous les Magistrats sont à la verité bien lettrez, mais non tous les lettrez Magistrats.

Il estima donc deuoir aller visiter avec cest habit, qui l'auoit exempté du nom infame de sacrificateur, ce Medecin son amy : lequel aiant du Pere vn petit present de petites hardes d'Europe, eut assez en le monstrant, de quoi faire estonner ses amis par ceste nouveauté. Ceux-là firent sçauoir par toute la ville qu'il estoit arriué vn homme du tout digne d'estre veu pour les traits de son visage. Le Medecin donc pour remercier le Pere le conuia à vn festin avec les ceremonies accoustumées dont est faicte mention au premier liure : & ensemble avec lui quelques lettrez, & quelques Seigneurs extraicts du sang Royal, dont il y a grand

*Le P. Mathieu est avec
soi pour
l'occasion
con.*

nombre en ceste ville, & desquels nous pourrions ci-apres parler plus amplement. Se rejouïssans tous de la veuë & conuërsation du Pere, ils lui donnerent occasion, les voiant disposés à quelque bien-vueillance, de leur tenir quelques propos de sa demeure. Il leur donna donc à cognoistre qu'il ne seroit pas mari d'auoir quelque moien de demeurer en ceste ville. Cela fut agreable à tous, mais principalement ce Medecin le desira si passionnément, qu'à peine pouuoit il croire qu'il eust parlé à bon esciët, & selon son desir. Et aussi pour rendre la chose plus facile (car les Chinois couurent le mensonge du voile specieux de la prudence) il fit, dis-ie semblant qu'il auoit receu des lettres de cest Assesseur de Pequin, par lesquelles il recommandoit fort le P. Matthieu, & le prioit qu'il taschast de le retenir en ceste ville Prouinciale, pource principalement qu'il ne se portoit pas bien de sa santé en la prouince de Canto.

Il tasche par diuers moïens de s'acquerrir la bië vueillance des habitans.

Il n'employa pas seulement ce traict pour obtenir la vne residence, mais il s'esforçoit par diuers moïens de s'acquerrir la bien-vueillance des habitans. Il propoisoit donc à plusieurs de ceux qui le venoient voir quelques demonstrations tirees des preceptes des Mathematiques, au grand contentement des auditeurs; & leur faisoit des monstres & quadrans pour marquer les heures. Mais rien ne leur donna tant d'admiration, que la preuue qu'il leur fit

voir

voir de ceste memoire qu'on appelle artificielle. Cela estoit tres-agreable à ceux qui estudioient ez lettres-Chinoises. Car plus qu'aucune autre nation ils rendent vn travail infatigable à apprendre des liures entiers, & pour dire vrai les premieres annes de leurs estudes ils ne s'occupent à aucune autre chose. Ils escriuoient plusieurs de leurs caracteres sans aucun ordre, lesquels le P. Matthieu redisoit avec mesme ordre qu'ils estoient escrits; & ce qui les estonnoit d'auantage il les recitoit aussi à rebours. Plusieurs desiroient d'apprendre cest art; il le monstroit comme avec difficulté à quelques-vns: ainsi il se faisoit tout à tous, pour les acquerir tous à Iesus-Christ.

*Il enbrigue
l'art de la
memoire ar-
tificielle.*

Pendant que ceci se passoit il rencontra vn certain personnage de qualite, qui auoit administré vne noble Magistrature à Xaucea, & lui auoit esté aucunement familier. Il resolut donc d'employer cestui-ci, qui l'auoit courtoisement receu, pour auoir permission de demeurer, & il lui promit bien de procurer que quelqu'vn des premiers Magistrats de la ville entreprist cest affaire, qu'il falloit traiter avec le vice-Roy; mais il ne se trouua personne qui voulust se mesler des affaires des estrangers. Cependant celui-là s'en alla pour prendre possession de quelque office en la prouinoe de Pequin; en partant il recommanda le Pere Matthieu à quelque lettré de ses amis.

Le

Le Pere Matthieu croiant qu'il deuoit plus se fier en cestui-ci qu'au Medecin, adioustoit foy aux conseils qu'il lui donnoit. Il lui conseilla dont de demeurer en la ville sans demander permission aux Magistrats. Pour ceste occasion il se changea de la maison où il demouroit, qui estoit au milieu de la ville, en vne autre, qui estoit au dehors des murailles non trop esloignee de la sienne. La reputation du P. Matthieu estoit desta grande par toute la ville. Aiant donc changé de maison, la multitude des visitans ne le pouuoit pas trouuer: cela fut cause que diuers soupçons & vaines craintes s'espandirent parmi le commun, de peur que la Republique ne receust quelque dommage d'un estranger. Ceste rumeur s'espandit des carrefours & du vulgaire iusques aux Magistrats. Parquoi on commença à faire enquête fort exacte de la retraicte de cest homme estranger, d'où, & pourquoi il estoit venu.

*Le Vice-Roy
fait informer
du P. Mat-
thieu.*

Le Vice-Roy, qu'on surnommoit *Lò*, auoit esté (ie ne sçai d'où) fort bien informé du Pere Matthieu: parquoi entendant parler d'un estranger, il entra en soupçon que c'estoit celui-là mesme, & non autre: parquoi il fit appeller le Coronnel des soldats, qui estoit General des garnisons de ceste contree, en laquelle on disoit que cest estranger faisoit sa demeure. Il lui commande de s'informer qui estoit cest estranger, & d'où il estoit venu: il l'admonesta

nesta toutesfois de le traiter gracieusement & humainemēt; & qu'il se gardast bien de lui donner aucune fascherie, & que le iour suiuant il lui fist rapport de tout ce qu'il auroit trouué. Icelui donc enuoia, selon la coustume, vn cartel de visite au P. Matthieu, & commanda à vn seruiteur domestique de lui faire sçauoir ce que le Vice-Roy lui auoit commandé, pour son particulier qu'il auoit desiré le venir visiter, mais qu'estant empesché de certains affaires il n'auoit peu, qu'il le prioit ne desdaigner pas de l'aller voir quand il en auroit la commodité. Le Pere Matthieu y alla avec l'appareil qu'il auoit accoustumé, & bailla par escrit ce que le Vice-Roy demandoit. Par cest escrit il racontoit qu'il auoit demeuré plusieurs années à Sciauchin & à Xaucea; mais que depuis demian il estoit venu avec l'Assesseur du conseil de guerre qu'il nommoit: que par sa permission il s'estoit acheminé à Nanchin, & s'en retournant qu'il estoit descendu en ceste ville pour se recreer & reprendre vn peu de force, iusqu'à ce qu'il s'en retournast en la Prouince de Canto.

Quand ce lettré son voisin, & le maistre de la maison entendirent que le Vice-Roy faisoit enqueste des affaires du Pere, ils furent saisis de grande crainte, & le pressoient non moins inciuilement qu'inhumainement de s'en aller ceste mesme nuit. Voire mesmes ils le forgoient quasi de se retirer, lui iettant son bagage

au

au milieu de la rue , & mesme ils ne lui permettoient pas d'aduertir le Capitaine des gardes qui auoit fait ceste enqueste; & en fin la chose vint si auant , que si les nostres ne se fussent mis en debuoir de repousser la force par la force , ils fussent esté chassez.

Le Pere Matthieu va vers le Vice-Roy.

Le Vice-Roy aiant veu l'escriit du Pere Matthieu , recognut que c'estoit celui-là mesme qu'il auoit pensé, & ioieux de cest euenement mande au General de la garnison d'amener cest homme deuant son siege. Le Pere marchoit assez douteux, & estoit en peine de l'excuse qu'il prendroit d'auoir tant arresté en ceste ville, & ne pensoit à rien moins qu'à ce qui arriua en apres. Estant entré au palais il rencontra le Vice-Roy au milieu de la sale, car il estoit descendu de son siege pour le recevoir. Le Pere Matthieu se vouloit ietter à ses pieds pour lui rendre l'honneur accoustumé & deu aux Magistrats seans en iustice, mais le Vice-Roy ne le voulut permettre, & le fit approcher. Ce mesme Vice-Roy lui parla donc le premier de ceste sorte: I'ay certes passé long temps desiré de vous voir, vous cognoissant par la réputation de vos vertus & de vos lettres, que j'auois ouy estimer; & maintenant ie ne doute aucunement de ceste renommée (car ie cognois bien à vostre physionomie & disposition de vostre corps qu'on ne ma pas menti) car la vertu reluist assez de soi-mesme

en

Le Vice-Roy parle au Pere Matthieu.

en vous. Le Pere Matthieu entendant ce discours & cest euenement inesperé, à peine se pouuoit contenir, & encor qu'il recognoissoit bien qu'il estoit indigne de tant de louanges, il estoit neantmoins tresioyeux qu'un homme de ceste qualité eust pris telle opinion de lui, & rapportoit tout à Dieu, duquel la doux-forçante prouidence maintenant s'abaissoit, maintenant s'esleuoit pour atteindre tout d'un bout à l'autre, selon que sa sagesse infinie en auroit disposé. Il ne respondoit donc rien au Vice-Roy si ce n'est à la façon commune des Chinois. Comment pourrai-je supporter tant d'honneur? Lesquelles paroles aiant souuent reiterees, & tesmoigné modestement la honte par la rougeur qui lui monroit au visage, le Vice-Roy fut extremement confirmé en l'opinion qu'il auoit conceüe de sa vertu. S'estant apres enquesté de plusieurs choses touchant son voiage avec l'Assesseur, il trouua que tout ce qu'il lui disoit se rapportoit à ce qu'il auoit ouy dire à plusieurs de ses infortunes. Il lui demanda aussi à quel Magistrat il auoit parlé à Nanquin? Le Pere nomma celui qui l'auoit honteusement chassé, mais toutesfois il n'en dit pas d'auantage. Le Vice-Roy estoit son amy, & assura qu'il estoit ioyeux, qu'il auoit traité avec celui qui estoit estime pour sa prouid'homme. Et ainsi vn propos amenant l'autre, ils parlerent bien vne heure entiere ensemble

*Humilis &
submissis d'o-
pore du Pere
Matthieu.*

ensemble. Sur la fin de leurs discours le Vice-Roy lui demanda finalement où il desiroit desormais s'acheminer? Le P. Matthieu respondit, qu'il s'en retournoit en la Prouince de *Canto*. Auquel le Vice-Roy demanda; Pourquoy ne demeurez-vous prez de nous, principalement en vne ville tres-fameuse? Le Pere repliqua: veritablement s'il vous plaisoit de m'e le permettre, i'y demeurerois plus volontiers qu'en aucune autre part. Et le Vice-Roy lui dit, demeurez-y donc s'il vous plaist, car quant à moi ie vous le permets. Et ainsi le Pere partant d'avec lui tressailloit de ioye.

L'opinion de l'autorité & doctrine du Pere Matthieu est confirmée au Vice-Roy.

A peine estoit-il parti d'avec lui, quand le Medecin, qui lui estoit familier, entre selon la coustume chez le Vice-Roy, & venant à parler du P. Matthieu, il augmenta encor le desir du Vice-Roy: car il lui raconta que sans aucun erreur il marquoit avec des instruments de Mathematique les heures, les signes du Zodiaque, & plusieurs autres particularitez. De plus qu'il sçauoit vn art, par le moien duquel, quasi à la premiere veüe, il pouuoit fidelement se ressouuenir du chapitre entier d'vn liure. Il racontoit des choses dignes d'estonnement du verre trigonal, & des merueilles des liures d'Europe, & en fin il racontoit mille nouveautez de chascque chose. Le Vice-Roy donc voulut qu'on luy fist vne monstre d'heures, & qu'on lui escriuist en langue Chinoise les preceptes de la memoire artificielle, afin de
les

les bailler à ses enfans. Il desira aussi qu'on lui fist voir & à toute sa famille le verre trigonal, mais il ne voulut jamais l'accepter, encor que le P. Matthieu le lui offrist quasi par force, ni mesme par les persuasions du Medecin, qui l'asseuroit que le Pere Matthieu le lui offroit de bon cœur: ains plustost il allegua pour ce sujet vne histoire tiree à propos de leurs Annales. Il y auoit (dit-il) autresfois vn homme Religieux qui auoit vne pierre de grand prix. Vn homme de qualité & vertueux l'estant allé visiter, ce Religieux lui offrit ceste pierre precieuse, laquelle aiant acceptee, il rendit aussi-tost, disant; Ceste pierre precieuse sera tousiours vostre: car vous ne la donnerez iamais à aucun qu'à celuy qui fera profession d'estre vertueux. Et celui qui voudra estre estimé vertueux, sans doute ne l'acceptera iamais; & ainsi elle vous demeurera tousiours. Je dis & confesse le mesme de vous & de moi, Matthieu: car nous suiurons tous deux les sentiers de la vertu.

Estant par ce moien parti d'auec le Vice-Roy, il se mit à aller visiter les autres Magistrats de la ville, & entre iceux en trouua quelques-vns qu'il auoit cognus en la Province de Canto, qui recommandoient le Pere à tous les autres. Il s'acquitt aussi par des nouueaux presens l'amitié de ce Medecin qu'il voioit estre amy du Vice-Roy, & l'obligea tellement qu'il ne cessoit iamais de louer

K k

& recommander le Pere à tous les Magistrats qui le receuoient en leur compagnie : & ainsi la renommee aiant publié l'affection que le Vice-Roy lui portoit, dans peu de temps il ne se trouua aucun homme de qualité dans la ville, qui n'estimast deuoir aller courtoisement visiter le P. Matthieu.

Le P. Matthieu contracte familiarité avec les parents du Roy, & avec quelques autres qui se nommoient Predicateurs.

C H A P. XII.

EN ceste ville Metropolitaine de Nancian il y a de tout temps plusieurs Seigneurs du sang Royal, & entre iceux y en auoit deux qui auoient le nom & le train de Roy; & si vous desirez entendre ceste coustume, voiez le premier liure. Ceux-là (car ie ne parle pas des moindres) ne firent aussi pas de difficulté d'auoir vn estrangier pour amy. L'vn d'iceux s'appelloit le Roitelet *Chiengan*, & l'autre *Longa*. Et d'autant qu'ils ne daignent pas visiter aucun, non pas mesmes le Magistrat : ils enuoient tous deux les principaux courrifans de leur suite avec des precieux presens, pour conuier le

Le Pere Matthieu est couronné par les Roitelets en leur palais.

le Pere Matthieu de venir en leur palais, lequel est digne de la Majesté d'un Roy, soit pour sa grandeur, splendeur des bastimens, beauté des iardins, ou autre appareil de meubles & de sui-uans. Le Roitelet Chiengan fut le premier qui inuita le Pere, & qui le traita plus courtoisement. Il le receut dans la sale Roiale orné d'habits & de vestemens Roiaux. Il lui fut commandé des'asseoir, & *Chiengan* lui fit presenter la collation au tesmoignage vsité de courtoisie & humanité, dont a souuēt esté parlé ci-dessus: car il n'est pas besoin d'interrompre par tout le fil de nostre discours. Le P. lui fit des presens d'Europe qu'ils estimēt beaucoup, avec vn horloge selō leur climat, où les signes du Zodiaque estoient grauez dans vn marbre noir, qui se retrouve en la Chine, & la longueur des iours & des nuicts, le leuer & coucher du Soleil chaque mois, & les heures aussi estoient descrites au cōmencemēt & au milieu desdicts mois. J'ai dict au commencement & milieu: car les Chinois content vint & quatre signes du Zodiaque. Ce qui en ce Royaume estoit trouué tres-beau & agreable, comme chose iusqu'à present incognue. Car ils n'auoient cognoissance d'aucun autre instrument de Mathematique; que de celui qui retient son nom de l'Equateur. Et mesme ils n'en sçauoient pas bien vser, ni poser autrement qu'en l'esleuation du trentesixiesme degré du Pole. Il adiousta aussi vn globe vniuersel, compassé des

Il y a entre les Chinois vingt & quatre signes du Zodiaque.

lignes celestes, vne Sphere, des images, des verres; & autres semblables ouurages d'Europe. Mais le Roitelet ne vouloit pas estre surmonté par ces presens: car il recompensoit abondamment les dons des nostres par des draps de soie, certain poids d'argent, diuerses provisions de viures; & accompagnoit tout cela de ceremonies & pompe Roiale. Il n'estima toutesfois rien tant que deux volumes reliez à la façon d'Europe, mais de papier du Japon, qui certes est leger, & si dur qu'on pourroit douter lequel des deux doit plus estre admiré. L'un de ces deux volumes auoit quelques tables Geographiques, voire mesme les neuf circuits des cieus, la combination des quatre Elements, & semblables, tirez des Mathematiques; en outre on y voioit l'explication des choses susdictes en leur langage. L'autre liure contenoit vn brief traicté de l'amitié en caractere Chinois. En icelui le Pere Matthieu feignoit (ce qu'autresfois auoit fait Cicero en son Lélius) que le Roy lui auoit demandé quelle opinion les Europeens auoient de l'amitié, & ainsi il reduisit en vn petit Dialogue ce qu'il pouuoit auoir recueilli parmi si grand defaut de nos liures, de diuers Philosophes, des Docteurs sacrez, & des autres Auteurs approuuez. Cest ceuvre est encor iusques à present leu avec estonnement, & recommandé pour l'approbation de ceux qui le lisent. Ce liure escrit en lettres Europeennes & Chinoises

*Le P. Matthieu
a bien escrit
vn liure de
l'amitié en
la langue Chi-
noise.*

ses ensemble, estoit encor plus agreable, mais peu apres il fut imprimé à la mode Chinoise, par le soin d'un certain Gouverneur d'une ville de la contree de *Canciam*, & depuis à souuent esté remis sur la presse en la Prouince de *Pechin*, *Cechian*, & plusieurs autres, & tousiours avec le mesme applaudissement des lettrez; voire mesme il est souuent allegué en diuers autres liures par des Auteurs tres-graues, tant il a acquis d'autorité en peu de temps. Et c'est là le premier des liures que le P. Matthieu a escrit en Chinois, par lequel il s'est acquis l'amitié de plusieurs, & a commencé d'estre estimé & prisé d'un chacun. Voilà à peu pres ce qui a esté fait avec ces Roitelets. Mais Chiengan a perseveré plus long-temps en son amitié, ou plustost iusqu'à la mort; & qui plus est, il la rendue comme hereditaire à son fils. Et certes aussi long-temps que le pere a vescu, il faisoit souuent appeller le Pere Matthieu, & toutes les fois qu'il le venoit voir, il le banquetoit, paioit aux porte-faix le loüage de la selle où il estoit porté, donnoit de l'argent aux seruiteurs du Pere Matthieu. Car par ces tesmoignages d'amitié ils ont accoustumé de faire paroistre le grand contentement qu'ils ont de la venue de quelqu'un.

Mais la conuersation familiere d'une autre sorte de personnes ne lui acquit pas moins, ains aussi d'auantage d'autorité. Ceux-là sont

comme les satrapes des lettrez de ceste ville, qui font profession d'expliquer la vraie loi en leur congregation. En ce temps vn homme de septante ans nommé *Ciam*, estoit chef de ceste compagnie. Icelui avec ses confreres auoit ouy beaucoup de choses du Pere Matthieu par nostre amy Chiutaisò, qui auoit seiourné quelque temps en ceste ville, & venant à parler des nostres, les auoit recommandez avec tant de passion que le P. Matthieu craignoit à bon droict qu'on ne trouuast pas en lui tout ce qu'ils auoient estimé. Ceux-là donc qui mesprisent fierement tous les autres, vindrent avec humilité, & respect voir le Pere, & furent fort satisfait de l'entendre pertinemment discourir des liures des Chinois, & defendre ce qu'il disoit avec des armes domestiques. Et il arriua en apres vne chose à la verité petite, mais qui n'acquit pas vne petite reputation. Le Pere Matthieu estoit tellement trauaillé de l'importunité frequente des visitans & des deuoirs reciproques qu'il falloit necessairement leur rendre, qu'il ne s'en fallust guere qu'il ne fust malade. Il se plaignit de cela à vn amy chef de ceste troupe. Cestui-là lui conseilla de faire quelquesfois dire par le portier qu'il n'estoit pas en la maison. Le Pere respondit, que cela estoit defendu à vn homme qui faisoit profession de vertu, d'autant que ce seroit vn mensonge. Le Philosophe Gentil se mit à rir,

Le P. Matthieu fort amy de la verité.

rire, auquel le P. Matthieu monstra que non seulement le mensonge qui nuisoit à vn autre, mais encor celui qui eschapoit ou en complaisant, ou en iouiant, estoit defendu par la loi Chrestienne: qu'en Europe, tous mais principalement les Religieux, & ceux qui veulent enseigner autrui, sont obligez de garder ceste loi: voire mesme que souuent des hommes de plus grande autorité en ont horreur, comme d'une chose indigne. Cest homme alors resta estonné de la saincteté de nostre foi, & de l'estonnement il passa avec affection aux loüanges; car comme il estoit d'un esprit subtil & fort iudicieux, il iugea facilement par ceste seule chose de la pureté de nostre tres-saincte foi. En après cestui-ci le racontant à d'autres, plusieurs vindrent à le sçauoir, & vne chose de foi assez petite, estoit racontee comme vn miracle, sçauoir que le Pere Matthieu par les coustumes de son pais, & les loix de sa Religion ne vouloit pas mentir. Mesme venans à parler de cela en leur congregation, celui qui l'auoit entédu dit; Ce sera certes assez, si nous auons honte de mentir, car ie croi qu'à peine pourroit-on nous persuader de nous en abstenir du tout.

On enuoie vn associé au P. Matthieu à Nancian, & les nostres y achètent vne maison particuliere.

CHAP. XIII.

LE P. Matthieu se resiouissant de l'heureux succès de ceste nouvelle demeure, voulut aussi rendre les siens participans de ses ioyes, mais fut tous le P. Eduard Recteur du College d'Amacao, duquel comme de son Supérieur, il demandoit du secours d'hommes & de despens. Icelui donc enuoia à Nancian le P. Iean Soërius Portugais, & avec lui destina François Martinez vn autre de nos freres pour Xauceca: mais quant à la despense, on ne peut (à cause de la pauureté de la maison) lui enuoyer autre chose, que ce qui estoit necessaire pour acheter vne maison, & fournir aux frais de ceste annee. Cependant il auoit obtenu des patentes d'vn certain Magistrat de Nancian, pour faire venir vn compagnon de la prouince de Canto, par le moien desquelles ils sont venus sans aucun empeschement à Nancian, & furent secourus par les cōuertis de Nanhiu, pour passer la montagne dont est ci-dessus faite

etc

*Le P. Iean
Soërius arri-
ue à Nan-
cian.*

Éte mention, qui aussi avec ceste occasion furent visitez par les passans. L'arriuee des nostres combla de liesse la feste de la Natiuité du Seigneur de l'an mil cinq cens nonante cinq.

On entendit quelque esmotion par la ville à cause de la venue de ce Pere (car ils disoient & soupçonnoient tout ce qui leur plaisoit des estrangers) à sçauoir qu'ils tramoient quelque meschanceté au pais, que le susdict Medecin fauorisoit les nostres, parce qu'ils lui auoient enseigné les folies de l'Alchimie, mais ces murmures s'arrestèrent dans l'enclos des maisons, sans qu'il en arriuaist aucun tumulte public.

Cependant le P. Matthieu creut tandis que le Vice-Roy lui vouloit du bien, deuoir par son autorité establir sa demeure. Aiant donc assemblé des presens quasi semblables à ceux que i'ai dict qu'il donna aux Roitelets, pour adoucir le Vice-Roy, il s'en alla vers lui avec vne requeste, par laquelle il demandoit qu'il lui pleust leur accorder des patentés, au moié desquelles leur fust permis de demeurer en la ville, & y acheter vne maison. Le Vice-Roi aiant receu les presens, les recompensa par autres tesmoignages de bien-vueillance. Touchant les patentés il ordonna que le Gouverneur s'informast de cest affaire, & l'aduertist de tout. Icelui s'appelloit Guam, homme assez debonnaire, mais trop crainctif, aiant peur de se procurer quelque mal. Il essaia donc s'il pourroit releguer les nostres de leur bon gré aux

Le P. Matthieu tasche d'obtenir permission d'establir une residence en la ville.

fauxbourgs de la ville, & leur assignoit vn lieu dans le temple des Sacrificateurs profanes; mais les nostres refuserent d'habiter en ce lieu, pour ne se souiller encor d'vn nom vil & abiect, & arrester par ce moien le cours de l'Euangile: qui fut cause que le Gouverneur fit vne assez froide responce à la requeste des nostres, & depuis en aiant souuent esté prié, il fit tousiours refus de leur accorder les patentes. Et en vn moment rompit les faueurs precedentes de toute la ville, & renuersa quasi la demeure, tant lexemple des plus grands & superieurs a de force, pour tourner le peuple à tous costez. Finalement, aiant employé des intercesseurs, il leur permit de demeurer dans la ville comme ils voudroient; mais qu'ils n'esperassent aucunes patentes de son Presidial. Et il contenta aisement par paroles, & non par escrit, le Vice-Roy son concitoien & amy. Mais l'industrie & le soin du Pere Matthieu ne s'arresta pas là. Car aiant fait vn petit commentaire de la memoire locale dedié aux fils du Vice-Roy, il le porta à leur pere. Ce commentaire, estant en apres diuulgué par tout le Royaume, estoit mis en vsage par plusieurs: il adiousta vn horloge approprié au Pole Arctique. Le Vice-Roy le receut encor plus courtoisement que de coustume, & quant aux patentes pour pouuoir acheter vne maison, il respondit, qu'il ne les auoit pas encor receuës du Gouverneur, mais qu'il feroit qu'on les expedieroit dans peu de iours,

*On offre vn
commentaire
de la me-
moire artifi-
cielle au Vi-
ce-Roy.*

iours, & veritablement il en trata fort serieu-
sement avec le Gouverneur, auquel il sembla
n'estre pas besoin de patentes; ains que c'estoit
assez de leur accorder de viue voix. Il fit donc
aduertir le Pere qu'il achetaست vne maison & des
terres à son plaisir, qu'il n'estoit besoin auoir
aucunes patentes, qu'il n'y auroit personne qui
lui donnaست empeschement. Le Pere eut la
mesme responce du Gouverneur, qui adiousta,
qu'il seroit son protecteur: il lui demanda aus-
si deux quadrans, l'un pour enuoier en son pais,
sçauoir la prouince de Cechian, l'autre pour
ses vsages journaliers. Les aiant en peu de tēps
acheuez il les lui porta, & en eschange de ce
present il lui enuoia vne somme d'argent,
beaucoup plus grande que n'auoit esté la des-
pense; ce que le P. Matthieu ne pouuoit ren-
uoier sans se monstrier inciuil. Car les pre-
sents des Superieurs ne se renuoient iamais.

Aiant donc obtenu ceste permission du Ma-
gistrat, il sembla aux nostres qu'ils pouuo-
yent bien se tenir en repos, & il sembloit aus-
si (peut estre avec raison) à quelques-vns que
ce moien estoit plus assure: car celui qui
auoit faict expedier des patentes, estant espou-
uenté de la moindre crainte ou remuement, se
rendoit aussi rigoureux poursuiuant des no-
stres pour les renuoier; pourautant qu'il estoit
reputé auteur de tout, & qu'on remettoit
toute la faute sur lui. Or tous les Magistrats qui
ne

ne leur auoient octroyé aucunes patentes par escrit, leur pouuoiet sans aucun danger fauoriser, ce qu'ils ont plusieurs fois fait à Sciauchin, & les nostres mesmes, considerans leurs trop grandes poursuites à obtenir ces-dictes patentes, s'accusoient eux-mesmes de crainte & de desfiance, veu que tout bien consideré, il estoit plus seur apres auoir par tant d'annees esté au Royaume, se comporter assurement en naturels habitans du pais, & non en estrangers.

Aians donc mis fin à cest affaire, ils estoient en souci d'un autre. Car on ne pouuoit pas commodément louer vne maison, & ils n'auoient pas assez d'argent pour en acheter vne, & neantmoins on iugeoit qu'il falloit se seruir du tēps & de l'occasion, de peur que la bien-vueillance des Magistrats venât à se refroidir, il ne suruint quelque empeschement, & il y auoit vne maison à vendre assez propre pour le temps & l'usage, & en vn lieu tres-commode, non gueres loin du palais du Gouverneur; on disoit aussi que le prix estoit modéré. Car il y auoit apparence de pouuoir fermer le marché pour soixante escus d'or, & ils en auoient receu cinquante du Superieur pour en louer vne. On trouua donc meilleur d'en acheter vne, encor que plus petite, que d'en louer vne plus grande pour vne annee seule. Que cela n'empescheroit pas d'en chercher apres, si besoin estoit, vne plus grande. Cela fut fait
comme

*On traite de
louer vne
maison.*

*On trouue
meilleur de
l'acheter.*

comme il auoit esté deliberé ; & au mesme temps on changea de demeure , puis on l'accommoda à nos vsages , autant que la commodité du lieu le peut permettre ; & à fin que d'aventure il ne s'esleuast quelque tumulte, tout fut faict si secrettement , que le voisinage sceust que les nostres estoient venus, deuant qu'auoir entendu qu'ils auoient la volonté de venir ; & ainsi on osta à quelques vns le moien d'inuenter quelque calomnie. Neantmoins les Capitaines des ruës rapporterent le tout au Gouverneur , & se plaignoient que des hommes estrangers estoient venus demeurer en leur voisinage ; le Gouverneur leur respondit de sorte , qu'ils y consentirent ; car il disoit qu'ayant par le commandement du Vice-Roy faict enqueste , il auoit appris que le Pere Matthieu (il y adioustoit vn peu) auoit l'espace de plus de vingt ans tellement vescu en la prouince de Canto , qu'il n'auoit donné aucune fascherie à personne, qu'il scauoit que c'estoit vn homme de bien , lequel ils chasseroient sans cause, veu principalement que le Vice-Roy lui auoit donné permission de demeurer en ceste ville , & d'y acheter vne maison. Estans ainsi appaisez, ils en firent le rapport aux voisins.

*Les voisins
se plaignent
des Peres.*

Le Pere Matthieu aiant maintenant acheté vne maison , alla visiter tous les Magistrats de la ville , & leur donna à chacun vn pe-

*Le Pere Mat-
thieu fait
des presens
aux Magi-
strats.*

tit

tit present de ce qu'on auoit enuoié d'Amacao: mais tellement toutesfois qu'ils ne fissent coustume à l'aduenir de donner plus qu'ils ne pourroient, ou deuroient. Finalement les nostres, que l'experience auoit rendus plus sages, mirent en ceste ville ordre à leur residence, & plus à propos, pour l'auancement du Christianisme, qu'ils n'auoient fait en la province de Canto. En ce mesme temps le Pere Matthieu reuit son Catechisme, l'augmenta, & disposa de sorte, qu'on le iugeoit auoir esté composé par des hommes lettrez. Et les lecteurs, comme au parauant, ne se desgouttoient pas du nom odieux de facticateur, ni du culte diuin contenu en ce liure; & ainsi aiant brisé les premieres tables, on mit le nouveau en vsage.

*On publie un
Catechisme.*

*Le P. Lazarus Cataneus est à Xaucea
griefuement persecuté, & on
appelle deux autres des
nostres.*

C H A P. XIV.

VOilà ce qui avec diuers euenemens se faisoit à Nancian. Cependant le P. Cataneus estudioit à Xaucea ez lettres Chinoises, & raschoit,

taschoit , aiant pris l'habit nouveau de lettré, à l'imitation du P. Matthieu, d'avancer la Religion Chrestienne. Il alloit en cest habit visiter les Magistrats, & cela succedoit selon son desir ; tellement que le cours de la foy Chrestienne alloit à l'ordinaire. Mais quelques petits Magistrots de l'ordre des lettrez d'une vil-
le voisine , toutesfois de la prouince de Xau-
cea, peuple rude , & entre tous les habitans de Canto barbare (car tous les habitans de Canto sont ainsi appelez par tout le reste du Royaume) ce peuple inciuil dis-ie interrompit ce cours ordinaire de nostre mission. Car sur le soir , comme ils estoient à demi yures , & vouloient entrer en nostre maison , aians esté empeschez , ils se mirent en deuoir de nous forcer ; attaquans à grands coups de pierres la porte & la maison. Les domestiques estans sortis repousserent la force par la force , & les rangerent dans leurs nacelles au bord de la riuere à l'opposite de nostre maison. Aians là appelle leurs amis & concitoiens au secours , ils se ruèrent avec encor plus d'effort contre nostre maison , ausquels nos domestiques ne voulurent ni ceder , ni peurent resister. Quelques-vns blesez apres que le Pere eust avec peine appeisé le tumulte, r'entrerent dans la maison , mais les autres aussi ne s'en retournerent pas sans auoir leur part.

*Le royaume des
nostres trou-
blé à Xau-
cea.*

Le

Le iour ſuiuuant eſtans ou eſmeus de colere, ou eſpouuentez de la crainte d'auoir entrepris ceſt attentat, ils coururent les premiers tous enſemble pour nous accuſer au Gouverneur. Vne grande multitude aſſemblee en corps, crioient confuſément deuant lui, que les noſtres les auoient iniuriez & bleſſez, & ſe comportans ainſi comme en furie par les rues plus frequentees de la ville, imploroient le ſecours des Magiſtrats qu'ils rencontroient, deſquels les deux premiers, qu'ils eſtoient venu trouuer en leur Siege, reicterent leur libelle accuſatoire, aſſeurans qu'ils ſçauoient bien que ces eſtrangers ne faiſoient tort à perſonne, & s'ils auoient receu quelque deſplaiſir d'iceux, qu'ils ſ'aſſeuroient que cela n'auoit pas eſté ſans iuſte cauſe. Il y eut toutesfois vn troiſieſme, aſſauoir l'Asſeſſeur du Gouverneur, qui ne douta pas de venger l'iniure particuliere qu'il croioit auoir receuë des noſtres, par autorité publique. Car il ſe plaignoit que les noſtres n'auoient pas voulu laiſſer vn horloge en ſa maiſon auſſi long-temps qu'il auoit voulu. Aiant donc accepté la requête, il fit appeller deux de nos ſeruiteurs domeſtiques à ſon Preſidial, leſquels ſans aucune cognoiſſance de cauſe il fit cruellement battre en la preſence de ceux qui les accuſoient: peu apres vn de nos Coadiuteurs nommé Sebaſtiã Ferdi

Deux Magiſtrats deſendent les noſtres.

Vn troiſieſme les traſte ou trageuſemēt.

Ferdinand les suiuit, pour les defendre par raison ou par prieres. Mais ces ieunes hommes, ayans trouué vn Iuge à leur poste, se ietterent aussi sur ce frere nostre, & le trainans rudement l'arresterent deuant l'Assesseur, crians que c'estoit celui principalement qui sur tous autres les auoit outragez & blesez. Et il ne fit aussi aucune difficulté, sans le vouloir aucunement ouïr, de le condamner d'estre battu & de subir vne autre grande ignominie. Cela se fait ainsi: Vne grande table carree longue d'vne aulne & demie a vn trou au milieu propre à passer le col: ils enferment le col du patient en ceste table, qui se peut ouurir & fermer, de laquelle on laisse sortir la teste, de sorte toutesfois qu'on ne peut porter les mains à la bouche, ni boire ni manger, si ce n'est avec les mains d'autrui. Ayās donc cōdamné nostre frere à ceste ignominieuse peine, il commanda qu'on le laissast vn iour entier deuant les portes du palais avec ceste inscription; Pourautant qu'il a battu les Bacheliers. Ceste sorte d'ignominie est assez coustumiere parmi ce peuple. Apres cela il renuoja ces tumultueux.

Vn des nostres est ignominieusement traissé.

Le P. Cataneus à fin de remedier à ces maux trouua bon cest expedient. Il prit garde que la cause de tous ces troubles se couuroit du pretexte de l'Eglise. C'est pourquoi il changea ceste Eglise publique en chapelle priuee, non seulement pour le dessein susdict, mais aussi

On tasche de remedier aux maux.

pour se redimer de l'infamie du nom de sacrificeur Idolatre, & adiousta encore autre chose à la demolition de ceste Eglise qui ne vint pas mal à propos. Car il osta tout ce que les amis souloient voir avec plaisir dans la maison de la veuë d'un chacun, tant pour forclorre la multitude oisive, qu'aussi principalement pour tesmoigner le dueil de l'iniure receüe. Ainsi il viuoit plus en repos, mais non encor deliuré de toute fascherie. Il fit aussi retirer de ce lieu le Coadiuteur n'aguere marqué d'ignominie, & l'enuoia au P. Matthieu, le priant de le changer avec quelqu'un des siens, ce qui fut fait. L'ai dict que le dernier expediēt a esté fort à propos. Car peu apres quelques Magistrats estans venus à Xaucea, & aians dict qu'ils desiroiēt voir les estrangers & les choses d'Europe, estās venus tous ensemble en nostre maison, ils virent l'Eglise demolie, & la maison sans aucū parement; dequoi estans esmeus, ils blasmerent le troisieme Assesseur, de ce qu'en ceste procedure il auoit esté trop prompt & peu iuste: & il ne le nia pas, mais confessant ouuertement sa faute, il se plaignoit d'auoir esté par ces petits lettrez trainé hors des bornes de iustice. Il prie donc humblement le Pere en presence de tous de lui vouloir pardonner, & à fin de l'appaiser le couie à un festin solennel qu'il donnoit aux Magistrats ses hostes au temple voisin, où il sembla faire satisfaction d'une grande iniure, par un plus

*L'Assesseur
recompense
avec honneur
l'iniure fai-
cte aux no-
tres.*

plus grand honneur qu'il luy rendit en ce festin.

En mesme temps aussi vn certain Magistrat, qui a autorité par toute la contree de Xaucea, qu'on appelle *Pimpithau*, vint à Xaucea, & visita nostre maison en grande pompe, & comanda au P. Cataneus de s'asseoir aupres de soy, ce qui estoit rare au commencement. Par ces courtoisies les iniures precedentes furent vn peu effacees. Mais reuenons à l'Assesseur. Icelui considerant plus attentiuement le tort qu'inconsiderement il nous auoit fait, eut grand peur d'estre blasme de trop grande cruauté, & de perdre pour ceste cause son office. A fin donc de reparer tout, il escriuit de son propre mouuement vn edict de ceste teneur : Il ra-

*Et satisfait
par edict pu-
blic au tort
qu'il auoit
fait.*

contoit tout le succez de l'affaire, & en apres remettant toute la faute sur ces petits Magistrats, il declaroit les nostres (grande force de la verité) estre innocents. Puis apres avec des paroles fort rigoureuses il defendoit à tous de n'estre si hardis de molester en aucune façon le Pere, ou ses seruiteurs domestiques, que les contreenans seroient griefuement punis.

I e P. Caraneus demeura ainsi sans auoir aucun autre Prestre de la Compagnie avec soy, iusqu'en l'an de nostre salut mil cinq cens nonante sept. Car celui qui auoit esté designé pour lui tenir compagnie, estoit à Ama-

cao assez affoibli de forces, & il sembloit que c'estoit chose dangereuse d'enuoier en cest air mal-sain de Xaucea vn homme valetudinaire. D'autrepart le P. Valignanus Visiteur des Indes auoit quitté son office, par le commandement de nostre P. General, & gouernoit seulement le Japon & l'expedition Chinoise avec le mesme tiltre de Visiteur: qui estoit cause qu'il ne lui estoit pas permis de faire venir des ouuriers des Indes. En ceste solitude, & parmi tant de traux le P. Cataneus tombe en vne maladie griefue & presque desesperée, & le mal passa si auant qu'il fust contraint d'aller à Amacao, en la place duquel on enuoie le P. Iean Aroccia, tout maladi qu'il estoit à Xaucea, luy commandant de se tenir dans la maison, & d'auoir quelque temps soin de la famille. Cependant le Visiteur vint des Indes, & designa le P. Nicolas Lombard Sicilien pour seconder le P. Cataneus en la mission de Xaucea, lequel le P. Cataneus estant de retour amena quand & soy en sa demeure. Et d'autant qu'on entendoit que le P. Iean ne se portoit pas bien, on le rappelloit au College pour l'occuper en quelque autre chose. Mais il retint fort constamment sa demeure: & aussi il auoit esté plus sain à Xaucea, qu'il n'auoit accoustumé d'estre à Amacao. Estant donc fort affligé de se voir mettre (comme il disoit) hors de sa premiere vocation, au temps principalement qu'ayant acheué ses estu-

des

Le P. Cataneus retourne à Amacao malade.

Le P. Iean Aroccia enuoyé en son lieu.

desil devoit commencer , il representa si bien Le P. Cate-
ses raisons au Visiteur , qu'on luy permit mens retour-
au contentement de tous de demeurer avec les o à Xauron
autres deux, qui estoient desia allez deuant, & avec le P. No-
estoyent arriuez en la maison sans aucun empes- cois Lom-
chement. bard.

Fin du troisieme livre.



LIVRE
 QUATRIÈME
 DU VOYAGE AU
 ROYAUME DE
 LA CHINE.

*Le P. Matthieu retourne à Nanchin
 pour la seconde fois.*

CHAPITRE I.

*Le P. Visiteur
 ordonne des
 Supérieurs en
 l'expédition
 Chinoise.*



LE P. Visiteur estant maintenât delivré de la charge des affaires des Indes, sur toutes choses eut en re-
 cōmandation l'expédition Chinoise, à fin de la bien establir de-
 vant que de nauiger au Japon. Premièrement il
 auoit desia appris par experiēce que l'Ambas-
 sade qu'ō auoit les annees precedētes pēsé obte-
 nir du Roy Catholique, ou du souuerain Ponti-
 fe vers le Roy de la Chine, estoit en vain espe-
 rée, voire peu vtile pour paruenir au dessein de
 l'esta

l'establiſſement du Chriſtianisme. Il voyoit auſſi que ceſte expedition ſ'auançoit plus qu'o n'eult oſé eſperer, principalement par la prouidēce diuine, & le ſoin & industrie de ceux qui à preſent entendoiet mieuz les affaires de ce Royaume, & que par ces meſmes moiés elle ſ'aſſermiſſoit de iour en iour d'auantage. Parquoi il reſolut d'eſſaiier ſi avec ce peu de prouiſiō qu'il auoit alors, il pourroit la rendre plus recommandable.

En premier lieu il prit garde, pour diuerſes conſiderations, qu'il n'eſtoit pas ſi aiſé au Recteur du College d'Amacao de gouverner ceſte expedition; veu que non ſeulement il n'eſtoit pas preſent à ce qui ſe paſſoit, mais encore ne le pouuoit pas aſſez bien entendre. Et ainſi eſt neceſſaire que ceux qui ſont ſi eſloignez les vns des autres laiſſent ſouuent eſchapper des belles occasions de bien conduire les affaires. Il ordonna donc qu'un de ceux qui viuoient dans l'interieur du Royaume ſeroit Superieur de toute ceſte expedition. L'age qui reſtoit ja à vieilleſſe exempta le P. Eduard de ceſte charge, à fin qu'il ne fut derechef enuoïé bien auant en ce Royaume. Or entre ceux qui cultivoient ceſte vigne le P. Matthieu paſſoit tous les autres, tant en age qu'en experience, à cauſe du long ſejour qu'il auoit fait en ce païs. Parquoi il le declara Superieur de toute ceſte expedition, & luy donna pleine puiffance de diſpoſer de toute ceſte miſſion, cōme il iugeſoit eſtre plus expedient pour le plus grād bien

*Le P. Matthieu Raccione
declaré Superieur de
l'expedition
de la Chine.*

d'icelle, & d'establiſſir les reſidées des noſtres ez lieux où il iugeroit y auoir le plus d'eſpoir; il voulut auſſi qu'é routes autres choſes il vſaſt du pouuoir & autorité qu'il auoit. Et ſur tout il lui recommanda fort particulièrement de taſcher de poſer vne reſidence à Pequín, d'autant qu'il luy ſembloit que la demeure des noſtres ne ſeroit iamais aſſeuree en ce Royaume, ſi quelque bon-heur ne leur rendoit la faueur du Roy ſecourable. A ceſt effect il enuoia tout ce qu'il peut aſſembler de propre à Nancian; vne Image de la ſaincte Vierge mere de Dieu enuoiee d'Eſpagne, vne autre ſemblablement de noſtre Sauueur Ieſus-Chriſt; & vn horloge de moienne grandeur, qui à interuales limitez, par l'agitation des roües au dedans d'vn grand artifice ſonnoit diſtinctement les heures, & demi-heures; & les quarts meſmes. Claude Aquauina noſtre General auoit enuoieé ceſte monſtre, à fin que l'expedition fut auancee par le meſme moſen, qu'elle auoit commencee. Et l'Eueſque des Iſles Philippines en auoit enuoieé vne preſque ſemblable au Viſiteur, pour aides à ceſte expedition. Il adiouſta à ceci tout ce qu'il peut recouurer à Amacao des choſes qui ſembloient eſtre vtiles à ce deſſein; & puis enuoia tout cela iuſques à Nancian.

Mais pour ce qu'on ne pouuoit pas librement nauiger à Amacao, il manda au Recteur du college, qu'il pourueſt ceux des noſtres, qui eſtoient occupez à ceſte miſſion, comme

*Preſens en-
uoiez d'A-
macao à
Nancian.*

comme s'il les gouvernoit encor ainsi qu'auparavant, & voulut que le mesme fust procureur de l'expedition de la Chine & du Japon, afin qu'il receust ce qui se donnoit par le commandement du Roy Catholique, ou par aumosnes des autres, ce que les Portugais d'Amacao faisoient souuent & liberalement, la pieté desquels en l'avancement de ceste mission nous ne devons certes oublier, ni la posterité ignorer.

Le Pere Emanuel Dias estoit passé long-temps venu de Portugal, & auoit esté plus d'une fois déclaré Superieur des Indes: & à present demouroit à Amacao, d'autant qu'il sembloit auoir de l'affection aux affaires de la Chine, & d'autre part il auoit toutes les belles qualitez requises pour gouverner ce College. C'est pourquoy le Visiteur l'en declara Recteur; estant ceste maison le seminaire tres-noble de deux importantes missions, sçauoir du Japon, & de la Chine. Le P. Eduard, auparavant Recteur, aiant l'espace de plusieurs années parmi des grands changemens de temps administré ce College, peu apres finit, par vne tres-saincte mort, la vie aussi tres-sainctement passée en nostre religion. Icelui estant quasi dez son enfance entré en nostre Compagnie iusqu'à la vieillesse, exerça continuellement son grand iugement, & les autres excellentes vertus de son ame. ez offices ez charges de Docteur, Predicateur, & Superieur, tousiours au grand contentement des domestiques & de tous les autres.

Le P. Emanuel Dias déclaré Recteur du College d'Amacao.

Mort du P. Eduard.

*Le P. Riccius
cherche les
moïens d'en-
trer en la
cour du Roy.*

Le Pere Matthieu donc en suite de ce que le Visiteur lui commandoit, cherchoit tous expedients, & espioit toutes occasions, à fin de passer en fin par quelque moien en la cour du Roy. Il lui sembla premierement qu'il falloit sonder ce Roitelet Chiengan son familier ami, qu'on estimoit estre le plus proche parent du Roy. Il lui monstra vn horloge, & quelques autres presens qu'il auoit apprestez pour offrir au Roy; mais en fin il entendit que ce moien n'estoit nullement propre pour conduire cest affaire à bonne fin. Car le Roy non seulement n'appelle ses parens à aucune administration publique; mais encor se desie d'iceux, ne doutant nullement qu'ils n'attentassent d'vsurper le Royaume, s'ils pouuoient. Et ainsi c'estoit chose du tout dangereuse, & qui au lieu d'auancer ceste expedition, peut-estre l'eust entierement renuersee. Et aussi le Roitelet estant bien informé de la defiance du Roy, ne voulut pas se mesler de cest affaire.

*Defiance du
Roy.*

*Guam appel-
lé pour estre
premier Pre-
sident de la
cour de Nan-
chan.*

Cependant on entendit que ce Guam, duquel a esté parlé cy-dessus, s'en retournant de la cour en ceste Isle Meridionale sa patrie, nommee *Haiman*, auoit visité les nostres à *Xancea*, & contracté avec eux grande amitié, on entendit, dis-ie, que le Roy le rappelloit à *Nanchin*, pour estre President du premier Parlement, lequel à cause de la creation des Magistrats on appelle *Li-Pu*, qui veut dire en Chinois *Presi-
dial des Magistrats*. Parquoi le Pere Matthieu
aduer

aduertit le Pere Cataneus de prendre garde quand il passeroit. Car il auoit promis que quand il seroit rappellé en cour, il meneroit les Peres pour corriger le Calendrier Chinois selon le cours des Astres, & diuulguer d'autres particularitez dependantes des Mathematiques. Il vint donc à Xaucea, & fut visité par le Pere Cataneus. Il s'informa d'icelui où demouroit le P. Matthieu, & comme il respondit qu'il demouroit en la capitale de Nancian, il fut tout resiouy, assurant qu'il le verroit en ce lieu. Le Pere Cataneus s'offrit de l'accompagner iusqu'à Nancian, afin que cest affaire se resolust mieux entre eux deux, & le President des Magistrats ne le refusa pas. Aiant donc recommandé la maison au Pere Nicolas, il prit le Pere Jean pour l'accompagner, afin qu'il demeurast à Nancian. Ce President estoit parti le premier, & toutesfois le Pere Cataneus nauigeant iour & nuit pour le pouuoir attaindre, le deuança de deux iours: ce qui vint fort à propos aux nostres. Car cependant nos Peres delibererent & resolurent ce qui estoit de faire, & appresterent leur bagage. Chacun d'oc trouua bon que le P. Cataneus accompagnast le P. Matthieu. Cependât le President arriua, lequel les nostres allerent visiter avec vn petit present d'Europe, dont rien ne lui pleust tant que ce verre trigonal dont auons souuent parlé. Car l'ayant veu à la premiere rencontre des nostres à Xaucea, il estima que c'estoit vne pierre fort precieuse. Le President s'en alloit

*Le President
Guam, accõ-
pagné des no-
stres va voir
le P. Mat-
thieu à Nan-
cian.*

alloit fort ioieux à cause de l'honneur que le Roy lui auoit faict, avec son ancienne Magistrateure, & avec esperance qu'il seroit en apres appellé à Pequín à la mesme dignité, de laquelle d'abord il paruiendroit à l'autorité souueraine de Colao. Les Peres donc aians rencontré le temps à propos pour discourir, commencerent à parler de leurs affaires. Ils racontoyent qu'ils desiroient d'aller à Nanchin, & porter des presens au Roy. Il voulut voir les presens royaux, qui lui furent extremément agreables, & afin de rendre l'entreprise plus facile, ils asseurerent, qu'ils n'esperoient rien du Roy que sa bien-vueillance, qu'ils feroient tous les despens, & emploieroient à cela tout le soin & trauail qui seroit necessaire. Le President respondit, que non seulement il lui plaisoit bien qu'ils allassent à Nanchin avec lui; mais encor à Pechin, où il falloit qu'il s'acheminast vn mois apres son arriuee, pour aller feliciter le Roy du retour annuel du iour de sa naissance, qui escherroit le dixseptiesme iour de la huitiesme Lune, qui parmi nous seroit le mois de Septembre, & il lui sembloit que ce temps seroit fort commode pour offrir ces presens, non encor veus en ce país, au Roy.

Parquoi le P. Matthieu arresta de ne mespriser pas vne occasion qui sembloit tres-conuenable à son dessein. Prenant donc le Pere Cata-neus duquel il esperoit plus d'assistance pour l'accompagner, il laissa les autres deux à Nanchin, & aiat loué vn batteau pour soi & les siens, il se

*Nos Peres ad-
uertissent le
President
qu'ils desire-
roient d'aller
à Nanchin.*

*Le P. Mat-
thieu nauige
à Nanchin
accompagné
du P. Cata-
neus.*

il semit en chemin. Il y auoit avec les Peres deux de nos freres, Sebastien Ferdinand, & Emanuel Pererius, que i'appelle nostre frere, parce que peu apres il fut receu en nostre Compagnie. Je noterai en passant briefuement vne chose de ces freres. Que ce n'est pas merueille si estans Chinois de nation, ils ont vn surnom Portugais; car ils sont natifs de la ville d'Amacao, enfans des Chinois, qui ensemble avec la foi ont pris d'eux mesme les coustumes des Portugais, & maintenant ressemblent plustost Portugais que Chinois. Et quand ils reçoient le Baptesme, le parrain leur donne le nom & surnom, encor qu'ils ne laissent pas le surnom de la famille Chinoise; mais ils ne s'en seruent que quand on dit, ou escrit quelque chose en Chinois: & nous, nous retenons le nom Portugais plus vsité au langage d'Europe.

*Coustume
d'imposer le
surnom aux
Chinois qu'on
baptise, encor
qu'ils resien-
nent celui de
la famille.*

En partant les nostres estans pressez par la briefueté du temps, n'eurent pas loisir de saluer leurs amis, ni les Magistrats aussi, de peur que par iceux ils ne receussent quelque empelchement, & ne se soucierent pas, comme autresfois, d'auoir des patentés. Car la compagnie de ce Magistrat sembloit plus seure que toutes patentés, & aussi par ce voiage la residence de Nancian a esté plus asseuree, & toute l'expedition plus affermie. Car qui est celui de tous les Magistrats qui ne craindroit d'offenser le President de la cour des Magistrats? Et il en arriva aussi tout ainsi que nous auions esperé; car pendant

*Ils partēt sans
dire adieu
aux Magi-
strats.*

tout

tout ce temps , aucun seulement ne murmura contre les nostres, ni à Xaucea, ni à Nancian.

Les nostres partirent de Nancian le lendemain de la feste saint Jean , l'an de nostre salut

Ils s'acquierēt de plus en plus l'amitié du President.

1590. Pendant tout le voiage qu'ils firent vers Nanchin ils s'acquierent de plus en plus la bienveillance du President , & adoucirent les enfans & domestiques par presens; mais principalement ils briguerent la bonne grace de celui auquel il demandoit conseil de tous ses affaires, & qui quasi le gouvernoit entierement ; c'estoit le frere de sa femme , lequel poussé de son bon naturel a toujours favorisé les Peres, si longtemps qu'il a vescu. Ils traitoient tous les iours dans le batteau du President des moiens de conduire heureusement ceste entreprise à fin ; & puis le President estoit d'aduis qu'on donnast l'un des horloges au Roy, & l'autre à vn certain courtisan de ses Eunuques , qui voudroit entreprendre de solliciter cest affaire. Mais le Pere refusa de prendre vn autre protecteur que lui, & de donner l'horloge à autre qu'à lui-mesme. Ces paroles l'obligerent merueilleusement , & embarquerent entierement en ceste poursuite, & la promesse fut bien-tost effectuee ; car aussitost les nostres lui donnerent l'horloge, lequel il montoit lui-mesme, quand il estoit besoin, apres en auoir peu à peu appris l'usage.

Les Japons. attaquent le Royaume de Corée.

Estans arriuez à Nanchin , ils trouuerent que tout estoit rempli de fraieur. Car les Japons estans sortis de leurs confens , auoient attaqué

attaqué le Royaume de Coria avec armes ennemies. Les Chinois le defendoient à grands frais, parce qu'il leur estoit tributaire, & il y auoit alors peu d'apparence de pouuoir repousser l'effort des Iapons. Cela fut cause que personne n'osa loger les nostres. Car les iours passez on auoit defendu par edicts rigoureux, que personne ne receust en sa maison des hommes, qui d'habit ou de visage pouuoient donner quelque soupçon. Mesme peu de iours au parauant on auoit pris prisonniers des espions Iaponnois, qui vagabondans par la ville espioient tout de tous costez. Ils enduroient donc des grandes chaleurs estans mal couuerts dans vn petit batteau. Et le President mesmen'osa vser ici de son autorité, ains commença à trembler, de peur qu'on ne lui imputast à trahison d'auoir faict entrer des estrangers. Toutesfois le Pere Matthieu alloit souuent en la ville pour voir le President; mais tousiours couuert dans vne lièziere, encor qu'il ne peust tellement estre caché, que le General des gens de guerre de tout le Royaume ne fust aduertit de sa venuë. Les nostres ne sceurent rien de cela pour lors, encor que depuis ils l'entendirent de lui-mesme. Car il racontoit qu'il auoit enuoié des sergeans pour les surprendre: mais iceux lui aians rapporté qu'il s'en alloit au Palais du Vice-Roy, qu'il n'auoit voulu lui faire tort, ou pour la

crainte

*Le President
de les nostres
deuenus en
crainte.*

*On delibera
de les arrester
prisonniers.*

crainte du President, ou pource qu'il croioit, qu'on ne deuoit rié craindre d'un homme qu'un si grand personnage honnoroit de son amitié.

Cependant ils prindrent cest aduis touchant cest affaire; ils trouuoierent bon d'enuoier de Nanchin vne requeste au Roy, par celui qui a quasi (comme nous appellons) la charge de Chancelier, & enuoie de Nanchin les requestes adreeses au Roy. Et desia vn homme bien versé ez bonnes lettres, & entendu aux affaires de cour, auoit dressé ceste requeste au Pere Matthieu, laquelle, bien qu'elle ne fust pas longue, à peine auoit-on peu obtenir de l'escriuain pour huit escus d'or, tant les lettrez Chinois estiment leurs escritures. Mais ce dessein s'en alla en fumée. Car encor que ce Magistrat fust grand ami du President, on ne sceut jamais tant faire, qu'il se meslast des requestes des estrangers. Et pour rendre son refus plus honneste par quelque aduis, il conseilloit que le President emmenast les nostres à Rechin avec soi, que là il pourroit plus facilement & vtilement presenter ceste requeste au Roy. Par ceste allegation, ou plustost refus, toute la charge des nostres retomba encor sur le President.

*Les nostres
taschent de
faire presen-
ter une re-
queste au
Roy.*

Le

*Le P. Matthieu est appellé du Vice-Roy
de Nanchin, & puis il s'achemine
avec les nostres vers
Pechin.*

C H A P. II.

LE President desesperant maintenant de pou- *Le President*
voir parachever cest affaire à Nanchin, & *traite person-*
n'osant rompre sa promesse obligée par tant de *nellement l'af-*
presens qu'il auoit receus, resolut entierement de *faire des 20-*
mener les nostres à la cour avec soi, & tascher *bras.*
du tout de faire offrir ces presens au Roy par les
Ennuques ses amis, mais d'autant qu'il falloit
qu'il fist ce chemin par terre, afin de s'y trouuer
le jour qu'on festoioit la naissance du Roy, pour
le feliciter au nom de six Parlemens, il en-
uoioit son bagage par eau, sous la conduite de
deux domestiques. Il dit donc aux nostres d'al-
ler dans le mesme vaisseau, & de se comporter
par tout comme estans de sa maison. Ce bat-
teau ne ressemble pas mal nostre galere, que les
Chinois à cause de la vistesse, appellent Che-
ualier. Pendant ce voiage, les nostres, pour
estre plus libres, aimèrent mieux louer vne
chambrette à part, que d'estre en commun avec
les seruiteurs du President; & ils estoient tous

M m

deux commodément logez, avec le reste de leurs provisions.

Parmi leur bagage & les presens du Roy, ils portoiēt vne description vniuerselle du monde, representee sur vne grande table, que le P. Marthieu auoit embellie de caracteres Chinois & de petites annotations. Le President voioit d'ordinaire ceste table avec beaucoup de plaisir, pour remarquer la grande estendue de tout l'Vniuers depeinte en vn petit espace, & y lire les noms, diuerses coustumes, & nouveautez de tāt de Royaumes. Et afin de mieuz se souuenir comme de ceste face de la terre, il la regardoit plus souuent & attentiuement. Or du commencement que le President arriua à Nanchin, tous les plus grands Magistrats, selon la custume des Chinois, accoururent vers lui, pour le feliciter à sa venuë de sa nouvelle, ou plustost ancienne dignité, & comme les felicitations ne se font jamais à mains vuides, ils les accompagnerent de presens. Le Vice-Roy de Nanchin, grand ami du President, demeueroit alors en vne ville voisine esloignee d'vne iournee. Icelui dis-ie, ne demeueroit pas en la cour de Nanchin, mais autrepars. Car encor qu'il fust Vice-Roy, toutesfois en la cour il estoit estimé inferieur au President, & à beaucoup d'autres Magistrats. C'est pourquoy les Vice-Rois de Nanchin n'y veulent pas faire leur demeure; ains se transportent en autre lieu, où ils n'aient aucun Magistrat

gistrat superieur. Icelui donc auoit autresfois receu de quelque autre Gouverneur de certaine ville de la Prouince de Nanchin vne description Geographique de la terre, laquelle le Pere Matthieu auoit autresfois publiee à Sciauchin ; & pourautant qu'elle lui plaisoit extremement, il commanda qu'elle fust grauee sur vn grand marbre en la ville de Luceu, & ensemble y adiousta vn escrit fort elegant à la recommandation de cest œuure, lequel escrit il auoit veritablement composé lui-mesme ; mais il n'auoit pas mis le nom du premier autheur (sçauoir du Pere Matthieu) au marbre. Or entre les autres presens qu'il enuoia au President, il lui fit presenter vno de ces cartes , comme si elle fust esté de son inuention. On peut voir le premier liure , où est traité de l'imprimerie ; on void là par quel artifice les Chinois expriment plustost qu'ils n'impriment , ce qui est graué dans le marbre. Le President donc voiant que ceste description vniuerselle estoit assez semblable à celle que le Pere Matthieu auoit pour la seconde fois mise en lumiere, l'ayant fait appeller, lui dit : Nous ne manquions pas aussi de carte du monde vniuersel ; car voici que le Vice-Roy de Nanchin m'en enuoie vne assez semblable à celle que j'ai veüe de vous. Mais le Pere Matthieu , comme pere, reconnut facilement son enfant , & lui respondit qu'il auoit premierement publiee ceste descri-

Le Vice-Roy, enuoya vne description Geographique au President pour presens.

ption à Sciauchin, & qu'en aiant fait part à ses amis, elle estoit aussi paruenüe iusqu'icy. Dequoy le President estant fort ioieux, estima d'autant plus cest œuure, voiant qu'un personnage de si grande autorité, & reputation par tout le Royaume en auoit fait tant d'estime.

Vinacité d'esprit & de science au Vice-Roy Sciau.

Car ce Vice-Roy surnomé *Sciau*, auoit fort peu de pareils en reputation en ce temps, la renommee publiant lors hautement par tout la vinacité de son esprit, & sa bonne conduite au gouvernement de la Republique. Et certes il semble que l'opinion du peuple, qui le plus souuent est mensongere, ne lui a rien attribué en vain de ce qu'on publioit hautement de lui, tandis qu'il a esté en Magistrature. Et ainsi l'ansuiuant il a esté appellé de ceste mesme dignité, à la charge d'Assesseur d'un Presidial de Pechin, nommé *Sciam*. Or le peuple de la Prouince d'*Vquam* s'estant seditieusement esleué, pour ne pouuoir supporter les actions d'un certain Eunuque du Roy; le Roy de son propre mouuement, & sans qu'aucun l'en sollicitast, nomma ce mesme *Sciau* pour appaiser ce tumulte, ce qu'il fit fort heureusement. Mais du depuis presumant trop du bon succez des affaires, on dit qu'il a esté cruellement meurtri par les parents du Roy, dans la mesme Prouince. Le President escriuant au Vice-Roy pour le remercier de son present, l'aduertit que l'auteur de ceste description Geographique demouroit en sa maison, à dessein de s'acheminer à Pechin avec lui. Ce

Mort du Vice-Roy Sciau.

qu'ayant

qu'ayant entendu le Vice-Roy, enuoie aussi-tost le chef de la garnison avec lettres au President, le priant humblement vouloir incontinent lui enuoier l'auteur de cest œuure, qu'il y auoit lóg temps qu'il desiroit de lui parler, si la commodité s'en presentoit, parce qu'à cause de sa grande reputation il auoit grande enuie de le voir. Il enuoioit aussi vne lic tierre & des porteurs, des cheuaux aussi & autres porte-faix pour porter son bagage. Alors aussi en ce mesme temps que la legation du Vice-Roy arriua, le Pere Matthieu avec ses compagnons & bagage estoit entré en ceste galere du President, pour partir le lendemain. Mais par le conseil du President on ne pouuoit refuser au Vice-Roy le voiage qu'il desiroit du Pere Matthieu, & aussi les nostres ne trouuoient pas bon de laisser eschapper ceste occasion de contracter amitié avec vn personnage de tres-grande autorité. Parquoy il commanda au Pere Cataneus d'aller deuant, qu'il attaindroit apres aisément la galere par la poste. Il s'en alla donc dans vne selle portatiue, avec deux seruiteurs, vers le Vice-Roy. Et ce Capitaine, qui l'estoit venu querir, l'accompagna pendant tout ce voiage.

Le Pere estant arriué salua le Vice-Roy selon la coustume des Chinois, avec des presens d'Europe, lesquels, comme il se fait en choses nouvelles, il recut. Mais estant extrêmement ioyeux de voir le Pere, il ne pouuoit faire fin de discourir avec lui. Leurs discours estoient des

Par le moyen du President le P. Matthieu eut connoissance avec le Vice-Roy.

Le P. Matthieu eut en discours avec le Vice-Roy.

disciplines des Mathematiques , & diuer-
 ses questions d'Europe, ce qu'il approuua mer-
 ueilleusement tout ; qui fut cause qu'il le re-
 tint quasi dix iours entiers pres de soi, afin de
 contenter entierement le desir qu'il auoit de
 deuiser avec lui. Le Pere Matthieu afin d'auoir
 sujet de parler des presens du Roy , auoit por-
 té avec soi quelques choses de celles qu'il pre-
 tendoit lui offrir, entre lesquelles estoit en veri-
 té vne tres-belle Image du Sauueur Iesus Christ,
 elegamment ornee & garnie d'un verre trans-
 parent, & de ses batans. Comme donc il l'eust
 descouuerte dans la chambre du Vice-Roy, de
 premier abord Il resta comme tout estonné, en
 apres refermant des deux mains les batans dont
 elle estoit couuerte, il destournoit la face. Le
 Pere Matthieu n'entendit pas pourquoi il fai-
 soit cela, & estima qu'ayant veu l'Image, il en
 auoit eu horreur. Il lui dit donc : Ceste Image
 ne represente aucun autre que le Seigneur du
 ciel & de la terre. Auquel le Vice-Roy respon-
 dit : Il n'est pas besoin de le dire ; car elle mon-
 stre assez d'elle mesme, que ce n'est pas l'effigie
 d'aucun homme mortel. Mais ce lieu n'est pas
 propre pour y mettre l'Image de Dieu. Il aubir
 au plus haut de sa maison, d'où le ciel se voit
 librement, vne tres-belle chapelle, dans laquel-
 le, selon les statuts des lettrez, il adoroit le ciel.
 On entroit en ceste chapelle par trois portes,
 l'une au Midi, l'autre au Septentrion, la troisié-
 me du costé d'Occident. A l'entour estoit vne
 galerie

*Le Vice-Roy
 estonné à la
 premiere
 veüe de l'I-
 mage du Sau-
 ueur.*

*Il lui rend
 honneur &
 reuerence.*

galerie proprement separee de ses balustres , au delà des balustres il y auoit des petits iardins aux enuirs , qui attiroient & recredient les yeux par la varieté des fruiçts & des fleurs. Il voulut donc que ses courrisans dressassent vn autel en ceste chapelle, & commanda qu'on allumast des cierges, & brullast des parfums dessus ; & ayant fait poser ceste Image du Sauueur Iesus-Christ sur cest autel, apres s'estre reuestu des plus somptueux ornemens de son office, il s'approcha & rendit avec grande reuerence les honneurs deus iusqu'à la quatriesme fois, & avec les ceremonies acoustumees, & dont a souuent esté parlé en ce volume. En apres il s'approcha encor plus pres, pour contempler ceste Image à loisir ; mais tellement toutesfois qu'il ne se tenoit pas au deuant ; ains à costé avec tres-grand respect, & ainsi aiant employé beaucoup de temps à la regarder, il sembloit qu'on ne le pourroit pas tirer de là. Tous les autres domestiques en apres firent le mesme en grande reuerence. Et retournoit tous les iours avec les mesmes ceremonies lui rendre tousiours le mesme honneur. Et vn de ses valets de chambre , par le commandement de son maistre , prenoit soin de tenir tousiours du feu & des parfums odorants dans l'encensoir.

Pendant tout ce téps le Vice-Roy laissoit entrer tous les Principaux de la ville, & les Magistrats pour voir ceste Image merueilleuse. Entre iceux se trouua le President de l'Academie des lettres de la Prouince de Nanchin, qui du depuis a esté

*Il conuoie le
Magistrats
& autres
hommes de
qualité pour
venir voir
cette Image*

grand ami du Pere Matthieu à Pechin , & en fin a esté denommé Vice-Roy de la Prouince de Fuchian. Le Pere aussi passoit tout le iour, autant qu'il lui estoit possible, dans la chappelle, ou à reciter l'office diuin, ou à faire quelques autres prieres, & se resiouyssoit religieusement avec Dieu, de voir que des hommes Ethniques lui rendoient aussi honneur. Le Vice-Roy eust bien voulu retenir long-temps le Pere Matthieu pres de soi, afin de faire faire quelques instruments de Mathematique ; mais pour ce qu'il auoit sceu que ceux qui l'accompagnoient s'en estoient allez vers Pechin, il permit au Pere de s'en aller, & à son despart lui donna vne grande somme d'argent pour fournir aux frais de son voiage, ce qui ne vint pas mal à propos pour nostre pauüeté. Mais les bons aduis qu'il donna pour l'entreprise d'vne chose si importante furent encoë plus vtiles, la difficulté de laquelle il ne dissimuloit aucunement ; & disoit qu'il lui sembloit que cest affaire ne reüssiroit pas comme on desiroit. Puis l'ayant congedié, il donna ordre qu'on le conduist iusqu'à la riuere sur vne selle à bras, là il entra dans sa fregate avec celui qu'il auoit choisi de ses courtisans, pour accompagner le Pere, iusques à ce qu'il eust atteint ses confreres. Ce fut en la ville de Chingun d'oü estant de retour, il en fit son rapport au Vice-Roy. Ce mesme Vice-Roy, estant du depuis à Pechin, souloit se glorifier entre les autres Magistrats,

*Le Vice-Roy
fait recon-
duire honno-
rablement le
P. Matthieu.*

gistrats, qu'il avoit tenu l'espace de tant de iours ceste Image du Sauveur Iesus-Christ, qui avoit esté offerte au Roy, dans son palais.

Ce fleuve de Nanchin, que ie me souviens avoïr appelle *filz de la mer*, l'usage en Chinois, va depuis Nanchin iusques au Septentrion; puis retournant vn peu vers le Midi, coule avec grande impetuositè dans la mer: & pour ce passe pres de quarante lieues au delà de Nanchin: ce qui est cause que pour pouvoit aller par eau en la cour Royale de Pechin, les Roys de la Chine ont fait tirer vn grand canal de ce fleuve à vn autre, qui est appelle *le fleuve*, luy ayant les deux quasi troubles donné ceste couleur. Et ce fleuve en grandeur & reputation est le second du Royaume de la Chine, qui prend sa source hors du Royaume, vers l'Occident, d'vn mont qu'on appelle *Cantou*, lequel on croit par conjectures vrai-semblables estre celui mesme, ou vn autre non gueres esloigné, duquel le Gange prend sa source. Ce fleuve des sa premiere source fait vn grand lac, qu'on appelle *des constellations*: delà il entre, principalement vers l'Occident, en la Prouince de Sciensi; & derechef sort des murs du Septentrion, dans le pais des Tartares, puis il retourne encor vers le Midi, & en la susdicte Prouince de laquelle il estoit sorti; en apres il coule en vne autre nommee *Sciensi*, puis encor en arrouse vne autre dicte *Honan*, delà il se recourbe vers l'Orient, & coule dans l'Ocean Oriental pres du

Fleuve de Nanchin appelle le filz de la mer.

Le fleuve le plus renommé pour sa grandeur.

Source du Gange.

fils de la mer du costé Septentrional du grand
 fleuve, que nous auons nommé *Iansu*. Ce fleu-
 uene craignant en rien les loix Chinoises, sort
 des Regions Barbares, & comme prenant ven-
 geance de la haine que les Chinois portent
 aux estrangers, gaste fort souvent par ses gran-
 des inondations vne grande partie du Royau-
 me, & change comme il luy plaist son canal,
 quand il est rempli du sable qu'il roule. Des
 Magistrats à ce ordonnez sacrifient avec di-
 uerses ceremonies à ce fleuve, ou aux esprits
 d'icelui (car ils forgent des esprits modérateurs
 à beaucoup de choses) & font acroire que les
 eaux troubles ne se depurent & esclaircissent
 qu'une fois en mil ans. D'où vient le prouerbe
 Chinois, si quelquesfois ils veulent denoter
 vne chose non accoustumee, *Quand le fleuve
 ianne s'esclaircira*. C'est pourquoy il faut que
 ceux qui nauigent sur ce fleuve gardent l'eau
 plusieurs jours, iusqu'à ce que la bouë & le sa-
 ble soit depuré, dont la residence restant au
 fond, ne contient pas moins de la troisiè-
 me partie. Deuant l'entree & sortie de ce fleu-
 ue, on trouue plusieurs ruisseaux, qui donnent
 passage aux batteaux portans des prouisions à
 Pechin: & on tient que ces batteaux sont bien
 en nombre de dix mille, & sont seulement en-
 uoiez des cinq Prouinces de *Chiansi*, *Cechian*,
Nanchin, *Vquam* & *Sciantum*. Car ces cinq Pro-
 uinces paient le tribut annuel au Roy en riz &
 froment: mais les autres dix le payent en argent.

Outre

*Grands in-
dations.*

*Les Chinois
sacrifient au
fleuve ianne,
ou à ses es-
prits.*

*Plusieurs
ruisseaux
sortans de ce
fleuve.*

Outre ceux-ci, on recôte encor vn nôbre infini de batteaux des Magistrats allâs & venâns cōti- *Multitude*
nuellemēt, & plusieurs autres auffi des marchâds *de batteaux.*
particuliers, toutesfois il n'est pas permis aux marchands particuliers de Yansu d'entrer du fleuve en ces ruisseaux ; mais ceux-là seuls y peuuent nauiger, qui demeurent entre ce canal vers le Septentrion. Cela se fait, à fin que le grand nombre des batteaux passans ne ferme le passage, ou procure quelque mal à la cour de Pechin, & toutesfois la multitude des vaisseaux est si excessiue, que les nauires s'empeschans les vns les autres, sont souuent contraincts d'attendre plusieurs iours pour passer, principalement en certain temps, quand il n'y a pas assez d'eau dans les canaux ; pour à quoi remedier, ils retiennent en plusieurs lieux l'eau avec des escluses de bois, lesquelles auffi pour seruir à deux *Escluses pour*
vsages sont dressées en pont. Ces escluses quand *retenir les*
le ruisseau est plein s'ôt ouuertes, & les batteaux *canx.*
sont portez par la force des eaux courantes. Et ainsi les matelots nauigent de retenuë en retenuë avec grande peine & ennuieuse longueur de chemin. Le travail est auffi augmenté, de ce que peu souuent dans le destroit du ruisseau les vents sont fauorables aux vaisseaux. C'est pourquoy on s'aide ordinairement de cordes pour auanoer chemin, & mesme il arriue souuent qu'à l'entree ou issuë des escluses, quand les vagues esleuees comme tourbillons impetueux viennent à enveloper les batteaux, elles les perdēt dans

dans les eaux & noient tout ce qui est dedans: Mais les nauires des Magistrats ou des Principaux sont tirez contre-mont de l'eau, avec des engins de bois, & cela se fait par tout le chemin aux despens du Roy. Et pour entretenir ce canal & le rendre nauigable, on ne fait pas de difficulté de despêser tous les ans (à fin que ie parle en Arithmeticien) vn million. Ceux d'Europe peut estre trouueront cela estrange, qui auront entédu par les tables Chorographiques, qu'on pourroit aller à la cour de Pechin par vn chemin beaucoup plus court, & sans despense, si on nauige par mer: mais la crainte de la mer & des pyrates a penetré si auant dans l'esprit des Chinois, qu'ils croient que l'incommodité seroit plus grande de porter les viures & autres prouisions par mer à la cour.

*Despens
excessif pour
l'entretien
d'un seul ca-
nal.*

*Grand nombre
de villes en-
tre Nanchin
& Pechin.*

On rencontre par tout ce chemin plusieurs villes renommées de trois Prouinces, sçauoir de Nanchin, Sciantum, & Pechin. Et outre les villes il y a sur la riue tât de bourgs, vil'ages, & maisons, qu'on peut dire que tout ce chemin est habité. Cela est cause que les passans ne manquent iamais en aucun lieu de nouvelles prouisions de froment, rix, chaitz, poissons, fruits, herbages, vins & autres semblables choses qui sont debitées à bô marché. Par ce mesme canal on porte en la ville Royale, du bois, des portes, tables, colonnes (car les Chinois n'estiment que ce qui est de bois) pour les bastimens Royaux, lors principalement que le palais
Royal

Royal fut brulé ; car on disoit que les deux parts de trois auoient esté ruinees. Et ainsi les nostres trouuoient par tout le chemin des grands radeaux de poutres, & autres bois attachez ensemble, que plusieurs milliers d'hommes tiroient avec grand trauail, & à peine en vn iour auançoient cinq ou six lieuës de chemin, & certes de la Prouince de Suscuen, qui est fort esloignee de la ville Royale, à peine semblables radeaux pouuoient arriuer dans deux, & souuent trois ans, à la cour. D'où prouenoit que chascun pilier d'iceux montoit excessiue-ment à plus de trois mille escus ; & ils rencontrerent vn radeau qui sembla estre des plus grands, & qu'on iugea bien tenir deux lieuës de longueur. Les briques aussi pour le bastiment Royal (car les Chinois estiment d'auantage les bastimens de brique que de pierre) estoient apportees de mil cinq cens pas par ce mesme chemin, & y a plusieurs batteaux qui ne seruent à autre chose, & qui ne cessent iamais de nauiger iour & nuict. Et en verité on rencontre en ce chemin si grand nombre de choses semblables, qu'elles semblent pouuoir suffire pour bastir non seulement vn palais, mais vne ville assez grande.

Palais du Roy brulé.

Les bois propres à bastimens, sont estimez en la Chine.

Les Chinois font plus d'estat des ouvrages de brique, que de pierre.

Tout ce qu'on croit pouuoir estre desiré au terroir sterile de la Prouince de Pechin, est aussi tous les ans enuoïé au Roy des Prouinces Septentrionales ; des fruiçts, poissons, rix, & mesme des habits de soie, des draps, & plusieurs au-
tres

Le terroir de Pechin est sterile.

tres semblables, & chascque chose a vn iour prefix, auquel si elle n'arriue, ceux qui sont commis pour les apporter sont griefuement punis. Les nauires, que nous auons ci-dessus dict estre appelléz cheuaux, sont tousiours commandéz par des Eunuques du Roy, qui nauigent continuellement dix ou douze de compagnie. On peut seulement passer par ce ruisseau en Esté, auquel temps le plus souuent les riuieres se desbordét en la Chine, pource peut-estre qu'en ce temps les neiges se fondent ez montagnes, d'où ces riuieres decoulent. C'est pourquoy les viures qu'on porte, estoient aisément corrompus par les grandes chaleurs de l'Esté, pendant le voyage d'un mois pour le moins, & souuent de deux, deuant qu'arriuer à Pechin. C'est pourquoy ils rafraischissent tout cela en y meslant de la glace. Et pourautât que la mesme glace se fond peu à peu par la chaleur, on en garde grande quantité par tous les lieux où semblables batteaux passent, & on la distribué aux passans à la volonté des voyageurs, & ainsi on porte toutes choses comme fraisches à la cour.

Ruisseau navigable seulement en Esté.

Les Eunuques du Roy louent les logettes des batteaux aux passans.

Les Eunuques louent des logettes vuides aux voyageurs, & tournent le prix à leur propre profit. Car les Chinois estimét que c'est chose indigne de mettre tous les presens qu'on enuoie au Roy dans vn seul nauire: mais ils tiennent que cela ressent sa Majesté, d'enuoier ce qui appartient au Roy dans plusieurs vaisseaux. Il y a aussi vne autre cause pour laquelle le

Roy

Roy ne trouue pas mauuais qu'on en vse ainsi. Car y ayant quasi vne multitude innombrable de vaisseaux qui nauigent à Pechin, sans auoir leur charge entiere, on donne occasion aux marchands, sous espoir du gain, de mettre leurs marchandises à petit prix dans les nauires vuides, ce qui, peut-estre, surpassant la fertilité du terroir, supplee au defaut de beaucoup de choses, & diminue la cherté, qui est cause qu'on peut dire que rien ne croist à Pechin, mais aussi que rien n'y manque.

Les nostres donc encor qu'ils fussent dans le mesme batteau des domestiques du President, auoient neantmoins particulièrement louë vne logette pour eux. Pendant ceste nauigatiõ, à cause des grandes chaleurs, on eut beaucoup à souffrir l'espace de plusieurs iours, & tous quasi les vns apres les autres furent malades, mais en fin par la grace de Dieu ils furent tous remis en leur premiere santé. Continuans donc de voguer estans prests à sortir du ruisseau en la Prouince de Sciantum, ils rencontrerent vn fleue, que l'art & non la nature a faict. Ce fleue passe pres de Pechin, iusqu'au fort appellé Tiensü. Auec cestui-ci se rencontre vne autre riuere venant de Pechin ou plustost de Tartarie, qui coulant en apres esgalement, rend les eaux communes dans la mer, ou plustost dans ce destroit qui est entre Coria & la Chine, apres auoir roullé ensemblement l'espace d'vne iournee.

*Les Peres
furent tous
malades sur
l'eau.*

En

*Citadelle de
Tienfû où les
nostres arri-
uent.*

En ceste citadelle y auoit vn nouveau Vice-Roy, & extraordinairement deputé, parce que (comme i'ay dict) les Iapons estoient entrez en armes dans le Royaume de Coria. Ce Vice-Roy preparoit vne grande armée nauale pour secourir Coria; cause que ce fleuue rempli de vaisseaux de guerre, retentissoit par tout du tumulte & bruit des armes. Les nostres passerent au milieu de l'armée rangée en diuerses flottes, sans aucun empeschement. Et en fin aborderent au port ou plustost au riuage de Pechin, lequel est encor maintenant esloigné d'vne iournee des murailles de la ville, & encor qu'ils ayent artificiellement fait couler vn ruisseau iusques aux murs, de peur neantmoins qu'il ne se remplisse par la multitude des vaisseaux, ils n'y laissent entrer que le bagage du Roy; le reste est porté en la ville par des crocheteurs, & des chariots, & cheuaux. Le iour auquel les nostres en fin entrerent premierement en la ville Royale fut aussi plus agreable, à cause du récontre heureux de la feste, car il escheut la veille du iour que l'Eglise a dedié pour fester la Natiuité de la Vierge. Et aussi ne deuous-nous pas ici dissimuler nostre ioie, veu que les trompettes de la foy Chrestienne sont maintenant par tant de mers finalement passez en ce Royaume durant tant de siecles fermé, & entrez pour la premiere fois en la ville Royale.

Les principaux ports que les nostres ont remarqué en ce voyage sont à peu pres ceux-
ci. *Iam*

*Entree des
nostres en la
ville Royale
de Pequin.*

ci. *Iamcheu*, de la Prouince de Nanquin, au trente-deuxiesme degre, & demi du Pole esleué sur l'horizon. *Hoaingan*, au trente-troisiesme non du tout complet. *Sincen*, au trente-quatriesme & demi amplement mesuré. En la Prouince de Sciantum, *Zinim*, au trente-cinquiesme degre deux tiers. *Lincin*, au trente-septiesme & deux tiers aussi. Finalement en la Prouince de Pequin, *Tiencin*, au trente-neufiesme degre & demi. *Pequin*, au quarantiesme de bonne mesure. D'où l'on void que ceux-là se trompent, qui guidez de leur seule imagination, ont situé Pequin au cinquantesme degre. Maintenant ie mesurerai le chemin depuis la Metropolitaine de *Canto*, qui est esloignee deux iournees du port d'Amacao par stades Chinois, dont les cinq font vn mille, & les quinze vne lieuë. Prenant donc le chemin par eau, ce que les nostres font le plus souuent, de la capitale de *Canto* à *Nanhiu* il y a 1170. stades; delà à *Nancian* 1120. d'ici à *Nanchin*, 1440. & puis delà à *Pequin* 3335. lesquelles estans routes ramassées en vn, font le nombre de 7065. Ausquels si vous adioustez ces longues & prodigieuses murailles, qui separent le Royaume de la Chine de la Tartarie iusqu'à *Pechin*, qui sont (comme i'ai desia dict) de cent lieuës, ou ce qui est la mesme chose, cinq cents stades Chinois; & autres deux iournees d'Amacao à la capitale de *Canto*, sçauoir soixante milles d'Italie, ou trois cens soixante stades Chinois, vous

Ports principaux remarquez en ce chemin.

Abus d'aucuns Mathematiciens.

Longueur du chemin depuis la capitale de Canto à la Royale de Pequin.

Nn

avez toute la largeur Mathématique du Royaume Chinois du Midi au Septentrion; c'est à dire sept mille, neuf cés vingt cinq stades Chinois, qui reduicts en milles Italiques, fôt le nōbre de mil cinq cents quatre vingt-cinq. Si vous reduisez les mesmes en lieuës de trois milles Italiques chacune, vous trouuerez cinq cents vingt huit lieuës & vn tiers. Et non seulement nos autres Peres ont veu & trauesé souuent ceste grande estendue d'un seul Royaume, mais moy mesme aussi l'ai toute veuë, si vous ostez environ le chemin de trois iournees, qu'il y a de Pequien en la Tartarie. Mais pour auoir la supputation exacte & precise de la grandeur de cest Empire, il faut deduire & oster ce que les riuieres apportent de destour du droit chemin.

Car si vous desirez vne ligne droicte, on la pourra tres-assurement tirer du nombre des degrez. Car, veu qu'il y en a presque vingt quatre en largeur, vingt & deux en longueur (ce que j'ai assure au premier liure) si vous donnez à chaque degre loixante milles d'Italie (comme on a accoustumé) qui est le mesme, que vingt lieuës; vous aurez toute l'estendue de la largeur du Royaume de la Chine; cest à dire du Midi au Septentrion; & vous y trouuerez mil cinq cents milles Italiques; reduisant le tout à proportion d'un tiers ce seront quatre cents quatre vingt lieues. Mais en longueur, ou de l'Orient à l'Occident, d'autant qu'il a deux degrez moins, il s'estent mil trois cents vingt milles

milles Italiques, qui font quatre cens quarante lieuës. Or veu qu'il ne manque que deux degrez pour reduire toute ceste grande estendue de terres à la grandeur parfaicte de la figure carree; il est fort aisé par les principes de la Geometrie, de mesurer entierement au long & au large; & de tous endroiçts la grandeur & estendue admirable de ce Royaume. Veu que c'est chose asseuree, que les limites de la figure carree surpassent en estendue, de toute façon, toutes les autres figures quadrangulaires.

Mais c'est peut-estre maintenant trop parlé de ceste supputation Arithmetique. J'ai toutes-fois voulu remarquer vne fois ceci, apres auoir diligemment consideré & supputé le tout, pour corriger les erreurs des escriuains & Geographes anciës. Car plusieurs d'iceux ne se contentās pas acor de ceste'si ample estēdue de limites, y ont adiousté dix degrez d'auantage que la verité ne porte de costé du Septentrion.

*Nos Peres aians en vain essaié d'establi-
 leur demeure à Pequín, re-
 uiennent à Nanquin.*

CHAP. III.

*Situation de
 la ville Royale
 de Pequín.*

*Grädeur d'i-
 celle.*

*Largeur &
 espaisseur des
 murailles.*

A l'entree de ceste cité Royale ie pourrois faire tort à la grandeur Majestueuse d'icelle, & augmenter le desir du lecteur, si ie n'en disois quelque chose. Ceste ville Royale donc est situee à l'extremité du Royaume vers le Septentrion, & n'est esloignee de ces murs renommez esleuez contre les Tartares que de cent milles. En grandeur, disposition de ruës, grädes masses de bastimens, & munitions, elle est à la verité inferieure à Nanquin; mais aussi elle la surpasse reciproquement en multitude d'habitans & nombre de Magistrats & soldats. Vers le Midi elle est ceinte de deux murailles hautes & fortes, dont la largeur est telle, que douze cheuaux y peuuent aisément courir de front ensemble, sans que l'vn empesche l'autre. Elles sont composees de briques, si ce n'est que de bas toute la masse de ces murs est soustenue de fondemens de grosses & grandes pierres, & au milieu du rampart au lieu de briques, ils ont entassez des gazós de terre, & de hauteur ils surpassent de beaucoup ceux dont nos villes d'Europe se font paroistre. Vers le Septentrion elle n'est enuironnee que d'une muraille. Il y a des troupes

troupes de soldats qui de nuict font aussi bõne garde sur ces rampars, que si tout estoit enflâmé de guerre. De iour il y a des Eunuques qui font garde à la porte, ou disent la faire; car en effect ils exigent les impôts, ce qui n'a pas accoustumé se faire ez autres villes.

*Bonne garde
mesme en
tēps de paix.*

Le Palais du Roy est esleué au dedás le mur interieur de la partie du Midi quasi aux portes de la ville, & de là s'estend iusqu'à la muraille du Septétrion. D'où l'on peut voir qu'il occupe quasi toute la ville. Car le reste de la ville est espandu de chasque costé du palais. Il est vn peu plus estroict que le palais de Nanchin, mais ce peu qui y manque est bien recompensé par la splendeur & les delices du lieu. Car celui de Nanchin, à cause de l'absence des Roys dechet tous les iours, comme vn corps destitué de son ame; mais celui de Pechin à cause de leur presence s'enrichit & embellit tousiours de plus en plus.

Palais Royal.

Il y a en la ville de Pechin peu de ruës pauees de briques, ou de cailloux, d'où l'on peut douter en quel temps le marcher est plus fascheux. Car en hyuer la bouë, en esté la poussiere, l'vn & l'autre tres-importun, lasse esgalement ceux qui marchent par la ville. Et d'autant qu'il ne pleut pas souuent en ceste Prouince, toute la terre se refout en poussiere, laquelle venant à estre enleuee du moindre vent, il n'y a aucun lieu dans les maisons, où elle ne passe, & gaste tout. Recerchans quelque remede à ceste incommodité, ils ont introduit vne

*Ruës de la
ville.*

*Incõmodité
de la bouë ou
poussiere à
Pechin.*

coustume, à mon aduis non vísitée autrepars. Car il n'y a personne de quelle qualité que ce soit, qui marche à pied ou à cheual sans voile, qui va pendant du bonnet à la poitrine, & couurant la face, lequel est fait de telle sorte qu'on peut aisément voir sans que la poussiere puisse passer à trauers. Ce voile apporte aussi vne autre commodité en ceste ville, que vous n'estes cogneu que quãd il vous plaist. D'où prouient qu'estant exempt d'vne infinité de salutations, chacun marchant avec telle suite & parade qu'il veut, reçoit moins de fascherie & de despens: car les Chinois n'estimans pas estre chose assez magnifique de marcher à cheual, & les despens estans grands en ceste ville pour se faire porter en litiere, on peut sans infamie retrencher la pompe. Ceste coustume aussi vint fort à propos aux nostres. Car ce fust esté chose importune de voir courir des estrangiers par les ruës, pendant ces bruits de guerre. Se seruans donc de ceste coustume, ils alloient librement par tout où ils auoient affaire estans couverts de ce voile. C'est chose plus qu'en aucú autre lieu coustumiere, à cause de la fange & de la poussiere, d'aller à cheual ou sur autre monture, qui attendent les gens par tous les carrefours, portes de la ville, ponts du palais, & arches plus frequentees, & pour peu d'argent on peut s'en seruir tout vn iour. Et d'autant que la frequentation du peuple est incroyable en ceste ville,

Les habitans se seruent d'un voile cõtre la poussiere.

Comme ils marchent par les ruës.

ville, il y a des muletiers qui menent les chevaux par la bride, & ouurent le passage; ceux-là aussi sçauent bien toutes les ruës, & n'y a quasi aucun homme de qualité dont ils ne sçachent la maison; & il y a vn commentaire auquel les noms des cartiers de la ville, des ruës & traueses sont fidelement rapportez. Et vous trouuez par tout non des chevaux seulement, mais des licrières ou selles à bras, & des porte-fais qui s'offrent de porter ceux qui vont saluer les Magistrats & autres principaux de la Cour, encor que toutesfois ils prennent d'auantage pour leur peine qu'à Nanquin, ou autrepart.

La ville, comme i'ai dict ci-dessus, a abondance de toutes choses, mais la plus-part portees de dehors; & on ne vit pas si aisement en ceste ville, si ce n'est ceux, qui pour l'abondance des richesses, ne sont contraincts viure si mesnageremēt. Toutesfois le bois à brusler sur tout y manque, mais ce defaut est reparé par ce betum (carie ne trouue pas de nom plus conuenable) qu'on tire des entrailles de la terre, tel qu'on en void aux Pais-bas à Liege & autrepart, dont ils font bon feu en leur cuisine, & mesme pendant les grandes froidures de l'hyuer, qui son plus aspres que la proximité du pole ne semble porter; l'abondance d'icelui sert tres-commodément au lieu du bois, qui y defaut. C'est pourquoy ils ont la plus-part accoustumé de dresser leurs lits avec des briques, de telle façon qu'estans creux par dessous, ils reçoient

*Chevaux
mules &
muletiers, li-
ctieres &
portefais à
louer par
tous les carro-
fours de la
ville.*

*Defaut de
bois.*

*Abondance de
betū, ou char-
bon de pierre
appellé houil-
le des Lie-
geois.*

*Facon de fai-
re les lits à
Pequin.*

la chaleur par des tuiaux secrets, par le moien desquels (d'une nouvelle façon de poëlle) elle passe du foyer au liët, & n'est nullement besoin d'entretenir ce feu toute la nuit, d'autant que la chaleur dure fort long-temps. Et ceste façon de liët est en vſage par toutes les contrees des Prouinces Septentrionales.

Chinois Septentrionaux.

Les Chinois Septentrionaux sont plus grossiers, & moins iudicieux que ceux du Midi, mais ils sont plus guerriers & courageux. Car telle est le meſlâge des choses humaines, qu'elles se surpassent les vnes les autres, & reciproquemēt sont surpassées. Par ceste arriuee de nos Peres en ceste ville Royale, on a en fin commencé de cognoistre assurement, ce que passé long-temps ils auoient estimé; ſçauoir que ce Royaume est celui-là meſme, que quelques

Grãd Catai.

auteurs appellent *le Grãd Catai*, & que ceste ville de Pechin est la cour Royale de celui qu'on appelle *Grand Can*, qui est à present le Roy de la Chine. Ceste ville est aussi par iceux meſmes nommée *Cambalu*. Je prouuerai maintenant cela, afin qu'il ne semble incroyable à quelqu'un. Et certes le premier indice qui nous auoit porté à faire ceste coniecture, est tiré de ce que les meſmes Auteurs, qui ont escrit de ce tres-ample Royaume de Catai & autres Prouinces de la Chine, assureoient qu'il estoit en ce climat, tout ioignant les Royaumes de Perse vers l'Orient; or ie prens la Perse maintenant plus au large, que celle qu'on comprend

Grãde estenduë du Royaume de Catai.

comprend aujourd'hui sous le nom de Perse. Car ie comprens en icelle toutes ces contrées amplemēt estendues par l'espace desmesuré des terres, esquelles en Asie iusqu'aux confins de la Chine on parle le langage Persan ; & disoient aussi que du costé du Midi il estoit veu des Tartares. Or d'autant que nous estans souuent enquis dans la Chine de ce tres-grand Royaume, sans en auoir rien peu entendre, il nous sembloit qu'il estoit impossible, qu'une chose de si grande importance fust ignoree des Royaumes voisins, & qu'il ne se trouuast par tant de siècles aucune memoire des guerres & commerce d'une si puissante & ample Monarchie. Nous lisons encor de ce mesme Catai, qu'il estoit trauersé depuis l'Orient, iusqu'au Couchant du fleuue Chiam. Or *Chiam*, en langue Chinoise, est à dire vn tres-grand fleuue. Car les autres riuieres sont appellees *Ho*. Or nous auons opinion que ce fleuue est celui que nous auons appellé *fils de la mer* : car il est encor appellé auourd'hui *Iansu-chian*. Outre ce nous lisons qu'il y auoit neuf Royaumes vers le Midi ; & six vers le Septétriō, qu'on trouuoit se rapporter entieremēt avec les quinze Prouinces du Royaume de la Chine, non seulement en nombre, mais encor en effect, & la chose mesme. Car ces Prouinces sont aussi quinze grands Royaumes. Car il n'y a point de doute que quelques-vnes d'icelles ne soient plus grandes que toute l'Italie. Et

Les Tartares limitrophes des Chinois.

Fleuue trauersant le Grād Catai.

Quinze Royaumes au Catai.

aussi il y en a neuf d'icelles situées vers le Midi, à sçauoir au dessous du fleuue que i'ay maintenant nommé: & vers le Septentrion on en conte six au dessus du mesme fleuue. Nous en auons aussi eu vn indice plus manifeste par le tesmoignage d'aucuns. Il y a enuiron quarante ans, à côter du present mil six cens huiët, que deux Turcs, ou au moins Mahometans, vindrent de l'Arabie à Pechin; lesquels auoient amené tousiours par terre vn lion au Roy de la Chine, animal dont les Chinois auoient autresfois ouy parler, mais rarement veu. Le Roy les receu fort humainement, & outre les gages Royaux, leur donna quelque Magistrature, & à tous leurs descendans, comme par droit hereditaire. Cela leur fut donné afin qu'ils gouuernassent le lion aussi long-temps qu'il viuroit, & qu'ils ne retournassent plus en leurs pais pour entreprêdre quelque nouueauté contre les Chinois. En ce mesme temps que les nostres arriuerêt à Pechin, ils estoient encor tous deux en vie. Le P. Matthieu enuoia vers eux vn de nos Confreres, pour s'informer d'iceux de quelque chose de ce Royaume mentionné, voire mesme quâd nos Peres entrerent pour la secôde fois en ceste cour, le P. Matthieu mesme a souuent discouru avec eux, dont on cognut tres-clairement que ce Royaume auquel ils viuoient pour lors, estoit le Grand Carai, & que ceste mesme ville s'appelloit Cambalu, & tenoient cela pour tout asseuré sans en douter

aucune

*Autre indice
de Carai.*

*Liôs rares en
la Chine.*

*Cambalu est
la ville de
Pechin.*

aucunement; & racontoyent qu'ils n'auoyent en tout leur voiage trouué, ni ouy nommer aucun autre Catai. Le mesme a esté souuent & plusieurs reiterees fois rapporté aux nostres par d'autres estrangiers venus de Perse, sans quel vn se trouuaft iamais contraire à l'autre.

Et qui plus est, nous auons trouué que les nostres venans à parler de ce sujet, ont aussi entendu ce mesme nom des Chinois mesmes; & encor que ceux qui appellent ainsi le Royaume de la Chine soient estrangiers, neantmoins à peine peut-on douter que l'origine de ce nom ne soit en partie tirée de la langue Chinoise, partie de la Tartare. Car les Chinois toutes les fois qu'ils nommoient les Tartares dans leurs liures, disoient *Lü*, & le climat Septentrional *Pà*, & non *Pè* seulement. Et ce que les Tartares disent *Cam*, est par nous interprété *grand*; ce que mesme les Chinois aussi n'ignorent pas. Et pource qu'au temps que les Tartares auoyent enuahi le Royaume de la Chine, le Roy Tartare auoit establi sa demeure à Pechin, il l'appella *Campalu*. Et pource que plusieurs changent la lettre *P*, en *B*, elle commença d'estre appelée *Cambalu*; encor que les Chinois, qui la plus-part n'ont pas de consonante *B*, prononcent encor aujourd'hui *Campalu*. D'où on void euidentement que Marc Paul Venitien est entré en ce Royaume, lors que les Tartares commandoyent aux Chinois, & peut-estre qu'il y passa avec eux-mesmes. Et en apres
par

Le Roy des Tartares a establi sa cour à Pechin, & l'appella Cambalu.

par ses commentaires le Royaume de la Chine a esté cognu en Europe sous le nom dont les Tartares vsoient, sçauoir l'appellans *Catai*, & la ville Roiale *Cambalu*. Que si quelqu'un allegue que les limites du Royaume de *Catai* sont plus au large estendus par Marc Paul Venitien, que ne sont aujourdhui les bornes de l'Empire Chinois, encor que cela fust vrai (car ie n'en ai pas encor faict de recherche) il n'y a rien qui les empeschast d'appeller de mesme nom vn peu plus au long les Prouinces voisines de la Tartarie, vers le Septentrion. Neantmoins maintenant on ne trouue aucune contree au delà des murs de la Chine qui s'appelle *Catai*.

Du depuis les Portugais ont faict passer la renommee de ce Royaume en Europe, sous le nom de la *Chine*, empruntans, à mon aduis, ce nom des habitans de *Siam*. Et quant à la ville Royale, ils l'ont nommee du nom commun aux Chinois, à sçauoir *Pechin*. C'est pourquoy il ne faut pas s'estonner si nos Cosmographes, à cause de la diuersité des noms y ont mis deux Royaumes separez, & si proches, qu'il sembloit que l'un ne pouuoit nullement estre cognu sans l'autre. Le P. Matthieu enuoia ces coniectures, qui sembloient estre tres-assurees, aux Indes & en Europe, & toutesfois on ne pouuoit alors assez le croire, iusqu'à ce qu'il a paru par d'autres raisons, de sorte qu'on n'en peust maintenant plus douter, ce que nous deduirons amplement ici bas.

Si-toft

Quand le Royaume de la Chine a esté cognu sous le nom de *Catai*.

Le nom de la Chine introduit en Europe.

Si-toft que les nostres furent entrez à Pechin, ils s'en allerent au palais du President, par l'adueu duquel ils estoient venus. Car icelui estoit ja dez long-temps arriué par terre, abregeant de beaucoup son chemin & sa vie. Il les logea dans l'enclos de son palais, en lieu assez commode, & ne voulut pas qu'ils s'esloignassent de lui, se plaissant fort en leur conuersation. Il commença donc de communiquer l'affaire des nostres à vn Eunuque sien amy. Icelui promit qu'il auroit tout le soing qui lui seroit possible d'vne chose si importante. Et à cesté fin voulut voir les nostres & les presens du Roi. Le President donc & l'Eunuque vindrent à iour nommé, au lieu où les nostres demuroiét, pour les voir. L'Eunuque receut le P. Matthieu fort courtoisement, scauoir avec les ceremonies dont on vse coustumierement à la premiere visite de ceux qu'on a passé long-temps désiré de voir: en apres ils mangerent tous familièrement à mesme table. Voici ce qu'on lui monstra; vn horloge, les Images du Sauueur Iesus-Christ, & de la Vierge Mere; des Regales qu'ils n'auoient pas encor ouï en la Chine, deux verres trigonaux. Or l'Image de la Vierge se posant en terre, par la faute des porte-faix se rompit en trois pieces, mais ce qui en Europe l'eust fait moins estimer, en augmenta la valeur entre les Chinois. Car les pieces estans derechef reioinctes ensemble, elle commença d'auoir quelque demonstration d'antiquité, laquelle

*Nos Peres
sont logez au
palais du
President.*

*Vn Eunuque
les va visiter.*

*Vne Image
de la Vierge
rompue en
fut pour cela
plus estimee.*

est

est en tous lieux venerable; qui fut cause qu'on la prisoit d'avantage que si elle fust esté entiere. Tout fut extremement agreable à l'Eunuque, & tous les autres spectateurs. Mais toutesfois il avoit oui dire que les nostres transmuoient l'argent vif en argent fin à toutes preuves, & il estimoit cela plus que tout le reste : car il sçauoit que cela seroit sur toutes choses agreable au Roy. Voilà comme aucunes richesses ne peuvent saouler l'avarice humaine, encor qu'elles soient quasi infinies, telles que celles du Roy de la Chine. Mais quand il vid que les nostres ne parloient pas de ceste transmutation, il respondit, qu'il lui sembloit que ces choses n'estoient pas suffisantes pour tenir aucun propos au Roy touchant les estrangers, au temps principalement que les murs voisins estoient quasi allumez des feux de la guerre, & qu'on entendoit tous les iours des nouvelles du Royaume de Coria, qui portoient que plusieurs milliers d'hommes estoient morts en bataille, & que les Iapons avoient du tout resolu d'entrer au Roiaume de la Chine. Et pourautant que les Chinois ne font aucune ou presque nulle distinction des estrangers, qu'ils comprennent tous d'un mesme nom, croians que ce soient les mesmes ou à peu pres semblables; à ceste occasion ils prenoient les nostres pour des Iapons. Le President mesme aussi aduerti par ces discours & les conseils de ses amis, commença de iuger que c'estoit chose dangereuse de se mes-

ler

Avarice des Chinois adonné à l'Alchimie.

Les Peres estiment estre Iaponois.

Le President perd toute esperance d'establer les Peres à Pechin.

ler en ce temps des affaires des estrangers. Pendant donc tout espoir de pouuoir rien effectuer, il deliberoit de ramener les nostres avec soi à Nanchin. Mais il sembloit aux Peres que la chose n'estoit pas encor desesperee. C'est pour quoi pour n'auoir employé en vain tant de peine & de despens, ils demurerent à Pechin vn mois apres le despart du President, dans des maisons loüees pour cest effect. Car le President estoit obligé par les loix, de sortir de la ville à iour ordonné. Car les Magistrats, qui viennent à la cour pour rendre semblables deuoirs de felicitations au Roi, sont contraincts dans vn mois sortir de la ville de Pechin, & retourner à leur charge.

Le P. Emanuel Diaz, nouueau Recteur du College d'Amacao, leur auoit enuoié de l'argent pour les frais du voiage; & en apres iugeant que peut-estre les nostres se trouueroient en nécessité à Pechin, il leur enuoia vne scedule, par laquelle il escriuoit qu'ils retirassent vne somme pareille à Pequín pour celle qu'auoit receu certain marchand à Amacao. Mais l'euénement monstra que le nom du marchand estoit fausement supposé, & tel qu'ils ne trouuerent aucun ainsi nommé à Pequín: cela est encor arriué autresfois. Et encor que les nostres aient receu l'argent à Amacao, j'ai neantmoins ici fait mention de cela, afin qu'on voie que ceste façon de negocier excède la croiance des marchands

*La façon de
negotier par
scedules, ou
lettres de chā
ge incognue
aux Chinois.*

chands Chinois, & est du tout inusitée par tout le Royaume. Le Président protecteur des nostres estoit desia parti, & les nostres s'efforçoient par diuers moiens de venir à fin de leur entreprise; mais le tout en vain. Car tous les Magistrats familiers du P. Matthieu, ou amis du Président, ne voulurent pas seulement donner entree, tant s'en faut qu'ils voulussent parler aux Peres dans leurs maisons, encor qu'ils leur presentassent des lettres escrites par le Président, pour les prier de fauoriser leur dessein; tant est grande la peur qu'ils ont par tout des estrangers. Parquoi il sembla en fin aux nostres que leurs efforts estoient vains, & que l'heure n'estoit pas encor venue, en laquelle Dieu tout-puissant voulust que ceste ville fust illuminee des raions de son Euangile. Et ainsi blasmant leurs premieres opinions, ils resoluent de retourner à Nanchin, & de remestre la poursuite de leur dessein à vne autre occasion; principalement d'autant qu'il leur sembloit qu'il n'estoit pas bon d'attendre quelque malheur parmi les esmotions de la guerre, par lequel la residence desia establee pourroit estre en danger, & la porte se fermer à l'establissement de celle-ci à l'aduenir.

Les Magistrats de Pechin ne veulent ni parler, ni laisser entrer les nostres en leurs maisons.

Ils retournent à Nanchin.

Parquoi ils loüerent à petit prix vn batteau commode pour s'en retourner. Car les batteaux vuides auroient portés les passans pour quelque prix que ce soit. La pauureté du patron rendit la

com

commodité du vaisseau incommode. Car ils manquoient d'armes & de plusieurs matelots necessaires. Cause que iusqu'à la ville de Lincinum on demeura vn mois en chemin. Mais ce temps aussi ne fut pas mal employé ; car les Peres coucherent par ordre vne table de mots Chinois par l'aide principalement de nostre confrere Sebastian, qui sçauoit très-bien la langue Chinoise. Ils composerent aussi plusieurs autres traitez , par le moien desquels les nostres peussent à l'aduenir plus facilement apprendre le langage du pais. Car ils prindrēt garde que pource que tout le langage des Chinois estoit composé de seuls monosyllabes, les mesmes Chinois auoient mis en vsage quelques accents & aspirations pour diuersier le ton , ou prononciation des mots, & que l'ignorance de ces accents apportoit tant de confusion, que ceux qui parloient, ne pouuoient estre entendus , ni entendre. Ils instituerēt donc cinq virgules ou marques d'accents, par lesquels les nostres peussent entendre, comme il falloit prononcer chascun mot. Car ils remarquerent qu'il y auoit autant de diuersité d'accents. Le P. Cataneus n'aida pas peu à ceste inuention. Car cōme il estoit fort bon musicien & auoit les oreilles accoustumees aux tons , entendant quelques mots, il iugeoit plus aisement de la variété des accents ; & certes pour apprendre ce langage il ne sert pas de peu , d'auoir les oreilles accoustumees aux tons de la musique. Ceste fa-

Ils estudient en chemin en la lāgue Chinoise.

La musique fort utile pour apprendre la langue Chinoise.

*Invention
pour appren-
dre plus aisé-
ment ce lan-
gage.*

çon donc d'escrire pour lors inuentee par deux de nos anciens Peres, est encor aujourd'hui obseruee de tous les autres, afin que si chacun escriuoit à sa fantasia, on ne rencontrast vne grande confusion, par laquelle les escrits de l'vn ne pourroient de rien seruir à l'autre. La paraphrase Latine que le P. Matthieu auoit escrete sur le Tetrabiblion Chinois, & qu'il a semblablement embellie de petits commentaires, seruit aussi de beaucoup aux nostres pour apprendre leurs liures. Touchât ce *Tetrabiblion* vous pouuez voir le premier liure, où il est traité des degrez des lettrez;

*Les nostres estans surpris de l'hyuer sont
contraincts hyuerner sur la riuere. Le
P. Matthieu retournant à Nanchin
par terre, esleue vne troisieme de-
meure.*

C H A P. IV.

*Nos Peres cõ-
trains de de-
meurer sur
l'eau à cause
de la glace.*

Toutes les riuieres de la Chine, ez parties Septentrionales, dez le commencement de l'hyuer se glacent de telle sorte que les batteaux ne peuent passer, & les chariots peuent assez rarement traucers l'eau. Et pource que les nostres estoient

estoyent partis trop tard, & nauigeoient lentement, ils trouuerent la riuere prise de glace, & fallut qu'ils attendissent necessairemēt le commencement du Printemps pour passer outre.

Lincinum est vne ville des plus grandes, & entre autres fort renommee pour le trafic: car nō seulement les marchandises de la Prouince, mais encor de tout le Royaume passent en icelle. Cela est cause qu'il y a grande multitude d'allans & venans de toutes parts.

Ville de Lincinum.

En ce defaut de temps, les Peres principalement s'affligeoient de la perte d'icelui, que le retardement inutile des mois d'hyuer leur apportoit, & donnoit tant d'empeschemens aux affaires & voiage qu'ils auoient entrepris. Aians donc pris conseil par ensemble, ils trouuerent

bon que le P. Matthieu avec deux seruiteurs prist le chemin de terre, vers les cōtrees Septentrionales, pour tascher d'establir vne nouvelle demeure à Nanchin ou autrepars; & son confrere avec les Coadiuteurs & le bagage attendroit là iusqu'à ce que la force de l'hyuer fust passée: & la glace fondue aiant ouuert le passage,

Le P. Riccius s'en va par terre.

qu'il retourneroit à Nanchin. Et d'autant que nostre ami familier Chiutaisō, ce disciple de Xaucea, auoit souuēt autresfois de viue voix, & en apres par lettres appellé le P. Matthieu en son pais, pour y establir vne residēce perpetuelle, il resolut de s'y acheminer, afin d'essaier avec l'assistance de Dieu d'obtenir son dessein en vn tres-noble port (qu'ils appellent *Succen*) pour à

Le P. Matthieu fait dessein d'establir vne residēce à Succen.

quoi paruenir il lui sembloit que l'amitié ou autorité de celui qu'il auoit iusqu'à present sur tout autre recognu fidele & amy, lui seruiroit de beaucoup.

*Siuceu & Yamceux
sont deux
tres belles
villes.*

Passant donc par le milieu de la Prouince de Sciantum, il vid Siuceu & Yamceu, qui sont deux ports tres-fameux, encor que les froidures de l'hyuer l'empeschoient souuent par les chemins, & augmentoient ses trauaux. Mais il se cōsoloit soi-mesme, passant par tout avec vne facilité admirable, & sans qu'aucun l'empeschast. Aiant donc passé le fleue d'Yamceu, il entra dans Cinchiamfu ville capitale de ceste contrée sur vn ruisseau artificiellement creusé, par lequel on peut nauiger en deux tres-beaux ports, sçauoir Suceu, & Hamceu metropolitaine de la prouince de Cechian. Ce canal parce qu'il tire plus vers le Midi, ne se glace iamais, en apres il est si estroict & si empesché de la multitude des batteaux, que le plus souuent on ne peut y passer, ni repasser; ce qui arriua ici au P. Mathieu. C'est pourquoy il trouua vn autre moien de poursuiure son chemin assez coustumier en ces contrées, facile & commode. Ils ont vn chariot qui n'a qu'une seule roüe, qui est fait de telle sorte qu'un homme s'assoiant au milieu, comme s'il estoit à cheual, il y a encor place à ses costez pour deux autres. Le chartier pousse & fait rouler ce chariot par derriere, avec deux timons ou leuiers de bois, aussi assurement, que vistement. Et ainsi il arriua

*Hamceu Ca-
pitale de Cechian.*

*Chariot ar-
tificiel, inu-
sité entre
nous.*

riua dans peu de temps à Suceu.

Ceste ville & port très-noble est l'une de celles dont les Chinois ont vn proverbe ; *Ce qu'on appelle au ciel le siege des bienheureux, est nommé en port de la terre Suceu & Hamceu.* Car c'est vn des principaux & plus renommez lieux de cest Empire; soit qu'on regarde la splendeur, les richesses, l'abondance, soit la frequentation du peuple, & toutes autres choses. Ceste ville est toute bastie sur vne riuere calme d'eau douce, laquelle n'obeit qu'au seul vent qui fait mouuoir les ondes & lui donne cours : & si vous voulez, vous pouuez bien appeller ceste riuere vn lac. On va donc en icelle comme à Venise en tous endroits par eau ou par terre : mais elle surmonte Venise en cela, qu'elle peut se seruir d'eau douce & potable, plustost que des flots salez de la mer. Toutes les ruës & les bastimens sont cōme en Europe posez sur des pilotis de sapin. Les marchandises de Portugal portees d'Amacao, & toutes les autres qu'on apporte des Royaumes estrangers, sont la plus-part debitees en ce port. Car les habitans de ceste ville negocient fort souuent en toute saison de l'annee par toutes les autres villes du Roiaume. Et ainsi vous y trouuez à acheter tout ce qu'il vous plaist. Il n'y a qu'une seule porte, par laquelle on puisse entrer par terre, on ne peut entrer dans les autres que par batteaux. Il y a par tout vne infinité de ponts'en verité tres-magnifiques, & qui durent long-temps : mais sur ces canaux estroicts ils

Suceu est la plus beaux port de la Chine.

Description de Suceu bastie sur pilotis comme Venise.

Grand trafic en ceste ville.

ne sont esleuez que d'une seule arche. Il n'y a en aucun autre lieu tant de beurre & de fortes de lait. Il n'y a aussi en aucune autre part de si bon vin de rix, qui est cause qu'on en porte par tout le Royaume iusques à Pechin. Elle n'est eslognee que de deux petites iournees de la mer.

*Vin de rix
tres-bon.*

*Suceu est la
Capitale de
la Prouince.*

C'est vne ville tres-forte, & Capitale de toute la contree, en laquelle on conte huit villes. Vn certain Prince la autrefois garde avec beaucoup d'opiniastrété, quand celui qui est le tige de la famille Royale, qui regne à present, aiant chassé les Tartares s'empara du Royaume. C'est pourquoy, comme ville rebelle, elle paie encor maintenant vn grand tribut : car elle doit au Roy la moitié de tout ce que la terre porte. De là prouient qu'en ce Royaume quelquesfois deux prouinces ensemble ne paient pas tant d'imposts au Roy, que ceste seule contree. Car toute la prouince suiuant le parti de sa Metropolitaine resista aussi obstinément au Roy. Il y a encor auuiourd'hui grande garnison pour garde, & est tousiours plus prompte à se rebeller qu'aucune autre place du Royaume.

*Ville autres-
fois rebelle.*

*Grand tribut
à cause de la
rebellion.*

*Grosse garni-
son.*

*Chiutaiso
grand amy
des nostres.*

Chiutaiso estoit d'auenture lors absent, mais il estoit allé demeurer en vne ville voisine qu'on appelle Tanian non gueres loin delà. Il recut le Pere avec vne humanité incroiable, & telle certes, que mesme en Europe on scauroit desirer de ses plus intimes & familiers amis. Il estoit assez estroictement logé en vn certain cloistre d'Idoles : il quitta son liçt au Pere, encor qu'il

qu'il fist refus de l'accepter, & en fit faire vn autre pour soi sur le paué. Le Pere Matthieu à cause des trauaux & incommoditez du chemin tōba malade, & tellemēt qu'il sembloit deuoir mourir en ce lieu. Mais il fut si bien secouru & serui par cest amy, que dans vn mois qu'il seiourna là, il recouura tellement ses forces, qu'il lui sembloit estre plus fort qu' auparauant. Le Pere Matthieu recompensa ces bons offices par quelques petits presens, & vn verre trigonal, lequel estant en la Province de Canto il auoit fort desiré, & mesme auoit tasché de l'acheter. Il fut donc sur tout fort ioieux de l'auoir maintenant, & à fin d'embellir & adiouster plus de grace à ce verre, il l'enferma en vn estuy d'argent, & attacha des chainettes d'or aux boutons des deux bouts, & adiousta vne belle inscription à sa loüange, par laquelle il s'efforçoit de prouuer que ceste pierre precieuse estoit vne piece de ceste matiere dont les cieux ont esté composez. Par ces ornements il augmenta les desirs de plusieurs: car on dit que peu apres quelqu'vn lui en offrit cinq cens escus d'or, mais il fit alors refus de le vendre, encor qu'il en eust grand desir; par ce qu'il sçauoit qu'il y auoit vn semblable verre entre les presens Royaux, & craignoit que l'acheteur l'enuoyant au Roy, preuinist le Pere Matthieu, & ainsi la nouueauté n'estant si grande, qu'il en fist moins d'estime; toutesfois quand du

*Grande hō
spitalité de
Chiutaisd.
Maladie du
P. Matthieu.*

*Verre trigo-
nal grande-
ment estimé.*

*V'erre chere-
ment vendu.*

depuis il sceut que les presens auoient esté offerts au Roy, alors seulement il le vendit, voire vn peu d'auantage. Et ceste somme acquira beaucoup de debtes, dont se ressentant par des nouveaux deuoirs d'amitié obligé à la Compagnie, il recognut tousiours ce bienfaict.

*On traite
d'establir vne
demeure à
Suceu.*

Or le Pere lui aiant conté ses affaires, il offrit volontairement son secours, & l'assura qu'il l'accompagneroit tousiours, iusqu'à ce que, selon son desir, il auroit establi quelque residence en ce pais. Voiant donc que tant s'en faut que le Pere Matthieu fist difficulté de faire sa demeure au port de Suceu son pais, mais encor qu'il y auoit de l'inclination, non seulement pource que la bonté du terroir, & abondance du peuple l'y conuioient, mais aussi parce que c'estoit la terre natale de son amy, des parents duquel, qui estoient nobles, & des principaux de la ville, par la loy de l'amitié il pouuoit esperer ce qu'on peut attendre des amis. Parquoi nostre amy prenant conseil avec des hommes nobles & prudents, par l'aduis aussi du Pere Matthieu, resolut qu'il ne falloit esperer, ni aussi essaier de demeurer à Nanchin. Il en apportoit diuerses raisons, mais principalement ceste-ci, que parmi si grand nombre de Magistrats qu'on sçauoit y auoir à Nanchin, à peine pouuoit-on esperer que la bien-vueillance de tous fust esgalement portee à proteger les nostres, dont arriueroit facilement que quel-
qu'vn

*Plusieurs vai-
sons faisoient
douter de
pouuoir de-
meurer à
Nanchin.*

qu'un d'iceux leur estant ennemi, les chasserait honteusement hors de leur maison. On croioit que toutes ces incommoditez ne se rencontreroient pas à Suceu. Parquoi pour paruenir à ce dessein ils furent d'aduis, qu'il falloit qu'ils allassent vers le President du premier Presidial, celui mesme qu'ils auoient nagueres accompagné en son voyage, & obtinrent des lettres d'icelui, & de quelques autres Magistrats grands amis de nostre Chiutais, adressantes aux Magistrats de Suceu, par le moien desquelles on peust plus aisément acheminer nostre affaire.

En ce temps le commencement de l'an Chinois approchoit, saison fort incommode pour auancer les affaires, chascun estant lors occupé à visiter les amis, enuoier & renuoier des presens, & dresser des festins. On ne trouua donc pas bon de traiter d'affaires avec des gens de feste: & eux s'en allerent par eau en la ville de Cinchian, pour voir ceste resiouyffance publique. Chiutais estoit cognu de tous en ceste ville, & le P. Matthieu aussi. Car il n'auoit pas oublié de publier sa renommee par tous les lieux où il auoit arresté. Les Magistrats de la ville accoururent donc à grandes troupes voir l'un & l'autre, comme aussi tous les autres principaux de la ville. En apres les bruits de l'allegresse publique estans vn peu appeizez, ils se preparerent tous deux pour s'acheminer à Nanchin. Le Gouverneur offrit

La feste du nouuel an, celebre avec grande allegresse par les Chinois.

vn grand batteau au P. Matthieu aux despens du public (ce qu'on a accoustumé de faire aux Magistrats) pour aller à Nanchin, ce qu'il ne refusa pas, trouuant ceste commodité bonne pour sa seureté. Ils arriuerent donc à Nanchin le sixiesme de Feburier, l'an mil cinq cens nonante neuf. Et ne fut pas besoin de tant de preuoiance comme du passé, car ils entrerent sans aucun empeschement à pied dans l'hostellerie. Ce fut en vn grand cloistre qu'on appelle *Cinghensu*. Il y a grand abord d'hostes en ce cloistre, qui loüent en icelui des chambres pour leur demeure, parce qu'il est basti au milieu de la ville. Ils trouuerent que tout estoit changé en mieux en ceste ville: car on auoit eu plusieurs nouvelles asseurees, que les Iapons chassez du Royaume de Coria, s'en estoient retournez avec grande perte en leur pais, que l'Empereur mesme Cambaco estoit mort; les desseins duquel pour enuahir les Royaumes de Coria & de la Chine auoient donné tant de peur aux Chinois, peuples couards. Et non seulement ils tressailloient de ioie pour se voir deliurez de ceste crainte, mais encor pource qu'estans desormais exempts de despens, on espargneroit le thresor du Roy: car on faisoit denombrement en l'armee Chinoise de cent mille soldats. Le Pere trouua qu'on auoit semé diuers bruits de lui, mais toutesfois à son aduantage, qu'il estoit allé à Pechin avec permission du President,

pour

*Les nostres
retournent à
Nanchin.*

*Les Iapons
chassez du
Royaume de
Coria.*

*L'estat de Nā
chin changé.*

pour offrir des dons precieux au Roy , & encor qu'il n'eust rien fait , ils en attribuoient neantmoins toute la cause aux tumultes de la guerre de Coria , & s'il eust fait son voyage en autre saison , on eroioit qu'il eust facilement eu audience. Ils auoient tous grand desir de voir les horloges , estans principalement fort estonnez dé ce qu'on disoit que le timbre sonnoit de soi-mesme. Quant aux Images , & regales ou espinette, on en auoit publié merueilles , non seulement au dessus de la verité , mais encor du tout sans mesure.

En ce temple donc ils furent visitez par leurs anciés amis, puis apres quelques iours ils allerét tous deux vers le President leur ami. Icelui aiant entendu que le P. Matthieu auoit tout seul tra- uersé tant de pais, n'auoit en aucun lieu trouué aucun destourbier, qu'il demouroit maintenāt en vne maisō qu'il auoit loüee lui-mesme, estoit souuent visité par ses amis, fut merueilleusemēt ioieux du bon succez de cest affaire; à ce principalement aidant Chiutaisō, qui cōmença cōme il auoit accoustumé, de publier à pleine bouche les loüâges du P. Matthieu. Il disoit que par les sciences qu'il auoit apportees au Royaume de la Chine, il auoit ouuert les yeux à tous les lettrez , qui iusques alors auoient esté fermez d'ignorance. Que pour ceste cause il estoit desiré de tout le monde , & que chacun l'auoit voulu retenir , qu'il n'auoit neantmoins rien voulu refoudre ni pour soi , ni pour
ses

*Le P. Mat-
thieu fort
estimé par
Chiutaisō
deuāt le Pre-
sident.*

ses affaires sans la permission du President, lequel il auoit choisi pour protecteur.

A ceci le President respondoit ; & enhor-
toit qu'il achetast vne maison à Nanchin ; que
ceste ville pour plusieurs raisons estoit tres-
commode , & estimee pour la bonté de l'air,
qu'il ne vouloit pas qu'il demeurast autrepars
qu'en sa presence , afin de le pouuoir à toutes
occasions tousiours assister de sa faueur ; &
sans attendre autre responce fait appeller deux
de ses courtisans qui scauoient les ruës & de-
meures de la ville de Pechin , leur comman-
dant de chercher vne maison à vendre. Le Pe-
re aimo mieux entretenir ceste bonne volon-
té du President par son silence , que la reiet-
ter par son refus , encor qu'elle semblast con-
trairier à la resolution qu'il auoit desia prise
au parauant. A peine estoient-ils de retour
en leur logis , que voici le President qui les
suint pour leur rendre à tous deux les devoirs
de visite. Or il accompagna ceste visite de tou-
tes les ceremonies requises , sans rien oublier,
& avec la plus grande suite & pompe qu'il eust
accoustumé de marcher. Or quand ils furent
assis en la sale , le Grand maistre de ce temple
profane vint pour offrir la collation accoustu-
mee , leur offrant à tous trois vne tasse , se te-
nant à genoux (car il estoit obligé de rendre
cest honneur au President , comme au souue-
rain Modérateur des Temples.) Le President
pria le Pere de vouloir venir loger deux ou
trois

*Bienueuillâ-
ce du Presi-
dent vers le
Pere.*

*Le President
visite les no-
stres.*

trois iours en son palais, qu'il desiroit qu'il vist, à la premiere pleine Lune de ceste annee, les feux artificiels que ses domestiques auoient preparez pour les faire admirablement iouier de nuit ; & aussi des lanternes ingenieusement faictes & disposees pour ceste nuit & la suivante. Car ils ont accoustumé de festoier ceste premiere pleine Lune avec des ieux & spectacles diuers, pour tesmoignage de la resiouissance publique, voire sans soupçon de superstition. Le Pere ne le refusa pas, car il n'eust peu sans inciuilité. Il fut donc fort courtoisement receu par les domestiques, & vid ce qu'on ne pourroit voir sans estonnement. Car les Nanchinois surpassent en ces artifices le reste du Royaume, &, comme ie croi, tout le monde.

Feux artificiels merueilleux.

Quand on entendit que le P. Matthieu auoit esté visité par le President, alors tous les Magistrats de Nanchin accoururent avec la pompe conuenable à leur Majesté, & mesme plusieurs sans auoir esté visitez le preuindrent officieusement. I'en nommerai seulement trois de toute la multitude. Le President de la Cour qu'on appelle de la punition des crimes; en apres l'Assesseur d'icelui mesme; puis le premier President de la chambre des finances Royales, qui est le second Presidial. Ces quatre en comptant le premier & principal Visiteur, outre les compliments tres-gracieux & pleins de courtoisie, enuoierent en grand honneur

Les Magistrats de Nanchin offrent une demeure, & font honneur au P. Matthieu.

neur des presens dignes de si grand personnage; lesquels furent suivis de celui qui peu d'années apres eut l'office de grand Colao à Pechin. Tous ceux-là pressoient le P. Matthieu de demeurer à Nanchin, & lui offroient de l'aider à acheter vne maison, & lui se pourmenoit librement & publiquement par toutes les ruës & palais des Magistrats, sans que personne lui dist mot.

*Le songe du
Pere est re-
cognu estre
une visio Di-
uine.*

Ici aussi le P. Matthieu se ressouuint de ceste vision qu'il auoit eue la nuit, quand la premiere fois estant venu à Nanchin il auoit esté honteusement chassé. Car estant à ce voyage entré dans la ville, il reconnut que c'estoit celle-là mesme que le Seigneur lui auoit monstree en dormant, quand, comme il lui sembloit, il marchoit librement par icelle: ce qui lui arriua lors non sans estonnement, voiant qu'il reconnoissoit les ruës & les palais qu'il n'auoit iamais veus qu'en songeant, & alors il creut entierement que ç'auoit este vne vision & non vn songe, tel qui se represente à ceux qui desirent quelque chose. Il commença aussi de croire, voiant vn si grand & merueilleux changement de volonté, que celui qui tient les cœurs des hommes auoit fait, que la volonté de Dieu estoit qu'il demeurast à Nanchin, & non autrepars, à laquelle toutes les raisons humaines doiuent entierement ceder. Car il n'y a pas de conseil contre le Seigneur. Chiutaisò aiant entendu le tout, fut aussi de l'aduis du P.

*Resolution de
demeurer à
Nanchin.*

Matthieu,

Matthieu, laissant la premiere opinion touchât l'election d'une autre demeure

En ce temps viuoit à Nanchin vn certain lettré de grande reputation, natif de la Province de Chiansi. Le Pere d'icelui auoit autrefois esté Vice-Roy, & auoit esté deux fois receu au degrez des licentiez, parce que sa premiere nomination, à cause de quelque querelle avec ses collegues, auoit esté declarée nulle. Icelui auoit beaucoup de credit à Nanchin à l'endroiçt des principaux Magistrats, car il leur composoit diuers escrits, ce qui se fait aux funerailles des amis, felicitations, ou despart d'iceux, tels que sont entre nous les oraisons, ou poëmes. Avec ces escrits il acqueroit des grandes richesses, & sollicité par presens obtenoit beaucoup de choses des Magistrats. Et outre qu'il lisoit les liures Chinois aux enfans des Magistrats, il disputoit aussi, & discouroit fort pertinemment (comme on disoit) des trois sectes des Chinois, dont est parlé au premier liure. Ce mesme auoit vn fils, qui ne proufiteit pas des plus à l'estude des lettres; afin donc de le faire cognoistre & mettre en reputation, il trouua ceste inuention: il fit tant que ie ne sçai qui (lequel on disoit estre fort sçauant ez Mathematiques) escriuit vn gros volume de la discipline d'icelles. En apres il mit ce volume en lumiere au nom de son fils. Mais de peur que Chiutaisò, d'autant qu'il
 fauori

*Le Pere est
 recommandé
 à vn lettré
 & Mathem-
 aticien.*

fauorifoit au Pere Matthieu, ne dimintiaft la renomnee de fon fils, il voulut recommander le P. Matthieu mefme à ce Mathematicien enuieux. L'ayant donc certain iour aduertit, il le mene en fa maifon, & par les chemins rencontrant quelques amis familiers, qui fçauoient tout, il leur dit en foufriañt; *L'auoir l'efpace de plusieũs annees nourri vne brebis, ie la donne maintenant à un autre pour en iouir.*

Or eftant entré en difcours, il fit venir à propos de dire qu'il n'eftoit pas venu à Nanchin pour y demeurer, mais feulemẽt pour accompagner fon ancien amy, & lui chercher queque demeure affeuree ez villes voisines; ce qu'eftant fait, il s'en retourneroit d'oũ il eftoit venu. Et pourautant qu'il auoit iugé qu'il n'y

Le Mathematicien promet toute affifftance.

auoit perfonne à Nanchin à qui cefte poursuite peult eſtre plus affeurement recommandee, qu'il le prioit inſtamment de vouloir eſtre l'aduocat & deſenſeur du Pere Matthieu. Il prit tant de plaifir à ce rencontre & deuis inopiné, qu'il ne ſe pouuoit contenir: toutesfois apres s'eſtre remis, il promit de chercher tous moiens pour ce ſujet. Et certes il le fit encor plus amplemẽt qu'il n'auoit promis. Apres il commença à prouuer par beaucoup de raiſons qu'il n'y auoit aucun lieu plus propre que Nanchin: à quoi aians tous deux repliqué, que la cour de Nanchin eſtoit craintifue & ſouſpçonneuſe à l'endroit des eſtrangers: Vous vous trompez, dit-il.

On offre la demeure de Nanchin.

Car

Car Suceu est vn port quasi au bord de la mer, & pour estre accablé d'impôts, & aussi par propension naturelle facile à se réuolter, dont on croira qu'ils se rebelleront. Mais maintenât que les soupçons des mois passez estoiet esteints à Nanchin, qu'on n'entendoit par tout que la *Raison pour* paix & repos public. Qu'à Nanchin aussi la *lesquelles on trouuoit la demeure de Nanchin plus* multitude des Magistrats apporteroit plus de secours que de dommage. Car s'il arriue qu'un des Magistrats soit contraire, que parmi si grâd *seure.* nombre d'amis se trouueront tousiours dix défenseurs. Qu'aussi hors de la Cour chascun des Magistrats estoit quasi Roy, or qu'il estoit plus aisé à peu de s'accorder à la ruine d'un seul, qu'à plusieurs. Par ceste seconde raison l'autre argument touchant Nanchin, estoit dissout, lequel se pouuoit prendre d'une & d'autre part, comme vn dilemme.

Mais aucun n'auança tant cest affaire qu'un *Vn autre* des admonesteurs du Roy, qu'ils appellent *Colis*, *homme des plus qualifiez* lequel estoit nommé *Cioselinus*. Icelui parce qu'en *prend soin* ce temps il n'y auoit aucun autre de ceste *des affaires* Magistrature qui demeurast à Nanchin, lesquels *du Pere.* doiuent estre douze au moins, estoit en charge au lieu de tous, & estoit fort honoré d'un chacun; il estoit aussi estimé tres-bon Philosophe ez sciences Morales, & estoit si excellent à escrire les caracteres (ce qui entre les Chinois est plus estimé qu'en Europe) que peu de lignes escrites de sa main pour seruir d'exemplaire, se vendoient à Nanchin, vn Iulius (comme on

dit.) Apres quelques années sa renommée aussi s'accroist beaucoup autrepars. Il avoit composé vn liure, par lequel il exhortoit vn chacun à la vertu; outre ce, il haranguoit en quelque assemblee de lettrez, celui là en fin par le moien du President ami, avec plusieurs autres, commença d'admirer le P. Matthieu, l'admiration fit naistre le desir de le voir, & traiter avec luy, & le liure que le Pere avoit escrit de l'amitié le conuia à vne entière familiarité. Cōme donc on discouroit du P. Matthieu en certaine assemblee notable, on tient qu'il parla ainsi: On sçait que cest hōme estrāger a demeuré lōg tēps ez Prouinces de Canto & Chiansi; qu'est-ce donc qui empesche qu'il ne demeure aussi à Nanchin avec tant d'autres? Il entendoit les Sarrazins, qui estoiet demeurez depuis le temps des Tartares, & estoient repūtez pour naturels du païs.

Le P. Matthieu resout en fin entièrement de demeurer à Nanchin.

Le P. Matthieu ayant demeuré long-tēps en doute, finalement par le conseil de si grāds personnages, resolut entièrement de demeurer à Nanchin, & chercher vne maison en lieu cōmode, & ietter les premiers fondemens d'vne grāde residēce à l'aduenir. Car il esperoit qu'à cause de ceste ville, cōme d'vn ample champ nouvellement acquis à la foy, nos autres demeures aussi seroient fort prisees & renommées. Mais il ne fit aucun deuoir d'acheter vne maison, iusqu'à l'arriuee du P. Cataneus, qu'il attendoit de Lincinum.

Le

Le President, protecteur des nostres, voyant aussi combien les nostres estoient aimez de tous les Magistrats, apporta à l'aduenir plus de resolution & de courage à l'establissement de nos affaires; & en cela l'un estant deceu par l'autre, ils taschoient tous vnaniment à nous fauoriser. Les Magistrats pensoient que le President desiroit nostre demeure, ce qui estoit cause qu'ils l'auançoient pour l'amour de lui, & le President pensoit le mesme des Magistrats; & offrit le palais de son Assesseur où personne ne demouroit, ce que le Pere refusa comme chose qui lui sembloit trop honorable; d'autant qu'il eust peu donner occasion de mesdisance à quelqu'un, & ruiner tout l'affaire. Il loua donc vne maison commode, & du congé du President prit le meuble necessaire du palais de l'Assesseur, pour s'en seruir, iusqu'à ce qu'il en eust appresté de propre, pour la maison qu'il vouloit acheter. Et les visites & abord du peuple ne diminuerent pas, ains plustost s'augmenterent en ceste maison, soit que vous regardiez le nombre, soit la noblesse de la multitude, laquelle croissoit tous les iours de plus en plus. Il escriuit tout ceci aux confreres de Nancian, qui estoient merueilleusement en doute de ce qu'on leur auoit fait, veu qu'ils n'auoient reçu aucunes lettres d'eux, depuis leur despart. De ceste demeure ils enuoient tout l'appareil du sacrifice de la Messe, & tout ce qu'ils peurent en leur pauvreté, pour subuenir à la despense.

Le President amy des nostres leur offre un palais pour demorer.

Ils le refusent comme trop magnifique.

L'autorité des nostres s'augmente beaucoup à Nanchin, par le moyen des Mathematiques.

C H A P. V.

*Les Chinois
sont ama-
teurs des
sciences d'Eu-
rope comme
de medica-
mens salu-
taires.*

Dieu ne s'est pas tousiours serui d'un mesme moyen, en la suite de tant de siecles, pour attirer les hommes à soy. Ainsi il ne faut pas s'estonner si les nostres ont offert ceste amorce pour attirer les poissons en leur nasse. Car qui voudroit bannir de ceste Eglise la Physique, Mathematique, & Philosophie Morale, ne cognoist pas assez le degoust des esprits Chinois, qui ne peuvent prendre aucun médicament salutaire sans estre adouci de ceste faulxse. Or le P. Matthieu n'a avec aucune autre chose tant rempli d'estonnement toute la troupe des Philosophes Chinois, qu'avec la nouveauté des sciences d'Europe, confirmee par des raisons tres-solides. Car ils ont seulement à present, apres tant de siecles, entendu que la terre est ronde; car ils auoient vn certain ancien axiome come pour premier Principe, *Le ciel est rond, mais la terre carree.* Aucun ne scauoit que le centre au milieu d'icelle ou attiroit à soy les corps pesés, ou les receuoit en la cheute par sa propension; Que tout à l'entour la superficie estoit

*Diuerses opi-
nions des
Chinois tou-
chant les
Mathemati-
ques.*

estoit habitee; Que les hōmes Antipodes peussent se tenir à l'opposite d'autres hommes, sans tomber; ce que l'intellect accordant, la faculté imaginative de plusieurs ne peut encor bien croire. Ils n'auoient pas encor iusqu'alors ouy dire que l'Eclipse de la Lune prouenoit de l'opposition de la terre entre le Soleil & la Lune. Pour l'explication de laquelle inuentans des choses absurdes, ils eclipsoient plus obscurément que la Lune mesme. Entre iceux quelques Auteurs ont dict, que la Lune estant opposee au Soleil,perdoit sa lumiere à cause de l'estonnement qui la faisoit. Les autres faisoient vn trou au milieu du Soleil mesme, & asseuroient que la Lune opposee à ce trou du Soleil, ne pouoit pas receuoir de lumiere d'icelui. C'estoit chose nouvelle que le Soleil fust plus grād que tout le rond de la terre, encor que quelques vns se laisserent plustost persuader de le croire, parce qu'on trouuoit aussi escrit aux memoires des liures des anciens Mathematiciēs de leur Royaume, que le Soleil estant mesuré par eux avec des instruments de Mathematique, ils l'auoient trouué auoir plus de mille lieuës d'estendue. Finalement que les Astres, qui semblent à nos yeux occuper si peu d'espace, fussent plus grands que toute la superficie de la terre, cela sembloit vn Paradoxe. Ils n'auoient iamais encor entendu, voire n'auoit oncques esté dict, que les cieux fussent composez de matiere solide, que les estoilles estant fixes & ar-

Opinions ridicules des Chinois touchant l'Eclipse de la Lune.

Ignorances remarquables touchant les Mathematiques.

restees en icelui, qu'elles n'erroient pas vâgabondes, qu'on comptast dix globes des cieûx, que l'vn fust enuelopé dans l'autre, qu'ils estoient agitez de mouuemens contraires. Car en ces commencemens il ne proposoit pas aux esprits des Chinois les Excentriques & Epicycles : ils ne sçauoient pas que le Pole, selon la diuersité des climars, s'esleuast, ou abaïssast diuersement dessus ou dessous l'horizon, & ne cognoissoient pas encor l'inegalité des iours & des nuicts au delà de d'Equateur.

Les Chinois ont receu beaucoup d'instruction par la description Geographique.

Maintenant aussi tant seulement leur a esté exposée la representation Geographique de tout l'Vniuers: soit qu'on la representast en la rondeur d'un globe, soit qu'on la demonstrest en plate peinture. Ils n'auoient pas encor veu les terres distinctes par les Meridiens, paralelles, & degrez. Ils ignoroient l'Equateur, les Tropiques, les deux Poles, & les cinq Zones; & encor qu'ils eussent veu plusieurs de ces cercles au ciel ou globe celeste tracez sur les instrumens de Mathematique, ils ne les auoient toutesfois pas encor veuz transféréz à la terre. Ils n'auoient iamais autresfois veu d'astrolabes à plusieurs vsages, avec des lames surposées; & appropriées à chaque Region, ni aussi la Sphere en vn globe de terre, ou comme suspendu en l'air. Ils n'auoient seulement pas iamais pensé aux deux Poles, l'un mobile, & l'autre immobile. Ils ne croioient pas qu'on peüst faire seulement le quadrat horizontal en lieu plain, ou penchant sur les murailles; & vne infinité d'autres choses semblables. Mais
ils

Continuation de l'ignorance Chinoise touchant les Mathematiques.

ils ne trouuoient rien si estrange , que de voir les signes du Zodiaque, qu'ils doublét au nōbre de vingt & quatre , proprement écrits sur les monstres, & de telle sorte que la verge qui mōstre l'ombre, n'est pas differéte d'un seul point à la ligne du iour, qu'ils trouuent écrite en leurs caracteres. Ils furent aussi esmerueillez de voir nos quadrants ; & qu'on pouuoit par plusieurs autres moyens facilement mesurer la hauteur d'une tour, profondeur d'un puits, ou d'une vallee, & les longueurs des chemins. Ils trouuoierent aussi merueilleux que l'Arithmetique se peust exprimer par écrit ; car quant à eux ils vsoient avec plus d'incommodité d'un certain instrument, dont a esté parlé ci-dessus.

Deux signes du Zodiaque entre les Chinois.

Or cōme ils entendoient ces choses ainsi in-
troiables , par des raisons tres-certaines forcer
mesme la croiance des plus opiniastres , quand
l'un estoit clairement proué , ils ne doutoient
plus de la verité du reste. Ces choses du cōmē-
cemēt communiquées à peu de gens, en peu de
temps passerent dans les estudes & cabinets de
tous les lettres. D'où l'on peut iuger clairement
combien nostre Europe fust estimee, laquelle
à l'aduenir separant des autres Royaumes , ils
estoyent marris auoir reputee Barbare, & auoier
en apres honte de l'appeller ainsi . Certes ie ne
puis pas oublier ce que long-temps apres arri-
ua à quelqu'un des nostres. Il estoit nouvel-
lement venu d'Europe , & ne sçachant en-
cor parler le langage , il se seruoit de truche-
ment en deuissant : il arriua qu'il seiour-

*Les Chinois trouuēt l'Eu-
rope en gran-
de reputation.*

na vingt-iours en la maison d'un renommé Docteur, maintenant converti. Icelui, comme il estoit fort desireux d'apprédre, passoit vne grande partie du temps avec luy, s'informant des matieres de nostre Philosophie & Theologie, de l'ordre, & des opinions : auquel le nostre ayant respondu de sorte qu'il resta content, certain iour il se mit à proferer ces paroles ; l'ay certes maintenant honte de me tenir pres de vous : mais le nostre souffriant luy demanda pourquoi il tenoit ce discours ? Parce, dit-il, que ie croy que vous mettez tous les Chinois, & moy particulierement au mesme rang, auquel nous auons mis les Tartares sans foy, & les Barbares. Comme le nostre eust modestement nié cela, il replique ; A peine puis-ie croire qu'il puisse estre autrement : car ie voy que vous commencez, où nous acheuons. Il entendoit parler de l'estude de l'eloquence, qui les occupe quasi iusqu'à la vieillesse, veu que les nostres l'apprennent quasi en leur enfance. Mais apres ceste digression, reuenons à nostre propos. Dans l'eschole des Chinois ceste opinion est suiuite, sans aucun fondement que de celui que l'Antiquité qui mesme perira, a forgee, sçauoir qu'il y a cinq Elements, & n'est pas permis entr'eux d'en douter, ou disputer. Or ils content ainsi leurs Elements ; le metal, le bois, le feu, l'eau, la terre, & ce qui est plus insurpportable, ils asseurent que l'un s'engendre & prouient

*Les Chinois
maintenant
se reputent
Barbares, au
prix de ceux
d'Europe
qu'ils mes-
prisoient.*

*Erreur des
Chinois sou-
chant les Ele-
ments.*

ptoulent de l'autre. Et ils ne recognoissent pas aussi l'air, d'autant qu'ils ne le voient pas. Car ils veulent que l'espace où nous posons l'air, soit vn Vuide. Ce que s'ils disoient de leur cerueau, ils ne le nieroyent pas obstinément. Toutesfois le P. Matthieu ne se soucia pas de l'autorité Majestueuse de leur antiquité. Car il leur soustint qu'il y auoit quatre Elements, procreez d'autant de qualitez contraires, & leur prouua qu'il n'y en auoit; voire n'y en pouuoit auoir plus ni moins. Mais quand il vint à traiter des lieux de chacun, encor qu'ils n'apportoient point beaucoup de repugnance aux trois inferieurs, il leur sembla toutesfois incroyable que le feu situé sous le ciel, occupast la plus haute partie du monde elementaire. Mais aussi ils ne pouuoient croire que les Cometes bruslassent de ce feu, ni ces exhalations qu'on appelle estoilles tombantes en prouinssent. Car ils mettoient les Cometes au nombre des estoilles. Le P. Matthieu pour ceste cause escriuit vn commentaire en Chinois de ce sujet, par lequel il reduisit à neant la vanité de ces cinq Elements, & establit la verité de nos quatre. Il leur assigna aussi à chacun leur demeure, & les embellit de leurs figures. Ce commentaire fut pris en tres-bonne part, & souuent imprimé par eux-mesmes, & receu avec mesme applaudissement que toutes les choses susdictes. Quelques-vns incitez par ces raisons & autres considerations, s'offrirent pour estre instruits, principalement par la sollicitation de Chiütaiò,

*Le P. prouue
les quatre
Elements.*

*Erreur tou-
chant les Co-
metes.*

qui de disciple estoit maintenant deuenu petit maistre. Ce lettré, que j'ai dit ci-dessus, craignant que la splendeur de sa reputation ne fust ternie par icelui, lui bailla deux disciples des siens assez sçauans en l'Astronomie Chinoise; dont l'un estoit ce mesme auteur de ce volume, qu'il auoit fait mettre en lumiere au nom de son fils. A ceux-ci fut adiousté le troisiésme, qui surmontoit tous les autres, en viuacité d'esprit. Celui-là estoit venu enuoié de la part son maistre, qui estoit vn Philosophe tres-renommé & lettré du College Roial de Pechin, qu'on appelle *Hanlin*: ceux-là sont tenus comme pour la moüelle des lettrez du Royaume, & on tient à tres-grãd honneur & dignité d'estre receu en icelui: mais nous auôs parlé de cela au premier liure. Il demouroit d'aventure alors en vne ville de la Prouince de Nanchin, quasi à quatre iournees de la cour. Il auoit ja recognu par longue experience, qu'il n'y auoit rien d'asseuré ez disciplines Mathematiques des Chinois, & y auoit long-temps qu'il s'efforçoit; mais en vain, de les réduire à vne methode & science certaine. Icelui recommanda par lettres son disciple au P. Matthieu, & le pria humblement de le vouloir en sa place instruire ez Mathematiques. C'estoit vn personnage de naturel assez reuesche; mais dans peu de temps il fut rendu plus courtois & gracieux, & print ceste deuise de Pythagoras *αὐτὸς ἴσα*, *Le maistre l'a dict*. Le mesme apprit tout seul sãs au-

cua

Disciples presentez au P. Matthieu pour les Mathematiques.

Esprit vif d'un Chinois.

un maistre le premier liure d'Euclide, & de
 mesme demandoit des demonstrations Geome-
 triques au P. Matthieu. Ce que le P. iugeant re-
 querir trop de temps, & estre trop penible aux
 disciples, il satisfit à son desir en faisant imprimer
 des liures en l'ague Chinoise. En enseignant
 il declara aussi aux Chinois le dessein qu'il auoit
 de publier nostre tres-saincte foi; ce disciple re-
 pliquoit, qu'il n'estoit pas besoin se mettre en
 peine de refuter la secte des Idoles; qu'il lui
 sembloit que c'estoit assez qu'il diulgast les
 disciplines Mathematiques. Car ces ministres
 d'une secte impie auoient voulu par tant de
 mensonges non seulement paroistre Theolo-
 giés infâmes; mais encor Philosophes & Mathe-
 maticiens. Ils asseurerent que de nuit ils ca-
 choient le Soleil dans vne montagne, à laquel-
 le aussi ils imposerent le nom de *Siumi*; le-
 quel ils disoient auoir la racine dans la mer,
 vingt & quatre mille lieuës de profondeur
 sous les eaux; & venant à l'explication des
 Eclipses des principaux Astres, ils songerent
 que certaine deité, nommée *Holochan*, cau-
 soit l'Eclipse du Soleil, courant le mesme
 Soleil de sa main droicte; & le defaut de
 la Lune, en courant la Lune de la main
 gauche: & certes cela n'arriua pas à vn
 seul, mais plusieurs autres discourroient a-
 uec mesmes ratiocinations, afin que par
 les Mathematiques l'on cognust la vanité
 de la secte des Idoles. Avec l'aide de ces
 disciples

*Le P. enseigne
 les Mathe-
 matiques
 aux Chinois.*

*Opinions ri-
 dicules tou-
 chant le So-
 leil & la Lu-
 ne.*

disciples il fit plusieurs instruments sciotheriques ou quadrants, & autres, pour distribuer à chacun: voire mesme il en fit de plusieurs façõs, dont les maisons des grands furent remplies. Il laisse les Spheres distinctes des cercles celestes, & toute la superficie de la terre reduicte en vn globe, avec plusieurs autres choses.

*Ignorance des
Astralognes.*

Il y a non seulement à Pechin ; mais encor en ceste cour vn College de Mathematiciens Chinois, lequõl est plus à estimer pour la grandeur des bastimens, que pour la doctrine des Astrogues. Car le plus souuent l'esprit est petit, & la science moindre. Car ils ne font autre chose que reformer les iours de festes & de leurs Ephemerides, selon la regle des anciens, & si d'auenture l'euement est autre que leur supputation, ils disent que certainement la chose deuoit arriuer ainsi selon l'ordre, comme ils l'ont predicte; mais que cest accident des Astres errans presage quelque chose du ciel à la terre, que par apres ils forgent telle qu'il leur plaist, courans leurs abus de quelque pretexte. Or ceux-là ne se fioient pas trop au P. Matthieu, craignans qu'il ne taschast de leur oster leur charge & dignité. Mais estant en fin deliurez de ceste crainte, ils visiterent amiablement le Pere, à fin d'en apprendre quelque chose; & comme il fut venu vers eux pour leur rendre la visite, il vid certes vne chose nouvelle, & qui passoit sa croiance.

Il y a vne montagne à l'vn des costez de la ville

ville releuee entre les murailles. Au plus haut de la montagne il y a vne grande place tres-propre à contempler les Astres, & à l'entour de ce ch&ap il y a des maisons en verité magnifiques, où les Collegues demeurent. Il faut que toutes les nuits l'vn d'iceux fasse la sentinelle en ceste place; & observe toutes les constellati&os celestes, ou Cometes & feux allumez en la supreme region de l'air, pour en apres en aduertir fort particuliere-ment le Roy, & lui declarer ce que ch&aque chose prognostique. Dans ceste place aussi on void des Machines de Mathematique faictes de f&ore, qui pour leur grandeur & beaut&e meritent d'estre veu&es, auxquelles certes nous n'auons iamais rien veu, ni leu en toute l'Europe de semblable. Il y a pres de deux cens cinquante ans, que ces instruments resistent aux pluies, neiges, & autres iniures de l'air, de telle sorte qu'ils n'ont rien perdu de leur premier lustre. Je les représenterai ici le mieux que ie pourrai aux yeux des lecteurs, par vne petite digression, qui, à mon aduis, ne sera pas desagreable, pour ne sembler en donner enuie, ou les soustraire.

*Hautte mon-
tagne propre
à contempler
les Astres.*

*Quatre en-
gens de Ma-
thematique
dignes d'estre
veus.*

Les plus grands donc de ces engins de Ma-
thematique estoient quatre. Le premier estoit vn grand globe, distinct de ses Meridiens par degrez, & de ses paralleles; on iugea que trois hommes ne pourroient embrasser le tour de ce globe; il estoit aussi pos&e en vn grand Cube de cuire sur son soustien: au Cube y auoit vne petite-porte; mais qui en entrant estoit suffisante pour

*La premiere
Machine, vn
grand globe.*

pour tourner ce globe, quand il en estoit besoins il n'y auoit du tout rien de graué en la superficie exterieur e, ni estoilles, ni regions; d'où il paroist ou qu'on ne l'a pas acheué, ou qu'on l'a ainsi laissé à dessein, afin qu'il seruiſt de globe celeſte & terrestre. L'autre Machine estoit vne grande Sphere, qui n'auoit pas moins de deux palmes en diametre, les Geometriens l'appellent vn pas. Elle auoit l'horizon & les Poles; mais au lieu de cercles, il y auoit certains brachelets doubles, entre lesquels, l'espace qui estoit vuide representoit les cercles de nostre Sphere. Ils estoient tous diuisez en trois cens soixante cinq degrez, & quelques minutes. En son milieu on ne voioit aucun globe de la terre; mais vn certain tuiau percé comme vn pistolet, qu'on pouuoit aisément tourner de tous costez, & poser en tel degre & eleuation qu'il plaisoit, pour regarder les estoilles qu'on vouldroit avec ce tuiau (d'vn artifice certes non impertinent) comme nous auons accoustumé avec nos pinnules. La

troisieme Machine estoit vn quadrans le double plus haut que le diametre de la Sphere susdicte, posée sur vn grand & long marbre vers le Septentrion; & la table de pierre auoit vn canal à l'entour, afin que mettant de l'eau en ce canal, on viſt si la pierre estoit droicte ou non, & la verge estoit posée perpendiculairement, comme aux horloges. C'est chose croiable que ce quadrans a esté fait pour remarquer exactement l'ombre des solstices & equinoxes, car

pour

*La seconde,
vne Sphere.*

*La troisieme
vn quadrans.*

pour ceste cause le marbre mesme & la verge sont compartis en degrez. Mais le quatriefme instrument & plus grand de tous estoit de trois ou quatre grands Astrolabes posez l'un pres de l'autre, dont chascun auoit vn pas Geometrique tel que j'ai descrit, en diametre : la ligne de fiance autrement dicte *Alhidada*, y estoit aussi : & de mesme le *dioptra*. L'un d'iceux representoit l'Equateur tourné vers le Midi, l'autre qui avec le superieur faisoit cōme vne croix vers le Septentrion & Midi, sembla au Pere estre Meridié, encor qu'on le pouuoit tourner en rond. L'autre estoit droict esleué vers le Midi, par lequel peut estre estoit entendu le cercle vertical : & mesme cestui-ci pour mōstrer chascue vertical, se rouloit : & tous auoiēt leurs degrez tellement compassez, qu'on voioit à chascun vn bouton de fer esleué, pour mesme par l'attouchemēt des mains sentir la nuit les degrez, sans aucune lumiere. Toute ceste Machine d'Astrolabes estoit aussi posee sur vn marbre plain, avec ses canaux à l'entour. Or sur chascun de ces instruments estoit escrit en caracteres Chinois, ce que chascue chose signifioit : vingt & quatre Constellations du Zodiaque, qui respondent à nos signes doubles y estoient aussi marquees. Mais en cela y auoit vne faute, parce que tout estoit posé au trentesixiesme degré de l'eleuation du Pole. Car c'est chose si seure que la ville de Nanchin est au trentedeuxiesme degré & vn quart, que personne n'en doit douter. Et il

La quatriefme, de plusieurs Astrolabes.

Ville de Nanchin, en quel degré situce.

semble

semble que ces Machines ont esté faiçtes pour estre posees autrepart ; mais qu'en apres elles ont esté là mises par quelque Mathematicien ignorant, sans auoir aucun esgard au lieu. Le Pere Matthieu aussi apres quelques annees vid des semblables Machines à Pechin, ou plustost les mesmes ; tant elles se ressembloient les vnes les autres ; de sorte que sans doute elles ont esté fondues par vn mesme artisan. Et l'on est assure qu'elles furent iettees en fonte quand les Tartares commandoient aux Chinois. D'où l'on peut avec raison estimer, qu'elles ont esté faiçtes par quelque estranger, qui auoit cognoissance de nos sciences.

Mais il est temps de laisser les Machines. Le Magistrat plus souuerain de ce temps pria le P. Matthieu de reuoir la description Geographique du monde, qu'il auoit autresfois mise en lumiere en la Prouince de Canto, & y adiouster des commentaires plus amples : qu'il la vouloit encor grauer sur les tables publiques de son palais, & l'exposer en veüë au public. Il fit ce dont on le prioit, & augmenta aussi le proieçt, afin de le représenter sur des tables plus grandes pour la commodité des spectateurs ; il corrigea les fautes, & y adiousta plusieurs choses, tellement qu'il ne fust pas marri de l'auoir renouvellee. Cela pleust merueilleusement au Magistrat ami, & soudain y employa des graueurs excellents aux despens du public, & lui-mesme loüa l'œuvre & l'auteur avec vne preface tres-elegante.

Ceste

Le P. Matthieu par la priere des Magistrats fait vne description vniuerselle du monde.

Ceste derniere impression en estime & en nombre surpassa celle de Canto : plusieurs exemplaires furent de ce cœur du Roiaume distribuez par toutes les autres Prouinces, mesmes les nostres en enuoierent à Amacao, & au Japon, sur le modelle desquels on dit qu'on en graua autre part d'autres : l'un d'iceux paruint au Royaume de la Chine entre les mains de celui qui gouuernoit la Prouince de Cuiceu pour le Roy. Cestui-ci que le P. Matthieu cognoissoit dez qu'il demouroit en la Prouince de Canto, entreprit de remettre le mesme œuure sur la presse avec vne autre methode; il fit le project de ceste description plus petit, & le reduisit en vn liure; tous les Royaumes qu'il auoit leus furent distribuez en cinq Zones de l'vniuers, & adiousta à chaque Royaume sa propre declaration, qu'on li-soit toutes ensemble en la plus ample description. Icelui mesme aiant en l'auant, propos amplement décrit les loüanges de l'œuure & de l'auteur; attribua au mesme œuure & auteur bonne partie de l'autorité qu'il auoit acquise par la reputation de sa doctrine, & liures qu'il auoit escrits : toutes lesquelles choses furent l'herbe de la moisson que nous voions, & les fondemens de la naissance de ceste Eglise.

Grande estime de la description Geographique du Peye.

*Les principaux de la ville de Nanchin recherchent l'amitié du
P. Matthieu.*

CHAP. VI.

*Dieu s'est ser-
ui de moyens
quasi insus-
sants, pour esta-
blir ceste E-
glise.*

LE tres-bon Dieu vouloit en ceste cour ie-
ter des fondemens tres-profonds de gran-
des esperances. Et afin qu'on l'entende plus clai-
rement, ie semblerois ingratement recognoi-
stre les œuures diuines, si j'oublois les moiens,
peut-estre extraordinaires, qu'il a employez en
ceci. Je parlerai donc en ce chapitre de ces grâds
personnages, qui desirerent en ce temps confe-
rer avec le P. Matthieu : toutesfois ie ne dirai
pas tout ce qui s'est passé pour ce sujet, pour
n'outrépasser les bornes de la briefueté propo-
see, en vne petite chose. Je me tais premierement
des six premiers Presidens des cours souuerai-
nes, qui aians autant d'autorité qu'à Pechin (ex-
cepté la presence du Roy, dont ceux de Pechin
se preualent) gouvernent toutes les affaires
de leur Prouince. J'en nommerai trois au-
tres desquels ie n'ai rien dict iusqu'à present. Il y
a vn certain office deriué par droit hereditai-
re, des chefs de guerre, qui chasserent les Tart-

*Les Princi-
paux de la
ville de Nā-
chin font co-
gnissance a-
vec le Pere.
Dignité he-
reditaire des
chefs de guer-
re qui chas-
sent les Tar-
tares.*

res à leurs aînez, on les appelle *Quocim*, desquels les puisnez reçoivent toute sorte d'honneurs du Roy, mais non à l'esgal de laîné. De sorte que maintenant avec le cours du temps leur famille est grande & nombreuse, & encor qu'ils ne parviennent à aucune charge publique, si ce n'est d'aventure des commandemens militaires, ils sont toutesfois en grande dignité, & font ostentation de grandes richesses; mais nous avons plus amplement parlé d'iceux ci-dessus, ceci n'est que pour en rafraîchir la memoire. Il y a vn chef de ceste famille à Nanchin, le train duquel il fait beau voir. Toutes les fois qu'il arriue qu'il sort de la maison, il est porté dans vne selle sur les espauls de huit portefaix; il a des iardins, palais, & meubles tous Royaux. Icelui certain iour conuia le P. Matthieu dans sa maison, mais premierement l'envoia visiter par son onclé. Quand il y alla, il le receut en vn jardin le plus delectable de toute la ville. Dans ce jardin l'aissant en arriere beaucoup d'autres choses qu'on ne peut voir, ni peut-estre escrire sans plaisir, il vid vn rocher artificiellement fait de divers marbres non polis, lequel estoit proprement creusé en grottes, où y avoit des chambres, sales, degrez, vitriers, arbres & plusieurs autres, où l'art estoit en debat avec la volupté. Ils font cela afin d'eviter les chaleurs de l'Esté, par la fraîcheur des grottes, lors qu'ils estudiét ou font des festins. La

Jardin le plus delectable de toute la ville.

Rocher artificiel merveilleux.

figure en forme de labyrinthe augmentoit la grace, car encor qu'il n'occupast pas vne place des plus grandes, ceux neantmoins qui vouloient passer par tout, y estoient detenus deux ou trois heures, & en apres on sortoit par vne autre porte. Cestui-ci estoit noble, mais ieune homme, qui se contenta de voir quelques choses d'Europe dont il auoit oui parler.

General de la garnison de Nanchin.

L'autre qui se rendit familier du P. Matthieu estoit le General de tous les soldats de Nanchin, qui auoit aussi vne autre office, second en dignité au susdict, qu'on appelle *Hou*: cestui-ci contracta vne plus estroicte amitié avec le Pere, & le traita souuent en sa maison avec les ceremonies accoustumées, discours, & banquets: & les nostres ne furent pas peu asseurez par l'amitié d'icelui. Car cestui-ci a la charge des gardes & seureté de la ville, & est le mesme, qui l'autrefois estant à Nanchin tascha d'arrester le P. Matthieu prisonnier, si l'autorité du President son ami ne l'eust retenu, comme j'ai dict ci-deuant.

Eunuque de grande autorité.

En troisieme lieu il me faut nommer vn Eunuque des plus grands, qui commande avec grande puissance aux Eunuques de Nanchin, dont on conte quelques mille. Le mesme preside au Palais du Roy, & à toutes les portes de la ville, & aussi aux monstres des gens de guerre, ensemble avec le General susdict. Il a encor plusieurs autres offices publics, & fax

ostes

ostentation d'une grande autorité avec tres-grande parade. Il estoit quasi decrepite, & selon la coustume des Eunuques Chinois, peu courtois : c'est pourquoy il receut le P. Matthieu peu courtoisement. Car les courtisans l'advertirent de lui donner certain tiltre d'honneur, qui semble approcher de celui de son Altesse parmi nous. Je ferai-ici recit de ceste ceremonie, parce que cest chose nouvelle.

Toutes les fois qu'ils parlent au Roy, ils ont accoustumé lui souhaiter dix mille millions d'annees de vie, avec ces trois syllabes, *van van sin.* Et cela est le mesme que si vous disiez, *Majesté* : aux autres enfans du Roy ou Roynes dans le palais, d'un tiltre vn peu inferieur, ils desirerent mille ans. Mais l'arrogance des Eunuques est si grande, qu'ils veulent qu'on leur en souhaite autant, & qu'on les saluë à genoux, mais le P. Matthieu le refusa ici ; car il ne pouuoit pas rendre plus d'honneur à l'Eunuque qu'aux souuerains Magistrats, sans les offenser ; toutesfois il lui fit honneur. Le bon Pere auoit appris par experience qu'entre les Chinois, & autres Gentils de l'Orient, il ne falloit pas oublier de tenir vne certaine grauité, retenue dans la modestie de la bien-seance. Il entra donc & salua l'Eunuque comme il auoit accoustumé : mais en parlant, d'autant que l'Eunuque estoit sourd, il y auoit quelqu'un à costé de lui, qui lui entonnoit en l'oreille

Maniere de saluer le Roy de la Chine.

Arrogance des Eunuques en la Chine.

Deportement modestement graue requi entre les Barbares.

les paroles du Pere, lequel changeant le tiltre d'honneur lui reiteroit souuent cōme il lui plaisoit les mil ans. Il tesmoigna par vn grād present qu'il offrit au Pere combien il en auoit esté content & satisfait. Mais le Pere ne le voulut receuoir, & refusa vn verre trigonal qu'il lui demandoit, & à l'aduenir s'abstint de se trouuer avec l'Eunuque. Cela toutesfois fut assez, pour faire que tous les autres Eunuques honorassent le Pere, & qu'on sçeust par toute la ville que ces trois principaux de la ville, trouuoient bon que le Pere demeurast à Nanchin.

En ce mesme temps demeuroit en sa terre natale à Nanchin vn certain personnage, qui auoit obtenu le premier rang en la denomination des Docteurs. Cela de soy-mesme est vne grande dignité : car aiant esté deposé de quelques autres charges publiques, il viuoit en sa maison, comme priué, mais avec train conuenable, & respect d'vn chacun. Icelui estoit deuenu Predicateur des trois sectes, que nous dict estre entre les Chinois, & auoit pour lors réputation d'y estre fort entendu. Il auoit en sa maison vn Templier tres-renommé des temples des Idoles, qui s'estant volontairement desmis des offices qu'il auoit eus en la Republique, auoit rasé son poil, & de lettré, estoit deuenu ministre des Idoles, ce qu'on ne void gueres entre les Chinois. Et parce que veritablement il estoit homme sçauant

ez

*Vn certain
lettré se rend
ministre des
Idoles.*

ez disciplines Chinoises, & outre les sciences, estoit aagé de septante ans, il auoit en ceste profession acquis beaucoup de repūtion & de disciples professeurs de la nouvelle secte qu'il inuentoit. Ces deux firent beaucoup d'honneur au P. Matthieu; mais l'Apostat lettré principalement estonna tous ceux qui entendirent qu'il l'auoit preuenir par sa visite. Celui-là seul se teut comme on disputoit fort & ferme de nostre foi en certaine assemblee, & assura que nostre loi estoit veritable, & finalement donna deux Epigrammes au Pere elegamment escrits sur vn esuentail, lesquels en apres il adiousta au liure de ses Epigrammes. Je me ressouuiens auoir parlé au premier liure de ceste coustume des Chinois. Ces Epigrammes, que par honneur on a escrit à la loüange du P. Matthieu, auroient rempli vn grand volume, si on n'auoit eu esgard à la modestie Chrestienne.

*Epigrammes
à l'honneur
du P. Mat-
thieu.*

Deux autres aussi moindres en dignité, mais non en renommee, le vindrent voir. L'vn d'eux feignoit auoir atteint l'age de trois cens ans, la plus grand' part desquels, afin de n'estre conuaincu de mensonge, il disoit auoir passez hors du Royaume, & d'autant que les plus grāds de la Chine sont presque fols à chercher des moiens de prolonger leur vie, ne se soucians pas beaucoup s'il estoit vray ou non, ils suiuoient cest homme avec grande pas-

*Folie des Chi-
nois à cer-
cher la prolõ-
gation de la
vie.*

tion, d'autant qu'il lisoit des preceptes de plus longue vie à ses disciples. Icelui donc vint aussi le premier vers le Pere, afin (comme ils disoient) de s'anoblir en conferant avec vn grand Mathematicien. Il se vançoit de predire les choses futures, non par l'observation du ciel; mais de la terre, par les preceptes de la Geologie Chinoise; de laquelle voyez le premier liure. L'autre mentoit aussi; mais toutesfois moins impudemment que le premier; car il asseuroit qu'il auoit nonante ans, encor qu'il ne semblast pas en auoir soixante. Il sçauoit aussi guarir des maladies quasi incurables; mais ie ne sçai par quel art, mais neantmoins il y en auoit qui contoient merueilles de lui en cela. Cestui-ci estoit compagnon de l'autre, & l'vn acquerroit de la reputation à l'autre par la prolongation de la vie, ou les preceptes de la medecine. Ceux-là loüoient par tout le P. Matthieu, & asseuroient qu'ils lui cedoient entierement en science; dont il arriua que quelques-vns creurent que le P. Matthieu auoit peut-estre aussi vescu quelques siecles; mais qu'il dissimuloit cela pour certaines causes secretes. Car ils soupçonnerent aisément des semblables fables des estrangers, qui principalement leur sont vn peu dissemblables de visage.

Je ne dois pas oublier vne chose qui se passa en mesme temps, que peut estre les Europeens peuuent demander, sçauoir de l'harmonie des Chinois. On preparoit pour certain iour vn
sacri

sacrifice solemnel à Confutius Prince des let-
trez, si on peut appeller sacrifice ce qu'ils of-
frent non comme à vne deité, mais comme à
leur maistre. On l'appelle sacrifice, parce que
ce mot entre les Chinois a vne plus ample si-
gnification. On faisoit donc vn concert coustu-
mier de musique pour ce sacrifice, pour laquel-
le esproauer on appelloit le iour de deuant le
President du premier Parlement nostre amy, à
fin qu'il iugeast si elle deuoit estre receuë pour
ce sacrifice. Le P. Matthieu fut conuié, & il ne
ne refusa pas d'y aller, parce que ce n'estoit
pas sacrifice. Les Prestres des lettrez nommez
Tausu faisoient faire ce concert : & l'espreue
de ceste musique se faisoit en la sale, ou plu-
stost temple Royal, qui est edifié à Dieu Sei-
gneur du ciel. On assigna place pout voir au
Pere avec les enfans du President. Les Tem-
pliers sortirent certes pretieusement reueustus
comme pour sacrifier. Iceux apres auoir rendu
au President les compliments accoustumez, cō-
mencerent à toucher leurs instruments, dont
les vns estoient des sonnettes d'airain, des bas-
sins, des autres de pierre, quelques-vns comme
des tabourins de peaux, d'autres de cordes; ils
iouroient aussi des fleustes, & certaines orgues,
ausquelles ils donnoient vent non avec des
soufflers, mais avec la bouche; quelques autres
estoyent en forme d'animaux, & pouffoient le
son du ventre vuide avec des petits bastōs qu'ō
leur mettoit entre les dents. Tout cela estoit

*On fait vne
musique à
Confutius
Prince des
lettrez.*

*Instruments
de musique.*

*Concert de
musique dis-
cordante.*

sonné avec telle harmonie que chacun se peut imaginer, car ce n'estoit autre chose que, non vn accord, mais vn discord discordant : & les Chinois mesmes ne le nient pas du tout. Car chascun plus docte confesse que l'harmonie des accords cogneuë des anciens, est faillie aux derniers siecles, & que les instruments seuls sont restez sans art.

Tèple Royal.

Mais il nous faut aussi regarder le Temple Royal. Car il est vraiment Royal, soit qu'on regarde la grandeur, soit la majesté de l'ouurage. Il est basti en vn bois, ou plustost verger de pins, entouré de murailles de douze miles Italiés de circuit. Tout le temple, excepté les murs de brique, est de bois; il est diuisé en cinq nefes : il y a de chascun costé deux rangs de colonnes, qui sont de bois & rondes, & de telle grosseur que deux hommes ne les pourroient embrasser, & la hauteur est esgalement proportionnee à la grosseur; le couuert est richement graué & tout doré. Et encor qu'il y ait pres de deux cens ans qu'il est basti, & que le Roy ne sacrifie, ni demeure à Nanchin, il n'a neantmoins quasi rien perdu de sa premiere splendeur. Au milieu du temple y a vn lieu esleué de marbre tres-precieux, en ce lieu y a deux throsnes, tous deux de marbre. Le Roy qui doit sacrifier s'asseoit dans l'un; l'autre se laisse vtide à celui auquel il sacrifie, afin qu'il ne lui desplaise de s'asseoir. Les cloistres du temple exterieur sont ornez de meandres tres-elegants, & afin que les oiseaux n'y fissent

*Description
du Tèple.*

n'y fissent leurs nids, ou s'allissent tout, toutes les fenestres donnoient entree aux rais du Soleil à trauers d'vn fil d'archal, en forme de rets. On a de coustume faire cela en tout le palais du Roy. Toutes les portes du temple sont couuertes de lames de cuiure doré, & ornees de fantosmes ou beaux marmousets de mesme matiere. Hors du temple y auoit plusieurs autels qui representoient le Soleil, la Lune, les estoilles, & des montagnes de la Chine, vn certain lac aussi y representoit la mer. On dit que par cela ils ont voulu dire que le Dieu qui est adoré en ce temple a créé tout le reste qui est hors du temple, à fin que quelqu'vn ne les adorast pour Dieu. Il est defendu sous griefues punitions de couper les arbres de ce bois, non pas mesmes vne branche quelle que ce soit, qui est cause qu'ils sont tres-grands, & tesmoins d'antiquité. A l'entour du temple il y a diuerses caues, qu'on dit autresfois auoir esté des bains, dans lesquels les Roys, & les autres ministres se lauoient pour sacrifier.

*Autels hors
du temple.*

Le

Le P. Matthieu Riccius dispute de nostre foy avec vn fameux sacrificeur.

C H A P. VII.

Habit du P. Matthieu.

LE P. Matthieu, comme est dict cy-deuant, se seruoit de l'habit des lettrez, mais principalement de ceux qui se disent Predicateurs de la loy. C'est veritablement vn habit modeste, & le bonnet est assez semblable aux nostres, & façonné aussien forme de croix. Et nō seulement par l'habit, mais d'auantage par ses discours il se disoit estre Predicateur de la loy diuine. Car il s'occupoit entierement à reprobuer & conuaincre d'erreur les deux sectes des Idolatres. Mais quant à la secte des lettrez, non seulement il ne la blasmoit pas, mais aussi la prisoit grandement, & louoit hautement Confutius Prince d'icelle, qui auoit mieux aimé se taire de ce qu'il ne sçauoit pas, touchant l'autre vie, que d'en faire mention, & auoit approprié les preceptes de sa loy, à bien former la vie d'vn chacun, & bien gouverner sa famille & le Royaume, selon droit & equité. Ceste façon d'habit en des estrangers sembla du tout nouvelle,

uelle, mais elle estoit fort approuuee des lettrez. Car tous les estrangers, qui iusques au iourd'hui sont venus de l'Occident au Royaume de la Chine, tous, dis-ie, reietans la croiance des lettrez & de Confutius mesme, s'addoioient à l'adoration des Idoles. Et de ceci estoit souuent parlé par les principaux qui en toute assemblee appelloient le Pere vrai lettré, qui adorant vn seul Dieu, ne vouloit pas souiller le vrai culte, en faisant honneur aux faux Dieux, ce que plusieurs lettrez font au iourd'hui en la Chine.

En ce mesme temps florissoit à Nanchin vn certain vieillard septuagenaire des Magistrats de la ville, en grande reputation de vertu & de doctrine. Plusieurs couroient vers luy de diuers endroits comme à vn oracle, & se rendoient ses disciples, qu'on pouuoit bien nombrer iusqu'à mil. Iceluy ayant ouuertement repproué les ordonnances des lettrez, adoroit les faux dieux, & preschoit qu'il les falloit adorer: & d'autant qu'il se faisoit des assemblees qui coustumierement accouroient vers luy de tous costez, il auoit assigné certains iours de chaque mois, ausquels il vouloit auoir & donner audience: les autres iours il ne comparoissoit pas mesme estant appelé. Cestui-ci desira entrer en conference avec le P. Matthieu, & fit tant par le moyen de Chiutaisò, amy de tous les deux, qu'il alla volontairement vers luy, car il esperoit moiennât la grace de Dieu de le pouuoir amener

*Vn certain
vieillard let-
tré dispute de
nostre foy
avec le P.
Matthieu.*

ner à la foy Chrestienne. Dez la premiere entre-
 ueü donc on discourut de la Religion, & quasi
 au premier argument le Pere le força de dire,
 que la secte des Idoles estoit semblable à vne
 pomme partie pourrie, partie saine; quant à luy
 qu'il receuoit ce qui estoit sain, & reietoit le
 pourri : les disciples d'icelui, qui estoient pre-
 sens, furent confus de honte, de voir leur mai-
 stre si franchement accorder cela. Il fut luy-
 mesme aussi tout rempli d'estonnemēt, d'auoir
 trouué vn homme, qui impugnoit si viuement
 la secte des Idoles.

C'estoit la coustume en ce tēps que les lettrez
 s'assemblassent plus que d'ordinaire en diuer-
 ses congregations, pour conférer entr'eux des
 sciences Morales, & de suiure la vertu. Celuy
 dont nous parlions maintenāt print le propos,
 & confuta tres-doctement, selon sa coustume,
 Confutius Prince des lettrez; mais toutesfois
 par les maximes de la secte des Idoles. Là d'a-
 uenture estoit present vn lettré de grande au-
 torité du Presidial des bastiments publics, &
 qui estoit constitué en souueraine dignité. il ne
 sceut souffrir qu'un lettré defendist les Idoles
 au blasme de Confutius : mais se courrouçant
 asprement, crioit que c'estoit chose qu'on ne
 deuoit nullement endurer, qu'en ceste assem-
 blee, où tous estoient Chinois & lettrez, vn
 homme fust si temeraire & rempli de folie, que
 de reprobuer Confutius, pour maintenir les
 Idoles, l'adoration detquels on sçauoit estre
 venue

*Suite de la
 dispute.*

venue des Royaumes estrangers : dont on disoit que mesme ce lettré estranger Matthæus Riccius estoit estonné, lequel aussi on disoit prifer la doctrine de Cōfutius, & impugner les refueries des Idoles, que les estrangers mesmes passé long-temps auoient exterminées de leurs Royaumes. Cestui-ci qui parloit n'auoit pas encor frequenté ou veu le P. Matthieu : dont c'est merueille qu'il en parlast ainsi publiquement. Le defenseur des Idoles ayant entendu ceci, fut honteux, mais dissimulant sa honte respondit, qu'il auoit conferé avec cest estranger, & luy sembloit qu'il n'estoit pas encor bien instruit des affaires de la Chine : peu à peu, dit-il, nous luy enseignerons des meilleures opiniōs. Et ainsi l'assemblee se despartant, chacun retourne chez soy. Vn peu apres, lors aussi que le P. Matthieu ignoroit encor ce qui s'estoit passé en ceste congregation, il fut instamment prié à vn festin par ce ministre Idolatre : car, comme nous auons ja dict, les Chinois la plus-part vident les controuerses à table entre les pots & gobelets. Pour n'apporter quelque empeschement à l'establissement de sa residence, il s'excusa sur ses occupations & plusieurs autres affaires, que le conuiant ne voulut receuoir pour excuse, & fit tant par diuers & importuns messages, que le Pere par l'aduis aussi de Chiutaisò, ne pouuoit plus faire de refus sans estre blasmé d'inciuitié.

Il y alla

*Bonne opiniō
des lettrez.
Chinois touchant le P.
Riccius.*

Le sacrificeur & predicateur idolatre inuite le Pere à un festin.

Il y alla donc, & aussi tout préparé à la dispute. Celuy aussi qui l'auoit conuie, se defiant de soy-mesme, pour auoir esté vne fois vaincu, appella vn sacrificateur renommé des Idoles, qu'on disoit estre le chef de plusieurs autres, qu'il auoit receus pour disciples, outre lesquels vne autre multitude aussi de laics des deux sexes l'appelloit maistre. Il se nommoit *Sanhoi*, fort different des autres Templiers de cest ordre, que l'ignorance profonde de toutes choses rend infames. Car cestui-ci auoit fort bien estudié, & estoit grand Philosophe, Orateur, & Poëte; il estoit aussi fort versé en toutes les autres sectes, outre la sienne.

Il appelle vn autre docteur Templier à son secours.

Assemblée de lettrez pour disputer.

Quand le P. Matthieu arriua, ce Templier estoit desia venu accompagné de plusieurs lettrez, & cependant, attendant que les autres vinssent, il y en eut plus de vingt qui ayans fait les compliments ordinaires s'assirent. Le sacrificateur profane s'assit pres du Pere, & cachant son orgueil sous vn pauvre manteau tesmoigna arrogamment vouloir disputer de la Religion avec le Pere. Auquel le Pere Matthieu tint à l'auance ces propos; Deuant, dit-il, que nous entrions en dispute, ie desire sçauoir de vous ce que vous croiez du premier principe du ciel & de la terre, & createur de toutes choses, que nous appellõs en vn mot Seigneur du ciel? Estât ainsi defié il respond; le ne nie pas que ce modérateur du ciel & de la terre se trouue, mais

Commencement de la dispute.

terre se trouue, mais ien' aduoie parqu'il auz aucune puissance, ou Deité. Car moi (dit-il) & quelque autre que ce soit lui sommes esgaulx, & ne lui cedons en rien. Et il disoit ceci avec tant d'impudence, qu'il sembloit aussi vouloir estre quelque chose de plus. Le Pere lui demanda; s'il pourroit faire, ou non, ce qu'on estoit assuré que le Seigneur du ciel faisoit? Car cela sembloit estre necessaire selon son opinion. Il repliqu'a qu'oui, & qu'il pouuoit faire le ciel & la terre. Sus donc, dit le P. Matthieu, faites vn fouier semblable à cestui-ci, si vous en auez le courage, car il y auoit de hazard là vn fouier, avec des braises allumées: cestui-ci commença à crier, que c'estoit chose indigne qu'il lui demandast de faire cela. Auquel le P. respondit, esleuant vn peu plus sa voix: l'accorde que c'est chose indigne de promettre ce que vous ne pouuez pas faire. Tous les autres accoururent au bruit, demandans de quoi ils dispuoient. Chimere à leur fit recit du differend, & sembla que ce que le Pere Matthieu auoit demandé estoit raisonnable. La dispute estant recommencée, le ministre profane commença avec grande circumlocution de proposer les principes de sa Chimere. Il demande reciproquement au Pere Matthieu, s'il entendoit les Mathematicques ou non? car il l'auoit oui estimer pour excellent Astrologue. Le nostre respondit, qu'il en auoit appris quelque chose. Alors l'autre, quand vous discourez, dit-il, du Solcil

*Arrogance
& blasphemie
du Templier.*

*Demande
du Templier
au Pere.*

& de la Lune, montez-vous au ciel, ou les mesmes planettes descendent-ils à vous? Ni l'un ni l'autre, dit le Pere, mais quand nous voions quelque chose, nous formons quelque espece de la chose veüe en nostre entendement mesme, & si d'ad uenture nous voulons parler ou penser de la chose veüe, nous regardons en nostre entendement, & d'icelui nous tirons les images & especes receuës. Ici le Templier comme vainqueur se leue debout; Voilà, dit-il, vous auez formé vn nouue au Soleil, vne nouvelle Lune, & par mesme moien on peut creer toute autre chose. Ce qu'ayant dict, il se tourna arrogamment rasseoir, pour se mettre en repos, comme s'il eust maintenant clairement proué son dire. Mais le Pere commença de monstrier que ceste espece-là n'estoit pas le Soleil ou la Lune, mais l'idee du Soleil & de la Lune. Et qui est-ce (dit-il) qui ne void combien il y a de difference entre l'un & l'autre? Et certes si ie n'auois en aucun sens cõpris le Soleil & la Lune, ie n'eusse pas aussi peu tirer ceste espece, & encõr beaucoup moins eusse-ie fait le Soleil ou la Lune. Il promouoit son intention par le miroir, dans lequel l'image du Soleil & de la Lune se voioit, si on le mettoit à l'opposite. Et qui est heantmoins si hebeté de dire que le miroir puisse creer le Soleil ou la Lune? Les assistants semblerent plus cõtents de ceste responce que le Templier, qui remettant apres le gain de sa cause aux eronies, caschoit

Responce du Pere.

Le Pere explique sa responce.

taschoit de couvrir son ignorance. La chose vint si auant, qu'en fin celui qui les auoit conuiez craignoit qu'il n'eschapast quelque parole dont l'vn ou l'autre se peust offenser : parquoy il appaisa la querelle, & mena le Temple en vne autre place, afin qu'à l'aduenir on ne disputast plus.

Cependant tous les autres conuiez au festin estoient venus, & chacun s'assit en chaque table, qui estoient plusieurs. On fit assieoir le P. Matthieu au haut bout, parce qu'il estoit estrangier. Sur le milieu du festin les lettrés deuisans ensemble, commencerent à debater vne question fameuse entre les Chinois, scà uoir, qu'est-ce qu'on doit croire de la nature humaine ? si elle est de soi-mesme bonne ou mauuaise ? ou ni l'vn ni l'autre ? Car ils disent, si elle est bonne, d'où vient le mal qui prouient d'icelle ? si elle est mauuaise, d'où procede le bien qu'elle produict souvent ? si elle n'est ni l'vn ni l'autre, d'où vient que de soi-mesme elle fait tantost bien, tantost mal ? Et d'autant qu'ils n'ont aucuns preceptes de Logique, ils confondent le bien moral, & naturel, ne scachans faire aucune distinction, de mesme ils peste-mellent l'inné & l'acquis ; & quant à la nature corrompue par le peché originel, & du secours & grace de Dieu, ils n'en ont seulement pas ouï parler en songe. C'est pourquoy les Philosophes ont iusques auourd'hui debatue ceste question, de

Belle question semblable la nature humaine.

laquelle il n'y a encor rien de determiné. Ils discoururent ce iour-là problematiquement l'espace d'une heure de ceste matiere, & le P. Matthieu ne dit mot pendant tout ce temps, & plusieurs penserent qu'il n'auoit seulement pas peu comprendre la subtilité de ceste question; & toutesfois plusieurs autres desiroient esprouuer ce qu'il scauroit pour dissoudre ceste difficulté. Quand donc il eut modestement donné à cognoistre qu'il vouloit parler, tous se firent, & escouterent ententiuement. Alors le P. Matthieu redit heureusement & avec vne admirable memoire tout ce qui auoit esté allegué sur ceste dispute d'une part & d'autre. Ce qui remplit toute l'assemblée d'estonnement. Alors il dit: On ne peut pas douter que le tres-bon Seigneur du ciel & de la terre ne doiue estre estimé infini, encor que la nature humaine soit si fragile, qu'on doute d'icelle, si elle est bonne ou mauuaise, & veu que maître Sanhoi a peu au parauant dict que l'homme n'est pas beaucoup inferieur à ce Dieu Créateur du ciel & de la terre, de cela il s'en suit manifestement, qu'on pourroit aussi douter de Dieu, s'il est bon ou mauuais. Il y auoit vn lettré de l'ordre des Licentiez, qui estoit assis aupres du P. Matthieu, qui aiant trouué cest argument bon, de peur que d'auenture quelqu'un ne l'eust pas bien entendu, rapporta le mesme plus amplement, & eloquemment: puis se tournant vers le Templier, lui dit en

souf

*Le Pere de
sieur refout
la question.*

souffrant ; Que respondes-vous à ceci ? Mais l'autre s'en mocquoit par contenance & gestes orgueilleux. Mais le P. Matthieu & les autres firent instance, qu'il respondiſt pluſtoſt par raiſons que par gestes. Alors il commença de raconter ie ne ſçai quel deluge des ſonges de ſa ſecte, mais le P. l'interrompit, diſant : Il faut entre nous diſputer par raiſon & non par autorité, veu que nous ſommes de differente profeſſion, & que l'un ne reçoit pas les liures de l'autre pour veritables : qu'il auroit bien peu auſſi alleguer beaucoup de choſes tirees de l'autorité des liures de ſa Religion, mais maintenant qu'il falloir eſclaircir ce differend par la raiſon, qui eſtoit eſgalement receüe de tous. Mais pour cela il ne s'appreſtoit pas pour reſpondre, ains cherchoit des ſubterfuges par diuerſes opinions ſubtiles & ſentences aiguës fondees ſur la grace de leur langage, de ſorte toutesfois qu'il ne vouloit pas ſembler eſtre vaincu, & babillant de pluſieurs choſes, il tâcha de prouuer que celui qui eſtoit bon, pouoit auſſi eſtre mauuais, d'où il accorda que Dieu n'eſtoit ni bon, ni mauuais. Alors le P. Matthieu repliqua par vn ſemblable propre au ſubjet, & à la capacité des Chinois, que le Soleil eſtoit ſi clair, qu'il ne pouoit pas eſtre obſcur, d'autant que la clarté lui eſtoit innee. Cela eut beaucoup de force enuers tous d'autant qu'ils ne ſeparent pas la ſubſtance d'avec les accidents. Finalement pluſieurs autres

*Allegations
ridicules du
Toumhor.*

choſes furent dictes & prouuées , mais il ne voulut pas ſeul ſembler eſtre vaincu , car tous les autres auſſi le iugeoient conuaincu , auſquels les raiſons du Pere Matthieu pleurent tant , que la reputation de ceſte diſpute ſeruit l'eſpace de pluſieurs iours de matiere de diſcours aux lettrez conſerans enſemble. Ceſt

Grand abus. erreur tiré de la ſecte des Idoles , qui ſouſtient que Dieu & toutes les autres choſes ſont d'une ſeule & meſme ſubſtançe , eſt auſſi peu à peu (non ſans blaſpheme de la Deité) coulé dans l'eſchole des lettrez , & ſemblent croire que Dieu eſt l'ame de l'vniuers , & comme le ſeul eſprit d'un grand corps. Les diſciples meſmes auſſi de celui qui auoit conuié , eurent ſouuent en apres recours au P. Matthieu , qui les contenta tellement , qu'ils ſembloient auoir laiſſé leur erreur. Et afin auſſi que les autres le laiſſaſſent , le P. Matthieu eſcriuit vn petit commentaire , & l'inſera en vn chapitre du Catechiſme. Vn des diſciples de celui qui auoit faiçt le feſtin , auoit leu ceſt abregé , alors il dit ; le penſe que celui qui niera ceci , niera auſſi que le Soleil ſoit clair. La renommee de ceſte diſpute paruint auſſi iuſqu'au Preſident , qui du depuis auſſi felicita le Pere de la victoire , & non lui ſeul , mais pluſieurs autres , auſquels , comme ils auoient penſé , les preceptes d'une loi barbare , ne ſembloient plus barbares ; & eux auſſi en felicitoient le Pere , mais icelui s'en reſiouyſſoit en Dieu , de ce que peu à peu

Chacun felicite le Pere Matthieu pour ſa victoire.

à peu il jettoit les fondemens de la loi en la cour Royale de la Chine.

Les nostres qui auoient passé l'hyuer en chemin, arriuent en bonne santé à Nanchin, & on achete une maison propre.

CHAP. VIII.

LE Roy taschoit de remplir ses thresors que la guerre de Coria auoit vuidez. Le bruit est qu'au Royaume de la Chine il y a plusieurs mines d'or & d'argent, mais ils disent que si d'auenture on deterre ces métaux, allechemens de l'auarice humaine, que tant de larrons courent à la proie, que les anciens Roys les ont fermées, & defendu qu'on les ouurist à l'aduenir. Or ne pouuant voir son thresor vuide, il commanda qu'on les fouist toutes, & qu'on outrepassast les loix anciennes. Outre cela il imposa vn nouveau tribut, que toutes les marchandises qui se debitoient en toutes les prouinces paissent deux pour cent. Cela fut esté supportable, si le Roy eust or-

Minieres d'or & d'argent.

Grands tributs imposez par le Roy.

donné des Magistrats pour exiger cest impost, mais il aimo mieux s'en fier à des Eunuques, desquels il en enuoia deux ou trois en chascque prouince, que d'autres accompagnerent plustost inferieurs en dignité, qu'en auarice. Il donna tout pouuoir aux principaux Eunuques, leur laschant la bride ; & les exemptant du commandement des Magistrats. C'est vne sorte d'hommes impuissans, barbares & sans lettres, sans honte, sans pitié, ausquels si l'arrogance vient à se ioindre, quels monstres de vices n'en doit prouenir ? Ces demi-hommes donc, que l'auarice auoit rendus Geants, en peu de mois troublèrent tout le Royau-me ; & y auoient apporté plus de desolation que quand il estoit pressé de la guerre de Coria ; car ce mal estoit dehors, mais cestui-ci estoit dedans, & encor plus grand que la crainte. Tout estoit plein de larrons, d'imposteurs, d'affronteurs, & les Peages n'estoient communément reputez estre autre chose que forests & retraictes infames de brigands. Et le thresor public, auquel le Roy pouuoioit par la fidelité des Eunuques, estoit desloialement pillé. Or les Eunuques deputez aux mines ne se transportoient pas aux montagnes, mais aux villes plus riches, & si on leur disoit qu'en quelque lieu demeurast quelque homme opulent, ils disoient qu'il y auoit vne mine d'argent en sa maison, & consultoient de fouir & renuerfer le

ba sti

Maluais naturel des Eunuques.

L'auarice des Eunuques trouble le Royau-me.

Tyrannie des Eunuques.

bastiment, & les pauurets se voians contraincts, donnoient vne grande somme d'argent aux Eunuques, pour conseruer leurs maisons. Quelques villes aussi & Prouinces conuindrent aussi de certaine somme d'argent avec les Eunuques, pour le presenter au Roy, comme s'il auoit esté tiré des mines; & ainsi ils s'exemptoient de leurs importunitéz. Par ces vexations du peuple toutes choses furent encherries, & par la cherté, la pauureté s'augmenta.

Concession des Eunuques.

Les Magistrats toutesfois ne manquerent pas à leur deuoir, ni au Roy; car ils l'aduertirent par plusieurs libelles, premierement combien le peuple estoit mal traicté, combien grand & proche estoit en tous lieux le danger d'une sedition, car desia elle estoit esmeuë en quelques endroits. Et parce que le Roy les amusoit par son silence, ils escriuirent d'autres libelles par lesquels il le reprochoient aigrement & librement, voire mesmes il s'en trouua quelques-vns qui, hors des villes Royales, osèrent bien s'opposer aux torts & iniures que faisoient les Eunuques. Mais le Roy affriandé de ceste amorce, que les Eunuques lui apportotent tous les iours dans son palais, resolut de poursuiure viuement ceste entreprise, & reprit avec rigoureuses punitions la liberté des Syndics & Censeurs Royaux, & la hardiesse de ceux qui s'opposoient aux Eunuques. Plusieurs d'iceux furent degradez de leurs offices, plusieurs autres retenus quelques

Le Roy est aduertit des mauvais desportemens des Eunuques.

Magnanimité des Magistrats s'opposant sans aux Eunuques.

Le Roy souffre les Eunuques.

annees en prison à Pechin, & par ce iugement de l'autorité Roiale, les Eunuques deuenoyent plus insolents, & desroboient plus librement.

*Crainte des
nostres & du
President.*

Quand ceci vint à estre sceu à Nanchin, le P. Matthieu, & ensemble le President du premier Parlement craignirent que les nostres qui auoient passé l'hyuer à Lincinum, ne tombassent entre les mains de quelques-vns de ces Harpies, & sembloit ja au President qu'il estoit impossible que les nostres dont le bagage estoit fort estimé, sortissent delà sans estre fouillez par ces Eunuques. Mais le P. Matthieu dissimulant sa crainte, le consoloit & aduertissoit de la grande puissance que Dieu tout-puissant monstreroit en la conseruation de ses Images. Parquoi estans apres plusieurs mois de l'hyuer & du chemin arriuez, le President amy fut estonné, quand il entendit qu'ils n'auoient eu aucune infortune, voire mesme rien entendu du danger; rapportant cela à vn miracle, il commença desormais d'admirer la force de nostre foi, & de la prouidence Diuine, & prit plaisir d'en entendre souuent parler, & fut fort aisé de l'amener à la cognoissance de la verité d'icelle, mais non de lui en faire esgalement embrasser la saincteté; car les amours des concubines, qui lui estoient des empeschemens domestiques, l'en destournoient.

*Les nostres
pres auoir
passé l'hyuer
en chemin, re-
uenirent à Nā
chin.*

Or

Or les nostres aians pris terre à Nanchin, & entendu l'esperance non esperée d'establi-
 là vne residence, oublians tous leurs trauaux
 soufferts, se resiouysoient en Dieu. Principale-
 ment quand ils virent que le Pere Mat-
 thieu estoit maintenant honoré de tous, &
 estimé comme vn prodige de nature en
 ceste ville, de laquelle il auoit esté vne fois
 chassé, & où il s'estoit vne autre fois tenu ca-
 ché. Le Pere les receut avec vne ioye extra-
 ordinaire en la maison dans laquelle il demeu-
 roit à loüage. Il auoit maintenant visité plu-
 sieurs maisons pour acheter, & toutesfois
 elles ne lui auoient pas esté agreables, & il
 estoit encor plus en peine du moien d'obte-
 nir des patentes des Magistrats pour l'esta-
 blissement de la demeure, & l'achept de la
 maison. Car il auoit maintenant appris par
 longue experience, que s'il les demandoit,
 cela mesme seroit cause qu'il seroit refusé, par-
 ce qu'aucun des Magistrats ne se mesloit vo-
 lontiers des affaires des estrangers, & que par
 ceste occasion il seroit mettre en deliberation,
 s'il seroit expedient, ou non, qu'vn estranger
 demeurast à Nanchin.

*Difficulté
 d'obtenir des
 patentes pour
 assseurer la
 demeure &
 achapt de la
 maison.*

Mais la singuliere prouidence de Dieu
 pourueut à ces deux incommoditez ; car
 celui qui l'autre iour en certaine assemblee
 auoit loüé le P. Matthieu sans le cognoistre, en
 fin le vint visiter peu de iours au parauant que
 les

*Prouidence
 de Dieu.*

les nôtres arriuassent; aiant donc fait les compliments accoustumez pour tesmoignage de la courtoisie, apres plusieurs discours, il lui demanda s'il voudroit achepter vne maison pour y faire entiere demeure, car il disoit qu'il l'auoit entendu ainsi. Le P. Matthieu aiant répondu qu'ouy, il adiousta ce qu'on ne peut lire qu'avec admiration: l'auois (dit-il) depuis peu fait bastir vn palais aux despens publics de mon Presidial, pour la demeure de mes Collegues, mais estant acheué, voilà que les demons & ne scai quels spectres s'en emparent au lieu de mesdicts Collegues, & n'y a aucun qui puisse y demeurer sans dommage. l'ai certes tasché de le vendre à bon prix, mais il ne s'est trouué personne qui ait voulu auoir debat avec ces phantosmes; si donc il ne craignoit pas ces demons, car telle estoit la reputation de sa saincteté, qu'il lui permettoit de l'acheter, & qu'il ne se mist pas en peine du prix, parce qu'il le laissoit à sa discretion & volonté.

Le Pere sentit ici la main de Dieu, il répondit donc ainsi. l'adore, dit-il, le Modérateur du ciel & de la terre, auquel les demons, aussi bien que toutes autres choses, sont subiects: qu'il auoit tant d'esperance en sa diuine bonté, qu'il ne permettroit pas que sans son commandement il receust aucun tort des diables. Qu'il auoit aussi avec soi vne Image
du

Maison mo-
deste de do-
mbs & plai-
sances; est of-
ferte à ven-
dre aux no-
stres.

du Sauueur Iesus Christ, à la veüe de laquelle les diables auoient accoustumez s'en fuir, parquoy si ce palais luy estoit propre & commode, qu'il ne craindroit de rien ces malins esprits. Ce qu'ayant entendu, ce Visiteur qu'on appelloit *Leuteu*, le mene voir le palais, & le P. Matthieu contre son opinion, le trouua plus commode que toutes les autres maisons. Car mesme estant situé au plus haut endroict de la ville, le desbord de l'eau ne le pouuoit endommager; il estoit en la principale ruë de la ville, qui auoit quasi vn iect de pierre de largeur. On voyoit à l'entour le palais du Roy, & les Presidiaux des Magistrats, les chambres & sales estoient suffisantes pour loger dix des nostres. C'estoit vn bastiment neuf, & qui sembloit pouuoir durer plusieurs annees: il s'estendoit en longueur d'une ruë en l'autre, & y auoit sortie de chaque costé. Veü donc que le Presidial des bastimens publics le vendoit, la maison estoit achetee avec permission & autorité des Magistrats, dont les nostres n'estoient pas peu en peine. Parquoy nos Peres ne firent aucun doute que Dieu leur eust preparé ceste demeure. Cependant le P. Cataneus arriua avec les confreres, ausquels il sembla qu'on ne deuoit mespriser ceste commodité; & les nostres ayans laissé à la volonté du vendeur d'estimer le prix, icelui, qui maintenant vouloit estre réputé amy familier & intime, demanda quasi la moitié de ce qu'il auoit

*Description
de ce palais.*

*Les nostres
acheptēt une
maison infes-
tée des ma-
lins esprits.*

auoit cousté à bastir; & parce que les nostres n'auoient pas tout l'argent, il promit volontai-
rement d'en attendre la moitié vn an entier: & ainsi en moins de trois iours, tout fut arresté, & aussi-tost les nostres allerent demeurer en la maison. Alors le vendeur enuoia vn instrument public de la vente, & adiousta vn Ediēt pour estre attaché sur la porte, par lequel il defendoit que personne ne leur donnast empeschement en la possession de la maison achetee; il scellz l'vn & l'autre du seau de son Parlement, par la fermeté duquel les nostres (Dieu le disposant ainsi puissamment & doucement) assēurerent leur demeure. Par ce moien aussi nos Peres s'acquirent la faueur de ce Presidial, qui ne fut pas mari de pouuoir recouurer la moitié du prix, apres n'en auoit rien esperé du tout.

*Demeure des
nostres auto-
risée par les
Magistrats.*

Tout estant ainsi presque acheué, le Pere Matthieu porta l'instrument, & l'Ediēt au President son amy, qui certes fut fort estonné de voir cest affaire conduict à fin si promptement & facilement, & ne fut pas trop content de ce que son entremise ou faueur n'auoit pas esté requisite: mais apres qu'il eut entendu que ces hostes importuns, sçauoir les diables, auoient faict place aux seruiteurs de Dieu, il loüoit beaucoup d'auantage le secours & la puissance Diuine. Car la nuit que les nostres se changerent en leur nouvelle maison, ils reciterent des prieres propres à semblables occasions deuant vn Autel esleué dans la
salle,

*Les diables
ensuiuent à
l'arriuee des
Peres.*

sale, & en apres icterent de l'eau benite par
 toute la maison portans l'Image de nostre
 Sauueur deuant, & il pleust au bon Dieu que
 pour l'augmentation de la foy, les diables &
 phantosmes s'enfuissent pour iamais; car ce-
 lui à qui tout obeyt, les auoit enuiez en ce-
 ste maison, pour preparer la demeure aux no-
 stres; & icelui mesme, apres que son plaisir
 fut effectué, les chassa dehors. Cela fut en
 apres publié par toute la ville, de laquelle
 apres il fut sceu par tout le Royaume, & don-
 na vne tresgráde reputatiõ à nostre tres-saincte
 foy. Car chacun scauoit que des Magistrats fort
 estimez du Presidial des bastimés publics auoient
 rasché de demeurer dans ce palais; & que les
 ministres des Idoles n'auoient rien faillé à es-
 prouuer pour chasser les diables de ce lieu, &
 encor à present on en void les marques dans
 les murs & colonnes, comme les plaies & cicat-
 rices que les exorcistes enragez s'efforçoient
 faire sur les diables; on contoit toutesfois
 qu'avec tout cela ils n'auoient rien peu auan-
 cer, car personne n'y demeura mesme bien
 peu de iours, sans estre bien tourmété: ceux qui
 y auoient bien endure en rendans ample tes-
 moignage. Quand donc on sceut qu'à l'entree
 des nostres ces esprits malins s'en estoient allez,
 on attribua vne chose miraculeuse à la puissan-
 ce de Dieu, en la protection duquel les
 nostres se disoient estre. Et en verité certain iour
 le vendeur parlant de cela, le P. Matthieu estât

*Les ministres
 idolatres s'e-
 stoient en vain
 efforcez de
 chasser les
 diables.*

present

*Les Chinois
reconnoissent
la puissance
du Dieu des
Chrestiens.*

present & l'entendant il assoura qu'en bastif-
fant ce palais, on n'auoit oublié aucune cere-
monie de celles que les Chinois ont accou-
stumez de rapporter superstitieusement. Mais
maintenant qu'il cognoissoit bien pourquoi
les diables s'en estoient emparez. Le Dieu de
Matthieu a commandé aux diables qu'ils ne
laissassent demeurer aucun autre que lui en
ceste maison.

Aians selon leur desir acheué cest affaire, ils
estoit en grand souci d'un autre. Le P. Mat-
thieu auoit promis plusieurs fois à des hom-
mes des plus qualifiez, qu'il leur monstreroit
les presens dediez au Roy, mais il craignoit
que pour la trop grande affluence du peuple
il ne donnast quelque occasion de tumulte,
ou de soupçon. En finle tout consideré, ils ne
trouuerent rien plus à propos, que de souffrir
le trauail de quelques iours, & les faire entrer
chasque iour entier les vns apres les autres,
pour leur monstrer ce qu'il auoit promis, & en
apres que selon le succez ils prendroient aduis,
de ce qu'ils deuroient faire à l'aduenir. Quand
donc ils furent aduertis que les presens Ro-
yaux estoient en fin abordes, aussi-tost ils
vindrent tous, mais la nouveauté des choses
surpassa tellement l'attente de ceux qui desi-
roient les voir, que plusieurs ravis d'admira-
tion ne peurent prendre temps de les priser,
& sembloient ne se pouuoir saouler de les
voir. Ceux-là en firent venir des autres, & ces
autres

*Concours de
spectateurs
pour voir les
choses d'Eu-
rope.*

autres plus grand nombre: en fin les nostres ne pouuans plus soustenir la presse, fermoient les portes, mais ceux qui venoient pour voir, se mettoient en deuoir d'vser de force, protestans premierement, que cest effort ne prouenoit pas d'inciuité, mais de l'admiration qui les rauiffoit, ils excusoient par beaucoup de raisons leur importunité, & ayans compassion de la peine qu'ils nous donnoient, nous prioient de leur pardonner, & cependât produisoient vn grand amas de loüanges de l'Europe, estimans grandement ou l'art, ou la Religion.

*Courtoise
importunité
des Chinois.*

*Le P. Lazarus Cataneus s'achemine à
Amacao : & à Nanchin les pre-
mices des nouveaux Chrestiens
sont baptisez.*

C H A P. IX.

TOVTEs choses estans ainsi establies, les nostres ne se pouuoient tenir en repos, s'ils ne s'efforçoient de faire à Pechin, ce que Dieu auoit parfaict à Nanchin. Ils reseruoient ce dessein pour l'annee suiuante, mesprisans le succez peu heureux du voyage de l'an passé; ceci principalement les encourageoit. L'experience leur auoit appris comme il falloit reparer les fautes qu'ils pouuoient auoir faictes l'annee

*Les nostres
desirent s'e-
stabilir à Pe-
chin.*

SC

precedente. Le temps à cause de la paix estoit tout autre, la faueur des Magistrats estoit accrue, finalement ils voioient bien que si quelque favorable Zephir ne leur venoit de la part du Roy, il falloit que la residence de Nanchin & les autres, avec le temps se perdissent. La renommee des presens du Roy estoit au long & au large espandue par tout, il sembloit que c'estoit chose impossible, que par le rapport de quelque Eunuque, desquels plusieurs vont & reuiennent à Pechin, cela ne paruiſt aux oreilles du Roy : en apres c'estoit chose vrai-semblable que le Roy esmeu par la nouueauté des choses, les dernanderoit peu courtoisement, & sans en sçauoir gré à nos Peres, & sans aucun auancement de leur desir. Il sembloit donc qu'on deuoit preuenir le Roy, & par ce moien l'obliger d'auantage. Ces raisons induirent le P. Cataneus de faire vn voyage à Amacao, pour faire là sçauoir l'estat des choses presentes, & demander conseil à nos Confreres en chose si importate; & en apres apporter ce qui seroit necessaire pour la despence, augmenter les presens Roiaux de quelque chose, & s'acquitter de ce qu'on auoit promis pour le prix de la maison achetee. Et d'autât qu'il y auoit apparéce qu'on ne verroit iamais la fin des spectateurs dont nous parliôs à present, on trouua bõ que le P. Cataneus portast l'horloge à Nancian. Mais quant aux images & verre trigonal, on fut d'aduis de les bailler en garde à vn des admonesteurs du Roi nostre ami à Nanchin. Il s'appelloit *Sciوسفلم*. Il en fit quel-

Le P. Cataneus retourne à Amacao.

On baille les presens Roiaux en garde à quelques amis.

que difficulté à cause de l'honneur deu aux Images: mais les nostres le presās, & remōstrās que cela estoit de son deuoir, parce que cela estoit dedié au Roi, en fin il l'accorda. A fin dōc qu'vn chacun sceust maintenāt que ces choses estoiet emportees hors de la maisō, tout fut porté avec pōpe solemnelle, & biē-seāce, par toutes les ruēs de la ville, en sō palais. Il receut les Images avec reuerēce, & les ayāt mises en lieu conuenable, les honnoroit avec des parfums perpetuels, selō la coustume des Chinois. Or celui-là les laissa voir à peu d'amis, mais le cōmun peuple à peine ose approcher les maisons des grands. Cela fut cause qu'on demeura en repos en nostre maison. Le bruit estāt ainsi appaisé, vn des Coadiuteurs accompagna le P. Cataneus iusqu'à Nanchin pour attendre là son retour.

La renōmee de la residence fraischemēt establie à Nanchin estoit ja paruenüe à Amacao, & nos confreres & les Portugais en auoiet receu les nouvelles avec grāde allegresse. Mais l'arriuee du P. Cataneus les cōfirma, & augmenta la resiouyffance, quād ils luy entendirēt raconter que la maison n'auoit pas esté achetee sans miracle; la faueur & bien-ueillāce des Magistrats estoit plus grande qu'ō n'auoit esperēe, & telle qu'ō ne la pourroit pas croire, si on ne l'ētēdoit d'vn tesmoin oculaire. Vne seule chose affligeoit les habitās resiouïs de ces bōnes nouvelles, car on auoit entēdu que le nauire reuenāt du Iapō, auoit leuē l'ancre pour sō retour, mais on n'auoit pas des nouvelles qu'il fust abordé. Le P. Aegidius

Le bruit de la residence de Nanchin entendu à Amacao.

*Naufrage
pitoyable du
navire du
Japon de
ceux d'A-
macao.*

de Matta, qui estoit derechef Procureur de ceste Prouince, estoit porté en icelui. Par apres on ouït dire que ce nauire estoit peri par vn pitoyable naufrage, & qu'vn seul de ceux qui estoient dedans ne s'estoit sauué. Tout le bonheur de ceste ville depend du commerce de ce nauire : qui estoit cause qu'on trouuoit bien difficile d'entretenir trois residences, paier le prix de la maison de Nanchin, & fournir aux frais du voyage de Pechin. Mais le courage genereux du P. Emanuel Recteur trouua remede à ceste necessité, ne faisant pas de difficulté en ce tēps, d'esslargir (à fin que ie parle ainsi) vn peu le cœur. Il tira donc tant d'vn chacun, qu'il y en eut assez pour tout. Il adiousta aussi beaucoup de choses pour departir aux amis ; & aussi vn autre horloge plus grand, pour donner au Roi ; lequel encor qu'il fust beaucoup de moindre prix, que le plus petit qu'ils auoient, toutesfois faisoit monstre de quelque Majesté, par sa grandeur, & augmentoit l'appareil. On enuoia aussi vne Image de la sacree Vierge, telle qu'on dit que sainct Luc a depeinte, qui estoit assez grande, & auoit esté enuoiee de Rome, quelques verres trigonaux aussi, des miroirs, vn habit ondé, des toiles fines de lin, des horloges de sables, plusieurs vases de verre, qui sont toutes choses fort necessaires aux commencemens, & qui seruent d'huile pour froter les roües des affaires, à fin qu'ils roulent plus doucement. On faisoit aussi des orgues, mais d'autant qu'on les

apporta

*Presens pour
les Chinois.*

*Les presens
seruent com-
me d'huile
pour rouler
plus douce-
ment les
roües des af-
faires.*

apporta trop tard, elles sont gardees à Nanchin. Il donna aussi le P. Didacus Pantoia au Pere Cataneus pour associé, qui ayant esté enuoié de la Prouince de Toledé au Japon, attendoit à Amacao le temps de la nauigatió. On faisoit dessein qu'il demeureroit à Nanchin, ou accópagneroit le P. Matthieu à Pechin. Le P. Cataneus aussi procura plusieurs choses de soi-mesme, deux calices, plusieurs liures, & quelques autres raretez.

Cependant nos Confreres de Nancian apprenoient à bon escient les lettres Chinoises; & neantmoins le P. Suerius entretenoit aussi les amitez acquises, & en contractoit des nou-
 uelles. Par le moien donc du Roitelet Chien-
 gan, dont auons beaucoup parlé ci-dessus, il eut cognoissance d'un des principaux Eunu-
 ques depute par le Roi à l'exaction des nou-
 ueaux tributs. Cestui-ci offrit de donner entree
 au P. Matthieu pour faire ses presens au Roy, &
 trouuant que ce moien estoit assure, ce Roite-
 let enuoia des patentes, par lesquelles l'Eunuque
 lui permettoit de venir à Nanchin vers lui; on
 l'aduertissoit aussi d'apporter ses presens, afin
 que l'Eunuque les aiât veus, peust avec assurece
 enuoier vne requeste au Roi. Dieu ne voulut
 pas que ce message arriuaft, car le valet depuis
 s'estre mis en chemin ne parut en aucune part,
 & encor qu'il soit esté apres appellé par d'au-
 tres lettres, tout neantmoins n'arriua que bien
 tard, & apres que la prouidence Diuine eut
 donné vn autre commencement aux affaires. Et

*Les nostres à
 Nancian ap-
 prennent les
 lettres Chi-
 noises.*

en verité les nostres auoiēt cōmécé de cognoistre les Eunuques, & ils ne trouuoient pas bon d'employer ceste engeance d'hōmes desfloiaux en semblables affaires. Ayant donc remercié le Roitelet, le P. Matthieu fit aussi par lui-mesme sçauoir à l'Eunuque, qu'il auoit par autre moié commencé cest affaire, dont il ne pouuoit maintenant disposer à son plaisir.

Le P. Cataneus ne pouuoit pas si-tost acheuer ses affaires à Amacao, & de peur que son retardemēt n'osta les moiés de s'acquitter de la promesse engagee pour le payemēt de la maison, il enuoia des lettres de chāge pour paier au iour prefix, par l'entremise d'vn marchand Chinois; mais les lettres fausses, le nom supposé du marchand Chinois, & le lieu feint auquel on faisoit l'assignatiō, aduertirēt pour la seconde fois les nostres de ne s'amuser plus à semblables contracts, & encor qu'ils ayēt maintenāt receu l'argēt de ce faussaire, le P. Matthieu neantmoins māqua à sa promesse, à laquelle le vendeur s'atēdoit. Cela fut tres-fascheux au Pere. Car il trouuoit aisēmēt à emprunter vne petite somme d'argēt, pour la despense domestique, mais pour vne sōme si grāde, il sēbloit qu'il faudroit auoir recours à des vsuriers. Je ne sçai d'où le védeur auoit entēdu ce dessein du P. Matthieu, & le fit aduertir qu'il ne tira pas de peine du paiemēt, que lui & ses cōpagnons attendroient volōtiers l'effect de leur promesse iusqu'au retour du P. Cataneus. Estant donc deliuré de ce souci, il commēça de prendre soin d'vne autre chose

*Eunuques
perfides.*

*Fausseté &
affronterie
d'un mar-
chand Chi-
nois.*

chose qui lui estoit beaucoup plus agreable.

Il y auoit ja long-téps qu'on sçauoit que le P. Matthieu & ses confreres estoient passez au Royaume de la Chine, pour y annoncer la foy Chrestienne. Quelques-vns d'oc estās maintenant rēdus plus hardis par la demeure des nostres, n'eurēt pas de criante de chercher vne verité estrāgere. Le premier & principal Neophyte de ceste cour Royale fut vn certain vieillard, aagé de septāte ans, surnomé *Cin*, des plus nobles, & nai à Nāchin. Car il auoit certaine charge militaire; à laquelle il y en a peu de semblables entre les Chinois, qui estāt receuē des ancestres, appartient par droit hereditāite aux descendans. Le mesme auoit vn fils fort docte pour sa qualité, & qui en l'examē des Licentiez militaires qu'on fait tous les trois ans en chaque Prouince, auoit par trois fois obtenu le premier rang, laquelle dignité en ceste condition est tres-grāde, & dez à present auoit cōmandement de guerre à Nanchin. La cōuersion de ce veillard à la foy fut remarquable. Car ayāt esté tres-bié instruiēt des choses necessaires à la foi, il fut baptisé avec vn grand ressentiment de pieté & de deuotion, & fut au Baptēme nommé *Paul*. Le fils vn peu apres suiuant l'exemple de son pere eut le nom de *Martin*. Toute la famille du vieillard en apres tant hommes, que femmes, & autres parens le suiurent. Et ce sont icy les premices de Nanchin, qui iusques à present portent les fruiets de la pieté Chrestienne. Il honnora vne Image,

Certain noble
vieillard est
le premier
baptisé à
Nanchin;

A l'exēple du
pere . le fils
& toute la
famille du
vieillard est
conuertie.

dont le P. Matthieu lui auoit fait present, premierent d'une chapelle domestique, & en apres de belles portieres à batans. Les nostres du depuis y alloient celebrer le sacrifice de la Messe, & instruire la famille. Car les femmes sont soigneusement & estroitement gardees par les Chinois. A costé de la chapelle il auoit fait bastir vne chambre bien commode pour les Peres, qui y iroient celebrer l'office, dans laquelle ils se pouuoient retirer & reposer quand il leur plaisoit, principalement estans las d'auoir long-temps discoursu, & instruiet les domestiques. Lors qu'ils sacrifioient aux Idoles, ils estoient fort soigneux à leur rendre souuent leurs devoirs. Parquoi on changea l'Image du Sauueur Iesus-Christ avec des Idoles elegamment taillees, & en enuoierent vne pleine quaille en nostre maison. Le P. Matthieu enuoia ces riches despoüilles arrachees au diable le Tyran de Nanchin, à Amacao, pour lesquelles, les nostres furent grandement resiouis, rendans graces à Dieu de ceste victoire.

Je ne veux pas passer sous silence, par quel moien le P. Matthieu faisoit doucement entendre les mysteres de nostre foi à Nanchin, & en apres à Pechin, & establissoit leur autorité avec recreation des auditeurs. Par-ce qu'aux assemblees & conferences on ne cessoit iamais de parler de nostre Europe (cõme on fait encor) il auoit sur le chap les coustumes du mode Chrestien. toutes prestes, & les pieux & Religieux statuts.

Fèmes estroitement gardees par les Chinois.

Despoüilles arrachees au diable.

Le Pere Matthieu enseignant les mœurs des Europeens, & faisoit entendre les mysteres de la foy aux Chinois.

Statuts. Il leur faisoit recit des Hospitaux, des Hostels publics, des retraictes des orphelins exposez, des monts de pieté, des confrairies de charité, de misericorde; par lesquelles les vefues, les pauvres, les prisonniers estoient secourus. A ceci il adioustoit diuers Ordres de Religions fondees pour procurer son salut, & celui des autres, honorant les iours de feste, dediez pour vacquer à Dieu, & à escouter les prieres ou predications pieuses, de peur que d'auenture les Chrestiens ne s'abastardissent faute de cultiuer la Religion; les liberalitez des mesmes Chrestiens qui souuent donnoient plusieurs escus aux pauvres pour aumosne, & autres vsages pieux. Il leur racontoit qu'il y auoit par tout en chasque ville des Prelats, des Pasteurs pour conseruer la Religion en son entiere pureté sans aucun erreur; Que les liures qui estoient mis en lumiere estoient reuistez, afin qu'on ne diulgast rien d'inutile, ou contraire aux bonnes mœurs, les restitutions des choses trouuees, ou aussi prises à tort de quelqu'un; & ce qui estoit infiniment loüé de tous, mais imité de peu, qu'il n'estoit permis à aucun, depuis les Rois mesmes, iusques aux moindres du peuple, d'entretenir sa paillardise avec les concubines domestiques, mais que chacun se contentoit d'une seule femme, & qu'icelle ne se pouuoit iamais repudier, encor qu'elle n'eust pas d'enfants: Que les mariages aussi estoient contractez non en enfance, mais en aage com-

*Costumes
& bonnes
mœurs des
Chrestiens
admirees des
Chinois.*

petent. Mais sur tout il leur plaisoit extrêmement, qu'au dessus des Rois il se trouuaft encor vn chef de la Religion, de la volonté duquel tout ce qui touchoit les choses sacrees de la foi dependoit; qu'il n'auoit pas ceste autorité par naissance, mais estoit esleu par vne assemblee d'hommes anciens, doctes, prudents, pieux, lesquels tous, dediez à Dieu des leur ieunesse, s'estoient obligez par vœu de garder l'integrité inuiolable de chasteté. En apres que ce chef gouernoit les peuples de l'Eglise Catholique avec grande prudence & integrité. Les nostres font ici entendre sans danger la dignité Pontificale, car il ne faut pas craindre qu'ils en entrent en ombrage; parce qu'il est en dignité Royale. Et peu à peu disposent leurs volontez à enuoier quelque iour vn Ambassade, laquelle si le Roy de la Chine venoit à enuoier le premier, l'Eglise Chinoise en receuroit vn tres-grand auancement. Et cependant ils ont tant fait vers les Conuertis, & plusieurs Ethniques aussi, qu'ils honnorent avec grande submission le Pontife de Rome, Vicaire de Iesus-Christ, & chef de l'Eglise, & admirent extrêmement celui qui a esté esleué à ceste dignité souueraine par toute l'assemblee des Prelats. Tout ceci principalement se lit ez tables Cosmographiques, ausquelles les annotations faites à la ville de Rome, ont donné occasion propre de les instruire de tout ceci. Les nostres aussi ont augmenté ceste bonne opiniõ du mode

Chrestien,

Plusieurs honnorent le souuerain Pontife de Rome.

Chrestie, adioustant souuent des sentences morales, mesme en nostre langue & escriture, mais qui sont aussi-tost suiuiues d'explications Chinoises. Ils les escriuoient souuent sur des esuentails, ou des fueilles, selon la coustume, afin qu'apres on les peust lire attachees aux parois des maisons.

Sentences morales agreables aux Chinois.

*Nos Peres entreprennent derechef le
voiage de Pechin.*

C H A P. X.

EN fin le P. Cataneus avec sa compagnie arriua à Nanchin, estant pourueu comme dessus. Ce qui donna occasiõ au P. Matthieu de faire encõr vn effort à la ville Roiale, & ne mespriser pas vn si bel equipage, qui estoit arriué. Premierement donc il gaigna les bonnes graces de quelques Magistrats par les petits presens fraichement apportez, afin d'obtenir d'iceux des lettres de recommandation, & des patentes. Et communiqua son dessein & aduis à Chiutaisõ (qui passè long-temps estoit parti de Nanchin; mais maintenant estant reuenu pour certains affaires, demeuroit lors en nostre maison) & encõr à celui auquel nous auõs dict qu'il auoit recommandé le P. Matthieu. Ils furent tous deux d'aduis qu'il ne falloit nullement entreprendre cest affaire sans permission de quelque souuerain Magistrat. Ils s'en allerent donc tous trois

Les Peres prennent conseil pour le voiage de Pechin.

au

au cōseil, vers Sciofcelin admonesteur du Roy, pour demander son aduis. Cestui-ci trouuoit qu'il estoit du tout necessaire de porter les presens au Roy : parce que la renommee d'iceux estoit ja diuulguee par tout. Et quant à la permission qu'ils desiroient estre autorisee de patentes publiques, qu'il n'estoit pas besoin qu'ils la recherchassent avec tāt de peine, qu'il la leur donneroit fort volontiers, & selon le deuoir de sa charge, aussi-tost que les glaces fondues au fleue de Pechin, auroient laissē le passage libre. Rien n'eust peu arriuer de plus desirē pour ceste entreprise. Car cest offre prouenoit du Presidial, auquel il appartenoit prendre cognoissance de ce faict. Le P. Matthieu auoit bien desirē de le demander ; mais il n'auoit pas osē, craignant de donner de la fascherie à son ami, & estre refuse. Ioyeux donc au possible de ceste promesse, ils commencerent d'ageancer les presens Roiaux, & les orner Roialement. Or il leur sembloit sur tout estre necessaire d'enfermer l'horloge dans vne quaisse, sçauoir ce plus grand, qu'on auoit apportē l'autre iour : car le plus petit auoit trouuē à Nancian vn estui tres-elegant de bois grauē, & en apres dorē. Mais les Nanchinois ne voulurent pas aussi estre deuancez. L'horloge fut posē entre quatre colomnes, de chasque costē il y auoit des batans artistement trauaillez qui s'ouuroient fort proprement. Ils escriuiuent l'indice des heures en Capitales lettres Chinoises ; vn Aigle monstroia les heures

*vn leur pro-
iet des pa-
ntes avec
rmission de
orter leurs
resens.*

*s ageancer
urs presens.
orloges.*

res

les heures avec le bec , & couuroit la boërte; le dessus estoit graué en voute, & embelli de balustres raiez , & autres figures des fueilles & fleurs , avec des Dragons aussi. Car les Rois ont choisi le Dragon pour armoiries , & ne peut estre porté que par le Roy , & sa famille Royale, d'ôt le Palais & tous les meubles representent des dragõs taillez , ou grauez, ou mesme tissus avec l'esguille, ou peints. Cest Horloge meritoit d'estre veu en Europe , car (outre ce que dessus) il estoit illuminé de sandaraque Chinoise, & d'or; selon que l'ouurage le requeroit.

*Le Dragon
l'armoirie du
Roy.*

Le President amy estoit alors absent, car aiant avec permission du Roy laissé sa Magistrature, il s'en estoit retourné en son pays, par ce que ses enuieux l'empeschoient d'estre selon la coustume, auancé aux degrez d'honneur qu'il meritoit. Toutesfois à son despart il auoit laissé des lettres adressantes à ses amis en cour , par lesquelles il recommandoit les affaires des nostres , & si-tost que le Printemps commença, l'admonesteur Roial tint sa promesse; car il fit expedier des patêtes du tout comme les nostres desiroient; & adiousta , tant lui, que plusieurs autres, des presens, pour aider aux frais du voiage, ou des lettres pour le succez de ceste entreprise, à tous les plus grâds Magistrats de Pechin. Cependant le P. Cataneus fut commandé demeurer à Nanchin, d'autant qu'il estoit desiacognu des amis, & propre pour auancer le bien de

*Secours du
President.*

*Le P. Cataneus avec les
confrores demeure à Nanchin.*

de ceste residence. Il prit le Pere Didacus pour l'accompagner, & deux autres Coadiuteurs, Sebastien, & Emanuel : il fit aussi venir de Nanchin le P. Jean compagnon du P. Soërius. Car les affaires de Nanchin ne pouvoient pas aisément estre conduites par vn seul. Cependant le P. Soërius demeura seul, iusqu'à ce qu'on eust fait venir vn autre de nos Peres d'Amacao.

En ce mesme temps vn certain Eunuque, qui portoit des draps de soye alloit à Nanchin avec six batteaux (que pour la vistesse on appelle cheuaux) les nostres furent portez en l'vn de ces vaisseaux ; aians choisi deux chambres, où ils peussent demeurer commodément avec tout leur equipage, & meubles, pour la fourniture d'vne nouvelle maison : & mesmes ils portoient tous les apprests necessaires pour l'ornement d'vne chapelle. Ces batteaux estoient enuoiez par l'admonesteur Royal, qui auoit donné les patentes. Icelui mesme donc recommanda les nostres à l'Eunuque, & commanda au mesme de les recommander aux plus grands Eunuques. Il promit de le faire, & veritablement il fit encor plus qu'il n'auoit promis. Car du long tout le chemin il traita les nostres fort courtoisement, & ne voulut iamais recevoir aucun salaire, & porta les nostres dans son vaisseau pour rien, en faueur de l'admonesteur, mais non toutesfois sans prouffit : car par l'entremise du P. Matthieu Sciofcelin lui accorda

Les nostres s'embarquent avec l'equipage necessaire à Nanchin.

Courtoisie de l'Eunuque.

accorda quelque chose en échange de sa courtoisie, qui valoit d'avantage, & avoit fort désiré. Les nostres recompenserent ces faueurs de l'admonesteur par des presens qui lui furent fort agreables. Mais il ne pris rien tant qu'un verre triangulaire, que les nostres lui avoient laissé en garde. Car il creut en icelui avoir vne pierre tres-precieuse. Et lui-mesme aussi enuoia aux nostres à leur despart des presens qui n'estoient pas à mespriser. Mais sur tous Paul, & Martin, conuerts à la foi, & autres qui depuis peu s'estoient faitz Chrestiens, se monstrerent magnifiques.

*Liberalité
des nouveaux
Chrestiens.*

Les nostres partirent de Nanchin l'an mil six cens, le dixhuitiesme de Mai, & pendant tout ce voiage passerent par tout avec beaucoup de liberté, & visiterent en diuers lieux plusieurs Magistrats, qui agreerent les devoirs de visite. Cela se faisoit par le moien de l'Eunuque, qui par tout où il passoit, attiroit ses amis à voir les nostres, & la nouveauté des presens; & quelques-vns aussi venoient de leur propre mouvement incitez par la renommee, voire mesme ils ne celerent pas seulement à quelle intention ils portoient des presens au Roi, & pourquoi ils desiroient demeurer à Pechin. Car ils philosophoient tous les iours avec plusieurs des principaux articles de nostre foi. La courtoisie de l'Eunuque aussi croissoit de iour en iour, non pour estre obligé seulement par le bien-faict de Nanchin, mais encor se resiouyssant de la

comme

Les Peres partent de Nanchin l'an sexculaire six cens.

*L'Eunuque
en faueur
des nostres
passe le pre-
mier par tou-
tes les esclu-
ses du fleuve.*

commodité presente. Car par la faueur des nostres il passoit des premiers les escluses, ausquelles on trouue beaucoup de retardement, pour semblables vaisseaux empeschez par la multitude des batteaux qui se rencontrent en mesme endroiect. Car les nauires des provisions & des Magistrats passent ordinairement les premiers, dont il y a quelquesfois si grand nombre, que souuent on attend quatre iours, & d'auantage pour passer. L'Eunuque procuroit de soi-mesme ce droiect de passer deuant; car aiant conuie les patrons des nauires de venir voir les presens Roiaux, il les prioit aussi lui permettre volontaiement de faire passer son batteau deuant, ce qu'ils accordoient volontiers pour l'amour des nostres. Cela retenoit tousiours l'Eunuque al-laigre dans les termes de la courtoisie.

*Le P. uisite
vn Vice-Roy
en la Prouin-
ce de Scian-
tùm.*

Il y auoit en certaine ville de la Prouince de Sciantùm vn Vice-Roy, qui a commandement sur tous les nauires, soit qu'ils portent des provisions au Roy, soit quelque autre chose. A cestui-ci sont subiects plusieurs Magistrats, qui ont charge d'auoir soin qu'aucune provision ne manque à la ville Roiale. Le Vice-Roy d'alors estoit de la Prouince de Sciansi, assez addonné à la secte des Idoles & au soin de la vie future. Icelui auoit ja entédu quelque chose de nostre foi par le rapport de sō fils, qui par l'entremise d'vn certain sié ami auoit familieremēt cogneu le P. Matthieu à Nanchin, & conferé avec lui, & ce mesme Liciu d'auenture demeuoit lors en la mesme ville

villa avec le Vice-Roy. La ville s'appelle *Zinn*. Parquoi le P. Matthieu estant là abordé, à cause de leur amitié, enuoia quelqu'un vers lui pour l'aduertir qu'il desiroit de lui parler, & conférer avec lui des affaires de Pechin. Car il estoit communément estimé homme prudent & entendu aux affaires de Cour. Or il demouroit en vne maison tout ioignant le palais du Vice-Roy, & estoit tellement familier avec lui, que le Vice-Roy auoit faict faire vne porte à vne muraille de sa maison, pour n'en faire qu'vne des deux, & pouuoir conférer tous les iours ensemble. Icelui donc aiant entendu l'arriuee du Pere, aussitost aduertit le Vice-Roy, qui seiouit de ce message, enuoia vne lictiere & des porteurs pour conuier gracieusement le Pere, & l'apporter en son palais, & le P. Matthieu ne refusa pas d'y aller. Estant donc arriué, il trouua le Vice-Roy deuisant fort familièrement avec Liciu, desquels il fut receu fort courtoisement, & entendu à loisir, racontant beaucoup de choses de nostre Europe, & de l'autre vie qu'il auoit desiré d'entendre. En apres, comme il retournoit en son batteau, le Vice-Roy lui dict, Matthieu (lui donnant le surnom honorable de *Sirhan*) ie desire aussi aller en Paradis, donnant à entendre qu'il ne mettoit pas son entière felicité aux honneurs & richesses, mais au salut eternal, pour l'amour duquel il voyoit qu'il souffroit toutes ces peines & travaux. A peine estoit il retourné en son batteau que

*Propos du
Vice-Roy au
Pere.*

voici qu'on entend vn grand tumulte par la ville (c'estoit des gardes du Vice-Roy, qui n'ayans pas la patience d'attendre d'auantage, venoient en grande pompe au vaisseau des nostres.) L'eunuque qui comandoit à ces vaisseaux fut fort estonné, & tout autant qu'il y en auoit d'autres au port, qui voïoient vne chose si nouvelle. Le Vice-Roy n'oublia aucun deuoir de compliment, il offrit lui-mesme vn present, & fit toutes les autres ceremonies. En apres il vid tout avec grande admiration, & ses courtisans aussi, & ne pouuoit pas se saouler de regarder, mais des autres principaux de la ville le suiui-
rent. Mais le lendemain le P. Matthieu l'alla visiter plus solemnellement, & en eschange du present que le Vice-Roy lui auoit fait, il lui donna des petites bagatelles d'Europe, dont la nouveauté augmentoit le prix, de sorte qu'elles n'estoient pas moins estimees. Le Vice-Roy le retint tout ce iour-là en sa maison, & le festina familierement avec ses enfans, & son amy Liciu, avec tant de demonstration de bien-
vueillance, que le Pere pensoit non demeurer à l'extremité du monde entre des Ethniques, mais en Europe entre les plus intimes & familiers amis de nostre Ordre. Il voulut voir la requeste qui auoit ja esté escrite à Nanchin pour estre presentee au Roy, & y trouuant quelque chose qui ne lui plaisoit pas, il en fit exactement vne autre, & la fit elegamment escrire par ses libraires domestiques, il lui bailla aussi plusieurs lettres

*Le vice-Roy
rend la visite
au Pere.*

*Grande hu-
manité des
Ethniques
vers le Pere
Matthieu.*

lettres pour Pechin, qui seroient vn peu plus que celles de Nanchan.

La femme du Vice-Roy en ce temps auoit veu en songeant quelque Deité avec deux enfans à ses costez, & le Vice-Roy auoit veu dans nostre barreau l'Image de la Mere de Dieu avec l'enfant Iesus, que saint Iehan adoroit. Elle pensa donc que son songe signifioit cela, & obtint de son mari qu'il enuoiasst vn peintre au nauire, pour copier le plus naturellement qu'il pourroit ceste effigie. Mais parce qu'en cela les peintres de la Chine ne sont gueres bons maistres, le P. Matthieu craignit qu'il ne fust venu pour la gaster, & de fortune il auoit vne copie de ceste image assez bien tiree par vn ieune homme de nostre maison. Ceste copie fut enuoiee au Vice-Roy, qui la receut avec grand honneur, & promit qu'il adorerait avec toute sa famille la Mere de Dieu & son fils. Quand il partit, il le fit accompagner par vn Magistrat qui lui estoit subiect, à fin qu'au nom du Vice-Roy il fust passer son vaisseau deuant tous les autres en certains lieux plus estroits, l'espace de plusieurs lieuës. Ce qui certes abregea beaucoup le voiage des nostres. Et quand le Pere Matthieu reuint, il trouua le barreau fort esloigné du port, où par l'ordonnance de l'Eunuque il se transporta, quand on vid qu'à peine pourroit-on d'auantage resister à la multitude qui accouroit, & quasi se mutinoit insollement pour voir ces nou-

Sige de la femme du Vice-Roy.

On auoit une Image de la Vierge au Vice-Roy, laquelle il prouoit honorer avec ses fils.

ueautés: Les nostres auoient desiré, & desia resolu de recompenser à la premiere occasion, ceste bien-vueillance du Vice-Roy en leur endroict, desirans instruire l'vn & l'autre ez mysteres de nostre sainte Foy. Car à cause de la briefueté du temps, & la haste de l'Eunuque, cela ne s'estoit maintenant peu faire; car l'vn & l'autre quasi dans trois ans quitta ceste vie. Le Vice-Roy ne s'estant pas encor defaict de sa Magistrature; & Licu s'esgorgea à Pechin, se passant vn fer au trauers de la gorge. Car ie ne scai quel Magistrat aia offert au Roy vn libelle d'accusatoire fort iniurieux contre lui & ses liures; le Roy commanda qu'il fust mis en prisõ, & que tous les liures qu'il auoit escrits fussent bruslez. Ainsi estant rendu la fable de ses ennemis, il ne voulut estre puni publiquement, ou comme il auoit souuent protesté à ses disciples, par vn exemple rare entre les Chinois, il voulut monster qu'il ne pouuoit estre espuouenté d'aucune crainte de mort, & ainsi il osta de souci ses ennemis, qui estoient en peine de le faire mourir de mort ignominieuse.

*Mort du Vice-Roy.
Licu se tue
soi-mesme.*

*Ce qui arriva aux nostres au fort de
Thiensin.*

CHAP. XI.

VN de ces Eunuques que le Roy avoit en-
voié pour arracher, plustost qu'exiger les
impôts, s'appelloit *Mathan*, & demouroit à Lin-
cinum port tres-fameux. Le peuple & la garni-
son s'estans elleuez avoiét vengé les torts qu'il
leur avoit faitz, par l'embrasement de son pa-
lais, & la mort de ses domestiques. Et lui-mes-
me n'en fust pas eschapé à meilleur compte, s'il
ne se fust saue en habit deguisé, trompant ainsi
les plus furieux; & toutesfois la peur n'avoit pas
encor plus de pouvoir sur lui que l'avarice; car
on disoit qu'il n'en estoit de rien deüenu plus
doux.

*Mathan Eunuque cruel
exacteur
d'impôts.*

L'Eunuque donc Capitaine de nos vaisseaux
estant là abordé, s'en alla voir le peager Ma-
thàn, les mains armées, non de fer, mais de pre-
sens. On lui refusa pour la deux & troisieme fois
l'entrée de la maison, parce qu'on iugeoit que
les presens n'estoient pas sortables à l'auance
de l'exacteur. Le temps auquel il falloit précisé-
ment arriver à la cour le pressoit, auquel s'il
manquoit, il courroit fortune de recevoir dom-
mage en ses biens, & aussi peril de la vie. Par-

*Les nostres
font trahis
par l'Eunu-
que qui les
conduisit.*

quoi ; selon l'infidelité ordinaire des Eunuques, n'ayant aucun esgard à l'amitié contractée avec les nostres, il resolut les liurer entre les griffes de cest exacteur, à fin de se pouuoir despetrer. Et ainsi au desceu des nostres il trama ceste menee avec quelques courtisans du Peager. Il leur fit entendre que dans l'un de ses bateaux il y auoit quelques estrangers qui porteroient des presens precieux de choses entièrement nouvelles au Roy, que l'Eunuque Mathàn pouuoit, s'il vouloit, par ce moien acquerir la bonne grace du Roy, & à fin de se faire croire, sans que les nostres se doutassent de rien, monstra aux Eunuques les Images & les horloges, avec grande dissimulation. Ces mesfagers ioyeux coururent aussi-tost à leur maistre, & l'asseurerent qu'il n'y auoit pas de doute qu'ils ne portassent outre ce qu'ils auoient veu, encor d'autres choses plus precieuses: il ne fut pas besoin d'enflammer avec beaucoup de paroles un courage bruslant d'auarice. Il enuoia donc aussi-tost quelqu'un leur dire qu'il vouloit voir les presens Royaux.

*Mathàn
veut voir
les presens
du Roy.*

*Le Pere taf-
che d'euiter
le peril.*

Le P. Matthieu cognut bien qu'il y auoit du danger, parquoi il s'en va incontinent vers certain Cantonois, qu'il auoit cognu à Sciauchin, & en apres, ayant fait nouvelle amitié à Nanquin. Icelui auoit en ceste ville vne Magistrature, dont le pouuoir s'estendoit amplemēt sur toutes les villes voisines, il lui demanda donc son conseil & secours. Il y auoit ja long temps qu'il

attē

entédoit le P. Matthieu, & passé plusieurs iours tenoit vn homme exprez pour l'aduertir de son arriuee. Quand donc il fut arriué à la porte du palais, le seruiteur court vers son maistre, l'asseurant que l'estranger qu'il attendoit estoit venu. Il le fit donc entrer dans l'interieur de son palais, comme pour le loger: mais quand il entendit que l'Eunuque Mathàn se mesloit de ses affaires, il fut fort triste, & dit: N'esperez pas pouuoir eschaper de ses mains sans perte. Car en ce temps les Eunuques regnent, & le Roy les appelle quasi seuls à son conseil, & les plus grands Magistrats ne peuuent pas resister à leurs iniures, à plus forte raison vn estrange ne scauroit repousser leurs outrages. Toutesfois il lui conseilla de monstrier tout volontairemēt à l'Eunuque, & qu'il le remerciast de sa faueur, car on pouuoit esperer qu'ainsi il y auroit moins de dommage; qu'on pouuoit bien tascher par le moien de quelqu'vn d'eschaper de ses mains, mais qu'il ne se pouuoit pas faire sans danger. Et certes ce fut vn conseil d'amy & d'homme prudent.

Il n'estoit encor sorti du palais, qu'un message arriue à grand course de la part de l'Eunuque, qui lui mandoit qu'il s'en alloit au bateau des nostres, qu'il s'y transportast incontinet. Va, dit-il, rapporter à tō maistre que tu as ici trouué le P. Matthieu, & que ie ne le laisserai pas aller sans son cōmandemēt. En quoi il voulut monstrier qu'il n'estoit pas destitué de tout secours,

Mathàn entend que le Pere Mathieu est en la protection du Magistrat.

puis qu'il estoit fauorisé de la bien-vueillâce de tels Magistrats. Et certes ce fut vne inuention diuine, que l'Eunuque entendist que le Pere estoit en la protection de cestui-ci. Car de tous les Magistrats de la ville il redoutoit cestui-là seul, parce qu'il auoit souuent arraché des passans de ses mains, avec telle prudence qu'il rendoit son integrité moins odieuse, d'où prouenoit que sa preud'homme estoit loüee d'un chacun, & la ville, pour n'estre ingrate en son endroiët, lui fit du depuis bastir vn temple, & en ce temple posa sa statuë & vne honorable inscription, pour recognoissance de sa vertu.

Temple erigé à vn Magistrat pour recognoissance de sa preud'homme.

Cest Eunuque outre les temples qu'il auoit faiët bastir, auoit faiët faire vn tres-grand nauire, dans lequel le Roy mesme n'eust pas faiët difficulté de nauiger; il y auoit tant de caues, chambres, sales, & autres lieux tres-commodes, que c'estoit merueille; les fenestres & galeries estoïët d'un bois incorruptible, taillé en diuers meandres, & tout resplendissoit en son lieu du vernis de teste sandaraque Chinoise, ou relui-soit d'or. Il auoit accoustumé se faire porter sûr ce fleuue dans ce vaisseau, & dans le mesme il vint à nostre barreau. Ici le P. Mathieu lui vint au deuât, & il le receut avec grande courtoisie & bien-vueillance. Premièrement il lui fit beaucoup d'offre de sa faueur, pour faire présenter ses dós au Roy, en apres pour voir tout plus cōmodément, il commanda que tout fust porté chose

chose apres autre dans son bateau. Tout lui fut merueilleusement agreable, assurant que c'estoit vn present digne d'un Roy, voire du Roy de la Chine. Il salua avec reuerence les Images, estant à genoux, & promit là à la Vierge de lui trouuer place dans le Palais du Roy, & aux Peres d'enuoier aussi-tost leur requeste au Roy. Il promettoit trop, pour sembler parler sans feintise, à ceux principalement qui connoissoient les Eunuques, & celui-ci principalement, qui auoit la reputation d'estre sur tous impudent. Le Pere respondit, qu'il le remercioit humblement pour la faueur qu'il lui offroit, mais qu'il ne desiroit pas lui donner tant de peine, pource principalement qu'à Pechin plusieurs grands Magistrats s'estoient chargez de prendre le soin de cest affaire. Mais il se loufrit, se vantant qu'il n'y auoit aucun des Magistrats qui eust autat de credit que lui vers le Roy. Mes requestes, dit-il, s'ont apostillees par le Roy, le lendemain qu'elles ont esté presentees. Aux autres le Roy ne respõd rien, ou tard. Ici le Pere lui rendant encor actions de graces, lui promet de la part de celuy dont il auoit honoré l'Image, le bonheur d'une fortune meilleure, s'il lui plaisoit d'auancer ce sien affaire. Cëci estant ainsi passé, l'Eunuque conducteur du nauire des nostres fut congedié, & tellement licentié que ne payant rien, on recognut aisemët, qu'il passoit frãc, pour salaire de sa trahison. Vn mois apres Mathan deuoit aller au fort de Thi-

L'Eunuque Mathan demande qu'on lui laisse le soin d'offrir les presens au Roy.

Le Pere refuse de bailler ses presens à l'Eunuque.

L'Eunuque qui auoit trahi les nostres, est licentié sans rien payer de peage.

ensin, afin d'enuoier de là le tribut de six mois au Roy. Parquoy d'autant qu'il vouloit là mener les nostres quád & soi, il fit trásporter tout le bagage en vn grád batteau des siés, auquel on cōmanda aux nostres d'attédre tât que le mois seroit passé. L'Eunuque qui auoit amené les Peres, s'en alla ioyeux, & pour present, donna aux nostres vn enfant qu'il auoit acheté à Nanchin, il disoit qu'il le leur dōnoit, parce qu'il parloit tresnettemét, & qu'il pouroit apprédre la pureté de la langue Náchinoise au P. Didacus.

L'Eunuque Mathàn vouloit emporter les presens Royaux dans son palais, mais les nostres s'opposerent modestement à cela, assurens que ces horloges se gastoient aisément, si quelqu'un ne prenoit soin de les entretenir tousiours, & quât aux Images sacrees qu'ils les vouloient tenir pres d'eux, pour leur faire honneur, & deuant icelles recommander leurs affaires au Dieu du ciel. L'Eunuque ne fit pas ici beaucoup d'instance, ains plustost enuoia des presens de viures, & des prouisions pour le voiage aux nostres. Ce Magistrat nostre amy venoit aussi souuent à nostre batteau, & amenoit avec soi de ses amis allans & venans, en quoi, & en plusieurs autres choses il faisoit sçauoir, & racontoit quasi à chasque propos, la grande bienveillance & faueur des plus gráds Magistrats à l'endroiét des nostres. C'estoit ietter vn cauefson à l'auarice de l'Eunuque (afin que ie ne dise cruauté) car on eust peu craindre que par le moien

*Vn enfant
Chinois ache-
té à prix d'ar-
gēt est donné
aux nostres.*

*L'Eunuque
veut faire
porter les pre-
sens Royaux
dans son pa-
lais, mais il
est refusé.*

moien d'icelui les nostres eussent avec leur bagage perdu la vie. Parquoi il prit plustost soin d'honorer les nostres. Car certain iour il conuia le P. Matthieu à vn festin dans son palais en la ville. Il y auoit plusieurs Eunuques des principaux, & certes si on a esgard à la splendeur, tout estoit digne du plus grand Potentat qui soit. Durant le festin on representa des Comedies, on y fit venir des dâseurs de corde, des fauteurs, ioüeurs de gobelets, & telle racaille de gens, dont il auoit répli sa maison, & qu'il nourrissoit pour le passetemps; & finalement establissoit son entiere felicité en ses biens & ez iours de sa vie; sans se soucier quelle en seroit la fin. Et certes le Pere ne se souuenoit iamais auoir veu de semblables ieux, ni en Europe, ni aux Indes, où certes ils sont admirables. L'vn d'iceux iettoit trois grâds couteaux longs de deux paulmes en l'air, & les receuoit l'og-téps les vns apres les autres, par le manche, sâs iamais faillir, vn autre couché en terre esleua les pieds sur ses espauls, & avec iceux prit vn pot de terre tres-grand, & le ietta en l'air, puis le rechassoit deçà & delà, de telle façon qu'il sebleroit estre tres-difficile d'en faire autant avec les mains. Il fit le mesme avec vn tambour, & avec vne table grande & haute de quatre pieds. On represéta aussi vne Comedie par gestes seuls de Geâts masquez, superbemét vestus, & aucun d'iceux ne parloit, que quelque autre de derriere le theatre qui pronôçoit tout ce que chacun d'eux

*L'Eunuque
Mathian cõ-
uie les nostres
à vn festin,
& plusieurs
diners spo-
ctacles.*

*Comediens,
fauteurs, ba-
teleurs.*

*Comedie de
Geans mas-
quez par
seuls gestes.*

*Speſtacle admirable d'un enfant ſau-
teur.*

d'eux devoit dire. Mais riē ne peut eſtre plus admirable qu'un enfāt, lequel apres auoir tres-biē fauté, eſtant cōme tōbé en terre, ſe ſouſtint ſur les mains, & d'entre ſes pieds ſortit vn autre petit enfant de plâtre, fort naiſiement faiçt, qui ſe ſervant des mains comme des pieds, faiſoit d'un art admirable les meſmes ſauts que l'autre auoit faiçt, puis eſtant auſſi tombé en terre, il commença à iucter avec l'enfant viſ, d'un artifice merueilleux, par lequel vous euſſiez jugé qu'ils eſtoient tous deux viuans.

*L'Eunuque eſcrit la re-
queſte pour
le Pere Maſ-
thien.*

Quand il fut temps de partir, l'Eunuque Mathan eſcriuit la requeſte, & la donna à lire au P. Matthieu. Elle eſtoit quaſi eſcrite en ce ſens: Qu'entre les vaiſſeaux qui paſſoient à Lincinum, dans l'un eſtoit venu vn eſtranger nommé Matthæus Riccius, lequel on diſoit porter quelque preſens à ſa Majeſté, qu'il l'auoit voulu aſſiſter, parce qu'il ſembloit homme de biē; & de peur que par fortune, il ne lui arriuaſt quelque mal parmi ſi grand nōbre de vaiſſeaux, il lui auoit donné vn de ſes batteaux; & l'auoit enuoïé avec bonne cōpagnie au fort de Thienſin, & que là il attendoit la reſponſe, qu'il ſupplioit qu'on enuoiaſt promptemēt. L'Eunuque enuoia ceſte requeſte avec les meſmes obſervations qu'ont accouſtumé les Magiſtrats, dont auons eſcrit au premier liure. Il enuoia ſon valet avec ceſte requeſte & autres, & les Peres auſſi alloient enſemble avec lui, iuſqu'au fort de Thiēſin. Quatre ſoldats nauigeoiēt avec
les

*La requeſte
eſt enuoïee au
Roy.*

*Les noſtres
enuoïez au
fort de Thiē-
ſin avec ſeu-
re garde.*

les nostres ; pour les garder iour & nuict. Cela est coustumier, toutes les fois qu'on enuoie vne requeste, de peur que celui qui la porte, ou ceux pour lesquels elle est portee, ne puissent s'enfuir si on ne leur bailloit des gardes. Le messager du Roy va enchainé dans le barreau ayant faict serment de ne s'enfuir pas. Vn peu apres l'Eunuque arriva en ce fort. Cependant la response de la requeste tarδοit beaucoup. Car le Roy vouloit, selon la coustume, renuoier cest affaire au Preſidial des ceremonies, mais pour autant qu'ainsi le Roy n'en eust ſceu aucun gré à l'Eunuque, les partisans, qu'il auoit dans le palais, raschoient d'obtenir que tout fust remis à l'Eunuque mesme, ce qui finalement fut faict.

*Les-messa-
gers Romain
faisans leur
message sans
enchainement.*

Si tost donc que la response fut arriuee, l'Eunuque fit appeller tous les Magistrats de ceste Citadelle, & iceux vindrent tous reueſtus de damas de pourpre, avec tous les autres ornemens de leur office pour ouir la response du Roy. & lui ſeant en grande pompe en son Preſidial, commanda de lire la requeste, & la response du Roy. Le Roy par la response commandoit, qu'il l'aduertist par vn autre libelle, quels estoient les presens que cest estrange portoit. Car en la premiere requeste il auoit ete dit comme s'il n'en eust rien ſeu, afin qu'il no semblast sans permission du Roy, auoir fait enqueste des presens qu'on lui portoit. Il fit donc venir le Pere deuant son ſiege, en mesme equipage qu'on a coutume les criminels, avec vn habit

*La response
du Roy est
lue avec
grande ſolen-
nité.*

de coton, & le bonnet du vulgaire, qui est rond. Alors il lui commanda d'entendre à genoux, selon la coustume, les commandemens du Roy; puis lui commanda encor en presence de tous d'escrire de sa main propre les presens qu'il auoit apporté au Roy, desquels se mettant en possession, il les fit porter dans son palais. Il le presoit aussi s'il auoit quelque autre chose de l'adiouster au reste. Il adiousta donc aux Images & horloges des verres triangulaires, vn Breuiere Romain fort proprement & richement relié, vne espinette & le Theatre du monde d'Ortelius. Il enuoia donc vns autres requeste, mais il ne receut pas response, telle qu'il desiroit. Alors il commença de craindre qu'il ne se fust par ce moien procuré quelque mal, & à se repentir de s'estre meslé de telle affaire. En encor que du commencement le R. Matthieu l'alloit voir, ou estoit appellé par luy, apres ses audiences, il ne voulut plus frequenter avec luy. L'hyuer approchant, pour n'estre empesché de passer par les glaces de la riuere, il se preparoit pour partir, mais premierement il fit passer ses choses nostres dans vn temple des Idoles, & y fit porter tout leur equipage, qu'ils auoient encor de surplus; il leur donna en outre des gardes pour les veiller iour & nuict, non seulement dans la maison, mais encor ez enuironz. Les nostres demouroient en ce lieu, quand void que l'Eunuque vint inopinément accompagné d'vn puissant Magistrat du Senat militaire, qui les

*On fait vn
inventaire
des presens.*

*L'eunuque
Matthieu
trave mis-
rieusement le
P. Matthieu.*

les Chinois appellent *Pimpinbau*, avec lequel le P. Matthieu auoit ja contracté vne estroiete amitié. Or Mathàn auoit amené quand & soi environ deux cens hommes, qui estoient autant de brigands, & d'un regard enflammé de colere dit au Pere: Qu'on lui auoit escrit de Perchin, qu'il auoit plusieurs pierres precieuses, lesquelles il cachoit pour ne les presenter au Roi: il adiousta encor qu'il auoit esté aduertit qu'il tenoit grand nombre d'associez cachez dans sa maison. Le Pere Matthieu nia tout, prenant ses yeux mesmes à tesmoins. Or l'Eunuque commanda qu'on apportast tous leurs paquets au milieu de la court, & qu'on n'en laissast aucun en arriere, puis ouurant tous les coffres, & les quaiſſes, il regarda tout avec loisir, & rendant ceste iniure plus insupportable par sa fureur, troubla tout, de sorte que le Magistrat present en auoit compassion. A chaque chose que l'Eunuque furieux n'auoit pas encor veüe, il se plaignoit que tout cela lui auoit esté soustraict, & prenoit tout ce qui lui estoit agreable, & le gardoit à part. Mais en fin voiant qu'on ne trouuoit rien de tout ce qu'il s'estoit imaginé, se trouuant encor plus confus de honte, que rempli de furie, il prit sujet d'accroistre son iniustice d'où il la deuoit diminuer. Mais de tout ce qu'il auoit veu rien ne le mit tant en colere, que la veüe du Sauueur Iesus-Christ pendant en croix; il les accusoit que ce spectre estoit sans doute fait pour faire

Mathàn se fait monstrer tout ce que les nostres portoient.

Il tourne avec blasphemie à crime vne image de nostre Seigneur pendüt en croix.

faire mourir le Roy par enchantements. Car à qui pourroit-il sembler que cela eust aucun autre vsage qu'vn imposture de sortilege? Cependant le P.^e Mathieu ingeoit que ce seroit chose indigne de rendre cest admirable mystere à vn homme rempli de rage: car il ny auoit aucun apparéce qu'il peust rien proufiter en se faisant, vers celui qui mesme pouuoit à criste les teimoignages euidentz d'vne entiere innocente, & qui eust encor moins adiousté de foi à des choses (selon son opinion) incroyables. Toutesfois comme il le pressoit, il lui dit: Que ceste Image estoit d'vn homme qui auoit ues-
 saintement uesou en nostre loi, lequel auoit esleu ce genre de mort cruelle pour le salut de plusieurs, & que pour memoire eternelle de ce bienfaict, nous auions accoustumé de le peindre & graver. Toutesfois Pimpithan repliqua que cela ne luy sembloit auſſy pas estre bien tant de conseruer la memoire d'vn homme reduict en ce miserable estat. L'Eunuque ne vouloit du tout rien prendre pour excuse, mais croit qu'il falloit punir les imposteurs. Mais quand ils trouuerent en cor d'autres images de peintes de mesme, ils commencerent de ne le trouuer pas si estrange; & de croire que cela se gardoit pour respect de Religion, & non pour s'en seruir en sortilege. Apres auoir tout vau, ils s'assirent tous deux, & commanderent auſſy à nos deux Peres de s'asseoir. L'Eunuque entre autres choses auoit pris deux estuis de Reliques
 sacrees

*Le Pere de
 fend l'hon-
 neur de l'
 image de Je-
 sus-Christ.*

sacrees, l'un en forme de croix, l'autre en façon
 de liure; ces deux Reliquaires estoient d'ebene.
 Il auoit aussi pris vn calice d'argent, avec le-
 quel nos Peres auoient celebré la sainte Mes-
 se, & l'Eunuque, reuisitant premierement ce
 qu'il auoit mis à part, rendit vn sachet plein de
 monnoie d'argent, dans lequel ils gardoient
 environ deux cens escus pour les frais de leur
 voiage, & il leur rendit avec telles paroles,
 qu'il sembloit le leur donner. C'est là vn bien-
 fait de voleurs, qui pensent donner ce qu'ils
 ne desrobent pas, & toutesfois les nostres le
 remercient pour l'argent qu'il leur auoit ren-
 du, d'autant qu'ils n'esperoient aucunement de
 le iamais recouurer. Le Pere Matthieu aussi re-
 demanda, mais en vain, les sacrez Reliquaires.
 Mais ils firent beaucoup d'instance pour r'a-
 uoir le calice, assurens qu'en icelui ils offro-
 yent sacrifice au Seigneur du ciel & de la ter-
 re, que c'estoit vne chose si sacree entre nous
 que mesmes elle ne pouuoit estre touchée, si-
 non de ceux qui avec des ceremonies particu-
 culieres estoient consacrez pour ce faire. Ce
 que le sacrilege aiant entendu, respondit en
 le maniant; Que dis-tu, qu'il ne se peut tou-
 cher, veu mesme que tu vois que ie le touche
 car entre les impies, pouuoir, est le mesme qu'e-
 stre permis. Le P. Matthieu ne peut souffrir ceste
 impudence, mais comme estant en courroux,
 prit le sachet d'argent, & le iettant aux pieds de
 l'Eunuque lui dit quasi avec larmes; Prenez il

*Bienfait
des larrons.*

*Le Pere re-
demande un
calice avec
larmes.*

Vu

vous plaist autant pesant d'argent, ou ce qu'il vous plaira, & rendez moi le vase sacré. Dequoy Pimpithau estant esmeu, repliqua : Vous pouuez voir par ceci, qu'il ne se soucie pas de la valeur, mais du vase sacré, puis qu'il en offre double poids d'argent, ie serois d'aduis qu'on lui redit. A ces paroles l'Eunuque vn peu adouci rendit le facher & le calice. Cela estant ainsi fait, il assembla avec les premiers presens tout ce qu'il auoit mis à part, dont l'inuentaie contenoit bié quarante articles. Car il auoit mis à l'escart vn habit ondé, vn drap de coton des Indes, des vases de verre, des quadrans d'ombre, & de sable, & quelques semblables. Il commanda que tout cela fust enfermé dans le thresor du chasteau, excepté le plus grand horloge & l'Image de la Vierge qu'ils garderent, pour l'honorer, nos Peres posterent ceste Image sur l'autel, où ils celebrieroient tous les iours le seruice diuin. Apres cela Mathàn s'en retourna à Lincinum, laissant les nostres dás le fort avec des gardes qu'il leur auoit baillees, qui neantmoins ne les empeschoiét pas d'aller où bon leur sembloit. Les nostres en apres trouuerent que quelques choses leur manquoient. Certains larronneaux auoient pris quelques piéces d'argent du sac, & l'Eunuque, le plus grand larron de tous, auoit aussi pris quelque chose pour soi, & baillé en cachette au Magistrat amy, mais toutesfois tout cela fut moins qu'on n'auoit creu & craint.

Par cest accidét nos Peres furent assez douteux,

*L'Eunuque
fait serrer
les presens
des nostres
dans le thre-
sor du cha-
steau.*

reux, ne craignans pas seulement de n'obtenir ce qu'ils esperoient à Pechin, mais encor eurent grande peur que tout ce qu'ils auoient iusques à present paracheuë, ne fust renuerse & ruiné en vn iour. Parquoi prirez de secours humain, ils eurent recours à l'assistance Diuine. Ils implo- roient la misericorde du bon Dieu par sacrifices iournaliers, oraisons preique cōtinuelles, & macerations de corps sans intermissiō aucune, afin qu'il lui pleust ne laisser pas en arriere le salut de tant d'ames qui sembloit depēdre de ceste expēditio. La fin de l'annee s'approchoit desra, & on ne voioit aucun espoir d'auoir response de Pechin. Le P. Matthieu escriuit donc deux lettres à Lincinum, l'vne à l'Eunuque, & l'autre à Pimpithau, & enuoia vn des domestiques par terre, pour rapporter la response, d'autant que le fleuue estoit gelé. Il les prioit tous deux par ces lettres de vouloir par nouvelles requestes solliciter la response du Roy, qu'il y auoit ja long- temps qu'ils attendoient avec beaucoup d'incommodité du lieu & de la froidure. Il escriuit ceci à l'Eunuque. Mais par les lettres de l'amy il demandoit sa faueur, pour obtenir cela, ou son conseil pour prendre des nouueaux expēdiens. Le valet rendit les lettres à l'Eunuque seant en son siege, mais il les reietta avec paroles iniurieuses, proferes mesme contre les nostres. Et en apres il le fit avec passion chasser à coups de poings & de pieds hors du parquet, sans aucune response. Mais nostre ami n'osa pas recevoir, ni

Les nostres abandonnez des hommes, ont recours à Dieu.

Le P. Matthieu escriit à l'Eunuque & à Pimpithau son amy.

Le messenger est indignement traité par l'Eunuque.

renuoier nos lettres publiquement dans l'audi-
 dience; toutesfois aiant secrettement fait ap-
 peller le messager dans son palais, il lui dit: Que
 les affaires des nostres ne pouuoient pas estre en
 pire estat, d'autant que l'Eunuque auoit resolu
 d'escrire vn libelle contre les nostres, pour les
 accuser qu'ils auoient attenté d'oster la vie au
 Roy par sortilege, qu'il auoit espandu & fait
 courir ce bruit par toute la ville, vomissant sou-
 uent plusieurs calomnies & menaces cõtre eux.
 Il s'estoit aussi vanté de les renuoier tous char-
 gez de fers & de chaines en leur país. Voilá ce
 qu'il dit au seruiteur, mais il leur escriuit aussi
 qu'il leur conseilloit de penser à mettre leurs
 vies en seureté; qu'ils prissent la fuite pour s'en
 retourner en la prouince de Canto, & reputas-
 sent à gain la perte de leur bagage; & reduis-
 sent en poudre, & si faire se pouuoit, à rien tout
 autant de pourtraicts qu'ils auoient de cest ho-
 me crucifié. Que s'ils ne trouuoient pas cest
 aduis bon, qu'ils fissent presenter vne requeste
 au Roy; par les Magistrats amis qu'ils auoient
 à Pechin; pour lui demander congé de s'en re-
 tourner en leur país.

Par ceste responce plus rigoureuse qu'ils n'a-
 uoient pensé, les nostres cognurent bien qu'ils
 estoient en plus grand danger qu'ils ne croio-
 yent. Et des deux conseils de l'ami elifans le der-
 nier, enuoierent nostre confrere Sebastien à Po-
 chin, sans que les gardes, qui n'estoient pas des
 plus seueres en leur charge, en sceussent rien.

Ice lui

Calõnia exe-
 trable proies-
 tee par l'E-
 nuque.

Conseil de
 impishan.

Ice lui portoit les lettres du Pere Matthieu , ou des amis de Nanchin ; & les lettres estoient garnies de presens. Mais tous ces secours humains estoient employez inutilement. Car Dieu auoit arresté de partaïre de soi-mesme, & tout seul vne si grande entreprise. Il ne se trouuoit donc personne qui ofast fascher l'Eunuque, & conseilloyent aux nostres de ne se mettre pas en deuoir de presenter le ur requeste au Roy, qu'il n'ordonnoit rien en cetemps que par le conseil des Eunuques. Ils croioient qu'il seroit fort à propos de tascher d'appaïser l'Eunuque meisme, voire avec perte de tout leur equipage, qu'il auoit ja englouti d'esperance. Ce Coadiuteur auoit porté des lettres touchant tout cest affaire à Pechin pour les faire tenir en apres aux nostres (car ils ne le pouuoïent parfaire du fort de Thie-sin) ce que Sebastien fit, & ainsi les nostres aians entendu ceci imploroient avec plus d'ardeur & de zele l'assistace Diuine. On apprit par le retour de nostre confrere qu'il ne restoit plus aucune esperance au secours des hommes, ni en nostre propre industrie. Parquoi ils ne remuerent plus rien, remettans assurement toute leur fiance en la prouiden ce Diuine, ainsi ils diuertirent toutes leurs pensees en Dieu, estans resolu à tous euenemens; voire mesmes ils se preparerent soigneusement, & avec grande constance & allegresse à souffrir la mort pour vne cause si louable.

*On offrit au-
cun des vains
tous secours
humains.*

*On se remit
entièrement
à Dieu.*

Les nostres sont inopinément appellez à Pechin avec leurs presens par le Roy.

CHAP. XII.

A peine les nostres auoient cessé d'auoir recours aux hommes, & s'estoient entiere-ment remis en la protection de Dieu, quand voici subitement que le Seigneur, qui sembloit n'attendre autre chose, les vint secourir, & entendit les prieres de tant de siens seruiteurs, qui recommandoient par tout ceste expedition à sa Diuine bonté; & fit que le Roy escriuist inopinément qu'ils se hastassent de venir à Pechin avec leurs presens, qu'on leur baillast vn Magistrat du Presidial des ceremonies pour leur seurreté, & que ce Presidial aiant derechef fait en-queste de cest affaire, auertist entierement le Roy de tout. Les nostres n'ont pas encores peu scauoinbien au vrai d'où est prouenuë, apres six mois entiers sans presentation d'aucune requeste ceste subite response. Mais il faut croire que Dieu, qui tient les cœurs des Rois en sa main, a procuré ce changement de soi-mesme, pour auancer le salut des ames, selon son bon plaisir. Car on dit que le Roy se ressouenant

cer

Le Roy fait venir les nostres à Pechin

certain iour de son propre mouuement de la requeste fufdicte , s'escria foudainement; Où est, où est, dis-ie, ceste cloche qu'on disoit sonner d'elle-mefme, & qu'on m'auoit par ie ne fçai quel libelle donné aduis que des estrangers m'auoient apportee? A ceci l'Eunuque, qui accompagne tousiours le Roy respondit: Si vostre Majesté n'a pas encor faict expedier l'apostille de la requeste de l'Eunuque Mathàn, comment se pourroit-il faire que des estrangers sans vostre commandement entrassent en la ville Royale? Ce qu'ayant dict, le Roy appointa la requeste, comme a esté dict. Ceste requeste ainsi apostillee fut enuoiee en poste à l'Eunuque Mathàn à Lincinum. Ice-lui encor-que contre son gré, enuoia toutes-fois aussi-tost quelqu'un au fort, pour rendre fidelement les presens Royaux, qui estoient gardez dans l'Arceual aux nostres. Et d'autant que la riuere estant prise on ne pouuoit pas encor passer à batteau, on commanda aux Magistrats de bailler des cheuaux & des porte-faix pour porter les nostres & leur bagage iusques à Pechin, aux despens du public. Par ces nouvelles comblees de ioie, les nostres, apres tant de penibles trauaux, cōmencerent à respirer. Et apres auoir rendu graces à Dieu, oublians toutes les incommoditez passees, qu'on ne pourroit pas ici facilement raconter, ils reprindrent nouveau courage, & se mirent en chemin. Aiant donc

Le Roy appointe la requeste des nostres.

Après tant de penibles trauaux les nostres reprindrent haleine.

receu tout leur equipage, ils offerent de nuit les reliques hors des estuis sacrez, & en leur lieu remplirent les petites cellules vuides de morceaux de pierre de la terre sainte, à fin qu'on ne peust pas cognoistre qu'on y eust rien changé, & à fin que ceci reuenant vn iour entre les mains des Chetiens ne les abusast (d'autant qu'on ne trouua pas bon d'oster les escri-
 teaux) ils enfermerent vn escrit contenant tout ce qui s'estoit passé en cela dedans les Reliquaires.

Les Peres recourent leur bagage.

Mais en ceste restitution de nos hardes, il ne faut pas oublier vn tesmoignage remarquable de la prouidence Diuine. Car Dieu tres-bon & tres-puissant fit reussir à nostre vtilité vne calomnie, que l'Eunuque auoit tramee, peut-estre pour l'entiere ruine des nostres. Entre les autres choses que l'Eunuque auoit mises à part la seconde fois qu'il reuista nos hardes, estoient tous les liures de Mathematique, que le Pere Matthieu auoit ramassez de tous en-
 droits, pour s'en seruir, s'il arriuoit quelque

Le Pere recouure aussi ses liures de Mathematique.

iour que le Roi lui commandast de corriger les erreurs des Kalendriers Chinois. Or par les loix tres-anciennes du Royaume (dont l'usage est neantmoins à present aboli) ceux-là sont iugez dignes de mort (excepté les Mathemati-
 ciens du Roy) qui apprennent ou enseignent ces sciences. Ils ont fait cela, parce qu'ils croïent que celui qui a cognoissance des mouuemens des astres, aiant recognu la conionction des
 meilleures

meilleures fortunes, peut aisément occuper le Royaume. C'est pourquoy l'exacteur Eunuque n'auoit pas voulu que ces liures fussent gardez entre les presens Royaux, mais les enferma separément dans vn autre coffre, avec ceste inscription : l'Eunuque Mathàn exacteur des tributs du Roy a trouué ces liures entre le bagage d'vn certain estranger nommé Matthæus Riccus, & d'autât que par les loix du Royaume semblables liures sôt defédus, il les a fait garder en ce lieu, iusqu'à ce que le Roy en estant aduertit par vn libelle exprez, ordonne ce qu'il lui plaira en estre fait. Nos Peres n'auoient rien sçeu de cela, mais quand on leur rendit leurs hardes, voyans que les liures manquoient, ils les redemanderent aux Magistrats de ce fort, qui ne sçachans pas en ceci le dessein de l'Eunuque, voulurent aussi qu'on les rendist. Et on enuoia pour ce faire vn officier, lequel ne sçachant lire (Dieu se voulant ainsi) ne se soucia pas beaucoup de l'inscription du coffre. Or quand le sixiesme mois d'apres, l'Eunuque seló la coustume fut reuënu au fort, pour enuoier les tributs au Roy, il enuoia aussi les nostres avec à Pechin, croiât qu'on n'auoit pas rendu ces liures. Mais quand apres leur départ il ne les trouua pas, il blasma griefuement les Magistrats du fort, & feignit que le Roy les auoit particulièrement demandez. Il enuoia aussi-tost le mesme officier qui les auoit rendus, pour r'attaindre les nostres le plus prôptement qu'il pourroit, & redemander les liures. Mais ce

*Dieu desfour
ne la malice
de l'Eunu-
que.*

*L'Eunuque
fait suivre
les nostres
pour redem-
der les livres.*

messager craignant qu'à son retour l'Eunuque ne le fist punir, estant en chemin, s'enfuit, & ne se soucia pas d'aller apres les nostres. Mais du depuis les affaires estans en meilleur estat, l'Eunuque eut grand peur que les nostres ne l'accusassent par requeste presentee au Roy, ce que s'ils eussent faict, & déposé leurs plaintes, il fust facilement arriué qu'il eust esté disgracié du Roy. Parquoy à l'aduenir on tint vn merueilleux silence des livres, & les nostres estans deliurez de crainte, eurent dequoi contenter les Magistrats curieux de ces choses, & en ont en apres translaré plusieurs en langue Chinoise.

Les Magistrats du chasteau ordonnerent tous les iours huict cheuaux, & trente porte-faix, lesquels estoient tous les iours changez par tout où ils passoient, & les nostres estoient logez dès les palais des Magistrats, & estoient splendide-ment traictéz sans qu'il leur coustast rien, au contraire ils estoient honnorez d'vn chacun avec tres-grand respect, parce qu'ils voioient qu'ils estoient ainsi appellez du Roy. Ils arriuerent donc à Pechin sur la fin de l'an Chinois, le vingt & quatriesme de Ianvier, l'an mil six cens vn. Le iour qu'ils arriuerent, ils furent logez au palais de certain Eunuque au dessous de la ville, où agençans & metrans leurs presens en ordre, ils les apprestèrent pour le lendemain, auquel iour tout fut porté avec grande suite & tumulte, à trauers de la ville, dans le palais Royal, ensemble avec le reste que Mathàn auoit

*Nos Peres ar-
riuent à Pe-
chin.*

auoit enuoié. Si-toft que le Roy vid les Images, restant tout estonné, il s'escria: C'est là le Dieu viuant. Et encor que ce soit vne façon de parler coustumiere aux Chinois, toutesfois il disoit vrai sans le sçauoir, & ce nom est demeuré iusqu'auiourd'hui à ces Images. Et ils appellent les nostres, Ceux qui ont apporté le Dieu viuant au Roy. Mais le Roy passa aussi de l'estonnement en la peur. Car ne pouuant supporter la veüe de ces Images, il enuoia celle de la tres-saincte Vierge à sa Mere, qui estant aussi trop affectionnee aux Dieux morts, ne peut aussi soustenir la veüe de l'Image du Dieu viuant. Car estant espouuentee de ceste viuacité, elle a commandé iusqu'à present qu'elles fussent gardees dans le thresor, & par la faueur des Eunuques, on les laisse quelques fois voir à quelques Magistrats. Les Eunuques ont rapporté à nos Peres que le Roy mesme les honnora avec reuerence, qu'il leur fit aussi brusler des encens & autres parfums. Dieu lui vueille rendre la recôpense de cest honneur, l'esclairât vn iour de la lumiere de sa foy. Il garda pour soi-mesme l'Image plus petite du Sauueur Iesus-Christ, & la posa en sa sale principale. Les Eunuques nous ont dict ceci, & ne voulôs pas qu'on y adioute plus de foi, que celle que chacû voudra adiouster à des Eunuques. Quand apres le Roy vint à regarder le plus grand horloge, d'autant qu'il ne sonnoit, ni monstroit encor les heures, pour n'estre pas monté, il

*Le Roy void
les presens.
Il s'estonne de
la veüe des
Images.*

*Le Roy fait
honneur aux
Images.*

il commanda qu'on fist venir au plustost nos Peres, ce que l'on fit en poste, & les nostres aussi y coururent tousiours au grand galop. Tout le palais est environné de quatre murailles : chaetun peut entrer librement de iour dans les deux premieres, & n'y a personne qui en soit fort clos que les sacrificateurs des Idoles qui rasent leur poil, & toutes les femmes dans les autres deux personne n'y entre que les Eunuques Courtisans, & de nuit on laisse entrer les seuls Eunuques & soldats. Les nostres entrerent au deuxiesme enclos, & non plus outre. Là en certain grand porche grande multitude de peuple qui estoit accouru regardoit l'horloge; le Roy enuoia vn Eunuque des plus grands de ceux qui assistent tousiours auprès du Roy, & qui a la reputation d'estre fort prudent, pour reconoir les nostres en ce lieu. Celui-là s'appelloit Licin, qui receut tres-gracieusement & courtoisement les nostres au nom du Roy. Icelui demanda aux nostres à quelle intention ils auoient apporté ces presens au Roy, lesquels respondirent ainsi: Nous sommes estrangers du grand Occident (car les Chinois appellent ainsi nostre Europe) hommes Religieux, qui adorons le Moderateur du ciel & de la terre, qui ne desirons rien des choses terriennes; nous ne demandons aussi ni n'esperons aucun present, nulle recompense. L'Eunuque esmerueillé de ceste response receut fort volontiers les presens. Quant
aux

Le Roy fait appeller les nostres.

Nos Peres sont recous dās le palais Royal par un Eunuque au nom du Roy.

aux horloges, les nostres lui dirent que t'estoit vne inuention d'artisans tres-subtils, pour cognoistre les heures tant de iour que de nuict, sans aide de personne, car elles les cotoient toutes d'elles-mêmes avec vne cloche de fonte, & qu'encor toutes les parties de l'heure estoient monstrees avec vn Indice: mais qu'il falloit ordonner quelqu'un pour gouuerner cest engin, ce qui estoit si facile, qu'ils esperoient de l'enseigner dans deux, ou au plus, trois iours. L'Eunuque rapporta aussi-tost tout ceci au Roy, qui nomma incontinent quatre Eunuques du College des Mathematiciens du palais (car on dit que dans le Palais les ordres des Eunuques sont dinisez, comme les Magistrats dehors, toutes-fois en plus petit nombre) auxquels aussi il comanda d'apporter dans trois iours ces instruments dans la sale, & qu'ils en prissent soin selon leur deuoir. Cela fut cause que les nostres estans logez dans le cartier des Mathematiciens enseignoient iour & nuict les Eunuques idiots. Ils traicterent les nostres honorablement & splendidement, & les protecteurs de l'Eunuque Mathan leur fournissoient liberalement tout ce qui estoit requis pour leur despense, afin que peut-estre ils ne fissent aucunes plaintes du tort qu'il leur auoit fait, qui en apres fussent rapportees au Roy. Car le bruit estoit par tout qu'il auoit tourmenté les nostres par concussions violentes & extraordinaires, ce qui toutesfois à la verité estoit

*Le Roy depu-
te quatre Eunuques pour
apprendre à
gouuerner
l'horloge pour
le Roy.*

*Crainte de
l'Eunuque
Mathan.*

estoit faux , & ainsi les artifices ne seruirent , ni proufiterét de rien à ce miserable exacteur , ains au contraire il despendit vne grande somme d'argent pour esteindre le faux bruit de ceste largition pretenduë. Les quatre commis des horloges apprirent par continuel exercice autant qu'il suffisoit , & afin que rien n'arriuaft hors de propos , ils mirent tout en memoire. Car de faillir en quelque chose en la presence du Roy , ce n'estoit rien moins que de se mettre sur le champ en danger de la vie. Car on dit que le Roy est si rigoureux à l'endroict des Eunuques , que souuent par son commandement ils rendent l'ame entre les coups , pour des causes tres-legeres. Parquoy en premier lieu ils demanderent en lettre Chinoise tous les noms des roües , clous & autres ferremens ; ce que le Pere Matthieu marqua tout de nouveau en Chinois. Car si en quelque lieu quelque chose defaut , les noms semblablement de ces mesmes choses manquent ordinairement.

Seuerité du Roy vers les Eunuques.

Le Roy fait interroger les nostres touchant l'Europe.

Pendant ces trois iours & plusieurs autres apres , le Roy enuoioit diuers Eunuques vers les nostres , qui s'enquestoient de plusieurs choses de nostre Europe , qu'il faisoit demander fait à fait qu'il lui venoit en pensee , des mœurs , fertilité , architecture , vestemens , pierres precieuses , des mariages & funeraillies ; on s'informoit aussi de plusieurs choses de nos Roys , & de nos Peres aussi : voire mesme on rapportoit maintenant au Roy les moindres

dres particularitez, & mefmes redicules, que les Eunuques auoient remarquees par la frequentation des nostres; combien de fois ils beuoient, combien de repas ils faisoient, combien de viande ils mangeoient, & autres choses semblables, que des hommes oisifs rapportoient à vn autre nourri en oisifueté. Les Eunuques auffi promirent aux nostres de faire ſçauoir au Roy qu'ils defiroient de viure & mourir à Pechin, & qu'ils n'attendoient aucune autre recompense du Roy, ce qui vint fort à propos pour acheminer leurs affaires ſelon leur deſir, au temps principalement que, comme nous dirons maintenant, les Magistrats auoient reſolu de les renuoier.

Les trois iours n'eſtoient pas encor paffez, quand le Roy ſ'informa des horloges. Ils les lui apporterent auffi-toſt, & tout lui fut ſi agreable, qu'il augmenta auffi incontinent la dignité & les gages des Eunuques, pour leſquels deux bienfaicts ils reuindrent plein de ioye vers nos Peres, pource principalement qu'encor iuſqu'aujourd'hui deux d'iceux entrent tous les iours vers le Roy, pour monter le plus petit horloge, qu'il ne laiſſe iamais oſter de ſa preſence, & monſtre prendre beaucoup de plaisir à le voir & ouyr. A cauſe de ceci les Eunuques ont commencé d'eſtre fort eſtimez; car ceſt vn grand honneur parmi toute ſorte de nations aux Courtiſans d'aſſiſter touſiours prez du Roy, & qu'on recherche avec
 beaucoup

Les Eunuques ſurēt recompensez du Roy pour l'amour des nostres.

beaucoup d'ambition, ce qui encor a accoustumé estre brigué plus passionnément entre les Chinois. Car tous les autres craignent ceux-là qui peuvent quand ils veulent d'un seul petit mot bien ou mal faire à leurs amis ou ennemis. On ne trouua aucun lieu propre dans le palais, pour le plus grand horloge, où les poids descendans peussent commodément tourner les roües. C'est pourquoy l'année suiuiante il le renuoia au Presidial des bastimens publics, & commanda qu'on bastist vne tres-belle tour de bois, sur le modelle que les nostres en auoient tracé. Et veritablement c'estoit vn ouurage du tout Royal, car l'œuure surmontoit la matiere, en diuerses sculptures, & galeries vernissées de sandaraque & d'or, & certes tres-artistement elabourees, en quoi les Chinois ne sont de rien inferieurs aux Europeens, & ce Presidial employa bien mille trois cens escus pour esleuer ceste tour, qui n'estoit pas des plus grandes, laquelle somme, aiant esgard au peu que valent les bastimens, est plus excessiue qu'il ne sembleroit à nos Europeens. Il commanda que ceste tour fust edifiée hors de la seconde muraille, en vn iardin fort delieieux, où on void aussi des autres choses de grand prix; & on dit que le Roy y va souuent pour se recreer; des personages fort qualifiez y enttent aussi souuent, pour voir avec grand plaisir ce monument d'Europe, avec plusieurs autres choses dignes certes d'estre veües.

Le

On fait bastir une tour somptueuse pour mettre l'horloge.

Le Roi aiant veu tout cela, auoit tant pris de plaisir à la nouveauté, qu'il desiroit extrêmement, non seulement voir les presens; mais aussi ceux qui les auoient presentez; & ne pouuoit se faouler d'entendre ce que les Eunuques lui rapportoient. Mais pour ne rompre la coustume qu'il auoit obseruee passé plusieurs annees, de ne se laisser voir à aucun qu'à ses Eunuques & ses concubines, & qu'il ne semblast faire plus d'estat des estrangers que de ses Magistrats, il borna ses desirs par la continuation d'une inepete solitude. Il enuoia toutesfois les plus excellents peintres qu'il eust (selon la portee de la peinture Chinoise) à leur demeure, & commanda qu'on lui portast nos deux Peres depeints de toute leur grandeur, le plus au vif & naturellement que faire se pourroit. Et certes ils rencontrarent assez bien en leurs pourtraicts lesquels furent aussi-tost portez au Roi, qui les aiant veus di&: *hoei hoei*, ceux-là sont entierement Sarrazins. Car ceux qui viennent de la Perse au Royaume de la Chine, desquels nous parlerons d'auant age ici bas, des traits du visage, & espaisseur de la barbe sont du tout plus semblables à nos Europeens, qu'aux Chinois. Mais l'Eunuque qui estoit present nia qu'ils fussent Sarrazins: car ils mangent de la chair de porc. Alors le Roi voulut sçauoir comment nos Rois estoient vestus, & s'ils n'auoient pas apporté quelque modèle du palais Roial. Le premier ne se pouuoit pas assez bien donner à entendre par paroles, & ie ne

Le Roi eut grand desir de voir les Peres.

On porta leurs pourtraicts au Roi.

*On explique
quel est le n^o
de IESVS.*

sçai qui des domestiques fit ressouuenir qu'é vne Image du tres-sainct nom de Iesus, que les Anges, les hommes & les c^odamnez aux peines de l'enfer adorent, on peut voir le pourtraict de nos Rois, & que non seulement on pouuoit y voir les visages & les vestemens des Rois ; mais aussi du Pape, Empereur & autres Princes & Ducs : & cela aussi donnoit occasi^on d'expliquer de qui estoit ce nom, que tous les Princes Chresties honnoient ainsi, sçauoir de celui qui gouerne à sa vol^onté le ciel, la terre & l'enfer mesme ; auquel aussi ils le pourroient prier ne refuser faire honneur. Tout cela estant proprement ageancé avec vne briefue explication, fut ensemble avec l'Image, porté au Roi : & d'autant qu'il ne sceut pas assez bien comprétre les traits d'vne petite Image en taille douce, principalement releuee des ombrages, que les Chinois ignorent, il commanda à ses peintres d'é peindre vne autre avec les couleurs, ce qui fut fait aussi-tost ; & les nostres furent pour ce sujet retenus l'espace de trois iours d^os le Palais, & ainsi on monstra & expliqua au Roi ce que nos Peres mesmes presens ne lui eussent pas bien peu donner à entendre. On lui bailla aussi ce qu'il demandoit touchant le Palais. Car d'auenture les nostres auoient alors le modelle du Palais d'Espagne, qu'on appelle saint Laurent de L'Escorial, fort proprement & naïfvement exprimé en taille douce, & en plusieurs tables. Mais on a sçeu du depuis que cest Eunuque se desist de pouuoit bien expliquer ces tables, les auoit gardées pour soi ; il presenta seulement vn autre por-

*On monstre
au Roi le n^o
delle des Pa-
lais d'Eu-
rope.*

raict du Palais de l'Eglise de saint Marc, & de toute ceste place de saint Marc de Venise, avec les armoiries de ceste Republique. Et les Eunuques rapporterent que le Roi se mit à soufrire, quand il entendit que les Princes d'Europe demeuroient en des estages hauts; car il lui sembla, que ceste montee & descente estoit tres-incommode, & non sans peril. Voilà cōme la coustume enuieillie fait paroistre le siē beau à chacun,

Ceci aiāt esté ainsi acheué dās quelques iours, les nostres demeuroient dans vne maison qu'ils auoient loüee pres du Palais; & les amis de l'Eunuque Mathan les accompagnoient tousiours, principalement deux, qui sollicitoient tous leurs affaires, & escriuoiēt des libelles au nō du Roi, sollicitans aussi les responses & despesches du Roi touchāt nos affaires. Mais vn peu apres quatre Eunuques qui ioüent deuant le Roi des instrumēt̄s de musique qu'on touche avec des cordes, vindrent de sa part vers les nostres. Ceux-là deuancēt les Mathematiciens; car c'est chose sur tout hōnorable entre les Chinois de sçauoir sonner tels instrumēt̄s, & y en a vn College fort riche dans le Palais. Ceux-là demandoient de la part du Roi qu'on leur monstrast à ioüer de l'espinette, que les nostres avec le reste auoient offerte au Roi. Le Pere Didacus alloit donc tous les iours vers eux, estant d'apprētif deuenu maître; car par le commandement du Pere Matthieu il en auoit appris du Pere Cataneus, qui y estoit fort entendu, autant qu'il

*Les nostres
monstrēt par
le commandement du
Roi la Musique
aux Eunuques.*

suffisoit pour ceste fin. Car les Chinois n'ont rien d'entierement accompli en cest art. Et non seulement il auoit appris de toucher; mais encor d'accorder les cordes discordantes. Et deuant qu'on commençast à les enseigner, ils esleurent les nostres (bien que contre leur gré) pour maistres avec les ceremonies accoustumees, les coniu-rans de les vouloir enseigner avec patience accompagnée de diligence, & ne prendre pas en mauuaise part s'ils estoient tardifs à compré-dre vne chose iusqu'à present inouye. Ils rendirent aussi sottement certes les mesmes honneurs & compliments à l'espinnette, qu'ils auoient fait à leur maistre, afin que, comme si ce fust esté vne chose viuante, ils en peussent vser favorablemēt; en apres les nostres furent tous les iours splen-didement festinez chez eux, & estoient en apres visitez par les Eunuques plus qualifiez. Cela fut cause qu'ils commencerent peu à peu d'estre cognus de tous ceux du palais. Ceste familiarité & bien-vueillance des Eunuques a esté con-stamment entretenue iusqu'au iour present.

Ily auoit long-temps que le P. Matthieu de-siroit de se despestrer des ongles importunes de l'Eunuque Mathàn. Car cest homme tres-auare auoit fait dessein, si le Roi par son entremise donnoit quelque grande somme d'argent aux nostres pour recompense des presens, d'en auoir à tort ou à droict sa bonne part, & renuoier les nostres vers les Prouinces Meridiennes du Roi-aume. Ce qui eust rendu vains tous les desirs & efforts

Ils eslisent les Peres pour maistres avec les ceremonies ordinaires.

Nos Peres taschent se despestrer de l'Eunuque Mathàn, ex-acteur des impôts.

efforts des nostres. C'est pourquoy il voulut visiter le premier President des ceremonies, auquel le Roi par son dernier appointment auoit remis cest affaire; mais les Eunuques qui leur estoient quasi des gardes, ne le voulurent pas permettre: voire mesme ils les empeschoient d'aller voir leurs autres amis, & auoient tousiours vn de leurs domestiques, qui les espioit ou accompagnoit tousiours. Mais il trôpa finement sa garde: car en apres il enuoioit le P. Didacus au Palais pour monstrer à ses disciples à iouer de l'espinette, & lui bailla vn de ses Coadiuteurs pour l'accompagner, & le P. Matthieu demeurôit à la maison iusqu'à ce que le seruiteur des Eunuques s'en fust allé avec le P. Didacus; en l'absence duquel il visitoit ses amis, selon qu'ils auoient arresté par ensemble. Il rendoit les lettres apportees de Nanchin, & taschoit d'acquiescer des nouvelles amitez, ce qui arriua fort à propos pour remedier au malheur auquel les nostres tomberent par apres. Aucun de tous ne les aida tant que le Magistrat souuerain du premier Parlement. Icelui pour auoir de grande candeur & integrité gouverné vne ville moienne, estoit monté d'vn plein saut, & non par degrez, au sommet de ceste dignité, & les honneurs ne lui firent pas changer de mœurs, ains retenoit tousiours son ancienne preud'homme & equité. Et d'autant que son autorité s'estendoit sur l'election, ou reiection des Magistrats, tous le craignoient & honoroient. On ne sçait pas assez par

Les Eunuques empeschoient les Peres d'aller voir leurs amis.

Les nostres sont assistez par le Magistrat du souverain Parlement.

qui il entendit que le P. Matthieu estoit arriué, toutesfois il en fut aduerti, & vint le premier le visiter fort courtoisement. Le P. Matthieu s'estonna de ceste si grande courtoisie d'un si grand personnage : parquoi comme il s'en alloit il lui demanda pourquoi il l'estoit venu voir le premier, lui qui estoit incognu. Il respōdit, parce que j'ay entendu de quelques-vns que vous estes un homme rare & excellent, qui enseignez vne certaine vraie maniere de bien viure. Apres que le Pere lui eut rendu le mesme compliment, l'amitié fut augmentee, & en apres de plus en plus confirmee par deuis & frequentation muruelle. Il fit le mesme avec des autres. Et c'est chose tresdigne de remarque, que de tous ceux à qui on auoit apporté des lettres de Nanchin, il ne s'en trouua aucū qui leur rendist la moindre faueur, & qui plus est, il y en eut plusieurs qui ne voulurent pas seulement parler au Pere, craignans qu'il leur arriuaist quelque mal par la frequentation des estrangers. Le bon Dieu voulut ici mōstrer à nos Confretes combien les inuentions & industries des hommes estoient foibles & inutiles. Car s'ils ne fussent tombez au pouuoir de l'exacteur Eunuque, & s'il n'eust enuoié vne requeste au Roi, c'est chose non seulement vraisemblable, mais certaine, qu'aucun autre n'eust osé presenter leur requeste au Roy, de crainte d'estre soupçonné de negocier avec les estrangers. Ce que s'il fust arriué, il eust fallu que les nostres s'en fussent retournez sans rien faire,

comme

Grande estime du Pere Matthieu.

Remarque particuliere de la foiblesse de l'industrie humaine.

comme la première fois. Les nostres aians reconnu ceci par l'euénement de leurs affaires, apres auoir rendu graces à Dieu, apprirent aussi à se remettre entièrement au pouuoir de sa Diuine Majesté.

Les Eunuques ioüeurs d'espinette se contenterent d'une seule chanson, & deux d'iceux, qui estoient les plus ieunes, en auoient ja appris assez; mais les vns attendoient les autres; qui fut cause qu'on y employa d'auantage de temps, & ces leçons durerent plus d'un mois. Ils prièrent fort instamment qu'on mist les chansons qu'ils ioüoient sur l'espinette en langue Chinoise. C'est pourquoy le P. Matthieu avec ceste occasion mit en lumiere huit compositions de matiere Ethique, par lesquelles on estoit conuie d'embrasser la vertu, & les bonnes mœurs; il les orna aussi de sentences conuenables au sujet tirees de nos auteurs, & les appella *Les chansons de l'espinette*. Elles furent en apres trouuees si agreables, que plusieurs lettrez les demanderent, & copierent avec grande approbation des sentences. Et afin de contenter vn chacun (car ils asseuroient qu'avec ceste occasion le Roi estoit admonesté de gouverner son Roiaume selon les regles de la vertu.) Ce petit liuret escrit en vers fut imprimé ensemble avec quelques autres œuures en lettres Europeennes & Chinoises.

Le P. Matthieu embellit ses chansons de sentences morales.

*Les nostres arrestez prisonniers par les
Magistrats des ceremonies, sont
renfermez dans la citadelle
des Ambassadeurs.*

CHAP. XIII.

*Densir des
Magistrats
de la cour des
ceremonies.*

ENtre plusieurs officiers de la cour des ceremonies distribuez en diuerses charges, il y a vn Magistrat qui preside aux Ambassadeurs, qui viennent des Roiaumes estrangers, soit qu'ils viennent pour offrir les seruices de vassaux ou subiects, soit qu'ils apportent le tribut ou quelques autres presens au Roi. Le mesme commâde à deux palais, ou plustost chasteaux, dans lesquels les estrâgers sont receus, si-tost qu'ils sont entrez en cour. Ce Magistrat a aussi plusieurs Collegues, dont le President d'alors estoit de la Prouince de Fuchian. Icelui aiant sceu que nos Peres, introduits par l'Eunuque Mathàn, auoiet offert leurs presens au Roi, & n'en auoient fait aucun rapport à son Presidial, en fut fort malcontêt, & tourna sa rage, qu'il ne pouuoit exercer sur l'Eunuque Mathàn, contre les nostres, encor qu'innocens. Parquoy il commâde à quatre Preuoists des Archiers de les chercher en toute diligence, & les amener à son Presidial. Et encor qu'il sceust bien que les presens fussent esté deliurez

*Les nostres
sont commâ-
dez estre ar-
restez pri-
sonniers.*

liurez au Roy, toutesfois il faisoit semblant de n'en sçauoir rien, comme si apres auoir presenté leur requeste, les nostres eussent pris la fuite. Il faisoit cela à fin que la faute des nostres semblast plus grande. Nos Peres cependant ne se doutans de rien, attendoient que le Roy eust apointé leur requeste, ce qu'ils esperoiét se deuoir faire apres qu'ils auroient suffisamment enseigné les ioüeurs d'instrumets du Roy; quād voici certain iout entrer dix sergeās & plus dās la maison, qu'il leur cōmandent de se haster d'aller promptement en la maison de leur capitaine, qu'il auoit quelque chose à traicter avec eux. Nos Peres du commencement penserent que c'estoit vne inuention de quelques meschans, qui esperoient arracher quelque chose des estrangers, c'est pourquoy ils faisoient difficulté d'obeir à ce cōmandement. Mais ces sergeās aussi-tost ietterent des cordes au col de nos cōfreres, d'où les nostres cognurent que c'estoit vn mandement public, & ainsi ils allerent parler au Preuost. Icelui leur declara les commandemens du Magistrat des Ambassadeurs. Et les nostres ne firēt pas refus d'y aller, car ils espoient maintenant ayans donné leurs presens, de se pouuoir retirer de l'importunité des Eunuques, par le moyen des Magistrats. Parquoy le Preuost les arresta iusques au lendemain dans sa propre maison, fermant la maison à clef par dehors, & y commettant des gardes, à fin qu'ils ne s'en fuissent. Le Procureur de l'Eunu-

*Les ser-
geās ontrent
par force en
la maison des
Peres.*

*Ils sont liez.
& emmenez
prisonniers.*

que Mathàn sceut ceci , & accourant sans aucun delai , rompit les serrures, & espouuëta tellement les gardes de menaces qu'ils s'enfuirent, principalement par la calomnie dont il les accusoit d'auoir vsé de force contre des estrangers, & desrobé plusieurs choses. En apres il vouloit emmener les nostres en lieu plus asseuré, & mespriser le Presidët des Ambassadeurs. Mais le P. Matthieu ne le voulut pas, encor que l'Eunuque alleguast qu'ils estoient retenus par l'autorité absoluë du Roy , & les asseurast qu'ils estoient tous les iours appelez au palais. Il fit d'oc qu'ils s'en allerët tous deux le lendemain au siege du President. Et l'Eunuque entra le premier au Presidial, & les aduertit de la part du Roy de ne prendre pas cognoissance de cest affaire, que estoit commis à l'Eunuque Mathàn : il menaça aussi qu'il presenteroit requeste au Roy pour accuser les huissiers & leur Capitaine, d'auoir par force desrobé beaucoup de choses aux estrangers. A ceci le President ayant entendu l'opinion de ses Assesseurs, respōdit: Que quoi-qu'il arriuaist, il ne relascheroit pas les nostres, mais les feroit du tout selon les loix enfermer dans le chasteau des estrangers. Et l'Eunuque voyät qu'il n'auançoit rien se retira, & laissa les nostres entre les mains des Magistrats. Iceux seans en leurs sieges Presidiaux deuät tous ceux qui estoient presens, mesme plusieurs estrangers de diuers Royaumes, commanderët que nos Peres fussent examinez. Le President les interrogea vne heure entiere, & ils respondoient à genoux.

Le

*Vn Eunuque
va rompre la
porta où les
nostres estoient
arrestez
presonniers.*

*Ils sont examinez
par le
President.*

Le but de son enqueste tendoit à accuser & se plaindre griefuement du P. Matthieu, de ce que contre les loix, mesprisant son Presidial, il auoit employé les Eunuques pour offrir ses presens au Roy. Le Pere qui estoit ja tout préparé, respôdit en sorte, qu'ils ne sceurent plus que luy reprocher. Il leur disoit aussi que l'Eunuque l'auoit contrainct, & puis que les plus grands Magistrats estoient tous les iours bien empeschez de resister à ses efforts, ce n'estoit pas merueille que des estrangers ne l'eussent peu euter. En apres qu'il auoit iusqu'à present tousiours esté occupé dans le palais Royal par le cōmandement du Roi mesme, qu'il auoit toutesfois voulu venir se presenter deuât son siege, mais qu'il n'auoit nullement peu, estant empesché par la garde des Eunuques. Il adioustoit en apres qu'il sembloit qu'on ne deuoit pas traicter comme estranger, ains cōme habitant du païs, vn hōme qui sans empeschement d'aucun auoit ja vescu plusieurs annees en diuerses Prouinces du Royaume, & qui estoit aussi autresfois venu à la cour, & qu'ō deuroit le tenir exēpt de ces loix.

Le Presidēt vaincu par ces raisons, se rendit à l'aduenit plus traictable. Il dit aux nostres d'auoir bon courage, & qu'ils ne craignissent rien, que lui-mesme ayant présenté requeste au Roy luy donneroit bien-tost response, & feroit entendre la volōté du Roy: il adiousta seulement vne chose qui toucha viuement nos Peres, sçauoit qu'il ne vouloit pas qu'ils demeurassēt à Pechin, cependant qu'ils s'en allassent au chasteau des estran

*Responce dit
P. Matthieu.*

*Le Presidēt
deuenu plus
doux par la
response du
Pere.*

*Description
du Palais des
estrangeurs.*

estrangeurs, qu'il donneroit ordre que rien ne leur manquast. Ce Palais grand & ample auentement, est enuironné de murailles, & fermé de plusieurs portes, & n'est permis à aucun Chinois, d'y entrer, si ce n'est par quelque grace ou faueur speciale; & les estrangeurs n'en peuuent sortir, sinon quand ayans paracheuez leurs affaires, on les renuoie en leur país: si ce n'est d'auenture quand ils sont appelez au siege de leur President, ou au palais du Roy. Il y a en ce palais plusieurs cellules, car il arriue souuent qu'il y a plus de mille estrangeurs des Royaumes voisins tributaires du Roy de la Chine: mais on pourroit plustost appeller ces cellules estables de brebis que demeures propres pour des hommes. Il n'y a aucune porte, sieges, liëts, ni finalement meuble aucun: delà prouient que tous les autres peuples, excepté les Chinois, par tout l'Orient s'assoient, mangent, & couchent sur terre, & ils ne viennent pas là en equipage d'Ambassadeurs, mais pour l'espoir du gain, a fin d'attirer par leurs presens la recôpense du Roy, qui selon la dignité d'un si grand Prince, est tousiours de plus grand prix. Et lors avec cest argent ils achètent des marchandises Chinoises, & retournans en leurs pays, emportēt beaucoup de proufit: parce que dez qu'ils mettent le pied dans le Royaume de la Chine, on tire du thresor public dequoy payer leur despense. Et en ces Ambassades ou plustost trafics, les Chinois n'ont autre but que de contenir les nations

*Ce qui attire
les Ambassa-
deurs des Roi-
aumes voi-
sins vers le
Roy de la
Chine.*

nations voisines en deuoir, & ainsi il ne se soucient pas beaucoup quels presens ils portent au Roy. Car les nostres entre les presens qu'on enuoioit au Roy virent vne espee, ou plustost vn bout de fer grossierement forgé sur l'enclume, à laquelle aussi ils auoient avec vne cognee dás le chasteau mesme accommodé vne poignee de bois; & de mesme y auoit des plastrons mal estoffez de fils d'estoupe, liez par ensemble; des cheuaux aussi, lesquels arriuant à Pechin estoient si maigres, qu'ils mouroient aussi-tost; & neámoins ces Barbares portans semblables bagatelles font quasi des despens excessifs par les chemins. Car on a plus d'esgard à la magnificence Royale, qu'au peu de qualité des Ambassadeurs.

Presens de peu de prix faicts au Roy.

Les Magistrats ayans recommandé nos Peres dans ce palais, ils furent mieux traittez que tous les autres: car on les mena au cartier du palais, auquel les Magistrats Chinois sont receus quand ils y viennent: car il y auoit des couchettes, des lits, des couuertures de draps de soie des deux endroits, des sieges, & tout le reste du meuble de mesme. Les domestiques aussi honnoroient les nostres par dessus tous les autres, & de iour en iour on leur faisoit d'auantage de faueur. Si tost qu'on sceut que les nostres auoient esté renuoiez en ce chasteau, les Magistrats amis, & les principaux en apres, ayans obtenu permission, les venoient visiter; & le President mesme, quand il commença de cognoistre nos Peres par le rapport de ses amis, les honnora plus que

Les Peres sont mieux traittez que les autres au palais des estrangers.

tous les autres estrangers, de sorte que tous en restoiēt estōnez. Car ils ne parloïēt au Presidēe qu'à genoux: mais on faisoit asseoir, & aussi māger les nostres avec eux. Il desira aussi qu'ils luy fissent des instrumēs de Mathematique, en quoi ils l'obligerent encor à des nouuelles faueurs. Les Peres auoiēt accōmodé vne petite chapelle en ce lieu, & recommandoient tous les iours le succez de leurs affaires à Dieu en leurs sancts sacrifices.

Sarrazins arrivent à Pechin avec des presens.

Cependant tandis que les nostres sont enclos en ce Palais, certains Sarrazins vindrēt de l'Occident, qui auoiēt (au moins de nom) cognoissance de l'Europe, Indes, Perse, Mogor, Armuse, voire aussi des Espagnols & Venitiēs. Ceux-là apportoiēt des pieces de marbre tres-luisant, que les Chinois prisent plus qu'on ne sçauroit dire; ils l'appellent *Yusse*; & les nostres sont encor auourd'hui en dispute, si c'est l'aspe, ou Saphir, ou ni l'un ni l'autre. Outre ce ils apportēt des morceaux de diamāt, & de l'azur; il y auoit aussi du rheubarbe apporté des frontieres du Royaume, & achetē dans le Royaume mesme, parce qu'ō bailloit des chariots aux despēs du Roy, pour l'apporter: ils le debitoiēt à Pechin au prix de deux oboles la liure, qui sont cōme deux baiocches d'Italie. Les nostres furent encor entieremēt cōfirmes en leur opinion par ces Sarrazins, qu'ils appelloiēt le Roiaume de la Chine *Catai*, & la ville Royale *Cambalu*; & qu'ē tout le monde, au moins qu'ils sceussent, on ne trouuoit aucun autre *Catai*. C'est pourquoy par les

Rheubarbe debitē à Pechin.

On confirme dereche que le Royaume de la Chine est appellē Catai.

les premières lettres ils aduertirēt ceux de nostre Compagnie, aux Indes & en Europe, de corriger leurs tables Geographiques, qui mettoient la situation du Royaume de Carai hors des murs Septentrionaux de la Chine. Et si d'auenture on oppose Marc Paul Venitien, parce qu'ē ceste ville de Cambalu on trouuoit vne infinité de ponts, peut-estre que ceste ville est mainte- *Pechin ville*
 tenāt plus serree, & toutesfois il n'y en a pas si *Royale, au*
 peu, qu'on n'en puisse compter aujour d'hui iul- *Cambalu.*
 qu'à dix mille, dōt il y en a plusieurs fort grands & beaux, sur les fleues, canaux, lacs, & elgours cachez de ruēs dressées au dessus. On donne à tous ces estrangers des viures & provisions du public; & seroiēt encor plus magnifiquement traitez, si les Officiers n'ē desroboiēt, & diuertissoiēt la plus part. Sur leur depart on leur fait diuers festins, & y a tousiours quelqu'vn des principaux du Royaume qui les honnore de sa presēce, selō le merite & grādeur des Royaumes qui les enuoiēt. En ces bâquets les Ambassadeurs sont assis à costé de celui qui les reçoit au nom du Roy: lequel cōpliment entre les Chinois est mis au rāg des deuoirs de subiection. A ceci on adiouste des chāts, comedies, instrumēt de musique, & outre les viādes apprestées, toutes sortes de chairs cruēs, que les Ambassadeurs renuoient en leurs chābres: mais les seruiteurs du chasteau, cōme harpies, les rauillēt en iouāt; c'est pourquoy les Ambassadeurs marchēt armez ces iours là, pour desēdre ce qui leur appartient. Ils ne firēt pas de tels festins aux nostres, parce que ce

*Comme les
 estrangers &
 Ambassa-
 deurs sont
 traitez au
 chasteau.*

fust esté mespriser l'ordre de ce Presidial. Mais quelques amis commencerent de solliciter, que les nostres fussent aussi banquetez, & ils n'en faisoient pas grand refus, si le Pere Matthieu eust voulu faire quelques presens à ceux qui avoient charge des festins, mais il respondit, qu'il estimeroit les presens mieux employez, pour retrencher la coustume de tels bâquets superflus.

*Les Peres
sont appellez
du chasteau
des estrangers
au Palais
Royal, pour
faire la reue-
rèce au thros-
ne du Roy.*

Après que les nostres eurent demeuré trois iours enfermez en ce chasteau, ils furent appellez au Palais du Roy, afin qu'ils rendissent les mesmes hōneurs & cōpliments au throsne du Roy, cōme s'il y estoit assis en propre personne. Cela se fait en vne grāde sale basse, qui est bien assez large, mais beaucoup plus longue, où il semble que trente mille hōmes se peuuēt tenir, & certes c'est vn œuure du tout magnifique & Royal. Au bout d'icelle il y a vne voulte tres-haute, sous laquelle on entre par cinq grandes portes au cartier du Roi. En ceste sale voultée est le throsne du Roy, où il souloit s'asseoir quasi tous les iours, pour donner audience à ses subiects, & expedier les affaires du Royaume, recevoir les Ambassades, ou les complimēts honnoiraires des Magistrats, venās humblemēt remercier le Roy pour les dignitez ou Magistratures receuēs de sa Majesté. Mais depuis que ce Roy solitaire s'est retiré de la veuē d'vn chacun, on rend ces honneurs superflus à son throsne vuide. Et d'autāt que ce Royaume est tres-ample, il n'y a iour aucun, que plusieurs ne viennent pour diuers sujct̄s remercier ou feliciter le Roy. Il y a
en ceste

*Throsne Roi-
al.*

en ceste court ceінде de tous costez de superbes bastimens plus de trois mille soldats, qui de nuit font la garde aux portes, outre ceux qui font la garde à l'entour, dans des grotes esloignées d'un iect de pierre les vnes des autres; à chasque porte il y a aussi autant d'Elephans pour la garde des cinq portes. Ceux qui sont appelez à ce throsne Roial, attendent deuant iour aux portes du palais, & aussi-tost qu'il est iour on fait sortir les Elephans & les soldats. Or on fait entrer ceux qui viennent pour faire la reuerence au Roy en habit particulier, de couleur rouge, tenans vne table d'yuoire en main, longue de deux paulmes, large de quatre doigts, pour couvrir la bouche, & ainsi ils s'auancent, & puis rendent leurs compliments vitez au throsne Roial. Ce sont des inclinations, fleschissemens de genoux, mais silentement faicts, qu'ils durēt fort long-temps. Et afin que de hazard quelqu'un ne vienne à faillir, ils sont premierement esprouuez par les Commissaires des ceremonies. Ceux qui furent deputez pour les nostres estoient certains Chinois, Sarrazins de naissance, qu'on tient quasi estre nos compatriotes. Ceux aussi accompagnerent nos Peres comme Assesseurs; & il n'y manque iamais aussi quelques censeurs qui prennent garde aux ceremonies, & lesquels font aussi punition de la moindre faute qu'on scauroit faire. Et il y a tous les iours quelque Magistrat des ceremonies present, qui crie à haute voix quand il faut se

*Gardes de
soldats &
Elephans.*

*Ceremonies
rendues au
throsne du
Roi.*

*Censeurs des
ceremonies.*

Y y

*Le Pere va
visiter le pre-
mier Pres-
dēt en equi-
page de let-
tré.*

mettre à genoux, quand il se faut leuer, & quand il faut faire le reste. Ce mesme iour le P. Matthieu visita le premier President de tout le Parlement, & l'aduertit par son liaret qu'il estoit lettré entre les siens, qui estoit cause qu'il estoit venu en habit de lettré : c'est pourquoy le President & ses Collegues le receurent avec les compliments deus aux lettrez. Le premier President aussi lui promit dans peu de iours d'enuoier vne requeste au Roi fort fauorable touchant ses affaires. Estans retournez au palais, ils furent menez vers le Capitaine d'icelui, pour aussi lui rendre leurs compliments, ausquels en se leuant, avec vne profonde reuerence, il rendit le mesme, adioustant qu'il ne faisoit cest honneur à personne, encor que ce fust vn Ambassadeur des principaux Seigneurs entre les siens. Durant tout ce iour il venoit plusieurs Notaires vers les nostres, les vns demandans vne chose, les autres vne autre, quelques-vns aussi s'enquestoient de la part du President, qu'elle auoit esté leur principale intention venans en ce Royaume. Nos Peres creurent que ceste demande estoit (comme il estoit vrai) iuridique. Parquoy ils resolerent de declarer clairement & manifestement leur dessein. Ils dirent donc & escriuirent, qu'ils auoient esté enuoiez par leurs superieurs pour prescher la loi d'vn seul Dieu moderateur du ciel & de la terre, & qu'ils auoient apporté des presens au Roi, pour lui vouër & rédre l'obeissance que lui doiuent ceux qui ont l'espace de

*Les Peres de-
clarēt le des-
sein de leur
venue, qui
estoit d'annō-
cer la loi
d'vn seul
Dieu.*

tant

tāt d'annees demeuré dās ce Roiaume. Or qu'ils n'attendoient ou esperoient chose aucune, ni charge publique, ni recōpense de leurs presens; mais qu'ils ne desiroient qu'vne seule chose, sçauoir qu'il pleust au Roy leur permettre de demeurer à Pechin, ou autrepars, comme ja si long-temps ils auoient faict, selon qu'il troueroit bon. Ayant receu ceste response, le President demanda qu'on lui monstrast la doctrine qu'ils vouloient prescher. Ils lui enuoierent donc vn tres-beau Breuiare de prieres Ecclesiastiques, & tout ce qui iusqu'à present auoit esté imprimé en langue Chinoise touchant nostre foi, il retint tout cela pour soi, excepté nostre Breuiare.

Cela estant ainsi acheué, il enuoia vne requeste au Roy touchant nos affaires. Et d'autant qu'il auoit ouï dire que les nostres estoient aimez, & suportez par les Magistrats, & que ja par longue experience ils auoient cognoissance des affaires de la Chine, il defendit sur griefues peines, qu'aucun des Notaires ne leur baillast copie de la requeste. Et toutesfois nos Peres sceurent les principaux articles d'icelle. En premier lieu il se plaingnoit fort de l'Eunuque Mathàn, pource que contre les statuts du Roiaume il auoit pris cognoissance des affaires des estrangers, qui dependoient directement de son Presidial; en apres il accusoit les nostres aussi d'auoir, contre les mesmes ordonnances de la Chine, apporté des presens au Roy par l'entremise des Eunuques; car des estrangers ne deuoient pas en prendre

Le President enuoie vne requeste au Roy, touchant les affaires des Peres.

Teneur de la requeste.

de passer en la cour du Roy, sans patères du Vice-Roy de la prouince par laquelle ils estoient entrez. Toutesfois qu'il lui sembloit qu'on deuoit pardonner à des estrangers, qui ne sçauoient pas les coustumes de la Chine, & qu'il falloit aussi récompenser le present. Il iugeoit qu'il falloit pour marque d'honneur octroyer au P. Mathieu les ornemens de Magistrature, & donner à chacun des Peres ie ne sçai combien de draps de soie; & outre tout cela, qu'il falloit paier en Roy tout ce que valoit le present. En apres il lui sembloit qu'on les deuoit renouier en la Prouince de Canto, pour seló que les Magistrats en ordonneroient faire là leur demeure, ou estre renouiez en leur país. Voilà comme on disoit que le Preuost du palais auoit formé son accusation, contre l'Eunuque Mathàn tres-odieux aux Magistrats, aux despens de nos confreres.

On a sçeu par le rapport des Eunuques, que le Roy a pris en fort mauuaise part l'arrest des nostres, qu'at il entédit que la cour des ceremonies les auoit pris prisonniers, & qu'il dit: Pourquoi falloit-il mettre ces homes en prison, est-ce d'auenture qu'on les estime estre des larrons? Mais voions vn peu ce qu'en fera le Preuost des estrangers. Et ainsi qu'ad on lui rendit ceste requeste, il la mit à l'escart, qui est autant côme s'il refusoit de l'apointer; & toutesfois en cas semblable le Roy a accoustumé de la faire aussi-tost apostiller, & renouier tout au Preuost; afin qu'il fasse ce que les loix & coustumes anciennes ordonnent.

Bien-vueillance du Roy envers les nostres.

Le Roy ne respond pas à la requeste, ce qu'on a sugé estre en faueur des nostres.

nent. A peine pourroit-on croire combien cela a
 viuemēt picqué les Magistrats de ce Presidial. Et
 chacū iugea de ce qui en estoit, que le Roy auoit
 faict cela en faueur des nostres: voire on creut
 asseuremēt, que cela auoit esté faict à la sollici-
 tation des nostres, par l'entremise des Eunuques
 leurs amis; parce que le Preuost en ceste requē-
 ste se plaignoit des nostres, & parçe qu'il les
 auoit enfermez dans le chasteau des estrangers.
 Ce que tous iugeoient estre ignominieux à l'en-
 droit du P. Matthieu, qui auoit ja vestu tāt d'ā-
 nees en ce Roiaume, & frequenté familieremēt
 avec les principaux de plusieurs prouinces. C'est
 pourquoi par apres le Preuost donna plus de li-
 berté aux nostres, & leur permit aussi, cōtre les
 loix du palais, d'aller visiter leurs amis, & tels
 qu'il leur plairoit. Le P. Matthieu dōc ayant ob-
 tenu ceste permissiō alla voir ses amis, pour de-
 mander conseil & secours, ce que plusieurs lui
 accorderēt & firent à leur possible; mais sur tous
 s'esleua ce grand personnage du premier Parle-
 ment, que le P. Matthieu auoit visité. Il voulut
 aussi le festiner en sa maison, il le retenoit trois
 & quatre heures entieres en discours, ce qui estō-
 noit fort le Preuost du palais. Cependāt vñ mois
 entier s'escoule, & on ne void aucune responce
 à la-requête. Il en dresse dōc vne deuxiesme fort
 differēte de la premiere, en laquelle n'estoit rien
 touché des Eunuques, & non seulemēt il ne par-
 loit plus mal des nostres; mais tres-honorable-
 ment. Car il disoit qu'ils auoient vsé de grande

*Le Preuost
 donne d'auā
 tage de liber-
 té aux Peres*

*Deuxiesme
 requēste dif-
 ferente de la
 premiere.*

courtoisie enuers le Roi; qu'ils estoient venus à la cour de leur propre mouuement, sans estre enuoiez d'aucun de leurs Rois; qu'ils auoient apporté des presens de grand prix & nouveaux; il augmentoit aussi la recompense de la premiere requeste, de laquelle les nostres ont eu copie. Et certes elle ne fut pas desagréable: on croit qu'une seule chose fut desplaisante au Roy, qu'ils renuoioient tousiours nos Peres hors de Pechin; car le Roi ne vouloit pas qu'ils s'é allassent, mais aussi il ne vouloit pas les retenir contre les loix, s'il n'en estoit prié par les Magistrats. Les Eunuques aussi commis à l'entretienement de l'horloge taschoient de retenir les nostres, de peur qu'il ne leur arriuaist quelque malheur, si cest engin venoit à mâquer en quelque chose à faute de gouuerneur. Ceci est plaisant, qu'on dit que le Roy à fait, pour n'estre priué de cest Horloge. Sa mere auoit entendu qu'on lui auoit apporté vne cloche qui sonnoit toute seule d'elle mesme; car les Chinois l'appellent ainsi. Elle pria le Roy de lui vouloir enuoier par ses Eunuques pour la voir. Le Roy craignant que sa mere, en prenant enuie, la demandast, & pensant qu'il seroit mal-seant de la refuser, enuoia dire à ceux qu'il auoit commis à sa conduite, que laschans les rouës, ils imposassent silence à l'horloge; & ainsi cest instrument muet fut mesprisé par la Roine, & renuoié à son fils.

Mais ie reuiens au propos. Nos Peres ne manquerent pas d'aduertir les Magistrats des
Cete

qui des-
crist au Roy
la seconde
queste.

Laisant
dit du Roi.

Ceremonies, qu'ils leur permissent par leur requeste de demeurer à Pechin; qu'à leur aduis cela seul estoit cause que le Roy n'auoit encor faict expedier aucune responce. Mais ils le refuserent obstinément, assurens que cela estoit fort contraire aux loix du Roiaume. C'est pourquoy ayas en fin presenté vne troisieme requeste, & plusieurs autres, ils virent que tous les iours chacun de plus en plus favorisoit nos Peres; & qu'ils n'auoient peu tirer aucune responce du Roy; parce que ces requestes auoient tousiours manqué de ceste clause. Parquoy n'y aiant maintenant plus aucun espoir, le P. Matthieu commença d'aduiser par tous moiens de pouuoir par l'entremise de ses amis se redimer de ces incommoditez, & telle quelle ignominie. Plusieurs s'efforcèrent de ce faire avec les Magistrats des Ceremonies. Mais en fin ce seul Magistrat du premier Parlement, dont i'ay parlé, l'emporta. Car estant certain iour venu vers le Preuost du Palais, il le reprit rudement de n'auoir pas encor laissé sortir les nostres de ceste prison, en la ville. Et comme il eust respõdu que le P. Matthieu auoit employé les Eunuques en vn affaire qui, depõdoit du Presidial des Ceremonies, nostre ami enflammé de colere respondit ainsi: Qui ne sçait que cest ex-
 eteur commet des larcins & meurtres manifestes, qui est-ce toutesfois de tous les ordres des Magistrats qui ait assez de force & de courage pour arrester ses attentats? Et vous vous plaignez qu'un estranger ne lui a peu resister? Ce qu'ayant

*Les nostres
 taschèt d'ob-
 tenir leur re-
 sponce par
 les Magi-
 strats des
 Ceremonies.*

*Le Pere em-
 ploie ses
 amis.*

*Vn Presidial
 du premier
 Parlement
 estõne le Pre-
 uost.*

dict, il s'en alla, portant sa colere contre celui qu'il auoit pourueu de sa Magistrature; & auquel il la pouuoit oster quand bon lui sembleroit. Ce que le Preuost du palais, beaucoup inferieur à plusieurs autres de cest ordre, craignant avec beaucoup d'aprehension, enuoia aussi-tost aduertir le P. Matthieu, qu'il dressast incontinent vne requeste, par laquelle il demandast permission de demeurer en la ville; & qu'il alleguast quelque pretexte de maladie, & le defaut de remedes, & de medecins, avec autre choses necessaires pour subuenir aux incommoditez de ce Palais. Ceste requeste estant presentee, le Preuost l'appointa, avec ample permission de demeurer en la ville, & en tel lieu qu'il lui plairoit de louer vne maison. Il lui ordonna aussi quatre seruiteurs, qui lui porteroient tous les cinq iours les mesmes provisions, qu'on lui donnoit au parauant: sçauoir du riz, chair, sel, vin, herbages, bois: & en outre leur bailla vn autre valet, pour estre toujours prest à leur porte de faire toute autre chose qu'ils lui commanderoient. Nos Peres ioyeux au possible de ce bon succez, & sortis de ces destresses, rendirent graces à Dieu Tout-puissant, & s'ils auoient perdu quelque chose de leur reputation estés renfermez en ce chasteau, cela fut reparé, quand on les vid maintenant en pleine liberte, contre la coustume & les loix mesmes.

La

On dōne permission aux nostres de demeurer en la ville.

On les pouuoit de toutes choses necessaires au viure.

*La residence des nostres est en fin confir-
mee en ceste ville, apres qu'ils eurent
presenté vne requeste au Roy.*

CHAP. XIV.

LEs nostres estans sortis n'eurent rien plus
en recommandation, que de faire en sorte
qu'ils ne fussent plus iamais contrains de s'en
retourner; mais qu'ils peussent en toute liber-
té commécer de publier & establir la foy Chre-
stienne dans la ville; ils taschoient d'obtenir ce-
la par l'assistance des Magistrats des ceremo-
nies. Car estans maintenant las de tant de refus,
ils vouloient en quelle sorte que ce fust mettre
fin à cest affaire. Ils emploierent aussi à cest effect
le reuiseur des requestes Royales, grand amy du
P. Matthieu. Les nostres donc presenterent vne
requeste à cestui-ci, en verité tres-bien dresse-
e, par laquelle ils racontoyent, qu'auans esté attirez
par la noblesse & renommee du Royaume de la
Chine, ils s'estoient passé plusieurs annees em-
barquez pour s'y acheminer, & qu'estans arri-
uez en icelui, ils y auoient tellemét veü, qu'ils
s'estoient acquis l'amitié de tous les Principaux.
Or l'an passé qu'ils estoient venus à la cour du
Roy, à dessein de faire quelques petits presens
des choses qu'ils auoient apportees à la Ma-
jesté, entre lesquelles vne Image du Sauueur

*Les Peres
font presenter
vne requeste
au Roy.*

*Contenu de
la requeste
des Peres,*

Iesus-Christ tenoit le premier rang , pour conseruer tout le Roiaume en paix , & combler la maison & toute la famille Royale de bon-heur & prosperité : & ils desiroient que ceci fust vn tesmoignage de leur affection & obeïssance envers le Roi , qu'ils n'auoiët esgard à aucun gain ou profit , parce qu'ils estoient hommes dediez à Dieu , sans femmes , sans enfans ou nepoux , pour lesquels entretenir on a accoustumé augmenter le reuenu des familles : qu'ils demandoient seulement qu'il pleust à sa Majesté nommer vn lieu dans la cour mesme , ou autrepars pour leur demeure. Ceste requeste fut presentee avec mesme succez que les autres , & ne fut pas renduë ; pource sans doute , qu'il falloit selon les loix qu'elle fust renuoïee à la cour des Ceremonies , qui auoit ja tant de fois fait entendre son opinion au Roy, sçauoir qu'ils ne vouloient pas retenir les nostres dans la ville Royale. Mais au lieu de l'apointement de la requeste , le Roy fit lui mesme responce de viue voix , laquelle il fit entendre aux nostres par ses principaux Eunuques; Qu'ils demeurassent en seureté dans la ville Royale de Pechin, & ne tiussent à l'aduenir plus aucun propos de retourner aux contrées du Midi , ou en leur pais , que cela ne seroit pas agreable au Roy. Nos Peres receurent ceste responce pour appointement de requeste. Parquoy aians maintenant par l'assistance Diuine surmonté toutes difficultez , & triomphé de leurs ennemis, ils tressailloïët d'allegresse, se resioïssans

*Responce du
Roy.*

sans

sans en Dieu. Et non seulement on accorda aux nostres de demeurer, mais encor on leur donoit tous les quatre mois des gages du thresor public, ce qui reuenoit tous les mois à plus de huit escus d'or, qui en ces pais là n'est pas vn si petit reuenue qu'il semble à nos Europeens.

Pension du thresor public accordée aux nostres.

Celui est bien veritable qui disoit, *Quand tu seras en prosperité, tu auras beaucoup d'amis.* Car tout autant qu'il y en auoit auparauant, qui auoient faict banqueroute à nostre amitié, se declarerent en apres avec tant d'applaudissement de toute la ville, & en si grand nombre, qu'on ne doit nullement douter que la Diuine bonté eslargissant ces destroits, n'ouure ceste tres-ample estenduë au champ de l'Euangile. Finalement aussi le Preuost des estrangers aiant faict venir le P. Matthieu en son Presidial, lui dit publiquement & du tout plus courtoisement que de coustume, qu'il lui estoit aussi permis par autorité de ceste cour de demeurer en la ville Royale, aussi long-temps, & en tel endroit qu'il lui plairoit: Que Pechin estoit vne grande ville, qui pouuoit bien receuoir vn estranger, outre ses autres habitans. Parquoi ceste permission principalement estant diuulguee, le nombre de ceux qui accouroient voir nos Confreres croissoit de iour en iour, & les amis aussi. L'en ferai mention de peu entre plusieurs, afin qu'vne longue suite de plusieurs choses semblables n'engendre du degoust. Il faut en premier lieu nommer celui qui est monté

Le Preuost des estrangers confirme derechef publiquement la demeure des nostres à Pechin.

Presse du peuple accourant voir les nostres.

au

*Amitié con-
tractée avec
vn souverain
Magistrat.*

an suprefme degré de majesté fur toutes les di-
gnitez des Magistrats : les Chinois appellent
ceste sorte d'office *Colao*, & en ce temps n'y
auoit qu'vn seul qui possedast ceste charge. Le
P. Matthieu desira de voir cestui-là, & pour
rendre son entree plus douce, lui porta des pe-
tits presens d'Europe, desquels il ne trouua rien
si estrange qu'vn quadran caué d'ebene, son
proprement fait. Il ne se contenta pas de dis-
courir avec lui, & le faire asseoir pres de soy,
mais encor il le voulut banqueter; il escouta
avec vn plaisir indicible tout ce qu'on lui di-
soit de nos coustumes, & principalement des
mœurs des Chrestiens: & comme venant à pro-
pos le P. Matthieu lui eust dict, que les maria-
ges se contractoient entre deux tant seulement,
mesmes entre les Rois: se tournant vers les Ma-
gistrats plus signalez qui estoient presens, il leur
dit ainsi: Je croy qu'il n'est pas besoin de s'infor-
mer plus auant de ce Roiaume, où la pureté &
saincteté des nopces est telle; on peut par cela
seul assez iuger comme le reste est bien & sage-
ment gouverné. Icelui renuoia vn autre present
à nos Peres, qui estoit de beaucoup plus grand
prix que le nostre; c'estoient draps de soie, &
peaux precieuses qui valoient plus de quarante
escus d'or. Nos confreres en apres offriront
vn autre present à son fils en eschange. Et iceluy
du depuis par vne estroite amitié a toujours
entretenu la bien-vueillance de son pere, du-
rant l'espace de plus de huict ans, toujours
constant

*Bonne opiniõ
des Chinois
touchant nos
mariages.*

constitué en la mesme dignité à l'endroit des nostres; ce qui a acquis vne autorité incroyable à nos Peres, & en tous euenemens affermi l'establissement de nostre residence. A ce propos appartient ce qu'on dit que le P. Matthieu passé plusieurs années à si non predict, au moins certain iour coniecturé. Car comme ce nostre confrere Sebastien, qui accompagnant le P. Matthieu voioit tout ceci, se plaignoit autresfois pendant les afflictions de Canto, qu'il ne recueilloit pas grand fruct de ses traux, & qu'il n'esperoit rien de meilleur, il lui sembloit qu'ils deuoient nauiger au Japon ou en quelque autre part, où vne plus favorable esperance les appelleroit. Auquel le P. Matthieu respôdit ainsi: Taisez vous, dit-il, vous ne sçavez pas bien ce que vous dites: quant à moi si ie voiois des difficultez encor plus grandes que celles que nous auons surmontees, & tous les empeschemens que nous auons rencontrés au commencement, pour cela ie ne laisserois pas de me ietter dans l'espaisseur de quelque autre forest pour les surmonter; & quant à ce que vous dites de l'esperance, ie ne vois pas aussi la chose estre tant desesperée, que vous ne nous voiez vn iour assis avec les Colao, & ce nostre confrere, qui vit encor au iourd'hui, raconte souuent cela avec grand plaisir, & au contentement de tous les autres.

Pieuse prediction du P. Matthieu.

En ce mesme temps l'Assesseur de la cour des crimes, vint de Nanchin pour quelques siens affaires particuliers, lequel estoit amy familier
du

du P. Matthieu, & vouloit estre estimé bon Mathematicien. Par le moien d'icelui le Pere Matthieu contracta amitié avec le premier President de ce mesme Parlement, qui du depuis a esté esleué à la mesme dignité au Senat militaire. Le mesme aussi rendit l'Assesseur du premier Presidial (auquel appartient de nommer les Magistrats de tout le Roiaume) amy des nostres; cestui-ci est surnommé Fon. Si-tost qu'il fut esleu premier President de la cour des ceremonies, à laquelle les nostres sont subiects, il confirma leur residence dans la ville, & renuersa tous les desseins des mal-vueillans; il commanda aussi qu'on paiaist la pension des nostres en riz, & argent contant. Car il arriuoit souuent par la faute des officiers, que partie de leurs provisions se perdoit. Et souuent aussi on l'enuoioit hors de saison: d'où est prouenu que ceste somme reuenoit tous les mois pour le moins à six escus d'auantage, & cela estoit suffisant pour entretenir commodémēt la famille, encor qu'ils fussent fort esloignez de tout autre secours. Outre l'vtilité qu'ils retiroient de ceste pension Roiale, chacun aussi voioit bien qu'ils estoient arrestez en cour par la volonté du Roy, puis qu'ils estoient entretenus du tresor public. Ce bruit s'espandit par tout le Roiaume, mesme (comme c'est la coustume) au dessus de la verité, la renommee mensongere y adioustant officieusement plus qu'il n'en estoit.

Après le Colao, le President du premier Parlement

Plusieurs nouvelles amitiés contractées avec les nostres.

Pension des Peres païee partie en argent, partie r. z.

Premier President & autres amis acquis aux Peres.

lement doit estre nommé en second lieu, qui, comme i'ai souuent dict, fait la nomination des Magistrats de tous les Presidiaux. Celui qui estoit alors estoit ja ancien, de la Prouince de Honan, qui aussi appella souuent volontairement le P. Matthieu dans sa maison. Il prenoit principalement plaisir d'ouïr parler des choses qu'on craint ou espere en l'autre vie; mais le deuoir de sa charge l'empeschoit de pouuoir en discourir plus amplement, & chercher son salut. Le P. Matthieu apres quelques annees reduisit les discours & raisons dont il s'estoit entretenu avec ce President, en quelques chapitres d'un liure, qu'il a commenté du depuis; qui estoit cause que la dignité des choses s'augmentoit par la dignité de celui qui en auoit discouru. Il fit aussi cognoissance avec mesme succez, avec deux autres Assesseurs de la cour des ceremonies: l'un diceux auoit accoustumé raconter au Pere, qu'il auoit eu vn frere en la Prouince de Canto, lequel il asseuroit auoir esté Chrestien, & qu'on ne l'auoit iamais peu induire certains iours de manger de la chair. Pour ceste cause il aidoit volontiers les Chrestiens en leurs affaires, mais il ne suiuoit pas encor l'exemple de son frere. Le mesme entendit qu'un certain renommé lettré auoit meslé quelque chose en vn sien liure contre la Religion Chrestienne, & le Catechisme du P. Matthieu, il fit tant par son autorité que cela fut effacé, & autre chose mise en son lieu, par laquelle on soustenoit le contraire. Ce que nos Peres ne peurent iamais sçauoir de lui, mais

Deux Assesseurs de la cour des ceremonies, dont l'un disoit auoir eu un frere Chrestien.

*Vn lettré es-
faca ce qu'il
auoit escrit
contre La Re-
ligion Chre-
stienne.*

l'entenditét par le rapport d'autrui; deux autres
Presidens des Parlemens de Nanchin, toutes les
fois qu'ils venoiét à la cour, frequentoient fami-
lièrement avec les nostres à Pechin; & estans de
retour à Nanchin entretenoient tousiours ceste
bien-vueillance & familiarité avec nos confreres.
Par ces grandes lumieres de la Republique
Chinoise, vous pouuez facilement cognoistre
combien d'autres des principaux contracte-
rent amitié avec nos Peres.

En mesme temps l'horloge estoit vn peu d'e-
traqué, peut-estre les Eunuques n'auoiét pas as-
sez d'esprit, ni n'apportoiet assez de soin, pour le
bien entretenir : parquoy par le commandement
du Roy ils l'apporterent en nostre maison, pour
le remettre en train; pendant donc deux ou trois
iours, si tost que cela fut sçeu, plusieurs accouru-
rent vers nous. Le Roy en fut aduertit, & fit de-
fenses qu'à l'aduenir on ne l'emportast plus de-
hors; mais quand il seroit besoin que les nostres
vinsent au palais, ce qui donna à tous vne bõne
opinion de la grande bien-vueillance que le Roy
portoit aux nostres. Et afin que les Eunuques
ne demandassent si souuent permission au Roy
pour les faire entrer, il ordonna qu'on les peult
pour ce sujet appeller tous les ans quatre fois,
sans qu'il fallust demander autre permission.
Avec ceste occasion on les laisse entrer non
seulement quatre fois, mais autant qu'ils
veulent, & y menent nos Confreres nou-
uellement venus en toute liberté. Car la
familiarité & bien-vueillance des Eunuques

*Bien-vueil-
lance singu-
liere du Roy
à l'endroit
des nostres.*

s'augmentoit tous les iours par visites & discours mutuels. Plusieurs parens du Roy, ou de la Roine conuersoient aussi fort amiablement avec nos Peres; lesquels encor qu'ils marchent en public avec grand train, toutes fois d'autant qu'ils ne paruiennent à aucune charge de la republique, sont beaucoup deuancez par nos Europeens de mesme qualite, si on les accompare avec eux. Plusieurs autres chefs de guerre, & principaux de la ville semblablement les vulerent cognoistre, de sorte qu'il semble qu'il y en eut de tout ordre & qualite qui les recherchent. Et certes en ce commencement, le vulgaire encor que non des moindres, n'osoit quasi regarder l'entree de nostre maison, iusqu'à tant que nos Peres aians laisse passer les premieres esmotions de la nouueauté, comencèrent avec plus de liberte à traiter de la Religion Chrestienne; car alors on commença à cognoistre que nostre maison n'estoit fermée à aucun, non pas mesmes au plus petit; & en fin plusieurs d'iceux furent acquis à Iesus-Christ. Et en verité les nostres ont remarqué particulierement que le P. Matthieu a tousiours gardé cest ordre, que parmi tant d'occupations il retenoit tousiours quelque vn du commun, & comme à dessein deuisoit avec lui plus long-temps & plus courtoisement qu'avec vn autre. Par cela seul on peut voir combien les nostres estoient visitez. Le P. Matthieu ne fut pendant aucune autre annee conuie à tant de festins, que ceste-ci,

*Parès du Roy
& de la Ros-
ne aimai nos
Peres.*

*Les Peres se
rendent fort
affables au
commun peu-
ple qui n'o-
isoit les visi-
ter.*

qu'il ne pouvoit refuser sans grande offense. Personne ne trouuera cela mauuais, si ce n'est qu'il croie que les festins d'Europe sont de mesme que ceux des Chinois. Mais nous auons souuent dict que ces festins aussi se dressent pour traicter de choses serieuses, & qu'en iceux on ne touche que fort legerement aux viandes, & qu'on n'y va gueres qu'apres auoir disné; & toutesfois les nostres ont peu à peu retrenché la continuation de ces banquets; de sorte qu'ils n'y sont maintenât appelez que pour des causes tres-importantes, & fort rarement. Tous commentemens apportent ceste liberte, principalement en ces missions, auxquelles tout le fruit des labeurs consiste à obliger ceux par lesquels il falloit que des residences si douteuses fussent confirmees.

Frequentation des festins retrenchee.

*Amitié de nos Peres contractee avec
deux hommes fort signalez, &
avec grand fruit.*

C H A P. X V.

Entre tous ceux qui acquirēt publiquemēt vne grande autorité à la Religion Chrestienne, & particulierement beaucoup de reputation aux nostres, il y en eut deux principaux. L'un d'iceux s'appelloit *Fumochàn*, fort renommé alors parmi l'ordre des lettrez, & natif de la ville de Fumiàm en la Prouince de Nanchin, Icelui

*Fumochàn
hōme lettré.*

Icelui dez fon enfance perfecutoit la fecte des Idoles, & fi-toft qu'il eut acquis le premier degre des lettrez, auoit escrit vn liure, où il auoit afsemblé les tesmoignages des anciens, qui faisoient quelque mention d'un feul Dieu Moderateur du ciel & de la terre; & auoit embellli ces autoritez d'annotations nouuelles. En apres eftant receu au nombre des Docteurs, apres plusieurs charges publiques en la cour de Pechin, en fin il lui fut commadé d'exercer vn office en la Prouince d'Vquàm, qu'on appelle *Tauli*, en laquelle charge il s'est comporté avec tant d'integrité, qu'il fut estimé non feulement ennemi de l'auarice, mais encor grand amateur du bien public, & tres-iuste & equitable, lors principalement qu'on traitoit les caufes des vefues, orphelins & pauures. En ce mefme temps les Eunuques, comme quelques furies infernales, eftoient fortis du palais Royal, pour exiger les impofts & tributs; & pour fouir les mines d'or & d'argent, ou plus veritablement pour tourmenter le pauure peuple. Or celui auquel la Prouince d'Vquàm eftoit efcheuë, auoit le bruit d'estre cruel fur tous les autres; & la noblesse & credit, d'un debat perilleux accompagnoient en lui ceste ferocité. Et les Magistrats mefmes, auxquels les hommes & l'argent eftoient plus en recommandation que l'vtilité publique, approuuoient avec flatterie les actions des Eunuques, & leur laschoient la bride à toute

Grande integrité de Fumochàn.

Auarice, cõcuffiõ & cruauté des Eunuques.

sorte de meschancetez. Il y en eut toutesfois quelques-vns qui tascherent tres-fidelement d'arrester ce torrent de maux, ou par leurs propres forces, ou par libelles, par lesquels ils reprenoient librement le Roy. Cestui-ci, dont nous parlons maintenant, tint le premier lieu parmi ceux de ceste Prouince; car voyant qu'il n'auoit pas assez de puissance pour repousser les violents efforts de l'Eunuque, il accusa ce concussionnaire par trois libelles fort exactemēt & elegamment escrits. Mais l'Eunuque aussi ne māqua pas de se defendre, & fit tāt avec vn seul liuret, par lequel il l'accusoit de crime de leze Majesté, & l'appelloit perturbateur du repos public, & infracteur des cōmandemens Royaux, il fit, dis-ie, tāt que le Roy l'ayant priuē de sa Magistrature, le fit amener en cour chargé de liens, où ce si grand personnage fut par son cōmandement rudement foücté, & puis estant renfermé en vne tres-estroicte prison, on ne lui permettoit pas seulement de voir ou parler à ses amis.

*Fumochàn
faussemēt ac.
cusé, & mis
en prison.*

*Patience de
Fumochàn.
La prouince
& peuple re-
cognoist les
briēfaits de
Fumochàn.
& decore
des grāds hō-
neurs à son
bienfaicteur.*

En verité il supporta ceste fureur du Roy fort patiemmēt; ce qui accreut encor sa renommee, & la croiance que chacun auoit de sa preud'homme. Et aussi la Prouince ne craignit pas en mesme temps de rendre des honneurs extraordinaires à son defenseur. Car premiere-ment elle publia par plusieurs liures tous les bienfaicts enuers la republique: elle fit aussi ex- primer son pourtraict le plus au naturel qu'il fut

fut possible, & en fit porter par toute la Prouince, afin que chacun chez soi l'hōnora comme vn Sainct; le peuple auffi lui, fit bastir quelques temples, & faisoit brusler perpetuellemēt des cierges & des parfums deuant sa statué, esleuee sur vn autel; & tout cela estoit rédu avec grand applaudissement d'vn chacun, & des tesmoignages signalez de bien-vueillance.

Icelui auoit oui dire en ceste Prouince que le P. Matthieu estoit fort renommé à Nancian & Nanchin, & qu'il s'employoit de tout son pouuoir pour l'vtilité publique, il auoit auffi pensé de bailler vn de ses disciples au P. Matthieu, pour l'instruire. Mais d'autant qu'en ce réps on se hastoit pour le voiage de Pechin, ce disciple retournant sans rien faire vers son maistre, lui rapporta que cest estrāger lettré s'estoit embarqué pour aller à Pechin. Comme donc on le trainoit chargé de fers en prison, ne perdāt pas encor le desir de secourir la republique, il amena son disciple au P. Matthieu. A peine nos Peres, aians esté mis en liberté, estoient sortis du chasteau des estrangers, quand ce disciple arriue, leur declare son dessein, & avec les ceremonies & dons accoustumez, reçoit le P. Matthieu pour son maistre. Le P. Matthieu donc s'en va aussi-tost voir Fumochān, deuant qu'on le réfermast en prison. Aians discouru enuiron vne heure ensemble, ils s'ynirent d'vn lien d'amitié si estroit que plusieurs creurent qu'ils auoient demeuré plusieurs annes ensemble.

Estroite amitié de Fumochān avec le P. Matthieu.

Ceste amitié dura trois ans, laquelle aussi long-temps qu'il fut detenu en prison, ils entretenoyent par lettres & devoirs mutuels de bien-vueillance. Il fit de nouveau imprimer le *Commentaire* de l'amitié du P. Matthieu, sans en aduertir les nostres; lequel aussi fut embelli d'un avant-propos de cest homme illustre par tout le Royaume; il enuoia aussi des tables Geographiques à nos Peres, apres qu'il en eut fait imprimer autant qu'il auoit voulu. Et non seulement il autorisa ce traicté, mais encor tout autât d'autres qu'il peut recouurer venans des Peres, pour lesquels il n'espargnoit rien, & peut-estre aussi en iceux publioit immoderément les loüanges des nostres. Ce fust aussi le premier qui attribua le tiltre de Docteur regent au P. Matthieu, lequel on ne pouuoit refuser, à cause de l'autorité que cela pouuoit apporter à la loi Diuine. Il fit aussi remettre sur la presse le *Catechisme* augmenté & illustré d'annotations nouvelles, & en icelui il esleuoit avec beaucoup de loüanges l'institution de la foi Chrestienne, & blasmoit & abaissoit autant les inuention's vaines & faussetez des Idoles. Et pour autant qu'estât ja assez ininstruict ez preceptes de la Religion Chrestienne, il ne pouuoit en ceste angoisse & estroicte prison receuoir le Baptesme, il fit baptiser deuant tout autant de domestiques qu'il auoit en liberté: & cependant il honoroit tous les iours l'Image du Sauueur Iesus-Christ, que les nostres luy auoient baillee.

Or il me semble qu'on ne doit oublier vn res-

*n attribué
tiltre de Do
cteur regent
P. Mat-
thieu.*

*Fumochàn
pouuant
estât sa pri-
son estre bap-
tesmé fait bap-
tesmé ses do-
mestiques.*

moignage signalé que ce mesme grand person-
nage rédit, alors de la verité de la foy Chrestienne.
Le P. Matthieu, comme nous auôs dict, lui auoit
enuoié les caiers de son Catéchisme, pour les
reuoir, mais plustost en intention de changer le
cœur & la croiance d'icelui, que son style. Il re-
spondit; que tout lui plaisoit fort, & aussi qu'il
demandoit qu'on lui permist de le faire dere-
chef imprimer: mais il ne sembloit pas au P.
Matthieu qu'il fust encor assez bien limé: par
quoi il respōdit; que ce fruit n'estoit pas encor
de saison, qu'il attendoit de se meuir par sa lu-
miere: mais icelui respōdit, en verité subtile-
ment & fort à propos pour la recommandation
du Christianisme, par l'inuention d'vne gen-
tille fable, en ceste sorte. Vne maladie opiniastrē
& continuelle auoit reduict vn malade à l'ex-
tremité. Il arriua ie ne sçai qui, lequel promet-
toit moiennant quelque medecine de lui rendre
la vie. Courage donc, lui disent les amis du ma-
lade, faictes tost ce que vous sçaez & pro-
mettez, car le danger present a besoin d'effect, &
non de promesse. Or cest hōme respōd. Je m'en
irai en ma maisō, & prescirai le remede en beau
langage, & caracteres elegants. Mais, repliquēt
ceux-là; nous voulons vostre remede, & non
vos discours, ou vos caracteres. Iusqu'à pre-
sent c'est la fable: laquelle en apres Fumochān
interpretoit ainsi. Ce malade c'est le Roiaume de
la Chine, que l'ignorāce de ces choses dont vous
traictēz en vostre Catechisme a esperduement

*Tesmoigna-
ge remarquable & illu-
stre de la Re-
ligion Chre-
stienne.*

*Fable fort rē-
nomable pour
la recommen-
dation de la
Religiō Chre-
stienne.*

*Explication
de la fable.*

travaillé durant tant de siècles, vous avez le médicament de la vie, & vous voulez avoir plus d'esgard, à l'elegance du discours qu'au danger qui menace présentement tout ce Royaume, voiez donc combien mal à propos vous faites cela pour le bien public. Voilà ce qu'il dit avec plusieurs autres choses sur le mesme sujet. Or apres trois ans entiers, aiant par la grandeur de son courage eslargi l'enclos de son estroicte prison, en fin le Roy estant las d'estre sollicité par tant de requestes, qu'on lui auoit presentees pour sa deliurance, le renuoié comme personne priuée en son pais. Estant sorti de prison il ne pouoit arrester plus de trois iours à Pechin. Pendant ce temps il eut tant de visites & felicitations des principaux de ceste cour, qu'il fut impossible auoir assez de temps de reste pour le baptiser. Toutesfois afin que le P. Matthieu ne laissast échaper ceste proie, ils auoient arresté par ensemble de faire ceste solemnité autrepars en quelque maison des faux-bourgs. Mais vn certain lettré compaignon de ses liens & de sa liberté, l'aduertit qu'il lui sembloit que c'estoit chose du jour dangereuse, de donner au Roy les occasiōs qu'il cherchoit de se plaindre : que nos contrées estoient à Nanchin, par lesquels il pourroit estre baptisé. Et de conseil ne fut pas trouué mauvais en vn aage sain & florissant. Et toutesfois le P. Matthieu, auquel les Visiteurs n'auoient donné aucun loisir, le suiuit long-temps, l'instruisant des articles de nostre foi, & en apres le laissa aller,

*Fumochàn
mis hors de
prison.*

ler, ne songeant à rië moins qu'au malheur qui est arriué du depuis. Toutesfois les Peres de Nāchin furēt aduertis de se haster le plustost qu'ils pourroient pour le receuoir en la famille de Iesus-Christ: mais la mort s'auançant d'vne course plus legere les a deuancé, le rauissant peu de iours apres qu'il fut tombé malade. Dieu vucille ques'estant repenti des fautes de sa vie passée, la volonté de se conuertir & effacer le peché originel par les eaux sacrees, lui ait serui de Baptesme.

La mort preuient le Baptesme de Fumoçhàn.

L'autre lettre, dont j'ai parlé ci-dessus, s'appelloit *Lingoson*: mais deormais je l'appellerai *Leon*, parce que depuis, apres quelques annees, ce nom lui fut donné sur les fons de Baptesme. Leō donc nasquit en la ville de Hanceu, Metropolitaine de la prouinee de Cechian: & au tēps que les nostres arriuērent à Pechin, il possedoit vne charge importante au Presidial des bastimēs publics; & aiant peu de semblables, estoit fort estimé pour la viuacitē de son esprit. En son ieune aage il auoit bien osé mettre en lumiere vne description de tout le Roiaume de la Chine, & les tables des quinze Prouinces du tout exactement tracees. Et il croioit que tout le monde estoit compris en ces limites. En apres la description Geographique de toute la terre publiee par le P. Matthieu, lui estār tombee entre les mains, il fut estonné de voir ce qu'il auoit marqué si petit, en comparaisō du tout, & cōme il auoit l'esprit fort vif & estoit fort iudicieux, si-tost qu'il

Vn autre lettre nommé Leon fait amitié avec les nostres.

Bel esprit de Leon.

eut veu ceste description, & pris garde à la disposition de ceste table, il se cōfessa vaincu, reconnoissant sinon la verité entière, au moins l'apparence d'icelle. Parquoi il fit vne estroicte amitié avec les nostres, pour apprendre, autant que les affaires publics lui permettroient, les preceptes de la Cosmographie. La premiere chose qu'il fit en ceste estude, fut, d'estendre la surface de la terre aussi amplement qu'il pourroit; car il l'a fit imprimer de sorte qu'elle surpassoit en carure la hauteur d'un homme. Ces tables, comme nous aués dict autrepars, à la mode des Chinois, sont proprement pliees, & despliees quand on veut, estans fort bien ageancees avec certains batás de bois. Quand cest œuure fut prest d'estre de nouveau mis à la presse, le P. Matthieu l'augmenta de quelques Royaumes, & autres lieux, avec des annotations ez marges, du Soleil, des estoilles, & autres particularitez; où prenát l'occasion à propos, il descriuoit la croiance, & les mœurs des peuples Chrestiens. Les lettrez ornerent cest œuure de plusieurs poëmes. Quand les artisans grauerent ces tables, ils en tirerēt secretement sans que les nostres en sceussent rien, deux à la fois; & ainsi à mesme temps cest œuure tres-agreable fut deux fois publié. Ce qui neantmoins ne fut pas encor assez, pour le desir des acheteurs: qui fut cause qu'un autre nouveau Chrestien reserra toute l'estendue du monde en huit grandes tables. Et ainsi elle cōmença d'estre veüe pour la troisieme fois en ceste cour.

Et

Leon par le
mrien du P.
Matthieu
fast impri.
mer plusieurs
œuvres de
Mathemati-
que.

Et Leõ auffi ne laiffa pas en arriere les autres parties des Mathématiques; car il occupa tous fes courtifans à faire des instrumens touchât ces difciplines. Et lui-mefme deuora vne grâde partie de la Geometrie du P. Claius, il apprit auffi le traicté de l'Aftrolabe; & enſemble en fit vn de ſoy-mefme pour s'ẽ ſeruir, qui eſtoit certes biẽ exact. Et reduiſit ces-deux arts en cõmentaires, avec vn discours fort clair & elegant. Et quât à tirer les lignes & figures de Mathematique, il ne cedoit du tout en riẽ à nos Europeens: Il auoit mis l'Aftrolabe en lumiere en deux Volumes, dont le P. Matthieu enuoia des exẽplaires, cõme premices de ce peuple, au R. P. General à Rome, & au P. Claius autresfois ſon precepteur. Il aida avec fort bon ſucces ſon maiftre, à traduire en langue Chinoiſe la Pratique de l'Arithmetique, que le P. Claius auoit autresfois miſe en lumiere en Latin; ſans riẽ oublier de ce qu'õ lit en ceſt opuscule. Icelui meſme fit voir aux Chinois pluſieurs autres traictẽs en leur lãgue. C'eſt merueille cõbien à cauſe de tout cela il eut grande opiniõ du ſçauoir des noſtres; quelle renõmee il en publiã par tous ſes discours; & combien de perſonnes il attira à les aimer & honnorer. Mais le ſoin & industrie du P. Matthieu ne s'arresta pas là. Ce furẽt ici pluſtoſt des amorces pour attirer ce poiſſon dãs les rets de l'Egliſe. Parquoi quãd il fut entieremẽt inſtruiẽt des choſes appartenãtes à noſtre tres-ſaincte foi, il teſmoignoit eſtre du tout alterẽ des eaux ſacrees du Bapteſme; mais les noſtres

*Eſtude con-
tinuelle de
Leon.*

*Pluſieurs
opuscules tra-
duits en Chi-
nois.*

s'informans plus particulièrement de la vie du personnage, ils entendirent en fin qu'il estoit enuelopé dans les sales embrassemens de la Polygamie; & aiant des concubines dans sa maison en son pais, qui estoit bien esloigné de là; nos Peres n'en auoient pas entendu vn mot, pas seulement eu le moindre sospçon. Parquoi il eut plus de lumiere pour reconnoistre, que de courage pour embrasser la verité. Cependant neantmoins il confesse & publie que la Religion Chrestienne est la vraie Loy, & en exhorte plusieurs de l'embrasser, ni plus ni moins que s'il estoit desia fait Chrestien: & plusieurs de sa famille ont iusqu'à present present fait profession de la foi Catholique, & sont les plus zelez d'être les Neophytes. Il s'en retourna apres en son pais, parce que d'une Magistrature releuee il estoit tombé en vne vn peu moindre, aiant esté quelquesfois accusé de mener vne vie trop libertine & desbauchee, ce qu'on iuge estre peu conuenable, & tres-malseant à la dignité des Magistrats. De là il escriuoit fort souuent aux Peres, & fit en ce lieu imprimer à ses despens le Catechisme du Pere Matthieu, & le distribua entre ses amis, & permit au peuple de l'acheter. Et toutesfois il n'auoit pas encor fait profession de la foi qu'il auançoit ainsi avec tant d'affection. Car, comme nous dirons plus bas, Dieu le reserua pour le dernier fruit du P. Matthieu.

Leon reconnoist la Religion Chrestienne estre la vraie.

Affiduité de Leon à publier la verité de la foy, qu'il n'auoit pas encor professée.

La

La secte des Idolatres estant en ce temps marquee de grande ignominie, delivra les nostres du danger qui les menaçoit.

CHAP. XVI.

EN fin par ceste si frequente conuerfation, & amitié de si grands Magistrats, on commença peu à peu de sçauoir que nos Peres estoient venus pour annoncer, & publier vne loi nouvelle, laquelle seule ils vouloient estre estimee veritable, quelle n'estoit souillee du mélange d'aucune autre secte, mais que sur toutes les autres elle perfecutoit les sectateurs des Idoles, non seulement par paroles, mais encor plus amplement & rigoureusement par liures escrits avec grande apparence de verité. Et encor que la secte des lettrez n'ait rien de commun avec les Idoles, comme se void ez liures de leurs Anciens, neantmoins il y a plusieurs lettrez, qui se desgoustans de leur secte, laquelle manque en plusieurs choses, commençoient aussi alors d'adorer les Idoles. Entre iceux, vn certain *Hâlin* lettré tres-renommé du Colleege Royal, deuint si fol à suiure ceste secte nouvelle, qu'aiât abandonné sa femme, il faisoit profession de viure

Le bruit s'est pand que les nostres poursuivent les Idolatres.

Vn lettré tres-renommé entre en dispute avec le P. Mathieu.

viure (comme il pensoit) selon la perfection de ceste loy en celibat , & d'un exemple pernicieux en attiroit plusieurs quand & soi à vne entiere ruine , estant alleché à ce faire, comme beaucoup d'autres , par les opinions de ceste secte , qui conte vne infinité de fables touchant l'autre vie. Icelui, dis-ie, n'adioustant pas facilement foi au bruit du vulgaire , voulut par le moien des liures que le P. Matthieu auoit fait imprimer en Chinois , non seulement lire les preceptes de nostre doctrine , mais aussi en esbranler la fermeté. Car il les auoit eus du Preuost du palais des estrangers. En apres il voulut aussi entrer en conference avec le P. Matthieu, mais il se mocquoit avec mespris & risée de la force tres-asséuree de ses raisons. Il fit aussi avec l'assistance d'un autre Docteur & Magistrat du Senat militaire, des annotations sur les Commentaires du Pere Matthieu, par lesquelles il reprocuoit sa doctrine , & remplit toutes les marges de ces refutations profanes : & l'un marquoit ses opinions avec de l'encre , l'autre avec quelque couleur rouge, pour faire chacun distinction de leurs annotations erronees. Et encor qu'en plusieurs lieux ils approuuassent ce qui se disoit du mespris de ceste vie passagere , de la vanité des voluptez & autres semblables; neantmoins toutes les fois qu'il venoit à propos de la secte des Idoles, ils ne blasmoient pas avec moins de violence le P. Matthieu, & autres lettrez d'Europe.

Et

*Il tasche de
reprocuer les
liures du Pa-
re.*

Et cela leur desplaisoit extremément, qu'il a-
seuroit que la Deité souueraine estoit quelque
autre chose differéte d'auec nostre ame. Et niās
ceste verité, ces Idolatres donnoient cours au
principal abus des blasphemes, qui confond
l'Auteur de la nature, auec la nature mesme. Et
non seulement il blasmoit les nostres de ne
croire cōme eux en ceci, mais encor il attaquoit
le Pere de broquarts, que le Soleil de ceste ve-
rité estoit plus grand que tout le mōde vniuer-
sel. Voilà cōme cest escriuain noir du College
Royal glosoit auec son encre. L'autre qui auoit
esté appellé pour Césur, auec sa couleur rouge
estoit moins triste, & escriuoit plus courtoise-
mēt; car il approuuoit plusieurs choses, adiou-
stant mesme des louanges du Pere. Mais pour
contenter son amy, il rasehoit en vain d'accor-
der nostre croiance auec les mēsonges des Ido-
latres. Vn autre aussi, estimé vne des principales
lumières de la cour, lequel aussi estoit infecté
des ordures Payennes de la secte nouvelle des
lettrez, se ioignit à ceux-ci. Et icelui aiāt ouï que
les nostres alleguoient & prouuoïēt beaucoup
de choses contre les Idoles, se monstra si impa-
tient, qu'il laissa eschapper des menaces pleines
de blasphemes & d'iniures contre la supreme
Deité. Car il dit: S'il est vrai que le Seigneur du
ciel soit puissant dans son ciel, nos Idoles aussi
peuent beaucoup en terre; voulant donner à
entendre le pouuoir que les Magistrats defen-
seurs des Idoles auoient sur les nostres.

*Blaspheme
de ces Ido-
latres confon-
dans l'Ais-
teur de la
nature, & la
nature mes-
me.*

*Autre lettré
defenseur des
Idoles.*

Blaspheme.

Mais

Mais comme ces tempestes estoient prestes à pancher sur nos testes, Dieu tout-puissant, contre lequel il n'y a pas de conseil, par sa diuine bonté serenant sa face appaisa aussi cest orage. Car il dompta en vn moment ses ennemis & les nostres. Cela arriua ainsi. Ce Censeur du college Royal aiant quitté sa Magistrature fit razer son poil, & se rendit sacrificateur des Idoles; & cependant qu'il s'occupe ambitieusement d'acquérir vne vaine reputation, assemblant des disciples, faisant imprimer des liures, refutant les Princes des lettrez, approuuant & louiant les ministres des simulacres, il est subitement arresté par la main toute-puissante de Dieu. Car comme il approchoit de Pechin, où il estoit attendu de plusieurs, à cause de la nouveauté de son Apostasie, l'vn des Admonesteurs & Censeurs Royaux escriuit vn libelle tres-rigoureux, par lequel certes il accusoit griefuement ce deserteur, mais principalement remarquant la peruersité de sa doctrine, il prioit le Roy qu'il lui pleust faire publiquement brusler ses liures, & le punir exemplairement selon l'enormité de son crime. Le Roy rescriuit ainsi : Qu'il soit lié & amené en cour, & qu'on lui oste toutes ses tables Typographiques. Il vint donc non seulement craintiuement, mais aussi ignominieusement. La vieillesse de plus de septante ans rendoit ceste honte encor plus sensible. C'est pourquoy ils s'esgorgea soi-mesme avec vn couteau

*Vengeance
diuine, & est
fait remar-
quable d'i-
c. l. s.*

*Accusation
d'un Censeur
Royal conue
ce blasphé-
mateur.*

steau dans les prisons, mettant fin à sa vie & infamie de sa doctrine, par vne mort infame. Car aussi bien, comme dit ce Poëte;

Il ne pouuoit mourir de mort plus honorable.

Les Magistrats ne mespriserent pas l'occasion de cest arrest du Roy, pour defendre la secte des lettrez; ains le President du premier Parlement par vn autre libelle accusa quelques autres Magistrats & lettrez, qui aians laissé Confutius leur Prince & maistre, auoient fuiui l'heresie d'vne nouvelle secte, au grand detrimēt de tout le Royaume. Dieu permit pour le bien de cest Empire que le Roy renuoia ce libelle appointé de sorte, qu'il sembloit que quelque Chrestien en eust dicté la responce. Encor que les sectateurs des Idoles auoient semé le bruit que le Roy estoit passé à l'adoration des Idoles, & que de sa propre main il auoit escrit vn liure de ceste doctrine, comme ils disent; ce qu'encor qu'il soit faux, c'est neantmoins chose assenree que sa mere, toutes les Roynes, tous les Eunuques aussi avec tous les parens du Roy ont coniuéré en l'opinion de ces Idolatres. Le Roy donc rendit le libelle apostillé de ceste façon: Si les Magistrats veulent estre esclaves des simulachres, qu'ils deuroient auoir honte quand ils vestent les ornemens de Magistrature; qu'ils s'en aillent s'ils veulent ez desers, où il faut que les Templiers adoreus des Idoles viuent. Le President aconfateur estant par ceste responce du Roy deuenu plus hardi,

*Defense de
la secte des
lettrez.*

*Responce du
Roy contre
les Idolatres.*

*Arrests de la
cour Royale
de la Chine
cõtre les les-
tres Idola-
tres.*

publia des ordonnances & arrests de Cour par tout le Royaume touchant ce sujet. Principalement il ordonna aux escholes des lettrez, & examens où on confere les degrez de lettré (car il preside à ceux-là) que si quelqu'un en ses escritures escriuoit quelque chose des Idoles, si ce n'estoit d'aventure pour les reprouer, que pour ce seul sujet dez l'heure mesme il seroit priué de tout degré de lettré. Par ces Edicts la Cour & tout le Royaume commença de se changer entierement; car les defen-seurs des Idoles monstroient leur honte & tristesse en leurs visages: & mesme il y en eut, qui ne pouans supporter ceste ignominie, se retirerent comme personnes priüees en leur maison, entre lesquels furent ces trois qui auoient eoniuré ensemble pour accuser les nostres. Et ce ne fut pas là le dernier coup de la main de Dieu. Car en ce temps il y auoit plusieurs Templiers profanes à la Cour en laquelle ils viuoient avec grande reputation, & entraisoient dans des abysses d'erreurs non seulement de simple peuple, mais aussi plusieurs des plus qualifiez, voire mesme les Roines dans le Palais, par l'entremise de certains rapporteurs, & arrachoient des grands dons des Eunuques plus riches, batissoient des temples, fondaient des Idoles, & traismoient aprez eux grand nombre de disciples.

Il n'y en auoit en ce temps pas vn plus renommé qu'un certain vieillard, qu'on appelloit

loit *Thacon*, & vn autre qui lui estoit quasi semblable. Quelques Roynes auoient choisi l'vn & l'autre pour maistres, & la premiere Royne faisoit tous les iours honneur à l'habit de ce *Thacon*, d'autant qu'icelle ne pouuoit sortir du palais, ni le ministre *Idolatre* y entrer par les loix du Royaume. On disoit aussi que le mesme esperoit que le Roy le choisiroit pour maistre. C'estoit vn homme non moins docte, que fin & cauteleux; lequel côme il auoit cognoissance de toutes les sectes, se rendoit aussi selon le temps défenseur de chacune. Il desiroit bien d'entrer en conference avec le P. *Matthieu*, mais il vouloit qu'il l'allast visiter le premier, & ce qu'aucuns Magistrats n'auoient permis, qu'il lui parlast à genoux. Il fit rapporter ceci au P. *Matthieu*, lequel respondit ainsi: Qu'il ne vouloit rien apprendre de lui, que s'il vouloit apprendre quelque chose par son moien, qu'il ne dedaignast pas de le venir trouuer. Car il faut que les nostres fuent autant qu'ils peuuent toute frequeration avec ceste race infame. L'orgueil de cest imposteur estoit incroyable (car qu'eust il peu apprendre autre chose en l'eschole du diable) & les gens de bien ne le pouuoient plus supporter, ains aians tous conceu vne extreme haine contre lui, desiroient tous de le perdre. C'est pourquoy ie ne sçai quel des Syndics Royaux escriuit contre lui: mais le Roy ne rendit aucune response à ce libelle. L'arrogance de cest homme s'aug-

Arrogance & cautele d'un certain Templier.

Le Pere fait refus d'aller visiter ce Templier.

menta tellement de cela , qu'il se persuada dez lors estre tellement aimé des Courtisans, qu'il triompheroit aisément de la mal-vueillance de ses ennemis.

Libelle diffamatoire contre le Roy & la Reine.

Vn peu apres on mit en lumiere vn libelle diffamatoire sans aucun nom de l'Auteur contre le Roy , la Royne , & quelques autres. Par icelui ils estoient blasmez d'auoir voulu arracher le Royaume à celui qui estoit ja déclaré Prince , pour le donner à vn autre fils du Roy , que chacun sçait estre beaucoup plus aimé de leurs Majestez. Ce liure sortit en public sans nom , comme si vn Syndic l'eust enuoié au Roy , & a esté si secrettement imprimé & espandu par le Royaume , qu'on n'a encor iusqu'au iour present rien peu sçauoir d'asseuré de l'Auteur. Le Roy portant impatiemment ceste impudence , entra quasi en furie. Il commanda qu'on en informast à toute rigueur, ce qui fut fait par la volonté du Roy , qui commanda à plusieurs d'en arracher à tort & à droict la verité , à force de tortures. Et chascun indice , pour petit qu'il fust , estoit sans aucun esgard pour luy comme pour chose auetee. Et comme l'auteur ne pouuoit encor estre descouuert , le Roy se plaignoit tous les iours de ses Magistrats , les appellant tous trop lasches & couards en la poursuite de ceste enquete , & certes l'estat de ceste ville estoit alors pitoiable. Car on traistroit tous les iours plusieurs moor-

Le Roy fait informer de l'Auteur de ce libelle.

cent.

cents chargez de fers dans les prisons, & personne n'osoit sortir de la maison, ni tenir aucun propos touchant ceci, car il y auoit par tout des espions, ausquels les promesses du Roy faisoient rendre les oreilles. On auoit principalement soupçon sur les ministres prophanes, & pource on enferma les principaux d'iceux dans les prisons. Entre ceux-là, on comanda que Thacon fust arresté prisonnier; toutes fois en feuilletant ses papiers & fouillant ses coffres, on ne trouua rien d'asseuré touchant ce fait. Mais on dit qu'on descouurit plusieurs autres grandes meschantez & crimes enormes. Car l'un d'iceux fut trouué nourrir plus de douze paillardes Professeur insigne d'un tres-salle celibat. Plusieurs autres aussi furent conuaincus d'auoir par prodigalitez secretes obtenu des charges publiques à leurs sectateurs: cela en apres par la deposition de ces Magistrats fut notoire à tout le Royaume. Et Thacon fut trouué en certaines lettres auoir escrit quelque chose d'indigne du Roy mesme à present regnant. En ces lettres il blasmoit impudemment & indiscrettement le Roy, de ce qu'il ne vouloit adorer les Idoles: voire aussi qu'il n'estoit pas assez prompt à obeir & complaire à sa mere, qui est vn crime entre les Chinois estimé des plus infames. Le Roy estat aduertit de cela, commanda qu'il fust puni selon l'ordonnance des loix. Parquoi le Senat qui a charge de faire punir les criminels, aiant

*Templiers
suspconnez*

*Thacon mis
en prison.*

*Templiers
conuaincus
de plusieurs
crimes.*

*Le Templier
Thacon Ido-
latre est puni
auec quel-
ques autres.*

ceste permission, lâcha la bride de la haine cõmune sur lui. Il fut donc tellement foüetté, que le voulant releuer avec ses liens, il rendit l'esprit deuant qu'on lui eut remis ses fers. Apres sa mort il seruit de fable à vn chacun, d'autant qu'il fouloit se vanter vainement qu'il ne faisoit pas d'estime de son corps, & toutesfois ne se ressouenant pas parmiles coups de ce qu'il auoit presché contre les resentimens douloureux du corps, il auoit crié tout de mesme que les autres entre les tourmens. En apres le Magistrat ordonna qu'il seroit priué de sepulture, de peur que d'auenture par vne mort simulee, il n'en arriuaist quelque imposture. Car à peine pouuoit-on croire qu'il eust peu mourir dez les premiers coups. Les autres sacrificateurs infames furent aussi punis des crimes par eux commis selon la grandeur du forfait. Et tous en general estans chassés hors de la cour, emporterent quand & eux partie de l'ignominie de leur secte, & en laisserent partie en la ville. Or l'autre Coryphee de ces ministres nommé *Hancian*, fut relegué en la Prouince de Canto tres-esloignée de la cour, & d'autant qu'il estoit fort honoré aux villes de Xaucea, il fut en apres chassé aux derniers confins de ceste contree. Mais celui qui auoit iniurieusement blasphemé contre Dieu, lui attribuant seulement du pouuoit dans le ciel, apprint à ses despens & propre experience, qu'il commandoit aussi en terre. Car il fut

Mort de Thacon.

Le Coryphee des Tēpliers est banni.

fut à iamais priué de sa Magistrature releuee qu'il renoit , de ses ornemens d'honneur , & du degré de lettré , parce qu'en l'enqueste du libelle diffamatoire contre le Roy , ie ne sçai qui de ses parens auoit esté accusé, encor qu'il ne peust par aucune preuue estre conuaincu.

Or la torture arracha l'adueu & confession du libelle diffamatoire à vn certain Lettré, homme meschant , qui aiant passé long-temps quitté les estudes , & la Magistrature dont il s'estoit bien acquitté , s'estoit abondonné à plusieurs meschancetez , & par des artifices nouveaux , recherchoit à tort ou à droict les richesses & autres vanitez, apres lesquelles les mortels abaient avec tant de passion. On prononça donc vn arrest fort rigoureux contre lui, qui fut aussi-tost mis en execution. Son corps attaché à vn pau fut deschiré en mille six cens morceaux , de sorte toutesfois qu'on pardonnoit impitoiablement aux os , & à la teste, afin qu'outre la douleur, il fust encor cōtrainct de se voir de ses propres yeux miserablement deschirer : & puis apres auoir ainsi esté peu à peu tiré à lambeaux, on lui coupa le col , & ainsi il rendit la vie accablee de tourments. Ce qu'entre les Chinois est estimé sur tout ignominieux, parce qu'ils ont extremément en horreur la separation des membres. Il y eut ie ne sçai qui de ceux qui estoient presents à sa mort , qui prit sa teste , & comme il fuiuait , trompa les sergeãs qui le suiuoient leur semant de l'argent

Vn autre qui auoit blasphemé cōtre Dieu , est priué de sa Magistrature.

Vn lettré homme meschant qui se confesse estre l'auteur du libelle diffamatoire , est puni.

Mort cruelle.

*Les parens
font enlever
la teste de l'ex-
ecuté par
une subtile
ruse.*

au deuant. C'est chose éroiable que les parens lui auoient promis quelque recompense, s'il rapportoit la teste de l'executé, pour la reioindre au corps, & cuire l'infamie qui lui estoit préparée. Car on la deuoit emporter autrepars, pour l'exposer en veüe aux passans.

*L'adoration
des Idoles fut
flestrie.*

Mais ie reuiens à la cause des Idoles. Icele estant condamnée par tant de preiugez, marquée de tant d'ignominies, priuée de tant de protecteurs, fut tellement flestrie & languissante, qu'elle ne fust pas, comme elle auoit esperé, opposer son ombre à la foi Chrestienne; mais plustost aiant maintenant perdu ses feuilles plus viues d'honneur, dont elle auoit l'espace de tant d'annees superbement & voluptueusement faict parade à la cour, elle donna lieu à la lumiere, & fit place (voire en despit qu'elle en eust) à ceste Eglise naissante. Plusieurs Neophytes, & Ethniques aussi outre nos Peres, disoient & publioient en diuers lieux, que tout cela auoit esté faict par la Deité, dont les tres-saincts commandemens auoient seulement commencé maintenant d'estre annoncez en la cour Royale de la Chine; afin que ceste tendre plante, qui n'est pas encor capable de recevoir entierement l'Euangile, ne fust estouffée par les premiers orages des persecutions.

*Bonne opiniõ
du vrai Dieu
des Chrestiens
parmi les
Chinois.*

Ce qui a esté fait jusqu'à present en la residence de Xaucea.

CHAP. XVII.

Nous estans vn peu reposez , apres tant de penibles trauaux & vn si long voiage que nous auons fait avec nos Peres, tournons le fil de nostre discours sur nos cōfreres des Regiōs Septentrionales : & premierement voions l'estat de la Prouince de Canto en la residence de Xaucea. Nous auons laissé en ceste demeure le P. Nicolas Lombard Sicilien , ensemble avec nostre confrere François Martinez. Ce seul Prestre a tenu bon en ce lieu l'espace de quelques annees , veu que personne ne pouuoit , ou' deuoit alors aller vers lui. Et neantmoins ce bon Pere tout seul a assemblé vne grande moisson dans les magasins de l'Eglise Chrestienne : à quoi a beaucoup aidé la renommee des choses que nous auons racontees auoir esté faites en toutes les deux cours Royales ; car comme c'est la coustume au temps de prosperité, elle ouuroit aux nostres les Parlements & palais de tous les Magistrats, & acqueroit leur faueur, en quoi seul apres Dieu consiste le principal & plus assuré moien de prescher & establir l'Euangile. Et ainsi quelques seigneurs &

Estat de la residence de Xaucea.

Cōuersion de quelques nobles seigneurs & dames.

dames de principale qualité se conuertirent, & firent Chrestiens. Ce qui iusqu'alors n'auoit pas encor esté entendu en ceste ville. Le P. Nicolas donc voiant que l'espace de tant d'annees les nostres auoient si peu prouité en ceste ville, se resolut aller iuques aux fauxbourgs, afin d'esprouuer, si celui qui n'a pas esleu beaucoup de sçauans, ni plusieurs nobles, se manifesteroit avec plus d'utilité aux plus petits. Cela se commença l'an dernier deuant le seculaire six cens, apres la feste dediee aux Apostres parcoureurs de tout le monde, S. Pierre & S. Paul. Et le premier village proche de la ville s'appelloit *Mishia*, de celui-là on fit aussi quelque course iuques aux autres ez enuiron. Ces petits voiajes se firent continuellement l'espace de quelques annees quasi de ceste façon.

Il enuoioit premierement quelqu'un des conuertis, pour annoncer la venuë au peuple, & l'aduertir qu'ils preparassent leurs ames pour ouir vn predicateur des pais plus esloignez du grand Occident. Incontinent donc qu'il estoit arriué, aiant mis vne table deuant soi, il leur declaroit les causes de sa venuë, qui estoit de leur persuader qu'il falloit adorer vn seul Dieu createur du ciel & de la terre, & que hors de ceste verité de Religiõ, il n'y auoit aucun salut. apres il recitoit les dix commandemens de la Loi, & les expliquoit le plus briuetement qu'il pouuoit. Cela estant faict, il disoit qu'il auoit l'Image de celui qui auoit le premier donne

*Excursions
ez villages
voisins de la
ville, & fa-
com d'ensei-
gnier la foi
Chrestienne.*

donné ceste loi aux hommes; & puis il posoit ceste Image sur la table, ou quelque autre lieu propre pour lui faire honneur, avec des cierges allumez & des parfums, & les enhor-
toit tous à adorer celui que ceste Image re-
presentoit, & qu'ils promissent à l'aduenir de
renoncer aux Idoles, simulacres des faux
dieux, & non dieux veritables. Le peuple
ne faisoit pas beaucoup de refus de ce faire,
ou à cause de la renommee de nostre tres-
saincte foi, ou pour la facilité de ceste nation
à adorer quelque Deité que ce soit. Cela ainsi
acheué, il donnoit à quelques-vns vn abregé
de la Doctrine Chrestienne, car il estoit impossi-
ble de satisfaire à tous.

*Felicité des
Chinois tou-
chant le culte
Divin.*

Comme on proposoit ceci à la multitude
du peuple assemblé, le feu commença de s'en-
flâmer & brusler avec tant de force qu'il passa
en la ville mesme, & en enflamma plusieurs
de l'amour de la loy Euangelique. Le pre-
mier acte solemnel de ceux qui vouloient
estre receus en la Religion Chrestienne, se
faisoit lors qu'ils estoient mis au rang des
Catechumenes: on le faisoit ainsi. On met l'a-
bregé de la foi Chrestienne sur vn autel,
celui qui est receu pour l'apprendre, estant
à genoux deuant l'autel, avec la reuerence
& ceremonies accoustumees, adore le Sau-
ueur IESVS-CHRIST, & le reçoit pour son
maistre, & prenant le Catechisme sur l'au-
tel s'en retourne en sa maison: & cependant
atten

*Premiere a-
ction solem-
nelle des Ca-
techumenes.*

attendant qu'on le baptise, il lui est permis d'assister à la partie de la Messe, à laquelle les Cathécumenes ont accoustumé estre receus après on leur fait l'espace de plusieurs iours des leçons du Catechisme, iusqu'à ce que le jour ordonné pour le Baptisme arriue, lequel étant deüement paracheué, ils reçoivent comme pour armes de la milice spirituelle des cha-pelets, des petites images de cuiure ou medailles, de morceaux de cire benite, ou Agnus Dei, qu'on appelle, & semblables. Plusieurs faisoient ceste solemnité publiquement en grande assemblée. Car retournans du Baptisme à leurs maisons, ils estoient reconduits par les Neophytes au son des cymbales & trompettes, & mesmes par les Ethniques avec les mesmes ceremonies, qu'ils ont accoustumé d'accompagner les Magistrats quand ils ont reçu quelque nouvelle dignité: & en verité, Dieu auança tellement peu à peu ceste moisson, que pendant les trois premieres années, il y en eut plus de trois cens agregez à Iesus-Christ: lequel nombre en ces commencemens ou difficultez doit estre estimé tres-grand. Je ferai chois de quelques exemples plus particuliers d'iceux, car il ne faut pas tout rapporter en ceste histoire.

Les Ethniques aussi bien que les conuerts accomplissent sollemnellement ceux qu'on baptise.

Conuersion à la foi Chrestienne d'un certain veillard.

On ne doit pas passer sous silence celui qui le premier tendit les mains à Dieu qui l'appelloit: c'estoit vn homme de septante ans, qui auoit esté plusieurs fois en vain conuie d'embrasser son salut, qu'il n'auoit peu recognoistre, pour

pour ne sçauoir lire , & pour la foiblesse de la memoire , lequel neantmoins aiant surmonté ces difficultez par vn estude assidu, fut nommé Sauueur, & conseilla à d'autres de mesme aage de faire profession de la mesme Religion. Les autres porterent en apres impatientement ceste abiuration des Idoles , parce principalement qu'vn chacun sçauoit qu'ils auoient esté les chefs de la troupe. Parquoi ils se ruerent à grand nombre & force dans leurs maisons , demandans quasi avec menaces quelle estoit ceste nouueauté qu'on publicoit d'eux. Mais ils responderent, qu'ils adoroient maintenant vn seul Dieu du ciel & de la terre , & qu'ils ne vouloient désormais auoir aucun affaire avec les monstres infernaux , qui attirent leurs sectateurs en des gesses eternelles. Les autres repliquerent, les prians instamment de se ressouvenir que leurs noms estoient couchez au rolle de leur assemblée , & qu'ils ne perdissent temerairement tant de seruiues rendus à leurs dieux. Mais ceux-ci demureront fermes en leur croiance , disans qu'ils permettoient qu'on effaçast leurs noms & bons seruiues des memoires de leurs registres: qu'ils estoient maintenant resolu de n'adorer qu'vn seul Dieu , & de reietter le cult de toutes autres sectes. Les autres menaçoient que leurs dieux se vengeroient bien-tost de ceste offense: Et ainsi les conuertis , demeurans vainqueurs , renuoient ces predicants importuns. On demanda à l'vn d'iceux s'il ne lui estoit resté au-

*Profession
des conuertis
aux Idoles,
1771.*

cuno

cune haine à cause des iniures qu'on lui auoit dictes. Oui, quelque cōmiseration, respond-il, parce qu'on void bien qu'ils s'abusent, & qu'ils ne sçauent ce qu'ils font.

*Conuersion
d'un autre.*

2. Ceux-ci par leur constance se maintindrent en leur deuoir: vn autre aussi ayant esté au succez de sa conuersion extraordinairement assisté de la grace de Dieu, retira vn ieune homme obstinément zelé à l'adoration des Idoles de cesterreur. Car il ne vouloit receuoir aucune raison ou conseil. Le Neophyte le presse de vouloir au moins feuilleter l'abbregé de la croiance Chrestienne, & en apres qu'il en fassé le iugement qu'il vouldra. Et ce ieune homme n'en fit pas refus. Mais l'ennemi du genre humain resolut de l'espouuenter, dez le cōmencement, afin qu'il ne passast pas plus auant: parquoi aiant pris le liure en main, il fut subitement saisi d'un si grand tremblement, qu'il n'eut aucun moyen à cause de l'agitation de le pouuoir lire: estant espouuenteré de cest accident il rend le liure au Neophyte, & les mains cessèrent de lui trembler: comme à l'instance du conuerti il l'eust encor repris, & ainsi pour la troisieme fois deuant quelques autres; & mesmes en la presence de sa mere, ce fut tousiours avec mesme euentement, tremblant tousiours quand il le prenoit, & cessant de trembler quand il le rendoit. C'est pourquoy la mere espouuenteré de ce prodige,

Effort du diable pour empêcher la conuersion d'un Chinois.

crui

crainant qu'il n'arriuaſt quelque choſe de pire à ſon fils, pria le Neophyte de le mener au Predicateur du grand Occident, pour demander quelque ſecours contre vn ennemi ſi important. Alors le Chreſtien nouveau, croiant auoir rencontré vne occaſion, pour amener auſſi la mere à Jeſus-Chriſt, obtint d'icelle (encor qu'elle n'y voulut conſentir) qu'elle iettât tous les Idoles (excepté vn petit qu'elle vouloir garder pour l'amour de ſon fils) hors de la maiſon, & les lui baillaſt pour les transporter en ſon logis. Alors le Neophyte lui bailla de ſa main propre, le Catechiſme de la doctrine Chreſtienne, & du deſpuis il ne reſſentit plus aucun tremblement de mains, ni aucune autre choſe extraordinaire. Et ainſi le fils enſemble avec la mere furent finalement receus au rang des Catechumens; apres qu'ils eurent à loisir appris les Myſteres de la loi Chreſtienne, & puis vnis à Jeſus-Chriſt.

L'effect de l'elec-tion diuine, que i'adiouſterai maintenant, ne me ſemble pas eſtre moindre. Vn autre Neophyte auoit amené vn ſien ami à ce poinct, qu'il auoit recou le Catechiſme, mais quand ce vint à parler de liurer ſes Idoles; il ne peut eſtre perſuadé de les traiter ſi honorablement. Il retourne donc vers ſon ami, & rend les articles de la Doctrine ſacree au Neophyte bien affligé de ceſte obſtination: & ſa il s'en retournoit tout triſte en ſa maiſon, quand il ren

Le fils par la priere de la mere eſt mené au P. Fr. cois, contre les tentatiōs du diable.

Conuerſion des deux. Autre conuerſion merueilleuſe.

rencontra vn Ethnique sien amy familier, auquel il communique partie de son affliction; lui racontant tout le succez de cest affaire. Mais celui-là esmeu par les secrets iugemens de Dieu, qui recognoist les siens leur l'abregé de la loi Diuine, & estant esclairé de la lumiere celeste, consentit sur le champ, & sans rien differer, ce qu'il auoit bien commencé, emmene le Neophyte en sa maison. Et vous verrez, dit-il, maintenant, combien serieusement ie ferai ce que i'ai arresté. Aiant donc brené les Idoles hors du throsne de leur Majesté, il leur donna vne corbeille pour autel & les enuoia tous en nostre maison, donnant à entendre qu'il enuoioit ces Idoles à l'auance pour arthes de sa foi, iusqu'à ce qu'ayant acheué quelque affaire, qui pouuoit apporter quelque peril par le retardement, il vint lui mesme pour en apprendre la doctrine. Or il estoit bien elloigné plus de cinq lieuës de nostre maison.

Vn autre Neophyte vint certain iour trouuer nostre Pere, se plaignant de sa femme pour lors encor Payenne, parce qu'elle auoit soustrait vn Idole de ceux qu'il auoit destiné aux flammes communes à tous, parce qu'elle cro-yoit pouuoit par le moyen d'icelui enfanter plus facilement. Le P. ordonna qu'au lieu de l'Idole Choima, qu'elle auoit retiré, on mist l'Image de la Mere de Dieu, & que la femme recitast tous les iours sept fois l'oraisõ Dominicale,

S: 12

Merveilleuse vocation de Dieu.

Femme convertie avec toute sa famille.

& la salutation Angelique, en memoire des sept ioies de la mesme Vierge. En fin la femme obeit à son mari. Au temps de l'accouchement elle enfanta vn fils avec vne facilité admirable, & afin qu'on ne peust pas douter par qui elle auoit esté assistee, l'enfantement escheut au mesme iour de la feste de la Presentation nostre Dame au temple. Et à cause de cest euenement toute la famille ne fit plus aucune difficulté d'embrasser la foy Chrestienne, & d'honorer avec deuotion particuliere la saincte Vierge, obseruant entre autres choses qu'au moins vn de la famille vinst tous les Samedis assister à la Messe qui se celebroit à l'honneur de la tres-saincte Vierge: & afin de tesmoigner leur zele & reuerence au seruice Diuin, celuy qui venoit apportoit tousiours quelques cièrges, ou parfums, ou autres choses pour decorer l'Autel.

Je rapporte peu de toutes ces choses, afin que la ressemblance d'icelles ne soit ennuieuse. Je parleray maintenant vn peu des enfans. Vn petit enfant, qui n'auoit pas encor six ans, auoit en vn debat pueril receu vn soufflet des Paiens de mesme aage. Iceluy se ressouenant de ce qu'il auoit entendu quand on expliquoit l'oraison Dominicale, dit ; *Je vous le pardonne comme le Seigneur Dieu me l'a pardonné.* Apres quelques iours, vne sienne petite sœur encor plus ieune le surpassa. Car ayât aussi receu vn soufflet de son frere, qui ne se ressouenoit plus de sa parien-

Vn petit enfant & fille Chinois monstrent qu'il faut pardonner les offenses.

ce, elle respondit, & s'en reuencha avec toutes les mesmes paroles, dequoy l'enfant rougissant, se trouua tout confus de honte, voiant que sa sœur plus ieune le deuáçoit en patience. Vne autre fillette nommee Agnes, qui n'auoit pas encor cinq ans, eut en recommandation les deuoirs de la pieté Chrestienne plus que son aage ne portoit. Certain iour les Ethniques faisans ostentation de la pompe de leur Idolatrie, portoient en parade certain simulacre nommé *Yncon*, qui signifie proprement le Prince des tenebres. Iceux portoient ce monstre par toutes les ruës, pour destourner le mauuais temps. Et cōme ils furent venus à l'endroit où demouroit le pere d'Agnes, pour lui faire honneur, d'autant qu'il estoit homme qualifié, ils tachoient de porter leur Idole dans la maison. Mais la fillette accourant sans qu'aucun s'en prist garde à la porte, commence de faire ses protestations en ceste sorte : *Nous sommes Chrestiens, nous n'auons que faire du Prince des tenebres, là où Dieu demeure, il ne faut pas que des malins esprits y habitent, & le mauuais temps n'y peut estre.* Et ainsi ils s'en allerent. Vne autrefois comme les Ethniques pressoient son pere de donner quelque chose pour les frais des ceremonies qu'on preparoit à quelque autre Idole Patron de ceste ruë, il leur bailla à lire le premier commandement du Decalogue, par lequel il luy estoit defendu

de ce

*Idole Yncon
le Prince des
tenebres.*

*Vne petite
fillette abiu-
re publique-
ment l'ado-
ration des
Idoles.*

de ce faire. Mais comme ils ne vouloient rien prendre en payement, ils estoient prests d'vsfer de force. Agnes accourt au bruit, & se meslant parmy les criards leur dit, *Que ceux qui adoroient le Dieu du ciel ne contribuoyent rien pour servir aux Idoles.* Et la verité sortant de la bouche d'un enfant, eut la force d'arrester les importunitéz des procureurs Idolatres. Car ils dirent alors, qu'ils voioient bien que cela estoit defendu par la loy Chrestienne, puis qu'une fillette l'asseuroit si constamment en un aage si tendre, & incapable d'aucune finesse. Par ces essais d'aage & de foy on peut facilement iuger combien les Chinois sont propres à recevoir la foy Chrestienne, veu qu'en ce printemps de ceste Eglise naissante, par ces fleurettes ils promettét à l'advenir des bons fruiçts.

*Agnes petite
file appaise
un grand
multe.*

Car en mesme temps nos Peres comencèrent premièrement d'auancer le salut des femmes, qu'on tenoit pour desesperé. Or on peut dire cela d'elles, qu'elles ont aussi souuent deuançé les hommes en pieté. Cela se pouuoit confirmer par plusieurs exemples, si deux ou trois dames nobles n'estoient prestes d'en rendre incóntinent un tesmoignage signalé, desquelles il nous faudra bion-tost parler avec occasion.

*Commence-
ment de la
conuerfion
des femmes.*

Or la lumiere de l'Euangile ne s'espandoit pas seulement par les bourgs & villages, mais aussi ses rayons penetrerent dans la ville, qui l'espace de tant d'annees auoit donné si peu

d'esperance : où non seulement plusieurs d'entre le peuple ouvriront les yeux, mais aussi de la premiere noblesse ; soit qu'on ait esgard au degre des Lettrez & possessions de Magistratures, soit aux richesses & autorité de la famille. Je feray seulement mention de deux d'entre ceux-là, lesquels s'esleuerent par dessus tous les autres.

Deux Magistrats reconuë la foy Chrestienne.

L'vn d'iceux s'appelloit *Cium*, qui ayât acquis le degre de Lettré auoit esté denomé Magistrat de ie ne sçay quel lieu, mais il n'auoit pas encor pris possession de son office. Icelui conuersa l'espace de plusieurs années avec nos Peres, iusqu'à ce que l'an mil six cens vn, il resolut de se despestrer de toute sorte d'empeschemens, & d'entrer en possession de la liberté Chrestienne. Il ordonna que premierement sa mere, & aieule, & en apres lui avec vn sien frere fussent baptisez. La mere eut nom Marie, & sa mere-grand Anne. Et le fils n'arresta guere de suiure l'exemple domestique des siens: car au commencement du mois d'Aoust, il se fit enroller avec vn grand ressentiment de pieté & allegresse generale de tous les Neophytes, sous les estendars du bon I E S V S. Avec lui son fils aagé enuiron de dix ans fut aussi receu au giron de l'Eglise Chrestienne. Le Pere fut appellé George, le fils Vitus. Et ils continuoïent tousiours avec le mesme zele & ardeur, les actions de la pieté qu'ils auoient embrassée, seruans d'exemple à tous les autres, & confessans publiquement qu'ils estoient

estoyent Chrestiens. Et on ne pourroit croire combien les loüables deportemens & autorité d'une telle famille donna de reputation à nostre tres-saincte Religion. Or ce noble Neophyte ne borna pas ici les tesmoignages exemplaires de sa pieté. Car peu de iours apres estant le fils d'un sien frere defunct deüenu malade, il procuroit avec tant de soin le salut de son ame, qu'il sembloit ne se soucier aucunement du corps. Mais la mere de l'adolescent merueilleusement addonnée aux Idoles, ne vouloit pas seulement prester l'oreille aux conseils salutaires qu'on luy donnoit touchant le salut de son fils: mais ayant esté admonesté par le Pere, de traiter avec le ieune homme, sans se soucier de la mere, d'autant qu'on le pouvoit aisément baptiser sans mesme qu'elle s'en apperceust; pädant que laissant les autres ceremonies, on luy administreroit seulement ce qui estoit necessaire, il ne fut pas fort difficile de disposer le ieune homme d'y consentir. L'oncle donc l'instruisit, & le Pere, comme venant pour luy rendre les officieux deuoirs de visite, le baptisa, & Dieu misericordieux permit que la vie spirituelle chassa la mort prochaine du corps. Car dez l'heure mesme on le voioit donner de iour en iour esperance de vie, tant qu'il fut remis en entiere santé. Cela seruit d'estonnement à vn chacun, mais principalement à la mere, qui ayant en fin esté aduertie de la finesse par laquelle on

*Zeile du sieur
George Neophyte à l'endroit de son neüeu.*

*Le neüeu
du sieur
George baptisé estant
malade.*

*La mere du
malade se
fait aussi
Chrestienne.*

croioit que son fils auoit recouré la santé, elle fut par l'admiration de ceste loy, la force de laquelle se communiquoit de l'ame au corps, persuadée de l'imiter ; & ainsi elle fut ioincte avec les Dames Anne, & Marie, & receut le nom de Paule au Baptesme. Anne s'esleua tousiours par dessus toutes aux exercices de pieté. Et fit bastir vne petite Eglise dans sa maison ; en intention d'obtenit en apres permission d'y faire celebrer la Messe, d'autant que par les loix de la captiuité des femmes Chinoises, elle estoit retenuë en la maison, & l'ornement de la chapelle, que la pieté auoit dressé, monstroit aussi manifestement sa deuotion. Mais apres cela ne luy sembla pas trop bien seant, que la chapelle fust si proche de la cuisine, parquoy elle l'a fit abatre, & transporter autrepart. Ces trois nobles Dames à certains iours ordonnez se trouuoient ensemble pour s'étretenir de discours pieux touchant la Religion Catholique ; & mesme pour croistre leur nombre, faisoient appeller vne de leurs voisines, qu'elles auoient ouy dire auoir embrassée la mesme foy. Et elles ne se soucioiët pas de la condition ignoble de ceste voisine, que les nobles Chinoises ne reçoient pas facilement en leur compagnie ; ains mesmes elles ne tenoient pas pour inegales en noblesse des paisannes du village au dessous de la ville, que la communion de foy leur auoit maintenant rendues pareilles. Elles les receuoient donc

*Zele de trois
Dames nobles en la
Religiõ Chrestienne.*

*Modestie
Chrestienne
de Dames
Chinoises.*

donc en leur compagnie , discours & table : & il n'y auoit personne qui les blasmast de ceste submission avec ces femmes rustiques : ains plustost plusieurs approuuoient les tesmoignages de ceste modestie Chrestienne. Finalement elles n'entreprenoient rien en leurs affaires domestiques , sans prendre conseil du P. Nicolas. Du depuis la pieté de ceste famille seruit d'exemple à plusieurs autres de la ville, & c'est merueille combien le mouuement des ames touchees des feux de la foy esmeut subitement tous les habitans de la cité.

L'autre , dont i'ay faict dessein de parler, estoit aussi plus renommé que le susdict ; il estoit surnommé *Phen* : il estoit à cause des bonnes lettres , splendeur de sa race , & reputation de prudence , quasi estimé le Caton de Xaucea . C'estoit vn personnage qui auoit le premier , ou sur tout autre obligé la ville à l'honorer : soit faisant pauer les ruës, dresser des ponts , soit en faisant bastir ou reparer les temples des Idoles . Mais en fin le Seigneur par sa main puissante l'attira à foy, l'an mil six cens trois , le iour que l'Eglise celebre la feste de saint Hierosme . Il auoit desia vescu onze ans entiers avec nos Peres (en la conuersation desquels il se plaisoit fort) de telle sorte qu'il ne pensoit nullement à son salut ; ce temps estant passé il racontoit qu'il auoit ressenti les estincelles du feu diuin qui

*Autre con-
uersion d'un
Magistrat.*

depuis reiaillissoient en son ame. Ceste delibération dura quatre ans sans aucune entiere resolution. Ses premiers desirs luy vindrent d'une certaine conference avec le P. Nicolas. Il estoit estonné pourquoy avec tant de peine il couroit si souuent ez villages voisins. Le Pere luy respondit : Ne sçavez-vous pas aussi pourquoy nous - nous sommes volontairement bannis nous-mesmes de nostre pais , pour estre releguez en ces lieux si esloignez de nos parens & plus chers amis ? l'ay recognu que les bourgeois de vostre ville ferment de plus en plus les oreilles à la verité : ie vai voir s'il n'y a pas d'auenture quelqu'un dans les bourgs & villages qui vueille prendre le soin de s'ó salut. Car vous devez sçauoir que toutes les ames des hommes sont esgales deuât Dieu, & que la difference que les hommes ont forgée, ne se retrouve pas entre icelles. Ces paroles, Dieu le touchant, firent vne grande bresche au cœur de cest homme : & il assura qu'il ne perdroit iamais à l'aduechir la memoire d'icelles. En ce mesme réps il fallut qu'il nauigeast à la cour de Pechin ; & d'autant que le P. Matthieu le cognoissoit ; les nostres le receurent fort humainement. Il vid combien tous les principaux Magistrats estimoient les Peres, qu'il sçauoit estre quasi mesprizez des habitans de Xaucea ; & il luy fut besoing pour traiter avec quelques Magistrats d'implorer le secours

Ce Magistrat est viuement touché d'entendre que Dieu n'a aucune acceptiõ des ames.

Il va à Pechin. Void les nostres qui le recoiuent courtoisemēt.

Admire leur credit à la cour.

secours des nostres : ce qui fut cause qu'il laissa les ombrages que le nom d'estranger auoit apporté , quand il eut veu la splendeur de la foi Chrestienne en la Cour Roiale de Pechin. En apres estant de retour en son pays , il publia , & fit par tout fidele rapport de tout ce qu'il auoit veu , & cela seruoit de beaucoup pour autoriser l'establissement de nos affaires. Le P. Nicolas aussi quand il fut reuenu de la cour , l'exhortoit fort d'embrasser la foi ; mais il trouuoit deux obstacles principaux , qui le portoient au contraire. L'vn estoit de la prouidence diuine , laquelle il voioit ne vouloir ou pouuoir donner aucun secours à sa loi (si elle estoit sienne.) En apres son orgueil propre lui forgeoit l'autre difficulté : car il ne vouloit pas aisément se submittre & abaisser selon les coustumes Chinoises , pour choisir vn estrange pour maistre. Il declara ces deux principaux empeschemens à vn certain Neophyte sien ami nommé Luc. Mais celui-là deslia tellement ces deux nœuds , qu'il se rendit vaincu. Car quant au premier , il racontoit que le Prince mesme des lettrez n'auoit pas peu euité la mal-vueillance des mesdisans : qu'il se ressouuint aussi que leurs Philosophes escriuoient , que celui qui estoit esleu de Dieu à quelque grande chose , estoit premierement esprouué par diuers accidens. Or quant à l'autre point , qu'il n'y auoit rien qui le deust empeschier , d'autant que nos Confreres selon leur modestie ordinaire n'auoient pas accoustumé se comporter en mai-

Il publia l'autorité que les nostres auoient à Pechin.

Deux obstacles qui le retenant de faire profession de foi.

Ces difficultés s'ont ostées par un sien ami.

strés, ou receuoir les ceremonies honoraires des Chinois; mais qu'ils desiroient tant seulement qu'on les rendist à vn seul Dieu, vrai maître des mortels. Le lettré passa ioieusement tout ce iour avec le Neophyte, & demeura à banqueter avec lui iusqu'en pleine nuit, sans parler d'aucune autre chose.

Il declare au Pere sa derniere resolution, & est baptisé.

Le iour suiuant il vint ensemble avec Luc en nostre maison, pour declarer sa derniere resolution au Pere. Ce qui fut d'autant plus agreablement entendu, qu'il auoit esté long-temps desiré. Il fut donc instruit, & baptisé quand il fut temps; & eut nom Sebastien, selon le desir du Pere Nicolas, qui l'auoit ainsi voué, s'il se faisoit Chrestien. La conuersion à Iesus Christ de cestui-ci seruit de matiere de discours à plusieurs de la ville, & desia on publioit par tout qu'on ne deuoit plus rien douter de ceste loi, que le Caton de Xaucea auoit receuë, apres l'auoir examinee par tant d'annees; & ainsi le fruit esperé de ceste plante ne deceut pas ceux qui l'auoient cultiuee.

Le feu se met en vne maison d'un Neophite.

En mesme temps arriua vne chose, qui donna fort à cognoistre la saincteté de la Religion Chrestienne, & l'amour charitable des nouveaux Conuertis. Le feu de fortune s'estoit mis en la maison d'un Neophyte, & icelui estant au milieu d'une nation peruerse, estoit malvoulu de tout le voisinage, pource qu'il auoit delaisé les Idoles, encor qu'ils eussent aisément

ment peule secourir ; toutesfois coniurans tous ensemble, ils arrestèrent de ne lui donner aucune assistance : *Laissons*, disoient-ils, *brusler ces chiens qui ont abandonné leurs dieux*. Et ainsi toute la maison fut bruslee, hors-mis les habitans d'icelle, qui s'estoient sauuez par la fuite. Tous les nouveaux Chrestiens voisins y estoient bien accourus ; mais trop tard. Mais ils recompenserent amplement ce qu'ils n'auoient peu empescher. Car chacun d'eux contribua ce qu'il peut pour rebastir la maison. Les vns de l'argent, les autres des briques, quelques vns du bois, & les autres aussi contribuoyent leurs peines & travail. Car les maçons ou architectes ne vouloyent receuoir aucun salaire, parce qu'ils estoient Neophytes. Finalement plusieurs par ensemble firent porter tous les meubles qui estoient necessaires. Parquoy on pouuoit dire de celui-ci, comme dit le Poëte,

*Les Idolatres
refusent le
secourir.*

*Toute la mai-
son est bruslee
fors les habi-
tans.*

*Elle est rebu-
stie par la cha-
rité des nou-
veaux Chre-
stiens.*

*Qu'il sembloit auoir mis le feu dans sa
maison.*

Car elle fut rebastie beaucoup meilleure, & mieux meublee, & les flammes de la charité Chrestienne reparerent ce que le feu auoit consumé.

Voilà ce qui se faisoit dans la ville : mais aussi dans les villages l'ardeur de la pieté prenoit tous les iours accroissement avec le nombre. Il sembla aux habitans de quelque village
appellé

*L'ardeur &
le zele de pie-
té se manife-
ste ez villa-
ges.*

appellé *Ciuàn*, qu'on deuoit desormais bastir vne Eglise pour cent Chrestiens conuertis de nouveau (car il y en auoit autant.) Aians donc aussi pris conseil du Pere, ils choisirent vn champ bien ample, & esleuerent avec grande diligence tout le bastiment iusques au couuert. Le Pere Nicolas y celebra le seruice Diuin le vingtiesme d'Auril de l'annee susdicte, avec le meilleur appareil qu'il lui fut possible. Apres la Messe il fit vne predication de la difference qui estoit entre les Eglises des Chrestiens, & les temples profanes des Idoles. Icelle estant acheuee, toute l'assemblée du peuple se ietta à genoux, remerciant Dieu du bien-faict qu'ils auoient presentement receu de sa bonté infinie. On nomma aussi quatre preud'hommes, pour auoir soin de l'Eglise, & des choses touchant la foi: on adiousta aussi vne cloche pour assembler les paroissiens, & outre l'eau benite, qui estoit quasi vn remede present aux maladies des Neophytes, & plusieurs autres accidents, il leur bailla aussi vn Kalendar des iours de festes, afin de recognoistre les iours solempnels. Ce voiage, outre le bien des conuertis, seruit aussi aux Paiens, desquels plusieurs furent baptisez & mis au rang des nouices, & tout autant qui estoient venus voir ceste solempnité, s'en retournerent tous avec quelque esmotion dans l'ame.

En mesme temps la renomée de la foi Chrestienne penetra aussi en vn autre cartier des faux-bourgs. Vn certain Neophyte nommé *Mario,*

*Dedication
de la nouuel-
le Eglise.*

*Plusieurs
Payens bap-
tisez.*

Mario, la porta en cest endroit: car estant là al-
 lé voir quelques vns de ses amis, il vint parmi
 eux à parler des mysteres de nostre Religion, &
 arriua qu'il en esmeut plusieurs; mais principa- *Conversion*
 lement vn certain vieillard qui estoit le princi- *d'un autre*
 pal du village. Icelui estant preuenue de maladie, *vieillard.*
 fit par son fils & vn autre sien parent, ce qu'il ne
 pouuoit faire soi-mesme: car il les enuoia vers
 le Pere, pour le prier de le venir voir, & lui fit
 mener des cheuaux & autres choses necessaires
 pour son voiage. Le Pere Nicolas y alla avec ce
 mesme Mario. A peine estoit-il arriué, que le bon
 vieillard lui dressa plusieurs questions, en verité
 fort subtiles, & conuenables au temps. Il y eut
 aussi deux disputes plus solemnel'es avec des
 autres. Mais en fin le vieillard fut baptisé avec *Il est baptisé*
 toute sa famille, & fut nommé Paul. Comme le *avec toute sa*
 P. Nicolas estoit occupé à ces pieux exercices, *famille.*
 voici arriuer vn autre messager: c'estoit vn cer-
 tain malade à deux lieuës de là, qui demandoit
 le Baptisme: car il auoit desia autresfois parlé
 au P. Matthieu. Il y alla aussi-tost, afin que ceste
 pauvre ame ne fust perdue; mais il en trouua
 aussi plusieurs autres tous preparez; de sorte *Trente autres*
 qu'il ne partit point de la, qu'il n'en eust baptisé *sont baptisez*
 trente bien instruits, entre lesquels il y auoit *en un autre*
 vne bonne vieille, à laquelle il sembla que Dieu *village.*
 auoit allongé la vie iusqu'à ceste heure; car tout
 incontinet qu'elle eut receu le Baptisme, estant
 consumée de vicillesse, elle s'enuola en l'au-
 tre,

tre, &, comme on peut esperer, en la meilleure vic.

De quels travaux la residence de Xaucea, pendant ces annees a esté agitee.

C H A P. XVIII.

IL y auoit vne grande & euidente porte ouuerte, comme dit l'Apostre ; mais aussi beaucoup d'aduersaires en ce lieu. Et certes le conseil du P. Visiteur estoit, quand le P. Matthieu s'en alla de Xaucea pour establir vne nouvelle demeure, que quand les nostres seroient seurement establis autrepart, on laissast la residence de Xaucea, ou à cause de la mauuaise disposition de l'air, ou pour les troubles quasi continuels, ou aussi pour le peu d'esperoir qu'il y auoit de recueillir là aucune moisson. Mais les choses estans ainsi disposees, & voiant que nos travaux auoient produits les fruits dont nous auons presentement parlé, apres qu'on eut derechef remis ceste deliberation en conseil, personne ne trouua bon qu'on laissast prodigalement perdre des si grâdes esperances de l'acquisition apparente de tant d'ames, pour la crainte de l'air mal-sain, ou des troubles. Parquoi aiant derechef esté arresté que les nostres demeureroient là, alors on fit ce que j'ai recité

On estoit d'aduis de quitter Xaucea.

On change d'aduis, & est resolu de demeurer à Xaucea.

cit   ci dessus. Or de ce present chapitre on pourra iuger combien d'artifices l'ennemi irreconciliable du genre humain inuenta, pour renuerfer ces commencem  s, & avec combien plus grande puissance Dieu a dissip   & reduict    neant toutes les inuentions de cest imposteur.

Il n'y auoit rien qui donnast tant d'empeschemens    nos Peres, que le c  bat implacable dress   par nostre tres-saincte foi contr   les faux dieux, Car d'autant qu'il est facile de persuader aux Chinois, d'adorer Dieu Seigneur du ciel, pour souueraine Deit  , de mesme est-il difficile d'obtenir d'eux de precipiter tous les Idoles de leurs throsnes, & de ne leur faire aucun honneur. Car ils ne peuuent souffrir que ces simulacres ne soient pas seulement nombrez au rang des ministres de Dieu, & qu'on leur refuse l'honneur que nous rendons    nos Saints. Et encor que l'espace de t  t de siecles ils soient est   enuolopez dans les tenebres du Paganisme; ils ne sont toutesfois iamais est   si fols, que de vouloir trouuer la defense de leurs crimes aux dieux, comme les Po  tes ont fabuleusement escrit. Mais on raconte de la plus grand' part d'iceux (s'il est vrai, ou non, il n'importe) que leur vie a est   vne entresuite merueilleuse de vertus morales; & ainsi receuant quant au reste avec reuerence la verit   de nostre Religion, aussi bien que la saintet   d'icelle; nonobstant cela ils vouloient retenir la memoire de leurs Saints, qu'ils

*Difficult   de
retirer les
Chinois de
l'adorati   de
leurs Idoles.*

*Le cult des
Idoles entre
les Chinois
est different
des fables des
Po  tes.*

qu'ils auoient receuë de leurs ancestres. La coutume particuliere en ce Paganisme augmente la difficulté ; car il ne faut pas seulement defendre l'adoration publique des Idoles dans les temples, à ceux qui aspirent à nostre croiance (ce qui autrement seroit assez) mais il faut auoir affaire avec chasque maison particuliere ; afin de faire oster, & bannir de leurs cabinets les petits dieux de leurs maisons & foyers, avec lesquels chacun est né & esleué, & qu'ils tiennent estre leurs gardiens, pour les traicter, cōme ils croient, indignement. Il s'en est trouué plusieurs qui pour ce sujet ne pouuoient pas seulement voir les cendres ou fumee d'iceux, tāt s'en faut qu'ils les ofassent brusler dās leurs maisons; mais ils les iettoient dans les riuieres, pour n'en resortir iamais. Neantmoins tout cela ne sembloit pas seulement estre hors de propos aux Ethniques; mais encor entierement esloigné de toute humanité.

Entre les autres difficultez, ceste-ci n'est pas des plus petites, que lors qu'ils portent leurs Idoles pompeusement par les ruës, ils pressent tous les voisins de contribuer aux frais de leurs superstitions profanes. Les Neophytes ont quasi surmonté ceste difficulté. Mais le Pere Nicolas outre les autres fascheries, eut beaucoup de peine de ceste-ci. Les Chinois entre leurs Idoles en ont vn, qu'ils ont appellé *Hoaguan*, parce qu'ils content ridiculement qu'il preside aux yeux des mortels ; c'est pourquoy ils lui ont fait

vn

*Les Chinois
outre les Idoles
publiques,
ont encor chascun
des dieux
particuliers.*

*Ils ont souuēt
crainte de
voir brusler
leurs Idoles.*

*L'Idole monstrueuse
Hoaguan, donne
de la fascherie
aux Peres.*

vn troisieme œil au front. Vne grande multitude de peuple portoit vn iour ce monstre par la ville, en intention de recueillir des aumosnes pour lui bastir vn temple: finalement ils arriuerent en nostre maison, & pour faire honneur au maistre d'icelle (qui s'en fust plus volontiers passé) ils porterent l'Idole dans la basse-cour, deuant qu'on les eust peu empescher. Le Pere appellé par le bruit accourut, & leur demanda ce qu'ils vouloient, d'abord ils se picquerent aigrement de ce qu'on n'auoit pas salüé ce leur Argus. Car en toutes les autres maisons, dans lesquelles on le faisoit entrer, on auoit accoustumé le receuoir avec mille ceremonies, des cierges, des parfums, & aussi de l'argent. Mais pourautant qu'ils estoient venus pour demander, ils dissimulerent ceste premiere inciuité. En apres aians dict ce qu'ils demandoient, ils receurent ceste responce du Pere; Que ce naturel addonné à la pieté lui estoit agreable, mais qu'il s'attristoit de tout son cœur, de ce qu'ils s'abusoient au chois de la Deité: Quant à luy, qui adoroit le Dieu du ciel, il ne lui estoit en aucune façon permis d'honorer les Idoles. A ces mots l'insolence du peuple ne pouuant plus se taire commença de s'esmouuoir; car ils le pressoient confusément à grands cris de donner ce qu'ils auoient demandé. Vn certain lettré, qui vouloit sembler estre amy des nostres, conduisoit la pompe tumultueuse de ces Idolatres: par quoi celui-là enhortoit amiablement le P. Ni-

Le P. Nicolas refuse une demande injuste.

colas, de complaire à la multitude, qu'il se refouuinst qu'il estoit estrangier demeurant en la terre d'autrui; & d'autant qu'il auoit parlé si haut que plusieurs l'auoient facilement peu entendre, le nostre esleuant aussi vn peu plus la voix, respondit: Que toutes les fois qu'il en auoit esté requis, il auoit tousiours fort liberalement delparti du sien pour les ourages publics, comme pour pauer les ruës, refaire les ponts, & semblables; mais quant aux Idoles qu'ils n'esperassent pas seulement vn festu de lui, d'autant que c'est chose du tout contraire à la loi, de donner pour ce sujet peu ou beaucoup. Ce petit Magister de lettré, entendit bien que son refus ne prouenoit pas d'auarice; parquoi il commença de vouloir accorder ce debat par vne distinction inepte. Sus donc, dit-il, donnez au peuple ce qu'il demande, & non à l'Idole. Mais nostre Confrere n'approuua pas aussi cela, nō seulement parce qu'il pensoit que c'estoit chose illicite, mais parce qu'il eust peu sembler estre permis à quelqu'vn; & puis il estoit expedient que les nostres s'exemptassent vne fois pour toutes de ces importunitéz. Finalement apres plusieurs choses dictes, & respondues de part & d'autre, ils n'oserent vser de force, & sortirent avec leur medecin aueugle des yeux, hors de nostre maison, & nous donnans mille maudissons, & malheureuses imprecations, ils emporterent avec eux la honte & refus. Vous pouuez par là iuger combien de fascheriës ils font aux Conuers,

*Petit lettré
se rend pro-
cur:ur de
l'Idole.*

*Le P. ne veut
rien donner
aux que-
sieurs des I-
doles.*

uërtis, qui auoient autresfois accoustumé de leur donner; veu qu'ils vont demander & exiger leur queste avec tant d'importunité des estrangers, qu'ils sçauent bien auoir vne loi differente. Ces difficultez que i'ai dict sont communes, & quasi continuelles par tout. Je ferai maintenant recit de quelques-vnes plus particulieres & plus courtes.

Le P. Nicolas s'en alloit en l'vn des villages pour recueillir la moisson de quelques mois, mais il trouua que la zizanie y estoit cruë. Vn homme ennemi l'auoit semee, avec l'assistance de deux petits Magistrors lettrez de ceste Aca-

demie rustique: car iceux aians entendu que quelques-vns de leurs disciples, auoient sans les aduertir receu la foi Chrestienne, entrerent en telle colere qu'ils lascherent indiscretement plusieurs paroles ignominieuses contre la verité de nostre tres-sainëte foi, & son Predicateur; & leur furie deuint plus forte si-tost qu'ils sceurent que le Pere venoit. Il leur fit rapporter qu'il estoit venu prest de rendre raison de ce qu'il auoit dict, ou presché, & ce publiquement, & deuant tous ceux qui voudroient y estre presens. Mais ceux-là ne cerchoient rien moins que la verité; parquoi blasmans leur paresse par dès raisons infames, ils raschoient d'esmouuoir le peuple à quelque sedition, les exhortans tous d'escrite vn libelle, par lequel ils accusassent l'estranger, qui attaquoit leurs Idoles, au

Tumulte populaire contre le P. Nicolas.

On dresse vn libelle accu- satoire contre lui.

Gouverneur de la ville, l'autorité duquel s'estéd sur les villages voisins de la ville, qui sont de sa iurisdiction. Le P. Nicolas pour appaiser ce tumulte vſa constamment de la magnanimité de son courage, & enuoia quelqu'un leur dire qu'ils adioustassent au libelle, Que le P. Nicolas publioit ceste doctrine, que ce mesme Magistrat auquel la requeste estoit adressee auoit veüe, loüee, & approuuee vn tel iour; Que c'estoit aussi la mesme que tous les autres Magistrats de la ville auoient veüe, confirmee, & autorisee de leur approbation. Par ce message toute ceste mennee se dissipa; car ceux qui y estoient accourus, entendans parler des Magistrats, ne voulurent pas intenter ceste accusation perilleuse. Parquoi on eut tout loisir de procurer, & avec plus de liberté qu'on n'auoit pas pensé, l'auancement de la foi; & mesme nostre Cõfrere fit vne saillie en vne nouvelle retraicte, voire avec beaucoup de fruit, encor que la nuit il reuint tousiours en ce village. Ces petits pedants aians par ces euenemens perdu courage, se retirerent sans plus sonner mot dans leurs Escholes.

Le P. Nicolas estant reuenu de ceste saillie en la maison, trouua toute la ville en trouble contre soi: car on auoit sçeu par des lettres faische-ment receues que le P. Matthieu & les autres Confreres estans au chemin de Pechin, auoient esté empeschez de passer plus outre par l'Eunuque Mathàn, & estoient retenus en prison. Et ils ne faisoient aucun doute que ce ne fust mainte-

nant

*Generosité
du P. Nico-
las.*

*Les accusa-
teurs espou-
uentez quit-
tent leurs
desseins.*

*Xauca es-
menü contre
les nostres.*

nant faict de tous nos affaires, & que nos Confreres seroient ou punis de mort, ou reduicts en prison perpetuelle. Mais l'arriuee de ce Noble Neophyte, dont i'ai n'agueres faict mention, reuenant de la cour dissipa tous ces brouillars. Car icelui racontoit qu'il auoit passé par ceste mesme ville, dans laquelle les nostres auoient esté arrestez. Or d'autant qu'il n'estoit pas encor conuerti, il s'estonnoit fort, pourquoy les nostres portoient ce triste spectacle d'un homme attaché en croix, dont l'Eunuque auoit pris pretexte de leur nuire, mais en vain. Parquoy ce Neophyte George nous deliura par ses discours de ce peril. Le mesme avec vn sien frere & autre parent entrerent avec grande suite en nostre maison, dont le bruit courut qu'il vouloit faire profession de la foy Chrestienne. Ce qu'estant diuulgé, dissipa les desseins de nos ennemis, & arresta les plus vieux censeurs. Car ils n'osoient rien entreprendre contre ces Protecteurs. Ainsi les nostres continuerent avec plus de liberté de donner cours à l'Euangile. Vn peu apres le Visiteur Prouincial arriua, qui auoit choisi de tels Assesseurs, qu'il sembloit que les nostres n'en deuoient rien apprehender de mal. Car l'un estoit le Gouverneur de la ville de Xaucea, amy & familier des Peres. Icelui aiant vn iour receu les dix commandemens de nostre loi du P. Nicolas, admira la sainteté entierement accomplie d'icelle, & louia bien hautement la perfection de sa vertu, assurant que celui qui voudroit obseruer

Vn noble Conuerti deliuré les nostres de danger.

Le Visiteur Prouincial arriue à Xaucea.

Le Gouverneur de Xaucea approuue les dix commandemens de la loy.

cela ; ne pourroit iamais tenir aucune Magistature. Nos enuieux entendirent bien ceste responce prononcee en plein Presidial, & ensemble perdirent l'esperance de nous pouuoir nuire avec leurs artifices. Le P. Nicolas n'auoit rien entendu de l'autre Assesseur, & pensoit que nos affaires lui fussent incognues, mais icelui auoit desia veu les nostres en la cour de Pechin, & auoit discouru quelquesfois familierement avec le P. Matthieu. Estant donc arriué à Xaucea, si tost qu'il eut entendu qu'il y auoit là vn Associé du P. Matthieu, il enuoia vn present splendide de viandes, que le Gouverneur lui auoit au mesme temps enuoie, aux nostres, avec grande pompe au trauers des principales ruës de la ville. Estât visité par les nostres, il leur racôta beaucoup de particularitez touchant le P. Matthieu, & le succez de ses affaires, & encor plus quand il vint pour leur rendre les deuoirs de visite. Entre autre chose il racontoit qu'il auoit frequenté avec tous nos Confreres de Pechin, & auoit principalement remarqué deux choses; sçauoir que chacun d'eux estant interrogé à part, respondoient tout de mesme l'vn que l'autre, par où on pouuoit voir qu'ils suiuoient vne mesme verité. L'autre chose estoit, qu'ils n'oubloient iamais en aucune assemblee ou conference, de parler de leur Dieu, d'où il iugeoit, qu'estés tous remplis de l'esprit d'vn mesme Dieu, ils vouloient verser la plenitude infinie de ceste mesme deité dans l'ame des autres. Nos ennemis donc estés remplis de crainte par la faueur de ces Ma-

Bien-vueillance d'un autre Assesseur du Visiteur enuers les nostres.

gistrats n'osèrent pas seulement attenter de nous nuire, de peur que le danger ne retombast sur leurs propres têtes.

Et toutesfois ils ne demeurerent pas long-téps en repos, mais ceux qui n'osoient mordre commencerent d'abaier. Ils disoient que la loi du grand Occident estoit contenuë en quatre petits feuilletz; d'ot il paroissoit euidentmēt qu'elle estoit barbare. Mais (adioustoient-ils) qui est-ce qui ne receuroit à bon droit avec honneur les grāds volumes des Idoles tres-elegāment escrits, le formulaire de leurs prieres; & les coniurations solēnelles pour deliurer les demoniaques? C'est ce qu'ils allegoient toutes les fois qu'ils disputoient avec les Chrestiens nouveaux. A quoi on ne pouuoit respōdre autre chose, si ce n'est qu'il y auoit plusieurs autres grands liures traitans de nostre loi tres-sacrée; mais qu'à cause du petit nombre des nostres; & l'enfance du langage, ils n'auoient peu estre tous en si peu de temps traduits en langue Chinoise. Mais ils reprochoient que ceste responce estoit froide & alleguee pour neant. Parquoi les Neophytes lassez de tant d'opprobres, vindrent presenter, d'une façon extraordinaire, vne requeste au P. Nicolas, le priās de vouloit redimer la loi qu'il annoçoit de semblables reproches. Le P. estāt continuellemēt empesché à diuerses occupatiōs, n'auoit pas encor peu s'adōner à escrire. Mais afin qu'il ne semblast auoir refusé ses enfans, & mesprisé les opprobres intētez contre nostre foi, entreprit d'escrire quelques Opuscules, qui furent merueilleusement

La loi Chrestienne est mesprisée à cause de sa briuesuēté.

Reproches des Idolâtres pour leurs grands volumes.

*On fait im-
primer des li-
vres pieux
en caracte-
res Chinois,
pour rabatre
les reproches
des Idola-
tres.*

agrecables aux Neophytes, & fermerent la bou-
che aux mesdisans ; il prit pour Coadjuteur vn
lettre Chinois, duquel selon la coustume il se
seruoit pour maistre. Ces opuscules furent pre-
mierement vn liuret de prieres, disposé pour ser-
uir à diuers vsages, l'office funebre aussi & de la
sepulture imprimé en caracteres Chinois,
mais sans rien changer des termes Latins, si ce
n'est autant que le langage permettoit. Cela
resioiit extremémēt les Neophytes, encor qu'ils
n'y entendissent rien: nous voïos arriuer le mes-
me en Europe à ceux qui recitēt l'office diuin en
Latin, encor qu'ils ne l'entendent pas : car ils le
recitent souuent avec grande deuotion. Il ad-
iousta en apres la maniere de se bien cōfesser, &
de tirer les pechez hors des cachots de la con-
sciēce. Et finalement il mit en lumiere quelques
miracles de la Vierge Mere de Dieu, & la vie ver-
tueuse de quelques Saints; & la premiere fut ce
discours celebre de saint Iean Damascene, de
la vie de Barlaam, & Iosaphat. En mesme temps
aussi quelques autres de nostre Cōpagnie auoient
escrit d'autres œuures : & certes le liuret que le
P. Ieā Soërius auoit alors mis en lumiere à Xau-
cca, estoit estimé tres-vtile, d'autāt que par ice-
lui il taschoit d'instruire celui qui aspiroit à la
foi Chrestienne. Le P. escriuit plustost ce liuret
en sa couchette, qu'en son estude; car estant
saisi d'vne fiebure lente, il ne sceut iamais
prendre aucun repos, aussi long-temps que la
lampe foible de la vie defaillante le peut es-
clairer;

*Le P. Soërius
mourut esti-
que.*

claires; car il mourut bien-toft etique. le ne dis rien du Carechisme du P. Matthieu, ni du Kaldrier des iours de feste, qui toutesfois sortirent fort à propos en public en ce temps. Par ces opuscules donc & autres semblables, les Neophytes resisterent à l'insolence des mesdisans.

L'envie du diable ne cessa pas encor. Car en ce mesme temps vn bruit peruers fut d'vne vissefle admirable espendu par toute la ville, sçavoir que les nostres auoient esté chasses de Sciauchin leur ancienne demeure, & que tous ceux qui auoient embrasé la Religion Chrestienne auoient esté rigoureusement punis. Mais ce faux bruit s'esuanouit bien-toft par l'arriuee d'vn certain Neophyte venant de Sciauchin. L'iauction menlongere d'vn ieune homme, dont le pere estoit en Magistrature publique, ne fut pas fort dissemblable. Iceluy passant par Xauca dict, parlant des nostres: Il faut que ces estrangers soient ceux-là mesmes, qui deuant quelques annees auoient basti vne tour à Sciauchin, & commettoient des meschancetez horribles en des cauernes sous terre, lesquels on disoit s'estre sauuez à la fuire, apres qu'ils furent descouverts. Mais qui eust peu eroire que des fugitifs eussent peu estre cachez sous le mesme Vice-Roy, en la mesme Prouince, & quasi à la veuë de la ville de Sciauchin, veu principalement que chacun sçanoit que le Vice-Roy auoit enuoie les nostres à Xauca, & qu'avec la permission, autorisee de ses parentes, ils auoient

*Calomnie
publique con-
cernant les es-
trangers de
Sciauchin.*

*Autre ca-
lommie pro-
uenee d'vne
faulx contre
les nostres.*

là basti leur maison. C'est pourquoy ceste lumie-
 re de verité, luisante parmi ces tenebres, estouff-
 fa aisément ces mensonges. Ce que ie dirai
 maintenant fut plus nuisible. Des bastleurs ie
 ne sçay quels estoient venus d'Amacao, & pen-
 dant la foire de Xaucea ils peignirent &
 représenterent plusieurs fictions ridicules de
 tout ce que les Chinois abhorrent aux Por-
 rugais, & les mirent en veüe du public igno-
 minieusement tracees sur certaines tables: &
 laissant en arriere ce qu'ils monstroient de l'ha-
 bit court des Europeens pour esmouuoir les
 spectateurs à risée, ie dirai ce qu'ils blasmerent
 aux professeurs de la Foy Chrestienne. Pre-
 mièrement, que des hommes portans l'espee
 à la ceinture, disoient leurs chapelets dans
 les Eglises, en apres ils imitoient ineptement
 ceux qui adorent Dieu avec vn genouil en terre.
 En autre endroit ils representoient des querel-
 les & duels; Autre part ils introduisoient des
 femmes meslees parmi des hommes, ce que les
 Chinois abhorrent extrêmement. Tout ceci se
 voioit depeint sur des tables, ou estoit contre-
 faict par ces farceurs. Qu'est-ce qui ne fut là
 dict, ou qu'oublierēt-ils de ce qui pouuoit estre
 imputé à opprobre aux Chrestiens? Mais ces
 hommes tres abiects ne peurent tant abaïsser
 l'autorité de la Religion Chrestienne, qu'en
 mesme temps Dieu reparant ces iniures, tous
 les Magistrats de la ville, iusqu'à vn, l'esleuerent.
 Et plusieurs remarquerent qu'en ceste mesme
 rue

*Des bast-
 leurs calom-
 nient les Pe-
 res, & les
 Chrestiens
 par leurs
 fausses pein-
 tures.*

*Les Magi-
 strats rele-
 uent autant
 l'autorité
 de la Chre-
 stianité, que ces
 farceurs l'a-
 baissent de-
 baïssent.*

ruë & place, où ces bouffôs auoiët ramassé leurs opprobres contre la loy de Iesus-Christ, le P. Matthieu rencontra vn Magistrat des plus qualifiez, lequel descendant de sa lictiere, luy rëdit avec beaucoup de respect les compliments de ciuilité; vn autre aussi fut veu mener par honneur le Pere au milieu de la ruë.

Iusqu'à present nous auôs faict recit de choses legeres. Ce qui s'ensuit est du tout plus important, & nos Peres n'en sceurët rien, que Dieu defendant nostre cause, tout ne fust assoupi, afin que d'auëtüre nous ne creussiôs que l'industrie humaine auoit serui de quelque chose. La maison de Xaucea, côme nous auôs dict, estoit esleuee en vn cháp d'vn tēple voisin. Cela passé lōg tēps picquoit viuemēt les sacrificateurs des Idoles, mais à causē de l'autoritē des Magistrats, ils resserroiēt quasi iusqu'à creuer leur colere dās la poitrine, ce qu'ils firēt aussi long-tēps qu'ō eut moins de debat avec les Idoles, qu'à presēt, parmi la multitude des cōuertis à la foy. L'apostume donc creua lors qu'ils ne peurent plus endurer l'odeur; & la fumee des Idoles, que le vët pouuoit porter du voisinage à leur temple, ou mesme la renommee leur faisoit entendre ce progres de la foy Chrestienne, à la confusion des Idolatres, qui n'estoit nullemēt secret. Parquoi ayans coniuéré avec plusieurs autres, ils escrivirent vne requeste contre les nostres, & la porterent au Lieutenant du Gouverneur hōme tres-auare & amateur de presēs excessifs,

Les Tēpliers n'osoiēt murmurer cōtre les nostres.

Ils ne pouuēt endurer la fumee de leurs Idoles.

Ils presentent vne requeste accusatoire contre les Peres.

qui

qui entreprit volontiers ceste poursuite. Un Magistrat en verité fort puissant estoit alors venu à Xaucea, de l'ordre que les Chinois appellent *Tauli*. Ils ont accoustumé à certain tēps de faire assembler tout le peuple, & de les exhorter generalement tous à la vertu. Or l'exhortation de cestui-ci estant acheuee, le Lieutenant se iette aux pieds de l'orateur *Tauli*; & là commencé à luy dire, Que certains Prestres estrangiers auoient vsurpé l'aire de ce temple, lesquels auoient accoustumé de faire des assemblees du simple populaire tumultueux, qu'il le prioit de vouloir deliurer la republique de ceste crainte. En ce mesme temps les nostres ne sçachans rien de toute ceste menée paroient la chapelle de la maison, croians (comme il arriva) que le *Tauli* à son retour les visiteroit. Car le P. Nicolas auoit desia parlé deux fois à luy; Que pensez-vous donc qu'il respondit? & qui auroit peu penser que le Gouverneur seroit confus & accablé de honte en faueur des estrangiers? Mais ce sont ici des œuures de celuy qui gouerne les cœurs des hommes, comme il luy plaist. Il respondit donc en presence de tout le peuple; Qu'il estoit bien assure que ces Predicateurs du grand Occident (car ils appellent souuent ainsi les nostres) estoient gens de bien, & qu'ils auoient basti leurs maisons en ceste place à leurs despens avec permission du Vice-Roy, qu'ils ne faisoient tort à personne, & qu'ils ne demandoient rien des Magistrats ni du peuple.

Tauli Magistrat puissant.

Le Lieutenant du Gouverneur homme tres-auare presente la requeste au Tauli.

Response favorable du Tauli publiquement redue, à la confusion du Lieutenant, & des Tōpliers.

ple : quant aux assemblees dont on auoit parlé iusqu'à present ; que personne ne deuoit trouuer estrange , si des hommes de bonne & sainte vie, l'espace de tant d'annees auoient acquis plusieurs amis & familiers. Le Lieutenant entendant ceste responce resta muet , & manifestant sa honte sur son visage , apres auoir fait la reuerce accoustumee, se retira à costé avec les autres Magistrats. Tauli prenant occasion de nostre affaire pour discourir , commença d'exhorter les Magistrats mesmes de ceste façon : Nous deuous nous ressouuenir combien de bien-faiçts nous auons receu du ciel, veu que nous iouissions sur tous autres des degrez d'honneur & de lettez, le Roy nous a donné ces offices , afin que nous gouuernions le peuple en son nom , n'entreprenons donc aucune chose indigne des graces celestes , ou des bien-faiçts du Roy ; ne persecutons pas les innocens par vn desir insatiable de dons : car nous deuous tenir pour tout assureé que ce qui est mal acquis, se perd aussi mal, & qu'il ne proufitera iamais ni à nous, ni à nostre posterité. Apres auoir dict cela, & autres choses semblables, il congédia l'assemblee , qui ne fut de rien tant estonnee, que de voir qu'il auoit si bien & amplement defendu la cause des estrangers, principalement contre vn Magistrat, qui tenoit vn premier rang entre les Magistrats de la ville. Nostre defendeur Tauli estant donc sorti du Temple, vint en nostre maison, accompagné de tous

Tauli harangué los Magistrats en faueur de nos Peres.

il va visiter nos Confreres.

les

les Magistrats, & quasi de tout le peuple. Le P. Nicolas sortit à l'entree de la porte en habit de lettré pour le recevoir : sa courtoisie & humanité fut merueilleuse , & plus grande qu'on n'eust osé esperer , laquelle mesme le P. Nicolas admiroit : ne sçachant pas encor ce qui estoit passé dans le temple. Il entra en nostre petite Bibliotheque , & prenant vn liure monstra avec le doigt ce qu'il desiroit qu'on luy expliquast. Le P. Nicolas respondit que c'estoient les patentes , par lesquelles le Magistrat , auquel il appartenoit , donnoit permission de faire imprimer le liure . Car telle estoit la coustume d'Europe , de peur qu'on ne mist en lumiere quelques abus , ou inepties, contre les bonnes mœurs. Iceluy se tournant vers nostre accusateur , car il estoit tout pres de luy , Voiez avec quel ordre on doit s'asseurer que tout se gouverne en ceste Republique , puis qu'ils apportent tant de consideration à l'impression de leurs liures. Il fut mené de la Bibliotheque en la chapelle , mais ie ne sçay par la malice ou mal-vucillance de qui la clef ayant esté retiree , ne nous permettoit d'ouvir la porte. Le Tauli s'en alloit desia , mais le P. Nicolas craignant que ceci ne donnast occasion aux enuieux , de faire courir le bruit que les nostres auoient là caché quelque chose , qu'ils ne vouloient pas qu'il vist, le pria de vouloir attendre quelque peu : car

1009

Il entre en la Bibliotheque.

Le P. Nicolas luy explique le privilege à un liure , & luy declare la coustume d'Europe sur ce sujet.

Il louë ceste coustume de censurer les liures.

On le mène en la chapelle.

Je ne voudrois pas, dit-il, que vous-vous en allassiez sans voir la chapelle que j'ay paree pour l'amour de vous. Il commanda donc qu'on l'ouurist à force, & qu'on enleuast la serrure, ce qu'il recompensa en l'en remerciant tres-courtoisement. Il entra donc & regarda tout, & en fin, apres auoir faict la reuerence à l'endroit de l'Image, & proposé diuerses questions, que pour estre plus bref ie laisse ici, il s'en alla. Mais on peut assez comprendre que toutes ces choses se faisoient ainsi, à fin que chacun entendist, & principalement cest accusateur des nostres, combien iustement il auoit defendu nostre cause dans le temple. Il donna aussi à cognoistre combien il estoit desplaisant de ce qu'on auoit enleué la clef. C'est pourquoy celuy qui l'auoit desrobee, de peur d'estre surpris, l'auoit ietee dans nostre iardinet parmy des herbes, où en fin on la trouua. Estant sorti de nostre maison, il se plaignit encor long-temps, qu'il estoit esmerueillé, qu'il se trouuoit quelques-vns, & principalement faisans profession de la vertu, qui troubloient des estrangers: & il racontoit ceci de sorte que plusieurs l'entendoient. Quand ils furent tous sortis, les amis nous vindrent feliciter d'auoir rencontré vn si bon Protecteur, & leur conterent ce qui s'estoit passé dans le temple, comme ils n'en scauoient encor

La clef ayāt esté desrobee, on rompt la serrure.

Il en remercie les Peres.

Il s'en va, & se plaint de ce qu'il s'curmente ces gēs de bien.

La clef est retrouvée.

Felicitations des amis.

*Le Lieutenant
repare le tort
de son accu-
sation par di-
uers offices.*

encor rien. L'amitié de cest homme dura long-temps du depuis, & cest accusateur tascha en apres de reparer le tort de son accusation par diuers officieux devoirs : estant aussi depuis allé à Pechin, il alla familièrement voir nos confreres, & raconta au P. Matthieu ses derniers bons offices. Mais ils se garderent bien l'un & l'autre de parler de l'accusation : car il ne falloit pas reietter celuy, qui d'accusateur sembloit vouloir deuenir amy.

*Grande sei-
cheresse de
terre.*

L'ennemi mortel des humains n'auoit pas encor laisné ses artifices ni sa haine. Il y auoit de fortune long-temps que la seicheresse estoit grande, & les fruiçts de la terre estoient en danger. On faisoit par toute la ville plusieurs prieres, on auoit l'espace de quelques iours fermé les boucheries, & le peuple, ayant allumé des cierges & bruslé des parfums deuant chasque maison, taschoit d'impetret de la pluie de ie ne sçay quel Idole. Le Gouverneur inferieur & particulier du bourg, accompagné de tous les plus anciens du peuple, marchans à pied, & en habit vulgaire plians souuent les genoux & courbans le corps vers certaines regions du ciel, demandoient pitoiablement de la rosee

*Les Payens
demandēt de
la pluie à
leurs Idoles.*

& de la pluie. Mais le tout en vain. Car mesmes les sacrificateurs assemblez en continuelles prieres, n'estoient pas entendus des Idoles sourds. Laisans donc les simulacres de la ville, ils firēt amener vn monstre fameux en semblable occasion, d'un village voisin dans la cité. Ce môstre

*Les Idoles de
la ville estās
sourds si la
demandent à
vn autre
monstre nô-
mé Lccu.*

auoit

auoit nom *Locu*. C'est Idole est porté par tout, adoré, enrichi de dons, mais il estoit deuenu sourd par mesme euenement. D'où le peuple a retenu ce prouerbe, *Locu est maintenant deuenu viel*. Ceste mesme pieté impie ardoit aussi ez villages proches de là. En certain village de Neophytes les Paiens allerent au conseil à certaine vieille deuineresse, pour scauoir d'où cela pouuoit prouenir, qu'ils n'estoient entendus d'aucuns de leurs dieux: Icelle respondit; que *Quomyn* (c'est le nom d'une Deesse) estoit indignee de ce qu'on luy brusloit tous les iours le cul. Elle accusoit par là les Neophytes, qui brusloient ensemblement sous leurs Idoles. Parquoy ces Ethniques furent par ceste response, comme par vn oracle enflammez de colere contre les Chrestiens, non autrement que s'ils eussent de leurs propres mains bruslé tous les fruiçts de la terre. Parquoi plusieurs coniuèrent que si le Pere reuenoit vne autre fois en leur village, ils l'osteroient du monde, comme l'auteur de tous les malheurs publics, & avec luy le Neophyte Mario, qui accompagnoit tousiours le P. Nicolas. Le Pere fut aduertit de ceci par ceux qu'il auoit conuertis à la foy, & aussi tost il y accourt avec son Mario, pour ne perdre l'esperance & vne si belle occasion du martyre, ou pour ne sembler auoir de peur abandonné ses enfans spirituels en vn si grand

Il est sourd comme les autres.

Il vont au conseil à vne deuineresse.

La deuineresse impute aux Chrestiens le defect de la pluie.

Les Payens coniuèrent ensemble de tuer le P. Nicolas, & Mario.

Il est desireux du martyre.

D d d

danger, au milieu de tant de feditieux. Il vint donc, & trouua que ses champions nouvellement acquis à Dieu, trauallez d'auoir tous les iours disputé & vaillamment defendu leur foy, auoient aussi genereusement attaqué & bien lassé leurs ennemis. Car ils leur disoient: Comment & d'où voulez-vous, que ceux qui ne se peuvent pas retirer du feu, trouuent des eaux pour vous faire tomber de la pluie ? si les eaux estoient en leur puissance, ne s'en seroient-ils pas seruis pour esteindre le feu qui leur a bruslé le corps ? Et s'ils ne veulent d'auenture plouuoir pour nous, pourquoy ne vous sont-ils plus secourables ? ou pourquoy n'arrousent ils les lieux où l'on sçait bien qu'il n'y a aucun nouveau Chrestien qui brusle ou eschaude vostre miserable Deesse ? Voilà comme les Neophytes se mocquoient des Payens : en fin il pleut tant, que les champs furent saouls, & ensemble avec la seicheresse la souf du sang Chrestien fut esteinte. Les conuertes se teurent, voire mesmes ils parloient maintenant plus doucement, disans qu'il estoit permis à chacun de suiure la loy qui luy estoit la plus agreable. La harangue qu'on auoit ja entendu que le Tauli auoit faicte au temple, & la protection qu'il auoit entreprise des nostres, auoit apporté ce changement : tant est puissante par tout l'autorité des Gouverneurs, laquelle nous experimentons tous les iours que

Les conuertes se defendent genereusement contre les Payens.

Il pleut, & les Payens s'appaissent.

la singuliere & douce providence de Dieu acquiert à ceste tendre & nouvelle Eglise, & ne permet pas qu'elle soit tentée au dessus de ses forces, mais, peu à peu, il l'avance heureusement avec la tentation.

Dieu ne permet pas que ceste Eglise soit tentée outre ses forces.

Progrez de l'Eglise de Nanchin.

CHAP. XIX.

IL est maintenant temps de voir l'estat de l'autre residence de la cour Royale de Nanchin. Deux Peres de nostre ordre demeuroiét en icelle, le P. Lazarus appellé de Nancian, & le P. Jean Roccia. Le P. Cataneus avoit entretenu, & augmenté ce qui estoit bien commencé, contracté amitié avec les Magistrats, acquis plusieurs convertis à Dieu, entre iceux le fils de Paul premier Neophyte, nommé Martin; & puis sa femme & toute sa famille. De là il s'en retourna à Amacao, pour estre traité en sa maladie. Celly qui luy succeda prit exactement soin, & augmenta le plus qu'il peut les mesmes choses; & ainsi pendant la premiere année le nombre des convertis estoit de plus de cent. En ce mesme temps Paul conducteur

Fruits des travaux de P. Cataneus.

La mort heureuse de Paul, premier conducteur des Neophytes de Nanchin.

des Neophytes de Nanchin mourut , aagé de septante quatre ans. Ce bon personnage auoit donné des grandes esperances de son salut, principalement par ce zele incroyable dont pendant toute sa vie il auançoit les fruiets du Christanisme ; car depuis qu'il fut admis pour enfant de l'Eglise, il souloit desirer encor quelques annees de vie, en intention seulement de pouuoir par son exemple, & autorité esmouuoir quelques-vns à le suiure en la profession de foy. Et il fit aussi, comme les Dames de Xauca (dont a esté parlé ci-dessus) vne tres-belle chapelle domestique, pour celebrer la Messe & office Diuin auquel les femmes peussent assister. Il y fit de mesme faire vne chambre à costé, où le Prestre de nostre Compagnie, qui deuoit celebrer l'office se peust retirer. A peine auoit-il acheué ceste petite Eglise, quand le bon Dieu l'appella à foy acabé de vieillesse : & toutesfois la maladie ne peut l'empescher d'estre present au premier sacrifice qui se celebra en ce lieu. Pendant sa maladie il se voulut entierement confesser de tous ses pechez, ce qu'il fit plusieurs fois, & ayant esté le premier baprisé en ceste ville, il fut aussi le premier qui se submit avec grande cōtrition de ses fautes passees, au saint Sacrement de Penitence en ceste cour Royale. Apres cela il rendit l'ame avec vne grande tranquillité d'esprit. Or Martin son fils ne fut pas

Zele de Paul.

Il fait bastir vne chapelle,

Il fut presens au premier office diuin qui s'y celebra.

Il se submit au sacremēt de Penitēce, & rend l'ame à Dieu.

MOIN

moindre que le pere. Car il fut le premier de ceste cour qui laissa les ceremonies profanes & defendues par les loix Chrestiennes, en l'ordonnance des funerailles; ne se souciant pas des mesdisances des hommes, & seulement il receut celles qui sont permises selon les costumes des Chrestiens; & en verité cela seruit d'exemple à plusieurs autres. Mais aussi il n'y eut pas faute de detracteurs, qui blasmoient ceste procedure chacun selon son sens. Deuant que d'emporter le corps (car les Chinois, comme nous auons souuent dit ci-dessus; gardent souuent les corps de leurs parens longtemps dans la maison) il se desfit des importunités des censeurs, par vn acte veritablement heroique. Car il fut le premier qui osa par vn escrit public faire profession de la foy de son pere & de la sienne. Car il fit attacher vn placard en vn lieu public, pour estre leu de tous; par lequel il declaroit que son pere ayant reietté les Idoles, auoit embrassé la foy de Iesus-Christ, & defendu expressément par sa derniere volonté, qu'on ne receust à ses funerailles aucun sacrificeur des Idoles, ou autre chose que ce fust qui ressentist tant soit peu les singeries de ceste secte. Parquoy qu'il suiuoit la foy de son pere, & mettoit en execution son dernier commandement. On fit aussi pendant ce tēps-là les obseques du bon uieillard en nostre maison selon les statuts Ecclesia-

Son fils ne vouloit les ceremonies Payennes estre obseruees en ses funerailles.

Il fait vne declaration publique de la foy de son pere, & de la sienne.

Obseques de Paul faictes en nostre maison.

stiques. Et les ceremonies en furent extrêmement agreables aux nouveaux Chrestiens , qui les virent lors pour la premiere fois. Le P. Cata-neus reuint en apres , ayant vn peu recouuré la santé , & apporta vne tres-belle Image de la Mere de Dieu , à laquelle il fit accommoder vne chapelle neufue ; ce qui augmenta encor la deuotion des Neophytes . Mais ceste mesme annee estant derechef retombé en la mesme maladie , il s'en retourna à Amacao.

*Conuerſion
illuſtre d'un
vieillard.*

Je viens maintenant à l'exemple d'une conuerſion illuſtre, qui ſe fit en ce temps en ceste Eglise nouvelle. Vn certain vieillard aagé de ſeptante huit ans demouroit à l'opposite de noſtre maiſon ; iceluy auoit autrefois eu vne belle charge militaire, & auoit faiſt ſon fils heritier de tous ſes biens . Or s'estant par ſes domestiques informé de la verité Chrestienne , il adiouſta facilement foy à la force d'icelle. Son fils ainſné quand ce vint à bailler les Idoles , y apporta des grandes repugnances , alleguant que ſon pere l'auoit delia conſtitué chef de la famille , qu'il la vouloit gouverner à ſa mode. Il y eut vn grand debat entre les deux, toutesfois l'ardeur de la foy , & le reſpect du pere emporta le deſſus. Parquoy ayant repris courage, il fait certain iour appeller deux de ſes ſeruiteurs conuertis ; & vn des noſtres, auquel il commande, en preſence de ſon fils, d'emporter tout autant qu'il y auoit de ſimulacres

lacs de ces miserables dieux dans sa maison, chez nous, où il vouloit qu'on leur dressast vn buscher pour estre reduits en cendre. Le fils s'espouuenta de ce spectacle; mais craignant l'autorité de son pere, il n'osa attenter aucune force, toutesfois il vomit tout l'effort de sa fureur par multitude d'iniures contre les seruiteurs, qui chargez de deux despoüilles, de contumelies & d'Idoles, arriuerent avec le vieillard en nostre maison, là ayant condamné au feu ces boutefeux d'enfer, il receut les eaux sacrees du Baptesme, avec autant plus de consolation, qu'il les auoit desirees avec vne extreme ardeur. Le fils aussi finalement, la fougue de sa fureur estant attiedie, voulut entrer en reconciliation avec nos Peres, toutesfois non recevoir son salut. En ce temps aussi vn autre, nommé *Ciss*, ayant laué les taches de ses pechez par le Baptesme, tomba en vne griesue maladie, & voiant qu'il estoit en grand danger de sa vie, il voulut aussi effacer ses fautes commises apres le Baptesme, par la confession, & se munir du Sacrement de l'Eucharistie, commandant à sa femme de le faire enseuelir à la façon Chrestienne, & fit tant qu'elle & tous ses domestiques receurent vne mesme foy. Tout cela fut fait avec grande admiration des nouveaux conuertis.

*Conversion
merueilleuse
d'un autre.*

*Vne certaine
bonne Dame
rend les de-
voirs de
Marthe.*

Quelques Chrestiens aussi furent vnis à l'Eglise ez villages voisins ; vne chapelle aussi fut edifiee chez vn Neophyte qualifié , le soin de laquelle la femme d'icelui a seule pris en charge , & elle la maintient proprement & nettement. Nos Peres alloient quelquesfois là pour celebrer le saint sacrifice de la Messe , & instruire les nouveaux Chrestiens ; & les Neophytes y estoient appellez avec tant de soin , qu'ils s'y assembloient tous. Et non seulement elle faisoit ces bons offices, mais encor elle rendoit aux nostres des devoirs de charité , semblables à ceux qu'anciennement Marthe auoit deferé à nostre Seigneur Iesus-Christ , & aussi elle estoit surnommee de mesme.

*Discours de
la conuersion
de Li Paul.*

L'an suiuant on donna commencement à vne grande chose , car en ceste maison ce Paul , lumiere tres-resplendissante de ceste Eglise, & duquel ie desire qu'on conçoie des tres-belles esperances, fut vni à Iesus-Christ : car Dieu a esleu cestui-ci pour l'ornement de ceste Eglise naissante. Il estoit nay en la ville de Sciauchai, quasi à huit iournees de Nanchin, dans la mesme Prouince. Il estoit lettré tres-docte, admirable en iugement & bonté naturellement acquise. Iceluy auoit principalement desire de recognoistre en la secte des lettrez , ce qu'elle cache le plus , & dont elle parle le moins ; sçauoir de l'autre vie & de l'estat de la vie immor

*Li Paul de-
sire cognoi-
stre ce qui est
de l'immor-
talité de l'a-
me.*

immortelle (car entre les Chinois il n'y a aucune secte qui nie entierement l'immortalité de l'ame.) Il auoit oui beaucoup de mensonges de la gloire & felicité celeste, tirez des songes des Idoles; mais comme il auoit l'esprit fort vif & subtil, il ne pouuoit trouuer aucun repos, qu'en la mesme verité. Il fut donc l'an 1597. denomme le premier en l'examen des Licentiez; qui est vn rang d'honneur qui attire quand & soi vne tres-grande dignité; mais toutesfois il ne fut pas si heureux en l'acquisition du Doctorat; neantmoins il nombroit ce refus entre les benefices de Dieu, & asseuroit qu'il auoit esté la cause de sa conuersion. Car comme il n'auoit qu'un seul fils, il eust peu à bon droit craindre que sa famille ne defaillist, qui est chose dont les Chinois ont extremement horreur. Mais avec la foi tous les biens lui arriuerent en abondance: sa posterité s'augmenta & asseura par deux nepueux qui lui nasquirent de son fils, & au premier examen il fut déclaré Docteur. L'an quatriesme apres auoir pris ses degrez de Licence, il fut receu au nombre des Docteurs. Mais il fut degradé par grande infortune: d'autant qu'à trois cens escriptures les examinateurs en auoient indiscretement adiousté vne superflue, ce qui estoit defendu par les loix, & ainsi, affligé outre mesure, il se retira en la Prouince de Canto, n'ayant pas seulement le courage de retourner vers les siens. D'abord qu'il fut arriué en ceste Prouince, il rencontra pour la premiere fois les nostres à

Aucun Chinois ne nie entierement l'immortalité de l'ame.

Il obtient le premier degre des Licentiez.

Il craignoit que sa lignee ne defaillist.

Il est déclaré Docteur.

Il dechet de son Doctorat pour auoir plus fait qu'il ne deuoit.

Il void pour la premiere fois les nostres à Xaucea.

Xaucea , & parla au P. Cataneus , qui pour lors demouroit en ce lieu; & ce fut aussi là qu'il salua pour la premiere fois l'Image du Sauueur. En apres l'an seculaire six cens il parla à Nanchin au P. Matthieu , & commença de tenir quelque propos des mysteres de nostre foi , dont il auoit ouy parler, mais comme en passant seulement, d'autât qu'il auoit haste de s'en aller en son país: de sorte qu'on croit, qu'à peine entendit-il alors autre chose, sinon que la Deité que nous adorions estoit le premier principe de toutes choses. Mais il semble que Dieu l'a voulu esclaire & illuminer par soi-mesme. Car le mystere tres-Auguste de la tres-saincte Trinité lui fut comme représenté en dormant. Il vid trois chapelles en vn certain Temple, en la premiere il apperçeut vne Image qu'il entendit nommer par quelqu'vn de ceux qui estoient presens, *Dieu le Pere*. En la deuxiesme il vid la figure d'vn autre orné d'vn diademe Roial, qu'il ouït estre appelé *Dieu le Fils*. On lui commanda de faire la reuerence à chacune de ces Images, en chasque chapelle : mais en la troisieme il ne vid rien, & n'y fit aucun honneur. Peut-estre Dieu tout bon ne voulut se représenter en forme de colombe, par laquelle nous entendons le *sainct Esprit*, à vn homme Ethnique. Car les Chinois en quelle secte que ce soit ne reuerent aucune Deité, si ce n'est qu'elle soit representee en forme humaine. Cestui-ci par apres comme on lui expliquoit à Nanchin le mystere de la Trinité, se

ressou

*Dieu lui re-
sola en dor-
mant le my-
stere de la
Trinité.*

*Il reuient à
Nanchin, &
ne fait aucu-
ne mention
de son songe.*

ressouuint bien de son songe, mais il n'en dit mot toutesfois, parce qu'en autre occasion il auoit ouï dire aux nostres qu'il ne falloit pas adiouster de foi aux songes. Neantmoins longtemps apres comme le P. Matthieu racontoit à Pechin que Dieu autresfois auoit reuelé en songe beaucoup de choses à ses seruiteurs, il demanda au P. Matthieu s'il estoit permis ou non d'adiouster foi à quelques songes; & alors il lui raconta avec grande ioye & allegresse ce que nous venons de dire. Mais ie reuiens à sa conuersion à Iesus-Christ. L'an six cens trois il reuint encor à Nanchin pour quelques siens affaires particuliers, & visita le P. Iean Roccia. Estant entré en nostre maison, il fit la reuerence à l'Image de la tres-saincte Vierge, & entendit quelques discours des articles de nostre foi, dont-il fut à l'instant tellement touché, qu'il resolut de l'embrasser. Et ainsi il apprint tout ce iour-là, iusqu'à la nuit, les principaux articles de nostre Religion, avec vne grande ardeur d'esprit, & vn contentement indicible. Il remporta l'abregé de la Doctrine Chrestienne, & le Catechisme du P. Matthieu escrit à la main en sa maison. Car alors ceste impression n'estoit pas encor sortie en public. Il leut pendant vne nuit entiere ces deux liures, & trouua bon tout ce qu'ils contenoient. Il reuint donc le iour suiuant, & auoit desia retenu en memoire tout l'abregé de la Doctrine Chrestienne. Il prioit le P. Iean de vouloir expliquer le contenu de ces articles, & le plustost qu'il

Il se trouue à Pechin, & raconte son songe au P. Matthieu.

Il reuiens à Nanchin & se fait instruire.

qu'il lui seroit possible (car il ne vouloit pas retourner en sa maison sans Baptesme) car le peu de temps qui restoit de l'annee le pressoit de se remettre en chemin. Le P. Jean pour esprover s'il parloit à bon escient, ou non, lui dit qu'il falloit qu'il vinst l'espace de huit iours entiers, pour le moins vne fois chacun d'iceux, en la maison, pour entendre ce qu'il desiroit. Mais il respondi; le viendrai non vne fois, mais deux: ce qu'il fit aussi tres-diligemment, & si d'auenture le P. Jean estoit absent, il prenoit pour maistre vn de nos Freres ou Escholiers, desquels il apprenoit la doctrine Chrestienne. Estant donc instruiet à loisir, il receut le Baptesme le mesme iour qu'il s'en retournoit en son pais, d'où aussitost il escriuit deux lettres, par lesquelles il monstrois combien profondement il auoit compris les mysteres de la foi Chrestienne. Peu de mois apres il reuint encor à Nanchin, pour estre instruiet de nouveau, & s'achemina tout droit en nostre maison, afin qu'il ne semblast auoir salué quelque autre premierement. Parquoi le P. le logea en nostre maison, & le retint pour le moins quinze iours avec grande consolation des domestiques, & au grand contentement de l'hoste, qui en retira vn grand fruit, il entendoit tous les iours sa Messe, & s'informoit de beaucoup de choses, pour n'ignorer rien de la croiance Chrestienne. Et estant aussi par la frequentation instruiet de la force du sacrement de Penitence, il le receuoit au grand soulagement de son

*Il est baptisé
le iour de son
depart.*

*Il reuint à
Nanchin.*

*Il reçoit le Sa-
crement de
Penitence.*

son ame , toutes les fois qu'il retournoit vers nous. Ce que principalement il fit quand il retourna à Pechin, pour derechef s'exposer à l'examen du Doctorat. Mais alors il retournoit plein d'allegresse, portant quand & soi les gerbes qu'il auoit moissonnees; car il auoit persuadé desia dez son pais à deux de ses amis & quelques autres d'embrasser la foi Chrestienne, lesquels, aians desia quité leurs Idoles, auoient par le moien de ce maistre appris les prieres sacrees de l'Eglise, & furent vn peu apres tous ensemblement baptifez.

Il retourne à Pechin.

Il en conuertit d'autres.

Je fermerai ce chapitre par la briefue narration d'vne chose qui semble auoir tenu lieu de miracle. Il y auoit hors des premieres murailles de Nanchin vn pauvre malade accablé de douleurs, qui auoit esté l'espace de six ans entiers perclus de tous ses membres. De fortune le P. Jean alla en ce cartier de la ville pour visiter quelques autres Neophytes. Le malade enuoia quelqu'vn lui dire qu'il desiroit d'estre fait Chrestien Le Pere resiouï de ce message accourt aussi-tost, & lui baille l'abregé de nostre Doctrine, le malade l'apprend, est instruit, croid & est baptise, & quand il fut temps non seulement l'ame trouua son salut en ce laucement, mais aussi le corps sa santé. Il n'y eut personne en tout ce cartier de la ville qui ne publiast ceste chose pour vn miracle, mais toutesfois avec plus de bruit que de fruit: car tous les habitans de cest endroiect s'estoient attachez par ieufnes.

Miracle d'un malade qui receus la sãté du corps & de l'ame.

perpe

perpetuels aux Idoles , & ceste sorte d'hommes est sur toute autre opiniaſtre à maintenir ceste ſecte.

Le P. Emanuel Dias eſt enuoïé à l'expedition de la Chine, par le Recteur d'Amacao.

CHAP. XX.

LE P. Pierre Gomez eſtoit mort en l'Isle Japonne, laquelle avec la Chine eſtoit ſous la conduite d'un meſme Vice-Prouincial de noſtre Compagnie. Il auoit autresfois eſté enuoïé des premiers pour General de la Prouince en ceste expedition , auquel auſſi le P. François Paſius auoit eſté ſubſtitué. Aiant dez long-temps vniquement aimé le bien de ce pauvre peuple, il l'auoit touſiours autât qu'il lui auoit eſté poſſible, auancé avec vn ſoin & diligence incroyable. Le P. Viſiteur auoit auſſi enuoïé le P. Valentin Carualius à Amacao , pour Recteur du College. Et d'autant que le P. Emanuel Diaz Ex-Recteur n'auoit aucune charge, & qu'en la Chine le petit nombre des noſtres diuiſez en quatre reſidences à peine pouuoit ſuffire, & que le P. Matthieu ſuperieur de ceste Miſſion eſtoit neceſſairement retenu à la cour, qui eſtoit fort eſloignée des autres demeures, & que pour ceste cauſe il ne pou-

uoir

le Pere Emanuel Dias viſite quelques demeures de la Chine.

uoit aller visiter; il falloit de necessité que beaucoup de choses demeurassent irresoluës. Ioinct aussi à ceci que le P. Soërius se cõsumoit à Nancian peu à peu, d'vne maladie estimee incurable. Pour toutes ces consideracions ledict Pere Emanuel Diaz fut enuoie pour visiter ces trois residences, situees vers le Midi; mais sous l'autorité du P. Matthieu superieur de la Mission, sans l'aduis duquel il lui estoit defendu de rien ordonner ou conclure. Apres auoir acheuë ceste visite, on lui commandoit d'accompagner le P. Soërius iusqu'à ce qu'on en ordonnast autrement. Le P. Emanuel receut ceste eleçtion pour vne belle & signalee occasion de paruenir à ses desirs. Car il estoit fort affectionné à ceste expedition, & en prenoit vn tres-grád soin, lors qu'il estoit Recteur d'Amaçao. Tous les autres Peres aussi ne furent pas moins remplis de ioye à son arriuee, & escriuirent tous d'vn commun consentement au P. Visiteur, de ne leur vouloir pour quelle occasion que ce fust oster vn si grád & excellent laboureur de ce nouueau champ de l'Eglise Catholique.

Il y auoit en ces residences beaucoup de choses dont ce Visiteur nouueau ne pouuoit pas bien resoudre sans auoir communiqué ses aduis, & pris conseil du P. Matthieu. Il mettoit dõc beaucoup de choses en deliberation avec le P. Cataneus, lesquelles par apres il couchoit en ses memoires, pour en conferer par apres avec le P. Matthieu. C'est pourquoy apres auoir visité toutes

tes les demeures, il fut appellé à Pechin; ce qui fut tres-utile pour reduire les affaires domestiques en meilleur ordre. Il fut porté sur la riviere sans qu'aucun lui donnast empeschement, estant acompagné de nostre confrere Jaques Niua, Chinois de natió; mais nai entre les Japons; qui avoit assez bien appris l'art de peinture parmi les nostres au Seminaire; & lequel le P. Visiteur avoit ja dez le Japon destiné à ceste expedition: & apres nous avoir l'espace de quelques annees donné les preuves de sa bonté & de son zele, fut receu en nostre compagnie. Le P. Emanuel arresta deux mois à Pechin, & aiant arresté plusieurs choses avec le P. Matthieu, il s'en retourna aux residences Meridionales. Le P. Caraneus alloit de Nanchin à Nanchah, à mesme dessein que plusieurs fois au paravant; mais il fit quelque sejour à Xaucea, où il se trouua vn peu mieux. Le P. Didacus compagnon du P. Matthieu avoit desja appris à Pechin à parler Chinois; voire mesme à bien & exactement lire & escrire les caracteres. Parquoy ils commencerent tous deux d'avancer le Christianisme, & de faire entendre les articles de nostre foi, ausquels tous prestoient volontiers les oreilles, & quelques-uns aussi les ames: & iceux non du simple peuple; mais la plus part lettrez: entre lesquels s'en trouua vn surnommé *Chò*, qui avoit espousé la sœur de la premiere femme du Roi à present regnant. Ce qu'encor qu'il ne soit pas tant estimé qu'entre les Europeens; ils ont neantmoins outre les richesesses

Le P. Dias est appellé à Pechin.

Il sejourne deux mois à Pechin puis il s'en retourne.

Le Christianisme s'avance à Pechin.

Quelques-uns convertis à la foi.

chelles vne grande dignité. Entre iceux aussi il faut nommer deux fils du premier Medecio du Roi, l'un desquels auoit n'agueres acquis le premier degré entre les Lettrez. Vn Maistre d'eschole aussi parent du President d'un Parlement; & vn autre nepueu du mesme President, auquel l'oncle auoit permis premierement de faire profession de nostre foi. Et il sembloit ressentir à l'auâce, qu'il n'endureroit pas beaucoup de peines en la loi qu'il auoit nouvellement receüe, tant estoit grande la serueur & l'affection de laquelle il la receuoit. Car en moins d'un mois il rendit (comme on doit croire) son ame nettoiee, par l'innocence nouvellement acquise, au ciel. Il fut fort regreté de tous, d'autant qu'avec lui estoient mortes des belles esperances. Adioustez à ceux-ci la conuersion remarquable à Iesus-Christ d'un certain noble Lettré: c'estoit le fils d'un Magistrat quahé, qui en la guerre de Coria auoit esté chef d'une troupe de soldats, & s'estant bien & deuëment acquitté de ceste charge, auoit obrenu pour soi & la posterité vne pension honorable du Roi. Mais la victoire de ce guerrier ne fut pas si facile: car il estoit esperduëment enveloppé dans les erreurs des Payens, principalement en ces predictions superstitieuses par les estoilles, & les horoscopes des natiuitez: mais on lui monstra que les artifices des diables se mesloient souuēt en ces curiositez, pour tromper les hommes; de peur que s'il n'arriuoit rien de ce qu'on

*Conversion
d'un autre
noble Lettré.*

E e e

a predi& , ces ceremonies ridicules ne fussent tenuës pour inepties , comme veritablement elles sont. En fin donc aiant pris cognoissance de la Physique & Metaphysique, estant comme esueillé d'vn profond sommeil , il ouurit les yeux à la verité. Et aiant esté tres-particulierement instrui& de tout , le mesme iour que nous celebrons la memoire du glorieux Apostre S. Matthieu, l'an six cens deux , il fut regeneré par les eaux Chrestiennes , & nommé Paul. Nous l'appellerons desormais Li-Paul, adioustant son surnom , afin d'en faire distinction d'avec l'autre Paul , dont auons parlé autresfois. Car on parlera assez souuent de l'vn & de l'autre. A peine s'en trouua-il vn autre qui en ces commencemens honorast plus deuotieusement & ardemment la pieté Chrestienne , ou qui y portast les autres avec plus de zele. Je raconterai brieuement quelques choses de lui; car qui ne prendroit plaisir de gouster les premices & les frui&ts comme meurs auant terme de ceste nouvelle plante? Il auoit vne Bibliotheque fort belle & ample. Il employa trois iours entiers avec les nostres pour la purger ; tous les liures defendus par les statuts Ecclesiastiques furent bruslez, & ils traitoient quasi tous de cest art, & de preceptes de diuination , & la plus-part manuscrits , & pour ce d'autant plus chers , ou pour la despense , ou pour le travail. Nous en bruslames vne partie en sa basse-court , partie en nostre maison ; & cela se fit par son conseil,

afin

Il est baptisé,

Il brusle les liures Esbriques.

afin que plusieurs sceussent qu'il auoit fermement arresté de changer ses opinions en vne parfaicte & vraie Religion; & aussi afin qu'il ne fust desormais plus importuné par les Ethniques de s'amuser à ses premieres folies, & predictions fabuleuses. De nouveau conuerti il deuint subitement (comme les Chinois ont accoustumé) trompette de la parole de Dieu. Il attira au sein de l'Eglise sa mere, sa femme, ses fils, leur maistre, ses seruiteurs & seruantes, & finalement toute la famille; & ce en peu de temps. Il se trouua vn de ses domestiques, qui se voiât fort pressé par son maistre de suiure l'exemple des autres, & embrasser la foi Chrestienne, estant desesperément opiniastre, iura par certain serment extraordinaire, qu'il ne le feroit iamais, & pour confirmation de son serment, se coupa vn doigt, mais toutesfois l'industrie du maistre surmonta l'obstination du valet. Il carressoit en diuerses façons son seruiteur; il s'affligeoit le corps en plusieurs manieres, se disciplinant tous les iours pour demander à Dieu le salut de son domestique, tant qu'en fin ce valet vaincu de l'vn & de l'autre, ensemble avec sa femme seruante avec lui se repentant de son opiniastrété, se rendit. Et ce soin enflammé d'acquiescer les ames à Dieu ne s'arresta pas dans l'enclos de la maison; car il passa à ses amis, & autant d'autres qu'il peut; & s'il n'auançoit quelquesfois tant comme il desiroit, cela prouenoit de ce qu'il entreprenoit trop; & neantmoins

*De conuerti
il denient
trompette de
la parole de
Dieu.*

*Opiniastrété
extreme
d'un valet.*

*Il est en fin
conuerti a-
uec sa fam-
me.*

tout n'estoit pas inutile ; principalement parce qu'il n'y auoit personne, qui ne fust estonné de voir le changement de ses mœurs en mieux, & il attiroit & esmouuoit vn chacun plustost par exemple, que par parole. Il auoit par vn long estude descouuert beaucoup de choses ez sectes des Idoles, lesquelles il fit entendre à nos Peres : & cela ne seruit pas de peu pour confuter bien à propos les abus. Il n'honoroit pas seulement les Peres de nostre Compagnie; mais aussi les Coadiuteurs & domestiques, voire mesme les valets, & tout ce qui estoit en la maison lui sembloit estre chose sacree. Il accommoda & orna elegamment vne chapelle particuliere en sa maison, où nos Peres alloient en apres souuent celebrer l'office diuin, & instruire sa famille. Il enuoia expressément son fils en nostre maison, pour apprendre les ceremonies & prieres que doiuent sçauoir ceuz qui seruent à la Messe, & quand il seruit la premiere fois publiquement à l'autel dans nostre Eglise, les domestiques firent grande feste & reuiouissance, quasi comme on a accoustumé de faire en Europe, quand quelqu'un dit sa premiere Messe.

Deuant que receuoir les eaux du sacré Baptesme sur la teste les nostres ont introduict vne coustume ; Que les conuertis par quelque action particuliere tesmoignassent la repentance de leurs pechez. Ils font cela à genoux deuant l'autel, vn des nostres les assistant, s'ils ne

Il descouure plusieurs abus de la secte des Idoles.

Il enuoie son fils apprendre à seruir à l'autel.

Les domestiques de Li-Paul firent grande ioye la premiere fois que le fils seruit à l'Eglise.

Acte de penitence des Neophytes.

font

font pas encor assez exercez. De ceste coustume est prouenu que quelques-vns, principalement lettrez, aians de leur propre mouuement escrit dans leur maison ceste detestation de leurs pechez, & comme profession de foi, l'apportent avec eux, pour la lire publiquement. Et en verité il en eust fallu rapporter en cest endroiect plusieurs, qui peut-estre pourroient estre leuës avec grands ressentimens de pieté par les Europeens, comme nous les auons entenduës avec vne charitable esniton: mais pour ne produire tant de ressemblances d'vne mesme chose, i'en adiousterai vne seule de Li-Paul dont nous parlions tantost. Voici donc ce qu'elle contient: *Te disciple Li-Paul veux recenoir de*

Formulaire de contrition & repentance de Li-Paul, deuant le Baptesme.

tout mon cœur, & avec vne sincerité entiere la tres-saincte foi de Iesus-Christ, parquoy i'esleue autant qu'il m'est possible les yeux de mon ame en haut au Moderateur du ciel, & ie le prie aussi qu'il me desdaigne de prester ses oreilles pour m'entendre. Id confesse donc qu'estant nay en ceste ville Roïale de Pechin, ie n'ai iamais pendant tout mon age passé rien en l'adu de la loi Diuine, & n'auoir rencontré les hommes saints, & parfaicts predicateurs d'icelle. C'est pourquoy i'errois en toutes mes ceuures, soit de iour, soit de nuict, à toutes heures, comme vn homme auengle & insensé. L'autre iour, par la misericorde Diuine, ie rencontrai pour mon tres-grand bon-heur des hommes renommez, & releuez en perfection tres-accomplie, qui estoient d'Europe, Mathans Riccius, & Didacus Patoia. I'ai appris & receu d'iceux la tres-

sainte loi de Iesus-Christ, & ils m'ont laissé voir & honorer son image Divine : alors j'ai commencé de reconnoître mon Pere celeste, & sa loi qu'il a donnée pour le salut du monde. Pourquoi donc n'oseroi-je m'approcher de toute mon ame de ceste loi, la suivre, & observer? Mais ie considere que depuis le temps de ma naissance, iusqu'à cest age de quarante trois ans, j'ai toujours esté atterré dans l'ignorance de ceste loi, dont ie n'ai peu éviter plusieurs cheutes en divers pechez, & suis tombé en une infinité d'erreurs. Parquoy ie prie le Pere souverain de vouloir liberallement user en mon endroit de sa pieté & clemence, & d'effacer & pardonner tout, les choses mal acquises, les tromperies, erreurs, mes impudicitez, & ordures, mes paroles temeraires, & meschans desirs de nuire à autrui, & aussi tout autre peché soit grand, ou petit, soit que ie l'aie fait à dessein, ou sans y penser. Car ie promets qu'à l'advenir, de ce mesme heur, apres que j'aurai recu en grande reverence les eaux sacrees, ie finirai les pechez, & que ie m'amenderai, & que ie l'adorerai, & garderai sa loi, adioustant foi à tout ce que sa sainte loi enseigne, & r'aportant tout mon soin à observer ses dix commandemens, de l'observation duquel soin ie ne desire pas de m'esloigner un seul point ou moment. J'abjure mes anciennes mœurs depravees, & les erreurs de ce temps, & condamne tout ce qui n'est pas conforme aux statues sacrez de la loi Divine, & ce à tout iamaïs, sans iamaïs approuver aucune chose semblable. Seulement ie vous demande, Pere debonnaire & Createur misericordieux de toutes choses, parce que c'est ici le commencement d'une

de une meilleure vie, & l'apprentissage de la loi que
i'ai entendue, & que ie ne comprends pas encor assez.
bien ce qui est de plus subtil & parfait en vostre loi,
ie vous prie, di-ie, qu'il vous plaise me donner l'enten-
dement de cognoistre ces choses, ausquelles les forces
des hommes ne peuuent pas atteindre, afin qu'apres
estant aidé de vostre grace, ie puisse sans aucune inter-
mission reduire couragement les choses que vous
m'aurez fait entendre en action; & afin que vivant
& mourant exempt de fraudes & d'erreurs, ie m'en
aille bien-tost pour iouyr de vostre presence dans les
cieux. Cependant ie vous prie qu'ayant receu ceste loi,
vous me donniez le pouuoir de la publier, comme font
vos seruiteurs par tout le monde, & persuader à tous
les hommes qu'ils l'embrassent. Je vous supplie en
grande reuerence qu'il vous plaise regarder ce mien
vœu, que ie vous offre avec des parolës conceuës de mon
ame, afin qu'il soit oüy de vostre Divine Maïesté. Or
la soubscription estoit telle: Au Roïaume de Ta-
min, l'an trentiesme du Roi Vanlie, le sixiesme iour
de la huitiesme Lune.

Fin du quatriesme liure.

Ecc 4



L I V R E
 C I N Q V I E S M E
 D U V O Y A G E A V
 R O Y A V M E D E
 L A C H I N E.

*Le Visiteur estant reuenu du Japon à
 Amacao, donne ordre aux affai-
 res de ceste expedition.*

C H A P I T R E I.

*Quatre resi-
 dences des
 Peres.*



LE progres de la foy Chrestienne
 au Royaume de la Chine confi-
 stoit lors en quatre demeures; par-
 quoi elle estoit tellement dispo-
 see, qu'elle embrassoit tout le
 Royaume aussi loing qu'il s'estend du Midi au
 Septentrion. Car nos Peres n'ont pas encor
 fait grand chemin de l'Orient à l'Occident.
 C'est

C'est pourquoy l'estat present des affaires est tellement établi & assuré par la fermeté de la residence Royale, qu'on void maintenant les fleurs doux-fleurants de la foy Chrestienne espandre leur odeur par tous les autres lieux; les feux vne fois allumez dans les ames, embraser tous les iours de plus en plus les cœurs des habitans des autres prouinces, plusieurs Neophytes faire publiquement sans aucun empeschement profession de la foy Catholique, bap- tiser nos maisons, celebrer l'office diuin, faire la predication, & tous les autres exercices de la tres-saincte Religion Chrestienne au sceu & à la vouë de tout le peuple, les Ethniques quels qu'ils soient, voire mesme les Lettrez, & les Magistrats plus qualifiez, venir en nostre Eglise, & faire honneur & reuerence à l'Image de Ie- sus-Christ. Le Visiteur donc & les autres Peres ayans entendu que tout ceci estoit maintenant cõfirmé par le cours de quelques années (apres auoir bien consideré les loix & les mœurs de cest Empire) recognurent manifestement que ce changement estoit vn effect de la dextre du Tout-puissant. Cela fut cause que non seule- ment ils rendirent graces à Dieu, de ce que ce Soleil diuin auoir en fin commencé de dissiper les tenebres de tant de siècles, mais encor plu- sieurs se preparerent à qui mieux, & à l'enui les vns des autres pour cultiuier plus soigneu- sement ceste vigne du Seigneur. La renommee dans peu de temps s'espandit de ce petit nom

Les exercices de la Religio se font à la venue de tous les Chinois.

La renommée de la foy l'espand de ce peu de demeures par toutes les autres quinze Provinces.

bre de nos residées par toutes les quinze provinces, & prenant d'autant plus de force, qu'elle voloit & se faisoit entendre plus loin, elle creust mesmes au dessus de la verité, voire mesme passant outre les limites du Royaume, à publié par diuerses voies ce qui à la verité à bien esté desiré, mais nō encor parfaictement acheué. Car on disoit en Europe que le Roy de la Chine auoit embrassé la loi de Iesus, que de mesme il estoit permis à vn chacun, de faire profession d'icelle, & de publier l'Euangile par tout. Parquoi plusieurs Religieux de diuers autres saincts Ordres accoururent auec la flotte d'Espagne, par les Isles Philippines, pour contribuer avec nous leur secours salutaire à tant d'ames esgarées, mais la porte n'estoit pas encor tant ouuerte, ni l'entree si facile comme le bruit en estoit vainement publié.

Le Visiteur reuint à Amacao pour ordonner des affaires de la Chine.

Le Visiteur sollicité par le grand succez & les merueilles qu'on en racontoit, reuint à Amacao : afin de donner de prez bon ordre à ceste expedition, & la pouruoir de toutes choses necessaires. Car il sembla que les fruicts de ferez de ce nouueau plant, surpassoiēt de beaucoup la moisson qu'on pouuoit esperer du Japon : & qu'en aucun autre temps, depuis les courses des Apostres par le monde. Vniuersel, aucune expedition particuliere entreprise pour la foy Chrestienne, n'auoit esté plus importante. A peine auoit-il pris terre, qu'il fit venir le P. Emanuel, afin d'entendre par lui-mesme la dis

la disposition des affaires, & il vouloit aussi enuoier querir le P. Matthieu, si on l'eust peu retirer de la cour; le P. Emanuel donc ayant entendu l'arriuee du Visiteur, vint en diligence à Amacao avec le P. Catanus, desquels le Visiteur entendit tout avec vn tres-grand contentement d'esprit; voiant tout en meilleur estat qu'il n'eust pensé, & resolut d'emploier tout ce qu'il pourroit pour l'auancement & accomplissement d'vn dessein si releué. En vn mot, il accorda tout ce que nos Confreres demandoient, & toutes leurs demandes lui sembloient petites, & pleines de modestie. Et d'autant qu'il y auoit grand deffaut d'ouuriers, pour apprendre vn langage tres-difficile, & auancer le plus qu'il seroit possible vn affaire si plein de difficultez, deuant toutes choses il confirma la mission du P. Emanuel pour ceste mesme expeditiõ. Et outre icelui, il en denomma autres huit doüez de rares vertus, qui demeuroient alors à Amacao: & en promit plusieurs autres au retour du nauire des Indes, qui deuoit amener nos Peres. Mais ce n'estoit pas la le seul souci de ce grand courage. Car il falloit chercher les despens tant necessaires pour l'entretien des nostres; pour autant que les Officiers Royaux emploioient souuent à d'autres necessitez de la Republique, la pension que le Roy Catholique commandoit qu'on donast à ceste mission, & suiuant l'exemple des Apostres, ne falloit pas que les conuertis fussent chargez

*Autres Peres
destinez à la
mission de la
Chine.*

gez en ces cōmencemens. Encor qu'il n'importoit pas tant pour les Neophytes, que pour les Erhniques, qui eussent peu dire que les nostres estans pauvres en Europe, estoient venus en la Chine pour auoir part à sa richesse, & afin d'arracher des aumosnes des vns & des autres auoient inuenté diuerses fables à plaisir. Parquoi aiant fait supputation de la despense de chaque maison, il trouua (veu que tout y estoit à si bon marché) que trente escus d'or estoient tous les ans suffisans pour entretenir chacune d'icelles d'habits & nourriture. Il ordōna aussi qu'à l'aduenir le Procureur du Iapon, qui pour lors residoit à Amacao, prist soin des affaires de la Chine, il leur permit aussi de receuoir en nostre Compagnie quelques ieunes hommes Chinois nourris à Amacao. Il leur donna aussi beaucoup d'autres choses pour l'ornement du temple, & meublement de la maison, & les presens accoustumez des amis, & des Magistrats. Et aussi le P. Emanuel, & autres Confreres receurent plusieurs choses pour aumosnes des marchans Portugais, qui ont tousiours eu ceste nostre expedition en singuliere recommandation; plusieurs choses aussi, qui sembloient auoir quelque difficulté, furent disputees. & en apres conclues avec vne grāde prudence. Et afin que ceste expedition fust plus librement & asseurément conduicte, toute l'administration entiere d'icelle fut commise au P. Marthieu, qui auoit ia bonne cognoissance des affaires de la Chine, &

*On recoit des
Chinois en
nostre Com-
pagnie.*

*L'admini-
stration de la
mission Chi-
noise est re-
mise au P.
Marthieu.*

& il l'exempra de la dependance du Recteur du College d'Amacao.

Ceci estant ainsi disposé, ceux qui auoient esté nommez pour ceste mission, se preparoient pour le voiage; mais vn soudain mal-heur arriua, lequel, s'il ne renueria entierement tout ce dessein, au moins le troubla & retarda beaucoup. En ce mesme temps les Holandois qui passé quelques annees auoient inquieté ces mers, prindrent le nauire marchand d'Amacao, qui estoit ia tout prest de faire voile au Iapon. Et d'autant qu'il fut tout pillé avec toutes les marchandises qui estoient dedans, cela apporta vne grande cherté & defaut de toute choses en la ville d'Amacao. Car ie me ressouuiens d'auoir souuent dict autresfois, qu'en ce nauire voguent toutes les esperances & richesses de la ville. Personne en toute la cité ne fut exempt de perte par ceste infortune, mais nostre Compagnie particulierement en receut vn dommage incroyable. Car les prouisions de l'expedition du Iapon auoient ia esté mises en ce vaisseau. Nostre Visiteur accoustumé à ces accidens ne perdit de rien courage, & encor qu'il n'enuoiait pas le nombre d'ouuiers, ou les prouisions necessaires qu'il auoit desleignes auparauant pour leur entierement, toutesfois il destina trois autres Prestres avec le P. Emanuel, & fit bailler ce qui estoit necessaire pour l'entretien de la maison, & suffisant pour sortir de la paureté & necessité presen-

Les Holandois prennent le nauire marchand d'Amacao.

Ouuiers & laboureurs nouueaux enuoiez au champ Chrestien de la Chine.

se.

te. De ces laboureurs le P. Barthelemi Fedechius fut commandé de demeurer à Xaucea, avec le P. Nicolas Lombard : auxquels en apres fut associé le P. Hierosme Poderic Rortugais. Et le P. Pierre Ribere nauigea vers Nanchin, pour tenir compagnie au P. Roccia. En apres deux autres le P. Alphonse Vagnonus Piedmontois, & le P. Felician à Sylua Portugais, furent enuoiez avec ceux-ci. Or le P. Emanuel Recteur, demeura à Nancian, afin d'estre au milieu de ces trois residences, qui lui estoient subiectés. Le P. Gaspar Ferrerius estoit aussi venu avec ceux-ci, & fut enuoié à Pechin, pour estre le troisieme avec les deux autres. Le P. Caraneus fut retenu à Amacao, pour y auoir soin de sa santé, & disposer les volontez des Chinois qui negotient en ceste ville avec les Portugais à la Religion Chrestienne : ce que pour faire plus aisément, il retint l'habit que les nostres portent au milieu du Royaume. En ceste entree des nostres il y eut plusieurs empeschemens aux peages, mais seulement pour le regard du bagage qu'ils portoient, d'ont les Eunuques exigeoient les imposts plus rigoureusement que de coustume : mais, moiennant l'industrie & prudence des nostres, tout se passa de sorte que mesme pourroit-on à peine desirer mieux en plusieurs lieux d'Europe. Le P. Gaspar Ferrerius nauigeant vers Pechin fut plus mal mené que tous les autres, par l'Eunuque chef de son nauire, qui iettoit par force au milieu

Les Peres sont molestés aux peages par les Eunuques.

milieu du chemin nos hardes sur la riue, si on ne l'eust adouci avec quelques escus, qu'il taschoit d'arracher par ceste iniure. En fin il arriua à la cour, mais voici qu'il fait naufrage dās le port. Le nauire renuersé ietta tout l'equipage dans la riuiere, dont plusieurs choses furent perduës, & le dommage reuint à plus de deux cens escus, ce qui en ce defaut de prouisions, diminua aussi beaucoup les commoditez domestiques. Entre autres choses fut perdu vn chāssis de bois doré, avec ses batans excellentement ornez pour l'ageancement d'vne image, & autres appareils sacrez. Ceste infortune suruint par vn grand desbord d'eaux, prouenu des pluies extraordinairement excessiues de ceste annee, qui aussi apporta vn tres-grand dommage à la cour mesme: Car le fleue, sorty de ses limites, & rauageant tout, entraîna aussi plusieurs maisons, pour la reparation desquelles le Roy commanda certes liberalement cent mil escus tirez de son thresor, estre distribuez aux pauvres. Le P. Gaspard estoit ia descendu à terre, & Sebastian estoit demeuré seul de nos Confreres avec le bagage & seruiteurs, lesquels toutesfois sauuerent quelques choses qu'ils tirerent hors de l'eau, & en eussent conserué d'auantage, si les mariniers, plus cruels que le fleue, n'eussent ietté à fond plusieurs autres choses qu'ils auoient desrobées. On retira neantmoins par la prouidence singuliere de Dieu le volume sacré de la Bible,

Naufrage & perre du bagage au port de Pechin.

Liberalité du Roy enuers les pauvres que le desbord des eaux auoit ruznez.

La Bible de l'impression de Plantin sauuee du naufrage.

Bible, imprimé en huit tomes par Plantin, & fort proprement relié, le Cardinal saint Seuerin l'auoit enuoié pour en faire present à nos Peres occupez à l'expedition Chinoise. Le coffre estoit gardé avec quelques autres, & flota long-temps sur les eaux, & l'auarice de quelques bateliers fut cause qu'on l'en retira: mais quand l'ayant ouuert ils ne virent que des liures, qu'ils ne pouuoient pas lire, ils les rendirent sans beaucoup de difficulté à nostre Confrere, moiennant quelque petit present. Et par la grace de Dieu, il sortit tellement de la riuere, qu'à peine l'eau auoit touché ses pages sacrees. Nos Peres & les nouveaux Chrestiens le receurent avec grande solemnité, le iour mesme de l'Assomption de la Vierge sacree pendant qu'on celebroit la Messe. Car celui qui le portoit estoit encensé par l'Acolyte, & en apres l'ayant posé sur vne table, chacun le baisa les genoux en terre, & on rendit graces à Dieu de ce qu'apres auoir passé par tant de mers au trauers de mille perils il auoit esté encor recentement sauué de ce naufrage. Plusieurs aussi viennent fouent en nostre maison pour le voir, & admirant la beauté Maestueuse de l'impression, ont accoustumé de dire; que sans doute vne rare doctrine est contenuë en ce volume, puis que les hommes l'ont mise en ordre avec tant de soin. Les Neophytes conseillerent aux nostres d'essaiier de recouurer ce qu'on leur auoit desrobé. Et ce nostre ami Fumochàn qui estoit

encor

La Bible sacree retirée du naufrage est sollemnellement honorée par nos Peres, & les Neophytes.

encor detenu en prison, prit tout le soin de ceste poursuite sur soi, par l'autorité duquel le patron & autres bateliers furent pris. Mais d'autant que les Magistrats amis pressoiēt avec trop de rigueur ces larronneaux, les nostres, esmeus à compassion, ne voulurent pas qu'on en informast plus auant, & nostre amy voyant ceste modetation accompagnée de tant de douceur, publioit d'autāt plus la pieté de la Religio Chrestienne. On rendit toutesfois quelque coffre plein de reliques sacrees, & quelques autres choses de mōindre valeur, qui au moins firent que ceste poursuite ne fut pas du tout vaine.

Combien les liures du P. Matthieu, imprimez en ce temps, ont acquis de reputation à la foy Chrestienne.

C H A P. I I.

VEu que l'estude des lettres florit en ce Royaume (comme nous auōs dict au premier liure) il s'en trouue fort peu entre iceux, qui ne se soient, plus ou moins adonnez à l'acquisition d'icelles: voire mesme, ce qui est particulier à ce Royaume, on void assez que toutes les sectes ont esté plustost publiees par liures escripts, que par predications faictes au peuple. Car comme ils haissent extremement de faire

Les Chinois sont fort adonnez à la lecture des liures.

F ff

des assemblees, ils ont eu recours à ce moié pour faire entendre quelque chose nouvelle, cela n'a pas esté nuisible aux nostres. Car parmi vne nation tres-addonnee à lire les liures, ie ne sçai si on ne persuade pas avec plus d'efficace ce qu'on a leu à loisir, que si les nostres peu vûtez à l'eloquence d'un langage estrâger, l'exposoiét au peuple, de quelque lieu plus esleué. Ce que ie ne voudrois pas qu'on entendist, comme si on ne faisoit les iours de feste aucune predicatiõ aux conuertis, mais ie parle des Payens, qui sont attiréz par la lecture des liures, & en apres en particulier acheuez d'instruire par discours familiers. De ce soïn dõc ordinaire de lire les liures est prouenu, qu'il retiennent, & sans peine les principaux articles de la foy Chrestienne, lisent des liures pieux dans leurs maisons, les comuniquent à leurs parens & amis; ce qui aiant esté considéré par les nostres, les encouragea tous à l'estude des lettres Chinoises. Et encor que leur façõ d'escrire soit longue & difficile à apprendre, toutesfois le trauail assidu & l'industrie, moiennant la grace de Dieu, firent que toutes leurs peines & fascheries leur sembloient estre bien employees; principalement parce que c'est vne chose qui seroit autrepart estimee admirable, & du tout inusitee au reste du monde, qu'un liure vne fois mis en lumiere, non seulement court avec grande vtilité par toutes les quinze tres-amples prouinces de ce Royaume, mais encor est entédu des Iapons & Corians,

*Ecriture
Chinoise fort
difficile.*

Cōriens, voire aussi des Cocinlinois, Leuchi-
ques, & habitans des autres Royaumes, aussi bié
que des Chinois-mesmes, encor qu'ils soiét tous
entieremét differents de langage, ce qui arriue
parce que chafque caractere hieroglyphique
denote chafques choses. Et si tout le mode s'ac-
cordoit en cela, observat ceste mesme façõ, nous
cussions peu exprimer, & faire entédre les cõce-
ptions de nostre esprit à ceux ausquels nous ne
pouuõs parler à cause de la diuersité du lagage.

*Commodité
grande des
caracteres
Chinois.*

Le P. Matthieu commença le premier ceste
estude des lettres Chinoises, qui en apres estant
d'auantage asseuré de ce qu'il auoit appris, se ten-
dit admirable aux Lettrez Chinois, qui n'auoiét
iamais leu aucun estrangér, duquel ils peussent
apprendre quelque chose. Nous parlerõs donc
expressément de cela en ce chapitre, afin que la
posterité sçache combien on a estimé que ceste
seule chose a esté proufitable, & que les Euro-
peens qui liront ceci, entédent que leur soïn n'a
pas esté mal-emploié parmi si grand nombre
de beaux esprits. Le P. Matthieu commença
donc, comme a esté dict ci-dessus, par les prece-
ptes Cosinographiques & Astrologiques, &
encor qu'il ne leur ait gneres rien apporté de
nouueau ou rare, que communémét les Lettrez
d'Europe ne sçachent, neantmoins parmi eux,
qui defendoient opiniastrément les erreurs
intolerables qu'ils auoient receus de leurs An-
cestres, cela fut trouué plus admirable, qu'on ne
sçauroit croire. Parquoi plusieurs, que l'ignorá-

*Liure vi. en
lumiere en
langue Chi-
noise par le
P. Matthieu.*

ce de chose meilleure, auoit iusqu'à present cõ-
 dus obstinez & superbes, confessoient mainte-
 nant franchement, qu'on leur auoit ouuert les
 yeux, pour voir des choses tres-serieuses, qui
 iusqu'alors auoient esté fermees d'vn auugle-
 ment intolerable, ce qui les auoit empesché de
 comprendre tant de merueilles. Depuis (laissant
 à part les petits commentaires des quatre ele-
 ments & de l'amitié, dõt est traité ci-dessus) il
 composa vingt & cinq traitez tres-briefs, de
 diuerses choses morales, & de la moderation
 des affections deprauees de l'ame, que les Chi-
 nois ont appellé sentences. Cest opuscule aiant
 esté leu par les amis, deuant qu'estre mis en lu-
 miere fut tellement approuué de tous, qu'il leur
 sembloit estre du tour incroyable que des cho-
 ses si caches & cõuenables pour l'instruction
 d'vn chacun, eussent peu estre inuentees par des
 nations estrangeres, qu'ils auoient iusqu'alors
 toutes estimees barbares, & chacun les copioit
 à l'enui. Mais Fumochàn, dont a touuent esté
 parlé ci dessus, en aiant receu vn exemplaire,
 le fit imprimer avec vn auant-propos fort ele-
 gant à la louange de l'œuure, par lequel il fait
 comparaison de ce liure avec vn autre simila-
 ble autresfois mis en lumiere par les sectateurs
 des idoles, auquel on a imposé le nom de qua-
 rantedeux paragraphes; & non seulement il
 l'acompare avec cestui-là, mais aussi il l'estime
 d'auantage, de sorte qu'il conuie tous les Let-
 trez à le lire, & conferer selon leur iugement. la

vni

*Liure des
 sentences du
 P. Martien,
 contenant
 vng-cinq
 traitez.*

vanité de la vertu ombragée de couleurs superstitieuses, avec la vérité de celle qui est tirée des fontaines du Christianisme; & le confirmer par leurs opinions, & de considérer si cest opusculé n'est pas plus propre & conuenable à l'vtilité particuliere d'vn chacun, & généralement plus vtile au public. Nostre Paul adiousta vn autre auant-propos à cestui-cy, & conclut la fin de l'vniuersité par vn epilogue, dont l'autorité du liure par l'vn & l'autre fut fort accrédité, & celle de la loy Chrestienne auant autorisée, qu'ô eust peu siperer de deux si grâds personnages, & principalement de nostre Paul, qui auoit entrepris de louer amplement la doctrine d'icelle, & de professer publiquement que non seulement il l'approuoit, mais encor qu'il l'auoit embrassée.

En ce mesme temps on remédia à vne incommodité qui n'estoit pas des moindres. Le premier esclair de l'abrégé de la doctrine Chrestienne auoit esté mis en lumiere par les nostres, encoré nouveaux en ceste langue, sur la loy des interprètes, cela sembla aux nostres, quand ils commencerent à voir plus clair, estre defectueux en assez d'endroits. Parquoy le P. Martheu fit vne exacte reuision de cest opusculé, & ayant supprimé tous les autres, il publia celui-là seul. On auoit bien escrit vn traité plus ample de la Doctrine Chrestienne, mais il n'estoit pas encor imprimé. Le P. Martheu l'auoit

Le Catechisme du P. Martheu est corrigé & imprimé de nouveau.

tellement ageancé qu'il le recomãdoit principalement aux Ethniques : car les Neophytes aussi long-temps qu'il estoient Catechumenes sembloient pouuoir estre assez instruits par les leçons du Catechisme, & apres qu'ils estoient vnis à Iesus-Christ, par des frequentes exhortations. Parquoy toute la discipline de cest œuure consistoit plustost en arguments tirez de la lumiere en nous naturellement innee, qu'en autorité de l'Escriture sainte. Car par ce moyen on applanissoit le chemin pour paruenir aisément aux mysteres qui dependent de la foy, & à la science diuinement reuelee. Il n'y auoit aussi pas faute de tesmoignages tirez des volumes anciens des Chinois mesmes, lesquels seruoient à nostre intention, & dont tout ceste œuure estoit nõ seulement orné, mais aussi confirmé par des lecteurs qui adioustoient volontiers foy aux opinions de leurs autheurs. En ce volume aussi toutes les sectes publiees parmy les Chinois estoiet confutees, excepté celle qui a pris son origine de la loy de nature, & que le Prince Confutius a principalement declaree: & c'est celle qu'on appelle des Lettrez. Car on trouue en ceste-cy, comme elle est escrite par les Anciés, peu de chose qu'õ puisse à bon droit reprendre: si peu d'erreurs à peine a peu commettre vn homme tres-sobre & retenu à parler de ce qu'il ne pensoit pas assez bié sçauoir. Nos Peres donc tirent l'autorité de ceste secte à leur intention, & disent seulement qu'il y faut ad-

ioust

souster ce qui est arriué depuis ce Confucius. Car il vivoit plus de cinq cens ans deuant l'aduenement du Sauueur Iesus Christ en terre. C'est pourquoy il me semble que le Docteur Paul respond fort à propos en toute cōpaigne où il se trouue. Car toutes les fois qu'il est interrogé en quoy principalement consiste la loy Chrestienne, il dit & definit tout fort proprement en quatre mots ou syllables, *Cine Fo. Pu, gw.* C'est à dire : elle retrâche les Idolés, & accōphit la loy des Lettrez. En ce traité donc principalement est cōtenu ce que s'éfuit. Premiescme il est prouué qu'il y a vn principe & Dieu, par lequel toutes choses ont esté creées & sont gouvernees, que l'ame de l'homme est immortelle; qu'il y a des peines reseruees pour les actions meschantes, & des salaires pour les bons, & ce principalement en l'autre vie, la transmigration Pythagorique des ames. familiere aux Chinois, y est refutée; finalement il y a vn traité tres-vtile, où est discoursu de Dieu, & aussi de l'homme; & pour conclusiō tous les Chinois sont exhortez d'embrasser ceste loy, laquelle est plustost ici propolce briefuemēt qu'expliquee mais que les nostres puis apres declareront plus amplement. Cest œuure estuīt tres-necessaire pour dōner entree dās peu de tēps à nostte croiāce par tout le Royaume, & parce qu'aussi il y estoit briefuemēt parlé de beaucoup de choses, qu'ils auoient accoustumēz de mander souuēt aux nostres, on y auoit meslé quelques carōsitez, pout

*Les points
prin. ij. aux
contenus en
le volume de
P. Martin.*

donner goust, & seruir d'allechemēt au lecteur. C'est pourquoy on auoit accoustumé le lire avec grād plaisir. Par ce moiē aussi on satisfaisoit à la demāde cōtinuelle de ceux qui en tēdoiēt quelque chose de nostre foy. Car ils souloiet demāder quelque liure auquel on peult lire tout cela, avec plus de loisir. Les conferences aussi qui estoiet ordinairement briefues avec les Magistrats, à cause de leurs occupations, estoiet supplées par ce liuret, d'autant qu'ils auoient tousiours plus de tēps pour lire, que pour deniser, ioinctē aussi leur propēsiō naturelle à la lecture.

*Le liure du
Pere Mat-
thieu offensa
les idolasres.*

Cela picqua rudement les idolatres, qui mesmes manquent d'armes pour la defense d'une opinion très-vaine. Nous vismes aussi qu'il ne pouuoit nous arriuer aucun peril de la part des Lettrez, qui auoiēt honte de refuter leur propre profession, parquoy ce fut vn aduis du tout diuinement inspiré, que les nostres dez le commencement auoient pris garde que la croiance des Lettrez ne contenoit pas d'opinions fort contraires à la loy Chrestienne, à fin que nostre foy eust aussi ses defenseurs; de peur que si nous fussions esté contrains de reprouuer ensemblement toutes les sectes, estans accablez de l'autorité & du nombre, nous n'eussions esté condamnez à vn perpetuel silence. Le traicté donc a esté desia imprimé pour la quatriesme fois par le soin mesmes des Payens, & publié en diuerses Prouinces. Le Lettré Fumochan en fit imprimer plusieurs exemplaires à ses despens,

*Il est imprimé
pour la
quatriesme
fois.*

pens, que par apres il donna aux nostres pour en faire gratuitement present à qui bon leur sembleroit. Or il escriuit qu'il estoit redeuable de ceste sòme d'argèt, qu'il auoit employee à ce suiet, & obligé d'en faire restitution aux nostres, parce qu'autresfois il auoit receu ie ne sçai quel bien-faict de quelqu'vn, à condition qu'il lui rendroit quelque seruire: or il lui sembloit ne pouuoir rendre aucun office plus vtile, que s'il faisoit voir à plusieurs les discours de nostre tres-saincte loi. Voila ce qu'il fit estât encore Paien; que pensez-vous donc qu'il eust fait si Dieu lui eust encor accordé quelques annees de vie en la religion Chrestienne?

Vn autre liure du P. Matthieu, qu'il nomma Paradoxe, ne rencontra pas moins de mesdisans que le susdict: pour-autant qu'il contient beaucoup de preceptes nouveaux, & iusques à presët incognus aux Chinois. Le suiet en est presque tel que la meditation cõtinuele de la mort sert de beaucoup pour bien viure; que ceste vie est vne cõtinuele mort, que pendât le tẽps d'icelle le faire ou la peine deuë à nos œuures n'est pas entierement renduë; mais qu'il est reserué en l'autre vie, que le silence & peu parler est difficile; mais vtile; qu'vn chacũ doit examiner ses actiõs & se chastier soi-mesme de ses mesfaits. Toutes ces choses & plusieurs autres semblables confirmees par diuerses raisons, sentèces, Apophthegmes, & exẽples semblables, avec les autoritez des Philosophes conuenables à ce suiet,

Zeile de Fumochàmencor Paien pour l'auancement de la foy Chrestienne. Oeuure du P. Matthieu, qu'il nomma Paradoxes. Suiet de ce liure

semblablement les allegations des saincts Peres, voire les liures des Escritures saintes, plurent merueilleusement, & ce liure fut fort autorizé par chasques paradoxes inferez en chasque discours & colloques; que le P. Matthieu auoit autresfois amplement traité, touchant les mesmes matieres, avec les Magistrats plus releuez.

*Plusieurs
auant-propos
pour la loüan-
ge de ce liure.*

Or si tous les auant-propos qui ont esté imprimés à la loüange de cest œuure par des hommes tres-renommez estoient assemblez en vn volume, la lecture d'iceux seroit plus longue que celle du commentaire mesmes dont nous parlerons. En ces auant-propos non seulement la lecture de ce liure est recommandee pour son utilité; mais aussi les esprits d'Europe hautement loüez, comme aussi la multitude de nos liures, & la loi Chrestienne. Nos Peres, afin de le publier par tout, en enuoierent plusieurs exemplaires de tous costez, & c'est comme au temps accoustumé nous nous acquittons principalement des deuoits & compliments ordinaires d'enuoier des presens. Nos amis aussi enuoierent des imprimeurs en nostre maison, afin qu'ils leur imprimassent des exemplaires, pour en faire part à leurs parens & familiers. Toute la premiere impression fut tellement debitee ceste premiere année, que l'an suivant il fallut detacher remettre cest œuure deux fois sous la presse, vne fois en la ville Roiale de Nanchin, & vne autre fois à Nancian, Metropolitaine de la province de Chiansi.

Vn

Vn Magistrat des plus qualifiez de la Cour Roiale de Pechin qu'on appelloit *Tauhi*, fut incroyablement epris de la lecture de ce liure: iocliu vint de son propre mouvement en nostre maison. Les Nostres admirans la courtoisie si peu vüe en vn homme de cest ordre, car il n'y auoit iusqu' alors personne si proche, ni si esloigné de nous comme dit cecy-là de Nonius. Apres que le P. Mathieu se fut assis avec lui il commença de parler ainsi: Est-ce vous qui estes l'auteur de ce volumet alors il monstra le liure, & quand le Pere lui eust modestement accordé, qu'il auoit son possible pris peine de le composer, il lui respondit, il feroit que celui qui a escrit ce liure soit vn heurux de tout temps. Or ie n'ay pas accoustumé mesdire des heurux si iuda, pasquoy ie vous prie de me pardonner les imitations paffees, lesquelles ie recompenserai deormais par vne amitié entiere: et apres il fut parle d'autres choses: & voila ce qu'il dit. Plusieurs autres disoient souuent qu'ils ne deuoient rien craindre de tels estrangers, car il est impossible que ceux qui meinent vne telle vie, & tenent vne telle doctrine, craignent aucun mal à la Republique.

Vn des plus grands Magistrats se vint adresser au cur de ce liure.

Bonne opinion du P. Mathieu par les Papes mesmes.

Paul

Paul obtient le degré de Docteur au
Senat Philosophique, & Martin
au Militaire.

C H A P. III.

L'An mil six cens quatre, nostre Paul, desla
Licentié Chinois, vint à la Cour de Pechin
pour se submittre derechef à l'examen public
du supreme degré de Docteur. Martin vint
aussi de Nanchin pour poursuivre le mesme de-
gré, au Senat militaire. Ceux-là estoient des
meilleurs & principaux Neophytes, quasi les li-
mieres de la prouince de Nanchin, qui furent
extremément resiouys d'entendre que la res-
dence des nostres, establie en costé Cour, estoit
assurée, & que la foi Chrestienne s'avançoit
heureusement: Ceux-là aussi n'auoient rien en
plus grande recommandation que de frequenter
aussi en l'Eglise des Peres, purger leurs âmes par
la confession, & se repaistre du pain celeste; &
veritablement toutes les fois que Paul s'appro-
cha de ce saint Sacrement, ni lui, ni tous ceux
qui estoient presens, ne peurent retenir leurs
larmes. Aucun de ces deux auparauant qu'auoir
fait profession de la foi Chrestienne ne peut
paruenir à ce degré; mais maintenant assisté de
la grace Diuine ils entrerent en lice à la façon
accoustumee des Chinois, & tous deux furent
declarez Docteurs en leur propre Senat. Or
Martin

*Deuotion de
Paul.*

Martin surnommé *Ciu* dans peu de mois fut esleue à vne charge militaire en la prouince de Cechian, & en apres à peine six mois estoient escoulez, qu'il fut encore esleue à vne plus haute dignité à Nancian; & encor vn peu apres il paruint quasi au supreme degré d'honneur de la profession, de sorte qu'il sembla n'estre pas monté par les degrez ordinaires; mais sauté d'vn plein-saut au sommet de la felicité. *Ciu Paul* en la denonciation du Doctorat n'auoit pas esté des premiers, parquoi selon les coustumes de ce Roiaume, il falloit qu'il exerçast quelque Magistrature moiéne hors de la Cour, & en apres qu'il pretendist peu à peu aux plus grandes; mais la Diuine prouidence, qui l'auoit esleu pour le secours de la foi Chrestienne en la ville Roiale, trouua le moien de le faire retenir à Pechin, & del'osleuer contre son esperance à vne grande dignité.

Ciu Paul & Martin sont declarez Docteurs.

Après donc auoir denommé trois cens & huit Docteurs de tout le Roiaume, on fait vn autre examen pour l'eslection des Lettrez Roiaux, qui facent leur residéce au college nommé *Hanlinyuen*. Or de tout le nombre on n'en denomme ordinairement que vingt & quatre, esleus (comme aux autres degrez) par la bonté de l'escriture. Ceux-cy sont les plus grâds Magistrats de tout le Roiaume, & si quelquestois ils sont appelez au gouvernement de la Republique, ils sont tousiours de plein-saut esleuez aux plus hautes dignitez. Nous auons plus amplement parlé de cela au premier

Lettrez Roiaux.

premier liure. Cui Paul ne vouloit pas se mettre en ce hazard, desesperant de rencôtrer meilleure fortune; mais en fin il se laissa gagner aux prieres des nostres, & des nouueux Chrestiens, se resouenant qu'il n'auoit desiré ces dignitez, que pour le bien de la Chrestienté. Estât donc plus heureux en cest examen qu'aux autres, il fut denômé le quatriesme; ce qui lui tourna à tres-grand honneur, & apporra vne ioye incroyable aux nostres. Ce n'est pas encor la fin des affaires & faschettes, car ces vingt-quatre ne sont pas tellement declarez, qu'aussi tost ils soient tenus au rang de ceux du College Roial, mais seulement ils ont droit de briguer ceste entree, apres que s'estans quelques temps exercez sous le Magistrat souuerain, nommé *Colao*, ils esprouent encor le hazard de la fortune debatant encor avec Minerue. Car de ces vingt & quatre, on n'en eslit que douze, & tout au plus quinze. On fait plusieurs de ces examens qui sont ordonnez chaque mois, & auxquels il a tousiours esté l'un des esleus, & souuent au premier ranc. Et pour autant que cela arriuoit souuent, pour n'esmouoir l'enuie de ses esgaux, & ne sembler vouloir ambitieusement emporter les premiers honneurs par tout, il ne se trouua à l'aduenir plus aux examens, & par ceste modestie il acquit la bien-veillance de ses corriuaux, & ne perdit rien de sa reputation ou autorité.

Estant donc maintenant asseturé de la demeure,

*Cui Paul est
declareé Let-
tré Roial.*

meure, & du college de la compagnie dans la ville Roiale, il emploia toutes les forces & industries à fauoriser nos Peres, & auancer la Religion Chrestienne. Et de plus il excita par vn exéple rare de pieté & saincteté de vie tous les Neophytes à l'imiter, & rauit tous les Ethniques en admiration, dont les principaux disent souuent, qui est-ce qui pourroit esgaler la saincteté de vie de Ciù Paul? Il fit venir son pere aagé de plus de septante ans à la cour, en intention de le faire Chrestien, deuant que finir sa vie; & en fin avec grande peine, ou siéne, ou des nostres, il obtint de lui, qu'en abiurant ses Idoles, il recognut son Createur. Ce qui arriua fort à propos en cest aage, car à peine vescu-il demi an apres le Baptesme. C'est assez parlé de Paul, nous en dirons d'auantage en son lieu ci apres.

*Ciù Paul
conuertit son
pere à la foi
Chrestienne.*

Voilà comme ce berceau del'Eglise de Pechin, estoit peu à peu esleué à son enfance, à quoi Ciù Paul n'estoit pas seul qui contribuoit son secours: mais encor plusieurs autres Neophytes, ausquels il seruoit de lumiere par la frequentation des sacremens; son fils, & ce que vous admirerez d'auantage, sa femme le suiui-
rent. Et certes en ceste retenüe solitaire des femmes, c'estoit vne chose estimee tres-difficile, & celle dont nous parlons à present rompit la première pointe des difficultez en ceste cour Roiale de Pechin: elles desiroient aussi
estre

estre receuës de la nourriture sacree des ames ; mais nos Peres ont accoustumez d'estre plus tardifs à accorder ceste demande , afin de rendre l'acquisition de ce bien plus recommandable par le delai. C'est pourquoy le confesseur de ceste famille alleguoit, qu'il falloit premierement plusieurs fois s'estre soumis au Sacrement de penitence, afin qu'il ne restast aucune tache de peché dans l'ame , pour recevoir vn hoste si parfait. Parquoy Li-Paul, afin de n'estre plus long-temps retardé, purgeoit ses pechez iournaliers par le Sacrement de penitence, non seulement les iours plus solempnels ou dimanches ; mais encor toutes les festes de la semaine, afin d'accomplir le nombre des confessions, & retrancher la longueur du delai par la frequentation : en fin on ne peut plus long-temps refuser le banquet celeste à des vœux & desirs si ardents, on lui assigna donc le iour de Pasques, auquel il espendit vne si grande abondance de larmes, qu'il enflamma la pieté de tous les Neophytes qui estoient presens ; du depuis toutes les fois que l'Eglise celebroit quelque solempnité plus memorable, il faisoit le mesme : & le iour deuant qu'il prist cest aliment celeste, il maceroit son corps par vn ieusne Ecclesiastique, & le lendemain aussi, pour memoire de ce bien-faict il obseruoit le mesme ieusne. Il auoit ie ne sçai quels espions en la maison, par le moyen desquels il sçauoit tout ce que nos Peres faisoient, afin de les imiter: parquoy toutes les fois qu'on ieusnoit en

nostre

L'usage du sacrement de penitence estoit plus frequēt que la sacree communion au commencement.

Ferveur de Li-Paul, en la frequētation des sacremens.

nostre maison, ou qu'on y faisoit quelque autre exercice pieux. *Li Paul* faisoit le mesme en la sienne; il auoit desia ouy dire quelque chose des Indulgences & Pardons des pechez, parquoy à force de prieres il obtint quelque chose de semblable de nos Peres: & pour autant qu'il lisoit en l'exemplaire d'icelles, que par l'indulgence Pontificale tous les pechez estoient pardonnez à celuy qui auroit conuerti quelque Payen à la foy, à peine scauroit-on dire combien cela augmenta ses desirs, enflammez du zele ardent de la charité. Car le desir insatiable de ce gain sacré, luy seruoit comme d'esperon, pour courir au salut des ames. Il estoit donc tous les iours chassant apres ceste proye; on ne scauroit croire avec combien d'affection il desiroit l'onction du Chresme sacré, qui se faict au Sacrement de Confirmation, & à peine se peut-il retenir de s'en aller à ceste occasiõ vers l'Euesque d'*Ama-cao*, qui estoit estoigné de quatre mois de chemin, & il y fust allé sans doute, si nos Peres craignãs que ceste absence de huit mois n'eust apporté quelque dõmage à sa famille, ne l'en eussent dissuadé, veu principalement qu'ayãt laissé le gain de son art, deffédu par les loix Chrestiennes, il n'auoit pas si grãde abondãce des choses necessaires en sa maison. Cependant il fallut pour des affaires importãs à sa famille, qu'il s'en retournaist vers sa mere ja aagee, en la Prouince d'*Vgnã*, où il annonce la saincteté de nostre Foy à tous ceux qu'il peut, & il en a desia faict enser quel-

Li Paul annonce la Foy.

ques vns dans le Ciel, pendant qu'il baptise les enfans mourans, ou qu'il instruit les plus agez qui se treuvent au mesme destroit de la mort; & en apres ayant paracheué le Baptesme avec la matiere ou la forme necessaire, il leur ouvre la porte d'une meilleure vie. Il escrit souvent à nos Peres, & desire extremement de venir reuoir nostre Eglise: mais les services & devoirs qu'il doit à sa mere en sa derniere vieillesse le retiennent. Car entre les Chinois on ne peut laisser les services deus à pere & à mere sans scandale, infamie, & impieté.

Pieté des enfans à l'endroit de pere & mere entre les Chinois.

J'adiousteray maintenant quelque chose de nostre amy *Ligouan*, bien qu'il ne soit pas encor conuerry. L'an passé il a esté esleu President de l'examen en la Prouince de *Fuchien*, auquel les licentiez sont declarez en la ville Metropolitaine: en ceste Prouince sont quasi les plus renommez Lettrez de tout le Royaume. Cela luy fust tres-honorable, & comme il faisoit recir du succez de cest examen par escrit, comme ont accoustumé les Chinois, ie ne scay à quel propos il y adiousta des loüanges magnifiques des Lettrez de nostre Europe. Du depuis il a esté esleué à vne autre dignité en la Prouince *Sciannin*: en s'en allant, il donna à nos Peres la plus grande part des meubles de son Palais, & si le petit nombre des nostres l'eust peu permettre, il eust emmené quelques vns de nos confreres avec soy. Et afin que vous voyez amy lecteur, avec quelle integrité les Magistrats

de la

de la Chine s'ont administrées, ie veux que vous sçachiez que cestuy-cy mesme, dont nous parlons, est peu apres descheu de toutes ses plus grandes dignitez, & abbaislé à vn certain petit office, en l'exercice duquel il a esté caché parmy les moindres l'espace de trois ans, pour ceste seule cause, d'auoir esté accusé d'estre trop volage, & trop souuent en festin, & qu'on disoit qu'il auoit esté plus que de raison addonné au jeu des eschers. La demission abiecte d'vn si grand personnage dura trois annees, mais en apres il fust r'appellé aux plus hautes charges.

*Integrité des
Magistrats
entre les Chi-
nois.*

Ceste mesme annee tous les principaux Magistrats de tout le Royaume estoient venus à *Pequin*, pour rendre au Roy les deuoirs d'obeyssance & de subiection qui luy sont deüs tous les trois ans. Parquoy pendant tout ce temps, ceux auxquels il est permis de sejourner à la Cour, ont beaucoup de peine à passer par les rues. Les nostres ne mespriserent pas ceste occasion, afin de s'obliger les Magistrats & marchâds des autres villes, d'as lesquelles nos Peres demeurent, d'ot il y auoit lors grâde multitude à la Cour. Ce qui est cause que le fruit de la residence de *Pequin* est tres-grand: de sorte qu'il peut sembler estre vn bel arbre, sous l'ombre duquel les autres se reposent. Il y en eut aussi plusieurs d'iceux, qui firent des plaintes, & mesdirent des nostres aux plus grands Magistrats: principalement pour estre extremement faschez d'auoir leu que nos Peres traictoient si mal leurs Idoles. Or dissi mu-

*Importance
de la residen-
ce de Pequin.*

lant ceste cause ils prenoient le pretexte du repos public, que peut-estre, disoient-ils, les nostres taschoient de troubler par la predication d'une loy nouvelle, attendant, qu'en ayant assemblé & vni plusieurs avec eux par la communion d'une mesme Foy, en fin ils les portassent à vne entiere rebellion. On disoit que ces mesdisans estoient hommes qualifiez: car à peine le vulgaire ose murmurer contre les nostres, veu qu'il ne leur seruiroit de rien. Mais nos Peres assistez de la faueur diuine, & asseurez par la protectiõ de quelques amis, rompirent tous les efforts de leurs aduersaires.

Ce qui a esté fait les ans passez en la residence de Nancian.

CHAP. IV.

Ce qui empeschoit l'auancement de la Foy Chrestienne.

LE P. Iean Soërius demeura tout seul environ trois ans à *Nancian*, & affligé d'une griefue maladie, laquelle finalement se termina en fièvre phthisique. A ceste maladie estoit adionsté vn autre empeschement pour l'auancement de la Foy Chrestienne, sçauoir le grand nombre des parens du Roy, demeurans en ceste ville, lesquels, la plus part, a cause de leur richesse & continuelle oyssiueté deuiennent insolens: toutesfois la saincteté de ce Pere a esté si grande, & son courage si releué au dessus de ses forces,

ces, qu'il a auancé plus qu'on n'eust osé esperer, vne chose du tout difficile. Les conuertis estoient la plus part du simple peuple; peu d'hommes de qualité, pendant ce temps, reçurent la Foy Chrestienne. Entre iceux toutesfois il y eut vn certain vieillard de quatre vingts ans, qui auoit obtenu le premier degré de Lettré; iceluy print soin des affaires du Christianisme, avec vn zele du tout extraordinaire; & comme il escriuoit fort bien, il composa plusieurs traictez de l'institution de la Loy Chrestienne, selon qu'il l'auoit apprise des nostres: & afin d'attirer les Lettrez, c'est merueille avec combié de soin il assembla les tesmoignages des liures Chinois, qui estoient fauorables à nostre religion. Entre iceux aussi il y eut vn enfant, dont les parens demeuroient près de nostre maison, quand il nasquist, le Pere l'apporta entre ses bras pour estre baptizé: mais cela ne sembla pas estre assez bien. scant au P. Soërius, veu que le pere & la mere ne vouloient aucunement laisser leurs erreurs. Toutesfois pour ne leur oster le fruiet de ceste leur pieté enuers Dieu, il arrousa l'enfant d'eau beniste, & l'ayant offert à Dieu sur l'autel, l'appella Iean. Le pere donc pensoit que son fils estoit Chrestien, & ayant changé de maison, sept ans apres le ramena en nostre Eglise, pour rendre graces à Dieu de ce qu'estant accablé d'vne maladie qu'on iugeoit mortelle, il auoit esté miraculeusement conserué en vie: car cōme il estoit desia priué de tout sentiment; & ne

*Vn enfant
baptizé fut
cause de la
conversion de
son pere.*

*Vision de la
Vierge à un
enfant.*

luy restoit plus aucune esperance de vie , il luy sembla de voir la mere de Dieu avec son petit enfant venir majestueusement vers luy: le petit *Iesus* l'appelloit souuent par son nom propre, & à ceste voix , comme en s'esueillant d'un profond sommeil, il commença de se mieux porter: il n'y eut aucun des domestiques qui doutast que ce ne fust celle-là mesme, de laquelle ils auoient souuent veu l'Image chez nous, & l'enfant guery en fit entierement soy: car comme on luy eust présenté deux Images de la tres-saincte Vierge, il choisit celle qu'on dict autresfois auoir esté peinte par l'Euangeliste S. Luc. Ainsi donc qu'il s'en retournoit le P. Iehan luy declara que son fils n'auoit pas encores esté baptisé, mais qu'il estoit prest de lauër maintenant son peché originel, s'il promettoit de n'induire iamais plus son fils à adorer les Idoles: ce qu'il promit bien: mais on ne peut iamais rât gaignet sur luy, qu'il voulust mespriser le choix de quel que jour fortuné selon les Kalendriers Chinois, pour receuoir ce Sacrement: parquoy il ramena l'enfant en sa maison, neantmoins le lendemain il tint sa promesse, & ayant fait baptiser son fils, il emporta vn traicté de la doctrine Chrestienne chez soy, afin de se preparer pour receuoir la mesme loy. Ce petit troupeau de Neophytes s'exerçoit courageusement aux deuoirs charitables de la pieté Chrestienne, & aussi assistoient souuent au seruite divin, declairoient leurs doutes, s'abstenoient religieusement

ment des ceremonies funebres des Payens, & confessoient publiquement qu'ils estoient Chrestiens. Ce qui seruoit de beaucoup pour publier par tout la renommee de la foy Chrestienne.

En ce mesme temps certain Neophyte, estant pour quelques affaires sorti de la ville, entra dans la maison d'un Ethnique, qui selon la coustume auoit mis ses Idoles au haut de la sale, où on reçoit les Visiteurs, le Neophyte par rencontre tourna sa chaise de telle façon qu'il tournoit le dos au simulachre. Le maistre de la maison l'aduertit de ne faire ceste iniure aux Dieux: auquel le Neophyte respondit; i'adore vn seul Dieu, & ne crains de rien les Idoles: ce qu'ayant dict, il fit le signe de la Croix sur soy, & sur les Idoles, & puis mit son siege au milieu de la sale, & tourna encor d'auantage les espauls aux simulachres: l'ami dissimula cela (car les Chinois ne se soucient pas tant de garder l'honneur de leurs Idoles, qu'ils vouulissent pour cela estre facheux à leurs amis.) En apres qu'il se vint à faire colatiõ, le Payen vouloit mettre quelque peu les viandes deür les Idoles; comme pour impetres d'iceux quelque bonne fortune: mais le Neophyte repliqua; si vous faictes cela, ie ne mangerai du tout rien: il laissa donc aussi ceste ceremonie, pour n'estre facheux à son hoste, & ainsi le Neophyte restant deux fois victorieux, triompha semblablement des faux dieux. Vne vouine de ce

*Forme
d'un certain
Neophyte es-
toy les Idoles.*

mesme Neophyte estant absente, son mary alla consulter quelque deuin, pour entendre quelque chose de son retour. Quand elle fut retournee à la maison, son mary sembla, avec la responce de son oracle mensonger, y auoir apporté le diable; car estant subitement faisie de fureur, on cogno assésément qu'elle estoit plustost possedee d'un ennemi importun, que d'un hoste; on ne laissa aucune ceremonie ou exorcisme prophane pour le chasser, mais on doit croire qu'il ne voulut pas estre chassé par ses propres artifices. C'est pourquoy le Neophytes auança apres auoir recité le Rosaire de la Vierge, & alors armé d'une grande foy, il commence à rancer le diable, de ce qu'il auoit osé tourmenter vne maison proche de celle où estoit l'Image du Sauueur I E S V S-CHRIST (il entendoit la sienne) & en apres faisant le signe salutaire de la Croix sur ceste femme, & disant plusieurs iniures au diable, il lui faisoit commandemēt de sortir. A tout cecy la possedee, le & possesseur, ordinairement plein de mensonges & vain babil, restoit muets. La foy des Neophytes faisoit souuent plusieurs autres choses semblables par l'usage de l'eau beniste, que i'ay estimé de uoir laisser, de peur d'estre trop long.

A ces commencemens heureux de la foy Chrestienne suruint le P. Emanuel, qui de ceste demeure gouernoit trois residences meridionales des nostres, & ensemble avec le P. Iean

Les Neophytes faisoient souuent des choses cōme miraculeuses.

Le P. Emanuel Visiteur procure l'auancement du Christanisme.

Jean, & nostre confrere Paschal, qui vn peu apres a esté receu en la compagnie, ils commencerent à cultiuier ceste vigne plus soigneusement que de coustume. Leur trauail eut si bonne yssue, que l'an suiuant 1605. le nombre des Neophytes creust au double, & y en auoit ja plus de deux cents, entre lesquels aussi on nombroit quelques Lettrez & parés du Roy. Le premier de ces hommes Royaux (car les Chinois les appellent ainsi, *Vansu*) qui fit cognoissance avec les nostres, fut vn allié de nostre Paul Bachelier, & Neophyte, dont est parlé cy dessus, qui rapporta beaucoup de soin à la conuersion de ce sien beau frere. Iceluy estant instruit à loisirés mysteres de la foy Chrestienne, fut baptizé le iour que les Eglises d'Espagne celebrent la feste de la Conception, il fut appellé Ioseph, & le premier du sang Royal, qui entre les Chinois adora Iesus-Christ le Roy des Roys. Ceste proximité Royale (à fin que personne ne s'abuse par la coustume de nostre Europe) est beaucoup moindre qu'és familles de nos Roys, elle a toutesfois les immunitéz, richesses, & dignitez, encore qu'elle ne paruienne iamais à aucune charge publique. Le puisné de cestuy-cy suiuit son frere, & prit resolution de faire profession d'vne mesme foy que Ioseph: mais les nostres treuoient bon de differer son Baptisme iusques au iour de de la feste de l'Epiphanie, alleguãs que ce mesme iour les trois Roys estoient ve-

Le premier du sang Royal qui adora Iesus-Christ.

Trois Chinois du sang Royal fons profession de la foy Chrestienne.

nus des Regions loingrains , pour adorer
 l'enfant I E S V S nouvellement nay. A quoy il
 respondit, si ceux-là ont esté trois , ie feray
 que nous ferôs quatre; il entendoit parler d'un
 autre frere encor plus ieune, & d'un sien cou-
 sin. Or il presenta vn petit fils qu'il auoit ame-
 né auec soy au P. Emanuel, à fin qu'il le receust
 pour sien, & le pria que le petit enfant fut ap-
 pellé de son nom, à sçauoir *Emanuel*, ce qui
 fust ainsi fait, & les parens Ethniques nom-
 moient aussi ordinairement cest enfant du
 nom qu'il auoit receu au Baptesme. Or les
 trois plus aagez estans pour ce iour bien in-
 struictz des principaux articles de nostre Foy,
 furēt solënnellement, & publiquement bap-
 tizez & nommez du nom des trois Roys; le
 premier estant appellé *Melchior*, le second *Ga-
 spard*, le troisieme *Balthasard*. La femme de Jo-
 seph, & autres parens & alliez de l'un & l'au-
 tre sexe suiuirent l'exemple de ceux-cy. Iceux
 auoiet vne mere veue, & aagee, & tres-addô-
 nee à l'adoratiô des Idoles: car pour le respect
 & deuotion qu'elle leur portoit, elle auoit
 desia passé dix annees continuelles (selon la
 coustume des Chinois) sans manger aucune
 chair, poisson, œuf, ou semblables; ains se
 nourrissoit seulement de légumes, herbages,
 riz, & autres viandes aprestees auec de la fa-
 rine. Ses fils la sollicitoiet d'abjurer la supersti-
 tion prophane des Idoles, & leur peine ne
 fut pas inutile: car elle rompit son ieusne pro-
 phane

*La mere de
 trois Roys,
 ensēble avec
 sa fille, vne
 niece, & ses
 seruanes est
 baptesee.*

plaine, & voulut que les misérables dieux,
 condamnés au feu, fussent brûlez en nostre
 maison, avec certaines boulettes, dont elle se
 seroit pour inuoker le nom des faux dieux.
 Elle leur enuoia aussi ie ne scai quel placard
 adressé au Roy des enfers, que les Sacrifica-
 teurs pleins d'impostures luy auoient vèdu, à
 condition qu'il l'a traiteroient & receuroient
 doucement, & qu'elle seroit exempte des
 punitions, que pour ses fautes elle pourroit
 auoir meritées, cela estoit appelle le *Guide des*
enfers. Nos Peres faisant vn meilleur eschan- *Guide des*
 ge, au lieu de toutes ces choses prophanes luy *enfers.*
 en enuoierent des lettres, scauoir l'Image du
 Sauueur IESVS-CHRIST, & le Rosaire fa-
 cté de la *Very Mere*, & au lieu du ieufne,
 qu'elle auoit laissé avec difficulté, ils luy per-
 mirent d'observer celuy que l'Eglise ordon-
 ne: & au lieu des parentes fufdites, ils luy
 baillerent les dix commandemens de la Loy,
 & l'assurerent que c'estoit la *guide du che-*
min qu'il falloit tenir pour paruenir non aux *Guide des*
enfers, mais vers le Roy du Ciel, duquel seul les *bons de*
Paradis.
 Chrétiens reçoient le salaire de leur bonne
 vie. Parquoy nostre confre l'instruisit am-
 plement en sa maison: mais toutes-fois de
 sorte qu'il n'estoit point veu, à fin de ne rom-
 pre l'estroicte solitude des femmes Chinoises:
 car ils parloient ensemble à l'opposite de
 certaine porte, avec vn tapis entredeux, & ve-
 ritablement nostre Cartchiste pensoit en in-
 struire

struire vne seule : mais quand le iour ordonné pour le Baptisme fut arriué il en sortit six, sçauoir sa fille avec vne niepce, & autres quatre seruantes. Toutes celles-là estant interrogées sur ce qu'elles auoient ouy, & appris, respondirent si pertinemment, qu'il ne fut pas besoin de differer d'auantage le Baptisme, & leur zele, & deuotion fut si grande, qu'encor qu'elles ont ordinairement l'atouchement en horreur, elles n'eurent aucune apprehension de l'Onction sacree. Le Baptisme estant acheué, elles entendirent aussi le sacrifice de la Messe dans vn Oratoire magnifiquement orné pour ce iour-là, qu'elles auoient desiré qu'on celebrast à leur occasion.

*L'Eglise estoit trop pe-
sise pour le
nombre des
conuertis.*

La conuersion susdite fut cause que le nombre des fidelles croissoit tous les iours, tellement que nostre Eglise se trouua trop estroite pour les contenir; on les diuisa donc en trois iours prefix de chaque semaine, à fin qu'ils ne vinssent pas tous ensemble: neantmoins les iours des festes plus solemnelles on leur permettoit de s'assembler tous. On a accoustumé le iour que les Neophytes sont lauez des eaux sacrées, leur donner à chacun vne Image : & à cause de la multitude, le thresor de la maison estoit espuisé, car on n'a pas aisément abondance de ce qu'il faut recouurer par tant de terres & de mers. C'est pourquy les nostres furent contrains de faire grauer à vn sculpteur estrange l'Image du Sauueur

*L'Image du
Sauueur est
gracee par
vn Chinois.*

Sauueur IESVS-CHRIST sur vne table de bois; car les Chinois ne sçauent que c'est de grauer sur le cuiure. On y adiousta vne briefue exposition, par laquelle on faison entendre que Dieu n'ayant aucune figure, auoit neantmoins prins nostre nature & forme, & apporté vne Loy tres-saincte du ciel au monde. Cela estoit expressément fait, d'autant qu'il falloit remplir d'Images sacrees les oratoires depouillez des simulachres des faux Dieux, à fin que nostre Religion ne semblast estre trop nuë & sans Deité aux spectateurs Ethniques. Les Chinois aussi ont accoustumé, ie ne sçay pour quelle occasion, au commencement de chaque nouvelle annee, mettre au dessus des portes de leur maison des Images de ie ne sçay quels esprits. On posa au lieu d'icelles les nōs tres-augustes de IESVS, & MARIE, grauer sur vne table, pour prendre protection des maisons Chrestiennes, & faire profession publique de la foy des Neophytes: & mesme cela apporte aussi vne commodité particuliere, qui est que ceux qui vont pour voir les conuertis, recognoissent par ce signe leur maison, cela les reliouit fort: d'autant qu'ils se voyoient n'estre de rien inferieurs aux Ethniques. Et nos Peres ne reçoient pas moins de consolation en cecy, quand parmy la multitude Egyptienne, ils recognoissent le peuple de Dieu, comme arrousé sur le seuil du sang de l'Agneau Paschal.

Le nom de Iesus, & Marie est posé sur la porte des maisons.

Ce

*Ce qui se faisoit en mesme temps en la
residence de Xaucea.*

C H A P. V.

*Vsage de la
penitence.*

*Adoration
du Crucifix.*

LE P. Nicolas continuoit courageusement, tant dans la ville, qu'aux villages de dehors, d'auancer, comme nous auons dict aux chapitres precedens, les commencemens heureux de la Foy Chrestienne, & aussi instruisoit fort soigneusement en toute bonne discipline la multitude acquise à I E S V S-CHRIST. Nous parlerons premierement du dernier; l'vsage du Sacrement de la penitence donna de l'estonnement & de l'admiration à plusieurs, lesquels asseuroient qu'il leur sembloit que de reueler à aucun homme ses fautes cachees estoit vne chose qui surpassoit la force naturelle des mortels. A peine pourroit-on aussi croire avec quel ressentiment de pieté, & deuotion ils adoroient le Crucifix le iour du Vendredy saint, apres auoir ouy vne predication conuenable de la Passion de I E S V S-CHRIST. Parquoy les Neophytes de *Xaucea* estant ainsi endoctrinez, lors que les Payens les attiroient à diuerses disputes, estoient tousiours superieurs, & avec la mesme constance, ils endurerent patiemment plusieurs

fieurs iniures de leurs enuieux : & mesmes, ce qui est plus sensible, plusieurs dommages : car l'ennemi du genre humain ne cessoit iamais d'apporter quelque trouble à ces pieux exercices. Il eut alors pour leur ministre vn sacrificeur violent, & neantmoins renommé, dont nous auons parlé cy deuant, lequel auoit esté banni de la Cour de *Pequin*, & relegué en la prouince de *Canto*. Car il estoit venu en ce temple peuplé d'Idolâtres nommé *Nancua*, qui n'est qu'à vingt mille de la ville. Plusieurs l'honoroiẽt & fauorisoient fort, encor qu'il fust banni, à cause de sa grande reputation, & y en auoit tous les iours qui se laissoient abuser à ses erreurs, & surprendre à ses impostures. C'est pourquoy se glorifiant de ces faueurs de la fortune, comme c'est l'ordinaire de ceste racaille, il marchoit insolẽment auec grande suite & parade. Il auoit d'aenture ouy parler de nos coustumes plus particulierement que les nostres ne pensoient, & il sçauoit bien que les nostres esperoient, & visoient principalement d'abattre quelque iour entierement toute la secte des Idoles. Il resolut donc de remedier par son auctorité à ce present danger, mais il iugea qu'il luy estoit premierement nécessaire de disputer auec le P. Nicolas, pour cognoistre quelle sorte d'hommes estoient ceux-là, qui esleuoient leurs esperances si haut : mais il ne vouloit pas, selon sa modestie accoustumee, s'humilier tant, que d'aller

Vn sacrificeur banni, retourne à ses premieres insolẽces, & est relegué aux extremittez du Royaume.

d'aller visiter vn homme estrange , & il raf-
choit par des artifices merueilleux de faire en
sorte que le Pere l'allast visiter le premier: mais
on respondit à vn fol selon sa folie : car il
n'est pas bien seant en ce Royaume , que les
Predicateurs de la parole de Dieu recherchent
aucune communication avec des hommes
tres-abiects & tres-vicieux. C'est pourquoy
ne voyant plus aucune apparence que le P.
l'allast visiter le premier , il le vint voir , cou-
rant la haine qu'il lui portoit sous l'appa-
rence exterieure d'un bon visage. Icelui deceu
par l'opinion commune des Chinois , croioit
trouuer vn homme barbare & sans doctrine;
mais quand il l'entendit pertinemment di-
scourir des choses naturelles ou surnaturel-
les, de peur d'estre conuaincu par vn plus do-
cte, il n'osa en rien contredire: alleguant que
tout ce que le P. Nicolas disoit n'estoit pas fort
dissemblable des preceptes de sa secte: il trou-
ua neantmons tres-mauuais les Inuectiues
plus piquantes escrites cõtre leurs faux Dieux
dans nos liures , & menaçoit de s'en venger.
Mais la bonté Diuine nous deliura aussi de
ceste crainte ; car comme il pensoit estre fort
assuré, & s'occupoit entierement à assembler
des disciples, bastir des temples, entretenir les
rempliers, on apporta vne nouvelle proscrip-
tion de la part du Roy, par laquelle il estoit
relegué en vne Isle nommée Hainã, située à l'ex-
tremité du Royaume de la Chine vers le
Midi.

*Le sacrifice-
teur redonne
la doctrine
du Pere.*

Midi.

Nos Peres aiant ainsi passé ce danger tomberent avec toute la Religion Chrestienne en-
cor en plus grand peril. Car on auoit rapporté
au Gouverneur, que les loix de la foi Chre-
stienne ordonnoïent à ses sectateurs de brusler
toutes les Images de leurs Ancestres, ce qui de
foi l'estat impie, est encoir estimé plus cruel par
les Chinois, que par les Européens. Le P. Ni-
colas ne sachant rien de ceci, alloit voir le
mesme Gouverneur, lequel auoit resolu non
de punir, ains seulement d'admonester les nos-
tres, car il croioit aussi lui mesme que ceste
calomnie estoit vraie: il les enhortoit donc de
s'abstenir de ceste impieté, qui pourroit ap-
porter des grands maux à vn homme esfran-
ger, qui deuoit se comporter plus modeste-
ment au Royaume d'autrui. Le P. Nicolas
donnant raison de son fait, ne nia pas tout
ce qu'il auoit attenté contre les Idoles, d'aurât
qu'il croioit que mesme selon la doctrine des
Lettrez on deuoit abolir ceste loi. Car plu-
sieurs autres assemblez au Presidial estoient
presens à ce discours; il nia toutesfois auoir
fait ce tort à aucun des Ancestres, alleguant
à se surer le commandement de la loy, tou-
chant l'honneur deü à pere & mere: alors il y
eut vne grande dispute entre l'vn & l'autre,
& qui dura long-temps: & encoir que le Gou-
uerneur ne voulut pas sembler estre vaincu,
neantmoins il n'osa pas empescher le cours

*On publia
vne nouvelle
calomnie con-
tre les nostres.*

*Le Gouver-
neur dispute
avec le P. Ni-
colas.*

Hhh

del'Euangile. Cela confirma extrêmement les nouveaux Chrestiens, d'autant qu'ils disoient que leurs Docteurs n'auoient pas crainte de publier la verité de leur Doctrine, mesme deuant les sieges Majestueux des Iuges. En ce temps estoit venu le nouveau *Tauli*, qui auoit plus d'autorité qu'aucun autre Magistrat sur les contrées de *Kancoa* & *Nanchin*. Parquoy craignant que les chefs de nostre cartier ne vinssent les premiers luy faire des semblables plaintes, il resolut de les preuenir en le visitant, & entre autres presens il luy donna le Catechisme du P. *Mathieu* imprimé de nouveau à *Pechin*. Ce mesme nouveau *Tauli* auoit d'auenture oüy parler du P. *Matthieu*, & de son entrée à la cour, comme aussi de la faueur des Magistrats & du Roy, ce qu'il raconta tout au P. *Nicolas* dans le Présidial, sçauoir que le Roy l'auoit retenu à la Cour; qu'il estoit entre tenu aux despens du thresor Royal, estoit honoré de tous les plus grands, & qu'il auoit compassion de sa fortune, d'autant qu'il y auoit apparence qu'on ne le laisseroit pas retourner en son pais. Mais le P. *Nicolas* repliqua que son Confere estoit volontairement, & de son bon gré retenu à *Pechin*, & qu'il ne desiroit pas retourner en son pais. Ce qu'on pouuoit assez voir par la cause de son arriuee, & des autres de la compagnie, laquelle estoit amplement descrite en ce liure, qu'il auoit fait imprimer en ceste mesme cour Royale. Le *Tauli* fut fort content, & satisfait de la veüe & discours

Le P. va visiter le nouveau Tauli.

Lequel luy raconte combien les nostres estoient honorez à Pechin.

Le Tauli prend la protection des nostres.

discours du Pere, & la bienueillance qu'il luy tesmoigna, osta aux commis de nostre carriere tout espoir de nous pouuoir nuire, croyans, comme il arriua, qu'il prendroit la protection de nos affaires.

Cela toutesfois ne fut pas assez pour arrester les Sacrificateurs idolatres du temple voisin: car aians recognu que par la multitude des baptizez le nombre de leurs paroissiens, & par ainsi, ce qu'ils sentoient plus viement, leurs gains se dimiuoient, ils firent tant que leur grand maistre vint pour empescher le P. Nicolas, ce qu'il fit, venant trouuer le Pere dans nostre maison, & le coniuant premierement par prieres, & en apres pensant l'espouuanter par menaces, mais se cõfiant en la faueur des Magistrats, il ne se soucia ni de l'un ni de l'autre.

Le retour du P. Emanuel avec ses trois associez escheut ceste mesme annee. Ce qu'estant sceu par les Neophytes, plusieurs à l'enui monterent sur des nasselles, & leur allerent bien loing au deuant: mais de telle sorte qu'ils tesmoignoient l'allegresse publique par le son des tambours & des trompettes, portans aussi plusieurs viures diuersemēt apprestez, pour reparer le desgoust que la nauigatiõ leur pouuoit auoir laisse; & ainsi avec la mesme pompe ils les amenerent en plein iour en nostre maison, à la veue du peuple qui accouroit à ce spectacle. De mesme que cela remplit tous les

Le grand maistre du temple tasche en vain d'empescher les Peres.

Les Peres sont publiquement receus avec grand pompe par les nouveaux Chrestiens.

*Tumulte en
la ville de
Canto.*

Ethniques d'estonnement, aussi combla il les nostres d'une grãde ioie, lesquels ne cessants de rendre graces à Dieu, estoient esmerueillez de voir que les trompettes du saint Euan-gile estoient maintenant sans aucun empeschement, & comme triomphants publiquement receus en ce Royaume par tant de siecles inaccessible aux estrangers: mais ceste liberté dura peu d'annees. Car les affaires de Cãto troubles par vn grãd tumulte furent reduits en tel estat, qu'ils n'õt encor iusqu'au iour present peu estre remis en leur premier ordre & repos, & peut estre tandis que nous mesmes auons voulu prendre plus de liberté, nous nous sommes reserrez en des cõtrainctes plus estroictes. S'estants reposez plusieurs iours en ceste demeure, où les conuertis les visiterent, & donnerent des presens, ils se preparerent au despart. L'vn des quatre demeura pour accompagner le P. Nicolas, les autres trois s'embarquerent pour entrer plus auant dans le Royaume, & les Neophytes honorerent publiquement leur despart avec vne pompe aussi magnifique, qu'auoit esté leur entree.

*Le P. Nicolas
cõtinue d'e-
stabilir la
foy avec plus
de libertè.*

Le P. Nicolas, aiant maintenant vn autre associé pour prendre soin des affaires domestiques, s'adonna plus librement à l'establissement de la Religion Chrestienne, & visita toutes les Eglises voisines des village qui estoient ez enuirs de la ville, les confirma en la foy, & en augmenta le nombre; principalement en

La

la maison de l'Ancien Paul, où il trouua assez d'occupations pour instruire les Catechumenes, & baptiser les fideles conuerts, comme aussi pour esclaircir les doubtes & difficultez, qui estoient du depuis arriuees entre eux deuisans ensemble, pendant l'absence de nostre Confrere: ce qui aussi ils auoient mis par escrit, afin de s'en relouuenir au retour de leur Docteur. Et le desir que ce bõ vieillard auoit d'apprendre les mysteres de nostre foy, estoit si grand, qu'on ne le pouuoit iamais retirer d'aupres des Peres, si quelquefois ils enseignoient les nouices: & ce ne fut pas là tout le fruit qui en prouint, car de là il fut appellé par vn parent du mesme Paul, qui demouroit à dix mille de là, & parce que celuy qui auoit appellé le P. estoit homme qualifié entre les siens, & naturellement enclin à la pieté, & procureur du bien public, on trouua bon d'essayer si par son moyen on pourroit espandre la foy plus auant. Il y alla donc accompagné du mesme Paul, & y trouua vne grande multitude de ceux qui estoient venus pour le veoir, & pour l'entendre. Estant donc entré dans la salle, il vid dans vn Oratoire vne belle Image de la mere de Dieu, avec l'enfant Iesus que le saint precursor adoroit, au milieu de plus de cinquante simulacres d'idoles; & n'y auoit aucun qui sceust dire autre chose de ceste image, sinon qu'elle estoit de la mere de Dieu, & de la Royne des Roynes. Ce specta-

*Le P. Nicolas
fut v. grand
auancement
de la mai, en
d'un certain
homme de
qualité.*

cle remplit le P. Nicolas de consolation & d'admiration; car il luy sembloit alors de voir entieremēt selon la lettre de l'écriture, *Le lis entre les espines.* On trouua par apres qu'elle auoit esté depeinte selon le modelle de celle qu'on auoit mise entre les presēs du Roy. Le P. Nicolas prit donc occasion par ce rencontre de leur faire entendre le tres-sainct & tres-auguste sacrement de *Dieu-homme*, & toute l'histoire du precurseur sainct Ieā. Ce discours fut ouy avec grand contentement de tous, & principalement ils entendirent avec vn plaisir indicible, que le sainct precurseur dez le vêtre de sa mere auoit penetré, ie ne sçay par quels yeux, au sein de la Vierge, où aiant veu son Seigneur, il auoit tressailli de ioie: en apres il expliqua amplement les autres mysteres de nostre foy, & tous les domestiques de l'hoste furent tellement esmeuz, qu'abiurans dez l'heure mesme les Idoles, ils resolurent de suiure IESVS-CHRIST. Parquoy; deschargeans soudainemēt les regrets de leurs fautes passees sur leurs Idoles, ils les jetterent tous par terre, sans en laisser vn seul: & aiant allumé vn grand feu au milieu de la basse-cour, les porterēt dedās, pour y estre consumez par les flāmes: en apres aiant repurge le mesme Oratoire avec des prieres Ecclesiastiques, ils y poserent la seule image de la *bien-heureuse Vierge*, & de S. Iean Baptiste: puis le P. aiant paré l'autel des ornemens qu'il auoit apportez avec soy, leur fit mettre

*Image de
Nostre dame
trouuee entre
les Idoles.*

*Vaginus &
tous ses do-
mestiques
conuertis.*

les

les genoux en terre, & demanda pardon à Dieu, des honneturs diuins qu'ils auoient rendus aux idoles, & promettre que d'oresen-
 atant ils adoroient le seul Createur, & mo-
 derateur de toutes choses. Tandis qu'on dis-
 couroit de nostre Foy, dans ceste mesme sale
 furent d'auenture presens trois sacrificateurs
 du tēple, & cloistre voisin, que l'hoste Vaginus
 (car il s'appelloit ainsi) auoit tous deux fait
 bastir, on dispute fort long-temps avec iceux,
 mais les tenebres ne peurent resister à la lu-
 miere: parquoy du commun consentement de
 tous, ils promirent qu'ils receuroient la foy
 aussitost que le Roy le permettroit publicque-
 ment. L'Ancien Paul se resioüissoit extremē-
 ment de ce bon succez de la Religion Chre-
 stienne, mais comme les sacrificateurs s'en al-
 loient, la femme de Vaginus les suiuant, les
 reprint aigrement, de ce qu'ils estoient peu-
 ciulement entrez en dispute avec vn estran-
 ger dans la maison. Finalemēt en peu de iours
 dixhuit personnes receuans le Baptesme fi-
 rent profession de la foy Chrestienne. Mais
 Vaginus ne fut pas encore alors baptizé, pour
 autant qu'il estoit retenu dans les sales liens
 de la polygamie, car n'ayant pas de fils, qui est
 vne espece de grand malheur entre les Chi-
 nois, il ne fut pas encore possible à la premiere
 rencontre, de luy persuader de faire plus d'e-
 stime du salut eternel, que de l'esperance d'a-
 uoir dela posterité.

*Dispute con-
 tre trois sa-
 crificateurs.*

*Dixhuit
 personnes
 conuerties.*

Plusieurs aussi furent amenez au girou de l'Eglise en vn autre village, dont les Neophytes continuoient les exercices de la religion Chrestienne en vne Eglise qu'ils auoient desja fait bastir; entre lesquels vn vieillard de quatre vingts dix ans, merite qu'on fasse mention de lui en cest escrit: d'autant que desja depuis quatre ans entiers que le P. Nicolas auoit esté en ce lieu, il n'auoit voulu entendre en aucune façon les preceptes de la loi, ou doctrine qu'on lui auoit annoncee; ains passoit opiniastrement sa vieillesse dans la nuit obscure de ses erreurs. Car pour autant qu'il n'adoroit pas les Idoles, il aßeuroit qu'il ne pensoit estre coupable d'aucun crime, alleguant que ceste si lógue vieillesse lui estoit accordée pour salaire de son innocence. Toutesfois il fut finalement induict à faire profession de la Religion Chrestienne; par les exhortations de son fils, & de ses nepueux; mais il vouloit que son Baptesme fust differé iusques à trois mois apres, afin qu'il le receust avec plus grande pompe & solemnité. Les artifices du diable, qui ne pouoit souffrir que ceste proie lui fust arrachée des mains, lui faisoient desirer ce delai; mais la constance fut plus forte que l'opiniastreté. Car le P. Nicolas protesta qu'il ne partiroit pas, qu'apres qu'il auroit effacé les taches de sa vie passée par les eaux salutaires du Baptesme. Cela fut donc en fin fait selon le desir d'vn chacun, & aiant esté appelé *Arthoine*, il mourut dans peu de iours d'extreme vieillesse,

*Conversion
d'un vieil-
lard de qua-
tre vingts dix
ans.*

Vieillesse, & certes on peut croire, que la diuine bonté auoit iusques alors prolongé sa vie; afin qu'il en trouuast vne meilleure en la mort.

En vn autre village certaine femme estoit tombée malade. Nostre Prestre fut appellé vers icelle, afin que l'arroulant d'eau beniste il l'a remist en esperance de vie: car la renommée auoit publié la force de ceste fontaine exlatoire, l'vn & l'autre rencontra ce qu'il auoit désiré; car aiant esté arroulée, elle fut guarie, aussi bien d'esprit que de corps, & fut baptizée ensemble avec son mari, & plusieurs autres, apres auoir condanné tous les idoles au feu. Parquoy il y en eut plus de trente baptizés tous à la fois, & contant ceux de la ville, & des faux-bourgs, il y en y eut cent quarante qui furent ceste année uois à Iesus-Christ en la résidence de Xabeca. Mais vne rude tempeste, esmouë contre les nostres en la ville metropolitaine, arresta quasi pour tousiours ce cours tres-fortuné des affaires du Christianisme, dont sera amplement traité en son lieu; car c'est vne chose tres-digne d'estre couchée es Annales, & en laquelle les reimoignages de la prouidence diuine reluisent plus clairement que le Soleil en plein midy.

Conversion d'une autre femme.

Cent quarante se convertirent en vne an à Xabeca.

H h h s

*Les affaires de la Religion succedent
heureusement à Nanchin, & nostre
ami Chiutaisò fait profession de la
foi Chrestienne.*

C H A P. V I.

CInq des nostres demeuroient en ce temps en la residence de Nanchin, quatre Prestres, & vn seul de nos Confreres. Iceux avec leurs domestiques, & seruiteurs faisoient maintenant vne famille assez grande. Parquoi le P. Jean Recteur de ce lieu, acheptant quelque autre maison voisine, eslargit d'auantage la demeure. Il y auoit trois des Peres occupez à vne seule chose, (çauoir l'estude des lettres Chinoises; parquoi le nombre des nostres n'estoit pas suffisant pour vne abondante moisson; parce qu'il n'y en auoit que deux qui en prenoient loïsing, & encore estoient-ils assez empeschez aux affaires de la maison. Car les autres entendoient tous les iours les leçons du P. Jean, & nostre Coadiuteur, la plus-part du temps instruisoit les Neophytes du commun peuple. Il n'y en eut toutesfois pas peu qui se rendirent à la loi de Iesus-Christ: entre lesquels fut nostre ami Chiutaisò, ja dez long-temps desiré, duquel

quel nous auons souuent parlé ci dessus, & que nous appellerons desormais *Ignace*. Tous les nostres, & la religion Chrestienne de la Chine auoient beaucoup d'obligation à celui-ci, tandis qu'il estoit encore Payé; car on lui doit rapporter la louange de la plus grande part des choses qui ont esté faictes ez Prouinces de *Canton*, & *Chiansi*, & quant à la residence de *Nanchin*, c'estoit lui qui principalement, apres Dieu, l'a establie; ce fust aussi lui sur tous, qui aida les nostres pour faire leur second voiage en la cour du Roi. Nos Peres passé long-temps taschoient de recompenser tant de bien-faictes par tous les moiens qui leur estoient possibles. Deux choses principalement le retardoient de faire profession de la foi Chrestienne, sçauoir vne concubine, de laquelle il auoit eu deux fils; & la doctrine profane des Idolatres, qu'il auoit fait dessein de mettre en lumiere; pour s'acquérir de la reputation. Mais des autres raisons l'esmouuoient, sçauoir la verité & saincteté cognüe de nostre Religion, laquelle il publioit & louoit grandemēt lui mesme en toute compagnie; en apres l'affection entiere qu'il uoioit que les nostres lui tesmoignoient par effect, & par paroles. Tout cela donc detenoit son esprit doureux, flottant deçà & delà, sans lui donner aucun repos, & s'arrester en aucun lieu. Et il estoit pour lors fort à propos venu à *Nanchin* avec son fils aîné, desia aagé de quatorze ans; il le donna donc de son propre mouuement aux nostres,

Chinois à a-
me des Peres
est baptisé, &
appelé Ignace
ce son fils aî-
né est aagé
de quatorze
ans à l'ar-
riuee.

nostres, afin de l'instruire en la religion Chrestienne, protestat plusieurs fois, que passé longtemps il estoit assureé qu'on ne pouuoit trouver aucun salut hors de l'observation de nostre loi; & ne se contenta pas seulement de faire cest enfant Chrestien; mais encore il desira qu'il fust receu au nombre des autres domestiques, pour estre nourri, & esleué en la profession de la meisme foi qu'il auoit receu; cela fust extrêmement agreable aux nostres, parce qu'ils deuoient ce soin à l'amitié du pere, ou au salut de l'enfant. Il fut donc appellé *Matthieu*, Chiu-tai-sò le desirant ainsi, pour la memoire agreable du P. *Matthieu*. En apres il apprenoit parmi les nostres les lettres Chinoises, & principalement la pieté Europeenne; en quoy l'enfant profitoit beaucoup par son industrie & trauail; ce que le pere, & plusieurs autres parens & nobles tenoient à grande obligation receuë des nostres.

En ce mesme temps nostre Confrere François *Martinez*, qui auoit esté amy tres-familier d'Ignace, tandis qu'ils demeuroient ensemble en la Prouince de *Canto*, fut ie ne scay pour qu'elle occasion enuoie à *Nanchin*. Le trouuant donc apres tant d'annees encor enuelpé dans les erreurs du Paganisme, il le reprint avec vne grande liberté, qui estoit neantmoins adoucie par la demonstration de l'amitié qu'il luy portoit, de ce que diuersemét agité d'incertitudes, il n'auoit pas encore laissé sa façon de viure ac-

cou

*Le fils de
Chiu-tai-sò
receu en la
compagnie.*

*François
Martinez.
Coadiuteur
de la compa-
gnie reprend
aisrement
Chiu-tai-sò de
de son obsti-
nation.*

coustume, le blasmat aussi de n'auoir rié diminué de son obstination, par laquelle il continuoit de résister à la vocation diuine. Ceste libre reprehension, & exhortation charitable de nostre frere, Dieu operant interieurement en son ame. eut tant de pouuoir & de force, qu'en fin il ne refusa plus d'entendre la voix de Dieu qui l'appelloit. C'est pourquoy ne cherchant plus d'oresenauât aucune excuse, il se mit à lire & relire plus exactement, & ententiuement que de coustume le traicté de la Doctrine Chrestienne, & en aiant acheué la lecture il n'attendit pas d'auantage de demander d'estre regeneré par le Sacrement du Baptesme, il receut sa concubine pour legitime épouse. nous enuia tous ses idoles avec les tables sur lesquelles on imprimoit les iures. qui contenoient les statuts de ceste secte profane, pour les brusler. Bref il accöplut amplemēt tout ce qu'il auoit promis, & en verité il refusa vn iour avec vne eloquēce si admirable toute l'idolatrie Payenne, en presence de plusieurs nouveaux Chrestiens, qu'on pourroit doubter si la royé qu'il laissa à les auditeurs estoit plus grande, que l'estonnement dont il les remplit tous. On assigna pour le iour de son Baptesme la feste de l'Anonciation de la B. heureuse Vierge, qui d'auenure escheut ceste année le Vendredy de Carême, auquel on recite l'Euangile du Lazare resuscité de mort à vie. Ce mesme iour nostre Confrere François exhortant les Neophytes d'

*Il demande
le Baptesme.*

*Il estoit sa
concubine, &
brusle ses
id. lre.*

*Refusa l'i-
dolatrie.*

uisa son discours en trois points des principaux mysteres qui rendoient ce iour remarquable, de sorte qu'il parla premierement de *Dieu fait homme*; en apres, à cause que c'estoit vn Vendredi de Carême, de la passion du Seigneur, & finalement il discoutut de la resuscitation du Lazare. Ignace estoit present, qui reprenant le mesme discours, s'appropriâ entierement l'histoire du Lazare, ce qu'il fit avec vne eloquence accôpagnée d'une si grande pieté & devotion, qu'il en enflamma toutes les âmes des auditeurs.

Discours de l'histoire du Lazare, qu'il s'appropriâ.

Deuant de pardon de ses pechez, estât prosterné en terre.

Deuant que de s'approcher pour recevoir le Baptesme, estant prosterné en terre, il commença de la frapper du front, avec vne demonstration particuliere de grande repentance, car ceste ceremonie est coustumierement obseruee entre Chinois, par ceux qui demâdēt pardon de leurs fautes: en apres il recita publiquement la Confession de foy, & la bailla par escrit à nos Confreres, pour seruir de tesmoignage de sa conuersiô. Je la traduirai ici le plus fidellemēt qu'il me sera possible, encore que ie sçache biē qu'elle n'aura pas tant de grace en vne langue estrangere, comme au propre langage du pays.

Profession de foy de Chinois qui est appellé Ignace.

Chien Ignace nây l'an qu'on appelle *chien*, le sixiesme iour de la seconde Lune (qui estoit l'an mil cinq cens quarante neuf au mois de Mars) en la ville de Ciaucien de la contrée de Suen, Province de Nanchin au Royaume de Tamin (les Chinois appellent ainsi leur Royaume, comme nous auôs dict

dict autreparr) moy di-je me repentant entiere-
ment de tous mes pechez ie desire en toute reueren-
ce de demander pardon à Dieu, à fin qu'il lui plaise
me donner son eau salutaire pour les effacer, & m'o-
btroier la grace de pouuoir entrer en sa tres-saincte
toy: ie considere qu'estant homme aagé de cinquante
sept ans, i'ay pendant tant de temps eu des yeux, &
neantmoins n'ai pas ueu la loy diuine; i'ai eu des
oreilles, & n'ai pas entendu le nom de Dieu; mais
au contraire i'ai suivi la secte de Scechia (c'est le
nom du principal & tres-grand Idole) encor que
ie cogusse bien qu'elle estoit contraire à la raison
& à la verité; & l'ay esbanduë au long & au lar-
ge, ce qui est une de mes plus grandes fautes, & un
peché presque infini, qui sans doute meritoit la plus
basse profondeur de l'enfer. Les ans passez i'ai certes
heureusement rencontré les maistres de verité, qui
estoyent venus du grand Occident, Matthieu Ric-
cius, & Lazarus Cataneus ensemble avec leur Coa-
duteur Sebastian Ferdinand. Ceux-là m'ont les pre-
miers manifesté les mysteres de la diuinité. Main-
tenant i'ai encor rencontré Jean Roccia, & François
Martinez son associé, lesquels m'ont confirmé en la
doctrine que i'auois autresfois entendue. Ces Do-
cteurs m'ont enseigné que Dieu a fait le ciel, la ter-
re, & tous les hommes, & qu'il faut que toutes les au-
tres choses lui soient subiectes: qu'il n'y a aucune au-
tre loy ou secte qui soit veritable, que Dieu seul par
ses ministres pardonne tous les pechez, que c'est aussi
lui seul qui donne la gloire du ciel aux hommes qui
se repentent vraiment & sans feinte de leurs pe-
chez;

chez; & d'autant que ie croy que l'homme peut par ces moyens obtenir pardon, & tous autres bienfaits de Dieu. ie prie Dieu de tout mon cœur, qu'il luy plaise me donner iellement cognoissance de ceste verité, que ie puisse l'accomplir par ceuvre, & adorer d'un courage constât & immuable sa diuinité celeste, & me conformer avec toutes mes actions selon ses ordonnances sacrees. Je promets que dez le iour que i'auray receu le Baptesme, q'ui nettoie & purge toutes les ordures de l'ame, i'arracheray entierement à l'advenir de ma croiance toute la fecte des faux Dieux, & leurs status contraires à la raison; que ie prendray aussi garde de ne porter en aucune maniere plus que de raison mes pensees & desirs à une cupidité desmesuree d'augmenter les biens de la maison, & la vanité de ce monde, ou autres choses fausses & temeraires. I'obeiray à mon pere tout-puissant, & me tourneray au droit chemin de sa loy, & porteray mes sens, & mes actions avec observation nouvelle à reduire autant qu'il me sera possible, la lumiere naturelle que Dieu m'a donnée, à sa premiere splendeur, commençant par moy mesme, & faisant part à tout autre des biens que i'auray receu; quant à ce qui touche les articles de la foy Chrestienne, encore que ie ne puisse pas comprendre la grandeur de chaque haut mystere d'iceux, toutesfois ie me submits de tout mon cœur à ce qu'ils ordonnent, & croy entierement tout ce qu'ils contiennent: priant le Sainct Esprit de me la vouloir esclaircir, & faire entendre par sa lumiere. Maintenant donc que ie commence nouvellement de croire, mon cœur est comme un espy tendu

&

& fragile, c'est pourquoy ie prie la Royne mere de Dieu de me vouloir interieurement donner courage & force, intercedant enuers Dieu son fils, afin que ceste resolution de mon ame ferme & stable à tousiours ne s'esbranle iamais: que mes sens, & mon entendement soient ouuerts, mon cœur mondifié & illuminé, afin qu'il recoiue la verité, & retienne la raison, qu'il ouure ma bouche pour publier la loy diuine par tout nostre Royaume, de sorte qu'il n'y ait personne qui ne recognoisse la loy du vray Dieu, & depende de sa volonté.

Chacun fut à bon droict resiouy de la cōuersion à Dieu si entiere de ce Lettré, & les Ethniques conçeurét vne tres-bonne opinion de ceste loy, parce qu'ils virét qu'Ignace qui auoit l'espace de tant d'annees defendu la secte des Idoles, maintenant l'auoit renoncee.

Loy des Neophytes pour la conuersion d'Ignace.

Mais n'oltons pas aussi aux autres Neophytes la louïange qui leur est deuë: car tous ceulx là, aussi souuent que l'occasion s'en presentoit, faisoient paroistre les flammes ardantes de leur zele & charité; ce que ie pense pouuoir laisser en ce lieu, sans leur faire aucun tort, veu que c'est chose qui arriue tous les iours, & qui a souuent esté redite, parlant des autres residences: mais ie ne puis oublier la conuersion signalee à la foy Chrestienne, d'un enfant qui commençoit seulement d'apprendre à lire. C'estoit le fils d'un des admonesteurs ou Sindics Royaux, qui est vne des plus grandes dignitez qui soit entre les Chinois. Icelui venât de Pequin

Conuersion signalee d'un enfant à la foy Chrestienne.

à Nanchin parla fort des myſteres de noſtre foy avec *Ly Paul*, & apprint l'abregé de la doctrine d'icelle, & finalement obtint d'eſtre baptisé.

Les Capitaines des cartiers veulent contraindre les Peres de faire la garde.

Le P. Jean conſerua l'amitié des Magiſtrats, & l'augmenta auſſi, ce qui ſeruit de beaucoup en diuerſes occaſions, mais principalement pour ſe maintenir contre les importunitéz des commis & chefs du cartier, où ils demeuroient: car ils s'eſtoient efforcez de faire que les Magiſtrats contraigniffent les noſtres de faire la garde de nuit à leur tour, comme les autres voiſins, & pluſieurs autres charges du tout eſloignées de noſtre profeſſion, Le P. Jean eſtant aduertí de cecy, en donna auſſi-toſt aduis à vn certain Magiſtrat noſtre ami, lequel ayant pris tout le ſoing de ceſt affaire ſur ſoy, parla au premier Magiſtrat, & fit tant à l'endroit d'iceluy qu'il prononça iuridiquemēt, & ſelon les loix vn arreſt en faueur des noſtres, par lequel il les exemptoit à perpetuité de routes ces charges; pour autant qu'ils eſtoient Lettrez, & eſtrangers. Cela fut amplement accompli ſelon le deſir des noſtres, & ainſi nos Peres obrindrent, quali par la ſollicitatiō de leurs ennemis, ce qu'ils n'euffent oſé demander.

Arreſt en faueur des noſtres, par lequel ils ſont declarez exempts de garde.

Ce qui s'est passé en la residence de Pequin; on achepte une maison; un Euclide est imprimé en langue Chinoise.

CHAP. VII.

LA residence de *Pequin* n'estant pas encore bien establee, les nostres estoient de propos deliberé vn peu plus retenus à procurer l'advancemēt du Christianisme; de peur que d'adventure par le soupçon de quelque nouveauté, ils n'apportassent quelque empeschement au progres de leurs affaires. Mais ayant obtenu ce que principalement ils auoient desiré, à sçavoir vne habitation libre dans la ville Royale, ils ne retarderent plus à faire paroistre leur dessein, & monstrent la grandeur de leur courage: ains rapporterēt toutes leurs forces à mettre en executiō, & cōduire à bōne fin ce pourquoy ils estoierent venus: toutesfois ils taschoient plus de rēdre les cōmencemēs de ceste moisson honorables & recommandables par le zele des Neophytes, que par le grand nombre d'iceux. Le maistre d'eschole Ignace, que nous auons ci dessus dict auoir esté fait Chrestien;

Les peres cōmencent de publiser la foy à Pequin par le moyen des enfans qu'Ignace ensei- gnoit.

seruit de beaucoup à cecy , pour commencer ceste entreprise. Car il instruisoit les enfans qu'on luy bailloit à enseigner autant en la pieté Chrestienne, qu'aux bônes lettres. Ils portoient tous honnêur & reuerence à l'Image du Sauueur Iesus, qui estoit mise en l'eschole, & encore qu'ils n'approuuassent pas tous la loy nouvelle qu'on leur propoisoit , neantmoins ils en entendoient tous les principaux articles. Il y auoit vn certain enfant, qui depuis a esté appellé Michel, d'esprit assez grossier, auquel il ne permettoit pas de parler d'embrasser la foy Chrestienne , soit afin d'enflammer plus son desir , soit qu'il pensast qu'il n'estoit pas encor assez capable de traicter des choses d'importance.

*Vn enfant
frappé du
tonnerre en-
tend la voix
de Dieu.*

Mais cest enfant estant certain iour sur le soir sorti de la maison, fut frappé ou espouuanté du tonnerre, & tomba en terre côme demi-mort, où il raconte à ceux qui estoient accourus à cest accident, qu'il auoit veu Dieu entourné de plusieurs esprits , & ouy qu'il auoit prononcé ces paroles. *Je luy donne encor la vie pour ceste fois.* On l'emporta en la maison , où ayant repris vn peu de force , il appelle son maistre. Iceluy estant venu , & ayant recité vne fois l'oraison Dominicale, & la salutation Angelique , Michel fut subitement coy , & raconta tout ce que ie viens de dire, à son maistre : c'est pourquoy la mere l'offrit à Dieu , & luy commanda d'ac-

stre

tre de son gré mis au nombre des enfans de Iesus-Christ : & elle mesme le suivit incontinent apres ; & encore pour le iourd'hui retient constamment, & religieusement la foy Chrestienne. En ce mesme temps quelques Chinois par vn exemple remarquable furent amenez au troupeau de Iesus Christ. Je ne scay quel Neophyte auoit esté souuent accusé d' homicide , & de quelques autres crimes : on disoit que l'accusateur auoit corrompu le Iuge par faueur & par argent. Les autres Neophytes le secourerēt avec tant de diligece, que les parés en estoierēt tous estōnez : en fin l'arrest fut donné, mais peu equitable pour l'accusé. Car les presens auoient eu plus de pouuoir, que l'innocence de cest homme. Mais la chose estant entiere-ment desesperée, le bon Dieu voulut aussi estre de la partie avec les Neophytes, pour le secourir : car comme le Magistrat inferieur qui auoit prononcé la sentence, l'eust portée, & baillee au premier Mandarin pour la confirmer ; icelui respondit, qu'il auoit ceste mesme nuit veu en dormant ie ne scay quel personnage, qui de port & de visage ressembloit entierement à ceste image, que les Lettrez estrangers honoroient en leur maison (car il cognoissoit les nostres, & auoit desia veu l'Eglise & l'Image il disoit en outre qu'il lui auoit oui dire ces paroles : Pourquoi n'estes vous secourables à vn certain de mon Eglise iniustement oppressé ? Aiant donc leu l'arrest

*C'est oufant
est fait
Christ avec
sa mere.*

*Vn Neophyte
trouuēt sans
souuent accusé
ic est mere-
c'est oufant
de leu d de
mort.*

prononcé contre le Neophyte, il le cassa aussitost, & le declara innocent, mais ayant avec bõne preuue conuaincu l'accusateur de fausseté, il le fit seuerement punir, & rudement foüetter.

*La bien heu-
reuse Vierge
apparoist à
vn certain
Neophyte.*

Vn autre Neophyte, accablé de grande fâcherie, tomba en vne maladie fort dangereuse, c'est pourquoy il, fit appeller vn de nos Peres, pour receuoir le Sacrement de penitence; il luy raconte qu'il auoit veu vne noble dame reuestuë de blanc, avec vn petit enfant, telle que nous auions aucune image en ce lieu qui luy ressembloit, il croioit que c'estoit la mere de Dieu avec l'enfant Iesus. La dame donc disoit, faites suer cestui-cy, car ie veux qu'il soit gueri. Et aussitost vne sueur abondante par tout le corps chassa le danger de la mort prochaine. Nostre Pere pour estre plus asséuré, lui demande s'il n'auoit plus aucun doute de la foy, auquel iceluy respondit, pourquoy ne croirai-ie, veu que ce mesme Dieu est venu pour me veoir & secourir? Ayant donc en peu de temps repris force, il vint à l'Eglise, & fit vne confession generale de tous les pechez qu'il se souuenoit auoir commis depuis qu'il auoit fait profession de la foy Chrestienne. Ce qu'il fit de son propre mouuement, sans qu'aucun l'en sollicitast. Et en mesme temps ie ne sçay si aucun autre amené au sein de l'Eglise a rempli nos Confreres de plus d'allegresse, qu'vn

qu'un certain vicillard , âgé de quatre vingts deux ans, c'estoit un riche marchand, qui principalement vendoit du cuiure & des metaux ; desirant donc estre fait Chrestien , il enuoia aux nostres plusieurs simulacres de ses dieux resplédisans de cuiure doré, & grand nombre de livres , enseignans la doctrine prophane des Payés. Il est instruit, baprisé, & appellé *Fabius*. Et en apres il supporta l'espace de trois ans entiers, qu'il suruecut, la perte de ses biens, que ses haineux & enuieux luy procuroient, avec vne patience & constance admirable : & encore qu'il fust quasi esloigné de trois mille de l'Eglise, & occupé à beaucoup d'affaires . il ne palloit neantmoins iamais feste sans assister au saint Sacrifice de la Messe. Finalement il tomba en vne maladie mortelle, qui l'affloiblit plus que la vieillesse : ayant donc confessé ses pechez, il demandoit fort affectionnément le sacré viatique, pour s'acheminier au Ciel. Mais on ne pouuoit pas assez cōuenablement celebret en sa maison, ni le porter avec assez d'honneur & de reuerence par les ruës. C'est pourquoy nos Peres le consoloient, lui disant qu'ayant deuëment confessé ses pechez avec vne entiere repentance, il pouoit entrer en la gloire celeste, sans le viatique : d'autant qu'il estoit legitimement empéché de le receuoir. Mais la maladie croissant de plus en plus, luy accreut tellement le desir de veoir Iesus-Christ, qu'il

*Conversion
d'un vicil-
lard de qua-
tre vingts
deux ans.*

*Grande zele
d'un vicil-
lard malade.*

voulut estre porté dans la salle de nos Peres, où il commença de s'escrier; Donnez moy le corps de mon Seigneur. Les nostres furent merueilleusement estónez de ce fait, & invincible courage: & porterent ce bon vieillard tendant à la mort, en vn liét de la chambre plus prochaine, & cependant qu'il se repose vn peu, on se prepare pour luy porter le corps tres-auguste de Iesus-Christ, avec le plus d'honneur qu'il estoit possible. Toute la place par laquelle il falloit que le Prestre passast, iusques en la chambre du malade, fut couverte de tapisserie, & les nouveaux Chrestiens portans chacun des cierges allumez ez mains, faisoient vne lógue rée de procession, en forme de penitens. Aussi tost que le bon Fabius vid son Seigneur, il sembla estre entierement remis en vie, car il commença de s'escrier à haute voix, qu'il pardonnoit de bon cœur à ses ennemis le tort qu'ils luy avoient fait, & qu'il supplioit de toute son ame le bon Dieu, de luy pardonner ses pechez. Ayant reçu deuotieusement le corps de Iesus-Christ; on luy donna l'extreme onction, & peu de iours apres, il rendit son ame à son createur. Sa femme, qui estoit encor pour lors Catechumene, ayant fait faire les funerailles à la façon Chrestienne, fit aussi profession de la foy Catholique.

Nos Peres demurerent six ans entiers dans des maisons à louage. Ce qui ne se pouvoit faire

re

*On porte
l'Eucharistie
avec grande
solemnité.*

re sans grande incommodité, & despens, à cause qu'il falloit souuent changer, pour diuerses raisons: mais principalement, parce qu'on ne trouuoit nulle part vn lieu propre pour l'Eglise, & en mesme temps les pertes & infortunes, qui suruindrent aux habitans d'Amacao, furent si grandes & frequentes, & incommoderent tellement la ville, que le Visiteur n'eut iamais moien de faire ce que le plus il souhaitoit; qui estoit d'establir, selon son desir, ceste residence si importante à ceste Mission. Et toutesfois cinq cens escus estoient suffisans pour pendant ce commencement achepter des maisons assez conuenables à nos vsages. Il y auoit donc alors en tout trois Prestres des nostres, qui demeuroient à Pechin, & n'agueres on auoit receu deux nouices, Chinois de nation, natifs de la ville d'Amacao, & outre ceux-cy, deux autres domestiques, qui sont nourris & instruits de mesme que ceux de la Compagnie: en apres encore deux seruiteurs; & la maison estoit trop petite pour la demeure de tant de gens, & neantmoins il n'y auoit pas assez d'argent pour en achepter vne plus grande, d'autant qu'elles sont cheres à Pechin. Les nostres donc prenās garde s'il se trouueroit quelque chose à vendre, selon leur cōmodité, qui leur fust propre, entendirent qu'on vouloit vendre vne maison situee en vn tres-bon endroiēt de la ville, & quasi au milieu de tous les Presidiaux, & Magistrats, laquelle

*Nombre des
nostres à Pe-
chin.*

estoit assez ample pour leur demeure, & n'estoit neantmoins pas de trop grand prix : car elle estoit vn peu vieille, & auoit le bruit d'estre inquieree de ie sçai quels fantosmes, & d'estre infortunee, selon l'opinion des Chinois. Parquoy aians demadé conseil à leurs amis, & principalement à Ciù Paul, ils trouuerent non seulement que cest aduis estoit bon ; mais encor on les assista d'argent. Parquoy par le moien d'iceux mesmes, tout fut conclud & arresté dans trois iours, & les nostres entrerent en leur nouvelle maison l'an mil six cens cinq, le vingt-septiesme d'Aoust ; en laquelle deuant toutes choses ils dresserent, & ornerent vne belle & grande chapelle ; cela asséura fort la residence de Pechin, & les nostres estans vn peu plus amplement logez, assignerent aux nouices vn lieu vn peu plus esloigné du bruit de la maison. Cela fut approuué non seulement de tous les autres de la compagnie ; mais encor du Pere Visiteur, qui le trouua fort bon, & enuoia de l'argent pour paier les debtes, & acheter les meubles necessaires. En apres on augmenta la maison de trois chambres en l'estage d'en haut, & autant en celui d'en bas, & ainsi les nostres tendirent leur maison plus libre & aëree. Car toute la maison estant fermee de murs tenás les vns aux autres, & n'ayant qu'vn estage, comme quasi toutes les maisons des Chinois, on n'y pouuoit rié veoir que le ciel, & les murailles. Si tost qu'on fut logé en la maison nouvelle, le nombre de ceux
qui

*On achete
une autre
maison plus
commode
pour la de-
meure des
nostres.*

qui s'y assembloient , & nous venoient visiter, de personnes de toute qualité, s'augméta de plus en plus; l'esperance du fruit, ou le fruit mesme que dez à present on en recueille, adoucit ce labeur. Parquoi il faut quasi qu'un des nostres soit tout le long du iour assis dás la salle, où on reçoit ceux qui nous viennent visiter , & ainsi il n'est pas besoin que les nostres courent par la ville , & les ruës , pour publier la foi : mais plusieurs viennent à eux de leur propre mouuement ; & quand on leur demande pourquoi : ils respondent le plus souuent en deux syllabes ; *Lynchiau* : comme s'ils disoient , ie suis venu pour receuoir la doctrine. Et encor que plusieurs y soient attirez par la nouveauté, il n'importe toutesfois pas par quel moié Iesus-Christ est annoncé , & ce qui est vne grande consolation , ces assemblees se font non seulement du commun peuple ; mais des plus nobles de la Prouince, des principaux Lettrez, & Magistrats plus releuez. C'est pourquoi la moisson recueille de ce peuple , semble estre d'autant plus diuinement assemblee , qu'elle espend ses fruits bien-loing.

La maison estant donc acheptee , nos Peres enuoierent le contract de l'achapt au premier Magistrat de ceux à qui appartenoit d'é autorizer la vente, afin qu'il y mist son seau, & que par ce moien il parust que les nostres auoient achepté vne maison dans la ville Roiale , avec permission & consentement des Magistrats : mais

vn

Grande multitude de peuple va visiter les Peres.

vn autre souci les tenoit encor en peine: car ils auoient quasi passé cinq années sans que personne leur demandast l'impost de la maison, & qu'ils eussent fait aucun semblant de le paier: c'est pourquoy ils furent appelez en Iustice, pour rendre raison de ce qu'ils auoient tant demeuré sans satisfaire aux charges domestiques. Le P. Matthieu craignit qu'outre ce qui estoit deu pour l'imposition, il ne paiast l'amende de son retardemēt. Parquoy aiāt escrit vne lettre à vn de ses amis, qui estoit aussi fort familier de celui à qui le Parlement auoit donné la charge de faire la visite de nostre cartier, par laquelle il demandoit qu'il fist tant à l'endroiēt de son ami, que des hommes estrangers, & Lettrez entre les leurs, ne fussent subiects aux charges du moindre populaire. Ce qui fut fait, & de telle sorte, que non seulement celui qui faisoit l'enqueste, ne se plaignit pas du defaut des années passées; mais encor par patentes publiques il déclara les nostres estre exempts à tousiours de toutes semblables tailles & imposts, & osta nostre maison des registres des tributs Roiaux; cela fut de grande consequence, non seulement à cause de l'exemption des tailles; mais d'autant que par ses patentes il estoit publiquement permis à ces hommes estrangers de demeurer en ceste cour Roiale: & il sembla aussi à nos Peres, que nostre Eglise auoit en quelque façon obtenu la liberté Ecclesiastique en ceste ville capitale de tout le Roiaume.

*Les Peres
sont exempts
de tailles.*

Vn

Vn peu après les nostres rencontrèrent vne commodité fort propre de faire vne saillie en certains villages de la contree Pantinfu, en la Prouince de Pechin, lesquels estoient presque esloignez de trois iournées de la cour. Ils firent ceste course seulement à dessein d'estendre la renommee de la foi plus au long & au large, & leur peine ne fut pas inutile: car il y eut plus de cent cinquante personnes conuerties les premieres années, & en apres le nombre fut encor tous les ans de plus en plus augmenté.

Courses ex villages voisins.

On commença aussi en ce mesme temps vne chose, qui bien qu'elle semble de premier abord n'estre pas de nostre profession, toutesfois a fait veoir par experience qu'elle a de beaucoup serui à nostre intérior. Le Docteur Ciu Paul, apres auoir mis en lumiere quelques liures touchant la foi, sembloit ne procurer plus qu'une seule chose, sçauoir, que nous fissions aussi veoir quelque entree ou auant-mets pour faire trouuer goust aux sciences d'Europe, où la nouveauté esgalast l'euidence de la verité. Parquoy on fit diuers traictez de nos sciences: mais rien ne fut alors si agreable que le liure des Elemens d'Euclide, pour autant qu'entre les Chiñois les disciplines Mathematiques sont peut-estre plus estimees que parmi aucune autre nation. Mais tout se propose quasi avec vne pratique incertaine, sans que ceux qui les enseignent en facent aucune demonstration. Ce qui estoit cause qu'il auoit esté permis à chacun d'inventer les son-

On fait imprimer vn liure des sciences d'Europe, & les Elemens d'Euclide en langue Chinoise

ges,

ges, que lui mesme n'approuuoit pas; mais on voioit manifestement qu'Euclide monstroit ses propositions Geometriques si clairement, que les plus obstinez estoient conuaincus. Vn certain Licentié ami de Paul, fut donc deputé pour aider le P. Matthieu en cest œuure; il auoit pris ce degré en mesme temps que Paul, & ne lui estoit pas permis, selon les loix Chinoises de pretendre à vn plus haut. Icelui mesme aussi faisoit tous les iours des leçons des liures Chinois au P. Didacus, & demouroit en nostre maison, afin de pouuoir discourir plus librement: mais il n'auoit pas moien de conduire heureusemēt ceste entreprise à fin avec ce Licentié: car le P. Matthieu auoit desia aduertit le docteur Ciù Paul que personne, s'il n'estoit d'esprit fort subtil, ne pourroit comprendre, ou paracheuer cest œuure, comme on desiroit. Parquoi Ciù Paul aiât tous les iours donné vne heure pour entendre les leçons du P. Matthieu, proufita tant par le soing & diligence d'icelui, qu'il coucha en tres-beau langage Chinois ce qu'il auoit iusques alors peu comprendre: il mit donc clairement & nettement en vn an, les six premiers liures des elements en Chinois. Car ceste langue ne manque pas de mots pouy bien expliquer le sens de toutes nos sciéces. Il vouloit bien poursuiure les autres liures d'Euclide: mais ceux-ci semblerent suffire au P. Matthieu pour son dessein. C'est pourquoi Ciù Paul, aiant assemblé ces six liures en vn volume, les orna de deux
 auant-

auant-propos fort elegants : l'vn declaroit l'auteur ancien de ce liure, au nom du P. Matthieu; il faisoit aussi mention du P. Cluius son maistre, qui l'auoit commenté; les demonstrations & annotations principales duquel il auoit aussi mises en langue Chinoise. Il declaroit aussi l'usage de ses problemes & theoremes, & autres obseruations tirees des Mathematiques. En l'autre auant-propos Ciù Paul n'entreprit autre chose, que de louer & recommander les sciences & les Lettrez d'Europe. Ce liure estant imprimé fut extremémēt admiré par les Chinois, & retrencha beaucoup de l'estime qu'ils faisoient de leur Calendrier. Or plusieurs pour pouuoir entendre ce liure, se rendirent disciples du Pere Matthieu, les autres de Ciù Paul, & en verité quand ils ont vn bon maistre, ils apprennent aussi facilement nos sciēces, que les Europeens; & prennent vn tres-grand plaisir à la subtilité des demonstrations.

*Les Chinois
admirent le
liure des Ele-
mens d'Eu-
clide.*

Cependant le pere aagé de Ciù Paul mourut, & il fallut à ceste occasion qu'il forrist de la Cour, & s'en allast demeurer en sa maison comme homme priué trois ans entiers; pendant lesquels vn des nostres qu'il emmena de Nanchin, procura le salut de sa famille, de ses Citoiens, & icelui laissant en arriere toute superstition fit fort honorablement faire les funerailles de son pere, & despensa plus de six vingts escus d'or pour le seul cercueil, qui estoit fait de cendre pretieux, & incorruptible. Nous lui fismes aussi

*Mort du Pe-
re de Ciù
Paul.*

aussi dresser vn Cœ notaphe dans nostre Eglise, couuert de damas noir : car encor que la couleur blanche soit employee aux dueils des Chinois, nous retenons neantmoins les ceremonies Ecclesiastiques, & la coustume d'Europe: le Cœ notaphe estoit aussi enuironné de plusieurs cierges ardans, & diuers parfums qu'on brusloit à l'entour, dont les despens estoient fournis par le fils, pour l'honneur du pere. Tout estant ainsi préparé, on celebra solemnellement l'office Ecclesiastique pour le defunct, en grande assemblée de Neophytes, auquel aussi Ciù Paul assista reuestu d'un habit de toile de chanure fort rude & grossier, selon la coustume des Chinois. En apres on celebra le saint sacrifice de la Messe, comme on a accoustumé pour les fidelles trespassez, avec autant de solemnité qu'il fut possible; & les nouveaux Chrestiens furent extrêmement resioüis de veoir ces ceremonies, pour autant qu'ils n'auoient encor iamais veu semblable appareil, & peut estre ne scauoient pas què les nostres fissent les obseques des personnes de qualité avec tant d'honneur & de pieté. Le Docteur Paul en fin s'en alla avec le corps de son pere, enfermè dans le cercueil de cedre, pour le porter au tombeau de ses peres. En s'en allant il bailla tous les meubles de son Palais à nos Peres, pour s'en seruir en son absence, iusques à ce que, le terme du dueil estant expiré, il vint reprendre possession de sa charge.

*Ciù Paul
s'en va en sa
maison pleu-
rer la mort
de son pere.*

La

Le Pere Alexandre Valignanus Vifiteur, & premier fondateur de ceste expedition meurt à Amacao.

CHAP. VIII.

LE Pere Vifiteur eftant ja fort aagé, defiroit auant fa mort d'eftablir le mieux qu'il lui feroit poffible les affaires de la Chine. Car il auoit par l'experience de tant d'annees acquis vne cognoiffance incroyable de la conduite des miffions entre les Ethniques. C'eft pourquoy il defiroit entrer au Roiaume de la Chine, pour vifiter nos refidences, & veoir en propre perfonne ce qu'il auoit entendu par lettres; d'autant qu'il arriue du tout en femblables affaires, cōme en ce que nous voïos tous les iours de nos propres yeux, lesquels bien fouuent se trōpent, quand ils veulent iuger des chofes esleignées. Il auoit fait deffein de prendre le P. Caraneus pour l'accompagner, aiant maintenant reconnu combien peu il aduançoit la foi Chreftienne parmi les Chinois à Amacao. Mais afin que toute l'expedition ne receust aucun dommage de ceste entreprife, principalement parce qu'un fi grand perfonage ne pouuoit pas eftre celé, apres

Le Pere Alexandre Valignanus tafche d'eftablir la miffion de la Chine.

K k k

auoir demeuré tant d'annees au Japon ; ce qui entre les Chinois est vne haine irreconciliable, & inimitié plus que mortelle. Pour, dis-ie, euitter ce danger, il escriuit à tous ceux de nostre Compagnie, qui demeuroiét au Roiaume de la Chine, demandant leur aduis & conseil; les opinions de nos Peres furent differentes pour plusieurs bonnes considerations; toutesfois le P. Matthieu & quelques autres, aiàs plus d'esgard à la commodité qu'on pouuoit retirer d'une chose de si grande importance, qu'au danger qui en pouuoit prouenir, furent du tout d'aduis qu'il entrepriust ce voyage : afin d'oc que cela se fist plus assurement, ils obtindrent plusieurs patentes de diuers Mandarins, principalement par l'aide de Ciù Paul, par lesquelles il estoit permis au Pere Cataneus, desia cognu en la Chine, & à ses compagnons de retourner en toute liberté & seureté en ce Roiaume de la Chine; voire mesme les amis d'un commun consentement y apporterét tant de soing, qu'on fit commandement par tous les chemins, où ils deuoient passer, de les desfrayer aux despens du public, & leur bailler vn bateau toutes les fois qu'ils vouldroient aller par eau, trois chevaux & six porte-faix, lors qu'il leur plairoit marcher par terre. Nostre Confrere François Martinez s'embarqua avec ces patentes vers la Prouince de Canto pour amener les Peres, & desia pendant tout ce voyage le public paie les despens, si tost qu'il monstra ses paten

Le P. Valignanus retourne au Roiaume de la Chine.

Les Mandarins accordent des patentes pour leur retour, & ordonnent qu'ils soient publiés par le public.

patentes, & toutes les fois qu'il l'aimoit mieux, on lui bailloit de l'argent pour sa nourriture.

En ce voiage le Visiteur apportoit beaucoup de choses pour servir à ceste Mission, & avoit fait dessein de porter pour le moins mille escus pour chaque residence, afin d'acheter quelques terres en ce Roiaume, pour commencer les provisions necessaires à l'entretienement & nourriture des nostres : car il falloit tous les ans, avec tres-grande incommodité, & autant de danger, enuoier les provisions d'Amacao. Et c'est chose du tout certaine, que l'assurance de la demeure des nostres en cest Empire consiste la plus grand part en l'achat de quelques biens fonciers, afin que les Chinois croient que les nostres ne pensent aucunement à retourner en leur pais pour entreprendre quelque chose contre eux. Et s'il semble aux Europeens que ceste somme est petite pour l'establissement d'une residence, on doit toutesfois sçavoir, qu'à cause de l'abondance & bon marché de toutes choses en ce Roiaume; le double suffit pour l'entretienement entier d'une maison, si on le veut employer à l'achat de quelque possession. Le Visiteur donc ne pouvant rien faire d'avantage, vouloit commencer d'asseurer ce revenu annuel, pour la nourriture des nostres.

*Le Visiteur
faisoit dessein
d'acheter des
terres en la
Chine, pour
asseurer d'a-
vantage les
residences.*

Mais cependant que tout ceci se prepare diligemment, & que nos Confreres s'apprestent

*Mort du P.
Valignanus
Visiteur.*

avec grande allegresse de recevoir leur Visiteur, il tombe en vne maladie mortelle, qui retrencha en tres-peu de temps sa vie, & toutes nos esperances. Sur la fin donc de Ianuier, l'an mil six cens six, aiant tres-sainctement passé le cours de soixante neuf ans, il s'euola au Ciel, pour recevoir, comme nous esperons, le salaire de ses labeurs. Cest accident soudain suruint tres-mal à propos pour le bien des expeditions Chrestiennes du Japon & de la Chine. Car c'estoit lui-mesme qui auoit auané celle-là; & dressé la nostre en l'estat qu'elle estoit; se portant d'vne affectiõ singuliere à l'vne & à l'autre, auxquelles il auoit employé les peines de plusieurs années, & maintenant tous les nostres se voioient abandonnez, & denuéz de tout secours au milieu de tant de perils, & parmi le defaut de toutes choses necessaires. Et on a remarqué que, par ie ne sçai quel iugement secret de Dieu, deux tres-saincts personnages, le bienheureux François Xavier, & le Visiteur Alexandre Valignanus sont morts, lors qu'ils dressoient les preparatifs pour entrer en ce Roiaume, deuant que d'accõplir ce qu'ils auoient designé. On a encor remarqué cela pour la troisieme fois, apres la mort du Pere Matthieu; car vn autre Visiteur, le Pere François Padius estant aussi tout prest d'entrer en ce Roiaume, alla de vie à trespas l'an mil six cens douze. Dieu vueille que cela ne soit pas arriué à cause des pechez de ceste nation: mais qu'il l'ait permis

*Trois grands
personnages
morts parmi
les prepara-
tifs de l'en-
tree du Roi-
aume de la
Chine.*

permis, afin que les aiant appelle à soi en la Cour du Roi celeste, il y ait là des intercesseurs & aduocats, pour solliciter l'aduancement du bien de la Chreienté: veu que c'est chose asseuree, qu'ils peuvent auant en ce lieu, & qu'ils n'ont pas moins de bonne volenté pour l'establissement de la foi. Le Pere Visueur donc mourant donna bien à cognoistre combien il estimoit ceste expedition, car il enuoia pour ceste vigne trois autres oupriers tres-vtiles en sa place: ordonnant qu'on portast en ce lieu tout ce qu'il auoit preparé, seulement ce qu'il auoit assigné pour le revenu annuel, estant destourné par beaucoup d'empeschemens, demeura imparfaict. Entre les choses qui furent enuoyees y auoit plusieurs vestemens & ornemens Ecclesiastiques, des images, & autres choses semblables, dont il se seruoit pendant sa vie. Tout cela est soigneusement gardé dans nos maisons, pour seruir de memoire agreable à la posterité d'un grand personnage.

Nôtre Confrere François Martinez est
tué en une grande sedition, es-
mené en la Metropolitai-
ne de Canto.

C H A P. I X.

*Les Holan-
dois courent
les mers des
Indes.*

PENDANT ces mêmes années qu'on escrit ce-
ti, quelques Holandois commencèrent de
troubler l'Inde Orientale par diverses courses
sur mer, & tout leur arriva à souhait l'espace de
quelques ans; pource principalement que les
navires des Portugais s'estoient jusques alors
seulement armez à la legere, pour resister aux
affaires des estrangers, & non equippez ni garnis
de munitions necessaires, pour resister aux for-
ces des Europeens. Car si quelquesfois les In-
diens s'addonnent à courir & brigander, ils se
servent de petits vaisseaux, avec lesquels ils n'o-
seroient pas seulement faire semblant d'atta-
quer les navires Portugais; ains aians perdu la
seigneurie de la mer, ils demandent quasi par
tout permission de naviger au Vice-Roy, ou à
ses Lieutenans. Ces navires, quasi sans armes,
venans quelquesfois à tóber entre les Anglois,
ou Holandois estoient sans beaucoup de pei-
ne,

ne, ainsi desarmez, rendus la proie de ceux à qui aucunes fortes d'armes ne manquoient; encor que par apres ces annees dernieres, depuis qu'ils se sont armez à la façon d'Europe, il y a long-temps que les autres n'ont eu aucun auage sur eux; ains au contraire ont receu plusieurs dommages. Ces gens esleuez & encouragez par les despoüilles prises sur mer, s'efforcèrent aussi de prendre les fors des Portugais, comme ceux de Maluque, Malaca, & de Mosambic. Mais chascun sçait avec quel succez; & cela aussi n'est pas de mon sùiet. Ils essaierent aussi d'entrer au Roiaume de la Chine: mais en vain, ne se resoutenans pas, comme je croi, de leur foiblesse, ni aussi du prouerbe commun mesme entre les leurs: *qui trop embrasse, mal estreint*. Abordans donc en la Prouince de Fuchian, qui est situee pres de la mer, au dernier coing du Midi, vers l'Orient, ils s'efforcèrent de prendre terre; promettans merueilles aux habitans de ce lieu, soit pour leur apporter des marchandises, soit pour chasser les Japons, & Portugais hors d'Amacao, & les Espagnols des isles Philippines; comme si la puissance du Roiaume de la Chine n'eust peu subsister sans attendre du secours de Hollande. Quand ils virent qu'on adioustoit peu de foi à leurs grandes promesses, ils eurent aussi recours aux menaces & espouuantemens d'enfans, tirans leurs canons, & autres machines

Les Holandois s'achant d'entrer au Roiaume de la Chine.

Prouince de Fuchian.

de guerre : mais les Chinois mespriserent l'un & l'autre. Iceux donc ne voians aucune apparence de pouuoir rien effectuer par la force, tournans voile vers Malaca, s'arrestèrent au port du Roitelet de *Patara*, & laissant le dessein de leurs expeditions guerrieres, & l'enuie de dompter le Roiaume de la Chine, retournerent à leur premier exercice d'escumeurs de mer: car ils attendoient les nauires des Portugais, chargez de marchandises Chinoises, retourmans de la Chine aux Indes, en la mer de *Sincapura*, renommee à cause de ses destroyts; & d'autant qu'ils auoient desia attaquee la ville d'Amacao de menaces, & deuoree d'esperance, les habitans d'icelle n'estans couuerts d'aucunes defenses; commencerent d'esleuer vn mur en forme de Citadelle; en vne coline proche du College; & à mesme temps on rebastissoit nostre Eglise, qui auoit esté fortuitement bruslee. Les Chinois, tacherent d'empescher l'un & l'autre. L'Eglise toutesfois fut paracheuee malgré eux; mais la Citadelle fut laissée imparfaicte, quand la crainte des Pyrates fut passée. Il y auoit vis à vis de nostre College vne place, qu'on pourroit plustost appeller rocher, qu'isle, les nostres auoient occupé ce lieu desert, & de tout temps immemorial inhabité, pour le bastiment d'vne Eglise, & la recreation honneste de ceux du College. Or les Chinois creurent que les Portugais s'estoient saisis de ce rocher,

pour

*Les habitans
d'Amacao se
fortifient cõ-
tre les Ho-
landois.*

pour y bastir à l'encontre deux : parquoy ayans quelque peu dissimulé leur rage, ils attendirent vn temps commode pour l'exécution de leur cruauté, auquel tous les Portugais estoient tous assemblez dans les Eglises, & lors les Magistrats, & ceux qui gouernent les gens de guerre à Amacao, & autres quasi de la lie du peuple, osèrent bien passer en ceste isle avec vne troupe de soldats armez, & surprendre inopinément & accabler nostre Confrere & les seruiteurs domestiques. Ils bruslerent dont ceste petite Eglise, & aians trouué vne Image de saint Michel dans vne chapelle, la deschirerent indignement ; ce nostre frere eust aisément résisté à l'attentat des Chinois couars, s'il n'eust empesché les domestiques Iapons de se défendre, mais il ne voulut pas exciter vn grand trouble, pour vne petite perte. Les Chinois donc victorieux retournent en la ville, & encor que la fumee donnast à cognoistre l'exploit sacrilege de ces boutefeux, & que les Portugais, qui de la ville voioient cest embrasement, iugeassent qu'il falloit brusler les maisons des Magistrats, ils furent neâtmoins empeschés par nos Peres, & ainsi s'é retournerét en leurs maisons. Il y auoit entre ces Magistrats vn Sarazin de nariou, & profession: car il en est demeuré plusieurs en ce Royaume des restes des Tartares, qui apres la quatriesme generation, sont tenus pour naturels habitans du pais : & mesme sont admis au degré des Lettrez, & charges

Les Chinois entrent en ombrage contre les nôtres.

Ils se saisissent de nostre Eglise d'Amacao, & la bruslēt.

Vn Sarazin fut cause de ce tumulte.

publiques : celui-là auoit esté auteur , & instigateur de tout le mal , & c'est lui aussi qui en haine de la Religion Chrestienne, auoit deschiré l'Image. Les Portugais s'estoient ia retirez dans leurs maisons, quand nostre Confrere descendoit avec l'Image deschiree , pour aduertir le Superieur de tout ce qui s'estoit passé , & soudain les seruiteurs des Portugais, voians ceste Image ainsi deschiree, ne peurét plus retenir la colere qu'il auoiét eü de ceste insoléce, mais accourans tous ensemblement se ietterét dans les maisons des Mandarins , & aians bien battu ce Sarazin , l'amenerent aussi en nostre Colleege avec les cheueux espars , & la face meurtrie & defiguree de coups ; nos Peres le renuoierét apres au Gouverneur de la ville, & puis en sa maison, par le conseil des Portugais. En apres ce differend estant accordé avec le Gouverneur de la ville voisine d'*Ansan*, le tumulte fut ainsi appaisé : l'isle demeura aux nostres, à condition qu'ils permettroiét que le *nō du Roy* y seroit escrit en lettres d'or, en caracteres Chinois , à cause que c'estoit terre du Roy de la Chine.

Les Chinois estans vn peu animez contre ceux d'Amacao , il arriua vn autre accident beaucoup plus dangereux , qui reduisit toute l'expedition Chrestienne, voire la ville mesme d'Amacao , & tout le trafic de la Chine en vn peril manifeste. Je ne sçai quel debat estoit surueu touchant certain affaire Ecclesiastique, entre

Les seruiteurs des Portugais se iettent sur les Sarazins.

Le Gouverneur d'Ansan iuge de ce differend.

entre vn Prestre seculier, & vn Religieux: le Religieux ayant esté offensé appella le Recteur de nostre College pour la deffense de son droit, d'autant que le siege estant vaquant, l'Administrateur de l'Euesché fauorisoit ouuertement celui qui auoit fait l'iniure: à cause de ceste querelle, la ville fut diuisee en deux factions, & ainsi, sans doute, l'estat de la ville estoit miserable, veu qu'on employoit quasi les armes seculieres, pour vider vn differend Ecclesiastique. La partie qui fauorisoit l'Administrateur de l'Euesché, estoit trop foible pour gagner sa cause, soit par droit, soit par force. C'est pourquoy ces hommes meschans & peruers, raudis qu'ils veulent supporter plus que de raison, l'Administrateur, voulans à son desceu (comme il est croiable) perdre leurs aduersaires, renuerferent quasi quant & soy tout l'estat de la republique, perçans le nauire mesme dás lequel ils estoient portez. Ils font donc accroire au Chinois, trop credules en semblables matieres, que ce tumulte de la ville prouenoit de ce que le P. Lazarus Caraneus, qui aussi pour lors demouroit à Amacao habillé à la Chinoise, affectoit la tyrannie de l'Empire de la Chine: que les Portugais l'auoient esleu pour leur chef, parcé qu'il scauoit les chemins & passages, & auoit esté en routes les deux cours Royalles: qu'une armee de mer deuoit bien-tost venir à son secours, non seulement des Indes, mais aussi des Isles du Iapon, cependant, que les asso-

Diuision des Portugais d'Amacao.

On donne fausement à entendre aux Chinois la cause du tumulte qui estoit entre eux.

ciez,

ciez, qui demeuroient dans le Royaume, en auoient attiré plusieurs à leur parti, lesquels attendoient l'issue de ce tumulte: ce bruit aussi par le moien d'un liure qu'on en escriuit, passa d'Amacao en la Metropolitaine de *Canto*. Que de peut la haine, & l'euuie des calomnieux, qui mesprisent mesme leur propres dangers, pour procurer du mal aux autres!

Les Chinois remplissent la ville de Canto de crainte & de tumulte.

Toute la Prouince se met en armes.

On fait défense de porter aucune provision aux Portugais à Amacao.

Ceci estât publié en la ville d'Amacao, tous les Chinois s'enfuirent en la Metropolitaine, ou en leur pais; & remplirent tout de crainte, & de tumulte. Car ceci sembla estre entierement vray, d'autant qu'on croioit que la Citadelle estoit bastie, & que nostre Eglise aussi estoit un autre fort, & la seditiõ n'aguerre esmeue à cause de ce rocher, rédoit aussi par des apparences propres ceste opiniõ croiable. Et aussi un moult de suiet eut espouuanté ce peuple tres-souffreux de nature. La Prouince dõc de *Canto* ayât aduertit le Vice-Roy, assembloit des gens de guerre par mer, & par terre, & on dict que toutes les maisons, qui estoient hors des murailles proches de la ville furent abattues, iusques au nombre de plus de mille, nõ sans grande perte du simple peuple: tout traffic & cõmerce avec les Portugais fut defendu, cõme aussi de porter des viures & autres munitions à *Amacao*; les portes mesme de la ville de *Canto* furent murées à pierres & à chaux du costé d'Amacao: on renforça les gardes sur les murailles de iour & de nuict, & le Magistrat fit publier vn edict, qu'on attachâ par tout les lieux publics en lettres capitales,

les, par lequel il estoit defendu à chascun, sur tres-grievue peine, de ne recevoir aucun habitant d'Amacao dans la maison, & d'espier principalement ce Prestre estrangere, qui portoit le poil ras au milieu de la teste en forme de couronne, d'autant que l'un d'iceux nommé Corien (car les Chinois appellent ainsi le P. Cata-neus, & il avoit pris la signification de Lazare, qui veut dire, secours divin pour nom Chinois) affectoit l'Empire. Plusieurs pensoient que c'estoit le P. Matthieu, le plus connu au Royaume de la Chine. Voila pourquoy toute la Province de Canto estoit pleine de bruit de guerre, & qui plus est, le Roy en avoit esté adverti par requestes, par lesquelles on accusoit ceux qui avoient permis de bastir le mur & la Citadelle.

Le Roy mesme est adverti de ce tumulte.

Cela fut tres-facheux, & ensemble tres-dangereux aux nostres à Petchin: mais retournez à Cato.

Les Portugais qui avoient l'administration de la Republique enuoient deux Ambassadeurs à Canto, lesquels se justifiant de ce dont on les accusoit, requeroient qu'on ne voulust les priver des provisions ordinaires, au temps principalement qu'ils redoutoient d'estre assaillis des Pyrates, remonstrés qu'aucun ne devoit croire, qu'ainsi demeurez paisibles l'espace de tant d'annees, ils entreprissent maintenant quelque conspiration contre leur Empire, aians esté quasi trois ans sans recevoir aucun secours des nauires Indienes. Ce qui avoit reduit leurs citoyens en extreme pauvreté, & presque depéplé la ville.

Les Portugais d'Amacao enuoient des Ambassadeurs pour demander des provisions.

Cela

Cela fut cause qu'on permit aux marchands Chinois de retourner à Amacao, mais principalement afin de s'informer de ce tumulte, dont on faisoit tant de bruit, & d'en rapporter la verité. Le tout donc estant mieux considéré, on trouua que cest accusation estoit vne pure calomnie & imposture, & que ceux d'Amacao n'auoient pas seulement songé à esmonnoir aucune sedition. Parquoi le peuple se plaignoit lamentablement qu'on auoit à grand tort & sans aucun suiet abatu leurs maisons, & l'Amiral de la mer, qu'on appelle *Haitai* tâchoit de persuader qu'on ne les auoit pas fait abattre sans cause: car il sçauoit bien qu'il seroit grieuement repris, & peut estre seuerement chastié, si on sçauoit la verité de ce fait à la cour.

*François
Martinez est
appellé de
Nancian à
Amacao.*

C'estoit alors (comme j'ai dict ci-deuant) que le Visiteur s'apprestoit d'entrer dans le Royaume, & auoit fait venir nostre Confrere François Martinez de *Nancian* pour le conduire: lequel eneor qu'il fust trauaillé d'une fiebue tierce, mesprisant sa maladie ne laissa de nager vers la capitale de *Canto*. Estant donc là arriué il trouua que tout y estoit en trouble, & reçeut des lettres par lesquelles on l'aduertissoit de la mort du Visiteur. Estant donc en doubte de ce qu'il deuoit faire, il escriuit à *Amacao* au Recteur du College, pour sçauoir s'il vouloit qu'il s'en retournast d'où il estoit venu, ou qu'il poursuiuist son chemin iusques à

Ama

Amacao: car le P. Nicolas Superieur de *Xaucea* lui auoit ainsi commandé. Cependant il donna aduis aux Peres de *Xaucea*, de ce qu'il auoit trouué en la Metropolitaine: dont toute la Mission estoit menacée d'un tres-grand orage; il sceut bien donner du conseil aux autres, mais non le prendre pour soi-mesme. Ses amis l'aduertirent plusieurs fois de se retirer en quelque lieu assuré, d'autant qu'on scauroit facilement qu'il estoit nay à *Amacao*. Mais icelui se fiant en son innocence, & se tenant assuré de ses patentes, ne voulut aucunement les croire, mais recita l'office diuin de la semaine Sainte avec les autres Neophytes, encor qu'il fust fort tourmenté de la fiebure. Cependant un certain citoyen de *Canto*, autrefois conuerti, mais maintenant apostat, ou deserteur, le vint veoir avec d'autres, celui-ci pour arracher quelque piece d'argent, commença d'effraier nostre frere: mais se voyant frustré de son esperance, il l'alla deceler à un des gardes de la mer, assurant que c'estoit l'espion de *Casaneus* affectateur du Royaume. Ce soldat estima qu'il receuroit par ce moien quelque grande recompense des Magistrats, comme ayant descouuert vne chose fort importante, parquoy aiant eu aduis de cest espió, & de la maison, où il se retiroit, il s'en alla aduertir le Lieutenant de la ville (car le Gouverneur estoit absent) lui disant qu'un certain espion de la ville d'*Amacao* estoit caché en certaine maison, avec quelques autres siens compagnons. Le

Francois est aduerti de s'ensuir.

Il est trahi & pris prisonnier.

Lieu

Lieutenant fut fort ioieux d'entendre ces nouvelles, croiant que par ce moié le grãd Admiral, & autres qui s'estoient meslez de ceste affaire, pouroient s'exépter de la calomnie du peuple, qui les accusoit d'auoir fait abattre leurs maisons sans aucune occasion. Parquoi il enuoia à l'instant mesme deux Sergens pour prendre nostre Confrere & , ses compagnons, lesquels y allèrent à cheual enuironnez d'armes & de soldars, afin de rendre la chose plus odieuse. Le bon frere fut trouué dans son liét debattãt avec la siébure, ils lui cõmandét donc de se leuer, & le chargent de liens avec tous ceux qui furent trouuez dans la maison. Là d'auenture estoit l'oncle d'un de nos autres freres, avec deux petits enfans ses parens, il y auoit aussi deux seruiteurs que François auoit amenez avec soi; en apres ils mirent en inuentaie tout ce qu'ils trouuerent dans le logis, & ayans fermé la porte à la clef, ils mirent leur seau, craignans que quelqu'un emportast ce qu'ils y auoient trouué. Le bruit courut aussi-tost, que ce Prestre estrange, qui estoit venu pour espier la Prouince, estoit pris: & tant de peuple y accourut aussi-tost, qu'on ne pouuoit qu'à grand peine passer par les rués. L'obscurité de la nuit rendoit encor la chose plus horrible: car on les menoit à la clarté de plusieurs flambeaux allumez, & les cris tumultueux des soldars les diuulgoient par tout. Aussi-tost qu'ils furent amenez au Palais du Lieutenant, on les mit

tous

rous à la question, sans aucune autre enqueste ou forme de procez. Cela se fait ainsi: on presse les plantes des pieds entre deux posteaux avec tres-grande douleur, en apres ces posteaux frappez à grands coups de marteaux froissent miserablement les pieds des parisiens. Nostre Confrere ne dit jamais mot parmi ceste cruelle gesne: ce qui estonna tous les assistans, qui scauoient que les autres auoient accoustumé de tesmoigner leur douleur avec des cris pitoyables: mais icelui enhortoit ses compagnons de se resouuenir que la foy Chrestienne desendoit le mensonge, qu'ils se gardassent bien aussi de se laisser surmonter à la gesne, & aux tourments: *en apres* le iuge inique demande à François qu'il est, & pourquoy il estoit venu en ceste ville? Il respondit, qu'il estoit venu de *Xaucra*, & non d'*Amacaa*, & qu'il auoit les patentes des plus grands Magistrats pour tesmoins de la cause de sa venue; il commanda qu'on les luy apportast, & les ayant leués, il fut assez douteux de ce qu'il deuoit faire; & ayant demandé separémēt l'opiniō des autres, il les trouua autant en peine comme il estoit, & il s'en fallut bien peu qu'il ne le remit en liberté, apprehendant l'indignation des Magistrats qui auoient accordé ces patentes. L'accusateur d'aduenture estoit present, auquel il importoit beaucoup de prouuer son dire: parquoy par vne inuention du tout infernale, il demanda à vn autre enfant, si François

François & ses compagnons sont mis à la question.

auoit achepté quelques medicaments, ou non ? & le mot qui entre les Chinois signifie médicament , denote aussi de la poudre à canon, si vous adioustez vne syllabe , qui signifie vne escopette: car en Chinois on appelle la poudre à canon, médicament d'escopette, à sçauoir *Cinabro* : & pour autant que nostre frere, estant malade, auoit achepté des medicaments, l'enfant dict qu'ouy ; alors l'accusateur, criant à haute voix; voila, dit-il, qu'on dict qu'il a chepté de la poudre à canon ; car il adiousta au mot de médicament vne autre syllabe, qui signifie escopette: nostre frere, & tous les autres entendans cecy, dirent à l'enfant, qu'il n'alleguast rien de faux. Le iuge prit garde à cela, & qu'ils s'estoient tous esmeus, quand ils auoient ouy parler de poudre: c'est pourquoy il reprit sa premiere opinion, rentrant au soupçon quasi effacé, croiant entierement qu'il y auoit quelque chose de secret en leur fait. Il fait donc approcher l'enfant plus pres, & lui demande quel estoit ce médicament: l'enfant respond que c'estoit pour guerir la maladie. Alors le iuge courucé, comme il eust changé de propos pour cōplaire aux autres, luy fit donner vne autre nouvelle gesne, luy pressant les doigts entre des roseaux, dequoy estant espoüuanté, il assura que c'estoit vn médicament d'escopette. Ceci estant, comme il luy sembloit, descouuert, il promit à l'enfant de lui pardon-

On interroge vn enfant.

L'enfant par la force de la gesne depose faussement.

ner

ner s'il disoit tout ce qu'il scauoit , & l'enfant pour se deliurer des peines & tourments qu'il voioit deuant soi , mella plusieurs mensonges avec quelques veritez ; & selon le desir de ceux qui l'interrogoient , dict que c'estoit vn Religieux de nostre compagnie , lequel estoit venu d'*Amacao* , où il auoit enuoie plusieurs armes à feu, & autres apprests & munitions de guerre. Le Iuge ayant ouy ceci commanda qu'on ostast le bonnet de la teste de nostre frere, pour veoir s'il portoit la tonsure, & il la portoit, d'autant qu'il auoit receu les petits ordres: c'est pourquoy le Iuge à l'aduenir ne doubta plus de rien , & souffriant dit à nostre frere ; si tu es venu pour commettre ces meschancez , à quoy seruent ces lettres patentes des souuerains Magistrats ? & comme il nioit ce dont on l'accusoit ; le Iuge repliqua : le iour de demain nous descourrira tout , & commanda qu'on les ammenast chacun separément en prison.

Ils sont remenés en prison.

Le lendemain donc il se fait apporter toutes les hardes de nostre Confrere, où il trouua des lettres, & des liures en caracteres Europeens, & aussi des habits à la façon Portugaise, ce qui le confirma encor d'auantage en son opinion , dont il ne faisoit plus de doute; parquoy tenant pour tout assureé qu'il estoit venu d'*Amaco*, il iugea que toutes ces patentes estoient fausses, & l'accusateur le voiant main-

*François est
venu pour
Magicien.*

restant porté à croire facilement son imposture, l'anima encor d'auantage, assurant que nostre frere estoit vn fameux Magicien, qui se redoit (quand il luy plaisoit) invisible aux assistés, toutes les fois qu'on portoit de l'eau deuant luy; qu'il se print donc bien garde qu'on ne le monstrast de l'eau; & ainsi vintendura l'espace de plusieurs iours vne fois incroyable parmi les fers, iusques à ce qu'un peu deuant sa mort, quelques vns esmeus de pitié, luy portèrent secrettement vn peu d'eau dans la prison.

*Ou les mena
deuant l'Ad-
miral.*

Le Lieutenant aduertit l'Admiral de tout ce qu'il auoit descouuert, lequel commanda qu'ils luy fussent tous amenez, & on les mena le matin, & attendirent au milieu de la rue la venne du Mandarin iusques au soir. Il y auoit grande presse de peuple, pour veou cest espion: nostre frere fut reconnu par quelques vns de ses amis, mais les Sergens les empêcherent de luy parler. A peine l'Admiral estoit arriué en son Presidial, quand sans autre cognoissance de cause, il commanda qu'ils fussent tous cruellement fouiettes selon la coustume, excepté les enfans, qui à cause de leur aage n'eussent peu souffrir ce tourment sans mourir. La face pitoyable de nostre frere, qu'une longue maladie, & la gelse iudicte faisoit plus ressembler mort, que viuant, esmouuoit vn chacun à compassion.

*Ils sont con-
damnez à
mort.*

passion. L'Admiral en apres se confiat en l'enqueste du Lieutenant, par le moyen de laquelle il pouuoit euitter la calomnie du peuple, condamna nostre Confrere à la mort avec deux autres : à sçauoir l'oncle des enfans, & le plus aagé des seruiteurs, nommé *Ignace*. Le seruiteur comme compagnon de François criminel de leze majesté, & l'oncle fut condamné à mesmes peines, parce qu'il auoit logé les coupables dans sa maison. Cest arrest estant prononcé, on les remena en prison, où nostre Confrere eouuert de plaies, & souillé de son sang, passa toute la nuict avec des grandes douleurs, rendât tesmoignage d'vne constance admirable; bié que pour tout soulagement on luy eust chargé les pieds & les mains de fers, de sorte qu'il ne pouuoit pas seulement tant soit peu se remuer. Le lendemain on le mene de rechef au Lieutenant, pour estre encor examiné & bourrellé: il l'enhorte donc de confesser tout, puis qu'il est maintenant descouuert, autrement qu'il lui feroit encor appliquer la gesne à l'autre cuisse, & à vn bras; pour en laisser vn libre aux tourmens que le Vice-Roy luy ordonneroit. Nostre frere François respondit, qu'il estoit Chrestien de profession, que de son enfance il auoit adoré vn seul Dieu, qu'il estoit maintenant de la Compagnie de *I. E. S. U. S.* & disciple du P. *Martin Riccius*, qui demouroit à *Pechin*. Car il s'abstint prudemment de nommer les Peres de *Xauceà*, de peur

*François
Martinez
professe pu-
bliquement la
foy Chrestie-
ne deuës les
iuges.*

que d'adventure on ne les fist appeller : d'autant qu'ils estoient en mesme Prouince; mais qu'il auoit obtenu ces patentes des Magistrats par le moyen de son maistre , & qu'il n'auoit rien contrefaict ni falsifié. Le Lieutenant irrité par ceste sienne confession commande qu'il soit derechef battu aussi cruellement , qu'il auoit esté le iour d'auparauant : mais nostre frere n'eut pas assez de force pour supporter ceste gesne : car comme ils adioustoient plaies sur plaies , il resta dez les premiers coups demi-mort. Le Lieutenant donc craignant qu'il ne mourust entre les tourmens (ce qui sans doute lui eust faict perdre la Magistrature) cessa de le faire fouetter d'auantage , & l'ayant faict mettre sur vne table , le fit vistement reporter en prison. Le bon frere à l'entree d'icelle rendit l'ame à Dieu , sans estre assisté d'aucun secours humain : mais on doit croire que l'assistance de Dieu ne luy a iamais manqué. Cela arriua le dernier iour de Mars, l'an mil six cens six , à la mesme heure que nostre Sauueur Iesus - Christ expira parmi les tourmens de la croix. Il estoit âgé de trente trois ans , dont il en auoit passé quinze servant à Dieu dedans nostre maison , donnant à nos Peres, & aux Neophytes des grandes preuues de sa probité. Tous nos Confreres le regretterent à l'enui les vns des autres,

*Frçois estât
aporté des
tourmens en
la prison, & d
l'ame à Dieu.*

tres ; il estoit tres-addonné & assidu à prier Dieu ; c'est pourquoy on peut croire qu'ayant esté purgé par vn genre de mort si cruelle , il a aussi-tost obtenu possession des toies celestes . Les Mandarins ayans entendu sa mort , commanderent au geolliers qu'il fust enterré en lieu , où on peust aisément le recognoistre entre les autres , si d'aventure le Vice-Roy s'informoit de quelque chose de *day*, comme estant chef des espions . Parquoy il fut enterré hors de la ville avec les memes vestemens , manottes, & fers , qu'il avoit aux pieds , quand il rendit l'esprit : & cela semble avoir esté fait par la permission de Dieu , afin que son seruiteur ne fust privé de l'office divin , qu'on celebre pour les morts , & de la sepulture commune du cemetiere sacré , ce qui en apres a esté fait avec grande solemnité , quand on eut rendu son corps , comme nous dirons plus bas .

*Il est enterré
hors de la
ville.*

Le tumulte de Canto estant appaisé, le P. Cataneus avec un autre frere retourne dans le Royaume, en sa demeure ordinaire.

C H A P. X.

Le Vice-Roy commande au General de guerre d'aller assieger Amacao.

LE Vice-Roi aiant, comme nous auons dict, esté aduertí de ceste rebellion d'Amacao, commanda au general de la garnison de *Canto*, nommé *Somp-n*, qu'ayant assemblé des soldats de toute la Prouince, il se mist aussi-tost en chemin, pour aller prendre la ville d'Amacao. Mais icelui iugea certes prudemment qu'il ne falloit pas inconsiderement faire des si grands despens ; ni poursuiure vne rebellion incertaine avec vne guerre asseuree. Parquoy il enuoia des espions à Amacao, lesquels firent rapport que tout estoit appaisé, si ce n'est qu'ils disoient, que la ville estoit diuísée contre soy mesme en deux factions : ce qui aussi monstroít plus euidentement qu'ils ne pensoient pas à tramer aucune nouueauté. Ces nouvelles furent cause que le peuple print le Gouverneur & l'Admiral, auteurs de tous ces troubles, en grande haine. Le

Lieu

Deuant que rien attenter on enuoie des espions à Amacao.

Ils rapportent que tout y est paisible.

Lieutenant aiant peur, à cause de la mort de François, tascha de conuaincre Ignace nostre seruiteur d'un autre crime capital, qui auoit à la verité esté attenté par les ministres des Idoles de la contree de Xaucea : mais ne touchoit en rien à Ignace. Cela ne lui estant succedé à souhait, il cōmanda au geollier de ne lui presenter aucun aliment ; car il esperoit de pouuoir enseuelir avec la crainte de Dieu, les preuues de sa cruauté, & du tort qu'il auoit fait à nostre frere. Mais quelques-vns de ceux qui estoient prisonniers avec lui, lui bailloient secrettemēt de quoi subsāter suffisamment sa vie, iusques à ce que les nostres de Xaucea le vissent secourir. Le General escriuit aussi au Gouverneur de Xaucea, de prédre garde s'il y auoit aucunes armes ou appareils de guerre cachez en nostre maison ; ce que le Gouverneur fit ; mais on n'y trouua rien. Il fit aussi faire la garde de nuit à l'entour de nostre maison, dont les nostres estoient estonnez, d'autant qu'ils n'auoient encor alors rien entendu de la prison, ni de la mort de nostre frere. Mais cela ne demeura pas long temps secret : car on entendit les nouvelles certaines du tumulte d'Amacao ; & on disoit que l'espion des Prestres estrangiers auoit esté pris ; on nommoit le Pere Cataneus, qui auoit si long-temps demeuré à Xaucea pour auteur de ceste sedition. Ce bruit fit trembler toute la ville, & tous nos conuertis, & les amis Ethniques cesserent de plus frequenter les nostres, de peur d'estre estimez

Impiété cruelle du Lieutenant.

La maison de Xaucea est visitée.

criminels de leze majesté.

*Le P. Nicolas
enuoie vne
requeste au
Vice-Roi*

Le P. Nicolas aiant entendu ceci, resolut entierement d'aller lui-mesme veoir le Vice-Roi, pour rendre raison de ce fait. Mais ses amis trouuerent bon qu'il enuoiait vne requeste par procureur, laquelle fut presentee en mesme tēps que l'Admiral estoit venu pour ces mesmes affaires. Le Vice-Roi aiant desia eu aduis que

*Le Vice-Roi
reprenh l'A-
miral de son
imprudēce
& cruauté.*

François estoit mort entre les tourments de la gesne, & que les troubles de la sedition d'Amacao estoient appeisez, dissimula, & ne respondit pas à la requeste: toutesfois ceste preuue de nostre innocence ne fut pas inutile: car l'Admiral estant venu en la Metropolitaine, on dit qu'il se plaignit grandement, de ce qu'il auoit vſé d'vne procedure fort imprudente en vne chose de si grand importance: d'autant qu'on estoit assure que celui qu'il auoit affommé à force de coups, n'auoit iamais esté vn espion d'Amacao: mais disciple des Prestres d'Europe, qui demeuroient à Xaucea avec la permission des Vice-Rois. Les ptocureurs qu'on auoit enuoiez aians presenté leur requeste, s'acheminērēt iusques à Canto, pour en presenter vne autre aux Magistrats qui auoiet eu cognoissance de cest affaire: mais aians trouué que nostre frere estoit mort, ils s'ē allerēt droict en la prisō, pour cōsoler les autres prisōniers, en leur promettāt du secours, & les pouruoiant de ce qui leur estoit necessaire. Ces paures innocens penserent estre refusez, quand ils virent encor quelque apparence d'esper

*Les autres
prisonniers
sont consolēz
par l'esper
d'estre secon-
nez.*

d'espouir en vne chose desesperee.

Voila l'estat auquel principalement estoient nos affaires en la Prouince de Cáo, qui estoit en tel desespoir, qu'il sebloit que toute l'expedition n'auoit iamais iusques alors esté en si grand danger. Mais la main de Dieu ne tarda pas d'auantage à nous secourir; car il enuoia vn Mandarin souverain qui reuenoit de la cour, de l'ordre qu'ils appellent *Tauli*, qui appaisa tellement tout, que le P. Nicolas, lequel pour estre voisin soustenoit tout le faiz de ce trouble, souloit dire de lui, qu'il lui auoit tousiours semblé que c'estoit vn Ange enuoïé du Ciel, pour reestabli

*Ciau Tauli
rehablit la
religion Chre
stienne à Xau
cca, & appa
isa le trouble
de Cáo.*

la Religion Chrestienne en son premier estat. Cela a presque esté fait ainsi. Ciau Tauli reuenoit de la cour, esléué à des honneurs nouveaux, & confirmé en son ancienne dignité. Car il estoit enuoïé pour administrer la charge de grand Admiral de la mer, pour autant que l'auteur de ceste rebellion imaginaire, craignant d'estre demis de son office, auoit demandé son rennoi, lequel on lui auoit accordé. Or l'Admiral nouveau auoit contracté vne grande amitié avec les nostres à Pechin, & particulièrement avec le P. Marthieu. Si tost donc qu'il fut arrivé à Xaucca, le P. Nicolas le visita, pour renouveler l'ancienne amitié; il le receut fort humainement, & lui raconta, seant en son siege en plein Presidial beaucoup de choses du P. Marthieu, & des autres qui demeuroient à la cour avec lui. Il dit aussi qu'il auoit receu de lui vn cadran qui
mar

*Il auoit con
tracté ami
té avec les
Portes de Pe
chin.*

marquoit les heures, duquel il desiroit apprendre l'usage. Le P. Nicolas lui fit reciproquement recit du bruit de ceste rebellion faussement supposee; lui raconta la mort tres-iniuste de nostre Confrere, & l'emprisonnement des autres en la ville Capitale. En apres il le pria de le vouloir assister, & afin qu'il n'oubliait rien, il lui mit tout amplement en memoire dans vn liuret : il promit qu'il auroit diligemment soing de tout, pour autant que leur innocence lui estoit bien cogneë; toutesfois il ne voulut pas le mener à Canto avec soi. Car il vouloit tellement leur estre fauorable, que toutesfois il desiroit iuridiquement obseruer la forme ordinaire de la iustice. Neantmoins le P. Nicolas le suiuit vn peu apres, pour recouurer le corps de nostre frere: mais voiant que les affaires n'estoient pas encor en estat, il s'en retourna à Xaucea, apres auoir receu la prouision annuelle des Portugais qui estoient venus à la foire.

Il promet toute assistance aux nostres.

L'Admiral enuoie à Xaucea s'informer des deportemens des nostres.

Le nouveau Admiral estant donc arrive en la Prouinciale de Canto, trouua tout en trouble; ce peuple tres-souspeçonneux n'ait encor pose la crainte de ceste guerre, & encor qu'il fust assez aduertit de toute la procedure de ceste faulx accusation, il fit toutesfois semblant d'auoir quelque souspeçon de la reuolte d'Amacao, afin d'ordonner tout selon les formes vrites du droit. Deuant toutes choses il enuoia des parentes au Gouverneur de la ville de Xaucea, par lesquelles il lui commandoit de s'infor

s'informer qui estoient Lombard, Cataneus, François, & Ignace. Le Gouverneur de la ville qui sçauoit combien il aimoit les nostres, aiant dressé l'information comme par maniere d'acquit, lui enuoia tout ce qui lui sembla pouuoir seruir pour la preuue de l'innocence de nos Peres. Le mesme Admiral enuoia vn Capitaine, homme prudent & iudicieux, à Amacao, pour veoir ce qui s'y passoit. Icelui estant là abordé enuoia aduertir le P. Cataneus de sa venuë, & lui demanda permission de descendre en la ville, d'autant qu'il desiroit de conferer avec lui touchant certaines affaires, dans nostre College mesme : car il croioit que non seulement il commandoit aux nostres, mais epcor à toute la ville. Le P. Cataneus respondit, que les Chinois n'auoient pas accoustumé de demander aucune permission, & que s'il la falloit demander, ce n'estoit pas à lui que cest honneur appartenoit. Ce qu'ayant dit, il s'en alla aussitost avec ce messager au deuant du Capitaine, & l'amena en nostre College, où il fut receu de tous avec autant d'humanité & de courtoisie qu'il fut possible : & n'y auoit rien dans le College qui ne lui fust monstré. Et quand il fut entré dans la Biblioteque, le Pere Cataneus lui dict : *Voilà les armes avec lesquelles j'aspire à l'Empire de la Chine. Et quand il fut venu dans les escholes : Voilà, dit-il, les soldats avec lesquels j'attaquerai, & dompterai vostre Roiaume.* Le Capitaine entendit bien par là que nos

Il enuoie au Capitaine à Amacao pour informer de l'estat de la ville.

Le P. Cataneus va au deuant du Capitaine.

Il void nostre maison & tout le reste de la ville.

Peres

Peres estoient hommes religieux, lesquels se contentoient de procurer leur salut, & celui des autres. En apres on le mena veoir toute la ville, il n'y eut aucune maison de Religieux, aucun Monastere ou Hospital, où il n'entraist & regardast tout. Estant d'oc rerourné en la Capitale de Canto, il rapporta tout autre chose que n'auoient fait entendre les bruits qu'on auoit femez. Et sur tout il loüioit & recommandoit la modestie du Pere Cataneus, & ses autres confreres.

*Il fais fiddle
rapport de la
prend'hom-
mie des no-
stres à Cato.*

*Le Tauli des
fend la cause
des nostres en
plain Parle-
ment.*

*L'accusateur
des nostres est
arresté pri-
sonnier.*

*Il est vude-
ment repris
par l'Admi-
ral.*

Alors l'Admiral aiant entendu ceci, fit interietter vn appel de toute la cause, du Lieutenant au quatriesme Assesseur de la ville, auquel on scauoit bien que toute ceste procedure susdite auoit esté fort desplaisante. Apres auoir donc diligemment examiné tout le procez, il fit rapport du tort & iniustice qu'on auoit fait, & faisoit aux nostres; avec combien de confusion l'Admiral, & le Lieutenant auoient procedé au iugement de ceste cause. C'est pourquoy l'Admiral commanda que l'accusateur, qui estoit Capitaine des gardes de la marine à Canto, fust amené deuant son Siege avec les autres prisonniers; & parlant premierement à l'accusateur, lui dit; Approche homme le plus meschant de tous les mortels, qui as par tres-grande trahison pourchassé la mort tres-iniuste de François Martinez, & retenu à grand tort tous les autres, apres les auoir si long-temps fait tourmenter; voici maintenant la vengeance du ciel qui retombe

sombe sur ta teste ; où est la poudre à canon ? où sont les armes à feu ? où les autres appareils de guerre ? est-ce ainsi que trois petits enfans pourchassent la ruine de nostre Roiaume ? l'auarice & l'espoir de quelque gain t'a fait faire tout ceci ; mais ie te ferai maintenant paier, comme tu l'as merité ; & pour le present tu iras vers le Vice-Roi, lequel s'il ne te fait mourir par les coups que tu as merité , ie t'attendrai ici, pour te rendre moi-mesme le salaire de tes meschancetez.

A ceci l'accusateur resta muet, & en apres frappant la terre avec le front, à la façon Chinoise, demandoit pardon : mais estant aussi-tost renuoié à l'Assesseur, qui auoit pris cognoissance de ceste cause , il ne fut de rien plus doucement traité. Estant aussi interrogé pourquoi il auoit faussement inuenté ceste calomnie, & procuré tant de mal à ces pauvres innocens ; il respondi ; qu'il auoit fait cela pour complaire au Lieutenant, qui raschoit par toutes sortes d'artifices de faire paroistre au peuple que la crainte de la reuolte des Portugais n'auoit pas esté vaine. Finalement ils furent tous menez au Vice-Roi. Mais les nostres estans desia en liberté, y estoient enuoiez pour demander vengeance du tort que l'accusateur leur auoit fait, & personne ne doutoit que le Vice-Roi s'estant bien informé de tout, ne le fist mourir ; mais il fit corrompre à force d'argent vn certain parent du Vice-Roi, qui interceda pour lui, & par le moien duquel il racheta sa vie ; mais il n'eut iamais la hardiesse de

Il demande pardon, & est renuoié à l'Assesseur, qui le traite aussi rudement.

Il est mené vers le Vice-Roi.

*Il se bannit
soi-mesme a-
vec tous ses
parens faisât
courir un
bruit de sa
mort.*

*L'Admiral
& Lieutenant
de Canto sont
priuez de
leurs offices.*

de s'en retourner à Canto; au contraire il s'en alla avec tous ses parens en exil volontaire, & fit tant, qu'on sema vn bruit qu'il estoit mort, ce qu'on a creu; parce que iusques à present on ne l'a encor peu veoir en aucune part.

L'annee suiuañte on faisoit, selon la coustume; information des deportemens de tous les Magistrats. L'Admiral & le Lieutenant de Canto fugent par ceste inquisition deposez de leurs charges, & priuez de toutes dignitez, à cause de ceste iniustice, & autres maluerfations; & furent pour toute leur vie declarez inhabiles de posseder aucun office au gouvernement de la Republique. Or le P. Catañeus entendât à Amacao que ce trouble auoit tant heureusement esté appaisé, enuoia vn liuret en la ville Metropolitaine, par lequel il respondoit aux calomnies qu'on lui auoit imposees. Il disoit aussi qu'il auoit receu des parentes d'vn President de certaine cour de Nanchin, pour retourner en ceste ville Roiale: & aussi si le Fauli l'auoit agreable, qu'il desiroit se iustifier deuant lui dans la cour mesme de Canto, touchant ce dont on l'auoit fausement accuse. L'Admiral Ciaui Fauli fut fort aise de veoir ce liuret, lequel il appointe ainsi: Vostre innocence est plus claire que le Soleil; j'ai bien recogne la verité de tout, & vous ne deuez vous mettre en peine de venir à Canto rendre raison d'vne chose desia iugee; d'aurant qu'il n'y aura personne qui vous donne aucune faulcherie pour ce suiect. Et apres il fit publier vn edict,

*L'innocence
du P. Cata-
neus est pu-
blice.*

edict, où il fit escrire le liure du P. Cataneus, avec son apostille de mot à mot, & commanda au peuple de se tenir en repos & seureté; que tout ce qu'on auoit publié des Portugais, & du P. Cataneus estoit faux; commandant que cest edict fust placardé par tous les lieux publics, & fit defense de l'oster de deux mois.

Le Visiteur deuant sa mort auoit commandé que le P. Cataneus s'en retournaist en la residence avec vn autre, qui estoit le P. Sabatinus de Vrsis, Italien; parquoy ce tumulte estant maintenant appaisé, ils-penserent pouuoir entrer assurement au Roiaume, & ainsi aiant loué vne barque, ils paruindrent sans aucun empeschement à Xaucea. Le Pere portoit son liuret que l'Admiral auoit appointé, avec soi. Et soudain ils nauigerent vers Nantiu, pour passer plus outre ez autres Prouinces. Le P. Cataneus en ce lieu fut recognu par le commissaire des logis, qui lui fit defendre le passage de ceste montagne renommee, dont nous auons parlé, assurement que les edicts, qui auoient esté auparavant publiez contre lui, n'estoient pas encor reuozquez, & aucuns des Magistrats n'osoient le croire, ou se fier en lui, n'ayant pas encor ouy parler de l'edict de l'Admiral. C'est pourquoy ils retournerent à Xaucea, où ils trouuerent l'Admiral mesme leur iuge, auquel le P. Nicolas demanda des patentes, pour la iustification de la calomnie imposee au Pere Cataneus;

Le P. Cataneus avec son associé est empesché de passer plus outre.

Ils obtiennent des patentes pour leur iustification.

Mmm

Le P. Cataneus est appelé devant l'Admiral.

ce qui lui fut accordé. Et aiant entendu que le P. Cataneus demeroit là, il le fit appeller au lendemain en son Presidial. Et toutesfois il sembla aux nostres que cela n'estoit pas sans peril; pource que l'Admiral le faisoit adiourner par vn edict public, deuant son siege au iour suiuant; assurant qu'il examineroit ce iour là la cause de Cataneus. Le bon P. d'oc y alla, préparé à tous euènements. A peine estoit-il deuant le iuge, que lui monstrant vn visage plein de douceur, pour le consoler, il l'interrogea avec vn ris gracieux, s'il auoit en fin occupé le Roiaume de la Chine? en apres il lui fit quelques demandes touchant les Iapons, qui estoient venus à Amacao, & les Ethiopiens seruiteurs des Portugais. Quant aux Iapons, il respondit ainsi; qu'ayant esté iettez en leur port par la contrainte d'une rude tempeste, il les auoient receus par cōmiseration humaine; mais qu'aussi-tost ils auoient esté réuoiez au Iapon: mais pour les seruiteurs, s'ils donnoient quelque fascherie aux Chinois, que c'estoit sans le sceu, & contre le gré de leurs maistres. En fin l'Admiral trouua bon la resolution qu'il auoit prise de quitter la ville d'Amacao, où il auoit eu des mesdisans, qui auoient faussement inuenté ceste calomnie contre lui. Les nostres ont sceu du depuis qu'il auoit escrit au Vice-Roi, qu'il auoit veu Cataneus, & l'auoit declaré innocent, & que tout le trouble d'Amacao estoit assoupi. Cela estant ainsi passé, le Vice-Roi aduertit amplement le Roi de tout

tout par vn liuret , lui faisant ſçauoir que tous ces bruits eſtoient faux ; voire lui prouuant, certes clairement , par pluſieurs raiſons que les Portugais d'Amacao ne vouloient, ni meſme pouuoient entreprendre aucune choſe contre le Roiaume de la Chine. Nos Peres ont leu ce liuret, & l'aians trãſlaté en Portugais, l'enuoierent à nos Confreres d'Amacao

Le Roi eſt aduertit de l'innocence des noſtres, & des Portugais.

Nos deux Peres pourueus de ces patentes, paracheuerent fort paiſiblement leur voiage; & trouuerét à Nancian des lettres du P. Matthieu leur ſuperieur, par leſquelles il commandoit au P. Cataneus de demeurer à Nanchin ; & au P. Sabatinus de venir à Pechin. L'Admiral permit auſſi au P. Nicolas de retirer le corps de François; parquoy il ſ'achemina à Canto, & retira le corps, qui fut recognu par ſes habits & les fers, deſquels , eſtant mis en terre , il auoit eſté pluſtoſt honoré , que chargé. François fut donc reporté à Xaucea , & pleuré des amis Ethniques, auſſi bien que des Neophytes, qui celebrent ſes obſeques ſelon la couſtume de l'Egliſe. Ce qui arriua fort à propos, pour monſtrer à vn chafcun que ſon innocence , & celle des autres eſtoit iuſtifiée , & purgée d'vne tres-fauſſe calomnie. Finalement il fut à la premiere commodité reporté à Amacao , pour eſtre enſeuveli en la ſepulture commune des noſtres. Et voila la fin du tumulte de Canto , qui fut tellement appaiſé , qu'il ſembloit auoir plus proufité aux noſtres , que pouuoir nuire à l'aduenir. Mais

Le corps de François eſtãt emporté à Xaucea eſt honorablement enſeuveli.

prouité aux nostres, que pouuoir nuire à l'aduenir, mais ce n'est pas encor la fin des travaux: Nos Peres en ce mesme temps furent en double danger à Xaucea.

Le Gouverneur & President inferieur de la ville estoit homme auare, & qui par des artifices admirables tiroit à tort & à droict de l'argent d'où il pouuoit: on disoit que par son aduis, ou luy le dissimulant, on auoit ietté de nuit vn liuret dans sa basse-court, contenant vne faulſe & ſecrete accusation. Les quatre Chefs du quartier auquel les nostres demeuroient, estoient nommez en ce libelle; lesquels asseroient que le P. Nicolas auoit commis adultere avec vne femme de ce quartier. Il eut aduis qu'on le deuoit pour ceste occasion appeller en iugement: c'est pourquoy il le preuint, & le priatres-instamment de vouloir exactement faire informer de ce faict, & en apres prononcer la sentence selon la verité. Les Capitaines des ruës nommez dans le libelle furent appelez, pour recognoistre & aduouër d'auoir dressé ceste accusation: on disoit que cest homme tres-auare inuentoit tout cecy, pour tirer quelques present des Peres; à fin d'euiter le danger present: ce qu'il auoit n'aguere fait avec certain Sacrificateur qui auoit racheté son crime, & la punition d'iceluy à prix d'argent. Les Chefs donc estans appelez, nient ceste accusation, auoir esté écrite pareux: & ne peurent aucun paraucune tourmente ou batture estre perſua-

Autre accusation faulſe contre le P. Nicolas.

dez de deposer autre chose; voire mesme vn d'iceux dict au milieu de la gesne, qu'il ne pourroit iamais ni sa posterité euter la vengeance celeste, s'il accusoit à tort l'innocent d'vne si grieue calomnie. Et ceste femme qu'on disoit estre coupable du mesme crime, ne pouuant endurer la question, confessa bien d'auoir commis la faute avec les autres, mais elle nia tousiours d'auoir veu ou cogneu le Prestre estrange. Parquoy cest homme insatiable enuoyoit souuent quelqu'un au P. Nicolas pour demander de l'argent, pour la declaration de son innocence. Le Pere toutesfois ne voulut iamais donner ou promettre vn denier, de peur d'estre entaché par ceste largition de l'ordure d'un semblable crime, qu'il ne pourroit vne autrefois aisément effacer. Ce que plusieurs Neophytes & Ethniques ayans sceu furent fort estonnez de sa constance. Parquoy le Lieutenant ayant perdu toute esperance d'auoir quelque present, prononça la sentence en ceste façon : Les Capitaines de nostre quartier estoient mis à l'amende de certaine somme d'argent pour auoir nié qu'ils eussent escrit l'accusation, & quant au P. Nicolas, ils le declaroient innocent de ce crime, disant qu'il auoit aussi semblablement tousiours vescu sans reproche en tout le reste de ses actions, avec reputation de grande integrité. Cest Arrest donna occasion aux nostres de remercier Dieu, pour le bon succez de cest affaire, par l'assistance duquel le Predicateur

*L'innocence,
du P. Nicolas
est auerree.*

*Arrest du
Gouuerneur.*

Mmm 3 de

de sa parole, auoit esté deliuré d'une calomnie dommageable à la religion Chrestienne.

*Autre calō-
mie contre nos
Peres.*

Vn peu apres vne autre persecution succeda à celle-ci. Apres que la sedition de Canto fut assoupie, ie ne sçai quel Capitaine de la Prouinciale vint à Xaucea: nos voisins creurent par le rapport d'icelui, que tout le cartier de la ville qui est au delà de la riuere, auoit esté, à cause des nostres, reduict en extreme peril. Parquoy prenans de là occasion de coniurer contre nous, ils enuoierent vne requeste à l'Admiral de Canto, qui auoit esté iuge de nostre cause, par laquelle ils requeroient que les nostres, à cause desquels le cartier de delà le fleuve auoit si souuent esté vexé, fussent chassez hors de la ville, que les Magistrats auoient si souuent mis à l'amende, & qui auoit esté esbranlee par ces derniers troubles, sans auoir iusques aniuord'hui esté de rien soulagee: encor que le iuge cognast assez combien ceste demande estoit iniuste, & qu'ils meritoient bien d'estre, selon les loix, punis de leurs meschancetez, il leur accorda toutesfois vn edict, par lequel il leur estoit commandé de prendre garde si quelque autre de la compagnie viendroit d'Amaco, & qu'on ne le laissast passer ez autres Prouinces, ce que s'ils entreprenoient de faire, qu'ils fussent tous chafsez de leus residences. Cela fut cause que les nostres iugerent finalement qu'il leur faudroit changer & transporter ceste residence autre part; car le trouble susdit de Canto en auoit re-

*Edict de
l'Admiral.*

*Les nostres
deliberent de
quitter Xau-
cea.*

ture

tiré plusieurs de l'amitié des nostres, ou auoit refroidi l'affection des Neophytes. Et on croioit que le voisinage ne demeureroit pas l'og-temps en repos; toutesfois nos Peres conclurent qu'il ne falloit rien changer pour lors, afin qu'ils ne semblaissent auoir esté chassez.

Benoist Goësius Portugais, de nostre compagnie, est enuoie des Indes, pour veoir le Catay.

C H A P. XI.

Les lettres de nos Peres, qui demeuroient en la cour Roiale de Mogor, enuoices aux Indes, faisoient mention de ce Roiaume tant renommé, que les Sarazins appellent Caray. Le nom duquel auoit esté autresfois cognu en Europe, par le rapport de M. Paul Venitié: mais depuis quelques siecles auoit tellement esté mis en oubli, qu'à peine croioit-on qu'il fust au monde. Ces Peres escriuoient que ce Roiaume de Catay regardoit l'Orient, vn peu plus vers le Septentrion que le Roiaume de Mogor: qu'en icelui il se trouuoit plusieurs Chrestiens, Temples, Prestres, & ceremonies Catholiques. Parquoi le P. Nicolas Pimenta, Visteur de l'Inde Orientale commença d'auoir

La memoire du Roiaume de Catay se renouuelle.

quelque desir d'entretenir ce peuple au culte de la vraye Religion, par l'assistance de ceux de nostre compagnie, principalement parce qu'il estoit aisé de croire, que ceste nation si esloignée de son chef, pouuoit estre tombée en quelques erreurs. Parquoy il creut qu'il deuoit aduertir le souuerain Pontife, & le Roy Catholique de tout cecy. Or le Roy auoit commandé au vice-Roy des Indes (qui estoit pour lors *Arias Saldagna*) de fauoriser & fournir les frais necessaires à ce voyage, selon l'ordonnance du Visiteur; ce qu'il fit amplement, tant pour l'affection qu'il portoit à l'aduancement de la foy, que pour la bien-veillance dont il honnoit nostre Ordre. Le Visiteur donc esleut vn de nos freres, nommé *Benoist Goësius* Portugais, homme fort Religieux & prudent: qui à cause du long sejour qu'il auoit fait au Royaume de *Mogor*, scauoit fort bien parler le langage Persien, & auoit entiere cognoissance des coustumes & mœurs des Sarazins: lesquelles deux choses sembloient estre necessaires à celuy qui entreprendroit de faire ce voyage.

Les nostres auoient bien entendu par les lettres du Père Matthieu, enuoyées de la Cour Royale du Royaume de la *Chine*, que le *Catay* s'appelloit autrement l'Empire de la Chine: ce qui a esté cy dessus prouué par plusieurs raisons, mais pourautant que ces lettres estoient différentes de celles qu'on auoit receuës de nos confreres de *Mogor*, premierement on demeu-

Nicolas Pimanta Visiteur des Indes, tasche d'enuoyer des nostres au *Catay*.

Benoist Goësius y est enuoyé.

ra en doute, & en après le Visireur fut de l'opinion de ceux de *Mogor*. Car on asseuroit qu'il y auoit au *Catay* plusieurs Sarazins, & on ne pouuoit croire que ceste secte tres-sotte, & inepte fust entree en ce Royaume : en après on disoit qu'on n'auoit iamais trouué aucun vestige, ou la moindre marque de la foy Chrestienne en cest Empire de la *Chine*. Cela estoit creu cōme le plus veritable, d'autant que les Sarazins, qui disoient l'auoir veu de leurs propres yeux, en estoient les auteurs. Il sembla donc que ce Royaume, pour estre voisin de la *Chine*, pouuoit luy auoir donné son nom, & ainsi on trouua bon de poursuiure ce voiage, soit pour se mettre hors de tout doute, soit pour voir s'il y auroit moien de trouuer vn chemin plus court, pour traffiquer avec les Chinois.

Il sembla que le Catay estoit limitrophe de la Chine.

Or quant à ce qui touche les Chrestiens, qu'on sçauoit se trouuer au Roiaume de *Catay*, c'est à dire de la *Chine* (comme nous dirons plus bas) les Sarazins mentoient selon leur coustume, ou estans deceuz par ie ne sçai quels indices, ne sçauoient ce qu'ils disoient. Car comme ils n'honoroiēt aucune image, & en voyoient plusieurs dans les Temples des Chinois, qui auoient quelque peu de ressemblance avec celle de la Vierge, & de quelques Saints, ils ont peu penser qu'ils estoient de mesme Religion. Ils voyoient qu'on mettoit des cierges, & des lampes sur les Autels ; que ces Ministres

Erreur des Sarazins touchant les Chrestiens.

profanes estoient reuestus de chapes quasi semblables à celles que les liures de nos ceremonies appellent pluuiiales; qu'ils vont en procession; chantent quasi de mesme façon que l'Eglise, selon l'institution de saint Gregoire; & autres choses semblables, que le Diable (côtrefaisant les ceremonies sacrees, & affectant les honneurs diuins) auoit là transportees. Tout cela auoit peu facilement faire accroire aux marchands, principalement Sarazins, que ceux-là faisoient profession de la Religion Chrestienne.

Benoist entreprend son voyage en habit de Chrestien Armenien.

Roy de Mogor.

Nostre Benoist donc dressa ainsi son voiage; premierement il print l'habit d'un Chrestien Armenien; & d'un nom Armenien se fit appeler *Abdula*, qui signifie maistre; & adiousta *Isai*, qui veut dire *Chrestien*. Il reçut aussi diuerses lettres patentes du Roy de *Mogor*, nommé *Achabar*, amy de nos Confreres, & principalement de Benoist: lesquelles estoient adressees à plusieurs Roitelets qui lui estoient amis, ou tributaires. Parquoi on creut qu'il estoit Armenien, & ainsi il passa plus librement qu'il n'eust fait s'il fust esté estimé Espagnol, ausquels ce pais est defendu. Il porta plusieurs marchadises avec soy, tant pour s'entretenir par la vente d'icelles, que pour estre estimé marchand. La pluspart de ces marchandises estoient des Indes, ou du Royaume de *Mogor*; le Vice-Roi luy fournissant argent pour les achepter, & *Achabar* mesme luy donnant toute assistance. Le P. Hierosme

rosme Xavier (qui passé plusieurs années est supérieur de la Mission de *Mogor*) luy bailla deux autres compagnons Grecs de nation, qui sçavoient bien les chemins par où il falloit passer. L'un d'iceux estoit Prestre, pour soulager *Benoist*, & s'appelloit *Leon Grimanus*; l'autre estoit vn marchand, nommé *Demetrius*: à ceux-ci il adiousta quatre seruiteurs Sarazins de nation, & de profession premierement, mais qui du depuis s'estoient faitz Chrestiens. Mais il laissa tous ceux-là en l'autre cour Royale, nommée *Laor*: parce qu'ils lui estoient inutiles, & en prit vn autre en leur place, appelé *Isaac*, qui auoit femme & enfans en ceste mesme cour. Cestui-ci fut fidelle sur tout autre, & Achate perpetuel de tout le voyage. Nostre frere donc partit d'avec son Supérieur l'an mil six cens trois, le sixiesme de Feurier, comme il paroist par ses lettres patentes.

Compagnons de Benoist.

Benoist laisse ses cōpagnōs, & en prend vn autre en leur place.

On dresse tous les ans vn conuoi de marchands, pour passer de ceste cour en l'autre ville Royale, nommée *Cascar*, qui a son Roy particulier. Ils se mettent en chemin tous ensemble, ou pour se secourir les vns les autres, ou pour se defendre des larrons; il estoient bien ceste année cinq cens, avec grand nombre de chevaux, chameaux, & chariots. Il partit donc de la cour Royale de *Laor* pendant les iours ordonnez aux ieunes solempnels, & ce mesme an paruindrent en vn mois en la ville d'*Athec*, pour lors encor située en la Prouince de *Laor*.

Despart de Benoist de la cour de Laor.

Athec ville de Laor.

ze iours apres ils passerent vne riuere large du traict d'une flesche: on passe ce fleuve à bateaux, pour la commodité des marchands. Ils arresterent cinq iours entiers à l'autre riue du fleuve, aians eu aduis qu'il venoit grande multitude de larrons. Puis deux mois après ils arriuerét en vne autre ville dicte *Passaur*: ils demeurèrent-là vingt iours, pour prendre le repos qui leur estoit necessaire. Et en apres s'estant acheminéz vers vne autre petite ville, ils rencontrèrent vn certain pelerin Anachorete, ils apprirent d'icelui qu'il y' auoit encor trente iournees de chemin, iusqu'à la ville qu'on appelle *Capherstam*, en laquelle on ne permet pas aux Sarazins d'entrer; & où on punit de mort ceux qui entreprennent d'y aller, toutesfois on ne defend pas l'entree des villes aux marchands Ethniques, neantmoins il n'en leur est pas permis d'entrer dans les temples; il racontoit que tous les habitans de ceste Prouince n'alloyét au tēple que reuestus de noir, que la terre y estoit fertile, & qu'on y trouuoit abondance de raisins, & comme il eust presenté à boire à nostre frere Benoist, il recognut que c'estoit du vin semblable au nostre: ce qu'estant inusité entre les Sarazins de ce pais, Benoist pensa que peut estre ceste contree estoit habitee de Chrestiens. Ils arresterent vingt autres iours en ce lieu, où ils auoient rencontré ce pelerin; & d'autant qu'on disoit qu'il y auoit des voleurs

par

Passaur.

Capherstam.

Coustume de la ville de Capherstam. Fertilité de la terre. Il y croist du vin.

par les chemins, le Seigneur du lieu leur bail-
la cinq cens solats pour les accompagner.
Estans partis d'ici, ils parvindrent vingt
cinq iours apres en vn lieu nommè *Ghideli*.
Pendant tout ce voyage on charioit le bagage
& autres marchandises pesantes du long le
ped de la montagne, & les marchands es-
pioient avec armes la venuë des larrons du
haut d'icelle : car ils ont accoustumè d'as-
sommer les passans à coups de pierres, s'il
n'y a quelqu'un sur la montagne pour re-
pousser la force par la force. Les marchands
paient le tribut en ce lieu, & les brigans
les ayans assaillis, il y en eut plusieurs
de blessez, qui eurent assez de peine à de-
fendre leur vie, & marchandises : nostre Be-
noist eschapa s'enfuiuant dans les bois, mais
estans reuenus de nuict, ils se tirerent hors
de la voye des larrons. Vingt iours apres ils
arriuerent à *Cabul* (c'est vne ville fort
marchande, & renommee, qui est encor
dans les confins du Royaume de *Mogor*. Les
nostres arresterent huict mois entiers en ce lieu.
Car quelques-vns des marchands perdirent
l'enuie de marcher plus outre, & les autres
se voians en si petit nombre n'osoient pas
passer plus auant. En ceste mesme ville la
sœur du Roy de *Cascar* rencontra le conuoi
des marchands, il falloit necessairement pas-
ser par son Royaume pour aller au *Catay*.

*Conuoi de
cinq cens sol-
dats.*

Ghideli.

*Ils sont as-
saillis des
brigans.*

*Cabul port
du Royaume
de Mogor.*

*La sœur du
Roy de Cas-
car rencon-
tre le conuo-
i des marchands*

Le

Le Roy s'appelle *Maffamet Can*: elle estoit aussi mere d'un autre Roy, qui estoit seigneur de *Cotàn*: & elle estoit appellee *Agehanem*. Age est le premier nom, duquel les Sarazins honorent ceux qui ont esté en pelerinage à la Meque vers le corps de l'imposteur: car ceste Dame reuenoit de la Meque esloignée de tant de chemin, à cause de la deuotion qu'elle portoit à ceste fausse Religion; & se trouuant destituee de moyens necessaires pour paracheuer son voyage, elle pria ces marchâds de la vouloir assister, promettant qu'elle rendroit fidellement tout avec usure, quand ils seroient arriuez en son Royaume. Il sembla à nostre frere qu'on ne deuoit pas laisser perdre ceste occasion d'obliger le Roy d'un autre Royaume, d'autant que les patentes du Roy de *Mogor* ne leur pouuoient desormais plus seruir de rien. Parquoy il luy presta six cens escus, qu'il retira des marchandises qu'il auoit vendues; ceste liberalité fut cause qu'elle ne fust pas ingrate, d'autant principalement qu'il n'auoit pas voulu l'obliger à aucun interest par le contract qu'il retira d'elle: parquoy ne voulant estre vaincuë par ceste courtoisie, elle lui rendit des pieces de ce marbre tres-precieux entre les Chinois, qui est la marchandise la plus propre & proufirable que puissent porter ceux qui vont au *Catay*.

Leon Grimanus Prestre ne pouuant plus endurer le trauail du chemin, s'en retourna d'ici: & *Demetrius* son compagnon s'arresta en ceste ville

Elle reuenoit de la Meque en pelerinage.

Nostre frere lui presta six cens escus.

Elle vend amplement ce qu'on luy auoit presté.

L'un des compagnons de Benois s'en retourne.

ville à cause de son trafic. Nostre frere accompagné du seul Isaac, s'en alla avec les autres marchâds; car il luy sembloit, que d'autres s'estans maintenant ioincts à leur compagnie, ils pouuoient assurement se mettre en chemin. La premiere ville qu'ils trouuerent, s'appelloit *Giaracâr*, où il y a grande abondance de fer. *Giaracâr.* Nostre Benoist reçeut ici, beaucoup de fascherie. Car en ces derniers confins du Royaume de *Mogor* on ne portoit aucun respect aux patentes du Roy, en consideration desquelles il auoit iusqu'à lors passé par tout sans paier aucun tribut ou impost. Dix iours apres ils arriuerent en vne petite ville nommee *Paruàm*, qui est la *Paruàm.* derniere ville du Royaume de *Mogor*. Apres s'estre reposez cinq iours, ils passerent des montaignes tres-hautes, & arriuerent en vingt iournees en la contree qu'on appelle *Aingharàn*: *Aingharàn.* quinze iours apres ils arriuerent à *Calcià*. Le *Calcià.* peuple de ceste Prouinte a la barbe & les cheveux blonds, comme les habitans des Pais bas, & demeurent en ceste contree en diuers villages; dix iours apres ils paruindrent en vn lieu nommé *Gialalabath*. Les Brachmanes exigent *Gialalabath.* ici le tribut que le Roy *Bruarate* leur a donné. Delà ils arriuerent quinze iours apres à *Talhàn*: *Talhàn.* où ils seiournerent vn mois pour la crainte des troubles ciuils: car on disoit que les chemins n'estoient pas libres, à cause de la rebellion du peuple de *Calcià*: comme ils s'en alloit dici à *Chemàn*, qui est vne petite ville suiecte à *Abdu-
laham* *Chemàn.*

Lahan Roy de Samarhan, Bstrganie, & Bacharante. & autres Royaumes voisins, le Gouverneur d'icelle enuoia aduertir les marchands de se retirer dans la ville, d'autant que dehors ils n'estoient pas trop assurez des courses des *Calciens rebelles*: mais les marchands respondirent, qu'ils vouloient paier le tribut, & cōtinuer leur chemin la nuit. Mais le Gouverneur de la ville ne le voulut aucunement permettre, assurant que les *Calciens* reuoltez n'auoient iusqu'à lors eu aucuns cheuaux, & s'ils prenoient ceux du conuoi, qu'ils pileroient encor d'auantage le païs, & apporteroient plus de dommage à la ville: qu'il lui sembloit qu'ils feroient mieux pour leur seureté, de se ioindre avec les siens, pour resister par ensemble à la force des *Calciens*; à peine estoient ils arriuez pres les murailles de la ville, quand on leur vint dire que les *Calciens* approchoient. Ce que le Gouverneur aiant entendu, il se mit glorieusement en fuite avec les siens. Les marchands, se voians reduits en ce danger, firent soudainement comme vn fort avec les bales de leurs marchandises, & autre bagage; & porterent grande abondance de pierres & cailloux dedans, pour s'en seruir, si les flesches venoient à leur manquer. Les *Calciens* ayans veu cela, leur enuoierent des Ambassadeurs, pour les assurer qu'ils ne deuoient rien craindre, qu'ils les accompagneroient, & defendroient par les chemins: mais les marchands ne trouuerent pas bon

Calciens Rebelles.

Les marchands dressent vn fort contre les voleus.

bon de se fier à des gens tumultueux ; c'est pourquoy ils resolurent d'un commun accord, de prendre la fuite ; & ie ne scay qui rapporta ce dessein aux rebelles , parquoy laissans là leur bagage , ils s'enfuirent tous ensemble dans le bois prochain: cependant les brigans prindrent tout ce qui leur pleust du bagage , & en apres ayans fait venir les marchands hors du bois, ils leur permirent de s'en aller dans la ville vuides, avec le reste de leurs marchandises. Nostre Benoist ne perdit rien qu'un cheual, lequel toutesfois en apres il recouura , le changeant avec des draps de coton. Ils demeuroient ainsi dans l'enclos de la ville , ayans grande peur que ces voleurs les assaillans tous ensemble, ne les tuaissent tous. Mais en mesme temps vn des plus grands Duc de ce pais , nommé *Olobet Ebadascan* de la contree de *Bucharate*, enuoia son frere vers les rebelles , qui les contraignit par menaces de laisser aller les marchands en toute liberte. Mais pendant tout ce chemin la queue du conuoi fut diuersement attaquée par les larrons. Et mesme nostre Benoist s'estant vn peu arreste, quatre voleurs sortirent d'une embuscade, & se ietterent sur luy, mais il les trompa en ceste façon : il prit le bonnet Persan qu'il portoit sur la teste, & le ietta cõtre les voleurs, & iceux iouans comme au balon , donnerent loisir à nostre frere de piquer son cheual , pour se retirer de la portee de leurs flesches , & se reioindre au reste du conuoi. Huiet iours

En apres il quitteut leur bagage & s'enfuiet dās vn bois.

Les Calciens pilent tout leur bagage, & puis les lassent aller.

Olobet Ebadascan.

Quatre larrons attaquens: Benoist.

*Tengi Bada-
scian.*

apres ils trouuerent vn tres-mauuais chemin, & arriuerent à *Tengi Badascian*, Tengî veut dire chemin fascheux, car il est tres-estroit, & on ne peut passer qu'un à un, sur la riue tres-haute d'un grand fleuue. Les habitans de ceste ville assiste d'une troupe de soldats, qui les accompagnoit, assaillirent les marchands : & on prit trois cheuaux à Benoist, lesquels en apres il rachepta avec des petits presens, ils seiournerent ici dix iours, & apres allerent en un iour à

Ciarciunar.

Ciarciunar: ils furent ici arrestez cinq iours entiers en plaine campagne; à cause des grandes pluies, & outre ceste incommodité, ils furent encor attaquez par les voleurs. Ils paruiurent apres en dix iournees à *Serpanil* : mais c'estoit un lieu desert, despourueu d'habitans, & de toute prouision de viures, il fallut monter une

Serpanil.

montagne fort difficile, nommee *Sacrihma*: il n'y eut que les cheuaux plus robustes & forts qui peurent gagner le dessus, les autres prendrent un chemin plus long, mais plus aisé. Ici deux cheuaux de nostre frere, ayans les pieds foulez, estoient boiteux; & les seruiteurs, estans lassez de tant de traual, iugeoiét qu'il les falloit renuoier, mais en fin ils suiuerent les autres. Estas donc en vingt iournees paruenus en la Prouince de *Sarcil*, ils trouuerent là plusieurs villages prez les vns des autres: ils y arriuerent deux iours, pour delasser leurs cheuaux: & de là, deux iours apres, ils arriuerent au pied d'une montagne nommee *Ciencialith*, qui estoit toute couuerte

Sacrihma.

*Prouince de
Sarcil.*

*Ciencialith
montagne.*

de

de neige, & en la montant il y eut plusieurs hommes qui furent transis de froid. Et il s'en fallut bien peu que nostre frere ne tombast aussi en extreme peril : car ils marcherent six iours entiers par ces neiges. Finalement ils furent portez à *Tanghetar*, qui est du Royaume de *Cascar*.
 là l'Armenien Isaac tomba de la riue d'un grand fleuve dans l'eau, & resta six heures entieres demi-mort, mais en fin, par la grace de Dieu, & l'assistance de Benoist, il reuint à soy : & quinze iours apres ils arriuerent à la ville de *Iaconich*,
 & le chemin fut si mauuais, que six cheuaux de nostre Benoist y moururent de trauail. Cinq iours apres Benoist estant allé deuant le couoi, arriua tout seul en la Metropolitaine nommee *Hiarchan* : il enuoia de là des cheuaux pour se-
 courir les autres, & enuoia aussi des prouisions necessaires à ses compagnons, qui peu apres arriuerent sains & saufs avec leur bagage, & marchandises en la ville, au mois de Nouembre de la mesme annee mil six cens trois.

Continuation du reste du voyage in-
ques au Catay, que l'on trou-
va estre le Royaume de
la Chine.

CHAP. XII.

Ville Royale
d'Hiarchan.

Le Roy de
Cascâr vend
la capitaine-
rie du convoi
insqu'au Ca-
tay.

Trafic de
l'aspe.

Hiarchan cour Royale du Royaume de
Cascâr est vne ville tres frequente &
tres-celebre, ou pour la multitude des mar-
chands qui y abordent, ou pour la diversite des
marchandises qu'on y apporte: le convoi des
marchands de *Cabul* finit en ceste cour, & il
on dresse vne autre compagnie pour aller vers
le *Catay*. Le Roy vend bien cherement l'office de
Capitaine de ce convoi, auquel pendant tout le
chemin il donne vne puissance Royale & abso-
luë sur tous les marchâds. Vn an entier se pass
deuant que ce convoi peust estre assemble: car
on n'ose pas commëcer ce voyage long & dan-
gereux sans estre plusieurs de compagnie, &
ne se fait pas tous les ans, mais lors seule-
ment qu'ils sont assëurez qu'on les laissera en-
trer au Royaume de *Catay*. On ne fait au-
cun plus grand, ou plus frequent trafic par
tout ce voyage, que des pieces de certain mar-
bre

bre luyfant que nous auons accoustumé d'appeller *l'aspe*, au defaut de quelque autre nom plus propre. Ils portent ce marbre au Roy à cause du grand prix d'argent que leur en rend le Roy de *Catay*, croiant que cela est conuenable à sa dignité Royale. Le Roy permet de vendre ce qui luy est moins agreable aux autres personnes priuees, & le debitent avec tant de gain, que la seule esperance d'iceluy fait estimer tous les despens, peines, & travaux d'un si long voyage bien emploiez. Ils font plusieurs & diuers meubles de ce marbre, des vases, des paremens d'habits, & de ceintures, où ils grauent fort proprement des feuilles & des fleurs, qui certes embellissent & rendent l'ouurage fort maiestueux : les Chinois appellent ces marbres, dont auourd'hui tout le Royaume est plein, *Tusce*; & il y en a de deux sortes. L'un plus pretieux, qu'on tire de la riuere de *Cotàn* assez pres de la cour, quasi de mesme que les plongeurs peschent les pierres pretieuses, & on le tire quasi en forme de gros cailloux de riuere. L'autre espece, qui est de moindre prix, se retire des montagnes, & se taille en forme de grandes pierres en lames, qui ont quasi plus de deux aulnes de largeur, qu'on ageance apres pour les pouuoir porter par les chemins. Ceste montagne est estoignee de

Deux especes de l'aspe.

Riuere de Cotàn.

*Montagne de
Consanguis
Cascio.*

vingt iournees de la ville Royale: & on l'appelle *Consanguis Cascio*, c'est à dire mont pier-
reux: & est vray-semblable que c'est celuy
qu'on appelle de mesme nom en quelques des-
criptions Geographiques de ce Royaume. On
tire ces pierres avec vn trauail incroyable, soit
pour la solitude du lieu, soit pour la dureté du
marbre, pour lequel ramollir ils disent qu'on
fait vn grand feu dessus, pour le tailler plus aisé-
ment. Le Roy vend aussi à grand prix d'argent la
permission de tirer ce marbre à quelque mar-
chand; sans la permission duquel il n'y a aucun
qui en puisse prendre pendant tout le temps de
sa ferme, porté par son contract. Quand on y va,
on porte des viures pour vn an, pour la nourri-
ture des ouuriers: car on ne retourne pas plu-
stost en aucun lieu habité d'hommes.

*Benoist va
visiter le Roy
Mahame-
thin.*

Nostre frere Benoist alla saluër, & rendre les
deuoirs de visite au Roy qu'on appelle *Maha-
methin*, il fut fort bien receu à cause du present
qu'il luy fit: car il luy auoit porté vn horloge
pour pendre au col, des miroirs, & autres cho-
ses d'Europe, dont le Roy fut tellement res-
iouy & adouci, qu'il en ayma Benoist, & le
prit en sa protection. Nostre frere ne luy decla-
ra pas du commencement qu'il vouloit aller
au *Catay*, mais il parla seulement du Royaume
de *Cialis* situé à l'Orient de ceste Cour, & le Roy
luy accorda des patentes pour ce voyage, prin-
cipalement à la sollicitation du fils de ceste
Royne

Royne pelerine , à laquelle il auoit presté six cens escus:il contracta aussi vne estroite amitié avec plusieurs courtisans.

Six mois estoient passez, quand voicy Demetrius vn de ses anciens compagnons , lequel estoit demeuré à *Cabul*, qui reuient, de l'arriuee duquel nostre Benoist, & l'Armenien Isaac furent extremément resioüis, mais ce fut vne courte ioie : car bien-tost apres nostre frere fut en danger à cause de ce Demetrius : en mesme temps vn des marchands avec permission du Roy fut par ieu appellé Empereur (*nous dirions Roy de la febue*) auquel tous les autres, selon la coustume, offroient leur seruice, & des presens, Demetrius en faisoit refus pour euiter les despens. Et d'autant qu'il est permis à cest Empereur de faire mettre les rebelles en prison, ou les faire chastier, il s'en fallut fort peu que ce mutin ne fut cōdamné à l'vn & l'autre, mais nostre Benoist appaisa tout par sa prudence, & adioustant des prieres à vn petit present, il obtint son pardon. Il suruint encor vn plus grand peril: car des larrons estans entrez dans la maison lierent bien estroitement l'Armenien, & avec le poignard sur la gorge l'empeschoient de crier: mais nostre frere & Demetrius estans accourus au bruiet, ils s'enfuirent aussi - tost. En apres Benoist s'en alla pour receuoir l'argent qu'il auoit presté à la mere du Roitelet de Quotàm: il y auoit dix

*Demetrius
arresté Be-
noist.*

iournees iusqu'à la cour d'iceluy , & vn
 mois entier se passa pour aller, ou reuenir.
 Pendant ce temps les Sarazins semerent vn
 faux bruiet de la mort de Benoiſt ; car ils
 diſoient qu'il auoit eſté tué par leurs Pre-
 ſtres , parce qu'il auoit fait refus d'inuo-
 quer le nom de leur Prophete impoſteur , &
 deſia les Preſtres d'Hiarchan qu'ils appellent
Cacis , falchoient de prendre & s'approprier
 tous les moiens , comme eſtant mort abinte-
 ſtat ſans laiſſer aucun heritier : ce qui appor-
 ta allez de trouble & faſcherie à Demetrius,
 & à l'Armenien , cependant qu'ils defen-
 doient leur droit, l'vn & l'autre pleuroient
 tous les iours pitoiablement la mort de leur
 compagnon ; ce qui fut cauſe que leur ioye
 redoubla , quand par apres ils entendirent
 des nouuelles de ſa vie & bonne ſanté . Car
 il reuenoit apres auoir amplement eſté
 païé du plus precieux marbre qu'on euſt ſceu
 trouuer. En apres pour rendre graces à Dieu
 d'vn ſi bon ſuccez , il fit diſtribuer plu-
 ſieurs auſmones aux pauures , ce qu'il con-
 tinua auſſi liberalement pendant tout le
 voyage.

Certain iour il ſ'eſtoit aſſis avec des
 autres Sarazins , pour prendre vn re-
 pas auquel quelqu'vn d'iceux l'auoit conuié,
 & ſoudain il entra ie ne ſçay quel homme
 armé plein de furie , qui luy preſentant l'eſ-
 pee

*On publie
 fauſſement la
 mort de Be-
 noiſt.*

*Il reuiet en
 bonne ſanté.*

l'espee sur le cœur, lui commanda d'inuoker le nom, de Mahomet. Nostre frere respondit qu'en toute sa loi, il n'estoit faicte mention aucune d'un tel nom, & qu'on n'auoit pas accoustumé d'inuoker aucun qui fust ainsi appellé; qui estoit cause qu'il refusoit entierement de le faire. Ceux qui estoient presens le secoururent, & ietterent entierement ce furieux hors de la maison. On dit qu'il arriua fort souuét qu'on tacha de le tuer, s'il n'inuquoit Mahomet. Mais Dieu l'a tousiours gardé & garanti de ces dangers, iusqu'à la fin de son voyage. Vn autre iour il fut appellé par le Roi de Calcâr, en presence des Ministres & Lettrez d'une loi tres-impure, ils appellent leurs Lettrez *Mullas*. Estant interrogé de quelle loi il faisoit profession, de celle de Moÿse, Dauid, ou Mahomet, & de quel costé il se tournoit pour prier Dieu? Benoist respondit, qu'il estoit de la loi de Iesus (lequel ils appellent *Isai*) & qu'il se tournoit de tous costez en priant, parce que c'estoit chose certaine que Dieu estoit par tout. Ceste derniere responce esmeut vne grande dispute entre eux, car ils se tournent vers l'Occident pour prier leur imposteur. En fin ils conclurent que nostre loi pouuoit aussi sembler estre bonne.

Cependant vn certain habitant originaire du pais nommé *Agiasi*, fut declaré capitaine du conuoi des marchâds, qui se dresseoit en ce lieu. Iœlui, parce qu'il auoit entendu que nostre frere estoit homme franc & cordial, & assez ri-

On veut forcer Benoist d'inuoker Mahomet.

Benoist interrogé de sa loi, professe Iesus deuant les Sarazins.

che marchand, il le conuia à vn banquet somptueux en sa maison, auquel outre les mets, la musique ne manqua pas, selon la coustume de ce peuple : à la fin du festin il le pria de le vouloir accompagner en ce voiage, iusques au Catay, le nostre ne desiroit rien tant ; mais il auoit appris par experience comme il falloit traiter les Sarazins ; parquoy il voulut estre prié, afin que pour rendre sa condition meilleure il semblaist les obliger, & non estre fauorisé d'iceux ; le General donc employa le Roi pour obtenir ceste grace. Car il pria Benoisst de vouloir accompagner Caruancasa, c'est à dire le General du conuoi. Il promit de le faire ; mais à condition qu'il lui bailleroit des patentes pour lui seruir de passe-port par tout le voiage. Ceux de l'autre premier conuoi de Cabul s'offenserent de cela : car ils ne desiroient pas estre priuez de sa compagnie. Car i'ai desia souuēt dit que la multitude est necessaire pour passer plus asseurement par ces pais pleins de voleurs. Ils l'aduertissoient de ne se fier pas au peuple de ce pais : que ces gens peruers auoient desia par cest artifice premedité de lui rauer les biens, & la vie. Le nostre allegua, que les prieres & autorité du Roi l'auoient contrainct, qu'il auoit engagé sa promesse au Capitaine du couoi, qu'il ne pouuoit maintenant aller contre sa foi. La crainte de ces marchands n'estoit pas vaine : car plusieurs originaires mesmes du pais asseuroient que ces trois Armeniens (qu'ils confondoient

à cause

Benoist promet d'accompagner le General du conuoi iusqu'au Catay.

à cause de la ressemb'ance de leur loi) à peine feroient sortis des mutailles de la ville, que ceux mesme de leur compagnie ne les assommassent. Cela espouuenta tellement Demetrius, qu'il resolut pour la seconde fois de ne marcher pas plus auant, & enhortoit aussi nostre frere de retourner en arriere. Mais il reietta ce conseil, assurant que la crainte de la mort ne l'empescheroit iamais de rendre vne entiere obeyssance à ses superieurs, & principalement en vne telle occasion, dont on esperoit quelque grand auancement de la gloire de Dieu; que cela lui sembloit estre chose indigne d'un homme de bien, de retrancher les esperances de plusieurs, pour la peur de la mort: tromper l'Archeuesque de Goa, & le Vice-Roi mesme, qui auoit fait des grands despens pour les frais de ce voyage; qu'il esperoit venir à fin de son entreprise par l'assistance de celui qui l'auoit conduict & preserué insqu'en ce lieu; que si la chose n'arriuoit selon son desir, il laisseroit volontiers la vie en la poursuite d'une si bonne cause.

Demetrius demeure a Hyarchan n'osant passer outre.

Zele de Benoist.

Parquoi Benoist se prepara pour le voyage; & acheta dix cheuaux pour soi, son compagnon, & leur bagage; il en auoit encor vn autre au logis. Cependant le chef du conuoi s'en estoit allé en sa maison, qui estoit estoignee de cinq iournees de la cour, pour dresser son equipage, & les aprests necessaires pour son despart. De ce lieu il enuoia vn messager à nostre confrere, pour lui donner aduis de se mettre incontinent en chemin,

Ils se mettent en chemin vers le Cay.

Iolci.

chemin, & de faire par son exemple haſter tous les autres marchands ; il le fit fort volontiers, L'an mil ſix cés quatre, enuiron la mi-Nouembre, ils arriverent en vn lieu nommé *Iolci*, où on a accouſtumé payer le tribut, & reuoir les paſſe-ports Roiaux. D'ici ils paſſerent en vingt cinq iours tous les lieux ſuiuans ; *Hancialix alceghet, Hagabaſeb, Egriar, Meſetelec, Thalec, Horma, Thoniac, Mingieda, Capetalcol Zilan, Sarc Guedebal, Cambaſci, Aconſerſes, Ciacor, Aſſi*. Tout ce chemin fut fort penible & faſcheux, ou pour la quantité des cailloux, ou pour la ſecheſſe du ſable alteré.

*Lieux pierreux.**Aſſi.*

Aſſi eſt vne ville du Roiaume de Caſcâr, dont le Gouverneur eſtoit nepueu du Roi, aagé de douze ans. Icelui fit encor appeller noſtre frere, qui lui offrant des preſens d'enfans, lui donna du ſucre, & autres choſes ſéblables. Il le receut fort courtoifement, & comme on danſoit ce iour-là, ſelon la couſtume, en ſa preſence, il pria noſtre frere de vouloir danſer à la façon de ſa nation, ce qu'il fit, afin qu'il ne ſemblat refuſer vne choſe de ſi peu d'importance au Roi. Il alla auſſi viſiter la mere de ce Roitelet, & lui monſtra ſon paſſe-port, qui fut approuué avec grande reuerence. Il donna à ceſte-ci des petits preſens de femme, comme vn miroir de cryſtal, vn drap de coton des Indes, & autres ſemblables. Il fut auſſi appellé de la part du Gouverneur de l'enfant, qui adminiſtroit les affaires de la Reſpublique. En ce voiage vn cheual de noſtre marchand

*Ils arrivent
à la cour de
Cialis.*

Cialis, qui est à la verité petite, mais tres-forte, vn fils bastard du Roi de Cascar gouvernoit ceste contree, qui aiant entendu que nostre frere, avec ses compagnons, estoit d'une autre loi, commença de le vouloir espouvanter, assurant que faisant profession d'une autre Religion il auoit esté trop hardi & temeraire d'entrer en ceste Prouince: car il pouuoit lui oster la vie, & les moiens; mais aiant leu le passe-port du Roi, il fut appaisé, & apres auoir receu quelque present, il se rendit aussi ami des nostres. Certaine nuit ce Seigneur disputa long-temps de sa loi & secte avec les ministres & Lettrez de ce lieu, & soudain il lui vint en pensee de faire venir nostre Benoist; lui aiant donc enuoié vn cheual, il le pria de venir au palais, & d'autant qu'il le faisoit appeller à heure indeuë, apres l'auoir premierement peu courtoisement receu à son arriuee, ils creurent quasi qu'on l'appelloit à la mort. Estant donc tiré, non sans larmes, d'avec son compagnon, & lui-mesme s'estant aussi entierement preparé & resolu à la mort, il enhortoit l'Armenien qui l'accompagnoit, de prendre aussi courageusement la mesme resolution, que si d'adventure il eschapoit de ce danger, il aduertist les siens de sa mort. Benoist donc estant entré au palais, on lui commanda de disputer avec les Docteurs de la secte Mahometane. Et par l'inspiration diuine de celui qui a dict; *Or vous donnera à ceste heure la de quoi parler*: il confirma la verité de la foi Chrestienne avec des raisons

*Benoist est
appellé pour
disputer avec
les Sarazins.*

*Il croit estre
appellé à la
mort, & s'y
resoud.*

sons si fortes, qu'ils resterent tous honteusement muets. Le Roitelet defendoit tousiours nostre frere, approuuant tout ce qu'il disoit. En fin il conclud que les Chrestiens estoient vrais *Misfermans*, qui signifie fidelles; il adiousta aussi que ses Ancestres auoient faict profession de la mesme foi. La dispute estant finie, il le conuia à vn magnifique festin, & lui commanda de demeurer ceste nuit dans le palais: le lendemain estant renuoié vn peu tard, de sorte qu'Isaac perdoit desia toute esperance de son retour, il le trouua pleurant. Car le long retardement lui faisoit tenir la mort du bon Benoist toute asseuree. Ils arresterent trois mois entiers en ceste ville: car le Capitaine des marchands ne voulut pas partir qu'avec vn grand conuoi; car d'autant plus qu'il y a grande cōpagnie, d'autant plus grād est le gain qu'il en retire. C'est pourquoy il ne permettoit aucunement qu'aucun s'en allast deuant. Nostre frere s'ennuiant d'vn si long seiour, & de tant de despenses, desiroit de partir. Parquoy il fit tant avec des nouueaux presens, que le Roi lui permit de s'en aller; il obtint ceste permission contre le gré du General, & des autres de leur compagnie, avec lesquels à l'aduenir il n'eut plus aucune familiarité.

Il confirme la verité Chrestienne, & confond la secte de Mahomet.

Le Roi le traite courtoisement & approuue la loi Chrestienne.

Le Roi lui permet de s'en aller deuant les autres.

Il estoit ja prest de partir de la ville de Cialis, quād l'autre cōpagnie de marchands de l'annee precedente arriua du Catay. Iceux, comme c'est la coustume, estoient entré au Roiaume de
Catay,

Ceux qui auoient veu le P. Matthieu au palais des estrangers de Pechin, arriuent à Cielis.

Ils racontēt à Benoist l'estat de nos Peres à Pechin.

Catay, sous le faux pretexte d'une Ambassade supposee, & d'autant qu'ils auoient demeuré à Pechin dans le mesme palais des estrangers avec les nostres, ils dirent des nouvelles toutes certaines du P. Matthieu, & ses compagnons à Benoist, qui fut estonné d'auoir trouué le Roiaume de la Chine pour le Catay. Ceux-là estoient ces mesmes Sarazins, lesquels nous auons au liure precedent escrit auoir demeuré en mesme temps quasi l'espace de trois mois entiers avec nos Peres, dans vn mesme Palais. Ils lui raconterent donc que les nostres auoient donné au Roi des presens d'horloges, vne espinette, des Images peintes, & autres semblables raretez d'Europe; que les mesmes estoient honnorez de tous les plus grands en ceste cour, & meslans des menfonges parmi les veritez, ils dirent que les nostres auoient souuent parlé au Roi, & depeignoient assez proprement les traits du visage de nos Peres: mais ils n'en scauoient pas les noms. Car ils auoient, selon la coustume des Chinois, pris encor vn autre nom. Ils adiousterent aussi pour plus grand témoignage de verité, vne lettre escrite par les nostres en langue Portugaise, laquelle ils auoient retirée des ordures iettees par le valet qui balioit la chambre; pour se souuenir, estans retournez vers les leurs, de faire scauoir, que ceste nation qui vse de ces caracteres, est entree au Roiaume de la Chine. Nostre Benoist, & son compagnon furent assez resioüis d'entendre ces nouvelles. Et ne firent plus

plus en apres aucun doute que le Catay ne fust different du Roiaume de la Chine que de nom tant seulement; & que ceste mesme cour Roiale que les Sarazins appelloient *Cambalu*, estoit Pechin; où deuant que partir des Indes il auoit appris que les nostres s'efforçoient d'entrer par les lettres qu'ils en auoient escrites.

On descouure manifestement qu'il n'y a pas d'autre Catay que le Roiaume de la Chine.

Quand Benoist partit, le Roitelet lui bailla vn ample passe-port pour plus grande seureté; & quand ce vint à sçauoir comme il desiroit qu'on mist son nom par escrit, il lui demanda si on y mettroit le nom de Chrestien, ou non: Ouy ie le veux (dit-il) car i'ai passé tout le chemin isolques ici avec ce nom d'Isai, & suis resolu de paracheuer mon voyage avec le mesme. Vn venerable vieillard d'entre les Prestres Sarazins entendit d'auenture ceci, lequel prenant le bonnet qu'il auoit sur la teste, le ierra en terre, s'escriant: Il faut certes faire ainsi; cestui-ci est si-delle obseruateur de sa loi: car voila qu'il n'a aucuns crainte de confesser son Iesus en vostre presence mesme, qui faites profession d'vne autre loi; & aussi deuant tous les autres. Les nostres se comportent du tout d'vne autre façon: car on dit qu'ils changent de Religion si-tost qu'ils changent de pais; puis se tournant vers Benoist, il lui rendit vn honneur & respect extraordinaire. Voila cōme la vertu reluit mesme parmi les tenebres, & est mesme honorée des ennemis malgré eux. Il s'en alla dōc en fin avec sō compagnō & quelques autres, & en vingt iours vindrent à

Benoist donna de publique-ment qu'on lui donne le nom de Chrestien en son passe port.

Vn Prestre Sarazin admire la constante profession de Chrestien de Benoist, & l'honore.

O o o

Bucian. Bucian ville du mesme Roiaume, où ils furent tres-humainement receus par le Gouverneur de la ville, qui aussi pour leur faire plus d'honneur leur enuoya de sa maison mesme les prouisions qui leur estoient necessaires. De là estans arriuez à Turphan, ville forte & munie, ils y demorerent vn mois. Apres ils paruindrēt à Aramuth, & puis à Camul, place aussi garnie de bonnes defenses. Ils reposerent ici avec leurs cheuaux vn autre mois, d'autant qu'ils auoient esté fort épourtoisement traitez par toutes les terres du Roiaume de Cialis, auquel ceste ville seruoit de frontiere. Estans partis de Camul, ils arriuerēt dans neuf iours à ces murs Septentrionaux du Roiaume de la Chine, en vn lieu nommé *Chiacnon*: ils attendirent là l'espace de vingt & cinq iours la responce du Vice-Roi de ceste Prouince. Aians donc en fin esté receus dans l'enclos de ces murailles, ils arriuerent en vn iour en la ville de Socieu, où les discours souuent mis en auant, touchāt la ville de Pechin, & autres lieux, dont les noms estoient cognus, retirerent nostre frere de tout scrupule, puis qu'il ne pouuoit désormais plus douter que le Carayne fust le Roiaume de la Chine, & qu'il n'estoit different que du seul nom, comme i'ai nagueres dict. Tout ce qui est entre le Roiaume de Cialis, & l'Empire de la Chine est descrie & diffamé à cause des courses & voleries des Tartares. C'est pourquoy les marchands marchēt par ces lieux avec grande crainte. Car de iour ils font la sentinelle au dessus

*Turphan.
Aramuth.
Camul.*

*Murs Septentrionaux
de la Chine.*

Ville de Socieu.

*Lieu diffamé
par les brigandages & voleries
des Tartares.*

deffus des montagnes voisines, pour voir s'il n'y a aucune bande de voleurs Tartares en cāpagne, & s'ils iugent qu'on peut seürémēt se mettre en chemin, ils continuent de marcher la nuit, couuers de l'obscurité, & du silence. Ils trouuierent plusieurs Sarazins miserablement meurtris par les chemins, parce qu'ils n'auoiēt pas eu crainte de marcher seuls, encor que les Tartares tuent raremēt ceux du païs, assurens que ce sont leurs seruiteurs & bergers, auxquels ils desrobent des troupeaux de moutons & de bœufs. Or ils ne mangent aucun fromēt, ni riz, ou autre legume, disans que cela est pasture des cheuaux, & non des hommes. Ils ont donc accoustumē de se nourrir de chair seule, & n'ont pas d'horreur de manger les cheuaux, mulers, & chameaux, & neantmoins ils ont la reputation de viure fort lōg-rēps, & de passer la plus-part la de vieillesse de cent ans. Les peuples Sarazins voisins de la Chine de ce costé là, sont fort couarts, & les Chinois les pourroient dōpter sans grande peine, s'ils estoient desireux de s'assubietir les nations estrangeres. Faissant ce chemin, Benoiſt tomba certainement de son cheual, pendāt que tous les autres s'en alloient deuant, & ne s'en estbiēt aucunement pris garde, & cest accident l'auoit laisse demi-mort en terre; & desia la compagnie estoit arriuee au lieu où ils deuoient loger, quād on s'aduifa que Benoiſt n'y estoit pas. Alors son compagnon Isaac retourna en arriere, pour le chercher: mais la nuit estant obscure, il ne pou-

Façon de viure des Tartares.

Benoiſt tombé de cheual, reste par terre.

Isaac le va chercher en chemin.

uoit le trouuer en aucune part, iusqu'à ce qu'il entendit vne voix qui innoquoit le nom de Iesus, & marchant vers l'endroit où il auoit entré du ceste voix, il trouua l'enoist qui auoit desia perdu tout espoir de pouuoir r'attaindre ses compagnons. Il dict donc à Isaac; quel bon Ange vous a amené. ici, pour me retirer du peril ia present? L'Armenien doncl'aida à se conduire au lieu du logement, & l'encouragea & assista autant qu'il peut.

Mort de nostre frere Benoit dans le Roiaume de la Chine, apres qu'un des nostres enuoie de Pechin fut arriué pres de lui pour le receuoir, & mener dās le Roiaume.

CHAP. XIII.

Murs contre les Tartares.

Les murs renomez finissent à la partie Occidentale du Roiaume de la Chine, qui s'estend vers le Septentrion, & il y auoit quasi deux cens mille d'espace; par lequel les Tartares, enclos hors de ces murailles, talchoient souuēt par des frequētes saillies entrer au Roiaume de la Chine, & s'efforcent encor d'y entrer au iourd'hui; mais avec moins de danger: car on a basti deux villes tres-sottes pour resister à leurs assauts quasi continuels; & on ordonne des soldats d'eslire, choisis entre les plus valeureux &

Deux villes fortes contre les assauts des Tartares.

expe

experimétez, qu'on diuise par bandes, pour leur seruir de garnison & defenſe ordinaire. Ils ont vn Vice-Roi particulier qui leur commande, & quelques autres Magistrats, qui ne recognoiſſent autres ſuperieurs que ceux de la cour Royale. En l'vne de ces villes de la Prouince de Scenſi nommée *Cancen*, demeure le Vice-Roi avec les autres principaux Magistrats. L'autre appelée *Socen*, a ſon propre Gouverneur, & eſt diuiſee en deux parties; en l'vne demeurent les Chinois (que les Sarazins appellent ici *Cataiens*) & les Sarazins, qui viennent du Roiaume de Caſcar, & autres ſemblables de l'Occident pour trafiquer, ſont leur reſidence en l'autre. Plusieus d'iceux qui ne veulēt retourner, pour auoir femme & enfans en ce lieu, ſont preſque eſtimez pour eſtre naturels du païs, quaſi de meſme que les Portugais qui demeurent à Amacao, en la Prouince de Cato. Mais ils ſont differēs en cela, que les Portugais vluent ſelon leurs loix, & ont des Magistrats particuliers: mais les Sarazins ſont gouvernez par les Chinois, par lesquels de nuit ils ſont retenus & enfermez dans leur propre ville & murailles, & ne ſont au reſte en rien differens des autres habitans du païs, eſtans en toutes choſes ſuieçts à meſmes loix. Il y a vne loi, qui defend que celui qui a demeuré neuf ans en ce lieu, retourne en ſon païs. Les marchands qui arriuent en ceſte ville, viennent la plus-part de l'Occident, feignans de venir en Ambaſſade, & ont obtenu par la conuētion ancienne de

Cancen.

Socen.

Les Sarazins ſont ſuieçts aux loix des Chinois.

Quel est le tribut que les marchands portent au Roi de la Chine.

sept ou huit Roiaumes faicte avec les Chinois, que septante deux des leurs viennent tous les six ans en qualité d'Ambassadeurs porter le tribut au Roi, qui est de ce marbre luisant, des roches de diamant, de l'azur, & autres ie ne sçai quelles choses séblables, qu'ils portent de là en la cour aux despens du public, & sont defraiez tant en allant qu'en revenant. Ce tribut est plus honorable que proufitable: car aucun n'achete ce marbre plus cherement que le Roi, qui estime que ce seroit chose peu seante à la Majesté Royale, de recevoir quelque chose gratuitement des estrangers. Et aussi ils sont tellement traittez & recompensez des deniers du Roi, que tout estât bien supputé, c'est chose certaine que tous frais estans paieez, ils ont encor chacun plus d'un escu d'or tous les iours de reste. Cela est cause que ceste legation est recerchée & briguée de plusieurs à l'enui les vns des autres; & qu'on l'achete cherement avec grands presens du General des marchands, auquel la denomination de ces Ambassadeurs appartient. Quand le temps de la legation approche, ils contrefont des lettres publiques de leurs Rois, par lesquelles ils offrent leur service au Roi de la Chine. Les Chinois reçoivent plusieurs Ambassades semblables de diuers Roiaumes, comme des Roiaumes de Caucincina, Siàn, Seuchieù, Coria, & de quelques Roitelets des Tartares, avec vne despense incroyable du thresor public. Et les Chinois (qui n'ignorent pas ceste fraude) trompent leur

Roiaumes tributaires au Roi de la Chine.

leur Roi par ces artifices, pour le flater, & comme pour lui faire acroire que tout le monde vniuersel est tributaire du Roiaume Chinois, veu qu'au contraire on pourroit dire avec plus de verité que les Chinois paient le tribut à ces autres Roiaumes.

Nostre Benoist arriua en la ville de Socèu sur la fin de l'an 1605. Et ce qui tesmoigne assez la prouidence diuine, il y arriua apres vn si long voyage avec assez de commodité: il auoit acheté treize cheuaux, auoit loüé cinq valets à gages, & acheté deux enfans pour seruiteurs, & il apportoit le plus precieux marbre qui fust en toute la trouppes; ce qu'on dit auoir esté estimé deux mil cinq cés escus d'or. Outre ceci il estoit arriué en tres-bône santé avec son compagnon Isaac. Il rencontra en ceste ville des autres Sarrazins qui reuenoient de la cour, lesquels aussi confirmerent ce qu'ils auoient ia ouy dire de nos Peres, & adiousterent plusieurs autres choses; non seulement au dessus de la verité, mais encor excessiuement sans raison, sçauoir que le Roi leur faisoit tous les iours, non paier; mais verser avec certaine mesure, vne pension d'argent. Parquoy Benoist escriuit aussi tost des lettres à Pechin au P. Matthieu, par lesquelles il lui donnoit aduis de son arriuee; il bailla ces lettres à quelques Chinois; mais d'autant qu'il ignoroit le nom Chinois des nostres, & le cartier de la ville où ils demouroient, & pource aussi qu'il auoit mis la suscription en lettres Europeennes, ceux qui les portoient ne peurent pas ren-

*Benoist par-
uient à Socèu
ville du Rai-
aume de la
Chine.*

*Benoist escrit
au P. Mat-
thieu.*

contrer les nostres. Il en escriuit d'autres l'année suivante enuiron la feste de Pasques, que je ne sçai quel Sarazin fuitif de ceste ville auoit portees; car il ne leur est pas permis de sortir ou entrer sans permission des Magistrats. En ses lettres il lui rendoit raison de son voyage, & de la cause d'icelui, & le prioit que nos Peres trouuassent quelque moien de le retirer des prisons de ceste ville, & qu'il leur pleust changer la frequention des Sarazins, avec la conuersation tres-douce des Peres de nostre compagnie, qu'il desiroit de s'en retourner aux Indes par mer, qui est le chemin que tiennent ordinairement les Portugais. Nos Peres auoient ja passé long-temps esté aduertis par les lettres des superieurs du voyage de Benoist. Parquoi ils l'attendoient tous les ans, & si quelquesfois le conuoi des marchands, sous le faux pretexte d'Ambassade arriuoit à la cour: les nostres s'informoient soigneusement de lui; mais ils n'en auoient iusqu'à lors rien entendu de certain; soit pour ne sçauoir son nom, soit en effect, parce que les Ambassadeurs des années precedentes ne le cognoissoient pas. Nos Peres de Pechin furent donc bien ioyeux quand ils receurent ces lettres, qui leur furent renduës sur la fin de l'année, quasi à la mi-Nouembre. On traita aussi-tost des moiens de lui enuoier vn des nostres, qui par quelque moien que ce fust l'amenast à la cour. Mais ce conseil ne fut pas en apres trouué bon, de peur

Les lettres de Benoist renduës aux nostres à Pechin.

qu'un estrangier n'apportast plus de dommage que d'assistance à un estrangier. Parquoy on y enuoia un des domestiques, qui ayant esté depuis peu receu en la compagnie, n'auoit pas encor commencé son nouuiat. On l'appelloit Iean Ferdinand, ieune homme doié de grande prudence & vertu: auquel il sembloit qu'on pouuoit assurement fier la conduite de cest afre. On luy donna pour compagnon un certain nouveau conuerti qui scauoit les chemins, & coustumes de ces contrees: on luy commanda de raser par tous moyens d'amener Benoit avec son compagnon en la ville Royale de *Pechin*. Que s'il ne pouuoit trôper les gardes des Magistrats, ou auoir permission de ce faire, qu'il demeurast là avec nostre frere, & aduertist derechef nos Petes par lettres du succez de son voyage, qu'en apres par la faueur des amis on n'auoit pas faute de moyens de les faire venir.

Ils enuioient un des domestiques pour l'amener à la cour de Pechin.

Ce voyage sembloit estre assez facheux, principalement au temps que l'hyuer a accoustumé estre fort rigoureux en ces Prouinces; car ceste ville en laquelle Benoit s'estoit arresté, estoit esloignée du chemin de quatre mois de la cour de *Pechin*, & toutesfois le P. Mathieu jugea qu'il ne falloit pas differer d'auantage, de peur que restant plus long-temps sans auoir aucunes nouvelles, il ne fust en doute de la demeure des nostres. Et en verité cest aduis fut fort à propos, car si on eut tardé encor quel-

ques iours, on n'eust pas trouué Benoist en vie. On luy enuoioit aussi des lettres du P. Mathieu, par lesquelles on l'aduertissoit par quel moyen il pourroit seurement se mettre en chemin; les autres deux Peres luy escriuirent aussi amplement de l'estat de nos affaires en ceste ville Royale, sçachans qu'il estoit desireux d'en apprendre quelque chose.

*Benoist est
contraint
vendre son
marbre à vil
prix.*

Cependant nostre Benoist est plus tourmenté en ceste ville par les Sarazins qu'il n'auoit esté par tout le voyage, & à cause de la chereté des viures fut contraint de vendre son marbre quasi la moitié moins qu'il ne valloit. Il assembla donc mil & deux cens escus, de la plus grande partie desquels il paya ce qu'il deuoit aux autres, & entretenit avec le reste de ceste somme la famille vn an entier. Cependant la compagnie des marchands arriva avec son General. Cestui-ci fut avec le temps reduict en telle necessité à cause des banquetts qu'il luy falloit souuent faire, qu'en fin il fut contraint de viure d'emprunt: & parce qu'il auoit esté esleu du nombre des septante deux Ambassadeurs, il acheta quelques pieces de marbre, & en cacha cent liures en terre, afin qu'il ne fust descouuert des embusches des Sarazins: car sans ce marbre il ne luy fust aucunement esté permis de s'acheminer à *Pechin*.

Iean Ferdinand sortit de *Pechin* vnziesme de Decembre de la mesme annee. Et voici vn nouveau mal-heur qui luy arriva par le
che

min: le seruiteur qui l'accompagnoit s'enfuit de la capitale de la Prouince de *Sciangsi*, nommee *Singhan*, & emporta la moitié de ce qui luy restoit pour les frais de ce voyage, neantmoins de là il paruint deux mois apres avec grand traual en la ville de *Socen*, l'an 1607. sur la fin de Mars. Il trouua nostre Benoist attaché au liect, affligé d'vne maladie mortelle, qui la nuict de deuant auoit appris (on ne sçait si par songe, ou par vision) que le lendemain il arriueroit quelqu'vn des nostres venant de *Pechin*, qui estoit cause qu'il auoit commandé à son compaignon Armenien d'aller au marché, pour achepter ie ne sçay quelle chose, pour distribuer aux pauures, priant Dieu que ce songe ne deceust son esperance. L'Armenien estât au marché fut aduertí par ie ne sçay qui, qu'vn des nostres estoit arriué de *Pechin*, & on luy monstra Iean Ferdinand, qui suiuant l'Armenien alla voir nostre frere Benoist, & le salua en langue Portugaise, dont cognoissant ce que c'estoit, il prit les lettres, & les esleuant en haut rempli de consolation & de larmes, commença à chanter le cantique, *Nunc dimisit seruum*, &c. Car il luy sembloit qu'il auoit acheué ce qui luy auoit esté commandé, & estre paruenú à la fin de son voyage en apres il leur les lettres, & les retint toute ceste nuict sur sa poitrine. Il est plus aisé de deuiner ce qui a esté dict, ou demandé entre eux, que de l'ecrire avec vne plus longue suite de discours. Parquoy Iean Ferdinand

Iean Ferdinand arrive à Socen.

Il y trouue Benoist malade.

Vision de Benoist.

Cantique de reconnaissance de Benoist deuant sa mort.

rappor

rapporra toute son industrie à l'assister, pout voir si recouurant les forces il pourroit entreprendre le voyage de Pechin. Mais les forces defaillirent ensemble avec le medecin, & les remedes conuenables, & on ne peut luy appliquer autre remede propre à sa maladie, que quelques viandes apprestees à la façon d'Europe, que Ferdinand lui accommodoit; & ainsi Benoit mourut vnze iours apres son arriuee, non sans soupçon que les Sarazins lui eussent donné quelque venin.

Mort de Benoit.

Ces Harpies auoient tousiours quelques espions qui le veilloient, pour raur ce qui resteroit au defunct; ce qu'ils firent tres-cruellement, & en ceste perte rien ne fut tant regretté, qu'un memorial iournalier qu'il auoit fort particulièrement escrit. Les Sarazins auoient fort grande enuié d'auoir ce liure; d'autant que par les signatures de plusieurs debiteurs escrites en ce volume, plusieurs pouuoient estre contrains de rendre ce qu'ils auoient indignement volé. Ils vouloient aussi que le defunct fust enseveli à la façon des Sarazins: mais Ferdinand reponssa ces importuns Ministres de Mahomet, & l'aiât enfermé dans vn cercueil, l'enseuelit en vn lieu net, & propre pour par apres retrouver le corps. Et tous deux, sçauoit l'Armenien & Ferdinand, reciterent en apres pieusement le rosaire, d'autant qu'ils n'auoient pas d'autre liure de prieres, pout le salut du trespasé.

Les Sarazins desrobent ce qui restoit à Benoit apres sa mort.

Sepulture de Benoit.

Benoit

Benoist Goësius Portugais de nation (car il me semble que ie. dois dire ici quelque chose à sa louïange) estoit homme d'esprit subtil, & doiïé d'un grand courage : dez sa premiere entree en nostre Compagnie il fut de son bon gré enuoïé à la mission de nos Peres au Royau-me de *Mogor* : en ce voyage il assista coura-geusement nos Peres plusieurs années, & auã-ça aussi les Sarazins mesmes, Ethniques, Neo-phytes, selon le deuoir de sa condition. Il estoit ordinairement aimé de tous, & encor qu'il ne fust pas Prestre, il estoit neantmoins estimé & honoré d'un chacun à cause de sa rare prudence, & autres belles qualitez qui luy estoient acquises ou naturelles. C'est pour-quoy aussi il fut amy intime du Roy de *Mo-gor* : & comme il dresseoit vne Ambassade à Goa vers le Vice-Roy, il enuoia aussi Benoist avec son Ambassadeur, en mesme qualité. Ce Roy auoit assez de courage pour s'assuiecir toutes les Indes: mais on peut dire que Benoist a destourné ceste guerte par sa prudence, avec un Roy tres-puissant ; vn peu deuant sa mort il aduertit les nostres à *Pechin* de ne se fier aux Sarazins, & qu'ils ne prissent ce chemin, comme inutile & dangereux. On a aussi accoustumé faire recit de ce sien discours, qui sert beaucoup à la preuue de la saincte-té de ce personnage ; il ne luy auoit pas esté permis passé quelques années d'expier ses pechez par la confession : *Vais* (dit-il)

*Bref recit
des belle
vertus de
Benoist.*

*Il est enuoïé
à la Mission
de Mogor.*

Sa prudence.

*Prend hom-
mie de Be-
noist.*

ie mœurs sans ceste consolation, & roursfois la bonté de Dieu est telle en mon endroit, que la conscience de années passées ne m'accuse de rien, qui me semble estre d'importance.

*Meschantes
& infernals
coustumes des
Tartares.*

C'est vne coustume enuieille, & exactement obseruée entre les Tartares, que les biens des marchands qui meurent en chemin sont divisez & partagez entre tous. C'est pourquoy Isaac, compagnon de Benoist, menaçans de le tuer s'il n'inuquoit Mahomet. Mais Ferdinand resolut de deliurer Isaac, presença vne requeste au Vice-Roy, en la ville de Caocri. Le Vice-Roy respondit la requeste, commandant que le Gouverneur de la ville de Souu iugast ceste cause selon droit & equité, & qu'il rendist l'oncle de ce ieune homme avec les biens du defunct. Du commencement le Gouverneur fauorisoit Ferdinand, mais enuiron quarante Sarazins ayans conspirez ensemble, corrompirent le iuge par presens, & firent tant qu'il menaça Ferdinand de le faire fouetter, & aussi le retint trois iours en prison: il ne laissa pour cela de poursuivre son entreprise, mais n'ayant pas d'argent pour poursuivre son procez, il vendit tous les habits dont il se pouuoit passer, & ayant esté retenu cinq mois à la poursuite de cest affaire, il ne pouuoit neantmoins pas parler avec Isaac, à cause qu'il ne scauoit pas parler Persan: car l'Armenien n'entendoit aussi pas la langue Portugaise ou Latine. Ferdinand estant mené en iugement recitoit l'oraison Do-

*Isaac & Fer-
dinand sont
appelez en
iugemens.*

minicale, & Isaac redisoit souuent le nom de *Benoist Goësim*, & prononçoit quelques mots Portugais, & n'y ayant là personne qui eugust ee langage, le iuge pensoit qu'ils parloient le langage de la Prouince de *Canto*, & qu'ils s'entendoient l'vn l'autre. En fin toutesfois Ferdinand apprint quasi en deux mois à parler *Perfan*, & ainsi il pouuoit par apres deuiser avec l'Armenien. Si quelquesfois les Sarazins leur mettoient en auant que les traits de leurs visages estoient si dissemblables, que sans doute on voiroit bien que cestuy-cy estoit Sarazin, & l'autre Chinois, Ferdinand respondit que sa mere estoit Chinoise, & qu'il luy ressembloit de visage rien toutesfois. Enmeur tant le iuge que ce que Ferdinand dict vn iour en plein Presidial, que cestuy-là estoit ennemi mortel des Sarazins, & s'il faisoit profession de leur foy, que sans doute il ne mangeroit pas de chair de porc; & tirant vn morceau de porc de sa manche, ils en mangerent tous deux, au grand contentement des assistans qui se prindrent tous à rire, & confusion des Mehometans; ce que les Sarazins ayans veu, otachans contre l'Armenien sortirent du Presidial, & perdirent toute esperance de gagner leur procez, assureans que cest Armenien auoit esté affronté par cest imposteur Chinois: car Isaac ni Benoist n'auoiet pas mangé de chair de porc pendant tout le voyage, pour n'offenser les Sarazins de leur compagnie: que s'ils en auoient quelquesfois

*Ferdinand
proteste qu'il
est ennemi
mortel de la
loy Sarazine.*

mar

*Arrest en fa-
ueur de Fer-
dinand.*

mangé; on croioit qu'ils l'auoient fait secrettement. Le iuge estant esmeu par ces preuues, prononça sa sentence en faueur de Ferdinand, & commanda que tout ce qui estoit resté apres la mort de Benois, fut restitué: toutesfois on ne trouua rien que des pieces de marbres, qu'o auoit cachees en terre, que l'on vendit pour payer les debtes, & pour fournir à la despense du voyage de *Pechin*: cela toutesfois ne fut pas encor suffisant pour satisfaire aux frais excessifs de tant de mois: ils emprunterent donc vingt cinq escus, & laisserent en gage quelques pieces de marbre qui leur estoient restees. En fin ils arriuerent lors que les nostres estoient bien en peine du succéz de tout cest affaire, & mellans les resouissances parmi les regtes, ils pleurerent la mort de Benois, & felicitèrent l'Armenien d'auoir esté remis en liberté, & le receurent comme l'un des nostres (car Benois les auoit aduertis qu'il auoit durant tout le voyage tres-fidelement esté assisté de luy.) Ferdinand apporta à *Pechin* vne croix elegamment depeinte sur du papier doré, laquelle seule Benois auoit apportee entre ces Sarazins, & aussi les passe-pors de trois Roys, sçauoir de *Cascar*, *Quoten*, & *Gialto*, qui sont gardez en la residence de *Pechin*, pour seruir de memoire à la posterité. Il y a aussi des lettres patentes du P. Hierosme Xavier, avec quelques autres siennes instructions & commandemens touchant ce voyage: outre ce des lettres d'Alexius Menchus, Archeuefque

*Ferdinand &
Isaac arriuent
à Pechin.*

uesque de Goa, & du mesme Hierosme aux Pe-
res de Pechin, lesquelles ils luy auoient baillees
estans assez assurez que le *Catay* n'estoit pas
fort esloigné de *Pechin*, croians que ces deux
Royaumes estoient voisins.

L'Armenien Isaac ayant seiourné vn mois à
Pechin, donna aduis au P. Riccius par quel-
ques lettres de Benoist, & le memorial de ses
instructions, de tout ce que nous auons raçon-
té en ces trois chapitres: & puis fut renuoié à
Amacao par la voye ordinaire, où les nostres &
les amis d'iceux le receurent avec toute sorte
de courtoisie & humanité, de là il entra dans
vn nauire pour retourner aux Indes. Ce nauire
estant pris au destroit de *Sincapura* par les Ho-
landois, Isaac fut reduict en miserable seruitu-
de, apres qu'on luy eut osté tout ce qu'il por-
toit quant & soy: mais ayant esté rachepté par
les Portugais de *Malaca*, il poursuiuit son che-
min vers les Indes, où ayant entendu la mort
de sa femme, il ne passa pas plus outre vers le
Royaume de *Mogor*, & s'arresta en vne ville de
l'Inde Orientale nommee *Ciaul*, & est encor à
present viuant lors que i'escriis ceci.

*Isaac va à
Amacao.*

*Isaac est pris
sur mer.*

*Il est rache-
pté.*

*Ayant epré-
du la mort
de sa femme
il s'arreste à
Ciaul.*

Un tres-grand tumulte s'esleue à
Nancian contre les
nostres.

CHAP. XIV.

EN l'an 1606. & celuy d'apres la maladie du P. Soërius s'augmentant tousiours de plus en plus, ou le peu de cognoissance que le P. Emanuel auoit de la langue Chinoise, n'empescha de rien le progres de la foy Chrestienne à Nancian. Car le trauail assidu de nos Peres recompensa tout cela, principalement avec l'industrie & diligence de nostre frere *Pascal*: car pendant ces deux annees ils augmenterent l'ancien troupeau des Chinois conuertis, de plus de deux cens, lesquels faisoient paroistre vne singuliere deuotion, & vn zele tres-ardent en tous les exercices de pieté. Parquoy le nom de la foy Chrestienne fut avec merueille publié par tout en ceste ville Metropolitaine. Cependant comme on n'esperoit plus rien de la santé du P. Soërius, on trouua bon de l'enuoier à Amacao, pour changer d'air, & remedier à sa maladie, mais tout cela fut faict en vain: car au mois d'Aoust de la mesme annee, il chagea ceste vie mortelle avec l'immortelle, estâr agé de quarante & vn an, desquels il en auoit employé

Plusieurs
conuertis à
Nancian.

Mort du Pe-
re Soërius.

plôié vingt & trois à seruir vtilement en la Compagnie. Il entra au nouitiat de Coïmbre en Portugal, & à peine auoit-il acheué ses annees de probation, qu'il obtint d'estre enuoïé à la Mission des Indes, & en apres il fut designé à celle de la Chine. Il demeura plus de dix ans en la residence de *Nancian*; prenant tout le soing qu'ô pourroit desirer d'auancer la foy Chrestienne, seruât à chacun d'vn bel exēple de vertus Religieuses, ce qui estoit cause qu'vn chacun le tenoit communément pour homme saint. Il endura & trauailla beaucoup l'espace de quelques annees, pendant lesquelles il demouroit seul de la Compagnie au milieu des Ethniques: il fut souuent reduict en extrême necessité par les trauerfes des voisins & autres mal-vueillās, & la pauureté de la maison. Car se contentant de ce qu'on luy enuoioit, il ne s'est iamais plaint, ni a onc demandé qu'on luy augmentast la prouision. Sa mort fut extrêmement sensible aux Neophytes, qui le regreterent avec tres-grande demonstration de douleur, ce qu'aussi plusieurs tesmoignerent prenans volontairement le duēil.

Le P. Soërius. estimé homme saint.

Duēil des Chinois conuertis pour la mort du P. Soërius.

L'an mil six cens sept, au mois d'Aouſt par le soing & preuoiance du P. Emanuel on acheta vne autre maison plus grande & plus commode, du prix de mil escus d'or, pource que la premiere estoit trop petite, & abandonnee aux inondations des riueres: mais comme les nostres s'apprestoient pour changer de de-

On achete une autre maison à Nancian.

meure , voici subitement qu'une grande sedition s'esleue contre eux : car quelques petits pedans de Bacheliers Lettrez ne pouvoient supporter que nostre sainte foy fust ainsi annoncee & publiee; ils dressent donc vne requeste accusatoire contre nos Peres, & la portent au Gouverneur *Pimpitau*, qui a charge de tous les affaires de la ville; mais ils ne furent pas bien receus , ni fauorablement ouïs. Car il leur respondit : si ceste loy qu'ils annoncent ne vous semble pas bonne , ne la receuez pas , car ie n'ay pas encor ouy dire qu'ils ayent forcé personne: si la maison qu'ils ont acheptee, est grande, ce n'est pas à vos despens , puis que vous n'y auez rien contribué , & quant à eux, ils ne vous enleueront pas vos escholes. Ceste response les ayans rendus plus insolens, ils s'en allerent vers le propre Gouverneur de ceste ville Prouinciale : iceluy surnommé *Lü* auoit desia passé plusieurs annees contracté vne estroicte amitié avec le P. Matthieu à *Pechin* : ayant donc pris la requeste , il la mit à l'escart , & les Notaires qui sollicitoient l'appointement d'icelle , ne luy peurent iamais persuader de la vouloir respondre. Ils porterent aussi impatiemment ce refus. Au commencement de chaque mois , les principaux Magistrats avec les Bacheliers s'assemblent publiquement au

Grande sedition contre la Compagnie.

Le Gouverneur refuse respondre vne requeste contre nos Peres.

tem

temple de leur Philosophe : ayans à la nouvelle Lune rencontré ceste occasion , apres auoir rendu leurs ceremonies , non diuines, ains ciuiles , dans le temple; l'vn d'iceux parla ainsi au nom de tous, au plus grand Mandarin qui estoit present, nommé *Pucinsu* : *Nous vous aduertissons qu'il y a en ceste cour des Prestres estrangers, qui publient vne loy nouvelle & inouye en ce Royaume, & assemblent des grandes troupes de peuple dans leur maison. Ce qu'ayans dict, cestui-ci les renuoia à leur propre Magistrat, qui est Principal de leurs escholes, & s'appelle Tichao. Celui-là leur commanda de mettre leur dire par escrit, & promit de faire en sorte qu'ils seroient challez. Ce mesme iour la requeste fut escrite, & l'accusation dresse, & signee par vingt & sept Bacheliers : ils en baillerent vn exemplaire à leur Supérieur; & vn autre au souuerain Magistrat : voici à peu pres ce qu'elle contenoit : *Que Matthieu Riccius, Iean Soërius, Emanuel Dias, & quelques autres hommes estrangers des Royaumes d'Occident, & coupables de leze maiesié Royale, distribuez en cinq Prouinces, auoient vne continuelle frequentation, & communication par ensemble, & brigandoient par tout sur les riuieres, pour amasser les presens qu'ils prodiguent parmi le peuple, que les mesmes estoient souuent visitez par la principale noblese; & les chefs des armées, qu'ils auoient iuré**

Accusation verbale contre les nostres.

On traite des moiens de les chasser.

Ils presentēt vne accusation par escrit.

Contenu de l'accusation escrite contre les nostres.

amitié & faict alliance avec iceux, iusqu'à la mort, qu'ils enseignoient qu'il ne falloit rendre aucun honneur, ou respect aux images des Ancestres. Ce qui esteint l'amour de la posterité, à l'endroit des predecesseurs, & la reuerence qui est deuë à la memoire des peres, que les autres brisoient & rompoient les Idoles, que les temples estoient maintenant unides, & desnuës de leurs ornemens, & qu'aucun ne se mettoit en deuoir de defendre les passures Dieux. Que ces mesmes estrangers auoient premierement demeuré dans des petites maisons, mais qu'à present ils en auoient achopté des plus grandes & magnifiques: qu'ils preschoient vne loy du tout infernale, abusoient le peuple grossier, qui s'assembloit continuellement dans leur maison, & que ceste loy estant sortie des murailles de la ville, courroit par les villages, & les villages voisins: que pour ceste cause ils estoient tous tellement retenus dans les fausses ordonnances de ceste doctrine que la ieunesse en parloit l'estude des lettres, & les artisans ne se soucioient de leurs ouurages, les paysans ne labouroient la terre, ni mesme les femmes prenoient aucun soin de mesnage & affaires domestiques: que toute la ville estoit en confusion, & encor que du commencement il y eust seulement cent professeurs de ceste loy, que le nombre en estoit maintenant accreu iusqu'à dix mille: qu'ils distribuoiert certaines images de ie ne sçay quel Tartare ou Sarazin, lequel ils disoient estre Dieu,

Dien,

Dieu , qui estoit venu du ciel pour instruire & sauuer les mortels : que c'est luy seul qui peut donner les richesses & la bonne fortune , par lesquelles promesses le simple peuple estoit attiré à leur croiance : qu'ils estoient la peste du monde , & qu'on deuoit à bon droit craindre qu'apres auoir basti des temples ils ne se rebellassent , ce qu'ils disoient estre arriué les années precedentes en Prouinces de Fuchian & Nahchiti. C'est pourquoy estans esmeus par la consideration du bien public , & de la conseruation du Royaume , ils auoient dressé ceste requeste , pour maintenir en leur entier , & conseruer inuiolablement les anciennes loix de l'Empire Chinois , demandans au nom de toute la Prouince , que par vne requeste presentee au Roy , ces estrangers fussent tous ensemble publiquement mis à mort, ou chassés & bannis hors du Royaume , les relegans en quelque isle deserte de la mer. Voyla sommairement l'abregé de ce liure , mais qui estoit escrit avec vn stile plein d'eloquence, alleguans semblablement les tesmoignages de leurs autheurs ; ce que ces petits Magisters sçattent assez proprement ageancer , pour faire accroire ce qu'ils veulent. Ces deux iuges appointerent ainsi la requeste : *La loy Chrestienne soit desormais empeschée & defendue , les Prestres estrangers soient aussi chassés de la ville, (s'il semble ainsi estre conuenable au Gouverneur) dont on aura à nous aduertir. Tous ceux qui*

Sentence contre les nostres.

pensoient entendre quelque chose en la conduite des affaires de ce Royaume, ne faisoient aucun doute que les nostres au moins ne fussent chassés de ceste ville metropolitaine de la Prouince. Parquoy plusieurs de nos amis desesperans entierement de pouuoir remedier à ceste calomnie, n'oserent pas nous secourir. Mais cela ne troubla de rien nos Peres, qui auoient mis toute leur fiance en la prouidence diuine, dont ils auoient bien souuent en plusieurs autres perils esprooué la puissance, par la presence de la Deité qui les auoit secourus en leurs aduersitez. La plus grande peine fut à resoudre ce qu'ils deuoient premierement faire en vne chose de si grande importance; il sembloit à plusieurs des amis qu'ils deuoient chercher vn intercesseur, qui fust induict à force de presens à faire par sa faueur reuoker la sentence des Magistrats. Mais le Pere Emanuel dressa vne requeste pour se iustifier, au commencement de laquelle il prioit tres-instamment les Magistrats de vouloir faire vne enqueste tres-exacte des crimes qu'on leur imposoit, & s'ils les trouuoient en quelque chose coupables, qu'ils les fissent punir selon la rigueur des loix. Le Gouverneur & le Principal des escholes receurent ceste requeste: & le premier Magistrat, apres auoir escouté & retenu fort long-

Bonne confiance en Dieu de Peres.

Le P. Emanuel escrit vne Apologie pour sa defense.

long-temps les nostres à genoux, en estat de criminels, en fin leur tint ce langage: Pourquoi est-ce (dit-il) que pour euiser la haine des Bacheliers vous ne sortez de la ville? quelle est ceste loi que vous publiez? quel crime avez-vous commis? pourquoy defendez-vous qu'on honnore tes Ancestres? Pourquoi adorez-vous l'image de l'ēfer? d'oū avez-vous une si grande somme d'argent pour acheter ces maisons? & autres choses semblables qu'il leur reprochoit peu courtoisement. Le P. Emanuël commença de respondre à ceci par le moien de nostre frere, qui lui seruoit de truchement. Il lui bailla premierement l'abregé de la Doctrine Chrestienne, il lui monstra que selon les preceptes de la loi Diuine, le premier honneur apres Dieu estoit deu à pere & mere. Mais iceluy ne y voulut rien ouyr, ni receuoir; mais fit semblant de croire que tout estoit faux. Par ce refus la chose sembloit estre tousiours de plus en plus desesperée. Parquoy les nostres eurent avec autant plus de zele recours au remede des prieres, sacrifices, & afflictions du corps. Les ennemis triomphans chantoient desia victoire; desia ils se debattoient entre eux pour le partage de nos meubles, & afin de ne rien oublier pour donner force à leur calomnie, ils enflammoient par des nouveaux libelles le feu desia allumé. Ils brigoient les faueurs des principaux de la ville pour solliciter les Magistrats: & vn des Magistrats inferieurs, auquel on portoit des nou-

Response de
Magistrat
Souverain.

Le P. tasche
de se iustifier.

ueaux libelles, dict, comme pour flater les seditieux : Il n'est pas besoing de s'informer si ceste loi est vraie ou nô, c'est assez qu'elle est publicé par des estrangers, pour iuger qu'elle doit estre abolie : quant à lui qu'il eust exterminé ceste engeance d'hommes, si les requestes n'en auoient esté portees aux premiers Magistrats. Le Gouverneur donc qu'on sçauoit assez estre ami des nostres, prenant garde qu'il y auoit plusieurs faussetez manifestes contenuës en l'accusation, en donna aduis au President des escholes, lui demandant, s'il sçauoit bien qu'Emanuel estoit compagnon de Matthieu, que tous les plus grands de la cour Roiale de Pechin honnoient, & que chacun sçauoit estre entretenu du thresor du Roi, à cause des presens qu'il lui auoit offerts; que les nostres auoient desia vesçu à Nanchin l'espace de douze ans; de sorte qu'on n'auoit ouy aucune plainte d'eux qui fut veritable ou contre les loix; qu'il regardast bien merement & particulierement ce qu'il trouueroit bon estre ordonné en cest affaire. Le Principal respondit à ceci; qu'il desiroit que le Gouverneur examinast bien tout, & qu'en apres il lui en fist faire rapport. Le premier Mandarin dict & commanda le mesme : & celui-là mesme, quand le P. Matthieu vint premierement à Nanchin, estoit fort à propos pour le bien de nostre cause. Gouverneur de ceste ville, & leur auoit donné permission par le commandement du Vice-Roi d'establis là leur demeure : en apres il estoit

Le Gouverneur defend la cause des nostres.

estoit par diuers degrez d'honneur peu à peu paruenu à la plus grande dignité de ceste ville Capitale. Il auoit prudemment fait publiquement ce refus aux nostres, afin qu'il ne semblast fauoriser le P. Emanuël ; mais en apres pour auoir deliberé de iuger en faueur de la verité, il ne vouloit neantmoins pas aussi entieremēt reietter la demande des Lettrez, desquels autresfois il auoit esté supérieur & maistre.

En ce mesme temps quelques-vns des accusateurs, comme desia asseurez de la victoire, recherchoient les Images du Sauueur Iesus-Christ par toutes les maisons des Neophytes, & en deschirerent sacrilegemenent deux ou trois ; par quoi le P. Emanuël aduertit les nouueaux Chrestiens de les oster pour vn peu de temps de la presence de ces enragez, & qu'ils ne les gardassent, comme ils auoient accoustumé, dans les premieres sales de leurs logis ; que ce faisant on ne renioit pas sa foi ; mais qu'on se guarantissoit de l'iniure des mains sacrileges ; que ce leur estoit assez de porter publiquement leurs rofaires, encor que mesme les loix Chrestiennes ne les obligeassent pas à cela. Le Gouverneur aiant donc examiné le libelle accusatoire, & l'Apologie des nostres, il interrogea publiquement en plein Presidial les Lettrez, & print la defense de nos Peres, refutant de soi-mesme les calomnies qu'on leur imposoit, disant qu'il scauoit bien que ces estrangers estoient gens de bien, & qu'il n'y en auoit que deux en ceste maison

Les accusateurs cherchèt les Images du Sauueur pour les deschirer.

maison, & non vingt, comme ils disoient. Ils répondirent que ces Chinois estoient disciples de ces estrangers. Alors le Gouverneur repliqua, quelle occasion auons nous de craindre les originaires & naturels du pais? vous ne sçavez peut estre pas que Matthieu est honoré de tous à Pechin, & entretenu aux gages du Roi? avec quelle audace les Magistrats qui sont hors de la cour chasseront-ils ceux qui ont permission de demeurer en la cour Roiale? Ils ont desia demeuré douze ans paisiblement en ceste ville. Je commanderai, dict-il, qu'ils n'achetent pas ces grandes maisons, & que le peuple ne suiue leur loi. En apres il aduertit courtoisement les nostres en son mesme Presidial, que quelques vns de la ville n'auoient pas trouué bon qu'ils eussent acheté ceste maison, qu'il lui sembloit qu'ils en auoient assez d'une plus petite: quant à la loi, qu'il ne defendoit pas au P. Emanuel de l'observer avec les siens; mais qu'il ne l'enseignast pas à ceux du pais: car (disoit-il) les nostres sont meschans, & encor que du commencement ils suiuent vostre Religion; toutesfois en apres ils en mesdiront. Il leur dict plusieurs autres choses semblables; qu'ils receurent tous en bonne part. En apres parlant à son Assesseur en pleine audience; il lui dict ainsi: *La loi qu'il publie est conuenable à la raison, il mene aussi vne vie conuenable aux ordonnances de sa loi: mais parce qu'il est estranger, & sans aucun appui parmi nous, ces Bacheliers ont bien osé l'accuser.* Le Magistrat souuerain aduertit

Le Gouverneur defend les nostres.

Le premier Mandarin rend tesmoignage de la verité Chrestienne en leine audience.

uertit aussi le Principal des escholes de ne rien decreter contre Emanuël, d'autant que c'estoit maintenant chose manifeste, que ceste accusation, & tout le contenu d'icelle estoit vne inuention des Bacheliers, qu'ils auoient controuuee pour arracher quelque argent. Que le peuple de Nancian estoit ordinairement mauuais, qu'il lui permist d'acheter vne maison comme il lui plairoit; d'autant qu'autresfois, quand il estoit Gouverneur, il auoit ia permis à Matthieu Riccius d'en acheter vne.

Le premier Mandarin de la ville est aussi favorable aux nobles.

Quand on entendit ceci, ie ne sçai quels parens du Roi, que la noblesse auoit rendus plus insolens, apres auoir mangé tout ce qu'ils auoient de moiens, attendoient le Pere Emanuël, pour le traiter iniurieusement en sortant du palais, & en apres se transporter en sa maison pour la piller: mais estans espouuentez de ceste derniere responce du Gouverneur, ils se contenterent d'vser de menaces. Finalement peu de iours apres l'arrest fut escrit & prononcé quasi de ceste sorte, & scellé du seau du premier Mandarin de la ville, & du Principal des Bacheliers, & attaché en forme d'edict public par les portes de la ville. En voicile sommaire. *Qu'ayant examiné la cause du Pere Emanuel, & de ses compagnons, ils auoient trouué qu'à cause de la reputation du Roiaume de la Chine, ils estoient venus de l'Occident, & auoient ia vesçu plusieurs années.*

Edict du souverain Magistrat.

années en ce Roiaume sans aucune demonstration
 de son aulse volomé, qu'il pouuoit viure selon les pro-
 ceptes de sa loi : mais qu'en ne trouuois pas si bon que
 le peuple grossier, amateur de nouuausé, adoraît le
 Dieu du ciel, & embrassast la doctrine des estrangers,
 ce qui sembloit estre indigne; que cela aussi; selon l'au-
 thorité des Poëtes, sembloit estre descendu du sommet
 des plus hauts arbres dans des vallées obscures; qu'il
 pouuoit de là prouenir quelque malheur à la republi-
 que, si on n'advertissoit un chacun par edict public de
 ne laisser leurs anciens sacrifices, pour recevoir des ce-
 remonies estrangeres, que par ce moien on pouuoit re-
 tenir des assemblees nuisibles à la republique, & que
 aussi pourroient ruiner l'estranger mesme; qu'à ceste
 occasion, lui Gouverneur de ceste contrée, par le com-
 mandement des souverains Magistrats auoit aduer-
 ti Emanuel qu'il s'abstinst de destourner & corrom-
 pre le peuple, & de l'induire à faire profession d'une
 loi estrangere; que celui qui lui auoit vendus ceste grã-
 de maison, lui rendy l'argent qu'il en auoit receu; &
 qu'il lui en achetast vne autre plus petite cõuenable à
 sa qualité, où il eust à viure paisiblement, comme il
 auoit fait iusqu'à presen: qu'Emanuel auoit con-
 senti à ceste admonition; parquoy il commandoit aux
 capitaines du quartier où il demouroit, de s'informer
 qui estoient ceux-là qui retenoient dans leurs maisons
 l'Image de ce Dieu, & qu'ils la leur estassent, & ne
 permissent à aucun des habitãs du pays de faire pro-
 fession de la foi des estrangers, & aussi qu'ils ne per-
 missent aucune assemblee estre faicte sous pretexte de
 prieres. Que tous ceux qui feroient au contraire
 fussent

fussent seuerement punis, & les capitaines qui auroiēt manqué de faire obseruer cest edict fussent tenus coupables de mesme crime. Le surintendant des escholes adiousta en outre à son edict, qu'on ne permit au simple peuple de receuoir ceste loi: & qu'on mist une inscription sur la porte de nostre maison, par laquelle il fust defendu aux nostres de frequenter trop souuent avec ceux du pays.

Nos Peres furent assez ioyeux de cest arrest, d'autant qu'ils en craignoient vn pire. Chacun aussi estima que ceste sentence auoit esté prononcee en nostre faueur, & que la defense de continuer la publication de la loi Chrestienne auoit esté faicte par maniere d'acquit, afin qu'on ne semblast auoir entierement mesprisé les Lettres: d'autant que les nostres n'auoient pas esté chassez de la ville, comme ils demandoient, principalement parce que ce n'est pas vn grand crime entre les Chinois de changer de loi, & on n'a pas accoustumé de faire grande punition de ceux qui mesprisent ceste defense; & les Neophytes font paroistre par effect qu'ils en ont ceste croiance; car ils n'ont pas cessé de venir à la Messe avec la mesme deuotion que deuant, & d'y amener les nouices & catechumenes de la foi Chrestienne; ains plustost ils ont adiousté à leur zele quelque chose d'extraordinaire. Car

Cest edict estoit en faueur des nostres.

afin que l'on ne dist déz les premiers iours que les nostres mesprisoient cest edict, ils diuiserent le nombre des conuertis en trois, pour trois iours de chaque semaine, afin qu'ils ne vinssent

Z. le des conuertis plus grand que deuant.

tous

tous ensemble le dimanche : mais ils commencerent de venir tous ensemble pendant ces trois iours; comme le dimanche mesme, & on ne les en peut empescher, de peur qu'ils ne semblassent auoir eu quelque crainte. Et mesme les chefs de ce cartier aians entrepris d'en espouuenter quelques vns, pour en tirer quelque argent, ils respondirent hardiment, qu'ils estoient Chrestiens, & bailloient leurs noms par escrit, afin qu'on les portast aux Magistrats, & neantmoins il n'y en eut iamais aucun d'accusé.

Les persecutions seruent d'auancement à l'Eglise.

On a remarqué que ce qui arrive ordinairement aux autres persecutions des Eglises, est arriué en ceste expedition Chrestienne, & principalement en ceste residence. Car les persecutions, qui par la permission de Dieu sont suruenues, apres que le tumulte a esté appaisé, ont plus serui à l'auancement de la Religion Chrestienne, que lors qu'on a iouy d'un plus paisible repos. Nos ennemis taschoient de faire bannir les nostres hors de la ville, & cela rendit leur demeure plus assuree. Car à la premiere arriuee du P. Matthieu, le Vice-Roi mesme n'eut pas le credit de faire que le Gouverneur nous donnast permission d'acheter vne maison par escrit. Et par cest euenement le Gouverneur, & deux autres principaux Magistrats de ceste metropolitaine nous permirent de demeurer, & d'acheter vne maison par edict public. Ce qui fait croire à vn chacun que personne n'aura desormais le courage de reuoker ceste permission

tion

sió en doute, ou d'en murmurer; outre cela plusieurs ont remarqué, pour l'augmentation de la gloire de Dieu, que les predicateurs de la loi diuine sont en la protection de la souueraine Deité; & qu'ils se reposent comme en quelque ombre salutaire sous la sauuegarde des Magistrats, qui sont les Lieutenans de Dieu. On recognut aussi que les Magistrats auoient meilleure cognoissance de nos Peres, que ces pedans ne pensoient. Le peuple ignoroit beaucoup de choses touchant la faueur des Mandarins de la cour du Roi à l'endroict des nostres, & maintenant on les publioit en plein parlement. Et en verité ce n'est pas vn petit tesmoignage de la prouidēce diuine, que les calóniēs de la Prouince de Cantó n'estoiet pas encor paruenuēs iusqu'en ceste ville: car si on eust entendu que le P. Cataneus l'vn de nostre cōpagnie, auoit esté declaré chef de la rebellion d'Amacao, la temerité des malvueillans sans doute se fust augmētee, & la hardiēse des amis diminuee. Il seruit aussi de beaucoup d'auoir supposé des choses manifestemēt fausses dās la requeste: car cela empescha qu'on ne creust ce qui estoit vrai, ou vraisemblable: & quant à ce qu'ils disoient, que les nostres estoiet visitez par les Magistrats & nobles, cela ne s'accordoit pas bien avec la rebelliō, entreprise des nouueautez, larrecins, & fausse doctrine. Ils auoiet nommé en leur accusatiō le P. Matthieu; & le P. Soërius, & les Magistrats sçauoient bien que l'vn d'iceux viuoit à Pechin, & plusieurs

*Dieu est le
protecteur des
predicateurs
de sa parole.*

*Les faussetez
des ennemis
seruient de
iustification
aux nostres.*

auoient ouy dire que l'autre estoit mort. Ceste persecution aussi fut cause que la renommee de nostre sainte foi s'estendit plus loing, & chacun sceut que nos Peres auoient fait dessein de la publier par tout. Plusieurs en apres curieux d'entendre la nouveauté de ceste nouvelle loi, accoururent pour en apprendre la Doctrine, laquelle s'ils ne reçoient tous, neantmoins est approuuee de tous. Le zele aussi & pieté des nouveaux Chrestiens s'augmenta merueilleusement de iour en iour, & on auoit desia escrit vn liure Apologetique contre les accusateurs en faueur des nostres, sans qu'ils en sceussent du tout rien. Le Pere Emanuël le retira, bien que contre la volonté de ceux qui l'auoient: afin de ne rien entreprendre inconsidérément en vn temps mal propre. Plusieurs traitoient par ensemble de ce qu'ils respondroient, si les Magistrats leur faisoient commandement de renier leur foi. Quelques vns aussi demandoient d'estre substituez aux nostres, si d'adventure on les chassoit, pour entretenir ou auancer l'exercice de la Religion Chrestienne. Nos Peres n'alloient iamais au Presidial, qu'au si-tost ils ne fussent à l'impourueu enuironnez d'vne troupe de Neophytes: si on retardoit trop long-temps, quelques vns d'iceux leur porteroient à boire & manger: ils faisoient que les gardes des portes du palais les laissoient entrer sans peine, & finalement pour dire tout en vn mot, ils n'oublierent rien de tout ce qui est du deuoir

*Zele des con-
uerts à la
foi.*

devoir d'un vrai Chrestien, & bon enfant à l'endroit d'un bon pere.

L'arrest estant prononcé, deux ou trois officiers des Magistrats le porterent aux nostres; & d'autant que c'estoit la coustume de leur donner quelque argent, ils demanderent & prierent qu'au lieu d'icelui, on leur donnast vne Image du Sauueur Iesus-Christ, pour l'honorer, encor que l'arrest qu'ils apportoient, deffendist sous tres-griefues peines telles Images. Car ils disoient qu'ils vouloient estre faicts Chrestiens : mais comme les nostres faisoient refus de leur en donner, d'auenture vn artisan en apportoit quelques vnes, qu'il auoit ornees de batans en nostre maison; ils lui en prindrent vne par force, & s'en allerent sans attendre aucun autre present. L'un d'iceux estant peu de iours après deuenu malade, demanda le Baptesme, on lui accorda, & mourut cinq iours apres. Le premier Mandarin fut esleué à vne autre plus grande Magistrature, en la Prouince de Canto. Comme il partoit, le Pere Emanuël l'alla visiter en son batteau, & lui fit quelques presens, & le remercia de la faueur qu'il lui auoit pleu nous rendre, & de sa bonne iustice au iugement de nostre cause. Entre autres choses il lui donna vn liure de la Doctrine Chrestienne du Pere Matthieu, & en aiant leu quelque chose, il dict aux Mandarins qui estoient presens : *Combien faussement on dit que ceux-ci defendent de faire honneur aux Ancestres*

On portel'arrest aux nostres.

On leur demande des Images de Iesus Christ.

Le premier Magistrat s'ëua en vne autre Prouince.

Il iustifie encor les nostres en presëce des Magistrats.

Et parens, ven qu'on lit le contraire aux commandemens de leur loi ? Il dict aux nostres de vivre maintenant assurez en leur maison, que le Principal du College auoit esté aduertit de leur innocence, qu'il auoit denommé le Gouverneur pour estre nostre protecteur. En apres pour recompenser le present, il offrit quelques pieces d'or, que le Pere Emanoël refusa opiniastrement, il les ietta à l'interprete pour les faire prendre par force, & on ne pouuoit plus s'obstiner au refus sans incivilité. Je croi qu'on peut assez cognoistre par tout ceci, que le tumulte estant appaisé, l'estat de nos affaires a esté beaucoup meilleur en ceste ville Capitale: ce que les amis nous sont venus feliciter à grandes troupes, & assurerent, qu'on n'eust sçeu assez, à quel prix que ce fust, acquerir vne si grande faueur des Magistrats, pour des estrangers, contre les Lettrez originaires du país.

*Ce qui fut fait à Nancian, apres
tant de peine.*

CHAP. XV.

LEs principaux auteurs de l'accusation de
ce libelle, furent tellement confus, qu'on
ne scauroit dire combien ils receurent de honte
& d'infamie pour ce refus. Ces pedans de
Lettrez estoient communément la fable du
peuple, & chascun les monstroient honteusement
au doigt, pour auoir esté publiquement vain-
cus par vn homme estranger ; on se mocquoit
des autres, parce qu'ils n'auoient peu arracher
aucun argent ; & de quelques vns, d'autant
qu'ils n'auoient pas esté appelez pour arbi-
tres en la vente de la maison. Ils auoient honte
avec tout leur lignage, d'estre nommez en
vn edict public. Le Principal mesme des es-
choles des Lettrez se sentant offensé par iceux,
fut quasi prest de leur oster le degré honorai-
re des Lettrez, comme à des calomniateurs.
C'est pourquoi pour se purger & iustifier à
l'endroict de tous, ils publierent vn libelle,
auquel tout le succez de ceste procedure
estoit descrit ; toutes les requestes qui auoient
esté presentees, touchant cest affaire estoient

*Les pedans de
Lettrez sont
marquez
d'infamie.*

*Ils taschent
de se purger
& iustifier
par vn liure
qu'ils publiés*

couchees en ce liuret , avec les responses Magistrats ; ils le firent courir parmi tous principaux de la ville , & quelques Mandarins & nous en enuoierent aussi vn exemplaire. Le stile & la maniere d'escrire estoient tels , ce sembloit auoir esté composé par quelque Lettré signalé. Ils effaçoient en ce volume , aussi qu'il leur estoit possible , ceste tache de leur reputation , tâchans de justifier leur proceder. Premièrement ils s'efforçoient de prouuer qu'ils n'auoient esté portez par aucune consideration de leur utilité particulière , à s'opposer aux estrangers ; mais qu'ils auoient en cela seulement visé de bien seruir la Republique , auoir soing de la prosperité de l'Empire , & de défendre les loix de leur patrie , que leurs ancestres auoient si soigneusement gardees. Ils remettoient en memoire combien grandes auoient esté les calamitez & miseres , par lesquelles desia dez le commencement de l'establissement du Roiaume de la Chine. La frequentation des hommes estrangers auoit affroë la Republique ; que par les costumes & ceremonies de ces pays , ils sont retenus enfermez dans des forts & prisons ; & qu'il ne leur est pas permis se promener par tout , comme s'ils estoient naturels habitans de ces Provinces ; & encor beaucoup moins de briguer la maistrise du commun peuple. Et pour augmenter la haine & Penuie , ils affectoient que les nostres esleuoient la grandeur de leur Roiaume au dessus de la grande estendue & maistrise de l'Empire

Contenu de leur libelle.

l'Empire Chinois, & qu'ils ne se submettoient pas comme les autres estrangers à la grandeur presque infinie d'icelui : car on voyoit qu'à l'imitation de leur Roiaume, appelé de grande clairté, les nostres aussi appelloient l'Europe Grand Occident. Et parce que l'Empereur de la Chine est appelé fils du ciel, ils nommoient aussi leur Dieu, Seigneur du ciel, esteuans tout ce qui leur touche autant plus haut que le pere & seigneur est au dessus du fils; qu'ils contoient aussi leurs anneés depuis la creation ou regne de ie ne scay quel autre, que du Roi de la Chine. Que tous les caracteres avec lesquels ils defendoient les maisons de leurs disciples contre les malins esprits, ressembloient à des arcs, flesches ou haches, & autres instruments de guerre (or ils les marquoient avec les noms tres-Augustes de I E S V S & M A R I E) & qui sans doute estoient des presages de quelque malheur. Puis ils concluoyent qu'il estoit du tout dangereux de laisser viure parmi eux vne telle nation en toute liberté; & que personne ne deuoit trouuer estrange, qu'ils s'estoient efforcez de purger leur Prouince d'une telle peste : que les plus anciens Lettrez auoyent souuent fait le mesme: & alleguoient à ce propos les tesmoignages des Annales de leurs histoires; qu'il falloit remedier au mal de son commencement, deuant qu'avec le temps il prist assez de force pour rendre le remede inutile. En l'auant-propos de ce liure ils voimissoient toute leur fureur contre le P. Emanuel, l'appellans chien, loup, & crians que son ventre estoit farci d'infor-

lunes & calamitez, & adiousterent insolemment & impudemment plusieurs autres iniures & calomnies.

*Vengeance
Divine cōtre
les calomni-
ateurs.*

Les nostres trouuerent meilleur de passer tout sous silence, que d'irriter d'auantage les pi-ques de ces fressons, escriuans vne Apologie pour leur defense; car peu apres Dieu prit nostre cause en main, & punit de mort subite deux des principaux auteurs du mal: & au mesme temps aussi de trois predicans de la loi des Lettrez, les deux moururent, dont l'hypocrisie estoit indigne de leur profession: car encor qu'ils fissent semblant d'estre grand amis des nostres, & vescuissent tres-familierement avec eux, ils estoient neantmoins les boute-feux de l'accusation. Quelques autres semblablement affligez de diuers malheurs & infortunes, donnerent occasion aux Ethniques de recognoistre la main iusticiere de Dieu, qui lançoit les foudres de son ire contre les testes choisies de ces calomniateurs.

Quand nos Peres eurent achete vne plus grande maison, ils auoient vendu la vieille à condition qu'ils en sortiroient, quād ils iroient demeurer en l'autre: mais comme celui qui l'auoit achete estoit superbe & insolent, à cause qu'il estoit noble & parent du Roi, il auoit fait porter ses meubles dans la maison deuant le terme, & taschoit par tout moien de les mettre importunément dehors, au temps qu'il ne se trouuoit aucun
qui

qui ofast ou voulust vendre, ou louër vne maison aux nostres, pour la crainte des accusateurs; en mesme tēps sept autres de nostre compagnie estoient nouvellement venus ensemble, & les nostres furent reduits en tel estat, qu'il falut quasi qu'ils allassent loger en vne hostellerie publique: mais en fin vn de nos amis leur presta vne maison vuide qu'il auoit, petite certes, mais assez commode pour le temps. Finalement aiāt avec grande peine receu l'argent qu'ils auoient païé pour la maison acheptee, ils en cerchoient vne autre, mais ils n'en pouuoient trouuer aucune assez propre, & se ressentans encor des aduersitez presentes, les bons Peres craignoient tousiours de se mettre encor en danger d'auoir des procez, & en fin toutesfois on en achepta vne, en verité assez grande, mais laquelle pour appartenir à deux personnes diuerses, nous donna matiere d'vn procez qui dura plusieurs annees.

En ce mesme temps on faisoit en diuers endroits des autres monopoles, pour attaquer les nostres, auxquels par la prouidence diuine on mit aussi-tost fin par la publication d'vn edict. Mais nonobstant toutes ces traueses, ceste annee là mesme ne se passa pas sans recueillir quelque fruit; car elle adiousta soixāte nouveaux Chrestiens à la troupe des fidelles conuertis. Nos ennemis & enuieux tascherent d'attirer à leur parti vn certain vieillard de ceste ville, qui auoit long-temps esté constitué en dignité souueraine de Colao, & qui estoit

*Difficulté de
trouuer vne
maison à
achepter.*

*En fin on en
achepte vne.*

*Soixāte Chi-
nois conuertis
parmi ces
troubles.*

en grande reputation, tant pour ses richesses, que tout autre appareil d'une famille splendide. Ce temple fameux, dont nous auons parlé amplement ci-deuant, auoit fortuitemēt esté bruslé : ce vieillard fut esleu pour faire réparer ce que les flammes auoient consumé, ou pour aider à la réparation de ce dommage : ils firent tant par sa faueur & autorité, qu'ils amassèrent plus de dix mille escus d'or d'aufmones. Cependant qu'on questoit ceste somme, les Neophytes s'exemptoient de ceste despense impie, par la sainteté de leur loy : & on dit que quelque Ethniques firent le mesme, alleguans faulsemēt qu'ils faisoient professiō de la loy diuine : cela fut cause que les exacteurs par le conseil des Lettrez, s'allerent plaindre au Colao, qui leur respondit : *que ce qu'on bailloit pour aumosne se donnoit volontairement, & qu'on ne deuoit l'arracher par force, qu'ils ne molestassent ou importunassent donc personne.* Comme aussi ceux-là mesme parloient du P. Emanuel, & se plaignoient de la loy qu'il auoit commencé de publier : il repliqua, *qu'il sçauoit bien que ceste loy estoit sainte, & le predicateur d'icelle homme de bien, & que sa doctrine ne contenoit rien de contraire aux loix Chinoises des Lettrez.* Et comme ils alleguoient qu'il estoit estrangier : *Quelle occasion auez vous (dit-il) de craindre un estrangier en ceste ville, ven que chacun sçait bien que tant de milliers de Saraxins demeurent impunément ez deux cours Royales, & qu'ils sont mesmes recens aux degrez*

Les ennemis des nostres raschèt d'attirer un ancien Colao à leur parti.

Les Neophytes refusent contribuer à la réparation d'un temple prophane.

Bonne opiniō du Colao touchant nostre loy & les nostres.

des

des honneurs, & des lettres? Nos Peres contracterent amitié avec ce *Colao* par l'entremise d'un certain Roitelet, & il prit avec plusieurs autres grands personnages iufques à la mort, vn plaisir fingulier de voir prosperer les affaires de la Religion Chrestienne.

Pendant tout ce temps les nostres s'abstindrent de propos deliberé, d'ouuir publiquement les portes de l'Eglise, de peur qu'on ne dist qu'ils n'estimoient de rien les edicts des Magistrats; on desiroit aussi esprouer quels voisins nous auions. Cependant on ageancoit la maison, & la chappelle, pour en apres l'ouuir au peuple; on trouua bon de dresser deux autels, vn en chasque chappelle; ils en dedierét l'vn à nostre Sauueur Iesus-Christ, & l'autre à la Vierge mere de Dieu. Finalement l'an 1609. ils ouurirent l'Eglise le iour mesme de Noël, avec grande solemnité & assemblée des conuertis, mais toutesfois plus grande affluence d'Ethniques. L'ornement accommodé à la façon d'Europe plaisoit fort par sa nouveauté aux yeux des Chinois. Il y auoit deuant chasque autel deux lampes allumées, qui esclairoiét tant de iour que de nuict, & les Neophytes y mettoient de l'huile à l'enui les vns des autres. Le zèle des nouveaux Chrestiens se renouvela avec la nouvelle chapelle, & vn nombre extraordinaire de poissons se ietta dans la nasse de l'Eglise; & chacun y receuoit souuent le Sacrement de pœnïence, avec vne ardeur & deuo

On orne, & ouure l'Eglise.

*Continuatio
du zelo des
conuerts.*

deuotion incroyable : & si quelqu'un estoit recu à la communion du banquet celeste, il croioit estre paruenue au sommet de la pieté Chrestienne. Plusieurs accouroient aussi tous les iours pour assister au saint sacrifice de la Messe, non seulement les Dimanches, ou iours de feste, mais aussi les iours ouuriers.

Le Roy mesme commande que la description Geographique du monde composee par le Pere Matthieu, soit r'imprimee dans son Palais, & l'Eglise de Pechin prend des nouueaux accroissements.

C H A P. XVI.

LEs années prochainement passées, les nostres estoient souuent appelez au Palais, où y alloient d'eux mesme pour visiter les Eunuques, principalement, s'il arriuoit (comme nous auons dict autrepart) que l'horloge yinst à manquer en quelque chose. Le P. Matthieu & le P. Didacus s'estans vn iour là transportez, trouuerent le Recteur du college des Mathematiciens assez troublé, à cause de certain ma-
dement

dement que le Roy luy auoit fait. Le Roy demandoit douze exemplaires de la description Geographique imprimez sur de la soie, en douze tres-grandes tables, qui estoit vn œuure du P. Matthieu, que le Mandarin *Ligoizum* nostre amy auoit peu auparauant fait imprimer : on luy commandoit de demander les tables au P. Matthieu, d'autât qu'ils y auoient leu son nom, comme en estât l'auteur ; le Roy en auoit veuë vne, que les Eunuques luy auoient presentee, laquelle nos Peres leur auoient n'agtieres donnee ; parquoy elle luy auoit esté si agreable, qu'il en vouloit donner vn exemplaire à chacun de ses enfans, & autres siens parens qui demouroient dans le palais, afin d'en remplir les sales de la cour Royale, & les regarder avec plaisir & recreation. Les nostres n'auoient iusques alors osé presenter cest œuure au Roy, retenus d'une vaine crainte, ayans peur que les courtisans ne pensassent estre mesprisez avec leur Royaume, quand ils verroient que les nostres n'estimoient pas que l'estenduë de l'Empire de la Chine (qu'ils auoit iusqu'à present appellé vniuers) fust celle du monde, cōme ils croioient ; mais il en arriua tout autrement ; car le Roy (comme il est d'un esprit iudicieux & subtil) ne pensa pas qu'on peust faire aucun tort à son Royaume par la démonstration de la verité. J'ai dict ci-dessus, que ceste description auoit esté deux fois imprimee en ceste forme : toutesfois il ne restoit en nostre maison aucune table de l'une, ni de l'autre : Car *Ligoizum* en auoit empor

Le Roy demande les tables Geographiques du P. Matthieu.

Vaine crainte des nostres qui n'auoient osé presenter ces tables au Roy.

Le Roy de la Chine fort iudicieux & subtil.

emporté les vn̄es avec soy, les autres, que les imprimeurs auoient de reste, estoient peries en ceste grande inondation de la riuere. Cela mettoit les Mathematiciens Royaux en peine, craignans que le Roy n'ayant ce qu'il desiroit, ne tournast son indignation contre les Eunuques: & ils ne pouuoient pas croire, que les nostres n'eussent aucune de ces tables, ains pensoient, qu'ils les celoient pour ie ne scay quelle occasion, iusqu'a ce que quatre Eunuques ayans visité nostre maison, on leur monstra des pieces desdictes tables, qu'on auoit retirees des caux. Ils en monstrerent toutesfois des autres mises en lumiere par *Ly Paul*, avec aussi vne plus ample description: elle contenoit huit tables entieres, mais ils n'osoient pas presenter huit tables au Roy, qui n'en demandoit que six. Parquoi les nostres leur promirent d'en graver des autres dans peu de temps, & ce à dessein de chercher nouvelle occasion de faire le plus souuent qu'ils pourroient mention de la foy Chrestienne. Toute ceste impression se pouoit faire en vn mois. Ils escriuirent donc vn liure au Roy, par lequel ils l'aduertissoient de tout ceci: mais il voulut releuer les nostres de peine & de desp̄s; car il leur com̄anda de faire des tables nouvelles, sur le modelle des premieres, dans son Palais mesme: ce qui fut ainsi fait au mesme temps que plusieurs parloient diuersement de cest œuure, & reuoquoient en doute plusieurs choses qui y estoient escrites,

&

Nos Peres permettent de graver des autres tables Geographiques.

Le Roy com̄ande que les tables Geographiques soient imprimees, dans son Palais mesme.

& graues, pource principalement qu'on y li-
soit beaucoup de choses contre les opinions
vaines des Idoles ; & quelques-vns aussi ne
pouuoient entendre les articles de la foy Chre-
stienne sans se fascher. Nous esperons qu'il ar-
riuera quelque iour que Roy mesme , ou quel-
qu'un de ses successeurs , apres auoir leu les
annotations qui s'y voient , prendra enuie de
s'informer des particularitez de ceste mesme
loy. Cependant ce spectacle abaisse au moins
l'orgueil des Chinois , quand ils voient que la
grandeur de leur Royaume , qu'ils estiment
de mesuree, n'est pas seulement vn des plus
grands coings du monde vniuersel.

Cependant nostre amy Ligotsum apres auoir
administré vn petit office , auquel il auoit esté
remis, fut rappellé à la dignité de Gouverneur
de ville, en la Prouince de *Pechin*. Et tādīs qu'il
sollicitoit les affaires , & l'expedition des pro-
uisions de son office en la cour , il sembloit ne
pouuoir quitter les nostres. Il apprit plusieurs
choses de la croiance Chrestienne , & des ma-
thematiques ; principalement des preceptes
d'Euclide , qu'il n'auoit pas encor ouy parler
Chinois, & dont il fut fort esmerueillé. Il per-
mit quasi alors à tous ceux de sa suite & famil-
le , d'apprendre les commandement de la loy
Chrestienne , & mesme les exhorta de ce faire.
Deux ieunes hōmes d'iceux, qui estoient Lettrez,
& ses parens, embrasserent la Religion Chre-
stienne avec vne affection extraordinaire , à
quoy

*Ligotsum est
estué à vne
plus haute
dignité.*

*Sa famille
reçoit la foy
Chrestienne.*

*Conversion
de Michel, &
Hierosme pa-
rens de Li-
gotz. 1677.*

quoy ils furent esmeus ou par la bonté naturelle de leur ame esclairee de la lumiere celeste, ou par l'autorité d'un si grand personnage, qui ne cessoit iamais de parler de nostre foy, asseurant que hors d'elle il n'y auoit point de salut: il loüoit d'auantage ceste verité, qu'il ne l'embrassoit. L'un d'iceux nommé Michel, auoit auparauant esté tres-affectionné aux Idoles: car il auoit dez le berceau esté nourri & instruit par la pieté impie de ses parens, aux prieres & ieunes prophanes, & autres ceremonies sacrileges. On dit que cestui-ci, aussi-tost qu'il fut nay, proféra ces paroles: *Je ne suis pas de ceste famille ici: mais ie suis du parentage de tels ministres prophanes*, qu'il nommoit; on peut croire que cela est arriué par l'artifice du diable (si au moins cela est vray) nous croions que c'estoit afin que cest enfant fust plus soigneusement nourri en ceste Idolatrie. Iceluy auoit resolu, apres auoir laissé quelque fils heriter de ses biens, de se retirer dans la solitude de quelques-uns de ces templiers: mais aiant entendu & leu les articles de la foy diuine, il renonça à la fausse vanité de la secte qu'il auoit plustost estimée par ignorance, que par opiniastrété, & conuertissant son affection en haine, il refutoit en tous ses discours & escrits ces tables & méfonges. Pendant tout ce temps qu'il luy fut permis de demeurer à la cour, il ne cessoit iamais de parler ou decrire de nostre Religion; & afin qu'en l'absence de ses docteurs il n'oubliait ce qu'il

*Michel abin-
re l'idolatrie.*

ce qu'il auoit appris touchant la foy Chrestienne, il copia principalement le Calendrier Ecclesiastique, & les festes que nous appellons mobiles, afin de les pouuoir prôprement & exactement trouuer à la façon d'Europe. Et ne se contenta pas seulement de sçauoir reciter l'abregé de la doctrine Chrestienne en Chinois; mais encor il s'estoit accoustumé de le reciter en Latin, autant qu'il est possible aux Chinois, à cause du defaut de quelques lettres: il apprit aussi quelque autre formulaire de prieres, qui ne sont pas encor mises en langue Chinoise. Deuant que partir il confessa tous ses pechez, avec son compaignon nommé Hierosme, & en apres s'en allerent avec leur parent en la ville de son Gouvernement. Nous parlerons souuēt de ce Michel en nos Annales, qui s'impriment ensemblemēt avec ceste Histoire. Le Pere desia ancien de cestui-ci, estoit aussi venu pour le voir, tandis qu'il estoit absent de *Pechin*, ayant pour ce sujet faict vne grande estenduē de chemin, depuis la Prouince de *Cechian*. Ceste visite arriua fort à propos selon le desir ardent du fils, pour la conuersion du pere: comme nous esperons: car luy ayant parlé, & amplement discouru de la Religion Chrestienne, il fit tant, qu'il abiura la vanité des Idoles, de laquelle il auoit faict profession l'espace de plus de cinquante ans. Et lui mesme escriuant de son pere, asseuroit qu'il auoit reietté ces fables prophanes, cōme des souliers

Michel conuertit son pere à la foy.

deschires & vsez: estant en apres de retour en son pais, il conuertit par son exemple toute sa famille.

Vn domestique de Ligotzum se fait instruire sans le sceu de son maistre, & est baptisé.

Ligotzum n'estoit pas encor parti de la cour, quand il arriua vne chose qui rendit la Religion Chrestienne fort recommandable en tous lieux. L'vn de ses domestiques apprenoit les mysteres de la foy, sans en auoir rien fait sçauoir à son maistre: en mesme temps il tomba en vne maladie, qui par sa puanteur chassoit tous ceux de la maison d'aupres de luy, & iale iour destiné au Baptisme estoit venu, quand vn des nostres ayant nettoié son liët, remplit toute la chambre de parfums, tous les domestiques accoururent à ceste bonne odeur, & furent estonnez que la charité de la foy Chrestienne surpassoit les honneurs & devoirs de nature: le maistre entendit cela, & outre l'admiration dont il en fut saisi, il s'accusa foy-mesme d'auoir ainsi delaisé son seruiteur en ce danger; ce qui fut cause que plusieurs prindrent courage d'imiter ceste vertu tant louée; trois iours apres auoir esté baptisé il mourut, inuoquant quasi tousiours le nom tres-sainct de la Trinité; & donna esperance à vn chacun d'auoir en peu de temps acquis le salut eternal. Le maistre publioit souuent avec grande louange ceste action charitable entre ses amis. Deux de ses gardes, ou plustost courtisans, qui n'estoient à luy qu'aussi long-temps

temps qu'il demouroit en ceste cour, estans es-
meus par ce zele des domestiques, se firent
Chrestiens, & publierent en apres avec grād
auancement du Christianisme la foy qu'ils
auoient receuë. L'vn s'appelloit André, assez
pauvre, qui n'ayant pas tant d'autorité, espan-
dit seulement la doctrine de Iesus-Christ dans
l'enclos de sa maison, en communiquant l'v-
tilité à ses domestiques. L'autre qui estoit des
plus riches, & cognu de toute la cour, amen-
da les fraudes & tromperies, par lesquelles il
auoit amassé des grandes richesses, par le chan-
ge d'vne meilleure vie. Il eut deuant toutes
choses soing du salut de son pere; qui estoit
aagé de septante ans, & voyant que selon
le cours de nature il ne pouuoit pas le rete-
nir long-temps en vie, il tascha par tout
moyen de luy faire acquerir la vie immor-
telle, au lieu de la mortelle. Ce sien desir le
ietta d'vn plein faut, comme il retardoit
encor, dans le champ de l'Eglise: son
pere estoit quasi du tout sourd. Parquoy
il craignoit à bon droict, qu'il ne peust pas
facilement entendre, ni comprendre ce que
les nostres luy enseigneroient. C'est pourquoy
il venoit luy-mesme en nostre maison pour
apprendre la doctrine Chrestienne, pour apres
faire entendre à son pere, partie par paroles,
partie par gēstes ce qu'il auroit appris: ils
furent tous deux pris d'vne mesme façon, car

*Conversion
de deux
courtisans de
Ligorzum.*

*L'vn d'iceux
conuertit son
pere.*

il iugeoit que cen'estoit pas le fait d'un homme prudent & sage, de procurer le salut d'autrui, & cependant mespriser le sien propre. Mais il y auoit beaucoup de considerations, qui seruoient d'empeschemens à ceste sienne deliberation, desquels neantmoins il se despestra non sans vne singuliere assistance de Dieu. Car outre sa femme legitime, il auoit vne concubine, laquelle ayant entendu que sa compagnie lui estoit defenduë, desgorgea mille menaces contre les nostres: elle le menaçoit aussi, s'il la renuoioit, de s'estrangler d'un licol à sa porte. Cela est assez coustumier en ce Royaume parmi ceux, qui portans trop impariement vne iniure, se font mourir eux mesme par desespoir, afin d'assuietir leurs ennemis aux punitions des Magistrats. Car on a accoustume de punir ceux qu'on croid estre coupables de leur mort, quasi aussi seuerement que s'ils auoient meurtris ces miserables: mais par le conseil des nostres, & l'inspiration d'une femme il mesprisa les menaces, & l'amour de ceste concubine, estant mesme prest de souffrir pour que ce fust, pour ne laisser en arriere le soin de son salut; principalement parce qu'il falloit en apres publiquement confesser que la loy de Dieu auoit ces amourettes en horreur. Mais ceste importune femme estant en apres partie de gré, partie de contrainte quasi apaisée par bien-faits, prit vne meilleure resolution de ne prodiguer miserablement sa vie.

Outre

Costume de se desesperer parmi les Chinois, pour faire punir leurs ennemis.

Va Chionis mesprise les menaces. Et amours de sa concubine, pour se faire Chrestien.

Outre ceste ci, il rendit vne autre fille, qu'il auoit nourrie pour concubine, encor vierge à sa mere, & persuada à son espouse legitime de se faire Chrestienne: & finalement ayant faict faire vne fournaise, il y fit ietter vn grád amas d'Idoles, pour estre deuorez des flammes. Au lieu d'iceux il receut vne Image assez belle du Sauueur Iesus-Christ, laquelle ils mirent sur l'autel renouuellé, d'où ils auoient abattu les Idoles, après l'auoir tres-proprement orné. Il y a vne lampe tousiours ardante deuant icelle, qui esclaire tousiours la salle à l'honneur de la Deité. Les parens de cest homme ne furent pas fort contens de sa conuersion à vne meilleure vie, desquels non seulement il mesprisa les menaces, mais aussi attira plusieurs de ses amis à sa croiance, par raisons, & l'exemple d'vne meilleure vie. Cestui-ci auoit esté chef de quelque confrairie instituee à l'honneur des faux Dieux: c'est pourquoy quelques-vns publierent, qu'après auoir desrobé beaucoup d'argent à ceste assemblée, il s'en estoit retiré: ce qu'ayant entendu, il se trouua souuent parmi eux, & ayant rendu raison de son faict, se plaignit qu'on l'auoit a tort accusé de larcin; qu'il desiroit donc sçauoir d'iceux ce qu'il leur auoit desrobé, & en quelle assemblée il auoit iamais faict tort à aucun; qu'il vouloit pour chascun escu qu'on luy proueroit qu'il deuoit, en rendre dix. Il ne s'en trouua pas vn

*Les Idoles
sont bruslez.*

*Imposition
contre un
conuerti.*

*Il se iustifie
par la bouche
mesme de ses
ennemis.*

seul entre tous qui voulust soustenir la calomnie qu'on auoit semee de luy, mais ils respondirent paisiblement, qu'il sembloit estre permis à chacun, sans qu'aucun l'empeschast, choisir telle loy qu'il vouloit : quant à l'argét, qu'ils n'auoient rien à luy demander, ains que chacun estoit assez informé qu'il y auoit autresfois liberalement beaucoup despensé du sien : ayant entendu ceci, il s'en alla, & se retirat tous les iours de plus en plus de ces assemblees, il ne fit à l'aduenir plus aucune difficulté de les laisser du tout.

*Vn pere lais-
se à ses en-
fans vn tes-
moignage de
la foy Che-
stienne.*

Celuy-là aussi trouua vne nouvelle inuention pour attirer ses parens à la foy Chrestienne. Il fit scauoir qu'il vouloit laisser en sa famille vn tesmoignage pour seruir de memoire à la posterité de la nouvelle loy que ses peres premierement, & en apres luy auoient receuë : car il fit peindre vne fort grande Image du Sauueur Iesus-Christ, & à chaque costé de l'Image il fit tirer le plus au naturel qu'il fut possible le pourtrait de ses parens, qui auoient fait profession de la foy Chrestienne, estans à genoux avec vn chapelet, & vn reliquaire perdu au col avec vne petite croix. Cela en attira plusieurs qui se tenoient maintenant asseurez de n'estre pas tenus au nombre des parens, s'ils n'anoblissoient la proximité du sang par la communion de la foy. A peine scauroit-on dire combien liberalement il secouroit les prisonniers, combien de fois il a accordé les procez

procez de ceux qui plaidoient , & comme il s'addonnoit souuent à ces exercices de pieté, & autres semblables. Je parleray seulement maintenant de la congregation de la Vierge Marie, laquelle ayant assemblé quelques compagnôs, il a commencé le premier au Royaume de la Chine, l'an mil six cens neuf, le iour que nous festoions la natiuité de nostre Dame: & encor que cela soit esté faict par nostre aduis, on ne doit toutesfois pas passer Luc sous silence en cest œuure, puis qu'il en a esté le chef & conducteur: car iceluy ayant ouy parler de ceste coustume entre les Europeens, apres auoir assemblé quelques confreres, escriuit des loix & ordonnances, lesquelles il porta au P. Matthieu pour les approuuer, ce qu'il fit, adioustant principalement ce qui sembla estre conuenable, selon la congregation Romaine, appelée *de la conception de la Vierge Marie*. Le soin qu'on doit auoir d'honorer les funerailles à la façon Chrestienne, ne fut pas des moindres articles de ceste institution; comme aussi d'assister les pauures en cest exercice de pieté: car cela est fort estimé entre le Chinois tres-religieux obseruateurs des honneurs & deuoirs funebres. Iceux les iours de festes plus solennelles de l'année ont soin de parer nostre Eglise: ils s'assemblent aussi tous les premiers Dimanches de chasque nouvelle Lune en la maison du Recteur, & ils esleuent aussi tost Luc, dez la premiere assemblée, du commun

La congregation de nostre Dame est instituee en la Chine.

Quelques statuts de la congregation de la B. Vierge.

consentemēt de tous. L'un des nostres se trouue en ce lieu pour discourir des choses diuines, & esclaircir les difficultez des demandes des confreres: la congregation a pris son nom de la mere de Dieu, & dez le commencement quarante Neophytes s'y assemblerent, lesquels procurerent tous les iours le bien & auancement de la pieté Chrestienne. L'an d'apres le Baptesme de Luc, il y eut plus de cent Chinois conuertis & vnis au troupeau de l'Eglise, la conuersion desquels est la plus-part deuë au bon exemple, & aux exhortations de Luc. Et le iour de la feste de la natiuité, il y en eut quatorze receus à la sainte communion. Ce petit nombre a accoustumé en ces commencemens d'exciter fort les nouueaux Chrestiens à la vertu.

*Conversion
de plusieurs
Estrangers.*

*Progrez de la Religion Chrestienne
à Nanchin.*

C H A P. XVII.

L' Auancement de la Religion Chrestienne croissoit, comme nous auons veu, tous les iours de plus en plus en toutes les autres residences. L'Eglise de *Nanchin* ne manqua pas aussi d'en faire autāt, qui adioustoit tous les ans grand

grand nombre de nouveaux conuertis au troupeau des anciens : voire mesme chascque annee le nombre nouveau estoit multiplié au double du précédent, & celui qui multiplioit ce peuple, augmentoit aussi la ioye & liesse des fideles : mais à fin de ne redire plusieurs choses semblables en chascque demeure, il suffira d'aduertir que ces Neophytes n'ont esté de rien inferieurs aux autres : car ils honnoroient la profession d'une mesme foi, avec le mesme zele, & la mesme pieté. S'il y a quelque chose de particulier, nous en ferons le recit : & entre autres choses, il arriua plus de crainte que de mal de certain faux bruiet qui courut, comme s'en suit. L'an 1606. le Magistrat auoit fait prendre prisonnier quelqu'un du peuple, criminel de leze Majesté, avec enuiron quinze ou seize de ses compagnons. Cestui-ci fut conuaincu d'auoir assemblé plus de trois mille hommes coupables du mesme crime, pour ruiner les Mandarins de Nanchin. On disoit qu'on auoit trouué vn liure de ceste coniuuration, où tous les noms des coniuerez estoient escripts, qui auoient parragé entre eux toutes les charges publiques, & chascun deuoit occuper la dignité de celui qu'il eust massacré : vn certain de ces coniuerez (comme il se fait ordinairement parmi vne multitude peu secrette) n'estant pas content de l'office qu'on lui auoit assigné, entreprit d'accuser tous les autres. Par le liure de leur coniuuration on recogneut que leur dessein

*Coniuuration
contre les Magistrats de
Nanchin.
Les auteurs
d'icelle sont
pris.*

*Quel estoit
leur dessein.*

*Espec de
more cruelle.*

estoit de se saisir du palais des anciens Rois, apres auoir tué tous les Magistrats, & de se ietter dans l'Archenal, pour piller les anciens thresors de quelques centaines d'annees. Et en verité si cela ne fust esté descouuert par quelque iudice, ceste entreprise eust apporté vne calamité publique par tout le Roiaume. Les coniuerez furent executez par vn genre de mort tres-cruel le à cause de la longueur des tourments. Ils leur mettent des ais au col en forme de cercle, en apres ils les serment. & par leur pesanteur ils retombent apres sur les espaules : ces tables sont si larges que le criminel ne peut porter la main à la bouche, & faut qu'il se serue des mains d'un autre pour manger : ils sont ainsi contrainsts de demeurer debout iour & nuict, iusqu'à ce que les humeurs tombant sur les cuisses & iambes, la chair vienne à se corrompre & pourrir, & alors les piliers venans à defaillir, tout l'edifice du corps est renuersé. Les coupables sont esté mis à mort de ceste sorte, & quelques vns d'iceux ont doré quinze iours entiers en ceste geñe, pource, peut estre (comme il arrive quelquesfois) que les bourreaux corrompus par argent, leur permettoient de prendre quelque repos la nuict :

Cest accident donna occasion aux ministres du diable d'espandre vn bruit par toute la ville, que les nostres auoient esté les auteurs de ceste coniuication. Cela fut cause que les Neophytes furent tourmentez, & que leur nombre di-

minua :

minua : mais ce tumulte estant appaisé, il se redoubla, les broüillards des soupçons estans dissipés par la splendeur de la verité.

Ces années passées, depuis que le P. Cataneus estoit allé à Amacao, à cause de sa santé, le Pere Jean Roccia auoit esté supérieur de la residence de Nanchin. Et en apres l'an 1609. il s'en alla à Nancian pour gouverner ceste maison par le commandement du P. Matthieu. Car le P. Emanuel s'en estoit retourné à Amacao par l'ordonnance du General. Le P. Alphonse Vagnonus Pied-montois demeura à Nanchin, leque auoit desia par l'estude continuel de quatre ans parfaitement appris la langue Chinoise. En ceste residence on lui laissa pour associé le P. Pierre Riberius : car le P. Felician Syluius estoit rennoié au College d'Amacao, pour estre traité d'une grande maladie, ne pouuant plus supporter l'air de Nanchin. Icelui aiant en apres tellement quellement recouuert sa santé, retourna en sa residence. Parquoi la predication de la foi auoit son cours ordinaire, le nombre des conuertis croissoit, & les amitez des Magistrats se renouelloient. Ciu Paul auança ce progres d'affaires par son arriuee, lequel estant retenu en son pais par le dueil de son pere, vint deux ans apres deux fois à Amacao. Il auoit accoustumé de se rire de son maistre, toutes les fois qu'il racontoit les conseils qu'il lui donnoit pour le persuader de retourner à la secte des Idoles. A peine scauroit-on dire combié il a par

Cours ordinaire de la predication de la foi à Nanchin.

Ciu Paul se rit de son maistre, qui vouloit lui faire reprendre ses Idoles.

tout

tout auancé la foi Chrestienne. Il enflâma Ignace, peu d'annees auparauant vni à Iesus-Christ, à l'estude de la pieté : il fait de sorte entendre nos affaires à plusieurs autres, qu'estant quasi occupé à autre chose ; il en amene neantmoins plusieurs au giron de l'Eglise. Icelui mesme aussi estant bien instruiçt ez exercices spirituels & pieux de N.B.P. Ignace, a si bien proufité, qu'il en a introduiçt l'vsage entre les Chinois, assez enclins à semblables choses; d'où on peut esperer que par ces exercices de pieté on fera vn iour des merueilles en ce Roiaume.

*Ciù Paul re-
uient à Nan-
chin.*

Ciù Paul reuint derechef, quand aiant paracheué le dueil de son pere, il s'en retournoit à la cour de Pechin, pour rentret en son ancienne dignité ; il arriua la veille mesme de la natiuité du Seigneur, & aiant esté enfermé hors de la ville, il passa tristement ceste nuit sacree en vn temple des faux-bourgs. Il estoit à peine iout quand il fit aduertir nos Peres de sa venuë, & chercher vne chaize à bras pour le porter. Mais parce qu'on tardoit trop, craignant de venir trop tard à la Messe, il fit vne grande partie du chemin à pied parmi les fanges de l'hyuer. Le dessein de son seiour pres de nous estoit, afin de nous acquerir l'amitié de tous les Magistrats qui le viendroient visiter. Et certes il auança fort la conuersion d'vn des plus grands Magistrats à la foi Chrestienne, de laquelle nous parlerons plus bas. Il y en eût presque tous
les

*Sa deuotion
& zele.*

*Il nous ac-
quierit l'ami-
tié de plu-
sieurs Man-
darins.*

les ans cent conuertis à Iesus-Christ ; & pour exciter la deuotion & pieté des Neophytes, à l'imitation de ceux de Pechin, on dressa aussi la congregation de la mere de Dieu à Nanchin, de laquelle on a receu les fructs qu'on en esperoit.

La congregation de nostre Dame erigee à Nanchin.

Parquoi cependant que les mortels auancent à leur possible l'honneur de Dieu immortel, il faisoit aussi souuent veoir les effects de sa puissance par l'autorité des miracles. Entre lesquels celui est remarquable qui arriua à vne fille, que le diable aiant importunémēt possedee, espouuentoit par la representation de diuerses figures, & l'incitoit à luxure, prenant souuent la semblance d'vn marchand, vn autre fois d'vn sacrificateur, quelquesfois d'vn vieillard, & parfois d'vn ieune homme, l'hortant à commettre des meschancetez execrables : car il disoit qu'il ne pouuoit estre appaisé que par le sang d'vn enfant. Les Exorcistes profanes estoient appelez pour la secourir ; mais l'esprit malin se mocquoit des prieres qu'il ne redoutoit pas, & ostoit les cierges & chadelles de dessus l'autel. Vn certain Neophyte voisin, artisan de ie ne sçai quel ourage, entendit d'adventure ceci ; & icelui deuisant avec les Ethniques, leur donnoit à entendre la force de la puissance diuine aussi bien sur tous les autres esprits que sur les hommes ; auquel ils repliquerent ainsi : pourquoi donc ne secourez-vous ceste fille vostre voisine ? Dieu, dit-il, a des remedes certains

Fille possedee du diable.

Le diable se mocquoit des exorcismes profanes.

certains contre les diables, que si on s'en veut seruir, sans doute cest importun ennemi estant vaincu, s'enfuira. Parquoy ils s'en vont tous ensemble vers le pere de la fille, & lui demandent s'il veut estre deliuré de l'importunité de ce mauuais hoste qui tourmentoit leur fille, ou non? que s'ils le desirient ainsi, il faut qu'ils se resoluent d'adorer le Dieu du ciel. Or comme ils en furent contens, on y enuoia vn de nos freres, qui leur porta vne Image du Sauueur Iesus-Christ, & le nom venerable de I E S V S; ils osterent les simulachres des diables de dessus l'autel, & toute la famille apprit les principaux articles de la Doctrine Chrestienne. Chose estrange! dez ce mesme iour le diable n'eut plus de puissance de rentrer en la maison: toutesfois il crioit & hurloit avec menaces dans la basse-cour: mais le Baptesme estant paracheué, il disparut pour iamais. Ce qu'estant publié par les discours de plusieurs, apporta assez d'estonnement à vn chascun; pourautant que la puissance du Dieu des Chrestiens auoit paracheué avec tant de facilité, ce que toute la force des ceremonies Chinoises n'eust sceu mettre à fin.

La famille est instruite en la foi Chrestienne, & le diable chassé.

Conuersion l'un des plus grands Magistrats à la foi Chrestienne.

Ceste mesme annee vn Mandarin des plus qualifiez, & quasi constitué en la plus haute Magistrature de ceste cour Roiale, fut vni à Iesus-Christ, qui estoit le plus grand de tous ceux qui iusques alors auoient esté receus au nombre des Chrestiens. Car Ciù Paul, superieur en dignité,

gnité, estoit paruenü à cest office estant desia Chrestien. Il possedoit donc vn estat semblable à celui qu'entre nous on diroit de Chancelier: & les Chinois l'appellent *Tincinsu*. C'est lui qui reuoit toutes les requestes presentees au Roi: & auoit encor des autres charges; outre ce, il estoit l'vn des quatre Assesseurs souuerains de ceste cour. Il auoit bien desia, passé quelques années, contracté quelque amitié avec les nostres; mais il n'auoit iamais monstré auoir aucune inclination à la saincteté de nostre foi: au contraire, apres auoir receu la loi Chrestienne, il racontoit qu'en lisant le Catechisme du Pere Matthieu, il n'auoit rien trouué qui lui fust agreable, pource principalement qu'il refutoit quelques opinions ridicules, ausquelles il estoit esperduëment addonné. Le P. Alphonse remarqua en lui ce degoust des choses diuines, & du salut eternal. Parquoy il lui offrit pour amorce quelque discours des Mathematiques, ausquelles il se plaisoit extremément. Il n'a iamais plus clairement apparu que Dieu auoit choisi ces moiens pour attirer à soi, & conuertir les grâds de ce Roiaume. Parquoy il lui fit faire vne sphere & vn globe de terre ferme par quelques artisans: il y adiousta des annotatiōs propres pour l'intelligence & vsage des instruments: cela augmenta la familiarité & amitié de tous deux, de laquelle ce Mandarin faisant vn iour protestation avec des paroles pleines de grauité, & de louange de ces sciences; nostre Pere respon-

Le P. Alphonse lui enseigna les Mathematiques

dît,

*Il lui parle de
la loi divine.*

dit ; combien sont petites ces choses que vous avez iusqu'à present apprises de moi , si on les accompare avec les mysteres de nostre foi ? qui est-ce qui ne fera plus d'estat d'adorer le Dieu du ciel, que de contempler les Astres ? & qui est-ce qui ne iugera estre plus necessaire de traiter de l'establissement d'une demeure eternelle d'as le ciel, que de le regarder ? qu'il desiroit donc en consideratiõ de l'amitiẽ de tãt d'annees, & pour la recõpense de tant de bien-faits, establir son salut en vn lieu assure, le guidant au port salulaire de la cour celeste. Qu'il ne lui demandoit qu'une seule chose, assçavoir qu'il examinast la veritẽ de nostre foi avec autãt d'affection, qu'il auoit appris les preceptes des Mathematiques, & qu'il considerast si elle n'estoit pas digne d'estre receuẽ des Mandarins & Magistrats de la Chine. Et en apres qu'il iugeast de ce qu'il auroit entendu, selon ce qu'il en auroit peu comprendre par sa prudence illuminee des rais de la lumiere Divine. Ceci aiant estẽ dict d'un cõeur plein d'affection, esmeut ce personnage douẽ de grande integritẽ, & d'un naturel debonnaire : parquoi il promit de reuoit & considerer de plus pres toute la Doctrine Chrestienne. Alors nostre Pere lui recommande de relire encor avec ceste nouvelle inclination de bonne volontẽ, plus attentiuement le liure de la Doctrine Chrestienne : il lui bailla aussi quatre petits cõmentaires, lesquels il auoit n'agueres adioustẽ. L'un traitoit de Dieu, l'autre de l'immortalitẽ

Le prie de relire la Doctrine Chrestienne, & iuger de la veritẽ d'icelle.

ralité de l'ame ; le troisieme du peché originel ; & le dernier de Dieu-Homme, la lumiere Diuine ne manqua pas à la bonne volonté de cest homme, lisant tout sincerement ; car aiant bien compris la verité ; il fit aussi veoir par son exemple, ce que nous auions desia remarqué par longue experience, assçauoir que parmi les Chinois les liures ont plus de persuasion , & font plus aisément comprendre la doctrine , que les disputes entreprises touchant nostre loi.

Il comprend la verité.

L'intellect estoit desia vaincu , & se soubmettoit à la verité recognüe , & la volonté aussi, encor retenuë dans quelques rets , raschoit de s'en despestrer. L'vn de ces filets qui l'arrestoient, estoit vn desir tres-inepte des Chinois. Car comme ils doutent d'vne meilleure vie , ils s'efforcent d'allonger ceste-ci aussi long-temps qu'ils peuuent, & ce nostre soldat nouveau d'vne nouvelle milice, auoit receu quelques imposteurs pour maistres, aux fables desquels il auoit adiousté tant de foi , que mesmes il auoit mis en lumiere quelques commentaires touchant la prolongation de la vie : & d'autant qu'il entretenoit ces esperances d'vne plus longue vie avec des ceremonies superstitieuses, il ne pouoit pas aisément les laisser en embrassant la foi Chrestienne. Il n'estoit pas moins en peine d'vn autre scrupule : car il craignoit plustost en l'eslection des iours fortunez ou infortunez troubler temerairement l'euuenement de ses affaires : il s'enquestoit aussi des choses futures à des

Desir de prolonger la vie.

Il estoit adonné à plusieurs superstitions.

deus tres-méteurs, & n'estoit pas facile de lui faire laisser ceste coustume, qu'il auoit prise dez son enfance. Tous ces embarras de difficultez ont tellement esté esclaireis par des responses conuenables, qu'il condamnoit lui-mesme sa credulité en ces choses du tout vaines, & auoit horreur de l'aveuglement de ceste fausseté. Parquoy il retrancha courageusement de sa croiance tout ce qui ressenoit la superstition Ethnique. Il monstra principalement la constance de ceste deliberation par l'euuenement de deux choses. Il ouyt dire qu'il estoit venu vn homme à la cour, lequel se vantoit de pouuoir peindre les vrais pourtraits des Ancestres de chaque famille, encor qu'ils fussent morts passé quelques siecles, & qu'il n'en restast aucune memoire: voire mesme il en apprenoit tous les noms, sans y faillir aucunement, afin de donner couleur à sa premiere imposture. Il auoit donc vn grand desir de recouurer les pourtraits de ses predecesseurs, qui auoient esté bruslez en certaine ville en quelque course des Iapons; & il s'en fallut fort peu, qu'il n'euoiaist querir l'imposteur: mais le doute qui lui suruint, sçauoir si cela estoit permis par les loix Chrestiennes, ou non, lui toucha le cœur. C'est pourquoy il en escriuit à nostre Pere pour lui en demander aduis; qui lui respondit ainsi par vn dilemme: Il faut que cest homme soit vn trompeur, ou qu'il se serue de l'art du diable. Or il ne faut pas qu'un homme sage & prudent se laisse tromper. Et il n'est aussi

pas

*Lesquelles il
laisse.*

*Exemple de
constance en
la foi.*

pas permis au Chrestien de se seruir, en quoi que ce soit, de l'artifice du diable. Que ceste chose donc estoit ou inutile, ou illicite. Cela fut assez pour lui faire laisser aussi-tost vne chose quasi commencee. Nous parlerons ci apres de l'autre tesmoignage de sa constance. Il vouloit nous enuoier vn present magnifique avec des lettres, pour tesmoigner qu'il receuoit nostre Doctrine: mais on ne voulut le permettre, pour les raisons susdites, à quoi aussi on peut adiouter les statuts de nostre compagnie, qui defendent de prendre aucun salaire de nos exercices. Il prioit aussi qu'on lui enuoiait vne Image du Sauueur, pour desormais l'honorer. Nostre Pere lui en porta vne, laquelle il receut avec grande reuerence, reuestu des ornements & habits publics de sa Magistrature: & en apres il conuia son Docteur à vn banquet solemnel. Et puis quelques iours apres, aiant receu vn autre nom au Baptesme, il fust enroollé en l'armee de Iesus-Christ. Il fut appellé Iean, & protestoit publiquement, qu'estant rempli d'une ioie incroyable, il ressenoit la force de l'eau salutaire. Ceste ceremonie estant paracheuee, il renuoia encor le present susdict, y aiant adiousté quelques draps de soie, pour remercier les nostres de tant de bien-faiçts receus d'eux: mais on ne voulut pas le receuoir, non plus que l'autre fois. Il admira fort ceste façõ de faire, laquelle il pris & estima beaucoup, quand s'estant plaint qu'on auoit refusé ses presens, il approuua nos raisons.

Ce Mandarin demande l'Image du Sauueur.

Il est baptisé & appellé Iean.

On refuse encor ses presens.

& les trouua tres-bonnes.

*Mort de la
mere du Mā-
darin Jean.*

Vn peu apres sa mere fort ancienne vint à mourir. Parquoi laissant sa charge publique, selon la coustume des Chinois, il se retira en sa maison, pour le dueil de trois ans. Et deuant que partir il trouua moien de faire qu'on ne refusast pas les presens susdits: car comme on traitoit des moiens de bastir vne Eglise nouvelle, il donna vne bonne somme d'argent pour commencer le bastiment; pour laquelle occasion il sembloit qu'on pouuoit le receuoir sans coulpe, & non le refuser sans offense; quand il partit nostre Pere le suiuit l'espace de demi iournee, & lui enseigna les ceremonies qu'il deuoit obseruer au dueil de sa mere selon les loix Chrestiennes; & comme il lui recommandoit l'observation des preceptes de la loi diuine, Jean lui respondit: afin que vous cognoissiez de quelle affection i'ai receu la foi de Iesus-Christ, & comme i'ai laissé mes anciens abus, i'ai expressément choisi ce iour, pour commencer mon voyage, auquel neantmoins par les Calendriers Chinois il nous est defendu de nous mettre en chemin. Ce que i'ai fait pour faire despit au diable, qui m'a abusé l'espace de tant d'annees: & ainsi ils prendrent congé l'vn de l'autre, estans tous deux remplis de grande consolation. Estant arriué en sa maisõ, il escriuit des lettres pleines d'officieux deuoirs, par lesquelles il prioit, que par la premiere commodité on lui enuoiaست quelqu'un des

*Enseignemēs
donnez au
Mandarin
Jean par le P.
Emanuel, à
son despart.*

des nostres pour l'instruire plus amplement ez-
 mysteres de la foi Chrestienne, tandis qu'il n'a-
 uoit aucune occupation; on satisfit à ce sien de-
 sir aussi-tost qu'il fut possible. La conuersion
 à Iesus-Christ de ce grand personnage, & l'e-
 xemple de Leó desia Neophyte, que j'ai iusqu'à
 present appellé *Ligotzum*, de la conuersion du-
 quel nous ferons mention cy apres, quand nous
 traiterons de la residence de Pechin : ces deux
 choses dis.ie resioüirét fort les autres Neophy-
 tes, & les inciterét fort à imiter ces hômes prin-
 cipaux entre les Chinois, & chefs de la pieté
 Chrestienne. Cela fut principalement remar-
 qué publiquement la nuit de la feste de Noël,
 laquelle Leon passa avec les autres nouveaux
 Chrestiens en discours ou deuis saerez, ou à
 purger ses pechez par la confession, & esprendre
 des larmes de contrition, & prier Dieu avec
 grande edification d'yn chascun, sans aucune
 fuite, ou ostentation de sa dignité.

*On enuoie vn
 des nostres en
 la maison du
 Mandarin
 Jean, pour
 continuer de
 l'instruire.*

*Le P. Cataneus travaille heureusement
au pays du Docteur Paul, en la
ville nommee Scianhai, l'e-
space de deux ans.*

CHAP. XVIII.

*Ciù Paul
avance la foi
en son pays.*

Ciù Paul estant reuenu en son pays, pour continuer le dueil de son pere, employa trois ans à procurer le salut & vtilité de sa famille, & de ses citoyens; & obtint du P. Matthieu qu'on y enuoiait l'un des nostres avec lui, & le P. Cataneus, qui demetroit à Nanchin, estân n'aguères reuenu d'Amacao, fut designé à ceste mission, pour sembler estre moins occupé que les autres.

*Description
de la ville de
Scianhai.*

La ville de *Scianhai* est de la Prouince de Nanchin, & des moindres villes de la contree, qu'on appelle *Haien*. Elle est esloignée de cent quarãte quatre milles Italiques de la cour Royale de Nanchin, & est au vingt & neufiesme degré du Pole: & n'est pas fort esloignée de la mer Orientale, du costé du Roiaume de Coria, & est si proche des Isles du Iapon, qu'elle en voudroit bien estre plus esloignée. Car ce destroit pouuant se passer en vingt & quatre heures, quãd le vent est fauorable, les Pyrates y font souuent

souvent des courses, ce qui est cause qu'on entretient des grandes garnisons, & armées navales pour la garde & defenſe des frontieres maritimes. Elle a pris ſon nom du voisinage de la mer: car *Scianba*, ſignifie ſur la mer. Les murailles de la ville ont deux milles de circuit, toutesfois il y a autant de maisons aux faux-bourgs qu'en la ville. C'est pourquoy elle contient environ quarante mille familles (nous les nommons ordinairement feux, l'advertis ici le lecteur en paſſant, qu'on ne doit pas trouver eſtrange, ſi dans quelques villes il y a vn nombre incroyable d'habitans: veu que le moindre bourg ou ville est ainſi peuplee. Tout le champ des environs est vne plaine ſans aucune colline, & on pourroit plus véritablement appeller toute la campagne voisine, vne ville pleine de jardins, qu'vn champ ſitué hors de la ville; car il y a par tout tant de tours, metaues, & villages, qu'il contient bien vne cent mille feux, outre ceux de la ville & faux bourgs: je ne parle que de la ſeule jurisdiction de ceſte ville, où, comprenant la ville, il y a trois cens mille habitans. Et ceſte ſeule jurisdiction paye tous les ans cent cinquante mille ecus d'or au Roi en argent peſé, & autant en ris; qui est la ſomme de trois cens mille escus d'or. Ceci auſſi doit ſuffire pour faire croire que le Roi de la Chine reçoit tous les ans tant de millions de tribut, comme nous auons dit au premier

Grand nombre d'habitans.

Tribut annuel.

liure. Ce terroir est tres-fertile en riz, & principalement en coton, dont on fait plusieurs draps, & dit on qu'il y a deux mille tisserans. De là on porte ces draps & toiles en la cour Royale de Pechin, & autres Prouinces. C'est vn peuple subtil de nature, & vn peu remuant, principalement dans la ville. Il a la reputation de produire des beaux esprits, & a beaucoup d'escoliers & de Lettrez, & par consequent plusieurs Magistrats, qui aians autresfois gouverné la Republique, iouissent en leur maison des richesses qu'ils ont acquises, dont les palais sont magnifiques: mais les ruës de la ville sont assez estroites. L'air est tres-bon, ce qui est cause que les habitans y vivent plus long-temps qu'ailleurs: vn homme de soixante ans n'est pas encor parmi eux reputé entre les vieillards, ils vivent quasi ordinairement quatre-vingt, ou quatre-vingt dix ans, & s'en trouue aussi plusieurs qui passent cent ans.

Le Docteur Paul est nay en ceste ville, qui voulut aller deuant, que de faire venir le P. Cataneus, & mettre fin aux premieres ceremonies des honneurs funebres de son pere. Il auoit deliberé de retourner à Nanchin pour amener le Pere avec soi, afin de lui acquerir l'authorité necessaire pour la predication de l'Euangile; mais la maladie d'vn sien parent Lettre, qu'il auoit conuertí à Iesus-Christ, & fait resoudre au Baptesme pendant ce danger l'en empêcha.

*Deux mille
tisserans en la
jurisdiction
de Scianbai.*

*omme de
meue vie.*

*n parent de
in Paul ma
de conuertí
la foi.*

empescha. Il enuoia donc aussi-tost le principal de ses seruiteurs domestiques à *Nanchin*, pour luy amener le P. Cataneus, s'excusant d'inerfement par lettres de ce qu'il n'estoit pas venu luy mesme, comme il auoit desiré; il luy enuoit aussi liberalement dequoi fournir aux frais de ce voyage. Et cependant qu'on faisoit venir nostre Pere, Paul ne manqua pas à son nouice, luy enseignant les mysteres de nostre foy; il luy bailla aussi vne image de la Vierge, à laquelle il fit honneur, & vn chapelet, qu'il tenoit tousiours ez mains, priant continuellement Dieu de ne le laisser mourir sans Baptesme. Ce pauvre malade auoit vne grande repentance de ses pechez, laquelle, avec le desir du Baptesme, peut faire esperer qu'il a esté sauué. Car il ne fut pas baptisé, encor que le P. Cataneus estant appelle, n'apporta autre retardement que du temps qui estoit necessaire pour la longueur du voyage. Car les nostres n'auoient pas encor alors mis le formulaire du Baptesme en langue Chinoise, pour s'en seruir en cas de necessité, mais seulement il estoit imprimé en Latin, avec des caractere Chinois, & fort peu de Neophytes en scauoient l'usage; mais en fin on remedia à ceste incommodité.

Desir du Baptesme.

Il partit de *Nanchin*, enuiron la fin de l'an mil six cens huit, Paul vint au deuant de luy pour le receuoir dans son mesme batteau, & le retint trois iours en sa maison

Le P. Cataneus arrive en la ville de Sciambai.

avec vne tres-grande demonstration d'amitié & bien-vueillance. Le discours du P. Cataneus effaça quelque peu le regret qu'il auoit, que son nouice estoit mort sans Baptisme, quand il luy eut faict entendre, que le desir du Baptisme estant accompagné d'une vraie repentance, a autant d'efficace que le Baptisme mesme; car Paul n'auoit pas encor apprins cela. Parquoy tout ayant esté bien consideré, on fit les funérailles à la façon Chrestienne; ce que les sacrificateurs porterent impatiemment pour la perte de ce qu'ils eussent gaigné aux apprests des deuoirs funebres d'un homme de qualité. Parquoy dez aussi-tost ils publierent faussement que les nostres destournoient la posterité de faire honneur aux predecesseurs; mais ceste calomnie fut aisément renuersee par sa mesme fausseté. Car on lisoit le contraire aux commandemens de la loy, aussi-tost apres l'honneur deu à Dieu. Trois iours se passerent en la maison de Paul à se resiouir de l'arriuee du Pere. Plusieurs Magistrats & principaux de la ville pendant ce temps le visiterent. Mais le nostre fit entendre à Paul qu'il n'estoit pas bon, pour l'auancement de la foy qu'il demeurast en la maison, en laquelle il sembloit que seulement les plus grands de la ville, & aussi les amis familiers de Paul viendroient; parquoy il luy ordonna de demeurer en la maison d'un sien amy, iusqu'à ce qu'il luy eust faict preparer vne autre maison plus conuenable. Ceste maison estoit aux faux-

Il est visité par des principaux de la ville.

faux-bourgs, & propre pour la liberté & repos de l'esprit: mais nostre bon Prestre n'y demeura pas oisif. Car tant de peuple y courut, qu'il en estoit entierement lasé, & ne pouuoit tout seul assez les contenter tous: à peine luy restoit il assez de temps pour reciter l'office diuin, & la Messe, & encor moins pour les necessitez du corps: tout estoit quasi necessairement remis à la nuict: mais aussi il recueillit les fruiçts de son labour, car en ceste premiere assemblee & bruiçt de nouveauté, il y en eut cinquante acquis à Iesus-Christ, & en l'espace de deux ans le nombre creut iusqu'à deux cens, ce que nous n'auons veu arriuer en aucun autre lieu en si peu de temps. Paul achepta vne maison propre à nos vsages dans la ville, afin que d'auantage de peuple s'y assemblast; & certes il arriua plusieurs choses dignes de remarque pour le seruice Dieu. En premier lieu le Gouverneur de la ville par ses frequentes visites donna occasion de dire & publier par toute la ville, qu'il se vouloit faire Chrestien; & encor que cela soit esté faux, il seruit neantmoins beaucoup à l'aduancement de la foy Chrestienne; & en incita plusieurs à s'informer d'icelle: il arriua beaucoup de miracles par le moyen du signe de la sainct Croix. Vn Neophyte estoit tombé en fiebure tiercée, ensemble avec vn sien fils. Il demanda vne Croix à nostre Pere, & l'ayant portée en sa maison, ils furent au mesme instant tous deux gueris. Dieu aussi

Fruicts des labours du P. Catanus.

Miracles faits par l'effigie de la Croix.

aussi se rendoit admirable non seulement avec ses saincts, mais encor avec les nouveaux Chrestiens. Vne nouvelle mariee estoit tourmentees du diable, qui l'empeschoit de dormir & de manger, & boire, & lui faisoit dire beaucoup de choses hors de propos, & mal-seantes : vn Neophyte l'exhorta de se resoudre d'adorer Dieu, & recevoir sa loy ; elle y consentit, & au mesme instant qu'elle apprenoit à faire le signe de la croix, elle ne vit plus le diable, & dormit & māgea sans fascherie ; en apres elle fut baptisee, & fut la premiere de son sexe qui recognut Iesus-Christ. Vn Neophyte auoit bruslé ses Idoles deuant qu'estre baptisé, le diable commença avec la permission de Dieu de se vanger de ceste iniure en ceste façon. Toutes les fois qu'il cuisoit du riz, le riz s'asuanouissoit, & l'eau seule demeueroit noire comme encre : il vint demander conseil au Pere, qui luy bailla vne croix pour porter en sa maison, la force de laquelle ce trouble-cuisine ne pouuant supporter, il s'en alla. Vn domestique de la famille de Paul, estant subitement saisi de maladie, est visité par le P. Cataneus, instruit, baptisé, & au mesme moment il commença de se porter mieux, & en peu de iours recouura sa premiere santé : pour memoire de ce bien-faict il obtint de son maistre permission de seruir à nostre Ptestre, & à l'Eglise, ce qu'il fit en verité fort fidellement & vtilement.

Femme possédée.

Diab. chassé.

Le diable se vange d'un conuersion, mais en vain.

lement. Plusieurs Ethniques saisis de tres-grieues maladies ont esté deliurez à la veuë de la croix , promettans seulement qu'ils se feroient Chrestiens : entre lesquels vn ieune homme retournant en arriere , sans plus faire estat de sa promesse , trouua certain iour vn serpent en sa maison , & comme il taschoit de le tuër , il se sauua en fuiant , & ne le peut atteindre ; la nuit d'apres il eut vn songe (mais on ne peut pas assez bien iuger s'il estoit fortuit , ou diuinement enuoie pour son salut) il luy sembloit entendre quelqu'vn qui luy disoit pour la seconde fois ; veux-tu croire en moy , ou non ? & comme il eust dict que non pour la deuxiesme fois : la mesme voix repliqua , si tu crois , ie tuerai le serpent : mais si tu ne veux croire , ie le laisserai ; & alors il luy sembla qu'il l'accorda : cela espouuenta cest homme , & l'incita de perseuerer & accomplir sa bonne resolution.

Maladies miraculeusement gueries.

Dieu vfa de la mesme clemence à l'endroiët d'vn Ethnique , dont le fils estoit Chrestien . Et comme il ne le pouuoit pas aisément retirer de la veneration des Idoles , il se chargea au nom de son pere , d'adorer Iesus-Christ deuant son Image toutes les fois qu'il feroit honneur aux simulachres des faux dieux : vne nuit qu'il estoit tombé malade , il luy sembla de voir ccluy-là mesme duquel son fils reueroit l'effigie , & qu'il l'entendoit luy dire , ie vous veux vn peu aider , & soudain il se

Conuerfion d'un Ethnique par vne vision.

il se trouua mieux, & ayant repris force, il ne douta plus de l'assistance de Dieu, receuant sa loy, & la croiance Chrestienne. Or ie finirai ces tesmoignages des merueilles de Dieu par l'exemple d'un vieillard simple & deuotieux: il auoit accoustumé de dire continuellement son capellet, recitant tantost la couronne du Sauueur, tantost le rosaire de la Vierge mere de Dieu. Or il contoit que de quelcosté qu'il se tournast, & en quel lieu que ce fust, il estoit tousiours en priant recreé par ceste odeur dont les iours de feste nostre Eglise estoit parfumeé, & il paroist que la pieté de ce bon vieillard, l'oraison duquel montoit comme de l'encens deuant la face du Seigneur, estoit recompensée par ce parfum. Voila les miracles par lesquels principalement ce petit troupeau estoit consolé. Et iceux aussi raschoient, autant qu'il leur estoit possible, de seconder ces graces par le zele de leur deuotion & pieté. La premiere solemnité de la premiere veille de Noël qui se celebra en ceste ville, fut remarquable. Tous les Neophytes estoient presens, & le Docteur Paul deuant tout autre le P. Caraneus recita publiquement les matines. En apres à chasque Messe il fit vne predication conuenable à chasque sacrifice. Et le Docteur Paul deuançoit tous les autres en ces exercices de pieté, & selon sa modestie ordinaire traictoit si courtoisement les Neophytes moins qualifiez, qu'il les conuoit de s'asseoir pres de luy, qui autrement n'eussent

Force du recit du chapellet.

Celebrité de la feste de Noël.

n'eussent pas deu tourner les yeux sur luy, pour le respect de sa dignité. On celebra l'office funebre de son pere defunct avec grande solemnité, & les ceremonies Ecclesiastiques, comme on auoit desia fait à Pechin. Et encor qu'il n'y eust pas d'autre Prestre que le nostre, neantmoins la nouveauté de la chose, & la sainteté des ceremonies representoient vne grande majesté, & remplissoient principalement les Neophytes d'alegresse, pource qu'ils voioient que les ceremonies Chrestiennes surpassoient de beaucoup les superstitions prophanes des Ethniques. Quatre de nos freres auoient desia acheué les annes de leur nouitiat: c'est pourquoy François Lageus fut enuoïé pour accompagner le Pere, & partageant les trauaux entre eux deux, le releuer d'une partie de ses peines. Mais vn peu apres les nostres laisserent ceste mission: car les ouriers estans en si petit nombre, ils ne pouuoient pas s'occuper aux plus petites villes: & d'autant qu'on se preparoit pour dresser vne mission en la ville de Hancian Capitale de la Prouince de Cechian, qui n'est qu'à trois iournees de ceste ville, on creut qu'on pourroit bien cultiuier le champ nouvellement semé, de ce lieu qui estoit proche de là, & qu'il falloit avec plus d'vtilité employer l'industrie des nostres au port plus fameux & renommé de tout le Royaume. Parquoy par l'aduis mesme de Paul, qui ayant acheué ses trois ans de deuil, estoit ia retourné à Pechin, on changea de de-

*Expeditiö de
Hancian.*

meu

meure, pour establir vne residence en ce lieu : voire mesme les Neophytes, pour ne laisser vne mission si importante pour la plus grande gloire de Dieu, s'accorderent tous à nostre despart. Nous ne faisons aucune mention de ceste expedition en ce volume: car elle a esté entreprise apres la mort du P. Matthieu, par le trespas duquel on met fin au premier volume de l'Histoire de la Chine : toutesfois Lecteur afin que vous ne soiez priué de la cognoissance de ce qui s'est fait du depuis, cependant que les années suiuanes remplissent vn second volume, nous vous donnons separément les Annales de deux ans, desquels apres assemblez en vn on pourra dresser vne histoire entiere.

Recit de ce qui a esté fait en la residence de Xaucea.

C H A P. X I X.

ENcor qu'il semblast que nos affaires fussent remis en leur premier estat, par la biëvueillance des Magistrats, & l'integrité de l'Admiral nouveau, qui auoit esté iuge de la cause du P. Cataneus; toutesfois la plaie que ces langues veneneuses auoient faite, n'estoit pas encor, & n'a jamais peu estre assez bien cicatrisée.

Et vn

Et vn accident nouveau renouella quasi les troubles precedens : car vn des seruiteurs domestiques estant enuoie de Xancea à Amacao, à son retour fut pris par les gardes avec ses responses de ce crime, à sçauoir d'enuoier des lettres à des estrangers demeurés hors du Royaume ; n'est pas moindre que de leze majesté. Parquoy les gardes, qui ne demandent qu'à gagner de tous costez, sollicitèrent ce seruiteur qui auoit esté pris avec les lettres, de se racheter par vne somme non des plus grandes. Mais iceluy, asseuré par ie ne sçay quelle esperance, ne vult rien tirer de la bourse : ceste opinion estre luy a bien cousté cher, & à nous aussi, car ce qui au commencement estoit d'assez peu d'importance, a par apres excité des grâds troubles : il fut donc pris dans les limites de la ville d'Anfan. Ceste ville est quasi à mi chemin de la capitale & d'Amacao, sçauoir à vne iournee de l'vne & de l'autre. Il est donc mené au Gouverneur d'icelle, qui l'enuoie en la Métropolitaine, pour estre liuré au Gouverneur ; iceluy commanda qu'il fust conduit deuant l'Admiral, d'autant que ceste cause touchoit les estrangers. Ayant là esté de premier abord salué à grands coups de fouiers, on le reuoie en prison. Et en apres la cause est remise au Gouverneur & ses Assesseurs ; afin qu'ayant bien examiné tout le faict, ils en iugeassent selon les loix. Ceux-là firent chercher des interpretes pour sçauoir le contenu des lettres.

Crime de leze majesté.

*Vn de nos seruiteurs arre-
sté prisonnier.*

Il y auoit alors quelques Portugais en la ville, qui ayant leu les lettres par le commandement des Magistrats, avec l'aide des truchemens les mirent en langue Chinoise: tout cela ayant esté baillé à vn libraire fut assés en vn, & selon les coustumes de la ville, mis dans les Archives avec les originaux. Dieu voulut qu'il n'y eut en icelles rié qui peust offenser les Chinois tres-soupeçonneux en toutes choses. Car tout le contenu estoit des affaires domestiques, & ne touchoit aucunement la republique Chinoise: & encoir que cela fut manifeste par le rapport public des interpretes, toutesfois pour ne donner par ceste indulgence à l'aduenir occasion de mal faire, celuy qui auoit porté les lettres, fut condamné à seruir publiquement le Roy pendant toute sa vie (*nous dirions, aux galeres*): & le P. Lombard qui l'auoit enuoie, fut relegué hors de la Prouince de *Canto*, dans l'interieur du Royaume. Ceste sentence ne fut pas mise à execution, parce qu'elle n'auoit peu estre confirmee par les Magistrats superieurs. Nous traiterons en son lieu de ce qui en arriva. Ceste mesme annee mil six cens neuf, le P. Barthelemi Tedeschius Italien, du terroir Sabin, alla de vie à trespas en ce lieu, apres auoir plus de sept ans continuellement accompagné le P. Lombard en ceste residence. Cestui-cy, estudiant à Rome parmi les nostres, prenoit vn grand plaisir d'entendre, ou lire ce qui venoit des Indes en Europe, ce qu'il confessoit auoir esté

*Mort du P.
Barthelemi
Tedeschius.*

esté occasion que Dieu l'auoit appellé à la moisson des Indes. Il demanda donc d'estre receu en nostre Compagnie, ce qui luy fut accordé, & il obtint avec non moindre zele d'estre enuoyé aux Indes par les Superieurs. Il a tousiours esté fort aimé, & puis regretté dans la maison. Il est mort d'une fiebure de laquelle il auoit accoustumé d'estre tous les ans rudement attaqué: comme il recogneut qu'il estoit à la fin de sa vie, il bailla vn petit pacquet de papiers au Pere qui l'accompagnoit, dans lequel il auoit escript tout ce dont les autres l'auoient admonesté, & repris en luy, ou ce que par le tesmoignage de sa conscience, il auoit lui-mesme remarqué & accusé en soy, afin d'ouuir plus asseurement tous les cachots de son ame. Son associé lent ce qu'il luy auoit baillé, avec admiration de l'exemple d'une telle innocence. Car il'auoit quasi fait vne dissection interieure, & anatomie entiere de soy-mesme: en apres il le fit appeller pour entendre sa confession, laquelle il reprint depuis le temps qu'il estoit entré en nostre ordre. Ayant donc receu le viatique sacré du corps du Sauueur, il mourut le iour que l'Eglise a ordonné pour celebrer la feste de S. Jacques Apstre, le neufiesme de sa maladie. Tous les Neophytes & amis accoururent selon la coustume des Chinos pour pleurer le defunct. Et on fit les obseques selon les statuts Ecclesiastiques, avec plus de solemnité

Abregé de sa vie.

que d'ordinaire, pour autant qu'alors les P. P. Emanuel & Roderic retournoient de Nancian à Amacao, & attédoïent en ceste résidence quelque commodité pour se mettre en chemin. Car les estrangers ne peuvent pas assez asseurement retourner à Amacao, sans la permission des Magistrats: ayans donc attendu demi-an ils partirent, emportés avec eux le cercueil du défunt, pour le mettre en la sepulture de la Compagnie.

Et d'autant que nous auons fait mention de ces deux Peres, il me semble que le chemin, certes tres-dangereux, qu'ils ont tenu pour aller à Amacao, touche ceste résidence. Car on y peut remarquer vn grand tesmoignage de la protection diuine. Le P. Emanuel s'en alloit donc au College d'Amacao par le commandement du P. General, pour apres en estre Recteur. Le P. Roderic ne trouuoit aucun remede entre les Chinois aux maladies tres-grandes dont il estoit affligé, & on l'enuoit là pour prendre soing de sa santé. Le P. Lombard fut substitué en la place du P. Emanuel, afin de commander sous le P. Matthieu aux trois residences Septentrionales des nostres: comme ils estoient prests de partir, il leur sembla qu'ils passeroient plus seurement, s'ils emportoient le cercueil avec eux. Car les Chinois n'approchent pas des cercueils, ou par vne crainte superstitieuse, ou pour la reuerence qu'ils portent aux trespassez. En fin ils partirent de Xauca
accom

*Les P. P.
Emanuel &
Roderic s'em-
barquèt avec
vn cercueil
pour Ama-
cao.*

accompagnez d'un de nos freres, & dans peu de iours avec le courant de l'eau arriuerent à Canto: la plus grande difficulté est à changer de nasselle, pour en deux iours aller de la capitale à Amacao. Les nostres donc s'arresterent en vn port moins frequenté, & à demi lieuë de la ville: afin de n'estre recognus pour estrangers parmi grand nombre de gardes. En apres nostre frere mit pied à terre, & accotda avec vn matelot, pour porter le corps du defunct à Amacao: ils aduertirent aussi par-mesme moyen le Recteur du College de leur venue, afin qu'il aduisast comme ils pourroient plus asseurement paruenir à la maison, car la necessité les contraignit de prendre ce conseil. Car ils ne trouuerent pas les marchands Portugais à la foire, comme ils auoient pensé: le cercueil vint donc à bon port, & fut mis en la sepulture commune des nostres. Cependant quarante iours se passerent, & ne se trouua là aucun marinier, qui voulust conduire des estrangers contre les loix du Royaume. Ce n'est donc pas merueille s'ils furent recognut pendant tant de temps. Parquoy les gardes entrerent subitement certain iour deuant l'aube, dans le bateau de nos Peres, crians qu'ils cerchoient ie ne sçay qu'elles femmes qu'on auoit enleues. Les nostres n'estoient pas encor leuez du liët: cela fut cause de les sauuer: car comme il faisoit fort froid, ils s'envelopperent & cachèrent dans les draps, mais sortās

Ils font emporter le corps de Benoist à Amacao.

Ils coururent fortune d'estre recognus au port de Canto.

vn peu les pieds hors de la couuerte, ils leur monstrerent qu'il n'y auoit là aucune femme couchée. Car toutes les femmes Chinoises ont les pieds prodigieusement petits, & les tiennent iour & nuict bandez, afin qu'ils ne croissent; dont vous pouuez auoir autrepart leur cause. Cela ne troubla pas peu les nostres; car quelques gardes sçauoient bien alors qu'il y auoit des estrangers en ce bateau; c'est pourquoy ils croient qu'on les cherchoit sous prétexte de ces femmes. Mais en effect ces officiers des Magistrats cerchoient des femmes fuitives; & quand ils virent qu'il n'y en auoit nulles dans ce bateau, ils s'en allerent sans faire autre recherche. Il semble aussi que Dieu leur auoit fermé les yeux. Car ils eurent souuent deuant eux (encor que sans le chercher) des breuiaires de prieres Ecclesiastiques, des livres reliez à la façon d'Europe, & autres indices de personnes estrangeres.

Nos Peres donc voians ce danger manifeste, font aduertir vn Portugais, qui estant de retour de la Canto, s'en alloit vers Amacou; & demouroit dans son bateau de l'autre costé de la riuere; ils l'aduertissent dis-lui de les venir secourir, s'il ne veut qu'ils soient perdus. Ice-

Affection des Portugais à l'endroit des nostres. lui enuoia son truchement aux nostres, pour les amener dans son vaisseau, non sans se mettre soi-mesme en grand peril: car nous deuons ceste louange & recognoissance aux Portugais, qu'ils se mettent souuent en des

tres-

tres-grands dangers pour la Religion Chrestienne. Estans donc sortis de leur bateau, ils renuoient incontinent nostre frere à Xaucea, craignans que si quelqu'un les venoit chercher, ce bon frere ne portast toute la peine. Le patron du Portugais aiant veu & recognu les nostres au visage, ne voulut jamais les recevoir en son bateau, qu'ad mesme on le lay eust tout voulu remplir d'argent. Parquoy ils furent contraints de descendre sur la rive, & se cachèrent là sous l'ombrage des arbres, pour n'estre descouverts à la clairté des estoilles : mais comme ils n'estoient pas encor ainsi assez assurez, l'un des Peres monta sur un arbre, & l'autre se cacha dans un buisson : & ils passerent ainsi toute la nuict sans dormir, & en semblables dangets la crainte est plus grande que le mal. Voici un tesmoignage admirable de la prouidence diuine, en ce que le matelot n'auoit pas voulu recevoir les Peres dans son bateau, car à peine s'estoient ils retirez, quand un Brigantin des gardes de la foraine aborde à force de rames au nauire du Portugais, pour voir s'il ne portoit aucunes marchandises defendues par les loix (*nous les appellons de contrebande*) & si ceux là eussent trouuè les nostres en ce vaisseau, tout estoit perdu.

Le marchand Portugais n'oubha, & n'abandonna pas les Peres en ce danger : car ce peril où les nostres se retrouuoient, le renoit en auant de peine, comme si ce fust esté le sien

*Le matelot
ne vult re-
cevoir les
nostres.*

*Ils passent
la nuict sous
des arbres &
buissons.*

propre. Il auoit enuoié le patron de son vaisseau pour trouuer quelque maison, dans laquelle les nostres peussent demeurer cachez, iusqu'à ce qu'ils trouuassent quelque commodité pour retourner à Amacao : ce marelot y estoit bien allé, mais il ne reuenoit pas; parquoy on craignoit, nō sans cause, qu'il ne fut allé trouuer quelque Mandarin, pour les deceler. Ils passerent toute ceste nuit partie en oraison, partie à cêcher les moyens de se sauuer; & ils auoient desia resolu d'aller trouuer les Magistrats, si d'auenture d'aurore ne leur donnoit quelque meilleur aduis : car il leur sembloit qu'il valloit mieux se presenter aux prisons, que d'attendre que les gardes les surprinssent, pour les y mener : cependant l'aube du iour approchoit, & les difficultez estoient tousiours plus grandes : car parmi tant d'irresolutions le desir du martyre croissoit avec le danger de l'expedition Chrestienne : & voila qu'à la pointe du iour, lors qu'il n'y auoit plus aucun espoir aux secours humains, vne nasselle de pescheurs aborde, selon la coustume, avec toute sa famille au riuage, auquel les nostres estoient cachez; le truchement du marchand estoit venu avec eux, afin de reconduire les nostres en leur premier bateau, ou les mener à Amacao, si d'auenture il estoit parti. Ils retournerent donc au lieu où ils auoient laissé le bateau, & on leur dict que nostre frere estoit parti.

Il s

Leur crainte s'augmente.

Vn pescheur les remene à leur premier vaisseau.

Ils s'en retournent donc avec grand hazard & incommodité; car la nasselle estoit petite, & il falloit tromper la flotte des gardes. C'est pourquoy de iour ils faisoient semblant de pescher, quand ils descouuroient quelque vaisseau, & quand il estoit passé, ils ramoïent tant qu'ils pouuoient, principalement de nuict; par ce moien les nauigeurs parvindrent en vne isle deserte, dans laquelle le pecheur auoit resolu de demeurer tout ce iour, & suiure son chemin avec le silence de la nuict. Parquoy le pescheur fidele le exhorte les nostres de mettre pied à terre en ceste isle, pour se resioüir vn peu, & certes le travail des iours precedents auoit besoin de ce petit repos & soulagement. Vn de nos Peres se pourmenoit, s'estant vn peu esloigné de la riue & escarté au dedans de l'isle, quand voila qu'il rencontre le corps d'un homme cruellement meurti; car la teste fenduë en deux parts estoit diuisée (comme il estoit croiable) par le coup d'une grande pierre, qu'on voioit à costé. On iugea que ce meurtre auoit esté commis par des voleurs, d'où ils estimerent que ce lieu n'estoit pas sans peril: mais personne ne suruint tandis qu'ils demurerent sur la riue. Partans de là environ la nuict, ils nauigerent vers Amacao, ils y arriuerent le iour de la feste des compaignes de sainte Vrsule, comme le iour approchoit. On auoit veu ce mesme iour vn nauire de Hollandois, qui auoient répli les bords de la riuiere d'espions & de gardes: parquoy le pescheur

Ils le trouués parti, & prennent la route d'Amacao.

Ils arriuent en vne isle deserte.

Ils rencontrent le corps d'un homme mort.

espouventé par le nombre des gens qu'il voyoit, auoit peur d'estre remarqué & recognu par quelque Chinois, & en apres accusé deuant les Magistrats de Canto, d'auoir mené des estrangers hors du Royaume: & ainsi il mit les nostres en terre vn peu deuant que d'aborder à la ville: c'est pourquoy ils marcherent par terre iusqu'à la colline proche de la ville, où est vne chapelle pieuse de la Vierge Marie, qui se faisant voir du costé que les nauires du Iapó leuēt l'anchre, est appelée *la guide du chemin*. Car toutes les richesses de la ville sont exposées sur la mer dans ce nauire. Aiant là rendu graces à Nostre Dame guide des voyages, pour, apres auoir eschappé tant de perils, estre par son secours (apres Dieu) arriuez en lieu de seureté; ils enuoyerent aduertir le P. Recteur de leur arriuee: car ils estoient venus habillez à la Chinoise, & n'estoit pas seant qu'ils allassent ainsi au College au trauers de la ville, principalement à la veüe des Chinois; & encor que toute la ville tremblast à cause des bruiets de guerre, parce qu'on disoit qu'il y auoit vne flotte de Pyrates cachée dans les Isles voisines; toutesfois ceux de la Compagnie ne laisserent de se resiouir avec eux dans la maison, par toutes fortes de tesmoignages de bien-vueillance, les felicitas d'estre arriuez à bon port pour estaindre la memoire des travaux passez, dont eux mesmes aussi faisoient le recit avec beaucoup de contentement, se voians maintenant en lieu

*Ils arriuent
à Amacao.*

*Ils rendent
graces à la
Vierge Ma-
rie.*

lieu de repos. Or semblables dangers arriuent souuent a ceux qui s'exposent aux voyages sa- crez pour l'auancement de la foy parmi les Ethniques, & qui principalement se sont vouez à ceste expedition. Mais le desir genereux d'endurer courageusement toute sorte de travail, tire des champions d'Europe, qui s'exposent aux dangers de la mer, pour rechercher les delices, & autre chose que les mortels pourchassent avec tant d'ambition, mais avec vne intention differente.

*De la mort bien-heureuse du P. Mar-
thieu Riccius.*

C H A P. X X.

LE P. Marthieu Riccius demouroit en la vil-
le Royale de Pechin, avec la reputation
que Dieu luy auoit acquise parmi les hommes,
pour l'autorité de son Euangile; laquelle estoit
si grande & si admirable parmi vn peuple au-
trement tres-sabre & iudicieux, & qui estimoit
toutes les autres nations barbares, qu'aucun
ne l'eust iamais osté esperer, ni mesme desirer
relle. Pendant ce peu d'annees qu'il demeura
en la ville Royale, il fut quasi rousiours occu-
pé à vne seule, & continuelle chose avec ses
hostes,

*Reputation
du P. Mar-
thieu à Pe-
chin.*

*Occupations
du P. Mat-
thieu Ré-
mus.*

hostes, qui venoient souuent de tous endroits; auxquels quand (selon la coustume des Chinois, qu'il n'est pas permis de rompre) il rendoit les deuoirs reciproques de visite, ceste occupation estoit encor d'auantage redoublée. Outre ceci, plusieurs qui lui estoient cognus & incognus aussi lui escriuoient souuent de tous les endroits du monde Chinois, demadans plusieurs choses de nostre tres-saincte loi, de la secte vaine des sacrificateurs Idolatres, & de plusieurs autres choses qu'il auoit publiees en ses liures; & encor la plus grande peine n'estoit pas de respondre à tous ceux là. Car les Chinois ont accoustumé d'estre fort exacts en leurs escritures, & s'il n'eust orné la sienne d'allegations cōuenables, & de tout ce qu'y s'y pouuoit rapporter d'elegant, il eust beaucoup retranché de la bonne opinion qu'on auoit de nostre foi, & des choses qu'il traitoit en ses Œures. En apres estant General de toute ceste mission, il falloit qu'il respondist aux lettres des nostres, ce qui faisoit tousiours serieusement & amplement; d'autant qu'il les aimoit tendrement. Et neantmoins bien qu'il fust occupé à tant d'affaires, il ne laissa iamais de deuiser familiarément avec les plus pauvres Neophytes, & on a particulièrement pris garde, que parmi ses plus importants affaires, il les a tousiours reçeu aussi ioyeusement, que si ce fust esté le plus grand des principaux Mandarins, qui auoient accoustumé de le visiter. Voire mesme ce lui estoit chose

*Son affection
à l'endroit
des nostres.*

*Son affection
vers les pau-
ures Neo-
phytes.*

chose du tout coustumiere, d'autant plus que le conuerti qui l'alloit visiter, estoit pauvre, de le retenir d'auantage, & discourir plus long-temps avec lui. Si vous adioustez à tout ceci la peine qu'il employoit à escrire les liures qu'il mettoit en lumiere, les leçons assiduelles qu'il faisoit aux nostres, qu'il ne discontinua iamais, iusqu'à la mort, au milieu de ses plus grandes occupatiōs; sans doute vous direz qu'à peine restoit-il vn peu de temps à ce grand personnage pour lepos qui lui estoit necessaire. Mais il estoit si accort à employer & mesnager le temps, que non seulement il en auoit assez, pour les exercices spirituels; mais encor il lui en restoit: car ne se eōten tant pas du temps prefix & ordonné, il trouuoit tousiours moien de desrober quelques heures aux occupations plus necessaires; cela remplissoit toute la compagnie d'estonnement; car les nostres estoient en doute de ce qu'ils deuoient plus admirer en lui, ou son courage infatigable, ou son corps; car cestui-là entreprenoit toute sorte de trauail, & cestui-ci n'en refusoit aucun.

Il estoit tousiours occupé à ce que ie viens de dire, qui lui estoit ordinaire. Mais ceste mesme année il suruint beaucoup d'autres affaires, qui eussent peu estre suffisants de l'accabler; mais non de le lasser. Car alors les Magistrats s'assembloient à temps ordonné, de toutes les Prouinces du Roiaume, pour venir veoir le Roi, iusqu'au nombre de cinq mille. En mesme temps aussi ce Doctorat Chinois, qu'on n'a accoustumé de conferer que dans la cour

Temps qu'il donnoit aux occupations spirituelles.

Assemblée des Magistrats venās veoir le Roi.

Roiale

Royale, faisoit ses assemblees, car, encor qu'on n'en eusse que trois cens de tout le nombre, neanmoins on reçoit plus de trois mille competeurs Lettrez en cest examen. Ce qui estoit cause que leur arriuee à la Cour de Pechin augmentoit les trauaux du P. Matthieu, & ceste assemblee estoit d'autant plus incommode, qu'elle escheoit au temps des ieusnes de Carême. Car comme il estoit homme tres-religieux observateur des ieusnes Ecclesiastiques, les nostres ne lui peurent iamais persuader de prendre la refectiõ intermise, ou de changer l'heure d'icelle, ou de se donner tant soit peu de licence, remettant quelque chose de son austerité de vie. Il faut adiouter à ceci le bastiment de l'Eglise, dont la plus grande charge retomboit sur lui, avec beaucoup de peine, pendant la maladie du Docteur Leon, dont auons parlé ci dessus. Parquoi estant certain iour reuenu en la maison, tout las de la visite des hostes, qui nous estoient venu veoir, il se jeta sur sa couchette, les nostres creurent que c'estoit son mal ordinaire de migraine, lequel il auoit accoustumé de chasser, quand il en estoit tourmenté, prenant quelque peu de repos l'espace d'un iour. Mais en estant interrogé, il assura que c'estoit tout autre chose, que la maladie prouenant de lassitude & tres-grand traual, estoit mortelle: de quoi non seulement il ne fut nullement troublé ains vn peu apres, comme vn de nos freres lui demandoit, comme il se portoit, il respondit qu'il

*Le P. Mat-
thieu tombe
malade.*

qu'il estoit à ceste heure mesme en doute de deux choses, ne sçachant pas assez ce qu'il desiroit le plus, ou ces salaires eternels qui s'approchoient, ou la continuation d'un plus long travail en ceste mission Chrestienne. Il estoit tombé malade le troisieme de May, lequel iour le Docteur Leon, qui commençoit de iour en iour à se mieux porter, lui enuoja le Medecin dont il se seruoit : mais ses remedes n'ajans l'espace de quelques iours de rien proufiré; les Peres firent assébler six des plus fameux Medecins de la ville, lesquels estans de diuerse opinion, laisserent trois sortes de remedes. Les nostres estans en doute de celui qu'ils deuoient choisir des trois, les poserét deuant vn crucifix (or il y auoit alors grande assemblee de Neophytes qui l'estoiét venus visiter) & estans à genoux, prioiét le bon Iesus leur enseigner la medecine qu'il voudroit estre salutaire au malade, Pendant ceste priere, c'est merueille avec cōbien d'affectiō quelques vn demandoient à Dieu, qu'il lui pleust retrancher quelques annes de leurs iours, pour prolonger la vie à leur commun Pere. Finalement on lui bailla vne de ces medecines; mais sans aucun allegement: ce qui remplit vn chacun de douleur, & sembla cōsoler le seul malade, qui se resioüissoit d'estre maintenant paruenü à la fin de ses travaux. Parquoi il fut tousiours rempli d'une alegrasse extraordinaire, ce qui n'adoucissoit pas peu le regret des nostres & des Neophytes. Le sixiesme iour de sa maladie,

*Les medecins
sont de diuerse
opinion
touchant les
remedes.
Ils en laissent
trois.
Lesquels on
pose deuant
le crucifix.*

Il se confesse. maladie, aiant fait vne confession generale quasi de toute sa vie, il remplit le Pere qui l'auoit entendu d'une si grande resioüissance & contentement d'esprit, qu'il publioit, qu'il n'en auoit iamais en toute sa vie eu de semblable; tant auoit esté grande l'innocence du Pere, & la douceur dont il auoit quasi rauï ses sens en admiration. Le iour d'apres il se prepare le matin pour receuoir le sacré Viatique, & encor que la maladie l'eust tellement debilité par sa violence, qu'il sembloit qu'on ne pourroit pas sans peril le bouger du liët; neantmoins si-tost qu'il entendit que son Seigneur & Sauueur estoit là, il rassembla ses forces, & estant sorti tout seul sans aide d'aucun hors de son petit liët, il se ietta à genoux, tirant les yeux de tous les assistans, qui versöient vne grande abondance de larmes sur soi; ce mesme iour apres midi, la force du mal le fit entrer en reuerie: mais ces reueries mesmes prouenantes de l'abondance du cœur (afin que ie parle ainsi) monstroient assez ce qu'il auoit dans l'ame: car il discourüt toute vne nuit fouuent des nouveaux conuertis de l'Eglise, de la conuersion des Chinois, & du Roi mesme. Le iour suiuant, estant entierement reuenu à soi, il voulut qu'on lui donnast l'extreme Onction; & prenoit lui-mesme garde à tout, aiant le iugement du tout sain & entier, & respondant tout seul aux prieres Ecclesiastiques. En apres quatre des nostres qui estoient presens, le prièrent, comme leur

*Reçoit le S.
Sacrement.*

*E. l'extreme
Onction.*

leurs Peres mourant de leur donner la benediction, ce que leur auroit accorde, il les exhorta encor chacun particulièrement à la vertu. Et alors il dit aussi à vne de nos greres, qu'il lui obviendrois du bon Dieu la grace de mourir dans la Compagnie de Jesus; parce qu'il ne se trouvoit alors de rien, qui fust meilleur ou plus agreable que ce qu'il ressentoit alors. L'vn des Peres lui demanda s'il cognoissoit alors assez bien en quel lieu il delaissoit ceux de la Compagnie, qui auoient si grand besoin de son assistance le vous laisse (respondit il) à vne porte ouverte à des grands merites: mais non sans beaucoup de perils & de travaux. Vn autre le pria qu'il leur enseignast principalement à ceste heure, comment ils pourroient recompenser ceste affection qu'il leur auoit toujours recomoignee. Il respondit; par la bien-vueillance que vous monstrerez toujours aux Peres, qui viendront d'Europe: mais ceste amitié que vous leur deuez ne doit pas estre vulgaire: mais vous la deuez tellement redoubler, qu'ils trouvent en chacun de vous autant d'affection, qu'ils en ont trouue généralement en tous ceux de delà. Ce qu'il profeta en apres, ayant quasi perdu la parole, montre assez combien il estoit enflammé du zele des amcs. *L'ame singulierement en Dieu nostre Seigneur.* Le Pere Colon, qui deuoit au pres du Roy de France; s'amusoit resolu de

*En l'original
qu'il deuoit à
la mort.*

V u

lui escrire ceste année (encor que ie ne le cognoisse pas) & de le felicitier pour auoir auancé la gloire de Dieu, & ie desirois de l'aduertir particulièrement de l'estat de nostre Mission, mais ten de ie vous prie, d'autant qu'il ne m'est aucunement permis de ce faire, de m'excuser en son endroit. Si cela n'a esté accompli par celui à qui le Pere l'auoit recommandé; nous desirons, qu'ayant ici fait récit de ce qu'il en ordonna, la dernière volonté de nostre Pere soit tenue pour accomplie. Discourant quasi de ceste façon ioyeusement tantost avec les nostres, tantost avec les Neophytes, il paruint iusqu'à l'onzième de Mai, & estant ce jour assis au milieu de sa couchette, environ le soir, il tendit l'ame à Dieu sans remuer ou tourner aucunement le corps, & laissant comme assoupir ses yeux, il les ferma de soi-même, & s'endormit très-doucement au Seigneur.

*Le P. Mat-
thieu Riccius
rend l'ame à
Dieu.*

*Dueil des
Neophytes.*

Il fut nécessaire d'empescher icy les Neophytes, qui estoient presens en grand nombre à la mort, de le plaindre & pleurer; car on deuoit craindre qu'un trop grand dueil ne portast préiudice à la verité de nostre foi, & ne retranchast quelque chose de la gloire du Pere. Parquoy iceux tournans les pleurs inutiles en louanges publioient les vertus heroïques du bon Pere: l'appellant homme saint, & l'Apostre de la Chine: en apres à force de prières ils forcerent un de nos freres, qui entendoit un peu à la peinture, de peindre le pourtraict du defunt, pour leur commune consolation. Les Chinois ont

accou

Avant d'enfermer les corps des defuncts dans
 coffres de bois. Ils font ces coffres d'un bois au-
 tant incorruptible, qu'il leur est possible, n'esper-
 gons en cela aucune despenſe : mais nostre
 pauvreté ne pouvoit, ni la modestie Religieuse
 permettoit faire sans de fraus. Mais toutefois
 le bon Dieu ne voulut pas que son ſerviteur
 (qu'il vouloit non ſeulement bren-heurer au
 ciel; mais encor tant honorer en terre) fuſt pri-
 vé de ceſt honneur ſubdite, comme nous ver-
 rons l'année ſuivante. Car le Docteur Leon On l'enterme
au cercueil
 aiant entendu les derniers travaux du Pere, que
 le ciel diſ-ſe lui avoit eſté ſon bon Pere ; il en-
 voya un des ſiens en noſtre maifon pour nous
 conſoler (car la maladie ne lui permettoit pas
 encor d'y venir lui meſme) & nous dire, que
 les noſtres ne ſe miſſent pas en peine pour ce
 cercueil ; qu'il prendroit entierement ce ſoin
 pour celui, duquel n'agueres il avoit receu deux
 fois la vie ; & qu'ils ne craigniffent pas (ſi on re-
 tardoit trop) que le corps du Pere rendiſt aucu-
 ne mauvaiſe odeur : car la nature ne pouvoit
 tenir ſes reigles ordinaires au corps d'un ſel
 perſonnage. Et en verité il en arriva du tout ain-
 ſi ; car il demeura deux iours entiers, & d'avan-
 tage aux plus grandes chaleurs, ſans eſtre en-
 ſeneli ; reſemblant pluſtoſt vivant, que mort ; &
 montrant aſſez par la couleur tres-vive de la
 bouche & du viſage, qu'il jouiſſoit maintenant
 d'une plus-heureuſe vie. Le corps d'iceſt eſtant en-
 fermé dans le cercueil, fut porté en l'Egliſe, où

V u u 2

*On celebre
ses obseques.*

*Le corps est
reporté en la
salle de la
maison.*

les nostres célébrerent vne messe funèbre, & l'office des trespassés, selon l'ordonnance de l'Eglise, auquel les Neophytes assisterent pour rendre les derniers devoirs à leur bon & commun Pere. En apres le cercueil fut porté selon la coustume des Chinois, en la salle de la maison, & posé sur vn autel pour estre visité par les amis. Car il n'est pas permis aux Chinois de faire enterrer aucun dans l'enclos de la ville. C'est pourquoy attendant qu'ils acherent vn lieu hors de la ville, ou qu'ils preparent les funeraillles, ils enferment les corps dans des caisses de bois, lesquelles ils vernissent de telle sorte avec leur betume luisant, que les corps se peuvent garder plusieurs années, sans rendre aucune mauuaise odeur.

Et certes se resouenant les années précédentes de la mort, & aiant soin de son tōbeau, il auoit acheté vn champ hors de la ville; mais ie ne seai comme il arriua, que tandis qu'on contoit l'argent, ils entrerent en quelque differéd, & le vendeur se desdit. Alors le Pere se tournant vers les nostres, leur dit: il n'importe pas de beaucoup, car nous possederons bien tost vn autre lieu, & plus propre pour nostre sepulture. Il semble par ces paroles auoir preueu ce qui est arriué, du despuis: car le Roi lui a donné vn tombeau, & à tous les autres de la Compagnie. Et nō seulement il a semblé auoir predit cela: mais encoor le temps mesme de la mort. Car ce mesme mois

il finit à ce temps l'histoire Chrestienne de la
 Chine, que N. R. P. Claude Aquaviva lui avoit
 commencé : brûla toutes les lettres qu'il avoit
 écrites les cédulas & avoit écrit deux lettres; en
 l'une il traita par ordie tous les affaires domesti-
 ques, & en l'autre, l'estat de la Mission. La suite
 en estoit telle, *AN P. Nicolas Lombard supérieur*
de la Mission de la Chine, & au deffous, P. Ma-
thieu Ricci supérieur de la même Mission.
 Or ceci n'a peu être achevé pendant sa maladie:
 car il advenit les autres Peres d'ouvrir son cof-
 fre, quand il seroit mort, & qu'ils ouvrissent la
 lettre qui s'adressoit à eux tous, & envoiasent
 l'une au P. Lombard. Si tost que les Mandarins
 eurent entendu que le P. estoit mort, plusieurs
 des grands personnages accoururent selon la
 coutume, à grandes trouppes pour le condou-
 loir, & témoignans la regret qu'ils avoient de sa
 mort par ces paroles, *O homme saint! ô homme*
précieux saint! interrompant ces propos avec
 des larmes non seintes, il ne fut pas seulement
 pleuré en cette ville, mais encor en toutes les
 autres residences, où les Peres, les Neophy-
 tes, & les amis firent les obseques du bon Pe-
 re. Les Neophytes de Nanchin surpasserent
 tous les autres : Car ils envoierent des pre-
 sents funebres au tombeau du Pere à Pechin,
 & un Panegyrique elegant de ses loüanges : &
 ceux de Pechin à l'exécple de ceux ci en adiouste-
 rent un autre, qui se voient tous deux à chaque

Il a prouvé sa mort.

*Les Magi-
 strats le re-
 vèrent pour
 bon saint.*

costé de l'autel, & se lisoient avec grande appro-
 bation des amis, qui venoient visiter le cercueil.
 Aiant donné au commencement de cest ceuvre
 la vie du P. Matthieu Riccius, ie mettrai aussi
 fin à ses funeraillés par les dernières paroles,
 avec lesquelles quasi il est mort. Car peu de
 mois deuant son decez, il devoit souuent à ceux
 de la compagnie : Mes Peres, quand ie pense
 souuent par quel moien ie pourrai principale-
 ment auancer la foi Chrestienne parmi les Chi-
 nois, ie ne trouue rien meilleur, sinon que ie
 meure. Et comme les Peres lui repliquoient, &
 disoient; mais il semble que vostre vie est encor
 plusieurs années necessaire pour la mesme cho-
 se. Lui au contraire lenuoit, & taschoit de pro-
 duire son opinion par plusieurs raisons! Et en vé-
 rité si nous faisons comparaison de ce qui est
 arriué apres sa mort, avec les temps precedents,
 on doit accorder qu'il rouchoit iustement au
 point. Et aussi ce n'est pas merueille qu'il ait
 d'auantage auancé la foi du lieu où il est à pre-
 sent, auquel, sans doute, il a plus de desir & de
 pouuoir.

Le Roi donne vn lieu de sepulture au P.
Matthieu, & vne maison, &
Eglise aux nostres.

CHAP. XXI.

Dieu tres-bon & tres-puissant aiant tous-
iours par sa sainte grace favorisé les tra-
uaux du P. Matthieu, ne voulut pas que les fructs
en fussent arrestez à sa mort; mais comme à vn
autre Samson, il lui accorda de pouuoir plus en
mourant qu'en vivant. Les funerailles estans
paracheuees selon les statuts Ecclesiastiques, le
corps estoit gardé selon la coustume des Chi-
nois, dans vn coffre de bois en nostre maison,
attendant qu'on acheta quelque champ hors
de la ville pour l'enterrer (car il n'est pas per-
mis de ce faire dans les villes entre les Chinois)
ce qui tenoit les Pères en grande peine, ou esto-
nez à cause de la pauvreté de la maison, ou dou-
teux à cause de la nouveauté de cest accident.
Car aucun de la compagnie n'auoit iusques
alors esté enterré hors de la maison du College
d'Amoyan Canton auoir donné ordre, ou qu'ils
monussent le uoeu du College, ou que les morts y
fussent portez en la sepulture commune. Cela
ne se pouuoit, & encoy qu'on eust pu, ne se de-

*On garde le
corps du P.
Riccius dans
la maison.*

uoit pas faire en l'affaire present; ains plustost la b^oté diuine nous auoit pris nostre commun Pete, afin de paracheuer par la mort quelque chose de grand; & commande. Le iour qu'on fit le seruice diuin pour lui, vn des Neophytes (qui y auoient assiste en grand nombre) homme qualifié & Lettré, & qui aussi estoit bien entendu aux affaires de cour, s'en retourna en sa maison, commença de penser, que peut-estre on pourroit bien obtenir du Roi vn lieu pour seruir de sepulture au Pere, chose laquelle, outre ce qu'elle seroit tres-honorable au defunct, confirmeroit encor nostre foi, & la residence de nos Peres dans le Roiaume; il lui sembla que la chose meritoit bien qu'il donnast aduis aux nostres. Il reuiet donc, propose son aduis, & conseille facilement d'essaiier qu'elle issue pourroit auoir vne chose de si grande importance. Parquoy ils tracent vne requeste au Roi, avec ce Neophyte que i'ai dict; & en apres ils la baillent pour la corriger & mettre en bons termes, au Neophyte Leon (que le Pere Matthieu Riccius auoit nagueres baptizé deuant sa mort) qui estoit vn des plus grands Magistrats; & fort renommé pour la gloire de l'eloquente Chinoise; lequel accomploit ce qu'on lui auoit demandé; & non seulement approuua le conseil des Peres; mais encor les aida, & aduança tousiours beaucoup si long temps qu'il la lesté present à la cour. En apres ceste requeste fut montrée à quelques amis familiers des principaux de

la

*ils dressent
vne requeste
pour deman-
der sepulture
au Roi.
La presentēt
au Docteur
Leon pour la
corriger.*

la cour pour fonder leur opinion, & n'entreprendre rien temerairement, & afin que quand il seroit temps, ils aidassent à mettre à fin ce qu'on auroit entrepris par leur conseil. Ils trouuerent tous vnanimement ceste requeste bonne, & offrirent leur assistance, ce qu'on doit estimer d'autant plus estrange, que ce dessein pouuoit sembler estre du tout temeraire. Car le Roy n'auoit iamais iusques à ce iour ordonné aucune sepulture à aucun estrangier. Et ceux du pais auxquels le Roy l'accorde, encor qu'ils soient tres-grands & puissants, l'obtiennent neantmoins à grande peine, & encor avec des presens qui en esgalent & surpassent la valeur. Ceste requeste rendue françoise le plus exactement qui se peut, contenoit à peu pres ce qui s'ensuit: *Je Jacques Pantoia* (car il estoit procureur des affaires de dehors, & le P. Sebastian Redus gouuernoit les domestiques) *suiect des Royaumes du grand Occident, offre vne humble requeste en faueur d'un autre suiect d'un Royaume estrangier aussi maintenant decedé, ie demande tres-humblement à vostre rare clemence vn lieu pour sa sepulture, afin que vostre liberalité Royale s'estende à l'endroit de tous, & embrasse les estrangiers des regions plus estoignees. Je Jacques Pantoia suis estrangier d'un Royaume tres-estoiné, mais ayant esté esmen par la vertu & renommee de vostre tres-noble Royaume, i'ay employé trois ans entiers à passer les foids de la mer, faisant plus de six mille lieuës de chemin, avec des trauaux & perils continuels: finalement l'an vingt & huictiesme de*

*La cõmuni-
quent à leurs
amis qui
l'approuués.*

Kankie (c'est le nom du Roy, du couronnement duquel les Chinois content les années) la *don-aseimo* Lune, je suis arrivé avec *Matthieu Riccius*, & cinq autres compagnons en tout, en vostre cour, & vous avons offert quelques petits presens de nostre terre, & depuis ce temps avons receu vne pension Royale pour nous alimenter; ce qui nous a esté un bien-faict singulier, à peine les ressentimens intérieurs de l'obligation que nous en avons, peuuēt estre retenus dans nostre cœur, & ne pouuons pas mesme la recognoistre par l'effusion de nostre sang. L'an vingt & neuuesime de *Vantie*, à la premiere Lune, nous auons présenté vne requeste à *V. M.* afin qu'il luy pleust nous assigner quelque lieu pour viure, afin que par ce bien-faict vostre clemence & bonié Royale reluisist à l'endroit des estrangers. Il y a plusieurs années que nous attendons vostre volonté, & la prouision Royale de viure ne nous a iamais manquee, encor que sans aucun nostre merite. Finalement l'an trente huictiesime de *Vantie*, le 18. de la troisesime Lune, *Matthieu Riccius* ia âgé est mort de maladie: & moy suiect d'un autre Royaume suis demeuré orphelin, & assez digne qu'un chascun ait compassion de moy, & pitié de mes travaux. Car le chemin pour retourner en mon pays est très-long, & les mariniers ont crainte de porter des corps morts dans leurs nauires, & c'est pourquoy ie ne puis nullement prendre son cercueil, pour m'en retourner avec luy au pays: & aussi considerant que nous demurons desia passé plusieurs années sous l'ombre de *V. M.* ie pense que nous pouuons estre nombrez

entre les subiects, & peuple qui suit vostre char
 Royal, afin que vostre clemence, comme celle de Tao
 (c'estoit vn Roy de la Chine, qui a esté estimé
 de tous pour Sainct) ne soit bornée du Royaume de
 la Chine, ains s'estende aussi aux Royaumes estrangers:
 & puis que vivants nous iouysson de la promissio des
 viures Royaux, nous esperons aussi qu'estans morts,
 vous nous accorderez aussi un peu de terre pour
 nous couvrir: & ce d'autant plus volontiers, que mon
 confrere Matthieu Riccius, depuis qu'il est arrivé
 en ce grand Royaume, a fort soigneusement étudié,
 & appris vos lettres, & s'est adonné aux vertus que
 vos liures enseignent, & le mesme aussi avec vne
 grande pureté d'esprit, & propriété extérieure du
 corps, a tousiours allumé iour & nuict des parfums
 sacrez à l'auant du Seigneur du ciel, & le prioit pour
 la santé & prosperité de V. M. afin de recôpenser par
 ce moye la moindre partie de vos bien-faits: or chas-
 que plus grand, & plus petit de vostre cour cognoissoit
 son cœur fidelle & enuier (car ie n'ose pas couronner ce
 qui n'est pas) & c'est pourquoy chacun l'appelloit de-
 sireux d'apprendre (c'est vne façon de parler en-
 tre les Chinois, comme si vous disiez homme
 de bien) & aux Royaumes de delà la mer, il estoit re-
 nommé, & auoit la louange d'estre homme sage, &
 depuis aussi qu'il estoit abordé en ce vostre Royau-
 me les Magistrats l'honoroient. Le Jacques Pantoia,
 & mes autres compagnons sommes d'un Royaume
 estrange, comment donc oserions nous esperer plus
 qu'il n'appartient à nostre petitesse? Ce nous est vne
 grande

grande tristesse, de ne posséder pas un peu de terre pour enterrer nostre Confrere defunct : c'est pourquoy nous vous supplions avec beaucoup de larmes, qu'il vous plaise nous octroyer ceste grande grace, & nous assigner quelque champ, ou partie de quelque temple pour ensevelir le corps d'un homme estrange, qui estoit venu des Prouinces tres-estloignees : & nous qui suruiuons, sçauoir moy Jacques Pantoia, & mes autres confreres, serons tousiours semblables viuans & mourans, & garderons soigneusement l'institution ordinaire de nostre Confrere, adorans le Dieu du Ciel, nous le prierons de donner à vostre mere, & à vous mil ans de vie, afin que d'auant que nous iouyffons, à nostre si grand contentement & consolation, de la paix, & repos de vostre Grand Empire, comme tres-petite souuerain, nous rendions recognoissance & action de graces, ayant obtenu un si grand & signalé bien-faict, nous serons pressés du faix d'une ame desiruse de le recognaistre. Nous attendons vostre responce Royale. Voila ce que contenoit la requeste. Si en la version i'ay suiui le plus prez que i'ay peu le stil Chinois, ie l'ay faict expressement, croiant qu'il en sera ainsi plus agreable. Car chacun entendra facilement que chascune langue a sa propre & particuliere grace & elegance.

Mais deuant que passer plus outre au recit du reste, il faut necessairement premettre en peu de mots quelques choses, sans lesquelles on ne pourroit pas facilement entendre

ce que

ce que i'ay à dire. Et premierement on pourroit peut-estre entrer en quelque doute, de ce qu'il a esté dit en la requeste, que les Peres esmeus par la reputation du Royaume de la Chine se sont acheminez en ce lieu, veu que la cause principale a esté pour publier l'Euangile : mais on doit scauoir que tous estrangers entierement sont fort clos de l'entree du Royaume de la Chine, si ce n'est trois sortes d'iceux, ausquels les loix permettent d'y venir. Les premiers sont ceux qui viennent des Royaumes voisins de leur propre mouuement apporter le tribut annuel de leurs Rois : car les Chinois ne s'en soucient gueres, n'ayant aucune ambition d'augmenter leur Empire. Les autres, encor qu'ils ne veulent estre reputez tributaires, neantmoins esmeus par la grandeur de ce Royaume, y viennent come pour recognoistre le Roy de la Chine pour le plus grand des Roys, encor que ceux là venans seulement pour l'esperance de quelque gain, sont faussement accroire, qu'ils sont enuoyés par leurs Roys ; tels sont les marchands Sarrazins qui viennent de l'Occident, en la compagnie desquels vn de nos freres venant deuant quelques années du Royaume de Mogor, pour voir le Caray, arriua en la Chine. Les troisiemes sont ceux qui esmeus par la renommee de ce Royaume, accourent, come les Chinois croyent, à l'odeur de leur vertu, desirans de demeurer tousiours en ce Royaume. Il y en a anciennement eu plusieurs de ceux là, mais maintenant on n'en

Quels sont ceux ausquels est permis entrer au Royaume de la Chine.

a pas

à pas si bonne estime, comme ils croient. Il faut que nous-nous comportions comme estât de ceste dernière espee, de peur de ne iouir du privilege des loix, parce que tous les subiects sont sans doute renuoyez en leurs Royaumes, estans plüstoit traictez en bestes, qu'en Ambassadeurs; parce ce que l'Empire Chinois ne reconnoist encor aucun Roy, avec lequel il vouldoit contracter alliance. Or ce pretexte, encor qu'il soit supposé, nous retient neantmoins en ce Royaume; & n'é defend pas à l'aduenir l'entree aux nostres. On ne doit toutesfois pas penser, que nous tenions la cause qui nous y a amenez (qui est le desir de prescher l'Euangile) cachee. Car il n'y a aucun de ceux qui nous frequentent, qui l'ignore: mais les Magistrats amis se seruent de ce pretexte, pour nous retenir en ce Royaume, selon les loix & ordonnances d'iceluy.

L'administration de la Republique Chinoise est monarchique.

L'autre chose dont j'ay creu deuoir donner aduis, est la maniere du Gouvernement de ce Royaume. Il est entierement monarchique, & est necessaire que le Roy ordonne de tout: cela se fait par requestes, lesquelles le Roy commande estre mises à l'escart quand il ne les approuue: mais s'il les approuue, il commande qu'elles soient par deux fois renuoyees aux plus grands Magistrats du Royaume, afin qu'ils voient ce qu'il sera cōuenable de faire, ce qui en apres reuient encor au Roy, pour estre derechef interiné, lequel ne contredit iamais gueres à l'opi

l'opinion des Magistrats. Mais ceci paroistra plus-clairement par la continuation de nostre discours. Ceste requeste estoit escrite avec les seaux, forme, & aussi caracteres propres à telle occasion. Car il faut, en cas semblable, obseruer inuiolablement plusieurs ceremonies. Deuant que ces requestes soient presentees au Roy, il faut necessairement qu'elles soyent recognees & approuuees par quelque grand Magistrat, qui les enuoie, ou les retient comme il lui plait, excepté celles qui viennent des Syndics Royaux. Car ceux-là peuent toutes les fois qu'il leur plait enuoyer leurs requestes au Roy, sans attendre l'approbation d'aucun autre. Parquoy le Pere éraignant de rencontrer en ce commencement quelque obstacle qui troublast tout l'affaire, fit tant par l'autorité du President des Syndics à l'endroit du Chancelier, qu'il receut nostre requeste, laquelle il enuoia au Roy le mesme iour, & qualé au mesme instant qu'il l'eut receüe. C'est la coustume, que celui qui presente quelque requeste au Roy, en fait plusieurs copies, afin d'en porter vn exemplaire à chascun Magistrat, qui doiuent selon leur office prendre cognoissance de ce qu'on demande. Le Pere en fit de mesme, & en porta premierement des copies à deux Mandarins, qui estoient en ce temps en dignité souueraine de Colao. L'vn d'eux natif de la Prouince de Faquian, estant en quelque Magistrature à Nanchin, frequentoit fort familièrement les nostres, & estant

*Les requestes
sont recognees
par quelques
Magistrats
à ce deputez
deuant qu'e-
stre enuoies
au Roy.*

estant aussi esleué à ceste charge à Pechin avoit deux fois fort courtoisement receu le P. Mathieu Riccius en sa maison. Iceui ayant receu ceste requeste, sembla entédre avec grâde afflictio la mort du Pere, & le nomma fort souuét de noms fort honorables; mais quant à ce qui touchoit cest affaire, il respondit, qu'un si grand personnage meritoit encor beaucoup d'avantage que ce qu'il demandoit, veu que mesme il estoit digne d'un réple pour y esleuer la statue (ce qu'on a acoustume faire en ce Royanne à ceux qui ont bien merité du public) mais qu'il n'y avoit entre les Chinois aucune loy, ou exemple, en vertu duquel un homme estrange peut obtenir un tel lieu de sepulture, qu'il penseroit toutesfois plus particulièrement aux moyens de pouvoit faciliter cest affaire. Il commanda à un des magistrats qui estoient dessous luy, de venir dire tout ceci au Pere, auquel il ne se laissa pas voir, s'excusant sur quelque maladie. Or il fit expressement cela, parce qu'il nous vouloit estre favorable. Car c'est la coustume de ceste cour, que d'autant plus que quelqu'un veut prendre la defense d'un autre, autant plus soigneusement se gardent ils de parler ou frequenter par ensemble, pour eiter tout soupçon de l'ambition. Ces devoirs estans rendus, on recommandoit devotieusement tout l'affaire à Dieu, jusqu'à ce qu'on sceust la volonte du Roy, qui est ordinairement le troisieme jour d'apres la presentation. Quand le Roy eut receu la requeste

queste, sans doute celuy qui tient les cœurs des Rois en sa main, fit que le Roy estant d'auenture esmeu du souuenir des presents que nous luy auions autresfois faitz, & de la veüe de l'horloge, qu'il ne laisse iamais oster de sa presence, print enuie de nous accorder nostre demande. Parquoy il enuoia nostre requeste avec des autres au Colao que i'ay dict, afin d'y respondre selon la coustume, ce qu'il fit, renuoiant ce fait au Presidial auquel appartient d'en iuger. La requeste fut donc ainsi appointee le troisieme iour, & renduë au Magistrat qui l'auoit enuoiee au Roy, auquel aussi appartient de iuger de la cognoissance de quel Magistrat chasque cause depend. Car toute la Republique Chinoise consiste en six Parlemens, ou Cours souueraines, à sçauoir des Magistrats, ceremonies, finances, bastimés publics, de guerre, & finalement de la punition des crimes. Ice-luy iugea que ceste cause, d'autant qu'il s'agissoit d'un don du Roy, appartenoit à la Cour des finances, à laquelle aussi il enuoia aussi-tost la requeste, pour l'appointer. Nos Peres ne trouuoiet pas cela trop bon, d'autant qu'il n'y auoit en ceste cour aucun Magistrat qui leur fust assez amy, pour se pouuoir promettre sa faueur. Le Pere fit sçauoir cela à cest amy President des Syndics, qui promit son assistance pour euoquer ceste requeste de la Cour des finances, au Presidial des

Six Parlemens ou Presidiaux du Royaume de la Chine.

*La requeste
est portee au
Presidial des
finances.*

ceremonies, auquel plusieurs Magistrats fau-
risoient particulièrement les nostres. Car la co-
gnoissance de ceste cause pouuoit aussi de droit
appartenir à ce siege, auquel tous les estrangers
sont suiets: & il n'en fit pas moins qu'il auoit
promis. Parquoy outre les conseils diuins, on
eut aussi croiance que les secours humains ne
manqueroient pas. C'est pourquoy nostre Pere
en alla voir deux, auxquels cest affaire auoit esté
nômément renuoié par le Presidét de la cour, il
leur porta vn petit present des liures que nos
Peres auoient desia escrie en Chinois, avec vne
description Cosmographique du monde. Ils ap-
prouerét tous deux nostre demâde, encor que
les nostres ne les cogneussent pas, & offriront
liberalement de nous aider; & l'vn d'iceux venât
nous rendre les deuoirs de visite, selô la coustu-
me, promit qu'il respôdroit au Roy selô nostre
desir, & ce non seulement pour l'affection qu'il
nous portoit, mais parce que cela luy estoit fort
particulièrement recommandé par le Colao son
proche parent: ce qui n'asseura pas peu les no-
stres de l'heureux succez de leur poursuite.
Le on aussi nostre Neophyte alla voir le premier
President de la cour des ceremonies. C'estoit vn
homme de grande autorité & venerable ou à
cause de la majesté de son office, ou pour la re-
putation des lettres & integrité de la vie. Il dis-
courut long-temps de nostre affaire avec luy,
comme avec celui qui auoit autresfois esté son
maistre, à quoi il promit son secours, d'autant
qu'il

qu'il sembloit que l'interinemét de nostre pre-
tentiõ dependoit maintenant entierement d'i-
celui: ce qu'il promit fort librement, & s'en ac-
quita apres fort amplement. Cependant tandis
que les Peres attendent paisiblement la respõse
de ce Presidial des ceremonies, il y eut quel-
qu'un de ce mesme Parlemét qui tascha de per-
suader, que ce seroit assez, si on assignoit aux no-
stres quelque partie de quelque temple des mi-
nistres profanes, dans lequel les nostres demeu-
rassent tous ensemble avec eux. Le Docteur
Leon escriuit ceci aux Peres en sortãt de la cour:
pour l'administration de sa charge: il adiousta
aussi des lettres adressantes à celui qui donoit
cest aduis, par lesquelles il le prioit de vouloir
estre fauorable aux nostres, & qu'il n'eust pas
opinion que les nostres peussent rien auoir de
cõmun avec les ministres profanes des Idoles,
dont la nourriture, vie, loy, & doctrine estoieût si
differétes de leurs statuts. Cela troubla nos Pe-
res, d'autant que la chose sembloit assez se pou-
voir ainsi ordõner, laquelle arriuãt estoit neant-
moins non seulement incõmode aux regles de
nostre ordre, mais encor hõteuse & scandaleuse
pour nostre tres-saincte loi. Mais vn peu apres
on sçeut que ceste crainte auoit esté vaine: &
qu'on se deliberoit de nous accorder toute au-
tre chose, cõme nous auions desiré. Ce qu'estãt
entendu par les nostres, ne leur apporta pas peu
de repos. Ceste secõde respõse fut réduë au Roy
dans vn mois, ce qui selõ le delay des affaires de

la Chine peut s'ébler auoir esté fort hasté. Ceste reponse estoit ainsi écrite au nom du Président des ceremonies. Il rapportoit au commencement toute la requeste susdicte de mot à mot, cōme c'est la coustume; & en apres poursuiuoit ainsi. *V. M. a commandé que le siege auquel il appartenus iugeast de ceste cause: estant donc paruenue a ma cognoissance, s'ay fueilléré les loix & ordonnances de nostre Royaume, s'en ay trouvé vne de ceste teneur, Sur quelqu'un des estrangers qui ont accoustuméz de venir souuent en ce Royaume, meurt en chemin, si c'est vn subiect (car les Rois mesmes y sont quelques fois venus) & n'estoit pas encor paruenus ne qu'en nostre Cour, nostre Receueur en La Province, en laquelle le il lui sera arriué de mourir, lui assignera lieu de sepulture; & sur icelle esleuera vne pierre, en laquelle luy fera grauer, qui estoit celuy qui est deceédé. & pour quoy il estoit venu. Il y a aussi vne autre loy qui dit: or si luy arriue de mourir apres qu'il sera arriué en cour, s'il n'a pas encor selon la coustume receu les effets de la munificence Royale, le Gouverneur de La ville Royale luy fera deliurer dequoy apprestier vn cercueil, mais si le Roy l'a selon la coustume desia liberallement recompensé, il en fera faire vn à ses propres despens. Or maintenant encor que Mathieu Riccius ne fust pas vn subiect enuoyé par son Roy, neanmoins il estoit venu d'un pais tres-estloigné d'icy, & men par la renommée de ce Royaume. Le Roy au luy auoit passé plusieurs années fait donner provision pour viure. Or à presens il est mort de vouldre, il y a tres-loing d'icy en son Royaume, & pour ceste*

cause le cercueil d'iceluy ne se peut pas reporter en son pays. Quoy donc? ce corps mort exposé dessus la terre ne sera pas digne de commiseration? que s'il en est digne, n'est-ce pas chose iuste que i'accorde quelque chose aux demandes de Jacques Pantoia, & que ie trouue quelque interpretation aux loix que i'ay alleguees; afin que finalement on luy donne le champ qu'il demande pour sepulture, afin que par ce moyen V. M. adiouste des nouueaux bien-faicts aux anciẽs? Quand ceste requeste est venue entre mes mains, i'ay veu, & entierement consideré que la grande renommee de vostre vertu, & de vostre gouvernement attire à soy les Royaumes & terres plus esloignees, & des hommes d'icelles, qui n'estoient iamais abordez en ces Royaumes pendant les siecles passez, mais qui maintenant esmeus & attirez par les bonnes loix & mœurs de vostre Royaume, viennent ici, comme nous voions par l'exemple de Mathieu Riccius, & de ses compagnons, qui aians trauersé vne estendue desmesuree de chemin, en fin sont paruenus en vostre cour, ont offert des presens à V. M. & ia iouy de vos bien-faicts l'espace de plusieurs annees; le mesme Mathieu Riccius a esté soigneux d'apprendre, & profitant peu à peu a compris beaucoup de choses, & mis en lumiere des livres renommez, & en fin est decedé; & qui est celuy qui n'auroit compassion du corps mort d'un estrangier des regions plus reculees? maintenant Jacques Pantoia son compagnon demande un petit champ pour l'enseuelir, & encor que sa cause ne soit de mesme avec celle des Ambassadeurs de ses Rois; toutesfois, veu qu'il a vescu si long-temps sous

l'ombre de vostre Majesté, qu'il desire maintenant estre reputé pour nostre concioien, & que vous luy auez de son vivant, & à ses compagnons donné des gages pour le nourrir, qui est ce qui pourroit laisser le corps du defunct sur la terre sans sepulture? outre ce Jacques Pantoia avec tous ses compagnons desire que sa mort soit semblable à sa vie, afin que vostre rare clemence embrasse aussi bien les morts que les vivans. Parquoy me conformant à ses premieres demandes, ie supplie V. M. qu'il luy plaise d'envoier un mandement au Gouverneur de ceste ville, par lequel luy soit enioint de chercher quelque temple desert & inhabité, & ensemble quelque partie de champ pour la sepulture de Matthieu Riccius, & pour la demeure de Jacques Pantoia & ses compagnons, afin qu'ils y observent leur loy comme il leur plaira, adorant le Dieu du ciel, & le priant pour V. M. Ceste chose est digne de vostre grandeur, d'estendre vos bienfaits sur les bois sechez (c'est à dire, corps morts) & traicter benignement & humainement les estrangers qui sont venus de loing, ce qui servira aussi pour les exciter de plus en plus à augmenter & publier à jamais la renommee de vostre Royaume. I'estime que c'est chose iuste de leur accorder leur demande. Mais ie n'ose rien ordonner de ma propre autorité: c'est pourquoy ie donne advis à V. M. de commander ce qu'elle iugera estre plus convenable à son service. L'an trentiesme de l'antie, le vingt & troisieme de la quatriesme Lune. Voila iusqu'à present le contenu de la requeste. Le Roy l'ayant receüe l'envoia le iour suiuant au Colao seló la coustume, pour en dire son advis, qui

qui escriuit au deffous, qu'il luy sembloit qu'on deuoit faire ainsi : & puis la renuoia au Roy, lequel aussi escriuit au deffous de sa propre main, & c'est à dire, soit faict, ou soit ainsi. Ceste derniere response par laquelle l'affaire estoit entierement conclu, fut aussi rendüe le troisieme iour. C'est pourquoy les nostres rendirent, (comme il estoit raisonnable) des grâces actiôs de graces à Dieu, par la bonté diuine duquel vne chose si importante à l'establissement de la predication de l'Euangile en ce Royaume, estoit maintenant paracheuee. Or sa puissance infinie ne s'est pas moins monstree en l'execution, qu'en l'octroi d'icelle, veu qu'il en a tellement retranché toutes les difficultez, comme s'il eust commandé que toutes les volontez des plus grands Mandarins de la cour conspirassent vnaniment ensemble pour la protection des pauures estrangers.

Ceci estant heureusement paracheué, nos Peres penserent à remercier ceux, par le moyen desquels ils auoient receu vn si grand bien-faict du Roy. Le P. Jacques Pantôia fit d'vn ar-rifice tres-rare (enquoy certes il est admirable) quelques horloges du Soleil, de la Lune, & des estoiles ensemble sur vne lame d'yuoite, nostre pauureté nous ostant les moyens d'y employer quelque chose de plus précteux: ce que comme il estoit nouveau, fut aussi tres-agreable, & à cause du desir d'en apprendre l'vsage, donna entrée au Père dans le plus secret des maisons de ces Magistrats, ce qui donna la permission &

*Le Roy ac-
corde la re-
queste des
Peres.*

ensemble les moyens de conduire le reste à bonne fin. Premièrement le Colao mesme traita fort courtoisement le Pere, le receuant fort familièrement en son estude, & apprint si bien l'usage de l'horloge, qu'il en fit incontinent l'essay au Soleil mesme, à son tres-grand contentement. En apres le Pere le pria qu'il sollicitast le Gouverneur de Pechin de nous faire chercher quelque lieu propre à nostre intention. Il le promit, & accomploit aussi amplement, comme nous dirons plus bas. Le Pere aussi n'oubia pas de remercier par paroles, & vn semblable petit present le President des ceremonies, par le moyen duquel ceste seconde responce du Roy auoit esté obtenue; icelui receut le Pere avec tant d'humanité, & luy rendit tant de courtoisie à son depart, qu'aucun Magistrat ne lui en auoit iamais tant fait auparavant, & ne s'en pouuoit esperer d'auantage. Quand le Pere l'alla voir deuant que presenter sa responce au Roy, pour le prier de changer quelques choses, qui sembloient pouuoir à l'aduenir, quelque peu empescher, & apporter quelque trouetse à la predicatiõ, de l'Euangile, il ne laissa de la signer: & puis ces mots (dit-il) sont usitez, & c'est la façon de parler ordinaire des Presidentiaux, laquelle ne retranche, ny adiouste rien. Or (dit-il) quel Parlement y a il en souste la cour, qui ne sçache que la loy que vous preschez est iuste & vraie? & certes s'ay iusqu'à present conduit vostre affaire aussi auant que la plus grande faueur pouuoit,

*Faveur du
President des
ceremonies à
l'endroit des
nostres.*

pouuoit paruenir. Et ne me contentant pas de cela, j'escriuai au Gouverneur de Pechin, entre les mains duquel tout est maintenant, qu'il cherche vn lieu selon vostre desir; c'est vn personnage que ie tiens pour ami, voire pour frere. Tous les autres Magistrats de la mesme cour, à l'exemple du President, ne cesserēt iamais, chascun selon son pouuoir, d'hōnerer & fauoriser les nostres, & nō seulement ceux-là, mais les courtisans mesmes, qui le plus souuēt sont plus fascheux que les maistres, n'apporterent iamais aucun empeschemēt aux nostres, pour en tirer quelque present. De sorte qu'vne chose si importāte a quasi esté acheuee sans aucuns despens. Les Neophytes pendant tout ce bon succez à peine pouuoieēt retenir leur ioye; & quād ils virent vne si grande humanité d'vn si grand personnage en nostre endroit, ils en furent estonnez, assureans qu'ils cognoissoient bien maintenant que Dieu tout-puissant conduisoit extraordinairement tout cest affaire.

Ces deuoirs de visite aians esté rendus avec tel succez, le Pere tourna son industrie à gagner les bonnes graces du Gouverneur. Les nostres ne le cognoissoient point, & on pouuoit assez craindre qu'il ne se souciaist pas beaucoup de nous: mais celui qui tient tous les cœurs en sa main, nous a tellement sur tous autres acquis l'amitié de cestui-ci, qu'il ne fit aucune difficulté des'acquérir l'enuie des plus grands à nostre occasion, & de nous defendre en apres contre les trauerfes de plusieurs. Nostre P. lui gagna

*Les nostres
acquierent
la biē-ueil-
lāce du Gou-
uerneur.*

tellement le cœur de la première visite, qu'il promit amplement d'avoir soing de tout; & il arriva fort à propos tandis que le Père devoit avec lui qu'on lui apporta des lettres de la part d'un Magistrat de grande autorité, & des prières d'un autre, afin qu'il lui pleust nous estre entièrement favorable; ce qui avec la bonne inclination que desia il en avoit, le fit du tout resoudre d'embrasser nostre parti, quand il vid combien les plus grands de la cour nous estimoient. Le lendemain il envoya en grande pompe un present digne de soi en nostre maison, & il suivit apres: par laquelle visite il voulut incontinent estre reputé si grand ami, que par apres en ses livres de visite, il se nommoit d'un titre qui signifie domestique; dont non seulement les esgaulx; mais aussi les plus familiers & intimes se nomment. Il arriva d'averture en mesme temps, qu'un des Magistrats, sans le seu duquel le commandement du Roi ne pouvoit estre intimé au Gouverneur, n'avoit pas de seu, estant bien denommé passé quelques mois, mais non encore confirmé par le Roi, ce qui retardoit nostre affaire avec tous les autres. Cependant les nostres par le conseil des Mandarins amis cherchoient un lieu qui leur fust propre; mais ils ne trouverent rien, qui fust de tout point agreable. Parquoy ils resolurent d'en laisser la disposition aux Magistrats, mettans toute leur esperance en Dieu, ce qui aiant en apres tres-bien réussi, a aussi servi de beaucoup pour exempter les nostres d'en-

vie;

ue, chascun ſachant bien qu'ians demandé vn lieu pour leur ſepulture au Roi, ils l'auoient eu par l'ordonnance des Magiſtrats.

Tandis que ceci ſe fait, & qu'il ſembloit que la choſe tireroit en longueur, vn certain ami du Parlement des ceremonies eſcriuit à nos Peres, qui n'y ſongeoiēt pas, qu'il eſtoit temps de traiter avec le Gouverneur; car le commandement du Roi deuoit le iour ſuiuant eſtre rendu entre ſes mains. Les noſtres reſterent eſtonnez, ſachans bien que le Magiſtrat que i'ai dict, n'auoit pas encor permission d'vſer de ſon ſeau, & ne ſcauoiēt d'où ceſte ſoudaine faueur leur eſtoit prouenuë. Le Pere alla derechef vers le Colao, pour le faire reſſouenir d'entremettre ſon authorité à l'endroit du Gouverneur, ſi d'auenture parmi tant d'autres affaires il auoit oublié le noſtre. Icelui à la premiere veüe de noſtre P. lui parla le premier. Je n'ai (dit-il) pas oublié voſtre affaire; car comme ie craignois qu'on y apportast beaucoup de longueur, outre les autres, ie me ſuis faiēt apporter ceſtuy-là ſeul ſans ſeau, & l'ai adreſſé au Gouverneur, auquel auſſi i'ai moi-mesme recommandé le tout, encor qu'il n'en eſtoit pas beſoin: car il eſtoit porté de tres-bonne volôté en voſtre endroit, & vous eſtime beaucoup: i'ai recommandé le meſme à vn autre certain mien compatriote du meſme Preſidial, par deuant lequel voſtre cauſe ſera auſſi neceſſairement renuocée. Il dit cela en preſence de pluſieurs qui s'en eſtonnoient tous, & principalement

*Faueur du
Colao enuoyé
les noſtres.*

lement le Pere, qui entendit seulement alors, d'où ceste faueur si inopinée nous estoit suruenue. Dieu lui vueille vn iour rendre la recompense de ceste bien-vueillance, l'esclairant de sa lumière. On obtint aussi des lettres tres-amples du President des ceremonies, dont j'ai parlé pour le mesme suiect, & le Gouverneur n'estoit pas marri d'estre prié par de si grands personages, ou pource qu'il les obligeoit par ce moien, ou parce, peut-estre, qu'il pouuoit par l'autorité de ces Mandarins defendre ce qu'il desiroit de faire, contre la haine des mesdisans, cōme en effect il fit. Le P. l'alla aussi visiter le mesme iour avec son petit present, lequel en fin il y eut beaucoup de peine de lui faire accepter. Le iour suivant, seant en son siege Presidial, il commāda à deux autres Gouverneurs qui lui estoient inferieurs, & regardent de plus pres les affaires du peuple, qu'ils enuoiasent quelqu'un pour trouver le plustost qu'il seroit possible, vn lieu propre à semblable sepulture, & qu'ils lui fissent le rapport. Le Pere aussi aiant visité ces Gouverneurs, les trouua tous pleins de bonne volonté: car chascun inferieur se conforme merueilleusement à la volonté des superieurs. On commanda à ceux qui furent deputez pour cest affaire, de venir en nostre maison, afin de sçauoir des Peres quel lieu ils desiroient; car on auoit recommandé aux Gouverneurs de s'accommoder autant qu'il seroit possible aux desirs des Peres. Dans trois ou quatre iours ils remarquerent

rent quatre places, & prièrent les nostres de les aller veoir sans faire semblant de rien, feignans de se retirer, à la façon des Chinois, en quelque lieu hors de la ville pour estudier, pour faire choix du lieu qui leur seroit le plus agreable.

On designe un lieu pour les nostres.

Entre ces lieux qu'on leur auoit nommé, y auoit vn certain temple, qui auparauant auoit esté vne metairie des faux bourgs de la ville, appartenant à vn Eunuque des plus grands du palais du Roi, lequel aiant fait ie ne sçai quelle faute, auoit esté condamné à mort, & maintenant viuant dans les prisons, ne sçachant pas encor à present le iour que le Roi commandera qu'on le fasse mourir. Icelui se voiant non seulement disgracié du Roi; mais encor reduit en ceste extremité, afin de pouuoir redimer ceste sienne place des mains de ceux qui s'en fussent saisis (car les biens des Eunuques en ce Roiaume sont quasi à celui qui en prend le premier possession) la consacra en temple, & l'appella d'vn nom specieux, *discipline de bonté*. Les loix ne permettent à aucun homme priué d'eriger vn temple en ce Roiaume (encor que plusieurs Eunuques, & principalement les plus riches & puissants le fassent avec consentement des Magistrats) lesquels neantmoins estants erigez par quelque façon que ce soit, reuiennent pour ceste mesme occasion en la puissance du Presidial des ceremonies. Ainsi ce que cestui-là auoit inuenté pour la conseruation de ce lieu, fut cause qu'il le perdit. Quand les Peres alle-

Eunuque de tenu en prison.

rent

rent veoir ce lieu, ils ne sçauoient pas que l'Eunuque fust encor viuât, ce que s'ils eussent sceu, ils n'eussent pas aisément preferé cestui-ci aux autres: mais quand ils en furent aduertis, le choix d'un autre temple n'estoit plus maintenant en leur puissance. Ceste metairie donc estoit tres-propre, & n'y auoit plus qu'un seul ministre des Idoles qui y demouroit, parce que c'estoit un temple faussement supposé; mais en effect vne metairie des faux-bourgs. Les nostres donc aians fait choix de ce lieu sur tout autre, aussitost ceux qui auoient esté enuoiez en aduertirent ces Gouverneurs inferieurs, l'un desquels peut-estre pour arracher quelque presêt de nos Peres, renuoia un de ces deputez, pour en estimer le prix, & sçauoir des gardes du lieu combien il valoit. Celui qu'on enuoioit respondit qu'on n'auoit pas esgard au prix en un present Roial, & qu'on ne pouuoit nullement s'informer de la valeur, d'autât que si d'auenture celui à qui le temple estoit, venoit à en sçauoir quelque chose, sans doute il remueroit ciel & terre pour conseruer sa metairie, ce qui aussi arriuroit au choix d'un autre temple, veu qu'il n'y en auoit aucun, qui fust entierement destitué de garde ou possesseur. Ce Gouverneur neantmoins qui demandoit plustost de l'argent que des raisons, commanda à cest homme de faire ce qu'il lui disoit. Il y alloit donc assez triste, & voici que par la prouidèce diuine, il void un de nos seruiteurs domestiques, qu'il cognoissoit, deuant

On veut faire estimer une metairie d'un Eunuque prisonnier pour les nostres.

deuant la porte d'un certain Mandarin : il s'approche, & lui conte où il va, pourquoy, & avec combien de regret. Le Pere estoit en ceste maison pour solliciter les affaires; ce nostre seruiteur aiant un peu faict attendre cest homme, l'aduertit de tout. Cela ne fut pas moins facheux à nostre ami, qu'au Pere, qui iugerent aussitost que cela ressentoit l'esperance de quelque exaction. Parquoy ce nostre ami qui estoit en beaucoup plus grande dignité, commande à celui qu'on auoit enuoié d'attendre iusqu'à ce qu'il ait escrit au Gouverneur qu'il auoit nos affaires en recommandation comme les siennes propres; parquoy qu'il les conduise comme siennes; & ensemble lui mande que ce n'estoit pas à lui de cognoistre du prix, que le Gouverneur principal auroit esgard à cela, qu'on lui auoit commandé de s'informer du lieu, & rien d'auantage. C'est pourquoy estant inferieur aux autres, il respondit tres-modestement, qu'il feroit ce qui lui estoit commandé; il fit la mesme responce au Pere qui l'alla trouuer incontinent apres, & en donna aussi tost aduis au premier Gouverneur, qui escriuit de sa propre main en plein Presidial la sentence suivante: *Il n'est pas*

besoing d'acheter le temple de la discipline de bonié,
parce qu'il est à l'Eunuque nostre condamné à mort
par le Roi. Le ministre des Idoles qui y demeure en
soit chassé, & soit aussi-tost deliuré à lacques Patoia
& ses cōpagnons. Encor que tout eust esté iusqu'à
 lors conduit le plus secrettement qu'il auoit
 esté

*La me'airie
 des faux-
 bourgs est ad-
 iugée aux
 nostres.*

esté possible, neantmoins deuant que ceste dernière sentence fust donnée, il y eut ie ne sçai quel courtisan, qui aduertit les parens de l'Europe, qu'on traittoit de donner leur temple aux estrangers du grand Occident par l'autorité du Roi; mais d'autant qu'ils n'auoient peu croire cela, ils ne remuerent rien deuant la declaration de ceste dernière volonté du Gouverneur. Les nostres aians obtenu ce mandement, rendirent des grandes actions de graces à Dieu, croians qu'il ne leur restoit maintenant plus rien, pour l'assurance & ratification du don que le Roi leur auoit fait; mais ils ne sçauoient pas avec combien de peines & trauaux il leur en faudroit encor acheter la paisible possession. Le Pere aiant remercié le Gouverneur, le prie de faire venir vers soi ce gardien profane du temple, pour lui commander de se retirer; & aussi tost il ordonna deux sergents, pour l'amener le lendemain deuant son siege. Les sergents y alloient avec leur commission écrite, comme c'est la coustume, sur destables, afin de l'amener: & voici qu'ils le rencontrent en chemin ne songeant à rien moins qu'à cest adiournement, & le conduisent de ce pas au palais du Gouverneur, où il s'arresta iusqu'au iour suuant, ne sçachant penser de quel crime il estoit accusé. Ce iour estant donc venu, il se presenta à genoux deuant le Gouverneur, lequel lui commanda de quitter dez l'heure mesme le temple, & d'aller demeurer en vn autre lieu,

D'autant

*on commença
le au gardien
du temple
d'aller demeurer
en vn autre lieu.*

D'autant que le Roy auoit donné cestui là à Iacques Pantoia & ses compagnons. Leur loy (dict-il) est fort differente de la tienne, tu ne scaurois nullement viure avec eux. Il s'en alla ainsi, sans respondre vn seul mot, estant mesme bien ioieux d'auoir eschappé les coups, pour la crainte qu'il auoit qu'on l'accusast de quelque crime plus enorme: & aussi-tost sans faire aucun delai empaqueta ses meubles, & s'en alla incontinent. Parquoy nos Peres, accompagnez des Neophytes, allerent le mesme iour prendre possession de la place. Il est aisé de croire combien cela fascha l'Eunuque criminel, & tous ceux de la faction. Parquoy quelques-uns d'iceux coururent aussi-tost tous ensemble à la merairie, ausquels les Peres dirent qu'ils auoient demandé au Roy quelque lieu pour enterrer vn de leurs confreres decedé, & que les Magistrats leur auoient assigné cestui là de leur propre mouuement, sans qu'ils l'eussent demandé: si tost que ceux là entendirent parler du Roy, & des Magistrats, ils s'en allerent, ne sachans pas encor assez quel conseil prendre en vn affaire si desesperé. Car ils craignoient d'estre cause de la ruine du prisonnier, s'ils attendoient quelque chose contre les Peres. Cela fut principalement recognu quand vn des Eunuques vint vers le Pere, disant qu'il scauoit maintenant bien que les Magistrats auoient mis les nostres en possession de ce lieu, & qu'ils ne s'y estoient pas ingerez d'eux mes-

Y y y

mes, qu'il estoit neantmoins resolu de pour-
 suivre son droict, parquoy il prioit les nôtres de
 ne prendre cela en mauuaise part. Auquel le
 Pere respondit, qu'il n'y auoit rien dont il se
 deust faicher, pourueu qu'ils n'entreprissent
 rien qui ne fust raisonnable. Le temps neant-
 moins, & le ressentiment de leur perte osta
 toute crainte. Certain iour ayant espié le tēps
 que les deux Peres estoient absents de la me-
 tairie, plusieurs petits chastrez se ietterent tous
 en troupe dedans; & aians trouué vn de nos
 freres avec quelques Neophytes, que les Peres
 auoient laissez pour la garde de la maison,
 estans à genoux, comme ils ont accoustumé de
 parler, & rendre leurs deuoirs au Roy, ils sa-
 luèrent ces estrangers maintenant seigneurs
 de ce lieu, bien qu'absents: car (disoient-ils)
 qu'est-ce qui peut manquer, si ce n'est vn Ro-
 yaume, à ceux qui ont esté puissans pour des-
 pouiller les Eunuques de leurs possessions: ayāt
 dict cela, & autres choses semblables aux no-
 stres, ils dirent que le Roy, & le Magistrat leur
 auoit bien donné ce temple, mais non les meu-
 bles qui y estoient; parquoy bon gré, malgré la
 volonté de ceux qui estoient preients, ils em-
 porterent plusieurs meubles, entre lesquels y
 auoit quelques pieces de roches de grand prix
 entre les Chinois, pour le plaisir qu'ils en reti-
 rent. Plusieurs s'en allerent avec ce qu'ils em-
 portoient, les autres s'affirerent pour deuser
 avec nostre frere & les Neophytes. Vn d'eux

Quelques Eunuques en l'absence des Peres se iettent dans le temple.

se tournant alors au nostre, & disant moy, ie vous prie (dist-il) de vostre maistre quel charme a il pour se lier si estroitement les cœurs de vous- l'ontez de si grands personnages. Mon maistre, respondit-il: (car les nostres ont ici accoustumé de parler ainsi de nos Peres) à la vertu, les lettres, liures, & la loy du Dieu souverain, qu'il presche en toute assemblee. Il n'y a pas de plus puissant remede pour acquies la bien- vueillance des grands. Je vous prie (replique l'atistre) puis que vous estes son disciple, con- seillez lui enuirement de se faire assigner vn temple plus grand & meilleur par les Magi- strats. Brenez (lui dist lors nostre frere) vous mesme ce loing car il ne lui seroit pas bien- seant, selon la modestie ordinaire, de demander rien de plus grand ou meilleur. Car il estime fort grand tout ce que le Roy, ou les Magi- strats lui donnent. Estans appelez par ces pru- dents responses de nostre frere, & le long discours qu'un des Neophytes qui estoit la pres- sent, fist sur ce sujet, ils se retirerent sans faire aucun tort. Quand ils furent venus en la salle de dehors, où il y auoit vn autel des Idols, vni d'eux se baissant les genoux, parla ainsi au principal Idole: *Adieu, adieu pour la dernière fois, car ie ne m'entrerai plus de seruaire en ceste salle, quand il me plaira, comme ie faisois auparavant.* Mais vn autre prenant sujet de sa colère pour lui par- l'or, auonna plus dignement, & plus verita- blement ce simulacre: *Masse de fumier, & de terre*

*Discours des
Ecolliers
avec les
freres.*

*Response des
Magistrats
intem al sb*

Discours ri- (car ce numisme estoit fait de terre doree) si tu
dicte. dit si au par la sse de pouuoir pour te defendre toi mes
Eunuques me avec ton temple, quel secours est-ce que ie pourrais
avec les attendre de toi si tu ne merites par qu'on te fasse aucun
les. honneur, & que je ne te rende au aucun tesmoignage de
 reconnoissance en actions de graces. celui là parloit
 ainsi. Les autres disoient: Ce simulacre auoit au
 tres fois le nom d'un autre. Idole, on l'a change, & en
 donnant à un autre, c'est pour quoy le premier se venge
 auant qu'on luy est surpate en mille fautes & repro
 ches, & autres semblables aux idoles, & laisse
 rent ainsi le temple qu'ils auoient autres fois
 possédé. *au* Ce n'est pas onc ce la fin. des tragedies que
 les Eunuques ont esmeues. Quant à ce crimel
 vid que tout estoit tellement commun de defen
 sive de vous doctez, qu'il ne voioit plus aucun
 signe de vie, y entreprendre en son nom sans
 grand persil donna cesteienne metairie. à un
 autre Eunuque qui estoit sub tous agreable à la
 mort du Roy à condition qu'il se taicheroit. par
 tous moies de l'arracher aux nostres. Celui
 là fit tout ce qu'il peut, employant premiere
 ment les lieues Eunuques y ralschant de trou
 bler nostre maison par crainte & menaces,
 mais en vain. Car quand il entendit que les
 nostres s'explaindoient au Roy, & ne laisse
 roient là maison que par son exprez comman
 dement, il luy laisse un peu en repos. Si ce de
 barreau d'Eunuque n'appaise pas entierement
 tout

au
au d'
de la metai-
rie.

tout le differend de la metairie, il seruit meant-
 moins pour se despesier à l'aduisin de impo-
 runtez des hommes insolens. Apres ceui le
 Gouverneur mesme, & le President des cere-
 monies firent chacun expedier leur edict, pour
 l'attacher au dessus de la porte de la maison.
 Celui du Gouverneur estoit quasi de ceste ce-
 teur. Il racontoit comme le Roy, selon la rare
 clemence, par laquelle il fauorisoit aussi tous
 les Royaumes plus esloignez, apres nous auoir
 les annees passees comble de plusieurs bien-
 faits, nous auoit derechef assure, & confirme
 tout cela par ceste sienne nouvelle liberalite,
 par laquelle il nous donnoit es lieu come aux
 propres habitans de ce Royaume, pour seruir
 de sepulture à Mathieu Riccius, & d'habita-
 tion perpetuelle à ses associez, afin qu'obseruans en
 icelui les ceremonies de nostre loy, nous priens
 Dieu pour la vie & sante du Roy, & de sa
 mere, & pour la paix & prosperite des Roys.
 Mais d'autant qu'il craignoit que quelqu'vn ne
 nous donnast quelque fascherie, il faisoit de-
 fense qu'aucun n'eust à entrer en ce lieu sans
 nostre consentement, ou nous troublast en au-
 cune facon: il commandoit que les contreue-
 nans fussent pris & liez, & menez en son Pra-
 sicial, pour y estre tres-rigueusement punis.
 L'edict du President des ceremonies estoit
 presque semblable. Ces deux edicts non seule-
 ment arresterent l'arrogance des hommes in-

Le Gouver-
 neur fait un
 edict en fa-
 ueur des

Pres-
 d'auoir
 de
 de
 de
 de

solent, mais en cor ostent tout espoir à la plus-part des Eunuques competitors.

Mais neantmoins ils reseruerent pour la fin deux principales batteries pour forcer cette place. La premiere fut la faveur du chef des Eunuques. En ce temps que le Roy ne se laisse voir à personne, tous les affaires du Royaume sont quasi entre les mains des Eunuques, desquels il y en a vn, qui est apres le Roy, vn autre qui est à peu pres Roy. Les Eunuques competitors firent que cestui-ci enuoiait vne lettre au Gouverneur, par laquelle il lo reprenoit trop arrogamment & insolomment d'auoir esté vne si belle metairie aux Eunuques, pour la donner aux nostres; le Gouverneur ne s'estimant de rien pour ceste lettre, ne daigna pas respondre à l'Eunuque; il fit seulement copier les parenses du Roy, & le mandement que la cour des ceremonies lui auoit adressé. Ce que cest Eunuque auant veu, le iour d'apres il demanda humblement pardon par vne autre lettre, s'excusant qu'il ne scauoit rien des parenses du Roy. Le Gouverneur mesme raconta ceci aux nostres, & leur consilla vn peu apres d'aller voir cest Eunuque, & que par mesme voie ils lui portassent tous les liures, qu'ils auoient iusques alors mis en lumiere en langue Chinoise, soit de la loy Chrestienne, des vertus, ou des disciplines Mathematiques. Tout ceci fut prest pour le lendemain, & ensemble vne excellente image de la

Mme

*Autres me-
s'ils emploie
par les E-
nuques pour
troubler les
nostres & les
deposseder.*

Mere de Dieu, vn quadran d'horloge d'yuotte, & quelques autres choses que les Peres portoient avec eux. Estans entré dans la demeure de l'Eunuque, tandis qu'ils attendoient de parler à lui, ils monstrent leurs presens à des autres Eunuques qui desiroient les voir, ce qu'ils admiroient tout: mais principalement l'Image de la Vierge: ce qui donna occasion de parler de nostre Roy. Apres auoir long temps attendu, il leur enuota dire, qu'il n'auoit pas loisir de leur parler, que c'estoit assez qu'il eust leu les raisons de l'affaire qu'ils lui auoient présenté par escrit. Mais les Peres firent instance qu'il ne refusast pas des estrangers des regions plus esloignees, pour la premiere fois qu'ils desiroient de le voir: ce qu'ayant entendu il fit entrer les Peres reuestus de l'habit de Chinois lettrez, & s'assit pour les escouter à genoux, comme il a accoustumé de faire la plupart des autres. Mais les Peres, ausquels il ne fust pas esté seant de traiter autrement avec cest Eunuque, qu'avec les plus grands Magistrats, ne se bougerent pas; il s'aperceut bien d'où pouenoit ceste difficulté, & se levant les receut avec les complimens que les Chinois ont accoustumé de receuoir leurs semblables. En apres se renans debout, ils suivirent leur discours; les Peres se plaignoient que quelques Eunuques les auoient iusqu'à present empeschez de iouir paisiblement de ce que la liberalité du Roy leur auoit donné, & l'autorité du Magistrat confirmé: ils le prioier

*Les Peres se
reuerent à par-
ler à l'Eunu-
que.*

*Ce premier
differend est
uidé.*

d'y vouloit entremettre son autorité. Icelui rendit premierement raison de la lettre qu'il auoit enuoyee au Gouverneur, qu'il l'auoit faict pour ne sçauoir la volonté du Roy, qu'il donneroît ordre à l'aduenir que personne ne les troublast; car il n'estoit pas seant de reuoquer en doute les ordonnances des cours souueraines, quand principalement elles estoient fondees sur la liberalité du Roy, qu'ils demeurassent avec toute assurance en leur maison, enterrassent leur compagnon, & finalement iouissent paisiblement de la munificence Royale. Les Peres l'aians remercié, ne peurent iamais tant faire, qu'il voulust prendre quelque chose des presens, qu'ils auoient apporté; il regarda, & prit tout, & principalement l'Image de la Vierge Mere, mais (côme i'ai dict) il refusa d'en rien accepter. Ce qui se faict souuent entre Chinois sans aucune tache d'inciuilité.

*Dernier ef-
fort des Eu-
nuques aussi
attanté en
vain.*

L'autre machine que les competeurs employoient, fut la mere mesme du Roy, laquelle ils auoient gardée pour la dernière batterie, afin de remedier à cest affaire quand il seroit entièrement desespéré. Ceste-ci (comme i'ai dict au commencement de ces Annales) est vne petite vieille tres-adonnée aux Idoles, & elle aimoit l'Eunuque qui entreprenoit ceci, entre peu d'autres; il va donc certain iour la trouver, se plaint qu'on leur a osté yn temple, qui est estimé plusieurs mille escus, & qu'on l'a donné à

quel

quelques estrangiers, lesquels n'adorans pas les Idoles, les iettent aussi-tost dans l'eau, ou dans le feu; il la prioit d'en vouloir dire vn mot au Roy. Mais on dit qu'elle respondit ainsi. Encore que ce temple fust plus estimé, que vous ne dites; qu'est cela, si on a esgard à la grandeur & liberalité du Roy; or il n'est nullement à propos d'en parler au Roy. Certes si cest estrangier que vous dites lui presente vne requeste pour se plaindre de cest Eunuque coupable, c'est faict de sa vie. L'Eunuque alors ne dict plus mot, & n'osa pas en faire d'auantage d'instance, & ainsi les Eunuques arresterent là leurs esperances & artifices.

L'ennemi du genre humain ne cessa pas en-
 cor: i'ai dict au commencement que c'estoit à
 la cour des finances de iuger de ceste cause, à
 laquelle aussi aiant esté renuoiee, les nostres
 l'auoient faict euoquer au Presidial des cere-
 monies. On fit donc en sorte que la cour des
 ceremonies aduertit celle des finances Roya-
 les, que ce temple estoit vn don du Roy, & on
 leur demanda que ce lieu fust desormais decla-
 ré exempt de tailles & imposts, & qu'on l'ostast
 des registres des tributs. Ainsi la cognoissance
 de nostre affaire reuint à celui auquel aupar-
 auant elle auoit esté ostee. Icelui peut estre, se
 ressentoit de ce qu'on lui auoit osté l'esperance
 de quelque petit gain, car il auoit ceste mauuai-
 se reputation; c'est pourquoy il traita ce faict,

*Autre diffi-
culté pour la
confirmation
du don du
Roy.*

Le Presidial des finances apporte de la difficulté à interimer la donation.

assez dangereusement. Il enuoie des patentes publiques scellees aussi du seau public de sa charge au Gouverneur inferieur, qui auoit commandé qu'on nous cerchast vn lieu, par lesquelles il lui commandoit de rendre raison de ce qu'il auoit assigné vne maison si magnifique aux nostres. Cela ne troubla pas peu le Gouverneur, parquoy il enuoie vn de ses courtisans au Pere avec cest escrit, pour scauoir ce qu'il veut respondre. Le P. respondit qu'il n'estoit pas besoin de rien respondre, qu'il seroit en sorte que non seulement on ne demâderoit pas de response, mais encor que celui qui lui auoit enuoie ce mandement le reuoqueroit. Le Pere le va donc trouuer, & respond que le Roy ne leur auoit pas seulement donné vn lieu de sepulture, mais encor vne maison pour leur demeure, laquelle, si elle estoit magnifique, estoit à ceste occasion digne du Roy, encor que nous en fussions indignes. Le Pere le prioit de vouloir reuoquer ceste sienne ordonnance. Il ne fut pas peu estonné de voir qu'on luy faisoit ceste demande avec tant d'assurance, & respondit qu'il tiendroit le lendemain seance, s'il auoit rien à demander, qu'il presentast vne requeste. Notre Pere partant de là, alla voir vn de ses amis qui estoit du mesme Presidial, lui fait recc de tout, & le prie de vouloir conseiller son ami, de ne s'opposer pas tout seul à l'ordonnance de tant de Magistrats, en vne chose si faicte, qu'il ne lui pouuoit striner aucun bien, & peut estre
bon

beaucoup de mal de ceste offense. Il fit ce dōe il estoit prié si exactement, que ce financier escriuit le lendemain des lettres pleines de courtoisie au Pere, par lesquelles il promettoit de faire tout ce qu'il desiroit. Nostre Peré lui enuola avec la responce vn petit present des choses qu'ils auoient, ce qui (comme il paroist) appaisa tout. Car dans peu de iours il reuoua publiquement cest escrit public, & exempta pour iamais nostre maison de tribut Royal. Et ce fut ici la fin de ceste poursuite, qui comme nous esperons, seruira vn iour beaucoup à la gloire de Dieu. Les nostres estans entré en possession paisible de leur heritage, allerent tous ensemble rendre graces au Roy avec les ceremonies accoustumées, lesquelles estans semblables aux complimens que les nostres rendirent dez le commencement qu'ils furent arriuez en ceste cour, quand ils allerent remercier le Roy de la pension qu'il leur auoit accordée, il n'est pas besoin d'en faire autre mention. Tous ces differends estans en fin maintenant appaisez, nostre demeure fut encor plus affermie & affercée par trois autres parentes de trois autres Presidiaux, lesquels ie ne nomme pas, d'autant qu'ils sont incognus en nostre Europe: mais sont sur tous autres redoutez en ceste cour, à cause de la reputation de leur feuerité.

Le Gouverneur de la ville ne se contentant pas encor de tant de faueurs; resolut aussi de faire honneur au P. Matthieu Riccius, & à nous
en

en la personne. Car selon la custome Chinoise, que ie declare plus amplement ez Annales, traitant de la residence de Nanchin, il enuoya en nostre maison certaine inscription en lettres capitales, avec grande suite de ses couruans. au son retentissant des tambours & trompettes, par les principales rues de la ville, laquelle estoit escrete sur vn carré excellent ou pour l'artifice, ou pour la peinture, pour le mettre dessus le tombeau du P. Matthieu, pour memoire perpetuelle de son amitié, ou pour l'honneur perdurable d'vn si grand personnage. Ceste inscription estoit (comme c'est presque l'ordinaire) comprise en quatre lettres, en ceste façon: **MO Y LIEN Y VEN.** qui en quatre syllables signifie, ie ne sçai si plus breuement ou intelligemment. **A MATTHIEV RIGIUS VENANT DV GRAND OCIDENT A LA REPVTAION DE LA IUSTICE, ET FAISANT IMPRIMER DES LIVRES RENOMMEZ:** & au dessous en moindres caracteres: **HO AM KIEN SCI** (c'est son nom & surnom) **DE LA VILLE ROYALE DE PECHIN A FAICT BRIGER CECI.** Il me semble que peut estre quelques vns de vous la description Typographique de ce lieu. Mais il sera plus à propos de la représenter ici aux yeux du Lecteur, que de la donner à lire. On la peut donc voir en la table suivante.

G. G.

able entre en la page 1055.

OCCIDENT



gneries, jalous, chamores de la
er.

tes cours descouvertes.

ies couvertes avec leurs escaliers.

etite salle iadis pleine de petites

mbres.

passage du Jardin.

Chapelle de S. Marie Maior.

par le milieu du Jardin paue de

ere enclos d'une muraille de bri-

unde que la stature d'un homme.

ubassemens avec leurs pyramides.

pres assez hauts, & passé long-

ez en ces lieux.

du P. Matthieu Riccius, auquel

esté mis le mesme iour qu'on a sa-

ple de nostre Sauueur, de quoy il est

bre 13.

pelle nouvelle fort elegamment

l'usage du cimetiere

devenir un simple passage de ori-

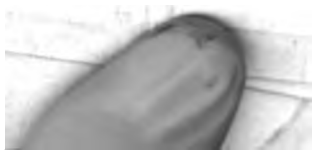
lus haute d'un degré que le ci-

ille du Jardin faite de pierre car-

uteur de 20. pal.

& pepiniere d'arbores.

ME



C'est ici la place du plan.

Ceste metairie est esloignee de demi quart de lieuë, & encor non entier de la ville, en vn champ que pour ceste occasion les Eunuques choisissent le plus souuent pour leur sepulture & metairies; c'est vn bassiment solide fait de brique, mais fort proprement compassé, tous les piliers sont de bois selon la coustume Chinoise; car ils n'estiment pas les colonnes de marbre, non pas mesmes aux palais du Roy ou de Magistrats; il n'y a que trente ans qu'il a esté commencé, & y a apparence qu'il durera long temps. Il n'est pas besoin d'en faire toute la description par le menu, on pourra iuger de la majesté de l'œuvre par le prix: on dit qu'il a coûté plus de quatorze mille escus d'or à celui qui l'a fait batis. Si cela semble peu à ceux d'Europe, c'est neantmoins vn tresor entre les Chinois. En fin c'est vn lieu tres-propre & commode pour l'estude; & les Magistrats, par le moyen desquels on l'a obtenu, ont principalement eu intention, que quelques vns des nostres estans en ce lieu esloignez du bruit de la ville, peussent traduire des livres d'Europe en langue Chinoise; ce que plusieurs desirerent extrêmement. Et ceste coustume de se retirer en quelque lieu champstre pour s'adonner à l'estude, est plus ordinaire en la Chine, qu'en Europe.

Mais en fin reuenons maintenant au tombeau du P. Mathieu Riccius. Les Chinois ont

*Sepulture du
P. Mathieu.*

accou

accoustumé de garder souuēt les corps des defuncts enfermez dans le cercueil l'espace de quelques années en leur maison, cependant qu'ils cherchent ou preparent vn lieu pour la sepulture. Car le cercueil estât enduit de ce leur luisant beuue ne laisse exhaler aucune mauuaise odeur. Or celui auquel le corps du P. Matthieu estoit enclos, auoit quasi esté gardé vn an entier apres la mort à costé de l'autel de nostre chapelle; & apres que les nostres eurent prins paisible possession de leur heritage, sans qu'aucun s'y opposast plus, ils le porterent en ce lieu pour y estre gardé iusqu'à ce qu'on eust preparé vn cimetiere selon les Statutes Ecclesiastiques, & fait bastir vne chapelle en icelui. On y porta donc le cercueil, non avec la pompe ordinaire des Chinois, qui par sa parade ressemble plustost vn triumphe, qu'vn dueil, car ceste pompe n'estoit aucunement seante à nostre pauuerté, & à nostre modestie Religieuse. On emporta donc le corps le matin avec grande suite de Neophytes, qui portans chacun vn siege en la main, suiuoient vne Croix couuerte d'vn beau dais portatif. On le mit en certaine chambre à costé de la chapelle domestique, à la mode Chinoise, pour receuoir ceux qui viendroient rendre les derniers devoirs & complimens accoustumés au defunct. Vn peu apres le P. Nicolas Lombard Superieur de toute la mission de Pechin, iusques à l'auenue duquel les nostres auoient differé les funeraillies du Pere. On

del

desseigna alors par son commandement le premier cimetiere, qui a esté dressé en ce Royaume. Au bout du iardin on a fait bastir vne chapelle hexagone de brique & voutee; de chaque costé d'icelle sortent deux murailles quasi en figure hemicycle, ou demi-cercle, qui contiennent vn enclos designé pour la sepulture des nostres: il y auoit quatre cyprès au milieu de ce champ (car cest arbre est aussi funebre aux Chinois) lesquels on diroit auoir esté passé long-temps plantez pour contenir le tombeau du Pere. Aiant fossié la terre en ce lieu, on y fit vn enclos de brique conuenable à la grandeur du cercueil, & est arriué que par la prouidence Diuine, celui qui auoit pendant toute sa vie combattu les Idoles, les a en mourant enseueli avec soi: car aiant brisé le principal Idole de ce temple (comme nous dirons maintenant) on en fit du ciment pour toute la structure du tombeau, Cependant tandis qu'on preparoit le lieu de la sepulture, on repurgeoit aussi les abominations du temple des Idoles, pour en faire vne Eglise consacree au Sauueur Iesus-Christ. Il y auoit en la salle principale vn grand autel, fait de briques & de pierres fort artistement enlaccées, l'autel estoit peint de couleur rouge à la façon des temples, car il n'est pas permis aux maisons priuées de se seruir de ceste couleur. Vn gros monstre estoit assis au milieu de l'autel, d'vne masse de terre horrible & prodigieuse, mais doré depuis la teste iusques aux pieds: les Chi-

*On preparoit
le tombeau.*

Idole monstrueuse.

nois

nois l'appellent *Ti Cam*, lequel ils disent commander à la terre & aux threfors. En vn mot c'est le Pluton des anciens; il portoit vn sceptre en main, & vne couronne sur la teste, qui n'estoient pas fort dissemblables aux ornemens de nos Roys; quatre ministres composez de mesme matiere se tenoient debout à chascque costé, & il y avoit deux grandes tables dressées à chascque costé de la salle, dont chacune avoit oing roitelets d'enfer, lesquels mesmes estoient aussi peints en chascque muraille assis en leur throsne, où ils jugeoient, chascun en son parquet, les crimes des coupables, & les condamnoient selon leur merite aux peines d'enfer. Il y avoit deuant iceux plusieurs diables, plus horribles & espouvantables que ceux mesmes que nous peignons, ou pour leur figure, ou pour la forme des engins dont ils gesnoient les criminels; & ce n'est pas merueille s'ils ont eux mesmes enseigné à les peindre si au naturel. On y vnoit aussi les damnez tormentez de peines si cruelles, que les vivans mesmes en avoient horreur. Car les vns estoient rostis en des lits de fer, les autres fricassez à l'huile bouillant, quelques uns deschirez en piéces, plusieurs fendus par le milieu, & d'autres deschirez des chiens; les autres froissez, & escrasez à coups de maillets, & des autres bouffrellez par la torture. Le premier des Roitelets prenoit connoissance des crimes, lesquels ils content fabuleusement qu'il recognoit en vn miroir. Ce-

lui

*Figure des
Diabes.*

*Peines d'en-
fer.*

lui là en apres r'enuoie les coupables au par-
 quet des autres petits Roys, selon la diuersité
 des crimes. L'vn d'iceux commandoit à ces
 hommes dont les pechez sont punis par la trās-
 migration des ames. Car les cruels estoient
 changez en tygres, & les impudiques en pour-
 ceaux, selon la ressemblance de vices; quelques-
 vns aussi, dont les fautes estoient plus legeres,
 eschangeoient leur prosperité à la condition
 des pauures & roturiers: car la Metempsychose
 Pythagorique est merueilleusement receuë &
 approuuee en tout ce Royaume. Mais toutes-
 fois le diable a tellement disposé ces petits es-
 pouuentails des enfers, que non seulement ils
 n'arrestent pas les meschans, ains au contraire
 les incitent à mal faire. Car il feint qu'ils se
 petuent aussi facilement euter, comme il les
 depeint horribles, s'ils adioustēt l'idolatrie, qui
 est la plus grande de toutes les impietez, à leurs
 autres meschancetez. Il y auoit yne grande ba-
 lance qui tenoit en l'vn des costez vn homme
 chargé de pechez, en l'autre vn liure de prieres
 de la secte profane des Idolatres, qui estoit plus
 pesant que toutes les meschancetez susdictes, &
 retiroit ceux qui recitoient ces prieres des pei-
 nes auxquelles ils estoient condamnez. Vn fleu-
 ue de couleur espouventable passoit au milieu
 des enfers & des tourmens, qui en entrainoit
 plusieurs. Sur ceste riuere il y auoit deux pôts,
 l'vn d'or, & l'autre d'argent: ceux qui auoient
 sur tous autres esté superstitieux adoreurs

*Metemphy-
 chose pytha-
 gorique.*

*Grande ba-
 lance.*

*Fleuue d'en-
 fer.*

Gouffres d'enfer.

des Idoles, passoiēt par ces ponts, & portoïēt plusieurs marques de la reuerence qu'ils auoiēt renduë à ces faux dieux, dont les ministres profanes les conduisoïēt leur seruants de guide au trauers des tourmens infernaux, par le milieu desquels ils arriuoient en fin en des bois plaisans, & des lieux verdoians & agreables. Les gouffres d'enfer estoient depeints de l'autre costé, pleins de flammes, serpens, & diables horribles; ie ne sçai quel ministre des Idoles s'approchoit de leurs portes d'airain, qui en retiroit sa mere en despit de tous les diables: on y voioit encor plusieurs autres choses semblables. Et ainsi les peines que le bon Dieu a voulu estre cognuës aux hommes, pour espouuenter les meschans, & les retirer par ceste crainte de leurs vices, seruent au diable pour les perdre; car cest imposteur & ennemi irreconciliable du genre humain emploie les mesmes peines pour inciter les hommes à commettre les mesmes pechez, aiant voulu prendre plus de licence pour soi & ses ministres, que Dieu mesme, iuste authœur de ces tourmens, lors que quelques-fois il permet des maux sans punition, ou nous pardonne pour des satisfactions assez legeres. Car il n'y auoit aucune sorte de tourmés dans les enfers, auquel vne telle inscription ne fust adioustee. *Quiconque inuquera mille fois le nom d'un tel Idole sera deliuré de ceste sorte de peine.* Ainsi voila comme le diable introduit la licence de pecher par la facilité d'en euitter la puni

punition; & en vn mot, desguise entierement la face de ceste fausse religion. Nous auons mis tous les Idoles qui estoient de terre en poudre, & ceux de bois en flammes, apres que les nostres les eurent rirez de dessus l'autel: en quoi il faisoit beau voir nos seruiteurs domestiques, qui taschoient chacun à l'enuy se surpasser les vns les autres en ceste boucherie & deffaiete des Idoles, à laquelle ils estoient aussi pouseez par l'espoir de quelque petit proufit. Car les Chinois sont coustumiers de farcir les ventres vuides des Idoles de medailles qu'ils voüent, & souuent de pierres precieuses, ce que nos domestiques trouuans en l'Anatomie des simulacres, sembloient iouer au balon, taschans chacun d'estre les premiers à la proie. Encor que les possesseurs de ce temple aient assez sceu les opprobres faicts à ces Idoles, neantmoins aucun d'iceux ne s'est remué, quand ils eurent perdu tout espoir de les recouurer. Car ils auoient pris le pretexte de la defense de ceste demeure des Idoles pour prendre ceux qui leur appartennoient, & non seulement pour les defendre. L'autel aussi fut abatu, & les peintures de parois couuertes de chaux. En apres on appresta vn lieu sur l'autel neuf, pour y poser l'Image du Sauueur. L'vn de nos freres l'auoit pendant ce temps tres-proprement peinte en ceste mesme metairie. On y void Iesus-Christ nostre Sauueur & Redempteur assis en vn thronne magnifique, les Anges en haut, les Apostres

*Destruccion
des Idoles.*

*Anatomie
des Idoles.*

*L'autel profane
mis par terre.*

en bas semblent de chasque costé l'escouter, comme s'il les enseignoit. Tout cela estant ainsi

Lieu ordonné pour la sepulture du Pere.

preparé, on ordonna vn mesme iour pour consacrer l'Eglise, & pour enterrer le P. Matthieu Riccius, c'estoit le iour de la feste de tous les Saints. Le iour de deuant l'Image enfermee en des chassis dorez fut mise en la place de Idoles, pour rendre au vrai Dieu l'honneur & adoration qui lui appartient. Tous les Neophytes s'assemblerent ce iour, portans chacun leurs cierges & parfums pour celebrer la feste. On chanta la Messe avec autant de solemnité qu'il fut possible, avec les orgues & autres instrumens de musique, laquelle estant acheuee on emporta le cercueil du Pere du lieu où il estoit gardé en l'Eglise, & puis on commença de dire l'Office des trespassez, apres lequel on celebra encor vne Messe funebre, & apres icelle vne briefue predication, & conuenable au sujet, en apres on fit les prieres ordonnees par les statuts Ecclesiastiques pres du tombeau; les principaux Neophytes portoient le cercueil, les autres l'accompagnoier, & pleuroient tous ensemble. Quand on fut venu au tombeau, on posa le cercueil deuant la chapelle hexagone, en laquelle on auoit aussi mise vne autre Image du Sauueur Iesus-Christ, on celebra là l'Office de l'enterrement, lequel estant fini, le cercueil fut mis au lieu qu'on luy auoit preparé, au grand regret d'vn chascun, comme en la mort de leur commun Pere; mais principalement

Le P. Matthieu est mis en terre.

ment du Docteur Paul , qui outre l'affection qu'il nous porte, & à la Religion Chrestienne, voire aussi grande que s'il estoit né & esleué au cœur de l'Europe, auoit tousiours vniquement aimé le Pere: il respádit donc vne grande abondance de l'armes, & tesmoigna estre extremement affligé, & ce personnage constitué en souveraine dignité ne se sceut tenir d'empoigner les cordes avec lesquelles on descendoit le cercueil, ne trouuant autre chose pour tesmoigner ou son amitié, ou sa tristesse. Quand les ceremonies Ecclesiastiques furent paracheuees, les Neophytes n'oublierent pas leurs complimens politiques, premierement ils s'enclinerent & flechirent les genoux, selon leur coustume, deuant l'Image du Sauueur, & puis deuant le robeau. En apres les nostres les aians remercié de l'honneur qu'ils leur auoient fait, ils s'en allerent à leurs affaires. Puis long-temps encor apres plusieurs Neophytes accouroient tous les iours en nostre maison pour rendre leurs deuoirs ordinaires au defunct, avec quasi autant de tristesse & de regret: c'est pourquoy il fallut qu'un des Peres demeurast là pour les recevoir: outre l'Eglise publique, & la chapelle funebre, les Peres esleuerent encor vn autre autel particulier à l'honneur de la Mere de Dieu, pour s'acquiter du vœu qu'ils en auoient fait. Car ils s'estoient obligé à cela dez le commencement qu'ils entreprendrent la poursuite de cest affaire, afin qu'il pleust à la B. Vierge les

*Autel dédié
à Nostre Dame.*

assister ; & il semble que cela n'a pas esté fait sans la prouidence Diuine, que tous les succez plus signalez, pour lesquels on auoit fait quelque vœu, & qui en ce temps eurent bonne issue, ont quasi tous esté mis à fin le iour que l'Eglise celebre quelque feste à son honneur. Tout cela estant ainsi acheué selon nostre desir, on mit ceste inscription sur le chapiteau de la principale entree en deux caracteres Chinois : **L IBERALITE' ROYALE** : ce qui entre les Chinois est tres-honorable, & plus qu'on ne pourroit croire en Europe. En apres la renommee en attiroit plusieurs à venir voir le lieu, auxquels tout plaisoit merueilleusement, & qui aussi apres auoir adoré Dieu, remportoient quelque cognoissance de leur Createur, par la veüe des Images, & les deuis que cela leur donnoit occasion d'auoir avec les nostres, Et voila la fin de tout cest affaire, par laquelle nous esperons que la Religion Chrestienne aura beaucoup d'auancement. Car encor que le Roy ne nous ait pas encor donné permission aussi libre que nous desirons pour prescher l'Euangile; neantmoins qui sçaura avec combien de clefs l'ennemi du genre humain auoit fermé la tyrannie de ce Royaume, dont il s'estoit emparé, cognoistra bien que cela est encor assez fait. Et peut-estre plus que tout ce qu'on auoit obtenu avec beaucoup de peine l'espace de trente ans passez. Non seulement pour ce que ceste expedition est fort affermie par
l'hon

*Inscription
de l'Eglise.*

l'honneur qu'on a fait à l'auteur d'icelle, mais principalement parce que le Roy, & les Magistrats n'ont pas seulement pris cognoissance de la demeure, profession, & loy des nostres; mais encor l'ont quasi approuee. Car qui est ce qui ne seroit estonné de voir que le Roy a donné vne demeure & sepulture honorable à des pauues estrangers? Ce qui n'est iamais encor arriué à aucun estrangier en ce Royaume: & ne s'accorde que tres-rarement à ceux du pais, & encor seulement aux plus grands Magistrats; encor faut-il qu'ils aient extrémement bien mérité de la Republique. Qui ne s'estonnera encor de voir ces mesmes auoir abatu les Idoles, demoli leurs autels, & esleué en leurs places l'Image du Sauueur Iesus-Christ, & de la Vierge Marie, & ce non seulement à la veüe d'vne tres-noble cité, mais quasi de tout le Royaume, au sceu de toute la cour du Roy, & de la Royne mesme sa mere; avec consentement de tous les Parlemens, & approbation de tout le Senat des Magistrats? Et qui n'admirera aussi que les mesmes leur aient commandé de prier Dieu pour le salut du Roy deuant l'autel consacré à Dieu Sauueur? sur lequel autel on lit vne inscription de son nom, pour tesmoignage de la volonté du Roy. Finalement ie croi qu'on cognoist assez que tout cela a esté parfait par la prouidence Diuine, selon le discours que i'en ai fait; auquel on lit tant de miracles en vn seul miracle, que non seulement nous (qui sça-

Loiange des bienfaits des Roy.

nous maintenant les coustumes & loix de ce
 Royaume) auons recognu, mais aussi nos con-
 uertis, nos amis, les Ethniques, & finalement
 nos ennemis mesmes s'en sont pris garde. Car
 de voir les Magistrats souuerains nous estre si
 soigneusement fauorables, s'opposer à leurs
 propres collegues & concitoiens : finalement
 ne prendre aucun repos iusqu'à ce qu'ils nous
 eussent rendu paisibles possesseurs de ce lieu,
 & ce sans aucun proufit, voire mesme sans au-
 cun espoir de recompense; ce n'est pas vn effect
 de l'industrie ou secours des hommes, mais de
 celui qui gouuerne & dispose d'vn clein d'œil
 les cœurs, comme toute autre chose selon sa
 volonté. Mais il ne faut pas aussi oublier que le
 P. Matthieu, quasi premier autheur de ceste
 mission, a aussi le premier trouué vn lieu en
 ce Royaume pour la sepulture, qu'il a aussi ou-
 uert à ses confreres : car ceux qui iusques à
 present estoient morts en cultiuant ceste vigne,
 auoient esté (bien que dans l'enclos du Ro-
 yaume de la Chine) neantmoins (comme i'ay
 dict ci dessus) enseuelis au College d'Amacao
 au tombeau commun de la Compagnie. Et
 nous qui sommes encor à present viuans, lais-
 serons non seulement nos vies, mais encor
 nos corps morts en tesmoignage à ce peuple,
 & toutes ces nations.

F I N.





